Bernard Lugan

HISTOIRE DE L'AFRIQUE DU NORD

(Égypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc)

Des origines à nos jours





Histoire de l'Afrique du Nord

Dans la collection dirigée par Daniel Hervouët.

Éditions du Rocher
28, rue Comte Félix Gastaldi - BP 521
98015 Monaco

www.editionsdurocher.fr

ISBN : 9-782-2680-8167-0
ISBN epub : 9-782-2680-8535-7

Bernard Lugan

Histoire de l'Afrique du Nord

(Égypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc)

Des origines à nos jours



Du même auteur

-*Le Safari du Kaiser*, (récit), en collaboration avec A. de Lagrange, La Table Ronde, 1987.
-*Les Volontaires du roi*, (roman), en collaboration avec A. de Lagrange, Les Presses de la Cité, 1989.
-*Robert de Kersauson : le dernier commando boer*, éditions du Rocher, 1989.
Villebois-Mareuil, le La Fayette de l'Afrique du Sud, éditions du Rocher, 1990.
-*Cette Afrique qui était allemande*, éditions du Rocher, 1990.
Histoire de la Louisiane française : 1682-1804, Librairie académique Perrin, 1994.
-*Afrique : de la colonisation philanthropique à la recolonisation humanitaire*, éditions Bartillat, 1995.
-*Afrique : l'histoire à l'endroit*, Librairie académique Perrin, 1996.
-*Ces Français qui ont fait l'Afrique du Sud*, éditions Bartillat, 1996.
-*Histoire du Rwanda : de la préhistoire à nos jours*, éditions Bartillat, 1997.
-*La guerre des Boers : 1899-1902*, Librairie académique Perrin, 1998.
-*Atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours*, éditions du Rocher, 2001.
-*Histoire de l'Égypte, des origines à nos jours*, éditions du Rocher, 2001.
-*God Bless Africa. Contre la mort programmée du continent noir*, éditions Carnot, 2003.
-*African Legacy. Solutions for a community in Crisis*, Carnot USA Books, New York, 2003.
-*Rwanda : le génocide, l'Église et la démocratie*, éditions du Rocher, 2001.
-*François Mitterrand, l'armée française et le Rwanda*, éditions du Rocher, 2005.
-*Pour en finir avec la colonisation (l'Europe et l'Afrique XV*e*-XX*e *siècles)*, éditions du Rocher, 2006.

-*Rwanda. Contre-enquête sur le génocide*, éditions Privat, 2007.
-*Histoire de l'Afrique, des origines à nos jours*, éditions Ellipses, 2009.
-*Histoire de l'Afrique du Sud*, des origines à nos jours, éditions Ellipses, 2010.
-*Histoire du Maroc, des origines à nos jours*, éditions Ellipses, 2011.
-*Décolonisez l'Afrique*, éditions Ellipses, 2012.
-*Histoire des Berbères. Un combat identitaire plurimillénaire*, éditions de l'Afrique Réelle, 2012, www.bernard-lugan.com.
-*Mythes et manipulations de l'histoire africaine. Mensonges et repentance*, éditions de l'Afrique Réelle, 2013, www.bernard-lugan.com.
-*Les guerres d'Afrique des origines à nos jours*, éditions du Rocher, 2013.
-*Printemps arabe : histoire d'une tragique illusion*, éditions de l'Afrique Réelle, 2013, www.bernard-lugan.com.
-*Rwanda : un génocide en questions*, éditions du Rocher, 2014.
-*Afrique : la guerre en cartes,* Éditions de l'Afrique Réelle, 2015. www.bernard-lugan.com
-*Histoire de la Libye des origines à nos jours*, Éditions de l'Afrique Réelle, 2015, www.bernard-lugan.com

Bernard Lugan publie une lettre africaniste par internet, L'Afrique réelle.
Pour tout renseignement : **www.bernard-lugan.com**
et **contact@bernard-lugan.com.**



À Pierre Sirven (géographe africaniste) †

Avertissement

L’écriture en un seul volume d’une histoire globale de l’Afrique du Nord (Égypte, Libye, Tunisie, Algérie et Maroc), qui plus est, des origines à nos jours, contraint naturellement à des choix. C’est pourquoi de très nombreuses références bibliographiques sont faites dans les notes infrapaginales afin de renvoyer le lecteur désireux d’approfondir les points simplement évoqués ou écartés, à des travaux spécialisés.

Introduction

L'Afrique du Nord est formée de cinq pays, l'Égypte, la Libye, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Dans l'appellation courante, cette immense région est divisée en Machrek (Égypte et Libye) et en Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc), deux mots arabes signifiant « Levant » pour le premier, « Couchant » pour le second.

Si nous voulions être plus précis, nous devrions prendre en compte le fait que la Libye fait à la fois partie de chacun de ces deux ensembles. La Cyrénaïque qui a jadis été imprégnée d'une puissante marque hellénistique est en effet culturellement rattachée au Machrek, alors que la Tripolitaine qui a subi l'influence carthaginoise fait partie du Maghreb. Durant l'antiquité, la limite entre les deux régions était matérialisée par l'« autel des Philènes » édifié au fond du golfe de la Grande Syrte[1] (voir plus loin page 62), golfe séparant la Cyrénaïque de la Tripolitaine où se rejoignent et même se croisent, routes littorales et pistes transsahariennes menant aux bassins du Niger et du Tchad par le Fezzan (Martel, 1991 : 31).

Le nom de Libye fut employé pour la première fois par Homère[2]. Il vient très probablement des Égyptiens qui subissaient la pression des Lebou – d'où Libye –, Berbères[3] sahariens qui cherchaient à pénétrer dans la riche vallée du Nil.

Pour les Arabes, le Maghreb, autrement dit la Berbérie, était la *Djezirah el-Maghreb* ou « île du Couchant » dont ils baptisèrent la partie la plus orientale du nom d'Ifrîqîaya ou Ifrikiya (littéralement : Petite Afrique)[4]. Cette dernière englobait la partie la plus occidentale de l'actuelle Libye, c'est-à-dire la Tripolitaine, la Tunisie et la partie orientale de l'Algérie actuelle. Pour les conquérants arabes, les habitants de la région étaient les « Roumis », les Romains, car, d'après eux, l'empire byzantin auquel ils furent confrontés était l'héritier de Rome. Quant à la partie la plus occidentale de la Berbérie, essentiellement l'Oranie et l'actuel Maroc, ils lui donnèrent le nom de *Maghreb el-Aqça* (Le Couchant lointain).

Au point de vue de la géographie :

> « À l'ouest de l'Égypte commencent les steppes qui se prolongent jusqu'au revers de l'Atlas marocain, tantôt sous forme de plaines côtières comme en Marmarique ou dans la Grande et la Petite Syrte, tantôt sous forme de Hautes Plaines. Véritable rocade méditerranéenne favorable aux déplacements des caravanes et des troupes. En « Libye », ces étendues, enserrent deux massifs montagneux. En Cyrénaïque, le Djebel Akhdar (la montagne verte) s'étend du port de Derna à celui de Benghazi. Le Djebel Nefuza en Tripolitaine, s'allonge de Misrata aux *Chotts* tunisiens. Il isole une plaine côtière relativement fertile, la *Djefara*, et se prolonge au sud par un revers, le *Dahar,* qui plonge sous les sables de l'*Erg* oriental » (Martel, 1991 : 34).

À l'est, l'Égypte développa une civilisation aussi brillante qu'originale. Centrée sur l'étroit cordon du Nil, elle tenta, en vain, de se fermer à l'ouest, là où, poussés par la péjoration climatique, les Berbères sahariens ne cessèrent de battre une fragile ligne de défense ancrée sur les oasis situées à l'ouest du fleuve (carte page XI).

L'ouverture de l'Égypte à l'ouest se fit à partir du Ve siècle av. J.-C. avec les Grecs de Cyrénaïque. À la même époque, en Berbérie, l'actuel Maghreb, apparurent les royaumes dits libyco-berbères dont les limites correspondaient grosso modo aux frontières des actuels États : royaume de Maurétanie (Maroc), royaume Masaesyle (Algérie) et royaume Massyle (Tunisie).

À partir de la fin du IIe siècle, Rome imprégna toute la région de sa marque, à l'exception toutefois de l'actuel Maroc qui ne fut qu'effleuré par la romanisation, puis par la christianisation. Successeur de Rome, l'empire byzantin s'établit de l'Égypte jusqu'à l'est de l'actuelle Algérie. La plus grande partie de l'actuel Maghreb échappa à son autorité et, partout, à l'exception de certaines villes, la «reconquête» berbère eut raison du vernis romano chrétien.

Aux VIIe-VIIIe siècles, l'islamisation de l'Afrique du Nord eut trois grandes conséquences :

– Elle entraîna la cassure nord-sud du monde méditerranéen[5] et l'apparition d'un front mouvant entre chrétienté et islam qui ne fut stabilisé qu'au XVIIe siècle.

– Elle provoqua également l'orientation de toute l'Afrique du Nord vers l'orient alors que, jusque-là, elle avait été tournée vers le monde méditerranéen.

– Elle fut à l'origine d'une mutation en profondeur de la berbérité avec l'apparition d'États berbères islamisés qui adoptèrent les hérésies nées dans le monde musulman afin de se dégager de l'emprise arabe.

À partir du XVe siècle, puis au XVIe, toute l'Afrique du Nord fut concernée par l'expansion turco ottomane, à l'exception du Maroc qui réussit à maintenir son indépendance en s'alliant à l'Espagne chrétienne.

Durant la période coloniale, l'Afrique du Nord fut partagée entre quatre puissances européennes. Les Britanniques s'installèrent en Égypte afin de pouvoir contrôler le canal de Suez. Les Italiens, tard venus dans la « course au clocher », disputèrent le vide libyen à la Turquie. Quant au Maghreb, il fut en totalité rattaché au domaine français, à l'exception toutefois de la partie espagnole du Maroc.

Après le second conflit mondial, l'évolution fut différente au Machrek et au Maghreb. Si le premier fut tôt décolonisé – l'Égypte en 1922 et la Libye en 1951 –, le second connut des péripéties sanglantes avec la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962).

Après les indépendances, et en dépit d'une « arabité » affirmée mais ethniquement minoritaire au Maroc et en Algérie, et de leur « islamité » commune, les cinq pays composant l'Afrique du Nord eurent des destins divers. Ces différences se retrouvèrent dans l'épisode dit des « printemps arabes » qui ne concerna que la Tunisie et l'Égypte. L'Algérie et le Maroc y échappèrent cependant que la Libye connut une guerre civile et une intervention étrangère génératrice d'un immense chaos.

---

1. La Petite Syrte est le golfe de Gabès en Tunisie.

2. Pour la discussion concernant les origines et les variations historiques et géographiques du mot Libye, il est nécessaire de se reporter à la synthèse de Zimmermann (2008).
3. Berbère = *Amazigh*. Au féminin *tamazight* = une Berbère et la langue berbère. Au pluriel, *Imazighen* Berbères.
4. Le toponyme Africa fut « forgé » par les Romains à partir de l'ethnique *Afer*. D'origine inconnue ce dernier aurait pu, à l'origine, désigner un ensemble de tribus vivant dans le nord-est de l'actuelle Tunisie. Après la troisième guerre punique, (149-146 av. J.-C.), les Romains parlèrent d'Africa pour désigner les territoires conquis sur Carthage et ils utilisèrent le terme *Afri* pour désigner les populations qui y vivaient (Decret et Fantar, 1998, 22-23).
5. À laquelle s'ajouta plus tard une fracture est-ouest à la suite de l'intrusion turque en Méditerranée.

PREMIÈRE PARTIE :

DES ORIGINES À LA VEILLE DE LA CONQUÊTE ARABO-MUSULMANE

Au Machrek comme au Maghreb, les galets aménagés qui constituent les premières traces humaines remontent à plus de deux millions d’années. Il y a environ 500 000 ans, des *Homo erectus* parcoururent la région, laissant de nombreuses traces de leur passage, notamment des haches bifaces. Il y a environ 100 000 ans, ils eurent pour successeurs les premiers Hommes modernes.

Vers 10 000 av. J.-C., les ancêtres des actuels Berbères semblent occuper toute la région allant du delta du Nil jusqu’à l’océan atlantique. Vers 6000 av. J.-C., dans la basse vallée du Nil, débuta un processus qui mena, trois millénaires plus tard, à l’Égypte dynastique (pharaonique).

Plus à l’ouest, à partir de la seconde moitié du dernier millénaire av. J.-C., l’existence de trois grands royaumes berbères, Massyle (actuelle Tunisie), Massaesyle (actuelle Algérie) et Maurétanie (actuel Maroc), préfigurait déjà la moderne division du Maghreb (carte page XVIII).

La romanisation de l’Afrique du Nord fut d’inégale ampleur. Profonde sur le littoral de l’actuelle Libye, dans l’actuelle Tunisie et dans l’ouest algérien, elle fut en revanche insignifiante dans l’actuel Maroc. Dans toute l’Afrique du Nord, la christianisation eut à peu près la même étendue que la romanisation, sauf en Égypte qui fut évangélisée en profondeur.

Une coupure en deux de l’empire se produisit en 285-286 sous l’Empereur Dioclétien qui instaura la tétrarchie. L’Égypte devint alors une dépendance de Byzance (Constantinople), ce qui fut mal ressenti sur les bords du Nil et poussa les Coptes à voir ultérieurement dans les Arabes des libérateurs.

À l’ouest, le siècle vandale fut en définitive sans grande conséquence en dépit de la « légende noire » entretenue par l’église catholique ; puis eut lieu l’« inutile » conquête byzantine qui ne concerna que quelques villes, le monde berbère lui demeurant étranger.

Chapitre I

La préhistoire

La préhistoire de cette immense région qu'est l'Afrique du Nord se lit à travers un fil conducteur chronologique :

1- Il y a plusieurs centaines de millions d'années, l'Afrique du Nord et le Sahara furent recouverts par des glaciers, puis par l'océan.

2- Il y a cent millions d'années, ce dernier fut remplacé par une forêt équatoriale humide[6].

3- Entre un et deux millions d'années et jusque vers ± 200 000, la région connut une phase d'assèchement et la sylve se transforma en une savane arborée parcourue par les premiers hominidés[7].

4- Il y a environ 700 000 ans, l'*Homo mauritanicus*, un *Homo erectus* (http://www.hominides.com) parcourut la région, laissant de nombreuses traces de son passage, notamment des haches bifaces[8].

5- Entre - 200 000 et - 150 000 ans, les premiers Hommes modernes apparurent. En Tripolitaine et en Cyrénaïque, l'occupation des Djebel Nefusa et Akhdar par ces derniers remonte au moins à 130 000 ans.

I- Les changements climatiques et l'histoire du peuplement

Depuis ± 60 000, le climat nord-africain évolue en dents de scie mais en tendant vers l'aride.

Il y a 30 000 ans, le climat devint de plus en plus froid, donc de plus en plus sec. Puis, de ± 13 000 à ± 7000-6000 av. J.-C., en

raison des pluies équatoriales, le Nil déborda de son lit, provoquant un exode de ses habitants.

Quatre périodes peuvent être distinguées :

1- Le *Grand Humide holocène*[9] (ou *Optimum climatique holocène* ou *Optimum pluvio-lacustre du Sahara)* s'étendit de ± 7000 à ± 4000 av. J.-C.

En Afrique du Nord, la végétation méditerranéenne colonisa l'espace vers le sud jusqu'à plus de 300 kilomètres de ses limites actuelles. Au Sahara, avec les précipitations, la faune et les hommes furent de retour dès la fin du VIIIe millénaire av. J.-C. Dans l'Acacus, le Hoggar et l'Aïr (carte page VI), la réoccupation est datée de 7500-7000 av. J.-C. alors qu'au Tibesti, le retour des hommes n'intervint pas avant 6000 av. J.-C. Le maximum du *Grand Humide holocène saharien* est situé vers 6000 av. J.-C. (Leroux, 1994 : 231).

Au nord, vers la Méditerranée, le réchauffement, donc les pluies, se manifesta vers 4000 av. J.-C. Au nord du tropique du Cancer, les pluies d'hiver arrosaient essentiellement les massifs (Fezzan, Tassili N-Ajjer etc.), tandis que les parties basses (désert Libyque et régions des Ergs) demeurèrent désertiques. À l'époque du *Grand Humide Holocène*, le Sahara septentrional n'était donc humide que dans ses zones d'altitude.

2- Entre ± 6000 et ± 4500 av. J.-C. selon les régions, l'*Aride mi-Holocène* (ou *Aride intermédiaire*) qui succéda au *Grand humide holocène* s'inscrivit entre deux périodes humides. Ce bref intermédiaire aride dura un millénaire au maximum.

3- Le *Petit Humide* (ou *Humide Néolithique)* succéda à l'*Aride mi-Holocène* et il s'étendit de ± 5000/4500 av. J.-C. à ± 2500 av. J.-C. Le *Petit Humide*, nettement moins prononcé que le *Grand Humide Holocène*, donna naissance à la grande période pastorale saharo-nord-africaine[10].

4- *L'Aride post-néolithique* qui est daté entre ± 2500 et ± 2000-1500 av. J.-C. comprend plusieurs séquences :

– À partir de ± 2000 av. J.-C., le nord du Sahara connut une accélération de la sécheresse avec pour conséquence le départ de la plupart des groupes humains.

– Vers ± 1000 av. J.-C. et jusque vers ± 800 av. J.-C., le retour limité des pluies permit la réapparition de quelques pâturages.

– Puis le niveau des nappes phréatiques baissa à nouveau, les sources disparurent et les puits tarirent. L'Aride actuel se mit en place et toute l'Afrique du Nord, ainsi que la vallée du Nil, subit les raids des pasteurs berbères sahariens à la recherche de pâturages, actions que nous connaissons notamment par les sources égyptiennes (voir plus loin page 28).

Le cas de l'Égypte

Les changements climatiques eurent des conséquences primordiales dans la vallée du Nil car les variations du niveau du fleuve expliquent le « miracle » égyptien. La raison en est simple : dans les périodes humides, l'actuel cordon alluvial du fleuve disparaissait sous les eaux ; durant presque 40 siècles, le Nil coula ainsi entre 6 à 9 mètres au-dessus de son cours actuel. En revanche, durant les épisodes hyperarides, son débit diminuait car il n'était plus alimenté par ses nombreux affluents sahariens alors à sec. Il ne disparaissait cependant pas totalement car il recevait toujours les eaux équatoriales qui lui arrivaient depuis les hautes terres de l'Afrique orientale (crête Congo Nil et plateau éthiopien notamment).

La vallée s'est donc peuplée ou au contraire vidée de ses habitants au gré des épisodes successifs de sécheresse ou d'humidité. Quand elle était sous les eaux, la vie l'abandonnait pour trouver refuge dans ses marges les plus élevées auparavant désertiques mais redevenues, sous l'effet du changement climatique, favorables à la faune, donc aux hommes vivant à ses dépens. Au contraire, durant les épisodes de rétractation du Nil, la vallée était de nouveau accueillante aux hommes migrant depuis leurs territoires de chasse retournés au désert.

La chronologie climatique « longue » de la vallée du Nil depuis 20 000 ans permet de mettre en évidence quatre grandes phases

dont l'alternance explique directement l'histoire du peuplement de l'Égypte.

1- De ± 16 000 à ± 13 000 av. J.-C.

Durant le *Dernier Maximum Glaciaire,* la région connut un épisode froid, donc aride, et l'étroite plaine alluviale du Nil devint un refuge pour les populations fuyant la sécheresse du Sahara oriental. Les occupants de la vallée tiraient alors leur subsistance d'une économie de ponction classique associant chasse, pêche et cueillette et fondée sur la transhumance, elle-même commandée par les crues du fleuve.

Contraints de s'adapter à des espaces limités, les chasseurs pêcheurs cueilleurs vivant dans la vallée se mirent à « gérer » leur environnement afin d'en tirer le maximum de subsistance ; c'est alors que l'économie de prédation et de ponction évolua lentement vers une économie de gestion. Cette période est celle de l'*Adaptation nilotique* qui constitue le terme d'un long processus paraissant démarrer vers 16 000 av. J.-C.

Cette économie de prédation s'exerçait au sein de sociétés déjà en partie sédentaires puisque des campements installés sur les sites d'exploitation des ressources ont été mis au jour. Ils étaient utilisés régulièrement selon les saisons et en fonction de leur spécialisation : pêche, chasse ou collecte des graminées sauvages (Vercoutter, 1992 : 93). Puis, vers 10 000 av. J.-C., ils devinrent permanents, disposant même de cimetières.

L'*Adaptation nilotique* est donc une économie de ponction rationalisée car pratiquée sur un espace restreint ne permettant plus le nomadisme de la période précédente. Nous sommes encore loin du néolithique, mais les bases de ce qui sera la division de la vie de l'Égypte pharaonique paraissent déjà émerger. En effet :

> « N'y a-t-il pas dans le tableau de l'adaptation nilotique les germes lointains des trois saisons des Égyptiens ? L'inondation ; le retrait des eaux ; la chaleur. Mobiles à l'intérieur d'un territoire restreint, ces groupes surent développer une communauté de gestes, une notion de collectivité dont

témoignent à la fois leur retour régulier et l'utilisation du stockage » (Midant-Reynes, 1992 : 237).

Puis le climat changea à nouveau et les pluies noyèrent la vallée du Nil, provoquant le départ de ses habitants.

2- De ± 13 000 à ± 7000-6000 av. J.-C.

En raison des pluies équatoriales, le Nil déborda de son lit, provoquant un nouvel exode de ses habitants. Ce fut ce que j'ai baptisé *Répulsion Nilotique* (Lugan, 2002 : 17), épisode durant lequel les hommes réoccupèrent les escarpements dominant la vallée, ou bien repartirent vers l'est et surtout vers l'ouest, pour recoloniser les anciens déserts qui refleurissaient alors en partie.

3- De ± 7000-6000 à ± 5000-4000 av. J.-C.

La sécheresse réapparut ensuite et la vallée du Nil redevint un milieu refuge qui commença à être repeuplé à partir du Sahara et du désert oriental.

Cette période qui est celle de l'*Aride intermédiaire* ou *Aride mi-holocène*, entraîna le repli vers le fleuve de populations sahariennes pratiquant déjà l'élevage des bovins et des ovicapridés. Ce mouvement de pasteurs venus depuis le Sahara oriental et central explique en partie l'éveil égyptien. La « naissance » de l'Égypte semble en effet être due à la rencontre entre certains « néolithiques » sahariens et les descendants des hommes de l'*Adaptation nilotique*. Vers 5500 av. J.-C. débuta le *pré dynastique*, période formative de l'Égypte.

4- Vers ± 3500-3000 av. J.-C.

Une courte séquence que j'ai baptisée *Équilibre Nilotique* (Lugan, 2002 : 20) et qui se poursuit jusqu'à nos jours, débuta à l'intérieur de l'*Aride post-néolithique* (± 3500 ± 1500 av. J.-C.)[11] que nous avons évoqué plus haut. Elle provoqua un nouvel exode des populations sahariennes qui vinrent « buter » sur la vallée du Nil.

II- Les premiers habitants de l'Afrique du Nord

Entre ± 40 000 et ± 8000 av. J.-C., l'actuel Maghreb a connu trois strates de peuplement :

1- Durant le Paléolithique[12] supérieur européen (± 40 000/ ± 12 000), y vivait un Homme moderne contemporain de *Cro-Magnon*, mais non cromagnoïde, dont l'industrie, l'*Atérien*, culture dérivée du *Moustérien* (Camps, 1981), apparut vers - 40 000 et dura jusque vers ± 20 000.

2- L'*Homme de Mechta el-Arbi* qui lui succéda à partir de ± 20 000 et dont l'industrie lithique est l'*Ibéromaurusien*, présente des traits semblables à ceux des *Cro-Magnon* européens (crâne pentagonal, large face, orbites basses et rectangulaires). Ce chasseur-cueilleur contemporain du *Magdalénien* (± 18 000 / 15 000) et de l'*Azilien* (± 15 000) européens[13] n'est ni un *cro-magnoïde* européen ayant migré au sud du détroit de Gibraltar, ni un *Natoufien* venu de Palestine, mais un authentique Maghrébin (Camps, 1981 ; Aumassip, 2001). L'hypothèse de son origine orientale doit en effet être rejetée car :

> « […] aucun document anthropologique entre la Palestine et la Tunisie ne peut l'appuyer. De plus, nous connaissons les habitants du Proche-Orient à la fin du Paléolithique supérieur, ce sont les Natoufiens, de type proto-méditerranéen, qui diffèrent considérablement des Hommes de Mechta el-Arbi. Comment expliquer, si les hommes de Mechta el-Arbi ont une ascendance proche orientale, que leurs ancêtres aient quitté en totalité ces régions sans y laisser la moindre trace sur le plan anthropologique ? » (Camps, 1981)

3- Il y a environ 10 000 ans, donc vers 8 000 av. J.-C., une nouvelle culture apparut au Maghreb, progressant de l'est vers l'ouest. Il s'agit du *Capsien*[14] qui se maintint du VIIIe au Ve millénaire (Hachid, 2 000)[15]. Les *Capsiens* sont-ils les ancêtres des Berbères ? C'est ce que pensait Gabriel Camps quand il écrivait que :

> « L'homme capsien est un protoméditerranéen bien plus proche par ses caractères physiques des populations berbères actuelles que de son contemporain, l'Homme de Mechta […]. C'est un dolichocéphale et de grande taille » […] Il y a un tel air de parenté entre certains des décors capsiens […] et ceux dont les Berbères usent encore dans leurs tatouages, tissages et peintures sur poteries ou sur les murs, qu'il est difficile de rejeter toute continuité dans ce goût inné pour le décor géométrique, d'autant plus que les jalons ne manquent nullement des temps protohistoriques jusqu'à l'époque moderne » (Camps, 1981)

Le *Capsien* a donné lieu à bien des débats et controverses. L'on a ainsi longtemps discuté au sujet de son origine (asiatique ou européenne) et de son domaine d'extension (Maghreb seul ou toute Afrique du Nord)[16]. Aujourd'hui, s'il est généralement admis que ce courant est né au Maghreb, la question de son extension est encore l'objet de bien des discussions. Aurait-il ainsi débordé vers l'est, au-delà de la Tripolitaine et jusqu'en Cyrénaïque[17] ?

L'hypothèse de Mc Burney (1967) qui soutenait la réalité de l'existence du *Capsien* en Libye a longtemps été dominante. Aujourd'hui, les travaux d'Élodie de Faucamberge sur le site néolithique d'Abou Tamsa proche d'Haua Fteah (Faucamberge, 2012, 2015) permettent de la réfuter. Désormais, le *Capsien* apparaît comme un courant culturel uniquement maghrébin (et Tripolitain[18] ?), alors qu'en Cyrénaïque existait à la même époque un courant culturel local. Élodie de Faucamberge a bien posé le problème :

> « L'idée de grands courants culturels à l'Holocène couvrant d'immenses zones géographiques d'un bout à l'autre de l'Afrique du Nord ne traduit pas la réalité du terrain. Il existe une multitude de zones écologiques bien particulières auxquelles correspondent autant de courants culturels et donc, d'extensions territoriales certainement beaucoup plus restreintes géographiquement. La composante environnementale (géographique, climat, paysage) doit faire

partie des éléments à prendre en considération lors de la comparaison des groupes humains. Elle a eu un impact sur leur mode de vie, leur évolution et leur culture matérielle, et cela est certainement encore plus vrai au Néolithique où la diversité des vestiges parvenus jusqu'à nous accentue encore la divergence entre les groupes. À chaque entité géographique (oasis, massif, basses terres, bord de mer ou de fleuve) correspondent autant de cultures spécifiques traduisant l'adaptation de l'homme à son milieu […] » (Faucamberge, 2015 : 79).

Le *Capsien* semble durer de deux à trois mille ans, jusque vers ± 5000 av. J.-C., c'est-à-dire jusqu'au moment où le Néolithique devint régionalement dominant.

III - L'Afrique du Nord des Berbères[19]

Les études génétiques (Lucotte et Mercier, 2003) permettent d'affirmer que le fond ancien de peuplement de toute l'Afrique du Nord, de l'Égypte[20] au Maroc, est berbère (cartes pages IX et X).

La recherche de l'origine – ou des origines – des Berbères a donné lieu à de nombreux débats liés à des moments de la connaissance historique.

Tour à tour, certains ont voulu voir en eux des Européens aventurés en terre d'Afrique, des Orientaux ayant migré depuis le croissant fertile et même des survivants de l'Atlantide[21]. Aujourd'hui, par-delà mythes et idées reçues, et même si de nombreuses zones d'ombre subsistent encore, des certitudes existent.

Grâce aux progrès faits dans deux grands domaines de recherche qui sont la linguistique et la génétique, nous en savons en effet un peu plus sur les premiers Berbères[22] :

1- La génétique a permis d'établir l'unité originelle des Berbères et a montré que le fond de peuplement berbère n'a été que peu pénétré par les Arabes.

L'*haplotype Y V* qui est le marqueur des populations berbères se retrouve en effet à 58 % au Maroc avec des pointes à 69 % dans l'Atlas, à 57 % en Algérie, à 53 % en Tunisie, à 45 % en Libye et à 52 % dans la basse Égypte (Lucotte et Mercier, 2003) (planches IX et X).

Les recherches portant sur l'allèle O ont montré que les Berbères vivant dans l'oasis de Siwa, en Égypte, à l'extrémité est de la zone de peuplement berbère présentent des allèles Oo1 et Oo2 similaires à celles retrouvées chez les Berbères de l'Atlas marocain (S. Amory et alii, 2005), lesquels sont proches des anciens Guanches des Canaries, ce qui établit bien la commune identité berbère.

2- La langue berbère fait partie de la famille *afrasienne*. Or, l'*Afrasien* est la langue mère de l'égyptien, du couchitique, du sémitique (dont l'arabe et l'hébreu), du tchadique, du berbère et de l'omotique.

L'hypothèse linguistique

Selon l'hypothèse afrasienne exposée par Christopher Ehret (1995, 1996 b) la langue berbère serait originaire d'Éthiopie-Érythrée. Au moment de sa genèse, il y a environ 20 000 ans, le foyer d'origine des locuteurs du *proto-afrasien* se situait entre les monts de la mer Rouge et les plateaux éthiopiens et ses deux plus anciennes fragmentations internes se seraient produites dans la région, peut-être même sur le plateau éthiopien (Le Quellec, 1998 : 493). Contrairement à ce que pensait J. Greenberg (1963) qui l'avait baptisée Afro-asiatique, cette famille serait donc d'origine purement africaine et non moyen-orientale.
Toujours selon Ehret, les premières fragmentations qui donnèrent naissance aux diverses familles de ce groupe auraient pu débuter vers 13 000 av. J.-C. avec l'apparition du *proto-omotique* et du *proto-érythréen*. Puis, entre 13 000 et 11 000 av. J.-C., le *proto-érythréen* se serait subdivisé en deux rameaux qui donnèrent respectivement naissance au *sud-érythréen,* duquel sortirent ultérieurement les langues

couchitiques, et au *nord-érythréen*. Vers 8000 av. J.-C. des locuteurs *sud-érythréens* commencèrent à se déplacer vers le Sahara où, plus tard, naquirent les langues *tchadiques*. Quant au *nord-érythréen*, il se subdivisa progressivement à partir de ± 8000 av. J.-C., en *proto-berbère*, en *proto-égyptien* et en *proto-sémitique*.

Dans l'est et dans l'ouest du Maghreb, aux points naturels de contact avec le continent européen, ont été mis en évidence des traits culturels liés à des populations venues du nord. Cela s'explique car, durant la période du *Dernier Maximum glaciaire* (± 18 000/ ± 15 000), la régression marine facilita le passage entre l'Afrique du Nord et la péninsule ibérique. Puis, au début de l'*Holocène*, la transgression marine provoqua la coupure des liens terrestres ; à la suite de quoi il fallut attendre la découverte de la navigation pour que des contacts soient rétablis. En Tunisie et dans la partie orientale de l'Algérie, les cultures « italiennes » de taille de l'obsidienne, plus tard les dolmens et le creusement d'hypogées sont, semble-t-il, des introductions européennes. Dans le Rif, au nord du Maroc, nombre de témoignages, dont le décor *cardial* des poteries, élément typiquement européen, permettent également de noter l'arrivée de populations venues du nord par la péninsule ibérique.

C'est à tous ces migrants non clairement identifiés mais qui abandonnèrent leurs langues pour adopter celles des Berbères que sont dues les grandes différences morphotypiques qui se retrouvent chez ces dernières populations. Les types berbères sont en effet divers, les blonds, les roux, les yeux bleus ou verts y sont fréquents et tous sont blancs de peau parfois même avec un teint laiteux. Les Berbères méridionaux ont, quant à eux, une carnation particulière résultant d'un important et ancien métissage avec les femmes esclaves razziées au sud du Sahara[23].

Cependant, par-delà ses diversités, le monde libyco-berbère constituait un ensemble ethnique ayant une unité linguistique culturelle et religieuse qui transcendait ses multiples divisions tribales. En effet :

« […] toutes les populations blanches du nord-ouest de l'Afrique[24] qu'elles soient demeurées berbérophones ou qu'elles soient complètement arabisées de langue et de mœurs, ont la même origine fondamentale » (Camps, 1987 : 1).

La poussée berbère dans le Sahara

À partir de ± 1 500-800 av. J.-C., le Sahara central fut en quasi-totalité peuplé par des Berbères dont l'influence, comme la toponymie l'atteste[25], se faisait sentir jusque dans le Sahel. Les peintures rupestres montrent bien que le Sahara central et septentrional était alors devenu un monde leucoderme. Dans les régions de l'Acacus, du Tassili et du Hoggar (carte page VI), sont ainsi représentés avec un grand réalisme des « Europoïdes » portant de grands manteaux laissant une épaule nue, et apparentés à ces Libyens orientaux dont les représentations sont codifiées par les peintres égyptiens quand ils figurent les habitants du Sahara (planche page II). C'est également dans cette région, et alors que l'économie est encore pastorale, qu'apparurent des représentations de chars à deux chevaux lancés au « galop volant » montés par des personnages stylisés vêtus de tuniques à cloche[26].

Les représentations rupestres sahariennes permettent de distinguer plusieurs populations morphotypiquement identifiables et qui vivaient séparées les unes des autres. Ce cloisonnement humain est illustré dans le domaine artistique par les gravures et les peintures dont les styles sont différents (Muzzolini, 1983, 1986). Entre ± 8000 et ± 1000 av. J.-C., ces dernières permettent d'identifier trois grands groupes de population (Muzzolini, 1983 ; Iliffe, 1997 : 28) :

1- Un groupe leucoderme aux longs cheveux (Smith, 1992). Selon A. Muzzolini (1983 : 195-198), les gravures du Bubalin Naturaliste dont les auteurs occupaient tout le Sahara septentrional doivent leur être attribuées. En règle générale, et

en dépit de nombreuses interférences territoriales, la « frontière » entre les peuplements blancs et noirs est constituée par la zone des 25e-27e parallèles qui sépare le Néolithique de tradition capsienne du Néolithique saharo-soudanais. Il s'agirait donc, non seulement d'une frontière climatique et écologique, mais encore d'une frontière « raciale », car le :

> « […] Tropique […] partage en quelque sorte le Sahara en deux versants : l'un, où prédominent les Blancs, l'autre, presque entièrement occupé par les Noirs » (Camps 1987:50).

2- Un groupe mélanoderme mais non négroïde, à l'image des Peuls ou des Nilotiques actuels.

3- Le seul groupe négroïde attesté dans le Sahara central l'est dans le Tassili. D'autres représentations de négroïdes se retrouvent ailleurs au Sahara et notamment au Tibesti, dans l'Ennedi et à Ouenat (carte page VI).

---

6. Pour ce qui concerne la préhistoire ancienne du Sahara et de ses marges, on se reportera à Robert Vernet, (2004).
7. Les plus anciennes traces laissées par ces derniers ont été identifiées en 2007, dans l'oasis de Siwa, en Égypte, à proximité de la frontière avec la Libye, où les archéologues mirent au jour une empreinte de pied datée d'au moins deux, voire trois millions d'années. Les plus anciens galets aménagés ont été découverts en Algérie, à Aïn el-Hanech, près de Sétif. Les datations de ce site ont donné ± 1,8 million d'années (Rabhi, 2009 ; Sahnouni et alii, 2013).
8. En 2008, sur le site de la *carrière Thomas I* à Casablanca, une équipe franco-marocaine dirigée par Jean-Paul Raynaud et Fatima-Zohra Sbihi-Alaoui a mis au jour une mandibule complète d'*Homo erectus*. Datée de plus de 500 000 ans, elle est morphologiquement différente de celle de la variété maghrébine d'*Homo erectus*.

9. L'*Holocène*, étage géologique le plus récent du *Quaternaire*, débute il y a 12 000 ans environ, à la fin de la dernière glaciation et voit l'apparition des premières cultures néolithiques.
10. Découvert en Cyrénaïque il y a plus d'un demi-siècle par Charles McBurney, le célèbre site d'Haua Fteah, en Cyrénaïque, a donné une stratigraphie de 13 mètres de profondeur. Refouillé à partir de 2006 par la Mission archéologique française, il a livré un néolithique local à céramique et petit bétail (Faucamberge, 2012). Les travaux d'Elodie de Faucamberge sur le site d'Abou Tamsa (2012 et 2015) confirment pour leur part la domestication des ovicaprinés en Cyrénaïque il y a 8 000 ans, soit au VIe millénaire av. J.-C. Quant à la traite laitière, elle est attestée pour la période de ± 5000 av. J.-C. grâce à l'analyse des acides gras extraits de poteries non vernissées mises au jour dans le Tadrar Acacus en Libye, dans l'abri sous roche de Takarkori (Dune et alii, 2012).
11. Ou *Aride mi-Holocène* ou *Aride intermédiaire* ou *Aride intermédiaire mi-Holocène.*
12. Le Paléolithique est la période durant laquelle l'homme qui est chasseur-cueilleur taille des pierres. Durant le néolithique, il continua à tailler la pierre mais il la polit de plus en plus.
13. Les dates les plus hautes concernant l'*Ibéromaurusien* ont été obtenues à Taforalt au Maroc. Cette industrie y serait apparue vers 20 000 av. J.-C., estimations confirmées en Algérie à partir de ± 18 000 av. J.-C. (Camps, 2007).
14. Du nom de son site éponyme, Gafsa, l'antique Capsa. Au Maghreb, les *Capsiens* – migrants ou indigènes –, repoussèrent, éliminèrent ou absorbèrent les *Mechtoïdes* (Homme de Mechta el-Arbi qui n'est pas l'ancêtre des Protoméditerranéens-Berbères). Ces derniers semblent s'être maintenus dans les régions atlantiques de l'ouest du Maroc. Dans ce pays, le *capsien* n'est d'ailleurs présent que dans la région d'Oujda à l'est.
15. Le *capsien* se caractérise par de grandes lames, des lamelles à dos, nombre de burins et par une multitude d'objets de petite taille avec un nombre élevé de microlithes géométriques comme des trapèzes ou des triangles. Les *Capsiens* vivaient dans des huttes de branchages colmatées avec de l'argile et ils étaient de grands consommateurs d'escargots dont ils empilaient les coquilles,

donnant ainsi naissance à des escargotières pouvant avoir deux à trois mètres de haut sur plusieurs dizaines de mètres de long.
16. Pour ce qui est de la question de la contemporanéité ou de la succession du *Capsien typique* et du *Capsien supérieur*, nous renvoyons à Grébénart, 1978) et surtout à la thèse de Noura Rahmani, 2002).
17. En Cyrénaïque, dans le Djebel Akhdar, a été identifié le *Libyco-Capsien Complex* (McBurney, 1967).
18. Il n'a pas été identifié dans le nord-est de la Tunisie et « […] tout porte à croire aujourd'hui que l'influence du courant capsien n'a pas dépassé les régions des basses terres algériennes et tunisiennes » (Faucamberge, 2015 : 75).
19. Pour une étude d'ensemble du phénomène berbère et l'état actuel des connaissances, voir Lugan (2012).
20. Aujourd'hui, les derniers berbérophones d'Égypte se trouvent dans l'oasis de Siwa située à environ 300 kilomètres à l'ouest du Nil (Fakhry, 1973 ; Allaoua, 2000).
21. Les légendes bibliques donnant une origine orientale à toutes les ethnies nord africaines, Arabes et Berbères descendraient ainsi de Noé, les premiers par Sem et les seconds par Cham. Or, comme Cham vivait en Palestine, ses descendants n'ont pu coloniser le Maghreb qu'en y arrivant par l'est et c'est pourquoi les Berbères ont donc une origine orientale. CQFD !
22. Sur les premiers Berbères, voir Malika Hachid (2000).
23. Pour tout ce qui traite de l'anthropologie biologique dans la résolution des hypothèses relatives à l'histoire et à l'origine du peuplement berbère, voir Larrouy (2004).
24. Sur le sujet, il pourra être utile de lire, entre autres Boetsch et Ferrie (1989) ainsi que Pouillon (1993).
25. Le nom de Tombouctou est d'origine berbère puisque *Tin* signifie lieu et *Tim* puits tandis que Bouktou était une reine touareg qui installait là son campement durant une partie de l'année. Tombouctou signifie donc lieu ou puits de Bouktou. Quant au nom du fleuve Sénégal, il vient soit de *zénaga* pluriel de *z'nagui* qui signifie agriculteur en berbère ou bien de Zénata ou de Senhadja l'un des principaux groupes berbères.

26. Ces chars sont indubitablement de type égyptien car leur plate-forme est située en avant de l’essieu. Cependant, il est étrange de constater qu’ils sont absents du Sahara oriental, c’est-à-dire de la partie la plus proche de l’Égypte et que le plus oriental d’entre eux a été découvert sur la limite ouest du Tibesti.

Chapitre II

L'Égypte et la Cyrénaïque jusqu'à la conquête d'Alexandre (332 av. J.-C.)

La protohistoire de l'Égypte débuta il y a environ 8000 ans (± 6000 av. J.-C.). Des populations d'éleveurs berbères chassées du Sahara oriental par la péjoration climatique vinrent alors chercher refuge dans la vallée du Nil redevenue accueillante après la phase de *Répulsion nilotique* (± 13 000/ ± 6000 av. J.-C.).

L'histoire de l'Égypte dynastique commença cinq millénaires plus tard, vers 3200 av. J.-C. avec les règnes de Ménès et de Narmer les deux premiers pharaons (non véritablement attestés), pour s'achever en 332 av. J.-C. avec l'occupation de l'Égypte par Alexandre le Grand[27].

Chronologies de la vallée du Nil et du Sahara oriental

± 8 050 / ± 3 450 av. J.-C. = Époque néolithique

Néolithique saharien ancien :	± 8 050-5 950 av. J.-C. (Nabta Playa I et II.)
Néolithique saharien récent :	± 5 750-3 450 av. J.-C. (Nabta Playa III)
Néolithique égyptien :	± 5 700-4 700 av. J.-C. (Fayoum A)
Néolithique nubien :	± 5 700-5 200 av. J.-C.

± 5 500/ ± 3 500 av. J.-C. en Égypte = Prédynastique

Badarien (Badari) :	± 5 500-3 800 av. J.-C.

Amratien (Nagada 1) :	± 4 500-3 900 av. J.-C.
Mérimdé :	± 4 600-3 500 av. J.-C.
El-Omari :	± 4 200-4 000 av. J.-C.

± 3 500 / ± 3 200 av. J.-C. en Égypte = Protodynastique

Gerzéen (Nagada II) :	± 3 500-3 200 av. J.-C.
(Nagada III) :	± 3 200-3 100 av. J.-C.

I- L'Égypte dynastique (± 3200 /± 1078 av. J.-C.)

L'Égypte est triple car elle associe le Nil, le Delta et le désert. La crue du Nil dure quatre mois et elle inonde toute la vallée. C'est sur elle qu'était fondé le calendrier égyptien. Au nord, vers la Méditerranée, le Delta est aujourd'hui la grande zone agricole du pays alors qu'à l'époque dynastique, c'était un monde hostile, marécageux et infesté de crocodiles.

L'Égypte s'est trouvée au centre de deux influences, l'une, venue du Sahara[28] et l'autre du monde oriental. C'est d'ailleurs à Badari (carte page XI), dans la partie de la vallée la plus ouverte à la fois sur l'est et sur l'ouest, que se constitua la première culture égyptienne (Midant-Reynes, 2000 : 164-16). De la même manière, plus tard, c'est à Nagada, au point de rencontre des pistes sahariennes et de celles de la mer Rouge qu'apparut la matrice culturelle d'où découle la civilisation égyptienne.

La naissance des entités ou proto-États qui précédèrent l'État pharaonique se fit dans un contexte de péjoration climatique, la sécheresse ayant repris après le bref épisode « humide » du *Badarien*. L'Égypte de cette époque était cependant différente de celle que nous connaissons aujourd'hui car elle était moins sèche. De part et d'autre du fleuve et de sa vallée, subsistait en effet un biotope encore partiellement favorable au pastoralisme parcouru par une faune typique de savane africaine comme les autruches, les

antilopes, les gazelles diverses, les girafes ou encore les lions, etc. (Midant-Reynes, 1992).

Puis, à partir de ± 3500 av. J.-C. les hommes furent peu à peu contraints d'abandonner les régions limitrophes du Nil pour se concentrer sur son cordon vert où ils furent progressivement mis dans l'obligation de se sédentariser, abandonnant donc petit à petit au profit de l'agriculture un élevage devenu difficile sur des espaces de plus en plus restreints.

Aux origines de l'Égypte : le Prédynastique (± 5500 - ± 3500 av. J.-C.) et le Protodynastique (± 3500- ± 3200 av. J.-C.)

Le Prédynastique et le Protodynastique s'inscrivent dans une succession d'épisodes climatiques secs et humides.

Nous avons vu que durant l'*Aride mi-holocène* qui débuta vers ± 6 000 av. J.-C., se produisit un exode en direction de la plaine alluviale du Nil qui apparut une nouvelle fois comme le refuge naturel pour les populations pastorales de ses périphéries. Comme ces dernières s'y concentrèrent avec leurs troupeaux, le nomadisme disparut peu à peu et l'économie évolua vers la sédentarisation avec habitat groupé et pratiques agricoles. Cette nouveauté est le Néolithique, mouvement qui débuta avec le village de Fayoum A (Fayum) (carte page XI), dont les habitants cultivaient l'orge, les lentilles, les oignons, les pois chiches, le lin, vers ± 5700 ± 4700 av. J.-C. (Vercoutter, 1992 : 120-121). Jusque-là, le milieu naturel avait permis aux hommes la poursuite d'une économie de cueillette.

Vers ± 5500 av. J.-C., les débuts du Prédynastique sont attestés avec les grandes cultures classiques que sont le *Badarien* (du village de Badari) et l'*Amratien* (du village d'el Amra, carte page XI). Puis, avec le *Nagadien* (du village de Nagada), une véritable révolution se produisit quand la densité humaine devint plus forte dans un milieu où l'espace à conquérir avait disparu. Les habitants de la vallée du Nil furent alors contraints d'entreprendre des travaux collectifs communautaires destinés à augmenter les productions par l'utilisation efficace de

l'inondation, donc de la circulation de l'eau et des limons alluviaux (Midant-Reynes, 1998 : 260).
Un tel système impliquant une rigoureuse organisation de l'espace et des hommes fut ensuite généralisé à l'ensemble de la vallée, Delta compris, durant le Protodynastique (± 3500/± 3200 av. J.-C.) ou phase dite de *Nagada II*. Cette période qui précède l'unification pharaonique vit l'habitat se concentrer.
Depuis ± 3800 av. J.-C., la vallée de la Haute Égypte était d'ailleurs comme parsemée de villages parmi lesquels Nagada et Hiérakonpolis paraissent alors dominer. Le processus d'unification qui avait débuté durant la période dite de *Nagada III* (± 3200 – 3100 av. J.-C.) s'était opéré de façon progressive. Vers ± 3500-3000 av. J.-C., trois entités paraissent exister : Hiérakonpolis, Nagada et Abydos, qui constituèrent trois confédérations ou proto-royaumes (Nekhen, Noubt et Thinis) (carte page VII) en compétition pour la domination de la Haute Égypte.
Toute la région du Delta au nord, jusqu'à la Nubie (Djebel Silsileh-Kom Ombo), avait une unité culturelle et économique précédant et préparant l'unité politique du début de la période pharaonique ou période archaïque, qui débuta vers ± 3200 av. J.-C.

La Première dynastie apparut vers 3200 av. J.-C., avant les règnes légendaires des pharaons Ménès et Narmer. L'histoire de l'Égypte dynastique commença ensuite avec la conquête de la Basse Égypte par la Haute Égypte, phénomène qui déboucha sur l'unification du royaume et l'installation de la capitale à Memphis, au point de digitation du Delta.

Dès cette époque, le pharaon fut le socle de la civilisation égyptienne dont il constituait le cœur du système politico-religieux. Sans lui, le monde se serait écroulé puisqu'il était le responsable de sa bonne marche, ses offrandes aux dieux, qu'il était seul habilité à faire, attiraient en effet leurs bonnes grâces sur l'Égypte.

L'Ancien Empire (± 2700 - ± 2200 av. J.-C.)

L'Ancien Empire fut longtemps désigné sous le nom d'Empire memphite (capitale Memphis). Cette période de consolidation de l'union entre la Haute et la Basse Égypte, du Delta à la Ire Cataracte, réserve encore bien des zones d'ombre.

Chronologie de l'Égypte dynastique

- 3200-3100 / ± 2700 av. J.-C. en Égypte = Période Thinite (capitale This) ou Période archaïque

Ire dynastie : ± 3200/± 2890 av. J.-C.

IIe dynastie : ± 2890/± 2700 av. J.-C.

± 2700 /± 2200 av. J.-C. en Égypte = Ancien Empire (du Delta à la Ire Cataracte), capitale Memphis.

IIIe dynastie : ± 2700/± 2 620

IVe dynastie : ± 2620/± 2500

V^{e} dynastie : ± 2500/± 2350

VIe dynastie : ± 2350/± 2200

± 2500 /± 1500 av. J.-C. en haute Nubie : royaume de Kerma

± 2300 /± 1600 av. J.-C. en basse Nubie : Groupe C

± 2200 /± 2050 av. J.-C. en Égypte = Première Période Intermédiaire

VIIe dynastie (Memphis)
VIIIe dynastie (Memphis)
IXe dynastie (Hérakléopolis)
X^{e} dynastie (Hérakléopolis) et début de la XIe dynastie

± 2050 /± 1800 av. J.-C. en Égypte = Moyen Empire (capitale Thèbes)

XIe dynastie
XIIe dynastie

± 1800 /± 1580 av. J.-C. en Égypte = Seconde Période Intermédiaire

XIIIe et XIVe dynasties
XVe dynastie (Hyksos)
XVIe dynastie (Hyksos)
XVIIe dynastie (Thèbes)

± 1580 /± 1078 av. J.-C. en Égypte = Nouvel Empire

XVIIIe dynastie
XIXe dynastie
XXe dynastie (?).

L'Ancien Empire[29] (Vercoutter, 1992) est composé de quatre dynasties : les IIIe (± 2700/± 2630 av. J.-C.), IVe (± 2630/± 2510 av. J.-C.), V^{e} (± 2510/± 2350 av. J.-C.) et VIe (± 2350/±2200 av. J.-C.).

Il n'y eut pas de césure entre le IIe et la IIIe dynastie puisque le premier pharaon de la IIIe dynastie, Necherophes (ou Nebka) était apparenté au dernier souverain de la IIe dynastie, Khasekhmouy, dont il aurait été soit le fils, soit le petit-fils. Quant à Djeser, le second pharaon de la IIIe dynastie, c'était un petit-fils de Khasekhmouy.

La IVe dynastie qui a notamment bâti les trois pyramides d'El Gisa (ou Giseh), n'est pas mieux connue. Nous ne savons ni combien de pharaons doivent lui être rattachés ni leurs dates de règnes. Snéfrou (± 2575-2550 av. J.-C.) est célèbre pour les nombreuses expéditions qu'il mena contre les Bédouins du désert oriental et du Sinaï, contre les Nubiens et contre les Berbères sahariens. Son fils et successeur fut Khoufou (le Khéops des Grecs), le bâtisseur de la grande pyramide de Gizeh. Son successeur fut Khafré, un de ses fils, le Chéphren des Grecs, auquel succéda son fils Menkaouré, (le Mycérinus des Grecs), petit-fils de Chéops. Ces trois pharaons sont parmi les plus connus en raison de l'existence de leurs pyramides respectives. Il semblerait que le dernier souverain de cette dynastie soit Shepseskaf, fils du précédent, qui ne régna que quatre années.

La Ve dynastie qui accéda au pouvoir vers 2510 av. J.-C. est composée de neuf souverains. Elle est apparentée à la précédente puisque ses pharaons descendaient de Chéops. Le premier d'entre eux est Ouserkaf (± 2510-2500). Son successeur Sahouré (± 2500-2490), eut un règne marqué par de nombreuses expéditions, certaines, pacifiques et maritimes à destination du Liban et du pays de Pount, l'actuelle Somalie (voir la carte page XIV). D'autres furent guerrières et menées contre les Berbères de l'ouest ou contre les nomades sémites vivant dans le Sinaï.

Son frère Neferirkarê (± 2490-2480) lui succéda sans lustre particulier avant de laisser le trône à Shepseskarê (± 2480-2470), puis à Neferefré (± 2470-2460) et ensuite à Niouserré (± 2460-2430). Ce dernier, roi guerrier, élargit les limites des territoires contrôlés par l'Égypte. Ses successeurs n'eurent pas son relief, qu'il s'agisse de Menkaouhor (± 2430-2420) et de Djekaré-Isesi (± 2420-2380) qui semble avoir régné au moins quarante ans.

Le dernier pharaon de la Ve dynastie fut Ounas (2380-2350), roi guerrier vainqueur des ennemis traditionnels de l'Égypte et qui est parfois considéré comme le premier pharaon de la VIe dynastie.

La VIe dynastie qui succéda sans à-coups à la précédente[30] pourrait avoir été composée de six souverains dont l'histoire comporte bien des zones d'ombre.

Le premier fut Teti (± 2350-2330) qui eut pour successeur Ouserkaré dont nous ne savons pas grand-chose. Le règne de Pépy I ou Pépi (± 2330-2280) qui dura cinquante ans est en revanche bien documenté par les sources. Durant ce demi-siècle, l'Égypte atteignit un sommet politique et culturel. À l'intérieur, l'administration fut réorganisée et en partie décentralisée ; à l'extérieur, le pharaon réaffirma la puissance de son pouvoir sur les nomades du Sinaï.

À la mort de Pepy I, vers ± 2280 av. J.-C., son fils Mérenré (± 2280-2270) lui succéda. Durant un règne de moins de dix années, il soumit la basse Nubie, c'est-à-dire les régions comprises entre la 1re et 2e cataracte qui s'étaient dégagées de leurs liens de dépendance vis-à-vis de l'Égypte à la fin de la Ve dynastie.

Son demi-frère Neterkhaou ou Pepy II (± 2270-2200) prit sa suite dans un règne qui marqua la transition entre l'Ancien Empire et la Première Période Intermédiaire. Monté enfant sur le trône, il mourut peut-être centenaire et eut donc un règne exceptionnellement long. Sa première partie fut particulièrement brillante car l'Égypte rayonna loin de ses limites historiques, jusque dans le pays de Ouaouat (carte page VIII), au sud de la 1re cataracte et même jusqu'au pays de Yam situé au sud de la IIIe cataracte.

Les armées de Pepy II razzièrent la Nubie, y faisant de nombreux prisonniers, capturant même les chefs de ces régions qui furent ramenés en Égypte avec leurs familles. Durant la seconde partie du règne, le pouvoir central s'affaiblit et, localement, des forces de déségrégation apparurent. Écrasés par les impôts et par les corvées, notamment celles concernant certains grands travaux, les paysans se révoltèrent et un début de famine se produisit. Profitant du climat d'anarchie qui se développait, les Berbères sahariens s'enhardirent et lancèrent des raids le long de la vallée du Nil. La mort de Pepy II mit un terme à la VIe dynastie.

La Première période intermédiaire[31] sépare l'Ancien Empire du Moyen Empire. Elle est caractérisée par la dislocation du pouvoir central, son émiettement au profit des *nomarques* (provinces) et elle marque donc la fin de l'unité égyptienne. Durant cent cinquante ans, les frontières de l'Égypte furent menacées à l'ouest et au nord. À l'ouest, les populations berbères vivant dans l'est saharien et dont certaines étaient déjà plus ou moins égyptianisées, furent contraintes de fuir un Sahara oriental de plus en plus sec et elles vinrent encore davantage battre les limites de la vallée du Nil (Muzzolini, 1981 : 51). Au nord, le Delta fut occupé par des populations venues d'Asie et la Basse Égypte se divisa en plusieurs entités en lutte les unes contre les autres.

Les souverains ayant régné durant cette période peu connue de l'histoire de l'Égypte appartenaient à quatre dynasties, la VIIe et la VIIIe (capitale Memphis), la IXe et la Xe dynastie avec pour capitale Henesou, l'Hérakléopolis des Grecs, située dans la région d'Assiout. Les premiers pharaons de la XIe dynastie sont régulièrement rattachés à cette période généralement divisée en deux séquences.

La première recouvre les VIIe et VIIIe dynasties durant lesquelles l'État égyptien continua à exister, même d'une manière symbolique ; quant à la seconde, elle est composée des règnes des souverains des IXe et Xe dynasties durant lesquels se produisit le morcellement territorial[32]. La XIe dynastie est à la jonction entre la Première période intermédiaire et le Nouvel Empire[33].

La Première période intermédiaire s'acheva sous le règne de Mentouhotep II, pharaon de la XIe dynastie, qui réussit à rétablir l'autorité étatique sur l'ensemble de l'Égypte et dont nous ne connaissons pas les dates du règne.

Qui étaient les anciens Égyptiens ?

Cette question est régulièrement posée depuis que Cheikh Anta Diop a jadis affirmé avec une grande radicalité que l'Égypte était « Nègre ». Ses postulats[34] sont aujourd'hui abandonnés pour plusieurs raisons :

- L'une, et non des moindres, est linguistique car l'ancien égyptien n'a pas de parenté avec les langues parlées en Nubie. Le nubien ancien appartient en effet au groupe linguistique *nilo-saharien* alors que l'égyptien se rattache au groupe *afrasien (ou afro-asiatique)*. Il s'agit donc de deux familles différentes.

- Au point de vue physique, les Égyptiens anciens étaient des « Blancs » de type « méditerranéen », l'étude des momies permettant d'affirmer que les mélanodermes étaient très rares dans l'ancienne Égypte. Dans leur immense majorité, les momies égyptiennes sont en effet celles d'individus leucodermes ayant des cheveux lisses ou ondulés et non crépus (Hrdy, 1978 ; Rabino-Massa et Chiarelli, 1978)[35]. Quant aux squelettes, ils ne présentent pas de caractères négroïdes.

À partir du Ier siècle de l'ère chrétienne, les portraits peints à la détrempe sur panneaux d'acacia mis au jour au Fayoum reproduisent fidèlement les traits des défunts, l'usage étant apparu de recouvrir le visage d'une planche de bois avec leur

portrait. Nous disposons ainsi d'une vaste documentation permettant d'affirmer que les habitants du Fayoum étaient à cette époque des « Blancs ». Rien ne permet de penser que ces « Blancs » auraient pu ethnocider des prédécesseurs noirs dont ils auraient pris la place (Walker, 1997 : 19-23).

- Grâce à l'étude des représentations artistiques, nous savons que les Égyptiens anciens avaient des codes bien établis lorsqu'ils se représentaient, les hommes en rouge et les femmes en teinte plus claire, parfois même blanche.
Chaque population étrangère était peinte selon des traits particuliers et selon sa « couleur ». Ainsi, quand les Égyptiens figuraient des populations comme les Syriens ou les Peuples de la mer, ils leur donnaient des teintes plus claires que la leur. Les Syro-Palestiniens étaient représentés avec un bandeau dans les cheveux et une barbe. Les Libyco-berbères vivant dans le désert et les oasis de l'ouest étaient quant à eux peints d'une teinte claire avec une curieuse coiffure de plumes, une mèche tombant sur le devant de l'oreille et un vêtement leur recouvrant le corps (voir l'illustration page II). Quand ils voulaient représenter des populations au teint plus foncé, comme les Nubiens, les Égyptiens utilisaient le cuivré (Vercoutter, 1996 ; Wildung, 1997). Les Soudanais étaient quant à eux toujours représentés en noir ou en cuivré foncé avec un profil négroïde, des cheveux courts et crépus et portant une boucle d'oreille et une plume. Sur toutes les autres peintures représentant des Égyptiens, le noir n'apparaît que pour la chevelure, jamais pour la peau.

- L'analyse des haplotypes[36] du chromosome Y portant sur le polymorphisme de l'allèle[37] p-49 a, Taq I des actuels habitants de l'Égypte démontre enfin que le fond ancien de peuplement de la vallée égyptienne du Nil n'était pas « nègre [38]».
Trois haplotypes Y principaux se retrouvent dans la vallée du Nil. Dans l'ordre d'importance, le premier, à savoir le V est berbère ; il se retrouve chez 40 % des sujets étudiés avec des proportions allant de 52 % dans le Delta et la basse Égypte à

17 % en basse Nubie[39]. Le second, le XI, est d'origine orientale et (ou) éthiopienne et se retrouve chez 19 % des sujets. Le troisième, le IV, est d'origine sub-saharienne[40]. Marqueur des populations « Nègres », il ne se retrouve que chez 14 % des sujets étudiés. Inexistant dans le delta du Nil et la basse Égypte où seuls 1,2 % des sujets étudiés le présentent, il se retrouve en revanche à 39 % en Nubie entre Abou Simbel et la seconde cataracte (Lucotte et Mercier, 2003 : 63-66) (cartes pages IX et X).

La population de l'ancienne Égypte n'était cependant pas homogène au point de vue « racial » ou « morphotypique ». Du nord vers le sud de la vallée du Nil, c'est-à-dire vers la Nubie, le teint des Égyptiens était de plus en plus « cuivré », comme c'est d'ailleurs le cas aujourd'hui encore (John H. Taylor, *Egypt and Nubia,* 1991)[41]. Cependant, si les Nubiens qui vivaient entre les 1er et 4e cataractes, avaient bien le teint cuivré, ils n'étaient pas pour autant « Nègres ». Ce n'est que lorsque les Égyptiens du Nouvel Empire atteignirent la région de Napata, c'est-à-dire la 4e cataracte, qu'ils entrèrent en contact avec les « Nègres » et c'est d'ailleurs à partir de cette époque que les représentations de ces derniers deviennent courantes sur les peintures.
L'Égypte ancienne était donc le pays des « Blancs » et la Nubie celui des « Noirs ».

Enfin, et une fois encore, contrairement à ce que soutenait Cheikh Anta Diop, l'Égypte n'est pas à l'Afrique ce que l'antiquité gréco-romaine est à l'Europe car elle n'a pas transmis sa culture au reste du continent.

Le Moyen Empire (± 2064/ ± 1800 av. J.-C.)[42]

Le Moyen Empire qui dura moins de trois siècles englobe une partie de la XIe dynastie ainsi que la totalité de la XIIe. Il débuta avec les derniers souverains de la XIe dynastie (± 2137/± 1994 av. J.-C.).

Sous le long règne de Mentouhotep[43] II (± 2064/ ± 2013 av. J.-C.), pharaon de la XIe dynastie, l'Égypte fut réunifiée[44]. L'administration fut ensuite réorganisée avec le début d'un mouvement de lutte contre la patrimonialité des charges des fonctionnaires provinciaux. L'expansion reprit ensuite en direction de la Nubie.

Mentouhotep III (± 2013 /-2001 av. J.-C.) succéda à son père pour un règne marqué par la consolidation de l'unité et par plusieurs expéditions militaires ou commerciales, dont une vers le pays de Pount (voir carte page XIV), vers 2005 av. J.-C. Dernier souverain de la XIe dynastie, Mentouhotep IV (± 2001/± 1994 av. J.-C.), eut semble-t-il, un règne pacifique.

La XIIe dynastie (± 1994/± 1797 av. J.-C.) est composée de six pharaons dont certains comptent parmi les plus illustres de l'histoire de l'Égypte dynastique.

Le premier d'entre eux est Amenemhat Ier (± 1994/± 1964 av. J.-C.)[45] dont la priorité fut de protéger l'Égypte des Berbères sahariens, des Nubiens et des nomades du Sinaï qui, tous, cherchaient à s'infiltrer dans la vallée du Nil. Il lança plusieurs expéditions militaires, notamment en Nubie et en dirigea personnellement une. Ces expéditions sont bien documentées par les sources.

Amenemhat Ier mourut assassiné[46]. Son successeur fut son fils Sésostris Ier (± 1964/ ± 1919 av. J.-C.) qui avait été associé au pouvoir comme corégent et qui, au moment de la mort de son père, se trouvait en Libye où il combattait les Berbères. Son règne qui constitue l'âge d'or du Moyen Empire fut une période de prospérité, d'essor artistique, littéraire et architectural (Lorand, 2011).

Sous Sésostris Ier, la frontière avec la Nubie fut établie dans les environs de la 2e cataracte. Les chroniques du règne ont conservé l'écho de nombreuses missions commerciales vers le pays de Pount, le Sinaï, le littoral de la Mer Rouge et les oasis situées à l'ouest de la vallée du Nil.

Le règne de son successeur Amenemhat II (± 1919/ ± 1881 av. J.-C.) est moins connu en raison d'une documentation fragmentaire.

Les expéditions commerciales lointaines paraissent cependant s'être poursuivies et la prospérité semble avoir toujours régné sur l'Égypte.

Nous ne sommes guère plus renseignés sur le règne de Sésostris II (± 1881/ ± 1873 av. J.-C.), probablement en raison de sa brièveté. Tel n'est pas le cas avec son successeur Sésostris III (± 1873 / ± 1854 av. J.-C.) qui fut un roi bâtisseur et guerrier. Les expéditions mentionnées sous son règne se firent en Palestine et en Nubie, au-delà de Semna et de Koumna, (voir cartes pages VIII, XI et XII). À l'intérieur, le souverain renforça le pouvoir central aux dépens des *nomarques*[47] et il laissa à son fils Amenemhat III (± 1853/ ± 1809 av. J.-C.) une Égypte prospère et respectée de ses voisins (Vandersleyen, 1995 : 92-95).

Un brutal effondrement se produisit sous Amenemhat IV (± 1809 / ± 1800 av. J.-C.) et Néférousébek (ou Sébeknéférou) (± 1800 /± 1797 av. J.-C.), ce qui provoqua la fin de la dynastie. L'Égypte connut alors une nouvelle fragmentation territoriale ouvrant une seconde grande période de décadence connue sous le nom de Deuxième Période Intermédiaire, qui dura de ± 1800 à ± 1543 av. J.-C.

Durant cette Deuxième période intermédiaire, le morcellement territorial et la dislocation se firent tant au nord qu'au sud. Cette période recouvre cinq dynasties qui sont les XIIIe à XVIIe incluses. La XVe et la XVIe sont deux dynasties Hyksos, tandis que la XVIIe est une dynastie thébaine[48].

Au nord, à la suite de l'invasion des Hyksos, peuples indo-européens et asiatiques mélangés et équipés de chars de guerre attelés de chevaux, l'autorité royale ne s'exerça plus dans le Delta qui se divisa en plusieurs cités-états. À partir de 1750 av. J.-C., les Hyksos en furent les maîtres ; vers ± 1675 av. J.-C., un de leurs chefs, Salitis, fonda la XVe dynastie et il installa sa capitale à Avaris (Pi-Ramsès, voir la carte page XI). Durant environ un siècle, les Hyksos furent la puissance régionale dominante, étendant leur autorité sur la Moyenne-Égypte et faisant payer tribut aux souverains de Thèbes[49].

La dislocation fut alors générale et les Nubiens empiétèrent largement sur le territoire égyptien. Le royaume de Koush[50] annexa ainsi la ville de Buhen (carte page VIII), au nord de la 2e cataracte, puis il s'allia aux Hyksos. Les rois de Thèbes durent donc lutter sur deux fronts, mais ils parvinrent néanmoins à reconquérir le Delta, puis à refaire l'unité de la Basse et de la Haute-Égypte. Cette renaissance déboucha sur le Nouvel Empire.

Le Nouvel Empire (± 1543 / ± 1078 av. J.-C.)

Le Nouvel Empire[51] qui a connu trois dynasties (XVIIIe, XIXe et XXe) fut une période d'unité et d'expansion territoriale, notamment en direction de la Nubie et de la Palestine.

Les débuts de la XVIIIe dynastie (± 1543/ ± 1292 av. J.-C.) et donc du Nouvel Empire ne sont pas clairement marqués. Une discussion subsiste même au sujet de son fondateur, le pharaon Amosis ou Ahmosis (± 1543/ ± 1518 av. J.-C.)[52] qui expulsa les Hyksos durant le dernier tiers de son règne (Vandersleyen, 1995 : 216-217). Cette « guerre de libération » qui permit la renaissance de l'Égypte débuta avec la prise de Memphis, suivie de celle d'Avaris, puis de Sharouben, capitale des Hyksos située dans le sud de l'actuelle Bande de Gaza, en Palestine (carte page XII). Les Hyksos définitivement vaincus et chassés de Palestine et de Syrie, Amosis se tourna vers la Nubie. Partant de Buhen, il s'enfonça au sud de la 2e cataracte, vers le cœur du royaume de Koush (carte page VIII). À l'issue de ces campagnes, la puissance territoriale de l'Égypte avait été restaurée.

Amosis légua à son successeur et fils Amenhotep Ier (± 1518/± 1497 av. J.-C.) une Égypte réunifiée et pacifiée. Ce dernier n'ayant pas d'héritier, la couronne passa à Thoutmosis[53] Ier (± 1497 / ± 1483 av. J.-C.)[54] qui était peut-être à un noble thébain. Sous son règne l'Égypte s'étendit en Nubie au-delà de la IVe cataracte. Le mouvement fut également sensible en Asie car il semblerait que les armées égyptiennes aient poussé vers l'Euphrate. Thoutmosis Ier fut

également un souverain bâtisseur, laissant sa marque architecturale, notamment à Thèbes.

Thoutmosis II (± 1483-1480 av. J.-C.), l'un des fils d'Amenhotep Ier, était l'époux de sa propre demi-sœur Hatchepsout et son bref règne ne connut pas de faits marquants. À sa mort, l'un de ses fils, Thoutmosis III (± 1480/ ± 1424 av. J.-C.) monta sur le trône. Comme il était encore très jeune, une corégence fut assurée par sa tante Hatchepsout (± 1480/ ± 1457 av. J.-C.), fille de Thoutmosis Ier et épouse de Thoutmosis II :

> «Cette corégence d'une durée et d'une nature exceptionnelles dans toute l'histoire d'Égypte détermine les trois étapes du règne de Thoutmosis III : une période où le roi-enfant est sous la tutelle de la reine-régente ; la seconde quand la reine est devenue roi, période pendant laquelle deux souverains à part entière règnent simultanément, c'est une vraie corégence ; enfin, après la disparition de la reine, une période où Thoutmosis III règne seul. » (Vandersleyen, 1995 : 273)

Du « règne » d'Hatchepsout, l'on peut retenir plusieurs expéditions marchandes en direction du pays de Pount (voir p XIV) ; l'une d'entre elles est représentée sur les bas-reliefs du temple de Deir el-Bahari à Thèbes, important legs architectural de la souveraine.

À partir du moment où Thoutmosis III régna seul (± 1457 av. J.-C.), l'Égypte se lança dans une ambitieuse politique d'expansion territoriale en Asie[55], essentiellement en Palestine et exceptionnellement au Liban. Thoutmosis III écrasa le royaume de Mitanni[56]. Au terme de nombreuses campagnes, il soumit une partie de la région, les villes de Phénicie et de Palestine payant tribut tandis que les royaumes d'Assyrie et de Babylonie (Mésopotamie) se montraient prudents à l'égard de l'Égypte. Quelques expéditions secondaires sont également signalées en Nubie qui paraît à l'époque avoir été bien contrôlée et intégrée au monde politique et économique égyptien, du moins jusqu'au-delà de la 4e cataracte.

Sous Amenhotep II[57] (± 1424/ ± 1398 av. J.-C.), fils de Thoutmosis III, le Mitanni (carte page XII), menacé par ses voisins se rapprocha de l'Égypte. Ce règne vit une nouvelle forme d'art et de mode vestimentaire éclore en Égypte. L'on a même pu parler, en termes de représentations artistiques, d'une sorte de « point de rupture » (Vandersleyen, 1995 : 335) quant à la représentation des formes car, sur les peintures, les représentations des visages changent, les yeux s'allongent, les formes s'amincissent, les grandes perruques dominent et chez les femmes, les fourreaux sont remplacés par des robes moins moulantes laissant apparaître une épaule nue.

Durant le bref règne de Thoutmosis IV (± 1397/ ± 1387 av. J.-C.), l'Égypte fut en paix, notamment en Asie, où une quasi-alliance fut conclue avec le Mitanni, le pharaon ayant épousé Sourtarna, la fille du roi Artama Ier.

Amenhotep III (ou Aménophis III) (± 1387/± 1348 av. J.-C.), fils de Thoutmosis IV et de son épouse mitanienne Sourtarna monta sur le trône alors qu'il n'était qu'un enfant. L'alliance avec le Mitanni fut retrempée par les mariages successifs du pharaon avec Giluheba, sœur de Tusratta, le nouveau roi de Mitanni, puis avec Taduheba, une de ses filles. Après la mort d'Amenhotep III, cette dernière devint l'épouse de son fils et successeur, Amenhotep IV (ou Aménophis IV) Akhénaton[58] (± 1348/ ± 1331 av. J.-C.)

Le règne de ce dernier débuta peut-être par une corégence avec son père Amenhotep III. Amenhotep IV-Akhénaton était laid et chétif, avec un regard triste, une tête énorme et disproportionnée, des lèvres épaisses et affaissées, un ventre mou et ballonné. Était-il un grand malade souffrant de crises d'épilepsie ? Était-il sujet aux visions hallucinatoires ? Rien n'a été véritablement établi à ce sujet.

Quand il monta sur le trône, l'Égypte était, de fait, gouvernée par le clergé d'Amon qui cherchait à s'imposer comme un second pouvoir face à celui de pharaon (Redford, 1987). Le jeune souverain tenta alors une révolution religieuse destinée à abaisser la puissance politique des prêtres en faisant évoluer la religion traditionnelle vers une forme de monothéisme, le soleil Aton devenant dieu unique et universel. Il remplaça alors le dieu de Thèbes, Amon, par Aton, le

disque solaire, jusque-là divinité de la seule ville d'Héliopolis et il l'éleva au rang de divinité suprême.

En supprimant le panthéon égyptien au profit d'Aton, dieu unique, le souverain, soutenu par son épouse Néfertiti déclencha une véritable révolution[59]. Il ferma les temples de Karnak, dispersa le clergé d'Amon et abandonna Thèbes pour une nouvelle capitale, Akhétaton (Amarna[60]) (carte page XI), où le culte du soleil pouvait être célébré en dehors de « tout environnement rappelant le passé » (Vandersleyen, 1995 : 425). Il fit également marteler le nom d'Amon sur les inscriptions et prit le nom d'Akhénaton (celui qui est agréable à Aton).

Cette révolution religieuse et politique fut naturellement vigoureusement combattue par le clergé d'Amon qui y voyait la fin de ses privilèges et qui dénonça une menace sur l'identité égyptienne. Amenhotep IV-Akhénaton échoua car les Égyptiens étaient attachés à leur foi en Osiris et croyaient en la survie après la mort[61].

Sous le règne d'Akhénaton, l'Égypte s'étendit dans l'actuelle région de Gaza en Palestine, mais le contexte régional changea après que le prince Artatama du Mitanni eut fait appel aux Hittites du roi Suppiluliumas (1380-1346 av. J.-C.) durant une guerre civile ayant éclaté dans le royaume. Voulant écarter la tutelle hittite, Artatama demanda ensuite l'aide de l'Égypte, mais Akhénaton demeura neutre et les Hittites en profitèrent pour s'emparer de la Syrie. Le royaume de Mitanni entra alors en décadence et se divisa en deux, une partie passant sous contrôle hittite et l'autre sous autorité assyrienne.

Akhénaton mort sans héritier mâle, l'avenir de la dynastie fut confié à son gendre Toutankhaton[62] qui régna sous le nom de Toutankhamon (+- 1339/+- 1329 av. J.-C.). Après un règne sans lustre particulier, il mourut, également sans descendance mâle. La XVIIIe dynastie s'éteignit alors.

La mort de Toutankhamon ouvrit une période confuse durant laquelle deux pharaons qui n'étaient pas de « sang royal » se succédèrent. Le premier fut Ay (± 1329/ ± 1318 ou 1314 av. J.-C.).

On ignore qui était ce personnage et comment il arriva à se hisser au pouvoir. À sa mort, le chef de l’armée, Horemheb, s’empara du trône et il régna jusqu’en ± 1292 av. J.-C. N’ayant pas de descendance mâle, il désigna son successeur en la personne de Paramsès. Ce dernier prit comme nom de règne Ramsès Ier (± 1292/ ± 1291 av. J.-C.) et c’est avec lui que débuta la XIXe dynastie (± 1292/ ± 1186 av. J.-C.).

À l’issue de son bref règne, son fils Séti Ier (ou Séthy Ier) (± 1291/ ± 1279 av. J.-C.) qui lui succéda reprit la politique d’expansion en Asie abandonnée depuis le règne de Thoutmosis III, un siècle et demi auparavant. Il conquit la Palestine et la Syrie[63] et eut à combattre à la fois en Asie, contre les Hittites, en Nubie et sur les franges sahariennes de l’Égypte.

Ramsès II (± 1279/ ± 1212 av. J.-C.)[64], fils du précédent, développa l’héritage de son père. Ce fut un bâtisseur auquel nous devons Abou Simbel et plusieurs autres temples nubiens, mais ce fut également un administrateur et un guerrier. Ses campagnes militaires en firent le plus grand souverain de l’histoire de l’Égypte. Il intervint au sud, en Nubie, et à l’ouest contre les Libyco-berbères sahariens. Mais c’est surtout contre les Hittites qu’il remporta ses plus grandes victoires dont la plus célèbre est celle de Qadesh[65] (carte page XII).

Mérenptah (ou Minephtah) (± 1212/ ± 1202 av. J.-C.) succéda à son père alors qu’il avait une soixantaine d’années. Loin dans l’ordre de succession puisqu’il était le 13e fils de Ramsès II, il n’avait dû son élévation au trône qu’à l’énorme mortalité infantile de l’époque. Les faits saillants de son règne sont trois campagnes militaires menées contre divers envahisseurs qui tentèrent de pénétrer en Égypte. Il s’agissait une fois de plus des Berbères sahariens, des Nubiens, mais aussi de nouveaux venus, les Peuples de la mer[66]. À cette époque, ce furent les Berbères qui firent peser la plus forte menace sur l’Égypte en raison d’une nouvelle accentuation de la sécheresse qui les poussait à se rapprocher de la vallée du Nil. Les premières

zones touchées furent naturellement celles des grandes oasis situées à l'ouest du Nil (Farafra, Kharga etc. (voir la carte page XI).

Après Mérenptah, quatre pharaons se succédèrent dans un climat de plus en plus troublé annonçant une inexorable décadence.

Le premier d'entre eux fut Séti II (± 1201/ ± 1196 av. J.-C.), fils de Mérenptah dont le pouvoir fut militairement contesté par un anti-roi nommé Amenmès[67]. Le souverain finit par l'emporter mais le prestige royal sortit affaibli de la crise. Les trois autres souverains furent Siptah (± 1196/ ± 1189 av. J.-C.) qui eut pour successeur sa propre épouse, la reine Taousert (± 1189/ ± 1186 av. J.-C.), puis Sethnakht (± 1186 ou 1188/± 1185 av. J.-C.), dont nous ignorons quasiment tout. Ce dernier fut le fondateur de la XXe dynastie (± 1186 ou 1188 ?/ ± 1078 av. J.-C.) avec laquelle s'acheva le Nouvel Empire. Débuta alors la Basse Époque.

Cette XXe dynastie est composée de neuf souverains qui portent tous le nom de Ramsès, raison pour laquelle elle est désignée sous le nom de *dynastie ramesside.* Le seul grand règne fut celui de Ramsès III (± 1185/ ± 1153 av. J.-C.). Ce fils de Setnakht régna trente ans durant lesquels il livra bataille à tous les voisins de l'Égypte qui sentaient la riche vallée enfin à leur portée. Les plus dangereux furent alors les Peuples de la mer. Leur invasion est représentée sur le mur extérieur du temple de Medinet Habou à Thèbes, grande réalisation architecturale du souverain, et une des dernières de cette ampleur pour la fin de l'époque dynastique.

Les huit autres Ramsès (IV, V, VI, VII, VIII, IX, X et XI) qui se succédèrent de ± 1153 à ± 1078 av. J.-C. n'eurent plus guère de prise sur les événements et leurs règnes respectifs furent marqués par une augmentation de l'insécurité, par les famines, par les séditions et par la détérioration du tissu social. Les tombeaux royaux furent pillés, les momies profanées et l'État fut incapable de rétablir l'ordre. Pour ne rien arranger, Ramsès VII n'ayant pas eu d'héritier, le trône fut conquis par un usurpateur qui se proclama pharaon sous le nom de Ramsès VIII. Le Nouvel Empire s'acheva dans la désolation et l'Égypte passa sous domination étrangère.

II- La géopolitique de l'Égypte dynastique

De par sa situation géographique, l'Égypte est en contact avec trois grandes régions : le Sahara à l'ouest, le Sinaï et le Moyen-Orient au nord-est, la mer Rouge et la Nubie à l'est et au sud. À l'époque classique, certains des peuples vivant dans ces zones faisaient partie de ceux que les Égyptiens désignaient sous le nom des « Neuf Arcs » (Valbelle, 1990) ou ennemis traditionnels de l'Égypte.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que durant les derniers millénaires av. J.-C., le peuplement de la vallée du Nil s'était largement fait depuis l'actuelle Libye. Ce mouvement de migration de longue durée partant depuis les terres arides saharo-libyennes en direction du cordon fertile de la vallée du Nil se poursuivit à l'époque dynastique égyptienne[68]. Les sources montrent qu'il s'est amplifié à partir du 2e millénaire av. J.-C., à tel point qu'un millénaire plus tard, l'Égypte fut dirigée par une dynastie berbère.

Plus à l'ouest, au premier millénaire av. J.-C., une partie du littoral de l'actuelle Tripolitaine passa sous contrôle carthaginois cependant que dans l'actuelle Cyrénaïque, des colons grecs fondaient de riches cités. Dès cette époque, l'écartèlement libyen que nous observons aujourd'hui était donc une réalité, l'ouest regardant vers Carthage et l'est vers la Crête et la vallée du Nil.

Les Berbères libyens et l'Égypte

Pour les Égyptiens, le Sahara libyen constituait un danger primordial car les populations qui y nomadisaient menaçaient périodiquement la vallée du Nil. Certaines étaient en relation commerciale avec l'Égypte, lui fournissant du bétail et une essence aromatique qu'elles échangeaient contre du grain.

Parmi ces peuples, quatre sont particulièrement cités dans les sources égyptiennes. Il s'agit des Lebou[69], des Meshwesh, des Tjéhénou et des Tjéméhou. Les Égyptiens les ont représentés sur leurs peintures ou leurs sculptures avec une tresse sur la tempe et

un manteau attaché sur l'épaule droite (voir l'illustration de la page II).

La poussée berbéro-libyenne vers la vallée du Nil semble avoir connu une accélération au IIe millénaire av. J.-C en raison de la péjoration climatique saharienne. Durant le Moyen Empire, la XIIe dynastie (± 1994/± 1797 av. J.-C.) qui, comme nous l'avons vu, débuta avec Amenemhat Ier (± 1994/± 1964 av. J.-C.)[70] eut ainsi pour priorité de protéger l'Égypte des populations sahariennes qui cherchaient à s'infiltrer dans la vallée du Nil.

Puis, durant le demi-millénaire d'existence du Nouvel Empire (± 1580/± 1085 av. J.-C.), l'Égypte dut faire face à d'incessantes menaces surgies du désert libyen dont les populations, chassées par l'assèchement des points d'eau et la disparition des pâturages, tentaient de s'infiltrer dans la vallée du Nil.

Organisés et structurés en groupes guerriers redoutables, ces Berbères posèrent bien des problèmes à l'armée égyptienne, notamment durant les règnes de Séti Ier (± 1290 /± 1279 av. J.-C.) et de Ramsès II (± 1279 /± 1212 av. J.-C.). Ce dernier fut même contraint d'ériger une ligne de fortifications à l'ouest du Delta, le long du littoral méditerranéen, dans la région de l'actuelle ville de Marsa Matrouh, afin de bloquer la voie d'invasion la plus septentrionale. Pour tenter de lutter contre cette poussée, il noua des alliances avec des tribus de l'actuelle Cyrénaïque dont il intégra des membres à son armée.

Sous le règne de Merènptah ou Mineptah (± 1212/± 1202 av. J.-C.), successeur de Ramsès II, les Libyens, fuyant un Sahara oriental de plus en plus sec tentèrent une véritable invasion de la vallée du Nil. Leur progression est bien connue : après avoir pris les oasis de Kharga et de Farafra, ils se dirigèrent vers la vallée du Nil, menaçant à la fois le Delta et la région de Memphis dans un mouvement de fond concerté et coordonné. L'armée égyptienne réussit cependant à les contenir, puis à les repousser.

Sous la XXe dynastie (± 1188/± 1078 av. J.-C.) durant les règnes de Ramsès III (± 1185/± 1153 av. J.-C.), de Ramsès VI (± 1143/ ±

1136 av. J.-C.), de Ramsès IX (± 1126/± 1108 av. J.-C.) et Ramsès XI (± 1105/± 1078 av. J.-C.) les Libyens percèrent les défenses égyptiennes et certains réussirent à s'implanter dans plusieurs zones de la vallée du Nil.

Sous le règne de Ramsès III (± 1185/± 1153 av. J.-C.), les Lebou et les Meshwesh, unis sous le commandement d'un chef nommé Mesher, fils de Kaper, reprirent leur mouvement de poussée en direction du Nil. En 1177 av. J.-C., et comme nous l'avons vu plus haut, de nouvelles menaces surgirent depuis le nord cette fois avec les invasions attribuées aux Peuples de la mer. Il semblerait que des Libyens y aient été associés ou aient profité de l'occasion pour attaquer l'Égypte sous le commandement d'un Lebou nommé Meghiev, fils de Ded.

L'Égypte et la Nubie

Pour les Égyptiens, la Nubie était le « misérable pays de Koush », région réputée barbare, tout à la fois repoussoir et négatif de la civilisation pharaonique. Ce terme qui ne recouvrait pas une réalité géographique clairement définie désignait les régions situées au sud d'Abou Simbel, au-delà des 1res et 2es cataractes[71].

Comme l'Égypte, la Nubie est une vallée encastrée entre le désert oriental et le Sahara. Cependant, à la différence de l'Égypte, elle connaît des élargissements favorables aux activités des hommes et notamment au pastoralisme.

Deux sous-régions peuvent y être distinguées :

1-la Basse-Nubie située entre la 1re et la 2e cataracte était largement égyptianisée ; il s'agissait du pays dit de Ouaouat (carte page VIII).

2-La Haute-Nubie ou Nubie proprement dite, commençait en amont de la 2e cataracte et s'étendait jusqu'à la confluence du Nil Blanc et du Nil Bleu, au-delà de la 6e cataracte. La région était connue des Égyptiens sous le nom de pays de Koush.

L’expansion égyptienne en direction de la Nubie s’est étendue sur deux millénaires. Dans un premier temps, il ne s’est agi que de contacts commerciaux ou d’influences culturelles ; puis, avec le développement de la puissance égyptienne, cette politique se transforma en volonté de conquête.

Durant l’Ancien Empire, les pharaons de la VIe dynastie prirent le contrôle de toute la région située en amont d’Assouan, donc de la 1re cataracte. Des voyages d’explorations permirent également de découvrir les régions plus méridionales.

Durant le Moyen Empire, l’Égypte s’intéressa plus étroitement à la Nubie car elle était productrice d’or. Durant la XIIe dynastie, cette politique fut poursuivie et accentuée. Sésostris Ier (± 1964/± 1919 av. J.-C.) dont le règne marque l’apogée du Moyen Empire, eut une politique extérieure expansionniste et il tenta de prendre le contrôle de la région de la 2e cataracte et de tout le pays de Ouaouat où il édifia un réseau de citadelles.

Sésostris III (± 872/± 1854 av. J.-C.) repoussa encore plus au sud la frontière méridionale de l’Égypte, l’établissant à Semna et à Koumma (carte page VIII).

Durant la Deuxième Période Intermédiaire (± 1800/± 1543 av. J.-C.) et comme nous l’avons vu, le Delta et la Basse Égypte passèrent sous le contrôle des Hyksos. Quant à la Haute-Égypte, elle se divisa en plusieurs principautés incapables d’assurer la défense des citadelles édifiées dans la région de la 2e cataracte. Au même moment, entre ± 1750 et ± 1500 av. J.-C., en Nubie, le royaume de Kerma fut à son apogée. Les armées nubiennes poussèrent vers le nord de la vallée, arrivant jusque dans la région d’Assouan. À la fin de la Deuxième Période Intermédiaire, l’Égypte s’était repliée jusqu’à la 1re cataracte.

Au Nouvel Empire, sous la XVIIIe dynastie, l’Égypte reprit son impérialisme vers la Nubie qui, entre-temps, s’était très largement égyptianisée. Le mouvement qui se fit par grandes étapes fut initié par Amosis (± 1543/± 1518 av J.-C.), premier souverain de la dynastie (± 1543/± 1292 av. J.-C.). L’expansion égyptienne s’exerça

alors une nouvelle fois à partir de la 2e cataracte, limite géographique et historique entre la Nubie et l'Égypte ; elle eut pour résultat l'affaiblissement du royaume de Koush et la fin de la civilisation de Kerma. Le mouvement s'amplifia sous le règne d'Amenhotep Ier (± 1517/± 1497 av. J.-C.) qui reconquit le pays de Ouaouat et poussa jusqu'à la 4e cataracte, mettant ainsi en contact l'Égypte avec le grand carrefour caravanier reliant la région à l'Afrique tropicale profonde.

Thoutmosis Ier, son successeur (± 1497/± 1483 av. J.-C.), s'empara de la ville de Kerma qu'il détruisit. Il progressa ensuite loin vers le sud, en amont de la 4e cataracte où il fonda un poste militaire à proximité de Napata. Quand il rentra en Égypte, il fit pendre le roi koushite à la proue de son bateau, la tête en bas. La civilisation de Kerma était détruite.

Cette campagne militaire n'avait cependant pas brisé la volonté de résistance de la Nubie puisque, sous Thoutmosis II (± 1483/± 1480 av. J.-C.), une violente révolte anti-égyptienne se produisit dans tout le pays de Ouaouat. Elle fut réduite avec férocité, mais la pacification de la Nubie ne fut effective que sous la corégence de Thoutmosis III (son règne : ± 1479/± 1424 av. J.-C.) et d'Hatshepsout (son règne : ± 1479/± 1457 av. J.-C.). La frontière de l'Égypte étant établie à la hauteur de la 4e cataracte, la Nubie fut alors une dépendance de l'Égypte.

Cette situation demeura inchangée sous les pharaons de la XIXe dynastie avec un intérêt particulier pour la Nubie marqué par Ramsès II (± 1279/± 1212 av. J.-C.). Nous avons vu qu'il y entreprit de grands travaux, y faisant édifier des temples majestueux, dont ceux d'Abou Simbel.

Un nouveau retournement de situation se produisit ensuite durant la 3e période Intermédiaire avec un nouvel effacement du pouvoir central égyptien et une revanche de la Nubie, la XXVe dynastie étant une dynastie nubienne comme nous le verrons plus loin.

L'Égypte et la mer Rouge (carte page XIV)

La troisième zone de contact entre l'Égypte et l'extérieur est la mer Rouge[72] que les navires égyptiens empruntaient pour se rendre dans le pays de Pount. Si les sources disent clairement qu'il fallait la longer pour atteindre ce dernier, nous ignorons en revanche si le cap Gardafui était la limite méridionale des navigations égyptiennes.

Il est admis que le pays de Pount était situé en Afrique et non en Arabie comme sa faune (babouins et girafes) et sa flore (palmier doum) permettent de l'affirmer. De plus, sa localisation sur le littoral de l'actuelle Érythrée ne semblait pas poser de problème particulier aux Égyptiens qui pouvaient l'atteindre par voie de terre – difficilement – ou plus facilement par voie maritime[73].

La construction navale égyptienne était diversifiée et, à côté des navires destinés à la navigation sur le Nil, d'autres pouvaient naviguer en haute mer. Tous étaient construits en bois, les barques de papyrus étant réservées aux marais ou aux bras morts du fleuve. Ils leur permettaient de naviguer en mer Rouge et en Méditerranée.

En mer Rouge, à partir du IIe millénaire av. J.-C., les rames de gouvernail furent remplacées par un véritable gouvernail. Quant au mât, d'une seule pièce, il était plus court et donc plus stable. La voile était moins haute mais plus large et le navire devait ainsi gagner en maniabilité.

Durant l'Ancien Empire, sous les règnes de Pépy Ier (± 2330-2280), de Merenré Ier(± 2280-2270) et de Pépy II (± 2270-2700), pharaons de la VIe dynastie, nous avons les preuves de plusieurs expéditions rapportant depuis le pays de Pount peaux, ivoire, or, ébène, parfums et même un Pygmée. Le produit le plus recherché était l'encens, résine blanche solidifiée produite par le grattage de l'écorce de l'arbre à encens ou *Boswellia Carterii*[74]. Même si ces expéditions étaient occasionnelles, sous l'Ancien Empire, un homme originaire d'Assouan a néanmoins pu faire écrire sur son tombeau : « Étant parti avec mes maîtres, les princes et scelleurs du Dieu Teti

et Khuri à Byblos et Pount, onze fois j'ai visité ces pays » (Zayed, 1980).

Ces voyages semblent avoir cessé durant la Seconde Période Intermédiaire.

Durant le Nouvel Empire, la reine Hatchepsout (+- 1480-1457) renoua le contact maritime avec *Pount* en y envoyant une expédition. Les détails qui apparaissent comme nous l'avons dit sur les bas-reliefs des murs du temple de Deir el-Bahari dans la Vallée des Rois contiennent de très précieux renseignements à son sujet : frises de poissons de mer et non du Nil, navires le long du rivage, village composé de cases sur pilotis ombragées de palmiers-doum. Les habitants de *Pount* représentés ne sont pas des Noirs tels que les Égyptiens les figurent habituellement, ils ont des traits fins, à l'image des Somaliens actuels, avec parfois des barbichettes. Les marchandises qui sont chargées à bord des navires égyptiens sont clairement identifiables : morfil, bétail, peaux de léopards, bois, œufs et plumes d'autruches, une girafe, peut-être des guépards et bien sûr, les fameux arbres à encens destinés à être transplantés en Égypte.

L'intérêt des Égyptiens pour le pays de Pount se poursuivit durant toute l'époque dynastique.

III- L'Égypte de la fin de la période dynastique jusqu'à la conquête d'Alexandre (+-1078-332 av. J.-C.).

La Troisième Période Intermédiaire (± 1078/-664 av. J.-C.), épisode de décadence, de repli et de dislocation débuta avec la XXIe dynastie (± 1078/± 950 av. J.-C.), fondée par Smendès vers ± 1078 av. J.-C., qui prit le pouvoir à la mort de Ramsès XI. Sa capitale était située dans le Delta, à Tanis, d'où le nom de « Pharaons de Tanis » donné aux sept souverains de cette dynastie.

Ces derniers tentèrent de reconstituer l'unité de l'Égypte, mais pour cela il leur fallut réduire le pouvoir des Grands prêtres d'Amon qui s'étaient rendus quasiment indépendants. Comme ils n'avaient

pas les moyens de les soumettre par la force, ils leur donnèrent leurs filles en mariage, ce qui ne suffit pas ; le morcellement de l'Égypte se poursuivit donc avec l'accession au pouvoir de dynasties étrangères : berbères, nubiennes, assyriennes et perses.

± 1078/± 664 av. J.-C. en Égypte = Troisième Période Intermédiaire

XXIe dynastie : dynastie de Tanis (± 1078/± 950 av. J.-C.)
XIIe dynastie : dynastie berbère (± 950/± 730)
XIIIe dynastie : dynastie berbère (± 730/ ± 720)
XIVe dynastie : première dynastie saïte (± 730-720/± 715)
XVe dynastie : dynastie nubienne (± 715/± 664)

± 664/332 av. J.-C. en Égypte = Basse Époque

XVIe dynastie : seconde dynastie saïte (± 663/± 525 av. J.-C.)
XVIIe dynastie : première dynastie perse (525/404)
XVIIIe dynastie : troisième dynastie saïte (404/398)
XIXe dynastie : dynastie de Mendès (398/378)
XXXe dynastie : dynastie sébennytique (378/341)
XXXIe dynastie : seconde dynastie perse (341/333)

L'Égypte sous domination libyenne (XXIIe, XXIIIe et XXIVe dynasties)[75]

La poussée libyenne vers l'Égypte se traduisit de deux manières. D'une part, des groupes de migrants réussirent à s'installer dans la vallée, notamment dans la région du Delta où ils constituèrent des noyaux de peuplement dont le rôle politique fut déterminant dans la période que nous allons maintenant évoquer. D'autre part, constamment enrôlés dans l'armée égyptienne, ils finirent par former une caste militaire qui s'empara du pouvoir et donna trois dynasties à l'Égypte.

Les souverains des XXIIe, XXIIIe et XXIVe dynasties berbères dites « libyennes » régnèrent de ± 950 à ± 712 av. J.-C. Ces dynasties qui se chevauchèrent ne contrôlèrent jamais toute l'Égypte. Leur accession au pouvoir illustre la permanence des contacts, tantôt pacifiques, tantôt conflictuels entre les Égyptiens et leurs voisins libyens.

À l'origine de la XXIIe dynastie se trouve Nemart, également connu sous le nom de Sheshonq l'Ancien, chef de la tribu des Meshwesh[76], qui s'imposa dans la région de Bubastis dans le Delta. Seshonq Ier (± 950/± 924 av. J.-C.)[77], fils de Nemart, fut le véritable fondateur de cette première dynastie berbère en succédant à Psousennès II, dernier pharaon de la XXIe dynastie dont il épousa la fille, la princesse Makare (Maâtka Rê).

La XXIIe dynastie compta dix souverains qui se placèrent sous la protection du dieu Amon tout en favorisant parallèlement l'essor du culte des idoles[78]. En 929 av. J.-C., Seshonq s'empara de Jérusalem qu'il pilla avant de rapporter en Égypte les trésors du roi Salomon ; il fit représenter sa victoire sur les royaumes juifs de Juda et d'Israël dans le temple d'Amon Rê de Karnak. En dépit de cette démonstration de force, les souverains berbères ne furent à aucun moment en mesure de réunifier l'Égypte ; quant à leur propre fief du Delta, il fut émietté en raison de leur coutume de partage territorial entre les héritiers des souverains défunts.

Le successeur de Seshonq le fut son fils Osorkon le Sekhemkheperre (924- 889 av. J.-C.) qui eut un long règne illustré par la construction de nombreux temples. Son fils Séshonq II ne régna que quelques mois, puis son propre fils, Takelot Ier (889-874) lui succéda. Le successeur de ce dernier fut son fils Osorkon II (874-850) qui eut des démêlés avec ses frères (ou cousins ?) investis Grands prêtres d'Amon.

En 850, son fils Takelot II (850-825) hérita du royaume. Le règne de son propre fils et successeur, Seshonq III (825-773), fut agité car une guerre civile de quinze ans éclata qui l'opposa à l'un de ses cousins.

Pimay (773-767) monta ensuite sur le trône, puis Seshonq V (767- 730) qui eut un long règne de 37 ans, mais dont l'autorité fut réduite au Delta. Son fils, Osorkon IV (730-715) qui fut le dernier souverain de la XXIIe dynastie ne contrôla que les villes de Tanis et de Bubastis.

En l'an 8 du règne de Seshonq III, soit en 818 av. J.-C. (?), un autre membre de la tribu Meshwesh, Padibastet (Pétoubastis Ier) (818-793), fonda la XXIIIe dynastie (818-715) et installa sa capitale à Taremou (Leontopolis) dans le Delta (carte page XIII). Cette dynastie compta au total huit souverains[79].

Toujours durant le règne de Seshonq III, une autre tribu berbère, celle des Lebou (Lebu), s'installa à l'ouest du Delta. Quelques décennies plus tard, conduite par Tefnakht, elle fonda la XXIVe dynastie (± 730/± 715 av. J.-C.) ou Ire dynastie saïte. En 728 av. J.-C., Tefnakht réussit à rassembler sous son autorité toutes les principautés berbères du Delta avant d'entrer en guerre contre les Nubiens qui, à l'époque, occupaient la région de Thèbes. Vaincu, il se replia après avoir accepté la tutelle nubienne. Son fils Bak In Rann If, plus connu sous son nom grec de Bocchoris lui succéda, mais en 715, les Nubiens commandés par Shabataqa (± 702/± 690) attaquèrent Bubastis et Bocchoris fut vaincu[80]. L'Égypte passa alors sous contrôle nubien.

La domination nubienne et assyrienne (± 730 av. J.-C./± 663 av. J.-C.)

S'opposant aux pharaons berbères des dynasties dites « libyennes », une partie du clergé d'Amon quitta Thèbes pour s'exiler volontairement en Nubie, dans le royaume de Napata (carte page XI). Ils s'y réfugièrent auprès de souverains, largement égyptianisés, qui se faisaient représenter comme les pharaons et qui étaient fidèles au culte d'Amon.

Les connaissances concernant le royaume de Napata sont fragmentaires jusqu'à l'époque d'Alara qui aurait régné de ± 785 à

760 av. J.-C. Son successeur, Kachta (760-747 av. J.-C.) intervint directement en Égypte en obligeant l'Adoratrice d'Amon, fille du roi berbère Osorkon IV, à adopter sa propre fille vers 730 av. J.-C. Déjà maître de la région de Thèbes, Piankhi, fils de Kachta, s'empara de Memphis. Il fonda la XXVe dynastie (± 715/ ± 633 av. J.-C.), connue sous le nom de « dynastie nubienne », qui exerça son autorité théorique de la Méditerranée jusqu'à la 6e cataracte et pourrait avoir compté quatre ou cinq pharaons.

Sous Taharqa (± 690/± 664 av. J.-C.), par trois fois (en 669, en 666 et en 663), les Assyriens envahirent l'Égypte. La première campagne fut dirigée par le roi Assarhadon qui prit Memphis en 675 av. J.-C. Taharqa fut alors contraint d'abandonner sa résidence de Tanis dans le Delta. Après la mort de son père Assarhadon, Assurbanipal (668-627 av. J.-C.)[81], s'installa sur le trône de Ninive tandis que l'un de ses frères devenait une sorte de vice-roi résidant à Babylone.

Assurbanipal porta à son sommet la puissance assyrienne, élargissant les conquêtes depuis Suse, en Iran, jusqu'à la Méditerranée et de l'Arménie jusqu'au golfe Persique. Il lui fallut deux campagnes pour achever la conquête de l'Égypte que son père n'avait pu terminer avant de mourir. En 664 av. J.-C., ses armées prirent tout le Delta. Taharqa fut alors contraint de se réfugier à Thèbes d'où il lança une contre-offensive qui lui permit de reprendre Memphis. Le répit ne fut cependant que de courte durée puisqu'en 663, l'Égypte subit une nouvelle invasion assyrienne. Memphis, puis Thèbes, furent prises et Taharqa se replia en Nubie où il remit le pouvoir à son neveu Tanoutamon (± 663/± 656 av. J.-C.).

La date de 663 av. J.-C. marque la fin de la domination nubienne sur l'Égypte et le retour d'une dynastie égyptienne, la XXVIe. Ce fut avec cette dernière que débuta la Basse Époque (664-332 av. J.-C.).

De la « renaissance saïte[82]» à la conquête d'Alexandre (663-322 av. J.-C.)

Durant presque cent quarante ans, de 663 à 525 avant J.-C., une partie de l'Égypte fut gouvernée par la XXVIe dynastie. Fondée par Psammétique Ier (663-609 av. J.-C.), lui-même en partie Berbère puisqu'il descendait de Tefnakht, le fondateur de la XXIVe dynastie (voir plus haut), sa capitale fut Saïs dans le Delta (cartes pages XI et XIII), d'où le nom de dynastie saïte[83] qui lui est donné. D'abord protégé des Assyriens, Psammétique Ier finit par se retourner contre ces derniers et il acheva de libérer l'Égypte de leur domination.

Ce fut avec cette dynastie que débuta l'hellénisation de l'Égypte. Elle fut culturelle, architecturale et militaire avec le recours aux mercenaires grecs qui furent les piliers de la dynastie. L'Égypte réunifiée joua alors à nouveau un rôle régional et sa culture connut un nouvel essor marqué à la fois par de nouvelles constructions et par le retour à la tradition artistique classique. On parle de cette époque comme de la « Renaissance saïte ».

Le successeur de Psammétique Ier fut son fils Néchao II (609-594). Ce dernier s'empara de la Palestine en profitant de l'affaiblissement de l'empire assyrien en lutte à la fois contre Babylone et contre les Mèdes. En 605, lors de la bataille de Karkemisch (carte page XII), Nabuchodonosor[84], chef des armées de son père, le roi Nabopolassar (626-605), brisa cette expansion. Les Égyptiens abandonnèrent alors leurs conquêtes à l'exception de la partie sud de la Palestine, autour de Gaza.

Psammétique II (594-588) qui succéda à Néchao II se tourna vers le sud et décida de conquérir la Nubie. En 591 av. J.-C., une armée égyptienne largement composée de mercenaires grecs écrasa Aspelta roi de Napata. Après cette défaite, les Nubiens déplacèrent leur capitale de Napata à Méroé (carte page XI) afin de la mettre hors d'atteinte d'éventuelles expéditions égyptiennes.

Incapable de contenir la poussée perse, Apriès (588-568 av. J.-C.), fils de Psammétique II, fut assassiné par un chef berbère nommé Amasis (568-525 av. J.-C.) qui prit le pouvoir.

En 525 av. J.-C., Psammétique III succéda à son père Amasis mais Cambyse, le futur Cambyse II roi des Perses (530-522 av. J.-C.), successeur de Cyrus II, écrasa les troupes égyptiennes et

grecques à Péluse, l'actuelle Port-Saïd, puis il conquit le Delta. Devant l'étendue du désastre, Psammétique III se suicida et Cambyse se proclama pharaon.

Débuta alors la première période perse (525-404 av. J.-C.) durant laquelle l'Égypte devint une satrapie. La XXVIIe dynastie, ou première dynastie perse, qui régna alors sur l'Égypte fut celle des empereurs perses.

Cambyse II mourut en 522 et son successeur à la tête de l'empire perse, donc de l'Égypte, fut Darius Ier (522-486 av. J.-C.) qui regroupa l'Égypte, la Basse Nubie et la Libye pour en faire un vaste ensemble qui devint la VIe satrapie.

En 460 av. J.-C., sous le règne d'Artaxerxès Ier (465-424 av. J.-C.), quatrième souverain de la dynastie perse, Inaros, chef berbère originaire de la région de Cyrène (carte page XV) soutenu par Athènes, écrasa l'armée perse dont le chef, le satrape Achaemenes, propre frère d'Artaxerxès fut tué. Sa tête fut envoyée au souverain. Les Perses se replièrent alors à Memphis et Inaros se proclama roi en 459 avant J.-C.

En 456, une nouvelle armée perse pénétra en Égypte. Grecs, Berbères et Égyptiens furent vaincus et en 454, Inaros fut fait prisonnier. Envoyé à Suze, il y fut crucifié ou peut-être empalé[85].

En 404 av. J.-C., à la mort de Darius II, les Perses se divisèrent et une guerre civile opposa Cyrus II à Artaxerxès II. Dans le Delta, profitant de l'affaiblissement de l'autorité perse, Amyrtée, un chef originaire de Saïs prit le pouvoir. En 404 av. J.-C., il se proclama pharaon et fonda la XXVIIIe dynastie dont il fut l'unique représentant. Il mourut en 398.

Son successeur fut Nepherites Ier (398-393 av. J.-C.) qui fonda la XXIXe dynastie (398-378 av. J.-C.), ou dynastie de Mendès, du nom de la ville éponyme du Delta. Aidée par Sparte, l'Égypte se libéra alors des derniers éléments perses.

Nectanebo Ier (378-360 av. J.-C.) fonda la XXXe dynastie (378-340 av. J.-C.) dite dynastie Sebennytique, du nom de la ville de

Sebennytos (carte page XIII) où il installa sa capitale. Cette dynastie compte trois pharaons. En 373 av. J.-C., Nectanebo Ier réussit à repousser une armée perse qui s'apprêtait à attaquer Memphis.

Teos (360-359), fils de Nectanebo I, reconstitua l'armée égyptienne, puis il entra en guerre contre les Perses. Dans un premier temps, il fut victorieux, réussissant même à atteindre la Phénicie mais, en 359, le régent qui n'était autre que son frère Tjahépimou profita de son absence pour faire proclamer Nectanébo II (359-340 av. J.-C.), petit-fils de Nectabo Ier qui fut le dernier souverain égyptien « indigène ».

En 351 av J.-C., Nectanebo II réussit à arrêter une offensive perse mais, en 348, Artaxerxès III (358- 338 av. J.-C.) décida de s'emparer de l'Égypte. Après une vaine résistance, Nectanebo II s'enfuit en Haute-Égypte où il résista jusqu'en 341 ou 340. Artaxerxès III réussit à conquérir tout le pays qui passa sous autorité perse. Avec ce souverain débuta la XXXIe dynastie (341-332 av. J.-C.) ou seconde dynastie perse, composée de trois souverains, Artaxerxès III, Arsis et Darius III. L'Égypte redevint alors une satrapie.

Les défaites du roi des Perses Darius III (336-330 av. J.-C.) face à Alexandre en 334 et en 333 av. J.-C. furent accueillies avec joie en Égypte et en 333 ou en 332, quand le jeune général macédonien arriva sur les bords du Nil, il y fut accueilli en libérateur.

IV-La Cyrénaïque grecque

À la fin du VIIe siècle, avant J.-C., certaines cités grecques commencèrent à se lancer dans une entreprise coloniale dans le nord de l'Afrique où elles avaient été précédées par les Phéniciens[86], puis par les Carthaginois. La Cyrénaïque fut leur principal centre[87].

Vers 630 av. J.-C., suivant les conseils de l'oracle d'Apollon à Delphes, des colons venus de l'île de Santorin (Théra), débarquèrent dans la partie orientale de l'actuelle Libye, sur le territoire des

Giliganes. Installés sur la petite île de Platéa, entre Tobrouk et Dernah, ils tentèrent d'y survivre durant deux années. Puis ils abandonnèrent cet îlot inhospitalier[88] pour fonder un établissement sur le littoral, à Aziris, peut-être à l'embouchure de l'oued wadi el-Khalij dans le golfe de Bamba (?) (carte page XV).

En 632 ou en 631, au bout de six années, les colons partirent s'installer à l'intérieur des terres, dans une région d'altitude située à un peu plus de dix kilomètres de la mer, là où, selon Hérodote, le « ciel est troué », image traduisant la réalité d'une pluviométrie exceptionnelle dans ces contrées. Située sur le territoire des Berbères Absystes, une cité fut bâtie sur un plateau arrosé et fertile au pied du point culminant du Djebel Akhdar. C'est là que fut fondée la colonie de Cyrène qui se développa à partir de ± 570 av. J.-C., donnant son nom à la région qui fut dès lors désignée sous le nom de Cyrénaïque.

Le lieu était particulièrement bien choisi car, en plus de précipitations relativement abondantes[89], une source jaillissait de la montagne et le climat y était sain[90]. La colonie fut donc en mesure de développer ses activités pastorales et agricoles. Autre avantage, elle n'était pas isolée de la Grèce puisqu'un mouillage était possible à une vingtaine de kilomètres de la cité, là où fut aménagé le port d'Apollonia. Enfin, comme les Absystes étaient bien disposés à l'égard des nouveaux venus, il ne fut donc pas nécessaire d'entreprendre de lourds et coûteux travaux de fortification. Les Absystes aidèrent même les Grecs à s'installer et des mariages eurent lieu entre eux et des femmes berbères, ce qui permit de renforcer encore davantage les liens entre les deux populations[91].

Bientôt, la richesse et la réputation de la colonie attirèrent de nouveaux colons et il fut nécessaire de fonder de nouvelles cités. Vers l'ouest, quasiment sur le site de l'actuelle ville de Benghazi[92], fut ainsi établi le comptoir d'Euhespéridès, ultérieurement rebaptisé Béréniké. Plusieurs autres colonies furent fondées à Taucheira-Arsinoé[93], Barca (Barqa, l'actuelle Al Merj), Balagrai (Al-Baîda) ou encore Antipyrgos (Tobrouk).

Grecs et Carthaginois

Au VIe siècle av. J.-C., les Carthaginois prirent pied en Libye où ils fondèrent Lpqi, Sabrt et Uiat. Pour les Romains, il s'agit de Lepcis Magna[94], de Sabratha et d'Oea[95].

L' opposition entre Carthage et Cyrène[96] devint réelle à partir du moment où les Grecs voulurent prendre pied dans le golfe des Syrtes[97], façade maritime du royaume berbère saharien des Garamantes.

La crise qui menaça alors de dégénérer en conflit connut un règlement original car les deux cités décidèrent de s'en remettre à des coureurs à pied qui partirent au même moment de Carthage et de Cyrène en longeant la côte et dont le point de rencontre devait matérialiser la frontière.

Cette légende, dite des « Frères Philènes » a été rapportée par Salluste et elle fut ensuite différemment interprétée, faisant des Philènes, tantôt des Carthaginois, tantôt des Grecs de Cyrène. Quoi qu'il en soit, les Grecs furent battus puisque le contact se produisit au fond du golfe des Syrtes, à 1 500 kilomètres à l'est de Carthage et à seulement 500 à l'ouest de Cyrène.

Dans la version grecque, accusés d'avoir été achetés, les « Frères philènes », champions de la ville de Cyrène, se suicidèrent pour prouver leur bonne foi et leurs tombes furent désignées sous le nom d' « autels des Philènes[98]».

Dans la plus ancienne version, celle de Salluste étudiée par Olivier Devillers (2000 : en ligne), les deux frères étaient des Carthaginois qui allèrent plus vite que les champions désignés par Cyrène et il s'en suivit une contestation. Ne voulant pas de guerre, les Carthaginois s'en remirent alors à la décision des Cyrénéens à la seule condition qu'elle soit équitable. Cyrène aurait alors proposé aux deux frères vainqueurs d'être enterrés vivants au lieu qu'ils avaient atteint et qui marquerait la frontière entre les deux cités. Les frères acceptèrent de se sacrifier pour la gloire de leur cité et c'est ainsi que, selon la tradition, fut fixée la frontière entre les zones d'influence de Carthage et de Cyrène.

Les Égyptiens virent avec inquiétude le développement des colonies grecques de Cyrénaïque. Aussi, vers 570 av. J.-C., sous la XXVIe dynastie, le pharaon Apriès (588,-568 ?) lança-t-il une expédition contre elles, mais, à la bataille d'Irasa, à l'est du Djebel Akhdar, il fut battu par les troupes du roi de Cyrène Battos II (583-565 av. J.-C.)[99]. Quelques années plus tard, à une date indéterminée, mais durant le règne d'Arcésilas II (565-555 av. J.-C.), les Cyrénéens furent à leur tour vaincus par les Égyptiens, ce qui ne freina pas la colonisation.

La conquête de l'Égypte par le roi perse Cambyse en 525 av. J.-C. plaça les Cyrénéens dans une situation difficile dont ils semblent s'être sortis en reconnaissant son autorité. Les Perses soutinrent Battos IV (± 515/470) dont le pouvoir était contesté en en faisant leur interface avec les autres cités grecques de Cyrénaïque ainsi qu'avec les tribus berbères (Mitchell, 1966 : 107). Cyrène devint ainsi en quelque sorte la marche occidentale de l'empire perse[100].

Les Grecs eurent des relations conflictuelles avec certaines tribus berbères et amicales avec d'autres. Le clivage interne aux Berbères entre « sédentaires » et « nomades » permet peut-être d'expliquer ce fait car, menacés par les tribus nomades, dont les Nasamons du désert tripolitain, les Berbères sédentaires vivant dans le Djebel Akhdar eurent peut-être intérêt à s'allier aux Grecs dont la force militaire était à l'époque redoutable.

Selon Hérodote, ce serait vers 570 av. J.-C., qu'éclata la première guerre entre les Grecs de Cyrène et certaines tribus berbères en raison des tentatives d'élargissement de la colonie. Un second conflit se déroula ensuite à l'occasion d'une guerre de succession pour le trône de Cyrène, entre Arcésilas II et ses frères. Vaincus, ces derniers trouvèrent refuge chez certains Berbères de l'intérieur qui les aidèrent à reprendre le combat[101]. Dans sa thèse en cours de rédaction, Victor Colonge voit dans la guerre entre Arcésilas II et ses frères, la force de la tradition berbère de partage du royaume entre les fils du souverain défunt, confrontée à la coutume grecque de primogéniture mâle. Ainsi, en appuyant les frères d'Arcésilas, les Berbères de l'intérieur soutenaient-ils ceux qu'ils considéraient être dans leur droit.

À l'image d'Athènes, la monarchie de Cyrène céda la place à un régime démocratique. L'évolution vers la démocratie fut précédée de plusieurs guerres civiles opposant les monarques, l'aristocratie des cités composée des premiers colons et les nouveaux arrivants. Pour échapper à ces querelles, les souverains cyrénéens prirent tous les pouvoirs et devinrent des tyrans.

Arcésilas IV fut renversé par le parti aristocratique et il s'enfuit à Euhespéridès où, en 440 avant J.-C., il fut assassiné. Cyrène, devenue une république en 440 av. J.-C., conserva son indépendance jusqu'en 321 av J.-C., date de son annexion par Ptolémée Ier, le roi d'Égypte.

La Cyrénaïque vécut dans l'orbite du monde grec pendant treize siècles. Durant cette plage de temps aussi longue que celle de l'arabo-islamisme, elle fut un pôle de rayonnement de la littérature grecque (Laronde, 2010).

À la richesse des cités grecques de Cyrénaïque correspondit en effet un éclat culturel et artistique. Cyrène donna ainsi naissance au mathématicien Théodoros, au poète Callimaque et au philosophe Aristippe, élève de Socrate, fondateur de l'École de Cyrénaïque. Cyrène qui fut un phare au sein des courants de pensée hellénistiques reçut la visite de Platon en 399 et Hérodote y rédigea son *Enquête*. Pindare y fut invité par le roi Arcésilas IV et, dans deux de ses odes, il chanta les hauts faits hippiques du souverain. Cyrène était également réputée par ses médecins (Maffre, 2002).

Durant l'époque hellénistique[102] (323 à 30 av. J.-C.), la Cyrénaïque connut encore une grande prospérité doublée d'un rayonnement intellectuel illustré notamment par la personnalité d'Eratosthène de Cyrène (± 276-± 194 av. J.-C.), l'inventeur de la géographie mathématique. L'hellénisation culturelle de la région semble avoir été importante car, en 331, quand Alexandre se rendit à Siwa, le prêtre qui l'accueillit s'adressa à lui en grec.

Dans l'arrière-pays et autour de Cyrène, les colons grecs développèrent une agriculture florissante profitant des conditions favorables offertes par le Djebel Akhdar :

« Sur le premier gradin dominaient les champs complantés d'arbres fruitiers, la vigne et les fleurs. Le haut plateau, plus sec, était une zone de culture extensive des céréales et d'élevage. Très tôt, l'ensemble de ces hautes terres se trouva sous le contrôle des Grecs des cités de la Pentapole, qui en dirigèrent la mise en valeur. Il ne semble pas, cependant, que ceux-ci s'approprièrent la totalité du second gradin. Cette région présente en effet une densité de sites antiques assez modeste, qui conduit à supposer qu'elle resta en partie peuplée de Berbères agriculteurs et pasteurs » (Modèran, 2003, p. 257[103]).

---

27. Dates et périodes sont conventionnelles car nous ne disposons pas de chronologies absolues. De plus, les « périodes intermédiaires » ont des limites floues et tous les auteurs ne leur accordent pas les mêmes plages de temps. Certaines sont même contestées. C'est ainsi que l'on discute encore au sujet de l'existence d'une 3e Période intermédiaire qui pourrait englober l'histoire des cinq dynasties dites « Libyennes »(XXIe à XXIVe) et de la dynastie « Nubienne » (XXVe).Ces problèmes et ces incertitudes font que le point de repère le plus commode est celui qui est donné par les chronologies dynastiques, même si les dates ne sont pas toutes acceptées par les spécialistes.
28. Les plus anciennes gravures de l'art rupestre saharo-nord-africain qui apparaissent vers 8 000 av. J.-C. affirment une parenté culturelle très nette entre les parties centres orientales du désert et l'ensemble de la vallée du Nil. Les premières peintures qui sont datées entre +- 8 000 et +- 5 000 av. J.-C. ont des styles de représentations qui se retrouvent dans certaines cultures de l'Égypte pré dynastique (Huard, Leclant et Allard-Huard, 1980 ; Lugan, 2002 : 20-27).
29. Même si la césure entre la Période Thinite ou archaïque et l'Ancien Empire peut sembler arbitraire ou même artificielle, il est très majoritairement admis de faire débuter ce dernier avec la IIIe dynastie.
30. « […] les hauts fonctionnaires en poste à la fin du règne d'Ounas [continuant] à servir Teti, premier pharaon de la VIe dynastie »

(Vercoutter, 1992 : 315, 318-319).
31. Les « périodes intermédiaires » sont celles qui voient le relâchement du pouvoir royal, donc de l'unité, vitale pour la survie de l'Égypte. L'ouvrage de référence pour la première période intermédiaire ainsi que pour les périodes ultérieures jusqu'au Nouvel empire inclus est celui de Vandersleyen (1995). Nous adopterons les chronologies de l'auteur.
32. L'Égypte devait alors être divisée en trois zones, l'une, le Delta aux mains des Asiatiques, la seconde, ou Moyenne Égypte était gouvernée par les *nomarques* d'Hérakléopolis, quant à la Haute-Égypte, elle était sous le contrôle des rois de Thèbes.
33. Il serait fastidieux de citer ici les dizaines de souverains réels, attestés ou légendaires, qui se succédèrent durant cette période.
34. Les postulats de C. A. Diop ont été énoncés à partir de 1952 dans le n°1 de *La Voix de l'Afrique*, organe des étudiants du RDA (Rassemblement Démocratique Africain). Cet article était intitulé « Vers une idéologie politique africaine », février 1952. Ils furent repris et développés en 1954 dans *Nations nègres et Culture : de l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes actuels de l'Afrique noire aujourd'hui*, Paris, 1954 (nouvelles éditions en 1964, 1979 etc.,) ; dans *Les fondements culturels techniques et industriels d'un futur État fédéral d'Afrique noire*, Paris, 1960 ; dans *Antériorité des civilisations nègres. Mythe ou vérité historique ?*, Paris, 1967 ; dans *Civilisation ou Barbarie*, Paris 1981. Pour une critique en profondeur des thèses de C. A. Diop, voir Froment, 1991 : 29-64) ; Fauvelle-Aymar (1996) ; Fauvelle-Aymar, Chrétien et Perrot (2000) ; Lugan (2003 : 157-180).
35. C.A Diop écrit que les Égyptiennes avaient les cheveux crépus, ce qui, selon lui, s'observerait sur toutes les représentations et permettrait d'affirmer que les Égyptiens appartenaient à la « race » noire (Diop, 1967 : 40-41). Or, ce que Diop voit comme un « souci constant de la femme noire pour adapter les cheveux crépus à la grâce féminine » n'est en réalité que le port généralisé de la perruque, les femmes sur leurs cheveux naturels et les hommes sur le crâne rasé.
36. Caractéristique particulière inhérente au chromosome et qui signe son identité d'une manière unique.

37. L’allèle est une fraction de chromosome.
38. 6% seulement de la population égyptienne actuelle serait d’origine arabe (Garcin, 1977 : 17)
39. Cet haplotype se retrouve à 58 % au Maroc, à 57 % en Algérie, à 53 % en Tunisie et à 45 % en Libye.
40. On le retrouve chez 80 % des sujets en République démocratique du Congo (RDC) et à 84 % en République Centre africaine (RCA).
41. « […] la majorité de la population actuelle de l’Égypte peut être qualifiée de basanée […], mais dire que les basanés sont des nègres n’est pas exact ». (Froment, 1992 : 53).
42. L’année 2064 av. J.-C. marque le début du règne de Mentouhotep II et celle de 2033 av. J.-C. l’achèvement de la réunification de l’Égypte par le même Mentouhotep II.
43. Mentouhotep signifie « le dieu Montou est satisfait ». Montou était un dieu guerrier.
44. Antef III, dernier souverain de la XIe dynastie, pourrait être à l’origine de la réunification et non Mentouhotep II.
45. C’était un vizir de Mentouhotep III qui prit probablement le pouvoir à la suite d’un coup de force à la mort du pharaon.
46. Il mourut à la suite d’une intrigue de cour qui a donné naissance au *Conte de Sinouhé*.
47. Les *nomarques* étaient des chefs territoriaux. À l’origine il s’agissait de fonctionnaires chargés d’administrer une division territoriale administrative, le nome. Chaque nome avait sa capitale et son emblème. Sous l’Ancien Empire, l’Égypte était divisée en 38 nomes. Durant les périodes de faiblesse de l’État, les *nomarques* avaient tendance à s’affranchir du pouvoir central.
48. Il serait fastidieux d’en énumérer les différents souverains, d’autant plus que la XIVe dynastie pourrait en avoir compté 76.
49. « […] la période Hyksos a vu toute frontière disparaître entre l’Égypte et l’Asie, et une sorte d’État s’organiser englobant la Palestine et la vallée du Nil, on admet (donc) habituellement que c’est à ce moment que les influences asiatiques se sont introduites massivement en Égypte. » (Vandersleyen, 1995 : 204)
50.En Nubie, c’est sous la XIIIe dynastie égyptienne (± 1797/± 1634 av. J.-C.) que les chefs locaux avaient commencé à secouer le joug

égyptien. Ils s'unirent ensuite sous l'autorité d'un roi qui s'installa à Kerma.
51. Il est encore parfois désigné sous le nom de Second Empire thébain car Thèbes, ville du Dieu Amon en fut sa métropole religieuse et sa capitale politique, sauf durant la brève parenthèse d'Akhénaton.
52. Faut-il en effet la faire commencer avec ce pharaon alors que son père Séqénenré Taa et son oncle (?) Kamosis font partie de la XVIIe dynastie?
53. Ou Touthmosis.
54. De l'un de ses mariages, Thoutmosis I eut deux filles, dont l'aînée fut Hatchepsout.
55. Il y eu au moins quatorze campagnes. L'état de la question est fait par Vandersleyen (1995 : 294-307).
56. Après de longues controverses, l'on pense aujourd'hui que le royaume de Mitanni qui semble apparaître au XVIe siècle av. J.-C. était d'origine « indo-aryenne », une « aristocratie » indo-aryenne prenant le commandement de populations *hourrites*. Ce royaume se serait développé au moment du premier affaiblissement de l'empire hittite. Il avait vaincu l'Assyrie et pris sa capitale, Assur. (Nikiprowetzky, 1998 : 252)
57. Ou Amenophis.
58. Il eut Néfertiti pour première épouse. Cette femme superbe était probablement égyptienne et non une « princesse mitanienne ». Elle donna six filles à son époux.
59. De plus, Aton était un dieu sans visage.
60. D'où le nom d'*amarnien* pour désigner le nouveau style artistique et architectural du règne. Il se caractérise entre autres, par un abandon des canons et des conventions traditionnels. Les corps sont ainsi souvent représentés en mouvement et non plus figés comme auparavant.
61. Après la mort d'Akhenaton, la vengeance du clergé d'Amon fut à la hauteur des persécutions qu'il avait subies et tout ce qui pouvait rappeler le règne du pharaon fut supprimé, martelé et sa capitale rasée.
62. Thoutankhaton décida de changer de nom en prenant celui de Toutankhamon pour bien marquer la fin de la révolution religieuse.

63. Ses campagnes militaires sont représentées sur les bas-reliefs de Karnak.
64. La discussion subsiste au sujet de la véritable date du début de son règne.
65. Il s’agit d’une demi-victoire car, mal engagée face aux chars hittites, l’armée égyptienne ne fut sauvée du désastre que par l’intervention personnelle du souverain au cœur de la mêlée. De plus, Qadesh resta aux mains des Hittites. L’armée égyptienne disposait de chevaux et de chars de combat depuis le début de la XVIIIe dynastie.
66. Non identifiés et hétérogènes, leur origine a donné lieu à d’inépuisables controverses (Grecs, Crétois etc. ?) dont le seul exposé ferait la matière d’un livre et nous entraînerait loin de notre propos.
67. Qui était-il ? Un prince de lignée royale ? Un petit-fils de Ramsès II ou encore un fils rebelle de Séthy II ? Nous l’ignorons.
68. Pour tout ce qui concerne les relations entre la Libye antique et l’Égypte, voir Gostynski (1975).
69. Voir à ce sujet la publication de Robert Ritner (2009).
70. C’était un vizir de Mentouhotep III qui prit probablement le pouvoir à la suite d’un coup de force à la mort du pharaon.
71. Pour les Grecs puis pour les Romains, la Nubie était l’« Aithiops » ou Éthiopie, littéralement, le « pays des visages brûlés ». Cette remarque faisait référence à la couleur de la peau de ses habitants et ne permettait pas d’établir une distinction entre la Nubie, aujourd’hui le Soudan, et l’Éthiopie proprement dite. C’est ainsi que, lorsque régnant en Égypte, les souverains nubiens de la XXVe dynastie sont qualifiés d’ « Éthiopiens », c’est l’usage linguistique gréco-romain qui prévaut et non les définitions géographiques car cette dynastie était nubienne et non éthiopienne au sens moderne de l’adjectif.
72. Pour la discussion se rapportant à la réalité des rapports maritimes entre l’Égypte et la Méditerranée orientale, nous renvoyons à Vandersleyen (1995 : 27-30).
73. Vandersleyen (1995 : 282-283) pense ainsi que la navigation vers *Pount* se faisait par le Nil et non par la mer Rouge.

74. L’encens pousse en Somalie et au Yémen. Il s’agit d’un petit arbuste, le baumier, dont on incise le tronc pour en recueillir la sève qui en se solidifiant donne de petites boules de couleur jaunâtre. Traditionnellement, l’encens était fourni aux Égyptiens par des marins arabes sabéens originaires de l’Hadramaout qui remontaient la mer Rouge avec la mousson du sud-ouest en novembre ou en décembre. Avant d’arriver en Égypte, cette précieuse marchandise passait entre les mains de nombreux intermédiaires, ce qui augmentait son prix et qui donna aux Égyptiens l’envie d’aller l’acheter directement dans les zones africaines de production. La myrrhe était également très recherchée par les Égyptiens. Elle est naturellement exsudée par un arbuste et elle était utilisée dans la pharmacopée, pour la fabrication des parfums et pour embaumer les corps.

75. Pour tout ce qui concerne la période libyenne en Égypte, il est indispensable de se reporter à Broekman et alii (2009) qui constitue la publication d’un colloque de 2007 tenu à Leide et dont le thème était “The Libyan Period in Egypt”.

76. Ou Mazices. « Il s’agit en fait du nom que les Berbères se donnent eux-mêmes *Imazighen* (au singulier *Amazigh)*. Ce nom a été transcrit par les étrangers sous des formes variées : Meshwesh par les Égyptiens, Mazyes et Maxyes par les Grecs, Mazices et Madices par les Latins. Au XIVe siècle, le grand historien Ibn Khaldoun explique qu’une branche des Berbères, les Branès, descend de Mazigh. Que certains habitants de l’Afrique antique aient déjà placé quelque ancêtre Mazigh ou Madigh en tête de leur généalogie ne saurait étonner puisqu’ils se sont, de tous temps, donné ce nom » (Camps, 1981).

77. Ou Chéchanq. C’est le Chichaq de la Bible.

78. Sous cette dynastie, la déesse chatte Bastêt associée à la déesse lionne Sekhmet eut un temple à Thèbes.

79. Padibastet (Pétoubastis Ier) (818-793) ; Loupout Ier (804-803) ; Seshonq IV (793-787) ; Osorkon III (787-759) ; Takélot III (764-757) ; Roudamon (757-754) ; Loupout II (754-715) et Seshonq VI (715).

80. Peut-être fut-il brûlé vif, mais rien ne permet cependant de l’affirmer.

81. Le Sardanapale des Grecs.

82. Voir le numéro 28, février 2003 de la revue *Égypte Afrique et Orient* qui est consacré à l'époque saïte et A. B. Llyod, 1983.

83. Saïs qui étaient la capitale du 5e *nome* de Basse Égypte, fut la capitale de l'Égypte durant les XXIVe (727-715) et XXVIIIe (404-399) dynasties.

84. Il régna à Babylone à partir de l'année suivante sous le nom de Nabuchodonosor II 604-562 av. J.-C.).

85. Sur Inaros, voir Bigwood (1976).

86. Sur les Phéniciens et Cyrène, voir Laronde (1990).

87. Sur la Libye grecque, romaine et byzantine, voir Jean-Marie Blas de Roblès (2005).

88. Selon la « stèle des Fondateurs » et certaines traditions, une sécheresse aurait frappé Théra, île surpeuplée. Il s'en suivit des tensions politiques et une tentative de prise du pouvoir par Battos. Ayant échoué, il fut expulsé avec ses partisans et c'est alors qu'ils seraient partis pour la Libye. Hérodote qui visita Cyrène vers 440 av. J.-C. consacra la moitié de son livre IV à la ville et à sa région. Il donne deux versions de la fondation de Cyrène. La première est entourée de mystères alors que la seconde rapporte que le roi de Théra s'étant rendu à Delphes afin consulter la Pythie au sujet d'une sécheresse qui frappait l'île, cette dernière lui ordonna de fonder une colonie en Libye. Trop vieux, le souverain confia cette mission à Battos qui fonda un établissement sur un îlot proche du littoral, à Platéa.

89. À un peu plus de 600 mètres au-dessus du niveau de la mer, la ville de Cyrène bénéficiait de la condensation de l'humidité littorale.

90. « Ainsi tu t'étonnes que le brûlant séjour de Phykpis (cité littorale de Cyrénaïque) te donne des frissons et te vicie le sang? Tu devrais au contraire t'étonner que ton corps triomphât encore de la chaleur qui règne là-bas. Mais tu peux venir auprès de nous (à Cyrène) et, avec l'aide de Dieu, y reprendre tes aises : fini cet air corrompu par les exhalaisons de la lagune, finie cette eau saumâtre, tiède, totalement stagnante, autant dire morte ! Quel plaisir y a-t-il même à s'affaler sur le sable de la plage, seul passe-temps que vous ayez » (Lettre de Synésios de Cyrène à son frère, 405 apr. J.-C. Citée par Laronde, 2010 : 30).

91. Dans son « Hymne à Apollon » qui date du IIIe siècle avant l'ère chrétienne, le poète hellénistique Callimaque de Cyrène évoque ainsi les colons doriens dansant avec des femmes berbères blondes à l'occasion des premières fêtes des *Carnea* célébrées à Cyrène juste après la fondation de la colonie.
92. Le nom actuel de Benghazi vient de Sidi ben Ghazi, un saint du XVe siècle.
93. L'actuelle ville de Tukrah ou Tocra, à 160 km à l'ouest de Cyrène.
94. Il est correct de parler de Lepcis et non de Leptis car ce nom est punique LPQY (Daguet-Gagey, 2000 : 20,439).
95. La réunion de ces trois comptoirs donna naissance à Tripoli, du grec *treis polis*, les trois cités.
96. Sur les relations entre les Phéniciens et la Cyrénaïque, voir André Laronde, « Les Phéniciens et la Cyrénaïque jusqu'au IVe siècle av. J.-C. », 1990.
97. Les Syrtes sont les bancs de sable.
98. Cet autel marqua ensuite la frontière orientale de la province d'Afrique proconsulaire. Durant la période italienne, un arc de triomphe fut érigé sur leur emplacement. Il fut rasé en 1973 par les nouvelles autorités libyennes.
99. La dynastie des Battiades qui régna à Cyrène de ± 630 à 440 av. J.-C., fut fondée par Battos Ier. Ses souverains portèrent deux noms exclusivement et alternativement, à savoir Battos et Arcésilas. Il y eut quatre Battos et quatre Arcésilas. Sur les Battiades, l'ouvrage de François Chamoux (1953) demeure indispensable.
100. Pour tout ce qui concerne les rapports entre Cyrène et la Perse, voir Mitchell (1966 : 99-113).
101. Hérodote rapporte néanmoins la mort de sept mille hoplites cyrénéens face à une coalition berbère, probablement au milieu du Ve siècle av. J.-C. Puis en 510, le spartiate Dorieus qui voulut fonder une colonie à proximité de la ville carthaginoise de Lepcis, fut chassé par une coalition berbéro-punique.
102. Sur la Libye hellénistique, voir André Laronde (1997) ainsi qu'André Laronde et Gérard Degeorge (2005).
103. Sur la vie agricole avant la conquête arabe, voir André Laronde (1989).

Chapitre III

L'Afrique du Nord de 323 à 146 av. J.-C.

Durant cette période qui débute avec la mort d'Alexandre le Grand et qui s'achève avec la victoire de Rome sur Carthage, l'Afrique du Nord connut plusieurs événements majeurs et autant de mutations.

Libérée de l'occupation perse par Alexandre, l'Égypte vécut une véritable renaissance sous les souverains lagides[104]. Dans l'actuelle Libye, des colonies grecques, dont la plus brillante fut Cyrène, eurent un rayonnement régional. Dans le nord de l'actuelle Tunisie, la cité de Carthage, fondée vers 814 av. J.-C. par des colons phéniciens, développa une puissance remarquable jusqu'à sa destruction par Rome.

Plus à l'ouest, en Berbérie, apparurent trois grands royaumes s'étendant à peu de chose près sur les actuels Maroc, Algérie et Tunisie et préfigurant donc la moderne division du Maghreb.

I- L'Égypte ptolémaïque (323-30 av. J.-C.)[105]

La conquête macédonienne intervint dans une période incertaine faite de succession de régimes et de deux dominations perses. Puis, après la mort d'Alexandre le Grand survenue en 323, l'Égypte revint à l'un de ses généraux, Ptolémaios, fils de Lagos, fondateur d'une dynastie hellénistique qui se maintint au pouvoir jusqu'au suicide de Cléopâtre VII en 30 av. J.-C.

Avec les Lagides, l'Égypte ne fut plus tout à fait égyptienne. Les Grecs de Macédoine qui en firent leur pays, lui donnèrent en effet une nouvelle capitale, Alexandrie, qui remplaça Memphis. L'Égypte fut désormais tournée vers la Méditerranée et le monde grec, c'est-à-dire vers le nord, et non plus centrée sur le Nil.

Les souverains lagides (ou Ptolémées) furent au nombre de dix-sept. Le premier d'entre eux, Ptolémée Ier Sôter (le Sauveur) (323-282 av. J.-C.) qui fut *satrape* d'Égypte de 323 à 305, puis roi d'Égypte de 305 à 282, était un des plus proches compagnons d'Alexandre le Grand. Il épousa Eurydice, fille d'Antipater, le Régent de l'empire et il obtint la reconnaissance de ses droits sur l'Égypte et la Cyrénaïque. Après la mort d'Antipater en 319, les guerres reprirent entre les diadoques[106]. Ptolémée en profita pour annexer la Palestine[107], puis, en 305 av. J.-C., il prit le titre de Roi d'Égypte. Il reconstitua alors une puissance égyptienne aussi vaste que celle qui existait sous le Nouvel Empire puisqu'il occupa Chypre, la Palestine et jusqu'à l'Anatolie.

Avec les Ptolémées il n'y eut pas d'interruption du principe de la monarchie pharaonique, ces souverains se faisant représenter accomplissant les offrandes aux dieux égyptiens. Ils furent donc acceptés par les Égyptiens et par le clergé[108]; d'autant plus que Ptolémée Ier combla les prêtres, fit restaurer nombre de temples et en fit construire d'autres.

Ptolémée Ier eut pour successeur son fils cadet qui régna sous le nom de Ptolémée II Philadelphe[109] (282-246 av. J.-C.). Sous son règne, l'Égypte connut un essor remarquable illustré par l'embellissement de la nouvelle capitale, Alexandrie[110], où il fit édifier le célèbre phare et la non moins célèbre bibliothèque. Pour réaliser ces grands travaux, il avait besoin d'or et c'est pourquoi, les mines du désert nubien, l'ancien pays de Ouaouat (carte page VIII), abandonnées depuis plusieurs siècles, furent remises en exploitation.

L'Égypte lagide réussit à capter le commerce Asie-Méditerranée grâce au contrôle qu'elle exerçait sur une partie du littoral de la mer

Rouge (Janvier, 1976). Plusieurs ports y furent agrandis et d'autres fondés sous le règne de Ptolémée II Philadelphe. C'est ainsi que l'antique mouillage de Myos Hormos (l'actuel Quseir) fut aménagé, ainsi que celui de Soterias Limen (l'actuel Port Soudan), dont la situation exceptionnelle, au débouché des voies caravanières vers Méroé, en faisait un site de toute première importance. À environ 160 km au sud de Soterias Limen, à l'embouchure du Baraka, fut fondée la station de Ptolémaïs-des-Chasses destinée à la collecte du morfil (ivoire brut) et peut-être au dressage d'éléphants de guerre capturés plus au sud, dans la vallée de l'Atbara (carte page XIV).

Sous le règne de Ptolémée III Evergète Ier (246-221 av. J.-C.), successeur de Ptolémée II Philadelphe, le port d'Adoulis (l'actuelle Massaoua), fut fondé à l'emplacement d'un mouillage fréquenté par les marins naviguant en mer Rouge. Avant-port d'Axoum, Adoulis qui devint le principal port du commerce avec l'Inde connut une fortune considérable jusqu'à la conquête arabo-musulmane.

Les Grecs jouèrent un rôle moteur dans le commerce avec l'Inde. L'un d'entre eux, Eudoxe de Cyzique, semble être le premier Européen connu ayant fait la traversée entre la Corne de l'Afrique et le sous-continent indien.

La route maritime ne cessa plus de se développer à partir de cette époque ; à telle enseigne qu'au IIe siècle de l'ère chrétienne, un anonyme voyageur grec, excellent connaisseur de ses détails rédigea un guide des mouillages et des ports, des populations, des marchandises proposées et des barèmes en mer Rouge, dans le sud de l'Arabie et sur la côte occidentale de l'Inde. Ce texte, connu sous le nom de *Périple de la Mer Erythrée* (Mauny, 1968 : 19-34), constitue une source exceptionnelle permettant de connaître avec une réelle précision l'organisation des échanges à cette époque.

Le commerce de l'Égypte avec l'Inde se faisait avec une rupture de charge dans le sud de la mer Rouge, là où les navires yéménites avaient le monopole de la traversée de l'océan Indien. Le rôle de l'Arabie du sud était double : les Yéménites étaient les intermédiaires obligés du commerce entre la

Méditerranée et l'Inde et ils avaient le monopole de la navigation le long du littoral de l'Afrique orientale jusqu'à Zanzibar et probablement jusqu'à la hauteur de Sofala (Datoo, 1970 : 65-76 ; Janvier, 1975).

Ptolémée III Évergète fut le dernier grand souverain de la dynastie. Après lui, treize autres rois et reines se succédèrent, mais leur pouvoir, de plus en plus affaibli, sombra dans les intrigues et les règlements de comptes familiaux[111].

Sous le règne de Ptolémée XII Aulète « le flutiste » (80-51 av. J.-C.), la fin de la dynastie se précipita et l'Égypte perdit son indépendance. Chassé d'Alexandrie par l'émeute populaire, Ptolémée XII se réfugia à Rhodes, puis il obtint le soutien de Pompée qui le réinstalla au pouvoir.

À sa mort, en 51 av. J.-C., il laissa le royaume à l'aîné de ses fils, Ptolémée XIII, âgé de dix ans et à sa fille Cléopâtre VII Théa Philopâtor « la déesse qui aime son père » (51-30 av. J.-C.), sœur de Ptolémée III qu'elle épousa. Tous deux se trouvèrent entraînés contre leur gré dans les guerres civiles romaines opposant César et Pompée. En 48 av. J.-C., Cléopâtre fut chassée d'Alexandrie par Ptolémée XIII.

Cette même année 48 av. J.-C., Pompée, vaincu par César, se réfugia en Égypte où il fut assassiné sur ordre de Ptolémée XIII. Quand César débarqua à Alexandrie, un esclave lui porta la tête de son rival. Cléopâtre VII[112] se présenta alors au général romain qui lui donna le trône d'Égypte avant de l'épouser[113] et de l'emmener vivre à Rome. Après la mort de César, Marc Antoine, maître de la partie orientale de l'Empire succomba à son tour à ses charmes. L'alliance de Rome et de l'Égypte fut de nouveau scellée mais Octave (Octavien), le futur empereur Auguste, petit-neveu de Jules César et son héritier, partit en guerre contre Antoine dont il fut vainqueur en 31 av. J.-C., à la bataille navale d'Actium, en Grèce. En 30 av. J.-C., il débarqua en Égypte où Antoine se suicida.

Octave promit à Cléopâtre de la maintenir sur le trône et de reconnaître Césarion, le fils qu'elle avait eu de César, comme

l'héritier de la couronne. Quelques jours plus tard, Ptolémée XV Césarion, le dernier représentant de la dynastie des Lagides fut assassiné. Cléopâtre pensa qu'Octave était responsable de ce meurtre et elle choisit de se donner la mort[114]. L'Égypte passa alors sous le contrôle de Rome.

-332- 30 av. J.-C. en Égypte = Époque Ptolémaïque ou Lagide.

-30 av. J.-C. en Égypte = début de la période romaine puis romano-byzantine.

-618 apr. J.-C. en Égypte = conquête perse

-629 apr. J.-C. en Égypte : reconquête byzantine

II- Les royaumes berbères[115]

Les Grecs donnaient le nom de Libyens à tous les peuples qui vivaient au nord de l'Afrique, depuis les oasis situées à l'ouest du Nil jusqu'au détroit de Gibraltar, les Colonnes d'Hercule. Hérodote avait remarqué qu' :

> « […] en Libye, les bords de la mer qui la limite vers le nord à partir de l'Égypte jusqu'au cap Soloeis, qui marque la fin du continent libyen, sont habités d'un bout à l'autre par des hommes de race libyenne divisés en nombreuses peuplades […] » (Hérodote, *Histoires,* II, p. 32).

Vers le sud, les Grecs ne connaissaient pas les limites des zones qu'occupaient ces peuples. Pour eux, le monde libyque prenait fin là où débutait le pays des Noirs, ceux qu'ils appelaient les Éthiopiens (*Aethiops* : peau foncée, peau brûlée).

Durant l'Antiquité gréco-romaine, le monde berbère semble avoir été composé de deux ensembles :

- Celui des « Libyco-berbères » vivant à l’ouest de la vallée du Nil jusqu’à l’actuelle Libye incluse, était en contact avec les colonies grecques de Cyrénaïque. Nos connaissances le concernant sont plus que fragmentaires.
- Les Berbères de l’ouest, autrement dit ceux de Berbérie, l’actuel Maghreb, sur lequel les connaissances sont inégales : abondantes pour l’actuelle Tunisie et la partie la plus orientale de l’actuelle Algérie, souvent inexistantes ailleurs, notamment de la région de l’Oranie aux îles Canaries.

La religion des Libyco-berbères reposait sur l’existence d’un au-delà et de l’immortalité de l’âme. Les morts étaient enterrés avec soin et entourés d’objets familiers, dans des *tumuli* de terre ou de pierre selon leur rang social. Ils pouvaient également être ensevelis dans des *haounet* ou caveaux creusés dans des falaises.
Les dieux des Libyco-berbères étaient les forces naturelles, montagnes, sources, arbres et ils pratiquaient le culte du bélier.
L’art monumental berbère se retrouve dans les *djedars*, qui sont des pyramides funéraires construites par des princes berbères (Laporte, 2005). Les plus connus sont les mausolées du Medracen, celui de la Souma du Khroub, celui de Beni Rhénane à Siga et le mausolée royal de Maurétanie faussement baptisé « Tombeau de la Chrétienne ».
Une importante bibliographie concerne ces monuments dont les références les plus récentes les concernant sont données dans Laporte (2005 : 403-406).

Les Peuples et les États

Vouloir dresser la carte d’établissement des peuples berbères durant l’Antiquité est une tâche difficile en raison d’une part des lacunes dans les connaissances, et d’autre part du nomadisme de certains d’entre eux. Jehan Desanges et Yves Modéran leur ayant consacré d’importants travaux, il est néanmoins possible d’identifier :

- Entre l'Égypte et les territoires dépendant de Carthage, les Meshwesh, les Téméhou, les Lebu (ou Lebou), les Nasamons, les Maces, les Lotophages et les Garamantes.

- En Tripolitaine et dans le sud de l'actuelle Tunisie, les Gétules et les Pharousiens qui :

> « […] occupaient […] les immenses steppes de la Berbérie présaharienne […] pasteurs nomades, successeurs des « Bovidiens » blancs de la fin du Néolithique, prédécesseurs des chameliers, ces cavaliers nomades avaient déjà appris à remonter, tous les étés, vers les pâturages septentrionaux » (Camps, 1987 : 85).

À la différence de leurs frères de Libye, les Berbères de l'ouest créèrent des États. Au IVe siècle avant J.-C., les trois principaux étaient (carte page XVIII) :

1- Dans l'actuel Maroc, une fédération de peuples et de tribus donna naissance au royaume de Maurétanie – ou royaume des Maures –, qui s'étendait de l'Atlantique au fleuve Mulucha (Moulouya).

2- Entre le Mulucha et la rivière Amsaga (l'actuel Oued el-Kébir), s'étendait le royaume des Masaesyles[116].

3- Entre la rivière Ampsaga et les territoires de Carthage s'étendait le royaume des Massyles ou Numidie.

Ces royaumes étaient dirigés par des souverains portant le nom d'*Aguellid* qui étaient des chefs de confédérations et des chefs de guerre. Leur pouvoir était généralement remis en cause après leur mort car les règles de transmission n'étaient pas clairement définies. Les tribus composant ces royaumes étant jalouses de leur autonomie, la contestation politique dégénérait régulièrement en guerre civile à la fin de chaque règne. Durant la seconde moitié du dernier millénaire avant J.-C., les royaumes berbères de l'ouest entrèrent en contact avec Carthage.

Les Guanches

Les Guanches ou Igwanciyen sont les Berbères des îles Canaries. Ils disparurent en quelques années après 1312, date de la découverte de l'archipel par Lancelo Malocello, puis entre 1402 et 1406 quand Jean de Béthencourt conquit les îles de Lanzarote, Fuerteventura et El Hierro au nom du roi de Castille.
Entre 1478 et 1483, les Guanches de Grande Canarie se révoltèrent et en 1492, eut lieu la conquête de La Palma. De 1493 à 1496, les Guanches de Tenerife opposèrent une farouche résistance aux Espagnols.
L'organisation politique des Guanches était différente d'une île à l'autre. Au point de vue anthropologique, les Guanches sont bien connus grâce aux nombreuses momies mises au jour sur l'archipel (Arco Aguilar et alii, 1999).
Leurs points communs avec le reste du monde *amazigh* sont nombreux, notamment la toponymie : Tenerife = Tin Irifi, les tifinagh et la parenté génétique. C'est ainsi que la génétique moléculaire (Fregel et alii, 2009,) a montré que les Guanches sont clairement des Berbères, leur apparentement ayant été établi, notamment avec les populations berbères de l'Atlas marocain.

III- L'Afrique carthaginoise

Carthage « Quart Hadasht », « la nouvelle ville » en phénicien, fut d'abord une colonie de Tyr. Les traditions font état d'une fondation légendaire due à Elissa (Didon), reine de Tyr en 814 av. J.-C., au fond d'un golfe constituant un abri sûr pour les navires, au cœur de la zone maritime séparant la Méditerranée orientale de la Méditerranée occidentale. Jusqu'au VIIe siècle, les connaissances que nous avons de ce comptoir sont fragmentaires.

À partir du VIe siècle av. J.-C., à la faveur de l'occupation assyrienne de la Phénicie[117], puis des guerres contre les Perses, Carthage acquit sa totale autonomie par rapport à Tyr, sa métropole. Son rôle commença alors à être déterminant en Méditerranée

occidentale puisque son rayonnement s'étendait aux Baléares, à la Sicile et à la Sardaigne, ce qui la conduisit à se heurter à la volonté expansionniste des Grecs de Sicile ou des entreprenants négociants de Massalia[118].

Dans l'actuelle Algérie, les principaux comptoirs puniques[119] étaient, d'est en ouest (carte page XVIII) : Hippo Regius (Annaba), Cirta (Constantine), Tiddis (Beni Hamiden), Chullu (El tarf), Igilgili (Jijel), Icosim (Alger), Tipaza, Iol (Cherchel), Gunugu (Gouraya), Marsa Medakh (Oran), Siga (Takembrit) et l'île de Rachgoun à deux kilomètres au large du village du même nom à proximité de la frontière marocaine (Ferdi, 2005 :13). Dans l'actuel Maroc, les Carthaginois fermèrent aux Grecs le détroit de Gibraltar en s'installant à Tanger-Tingi (Ponsich, 1970). Déjà présents à Lixus et sur l'îlot de Mogador (Essaouira), ils recherchaient peut-être l'or de l'Atlas et certainement la pourpre dont la variété locale, la pourpre gétule, était fort connue durant l'Antiquité (Desjacques et Koeberlé, 1956 ; Gattefossé, 1957).

Durant l'Antiquité, la pourpre était utilisée pour teindre les étoffes dans une gamme de coloris allant du rouge au bleu verdâtre. Elle était tirée de trois coquillages, le *Murex brandaris,* le *Murex trunculus* et la *Purpura hemastoma*.
Durant plusieurs siècles, les Phéniciens eurent le quasi-monopole de la fourniture de la pourpre, mais les côtes de la Méditerranée orientale s'épuisant, ils furent bientôt contraints d'aller de plus en plus loin afin de se procurer les précieux coquillages et toute la Méditerranée fut alors prospectée. L'île d'Ibiza dans les Baléares, permit un moment de fournir les teinturiers de Phénicie, puis il fut nécessaire d'aller plus loin encore.
Ce fut durant ces prospections que fut découverte la « pourpre gétule », différente de la pourpre phénicienne traditionnelle. Les recherches de J. Desjacques et P. Kœberlé (1955 : 193-202) et celles de J. Gattefossé (1957 : 329-333) ont largement permis de connaître cette question. L'industrie de la pourpre gétule ou

pourpre maure avait un centre : l'îlot d'Essaouira (Mogador), situé à neuf cents mètres de la presqu'île sur laquelle est bâtie la ville moderne. Le site était commode et facile à défendre. On y trouvait du bois et de l'eau douce et les coquillages *Purpura hemastoma* y abondaient (Fantar, 1993).

Sur le littoral méditerranéen marocain, quelques établissements carthaginois ont été identifiés et fouillés, notamment à Abdeslam el-Behar, sur l'oued Emsa et à El Ksar Sghir[120]. Le comptoir carthaginois de Tanger est bien connu depuis les fouilles de Michel Ponsich (1970). Sur la côte atlantique, l'îlot d'Essaouira (Mogador), Lixus et Sala (Chella), ont fourni du matériel archéologique de provenance incontestable.

À l'époque des Magonides[121] (535-450 av. J.-C.), Carthage possédait un empire maritime s'étendant des Baléares et du sud de l'Espagne jusqu'à Mogador. Sa fortune était alors fondée sur le commerce, les marchands de la ville fournissant essentiellement blé et huile à une partie du monde méditerranéen.

En 510 av. J.-C., la République romaine et Carthage signèrent un traité. La seconde s'engageait à ne pas nuire aux alliés de Rome, tandis que la première reconnaissait le monopole commercial carthaginois en Méditerranée occidentale. Carthage fut alors au sommet de sa puissance.

Ce vaste mouvement d'expansion fut brisé en 480 av. J.-C. quand les Grecs de Sicile dirigés par Gélon de Syracuse remportèrent la bataille d'Himère, ville dont Carthage cherchait à s'emparer[122]. Cette défaite eut des conséquences immédiates dans la mesure où les Carthaginois qui durent reculer en Méditerranée occidentale, recentrèrent leur empire sur le littoral de l'Afrique du Nord où ils développèrent leurs implantations. Comme au même moment, la ville recevait des réfugiés chassés de Tyr en raison de la pression que les Perses y exerçaient, il devint donc nécessaire d'élargir son emprise foncière. Or, durant deux à trois siècles, les

Carthaginois n'avaient pas tenté de s'étendre dans l'arrière-pays car ils ne recherchaient pas une domination territoriale.

Ce ne fut donc qu'à partir du Ve siècle av. J.-C. qu'ils commencèrent à agrandir leur zone de contrôle, allant jusqu'à posséder un territoire s'étendant à la totalité de l'actuelle Tunisie et mordant sur la partie orientale de l'actuelle Algérie, jusqu'à Tébessa. Cette expansion territoriale se fit aux dépens des Berbères, en l'occurrence les Numides, et plus précisément les Massyles comme nous le verrons plus loin[123].

Au début du IVe siècle, Carthage décida de se lancer dans une vaste politique de recrutement de mercenaires berbères, fantassins et cavaliers, les fameux cavaliers numides[124].

En 312 av. J.-C., Agathocle, tyran de Syracuse attaqua Messine et Agrigente, cités liées à Carthage qui leur envoya une flotte de secours. En 311, ses troupes ayant été défaites lors de la bataille d'Himère, sur la côte septentrionale de la Sicile, Agathocle s'enferma dans Syracuse où il fut assiégé. Au mois d'août 310, il réussit cependant à rompre le siège et à porter la guerre en Afrique en débarquant dans la région d'Hippo Diarrhytus (Bizerte) (cartes pages XX et XXI). Plusieurs villes soumises à Carthage rallièrent alors son camp cependant que plusieurs cités siciliennes tombées aux mains de Carthage se soulevèrent, dont Agrigente. Un corps expéditionnaire carthaginois fut alors envoyé en Sicile où il ouvrit un second front, obligeant Agathocle à diviser ses troupes en deux. Laissant une partie de ses forces en Afrique sous les ordres d'Eumachos et de ses deux fils Archagathos et Héraclide, il se porta, avec le restant de son armée, au secours de ses possessions siciliennes.

La fortune des armes changea de camp en 306 quand les contingents berbères d'Agathocle rallièrent le camp carthaginois. Carthage sortit donc renforcée de sa guerre et de nouveau maîtresse de ses anciennes possessions siciliennes.

Ayant signé la paix avec Agathocle, Carthage fut ensuite confrontée à Pyrrhus d'Epire qui, entre 280 et 275 av J.-C., lui disputa en vain ses possessions siciliennes.

Carthage ne fut pas une simple colonie phénicienne accrochée en terre d'Afrique au milieu d'un monde hostile, un peu comme les « praesidios » espagnols de la côte rifaine ou les « fronteiras » portugaises de la côte atlantique du Maroc qui aux XVIe-XVIIe siècles vécurent en permanence assiégées. Entre Carthaginois et Numides, les alliances matrimoniales furent nombreuses. C'est ainsi que le Numide Massinissa :

> « […] était aussi un Punique, ni physiquement, ni culturellement il ne se distinguait de ses adversaires carthaginois. Il coulait dans ses veines autant de sang carthaginois qu'il coulait de sang africain dans celles d'Hannibal » (Camps, 1987 : 110).

La culture carthaginoise imprégnait les élites berbères de la partie orientale du Maghreb car :

> « ( ) c'est en punique que sont rédigés les dédicaces religieuses, les rares textes administratifs conservés, les épitaphes royales et les légendes monétaires, et non pas seulement chez les Numides de l'est, mais d'un bout à l'autre de l'Afrique du Nord » (Camps, 1987 :113).

IV- Les guerres puniques et l'entrée en scène de Rome

Entre Carthage et Rome, la confrontation fut d'abord évitée par la signature de deux traités, l'un en 348 et l'autre en 306 av. J.-C. Puis, quand Rome fut maîtresse de tout le sud de la péninsule, un long conflit éclata qui fut rythmé par trois guerres qui eurent pour conséquence la destruction de la puissance carthaginoise. Ces guerres sont connues sous le nom de « Guerres puniques » (Le Bohec, 1995).

La première guerre punique (264-241 av. J.-C.)

Cette guerre qui eut pour cause la volonté romaine de posséder la totalité de la Sicile fut à la fois terrestre et maritime. Les Romains qui, par deux fois furent vainqueurs de la flotte carthaginoise – en 260 av. J.-C. à Mylae et en 256 av. J.-C. à Ecnome –, pensèrent qu'ils allaient pouvoir l'emporter en tentant un débarquement en Afrique.

En 255, ils mirent ainsi à terre un corps expéditionnaire à proximité de Carthage. Le consul Marcus Atilius Regulus qui le commandait remporta une première victoire, puis il fut battu par le Grec Xanthippe, chef des mercenaires carthaginois. Capturé, il fut libéré sur parole deux ans plus tard contre la promesse de se constituer prisonnier en cas d'échec de la mission de paix dont les Carthaginois l'avaient chargé. Regulus prit la parole devant le Sénat romain et il défendit au contraire l'option de la guerre ; puis, respectant sa parole, il retourna à Carthage pour s'y constituer prisonnier[125].

Le sort des armes pencha ensuite du côté de Carthage quand, en 249 av. J.-C., ses armées remportèrent coup sur coup deux victoires ; l'une sur mer au large de Drepanum, l'actuelle Trapani en Sicile, et l'autre, sur terre, également en Sicile. L'artisan de cette dernière était Hamilcar Barca. En 241, les Romains renversèrent la situation en envoyant par le fond la flotte carthaginoise lors de la bataille des îles Aegates à l'ouest de la Sicile et Carthage fut contrainte de demander la paix. Rome, jusque-là puissance continentale, avait donc vaincu Carthage, puissance maritime, ce qui bouleversa en profondeur les rapports de force en Méditerranée.

Carthage renonça à la Sicile que Rome occupa en totalité et accepta de verser un énorme tribut qui devait être acquitté en vingt ans. Ruinée, la ville ne put payer ses mercenaires, ce qui provoqua leur soulèvement. Durant deux ans, de 240 à 238, Carthage mena une guerre difficile et impitoyable contre ses anciens soldats dirigés par Mathô et Spendios, ainsi que contre ses alliés berbères :

> « C'est à eux-mêmes que devaient s'en prendre les Carthaginois devant l'étendue de leurs maux ; en effet, ils

> avaient […] fait sentir avec rigueur leur domination sur les Libyens ; ils avaient réclamé la moitié de toutes les récoltes, doublé le tribut dû par les villes, n'accordant aux pauvres aucune remise ou aucun délai pour les taxes qu'ils devaient acquitter […]. Aussi, chez les Libyens, les hommes n'eurent pas besoin qu'on leur prêchât la révolte […]. Quant aux femmes qui avaient eu l'occasion de voir emmener leurs époux et leurs pères coupables de n'avoir pas payé les taxes [elles se dépouillèrent] de leurs bijoux, les apportant sans hésiter, en contribution à l'effort de guerre » (Polybe, *Histoires*, I, 72. à propos de la révolte des mercenaires).

Dans un premier temps, les villes carthaginoises furent assiégées, mais Hamilcar Barca contre-attaqua grâce à l'aide que lui procura Naravas, son allié numide qui mit sa cavalerie à sa disposition[126]. En 237, Hamilcar réussit à prendre au piège les mercenaires révoltés et il les extermina.

Hamilcar Barca avait sauvé Carthage mais son prestige suscita des jalousies. Aussi, en 237, afin de l'écarter, le Sénat carthaginois lui confia-t-il la mission de conquérir l'Espagne pour compenser la perte de la Sicile. Il fut tué en 229 lors des opérations et son gendre Asdrubal lui succéda à la tête du corps expéditionnaire. Hannibal, un fils d'Hamilcar Barca devint ensuite général en chef de l'armée carthaginoise. En 218, il viola le traité de paix de 241 av. J.-C. en prenant la ville de Sagonte alliée de Rome, ce qui équivalait à une déclaration de guerre.

La seconde guerre punique (218-201 av. J.-C.)

Cette seconde guerre éclata en Espagne, là où les zones d'influence de Rome et de Carthage étaient au contact. Elle débuta à l'avantage de Carthage dont les armées traversèrent les Pyrénées. Au mois de juin 218, ces dernières franchirent le Rhône, puis les Alpes et elles marchèrent sur Rome. Les Romains furent plusieurs fois battus, notamment en 217 au lac Trasimène et en 216 à Cannes. Rome fut alors à portée d'Hannibal, mais comme ce dernier

ne disposait pas de matériel de siège, il installa son camp à Capoue où il attendit en vain les renforts promis. Les Romains eurent donc le temps de se réorganiser et de contre-attaquer, le repoussant dans le sud de la péninsule italienne.

Rome qui cherchait des alliés contre Carthage, approcha alors Syphax, roi des Massaesyles, lequel vit dans cette demande d'alliance une occasion de s'emparer des territoires massyles sur lesquels régnait Gaia, allié de Carthage, et il accepta donc l'offre romaine. Ce fut alors que Rome reçut le renfort de cavaliers qui servirent comme auxiliaires dans l'armée romaine (*auxilia externa*)[127].

En 206, Gaia mourut et son fils Oezalces qui était marié à une Carthaginoise lui succéda. À sa mort, son frère Capussa monta sur le trône. Poussé par Syphax, Metzul, un des cousins du nouveau roi, le combattit. Capussa fut tué au combat et Metzul mit sur le trône Lacumazes, son propre frère. Carthage se vit alors affaiblie, mais Massinissa, le troisième fils survivant de Gaia quitta l'Espagne où, à la tête d'un contingent numide il combattait les Romains et il entra en guerre contre Lacumazes et Metzul, tous deux soutenus par Syphax. Massinissa l'emporta.

En 205, les Carthaginois demandèrent à Syphax d'entrer en guerre contre Massinissa qui fut vaincu[128]. La guerre tourna ensuite à l'avantage de Scipion et de Massinissa et au mois d'avril 203, lors de la bataille dite des « Grandes Plaines », la victoire romano-massyle fut totale. Massinissa poursuivit Syphax qui se retrancha à Cirta où il fut fait prisonnier[129], puis il récupéra les terres massyles occupées par les Massaesyles. La Numidie fut alors unifiée depuis la Moulouya à l'ouest jusqu'à la Tripolitaine à l'est.

Scipion accorda une trêve à Carthage pour lui permettre de négocier la paix, mais un nouveau retournement de situation se produisit car Hannibal qui était rentré d'Italie durant l'été 203 s'allia à Vermina, fils de Syphax. Carthaginois et Massaesyles envahirent ensuite le royaume massyle, mais Scipion et Massinissa rassemblèrent leurs forces et ils se portèrent au-devant d'eux.

Une ultime négociation eut lieu entre Scipion et Hannibal. Carthage proposa la cession de l'Espagne et la destruction de sa flotte contre la reconnaissance par Rome de ses possessions africaines. Scipion ayant refusé, le choc eut lieu à Zama (carte page XVIII) au mois d'octobre 202. Hannibal fut défait et Carthage dut signer un traité extrêmement dur puisqu'il prévoyait, outre le désarmement de sa flotte et l'abandon de ses éléphants de guerre, le versement d'une énorme indemnité, l'envoi d'otages à Rome et l'interdiction d'engager une guerre sans l'accord du sénat romain[130]. En revanche, Carthage conservait ses possessions africaines moins la Numidie de Massinissa.

Rome avait donc reconnu à Carthage la possession d'une partie des territoires massyles, mais elle laissa faire quand Massinissa se les réappropria peu à peu. En 162, ce dernier décida ainsi d'occuper la petite Syrte (le golfe de Gabès) et la région de Tacapae. Puis, en 153, le chef massyle revendiqua des terres agricoles situées à quelques kilomètres à peine de Carthage.

En 150 av. J.-C., les Carthaginois n'acceptèrent plus de se laisser démembrer mais ils furent vaincus par Massinissa et condamnés à lui verser d'énormes indemnités.

La troisième guerre punique (149-146 av. J.-C.)

Cette guerre éclata pour deux raisons principales. La première était certes que les Carthaginois avaient violé le traité de 201 en attaquant les Massyles, mais la seconde, et la plus importante, était que Rome ne désirait pas voir naître un État berbère fort qui contrôlerait les ports carthaginois.

Durant cette troisième guerre, Rome décida d'en finir avec Carthage. Le sénat romain ayant exigé que la population abandonne la ville pour qu'elle puisse être rasée, les Carthaginois ne pouvaient donc que résister avec l'énergie du désespoir ; d'autant plus que, même si leur armée avait été anéantie, la ville disposait de solides fortifications[131]. Débuta alors un siège de trois ans dirigé par Scipion Emilien, petit-fils adoptif de Scipion l'Africain. La défense fut

acharnée et l'on se battit de maison à maison. Finalement, au printemps 146, les derniers combattants carthaginois s'immolèrent par le feu. Rome fit raser la ville, sema du sel sur son emplacement, annexa la région et décida de partager la Numidie entre les trois héritiers de Massinissa.

La guerre inexpiable

Durant cette guerre, et citant Appien, Yann Le Bohec montre que les Carthaginois commirent l'irréparable en torturant des prisonniers romains. Le chef des troupes, Hasdrubal le Boétharque[132] :

> « avec des outils de fer, leur fait arracher les yeux, la langue, les tendons, les organes sexuels ; aux uns, il fait lacérer la plante des pieds, aux autres, couper les doigts. Il les fait jeter encore vivants du haut des remparts » […] On comprend alors un point : il ne faut peut-être pas chercher ailleurs que dans ces cruautés l'explication de l'acharnement mis par Scipion Emilien et ses hommes lors de la destruction de Carthage. Ces supplices inutiles changèrent le but de la guerre qui leur avait été fixé : il ne s'agissait plus seulement de détruire Carthage en tant qu'État, en tant que puissance, mais d'anéantir physiquement la population de la ville. La clémence était devenue impossible. Décidément, les Puniques avaient parfois du talent pour rendre les guerres « inexpiables ». Les extrémistes carthaginois, qui ne l'ignoraient pas, avaient ce jour-là, délibérément joué le sort de leur cité à quitte ou double. Mais cette fois, ils avaient en face d'eux des légionnaires » (Le Bohec, 1996 : 307-308).

---

104. Ptolémée était le fils de Lagos, d'où le nom de Lagide. Lagos était l'un des généraux d'Alexandre le Grand.

105. Pour la bibliographie concernant l'époque ptolémaïque, voir Hugot (2004). Pour tout ce qui concerne *l'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre au Ier siècle avant notre ère*, voir Le Dinahet (2003). Pour les divers aspects de la question et de la période, voir Skeat (1954) et Bernand (1995, 1998).
106. Les guerres de succession qui opposèrent les généraux d'Alexandre, les diadoques, se terminèrent en 281 après la bataille de Couroupédion qui opposa le roi de Thrace Lysimaque à celui de Syrie, Séleucos. Auparavant, en 321, par l'Accord de Babylone les diadoques s'étaient partagés.
107. Il annexa également Chypre, des îles en mer Egée, des cités en Asie Mineure etc.
108. Pour la question concernant la place d'Alexandre dans la continuité de l'histoire égyptienne, voir S. M. Burstein (1994).
109. Littéralement « qui aime sa sœur ». Ptolémée II avait épousé sa sœur Arsinoé.
110. « *Alexandrie près l'Égypte »*, dont toute la partie administrative et les palais se sont effondrés dans la mer.
111. Ptolémée III eut pour successeurs Ptolémée IV Philopator « qui aime son père »(221-205 av. J.-C.) mais qui assassina son oncle, sa mère et son frère ; Ptolémée V Epiphane (205- 181 av. J.-C.) ; Ptolémée VI Philométor « qui aime sa mère » (181-145) ; Ptolémée VII qui ne régna que quelques mois ; Ptolémée VIII Évergète II (145-116 av. J.-C.) frère du précédent dont il épousa la veuve qui était sa sœur, qui fit assassiner son fils, donc son neveu Eupator et qui viola la fille de sa femme laquelle était donc deux fois sa nièce avant de l'épouser. Quant à Ptolémée IX Sôter II (116- 107 av. J.-C.), Ptolémée X Alexandre Ier (107- 88 av. J.-C.) et Ptolémée XI Alexandre II (? –80 av. J.-C.), ils eurent des règnes insignifiants.
112. Cléopâtre VII Théa Philopator gouverna l'Égypte entre 51 et 30 av. J.-C., d'abord avec ses deux frères et époux Ptolémée XIII et Ptolémée XIV, puis avec Marc-Antoine.
113. Elle eut un fils de César, Césarion, le dernier des Ptolémée, né en 47 av. J.-C. et assassiné en 30 av. J.-C. Elle eut des jumeaux de Marc Antoine qui étaient Alexandre Hélios et Cléopâtre Séléné laquelle épousa Juba, roi berbère de Numidie qui régna sur la

Mauritanie et un fils, Ptolémée XVI Philadelphe. En 44 av. J.-C., après que César eut été assassiné, elle retourna vivre en Égypte.
114. Comme elle était surveillée, elle trouva une ruse, se faisant apporter un panier de figues dans lequel ses fidèles avaient caché, dit-on, une vipère des sables et non un aspic, serpent au venin non mortel comme le veut la légende, et qui la piqua à la main.
115. Sur les Berbères en général, voir Camps (1980, 1981), Malika Hachid (2000), Lugan (2012).
116. Au IIIe siècle av. J.-C. les royaumes Massyle et Masaesyle furent réunis dans le royaume de Numidie (Decret et Fantar, 1998 : 71-72).
117. Tyr fut occupée par les Assyriens au VIe siècle et, dès lors, sa colonie africaine fut livrée à son destin.
118. Dans l’immensité de la littérature concernant Carthage en général on se reportera utilement à François Decret (1977) et à Hédi Dridi (2006).
119. Punique, du latin *punicus,* Carthaginois.
120. Pour tout ce qui concerne les ports puniques – et phéniciens –, on se reportera à la thèse de Nicolas Carayon (2008).
121. Du nom de la famille Magon. La cité était dirigée par un conseil des Anciens ou Sénat qui détenait tous les pouvoirs et une assemblée du peuple qui élisait les généraux et les suffètes ou magistrats. Durant son histoire, Carthage fut dominée par quelques grandes familles qui se réservèrent les fonctions officielles dont les Magon (Magonides) et les Barca (Barcides).Hannibal était un Barca.
122. Les Carthaginois prirent leur revanche en 409 av. J.-C. quand ils détruisirent la ville.
123. La politique de Massinissa vis-à-vis de Carthage s’explique largement par cette réalité car le chef numide chercha constamment à reconquérir les territoires massyles passés sous domination carthaginoise.
124. Pour tout ce qui concerne la cavalerie berbère, il sera utile de se reporter à Christine Hamdoune (2005). Carthage n’ayant pas d’armée permanente enrôla les Berbères vivant sur son territoire ou bien recruta des mercenaires en Afrique du Nord ou ailleurs. Sa force principale résidait dans sa marine composée de trirèmes ou de quinquérèmes (navires à cinq rangs de rames).

125. Les Carthaginois l'auraient torturé à mort.
126. En 237, à l'issue de la guerre, il épousa Salammbô, la fille d'Hamilcar.
127. Au sujet des cavaliers berbères de l'armée romaine, voir Hamdoune (2005).
128. Pour tout ce qui concerne les hésitations et les motivations de Syphax ainsi que ses négociations avec Rome, on se reportera à Decret et Fantar (1998 : 90-99).
129. D'où la légende du suicide de Sophonisbe son épouse. Fille d'Hasdrubal et fiancée à Massinissa, Sophonisbe fut mariée à Syphax afin de sceller l'alliance numido-carthaginoise. Quand Massinissa prit Cirta, il l'épousa mais Scipion qui craignit alors de voir le nouveau chef numide se rapprocher de Carthage la destina à son triomphe. Afin d'éviter un tel déshonneur, elle s'empoisonna.
130. Quel fut le sort d'Hannibal après le traité de 201 ? Nous l'ignorons. Il est établi qu'il se retira sur ses terres pour reprendre un rôle politique en 196 quand il fut élu suffète par le peuple de Carthage. C'est alors qu'il vit se dresser contre lui une partie des notables de la cité car il avait dénoncé leurs trafics divers et pour l'écarter, ces derniers dénoncèrent à Rome sa volonté de revanche. En 195, il s'enfuit pour trouver refuge à Tyr, en Phénicie puis il offrit ses services à Antiochos III, roi macédonien de Syrie qui projetait d'entrer en guerre contre Rome, puis, après la défaite de ce dernier, il se mit au service de Prusias, roi de Bithynie qui fut sommé par Rome de le lui livrer. En 183 av. J.-C., pour échapper au sort infamant qui l'attendait, Hannibal se suicida (Le Bohec, 1995 ; Saumagne, 1966 ; Colonna, 2003).
131. Pour tout ce qui concerne les causes et les péripéties de cette guerre ainsi que les forces en présence, voir Le Bohec (1995 : 275-314).
132. Qu'il ne faut pas confondre avec Hasdrubal Barca.

Chapitre IV

La période romaine

Rome exerça son autorité sur la totalité de l'Afrique du Nord, de l'Égypte à l'atlantique, durant moins de trois siècles. Dès 285 apr. J.-C., l'intérieur de la Maurétanie tingitane, l'actuel Maroc, fut évacué ainsi que les zones de faible implantation de l'actuelle Oranie et la région des hauts plateaux de l'actuelle Algérie. En Tripolitaine, Rome se replia sur le littoral. Le mouvement général fut celui d'un « recentrage » sur l'Afrique du Nord urbaine et « utile[133] ». La période romaine s'acheva avec l'intrusion vandale en 429-430.

L'occupation romaine qui se fit avec l'appui de certaines tribus berbères[134] fut territorialement inégale. Dans la seule Berbérie, l'actuel Maghreb, si plus de 500 établissements romains de type urbain ont été identifiés et répertoriés, les trois-quarts le furent dans une région comprise entre l'ouest d'Alger et la Tunisie actuelle.

I- L'Afrique romaine

Nous avons vu que ce fut à partir de 146 av. J.-C., à la faveur de la troisième guerre punique que Rome s'installa dans la région de Carthage et en Tripolitaine. En 96 av. J.-C., elle prit possession de la Cyrénaïque puis, en 30 av. J.-C., de l'Égypte. Au premier siècle de l'ère chrétienne, toute l'Afrique du Nord était sous souveraineté romaine.

Rome et les Berbères

Mort en 148 av. J.-C., deux ans donc avant le sac et la destruction de Carthage, Massinissa avait confié par testament à Scipion Emilien le soin d'organiser sa succession. Voulant éviter que se constitue une Numidie trop puissante, ce dernier prit appui sur la tradition successorale berbère pour répartir le pouvoir entre les trois fils légitimes du défunt, donnant ainsi au royaume numide une direction collégiale.

L'aîné, Micipsa, reçut le gouvernement civil, la justice revint à Mastanabal et les armées furent confiées à Gulussa. Mastanabal et Gulussa moururent dans les années qui suivirent et Micipsa se retrouva donc seul maître de la Numidie. Il exerça le pouvoir en fidèle allié de Rome, comme l'avait été avant lui son père Massinissa.

Micipsa fut l'objet de pressions de la part de Scipion Emilien qui le poussa à associer son neveu Jugurtha[135] à sa succession et qui devint donc l'un de ses héritiers au même titre que ses deux fils légitimes, Adherbal et Hiempsal qui le détestaient.

À la mort de Micipsa, les trois frères se partagèrent territorialement le royaume mais Jugurtha ayant fait assassiner Hiempsal, le partage se fit donc en deux. Jugurtha hérita de la partie ouest de la Numidie, c'est-à-dire de l'ancien royaume masaesyle, cependant qu'Adherbal en recevait la partie est, c'est-à-dire l'ancien royaume massyle. Puis, Jugurtha[136] attaqua Adherbal et l'assiégea dans Cirta, sa capitale[137]. La ville fut prise en 113 av. J.-C. et Adherbal fut mis à mort tandis que des résidents italiotes étaient assassinés[138].

Jugurtha devint donc seul roi de toute la Numidie réunifiée telle qu'elle existait à la fin du règne de Massinissa, mais, de 112 à 105 av. J.-C., Rome s'engagea dans une guerre totale contre lui. Officiellement, il s'agissait de venger les massacres de Cirta, mais en réalité, Rome ouvrit les hostilités afin d'empêcher que se constitue un État berbère dont la puissance aurait été un obstacle à sa volonté expansionniste.

Jugurtha commença par remporter plusieurs batailles sur les légions romaines, notamment près de l'actuelle ville de Guelma. Comme il était à la recherche d'alliés, il offrit à son beau-père

Bocchus Ier, roi de Maurétanie (110-80 av. J.-C.), l'ancien royaume masaesyle en échange de son soutien, mais Bocchus qui s'était rapproché de Rome le captura et le livra (Haouaria, 2005).

En remerciement, Rome accorda à Bocchus Ier la possession d'une partie de l'ancien royaume masaesyle, soit l'ouest de la Numidie (l'actuelle Oranie) dont il fit une « grande Maurétanie ». À l'est, la Numidie, réduite à la partie orientale de l'ancien royaume Massaesyle eut pour souverain Gauda (104- ?)[139], demi-frère de Jugurtha. À sa mort, à une date inconnue, son royaume éclata en deux, une partie passant sous l'autorité de son fils Hiempsal II (?-/± 60 av. J.-C.) et l'autre sous celle de Massinissa II (?- 46 av. J.-C.).Le successeur de Hiempsal II fut son fils Juba Ier, dernier roi de Numidie (60-46 av. J.-C.).

Après la mort de Bocchus survenue en 80 av. J.-C., la Maurétanie fut partagée entre ses petits-fils, Bocchus II (80-33 av. J.-C.) et Bogud (80-38 av. J.-C.). Le premier régna sur la partie orientale du royaume, soit approximativement l'actuelle Oranie, cependant que le second en reçut la partie occidentale, soit à peu près l'actuel Maroc. Tous deux furent partisans de César lequel, à travers eux, s'opposa à Juba Ier, arrière-petit-fils de Massinissa et allié du parti sénatorial ou pompéien.

En 49 av. J.-C., Juba Ier fut victorieux des alliés de César, mais, en 46, battu à la bataille de Thapsus dans l'actuelle Tunisie (Rass Dimass) (carte page XVIII), il choisit de se suicider en compagnie de Metellus Scipion, général demeuré fidèle à Pompée.

Ce fut à la suite de ces guerres que la région fut véritablement intégrée à l'Empire romain. Le royaume numide fut en effet annexé et devint la province de l'Africa Nova. Quant à la ville de Cirta, elle eut un destin particulier car César l'avait incluse dans une colonie libre confiée en remerciement à Publius Sittius, chef d'une armée de mercenaires qui avait combattu pour lui. Après la mort de césar, elle fut rattachée à l'Africa Nova[140].

Après la mort de César, survenue en 44 av. J.-C., Bocchus II et Bogud choisirent chacun un camp différent dans la guerre à laquelle

se livrèrent Antoine et Octave. Bogud lia ainsi son sort à celui d'Antoine, tandis que Bocchus II combattit aux côtés d'Octave. Bogud perdit la vie dans ces querelles romaines et Octave remercia son allié Bocchus II en lui donnant les possessions territoriales de son défunt frère.

Bocchus II étant mort sans héritier, Octave fit placer sur le trône un prince maure, Juba II, fils de Juba Ier, qui avait été élevé à Rome et qui était l'époux de Cléopâtre Séléné, fille de Cléopâtre et d'Antoine. Sous son règne (25 av. J.-C.-23 apr. J.-C.), la Numidie fut réunifiée.

Son fils Ptolémée (23-40 apr. J.-C.) lui succéda et il poursuivit l'alliance romaine[141]. Sous son règne[142], la Maurétanie connut un brillant essor. La capitale du royaume fut alors Caesarea (Cherchell).

De 17 à 24 apr. J.-C., le Numide Tacfarinas rassembla contre Rome la confédération berbère des Musulames (carte page XXIII) dont le territoire couvrait la région comprise entre les Aurès et Tebessa. Il fut rejoint par les tribus semi-nomades vivant depuis les steppes de la Cyrénaïque à l'est, jusqu'à la Tingitane à l'ouest. Ce fut une guerre difficile et incertaine car Tacfarinas qui avait servi dans l'armée romaine organisa ses partisans en unités de combat.

La révolte de Tacfarinas qui fut d'abord celle des tribus semi-nomades, fut combattue par les tribus sédentaires et les grands propriétaires berbères qui redoutaient les incursions des premières. Aussi, appuyèrent-ils l'armée romaine en lui fournissant des contingents dans ce qui devint vite une guerre berbéro-berbère qui dura sept ans. Les forces romaines furent commandées par le proconsul Cornelius Dolabella.

Vaincu et tué en 24 apr. J.-C., Tacfarinas fut ensuite représenté sous la figure d'un résistant à la présence romaine. Cette vision est anachronique car, à aucun moment, il n'avait cherché à recréer un État berbère ou à demander la fin de la présence romaine :

> « Tacfarinas ne luttait pas pour instaurer un État numide. Il n'exigeait pas de Rome qu'elle se retirât d'Afrique. Son combat avait des objectifs plus précis, répondant à des nécessités immédiates. C'est certainement ce qui explique que les

aspirations de toutes ces populations qui nomadisaient dans les zones méridionales se soient cristallisées autour de celui qui savait les proclamer et se révélait le plus capable de les réaliser. Le chef de guerre numide exigeait que la politique impériale en Afrique respectât l'installation et le mode de vie traditionnel des tribus dans ces régions […] la pénétration romaine dans le sud de la Proconsulaire et de la Numidie avait gravement perturbé la vie économique et sociale des populations » (Decret et Fantar, 1998 : 321-322).

Une vingtaine d'années plus tard, toujours en Mauritanie, mais sous le règne de l'empereur Claude (41-54 apr. J.-C.), éclata la révolte d'Aedemon qui eut de graves conséquences sur l'organisation du royaume maurétanien puisque Tamuda fut détruite en totalité, tandis que Lixus et peut-être Volubilis le furent en partie ; en revanche, Tingi ne fut guère affectée.

Écrasés par Rome, les derniers insurgés trouvèrent refuge dans les montagnes du Rif et de l'Atlas. Aedemon fut soutenu par des tribus berbères vivant hors de la zone contrôlée par Rome et le mouvement n'eut aucun appui urbain ; Volubilis envoya même un contingent combattre les rebelles (Euzennat, 1984 ; Gascou, 1985).

Après ces épisodes troublés, la région vécut en paix jusqu'au IIIe siècle.

L'administration de l'Afrique romaine

De l'Égypte à la Maurétanie tingitane, Rome chercha à contrôler prioritairement les zones « utiles », d'où sa politique défensive et son souci de constituer des *limes* (Euzennat, 1986 : 573-583). En Berbérie, ces derniers furent prolongés de quelques points d'appui placés sur les pénétrantes sahariennes : Biskra (Vescera), Castellum Dimmidi, (entre Djelfa et Laghouat), Tolga à 40 kilomètres au sud de Biskra. Ce dispositif militaire avait pour centre Timgad (cartes pages XX, XXI, XXIII).

L'ÉGYPTE

Pour Rome, l'Égypte fut d'abord un grenier. L'empereur Claude donna à ce sujet les instructions suivantes à Aemilius Rectus, préfet d'Égypte : *« Tondre les brebis et non les écorcher »* (Rapporté par Dion Cassius). De fait, l'Égypte versait un impôt en nature, l'*annone* l'équivalent de trois mois de consommation en blé de la ville de Rome. L'intérêt que Rome portait à l'Égypte baissa à partir du IIe siècle quand le pays fut remplacé par l'Africa dans ce rôle.

À l'époque romaine, l'Égypte eut un statut particulier. N'étant pas une province, mais un territoire appartenant à l'État, un *patrimonium,* elle fut administrée comme une conquête, au nom direct de l'empereur, par un officier ne dépendant que de lui et qui porta tout d'abord le titre de Préfet d'Alexandrie et d'Égypte, avant de devenir Préfet d'Égypte. Il s'agissait d'un poste de la plus haute importance car il se situait immédiatement après le préfet du Prétoire[143].

À l'exception d'Alexandrie, secouée par plusieurs révoltes juives (en 41-54, en 66, en 70 et en 115 apr. J.-C.), puis chrétiennes, le reste du pays fut calme.

Sous les Sévères (193-235), dynastie berbère originaire de Tripolitaine, la situation évolua. Sous Caracalla (211-217), l'heure fut à la sédition et même au soulèvement. Alexandrie subit alors la vengeance de l'empereur qui y avait été conspué lors d'une visite et qui y fit massacrer une partie de la population.

En 284, année de l'avènement de l'empereur Dioclétien (284-305), une réforme administrative créa plusieurs provinces : l'Égypte (essentiellement la région du Delta), la Thébaïde et les deux Libye (Cyrénaïque et Tripolitaine), l'ensemble étant administré par le préfet d'Égypte qui reçut le titre d'Augustal.

Vers 380 fut créé le diocèse d'Égypte qui remplaça les subdivisions antérieures et qui s'étendait sur les actuelles Égypte et Libye.

La Libye

Pendant la guerre de Jugurtha (112-105 av. J.-C.), Lepcis, alliée de Rome devint une « cité amie ». En 96 av. J.C, Ptolémée Apion (le

Maigre) qui régna sur l'Égypte de 116 à 96 av. J.-C., offrit à Rome, maîtresse des ports de Tripolitaine depuis 111 av. J.-C, la *Pentapole* (Cinq cités), à savoir Cyrène, Apollonia, Béréniké, Taucheira (Arsinoé) et Ptolémaïs (Barka), donc en réalité la Cyrénaïque (carte page XV).

Durant la guerre qui opposa César à Pompée en 49 av. J.-C. Lepcis qui avait pris le parti de Juba Ier, le roi de Numidie, se rangea dans le camp du second. Après sa victoire de Thapsus en 46 av. J.-C., César la soumit à tribut, la condamnant à verser chaque année trois millions de livres d'huile (Daguet-Gagey, 2000 : 21).

En 23 av. J.-C., Auguste rattacha la Cyrénaïque à la Crête et la Tripolitaine à l'Afrique Proconsulaire (*Africa proconsularis*[144]) ; Lepcis fut alors libérée de son tribut annuel.

Au IIe siècle apr. J.-C., les villes de Libye accédèrent au rang de colonies et la citoyenneté romaine fut accordée à leurs habitants[145]. Elles connurent alors un grand essor, à l'image de Lepcis, de Sabratha ou encore d'Oea (carte page XVII) qui se parèrent de somptueux édifices dont des théâtres, des thermes, des temples et, plus tard, des basiliques. La prospérité de la Libye romaine est également illustrée par des villas du bord de mer dont plusieurs ont livré de superbes mosaïques restes de leur splendeur, à l'image de la « villa des Néréides » à Tadjura.

Dans les cités littorales, la latinisation fut profonde et les divinités romaines furent adoptées. En Tripolitaine, région ayant subi une forte influence punique, le dieu Melqart devint Héraclès; en Cyrénaïque, le panthéon grec fut assimilé par la religion romaine, les anciennes divinités gréco-égyptiennes comme Isis et Sérapis cohabitant avec elle. Dans les campagnes et vers le désert, les Berbères conservèrent leurs propres divinités, continuant à sacrifier à la lune et au soleil et demeurant fidèles au dieu Gurzil figuré sous forme d'un taureau porteur d'un disque solaire entre les cornes.

Rome diversifia l'agriculture. En plus du blé, la culture des arbres fruitiers fut développée de même que celle des oliviers et de la vigne. Au IIe siècle, la colonie s'étendit et de nouvelles terres furent mises en valeur. Cette politique fut amplifiée au IIIe siècle,

notamment à l'est du Djebel Nefusa, vers la région des Syrtes, où les cultures furent possibles grâce à d'ingénieux systèmes de recueil des pluies. C'est ainsi qu'à Ghirz, sur l'oued Zem-Zem (carte page XXIV), à 300 kilomètres à l'est de Lepcis, fut fondé un important centre agricole.

Dès la fin du IIe siècle apr. J.-C. Rome fut confrontée à l'hostilité de certaines tribus berbères vivant hors du territoire impérial, dont les Nasamons[146], les Mazices (*Imazighen*) et les Garamantes du Fezzan (Phazanie).

Les Nasamons furent finalement écrasés et ils devinrent tributaires. Cependant, sous l'empereur Domitien (81-96), ils refusèrent de payer le tribut dû à Rome et ils massacrèrent les collecteurs envoyés pour le lever. La guerre reprit, la IIIe légion devant mener de dures campagnes contre eux[147].

Afin de régler une fois pour toutes le problème nasamon, Rome refoula la tribu vers les oasis de l'intérieur de la Tripolitaine, au sud de l'autel des Philènes, dans la région d'Augila où la tribu fut placée sous la surveillance des forts de Bu Njem (l'actuelle Chosol) et de Zella (Rebuffat, 1969, 1970 et 1992) construits en 201 au carrefour des pistes menant à la fois en Égypte et au Fezzan (Rebuffat, 1992).

La forteresse de Bu-Njem (carte page XXIV) dont il subsiste encore des ruines était édifiée sur l'oued Chaïb, en un lieu hautement stratégique à la jonction de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque[148] et à la limite sud de la vie sédentaire. Au sud s'étend en effet une vaste zone inhabitée avec la Hamada el Hamrah, le Djebel Soda et le grand désert styrique.

Afin de protéger la Libye « utile », l'empereur Septime Sévère (193-211), lui-même originaire de Lepcis, fit édifier un immense limes allant de Tacapae, l'actuelle Gabès en Tunisie, jusqu'à l'est de la Tripolitaine. Il était destiné à couvrir et à protéger à la fois les villes, mais également les zones agricoles qui faisaient la richesse de la région. Le long de cette frontière de plusieurs dizaines de kilomètres, des postes romains contrôlaient les points de passage et les puits[149].

Au IIIe siècle, tant en Tripolitaine qu'en Cyrénaïque, Rome abandonna l'intérieur de ses possessions pour se recentrer sur le littoral méditerranéen urbain et « utile[150]». Bu Njem et Zella furent évacués entre 259 et 263. Laissées sans défense, les fermes des vallées de la Syrte furent alors abandonnées mais elles se maintinrent cependant sur la côte et dans les *wadis* du prédésert en se fortifiant (Modéran, 2003c : 261).

Sous l'empereur Dioclétien (284-305) la Tripolitaine et la Cyrénaïque furent réunies dans la province sénatoriale de *Libya superior*.

LA BERBÉRIE

Plus à l'ouest, en Berbèrie (l'actuel Maghreb), les royaumes berbères ayant disparu, Rome exerça son pouvoir sur une multitude de tribus, les *gentes*. Certaines furent administrées par des préfets (*praefectus gentis)*, souvent des Berbères anciens officiers de l'armée romaine ; d'autres, directement par leurs chefs traditionnels que Rome reconnut en échange de la signature d'un traité d'alliance. Les liens de famille, le recrutement militaire, l'administration indirecte par les chefs locaux devenus *principes gentis,* puis *praefecti gentis* furent des moyens administratifs largement utilisés par Rome.

La pratique administrative fut cependant différente selon les provinces. C'est ainsi qu'en Maurétanie Césarienne et dans l'Africa, l'occupation romaine de la partie orientale de l'ancien royaume de Juba II se fit d'est en ouest, par la prise de contrôle des anciennes échelles du commerce carthaginois. Au tout début du Ier siècle apr. J.-C., des colonies romaines furent installées dans plusieurs de ces cités portuaires.

À la fin du siècle, la pénétration romaine se fit en direction de Sitifis (Sétif), où fut installée une colonie de vétérans, et de Cuicul (Djemila) :

> « […] à la fin du IIe siècle, le *limes* maurétanien ne s'écartait encore guère de la côte que pour protéger le chapelet des cités

portuaires et des plaines littorales et sublittorales. À cet effet, il englobait donc essentiellement le bourrelet montagneux et quelques chaînons de la zone septentrionale du Tell, ce qui lui permettait de surveiller les tribus des Babors et des Bibans, des Kabylies, de l'Atlas mitidjien, du Zaccar et du Dahra.

Avec les Sévères, le *limes* maurétanien allait être reporté vers le sud, constituant alors une frontière militaire dont la rocade établie au IIe siècle ne représentait qu'une première esquisse […] L'Empire va désormais annexer à son territoire ces zones montagneuses – le Titteri, l'Ouarsenis […] les monts de Frenda, des Beni Chougrane et du Tessala – qui, à tort ou à raison, représentaient des "tâches de résistance" » (Decret et Fantar, 1998 : 178).

Le royaume de Maurétanie, client de Rome sous Bocchus et Juba II, passa sous administration romaine en 40, après que Caligula eut fait assassiner Ptolémée (voir plus haut note 141). L'empereur Claude (41-54 apr. J.-C.), en fit deux provinces, la Tingitane avec pour capitale la ville de Tingi et la Maurétanie Césarienne avec pour capitale Césarée (Cherchell). Durant deux siècles, la Maurétanie tingitane fut dirigée par un procurateur représentant l'empereur dont on ignore s'il résidait à Volubilis ou à Tingi (Tanger).

À l'ouest, la Maurétanie Tingitane constitua un cas particulier car l'occupation romaine y fut tout à fait superficielle, ne s'établissant que dans les plaines et dans l'*hinterland* des villes nées à l'époque des royaumes maures Donadoni (1980) ; Milne (1992)[151]. Ici, Rome s'appuya sur les tribus Macaenites, Baquates et Zegrenses qui lui servirent de « tampons » avec les Berbères de l'arrière-pays. Certaines cités comme Tingi, Banasa, Zili et Volubilis furent élevées au rang de Colonies romaines dès le règne d'Auguste (27 av. J.-C.-14 apr. J.-C.) en récompense de leur soutien dans la guerre d'Aedemon (voir page 87). Elles avaient les mêmes droits que Rome, possédaient une Curie et l'ordre des décurions chargé de les administrer était revêtu des mêmes privilèges que l'ordre sénatorial romain. Il n'y eut pas de colonies de peuplement en Maurétanie

Tingitane, hormis quelques installations de vétérans (carte page XIX).

L'autorité de Rome s'exerça grâce à une garnison nombreuse composée de cinq ailes de cavalerie et d'une quinzaine de cohortes d'infanterie, soit entre cinq et dix mille hommes répartis en une quinzaine de camps. Celui de Thamusida qui avait une garnison d'un millier d'hommes donna naissance à une ville. Dans la région de Volubilis ont été identifiés ceux de Sidi Moussa bou Fri, d'Aïn Schkour et de Tocolosida[152] ; d'autres existaient à Tamusa, à Sala ainsi que dans les régions de Tingi et de Lixus. Au sud de Sala un talus fortifié de 12 kilomètres fut élevé avec des tours de garde à intervalles réguliers, il s'agit du *Seguiat el Feraoun* (Le Bohec, 2002).

Dès la création de la province de Maurétanie Tingitane, la ligne romaine de défense fut établie sur le cours du Sebou (Sebabus) qui constituait une frontière géographique d'autant plus réelle qu'au sud de l'oued, s'étendait une vaste zone marécageuse. Sur la rive gauche du Sebou, Thamusida et la colonie de *Iulia Valentia Banasa* étaient les verrous du secteur central.

Nous ignorons si des contacts terrestres effectifs et suivis existaient entre la Tingitane et la Césarienne. Jérôme Carcopino (1943) estimait que oui dans la mesure où les gouverneurs étaient souvent communs aux deux provinces. Maurice Euzennat (1977 : 432-433 ; 1984 : 374) a au contraire montré que les *procuratores utriusque Mauretaniae* ne furent en réalité que deux et sur une courte période.

Il semblerait donc que la voie maritime fut la seule régulière en raison de l'insécurité qui débutait dans la région de Taza. Euzennat considère également que l'on peut :

> « […] faire droit au bon sens en accueillant deux arguments qui, à ma connaissance, n'ont guère jusqu'à présent retenu l'attention : le premier est le simple constat que plus d'un demi-siècle de recherches n'a pas permis de réduire le no man 's land romain du Maroc oriental ; le second, qu'il n'y aurait eu sans doute aucune raison de diviser l'ancien royaume de

> Maurétanie en deux provinces si l’unité et la continuité territoriale de celles-ci avaient été parfaitement assurées » (Euzennat, 1977 : 434).

En dépit de nombreuses prospections aériennes, il n’a en effet pas été possible de mettre en évidence, à l’est de Volubilis, la moindre liaison entre la Maurétanie Tingitane et la Maurétanie Césarienne. De plus, aucune ruine de la région d’Oujda n’est romaine. Vers l’est, le premier poste romain était situé à proximité de Lalla Marnia (Maghnia) (carte page XX), à l’est de la Moulouya (ou Molochat) ; il s’agit de *Numerus Syrorum*, tenu un temps par des chameliers syriens[153].

Il n’y avait donc pas de liaison terrestre aménagée entre la Césarienne et la Tingitane. L’occupation limitée de la Tingitane mise en rapport avec l’importance de la garnison que Rome y entretenait fait alors penser que la province dans son ensemble aurait pu être considérée par Rome comme le *limes* naturel de l’Espagne. Le meilleur moyen de protéger cette dernière d’éventuels raids des Maures aurait donc consisté à y installer des garnisons chargées de surveiller, en Afrique même, les tribus concernées.

Cette nécessité de protection n’était d’ailleurs pas illusoire car nous avons plusieurs exemples de raids menés au nord du détroit par des tribus berbères. Ceux des années 170 apr. J.-C. sont attestés par la nomination en 172 d’un préfet *praepositus uexillationis in Hispanias aduersus Mauros,* et par la mention de dévastations opérées par les « Maures » en Bétique (l’actuelle Andalousie).

Ces raids paraissent terminés en 176 ou en 177 après l’intervention militaire de Vallius Maximianus, le procurateur de Tingitane que les habitants d’Italica, dans l’actuelle région de Séville, présentaient dans les termes suivants : « […] *provinciam baeticam, caesi hostibus, paci pristinae restituit* (Euzennat, 1984 : 384). Les habitants de Singilia Barba (région de Malaga) le remercièrent quant à eux pour les avoir délivrés d’un long siège, ce qui permet de dire qu’il :

« […] ne s’agit donc pas d’une simple razzia, d’un coup de main isolé des tribus rifaines, mais plutôt de la dernière vague d’un mouvement parti du sud de la province et dont on suit la trace de proche en proche » (Euzennat, 1984 : 384).

Les *africanae*

Pour les Romains, la Berbérie était à la fois une région dans laquelle ils se fournissaient en blé, en huile, en produits vivriers, mais également en animaux pour les jeux du cirque comme les lions, les panthères (léopards), les rhinocéros ou les éléphants, (*les africanae)*, qui vivaient à l’époque dans la région ou dans les parties encore « humides » du Sahara septentrional[154].
Cette faune permettait un commerce régulier destiné à alimenter les jeux et il semble avoir débuté au IIe siècle av. J.-C. Ce commerce était organisé par de véritables sociétés de transport et de chasse qui rayonnaient sur toute l’Afrique du Nord. Les sources donnent parfois des chiffres considérables et il n’est pas rare de voir mentionnés des spectacles présentant cent lions et plusieurs dizaines d’éléphants pour la seule ville de Rome.
Or, de tels jeux étaient offerts dans toutes les grandes villes de l’Empire, ce qui donne une idée de l’importance de la faune sauvage de l’Afrique du Nord à l’époque. En 93 av. J.-C., Sylla donna ainsi un spectacle de cent lions attaqués par des chasseurs armés de javelots, fauves et animaux envoyés par le roi Bocchus. En 55 av. J.-C., pour inaugurer son théâtre, Pompée offrit deux chasses quotidiennes durant cinq jours durant lesquelles quatre cent dix panthères, cinq ou six cents lions et vingt éléphants combattirent des Gétules armés de javelots. En 46 av. J.-C., quatre cents lions et quarante éléphants parurent au cirque lors des triomphes de César. À l’époque impériale, les chiffres sont encore plus importants ; ainsi, en 55 de notre ère, sous le règne de Néron, les cavaliers de la garde à cheval de l’empereur tuèrent trois cents lions (Ravanello, 1999 : 102-122).

Concernant les *Africanae,* Naïma Abdemouahab (2005), donne d'intéressants détails à travers son étude d'une mosaïque d'Hippone. Dans toute l'Afrique du Nord, des scènes de capture sont représentées qui permettent d'affirmer que les animaux destinés au cirque ne venaient pas du sud du Sahara.

II- La crise du IIIe siècle, mythe ou réalité ?

Sous Alexandre Sévère (222-235), le dernier représentant de la dynastie des Sévères, l'empire fut menacé sur toutes ses frontières. La crise qui eut pour cause l'instabilité politique, les assassinats, les usurpations et les pressions exercées tant sur le *limes* Rhin-Danube qu'en Orient, dura jusqu'à la reprise en mains par Dioclétien à partir de 284.

Au IIIe siècle, l'Afrique romaine connut, elle aussi, une série de problèmes tant internes qu'externes. Pour autant, eurent-ils l'importance que certains auteurs leur donnèrent ? Le IIIe siècle marqua-t-il réellement un tournant décisif dans l'histoire de l'Afrique du Nord romaine comme l'ont soutenu C.-A. Julien (1952) et Marcel Benabou (1976) pour lesquels les soulèvements du IIIe siècle furent la preuve de la résistance berbère contre Rome ?

Les soulèvements et leurs interprétations

Remarquons tout d'abord, qu'avant le IIIe siècle, l'Afrique romaine connut bien des troubles :

- En Tripolitaine, après la mort de Néron survenue en 78, le légat de Numidie, Valerius Festus combattit ainsi les Garamantes du Fezzan qui avaient mis le siège devant Lepcis Magna. Sous l'empereur Domitien (81-96), des mouvements eurent lieu dans l'hinterland de la Grande Syrte où les Nasamons se soulevèrent[155].

- En Berbérie, plusieurs révoltes éclatèrent également. Sous le règne de Claude (41-54), une insurrection des Maures s'étendit au sud de la Numidie. En 118, sous Hadrien (117-138) une autre se produisit en Maurétanie et elle se poursuivit sous Antonin le Pieux (138-161), à telle enseigne qu'il fallut faire venir des renforts de Syrie et d'Espagne. Sous Marc Aurèle (161-180) et sous Commode (180-192), ces soulèvements eurent des prolongements jusqu'en Espagne.

Les événements survenus au IIIe siècle constituent-ils une nouveauté par rapport à ceux que nous venons d'énumérer ? Furent-ils différents ? Pour tenter de le voir, il importe d'abord d'en faire l'inventaire :

- Sous l'empereur Maximin dit le Thrace (235-238) eut lieu une sédition des riches propriétaires fonciers. Excédés par la pression fiscale qu'ils subissaient, ils proclamèrent le vieux proconsul Antonius Gordianus, alors âgé de plus de quatre-vingts ans sous le nom de Gordien Ier. Ce dernier associa au pouvoir son fils, Gordien II, mais l'armée, commandée par le préfet Capelianus écrasa leurs partisans. Gordien II mourut au combat et son père se suicida. Cette sédition n'avait pas duré un mois[156].

- Un soulèvement se produisit dans la région de Sitifis (Sétif) vers 253-254 avant de s'étendre à une partie de la Maurétanie Césarienne et à la Proconsulaire. Il dura jusqu'en 262. Semblent avoir alors été concernées des tribus sédentaires dans le nord et nomades dans le sud. Les *irruptiones* de nomades du sud furent, semble-t-il rapidement réprimées. Plus au nord, la reprise en main fut difficile car le chef berbère Faraxen mena une résistance qui nécessita, semble-t-il la reconstitution de la IIIe légion Auguste[157].

- En 289 éclata une nouvelle crise qui embrasa la Kabylie et qui s'étendit jusqu'au Hodna. Elle fut animée par la tribu des Bavares et il fallut attendre 297-298 avec l'intervention de l'empereur Maximien, co-empereur de Dioclétien de juillet 285 à avril 286, puis Auguste d'avril 286 à mai 305, pour en venir à bout[158].

Le mouvement qui aboutit à la prise de pouvoir par Gordien Ier étant de nature particulière, les autres soulèvements du IIIe siècle dont nous venons de parler, ainsi d'ailleurs que ceux qui leur furent antérieurs et que nous avons cités plus haut, permettent-ils de mettre en évidence une résistance berbère contre la présence romaine comme l'a soutenu Marcel Benabou (1976) qui reprenait ainsi C.-A. Julien (1952) ?

Avant de le voir, ne perdons pas de vue que le second auteur, tout à son combat anti-colonial, fit une erreur de contexte historique quand il assimilait Rome à la puissance coloniale et les Berbères à des colonisés. Rien de plus normal car, dans les années 1950, période de rédaction de son livre, à quoi rêvaient les colonisés sinon à se révolter pour se libérer ? Or, comme l'a justement remarqué Yvon Thébert :

> « L'Afrique romaine n'est pas une société coloniale au sens moderne du mot, société caractérisée par la domination politique et économique d'un groupe étranger appuyé sur une suprématie technique absolue. Rome n'avait pas les moyens d'une telle domination : le maintien de la conquête et la préservation des bénéfices en découlant passaient par la prise en considération des élites locales, relais du pouvoir central, puis même partenaires au sein du pouvoir central » (Thébert, 1978 : 80).

Marcel Benabou a renouvelé la vision de C.-A. Julien, son point de départ étant que l'apogée de l'empire romain en Afrique du Nord (lire le Maghreb) se situa au IIe siècle et au début du IIIe. Pour lui, dès le début du IVe siècle la romanité se replia et s'isola sous les coups d'une berbérité à la fois en expansion et revancharde, ce qui fit que, dès lors, « le reflux, déjà amorcé, devenait irréversible » (Benabou, 1976 : 240).

À l'opposé de cette opinion, Claude Lepelley, dans sa thèse publiée en 1979-1981, et portant sur les villes de l'Afrique romaine au Bas-Empire a montré que les cités africaines ne déclinèrent pas ; au contraire, puisqu'elles connurent une réelle et parfois nouvelle

prospérité à partir de la fin du IIIe siècle et surtout au IVe siècle[159]. Une limite doit cependant être portée à cette remise en question car, si les conclusions de Lepelley semblent valides pour la Berbérie orientale où, par le biais de la christianisation, l'apogée de la romanisation se situe effectivement, non au IIe mais au IVe siècle, tel ne fut pas le cas en Maurétanie Tingitane et dans l'ouest de la Maurétanie Césarienne.

De plus, et contrairement à l'idée reçue selon laquelle la romanité ne pénétra pas les massifs montagneux, Abdelmalek Nasraoui (2005) a démontré pour sa part que l'Aurès « profond » fut longtemps et profondément influencé par Rome et même pénétré par la romanité comme en témoigne la présence de nombreuses ruines en des endroits très éloignés des grands centres romains, ce qui devrait nous inciter « […] à revoir la notion trop simplifiée de deux mondes juxtaposés, l'un romain et civilisé, l'autre maure et barbare » (Nasraoui, 2005 : 299). D'autant plus qu'à l'époque romaine, « il n'y a pas deux Afriques, l'une urbanisée et romanisée, l'autre rurale, montagnarde, restée indigène » (Thébert, 1978 : 74-75).

La Maurétanie tingitane, une exception ?

En Tingitane, au IIIe siècle, la population diminua, l'économie se rétracta et Volubilis fut abandonnée. Cependant, dès le IVe siècle, la présence romaine y fut réaffirmée et l'organisation territoriale recentrée autour d'un comte de Tingitane disposant de huit unités militaires (Le Bohec, 2002).
Noé Villaverde Vega (2001) y minimise la crise du IIIe siècle, allant jusqu'à réfuter la thèse des abandons territoriaux pour montrer que le IVe siècle fut au contraire une période de prospérité et même de romanisation avec renouveau des villes. Ce qui lui fait dire que la Tingitane fut romanisée et christianisée en profondeur[160].

Les faits tempèrent cette vision, car seule une petite partie de l'actuel Maroc, à savoir le triangle Tingi-Volubilis-Sala[161] fut en

réalité concernée par la romanisation et par la christianisation. Or, même dans cette zone, les traces d'une romanisation et d'une christianisation « en profondeur » sont bien légères, pour ne pas dire inexistantes quand elles sont comparées à ce que livre l'Africa (actuelle Tunisie) ou même la partie orientale de la Césarienne (actuelle Algérie).

Quant au renouveau des villes de Tingitane au IVe siècle, il est discutable. Certes, Volubilis reprit vie, mais elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Il n'y eut plus de constructions nouvelles, mais simplement réemploi de matériaux avec destruction d'édifices, abandon de la plus grande partie du plateau et installation sur les bords de l'oued Khoumane car, l'aqueduc de l'époque romaine qui fournissait l'eau courante à la cité avait disparu.

Lixus fut incendiée et détruite à cette époque et les usines de salaison délaissées. Quant à Thamusida, l'actuelle Sidi Ali Ben Ahmed, elle fut également incendiée, avant d'être en partie reconstruite, puis définitivement abandonnée au début du IVe siècle[162].

L'exception est constituée par Sala, seule ville au sud de Tingi à n'avoir pas été évacuée et qui conservait encore au début du Ve siècle un « tribun de la cohorte de Sala ». Quant à l'îlot d'Essaouira (Mogador) (carte page XXI), il était toujours très fréquenté au IVe siècle comme l'attestent monnaies et céramiques mises au jour.

Si durant toute cette période de repli, Tingi demeura une ville importante, ce fut parce qu'elle était le port principal de la Maurétanie tingitane. À partir du moment où Dioclétien (284-305) rattacha administrativement la province aux Espagnes, elle ne fut plus qu'une possession hasardée en terre d'Afrique afin de protéger la péninsule ibérique.

Le bilan de la question

Le bilan de cette question tient en trois points :

1- De grandes révoltes eurent lieu, mais pas partout, et notamment pas en Césarienne.

2- Le IIIe siècle ne constitua pas une rupture, mais le début d'un phénomène de longue durée bien mis en évidence par Marcel Euzennat (1984), quand il expliquait que dès les années 225, en Afrique du Nord, Rome fut sur la défensive contre les incursions des tribus présahariennes.

3- L'opposition ne fut pas tant celle de Rome et des Berbères (Maures), car la réalité n'était pas celle :

> « d' […] une situation conflictuelle permanente entre deux communautés hostiles l'une à l'autre, celle des Romains et des indigènes romanisés et celle des tribus demeurées libres. Ils sont plutôt la manifestation d'un phénomène constant, le nomadisme des peuples pasteurs le long de la frange septentrionale du Sahara. Le lent mouvement continu de ces tribus, qu'on perçoit d'est en ouest au long des siècles, et leur mode de vie transhumant les amènent à pénétrer en force, de temps à autre, sur le territoire occupé par les agriculteurs sédentaires. Ces *irruptiones* relèvent plus d'une forme de brigandage endémique que d'une volonté d'invasion délibérée » (Euzennat, 1984 : 375[163]).

En Tripolitaine, la poussée des tribus berbères chamelières, les « Maures de l'extérieur » selon l'expression d'Yves Moderan, devint menaçante à partir du IVe siècle. C'est ainsi qu'en 363 Lepcis Magna, Oea et Sabratha, les principales villes de la province subirent les assauts des peuples originaires de Libye intérieure. Pour tenter de les contenir, l'Empire édifia une série de postes et engagea des mercenaires germaniques.

Incapable d'endiguer ce mouvement séculaire qui, jadis, poussait les nomades berbères sahariens vers la basse vallée du Nil, et qui s'opérait désormais vers l'ouest et non plus vers l'est, Rome accepta finalement l'installation de plusieurs tribus en Cyrénaïque, en Tripolitaine et dans les provinces romaines de l'actuel Maghreb, à commencer par la *Byzacène.*

En définitive, une approche régionale de la question permet de replacer ces événements dans la perspective de la longue durée, ce qui permet de voir dans ces événements du IIIe siècle, plus une parenthèse qu'une rupture puisque, dès le IVe siècle l'essor, notamment urbain, reprit.

Le sud était-il fermé à Rome ?

Les Romains connaissaient-ils les régions situées au-delà du limes nord-africain ?
Selon Raymond Mauny (1960) le cap Juby constituait la limite extrême des navigations vers le sud. Aucune trace archéologique, aucune influence culturelle méditerranéenne n'a d'ailleurs été découverte au sud d'Essaouira (Mogador) au Maroc[164].
Cette question qui a fait couler des flots d'encre est aujourd'hui résolue car nous savons, depuis les travaux de Desanges (1962, 1975, 1978 et 1982)[165], que les neuf *Périples* que nous ont laissés les historiens antiques ne démontrent aucune navigation le long des côtes africaines et que les « duplications de toponymes » ne permettent en aucun cas d'y identifier le mont Cameroun ou le fleuve Sénégal.

Quant à la période romaine, elle nous a laissé quelques mentions d'expéditions vers le sud saharien : celle de Metellus chez les Gétules rapportée par Salluste ; les expéditions contre le Numide Tacfarinas et contre les Garamantes rapportées par Tacite ; celle de Cornelius Balbus en 19 av. J.-C. encore contre les Garamantes rapportée par Pline l'Ancien ; celle de Julius Maternus vers 85 apr. J.-C. vers le pays non identifié d'Agysimba rapportée par Ptolémée ; celle enfin du commandant des troupes de Numidie, Septimus Flaccus qui, en 70 apr. J.-C., au départ de Lepcis alla jusqu'au pays garamante. Ces sources romaines ne nous apprennent rien de plus par rapport aux connaissances de la période antérieure.

Il est paradoxal de constater que les sources que nous venons de citer sont toutes antérieures à la dynastie berbère des Sévères (193-235) originaire de Lepcis Magna. Si ce grand port avait eu des contacts réguliers, directs et suivis avec l'Afrique sud saharienne, les fouilles en auraient livré des traces, or ce n'est pas le cas.

À l'est, la situation était différente dans la mesure où la puissance romaine permit de déverrouiller le détroit de Bab-el-Mandeb jusque-là contrôlé par les Arabes. Le port d'Océlis situé à la jonction entre la mer Rouge et l'océan indien fut à cette époque le point essentiel du commerce avec l'Asie en raison de la disparition d'Aden (Eudeamon), au mouillage beaucoup plus commode mais qui avait été détruit sous le règne de l'empereur Claude (41-54 apr. J.-C.), par le roi de Muza, qui possédait Ocelis.
À l'époque romaine, cette voie commerciale eut une telle ampleur qu'il fut nécessaire de freiner l'hémorragie d'or et d'argent que connaissait alors l'empire qui importait via la mer Rouge et l'océan Indien des marchandises précieuses venues d'Extrême-Orient. C'est pourquoi une douane destinée à taxer les cargaisons pénétrant en mer Rouge fut installée à Aden (Eudeamon) (carte page XIV).

III- Les querelles religieuses et l'affaiblissement de la romanité

Dès le IIIe siècle, l'Afrique du Nord romaine fut déchirée par des crises religieuses qui prirent des formes régionalement différentes. En Égypte, elles illustrèrent la rivalité entre le patriarcat d'Alexandrie et Rome, puis avec Constantinople, cependant qu'en Berbèrie, ce furent davantage des querelles se rapportant au dogme doublées de revendications sociales.

Des chrétientés florissantes mais divisées

L'Égypte fut évangélisée[166] par Marc dans les années 60 de l'ère chrétienne. Alexandrie, grande métropole juive, fut le premier centre chrétien. Vers 180 y fut fondée une célèbre école de formation des catéchistes, le *Didascalée,* qui fit rayonner les enseignements des premiers exégètes égyptiens. Dès cette époque, se produisit l'inculturation de l'Église qui adopta la langue égyptienne – c'est-à-dire le *copte* – héritier de l'ancien égyptien.

En 202, sous l'empereur Septime Sévère, l'édit d'interdiction du christianisme marqua le début des persécutions des chrétiens car ces derniers refusaient les cérémonies sur lesquelles reposait l'ordre social. Tertullien (± 155-220), demanda ainsi aux chrétiens d'Afrique de ne pas participer à la vie de la cité, de refuser toute activité ou tout métier agricole susceptible de fournir les sacrifices païens et de ne pas servir dans l'armée, même sous menace de mort, le martyre et la souffrance qu'impliquaient ces refus étant une voie du salut[167].

Ces persécutions furent suivies par celles de 250, sous l'empereur Decius (249-251), puis par celles de 257, sous Valérien (253-260). Nombre de chrétiens durent alors trouver refuge loin d'Alexandrie, ce qui favorisa la propagation du christianisme, d'abord à la basse vallée du Nil, puis jusque dans la haute vallée et peut-être même jusqu'en Nubie.

La plus grande persécution débuta en 303, sous le règne de l'empereur Dioclétien (284-311). Les souffrances des chrétiens furent alors telles que l'église d'Égypte prit pour date du début de son ère, l'année 284, commencement du règne de l'empereur[168]. Sous l'empereur Maximin II (310-313), la terreur devint encore plus forte et les exécutions se comptèrent par milliers.

Le mouvement des conversions reprit à partir de 391, date de la promulgation de l'*Édit de Théodose.* Puis le christianisme devenu religion d'État, l'Égypte fut en totalité christianisée. En 392, à Alexandrie, des chrétiens fanatiques détruisirent le temple de Sérapis[169], attentat qui marqua la fin de la vieille religion égyptienne.

En Tingitane, où le christianisme fut probablement présent dès le milieu du IIIe siècle, le plus ancien martyr chrétien connu est le centurion Marcel, mis à mort à Tingi en 298.
Villaverde Vega ne recense ici que onze épitaphes provenant presque toutes de Tingi et de sa région ou de Volubilis[170], nombre dérisoire par rapport à ce que nous connaissons des parties centrale et orientale du Maghreb.
De plus, il importe de souligner l'extrême rareté de lieux de culte. Ainsi à Tingi, où l'auteur écrit que la christianisation de la population était totale (2001 : 345), aucune église n'a été mise au jour[171]. On pourra toujours avancer que la ville ancienne étant sous l'actuelle *médina*, des fouilles y sont difficiles mais tel n'est pas le cas pour Volubilis où, en dépit de nombreuses campagnes de fouilles, la ville n'a livré aucune église.
Dans toute la *Tingitane*, seuls deux authentiques lieux de culte chrétiens ont été identifiés : une petite basilique à Lixus et une église datée de la seconde moitié du IVe siècle à Asilah, l'ancienne Zili (carte page XIX), église qui fut détruite au début du Ve siècle. Notons également qu'à Ceuta (Septem Fratres) a été découvert un enclos funéraire abandonné au début du Ve siècle (Lenoir, 2003 : 167-175).
À l'exception de celle de Lixus, les chrétiens de la Tingitane ne semblent donc pas avoir bâti de basiliques[172].
Ces éléments ne font pas penser à une chrétienté particulièrement florissante. D'ailleurs, dans les récits relatifs aux débuts de la période arabo-musulmane dans l'ancienne tingitane, il n'est que très rarement fait référence ou même allusion à l'existence de communautés chrétiennes, contrairement à la partie orientale du Maghreb.

Dans toute la Berbérie, à l'exception de la Tingitane, la chrétienté fut florissante. En 484, il y avait ainsi 120 évêques catholiques pour tout l'actuel Maghreb, et seulement 2 pour l'actuel Maroc[173].

Ce monde chrétien connut de graves et profondes querelles théologiques[174] qui perturbèrent les convertis (Cuoq, 1984, 1991), les deux principales étant le *donatisme* et l'*arianisme*.

En 307, Caecilianus fut élu évêque de Carthage, ce qui provoqua l'opposition d'une fraction du clergé et des fidèles qui lui reprochaient son attitude ambiguë durant les persécutions des années 284-304. Un concile fut alors réuni, à l'initiative des opposants menés par Donat, évêque de Casae Nigrae (près de l'actuelle ville de Sétif) en Numidie. L'élection de Caecilianus y fut déclarée nulle et Donat fut proclamé.

Cet évêque de Numidie qui vécut entre ± 270 et 355, considérait qu'il était impossible de réintégrer dans le christianisme ceux qui, à la suite des persécutions de Dioclétien en 303 et 304, avaient renié leur foi pour échapper à la mort. Des centaines de milliers de personnes se trouvèrent ainsi exclues de l'Église[175].

En 313, à Rome, une commission conciliaire fut réunie sous l'autorité du pape et elle confirma l'élection de Caecilianus. L'empereur Constantin (306-337) confirma ensuite cette décision, lui donnant un caractère officiel et faisant ainsi de ceux qui la contesteraient des rebelles à son autorité. La dissidence prit alors une tournure à la fois religieuse et politique et ce fut alors que les persécutions des donatistes débutèrent.

En 321, l'impasse étant totale, Constantin promulgua un édit de tolérance qui permit aux donatistes de prendre un essor considérable et cela, jusqu'au moment où éclata le mouvement des *circoncellions* quand le petit peuple berbère des campagnes se forma en bandes de pillards[176]. Indépendante du donatisme, cette gigantesque jacquerie lui apporta cependant un puissant soutien.

Au même moment, dans le Djurdjura (l'Adrar n Jerjer des Berbères), au nord de l'actuelle Algérie, après la mort de Nubel, chef de la tribu des Jubaleni, deux des fils du défunt, Firmus et Sammac s'affrontèrent. Le comte d'Afrique prit le parti du second qui fut assassiné. Suspecté du meurtre, Firmus fut en quelque sorte « contraint d'entrer en rébellion » (Decret et Fantar, 1998 : 335). En 372, soutenu par de nombreuses tribus dont la quasi-totalité de

celles de la Césarienne, ainsi que par les donatistes, il fut proclamé roi.

En 373, l'empereur Valentinien (364-375), envoya contre lui un corps expéditionnaire placé sous les ordres du général Théodose, le maître de la cavalerie[177], qui reçut le concours d'un frère de Firmus nommé Gildon (Moderan, 1988a). À l'issue de trois années de combats incertains, Firmus fut peu à peu abandonné par ses partisans ; trahi par un des siens, il se suicida.

Gildon fut nommé comte d'Afrique, puis il entra à son tour en rébellion[178] s'appuyant tant sur les donatistes que sur les Circoncellions. Pour tenter de faire plier Rome, il interrompit les livraisons de blé. La réaction se produisit avec l'envoi du général vandale Stilicon qui trouva un allié en la personne d'un parent de Gildon nommé Mascezel. Battu et fait prisonnier, Gildon se suicida en prison (Roberts, 1998)[179].

---

133. Pour l'ensemble de la période et pour toute la région allant de la Tingitane à la Tripolitaine, on se reportera à Antonio Ibba et Giusto Traina (2006).

134. Voir à ce sujet Jallet-Huant, 2006.

135. Né vers 160 av J.-C., Jugurtha était le petit-fils de Massinissa et le fils illégitime de Mastanabal, frère de Micipsa qui l'avait adopté peu avant sa mort, faisant ainsi de lui le troisième de ses héritiers dans l'ordre de succession après ses fils Adherbal et Hiempsal.

136. Salluste, *Bellum Jugurthinium*, traduction de G. Walter, Paris, 1968.

137. Selon Youcef Aibeche (2005 : 24) le nom de Cirta est d'origine punique et il signifie ville (QRTN).

138. Furent massacrés des Italiotes « Italici », et des Romains, lesquels, écrit Salluste, avaient protégé la retraite d'Adherbal et combattu sur les remparts de la ville.

139. Gauda était le père de Hiempsal II, lui-même père de Juba Ier et ce dernier père de Juba II.

140. Sur Publius Sittius, voir Bertrandy (1990). Cirta prit le nom de Constantina après les tragiques événements des années 310-312 quand le vicaire d'Afrique Domitius Alexander qui s'était proclamé

empereur fut vaincu par Rufius Volusianus et la ville ravagée par les combats. Restaurée aux frais de l'empereur Constantin, Cirta prit le nom de l'Empereur et devint la capitale de la province de Numidia Constantina (Aibeche, 2005 : 31).
141. Son aide ayant été déterminante, Rome le récompensa par le titre d'allié et d'ami du peuple romain. En 40 apr. J.-C., il fut mis à mort dans l'amphithéâtre de Lyon sur ordre de Caligula qui craignait de le voir comploter contre lui.
142. Sur le royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée, voir Coltelloni-Trannoy (1997).
143. Après la prise de contrôle de l'Égypte par Octave en 30 av. J.-C., Rome y installa une garnison composée de trois légions, soit environ 15 000 hommes), ce qui constituait un effectif considérable. La garnison fut ensuite allégée par Tibère (14-37 apr. J.-C.) qui la ramena à deux légions.
144. À peu de choses près l'actuelle Tunisie.
145. En 115-117 apr. J.-C., les Juifs de Cyrénaïque se soulevèrent et les villes de la province furent dévastées. Après la réduction des derniers insurgés conséquence d'une ferme répression et d'un exode en Palestine, l'empereur Hadrien (117-138) ordonna de relever les cités endommagées.
146. Cette tribu est la matrice des Laguatan et des Austuriani.
147. Pour tout ce qui concerne l'armée romaine et notamment les légions africaines, voir Yann Le Bohec (1989, 2005).
148. Modéran a formulé l'hypothèse que la situation de ces deux forts s'expliquait par la volonté d'empêcher Nasamons et Garamantes, deux populations vivant dans les franges du désert, de s'allier contre Rome, les deux forts étant situés à la jonction de leurs territoires respectifs (Modéran, 2003c : 224).
149. La question des routes romaines en Tripolitaine a été traitée par Goodchild (1948).
150. Pour l'ensemble de la période et pour toute la région allant de la Tingitane à la Tripolitaine, on se reportera à Antonio Ibba et Giusto Traina (2006).
151. Pour tout ce qui concerne la période romaine en Maurétanie tingitane, il sera utile de se reporter à plusieurs publications récentes, dont Cabouret (2005) et Briand-Ponsart (2005) pour

l'histoire générale, à Bouquier-Reddé et Lenoir (2005 : 74-92) pour les sources archéologiques. Pour tout ce qui concerne plus généralement Rome et l'Afrique, voir Christophe Hugoniot (2000), Yann Le Bohec (2005), Hélène Ménard et Noëlle Géroudet (2005).
152. Volubilis qui était au cœur d'une riche région agricole comprise entre l'oued Beht et la chaîne montagneuse du Zerhoun était protégée par un *limes* régional ancré sur quatre ou cinq points d'appui principaux et sur une quinzaine d'ouvrages secondaires dont les camps d'Ain Schkour et de Tocolosida (Bled Takourart) (Euzennat, 1967).
153. Des fouilles faites en 1962 sur les ruines de Bou Helou (carte page XIX), à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Fès, n'ont permis de mettre au jour que des constructions récentes et l'absence totale de céramique romaine permet d'écarter toute idée d'occupation durable (Euzennat, 1977 : 433).
154. Pour tout ce qui concerne le commerce des bêtes sauvages entre l'Afrique et Rome, voir François Bertrandy (1987)
155. Sur la question des rapports entre Rome et les Berbères sahariens dans les régions du Limes, voir Mattingly (1986).
156. La rébellion éteinte en Afrique s'alluma à Rome où, les sénateurs qui avaient soutenu Gordien furent terrorisés à l'idée de devoir subir la vengeance de Maximin. Dans une sorte de mouvement de fuite en avant, ils le déclarèrent alors « ennemi public », le firent assassiner et ils désignèrent deux empereurs, Maxime Pupien et Balbin. Mais le peuple de Rome ne l'entendit pas ainsi et il exigea un triumvirat, leur adjoignant un adolescent à peine âgé de treize ans, et neveu des Gordien, le futur Gordien III (238-244). Quelques semaines plus tard, au mois de mai 238, la garde prétorienne de Rome assassina Pupien et Balbin. Débuta alors la période de l'« anarchie militaire ».
157. Après les guerres civiles, Auguste avait laissé deux légions en Afrique puis, à partir de 6 apr. J.-C., il n'y en eut plus qu'une seule, la *IIIe Legio Augusta*. Dissoute en 238 après l'insurrection de Gordien, elle fut reconstituée en 253 sous Valérien. La dissolution de cette unité d'élite qui assurait une présence parmi les tribus de l'intérieur et son remplacement par des troupes auxiliaires eut de réelles

conséquences sur le terrain car plus de 90 % des légionnaires étaient recrutés localement en Afrique (Le Bohec, 1989 et 2005).
158. De son côté, la haute Égypte fut régulièrement menacée par les Blemmyes, ancêtres des actuels Bedja, nomades nubiens appartenant à l'ensemble couchitique et vivant entre les rivages de la mer Rouge et le Nil. L'empereur Probus (276-282) finit par les mater.
159. Sur la vitalité de certaines cités africaines pendant la crise du IIIe siècle, on se reportera à Xavier Dupuis (1993).
160. À cet égard, le paragraphe intitulé « Nuevas perspectivas sobre la Romanidad de Tingitana » est particulièrement novateur (Villaverde Vega, 2001 : 28-29).
161. La question de la zone d'occupation romaine et de son *limes* est bien connue, notamment grâce aux travaux d'Euzennat (1967, 1977, 1986).
162. Thamusida fut évacuée une première fois entre 274 et 280 ap. J.-C., ses habitants paraissant s'être enfuis sans emporter leurs richesses. Pour quelle(s) raison(s) ? Nous l'ignorons.
163. Cette constatation se retrouve d'ailleurs dans l'histoire du Maroc médiéval et moderne, quand, lentement, l'on pourrait presque dire inexorablement, les tribus venues du sud progressaient ou « montaient » vers la vallée de la Moulouya ou vers les plaines atlantiques.
164. Pour un bilan de la question, voir Lugan (2009 : 133).
165. Desanges a démontré que les tentatives de duplication des toponymes ou la transformation en distances kilométriques des données du géographe Ptolémée était une méthode « totalement illusoire » aboutissant à confondre l'oued Sebou et le Draa (Desanges, 1979 : 100).
166. La bibliographie sur le sujet est considérable. Pour un état de la question, on se reportera à Cannuyer (1996 et 2000).
167. Tertullien, Berbère carthaginois converti au christianisme au début du II° siècle déclarait : « Il nous faut lutter contre les institutions des ancêtres, l'autorité des traditions ». Ces propos d'une grande radicalité prenaient même la forme d'un : « Discours provocateur dans une société dont la valeur suprême était précisément le *mos maiorum*, les usages reçus des pères. Toute son

argumentation – et l'argument a longtemps servi – consistait à faire reconnaître que les lois de Moïse, et donc des chrétiens, étaient plus anciennes » (Cité par Février, 1990 : 163).
168. Les *Coptes* parlent de l'*ère des Martyrs* ou *ère de Dioclétien.*
169. Le culte rendu à la *déesse Isis* était très populaire en Égypte et il survécut tardivement puisque, en 537, l'empereur Justinien fit fermer le temple de Philae où un culte lui était rendu. Les Égyptiens transférèrent ce culte sur la personne de la Vierge Marie
170. À Tingi, trois sont datées du IVe siècle, une de la fin du Ve et une autre du VIe. À Volubilis, une, la plus ancienne est datée de la fin du IVe siècle et cinq autres du VIIe, ces dernières pouvant probablement être liées à des migrants originaires d'Altava dans l'actuel oranais (Thouvenot, 1969 : 375 et suivantes). À ces inscriptions funéraires, il convient d'en ajouter une autre, provenant de Sala.
171. Et cela contrairement à ce qu'a soutenu Thouvenot (1969).
172. Les plus récentes fouilles de Volubilis ont permis de mettre au jour un petit édifice à abside dont l'origine est controversée (basilique ou mosquée ?). Deux évêchés (Tanger et Larache) ont été identifiés en Tingitane, mais il n'est pas impossible que leur nombre ait pu s'élever à quatre au total.
173. Pour tout ce qui concerne le christianisme dans le nord de l'Afrique, voir François Decret (1996 et 2002). Pour une synthèse historique concernant les premiers siècles du christianisme en Afrique, il sera utile de se reporter à l'ouvrage du Père Dominique Arnauld (2001).
174.. François Decret s'interroge à ce propos : « Schismes et hérésies ont tellement marqué l'aventure du christianisme en Berbérie qu'on peut se demander si, dans cette chrétienté fort ancienne et profondément implantée, la véritable tradition n'a pas été représentée par ces courants dissidents qui l'ont parcourue jusqu'à sa disparition, plutôt que par l'orthodoxie officielle de la Grande Église. Certes, de tous ces mouvements, le donatisme aura été le plus « africain », le seul qui soit né sur cette terre où il s'épanouit, plus de trois siècles durant » (Decret, 2002 : 2).
175. Pour un bilan concernant les interprétations anciennes et modernes du donatisme, voir Février (1990 : 172-175) et pour le

donatisme en général, voir Frend (1952) et Tilley (1997).
176. « Les *circoncellions* – de *circum cellas*, ceux qui vont de grange en grange – étaient des saisonniers ou des journaliers qui se louaient au temps de la moisson ou de la cueillette des olives […] Il s'agissait en fait de la révolte d'une petite paysannerie endettée, écrasée par les conditions économiques. Voyant leur situation empirer, ces déshérités aspiraient à une « révolution sociale » (Decret, 2002 : 2-3). Sur les Circoncellions, voir Lepelley (1994).
177. Il s'agissait de Théodose dit l'Ancien, père de Théodose le Grand décapité à Carthage en 375, peut-être sur ordre de Valens, empereur d'Orient.
178. La rupture se produisit après la mort de l'empereur Théodose (395) quand Gildon refusa de reconnaître l'autorité d'Honorius, l'empereur d'Occident, demandant à dépendre d'Arcadius, empereur d'Orient.
179. Sur Gildon et les Maures, voir Modéran (1989).

Chapitre V

Entre Rome et les Arabes (V^e^-VIIe siècles)[180]

À partir de la fin du IVe siècle, qu'il s'agisse de crises religieuses, politiques ou des deux à la fois, de l'Égypte à la Tingitane, toute l'Afrique romaine fut en crise.

En Berbérie, entre le début du Ve siècle et l'année 647, date de la première incursion arabo-musulmane, les Berbères virent passer les Vandales puis les Byzantins.

Durant son siècle d'existence (± 430-533), le royaume vandale n'épousa pas les limites de l'ancienne Afrique romaine. Englobant la Numidie, la Byzacène, une partie de la Proconsulaire et de la Tripolitaine[181], cette intrusion eut de profondes conséquences sociales, politiques et religieuses. Ailleurs, elle fut totalement ignorée.

I- L'Égypte du concile de Chalcédoine jusqu'à la veille de la conquête arabo-musulmane (451-642)

En 444, en Égypte, l'évêque Dioscore affirma la prééminence du patriarcat d'Alexandrie. À Rome et à Constantinople, cette déclaration fut considérée comme une rébellion. En 451, lors du concile de Chalcédoine, Dioscore fut déposé puis exilé. La rupture des chrétiens d'Égypte avec Constantinople et le pouvoir byzantin fut alors consommée (Jakobielski, 1997).

Le fond du problème était à la fois religieux et politique, l'Église d'Égypte et tout le pays derrière elle, refusant la tutelle de Constantinople. Après le concile de Chalcédoine, l'Empire d'Orient fut même considéré en Égypte comme une puissance occupante et les Coptes firent tout pour l'affaiblir, préparant ainsi indirectement le terrain à la conquête arabo-musulmane.

Se définissant comme pré-chalcédonienne, l'Église d'Égypte devint dissidente, mais le pouvoir impérial la considéra comme hérétique et il la traita donc comme telle, la combattant avec vigueur, notamment sous l'empereur byzantin Justinien (527-565).

Le diocèse d'Égypte fut alors supprimé et sur ses décombres furent créés cinq duchés placés sous l'autorité du Préfet du prétoire d'Orient, à savoir l'Égypte, l'Augustamnique, l'Arcadie, la Thébaïde et la Libye. Chacun de ces duchés fut divisé en deux Éparchies. Le but de cette réforme était de briser l'unité du pays afin de mieux le contrôler. Cependant, les querelles religieuses ne cessèrent pas et entre 540 et 578, l'Église d'Égypte se divisa en de multiples courants qui s'entre-déchirèrent.

L'Église égyptienne tira ensuite avantage de la conquête perse de 618, le roi sassanide Khosrow II s'appuyant sur elle afin d'affaiblir les revendications de Constantinople.

En 629, la reconquête byzantine faite par l'empereur Héraclius, fut ressentie par les Coptes comme une invasion suivie d'une occupation. D'autant plus qu'un non Égyptien fut placé à la tête du Patriarcat d'Alexandrie avec pour mission d'extirper la dissidence copte, c'est-à-dire combattre l'église pré-chalcédonienne. Ces luttes internes au christianisme préparèrent le terrain aux conquérants arabo-musulmans.

II- La Berbérie durant le siècle vandale (429-533)

En 409, après avoir traversé la Gaule, la tribu germanique des Vandales se fixa dans le sud de l'Espagne où elle aurait donné son

nom à la région de l'Andalousie. En 429, Genséric, leur roi (428-477)[182], décida de « passer » en Afrique avec pour objectif Carthage (Modéran, 1998c)[183].

Nous ignorons où les Vandales débarquèrent. Peut-être dans la région de Ceuta ou dans celle de Tanger, bien qu'aucune trace archéologique de leur éventuel passage n'y ait été identifiée. Nous ne sommes pas davantage documentés sur la suite de leur progression vers l'est. Nous commençons à y voir plus clair au printemps 430 quand leur présence est signalée dans l'*Africa Proconsularis* où ils défirent l'armée romaine commandée par le comte d'Afrique, Boniface, qui se retrancha ensuite dans les murs d'Hippo Regius (Bône) avant de s'embarquer pour Rome.

En 435, Genséric fut le maître d'une partie de la *Mauretania Sitifensis* jusqu'au Hodna, de la Numidie jusqu'aux Aurès, de la partie occidentale de la *Proconsularis* et peut-être d'une partie de la Byzacène. Cette année-là, par le Traité d'Hippone, l'empereur Valentinien III (424-455) lui accorda le statut de fédéré avec droit de s'installer dans les régions qu'il venait de conquérir, en échange de quoi il s'engagea à ne pas aller au-delà[184].

En 439, passant outre ce traité, Genséric s'empara de Carthage, puis, en 442, il débarqua en Sicile. Acculé et impuissant, l'empereur reconnut alors le royaume vandale avec pour capitale Carthage, contre l'abandon de la Sicile. Ce traité partageait donc l'Afrique romaine entre l'Empire, ou du moins ce qui en restait, et Genséric qui voyait son pouvoir reconnu jusqu'à Oea (Tripoli).

En 455, après la mort de Valentinien III, Genséric se lança dans une nouvelle phase de conquêtes, s'emparant de la totalité de la *Sitifensis*, l'actuelle Algérie centrale[185], de la Corse, de la Sardaigne, des îles Baléares et d'une partie de la Sicile, reconstituant en quelque sorte le territoire qui était celui de Carthage à la veille de la première guerre punique en 264 av. J.-C.[186].

Dans l'actuelle Libye, si la Cyrénaïque échappa totalement à l'intrusion vandale, il n'en fut en revanche pas de même en Tripolitaine où, à partir de 439, une partie du littoral, semble être passée un moment sous le contrôle des envahisseurs[187].

Dans un premier temps, après la conquête de 429, certaines tribus berbères s'allièrent aux Vandales. En 455, quand Genséric prit Rome, il comptait ainsi parmi ses troupes ceux que les Romains puis les Byzantins nommaient les Maures[188].

Les rapports entre les Vandales, les Berbères des Aurès et ceux du Djebel Nefusa, changèrent de nature après la mort de Genséric. Gunthamund (484-496), son successeur, dut ainsi les combattre à plusieurs reprises.

En 484, dans les Aurès, Masties se proclama indépendant. Né vers 400 apr. J.-C dans la région d'Arris et mort en 494[189], il fut le fondateur d'un royaume éphémère qui contrôla une grande partie de l'actuelle Tunisie et de la Tripolitaine.

Sous le règne de Thrasamund (496-523), les Vandales subirent une grave défaite face à Cabaon, le chef des Laguatan de Tripolitaine (carte page XXII). À partir de ce moment, et notamment sous les règnes d'Hildéric (523-530) et de Gélimer (530-533), les Laguatan lancèrent de puissantes opérations de pillage en Tripolitaine (Modéran, 2003c : 11). Les causes de ces soulèvements furent différemment analysées selon les périodes autour de deux grandes approches, l'une religieuse, l'autre économique :

- Une certaine historiographie coloniale, peut-être trop immergée dans le paradigme Berbères = chrétiens a privilégié l'explication religieuse. Tirant argument du fait que l'année 484 étant à la fois celle du début de la grande persécution des catholiques par les Vandales et celle du soulèvement des Aurès, fut mise en avant l'idée que ce serait la politique de conversion forcée entreprise par Gunthamund qui aurait marqué le début de la rupture avec les Berbères catholiques[190].

Aujourd'hui, l'approche religieuse du phénomène, sans être totalement abandonnée, n'est plus considérée comme pouvant donner une cohérence à ces événements car, comme l'a justement remarqué Yves Modéran « elle n'explique au mieux que le déclenchement de la révolte, non ses causes profondes » (Modéran, 2003c : 555).

- L'explication économique qui repose sur l'idée d'une rupture avec la période précédente (Gauthier, 1935), n'est pas davantage recevable car il a été démontré que les premières années de la présence vandale, entre 430 et 450, n'ont pas constitué une césure dans les structures économiques et commerciales de la Byzacène, cœur du royaume. Le phénomène fut plutôt celui d'une lente asphyxie du commerce et de l'économie dans toute l'Afrique vandale qui frappa particulièrement le monde rural le moins romanisé.

En réalité, ce fut une véritable « reconquête berbère » qui se produisit durant l'époque vandale et elle s'exerça dans plusieurs directions. Depuis le sud tout d'abord avec, dès 520, la poussée des nomades de Tripolitaine, dont les Laguatan de Cabaon qui pénétrèrent en Byzacène, ce cœur de la présence vandale « enserré par des principautés berbères très attachées à leur indépendance » (Fantar et Decret, 1998 : 344).

Paradoxalement, ce fut la Tripolitaine, donc une région largement hors du contrôle vandale, qui fut la plus fortement touchée, Lepcis étant même prise par les Laguatan entre 527 et 533.

En 530, Gelimer (530-534), petit-fils de Genséric, renversa Hildéric qui cherchait à se rapprocher de Byzance et à se réconcilier avec les catholiques. Dès son accession au trône, il reprit les persécutions contre ces derniers et il rompit avec Byzance.

III- La parenthèse byzantine (533-632)

La déposition d'Hildéric, petit-fils de l'empereur Valentinien III[191], fut pour Justinien le prétexte de l'intervention ; d'autant plus que le contexte international lui était alors favorable car il venait de signer un traité de paix avec les Perses.

Après la conquête vandale, les Byzantins avaient à plusieurs reprises tenté de prendre pied en Berbérie, notamment en 431-432 et en 468, mais cela avait été à chaque fois un échec.

Tout changea en 533 quand une armée forte de 9 000 fantassins et de 5 000 cavaliers, commandée par le général Bélisaire, récent vainqueur des Perses prit la mer. Gélimer qui n'avait probablement

pas cru à cette expédition n'utilisa pas sa puissante flotte pour tenter d'intercepter le corps expéditionnaire byzantin. Tout au contraire, il envoya ses navires en Sardaigne sous les ordres de son frère Tzatzon pour y réduire une insurrection.

Le débarquement byzantin se fit dans la région d'Hadrumète (Sousse) à la fin du mois d'août 533. Accueilli en libérateur[192], Bélisaire remporta deux grandes batailles sur les Vandales ; la première, le 13 septembre 533, lui ouvrit les portes de Carthage où il entra le 15 septembre 533. Les Vandales contre-attaquèrent le 15 décembre 533, mais ils furent une seconde fois battus devant Carthage. Gélimer tenta ensuite de mener la guérilla, mais, au mois de mars 534, il fut contraint de se rendre[193]. Ceux des Vandales qui n'avaient pas réussi à fuir furent capturés et vendus comme esclaves.

Dès le mois d'avril 534, l'empereur ordonna que son autorité soit établie sur toute l'ancienne Afrique romaine dans ses frontières existant au moment de l'invasion vandale[194], tous ses habitants étant considérés comme des sujets de l'Empire.

Pour Justinien, une distinction existait en effet entre les Berbères « pacifiques » vivant à l'intérieur des limites impériales et les Berbères extérieurs (les Maures) voulant y pénétrer :

> « Cette politique apparaît d'une simplicité extrême : le Maure est perçu ici essentiellement comme un envahisseur étranger, de même nature que le Vandale (le texte emploie une formule unique : *invasio Wandalorum et Maurorum*). Il a occupé une partie des provinces africaines, à l'intérieur de l'ancien *limes*. Il s'agit désormais de l'en expulser et de rétablir des frontières fortifiées isolant les provinces de ces gens » (Modéran, 2003c : 589).

Or, les instructions données par Justinien étaient en total décalage avec la réalité ethnographique, historique et politique de la région car elles faisaient référence à une situation remontant au IIIe siècle et qui avait évolué en profondeur depuis.

De plus, cette politique prenait l'exact contre-pied de celle qui avait été suivie au tout début de la conquête byzantine, une année auparavant, et qui reposait au contraire sur la prise en compte de la nouvelle occupation de l'espace par certaines tribus berbères. Ces dernières considérèrent alors que l'Empire leur avait menti et que les promesses qui leur avaient été faites par Bélisaire n'avaient été que des moyens de les détacher des Vandales. Deux logiques s'affrontèrent alors :

- Celle des chefs berbères qui avaient rallié Bélisaire en 533 et qui avaient cru comprendre qu'en remerciement de leur appui, les Byzantins reconnaissaient leur installation sur d'anciens territoires romains ainsi que leur autonomie, en échange de leur acceptation de l'autorité de l'Empereur ;
- Celle des Byzantins qui voulaient tout au contraire croire que ces chefs berbères admettaient le retour entier de la romanité avec son corollaire qui était leur expulsion vers leurs régions d'origine situées hors des limites de l'Empire.

Les guerres berbères (cartes pages XXII et XXIV)

De cette incompréhension éclatèrent plusieurs guerres. Dès le printemps 534, commença ainsi une longue série d'insurrections en Byzacène (534-535) et en Numidie (534-539).

La première guerre se déroula essentiellement en Byzacène (l'actuelle Tunisie) et en Numidie (la partie orientale de l'actuelle Algérie) où les tribus soulevées reçurent le renfort de trois tribus berbères sahariennes aux ethnonymes incertains, les Austuriani, les Ifuraces et les Laguatan[195]. La chance des Byzantins fut qu'Antalas, un des principaux chefs des Aurès, refusa de s'associer à la révolte et demeura l'allié de l'Empire jusqu'en 543.

En 535, Solomon, le successeur de Bélisaire, battit Cusina (Cutzinas) dans le sud de la Byzacène. Il en fit ensuite son allié contre Iaudas (Yabdas, Iabdas), roi des Aurès (Modéran, 2000). Après avoir obtenu la neutralité de Masuna, roi de Maurétanie

sitifienne et celle d'Ortaias[196], roi de l'Aurès occidental, il lança une campagne contre Iaudas, mais ce fut un échec et il retourna à Carthage. Au même moment, des Berbères sahariens commandés par Carcasan, le chef des Ifuraces[197], lancèrent de véritables expéditions contre les forces byzantines et Solomon dut les affronter après qu'ils eurent remporté plusieurs batailles, notamment contre une unité de cavalerie auxiliaire composée de Huns. Menacées, les cités de Tripolitaine appelèrent à l'aide Romanus, le comte d'Afrique, qui subordonna son intervention à la fourniture de quatre mille chameaux car il avait bien conscience que pour en finir avec les incursions, il devrait porter le fer dans les régions sahariennes[198].

En 536, le contingent vandale de l'armée byzantine se mutina sous le commandement de Stoza (ou Stozas), ce qui contraignit Bélisaire à revenir en Afrique. Il repoussa les mutins, mais le mouvement redémarra après son départ et Stoza rallia à sa personne les 2/3 de l'armée (Julien, 1931, tome I : 266). Justinien envoya alors un de ses cousins, le patrice Germanos qui reprit le contrôle d'une partie des troupes mutinées après leur avoir réglé des arriérés de solde.

En 539, Justinien renomma Solomon[199] à la tête de l'armée d'Afrique. Ce dernier entama une seconde campagne dans les Aurès où il livra de rudes combats, notamment au sud de Baghai (Bagaï) où Iaudas fut vaincu. Durant quelques années, le calme revint. Cependant, en 543, les Aurès se soulevèrent à nouveau, mais sous les ordres d'Antalas cette fois[200].

Au même moment, c'est-à-dire fin 543 ou début 544, les Laguatan de Tripolitaine demandèrent à négocier. Sergius, le commandant en chef byzantin accorda une entrevue à une délégation composée de 79 représentants de la tribu qu'il fit massacrer. Ce crime rendit les Laguatan furieux et ils attaquèrent la plupart des villes de Tripolitaine, contraignant Sergius à se replier vers Carthage. Puis, alliés à Carcasan, chef des Ifuraces, ils marchèrent sur la Cyrénaïque où ils prirent Béréniké, l'actuelle Benghazi. Ils repartirent ensuite vers l'ouest, ravagèrent la Tripolitaine côtière, puis ils pénétrèrent en Byzacène où ils se

joignirent aux forces d'Antalas. Au mois de juin 544, ils remportèrent la bataille de Cillium (Kasserine), durant laquelle Solomon fut tué[201].

Quelques semaines plus tard, ils mirent le siège devant Laribus (carte page XXIV), mais la ville étant puissamment défendue par ses fortifications, les Laguatan-Ifuraces décidèrent de retourner en Tripolitaine.

Pourquoi les Laguatan levèrent-ils le siège de Laribus ? Cette décision fut longuement commentée par les historiens et nous nous rangerons à l'hypothèse émise par Yves Modéran car elle est fondée sur une réalité à la fois géographique et culturelle :

> « Pour des gens éloignés de leur pays depuis plusieurs mois, chargés de butin et voyant approcher l'automne, la décision du retour était logique : la résistance de Laribus annonçait une guerre longue contre les Byzantins abrités derrière un réseau de puissantes forteresses, alors que l'automne allait ramener les pluies dans leur patrie. Ils repartirent donc vers le sud en août ou septembre 544 […] agissant ainsi en fonction d'une logique propre à une société pastorale. Ils laissèrent Antalas seul en Byzacène » (Modéran, 2003c : 621).

La grande révolte berbère rassemblant à la fois des tribus de Byzacène et de Tripolitaine n'eut donc pas de suite car, comme l'écrit encore Yves Modéran, les stratégies suivies par les uns et par les autres était trop différente :

> « Les Laguatan et ceux qui les suivaient, en majorité nomades ou semi-nomades, ne semblent avoir jamais cru possible une occupation à long terme de l'Afrique romaine (Byzacène). Arrivant au printemps et repartant à la fin de l'été, ils adaptèrent la guerre aux besoins de leurs troupeaux, et cherchèrent avant tout à assurer leur subsistance, sans songer réellement à quitter les terres de Tripolitaine. Ils n'apportèrent donc qu'un soutien

intermittent à Antalas qui avait d'autres projets » (Modéran, 2003c : 629).

En 545, le général Areobindus, préfet du prétoire et successeur de Solomon, fut battu par Antalas et ses alliés Laguatan revenus de Tripolitaine. Guntarith, le dux de Numidie (un chef numide selon Corippe) l'assassina avant d'être lui-même tué par l'Arménien Artabane qui reçut en récompense le commandement de l'armée d'Afrique.

L'anarchie s'emparant de la région, Justinien réagit en rappelant du front oriental un de ses meilleurs généraux, Jean Troglita[202] auquel, à la fin de l'année 546, il confia le gouvernement de l'Afrique (Modéran, 1986, 2003b, 2008b).

Avec Jean Troglita, nous assistons au retour à une politique réaliste prenant appui sur les « grands féodaux » ; en quelque sorte, la « méthode Lyautey » avant la lettre. Un contemporain, Jordanès, a ainsi pu écrire que « Jean (Troglita) vainquit les Maures rebelles au moyen des Maures pacifiés » (Cité par Modéran, 2005 : 454).

À l'intérieur du territoire impérial, la présence de certaines tribus berbères gérées par leurs coutumes propres fut acceptée en échange de leur reconnaissance de la suzeraineté de l'Empereur. Un des piliers de la politique de pacification suivie par Jean Troglita fut la christianisation, outil de contrôle des populations berbères de Tripolitaine, seule susceptible de les « canaliser » à long terme.

En 547, Cusina (Cutzinas)[203], le chef de la région des Nemencha se rallia aux Byzantins ainsi que Iaudas, le chef d'une partie des Aurès. En position de force, Jean Troglita attaqua alors Antalas qui était à la tête d'une autre partie des tribus des Aurès et il le battit. Il poursuivit ensuite son offensive en Tripolitaine où il fut vaincu par les Laguatan de Carcasan qui avancèrent jusqu'à Carthage.

Au début de l'année 548, Jean Troglita contre-attaqua en Byzacène et Carcasan fut tué cependant que les Laguatan survivants étaient pourchassés. La ville de Ghirza, leur capitale, fut brûlée.

Jean Troglita repoussa ensuite les Laguatan le plus loin possible, les refoulant vers le golfe des Syrtes et la Cyrénaïque et Augila fut occupé. Le sanctuaire d'Ammon y fut rasé et remplacé par une église (carte page XXIV).

En récompense de sa fidélité, Cusina se vit reconnaître le commandement de l'ensemble de l'Aurès[204] qui devint une sorte d'État vassal de l'Empire byzantin et sur lequel il régna jusqu'en 563 (Modéran, 1990, 1994, 2005b).

Jean Troglita et la *Johannide*

La *Johannide*, épopée en latin écrite par Corippe vers 550[205] a été composée sous le règne de l'empereur Justinien. Récitée devant les notables de Carthage (Zarini, 2008) la *Johannide* narre la conquête ou la reconquête de l'Afrique, ou plus exactement de la Byzacène, de ses confins tripolitains et de la Proconsulaire, par Jean Troglita entre 546 et 548.
Ce récit est riche d'enseignements sur les populations qui vivaient alors dans la région car sont clairement distingués les *Romani*, les *Afri* et les *Mauri* (Zarini, 2005)[206]. Corippe parle des Berbères en employant les synonymes : Mauri et Mazaces, les qualifiant indifféremment de *barbari* ou de *barbarici* (Zarini, 2005 : 409).
Chez Corippe, les Africains sont les Berbères romanisés et christianisés. Les Arabes firent ensuite la même distinction avec les *Rûm* (Byzantins), les *Afarîks* (les Berbères romanisés) et les Berbères.

La parenthèse de paix fut refermée en 563[207] après que le gouverneur Jean Rogathinos eut fait assassiner (exécuter ?) Cusina pour des raisons inconnues (Modéran, 1994), ce qui provoqua le soulèvement des tribus des Aurès et de la Numidie. Il fallut une armée venue de Constantinople sous le commandement de Marcien, neveu de l'empereur, pour en venir à bout. En 565, après la

mort de l'empereur Justinien, l'administration impériale se décomposa peu à peu.

Arrivé au pouvoir en 602 après avoir assassiné l'empereur Maurice, le centurion Phocas (602-610) eut à faire face à la rébellion d'Héraclius, exarque d'Afrique. En 609 ce dernier attaqua l'Égypte à partir de la Tripolitaine. Le 5 octobre 610, Phocas fut tué et Héraclius se substitua à lui.

Plus à l'ouest, vers l'actuelle Algérie centrale, la situation fut différente car les Byzantins ne cherchèrent pas à prendre le contrôle de ces régions. Maîtres de la Méditerranée, ils se contentèrent de posséder les villes portuaires de Rusguniae, Tipaza, Caesarea et Cartenna, se désintéressant de leur hinterland[208].

Dans l'extrême ouest de la Berbérie ils ne contrôlèrent que Ceuta et ses environs où ils eurent à faire face à la révolte des tribus rifaines conduites par Garmul. Ce dernier qui avait sa capitale à Altava, l'actuelle Ouled Mimoun en Algérie (carte page XXII), avait un temps été allié aux Byzantins avant d'entrer en rébellion dans les années 550.

En 570, Amabilis, le chef de l'armée byzantine envoyée pour le soumettre fut tué au combat et Ceuta fut alors menacée (Cuoq, 1984 : 95-96). Deux autres chefs byzantins auraient à leur tour trouvé la mort en affrontant les troupes de Garmul qui fut finalement vaincu et tué en 578 par le général Gennadius.

Après l'empereur Tibère II Constantin qui régna de 578 à 582, Maurice I° (582-602) monta sur le trône et il réorganisa ses possessions africaines. Il incorpora ainsi la Tripolitaine au diocèse d'Égypte cependant que les rares places de Maurétanie encore sous contrôle impérial furent rattachées à la Sitifienne, le tout formant la Maurétanie Première. La Maurétanie Seconde fut ramenée à Septem (Ceuta) et les îles Baléares lui furent rattachées.

Faisant sien le jugement de Procope[209], Charles-André Julien dressa en son temps un bilan totalement négatif de la période byzantine :

> « […] les concussions d'un Bélisaire, le favoritisme et les brutalités d'un Solomon, l'incompétence d'un Sergius ou d'un Areobindus, l'accaparement des terres et le pillage des habitants par les officiers supérieurs et les gouverneurs, les persécutions religieuses, l'anarchie dans l'armée, le développement du colonat réduisant les paysans à une demi-servitude, l'ordre se traduisant surtout par une fiscalité atroce et une exploitation scientifique, dont l'Afrique ne se relèvera pas » (Julien, 1952 tome I : 271).

Toutes ces raisons paraissent certes s'être additionnées, mais la cause principale de l'échec byzantin est ethno-politique car les tribus berbères qui avaient profité du vide vandale ne voulaient pas être soumises à un maître étranger.

Villaverde Vega (2001) a montré pour sa part que la période vandale ayant favorisé le retour aux organisations tribales, les sédentaires romanisés furent affaiblis au profit des « Maures de l'intérieur » comme Antalas en Byzacène et Iaudas dans les Aurès, région rebelle que les Byzantins encerclèrent avec des forts.

La « reconquête » byzantine ne mit donc pas un terme à la poussée berbère, cette « reberbérisation lente et inéluctable » (Fantar et Decret, 1998 : 345) qui, et comme nous l'avons vu, avait débuté durant la période vandale.

Durant le siècle byzantin, l'Empire romain ne fut donc pas reconstitué sur la rive africaine de la Méditerranée car les Berbères s'y opposèrent[210]. La conquête byzantine porta essentiellement sur les villes où une nouvelle romanité se développa qui se trouva bientôt coupée de la masse berbère rurale.

Des Nasamons aux Laguatan

Dans toute l'histoire de la période byzantine, les Laguatan (ou LLaguas ou Leuathae) sont mentionnés par les sources. Les Arabes les désigneront sous l'ethnonyme Lawâta ou Louâta (Mattingly, 1983, Modéran, 2008 et Chaker, 2008).

Les Laguatan apparaissent pour la première fois dans les sources en 360 apr. J.-C. quand ils attaquèrent Lepcis et ils semblent naître de la dislocation des Nasamons qui paraissent s'être fragmentés à la même époque. Le nom de Laguatan recouvre en réalité de nombreuses tribus ou sous-tribus apparentées et ayant un lien confédéral (Mattingly, 1983) ou alliées (Modéran, 1983), dont les Austuriani, groupés dans une sorte de confédération qui aurait pu prendre le nom de la tribu fédératrice[211], à savoir Laguatan, et dont le vaste territoire avait primitivement pour centre les oasis situées au sud du golfe des Syrtes, entre le Djebel Nefusa et la Hamada el Hamrah (carte pages XXIV et XXVII). Selon Hérodote, ils se déplaçaient entre la côte styrique et l'oasis d'Augila (Modéran, 2003c : 219). Ils utilisaient des chameaux pour le transport mais ils étaient avant tout cavaliers. Ces semi-nomades étaient également agriculteurs, ou, du moins, certaines fractions l'étaient. Corippe évoque ainsi « le rude Nasamon qui laboure les champs styriques » (cité par Modéran, 2003c : 76).
Sur la longue durée, et comme l'a bien fait remarquer Yves Modéran :
« Tout montre qu'ils ne cessèrent, à partir de foyers qui se rapprochèrent peu à peu de la côte, d'exercer une pression sur les cités des deux provinces de l'actuelle Libye, en réalisant une progression orientée non d'est en ouest, mais bien plutôt du sud vers le nord ou si l'on veut, du sud vers le nord-est et le nord-ouest » (Modéran, 2008 : 4019).

---

180. Pour tout ce qui concerne l'Afrique vandale et byzantine il est indispensable de se reporter au n° 10 (2003) de la revue *Antiquité Tardive* et plus particulièrement aux articles d'Yves Moderan et de Pol Trousset. Pour l'étendue des régions sous autorité vandale, voir Modéran (1999b).
181. La Sitifienne en fit peut-être partie durant la seconde moitié du Ve siècle.
182. Il naquit vers 399 dans la région du lac Balaton, dans l'actuelle Hongrie, et il mourut à Carthage en 477.

183. En 427 ou en 428, Boniface, le Comte d'Afrique qui était entré en conflit avec l'empereur Valentinien III eut besoin de troupes et il engagea alors des mercenaires vandales. En 429, il se réconcilia avec Rome, au moment où arrivèrent en Afrique les Vandales de Genséric (Modéran, 2014 : 95-130).
184. Sur la question de l'effondrement romain face aux Vandales, voir Modéran (2006).
185. Cependant, dès 474, la plus grande partie de la *Sitifensis* échappa au contrôle des Vandales.
186. Sur l'étendue de la conquête vandale, voir Modéran (1999b, 2002a, 2003b et 2014).
187. Pour tout ce qui concerne l'Afrique vandale et byzantine il est indispensable de se reporter au n°10 (2003) de la revue *Antiquité Tardive* et plus particulièrement aux articles d'Yves Moderan et de Pol Trousset.
188. « Au VIe siècle, le Maure est certainement toujours un autochtone africain que les Romains jugent « non romanisé » (Modéran, 2003c : 11). Pour l'emploi de Maure et de Berbère, voir Modéran (2003c, note 36, page 11).
189. Il eut pour successeur Iaudas (Iabdas) même si Orthaïas revendiquait sa filiation.
190. Les Vandales étaient acquis à l'arianisme qui niait la divinité du Christ. Pour le prêtre Arius qui donna son nom à cette hérésie, le Christ n'était pas le fils de Dieu, mais un prophète envoyé par lui.
191. Petit-fils de Genséric et fils du roi Hunéric, sa mère était Eudocia, fille de Valentinien III. Enlevée par Genséric lors de la prise et du pillage de Rome en 455, elle avait été donnée comme épouse à Hunéric. Prisonnier de Gélimer, Hunéric fut exécuté sur ordre de ce dernier à l'approche des troupes byzantines en 533.
192. Pour tout ce qui concerne les opérations militaires et les talents de tacticien de Bélisaire, on se reportera à Alain Alexandra (2003). La principale leçon militaire de cette guerre concerne l'emploi massif de la cavalerie qui donna un avantage déterminant aux Byzantins, ce que ces derniers oublièrent ensuite et qui expliquera plus tard la rapide victoire des cavaliers arabo-musulmans sur les lourds et lents fantassins grecs. Sur Bélisaire, voir Chassin (1957). Pour tout ce qui

concerne les aspects militaires de la période byzantine, on se reportera à Pringle (1981).
193. Après l'avoir fait figurer à son triomphe, Justinien l'épargna et lui donna un domaine. Il mourut vers 560.
194. Justinien qui voulait restaurer l'administration romaine, reconstitua la Préfecture du prétoire d'Afrique avec à sa tête un préfet. Ce dernier avait théoriquement autorité sur sept provinces dont la Tripolitaine où l'influence byzantine ne semble guère avoir dépassé une étroite bande littorale autour des trois villes de Sabratha, Oea et Lepcis Magna (carte page XXIV).
195. Toutes trois sont issues de l'ethnie des Nasamons (Modéran, 2003 :309), mais il n'est pas certain qu'Austuriani et Ifuraces soient deux tribus différentes.
196. Sur Ortaias, voir l'*Encyclopédie berbère*, volume 8, rubrique *Aurès*.
197. Carcasan n'était visiblement ni romanisé, ni christianisé puisque, avant les batailles, il exhortait ses troupes en ces termes : « Toute l'assistance des dieux ne nous a pas quitté dans ces plaines. Ammon ne veut pas qu'il en soit ainsi, et Gurzil non plus qui souffre que sa divinité ait été de la sorte outragée » (Cité par Modéran, 2003c : 236).
198. Contrairement à une idée-reçue, les Berbères semi-nomades sahariens ne fondaient pas leur supériorité militaire sur l'emploi du dromadaire. Cet animal ne fut en effet introduit dans la région qu'aux derniers siècles avant l'ère chrétienne et il fallut attendre le IV° siècle pour qu'il soit généralisé en Afrique du Nord. Les Berbères sahariens étaient d'abord des cavaliers et ce fut leur cavalerie qui constitua leur force militaire. Il faut attendre le VI° siècle pour que soit mentionnée l'utilisation du dromadaire par certaines tribus berbères lors de leurs combats contre les forces byzantines (Thiry, 1995 : 452-454).
199. Solomon avait quitté l'Afrique en 536, après la précédente campagne.
200. Antalas qui avait refusé de s'associer à la révolte de 534 n'avait donc pas été expulsé des terres qu'il occupait. Il demeura l'allié de l'Empire jusqu'en 543.

201. Selon Corippe (*Johannide*), une épidémie de peste décima l'armée byzantine, ce qui favorisa les Berbères.
202. Jean Troglita connaissait la région car il avait participé à l'expédition de 533.
203. Cusina était un berbéro-romain puisque son père était Berbère et sa mère Romaine. Exerçant son commandement vers 535 sur une partie de la région, en 539, les Byzantins lui reconnurent une autorité élargie. Puis, en 548, il reçut le titre d'*exarque des Maures* (Modéran, 2005b : 453-454).
204. Sur l'Aurès au VIe siècle, voir Michel Janon (1980).
205. « La *Johannide* de Corippe est pour le Maghreb ce que la *Chanson de Roland* a pu être pour l'Occident chrétien » (Février, 1990 : 156).
206. Cette distinction a bien été mise en évidence par G. Marçais (1941).
207. Des soulèvements éclatèrent en 563, entre 569 et 571, en 587 et en 595 (Modéran, 2003c : 11)
208. Pour tout ce qui concerne l'étendue territoriale de la « reconquête » byzantine, voir Pol Trousset (2003).
209. « Justinien ; après la défaite des Vandales ne s'inquiéta point d'assurer la solide possession du pays ; il ne comprit pas que la meilleure garantie de l'autorité réside dans la bonne volonté des sujets ; mais il se hâta de rappeler Bélisaire qu'il soupçonnait injustement d'aspirer à l'Empire, et, lui-même administrant l'Afrique à distance, il l'épuisa, la pilla à plaisir. Il envoya des agents pour estimer les terres, il établit des impôts très lourds qui n'existaient point auparavant, il s'adjugea la meilleure partie du sol, il interdit aux ariens la célébration de leurs mystères, il différa les envois de renforts en toutes circonstance et se montra dur au soldat. De là naquirent les troubles qui aboutirent à de grands désastres » (Procope, *Histoire secrète*, cité par Julien, 1952, tome I : 271-272).
210. Pour une utile synthèse sur l'Afrique byzantine, voir Khaled Belkhodja (1970).
211. J'ai montré dans mon *Histoire de l'Afrique du Sud* (2010) que le même phénomène s'est produit avec les Zulu. Cette petite tribu du grand ensemble ethnique Nguni fédéra plusieurs dizaines d'autres

tribus qui constituèrent la nation zulu tout en conservant leurs noms tribaux.

IIe PARTIE

L'AFRIQUE DU NORD DU VIIe AU XIIIe SIÈCLE

Le VIIe siècle fut celui de la conquête de l’Afrique du Nord par les arabo-musulmans. Foudroyante et en apparence initialement bien acceptée en Égypte, elle fut au contraire lente et difficile en Berbérie (le Maghreb). D’abord seuls à s’y opposer, les Byzantins furent ensuite rejoints par certains Berbères. Les uns et les autres succombèrent au terme d’un siècle de résistance.

Au VIIIe siècle, au nom de l’islam, de nombreux Berbères islamisés se révoltèrent contre leurs maîtres arabes. Dans tout le Maghreb, ils parvinrent alors à se libérer de la domination orientale, mais sans remettre en question leur adhésion à l’islam. Au terme de cette vaste révolte, toute la région fut dirigée par des dynasties berbères musulmanes.

Aux Xe-XIe siècles, le califat fatimide chiite d’Égypte s’opposa aux Abbassides de Bagdad, cependant qu’à l’ouest, le « feu de paille » almoravide courut du désert saharien jusqu’au pied des Pyrénées en constituant l’« empire des deux rives ».

Au XIIIe siècle, l’Égypte vit la naissance du sultanat mamelouk, cependant qu’au Maghreb, les Berbères almohades installèrent les tribus arabes hilaliennes qu’ils venaient pourtant de vaincre, arabisant ainsi ethniquement la région.

Chapitre I

La conquête arabe et les débuts de l'islamisation

Entre le VIIe et le Xe siècle, l'Afrique du Nord connut une mutation profonde, qui fut la conséquence de la conquête arabo-musulmane. Cette dernière prit des formes différentes selon les régions[212]. Elle fut ainsi bien accueillie en Égypte, tandis qu'en Berbérie, les Byzantins d'abord, puis les Berbères ensuite, lui opposèrent une forte résistance[213]. À la différence de ce qui se passa dans la Berbérie centrale et orientale (actuelles Algérie et Tunisie), les Berbères marocains acceptèrent, semble-t-il, l'islamisation sans grandes hésitations, mais tout en refusant l'arabisation.

L'écriture d'une histoire cohérente de la conquête et des débuts de l'islamisation est délicate car les récits furent constamment réinterprétés à des époques tardives[214], entourant le phénomène de légendes et de codifications valorisantes[215].

Nous avons vu que dans les années qui précédèrent l'intrusion arabo-musulmane, toute l'Afrique du Nord, était en crise.

En Égypte, les divisions des chrétiens et la guerre à laquelle se livraient l'Église orthodoxe officielle byzantine et l'Église monophysite égyptienne, favorisèrent la conversion à l'islam d'une population alors quasi exclusivement chrétienne.

Plus à l'ouest, nous sommes très mal documentés sur les modalités de la conversion des Berbères de l'actuelle Libye. Nous savons cependant que les Lawâta de Cyrénaïque, (les Laguatan), les plus orientaux d'entre eux, se soumirent et fournirent des

contingents pour la conquête car nous trouvons mention de certains de leurs clans parmi les conquérants de la Berbérie.

Les habitants de cette dernière région n'eurent semble-t-il, pas conscience du type d'invasion à laquelle ils furent confrontés à partir de 644. N'ayant pas l'impression d'être concernés par les combats que les Byzantins menaient contre les envahisseurs, ils n'entrèrent donc pas immédiatement dans la lutte.

Contrairement à une légende tenace, la résistance byzantine aux envahisseurs fut réelle. En Tripolitaine, les villes prises en 643 furent libérées dès 644 pour n'être reprises par les arabo musulmans qu'en 647.

I- L'Égypte, la Cyrénaïque et la Tripolitaine de 632 à 644

Ce fut sous le califat d'Omar (634-644) que l'Égypte, province byzantine, devint un objectif pour les Arabes[216]. La conquête fut rapide. Même si plusieurs auteurs dont Jacques Thiry (1995) et Louis Chagnon (2008) contestent l'idée de sa « facilité », il n'en demeure pas moins qu'ayant débuté en 639, elle fut achevée en 646. Il aura donc fallu sept années aux arabo musulmans pour conquérir l'Égypte et la Cyrénaïque.

Né à La Mecque en ± 570[217], Mohammed (Mahomet), orphelin de père, perdit sa mère alors qu'il était encore très jeune et il fut élevé par son grand-père, Abdelmoutalib, en même temps que le dernier de ses fils, Abbas[218].
Il appartenait à la tribu arabe des Beni Hachem dont le centre politique était la ville de Yatrib. Cette tribu était membre de la confédération des Kurashites qui exerçait son pouvoir sur la région de La Mecque où se faisait un pèlerinage à une pierre cubique (d'où le nom de *Kaaba*), tombée blanche du Paradis et devenue noire sous le poids des pêchés des fils d'Adam. Un ange l'aurait remise à Abraham qui l'aurait transmise à son fils Ismaël, le chargeant d'édifier un lieu de culte.

Issus de la lignée d'Ismaël, les Arabes étaient les gardiens de la *Kaaba.* Dieu, qui avait décidé d'envoyer périodiquement des prophètes aux hommes (Abraham, Moïse et Jésus), pour les guider, choisit Mohammed ibn'Abd Allah, chargé de donner à l'humanité ses ultimes prophéties avant la fin du monde et le jugement dernier. Voilà pourquoi, pour les musulmans, Mohammed est considéré comme le « Sceau des prophètes » car c'est lui qui clôt l'ère des prophéties.
Il eut ses premières révélations dictées par l'ange Gabriel vers 610 et il commença sa prédication vers 612-613. Se dressant alors contre le polythéisme mecquois, il mit ainsi en cause les fondements de la société arabe.
En 622, en butte à l'hostilité des marchands de la ville qui refusaient son message révolutionnaire, il choisit d'émigrer. Suivi dans son exil par quelques fidèles, dont Ali[219], Abou Bakr et Omar, il partit pour Yatrib[220]. Cette émigration (*hidj'ra*) qui eut lieu en 622 marque le début de l'*hégire* ou ère musulmane.
Mohammed entreprit ensuite la conquête de l'Arabie. Lorsqu'il mourut, le 8 juin 632, il était le maître de la plus grande partie de la péninsule, mais les grandes conquêtes extérieures furent réalisées par les quatre califes qui lui succédèrent.
Aboû Bakr (632-634) qui fut le premier calife, acheva la conquête de l'Arabie, puis, en 633, il lança la première expédition en direction des possessions byzantines de Syrie.
Le contexte lui était alors favorable car la longue lutte qui avait opposé les Byzantins et les Perses sassanides avait épuisé les deux adversaires. De plus, pour les habitants de Palestine et de Syrie, les Arabes n'étaient pas perçus comme des étrangers puisque, depuis plusieurs siècles, des tribus venues d'Arabie s'étaient installées et sédentarisées dans la région. En 634, en Palestine, les troupes byzantines furent vaincues au moment où Abou Bakr mourait à Médine alors qu'il se préparait à marcher sur Damas (carte page XXV). Il eut cependant le temps de désigner son successeur en la personne d'Omar (634-644), le second calife.

Ce fut avec ce dernier que l'expansion débuta véritablement, marquée par la première prise de Damas en 635[221]. L'année 636 fut celle des grandes conquêtes de Palestine et de Syrie. Entre 639 et 641, la prise de contrôle de l'ensemble de la Mésopotamie fut achevée, puis, en 642, celle d'une partie de l'Arménie.

En 639, Amr ibn al-As pénétra au Sinaï et il prit El-Arish avant de se diriger vers les villes de Bubastis et d'Héliopolis, ne rencontrant qu'une faible résistance byzantine. Babylone d'Égypte tomba au printemps 641, puis Amr ibn al-As occupa l'oasis du Fayoum et la région du Delta (carte page XXVI).

Le siège d'Alexandrie débuta au début de l'été 641. Au mois de septembre 642, la riche cité, pourtant protégée par un impressionnant système défensif, fut abandonnée par sa garnison byzantine[222] et se rendit aux Arabes qui n'avaient pourtant pas les moyens de la prendre.

En réalité, Alexandrie, la principale ville d'Égypte fut prise deux fois. En 642, ce fut après la signature d'un traité prévoyant l'évacuation des troupes byzantines que les Arabes entrèrent pacifiquement dans la cité dont les habitants devinrent des *dhimmi* assujettis au versement de la *gizya*[223]. La seconde fois, ce fut en 645, après que les Byzantins eurent repris possession de la ville. Après avoir livré plusieurs batailles aux Arabes dans la région du Delta, battus, ils se replièrent à Alexandrie qui, cette fois, fut prise d'assaut et pillée (Thiry, 1995 : 18).

En 643, Amr ibn al-As[224] fonda une nouvelle capitale au contact entre les régions du Delta et de la Moyenne- Égypte, là où le Nil se divise en plusieurs branches, et il y posa les fondations de la ville de Fostat.

La conquête de l'Égypte fut favorablement accueillie par les chrétiens coptes pour lesquels les Byzantins étaient des oppresseurs, et permet de comprendre pourquoi Michel le Syrien, historien copte du XIIe siècle, a pu écrire que :

> « Le Dieu des vengeances voyant la méchanceté des Grecs qui, partout où ils dominaient, pillaient cruellement nos églises et nos monastères et nous condamnaient sans pitié, amena de la région du Sud les fils d'Ismaël pour nous délivrer […] Ce ne fut pas un léger avantage pour nous que d'être libérés de la cruauté des Romains » (Cité par Cannuyer, 2000 : 62).

En 641-642, quand Amr ben al-As, le conquérant de l'Égypte pénétra en Cyrénaïque, les premiers Berbères que rencontrèrent ses troupes furent les Laguatan que les Arabes désignèrent sous le nom de Lawâta[225].

Après la prise de Barqa ou Barca (Taucheira) en 642, Amr ben al-As pénétra en Tripolitaine. En 643, Tripoli (Oea) fut prise une première fois cependant que Sabratha fut mise à sac. Plus au sud, le chef arabe envoya une colonne vers l'oasis de Waddan (carte page XXVII) et le pays des Berbères Mazata ainsi que vers le Fezzan où Ghadamès, la capitale des Garamantes, fut prise (Benhima, 2009 : 215 ; Goodchild, 1967 : 115-123).

Après sa percée en Tripolitaine, Amr ben al-As, se retira vers la Cyrénaïque en laissant une garnison à Surt[226] et cela afin de contrôler la route côtière reliant Tripoli à l'Égypte.

Dès 644, les villes de Tripolitaine conquises l'année précédente par les Arabes furent semble-t-il reprises par les Byzantins qui les conservèrent pour certaines jusqu'en 650 (Modéran, 2003c : 423). Contrairement à une légende tenace, dans l'actuelle Libye, la résistance byzantine aux envahisseurs fut donc réelle (Goodchild, 1967)[227].

La conquête fut ensuite poursuivie vers le sud saharien. En 666-667, Uqba ben Nafi el Firhy conquit ainsi le Kawar, l'actuelle région de Bilma au Niger (Mouton, 2012 : 104).

En Libye, les Arabes s'appuyèrent sur plusieurs tribus berbères, ce qui leur permit d'exercer un contrôle sur les axes menant vers la région tchadienne. Certains clans Lawâta (Laguatan) furent ainsi englobés dans l'armée califale. Les Lawâta, du moins une partie d'entre eux, furent en effet rapidement islamisés[228] et leur rôle dans la conquête de la Tripolitaine puis de la Berbérie fut déterminant. On

les retrouve ainsi parmi les premiers contingents qui pénétrèrent en Byzacène (Tunisie) et ensuite aux côtés d'Uqba ben Nafi el-Fihri quand ce dernier fonda Kairouan en 670. Plus tard, lors de la campagne de 698, Hassan Ben Numan avait deux généraux sous ses ordres, un Arabe et un Lawâta nommé Hilâl ben Tarwân al-Luwâti[229].

Plus à l'ouest, en Berbérie, la conquête arabo-musulmane se heurta à une résistance pugnace de la part des Byzantins, puis des Berbères.

II- Un siècle de résistance en Berbèrie (644-750)

Il fallut plus d'un siècle de difficiles campagnes faites de laborieuses avancées et de reculs précipités pour que la Berbérie soit conquise. Et encore, ne le fut-elle que superficiellement. Dans un premier temps, les Byzantins supportèrent seuls le poids des combats, puis ils furent relayés par des Berbères.

La décision de poursuivre l'expansion vers l'ouest fut prise sous le calife Othman ibn Affan (644-656), et une armée a été levée dans la région de Médine. Placée sous le commandement d'Abd Allah ibn Arbi Sa'ad, elle fut renforcée d'Égyptiens convertis.

À la fin de l'année 644, l'armée arabo-musulmane atteignit le sud de l'actuelle Tunisie où les forces byzantines étaient commandées par le patrice (ou exarque ?) Grégoire (Flavius Gregorius), qui s'était dressé quelques années auparavant contre l'empereur Héraclius (610-641). C'est dans ce contexte de division et même d'anarchie que les arabo-musulmans pénétrèrent en Berbérie.

De difficiles campagnes (carte page XXVIII)

Face aux 20 000 hommes, essentiellement des cavaliers, d'Abd Allah ibn Arbi Sa'ad, le commandant en chef des armées byzantines et gouverneur d'Afrique, disposait, avec les villes fortifiées de la région d'un réel atout. Il lui suffisait donc de se retrancher derrière leurs murailles et d'attendre le départ des envahisseurs qui ne

disposaient pas de matériel de siège. Or, le général byzantin commit une grosse erreur : en 647, après s'être porté au-devant de l'armée d'Abd Allah ibn Arbi Sa'ad, il se fortifia effectivement à l'abri des fortifications de Sufutela (Sbeitla), mais il tomba dans le piège que lui tendit son adversaire. Feignant le repli, ce dernier l'encouragea à quitter ses défenses pour l'attirer en rase campagne où il l'écrasa.

Cette victoire n'ouvrit cependant pas la Berbérie aux vainqueurs car les forces byzantines étaient intactes et solidement retranchées dans plusieurs villes fortifiées. Après une année d'occupation, il semblerait que les Byzantins aient versé une indemnité en échange de laquelle les hommes d'Abd Allah ibn Arbi Sa'ad acceptèrent de regagner la Tripolitaine. Cette première campagne leur avait permis de tester les défenses byzantines et leur avait donné une idée des potentialités de la région.

La crise interne qui s'ouvrit à la tête du monde musulman en 656 avec l'assassinat du calife Othman ibn Affan laissa plusieurs années de répit aux Byzantins et aux Berbères car les luttes se succédèrent à la tête du califat entre les partisans d'Ali, gendre du Prophète, et ceux de Moaouia. En 660, quand ce dernier l'emporta et fonda le califat omeyyade de Damas, l'expansion vers l'ouest reprit.

Pendant ce temps, l'Afrique byzantine avait continué à s'entre-déchirer entre Byzantins et Berbères, entre partisans de l'Empereur et chrétiens fidèles à Rome. C'était donc une région profondément divisée qui subit coup sur coup plusieurs autres expéditions de conquête.

Durant la seconde campagne (661-663), l'armée d'invasion, commandée par Muhawiya ben Hudayi se heurta à des renforts byzantins. Les Arabes furent victorieux, mais ils rassemblèrent leur butin et regagnèrent la Tripolitaine. Aucune occupation durable n'était en effet possible sans la construction d'un camp permanent pouvant servir de base aux troupes venues de l'Orient et c'est pourquoi il fut décidé de fonder une ville dans l'ancienne province romaine de *Byzacène.*

Ce fut le but de la troisième campagne (669-672) dont le commandement fut confié à Uqba ben Nafi el-Fihry qui avait sous ses ordres environ 10 000 cavaliers arabes et un nombre indéterminé d'Égyptiens ou de Berbères islamisés originaires de Cyrénaïque et de Tripolitaine. Il s'acquitta de sa mission et fonda Kairouan[230].

L'empereur Constant II (641-668) voulut chasser les envahisseurs et il vint s'établir à Syracuse d'où il comptait organiser une expédition. Cependant, en 668, il y fut assassiné, ce qui mit un terme aux entreprises byzantines de reconquête de la Byzacène.

En 672, Uqba ben Nafi el Firhy fut relevé de son commandement et remplacé par Abu al-Muhajir qui lança la quatrième campagne (673-681). Les forces byzantines retranchées dans les villes étant quasiment intactes, il choisit de les isoler des populations berbères et de convertir les tribus de l'intérieur. Mais ces dernières résistèrent et Abu al-Muhajir dut livrer de rudes combats. Puis il réussit à capturer Kusayla (Qusayla)[231], chef de la tribu des Awréba et âme de la résistance berbère. Comme Cusina avant lui, Kusayla était un chef berbère de l'Aurès investi par les Byzantins :

> « Ce devait être, dans les années 670, lorsque les Arabes commencèrent à s'installer en Byzacène et à menacer la Numidie, une sorte d'exarque ou de préfet des Maures de l'Aurès et des régions voisines, jusque-là investi par les Byzantins. Bien connu d'eux, il a d'abord tâtonné face aux Arabes, puis, devant la carence de l'empereur, pris seul la direction de la résistance, avec ses tribus mais aussi avec l'appui des autorités romaines locales » (Modéran, 2005 b : 456).

En 681, Uqba ben Nafi el-Firhy retrouva son commandement et il lança la cinquième campagne (681-683).

Les sources arabes nous disent que, contournant les garnisons byzantines enfermées dans les villes du nord de l'actuelle Tunisie, Uqba ben Nafi el-Firhy marcha vers l'ouest. Tout au long de sa progression, il eut à combattre des Berbères parfois renforcés de

Byzantins, comme dans le nord des Aurès, à Bagai (Baghaia), où il fut victorieux. Puis, selon la tradition, il aurait pris la direction des hauts plateaux, vers la région de l'actuelle ville de Tiaret où il aurait remporté une nouvelle victoire. Il aurait ensuite obliqué vers l'ouest, et sans que l'on sache comment, il serait arrivé dans la région de Ceuta où le patrice Julien (Yulian)[232], représentant de l'Empereur Constantin IV (668-685), lui aurait remis la ville, en échange de quoi Uqba ben Nafi el Firhy l'aurait confirmé dans son commandement.

Ayant entrepris une « révision de l'ensemble du corpus des traditions historiques arabes relatives à la conquête », Ahmed Benabbès (2005) a démontré qu'Uqba ben Nafi el Firhy n'a jamais entrepris une telle expédition. Selon lui, le chef arabe se borna à contourner l'Aurès rebelle, obstacle à l'expansion arabe, afin de prendre les villes et les places fortes situées au sud du massif (Benabbès, 2005 : 489).

Le récit légendaire de son périple à travers l'actuel Maroc[233] est dû à des auteurs marocains tardifs qui utilisèrent le mythe de la présence d'Uqba ben Nafi el Firhy, compagnon du Prophète, afin de fonder l'ancienneté de leurs tribus respectives dans l'islam (Benabbès, 2005 : 484).

Quoi qu'il en soit de ce périple, en 683, Uqba ben Nafi el Firhy fut intercepté à Tahuda et il perdit la vie dans l'engagement[234]. Cette victoire berbère eut un immense retentissement car, partout, les tribus se soulevèrent, fournissant des combattants à Kusayla qui prit Kairouan cependant que les Arabes survivants abandonnaient l'*Ifriqiya* pour se replier vers l'est, jusqu'à Barca, en Cyrénaïque.

Les Byzantins se retrouvèrent alors en position de force puisqu'ils tenaient les principales villes de Byzacène dont les garnisons venaient d'être relevées ou renforcées par des troupes fraîches débarquées de Sicile. De plus, face au danger, de véritables alliances furent nouées entre Berbères et Byzantins.

En 687 (ou en 686 ?), le calife omeyyade Abd-el-Malik ordonna une nouvelle expédition. Composée de 6 000 hommes, dont 2 000

Berbères libyens de la tribu des Lawâta (Modéran, 2003c : 788), son commandement fut confié à Zuhair ben Qays.

Cette sixième campagne débuta par la bataille de Mems (Sbiba), à proximité de Kairouan, dans laquelle Kusayla fut tué et son armée disloquée. Kairouan fut reprise par les arabo-musulmans, mais les Berbères se ressaisirent et ils réussirent à submerger les envahisseurs sous leur masse. Zuhair ben Qays décida alors de se replier, laissant une garnison à Kairouan. Alors qu'il se trouvait à Barqa, en Cyrénaïque, il fut surpris par un débarquement byzantin et tué. Cet épisode montre que la conquête arabo-musulmane ne fut pas un événement linéaire comme cela est trop souvent présenté.

Les Byzantins, toujours maîtres des principaux ports de Byzacène, depuis Hadrumète (Sousse) jusqu'à Hippo Regius (Bône), ainsi que de plusieurs villes fortifiées de l'intérieur, restaurèrent l'autorité impériale sur une partie de l'Ifrikiya. Les Omeyyades décidèrent alors d'en finir et ils constituèrent un puissant corps expéditionnaire qu'ils confièrent à Hassan ben Numa el-Ghassani.

Cette septième campagne s'étendit sur les années 693 à 698. Hassan ben Numa el-Ghassani se fixa pour premier objectif la ville de Carthage qui était défendue par une puissante enceinte fortifiée derrière laquelle une importante garnison byzantine était stationnée. En 695, son commandant commit à son tour l'erreur de livrer bataille en rase campagne et sa troupe fut mise en déroute par la cavalerie arabe ; les survivants se retranchèrent à Bizerte. Les contingents berbères, eux aussi disloqués, se replièrent vers l'ouest où ils constituèrent une zone de résistance dans la région de Bône. Privée de défenseurs, Carthage tomba dès le premier assaut. Le traumatisme que provoqua la chute de la ville fut tel que l'empereur Leontios (695-698) mit immédiatement sur pied une expédition de reconquête et la même année 695, un corps de débarquement fut mis à terre à Bizerte et Carthage reprise.

Cette victoire fut cependant de courte durée car, dès 698, Hassan ben Numa el-Ghassani s'empara une seconde fois de la ville[235].

Les Byzantins étant définitivement battus, même s'ils conservaient encore quelques garnisons à travers la région, les Berbères se retrouvèrent donc seuls. Leur résistance s'effilocha puis une femme, personnage historico-légendaire, prit le commandement des derniers groupes de combattants. Fille de Tabet, Dihya (Dahia). Elle est connue dans l'histoire sous le nom de *l'Kahina* ou la Kahena (la sorcière) que lui donnèrent les Arabes[236]. C'était une Jarawa (Djerawa) des Aurès, tribu du groupe Botr faisant partie de la grande confédération zénète. Elle réussit à remporter plusieurs batailles sur les Arabes, notamment dans la région de Constantine (Cirta), contre les troupes d'Hassan ben Numa el-Ghassani qui furent repoussées jusqu'à Surt.

En 698 (ou en 702 ?), elle fut finalement vaincue dans la région de Gabès. Persuadée de sa fin prochaine, la légende rapporte qu'avant la bataille, elle aurait demandé à ses deux fils, Ifran et Yezdia, de se convertir à l'islam afin de sauver sa lignée ; puis elle prit le maquis, poursuivie par les Arabes qui la rattrapèrent, la tuèrent, la décapitèrent et firent porter sa tête au calife.[237]

Hassan ben Numa el-Ghassani, fut remplacé par Musa ben Nusayr. En dix-sept ans, de 698 à 715, ce dernier acheva la conquête de la Berbérie qui devint le Maghreb et il fit celle de l'Espagne.

Musa ben Nusayr s'enfonça vers l'ouest atlantique et il prit Tanger. Il échoua en revanche devant Ceuta, position toujours commandée par le patrice Julien, l'homme qui aurait été confirmé dans son commandement par Uqba ben Nafi el Firhy – en 682 ou en 683 –, puis il bifurqua vers le sud-ouest et les plaines littorales du Maroc avant de revenir vers l'est et la région de Volubilis. Il acheva son expédition en pénétrant dans l'Atlas qu'il traversa pour aboutir au Tafilalet et dans la région de l'oued Draa, tandis qu'un de ses fils s'enfonçait vers le Sous.

Comment se fit la conquête de la région ? Nous l'ignorons[238]. Nous ne sommes pas davantage renseignés sur les modalités de la conversion des Berbères car un trou quasi complet des connaissances s'étend sur la période. La seule certitude est que, à

la différence de ceux de l'actuelle Algérie, les Berbères de l'actuel Maroc semblent s'être convertis rapidement et en masse à l'Islam ; à telle enseigne que dès 710, les tribus du Rif fournirent le contingent de guerriers qui permit à Tarik ibn Ziyad, nommé gouverneur de Tanger cette même année 710 par Musa ben Nusayr, de débarquer en Espagne[239]. À ce sujet, Henri Terrasse a fait remarquer que :

> « […] bien des tribus du nord du Maroc furent entraînées par les musulmans à la conquête de l'Espagne, qui débuta en 709. Les Berbères trouvèrent dans la Péninsule gloire et profit : ils devinrent solidaires de l'expansion musulmane dont ils se montraient les meilleurs ouvriers. C'est la conquête de l'Espagne qui a consolidé la domination de l'islam sur la Berbérie et en particulier sur le Maroc du Nord » (Terrasse, 1949, tome I : 89).

III- L'islamisation des Berbères

Démographiquement parlant, l'apport arabe de la période de la conquête fut une goutte d'eau dans l'océan berbère[240]. Cependant, au lieu de se berbériser, les nouveaux venus arabisèrent la masse berbère[241] puisque les convertis avaient pour obligation de prononcer dans la langue arabe les phrases fondamentales consacrant leur adhésion à la nouvelle religion. Comme le Coran ne devait subir aucune altération de sens, il ne pouvait donc être traduit et la langue arabe devait donc être obligatoirement apprise par les nouveaux convertis.

À ce propos, Gabriel Camps posa la question suivante :

> « Comment l'Afrique du Nord, peuplée de Berbères en partie romanisés, en partie christianisés, est-elle devenue en quelques siècles un ensemble de pays entièrement musulmans et très largement arabisés, au point que la majeure partie de la population se dit et se croit d'origine arabe ? […] Comment expliquer que l'Africa, la Numidie et même les Maurétanies, qui avaient été évangélisées au même rythme que les autres

provinces de l’Empire et qui possédaient des églises vigoureuses, aient été entièrement islamisées alors qu’aux portes mêmes de l’Arabie ont subsisté des populations chrétiennes : Coptes des pays du Nil, Maronites du Liban, Nestoriens et Jacobites de Syrie et d’Iraq ? » (Camps, 1987 : 132 [242]).

La réponse à cette question-constatation est complexe et ne peut se faire que par l’identification de deux notions différentes trop souvent considérées comme synonymes : *islam*, concept religieux et *arabisme*, concept ethno-culturel. Tous les musulmans ne sont en effet pas des Arabes et tous les Arabes ne sont pas musulmans. En Afrique du Nord, de la Libye au Maroc, si les Berbères sont aujourd’hui musulmans, beaucoup ont néanmoins échappé à l’arabisation[243], notamment dans les zones montagneuses des Kabylies, de l’Atlas ou dans certaines régions sahariennes.

Les changements d’ethnonymes

Une question que ne cessent de se poser les historiens est celle des nouvelles appellations que les Arabes donnèrent aux peuples berbères avec lesquels ils entrèrent en contact.

- Un premier élément d’interrogation concerne l’apparition du générique « Berbère ». En effet, à aucun moment, ni les Grecs, ni les Romains, ni les Byzantins ne désignèrent les habitants de l’actuelle Afrique du Nord, sous le nom de Berbères.

L’hypothèse que propose Yves Modéran (2003c : 698) est que les Romains voyaient les indigènes des campagnes et des déserts nord-africains comme des *barbari* (barbares) et cela, à la différence des indigènes romanisés qui vivaient dans les villes.

Quand les Arabes arrivèrent en Byzacène (Ifrikiya ou actuelle Tunisie), ils auraient prononcé *barbar* au lieu de *barbari*, ce qui, en transcription européenne aurait donné Berbère.

- Le second élément d'interrogation concerne la disparition des ethnonymes employés avant la conquête arabo-musulmane. C'est ainsi que les dizaines de noms tribaux que nous retrouvons dans les sources pré-arabes disparaissent au profit de quelques nouveaux noms, comme si le passé des primo habitants de ces contrées avait été effacé par la conquête. Ainsi en Libye, où, seuls semblent subsister les Laguatan que les Arabes nomment Lawâta (Luwâta ou Lowâta), les Hawwâra de l'arrière-pays de Tripoli (entre Tripoli et Waddan), les Naffur ou Nafûsa et les Mecales ou Maghîla.

Les sources arabes ne citent que sept tribus ou peuples berbères pour toute l'actuelle Libye : Lawâta, Mazâta, Hawwâra, Darisa, Maghîla, Nafûsa et Zenata, là où les sources byzantines en mentionnent entre 25 et 30.

Notre hypothèse est que Grecs, Romains et Byzantins avaient une vision tribale alors que les Arabes avaient une approche ethnique. C'est ainsi par exemple que pour les premiers, les composantes de l'ensemble ethnique Laguatan (Lawâta) étaient désignées par leurs noms tribaux alors que pour les Arabes, l'appellation fut celle de l'ethnie, du peuple.

Poser la question de l'arabisation des Berbères revient à poser en amont celle de la profondeur de leur christianisation[244] et encore plus en amont celle du degré de leur romanisation.

Cette dernière fut-elle superficielle, voire inexistante comme le pensaient Emile-Félix Gauthier (1927), Christian Courtois (1942)[245] et avant eux, avec une grande radicalité, le R.P. Mesnage, missionnaire Père Blanc, qui écrivait que :

> « Derrière l'Afrique officielle ou semi-officielle […] vit et prospère […] une population nombreuse et active qui garde ses lois, ses usages, ses croyances et ne se rapproche de la civilisation romaine à laquelle sa nature est étrangement rebelle que dans les limites de ses besoins très restreints […] Aujourd'hui, je crois

> à la faillite complète de la romanisation de l'Afrique. C'est du reste la seule explication rationnelle de la disparition si rapide de la civilisation romaine en ce pays » (Mesnage, 1913).

Le R.P. Mesnage soutenait donc que le monde berbère de la campagne et des montagnes d'une part, et celui des urbanisés romains ou des Berbères romanisés d'autre part vivaient sans contacts, parallèlement, sans se connaître.

Aujourd'hui, les historiens ont une vision plus mesurée car plus régionale, la réalité étant que la romanisation et la christianisation des Berbères furent inégales : profondes à l'est, dans l'actuelle Tunisie, moyennes au centre, dans l'actuelle Algérie et quasiment inexistantes à l'ouest, d'Oran à l'Atlantique comme nous l'avons vu plus haut.

Cependant, la question est décidément complexe car ceux des Berbères qui échappèrent à l'arabisation, notamment dans les zones montagneuses de Kabylie, de l'Atlas ou dans certaines régions sahariennes, sont précisément ceux qui furent le moins romanisés ou christianisés.

En effet :

- Là où Rome, puis le christianisme transformèrent et donc affaiblirent la berbérité en l'acculturant, les populations ont tout d'abord résisté, puis elles se convertirent et enfin elles s'arabisèrent[246].
- En revanche, là où l'influence romano-chrétienne ne se fit pas ou peu sentir, comme dans l'actuel Maroc[247], il n'y eut semble-t-il guère de résistance et la conversion fut immédiate. Ce fut donc la berbèrité non romanisée, non divisée par les querelles du christianisme nord-africain et non dévastée par les Vandales qui accepta l'islam.

Un double paradoxe doit cependant être mis en évidence :

1- Ce fut en raison de sa conversion rapide que ce monde berbère échappa à l'arabisation.
2- Ce ne fut donc pas en s'opposant à l'islam que ces Berbères réussirent à maintenir leur identité, mais tout au contraire en l'utilisant et en se coulant dans son moule, quitte à adopter ses hérésies pour échapper à l'arabisation ainsi que nous le verrons plus loin.

Quelle fut l'ampleur de la christianisation des Berbères ?

La question de la romanisation et de la christianisation de l'Afrique du Nord est posée depuis des décennies[248].
Si l'ampleur réelle de la romanisation de la Berbérie, l'actuel Maghreb, est difficile à établir, il est en revanche possible d'affirmer, à l'exception de la *Tingitane* et de l'ouest de la Césarienne, l'actuelle région d'Oran, que la christianisation y fut intense.
De l'actuelle Libye à l'actuel Maroc inclus, au moins 600 évêchés y ont en effet été identifiés. L'histoire de l'Église d'Afrique du Nord qui a été bien étudiée, notamment par le R.P. Cuoq (1984), est riche et complexe. Elle a donné trois papes[249], des saints illustres[250] et de multiples martyrs. 175 localités de l'actuelle Algérie, 141 de l'actuelle Tunisie – mais seulement 2 dans l'actuel Maroc –, étaient des sièges épiscopaux. Dans la seule Césarienne, en 484, il y avait ainsi 120 évêques catholiques (Février, 1990 : 155)[251].
Comment, dans ces conditions, expliquer que la Berbérie chrétienne ait si peu résisté à l'islamisation ? Pourquoi les Coptes d'Égypte ou les Maronites du Liban ont-ils maintenu leur religion et pas les chrétiens du Maghreb ? François Decret donne les éléments de réponse suivants :
« […] la christianisation s'était faite exclusivement à travers la langue latine, qui n'était pas seulement la langue des villes, mais s'était développée dans les régions rurales en relation avec les cités pour le commerce et les marchés. Il reste que,

dans bien des zones forestières et montagneuses isolées, le petit peuple utilisait les anciens parlers punique ou libyque et n'avait donc pas accès à la prédication chrétienne. Ainsi, à Fussala, à quarante milles d'Hippone, où la population ne parlait que le punique, Augustin eut la plus grande peine à trouver un clerc pour diriger ce nouveau diocèse. Il en allait tout autrement en Orient où le christianisme s'implanta à travers le copte, le syriaque, l'arménien et autres langues locales. Pour leur part, les Africains rejetant Rome et la latinité s'effaçant, le christianisme qui en était tributaire perdait naturellement son support. » (Decret, 2002 : 3)

---

212. Pour l'historique de la conquête musulmane en général, l'ouvrage de référence est toujours celui de Mantran (1986). Voir aussi Bianquis (1997).

213. L'Iran fut soumis en quatre ans, la Syrie en six ans, l'Espagne en trois ans et la Berbérie en un siècle.

214. Pour un bilan sur les sources concernant la conquête de la Berbérie, voir Modéran (2010). Les géographes, tels Al Bakri, Al Yaqubi ou Ibn Hawkal ont laissé des descriptions faites aux Xe-XIe siècles et les premiers historiens parlant de la conquête arabe n'ont écrit que plusieurs siècles après l'événement. Ibn Khaldoun a ainsi rédigé son *Histoire des Berbères (Kitab al-ibar)* durant la seconde moitié du XIVe siècle. Le problème des sources est donc entier. La plus ancienne qui soit « utilisable » est celle d'Ibn Abd al-Hakam qui vécut vers± 800- ± 870 (Brunschvig, 1942-1947). Un ouvrage berbère à vocation généalogique, le *Kitab al ansab* d'Ibn Abd el Halim donne également des détails intéressants sur la chronologie de la conquête et au sujet de la conversion des Berbères (Shatzmiller, 1983).

215. « Les sources arabes se répartissent essentiellement en trois catégories. En premier lieu viennent les ouvrages historiques, chroniques de la conquête (Futûh) comme le *Futâh al Buldan* d'Al-Balâdhûri, ou histoire proprement dite (*Târîkh)* comme le *Târîkh Ifrîkîyya wa-l-Maghrib* de Ibn al-Rakîk. Ces ouvrages sont presque toujours bâtis sur le même plan: ce sont des assemblages de

fragments de souvenirs prêtés à des érudits anciens et transmis jusqu'à l'auteur par une chaîne (*isnâd)* de « traditionnistes » dont les noms sont scrupuleusement indiqués.
Les plus anciens sont ceux de Khalîfa inb Khayyât (mort en 855), de Ibn Abd al-Hakam (mort en 871) et de Al-Balâdhûri (mort vers 892) : trois textes de la deuxième moitié du IX[e] siècle donc, mais dont les sources, pour certains épisodes, remonteraient à des traditionnistes de la première moitié du VIII[e] siècle. […] La principale difficulté, souvent mise en évidence, présentée par ces sources arabes [est qu'] elles sont, pour la plupart, très postérieures aux événements du VII[e] siècle : aucun texte conservé n'est antérieur au milieu du IX[e] siècle et les textes les plus précis appartiennent presque tous au XIII[e] » (Modéran, 2003c : 691-692).
216. Pour la chronologie de ces premiers contacts, voir Goodchild (1967 : 115-124).
217. Nous adopterons le calendrier grégorien. L'an 1 du calendrier musulman est l'année 622.
218. D'où est issue la dynastie des Abbassides.
219. Fils de son oncle Abou Taleb qui l'avait élevé après la mort de son grand-père Abdelmoutalib et qui avait épousé sa propre fille Fatima qu'il avait eue avec sa première femme Khadija morte vers 620.
220. La ville deviendra *Medinat-el-Nabi* ou ville du Prophète, d'où le nom actuel de Médine.
221. La ville fut évacuée au début de l'année 636 et reprise aux Byzantins à la fin de l'année.
222. En 645, un corps expéditionnaire byzantin reprit possession d'Alexandrie et s'y retrancha plusieurs mois avant d'en être chassé par les Arabes en 646.
223. « Le droit musulman distingue deux sortes de territoires: le *dar al-islam,* régions gouvernées par des souverains musulmans et régies par le droit musulman, et le *dar al-harb,* pays des infidèles contre lesquels les musulmans sont en guerre jusqu'à la conversion de ceux-ci. Certains auteurs ont voulu discerner un troisième type de territoire mais cette distinction n'a pas rencontré grand succès auprès des juristes: le *dar as-sulh* ou *dar al-ahd,* terre d'accord ou

de pacte qui désigne des régions non-musulmans mais assujetties à l'Islam » (Thiry, 1995 : 24).
224. En 652, il remonta le Nil en direction de la Nubie et atteignit la ville de Dongola. À la différence des chrétiens égyptiens, les chrétiens nubiens résistèrent et les Arabes furent contraints de conclure avec leurs souverains un traité de non-agression, le *bakt*. En échange de la reconnaissance de leur indépendance, les Nubiens s'engageaient à livrer annuellement un tribut en esclaves noirs capturés parmi les tribus nilotiques de l'actuel Soudan du sud.
225. Pour ce qui est des sources arabes concernant la conquête, voir Modéran (2003c), notamment pp.174-187.
226. Surt n'était pas construite sur le site de l'actuelle ville de Syrte, mais à quelques dizaines de kilomètres plus à l'ouest.
227. Durant le VIIe siècle, les Byzantins ne semblèrent pas renoncer à la région puisque, et nous le verrons plus loin, vers 688, se repliant depuis la Byzacène, le chef arabe Zuhayr ben Qays sera intercepté en Cyrénaïque par un détachement byzantin qui venait de débarquer dans la région de Barqa et il perdit la vie en l'affrontant.
228. Dans son savant ouvrage consacré au Sahara libyen à l'époque médiévale (1995), Jacques Thiry conteste la vision du rapide ralliement des Lawâta et de leur immédiate islamisation. Il met ainsi en évidence le fait que les Lawâta furent non des islamisés, mais des *dhimmi,* puisqu'ils furent assujettis au paiement de la *gizya*. Il fut d'ailleurs stipulé dans les « accords de Barqa » qui virent leur soumission, qu'ils devraient vendre leurs femmes et leurs enfants s'ils étaient incapables d'en acquitter le prix.
Notre opinion est que les Lawâta de Barqa ne constituaient qu'une fraction d'une tribu essaimée sur toute la Cyrénaïque et que toutes ses composantes n'eurent probablement pas la même attitude à l'égard des conquérants. Autrement, comment expliquer le nombre de Lawâti incorporés aux premières armées arabes lancées à la conquête de la Berbérie, et le fait que l'un des deux généraux de l'expédition de 698, Hilâl ben Tarwân al-Luwâti était un membre de cette tribu ?
229. Ce fut peut-être grâce à cette présence berbère à leurs côtés que les Arabes semblent avoir été primitivement bien accueillis car : «(…) auréolés du prestige d'une conversion précoce et d'un rôle

officiel de représentation du pouvoir (ils) ont pu localement s'implanter solidement et attirer à eux ensuite diverses populations » (Modéran, 2003 :193).
230. En arabe, Kairouan signifie « camp »ou « place d'armes ». Une raison du choix du site de Kairouan à l'intérieur des terres était qu'Uqba ben Nafi el-Fihry voulait mettre l'établissement hors de portée de la marine byzantine qui était maîtresse de la Méditerranée.
231. Son titre et son nom berbère étaient l'*Aguellid* Kusayla. Sur ses origines et sur ses campagnes, voir Modéran (2005b : 425 et suivantes) ainsi que Bouzid (1996).
232. Qui était-il ? Probablement un Berbère romanisé investi par Byzance.
233. Pour l'identification de son véritable itinéraire, voir Modéran (2003a : 440-441).
234. Une ville, Sidi Oqba, fut fondée près du lieu de sa mort.
235. L'expédition d'Hassan ben Numa el-Ghassani devait être pour moitié composée de Berbères Lawâta puisqu'elle comportait deux généraux. L'un était Arabe, l'autre, du nom d'Hilal ben Tarwan al-Luwari était berbère (Modéran, 2003c : 788).
236. Au sujet de la Kahena, voir, entre autres Yves Modéran (2005a) et Nahla Zéraoui (2007).
237. Elle trouva la mort à proximité d'un puits qui porte encore son nom, Bir Kahina, à environ 50 km au nord de Tobna.
238. Brett (1992) a tenté une synthèse de l'histoire de l'islamisation du Maroc jusqu'à l'époque almoravide.
239. Pour les questions relatives à la conquête de l'Espagne, voir R. Collins (1989).
240. Voir à ce sujet les études portant sur la génétique (Lucotte et Mercier, 2003).
241. Le processus qui est bien connu des historiens est classique et s'est produit dans une certaine mesure en Gaule quand les élites romano-gauloises germanisèrent leurs noms. Ici, le phénomène fut facilité par le fait que les Berbères prenaient le nom de l'Arabe qui les avait convertis, entrant ainsi dans sa propre généalogie, ce qui leur permettait de se rattacher à une des tribus porteuses de l'islamisme originel.

242. Quant au R.P. Cuoq, il demandait : « Comment la foi chrétienne, qui paraissait si vivante du IIIe au VIe siècle et qui se manifestait par un nombre considérable de sièges épiscopaux, a-t-elle pu disparaître dans sa totalité, laissant seulement des ruines que les siècles effacent progressivement du sol africain ? » (Cuoq, 1984 : 174-175).
243. Sur la question de l'arabisation de la Berbérie, voir W. Marçais (1938).
244. Sur l'Église d'Afrique du Nord au moment de la conquête, on lira, entre autres, du R.P. Joseph Cuoq, (1984 et 1991).
245. Christian Courtois (1942) pensait que la région n'avait été que superficiellement romanisée, que sa latinisation n'avait été qu'apparente et que le monde berbère n'avait été, en définitive, que peu ou même pas du tout influencé par Rome.
246.Les chrétiens des villes semblent s'être rapidement ralliés aux musulmans car le statut de *dhimmis* (protégés) que les envahisseurs leur proposaient comme alternative à la conversion a peut-être pu leur paraître moins contraignant que la dépendance politique, fiscale et surtout religieuse vis-à-vis de Constantinople. De plus, les citadins avaient le souvenir des *circoncellions* qui, au IV° siècle, et comme nous l'avons vu plus haut, avaient mis toute la région à feu et à sang. Dans ces conditions, les nouveaux venus leur seraient peut-être apparus, dans une certaine mesure, comme des protecteurs
247. Pour ce qui concerne cette question, voir la synthèse des connaissances dans Lugan (2011).
248. Le débat concernant la romanisation de l'Afrique a été relancé par Marcel Bénabou (1976), puis avec la polémique entre ce dernier et Yvon Thébert (1978) et Bénabou (1978), polémique dont Mériem Sebaï (2005) a fait le bilan.
249. Victor Ier (189-199) ; Miltiade (311-314) ; Gélase Ier (492-496).
250. Tertullien, Cyprien, Augustin.
251. La richesse de l'Église d'Afrique du Nord fut illustrée le 1er juin 411 quand l'empereur Honorius fit ouvrir une Conférence à Carthage à laquelle assistèrent 286 évêques catholiques – sur un total de 470 sièges – et 279 évêques donatistes – pour 450 évêchés.

Chapitre II

Les débuts de l'Afrique du Nord musulmane (VIIe-Xe siècles)

L'expansion musulmane fut poursuivie sous les Omeyyades (661-750) jusqu'au double coup d'arrêt porté par les Francs de Charles Martel à Poitiers en 732 et en 740 par les Byzantins en Asie Mineure.

Au VIIIe siècle, les Berbères de Berbérie ainsi que ceux de Tripolitaine[252] se soulevèrent contre la présence arabe. Ils le firent paradoxalement au nom de l'Islam, sans remettre en question leur nouvelle religion. Cette résistance de la berbérité à l'arabisation se manifesta dans le cadre d'un islam dissident, le kharijisme.

Au IXe siècle, l'unité du califat fut brisée et des états apparurent sur ses décombres, tant au Machrek avec l'Égypte des Toulounides, qu'au Maghreb avec les Aghlabides et les Idrissides. Puis, le califat fatimide s'étendit de l'actuelle Algérie jusqu'en Palestine.

I- De l'Égypte chrétienne à l'Égypte musulmane (650-968)

Durant les premières années de la conquête, les Arabes se montrèrent tolérants[253]. Le patriarche d'Alexandrie, Benjamin, qui avait été déposé par les Byzantins fut rétabli, les structures administratives antérieures furent conservées et la collecte des impôts fut confiée aux Coptes. Devenus des *dhimmis* (protégés), ces derniers durent, en échange de la reconnaissance de leur religion et

de leurs biens, acquitter deux impôts, la *gizya*, ou impôt de capitation, et le *kharâj* ou impôt foncier[254].

En 706, l'arabisation linguistique et culturelle de l'Égypte fut décidée par le calife omeyyade Walid Ier (705-715) qui imposa l'arabe comme langue officielle ; puis, en 715, il remplaça les fonctionnaires chrétiens par des musulmans. Le mouvement semble avoir été très rapide puisque le dernier document bilingue grec-arabe date de 709[255].

Des révoltes chrétiennes d'intensité variable se produisirent en 722, en 725, en 739 et en 770. En 829-832 eut lieu la grande insurrection des Coptes du Delta contre la perception des impôts. Elle fut réprimée avec vigueur par le calife Al Mamoun (813-833) en personne à la tête de plusieurs milliers de Turcs islamisés. Plusieurs dizaines de milliers de Coptes furent alors vendues sur les marchés aux esclaves. À partir de ce moment, terrorisée, la masse des Coptes se convertit. De moins en moins nombreux, ces derniers furent donc de moins en moins ménagés par le pouvoir et les mesures vexatoires leur furent appliquées avec toute la rigueur prévue par la loi coranique[256].

En 868, sous le règne du calife abbasside Al-Moutaz (866-869), un préfet d'origine turque du nom d'Ahmed ibn Touloun, devint peu à peu autonome par rapport à Bagdad. Abandonnant Fostat, Ahmed ibn Touloun décida de construire une nouvelle capitale, Kataf, l'actuelle ville du Caire. Il couvrit le pays de mosquées, de fontaines et de diverses autres constructions et il fit même restaurer partiellement le phare d'Alexandrie.

Inquiet de la montée en puissance de l'Égypte, le calife Al-Moutamid (870-892) prit prétexte des impôts que son gouverneur égyptien ne lui versait plus et il décida de le démettre. Ahmed ibn Touloun n'ayant pas accepté sa mise à l'écart, la guerre éclata. En 878, les troupes califales furent vaincues et les Égyptiens occupèrent la Syrie. Profitant de l'éloignement de son père, Al-Abbas Ibn Touloun se rebella et il ravagea la Tripolitaine avant de tenter de conquérir l'Ifrikiya. Alliés aux Berbères Nefuza, les

Aghlabides (voir plus loin) le mirent en déroute et il fut repoussé vers Barqa où son père le fit prisonnier et le jeta en prison.

Ibn Touloun mourut en 884 et son fils Khoumaraway lui succéda (884-896). Il contraignit le calife à lui reconnaître, ainsi qu'à ses descendants, le gouvernement de l'Égypte et de la Syrie en échange d'un impôt annuel. En 896, Khoumaraway fut assassiné alors qu'il se trouvait à Damas. Ses successeurs Abu al-Asakir (896), Harun ben Khoumaraway (896-904) et Chaban ben Ahmed ben Touloun (904-905) se déchirèrent dans de sanglantes intrigues et en 905, le calife abbasside Al-Mouktafi (902-908) décida de faire rentrer l'Égypte dans le droit commun califal en y envoyant une armée. Au mois de janvier 905, Fostat fut prise. Redevenue province du califat, l'Égypte fut confiée à des préfets d'origine turque qui ne parvinrent cependant pas à la pacifier.

En 935, sous le calife Al-Radi (934-940), le Turc, Mohammed Ibn Toughdj (ou Tughg) fut nommé gouverneur d'Égypte avec pour mission de défendre la frontière ouest du califat contre les Fatimides qui, depuis l'Ifrikiya, se montraient de plus en plus menaçants (voir plus loin pages 154-157). En 939, il reçut le titre d'*Ikhshid* (serviteur).

En 946, à la mort de Mohammed ibn Toughdj, deux de ses fils lui succédèrent, mais ce fut le chef de son armée, un eunuque noir nommé Abou el Misk Kafour[257] qui exerça la réalité du pouvoir. En 966, il devint le maître de l'Égypte et fut reconnu par le calife abbasside. Il mourut en 968, au moment où la reconquête byzantine se mettait en marche[258] et où les Fatimides, à la tête d'une armée berbère levée en Kabylie, s'avançaient vers la vallée du Nil.

II- La révolte berbère du VIIIe siècle

La conversion des Berbères ayant été massive, l'impôt que les gouverneurs omeyyades exigeaient des non-musulmans pour l'envoyer à Damas était donc très faible. En conséquence de quoi, en 720, Yazid ben Ali Muslim, le gouverneur de Tanger qui avait autorité sur tout l'actuel Maroc, décida que les Berbères convertis seraient assujettis, comme l'étaient les non musulmans, à la fois à

l'impôt de capitation (*jiziya*) et à l'impôt foncier (*kharaj*)[259], ce qui était contraire au droit islamique. Ce faisant, le représentant du pouvoir omeyyade considérait donc les Berbères comme des vaincus et il les traitait comme tels.

Les Berbères qui estimaient être les égaux des Arabes au sein de la *Umma,* se mirent alors à nourrir un profond sentiment de révolte, non envers l'islam, mais envers ses dirigeants arabes. L'empire omeyyade fut donc perçu par eux pour ce qu'il était, à savoir un État arabe dirigé par une aristocratie composée de la tribu mecquoise des Kurashites laquelle considérait le monde musulman comme un bien personnel lui appartenant par droit de conquête.

En 721, Yazid ben Ali Muslim fut assassiné, ce qui marqua le début de troubles ranimés au rythme des demandes exorbitantes des représentants omeyyades. Ainsi, en 734 quand le nouveau gouverneur exigea que les tribus du Rif acquittent leur impôt en esclaves, notamment en jeunes filles.

En 740, sous le calife Hicham (724-743), Omar ben Abdallah al-Muradi, le gouverneur de Tanger, fut égorgé et une révolte éclata, dirigée par un certain Maysara el-Madghari sur lequel nous ne sommes guère renseignés. Le mouvement qui se fit au nom de l'islam et qui s'incarna dans le kharijisme, s'étendit ensuite à tout le Maghreb ainsi qu'à la Tripolitaine, la quasi-totalité des tribus berbères finissant par la rejoindre.

Deux zones furent primitivement touchées, les plaines atlantiques et plus précisément le pays des Barghwata et le Rif, où Maysara el-Madghari prit la tête de l'insurrection des Ghomera et des Miknasa avant de s'emparer de Tanger et de s'y proclamer calife.

Le kharijisme

Le kharijisme est une des conséquences de l'assassinat d'Othman, le troisième calife dit « orthodoxe[260]» en 656, meurtre qui ouvrit une crise profonde dans le monde musulman,

qui déboucha sur l'apparition de deux grands schismes[261], le kharijisme et le shiisme.
Le shiisme prônait le califat héréditaire afin que l'ensemble du monde musulman, la *Umma,* soit dirigé par un membre de la famille du prophète, en l'occurrence par un descendant de sa fille Fatima et de son gendre Ali.
À l'opposé des shiites, les kharijites étaient partisans d'un califat électif ouvert à tous les musulmans, anciens ou nouveaux convertis sans distinction d'origine, le calife ne devant pas être désigné par le sang, mais pour ses qualités. Selon eux, la direction de la communauté musulmane devait être confiée par élection au meilleur et cela sans distinction de race, ce qui impliquait l'égalité de tous les musulmans[262]. Pour cette doctrine égalitaire et « démocratique », tous les membres de la *Umma* étant donc égaux, qu'il s'agisse des Arabes ou des convertis, il n'était donc pas acceptable que les descendants des conquérants arabes constituassent une oligarchie dominant la masse des croyants, même nouvellement convertis.
Les kharijites contestaient donc la nature même du califat, refusant que sa dévolution se fasse automatiquement dans la famille du prophète. Pour les Omeyyades, cette hérésie était évidemment inacceptable car elle menaçait l'essence même de leur pouvoir devenu temporel et ils traquèrent les dissidents.
Au Maghreb et en Tripolitaine, le kharijisme fut d'abord clairement une révolte ethnique des Berbères car :

> « […] on ne peut pas ne pas remarquer que les royaumes kharijites du VIIIe siècle prirent le relais des principautés berbères – et pour certaines chrétiennes – qui s'étaient instaurées au cours des siècles précédents. Face à un pouvoir central étranger, hier à Byzance et aujourd'hui à Damas, c'était toujours la même affirmation de l'autonomie africaine (berbère) » (Decret et Fantar, 1998 : 348).

Le gouverneur d'Al Andalus, Uqba ben al-Hajjaj tenta de reprendre le contrôle de la situation, mais il fut battu. Peu de temps après, Maysara el-Madghari mourut. Selon certaines traditions, il aurait été capturé et exécuté ; selon d'autres, il aurait été assassiné par ses propres compagnons qui lui désignèrent un successeur en la personne d'un autre Berbère nommé Khalid ben Hamid el-Zanati. En 741, sur les bords de l'oued Chélif, dans l'ouest de l'actuelle Algérie, ce dernier remporta une importante bataille qui se termina par la mort de nombreux combattants arabes venus d'Espagne.

Dans l'historiographie, trois grandes interprétations dominent au sujet de ces événements.

1- La première privilégie l'aspect ethnique de la révolte et elle insiste sur le ressentiment berbère qui expliquerait le succès du kharijisme devenu le moteur du soulèvement contre les Omeyyades. Elle est bien illustrée dans le mémorandum remis en 739 au gouverneur Hisham ben Abd el-Malik (724-743) par une délégation berbère menée par le chef Maysara el-Madghari. Ce document contient les principales doléances et revendications berbères à savoir :

- Lors des combats, les Berbères convertis étaient toujours placés aux lieux les plus exposés tandis que les Arabes demeuraient en retrait ; or, lors du partage du butin de guerre, les seconds se réservaient les meilleures parts.
- Les Arabes s'emparaient des troupeaux appartenant aux Berbères.
- Les Arabes enlevaient jeunes filles et femmes berbères.
- Les Arabes considéraient les Berbères comme des vaincus devant accepter leur loi.

(Talbi, 1997 : 204).

2- La seconde vision met en avant l'idée d'une révolte musulmane contre l'administration omeyyade (Monès, 1997 : 202). À l'appui de cette seconde explication, vient le fait qu'au Maghreb, le kharijisme a également attiré des Arabes qui avaient, eux aussi, à se plaindre des Omeyyades.

3- Une troisième explication a été donnée par Charles-André Julien pour lequel :

> « Le kharjisme devint, en quelque sorte, un épisode de la lutte de classes et une manifestation xénophobe, comme l'avait été le donatisme. Si le Maghreb fut la terre de choix de ces deux hérésies, ou plutôt de ces deux schismes à caractère révolutionnaire, c'est que nulle part les sentiments ascétiques et égalitaires, inséparables de la haine du maître, n'atteignirent une telle intensité » (Julien, 1994 : 360-361).

En 742, le calife omeyyade Hicham décida d'en finir. Il envoya alors à Kairouan une armée forte de plusieurs milliers de combattants arabes, égyptiens et lawâta, mais elle fut taillée en pièces sur les berges de l'oued Sebou, dans le nord de l'actuel Maroc (carte page XXXI) et son chef fut tué.

Toute la Berbérie se souleva alors et Kairouan fut sur le point de tomber aux mains des insurgés quand un coup d'arrêt fut donné au mouvement grâce à deux victoires remportées par les troupes califales.

La reconquête de la Berbèrie par les Omeyyades n'eut cependant pas lieu car, en 750, les Abbassides[263] prirent le pouvoir. Ces derniers réussirent à prendre en partie le contrôle de l'Ifrikiya mais le reste du Maghreb leur échappa. Puis, les Berbères qui avaient vu dans le karijisme le moyen de lutter contre la domination arabe, revinrent ensuite peu à peu à l'orthodoxie sunnite à partir du moment où cette dernière ne fut plus une menace pour leur identité.

III- Le Maghreb après la révolte berbère

La grande révolte berbère terminée, six principaux royaumes berbères se réclamant du kharijisme ou de ses variantes, se développèrent en Tripolitaine et en Berbérie :

En Tripolitaine, deux royaumes se constituèrent :

- celui d'Abu el-Hattab, (Abou Khattab) un Arabe qui, en 757, fut élu imam par les Berbères ibadites[264] de Tripolitaine. En 758 ou en 759, il prit Tripoli et Kairouan, appuyé sur la tribu des Mazata. Ce royaume qui eut la région des Syrtes comme limite orientale résista à une armée abbasside en 759 ou en 760. Puis, en 761-762, le gouverneur d'Égypte, Ibn al-As'at remporta contre lui une bataille livrée dans la région de Surt. Abu el-Hattab ainsi que des milliers de ses partisans y auraient perdu la vie et Kairouan fut reprise au mois d'août 761.

- celui d'Abu Hatim Yaqub ben Labib al-Malzuzi, le nouvel imam ibadite, semble avoir pris la suite du précédent. Il s'empara de Tripoli et de Kairouan en 770 et ses forces repoussèrent l'armée abbasside jusque dans la région des Syrtes.

En 772, le calife abbasside al-Mansur (754-775) envoya une puissante armée sous les ordres de Yazid ibn Hatim qui écrasa les insurgés dans la région de Tripoli. Yazid ibn Hatim fut ensuite nommé gouverneur d'Ifrikiya et il exerça cette fonction de 772 à 787, massacrant les tribus rebelles, rétablissant à la fois l'orthodoxie et l'obéissance au calife de Bagdad. Installant des populations arabes, il est à l'origine de la première phase de déberbérisation de la Tunisie et de la Tripolitaine.

Dans l'ouest de l'actuel Maroc, le royaume des Barghwata (carte page XXX) qui tire son nom de la tribu berbère éponyme – les Baquates des Romains –, fut fondé vers 742 par un certain Tarif qui avait combattu aux côtés de Maysara el-Maghari. Son royaume s'étendit sur une partie de l'actuel Maroc atlantique, entre le Bou Regreg (Salé) et Azemmour [265]. Sa base ethnique était composée de tribus masmouda rassemblées autour des Barghwata.

Mohammed Talbi (1973), a montré que l'islam demeura durant un siècle la religion des Barghwata et que ce ne fut que sous Younès ben Ilyas (842-884), le quatrième chef de cette dynastie berbère, qu'il y eut adaptation de l'islam à la berbérité avec refus de l'arabe et emploi du berbère. Younès ben Ilyas se référait à la sourate du

Coran disant : « Nous avons envoyé à chaque peuple un prophète qui lui parlera dans sa langue ». L'interprétation de cette sourate par les Barghwata était que Dieu n'avait destiné la parole du Prophète Mohammed qu'aux seuls Arabes[266].

Le royaume de Sijilmassa ou royaume des Beni Wasul, du nom de sa dynastie, fut fondé en 757 dans le sud marocain par des Berbères miknassa et il se maintint jusqu'en 909, année où il passa pour quelques semaines sous le contrôle des Fatimides. Les Beni Wasul reprirent ensuite le pouvoir en se ralliant à l'ibadisme, puis au sunnisme orthodoxe, avant d'être finalement éliminés par d'autres Berbères zénétes, les Beni Khazrun.

Vers 770, un kharijite persan nommé Abd er-Rahman ibn Rustum (Rostem) qui avait épousé une femme berbère de la tribu des Beni Ifren, fonda un imamat à Tahert, dans la région de Tiaret (Békri, 2004). En 784, son fils, Abd al-Wahhab (784-823) lui succéda.

Comme cette fondation dynastique était en contradiction avec les principes égalitaires animant les kharijites, plusieurs scissions se produisirent. Certains Ibadites refusèrent alors de le reconnaître comme souverain et ils constituèrent le courant nukkarite qui est un schisme de l'ibadisme.

Le pouvoir des Rustumides fut accepté par une autre partie des Ibadites, notamment par ceux de Tripolitaine et du sud de l'actuelle Tunisie où il s'ancra sur les Berbères Nefuza et Mazata. Cette acceptation s'expliquait parce que les Rustumides (777-909), combattaient les Aghlabides arabes de Kairouan fidèles aux Abbassides. La Cyrénaïque, l'on disait à l'époque le pays de Barqa, était alors une possession des Tulunides d'Égypte (868-905)[267].

Les Rustumides (777- 909) furent les alliés des Omeyyades de Cordoue contre les Aghlabides arabes de Kairouan fidèles aux Abbassides, mais aussi contre les Idrissides. Le royaume berbère-ibadite des Rustumides fut rayé de la carte par les Berbères Kutama-Fatimides comme nous le verrons plus loin.

Aux deux extrémités du Maghreb, deux royaumes non kharijites se développèrent. Celui qui fut fondé par les Idrissides (788-974)[268], dans l'actuel Maroc était arabo-berbère alors que celui qui le fut par les Aghlabides, dans l'actuelle Tunisie et sur une partie de la Tripolitaine, était authentiquement arabe.

Paradoxalement, les Berbères qui s'étaient lancés dans l'aventure kharijite afin de se défaire de la domination orientale, accueillirent donc avec enthousiasme des Arabes d'auguste naissance qui furent des fondateurs de royaumes, qu'il s'agisse d'Ibrahim ben Aghlab dans l'actuelle Tunisie, d'Ibn Rustum dans la région de Tahert, ou encore d'Idriss dans l'actuel Maroc[269].

Les Aghlabides (800-909)

Le royaume Aghlabide d'Ifrikiya qui s'étendit sur une partie de l'actuelle Tunisie et de l'actuelle Libye jusqu'à la hauteur de Labda (Leptis Magna) était authentiquement arabe.

Son origine remonte à l'année 800, quand le calife Haroun al-Rachid (786-809) nomma comme gouverneur à Kairouan, un Arabe du nom d'Ibrahim ben al-Aghlab, de la tribu des Bani el-Aghlab. Or, ce dernier avait exigé de pouvoir transmettre son gouvernorat à ses descendants.

L'originalité de cette nomination fut qu'elle créait une dynastie administrative autonome au sein du califat, le nouveau gouverneur étant en effet nommé à titre héréditaire. C'est ainsi que fut fondé le royaume aghlabide qui connut onze souverains qui prêtèrent tous allégeance au calife abbasside, et qui survécut jusqu'en 904 après avoir embelli Kairouan et Tunis.

Les Aghlabides eurent une politique expansionniste en Sicile et dans le sud de la botte italienne. Leurs armées prirent Agrigente, Palerme et enfin Syracuse en 878.

L'apogée du royaume se situa entre 856 et 863, sous le règne d'Aboul Ibrahim puis, sous Ibrahim II (875-902), le royaume se trouva menacé sur trois frontières : en Italie, la reconquête byzantine lui fit perdre la Calabre ; en Tripolitaine, il lui fallut faire face à une

attaque des Toulounides d’Égypte, cependant qu’à l’intérieur, plusieurs tribus berbères se rebellèrent.

C’est donc un royaume affaibli qui succomba en 909, sous les coups des Fatimides et de leur force de frappe composée des Berbères Kutama (voir plus loin page 154). Le dernier aghlabide, Ziyadat Allah III s’enfuit vers l’Orient.

Les Idrissides

Idriss, un descendant d’Ali par Hassan, avait participé à la révolte alide de 786 qui s’était terminée par la victoire abbasside de Fakh près de La Mecque[270]. Pourchassés par les vainqueurs, les survivants s’enfuirent et plus particulièrement les descendants du Prophète, dont Idriss, qui partit en compagnie de son affranchi, Rachid, tentant de mettre la plus grande distance possible entre lui et les Abbassides. Après avoir fait étape à Tlemcen, il passa par Tanger avant de se rendre à Volubilis où vivaient les Berbères Awarba.

Originaires de la région des Aurès dans l’actuelle Algérie, les Awarba, à la suite de la défaite de leur chef Kusayla avaient migré vers l’ouest avant de s’installer dans la région de Volubilis devenue Oualili[271]. Idriss fut bien accueilli par Ishaq ben Mohammed, chef des Awarba. Cette tribu faisant alors partie d’une coalition berbère regroupant les Ghiata, les Ghomara, les Miknasa, les Nefrata, les Nefza, les Sedrata, les Zouagha, les Zouaoua, etc.[272], et qui s’étendait sur tout le nord du Maroc actuel (Ibn-abi-Zar, 1326 : 25).

Pour tous ces Berbères, Idriss était un homme doublement important car, en plus d’être de la famille du Prophète, il était l’ennemi des Abbassides, donc du pouvoir arabe oriental. En 788 ou en 789, il fut proclamé Imam.

À la tête de la coalition berbère, Idriss soumit une partie du pays. Son royaume s’étendait sur le nord de l’actuel Maroc, englobant la région de Taza à l’est, allait jusqu’au Tadla au sud et comprenait les plaines atlantiques, sauf le royaume des Barghwata à l’ouest. Le danger qu’il représentait alors fut estimé à sa juste mesure par

Harun al-Rachid le calife abbasside de Bagdad (786-809) qui fit assassiner Idriss en 791.

Sa succession fut dramatique car il laissait une épouse berbère, Kenza, enceinte de plusieurs mois. L'enfant qui naquit, un garçon, fut prénommé Idriss, comme son père, et deux régents arabes se succédèrent. Le premier fut Rachid, le fidèle affranchi d'Idriss Ier, puis, après la mort de ce dernier, Abou Khaled.

En 803, Idriss ben Idriss qui avait alors onze ans fut proclamé sous le nom dynastique d'Idriss II (803-828). Il s'affranchit de la tutelle des Awarba et de leur chef, Ishaq ben Mohammed, son grand-père, en créant un makhzen et en se constituant une garde personnelle formée d'Arabes venus d'Espagne et d'Ifriqiya.

En 808, Ishaq ben Mohammed, le chef des Awarba, fut assassiné et Idriss II quitta Oualili pour installer sa capitale à Fès. Il intervint ensuite contre les Masmouda du Moyen-Atlas et il soumit les Maghraoua de la région de Tlemcen. Ses principales conquêtes se firent cependant vers le sud, en direction du Sous. Le reste de l'actuel Maroc échappa à son autorité, tant à l'ouest, dans les plaines atlantiques où les Barghwata réussirent à maintenir leur indépendance, que plus au sud où les immensités pré-sahariennes demeurèrent en dehors de son pouvoir, de même que l'Atlas et une partie du Rif. Il eut également à affronter les Abbassides et leurs vassaux aghlabides d'Ifrikiya. Le 18 août 828, Idriss II mourut, probablement empoisonné, laissant 13 garçons, dont dix étaient majeurs[273].

L'aîné des fils d'Idriss II, Mohammed ben Idriss, succéda à son père et il délégua une partie de ses pouvoirs à certains de ses frères. Il n'y eut pas de remise territoriale comme bien personnel, mais une responsabilité administrative simplement déléguée par Mohammed ben Idriss qui était et demeurait seul souverain ayant autorité sur ses frères, lesquels ne faisaient qu'administrer des provinces en son nom.

C'est ainsi que Mohammed ben Idriss régna à Fès et dans sa région ; Omar sur les régions peuplées par les Ghomara et les Sanhadja ; El-Kacem sur Tanger, Ceuta et Tetouan ; Hamza sur Oualili ; Aissa ibn Soleiman sur Tlemcen ; Daoud sur une partie de

l'actuelle Oranie ; Aissa sur Salé et Azemmour ; Yahia sur la ville de Dai (Beni Mellal) ; Ahmed sur les Miknassa et le Tadla ; Abdallah sur les Masmouda, avec les villes d'Agmat, de Nefis et le Sous[274]. Trois autres fils mineurs furent placés sous la tutelle d'Idriss (Benblal, 2004).

Aissa s'estima lésé et il se révolta. Comme El Kacem refusa de le réprimer, Idriss demanda à Omar d'intervenir. En remerciement, il lui remit leurs territoires.

Omar mourut en 835 et Mohammed ben Idriss le suivit dans la tombe en 838. Le successeur de ce dernier, Ali ben Mohammed ben Idriss, mourut quant à lui en 848 et son frère Yahia ben Mohammed ben Idriss ben Idriss lui succéda, régnant sous le nom de Yahia Ier (848-859).

À la mort de ce dernier, son fils Yahia ben Yahia ben Mohammed ben Idriss ben Idriss lui succéda sous le nom de règne de Yahia II. La décadence idrisside débuta alors, ce monarque laissant ses oncles gouverner à leur guise les territoires qu'ils considéraient comme des biens propres ; petit à petit, une dissociation de fait se produisit, chaque prince se rendant indépendant. Souverain réputé dépravé[275], Yahia II eut à faire face au soulèvement de la population de Fès qui le chassa. Sa femme Atika demanda alors à son père, Ali ben Omar ben Driss, gouverneur du Rif[276] d'intervenir, ce qu'il fit et il prit Fès. Yahia II mourut en 859 sans avoir eu d'héritier et la branche aînée des Idrissides s'éteignit avec lui.

Ali ben Omar ben Idriss, descendant d'Omar ben Idriss, frère de Mohammed ben Idriss, lui succéda, mais cette désignation provoqua la jalousie des autres princes idrissides qui se combattaient. Ali ben Omar ben Idriss fut battu par une coalition de tribus berbères commandée par Abd el-Rezak el-Fihri, un Arabe venu d'Andalousie et il se réfugia chez les Awarba.

Les Idrissides s'épuisèrent ensuite dans de sanglantes guerres civiles et familiales. Prises entre les feux croisés des Fatimides orientaux et des Omeyyades de Cordoue qui s'opposaient, les principautés idrissides disparurent les unes après les autres et l'actuel Maroc connut une longue phase de dissociation.

En 933 les partisans des Fatimides s'emparèrent la ville de Fès dont ils furent chassés dès 934 par une révolte et entre 984 et 986, les Omeyyades d'Espagne prirent le contrôle du nord du Maroc. La dynastie idrisside s'éteignit avec Ben Kennoun qui mourut en 985.

Les Idrissides avaient fondé le premier État marocain, même si leur pouvoir ne s'étendait pas à l'ensemble du Maroc historique. Ce fut durant leur période de domination que le Maroc se sépara définitivement de l'Orient en rompant ses liens d'allégeance avec les Abbassides de Bagdad. Le califat y fut remplacé par le sultanat, fondant ainsi l'autonomie du Maroc, le sultan devenant le chef de la communauté nationale par la *Beia*, cérémonie d'allégeance par laquelle ceux qui font la *Beia* reconnaissent au sultan le droit de les gouverner (Benjelloun, 1999).

Les Idrissides disparaissant peu à peu de la scène politique, plusieurs principautés berbères du groupe zénète apparurent. Celle de Fès fut déchirée par d'interminables rivalités familiales ; celle d'Aghmat dont nous ne savons quasiment rien, est surtout connue pour la beauté de Zineb, la femme de Laqout qui en était le chef et qui fut successivement prise pour épouse par les deux premiers chefs almoravides, à savoir Abou Bekr, puis Youssef ben Tachfin.

À l'est de ces principautés zénètes, dans le Maroc atlantique, entre Oum er Rbia et Bou Regreg, et s'étendant sur une partie de la Chaouia et le nord des Doukkala jusqu'aux limites du Tadla à l'est, le royaume berbère des Barghwata maintenait une réelle puissance (carte page XXX).

En dehors de ces ensembles, plusieurs autres entités berbères pourraient avoir existé, notamment l'« émirat » berbère de Nokour dans le Rif et la principauté des beni Khazroun à Sijilmassa (carte page XXXI).

IV-Les Fatimides entre Kabylie et Égypte (909-1171)

Ce fut dans l'actuelle Kabylie que naquit la dynastie fatimide dont l'histoire comporte deux périodes. De 909 à 974, les Fatimides furent

les maîtres du Maghreb central et oriental puis, en 974, ils transférèrent leur pouvoir en Égypte. Avec les Fatimides, l'unité califale fut rompue puisqu'existèrent deux califats concurrents, celui du Caire et celui de Bagdad.

La Kabylie, berceau des Fatimides

L'empire fatimide[277] naquit de la rencontre, lors d'un pèlerinage à La Mecque, probablement vers 893, d'Abou Abdallah al-Shi'i, un prédicateur shiite ismaïlien, et de membres de la tribu berbère des Kutama[278], une branche des Sanhaja vivant en petite Kabylie. Ces derniers trouvèrent dans le shiisme[279] le moyen de combattre, non pas l'islamisation, mais l'arabisation[280]. Le pays kutama était en effet englobé dans le royaume aghlabide arabe de Kairouan qui représentait dans cette partie du Maghreb le pouvoir des califes abbassides de Bagdad (carte page XXXIII).

La Kabylie entra en rébellion sous Ibrahim II (875-902), le troisième aghlabide quand les Kutama se levèrent en masse et déferlèrent de leurs montagnes au nom d'Obaid Allah, un Arabe qui se prétendait « descendant » du Prophète et qui s'autoproclama *Mahdi*[281]. En 904 ils prirent Sétif, puis Kairouan, tandis que le dernier aghlabide, Ziyadat Allah, s'enfuyait en Égypte.

En 909, après avoir vaincu les Aghlabides, les Kutama-Fatimides se tournèrent vers l'ouest et ils s'emparèrent du royaume ibadite de Tahert où ils massacrèrent la population[282].

En 912, Obaid Allah fonda une nouvelle capitale, Mahdiya (la ville du *Mahdi*) où il mourut en 934. En 913, les Fatimides s'emparèrent de tout le littoral tripolitain, puis ils marchèrent en direction de Barqa qui fut prise en 914. Voulant poursuivre l'offensive, Abu al-Qasim, le fils du calife fatimide tenta alors d'entrer en Égypte, mais il fut repoussé. Installés dans l'actuelle Cyrénaïque, les Fatimides préparèrent alors la conquête de l'Égypte en visant l'oasis du Fayoum, mais ils échouèrent par deux fois dans leur entreprise, en 919 et en 935.

En 935, Abû al Quaim (934-946), fils d'Obaid Allah, eut à faire face à une révolte kharijite menée par Abu Yazid Makhlad ibn Kibdad (873-947), dit l' « homme à l'âne », un Berbère zénéte de la tribu des Aït Beni Ifren originaire de Tozeur dans l'actuelle Tunisie, qui entraîna derrière lui une partie des tribus des Aurès, dont les Magrawa (Letourneau, 1978).

En 942, cette coalition zénéto-kharijite fut écrasée par Ziri Ibn Menad, chef de la tribu des Talkata (groupe Sanhaja), et les Aït Beni Ifren et les Magrawa (Letourneau, 1978) se réfugièrent dans l'actuel Maroc avant de se mettre sous la protection du Califat omeyyade de Cordoue auquel ils firent allégeance[283].

Ziri ibn Menad fut récompensé de sa fidélité par le *Mahdi* qui en fit le chef de toutes les tribus Sanhaja de la région (Hrbek, 1997 : 248-265).

Le 3e calife fatimide, Ismaël El Mansour (le victorieux) (946-952) succéda à Abû al Quaim et en 969, sous le règne d'el- Mu'izz (952-975), les Fatimides se lancèrent à la conquête du califat oriental.

Le califat fatimide d'Égypte (970-1171)

En 969, l'armée fatimide qui, depuis le Maghreb, marcha sur l'Égypte était essentiellement composée de contingents berbères majoritairement Kutama et Beni Ziri. Après avoir pris Fostat, en 970, ces derniers entrèrent en Palestine, prirent Ramhala, puis Tibériade avant de s'emparer de Damas.

L'Empire fatimide qui venait d'être constitué partait de l'Ifrikiya à l'ouest et s'étendait jusqu'au Sinaï. L'actuelle Libye en était l'élément central[284].

Al-Hakim (996-1021), fils et successeur d'al-Aziz, accéda au pouvoir alors qu'il n'était encore qu'un enfant. Profitant de la faiblesse du jeune calife, les divers contingents ethniques[285] composant l'armée fatimide s'entre-déchirèrent. Les premiers à prendre les armes furent les Berbères qui avaient longtemps constitué la force principale de la dynastie et qui acceptaient mal de se voir supplantés par les Turcs.

Durant le règne d'al-Hakim, l'Égypte fut menacée sur sa frontière ouest par un membre de la famille omeyyade nommé Abu Rakwa qui réussit à lever une armée composée de volontaires berbères zénètes et d'Arabes de la tribu des Beni Kurra, installée en Tripolitaine. En 1006, Abu Rakwa arriva jusqu'à Fostat et le régime fatimide fut sauvé par l'enrôlement de milliers de mercenaires nubiens[286].

En 1009, Al-Hakim qui, dit-on, souffrait de maladie mentale, fit abattre le Saint-Sépulcre à Jérusalem et contraignit chrétiens et juifs à la conversion, avant de leur donner l'autorisation d'apostasier. Entre 1009 et 1014, il se livra à une sanglante persécution contre les Coptes[287].

Sous ses successeurs, Al-Zahir (1021-1035) et Al-Mustansir (1035-1094), la crise du régime prit de l'ampleur, cependant que l'armée, mal payée, affaiblie par les luttes de clans était gagnée par l'indiscipline.

En 1072, un soulèvement militaire eut lieu et un général nommé Nasir el-Dawla emprisonna le calife Al-Mustansir, reconnut le califat abbasside et fit appel aux Turcs seldjukides. La dynastie fatimide fut alors sauvée par un Arménien converti à l'islam, Badr el-Djamali, gouverneur de Palestine. Au début de l'année 1074, il rétablit Al-Mustansir après avoir procédé à une importante épuration de l'armée et de la fonction publique. Il écrasa ensuite les contingents nubiens mutinés qui pillaient la Haute-Égypte. En 1077, il élimina la population berbère installée dans la région du delta et 20 000 femmes berbères auraient alors été vendues sur les marchés aux esclaves de la région (Bianquis, 1997 : 163).

Badr al-Djamali et le calife al-Mustansir moururent tous deux en 1094. L'anarchie gagna alors l'Égypte et Al-Afdal, fils de Badr al-Djamali installa sur le trône le jeune al-Hasan, tandis qu'il écartait son frère aîné Nizar qu'il fit jeter dans un cachot. À partir de ce moment, la dynastie fatimide fut le jouet des chefs militaires qui exerçaient la réalité du pouvoir tout en se livrant de terribles luttes fratricides.

252. À la différence de ceux de Tripolitaine, les Berbères de Cyrénaïque n'ont, semble-t-il, pas remis en question leur adhésion à l'islam orthodoxe.
253. Le Prophète Mohammed avait eu une femme *copte* nommée Maria qui lui avait donné un fils mort en bas âge et il avait demandé à ses disciples de respecter les *Coptes*.
254. L'impôt fut sans cesse augmenté. Entre 705 et 868, il doubla à cinq reprises (Cannuyer, 2000 : 63).
255. À la différence des Persans ou des Turcs qui conservèrent leurs langues respectives, les Égyptiens abandonnèrent la leur et ils furent intégrés à l'ensemble linguistique arabe. Plus de la moitié des *Coptes* s'étant convertis en quelques décennies, les musulmans semblent donc avoir été rapidement majoritaires en Égypte.
256. Vers 1055, ils furent pourchassés et leurs églises fermées.
257. Déformation de *kaffir* : noir.
258. Reconquête de la Crète en 961 ; d'Alep en 962 ; de Chypre en 965 ; d'Antioche en 969 etc.
259. Nous avons vu que les non musulmans devaient acquitter l'impôt foncier (*kharaj*) et l'impôt personnel (*jiziya*), preuve du statut inférieur des vaincus non croyants qui ne conservaient leurs biens qu'en échange de cette taxe – notamment le *kharaj* –, versée au bénéfice théorique de la communauté musulmane.
260. Il y eut au total quatre califes *râchidûn* ou « bien inspirés » qui se succédèrent entre 632 et 661.
-Le premier fut Abou Bakr (632-634) auquel, de son vivant, le prophète Mohammed avait confié l'honneur de diriger la prière.
-Le deuxième, Omar (634-644), fut désigné par Abu Bakr comme son successeur. Il fut assassiné en 644.
-Le troisième, Othman (644-656), fut choisi par un conseil de six sages, nommé par Omar et il fut assassiné en 656. La mort du troisième calife dit « orthodoxe », ouvrit une crise profonde dans le monde musulman, qui déboucha donc sur l'apparition de deux grands schismes, le shiisme et le kharijisme.
Après de longues négociations, le quatrième calife râchidûn fut Ali (656-661), gendre du Prophète – il avait épousé sa fille Fatima –, mais son pouvoir fut contesté. Il battit ses opposants en 656 à la

bataille du chameau et il fut assassiné en 661. Après sa mort, l'unité politique et religieuse de l'islam éclata.
261. Deux compétiteurs s'étaient opposés, Ali, gendre et cousin du Prophète et héritier « automatique » en l'absence de descendance mâle, et Mu'awiya, cousin d'Othman. Ali, devait en théorie être le maître du califat lequel, après lui, aurait dû revenir à ses fils Hassan et Hosseyn. Mu'awiya ayant contesté le pouvoir d'Ali, une bataille les opposa. Ali avait l'avantage quand Mu'awiya fit fixer des exemplaires du Coran au bout des lances de ses cavaliers. De crainte de profaner le Livre Saint, Ali fit cesser le combat et deux arbitres furent désignés pour dire le droit.
Cet arbitrage fut refusé par nombre de soldats d'Ali qui sortirent (*kharadj* = sortir) car ils refusaient que l'on puisse demander aux hommes de se prononcer sur la parole de Dieu. En effet, en acceptant l'arbitrage, ils auraient enfreint le coran qui est la parole même de Dieu, ce qui aurait fait d'eux des hérétiques puisqu'ils auraient jugé à la place d'Allah dont le Coran est la parole incréée.
262. Nous n'entrerons pas ici sur les quatre grandes subdivisions de cette doctrine, ce qui nous entraînerait trop loin de notre sujet. Disons simplement que sur les quatre expressions du Kharijisme, à savoir l'Azarikisme, le Nadjadatisme, le Sufritisme et l'Ibadisme, les deux premières furent éliminées en Orient vers 693, soit avant la conquête définitive de l'Afrique du Nord berbère. Vers 712-714, le Sufritisme et l'Ibadisme commencèrent à y être introduits.
263. Les Abbassides qui gouvernèrent le monde musulman jusqu'en 1258 tirent leur nom d'Abbas, oncle du prophète Mohammed. Leur capitale fut déplacée de Damas à Bagdad. En 833 les Arabes perdirent leur statut privilégié, la pension que leur versait l'État fut supprimée et ils furent dispensés du service militaire. L'arrivée de la nouvelle dynastie, qui considérait les nouveaux convertis à l'égal des Arabes marqua la fin de la suprématie arabe.
264. L'ibadisme est une branche du kharijisme dont la principale originalité est politique dans la mesure où il affiche un respect pour le pouvoir établi, même s'il n'est pas ibadite, à la condition qu'il n'ordonne pas des actes contraires à la foi.
265. Pour l'origine géographique des Barghwata, voir Benhima (2008 : 62 et suivantes). Pour la discussion quant à l'origine de leur

nom, voir Redjala (1983 : 115-125). Pour une vue d'ensemble les concernant, on se reportera à Khalf el Aabidi (1983).

266. Le Barghwata en tant qu'État et religion disparut sous les coups des Almoravides et non sous ceux des Almohades comme cela est parfois écrit. Les Almohades quant à eux détruisirent la tribu Barghwata elle-même (Khalf el Aabidi, 1983 ; Redjala, 1983 ; Benhima, 2008).

267. La limite entre le territoire aghlabide et celui des Tulunides passait à l'est de Misrata, Surt et Waddan étant probablement englobées dans la zone tulunide. Selon Jacques Thiry, la frontière orientale du royaume tulunide était la ville de Tawarga (Thiry, 1995 : 161).

268. Pour tout ce qui concerne cette dynastie, nous renvoyons à Benblal (2004).

269. « La Berbérie () reçoit d'Orient presque tous les chefs de ses premiers États musulmans. Ibrahim ben Aghlab, Ibn Rostem (Rustum), (), Idris, sont tous des Orientaux. () chez ces Berbères qui venaient de rejeter la domination arabe, les Orientaux qui pouvaient se réclamer d'une illustre naissance et surtout qui se présentaient comme des chefs religieux, des guides dans l'islam, avaient toutes chances d'être bien accueillis. Du fait qu'elle avait adopté l'Islam, la Berbèrie, bon gré, mal gré, devait se tourner plus ou moins vers l'Orient » (Terrasse, 1949 : 109).

270. En 680, à la mort de Mu'awiya, Hussein, le second fils d'Ali souleva la ville chiite de Koufa, en Mésopotamie, mais il fut battu à Kerbala par les Omeyyades. Vers 683, à Bassorah, les Alides se soulevèrent avant d'être écrasés. Sous les Abbassides, Idriss, descendant d'Ali prit part à la révolte menée par son frère Mohammed al-Nafs al-Zakiyya qui revendiquait le califat. Après la défaite de Fakh de 786 dans la région de La Mecque, suivie du massacre des partisans des Alides, Idriss s'enfuit au Maghreb.

271. Plus tard, les Awarba se déplacèrent à nouveau, peut-être durant l'époque almohade ; leur territoire actuel est pour l'essentiel situé au nord de Taza où vivent leurs descendants (les Ouerba Branès, les Jaia, les Meziat, les R'Ghiwa et les Setta). Un autre groupe de descendants des Awarba, les Adjouka, vit au sud d'El Ksar el-Kébir dans le nord du Maroc. Les descendants des Awarba

des Aurès ne vivent pas tous au Maroc car, aujourd'hui encore, d'importantes fractions de cette tribu se retrouvent en Algérie, dans l'Aurès, l'Ouarsenis et le Mzab.

272. Ibn abi-Zar (1323 : 25) écrit que les Awarba furent rejoints par ces tribus, lesquelles, à leur tour proclamèrent Idriss et se soumirent à lui.

273. Le Maghreb était alors divisé en trois grandes zones : celle sous l'autorité des Idrissides à l'ouest, celle sous l'autorité des *Kharijites* au centre, et celle sous l'autorité des Aghlabide*s* arabes à l'est (carte page XXX). Dix ans plus tard, vers 838, trois Etats karijites subsistaient : Sijilmassa (Sufrite), Zaoulia et Tahert (Ibadites). Le long des plaines atlantiques de l'actuel Maroc, se maintenait la Confédération des Barghwata que tous considéraient comme hérétique. Quant à l'islam ibérique, il était dirigé par les émirs omeyyades de Cordoue.

274. Pour tout ce qui concerne le partage du royaume effectué par l'aîné des fils d'Idriss II, nous renvoyons à Beck (1989 : 68 et suivantes).

275. « Yahia ben Yahia était un prince de mauvaises mœurs ; il viola dans le bain une jeune fille juive nommée Hannah, la plus belle femme de l'époque qui avait résisté à ses offres et à ses prières » (Ibn abi-Zar, 1326 : 72)

276. Il était le fils d'Omar, fils d'Idriss II qui avait reçu la région de Mohammed en remerciement de son intervention contre Aissa et El-Kacem comme nous l'avons vu plus haut.

277. Sur les Fatimides en général, voir Hrbek (1997 : 248-265) et sur les Fatimides au Maghreb, voir Dachraoui (1981).

278. Les Kutama sont les Ucutamani des Byzantins, connus pour leur cavalerie.

279. « Les Fatimides – qui tirent leur nom de Fatima, fille du prophète et épouse d'Ali – ont répandu la doctrine du chiisme de *shi'a*, le parti. Résolument « légitimistes », ils enseignent que le khalifat doit revenir à la descendance d'Ali, les « gens de la Maison », et que les trois premiers califes qui se sont succédé depuis Abû Bakr – pourtant qualifiés par la tradition de *rashidûn*, les « bien dirigés » – sont des usurpateurs. Usurpateurs donc

également les califes des Omeyyades et des Abbassides, tous étrangers à la famille d'Ali et de Fatima » (Decret, 2003).
280. Après avoir combattu les Arabes Omeyyades au nom du kharijisme, doctrine égalitaire, certains Berbères luttèrent ensuite contre les Arabes Abbassides au nom du shiisme, doctrine théocratique et aristocratique. Il semble que ces derniers abandonnèrent donc leurs revendications égalitaires incarnées par le kharijisme au profit d'un ordre théocratique et aristocratique représenté par le shiisme. Dans les deux cas, la religion fut la couverture du fait ethnique berbère.
281. Il « régna » de 909 à 934 et prétendait descendre d'Hussein, fils de Fatima, la fille du prophète Mohammed et d'Ali son époux. « Sur le point de savoir qui devrait être le dernier imam visible et le premier caché (donc le Madhi), les shiites se scindent en de nombreux groupes. Ceux qui estiment que l'imam caché est le douzième, Muhammad, qui disparut en 878, sont connus sous le nom de duodécimains et forment aujourd'hui la majorité des shiites » (Hrbek, 1997 : 248).
282. Les Ibadites survivants s'installèrent au Mzab qui est demeuré jusqu'à aujourd'hui le cœur de l'ibadisme maghrébin.
283. Parmi les vaincus, nombreux furent ceux qui partirent en Andalousie, avec leurs familles, y formant ici et là des noyaux de populations aussi impopulaires aux indigènes que le furent les Kutama implantés en Égypte.
284. Après l'installation du calife el-Mu'izz au Caire, une nouvelle province fut créée. Ayant pour capitale Tripoli, elle englobait toute la Tripolitaine jusqu'à Agdabiya. Son premier gouverneur fut un Berbère kutama. En 977, le successeur d'el-Mu'izz, Al-Aziz, rattacha la province à l'Ifrikiya gouvernée par un Ziride. Puis les rapports se tendirent entre les Fatimides et leurs vassaux zirides, ce qui entraîna un vide du pouvoir en Tripolitaine. En 1001, un Berbère zénète de la tribu des Bani Hazrun, Fulful ben Hazrun, prit Tripoli et il y fonda une dynastie. Cette dernière contrôla la ville et sa région durant près de 150 ans en jouant de sa situation géographique pour s'allier tantôt aux Zirides de Tunis, tantôt aux Fatimides d'Égypte.
285. Berbères, Slaves, Nubiens et Turcs.

286. Durant toute la période fatimide la Nubie fut prospère et de nombreux Nubiens furent intégrés à l'armée égyptienne dans laquelle ils constituèrent notamment la garde du souverain, connue sous le nom de *Garde noire.* À cette époque, quatre évêchés existaient en Nubie, Ksar Ibrim, Faras, Saï et Dongola. La chronologie des évêques de Faras est connue depuis la fondation du diocèse au VIIe siècle jusqu'en 1175.
287. Sa mort mystérieuse en 1021 donna largement naissance à la croyance des *Druzes* qui attendent son retour.

Chapitre III

Le Maghreb aux XIe-XIIIe siècles ou l'apogée berbère

Aux XIe-XIIe siècles, dans l'est et dans le centre du Maghreb apparurent et se développèrent trois principaux États berbères, à savoir les deux royaumes ziride et hammadide, parents mais rivaux, et le royaume ifrénide de Tlemcen (carte page XXXII).

Au même moment, « surgis » du Grand Sud, des Berbères sahariens fondèrent l'empire almoravide, dit « Empire des deux rives » puisqu'il s'étendit à la fois sur l'Afrique et sur une partie de l'Espagne.

I- Les États berbères de l'est et du centre (Zirides, Hammadides et Ifrénides)

En 972, quand le Fatimide el-Mu'izz décida de rejoindre son armée en Égypte, il laissa l'administration de toutes ses possessions maghrébines à Bologin, fils de Ziri ibn Menad – d'où le nom de Ziride donné à la dynastie que ce dernier fonda. Le relais des Fatimides fut donc pris par les Zirides, Berbères sanhaja qui furent les maîtres du Maghreb central de 972 à 1014.

En 973, Bologin s'installa à proximité de Kairouan et il confia à son fils aîné Hammad, le gouvernement de ses possessions de la région de Bougie. Bologin qui mourut en 984 eut pour successeur son fils Al-Mansur ben Bologin (984-996) qui combattit certains de

ses frères et de ses cousins. Appuyé par son frère Hammad, il réussit à reprendre en main les dissidents familiaux.

En 1014, sous le règne de Badis (996-1016), fils d'Al-Mansur ben Bologin, le domaine des Zirides se coupa en deux après qu'Hammad ben Bologin (1014-1028), oncle du souverain, eut fait sécession, ce qui donna naissance à deux royaumes zirides rivaux :

- Le premier, celui des Zirides demeurés fidèles à Badis (les Badisides), était centré sur l'actuelle Tunisie et il eut pour capitale Mahdiya. En 1048, ce royaume rejeta la suzeraineté du Califat fatimide du Caire en prenant un prétexte religieux qui était le retour à l'orthodoxie sunnite.

- Le second, celui des sécessionnistes zirides, ou royaume hammadide, du nom de Hammad, oncle de Badis, s'étendait dans la région de Bougie, avec pour limites approximatives, Alger à l'ouest et les Aurès au sud-est. Indépendant du pouvoir ziride de Kairouan-Mahdiya, il abandonna lui aussi, à la fois le chiisme et le calife fatimide pour se rallier au calife de Bagdad et à l'orthodoxie sunnite.

Les deux dynasties zirides cousines se combattirent. En 1014, Badis ben al-Mansour, successeur de Badis al-Mansour vint attaquer son oncle Hammad puis, en 1015, une paix fut signée. Quand Badis ben al-Mansour mourut en 1016, son fils et successeur, Al Muizz ben Badis n'avait que 8 ans.

Les Badisides eurent une histoire sans grands bouleversements alors que les Hammadides s'entre-déchirèrent avant de disparaître avec Yahia ibn Abd-el-Aziz (1121-1152).

Ce fut sous les Hammadides, les Zirides et les Badisides que se produisirent les invasions des tribus arabes hilaliennes que nous évoquerons plus loin. En 1051, ces dernières atteignirent les monts de l'Atlas saharien puis les hautes steppes. Dans un second temps les Hammadides s'allièrent aux Hilaliens afin d'attaquer le royaume berbère ifrénide de Tlemcen qu'ils détruisirent en 1058.

Au même moment, l'ouest du Maghreb subissait l'intrusion de nomades berbères sahariens, les Almoravides.

II- À l'ouest, le « feu de paille » almoravide[288] (XIe-XIIe)[289]

Dans l'actuel Sahara occidental, vivaient des Berbères appartenant au groupe Sanhaja qui nomadisaient depuis le Draa au nord jusqu'aux rives du Sénégal et du Niger[290]. Ils portaient le voile, le *litham* (d'où leur nom de *moulathimoun* ou voilés), qui dissimulait la partie inférieure de leur visage, alors qu'une autre pièce d'étoffe leur couvrait la tête jusqu'au-dessus des yeux. À l'image de leurs parents touareg, ils étaient armés d'un grand bouclier, le *lamt*, fait en peau d'oryx, de la lance, du sabre et du poignard ; ils s'habillaient d'une tunique serrée à la taille ainsi que d'un *saroual*. Pasteurs et caravaniers, ils étaient de redoutables guerriers vivant largement des *rezzous* qu'ils opéraient chez les sédentaires noirs installés plus au sud, dans la vallée du fleuve Sénégal.

Dans l'actuelle Mauritanie, ces nomades berbères formèrent trois confédérations, celle des Lemtouna dans l'Adrar mauritanien, celle des Goddala (ou Djoddala) dans le Tagant et celle des Messoufa au nord-ouest de la boucle du Niger.

Au IXe siècle, la plus importante de ces confédérations était celle des Lemtouna qui avait été constituée par Tilagaguin et par Tiloutan al Lemtouni. Elle contrôlait la route occidentale saharienne qui courait le long de l'atlantique pour aboutir à Sijilmassa. En 918, le fils et successeur de Tiloutan fut tué lors d'une guerre civile et la fédération se disloqua.

Vers 1020, les Lemtouna, les Goddala et les Messoufa se réunirent et ils constituèrent une nouvelle fédération dont le commandement fut alterné entre les deux tribus dites « nobles » à savoir les Goddala et les Lemtouna. Converti à l'islam, son premier chef fut le Lemtouna Tarsina Abdallah abou-Mohammed qui défie le royaume noir de Ghana avant de trouver la mort au combat en 1023.

Son successeur fut son gendre, le Goddala Yahia ben Ibrahim qui fit le pèlerinage à La Mecque. Vers 1035, sur la route du retour, il s'arrêta à Kairouan où il suivit l'enseignement d'un fakih du nom

d'Abou Imran el Fasi. Soucieux de développer les connaissances religieuses parmi les siens, Yahia ben Ibrahim lui demanda de lui envoyer l'un de ses disciples pour les instruire. La perspective d'aller répandre la bonne parole chez les nomades misérables et farouches du Sahara occidental ne suscita aucune vocation chez les étudiants d'Abou Imran el Fasi qui signala néanmoins à Yahia ben Ibrahim l'existence d'Agg ben Zellou, un saint homme de la région du Sous qui présenta à Yahia ben Ibrahim le prédicateur qu'il cherchait. Il s'agissait d'un certain Abd Allah ben Yacin, Berbère Sanhaja de la tribu Guezzoula de l'extrême sud marocain.

Ce fut lui qui entreprit d'islamiser en profondeur les Lemtouna, leur interdisant les tambourins, les vêtements aux couleurs trop vives, les nourritures impures et les obligeant à respecter scrupuleusement les obligations du croyant. Initialement bien accueilli, ce missionnaire zélé devint vite insupportable aux nomades du Grand Sud, notamment en raison de son appétit sexuel[291], et ils le chassèrent.

Contre le sentiment de son peuple, Yahia ben Ibrahim conserva néanmoins sa confiance à Abd Allah ben Yacin qui décida de fonder, avec deux chefs lemtouna et sept notables goddala une petite communauté religieuse ou *ribat*[292].

Retirés du monde, ils prirent le nom de gens du *Ribat* ou *Al mourabitin* ou *Morabitoun*, d'où le nom « Almoravides », ils s'efforcèrent de mener une vie conforme aux règles du malékisme[293] le plus absolu, c'est-à-dire au rite qui dominait très largement la pratique musulmane des populations maghrébines[294].

L'existence ascétique menée par Abd Allah ben Yacin et ses fidèles leur valut rapidement un grand prestige et de nombreux « catéchumènes » affluèrent auprès d'eux. Selon El Bekri, il fallait surmonter de dures épreuves pour être accepté au sein de la communauté. Celle-ci était de plus régie par une règle impitoyable fondée sur les châtiments corporels les plus durs. Le buveur ou le menteur recevait ainsi quatre-vingts coups de fouet et le retard à la prière était sanctionné.

Le climat d'exaltation mystique qui régnait au *ribat* fit que les Lemtouna se rallièrent, suivis des Messoufa et des Goddala ; les

derniers à rejoindre furent les Lamta. La fédération des Sanhaja du désert fut alors reconstituée avec à sa tête un chef religieux, Abdallah ben Yacin et un chef politique Yahia ben Ibrahim[295].

Les premières expéditions se firent dans deux directions (carte page XXXIV) :

1- les oasis du sud du Maroc, notamment le Tafilalet et Sijilmassa ;

2- contre les royaumes noirs de la région du fleuve Sénégal ; c'est ainsi qu'en 1054, Aoudaghost, fondée au IX° siècle par des Berbères avant d'être conquise par les Noirs Soninké fondateurs du royaume de Ghana, fut prise et pillée.

Les premières conquêtes

Il fallut une quinzaine d'années aux Almoravides, de 1042 à 1055, pour conquérir le Sahara occidental. Yahia ben Ibrahim fut tué en 1054 ou en 1055 et Yahia ben Omar lui succéda. Puis, les Almoravides tournèrent leurs regards vers le nord et en 1055 Sijilmassa fut prise. Puis, entre 1056 et 1059, tout le sud marocain fut conquis. En 1056 Yahia ben Omar fut tué et remplacé par son frère Abou Bekr ben Omar (1056-1061) qui conduisit la conquête du Maroc « utile », celui des riches plaines atlantiques et des plateaux s'étendant au nord et à l'ouest de l'Atlas. La puissance almoravide maîtrisa alors tout l'espace s'étendant du Soudan au sud, jusqu'au centre du Maroc.

Partout où il l'emportait, Abdallah ben Yacin faisait briser les instruments de musique, incendier les tavernes et les lieux de débauche. Il fit également supprimer les impôts non autorisés par le Coran. L'avance des Almoravides paraissait irrésistible quand ils butèrent sur les Barghwata et en 1059 Abdallah ben Yacin fut mortellement blessé en les combattant. Abou Bekr ben Omar décida alors d'en finir avec ces derniers[296].

De mauvaises nouvelles arrivèrent ensuite du sud où les tribus Lemtouna et Messoufa étaient retournées à leurs guerres intestines ; aussi, en 1061, Abou Bekr ben Omar reprit-il le chemin du désert

avec la moitié de son armée. Les troupes qui demeurèrent au Maroc furent placées sous le commandement de son cousin, Youssef ben Tachfin (1061-1106). Quand le premier revint du Grand Sud, le second lui fit comprendre tout en lui offrant de nombreux présents, qu'il n'était pas disposé à lui rendre le commandement qu'il lui avait confié. Refusant d'entamer une lutte fratricide, Abou Bekr repartit alors vers le Soudan pour y combattre les Noirs païens contre lesquels il trouva la mort peu de temps après.

Le nouveau chef des Almoravides, Youssef ben Tachfin avait alors plus de cinquante ans. Désireux de pousser vers le nord les conquêtes de son prédécesseur, il installa une base d'opérations située au débouché des cols de l'Atlas, sur le cours supérieur de l'oued Tensift, à l'emplacement où devait ensuite s'élever la ville de Marrakech. Il y installa ses tentes, y bâtit une mosquée et y édifia un petit fortin.

Parallèlement, il réorganisa son armée. Composée jusque-là de méharistes adaptés aux combats du désert, elle se métamorphosa pour être en mesure d'affronter des forces autrement redoutables que les clans se disputant les pâturages et les pistes caravanières du sud. Pour cela, le nouvel émir substitua des chevaux à ses méharis, constitua une infanterie composée de Noirs et de Berbères, dota ses troupes d'arbalètes, introduisit tambours et enseignes pour conduire la manœuvre et entraîner à l'offensive des masses profondes et disciplinées de fantassins, armés de piques et de javelots. Avec un effectif qui atteignit alors près de 20 000 hommes, il disposa d'une force militaire suffisante pour lui permettre de subjuguer tout le Maghreb occidental alors en proie à l'anarchie.

Les Almoravides n'eurent guère de difficultés à rallier les mécontents, et un peu partout, des foules se rangèrent dans leur camp. Les couches les plus aisées de la population considérèrent quant à elles avec effroi ces « Barbares » issus du désert qui ne pensaient qu'à détruire une civilisation et des modes de vie auxquels ils ne comprenaient rien. Un clergé de fakih*s* intransigeants entourait d'ailleurs l'émir almoravide, bien décidé à imposer une théocratie étrangère aux aspirations profondes des élites maghrébines qui avaient subi les influences de l'Andalousie.

Si Meknès se rallia spontanément et si le Rif se soumit, d'autres villes et régions opposèrent au contraire une résistance farouche. Quant aux Masmouda de l'Atlas, ils ne furent jamais complètement contrôlés et ce fut d'ailleurs de ces régions que partit, moins d'un siècle plus tard, la réaction almohade.

Prise en 1063, Fès se révolta dès 1065 (ou 1066 ?) et massacra la garnison laissée par Youssef ben Tachfin. Les Almoravides la reprirent en 1069 ou en 1070 et ils y perpétrèrent un effroyable carnage puisque les massacres durèrent pendant plusieurs jours, jusque dans les mosquées de la ville[297]. Youssef ben Tachfin marcha ensuite vers l'est, prenant Tlemcen en 1079, puis Oujda en 1081. En 1082, ses troupes s'emparèrent de Ténès et d'Oran, pénétrèrent dans le massif de l'Ouarsenis et la vallée du Chélif, puis poussèrent jusqu'à Alger qu'elles prirent. À l'exception de Tunis et de Ceuta[298] qui appartenaient à la dynastie hammudite installée à Malaga, sur la côte ibérique, tout le Maghreb occidental fut alors soumis aux « Voilés ».

Au moment où l'Islam espagnol se trouvait acculé à la défensive face aux poussées de la *Reconquista* chrétienne, l'apparition de l'empire almoravide encouragea les princes musulmans andalous à se tourner vers les nouveaux maîtres du Maroc.

L'intervention en Espagne

Née du raid conduit par Tariq (ou Tarik) en 711, l'Espagne musulmane (ou *al-Andalus)*, connut son apogée aux IXe-Xe siècles. Elle s'étendait alors très loin vers le nord et ses frontières dépassaient le cours de l'Ebre (carte page XXXVI).

L'émirat omeyyade d'Al Andalus fut fondé en 756 par Aberrahmane Ier, un Omeyyade ayant fui les Abbassides en 750. En 929, Abderrahmane III, le septième émir omeyyade, s'était proclamé calife et il avait installé sa capitale à Cordoue. Son fils El Hakam

régna, comme lui, sur une partie du Maghreb et sur presque toute la péninsule ibérique.

Le successeur d'El Hakam était un incapable, mais l'homme fort du palais, Ibn Abi Amir el Mansour, accrut encore la puissance du califat. Durant tout le Xe siècle, les califes portèrent des coups terribles aux petites principautés chrétiennes. Pampelune, la capitale de la Navarre, fut ainsi détruite en 924. Dix ans plus tard, ce fut le tour de Burgos. Plusieurs fois ravagée, la Catalogne dut, en 966, payer tribut au maître de Cordoue. En 982, ce fut le tour du prince du Léon, puis, en 985, Barcelone fut détruite et deux ans plus tard, Coimbra subit le même sort. En 997, pour l'Espagne chrétienne, le comble de l'humiliation fut atteint quand Saint-Jacques-de-Compostelle fut pillée et les portes ainsi que les cloches de la cathédrale rapportées à Cordoue.

Vaincus et réduits à la dernière extrémité, les royaumes chrétiens prirent leur revanche au cours du XIe siècle. Ce retournement de situation découla des divisions du camp musulman qui plongèrent l'Andalousie dans un chaos entretenu par la révolte des troupes berbères que les maîtres de Cordoue avaient fait venir du Maroc pour combattre les chrétiens. Ces derniers profitèrent des difficultés que connaissait l'Andalousie et, en 1009, un comte de Castille participa, avec des Berbères dissidents, au premier sac de Cordoue, dévastée de nouveau l'année suivante par les bandes catalanes d'Ermangaud d'Urgel[299].

Au brillant califat du siècle précédent, succédèrent alors une vingtaine de principautés, les *reinos de taifas*[300], petits royaumes rivaux nés de la désagrégation du califat omeyyade de Cordoue et qui furent dirigés par des chefs (ou émirs) indépendants.

En 1072, quand Alphonse VI monta sur le trône de Castille, trois principaux royaumes musulmans étaient au contact des territoires chrétiens, ceux de Saragosse, de Tolède et de Badajoz. La mort d'Al Mamoun, le roi berbère de Tolède, survenue en 1075, entraîna une rapide décadence de l'ancienne capitale wisigothique, tombée entre les mains d'un incapable, Yahia al Kadir.

Au mois de mai 1085, à l'issue d'un siège qui avait duré tout l'hiver, Alphonse VI de Castille s'empara de Tolède dont la chute eut un retentissement immense dans toute la Chrétienté, mais aussi dans tous les pays musulmans.

La prise de Tolède permit aux Castillans de gagner une position stratégique de toute première importance car elle leur ouvrait la route du sud. Peu après, un capitaine castillan, Alvar Fanez de Minaya, menaça Valence. Alphonse VI assiégea ensuite Saragosse, pointe avancée des terres musulmanes dans le nord de la péninsule Ibérique. Au sud-est, Garcia Jimenez, ravagea l'Andalousie orientale. Quelques mois plus tard, Alphonse VI envoya Alvar Fanez à Séville afin de signifier à Al-Mutamid qu'il allait devoir désormais gouverner sous sa surveillance.

Les princes andalous hésitèrent longtemps avant de lancer l'appel aux *Almoravides* Ils étaient certes poussés par une opinion publique inquiète des menaces qu'Alphonse VI faisait peser sur eux, mais ils avaient également tout lieu de craindre l'irruption en Espagne des guerriers de Youssef ben Tachfîn. Ce qui s'était produit au Maroc n'était guère encourageant pour les aristocraties andalouses car un peu partout, les populations locales avaient vu dans l'invasion almoravide l'occasion de la révolution sociale et religieuse. Aussi, dans une Andalousie jugée décadente par les tenants d'un Islam pur et dur, on pouvait imaginer de quels risques était porteuse l'alliance avec les guerriers fondamentalistes venus du désert. Néanmoins trois des plus puissants émirs d'Espagne à savoir Al-Mutamid de Séville[301], Al Mutawakil de Badajoz et Abdallah de Grenade, lancèrent un appel à Youssef Ibn Tachfin.

À la fin du mois de juin 1086, à Ceuta, ce dernier fit embarquer 7 000 cavaliers et une douzaine de milliers de fantassins à bord d'une centaine de vaisseaux. Le fils d'al-Mutamid de Séville remit la place d'Algésiras et durant les mois d'été, Youssef ben Tachfin la renforça afin d'en faire une véritable base d'opérations. La campagne commença en octobre quand l'armée almoravide gagna Séville où elle fut renforcée de contingents dépêchés par les émirs de Grenade, de Malaga et d'Almeria ; puis elle marcha vers Badajoz.

Informé des mouvements ennemis, Alphonse VI s'empressa de lever le siège de Saragosse. Il rassembla le maximum de forces, reçut le renfort de nombreux volontaires français et il se porta au-devant de Youssef ben Tachfin.

Le choc se produisit le 23 octobre 1086 à Zallaca, au nord de Badajoz (carte page XXXVI). La mêlée se prolongea toute la journée. Alphonse se battit au premier rang, mais il fut blessé et ses troupes durent finalement abandonner le champ de bataille. Des monceaux de têtes coupées furent empilés sur les lieux du combat et selon la légende les *muezzins* les auraient escaladées pour appeler les fidèles à la prière. Youssef ben Tachfin prit ensuite le titre d'*amir al mouslimin* (émir des musulmans)[302].

La victoire de Zallaca n'eut cependant pas de suites immédiates car Youssef ben Tachfin qui avait appris la mort d'Abou Bekr, son fils et héritier, décida de regagner le Maroc, laissant sur place 3 000 hommes sous les ordres de son cousin Medjoun Ibn el Hadj.

Au mois de juin 1087, Alphonse VI reprit l'initiative en poussant un raid contre Badajoz puis contre Séville, contraignant ainsi Youssef ben Tachfin à revenir en Espagne. Débarqué au mois de juin 1089, sa nouvelle campagne fut un échec en raison des divisions des princes andalous et il rembarqua.

Au mois de juin 1090, Youssef ben Tachfin revint en Espagne pour une troisième campagne et, sans l'appui des contingents andalous, il mit le siège devant Tolède mais, défendue par Alphonse VI et par l'Aragonais Sanche Ramirez, la cité du Tage repoussa ses assauts. Youssef ben Tachfin attribua cet échec aux princes andalous qu'il accusa d'impiété et de complicité avec les chrétiens, puis il repassa au Maroc en laissant le commandement à son cousin, Cir ibn Abou Bekr.

Les *reyes de taifas* se tournèrent alors vers Alphonse VI, lui demandant de les aider à chasser les Almoravides qu'ils avaient pourtant appelés à la rescousse quelques années plus tôt. En gage de bonne volonté, Al Mutawakil de Badajoz remit Lisbonne et Santarem aux Castillans et Al Mutamid de Séville la ville de Cuenca, leur promettant Tarifa en cas de succès.

Afin de mettre un terme à cette dissidence, Cir ibn Abou Bekr envoya l'un de ses lieutenants, Ben Aïcha, conquérir Murcie, Dénia, Jativa, Almeria et Aledo (carte page XXXVI). En mars 1091, la population de Cordoue se révolta contre Fath al Mamoun, le fils d'Al Mutamid, et elle ouvrit les portes de la ville aux Almoravides. Carmona tomba ensuite et Cir Abou Bekr mit le siège devant Séville où Al Mutamid fut contraint de se rendre, ses fils devant livrer Ronda et Mertola. Enfermé à Aghmat, au sud de Marrakech, Al Mutamid y mourut quatre ans plus tard. En 1094, le royaume de Badajoz fut conquis à son tour et Al Mutawakil mis à mort avec ses deux fils.

Les Almoravides contrôlaient maintenant l'ensemble de l'Espagne musulmane, à l'exception de Valence, de Tortosa et de Saragosse.

Installé à Marrakech, Youssef ben Tachfin avait donc bâti un empire qui allait du Tage au Sénégal et des côtes algériennes au Soudan, l'« empire des deux rives ». Il mourut au mois de septembre 1106. Le successeur qu'en ses derniers moments il avait couvert de son manteau pour signifier à tous qu'il était maintenant leur émir, était son fils, Ali ben Youssef ben Tachfin (1106-1143), gouverneur d'Al-Andalus et âgé de vingt-trois ans. Né à Ceuta, d'une esclave chrétienne rebaptisée Fadh el Hassen, « Perfection et Beauté », très pieux, le nouveau souverain n'apparaissait pas comme un chef de guerre. Culturellement il était plus Andalou qu'Africain (Lagardère, 1998).

Son frère, Temyn nommé gouverneur d'Al-Andalus installa sa résidence à Séville pour y poursuivre la guerre sainte contre les chrétiens. En mai 1108, il vint assiéger le château d'Uclès. L'armée de secours castillane commandée par l'infant Sanche (ou Sancho) livra une bataille terrible aux assiégeants, mais ceux-ci finirent par l'emporter ; le jeune prince, âgé de quinze ans, et qui venait tout juste d'être armé chevalier, fut tué au combat. Contrôlant désormais la région de Cuenca, les Almoravides tournaient donc Tolède par l'est et la situation des positions castillanes les plus avancées vers le sud fut dès lors fragile.

Au mois de juin 1109, un peu plus d'un an après le désastre d'Uclès, Alphonse VI mourut à Tolède, laissant un royaume menacé. La même année, Ali ben Youssef ben Tachfin, qui avait franchi le détroit, s'empara de Talavera, Madrid et Guadalajara[303]. Défendue par Alvar Fanez, Tolède résista victorieusement à ses assauts.

En 1109 ou en 1110, les Almoravides se rendirent maîtres de Saragosse, demeurée jusque-là la seule métropole musulmane échappant à leur contrôle. Installés dans la grande ville de l'Ebre, ils purent pousser jusqu'aux cols pyrénéens, menaçant aussi bien l'Aragon que la Castille ou même la Navarre. En 1111, ils prirent Evora, Lisbonne, Santarem et Porto. En 1114, ils ravagèrent la Catalogne et Raymond Berenger III comte de Barcelone, dut appeler à son secours Aragonais et Français pour mettre un terme à leurs destructions. Vers 1115, les Baléares furent prises et à partir de là, les Almoravides furent en mesure de menacer les rivages de Catalogne, du Languedoc et de Provence.

Le retournement de situation

Dans la partie musulmane de la péninsule, nombreux étaient cependant ceux qui supportaient de plus en plus mal la présence des Almoravides, dont nombre de chefs ne parlaient que le berbère. Le puritanisme religieux imposé à une Andalousie très sensible jusque-là aux plaisirs de l'existence et nostalgique de la culture raffinée du califat omeyyade, se faisait de plus en plus pesant. Le goût du luxe et des belles choses, qui avait suscité à Grenade, à Cordoue ou à Séville la création de multiples chefs-d'œuvre était désormais banni.

À partir des années 1110, la domination almoravide n'apparut plus aussi totale. Les vieux chefs militaires compagnons et lieutenants de Youssef ben Tachfin avaient disparu les uns après les autres et ils n'avaient pas été remplacés par des chefs de leur valeur. Sur le plan religieux, l'élan irrésistible qui avait conduit les moines-soldats du désert jusqu'au pied des Pyrénées se relâcha, cependant que les fakih*s* continuaient à imposer une conception

étroite de la religion totalement inadaptée aux aspirations des élites andalouses.

Les choses commencèrent à mal tourner pour les Almoravides quand, en 1114, retraitant sur Saragosse après une razzia en Catalogne, une forte troupe tomba dans une embuscade tendue par les Aragonais. À partir de 1115, le roi d'Aragon, Alphonse Ier le Batailleur (1104-1134), aidé par de nombreux chevaliers français, multiplia les attaques contre les positions musulmanes de l'Ebre et, le 1er décembre 1118, il parvint à faire capituler Saragosse, position avancée de l'Islam depuis plusieurs siècles.

Au cours des mois suivants, le roi d'Aragon poussa son avantage vers le sud et à la fin de l'été 1125, il lança un raid de plusieurs mois en terre musulmane. Les territoires de Valence, Dénia, et Grenade furent ravagés et le 9 mars 1126, à Lucena, au nord-ouest de Grenade, l'armée de Temyn, frère du sultan Ali ben Youssef ben Tachfin, fût défaite par les Aragonais aidés d'un contingent français. Puis, Alphonse atteignit Malaga d'où il contempla, de loin, les rivages de l'Afrique. Le roi vint ensuite mettre le siège devant Grenade, mais une épidémie l'obligea à repartir vers le nord.

En 1126, Tachfin ben Ali, un fils d'Ali ben Youssef ben Tachfin, reçut la charge de l'Andalousie après la mort de son oncle Temyn et il lança plusieurs attaques infructueuses contre Tolède, Coimbra et Santarem.

En 1133, Alphonse VII le Bon, roi de Castille, conduisit à son tour une forte expédition en Andalousie. En 1134, le siège de Fraga déboucha sur une bataille qui vit la défaite des chevaliers d'Alphonse le Batailleur en même temps que la dernière grande victoire remportée par les Almoravides sur le sol ibérique ; le roi d'Aragon mourut peu après. Tachfin ben Ali qui avait conduit cette campagne avait donc réalisé un redressement spectaculaire, mais les événements du Maroc où les Almohades se posaient en rivaux de plus en plus menaçants, l'obligèrent à repasser le détroit, laissant le commandement des forces demeurées dans Al-Andalus à Ibn Ghania, le gouverneur de Valence.

L'empire almoravide était entré dans la phase de décomposition qui allait le conduire à sa chute, et cela, paradoxalement, au moment où la fortune des armes lui paraissait de nouveau favorable en Espagne.

---

288. Selon l'expression de Charles-André Julien (1952 : 435) qui parle de l'épopée almoravide comme d'un « très brillant feu de paille dont les cendres sont bien vite dispersées et qui ne laisse aucune trace » au point de vue politique et religieux.
289. Sur les Almoravides, voir Lagardère (1989, 1991 et 1999).
290. Leurs ancêtres, originaires du Tafilalet et de l'Atlas avaient été détournés du Maroc atlantique par les Masmouda qui leur avaient résisté, et ils avaient réorienté leur migration vers le sud.
291. « Abd Allah ben Yassin était très austère […] mais cela ne l'empêchait point de voir un grand nombre de femmes ; chaque mois il en épousait plusieurs et s'en séparait successivement ; il n'entendait pas parler d'une jolie fille sans la demander aussitôt en mariage » (Ali ibn-abi Zar, 1326 : 116).
292. Il est régulièrement écrit que cet établissement aurait été situé dans les îles Tidra, sur la côte mauritanienne, entre la baie du Lévrier et le cap Timiris, ce qui n'a pas été confirmé. Cyr Descamps qui, à la demande du président mauritanien Mokhtar Ould Daddah, participa en 1965 et 1966 à deux missions de l'IFAN alors dirigé par Vincent Monteil pour localiser ce ribat, a parcouru l'île de Tidra, puis différentes îles du Banc d'Arguin sur lesquelles ne fut trouvée aucune trace correspondant à cette époque. S'il a existé, ce « monastère fortifié » selon la traduction habituelle ne pouvait en tout état de cause pas davantage avoir été situé sur une île du fleuve Sénégal ou plus au sud car ces régions n'ont été islamisées que plus tard (communication personnelle de Cyr Descamps, 7 août 2015).
293. Du nom de l'Imam Malik Ibn Anas. Le malékisme est une des quatre subdivisions du sunnisme et l'une des plus rigoureuses. Avec le hanéfisme, le chaféisme et le hambalisme, le malékisme constitue l'un des quatre rites orthodoxes reconnus par la tradition sunnite.
294. Les Almoravides se rattachaient à l'autorité du calife abbasside de Bagdad. Se plaçant sous son autorité suprême, ils se

contentèrent de diriger une portion du territoire de l’islam en son nom.
295. Animés par une foi intense, ils gagnèrent rapidement une réputation justifiée d’invincibilité. Quelques années plus tard, l’historien andalou El Bekri dit d’eux : « Ils ont une intrépidité qui n’appartient qu’à eux seuls et se laissent tuer plutôt que de fuir. On ne se rappelle pas de les avoir vus reculer devant l’ennemi. »
296. Aussi : […] il réunit son armée et, mettant sa confiance en Dieu pour ses combats et pour toutes ses affaires, il se porta contre les Barghwata avec la ferme intention de les exterminer. Les Berghouata battus, prirent la fuite devant lui ; mais les Morabithin s’élançant à leur poursuite, firent prisonniers tous ceux qu’ils ne massacrèrent pas et leur déroute fut complète. Quelques-uns à peine parvinrent à s’échapper dans les bois les autres embrassèrent l’Islam, et, depuis lors jusqu’à ce jour, il n’est plus resté de trace de leur fausse religion » (Ali ibn-abi-Zar, 1326 : 117).
297. Sous la dynastie des *Almoravides* (1055-1147), les deux villes de Fès furent unifiées. Durant le règne du sultan Youssef ben Tachfin (1061-1107), leurs enceintes respectives furent rasées et elles furent réunies en une seule cité enfermée par une enceinte d’ensemble. Dès-lors, elles ne formèrent plus que des quartiers au sein de la même ville (carte page XL).
298. Ceuta ne succomba qu’en 1084, son défenseur, Aziz, fut supplicié et la garnison entièrement massacrée.
299. Sur la question, on se reportera au livre de Philippe Conrad (1998). Les pages qui suivent s’en inspirent.
300. Ce terme vient de l’arabe *ta’ifa* qui signifie faction. Au siècle précédent, les Omeyyades de Cordoue qui se posaient en détenteurs de la légitimité sunnite face aux shiites fatimides avaient porté la guerre au Maghreb et ils s’étaient emparés de Ceuta, de Melilla et de Tanger. Ils furent renversés au mois de novembre 1031, ce qui aboutit à l’éclatement de l’Islam andalou avec pour résultat l’apparition de cités états. Plusieurs de ces dernières étaient Berbères, dont Badajoz avec les Aftasides, Tolède avec les Zanninides, Grenade avec une branche des Zirides et d’autres à Carmona, Ronda, Arcos, Moron ou Mertola.

301. Al-Mutamid se résigna finalement à s’en remettre aux Almoravides en prononçant la célèbre formule selon laquelle il préférait « être chamelier au Maghreb que porcher en Castille ».
302. Il ne prit pas le titre d’*amir al mouminin* (commandeur des croyants) qui était celui du calife de Bagdad. Les Almohades s’approprieront le titre.
303. Pour tout ce qui est de la chronologie des expéditions entreprises par le souverain, on se reportera à Lagardère (1998).

Chapitre IV

Les Almohades et l'arabisation de la Berbèrie (XIIe-XIIIe)

Les Almoravides étaient des Berbères sahariens appartenant au groupe Sanhaja. Les Almohades[304] qui les évincèrent étaient des Berbères montagnards se rattachant au groupe Masmouda. À la différence des Almoravides qui affirmaient leur soumission au calife de Bagdad, les Almohades rejetaient la suzeraineté abbasside. Se voulant califes, donc successeurs du prophète Mohammed, leur empire se sépara de l'Orient mais, paradoxe, ce furent eux qui arabisèrent le Maghreb[305].

À la suite d'Abd el Moumen ben Ali, trois souverains almohades contribuèrent au développement de l'empire qui établit pour un demi-siècle son hégémonie sur l'Islam occidental. La défaite subie en Espagne, à Las Navas de Tolosa en 1212 ruina la puissante construction née de la prédication d'Ibn Toumert et des conquêtes du premier calife.

I-La victoire sur les Almoravides

C'est à l'appel d'un réformateur religieux, d'un *mahdi*[306] que le Maroc montagnard se dressa contre les Almoravides.

Mohammed ibn Toumert était un Berbère qui naquit vers 1080 à Igilliz, dans la tribu des Hargas (Harghen), sur le versant septentrional de l'Anti-Atlas. Fils de l'*amghar*, le chef de ce village en partie troglodyte, le jeune homme fut porté très tôt vers les préoccupations spirituelles. Animé d'un profond zèle religieux, il fut

surnommé pour cette raison le « flambeau » (*açafou*). Peut-être se rendit-il dans *al-Andalus*. Sa présence en Orient est en revanche certaine, même s'il paraît peu probable qu'il ait été, comme on l'a prétendu par la suite, un disciple d'al Ghazali dont on ne sait même pas s'il l'a jamais rencontré. À Bagdad et au Caire, peut-être à Damas, il eut sans doute l'occasion de connaître des *soufis* et la découverte de toute la diversité de la tradition religieuse musulmane l'éloigna rapidement du malékisme étroit qui triomphait alors dans l'empire almoravide.

Après dix ans de voyage en Orient, il regagna le Maghreb en 1117. Arrivé à Tripoli, il se rendit à Mahdiya, puis à Tunis et à Bougie. Il entendit, par son exemple et sa prédication, réformer les mœurs qu'il jugeait corrompues des grandes cités méditerranéennes. Bientôt suivi d'un groupe grandissant de fidèles enflammés par ses discours, il brisa les instruments de musique et dénonça le luxe vestimentaire ou la richesse ostentatoire des notables locaux. Chassé de Bougie par la population excédée par ses diatribes et les troubles qu'elles engendraient, il se réfugia à proximité de la ville, dans la *zaouia* de Mallala, pour y poursuivre son enseignement. Il y rassembla autour de lui de nombreux disciples, dont celui qui fut le véritable propagateur de la foi nouvelle, Abd el Moumen ben Ali, membre de la tribu Koumiya de la région de Nedroma[307].

Les Almohades ou la foi avant le rite

La doctrine almohade prônait une rigoureuse réforme des mœurs, l'orthodoxie religieuse devant aller de pair avec une stricte observance des prescriptions morales de l'Islam.
Ibn Toumert s'insurgeait ainsi régulièrement contre l'usage du vin, demeuré très répandu au Maghreb à cette époque. Il tonnait également contre le fait que les femmes almoravides ne portaient pas de voile. Il s'indignait régulièrement que la séparation des sexes ne fut pas suffisamment respectée. Les instruments de musique ou le luxe vestimentaire ne trouvaient pas davantage grâce à ses yeux. Avec le souci de l'unité divine

dans le domaine théologique et la volonté d'imposer une révolution puritaine en matière de mœurs, la condamnation des pratiques malékites constitue le troisième volet important de la doctrine almohade.
Selon Ibn Toumert, la loi musulmane devait se fonder sur l'étude directe du Coran et de la Tradition. L'opinion personnelle des juristes, fondée sur le recours à l'analogie ou le consensus établi entre les docteurs d'une même époque, ne pouvait fonder de nouvelles règles. Les docteurs malékites qui décidaient du droit sous l'autorité des Almoravides s'écartaient dangereusement de la lettre du Coran et des enseignements de la Tradition pour s'enliser dans un juridisme stérile qui risquait de substituer à la volonté divine exprimée dans le Coran et la *Sunna,* des opinions et des jugements purement humains.
La corruption des docteurs malékites devait donc être combattue en priorité et les musulmans qui n'adhérèrent pas à cette nouvelle conception des choses furent rangés dans le camp des infidèles et des mécréants[308].

Pour comprendre la rapidité avec laquelle la prédication d'Ibn Toumert rallia à sa cause la plupart des tribus de l'Atlas, il faut rappeler ce que fut le rôle joué traditionnellement en ces régions par les « prophètes » ou les *mahdis* qui soulevèrent régulièrement le Maroc médiéval dont l'histoire est riche en mouvements sociaux à caractère messianique (Ferhat et Trihi, 1989).

Le mahdisme

« Le Mahdisme, correspondant en milieu musulman, au messianisme judaïque et chrétien, a été engendré et alimenté par le mécontentement populaire dans la société musulmane qui, depuis les Califes Bien Guidés, n'a jamais pu jouir d'un régime politique jouissant de sa confiance unanime et répondant à ses aspirations. C'est au sein de la grande fitna, que le fils de Ali, Mohamed Ibn al-Hanafiya a été proclamé comme « premier *Mahdi* » en Islam par ses partisans chiites

[…] Le mahdisme alimente une idéologie contestataire qui considère que l'Islam, en tant que doctrine et loi, est toujours bafoué par les pouvoirs établis et les institutions de l'État. Le *Mahdi* est toujours attendu comme le restaurateur de la Shari'a, qui est l'expression de la justice divine » (Zniber, 1993 : 15).

« Le mahdisme est l'un des recours qu'offre la tradition musulmane pour légitimer un dirigeant du point de vue religieux et politique. C'est un recours particulièrement utile lorsque l'objectif est de rénover les élites de la société. Cela implique aussi que toute action mahdiste apporte une doctrine de purification qui justifie d'une part l'élimination de ce qui existe, et qui est considéré comme une hérésie et, d'autre part, l'implantation de la nouveauté en tant que tradition retrouvée » (Fierro, 2000).

Dans la plupart des cas, les pouvoirs en place furent en mesure de réprimer de manière très violente ces diverses insurrections, mais ces dernières n'en rencontrèrent pas moins à chaque occasion une large audience dans la population. Héritiers des devins qui jouaient un rôle important dans les sociétés berbères traditionnelles, les prophètes marocains du haut Moyen Âge prêchaient en langue berbère et se plaçaient, après le Prophète Mohammed, dans la lignée des envoyés de Dieu. À cet égard, Salih al Bargwati, le fondateur de la religion des Barghwata (voir plus haut page 148) apparaît comme le premier de cette lignée et son influence fut si importante que le nom de sa tribu se confondit avec celui de ses fidèles[309].

Le particularisme propre aux tribus berbères favorisa l'apparition de ces chefs religieux généralement liés à une communauté. Les attentes messianiques populaires se précisèrent au fur et à mesure que progressait l'islamisation du pays. L'espérance en la venue d'un sauveur appelé à purifier le monde du péché en même temps qu'il devait rétablir la justice sociale conforme à la volonté divine se maintint ainsi durant plusieurs siècles.

La prédication d'Ibn Toumert s'inscrivit donc dans une tradition locale fortement enracinée et il est intéressant de signaler que diverses prophéties contemporaines annonçaient le triomphe d'un souverain berbère destiné à fonder un grand empire.

Ibn Toumert usa abondamment de ces traditions au cours de ses prédications dans les tribus de l'Atlas, en rappelant régulièrement ce qui permettait d'identifier le saint personnage attendu et en se présentant lui-même comme étant le *Mahdi* ou l'*imam impeccable*. Cette conception dont nous avons vu qu'elle devait être inspirée par le chiisme s'inscrivait dans une tradition autochtone berbère très puissante.

Alors qu'il se trouvait à Mallala, Ibn Toumert reçut la visite de deux Berbères originaires du Grand Atlas dont les doléances l'encouragèrent à revenir vers son pays natal où la domination almoravide était mal supportée. Avec une petite troupe de fidèles parmi lesquels se trouvait El Baïdaq, qui a raconté toute cette aventure, Ibn Toumert se mit en marche vers Tlemcen d'où il fut expulsé pour avoir manifesté trop brutalement sa détestation des instruments de musique.

Les discours enflammés qui accompagnaient sa marche lui attiraient cependant des partisans ; c'est ainsi qu'à Oujda et à Guercif (cartes pages XXXV et XXXIX), des communautés de fidèles s'organisèrent et se maintinrent après son départ. Expulsé de Fès pour y avoir fait détruire des instruments de musique, il fit ensuite route vers Salé, puis vers Marrakech où il prêcha sa doctrine et commença à troubler l'ordre public.

Ibn Toumert fut confronté aux fakih*s* malékites et à cette occasion, il put révéler l'étendue de ses connaissances religieuses et philosophiques, ce qui inquiéta les intéressés qui firent pression sur les autorités almoravides pour qu'elles le fassent arrêter. Accompagné d'Abd el Moumen ben Ali, il eut cependant le temps de quitter la ville. Accueilli par les Berbères Masmouda hostiles au pouvoir des Sanhaja-Lemtouna, il gagna le pays des Iguelouan (Glaoua), puis celui des Hazraga. À partir de ce moment, Ibn Toumert put compter sur l'appui du chef le plus important de la

confédération des Hintata, Abou Hafs Omar qui fut l'un des plus fidèles soutiens de la cause almohade.

Il lui fallut cependant plusieurs années pour établir les bases d'un véritable État car les divisions demeuraient grandes entre les tribus berbères de l'Atlas, même si la perspective de faire l'unité contre les Almoravides constituait un puissant élément fédérateur.

Installé pendant quelque temps dans son village natal, en 1125, il choisit finalement d'établir sa « capitale » à Tinmel dont le site permettait d'assurer la défense de la communauté dans un cadre à la fois désolé et magnifique. Là, il régna sur sa communauté, secondé par les « Dix », ses premiers compagnons, parmi lesquels se distinguaient Abd el Moumen et Al Béchir. Une assemblée des « Cinquante », formée des Dix et de quarante représentants des tribus, complétait l'organisation politique mise en place. Entouré de ses fidèles les plus sûrs, Ibn Toumert se trouva dans la situation du Prophète Mohammed pendant son séjour à Médine. Vivant de manière ascétique, habillé de vêtements faits d'étoffe grossière, ennemi de tout luxe, le chef politique et religieux de la communauté mena en cette retraite une vie édifiante. Comme « Imam impeccable et infaillible », il mettait, selon Henri Terrasse, « tout son soin à bien pénétrer les siens du caractère surnaturel de sa mission ». Tinmel apparaît ainsi comme un vaste *ribat*, une sorte de forteresse-monastère où se préparaient à leur mission sacrée les combattants intransigeants de la foi musulmane.

Les auteurs hostiles aux Almohades ont voulu par la suite présenter Ibn Toumert comme un charlatan habile à tromper les trop crédules Berbères en réalisant des « miracles » qui n'étaient que des tours de magie élémentaire. Rien de tout cela ne paraît solidement fondé. Si l'idée d'un « *Mahdi* imposteur » répandue par la suite ne peut être retenue, Ibn Toumert imposait en revanche à ses fidèles une discipline aussi rigoureuse qu'impitoyable. La présence aux prières et aux récitations de textes tirés du Coran et appris par cœur était évidemment obligatoire, de même que l'assistance aux sermons. Toute absence était sanctionnée et des récidivistes furent même exécutés.

Législateur et juge à la fois, Ibn Toumert demeura vigilant face à toutes les tentations de dissidences et, au cours de la « journée du tri », qui devait permettre de distinguer les « hypocrites » mêlés au troupeau des fidèles, bon nombre d'éléments jugés trop tièdes furent purement et simplement mis à mort. Les alliés suspects de double jeu subirent à plusieurs reprises le même sort. C'est sous cette poigne de fer que les tribus de l'Atlas réalisèrent progressivement leur unité. Les guerres intestines cessèrent et le réduit almohade put percevoir régulièrement l'impôt par l'intermédiaire des chefs de tribus acquis à la foi nouvelle.

En 1122, inquiets, les Almoravides avaient envoyé contre Ibn Toumert une expédition commandée par le gouverneur du Sous, Abou Bakr ben Mohammed el-Lamtouni, mais elle avait été complètement défaite. Ce succès avait encore accru le prestige d'Ibn Toumert qui put s'assurer ainsi de nouveaux ralliements.

Après l'échec subi en 1122, les Almoravides hésitèrent à engager des forces en des régions montagneuses mal connues et hostiles. Le sultan almoravide Ali ben Youssef ben Tachfin (1107-1143), pensait que l'atavisme qui portait à l'anarchie les tribus berbères de la montagne suffirait à paralyser les efforts du maître de Tinmel.

Ce ne fut qu'en 1127 que l'émir almoravide se décida à frapper un grand coup, mais son armée fut battue devant Aghmat (carte page XXXV) et les survivants furent poursuivis jusqu'aux portes de Marrakech qui faillit tomber entre les mains des Almohades. La capitale almoravide se retrouva donc assiégée par un ennemi jusque-là insaisissable, qui s'était décidé à sortir de son repaire montagnard. Parfaitement aguerris pour mener un combat fait de coups de main et d'embuscades, les Almohades n'étaient en revanche guère préparés à livrer bataille en plaine et ils furent écrasés quand les assiégés organisèrent une sortie. Al Bechir fut tué lors de ce combat et Abd el Moumen dut se replier précipitamment dans son refuge montagnard.

Au mois de septembre 1130, le *Mahdi* s'éteignit sans avoir vu triompher l'idée nouvelle à laquelle il avait consacré toute son existence.

La disparition d'Ibn Toumert fut cachée à ses fidèles, l'un de ses seconds transmettant les ordres qu'il était censé donner. Cette mise en scène était nécessaire car le successeur désigné, Abd el Moumen (1130-1163), bien qu'il se fût marié avec une Berbère de la région et qu'il eût été adopté par la tribu des Harga, pouvait en effet être considéré comme un étranger. Selon Ibn Khaldoun et El Baïdaq, le secret fut maintenu jusqu'en 1133, et ce fut grâce à l'appui d'Abou Hafs Omar, chef des Hintata, qu'Abd el Moumen, le Berbère zénète de Tlemcen vit son autorité admise par les Masmouda de l'Atlas.

Rendu prudent par l'échec subi devant Marrakech en 1127, Abd el Moumen se contenta de lancer plusieurs raids victorieux contre les territoires contrôlés par les Almoravides, mais sans jamais s'éloigner de son refuge montagnard. Les succès ainsi remportés consolidèrent son autorité et, lors d'une grande assemblée réunie à Tinmel, les « Dix » et les « Cinquante » prêtèrent serment à leur nouveau chef, qui prit alors le titre de calife.

Solide guerrier et brillant orateur, le fondateur de l'empire almohade était aussi un fin politique. Toutes ces qualités lui furent nécessaires pour réussir à l'emporter sur ses adversaires almoravides, maîtres du Maghreb occidental et de l'Andalousie.

Dans un premier temps, et nous l'avons vu, les Almohades évitèrent le combat en plaine qui risquait de leur être défavorable ; quant aux Almoravides, ils ne se risquaient pas à venir les chercher dans leurs repaires montagnards, où l'avantage du terrain jouait à plein en leur faveur. De nouvelles tribus vinrent se joindre aux Masmouda, ce qui renforça l'alliance réalisée autour des Almohades qui étendirent bientôt leur influence jusqu'aux communautés zénètes du Maghreb central.

Face à cette masse grandissante d'ennemis, les Almoravides pouvaient opposer les contingents saharaoui qui avaient forgé leurs victoires passées, ainsi que des troupes levées dans les régions du Maroc demeurées sous leur contrôle. Ils pouvaient également compter sur la solidité de la milice chrétienne du Catalan Reverter[310], troupe d'élite, solidement armée et équipée, qui mit plus d'une fois en déroute les guerriers almohades aventurés en rase campagne.

Durant les années qui suivirent la mort d'Ibn Toumert, Abd el Moumen concentra surtout ses efforts sur le sud marocain où ses forces s'emparèrent de l'importante forteresse de Tasghimout (carte page XXXV), puis, en 1140-1141, une longue campagne permit la soumission des oasis du sud. Tournés ensuite vers le nord, les « Mowahidoun » s'emparèrent de Taza.

À l'inverse, ils échouèrent devant Ceuta et ne purent ainsi gêner les relations entre le Maroc et l'Andalousie. Ces succès relatifs complétaient la prise de contrôle de la montagne, mais toute « descente » importante en plaine demeurait impossible. Cependant, les divisions intervenues dans le camp almoravide à la faveur de la mort d'Ali ben Youssef ben Tachfin en 1143, entraînèrent diverses dissidences qui profitèrent à Abd el Moumen. Celui-ci put alors prendre Melilla et Alhucemas. Puis, en 1145, à l'issue d'une bataille livrée devant Tlemcen, le sultan almoravide Tachfin ben Ali (1143-1145) se replia sur Oran, après avoir mis en sûreté à Marrakech son fils Ibrahim, l'héritier désigné. Abandonné par certains de ses fidèles et désespérant de voir arriver une flotte de secours, Tachfin ben Ali tenta une sortie, mais une chute de cheval lui fut fatale. Quand les guerriers almohades trouvèrent son cadavre, ils envoyèrent sa tête à Abd el Moumen.

Oran fut prise peu après et tous ses défenseurs massacrés. Tlemcen tomba ensuite ainsi qu'Oujda, Guercif, Meknès et Fès, dont la garnison fut passée au fil de l'épée. Salé ne chercha pas à résister et Ceuta se soumit. Maître du nord marocain, Abd el Moumen envoya Abou Hafs Omar al Moranda conquérir le pays des Barghwata et il marcha sur Marrakech qui fut enlevée en mars 1147 ; tous les représentants de la lignée almoravide y furent massacrés. Maître de la capitale almoravide, le calife almohade décida d'édifier sur les ruines du *Dar al Hajar*, le palais de ses ennemis abattus, une grande mosquée, la célèbre *Koutoubiya*.

II- Les migrations hilaliennes et l'arabisation de la Libye et du Maghreb

Au début du VIIIe siècle, des tribus arabes originaires du Nedj, dans le nord de l'Arabie, dont les Beni Hilal[311], les Beni Maaqil et les Beni Sulaym, elles-mêmes subdivisées en plusieurs clans dont les Atbej, les Riyah et les Zoghba, étaient entrées en Égypte par le Sinaï.

Durant la première moitié du XIe siècle, les campagnes égyptiennes furent dévastées par ces Bédouins. En 1050, sous la conduite d'Abu Zayd al-Hilali, ces derniers partirent vers le Maghreb, encouragés par les Fatimides qui voulaient punir leurs vassaux zirides et leurs cousins hammadides ralliés au sunnisme et au califat abasside de Bagdad. Les Fatimides ayant remis des titres de propriété aux chefs des tribus arabes, la conquête était donc légitimée (Poncet, 1967 et 1968 ; Idris, 1968, Berque, 1972).

Les migrations hilaliennes vues par Gabiel Camps et Charles-André Julien

« […] les nomades arabes ébranlent puis détruisent les royaumes ziride (Tunisie) et hammadide (Algérie orientale et centrale), pillent consciencieusement le plat pays, font fuir les sédentaires, accordent leur alliance, temporaire et souvent défaillante au moment critique, aux princes berbères qui, en échange, leur concèdent des territoires. Ceux-ci une fois mis en coupe réglée, les Beni Hilal tournent leurs regards vers d'autres horizons, vers d'autres « printemps » comme ils disent, où leurs troupeaux trouveront de nouveaux pâturages et les guerriers des villes à piller ou à rançonner durement […] en moins de trois siècles, les Hilaliens font triompher leur genre de vie et réussissent, sans l'avoir désiré, à arabiser linguistiquement et culturellement, la plus grande partie d'une Berbérie qui ne mérite plus son nom.

C'est une étrange et à vrai dire assez merveilleuse histoire que cette transformation ethno-socio-linguistique d'une population de plusieurs millions de Berbères[312] par quelques dizaines de milliers de Bédouins […] Les contingents nomades arabes, qui parlaient la langue sacrée et en tiraient un grand prestige

auprès des autres musulmans, loin d'être absorbés par la masse berbère, servirent de modèles, l'attirèrent à eux […] » (Camps, 1992 : 151-164).

« L'invasion hilalienne est à coup sûr l'événement le plus important de tout le Moyen Âge maghrébin. C'est elle, bien plus que la conquête musulmane, qui a transformé le Maghreb pour des siècles. Avant les Hilaliens, ce pays, l'islam mis à part, était resté profondément berbère de langue et de coutumes ; il l'était redevenu sur le plan politique à mesure qu'il avait secoué l'autorité de l'Orient […] Les Bédouins apportèrent avec eux leur langue, que l'on distingue facilement des dialectes citadins, legs des premiers conquérants musulmans. De cet arabe bédouin viennent la plupart des dialectes arabes ruraux parlés aujourd'hui en Afrique du Nord […]. Avec eux, le nomadisme se fit envahissant, arrachant à la culture des céréales ou des vergers des terres qui étaient faites pour elle, ruinant par asphyxie villages et villes secondaires, ne laissant subsister qu'une mince frange agricole le long des côtes, autour des villes qui demeuraient ou à l'intérieur des massifs montagneux que le flot arabe contourna sans les pénétrer. Les exemples abondent : c'est l'agriculture ifrîqiyenne refluant vers le Cap Bon et la région de Bizerte, cependant que les terres à olivier du centre sont livrées aux troupeaux ; c'est le royaume hammadide obligé de se replier sur Bougie ; c'est Kairouan réduite au rang de petite ville après avoir été capitale pendant des siècles, c'est la Kabylie se murant dans ses montagnes et restant imperméable aux nouveaux venus […].
Toutes ces transformations, notons-le, furent lentes en général ; ce n'est pas de torrent impétueux qu'il faut parler, mais plutôt du flot implacable de la marée qui monte ; presque aucune bataille mémorable, aucun fait spectaculaire : une poussée régulière, presque douce, mais irrésistible » (Julien, 1952 : 414-415).

L'arrivée de ces tribus arabes changea la physionomie d'une partie de la Libye et de tout le Maghreb qui, jusque-là Berbères,

devinrent peu à peu arabo-berbères. L'économie régionale subit une forte mutation dans la mesure où, dans bien des régions de plaines, les cultivateurs abandonnèrent leur terre aux envahisseurs qu'Ibn Khaldoun décrit dans les termes suivants :

> « Semblables à une nuée de sauterelles, ils détruisaient tout sur leur passage […] Si les Arabes ont besoin de pierres afin de caler leurs marmites sur un foyer, ils dégradent les murs des bâtiments afin de se les procurer ; s'il leur faut du bois pour en faire des piquets ou des mâts de tentes, ils détruisent les toits des maisons » (cité par Decret, 2003).

Le mouvement fut particulièrement sensible dans l'actuelle Libye, notamment en Cyrénaïque dont la partie haute, autour de l'antique ville de Cyrène (carte page XVII) vit ses vergers et son économie arboricole totalement détruits, ainsi que dans l'Ifrikiya, l'actuelle Tunisie, jusque-là essentiellement agricole et où le pastoralisme ainsi que le nomadisme l'emportèrent désormais[313].

Nous n'entrerons pas ici dans le débat concernant le qualificatif donné à la migration-invasion des Arabes hilaliens (Poncet, 1967 et Idris, 1968). Néanmoins, sommes-nous en présence d'un désastre absolu comme le décrivit Ibn Khaldoun, ou bien s'agit-il d'une « simple » catastrophe liée au passage d'une économie sédentaire à une économie à dominante nomade ?
Les sources semblent donner raison à Ibn Khaldoun car elles évoquent très largement le pillage et la destruction des villes de Libye, notamment la prospère Surt qui ne se releva jamais du passage des tribus arabes (Mouton, 2012 : 113). Cependant, comme l'a noté André Martel, les destructions qu'Ibn Khadoun attribue aux Beni Hilal « comptent moins que les valeurs qu'ils véhiculent. Face aux citadins et aux sédentaires des plaines et des montagnes, ils renforcent les semi-nomades des steppes » (Martel, 1991 : 35).
Ces semi-nomades berbères qui ont un mode de vie voisin de celui des envahisseurs vont d'ailleurs rapidement fusionner

avec ces derniers. Nombre de tribus réputées bédouines de Libye et qui sont ainsi berbéro-arabes.

La première tribu qui pénétra en Ifrikiya à partir de la Libye fut celle des Beni Riyah qui était conduite par Munis ben Yahia. Ce dernier s'allia au souverain ziride al-Mu'izz ben Badis en épousant sa fille et il reçut l'autorisation de s'installer dans le Hodna. Ces alliés furent cependant vite encombrants car ils se mirent à piller le pays. Aussi, les Zirides décidèrent-ils de les chasser mais, au mois d'avril 1052, à Haydaran dans la région de Gabès, leur armée fut battue et toute l'Ifrikiya tomba alors aux mains des Arabes.

En 1057 Kairouan fut prise et pillée cependant que le sultan al-Mu'izz ben Badis réussissait à se réfugier à Mahdya. La chute de Kairouan eut des conséquences considérables car ses élites lettrées prirent le chemin de l'exil et allèrent se réfugier à Fès où fut créé le quartier des Kairouanais, à Tunis ou encore en Espagne. L'anarchie s'empara ensuite de l'ancien royaume ziride. Sur ses ruines se constituèrent alors des pouvoirs locaux. Certains étaient arabes cependant que d'autres étaient dirigés par des Zirides autonomes dont le principal fut celui de Tunis avec les Banu Khurasan.

De leur côté, les Hafsides de Tunis engagèrent à leur service les Kooub, une fraction des Beni Sulaym, tandis que le Zénète Yaghmorassen, fondateur du royaume abd-el-wadide de Tlemcen s'appuya sur les Zoghba (Camps, 1992 : 163*)*. Mais, là encore, ces « alliances » consacrées par des mariages étaient fragiles. C'est ainsi que les Hammadides furent battus par les Athbej en 1050, puis en 1051 ; quant aux Kooub, ils pillèrent Kairouan en 1057, cependant que les Zoghba et les Riyah dévastèrent Béja, ville du nord de la Tunisie[314].

Fondateur d'un empire créé par des montagnards sédentaires berbères, Abd el Moumen ne pouvait que craindre l'arrivée de Bédouins nomades dans l'est du Maghreb. D'autant plus qu'un autre danger se profilait avec le roi normand de Sicile, Roger II, qui avait pris l'île de Djerba en 1134, imposé sa suzeraineté à Mahdiya et

menaçait Bougie, le port le plus prospère du Maghreb oriental et où s'étaient repliés les Hammadides. En 1146, Roger II débarqua à Tripoli et il s'installa ensuite à Gabès, Sfax et Sousse. Fixés dans les ports, les conquérants normands se désintéressèrent de l'arrière-pays, mais ils monopolisèrent à leur profit le commerce maritime de la région. Pendant que ces événements se déroulaient, les Banu Hazrun réussirent à se maintenir à Tripoli mais en 1147, les Normands de Sicile les en chassèrent[315].

Les menaces grandissantes que faisaient peser les Bédouins sur ce qui restait des états hammadides, ainsi que l'intervention normande, décidèrent les Almohades à intervenir.

Rassemblée à Salé en 1151, l'armée marocaine quitta les rives du Bou Regreg et se dirigea vers le nord, comme si elle s'apprêtait à franchir le détroit pour gagner Al-Andalus. Abd el Moumen se rendit même jusqu'à Ceuta et ce ne fut qu'ensuite qu'il infléchit vers l'est la marche de sa troupe. Par Tlemcen, l'armée parvint à Alger où elle fut rejointe par Al Hassan ben Ali (Ziride), chassé de Mahdiya par les Normands. Les troupes hammadides furent aisément défaites devant Bougie et les Almohades firent leur entrée dans la ville livrée aux flammes et au massacre. Abd el Moumen régla ainsi des comptes avec les Hammadides de Bougie, qui avaient tenté de secourir les Almoravides lors de la bataille de Tlemcen en 1145 et qui avaient jadis chassé Ibn Toumert de leur ville comme nous l'avons vu plus haut page 175

Abd el Moumen renonça ensuite à marcher sur Kairouan et il repartit vers Marrakech après avoir nommé des gouverneurs et installé des garnisons dans les régions conquises.

Les tribus arabes se lancèrent alors à sa poursuite mais en 1152, à Sétif, après trois jours de bataille, elles furent écrasées. Abd el Moumen prit alors une décision lourde de conséquences. Plutôt que de refouler les Arabes vers l'est, il les fit passer à son service. Cette décision s'expliquait par son souci de rassembler toutes les forces de l'Islam en vue de la guerre sainte qu'il avait l'intention de livrer aux forces chrétiennes engagées dans la reconquête de la péninsule Ibérique. Désormais, les tribus hilaliennes constituèrent le *djish* des Almohades, leur devant le service militaire en échange de la

dispense du *kharadj* et de la reconnaissance de nombre d'avantages (Benabdallah, 1994 : 37-38).

Plus musulman que Berbère, Abd el Moumen donna ainsi la priorité au *jihad* tout en interdisant une éventuelle alliance entre les Bédouins et les princes normands de Sicile habiles à jouer des divisions susceptibles d'affaiblir le camp musulman.

Ce furent donc les Berbères almohades qui ouvrirent le Maroc aux Arabes (Idriss, 1991 : 89). Sous le règne de Jacoub al Mansour (1184-1199), les tribus arabes Riyah[316], Jochem, Athbej, Sofyan, Khlot, Atrej et Zoghba reçurent ainsi l'autorisation de s'installer dans les riches plaines atlantiques, alors peuplées par plusieurs tribus berbères masmouda aujourd'hui disparues, dont les Doukkala, les Regrada, les Dghoug, les Maguer, les Mouctaraia, les Barghwata[317] et les Hazmir[318]. Ces Berbères furent en partie refoulés vers l'Atlas, cependant que ceux qui restèrent s'assimilèrent peu à peu aux Arabes ; à telle enseigne qu'aujourd'hui, la plupart des habitants des Doukkala sont persuadés qu'ils sont d'origine arabe. Certains Beni Maqil se dirigèrent ensuite vers la Mauritanie actuelle où ils donnèrent naissance aux tribus Hassan[319] (carte page XXXVII).

En 1159, sept ans après la victoire de Sétif, à la tête d'une puissante armée levée au Maroc et appuyée par une flotte de soixante-dix navires, Abd el-Moumen mena une nouvelle expédition en direction de l'est. La victoire fut rapide. Tunis se rendit cependant que les Normands abandonnèrent Mahdiya pour se replier en Sicile. Alors qu'Abd el-Moumen était sur le chemin du retour, les Arabes tentèrent un coup de main sur Kairouan, mais ils furent surpris par un corps de cavaliers marocains et une pyramide fut édifiée avec leurs têtes coupées. Tout le Maghreb étant désormais unifié sous domination marocaine, Abd el-Moumen décida ensuite de porter la guerre au nord du détroit, dans Al Andalus.

III- Al-Andalus et l'épuisement des Almohades

De 1145 à 1147, la révolte déclenchée contre les Almoravides avait abouti, en Espagne musulmane, à la constitution de nouveaux royaumes autonomes correspondant, dans l'histoire d'*Al-Andalus*, à la deuxième période des *reinos de taifas*.

Chassés de Cordoue, les Almoravides se maintinrent à Séville et à Grenade, ainsi qu'aux Baléares. Des petites principautés indépendantes existaient à Badajoz, Cacérès, Ronda, Jerez, Arcos, Malaga ou Cadix. De son côté, Ibn Mardanich était le maître de Valence, de Murcie et de Jaén (carte page XXXVI).

Ces différents états apparurent alors très menacés par les progrès de la *reconquista*. En 1147, Lisbonne et Santarem furent prises puis, Castillans et Aragonais s'emparèrent d'Almeria qu'ils conservèrent durant dix ans. En 1148, sur le front aragonais, Tortosa, Lérida et Fraga retombèrent aux mains des chrétiens. Moins d'un siècle après avoir fait appel aux Almoravides, les musulmans d'Espagne se tournèrent à nouveau vers le Maroc et vers le calife almohade surgi des montagnes de l'Atlas.

En 1146, alors que Marrakech n'était pas encore passée aux mains des Almohades, Abd el Moumen avait envoyé en Espagne un corps expéditionnaire qui avait pris Beja, Silves, Badajoz, puis Séville au mois de janvier 1147. Cordoue, Carmona et Grenade étaient ensuite tombées entre les mains des Marocains qui contrôlèrent ainsi tout le sud de la péninsule.

En 1157, les Almohades reprirent Almeria aux chrétiens, puis, vers 1160, Abd el Moumen ben Ali franchit le détroit et fit fortifier Gibraltar cependant qu'Abou Hafs Omar battait les Castillans près de Badajoz et qu'Abou Yakoub Youssef, le fils du sultan, reprenait Carmona.

Abd el Moumen rentra ensuite à Marrakech et, en 1163, au moment où il préparait une nouvelle expédition, la mort le surprit à Salé. Son corps fut alors transporté et inhumé à Tinmel, auprès de celui du *Mahdi* Ibn Toumert.

Abou Yakoub Youssef qui régna de 1163 à 1184 était issu par sa mère d'une lignée de notables de Tinmel, la ville sainte de la dynastie, ce qui ne pouvait qu'asseoir son autorité sur les

Masmouda de l’Atlas. Bénéficiant du soutien du vieux cheikh Abou Hafs Omar, le nouveau sultan prit le titre de calife en 1167. Ce Berbère n’en fut pas moins de cœur un Andalou. Ses séjours à Séville lui avaient fait apprécier les raffinements et les plaisirs qui faisaient le charme de la vie de cour sur les bords du Guadalquivir et c’est à Al-Andalus qu’il donna la priorité tout au long de son règne.

Dans la péninsule Ibérique, en 1172, deux frères d’Abou Yakoub Youssef, Abou Hafs et Abou Said, purent obtenir le ralliement de Valence, puis de Murcia aux Almohades, mais les Baléares demeurèrent aux mains des Beni Ghaniya, héritiers du pouvoir almoravide. De leur côté, les chrétiens n’abandonnaient pas la lutte. En 1177, le Portugais Alphonse Henriques poussa un raid jusqu’aux portes de Séville et la même année, le roi de Castille Alphonse VIII (dit le Noble) s’empara de Cuenca, couvrant ainsi vers l’est l’ensemble de ses territoires.

En 1181, Abou Yakoub Youssef lança une offensive d’envergure qui permit la reprise d’Evora, mais Alphonse VIII réagit en venant assiéger Cordoue et en poussant des raids destructeurs jusqu’à Malaga, Grenade et Ronda. Le sultan décida alors d’accentuer son effort mais, venu assiéger Santarem en 1184, il fut mortellement blessé lors d’une sortie de la garnison. Son corps fut ramené à Tinmel pour y reposer auprès de ceux de son père et d’Ibn Toumert.

Abou Youssef Yakoub el-Mansour[320] (le Victorieux 1184-1199) étant l’héritier désigné du défunt, ses oncles et ses frères lui prêtèrent serment de fidélité dès qu’il revint au Maroc.

En 1195, le souverain dut gagner l’Espagne où la pression chrétienne devenait de plus en plus forte. Débarqué à Algésiras, il marcha vers le nord à la tête d’une puissante armée et le 10 juillet 1195, à Alarcos (Al-Arak), à l’ouest de Tolède, les chrétiens furent défaits. Cette victoire lui permit de pousser des raids jusqu’à Madrid et Guadalajara, mais Tolède résista à tous les assauts.

En réalité, tout comme celle remportée en 1086 à Zallaca par les Almoravides, la victoire d’Alarcos ne fit que contenir une poussée chrétienne désormais inexorable car la *Reconquista* conservait Tolède et Cuenca, les deux positions essentielles du cœur de la

péninsule. De plus, Abou Youssef Yakoub el-Mansour ne put concentrer toutes ses forces en Espagne car il eut également fort à faire en Afrique du Nord.

En 1183, resté fidèle aux Almoravides, Ali Ben Ghaniya qui s'était maintenu dans les îles Baléares avait en effet porté la lutte en Berbérie où il s'était emparé de Bougie d'où il rallia plusieurs tribus arabes. Toute la partie orientale de l'empire se trouva alors menacée, du sud des plaines tunisiennes jusqu'aux plateaux du Constantinois. Ali ben Ghaniya prit ensuite Alger et Miliana, assiégea Constantine et s'empara de Gafsa avant d'atteindre Tripoli où il reçut d'importants renforts arabes qui dévastèrent bientôt toute l'Ifriqiya à l'exception de Tunis et de Mahdiya qui résistèrent (carte page XXXIX).

En 1187, Abou Youssef Yakoub el-Mansour conduisit une réaction de grande ampleur. Alger et Bougie furent reprises, puis, Ali ben Ghaniya et ses alliés arabes furent écrasés près de Gafsa. Comme ses prédécesseurs, l'avaient fait avant lui, le sultan almohade déporta vers le Maroc une partie des vaincus afin de les utiliser pour les besoins du *jihad* andalou, renforçant encore davantage l'élément arabe.

Un frère d'Ali ben Ghaniya, nommé Yahia ben Ghaniya, reprit le combat dans l'est du Maghreb, à la tête des tribus arabes. Aussi prompts à se replier sur le désert que les Almohades de l'Atlas l'avaient été à se réfugier à l'abri de leurs montagnes, les nomades répandus au sud de l'Ifriqiya ainsi que leurs inspirateurs almoravides créèrent ainsi une situation catastrophique dans l'est de l'Empire.

Abou Youssef Yakoub el-Mansour mourut au début de 1199 et son corps fut transporté à Tinmel pour y être inhumé.

Le quatrième calife almohade, Mohammed An Nasir (1199-1213) était le fils et l'héritier désigné d'Abou Youssef Yakoub el-Mansour et il fut proclamé sans difficulté. Le souverain qui reçut le surnom de « Champion de la religion de Dieu », eut beaucoup de difficulté à tenir l'Ifriqiya où seules les grandes villes telles que Bougie, Constantine ou Tunis demeurèrent soumises à son autorité.

En 1202, Yahia ben Ghaniya qui avait pris Mahdiya et Tripoli s'empara de Tunis où il établit sa capitale, y faisant dire la prière au nom du calife abbasside de Bagdad. Vers l'ouest, son influence s'étendit jusqu'à Bône et vers le sud jusqu'à Tébessa.

La réaction marocaine fut à la hauteur du danger. Commandée par Abou Mohammed, une armée prit Tunis, puis Mahdiya et Gabès. Contraintes de se replier, les troupes de Yahia ben Ghaniya furent finalement vaincues dans la région de Souk Ahras (carte page XXXV). Battu une nouvelle fois dans la vallée du Chélif, Yahia ben Ghaniya n'eut d'autre ressource que de chercher refuge dans le désert. Réapparu en 1205, il subit une nouvelle défaite près de Tébessa[321]. L'autorité almohade était ainsi rétablie à Tunis et jusqu'en Tripolitaine[322].

L'ensemble du Maghreb parut alors pacifié et la paix marocaine y régna au cours de la première décennie du XIIIe siècle. Longtemps demeurées le bastion des derniers partisans de la cause almoravide, les Baléares furent conquises et demeurèrent sous contrôle marocain jusqu'à la prise de Majorque par le roi Jaime d'Aragon en 1230.

Le règne de Mohammed An Nasir semblait donc prolonger celui de son glorieux prédécesseur et il ne manquait plus au souverain qu'à remporter en Espagne une victoire décisive qui serait la suite du désastre infligé aux chrétiens à Alarcos en 1195. Le destin en décida autrement.

Les forces almohades quittèrent Marrakech le 6 février 1211 et elles mirent trois mois, de mars à mai, pour traverser le détroit. La résistance, pendant cinquante-cinq jours, d'une poignée de chevaliers retranchés dans la forteresse de Salvatierra bloqua l'avance du sultan[323].

Plutôt que d'attendre l'offensive almohade, les rois chrétiens appelèrent leurs troupes à se rassembler au printemps 1212 à Tolède, afin de prendre l'initiative des opérations. Les chrétiens quittèrent la ville le 20 juin 1212, les troupes placées sous les ordres de Diego Lopez de Haro, marchant en tête, suivies par les Catalans et les Aragonais de Pierre II, puis par les troupes castillanes

d'Alphonse VIII. Le 22 juin, l'armée marocaine rassemblée à Séville s'ébranla à son tour, mais sa progression fut ralentie par de constants problèmes d'approvisionnement.

Le 24 juin, l'avant-garde des Croisés prit Malagon dont les défenseurs furent massacrés et le 27, elle entama le siège de Calatrava (Qalat Rabah) sur les bords du fleuve Guadiana. Le 30 juin, la puissante citadelle se rendit et le 7 juillet, l'armée chrétienne fut renforcée par les contingents navarrais de Sanche VI.

Le 16 juillet, les deux armées entrèrent en contact à Las Navas de Tolosa où le choc fut terrible. Quand la cavalerie lourde chrétienne ouvrit une brèche dans le dispositif musulman, le sultan Mohammed An Nasir fit donner ses réserves et les assauts chrétiens furent repoussés. Alphonse VIII se lança alors en personne dans la mêlée, avec l'élite de la chevalerie castillane et il réussit à disloquer la ligne adverse, obligeant les Marocains à lâcher pied.

Le 18 juillet 1212, la victoire chrétienne de Las Navas de Tolosa[324] fut totale et elle sonna le glas d'Al-Andalus, même si elle ne fut pas suivie de l'offensive finale car une épidémie de dysenterie obligea le roi de Castille à ordonner le repli[325]. Quant au sultan Mohammed An Nasir, il décida de rentrer à Marrakech où il mourut l'année suivante, peut-être empoisonné, laissant le pouvoir à son fils Al-Mostansir (1213-1224) âgé de seize ans et avec lequel la longue décadence almohade commença.

Doté d'un caractère instable, le jeune souverain laissa les rênes du pouvoir à ses vizirs. Al-Mostansir mourut en 1224, tué par un taureau et le gouverneur almohade de Murcie, Al-Adil (1224-1227), fils d'Abou Youssef Yakoub el Mansour se proclama calife. Passé au Maroc, il y fut battu et son neveu, Yahia ben Nasir (1227-1229), fils du sultan Mohammed An Nasir, fut investi à Marrakech par les *cheiks* almohades.

Al-Mamoun, troisième fils d'Abou Youssef Yakoub el Mansour, contesta cette investiture et il se proclama calife en 1239. Puis il passa en Afrique après avoir demandé et obtenu l'aide du roi de Castille Ferdinand III qui lui fournit un important corps de cavalerie en échange de la remise de dix villes en Espagne. En 1230, Al-

Mamoun s'empara de Marrakech cependant que Yahia ben Nasir se réfugiait à Tinmel.

Al-Mamoun rompit violemment avec la tradition religieuse almohade, allant jusqu'à faire marteler le nom du *Mahdi* et arrondir les pièces de monnaie de forme carrée qui étaient en usage, décrétant que quiconque continuerait de les utiliser serait considéré comme hérétique ; puis il fit décapiter les cheikhs et les nobles almohades.

Al-Mamoun espérait peut-être renouer avec la tradition malékite naguère dominante au Maghreb, mais il ne parvint qu'à accroître l'anarchie générale. C'est ainsi que quelques mois après la prise de Marrakech, il lança une expédition en direction de Tinmel afin d'éliminer son neveu Yahia ben Nasir. D'après Ibn abi-Zar (1326 : 210), la campagne fut victorieuse car, même si Yahia ben Nasir réussit à s'échapper, quatorze mille têtes auraient été accrochées sur les remparts de Marrakech.

En 1231, Al-Mamoun, toujours suivi de son armée chrétienne, partit assiéger Ceuta où l'un de ses frères, Abou Moussa Amran avait rejeté son autorité. Profitant de l'absence du sultan, Yahia ben Nasir qui avait réussi à refaire ses forces fondit sur Marrakech qu'il enleva. Quand il apprit la nouvelle, Al-Mamoun leva immédiatement le siège de Ceuta et il se mit en marche vers sa capitale, mais, le 17 octobre 1232, il mourut en chemin.

Son fils Abou Mohammed Ar-Rachid (1232-1242), à peine âge de quatorze ans et né d'une esclave chrétienne fut proclamé. Il eut la sagesse de conserver le contingent militaire chrétien grâce auquel il reprit Marrakech à Yahia ben Nasir, puis il s'empara de Fès. Réfugié à Taza, Yahia ben Nasir fut trahi par la tribu arabe des Makhaly. Sa tête fut envoyée à Abou Mohammed Ar-Rachid qui mourut au mois de décembre 1242.

Abou el-Hassan Ali ad Saïd, un autre fils d'Al-Mamoun, fut proclamé à la mort de son frère[326] sous le nom de règne de Abou el-Hassan el-Moutouassim Billah (le soutenu par la faveur de Dieu). Durant son règne (1242-1248), la milice chrétienne constitua un élément important de l'armée (Cenival, 1927 : 80-81). Abou el-

Hassan Ali ad Saïd rétablit l'autorité de la dynastie sur le Maroc et il entreprit d'écarter les Hafsides du Maghreb central, mais il mourut en 1248, avant d'avoir pu mener à son terme cette politique.

Son successeur, Omar al Mourtada (1248-1266), arrière-petit-fils d'Abou Youssef Yakoub el-Mansour, ne régna guère que sur Marrakech et sa région. En 1264, il dut même payer tribut à ses rivaux mérinides solidement installés à Fès. Soutenu par ces derniers, Abou Debbous, un autre arrière-petit-fils de Yakoub el Mansour, se dressa contre son cousin Omar al-Mourtada qui fut capturé et exécuté.

Maître de Marrakech, Abou Debbous (1266-1269), refusa de tenir les promesses faites aux Mérinides pour l'aide qu'ils lui avaient apportée ; aussi, au mois de septembre 1269, le Mérinide Abou Youssef Yakoub attaqua-t-il la ville. Abou Debbous fut tué au combat et les Mérinides s'emparèrent de Marrakech où ils se posèrent en successeurs de la dynastie vaincue (voir plus loin page…).

Victorieux des Almoravides, les Almohades qui durent à leur tour céder la place à une nouvelle dynastie berbère avaient donné au Maroc médiéval sa plus grande extension en même temps que l'éclat d'une civilisation née de la symbiose réalisée, en l'espace d'un peu plus d'un siècle, entre berbérité et culture andalouse.

---

304. Almohade vient de l'arabe *al-Muwahidoun* qui signifie les unitariens car l'essentiel de la théologie d'ibn Toumert était l'unité de Dieu.

305. « [Avec Ibn Toumert] l'Orient allait arriver en force au Maroc, avec la doctrine almohade. Certes, le Maghreb s'était libéré entre temps de la tutelle politique de l'Orient en rompant avec les Fatimides, en se dotant d'états indépendants issus de ses grandes confédérations tribales, mais l'Orient ne cessait d'approfondir son influence sur les plans religieux et culturel. Les grands états berbères du Maghreb, tout en assurant leur indépendance, se sont montrés plus attachés au patrimoine arabo-musulman que leurs devanciers. Le shiisme est entré au Maghreb grâce au concours des Kutama. Le Malékisme est devenu la doctrine officielle, en matière juridique, de l'État marocain avec l'avènement des Almoravides.

Cette acculturation allait se poursuivre et s'approfondir, grâce à l'enseignement et à l'action d'Ibn Toumert » (Zniber, 1993 : 19).
306. Pour tout ce qui concerne Ibn Toumert et le phénomène mahdiste chez les Almohades, voir Laroui (1993 : 9-13), Zniber (1993 :15-29) et Levy (1993 : 31-45). Sur le mahdisme en général, on se reportera à Kaddouri (1993a et b) et à Garcia-Arenal (1993 : 95-117).
307. Chronique d'El Baïdaq. Présentée dans les Documents inédits d'histoire almohade, recueillis et traduits par Lévi-Provençal, Paris 1928.
308. Les Almoravides furent ainsi l'objet de la colère d'Ibn Toumert et de ses dénonciations. Dans une lettre à Abd el Moumen, il écrivit : «Il faut mener le *jihad* (la guerre sainte) contre les Infidèles voilés, car il est plus important de les combattre que de combattre les chrétiens […] ». Les Almohades suivirent également une politique de conversion forcée des juifs avec la suppression de la dhimma, mais leur conversion ne fut que de façade : « Maïmonide qui vécut à Fès de 1160 à 1165, montre que derrière une conversion de façade, il était possible aux juifs de pratiquer les prescriptions de leur religion. Les Almohades n'instaurèrent aucune inquisition pour vérifier la foi des néophytes ou leur marranisme avant la lettre. À la fin du siècle, sous Yakoub el Mansour (1184-1199), le pouvoir almohade était tellement peu sûr de l'Islam des néo-musulmans qu'il imposa aux « yahud » le port d'un habit spécial qui matérialisait leur statut hybride dans la société musulmane » (Lévy, 1993 : 36). Le judaïsme marocain se rétablit sous les Mérinides quand la dhimma fut réinstaurée. Pour tout ce qui concerne les Juifs du Maroc, voir la bibliographie publiée à l'occasion du Colloque d'Essaouira du mois de mars 2010 et intitulée : *Les Juifs du Maroc et d'Al-Andalus.*
309. Les Barghwata.
310. Robert Reverter Guilabert de la Guardia, vicomte de Barcelone, né en 1090, devint le chef des mercenaires chrétiens au service du sultan almoravide Ali ben Youssef ben Tachfin. Nous ignorons si son engagement est dû au fait qu'il aurait été fait prisonnier en 1126 ou bien si, dépouillé de ses biens par Berenguer Ramon de Castellet, il se mit au service des Almoravides par dépit. En 1145, il aurait été capturé par l'Almohade Abd el Moumen qui l'aurait fait crucifier.

Après sa mort, son fils aîné Berenguer Reverter retrouva les possessions familiales de la vicomté de Barcelone alors qu'un autre de ses fils, Ali ben Berenguer, converti à l'islam, devint général almohade et prit Majorque aux Banu Ghaniya qui étaient les héritiers des Almoravides. Il trouva la mort au combat en Ifriqyiya ou à Tlemcen en 1187 en luttant contre eux (Lagardère, 1999 : 301-307 ; Clément, 2003).
311. L'ancêtre de toutes ces tribus est Hilal, d'où Beni Hilal et Hilaliens dont les principales tribus sont les Djochem, les Atbej, les Zoghba, les Riyah, les Rebia et les Adi. S'y ajoutèrent les beni Sulaym et les beni Maqil.
312. On estime que les effectifs totaux des tribus Beni Hilal, Beni Mâqil ou Beni Sulaim qui pénétrèrent au Maghreb aux XIe et XIIe siècles était d'environ cent mille individus.
313. Sur l'agriculture en Libye avant les destructions opérées par les Arabes hilalliens, voir André Laronde (1989).
314. Ne pas confondre avec Béjaïa (Bougie) en Algérie.
315. Cette tentative de conquête de l'Ifrikiya par Roger II fut interrompue en raison des luttes qui opposèrent ce dernier à l'empereur byzantin.
316. Les Riyah s'installèrent dans le Gharb.
317. Les Barghwata furent massacrés et remplacés par les Jochem.
318. Pour l'installation des tribus arabes dans la région de Safi, entre l'Oum er-Rbia et le sud du Tensift, voir Benhima (2008 : 106 et suivantes).
319. En moins de trois siècles, les Hilaliens firent triompher leur genre de vie et réussirent, sans l'avoir désiré, à arabiser linguistiquement et culturellement la plus grande partie du Maghreb. On lira à ce sujet l'article que Gabriel Camps (1983) consacre à cette question et dont le titre résume bien la problématique : *Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe.*
320. Ce fut après la victoire d'Alarcos qu'Abou Youssef Yakoub prit le titre d'el-Mansour (le Victorieux).
321. Yahia ben Ghaniya ne s'avoua pas vaincu pour autant et il lança des raids meurtriers contre les villes du Maghreb central mais, poursuivi par Abou Mohammed et de nouveau battu, il se replia une

nouvelle fois sur le désert pour y mener jusqu'à sa mort, survenue en 1236, une vie de pillard.
322. Alors maîtres de tout le Maghreb, ils menèrent une expédition jusque dans la région des Syrtes mais leur pouvoir ne s'exerça jamais véritablement sur l'actuelle Libye. Il en fut de même avec les Berbères Hafsides de Tunis qui régnèrent de 1207 à 1574 et qui n'établirent leur pouvoir que sur la partie la plus occidentale de la Tripolitaine. À l'est, l'Égypte des Ayyubides (1170-1260) ne chercha pas à étendre son autorité sur la Cyrénaïque où les conquérants bédouins menèrent une vie autonome.
323. Quelques chevaliers de l'ordre de Calatrava ayant réussi à s'emparer du château de Salvatierra dans la vallée du Guadalquivir, très loin de leurs lignes, le sultan marocain ne voulut pas prendre le risque d'avancer vers le nord avec cette place forte sur ses arrières et c'est pourquoi il en fit le siège.
324. Hisn el-Oukab en arabe.
325. En 1236, Cordoue, l'ancienne capitale du califat Omeyyade redevint chrétienne. Valence fut prise en 1238 et en 1245 les chrétiens étaient maîtres de l'ensemble du Levant. En 1249, ce fut le tour de Séville, suivie de Cadix et de Huelva. Devenu vassal du royaume de Castille, le royaume de Grenade demeura alors la dernière position musulmane dans la péninsule Ibérique.
326. Il avait pour mère une esclave nubienne et c'est pourquoi il avait une carnation foncée.

Chapitre V

L’Égypte aux XIIIe et XIVe siècles

En 972, et nous l’avons vu, le calife fatimide el-Mu’izz (952-975) avait déplacé le cœur de son pouvoir depuis l’Ifrikiya jusqu’en Égypte. Voulant ensuite échapper à la tutelle du contingent berbère qui avait permis la victoire de son père, al-Aziz (975-996) réforma en profondeur l’armée en y incorporant des contingents turcs qui allaient ultérieurement donner naissance au régime des mamelouks.

I- La parenthèse des Ayyubides (1240-1259)[327]

Nous avons également vu qu’à partir de 1094, l’Égypte connut un climat anarchique, les Fatimides ne contrôlant plus les chefs de leurs contingents militaires. Au même moment, après avoir conquis la Syrie et s’être installé à Damas en 1154, le Turc sunnite Nur al-Din (1116-1174), « maire du Palais » des califes abbassides de Bagdad décida de chasser les Croisés de Terre Sainte. Inquiets de la poussée turque, les Fatimides d’Égypte se rapprochèrent alors de ces derniers.

Afin d’éviter la constitution d’une alliance entre Amaury Ier et les Fatimides, Nur al-Din envoya en Égypte une armée commandée par le Kurde Shirkuh. Au mois de janvier 1169, impuissants, les Fatimides furent contraints d’accepter la nomination de ce dernier comme vizir du calife fatimide Al-Adid. Shirkuh mourut quelques semaines plus tard et son neveu Salah al-Din (Saladin)[328], le remplaça.

Al-Adid se trouva alors dans une situation humiliante car son État shiite était, de fait, placé sous la dépendance du calife abbasside sunnite. Il décida alors de faire assassiner Salah al-Din mais ce dernier prit les devants en faisant massacrer la garde noire fidèle au calife.

Au mois de septembre 1171, Al-Adid mourut et le califat fatimide shiite fut aboli. La prière fut désormais dite au nom du calife abbasside de Bagdad et l'Égypte regagna l'orthodoxie sunnite. Cependant, Nur al-Din prit ombrage de la gloire de son neveu Salah al-Din et il mit sur pied une expédition destinée à rattacher plus étroitement l'Égypte à ses possessions. Il n'eut cependant pas le temps de réaliser cette politique car il mourut au mois de mai 1174.

L'empire ayyubide sunnite fondé par un Kurde, succéda donc au califat fatimide chiite d'origine arabe et à base ethnique berbère né en Ifrikiya. Durant plusieurs années, Saladin (Salah al-Din) mena une politique d'unification des principautés musulmanes, puis, dans un second temps, il entreprit la conquête du royaume de Jérusalem.

En 1193, quand Salah al-Din mourut, ses fils se partagèrent ses possessions, démembrant ainsi l'empire qu'il avait constitué, puis ils s'affrontèrent. Ces querelles fratricides se prolongeaient au moment où les chrétiens lancèrent la cinquième croisade (1217-1219). Finalement, ce ne fut qu'en 1240 qu'un pouvoir fort s'installa au Caire avec Al-Malik al-Salih (1240-1249), arrière-petit-neveu de Salah al-Din.

La Nubie sous les Ayyubides

Après des alliances suivies et permanentes au temps des Fatimides, les relations entre l'Égypte et la Nubie se détériorèrent ensuite (Shaw, 1997 : 251-264).
En 1171, Salah al-Din qui avait chassé les Fatimides d'Égypte après avoir massacré leurs contingents de mercenaires nubiens mit un terme au *bakt* (voir plus haut note 224 page 129), ce qui revenait à reprendre les hostilités.

Entre 1172 et 1250 les Ayyubides étant au pouvoir au Caire, les conflits avec le sud chrétien furent incessants. Une fois l'ancien royaume Nobade conquis, deux grands royaumes nubiens subsistèrent, celui de Makuria au nord, avec Dongola pour capitale et celui d'Aloa au sud. Leurs limites de séparation étaient situées entre les 5e et 6e Cataractes (carte page XXIX).

En 1253, les tribus de pasteurs arabes qui, depuis le XIe siècle, s'étaient installées dans le désert oriental, entre Nil et mer Rouge, se révoltèrent. Les sultans d'Égypte firent alors avec elles comme l'avaient fait les Fatimides au XIe siècle avec les Beni Hillal, les engageant à poursuivre ailleurs leurs déprédations, et ils les poussèrent vers le sud, c'est-à-dire vers la Nubie qu'ils ravagèrent et islamisèrent.

La principale faiblesse de la dynastie ayyubide tenait à ses fortes structures claniques et familiales kurdes qui furent artificiellement plaquées sur la réalité sociale égyptienne. C'est ainsi que l'armée, composée de Turcs et de Kurdes et dont la subsistance était assurée par le système de l'*ikta*[329] apparut comme une force d'occupation vivant aux dépens de la population égyptienne. Puis, les sultans décidèrent de ne fonder leur puissance que sur les seuls Mamelouks, une troupe blanche dont les membres étaient importés depuis l'Asie centrale – populations turques –, de la Russie méridionale (Slaves) et surtout du Caucase. Avec les mamelouks, l'Égypte disposa d'une armée particulièrement efficace.

En 1249, quand le roi de France Louis IX lança la sixième croisade en débarquant à Damiette, le sultan Al-Malik al-Salih venait de mourir et son successeur, Turanshah (1249-1250) était absent du pays. La situation était favorable aux Francs quand, près de Mansourah (carte page XXXVIII), les Mamelouks commandés par Baybars l'emportèrent sur l'armée croisée décimée par les fièvres et capturèrent le roi Louis IX.

Quand Turanshah rentra d'Irak, il comprit que les Mamelouks allaient se dresser contre lui. Pour tenter de les reprendre en main, il

leur retira certaines de leurs possessions, mais les Mamelouks l'assassinèrent. Turanshah, le dernier représentant de la brève dynastie ayyubide une fois éliminé, le 12 novembre 1250, le chef mamelouk Koutouz fut proclamé sultan. Il fut le premier des quarante-cinq sultans mamelouks qui régnèrent sur l'Égypte durant deux cent cinquante-huit ans.

II-Le premier régime mamelouk[330] (1250-1340)

Koutouz, le premier sultan mamelouk (1250-1260), eut à affronter l'invasion mongole qui débuta en 1258 et qui déferla sur le Proche-Orient dès 1259. Les Mongols (ou Tartares, ou Tatars), qui surgirent de la steppe asiatique au début du XIIIe siècle, poussèrent jusqu'à la Méditerranée, provoquant d'immenses bouleversements politiques et causant partout la dévastation (Grousset, 1976)[331].

Bagdad fut prise et pillée en 1258 et le calife abbasside Al-Mutasim (1242-1258) fut assassiné. L'empire abbasside était mort de son immensité, de ses divisions et de la dilution de son arabité dans un cosmopolitisme qui l'avait fragilisé :

> « Effectivement, toutes sortes de peuples s'y pressaient, les Perses, les Turcs, les Azéris, les Caucasiens, les Afghans, les Indous. La natalité de ces populations était supérieure à celle des Arabes, leur loyauté était fragile, la présence de leurs ressortissants trop importante dans les armées et dans l'administration. […] le pouvoir s'était épuisé à maintenir ses positions au-delà des monts Zagros et du fleuve Karoun, contribuant ainsi à conserver la principale cause de ce qui le menaçait, le cosmopolitisme. C'est précisément dans la mesure où il était un empire, c'est-à-dire le contraire d'une nation, que l'ensemble abbasside allait être appelé à disparaître victime de la convoitise de l'une de ces hordes barbares dont l'Asie centrale est une véritable fabrique » (Saint-Prot, 1999 : 73).

Rien ne semblait pouvoir arrêter les Mongols quand, le 3 septembre 1260, non loin de Naplouse, en Palestine, les Mamelouks l'emportèrent et la tête du chef mongol, Kitbuga, fut portée au Caire. Comme en 1249 face à Louis IX, les Mamelouks avaient sauvé l'islam car les envahisseurs furent repoussés au-delà de l'Euphrate[332].

Les Mamelouks

Les Mamelouks étaient des esclaves guerriers exclusivement blancs d'origine slave, turque ou caucasienne. Les Noirs ou les Asiatiques ne pouvaient en aucun cas en faire partie (Ayalon, 1996 : 19). Les Mamelouks égyptiens furent d'abord importés depuis l'Asie centrale – populations turques –, puis de la Russie méridionale et surtout du Caucase.
Les Mamelouk qui venaient de la mer Noire, les Kipcak, étaient vendus par les Génois. À partir du moment où les Ottomans coupèrent les détroits, les Mamelouks du Khanat du Kipcak furent moins nombreux qu'auparavant et c'est au Caucase qu'ils furent désormais achetés ; c'est d'ailleurs pourquoi l'ethnie des Circassiens domina. Avec eux, l'ethnicisation de la caste mamelouke s'accentua.

La sélection qui précédait l'enrôlement était impitoyable, tant sur leur lieu de capture ou d'achat qu'au moment de la revente par les marchands spécialisés dans les pays d'utilisation[333]. Ibn Khaldoun écrit que les fournisseurs :

> « […] choisissent la fine fleur des prisonniers : les garçons semblables à des pièces d'or et les filles semblables à des perles » (Ayalon, 1996 : 39).

Les fillettes esclaves destinées à devenir les épouses des Mamelouks étaient également choisies avec un grand soin et elles devaient obligatoirement avoir les mêmes origines « ethno-raciales » que les garçons. De plus, alors que la répudiation des épouses était très largement admise dans le

monde musulman, les Mamelouks, n'avaient pas le droit de divorcer et leur descendance se devait, en théorie, de pratiquer l'endogamie :

> « Le système mamelouk était fondé sur une évidente sélection raciale, puisqu'on ne recrutait pas les futurs Mamelouks dans n'importe quelle tribu nomade ni dans n'importe quelle région non musulmane. On allait les chercher essentiellement dans la vaste région qui s'étendait depuis l'Asie centrale jusqu'aux Balkans et à la mer Adriatique, c'est-à-dire dans la majeure partie de ce qu'on nomme généralement la steppe eurasienne » (Ayalon, 1996 : 90).

Le futur Mamelouk était donc d'origine montagnarde ou steppique et il était choisi parmi les plus robustes des enfants qui avaient été capables de résister aux terribles difficultés de leurs régions natales. Arrivé en Égypte et une fois admis dans une école (*Hilqa* ou *Tibaq*) destinée à en faire un Mamelouk, le jeune captif était placé sous la responsabilité d'un instructeur qui allait devenir le responsable de sa formation militaire (*al-Furusiyya*) et, sous sa supervision, plus qu'une éducation, il subissait un dressage particulièrement rigoureux :

> « Pendant la durée de son entraînement le Mamelouk infidèle y était transformé en croyant ; de garçon, il devenait adulte, d'une recrue on faisait un soldat prêt à combattre ; d'un esclave, un affranchi […]. L'école […] y ajoutait un élément dont on ne saurait assez souligner l'importance, à savoir une nouvelle famille pour remplacer celle qu'il avait perdue » (Ayalon, 1996 : 24).

Une fois affranchi et devenu Mamelouk, le jeune guerrier était automatiquement assimilé à la « classe » supérieure, mais ce statut lui était lié et il :

> « […] ne pouvait transmettre à sa descendance ni son rang ni sa qualité aristocratique. Il était un noble « à

titre viager » et la société mamelouke, une noblesse limitée à une seule génération […] c'était une noblesse jaillie de l'obscurité, qui retournait à l'obscurité. Les fils étaient éliminés de la classe supérieure et se perdaient dans la population civile, même si le processus prenait un certain temps[334] » (Ayalon, 1996 : 26).

Le prénom turc était un des signes distinctifs de l'appartenance à la caste guerrière. Les Mamelouks étaient en effet seuls à porter des prénoms turcs, même ceux qui n'étaient pas d'origine turque. Le *cognomen* du Mamelouk marquait son rattachement à la troupe d'un chef prestigieux qui l'avait sélectionné, acheté, formé, puis affranchi. C'est ainsi, par exemple que les :

> « […] Mamluks d'As-Salih Nagm ad-Din Ayyub étaient désignés par le terme as-Salihiya (singulier as-salihi). Ceux d'al-Musizz Aybak se désignent par le terme al-Musizziya (singulier : Musizzi), ceux d'al-Mansur Qalawun s'appellent à titre singulier al-Mansurill » (Mansouri, 1992 : 24).

David Ayalon qui accorde une place considérable au phénomène mamelouk dans l'histoire de l'expansion musulmane estime que sans ces derniers, l'islam n'aurait jamais pu s'étendre comme il s'est étendu. En effet :

> « L'islam reste neuf, jeune et puissant parce qu'il reçoit, génération après génération, des renforts constants de jeunes esclaves militaires provenant du territoire de la guerre » (Ayalon, 1996 : 49). Parmi les Mamelouks, une élite spéciale était constituée par le corps des mamelouks royaux. Composé de Mamelouk achetés, formés puis affranchis par le sultan lui-même, il tenait garnison dans la ville du Caire d'où, en quelques jours de marche, il pouvait intervenir partout où le service du sultan le réclamait. Le régime mamelouk nourrissait les intrigues et les complots

car chaque sultan qui arrivait au pouvoir y était porté par son clan. Il s'empressait alors d'écarter de toutes les charges importantes les hommes de confiance de son prédécesseur, lesquels ne pensaient plus qu'à se venger. Vingt-deux sultans parvinrent ainsi au pouvoir par la violence sur les quarante-cinq de la période du sultanat mamelouk (Mansouri, 1992 : 31).

Le second sultan mamelouk, Baybars (1260-1277), assassina Koutouz[335] et il incorpora la Syrie à l'Égypte, faisant du sultanat mamelouk d'Égypte la principale puissance musulmane de son temps. Triomphant des Croisés auxquels il enleva Jaffa, Césarée, Safad, le Krak (Al Karak) et Antioche ; il combattit également les Arméniens et les Nubiens chrétiens du royaume de Dongola (carte page XXXVIII).

Ce fut d'ailleurs pendant la période mamelouk que la grande offensive contre les royautés chrétiennes nubiennes débuta. Le royaume de Makuria fut alors en permanence attaqué par les Bédouins du désert oriental, ruiné et peu à peu transformé en vassal du sultanat mamelouk. Le sultan Baybars (1260-1277) somma Daoud, roi de Makuria de reprendre les versements du *bakt*, puis il l'attaqua, le captura et l'emmena comme otage en Égypte. Il le remplaça ensuite par Shakanda qui accepta la vassalisation et versa comme tribut annuel la moitié des revenus de son royaume. La Nubie devint alors « terre de razzia » (Shaw, 1996 : 254).

Baybars finança largement ses campagnes contre les derniers réduits croisés de Syrie en taxant de plus en plus lourdement les Coptes[336]. Son triomphe intervint en 1260 quand le dernier Abbasside survivant du massacre de Bagdad en 1258 arriva au Caire où il vint se placer sous sa protection. La présence au Caire du calife Commandeur des croyants rehaussa le prestige du nouveau sultan car le fugitif lui accorda son investiture.

La renaissance de l'empire arabe détruit par les Mongols se fit donc en Égypte. En 1263 et en 1264, le sultan envoya des artisans à

Médine pour y restaurer la mosquée du Prophète et en 1269, à l’occasion du pèlerinage qu’il accomplit, il nomma un représentant à La Mecque. Auréolé de l’immense prestige que conférait la garde des Lieux saints, il était également le nouveau bénéficiaire des immenses revenus du pèlerinage. La prééminence des sultans mamelouks sur tous les autres états musulmans fut désormais réelle car le sultan d’Égypte donnant ou refusant son agrément pour les pèlerinages, les souverains musulmans devaient lui demander son autorisation, reconnaissant ainsi de fait sa tutelle.

En 1265, Abaka succéda à son père Hulagu à la tête des Mongols Ilkhan et l’Égypte redouta à nouveau l’éventualité d’une alliance mongolo-chrétienne. Aussi, en 1266, afin de conjurer ce danger, Baybars attaqua-t-il le royaume arménien de Cilicie (région d’Alexandrette, carte page XXXVIII) qui s’était déjà allié aux Mongols en 1259-1260. Durant l’été 1266, les Arméniens furent écrasés et plusieurs dizaines de milliers d’entre eux furent vendues sur les marchés d’esclaves. Les villes arméniennes de la côte, dans la région d’Alexandrette, furent détruites. Puis, en 1268, Baybars ayant décidé de prendre les dernières villes franques, Jaffa fut rasée. La puissante citadelle de Château-Beaufort, dans l’actuel Liban, défendue par vingt-deux Templiers et cinq cents hommes d’armes résista durant une dizaine de jours. Baybars voulut ensuite en finir avec Bohémond, comte d’Antioche et prince de Tripoli, qui avait combattu aux côtés des Mongols avec son beau-père, Héthoum, roi d’Arménie. Au mois de mai 1268, Antioche fut assiégée. Sans eau et sans vivres, ses huit cents défenseurs se rendirent contre la promesse d’avoir la vie sauve, mais Baybars les fit mettre à mort avec tous les habitants mâles de la ville. Seuls furent épargnés les jeunes gens et les jeunes filles qui furent distribués aux vainqueurs, puis Antioche fut pillée en totalité et toutes les églises rasées.

La succession chez les Mamelouks ne se faisait pas de père en fils ; or Baybars qui voulait voir son fils aîné Saïd Berke lui succéder, l’avait désigné de son vivant alors qu’il n’était encore qu’un jeune enfant et il le maria à la fille de Kalaoun, afin de sceller l’union des deux principaux clans mamelouks.

En 1277, Saïd Berke qui avait dix-neuf ans succéda à son père mais il abandonna le pouvoir dès 1279 ou dès 1280 au profit de l'un de ses frères, âgé de moins de dix ans. Trois mois plus tard, ce dernier fut déposé par Kalaoun (1279 ou 1280-1290). Ayant à son tour à faire face aux Mongols, et ne voulant pas devoir affronter une éventuelle coalition, il écarta le danger que représentaient les dernières possessions des Croisés en signant une trève de dix années avec Bohémond de Tripoli et les deux principaux ordres militaires, à savoir les Hospitaliers et les Templiers. Il se tourna ensuite vers les forces d'invasion mongoles commandées par Mangoutimour qui avait reçu le renfort des troupes arméniennes du roi Léo III ainsi que de contingents géorgiens. En octobre 1281, devant Homs (carte page XXXVIII), les Arméniens firent plier les Mamelouks, mais la fortune des armes changea de camp au moment où Mangoutimour fut blessé, ce qui provoqua le repli de l'armée mongole qui repassa l'Euphrate.

Libre à l'est, Kalaoun décida de châtier l'Arménie, ce qui fut fait en 1283, puis il voulut régler le problème des Francs en dépit de l'accord signé avec eux. En 1285, il enleva ainsi la puissante citadelle de Markab – dans l'actuelle Syrie –, après un siège de trente-huit jours. À la fin du mois d'août 1287, Lattaquié fut prise. Au mois de février 1289, au moment où le siège de Tripoli commença, Génois et Vénitiens évacuèrent la ville qui fut enlevée dès le premier assaut. Les hommes furent tous passés au fil de l'épée tandis que les femmes et les enfants furent distribués aux vainqueurs. Tripoli fut ensuite rasée et une nouvelle ville construite un peu plus loin.

Kalaoun voulut ensuite en finir avec Saint-Jean-d'Acre, dernière possession des Francs en Terre sainte. Au début du mois de novembre 1290, son armée quitta ses casernements du Caire et marcha vers la Palestine. Malade, Kalaoun, qui sentait la mort venir, fit jurer à ses principaux officiers qu'ils reconnaîtraient le pouvoir de son fils Khalil et le 11 novembre 1290, il rendit l'âme.

Au mois de mars 1291, Khalil (1290-1294), reprit la campagne contre Saint-Jean-d'Acre. Dans la ville, les quinze mille défenseurs se préparèrent à livrer l'ultime combat. Le siège dura six semaines et le 18 avril, après avoir ouvert des brèches dans les fortifications,

l'armée du sultan pénétra en force dans la ville. Les défenseurs se battirent avec l'énergie du désespoir, mais la population, prise de panique, se rua vers le port à la recherche d'embarcations. Après la chute de la ville, les derniers points d'appui[337] chrétiens furent pris ou évacués. Le prestige de Khalil fut alors immense mais en 1294, alors qu'il était au sommet de la gloire, il fut assassiné.

Un des fils de Khalil, Nasir Mohammed ibn Kalaoun (1294-1340) n'avait qu'une dizaine d'années quand il fut proclamé sultan. La réalité du pouvoir fut alors exercée par un Mongol nommé Kitbuga qui se proclama sultan en 1295[338]. En 1296, Ladjin, un Mamelouk, caucasien qui était son *naib* (bras droit) le renversa et se proclama sultan. Au mois de janvier 1299 il fut assassiné. Les Mamelouks remirent alors Nasir Mohammed ibn Kalaoun sur le trône, mais le pouvoir fut exercé par deux fortes personnalités, Rukn al-Din Baybars et Sayf al-Din Safar.

À la fin de l'année 1299, avec leurs alliés arméniens, les Mongols franchirent une nouvelle fois l'Euphrate. À la bataille de Homs, une armée mamelouke fut vaincue puis Alep et Damas tombèrent. La contre-attaque mamelouke se fit au mois d'avril 1303 et les Mongols furent écrasés à la bataille de Mardj al-Saffar, dans la région de Damas. Les vainqueurs décidèrent ensuite d'en finir avec les Arméniens. En 1303 et en 1304, l'Arménie occidentale fut alors ravagée et les troupes mameloukes pénétrèrent loin à l'intérieur du royaume du roi Héthoum, puisqu'elles prirent Malatya, en Anatolie. Le royaume d'Arménie fut contraint de verser un tribut considérable et il sortit ruiné et épuisé de cette guerre. Son déclin fut désormais irréversible, ce qui facilita la conquête turque un siècle plus tard.

En 1309, Nasir Mohammed ibn Kalaoun abdiqua et l'un des deux hommes forts du moment, Rukn al-Din Baybars, un Caucasien de Circassie, fut élu sultan sous le nom de Baybars II. Mais Nasir Mohammed ibn Kalaoun changea d'avis et il entra en campagne contre lui, appuyé par les gouverneurs mamelouks de Syrie et par Sayf al-Din Safar. Baybars II abdiqua mais il fut mis à mort. Nasir Mohammed ibn Kalaoun fit également exécuter Sayf al-Din Safar afin de se dégager de sa tutelle.

Le sultan qui remontait ainsi pour la troisième fois sur le trône accédait au pouvoir dans un contexte totalement nouveau puisque les États croisés n'existaient plus et que la menace mongole avait provisoirement disparu. En 1323, un traité de paix fut même signé entre Nasir Mohammed ibn Kalaoun et le Khanat mongol de Perse.

Sous Nasir Mohammed ibn Kalaoun, l'Égypte fut la première puissance musulmane régionale au point de vue militaire, politique et économique. Le développement de la ville du Caire fut à l'image de la prospérité du pays et elle se couvrit de constructions nouvelles. Nasir Mohammed ibn Kalaoun entreprit également une profonde réforme fiscale qui permit de moderniser la perception de l'impôt, ce qui provoqua bien des mécontentements. Comme son administration était largement composée de Coptes, un puissant mouvement antichrétien se développa au sein de la population.

Les Mamelouks et l'Afrique

Sous le sultan mamelouk Kalaoun (1279-1290), le royaume de Dongola avait relevé la tête et par trois fois, sous la direction de Chemamoun (Shamamun) son souverain, il s'était soulevé. Finalement vaincu, il disparut d'autant plus inéluctablement que depuis 1291, les Mamelouks qui n'avaient plus à lutter contre les États latins de Syrie, purent consacrer tous leurs efforts à conquérir les dernières chrétientés nubiennes.
En 1315 le sultan Nasir Mohammed ibn Kalaoun déposa Kérenbès (Karanbas), dernier roi chrétien de Dongola, l'emprisonna en Égypte et installa à sa place un musulman, Abdallâh Ibn Sanbou. Durant sa captivité, Kérenbès se convertit à l'islam. En 1317, la cathédrale de Dongola fut transformée en mosquée (Shaw, 1997 : 251-264).

Au XIVe siècle, les relations avec l'Afrique augmentèrent. Depuis l'installation des califes abbassides, Le Caire était devenu le centre religieux et culturel du monde musulman. Durant leur voyage vers La Mecque, et passant par l'Égypte, les souverains noirs recevaient parfois l'investiture du calife

abbasside. En 1324, l'empereur du Mali, Mansa Musa transita ainsi par Le Caire et les relations commerciales transsahariennes commencèrent à changer de direction, les pistes occidentales, jusque-là orientées vers le Maroc, étant peu à peu délaissées par les transporteurs d'or au profit de celles qui aboutissaient en Égypte (Shaw, 1997) (carte page XLII).

327. L'origine du nom vient de Najm ad-Din Ayyub, père de Saladin.
328. Son patronyme entier est Al-Malek an-Nasir Salâh ad-Din Yusuf (Saladin).
329. Ce système qui était déjà en vigueur à l'époque fatimide répartissait les unités à travers le pays, à charge pour les régions ou villes de casernement d'en assurer la subsistance. Dans la réalité, chaque responsable militaire ou *amir* en percevait le revenu fiscal dont il gardait une partie pour l'entretien de sa troupe. Le reste était envoyé à l'autorité politique.
330. Pour tout ce qui concerne les Mamelouks, on se reportera à David Ayalon (1997).
331. Les Ilkhans descendent de Hulagu, petit-fils de Gengis Khan. Installés en Perse et convertis à l'islam, ils étaient en guerre à la fois contre les Mamelouks et contre les Khans de la Horde d'Or. Ces derniers, voisins de Byzance étaient les alliés des Mamelouks et leur territoire allait de la mer Noire à l'Asie centrale. On les désigne également sous le nom de Khan du Kipcak (actuelle Crimée) et leur chef, Berké (Barka), s'était, lui aussi, converti à l'islam.
332. Sans minimiser la victoire mamelouke, il importe cependant de bien voir que les Mongols étaient divisés. Durant l'été 1259, le chef suprême des Mongols, le Grand Khan Mongka, était mort en Chine et ses deux frères, Arik Boke et Kubilai, s'affrontaient ; or, Hulagu qui commandait l'armée d'invasion était partisan de Kubilai. Aussi, il repartit pour la Mongolie, laissant une partie de l'armée sur place sous le commandement de Kitbuga. L'autre grande chance des Mamelouks et donc de l'islam fut que les Francs et les Mongols n'aient pas réussi à mettre sur pied une offensive commune.

333. Baybars, qui avait un défaut à un œil, avait été acheté 40 dinars, soit l'équivalent de 160 grammes d'or. Quant à Kalaoun (1280-1290), qui était d'une beauté légendaire, son prix d'achat avait été de 1 000 dinars, d'où le surnom qui lui avait été donné de al-Alfi (le millième).

334. « Les fils de Mamelouks […] appartenaient à un régiment ou à une classe d'hommes libres […]. Ils constituaient une sorte de caste intermédiaire entre l'aristocratie mamelouke et la population civile […]. Leurs fils, eux, étaient déjà complètement assimilés aux citadins » (Ayalon, 1996 : 99).

335. Sur la question de la dévolution du pouvoir chez les Mamelouks, voir Holt (1975).

336. Quelques décennies plus tard, en 1319-1320, ces derniers seront pourchassés et massacrés par des foules fanatisées. Quasiment toutes les églises et tous les monastères d'Égypte furent pillés et certains détruits. À partir de cette époque, la culture copte s'arabisa et la langue copte devint une langue liturgique, c'est-à-dire une langue morte.

337. Tortose (Tartus), Beyrouth, etc.

338. En 1261, Baybars avait accordé l'asile à deux cents cavaliers et fantassins mongols qui s'étaient enfuis de Perse avec leurs familles. D'autres avaient suivi et ils furent intégrés dans l'armée. Kalaoun avait fait de même, puis, à la fin du XIIIe siècle, Kitbuga reçut une tribu entière, celle des Oirats qui était composée de dix mille tentes (Mansouri, 1992 : 31). Certains de ces nouveaux venus furent intégrés à la société mamelouke.

IIIe PARTIE

L'AFRIQUE DU NORD DU XIVe AU XVIIIe SIÈCLE

Durant cette longue période, de profonds bouleversements se produisirent, tant au Machrek qu'au Maghreb.

En Égypte, après la mort de Nasir Mohammed ibn Kalaoun survenue en 1340, le pouvoir mamelouk s'affaiblit lentement. La période comprise entre les années 1340 et 1517 marqua la fin du sultanat, suivie de la prise de contrôle de l'Égypte par les Ottomans. Puis, durant la seconde partie du XVIe siècle, l'autorité de la Porte se relâchant, l'on assista à un retour des Mamelouks ; au XVIIe siècle, la crise économique fut de plus en plus forte, les famines permanentes et l'anarchie entretenue par les factions mameloukes se disputant le pouvoir tout en mettant le pays au pillage.

Le Maghreb subit la saignée démographique provoquée par la Grande Peste de 1384, aggravée par les dévastations dues à l'intrusion des tribus arabes commencée durant les siècles précédents. Puis, au début du XVIe siècle, l'ancienne Berbérie subit une double conquête, turque à l'est et ibérique à l'ouest.

Alors que la Chrétienté s'organisait en Éats-nations de plus en plus structurés et puissants, Tlemcen, mais également Fès et Tunis, ne parvinrent plus à dépasser le cadre de la Cité-État. Le reste de la région connut un phénomène de morcellement, cependant que les ports, repliés sur leur immédiat *hinterland*, devinrent le plus souvent des sortes de républiques vivant de la Course et menant leurs politiques indépendamment les unes des autres, signant des accords avec certaines puissances chrétiennes.

Cette situation explique à la fois la conquête par le Portugal d'une large façade maritime au Maroc et la poussée turque à laquelle le royaume ne résista qu'en s'alliant à son vieil ennemi espagnol.

Chapitre I

L'Égypte de 1340 à la fin du XVIe siècle

La lente décadence du sultanat mamelouk se fit parallèlement à la montée en puissance des Turcs ottomans. Le conflit avec ces derniers éclata en Cilicie, dans le sud de l'actuelle Turquie, aux marches septentrionales d'un empire mamelouk miné par les querelles de succession et les rivalités claniques.

I- Le sultanat mamelouk entre déclin et renaissance

En 1340, à la mort du sultan Nasir Mohammed Ibn Kalaoun, l'Égypte sombra dans le chaos. De son vivant, le sultan avait désigné son fils Abou Bakr (1340-1341) pour lui succéder, mais ce dernier se montra à ce point odieux et cruel qu'il fut vite déposé. Au total, six des fils du défunt se succédèrent en six années. Débauchés ou incapables, tous furent renversés ou assassinés.

Le seul fils de Nasir Mohammed Ibn Kalaoun qui réussit à se maintenir au pouvoir fut An-Nasir al-Hasan qui régna de 1347 à 1351, puis de 1354 à 1361. Il fut proclamé sultan quelques mois avant le début de la Grande Peste (ou Peste Noire), qui dévasta l'Égypte en 1348 et en 1349[339]. Le pays perdit alors plus de la moitié de sa population et le corps des Mamelouks une grande partie des siens.

En 1354, An-Nasir al-Hasan, qui avait été déposé quelques années auparavant au profit de Salih, un autre de ses frères, remonta sur le trône. Cette même année, les Ottomans commencèrent à franchir les Dardanelles et à prendre pied en Europe.

En 1361, à la mort du sultan An-Nasir al-Hasan, deux petits-fils de Nasir Mohammed ibn Kalaoun, Al-Mansur Salah ad-Din Mohammed (1361-1363) qui fut déposé, puis son cousin Chaban el-Achraf (1363-1376) se succédèrent.

En octobre 1365, sous le règne du second, un débarquement chrétien se produisit à Alexandrie sous les ordres de Pierre de Lusignan, roi de Chypre, de Guillaume de Turenne et de Philippe de Mézières. Cette nouvelle croisade se transforma en une entreprise de maraude quand, après avoir pris Alexandrie, les troupes chrétiennes se livrèrent au pillage et au massacre (Ribémont, 2007).

Les Mamelouks ne prirent pas part aux combats[340] car leurs chefs pensaient que cette opération n'était qu'une diversion cachant une entreprise bien plus importante. Au bout d'une semaine, après en avoir longuement débattu, et considérant la disproportion des forces, les chrétiens décidèrent de rembarquer, laissant derrière eux une population copte désemparée qui paya les conséquences de ces terribles journées[341].

Après l'assassinat de Chaban el-Achraf en 1376, une période d'anarchie débuta durant laquelle plusieurs sultans se succédèrent. Au même moment, sous le commandement de Timour Leng (Tamerlan), un Mongol turcisé, les Mongols recommencèrent à menacer la région.

En 1399, le sultan Barkouk[342] qui, avec plusieurs interruptions, avait régné de 1382 à 1399, mourut et son successeur fut l'un de ses fils, Faradj (1399-1412)[343], un demi-fou sanguinaire. À l'automne 1400, Tamerlan entra en Syrie et prit Alep, puis il se dirigea vers Homs et Baalbeck avant de marcher vers Damas qui fut prise et mise à sac. À la mi-mars 1401, il quitta la ville, laissant derrière lui un champ de ruines et la célèbre mosquée des Omeyyades dévastée par l'incendie. Bagdad qui fut prise en juillet 1401 subit un sort encore plus terrible que Damas. Puis, au moment où l'Égypte s'attendait à une attaque, Tamerlan se tourna contre les Ottomans qu'il écrasa à Tchubuk, près de l'actuelle ville d'Ankara. Cette victoire mongole donna un répit d'un demi-siècle à la ville de Constantinople car il fallut en effet près de trente ans aux Ottomans pour refaire leur puissance.

En 1412, après la mort de Faradj, aucun des clans mamelouks n'étant en mesure de s'imposer, leurs chefs décidèrent de choisir comme sultan le calife abbasside dont la famille avait trouvé refuge au

Caire en 1260 (voir plus haut page 198). Proclamé sous le nom de Moustain, il ne régna que quelques mois car, cette même année 1412, un chef mamelouk d'origine circassienne prit le pouvoir sous le nom de Muayyad (1412-1421). Il rétablit l'ordre et les finances de l'État, puis il se lança dans une expédition militaire en Anatolie et en Cilicie afin de rétablir la frontière nord du sultanat sur le Taurus.

Sa succession fut chaotique et au mois d'avril 1422, après bien des rebondissements, Barsbay (1422-1437) fut proclamé sultan. C'était un homme à la forte personnalité et sous son règne, le sultanat mamelouk connut une véritable renaissance. Son œuvre fut immense. Il commença par conquérir Chypre, ce qui se fit en deux temps. Une première expédition permit aux Égyptiens de prendre Limassol en août 1425, mais cette conquête fut rapidement abandonnée. La seconde entreprise fut plus importante, d'autant plus que Barsbay savait que la chrétienté ne voulait ou ne pouvait venir au secours du roi Janus. Ni Venise, ni Gênes n'avaient en effet l'intention de se brouiller avec leur principal partenaire commercial, elles qui avaient des comptoirs à Alexandrie et dans les autres ports du sultanat. Quant à l'Europe, à l'époque en proie à de multiples conflits qui absorbaient toutes ses forces, elle n'avait pas les moyens de voler au secours d'une chrétienté insulaire oubliée en Méditerranée orientale.

L'armée du roi de Chypre ne pesa pas d'un grand poids face au corps expéditionnaire de plus de cinq mille hommes embarqué à bord de cent quatre-vingt-six navires. Le 4 juillet 1426, les Mamelouks s'emparèrent une seconde fois de Limassol qu'ils pillèrent de fond en comble. Le 7 juillet, l'armée chypriote fut mise en déroute et la capitale du royaume, Nicosie, prise et mise à sac. Le roi Janus tomba entre les mains des Mamelouks et deux mille captifs furent vendus comme esclaves en Égypte. Janus fut ensuite libéré contre une forte rançon et après avoir accepté de devenir le vassal du sultan mamelouk.

L'autre grande affaire du règne de Barsbay fut la reprise de contrôle des Lieux saints de l'Islam qui étaient passés sous l'autorité du chérif de La Mecque[344].

En Nubie, Barsbay eut à combattre les tribus bédouines. Vers 1360, ces dernières avaient été envoyées afin de saccager les royaumes chrétiens de Nubie, mais elles s'étaient ensuite affranchies de l'autorité égyptienne, coupant la piste menant de Qusayr, sur la mer Rouge, au

Nil, interrompant donc l'arrivée des épices et des soieries asiatiques, contraignant ainsi le commerce à se faire par Eilat et le Sinaï.

Barsbay réagit en s'appuyant dans un premier temps sur les Berbères Zaghawa pour chasser les Bédouins de Haute-Égypte. Puis il rétablit les finances du sultanat en étatisant le commerce des épices entrant en mer Rouge à partir d'Aden. Djeddah, qui était possession mamelouk, devint alors le principal port de la mer Rouge et les marchandises venues d'Asie y furent désormais débarquées pour y être inventoriées, taxées, puis commercialisées (carte page XXXVIII).

Libérés des menaces extérieures, maîtres sans rivaux de leur zone, les Mamelouk s'épuisèrent ensuite dans d'incessantes et sanglantes luttes internes.

En 1437, à la mort de Barsbay, le royaume mamelouk d'Égypte était puissant mais ruiné car les guerres avaient coûté cher et la population avait été constamment mise à contribution pour les financer. Le déclin commença dès après la mort du sultan, quand son fils, Yousouf, âgé de quinze ans, lui succéda. Moins d'un an plus tard, en 1438, il fut déposé et remplacé par Tchakmak (1438-1453), un Mamelouk de soixante-cinq ans qui tenta de prendre l'île de Rhodes, puissamment protégée par sa citadelle et défendue par ses chevaliers. Un débarquement eut lieu en juillet 1444, mais, à l'automne, les Mamelouks qui n'avaient pas progressé rembarquèrent. Le sultan mourut au début de l'année 1453. Son fils Osman qu'il avait choisi pour successeur se révéla être un désaxé et il fut déposé au bout de quelques mois.

Le nouveau sultan fut Inal (1453-1461), qui avait commandé la flotte égyptienne en 1444 lors de l'expédition de Rhodes, et qui était âgé plus de soixante-dix ans au moment de sa proclamation. Sa succession paraissait bien assurée en la personne de son fils Ahmed (1453-1461) mais, comme ce dernier voulut réformer en profondeur l'État mamelouk, il se fit de nombreux ennemis et il fut déposé au profit de Kouchkadam (1461-1467).

En 1467, à la mort de ce dernier, un de ses fils fut proclamé et presque immédiatement renversé, ce qui provoqua de sanglants affrontements jusqu'à ce que débute le long et grand règne de Kaitbay (1468-1496) durant lequel les Mamelouks affrontèrent les Ottomans sur la frontière anatolienne[345].

En juillet 1496, épuisé par les années (il avait au moins quatre-vingt-six ans), Kaibay abdiqua au profit de son fils Mohammed (1496-1498). S'ouvrit alors une période noire pour l'Égypte car les factions mameloukes s'entre-déchirèrent. Cinq sultans se succédèrent ainsi en moins de cinq années et tous furent renversés ou assassinés. Finalement, au printemps 1501, Kansouh al-Ghouri (1501-1516) fut proclamé. Au moyen de nouveaux impôts particulièrement impopulaires, il réussit à rétablir pour un temps les finances du sultanat, ce qui lui permit de moderniser l'armée, mesure urgente car le danger ottoman se précisait.

Les Mamelouks méprisaient l'usage des armes à feu et ce ne fut que dans les dernières décennies du sultanat qu'ils décidèrent de se doter d'une artillerie. Insuffisante et mal utilisée, elle fut toujours surclassée par celle des Ottomans. Plus généralement :

> « Jusqu'à la fin […], l'arquebuse ne fut confiée que très rarement à des Blancs, moins encore à des Mamelouks. Manier cette arme fut toujours considéré comme une tâche dégradante pour un Blanc. À l'extrême fin de l'Empire, elle devint même le monopole exclusif des esclaves noirs, les hommes des dernières places de l'échelle sociale. On surnommait les unités d'arquebusiers la « fausse armée », l'« armée bigarrée », méprisée et tenue à l'écart. Ses hommes recevaient leur solde un jour différent de ceux des autres armes, qui ne voulaient pas être mêlées à cette horde méprisable » (Clôt, 1999 : 185).

Parallèlement à la montée en puissance des Ottomans, un nouveau danger menaça le sultanat. Maritime et commercial tout à la fois, il résultait de la présence portugaise dans l'océan Indien. Après la découverte de la route du cap de Bonne Espérance, les Portugais, maîtres des routes maritimes de l'océan Indien tentèrent en effet de fermer les marchés asiatiques aux commerçants musulmans.

En 1506, Afonso de Albuquerque et Tristan da Cunha prirent et occupèrent l'île de Socotora et l'année suivante, en 1507, Ormuz

passa sous souveraineté portugaise. Pour l'Égypte et pour Venise, son partenaire, la situation fut alors grave car une grande partie de leur fortune provenait des recettes générées par le commerce de la mer Rouge et de l'océan indien.

Le sultan Kansouh al-Ghouri décida alors de lancer une offensive maritime contre le Portugal, afin de le chasser de l'océan Indien. Aidée à la fois par Venise et par les Ottomans, l'Égypte se mit alors à construire des navires.

Au mois de mars 1508, Lourenço de Almeida, fils du vice-roi portugais des Indes, Francisco de Almeida, fut tué lors de la bataille de Diu en Inde, où la flotte portugaise fut détruite par une armada turque composée de galères qui avaient été démontées à Alexandrie puis transportées jusque sur les rivages de la mer Rouge où elles avaient été remontées.

La réaction de Lisbonne ne se fit pas attendre et le 3 février 1509, toujours au large de Diu, les 18 navires Francisco de Almeida envoyèrent par le fond une flotte turco-égyptienne forte de 100 vaisseaux[346]. Poussant leurs avantages, les Portugais s'emparèrent ensuite de Barein, de Mascate et de la ville de Qatar. Ils contrôlèrent alors les espaces maritimes océaniques et le commerce avec l'Asie.

II- La confrontation entre Mamelouks et Ottomans

En 1512, le sultan ottoman Bayezid mourut et son fils Sélim Ier (1512-1520), lui succéda. Au printemps 1514, il écrasa l'armée perse dans la région du lac de Van. Sélim Ier se tourna ensuite contre les Mamelouks et au mois d'août 1516, la bataille décisive eut lieu dans la région d'Alep. L'armée égyptienne, forte de soixante mille hommes dont douze mille Mamelouks se battit avec fougue, bousculant même à deux reprises les Ottomans. Puis, une partie des Mamelouks, sous le commandement de Khayr Bey, rallia le camp ottoman et le front égyptien fut rompu[347].

Au Caire, un nouveau sultan fut proclamé en la personne de Touman (1516-1517), mais les Ottomans se rapprochèrent de la ville où les Mamelouks livrèrent leurs derniers combats. Le 23 janvier 1517 ils réussirent à faire plier un moment les Turcs, puis l'on se battit dans

la ville même, rue par rue, bientôt maison par maison. Sa capitale prise, le sultan Touman s'enfuit vers les oasis de l'ouest où il fut capturé. Le 13 avril 1517, il fut pendu[348].

En janvier 1517, le sultan ottoman Sélim Ier imposa aux Mamelouks la reconnaissance de son autorité politique et spirituelle en échange de quoi, il maintint leur régime et leurs privilèges. L'Égypte sous la domination des Ottomans continua donc à être dirigée par les Mamelouks car Sélim Ier plaça le pays sous l'autorité de Khayr Bey qui fut nommé gouverneur (pacha) jusqu'à sa mort en 1522.

Le titre de sultan mamelouk ayant été supprimé, le responsable politique de la province égyptienne de l'Empire ottoman fut désormais désigné par la Porte en la personne du vice-régent (Wali ou pacha) assisté de deux ensembles souvent opposés et parfois alliés :

- l'Odjak, c'est-à-dire les troupes impériales et leurs officiers q dépendaient en théorie directement de la Porte ;
- les vingt-quatre beys du Sandjak, chefs des provinces (districts), q furent quasiment tous Mamelouks et qui avaient chacun leurs propr unités mameloukes[349].

Ces vingt-quatre beys du Sandjak constituaient le *diwan* (ou *divan*), qui était en quelque sorte le gouvernement de l'Égypte. Il était présidé par le pacha nommé par le sultan ottoman pour une durée de trois années et dont l'autorité fut rapidement contestée.

À l'époque ottomane les principes de l'institution mamelouke changèrent radicalement puisque cette aristocratie guerrière à titre viager se transforma peu à peu en caste dominante héréditaire.

Maîtres de l'Égypte, les Ottomans s'employèrent à lutter contre la présence portugaise dans l'océan Indien. C'est ainsi que le Wali d'Égypte, Suleiman Pacha, prit Aden en 1538, puis les Ottomans s'installèrent à Massawa, en mer Rouge, afin de contrôler le plus étroitement possible le commerce avec l'Asie.

---

339. Il y eut de violents retours de l'épidémie durant la fin du XIVe siècle et une grande partie du XVe siècle, notamment en 1403-1404,

en 1430 et en 1460, etc. En 1492, le tiers des Mamelouks périt de la peste.
340. L'action contre Alexandrie fut suivie de plusieurs autres, notamment celle de 1403 organisée par Janus, le roi de Chypre, les chevaliers de Rhodes et le maréchal Boucicaut.
341. Au XIVe siècle les chrétiens d'Égypte subirent une véritable persécution due au fait que les Mongols avaient été, comme nous l'avons vu, soutenus dans leur offensive par les chrétiens arméniens. Ceci entraîna des destructions d'églises en Égypte suivies de mesures vexatoires comme le port de vêtements de couleur bleue (jaune pour les juifs), l'interdiction d'exercer des emplois dans la fonction publique, l'interdiction des montures autres que les ânes, la destruction des maisons chrétiennes dont la hauteur était supérieure à celles des musulmans, etc. Après le débarquement et le sac d'Alexandrie en 1365, les mesures discriminatoires furent encore amplifiées (Mansouri, 1992 : 57-59).
342. À partir de Barkouk, les sultans furent choisis au sein de l'ethnie caucasienne des Circassiens.
343. Il eut deux règnes. Le premier, en 1399, ne dura que quelques mois et le second dura sept années, de 1405 à 1412.
344. Le chérifat de La Mecque avait été créé au Xe siècle. Il était destiné à garantir le libre accès aux Lieux saints pour les musulmans de toutes origines et de toutes tendances.
345. La cause de ces guerres entre Ottomans et Mamelouks tenait au fait que Mehmed II (ou Mehmet II) (1444-1481) avait eu deux fils, Bayezid, l'aîné, et Djem, le cadet. En 1481, à la mort de leur père, Bayezid prit le pouvoir, mais Djem, qui ne l'entendait pas ainsi, proposa un partage territorial que son frère refusa. Une guerre fratricide éclata et Djem, battu, se réfugia en Cilicie, à Tarsus, se plaçant sous protection du sultanat mamelouk ; puis il se rendit à Alep où il demanda officiellement à Kaitbay de lui accorder l'asile. Celui-ci accepta et au mois de septembre 1481, il l'accueillit au Caire avec tous les honneurs, puis il le soutint dans sa tentative de conquête du pouvoir, mais ce fut un échec.
346. Les Portugais disposaient d'artillerie.
347. Le sultan Kansouh al Ghouri mourut le lendemain : suicide ou crise d'apoplexie ?

348. Pour tout ce qui concerne la conquête ottomane de l’Égypte, voir l’importante contribution de Benjamin Lellouch et Nicolas Michel (2013).
349. Sur l’Égypte ottomane, voir Jane Hathaway (1997) et Rudolf Vesely (1998 : 120-141).

Chapitre II

Le Maghreb après les Almohades

Après les Almohades, trois autres dynasties berbères dominèrent le Maghreb. Les Hafsides (ou *Hafçides)* régnèrent à Tunis de 1229 à 1574, les Zianides (ou *Abd el-Wadides)* à Tlemcen de 1235 à 1554 et les Mérinides au Maroc de 1258 à 1420 (carte page XXXIX). Ces trois pôles politiques maghrébins qui rappelaient les trois royaumes berbères pré-Romains (voir pages 72-73), eurent des orientations différentes. Le Maroc exerça ainsi une influence à la fois vers le Sahara au sud, vers la péninsule ibérique au nord et, quand il était puissant, vers l'est maghrébin. Le royaume de Tunis fut en quelque sorte « à cheval » entre l'Égypte et le Maroc, regardant à la fois vers l'orient et vers l'occident. Au centre, le royaume de Tlemcen, fut comme pris en tenaille par ses deux voisins, réussissant à certains moments à desserrer leur étreinte, mais devant le plus souvent la subir.

I- De Tunis à Tlemcen : les Hafsides (1229-1574) et les Zianides (1235-1554).

Au début du XIIIe siècle, dans le Maghreb almohade, le pouvoir local était délégué à des gouverneurs. Celui d'Ifrikiya, province s'étendant approximativement de Constantine à la Tripolitaine, fut Mohammed ben Abi Hafs, d'où le nom *Hafside*[350]. Àl'ouest, Yaghmoracen ben Zian – d'où *Zianide* –, Berbère de la tribu des Abd el-Wad était gouverneur de Tlemcen. Tous deux prirent leur autonomie et ils fondèrent chacun une dynastie.

Les Hafsides

Nous avons vu qu'en 1229, le sultan marocain Al Mamoun (1229-1232), avait rejeté la doctrine almohade pour en revenir au sunnisme. Aussitôt, le gouverneur de l'Ifrikiya, Abou Zakaria Yahya (1229-1249), petit-fils d'Abou Hafs, rompit avec lui et il se proclama émir. Il étendit ensuite son pouvoir vers l'ouest en soumettant le royaume de Tlemcen, reconstituant en quelque sorte l'ancien royaume ziride (Brunschvig, 1947).

Mohammed Ier Al-Mustansir ben Abou Hafs (1249-1277) lui succéda[351]. En 1258, il prit le titre de calife quand Al-Mutasim (1242-1258), le dernier calife abbasside fut tué par les Mongols. À la mort de Mohammed Ier Al-Mustansir ben Abou Hafs, s'ouvrit une période d'incertitudes marquée par des révoltes, des querelles de palais et des dissidences. En 1284, Abou Hafs al-Mustancir Billah (1284-1295) s'empara du pouvoir grâce à l'aide des tribus arabes qu'il remercia en les établissant dans la région de Sfax et de Tozeur.

En 1294 la Tripolitaine prit son autonomie, puis le royaume hafside éclata en deux quand l'émir de Bougie, Abou Zakaria II, cousin d'Abou Hafs al-Mustansir Billah, fit sécession pour créér un royaume s'étendant à la plus grande partie de la région de Constantine. Les deux royaumes hafsides se combattirent durant plus de vingt ans, s'auto épuisant au plus grand profit des tribus arabes qui monnayèrent leur soutien aux deux camps.

Finalement, un compromis fut trouvé aux termes duquel le dernier survivant du sultan de Tunis Abou Açida (1295-1309), ou de celui de Bougie, Abou-I-Baqa (1309-1311) réunirait les deux royaumes. Abou Açida de Tunis le premier et Abou-I-Baqa régna donc sur le royaume hafside réunifié, mais un de ses cousins, Ibn el-Lihyani (1311-1318) prit le pouvoir, appuyé sur les tribus arabes. Puis l'anarchie fut générale.

Sous le règne d'Abou Bakr II al-Mutawakil (1318-1346), le royaume hafside fut à nouveau reconstitué, mais également bientôt confronté au grand mouvement d'expansion des Mérinides qui avaient pris Tlemcen et qui, après avoir conquis le centre de l'actuelle Algérie, avançaient vers l'est (voir plus loin page 219). En 1347, le sultan mérinide Abou l'Hassan (1331-1351), devint le maître de toute l'Ifrikiya dont il fut chassé en 1350.

Après le retrait marocain, le royaume hafside éclata en trois principautés, Tunis, Bougie et Constantine, toutes trois dirigées par des membres de la famille hafside. Une réunification se produisit sous le règne d'Ahmad II al-Mustansir (1370-1394) et sous celui de son fils Abou Faris al-Mutawakil (1394-1434). Tous deux combattirent certaines tribus arabes tout en s'appuyant sur d'autres, repoussant celles qui désolaient les régions de Bône, de Bougie, de Biskra, de Tozeur, de Gafsa et de Tripoli.

À la mort d'Abou Faris al-Mutawakil, son neveu, Abu Abd-Allah al-Mustansir, lui succéda pour un règne de quelques mois à peine. Mort de maladie, il eut pour successeur son propre frère, Abou Amr Othman (Uthmân) qui monta sur le trône alors qu'il avait seize ans. Durant son long règne (1435-1488), il tenta, vainement, d'écarter la menace que les tribus arabes faisaient à nouveau peser sur le royaume hafside.

Abou Amr Othman avait désigné comme successeur un de ses petits-fils, Abou-Zakaria Yahya (1488-1489). Contesté par ses oncles et par ses frères, il fut tué en les combattant. Le pouvoir se délita ensuite car plusieurs souverains affaiblis se succédèrent, s'efforçant de maintenir une autorité de plus en plus chancelante sur l'Ifrikiya ; jusqu'à ce que les Ottomans s'emparent de la région au XVIe siècle comme nous le verrons plus loin[352].

Les Zianides ou Abd el-Wadides

Originaires de l'Aurès dont ils pourraient avoir été chassés par les Arabes hilaliens, les Berbères Zianides (ou Beni Abd el Wadides), migrèrent vers l'actuel Maroc. Ils s'allièrent à l'Almohade Abd el-Moumen dont ils devinrent les vassaux et qui leur confia le gouvernorat de Tlemcen.

En 1240, Yaghmoracen ben Zian ne reconnut plus la suzeraineté almohade, puis, les Zianides furent confrontés à l'expansionnisme des Mérinides. Sous Abou Saïd Othman Ier (1283-1304) et sous son successeur Abou Zyan Ier (1304-1308), Tlemcen subit un siège de huit années, de 1299 à 1307.

Tlemcen retrouva son indépendance avec Abou Musa Ier (1308-1318) qui fut assassiné. Son successeur, Abou Tachfin Ier (1318-1337)[353], fut tué avec trois de ses fils durant la guerre qui l'opposa au

sultan mérinide Abou l'Hassan (1331-1351) qui occupa le royaume (voir plus loin page 224). Redevenu indépendant en 1350, Tlemcen fut réoccupée dès 1351 par le Mérinide Abou Inane (1351-1358).

Sous le règne d'Abou Hamou Musa II (1359-1388), Tlemcen connut une grande prospérité illustrée par un développement architectural et culturel qui en fit une ville de savants et d'artistes réputés.

Le royaume entra ensuite dans une longue période de décadence, oscillant entre deux maîtres successifs, le Mérinide à l'ouest et le « Tunisien » hafside à l'est. Cependant, dès que la poussée mérinide ou hafside cessait de s'exercer, Tlemcen redéveloppait son dynamisme commercial, notamment avec l'Espagne, tant chrétienne que nasride (Grenade).

Le successeur d'Abou Hamou Musa II, fut Abou Tachfin II (1388-1393) qui abdiqua en 1393[354]. En 1411, Abou Malek (1411-1430) prit le pouvoir grâce au soutien du sultan Mérinide Abou Saïd III (1398-1420), puis il se retourna contre ses alliés marocains, défit leur armée et prit leur capitale, Fès. Cette reconstruction de la puissance tlemcénite inquiéta les Hafsides de Tunis. Aussi ces derniers fomentèrent-ils une révolution en soutenant Abou Abdallah, oncle d'Abou Saïd qu'ils reconnurent comme sultan en 1424 et qui régna sous le nom d'Abou Abdallah Mohammed III.

Un nouveau retournement de situation se produisit en 1428 quand, réconcilié avec les Hafsides, Abou Malek reprit Tlemcen grâce à leur aide et redevint sultan. Cette victoire ne fut cependant que de courte durée puisqu'en 1430, il fut renversé et tué par Abou Abdallah Mohammed III.

Le sultan hafside Abou Faris al-Mutawakil (1394-1434) décida alors d'en finir et en 1431, il se présenta devant Tlemcen à la tête d'une armée forte de plusieurs dizaines de milliers d'hommes. Abou Abdallah Mohammed III fut capturé et mis à mort puis Abou Faris al-Mutawakil pénètra ensuite au Maroc alors en pleine anarchie. Après avoir échoué à mettre sur le trône de Fès un de ses alliés (voir plus loin page 229), il rentra à Tunis.

Profitant du départ d'Abou Faris al-Mutawakil, les Zianides reprirent ensuite le pouvoir, mais le royaume qui continua à connaître des temps difficiles ne fut plus que l'ombre de lui-même. D'autant plus qu'en 1461,

un autre zianide du nom d'Abou Abdallah qui s'était proclamé sultan de Ténès, prit Tlemcen au sultan Abou el-Abbas qui se réfugia en Espagne. Ce dernier tenta ensuite de reconquérir son royaume, mais il fut tué au combat le 31 août 1463. Les Espagnols qui venaient de prendre Oran, nouèrent alors une alliance avec Abou Abdallah.

Tlemcen et l'Aragon

Le royaume de Tlemcen qui était lié à l'Aragon par traité avait le quasi-monopole du commerce avec les îles Baléares et des liaisons maritimes régulières existaient entre les ports aragonais et les siens. Le royaume de Tlemcen avait un poumon maritime avec les ports d'Honayn, d'Oran et de Ténès. Arzew était son arsenal où étaient construits ses navires. La plupart des routes de la méditerranée occidentale passaient par Honeyn.
Des contingents tlemcénites combattaient régulièrement dans les rangs aragonais contre les Castillans, tandis que des troupes aragonaises ou catalanes venaient non moins régulièrement prêter main-forte aux Zianides quand ils étaient en difficulté au Maghreb.

II- La brève splendeur des Mérinides (1258-1420)

Berbères de la branche zénète, les Béni Merine étaient originaires des hauts-plateaux et des confins sahariens[355]. Au XIIe siècle, la tribu nomadisait dans le Tafilalet (carte page XLIII), entre Figuig et Sijilmassa. Cavaliers, éleveurs de moutons et de chameaux, les Béni Merine se déplaçaient chaque été vers le nord afin d'y trouver des pâturages et y acheter leurs réserves de grains pour l'hiver qu'ils passaient dans le sud. Tous les ans, à la fin du printemps, les régions de la vallée de la Moulouya, la steppe de Guercif et les terroirs de Taza et d'Oujda voyaient arriver avec inquiétude ces nomades frondeurs, indépendants et souvent pillards.

Rebelles au pouvoir almohade, ils ne reconnurent ce dernier que le temps de participer à la guerre sainte en Espagne à leurs côtés. Dès que les souverains almohades ne furent plus capables de les contenir

à l'intérieur de leur « couloir » de migration, les Mérinides transformèrent leurs annuels rezzous en conquête territoriale.

À partir de 1216 ou de 1217, profitant de l'affaiblissement du pouvoir almohade, ils pénétrèrent dans les régions situées au sud du Rif et ils poursuivirent leur progression vers le centre du Maroc où ils se firent verser tribut.

En 1244, face à la réaction almohade, ils se replièrent vers Taza avant de s'engager dans le couloir de la Moulouya pour regagner leurs zones méridionales d'hivernage. Cependant, dès l'année suivante, ils reprirent leur marche en avant, déclenchant ainsi un processus qui ne s'arrêta qu'avec leur victoire.

Durant cette première phase d'expansion, les Mérinides disposaient de deux atouts. Le premier consistait dans les bonnes relations qu'ils avaient su nouer avec les autres tribus berbères du groupe zénète de la vallée de la Moulouya et avec les Sanhaja vivant dans la partie orientale du Rif. L'aide de ces tribus leur permit de compenser une infériorité numérique qui fut leur principal handicap.

Abou Yahia Abou Bak fut l'initiateur de l'expansion mérinide, réussissant à transformer des raids de nomades pillards en volonté impériale. En 1245, les villes de Taza, Salé et Fès passèrent sous son autorité et il fit de Fès sa capitale. Puis, àpartir de 1255, Abou Yahia Abou Bakr isola les Almohades dans leur fief de Marrakech, occupant l'une après l'autre les oasis sahariennes et les coupant ainsi des voies caravanières vers l'Afrique de l'Ouest. Abou Yahia Abou Bakr mourut à Fès en 1258. Son frère, Abou Youssef Yakoub (1258-1286) qui acheva son œuvre est considéré comme le premier souverain mérinide.

L'action des sultans mérinides s'exerça dans plusieurs directions. Ils s'efforcèrent ainsi de secourir les musulmans d'Espagne qui reculaient devant les coups de boutoir de la reconquête chrétienne et ils menèrent en Andalousie une guerre dans laquelle ils s'épuisèrent. Ils tentèrent également de reconstituer l'unité de l'Islam occidental en refaisant, autour du Maroc, l'union du Maghreb depuis l'océan Atlantique jusqu'au golfe de Gabès. Dans les deux cas, deux défaites sonnèrent le glas de cette ambitieuse politique : Rio Salado, près de Tarifa en Espagne (carte page XXXVI), en 1340 et Kairouan en Afrique en 1348.

Le règne d'Abou Youssef Yakoub (1258-1286)

Le règne d'Abou Youssef Yakoub (1258-1286), peut être divisé en deux périodes. Durant la première qui va jusqu'à 1269, date de la prise de Marrakech, le souverain conquit le sud du Maroc, supplantant définitivement les Almohades. Durant la seconde partie, de 1269 à 1286, année de sa mort, il intervint par quatre fois dans ce qui restait d'*Al Andalus*, feint de tenter d'y freiner l'irrésistible *reconquista* chrétienne.

Maître de tout le Maroc, Abou Youssef Yakoub assura son pouvoir en s'appuyant sur les tribus apparentées aux Béni Merine, dont les Beni Watta. À l'étroit dans Fès, sa capitale, il créa une ville nouvelle afin d'y installer son administration, son makhzen, et il fonda Fès Jdid (voir le plan XL). La ville fut divisée en quatre quartiers : celui du palais ; celui des casernes et notamment des unités chrétiennes qui constituaient sa garde[356]; celui du makhzen et enfin, comme ils étaient nombreux à avoir lié leur sort à celui du roi mérinide, un quartier réservé aux Juifs, le *mellah*, où, protégés par le sultan, ils n'auraient en principe plus à craindre les pogroms qu'ils subissaient régulièrement dans leur ancien quartier du *fondouk el-Yudi*.

Fès sous les Mérinides

Aux XIVe et XVe siècles, sous la dynastie mérinide et plus particulièrement durant les règnes d'Abou Rabia (1308-1310) et d'Abou Saïd Othman (1310-1331), la ville de Fès atteignit son apogée après être redevenue capitale du royaume. Elle connut alors un développement spatial considérable avec la création d'une ville nouvelle, *Fès Jdid* (ou Fès la Nouvelle)[357] par opposition à *Fès el Bali* (Fès la Vieille), construite à l'ouest des fortifications là où le palais royal, les riches demeures, un important quartier administratif et une citadelle s'édifièrent bientôt. Au début du XIVe siècle, Fès Jdid vit se créer un important *mellah* ou quartier juif transféré depuis Fès el Bali.

Fès était non seulement la capitale politique, religieuse et économique du Maroc, mais aussi un des principaux centres de

tout le monde islamique. De cette époque datent plusieurs *médersa* (centre d'enseignement coranique) accueillant des étudiants venus de tout le monde musulman et attirés à Fès par le renom des collèges prestigieux dans lesquels enseignaient les savants les plus réputés. La *médersa el Attarin* est considérée comme le chef-d'oeuvre de l'art mérinide de Fès, mais les *médersa es Seffarin* ou *Bou Inania* n'ont rien à lui envier.
Toujours sous les Mérinides, se développa à Fès un art original connu sous le nom d'art hispano-mauresque. Son extrême raffinement fut la marque d'une civilisation ayant atteint la quasi-perfection. L'apogée de cet art est généralement situé vers 1350, à la fin du règne du sultan Abou l'Hassan (1331-1351). Dans toute la ville s'élevèrent alors les constructions luxueuses décorées de marbre et de faiences précieuses, les fameuses *zellidjes.*

Durant le règne d'Abou Youssef Yakoub, nous avons vu que les relations entre les Mérinides et les Zianides (ou Abd el-Wadides) de Tlemcen furent conflictuelles. Pourtant apparentés, Mérinides et Zianides poursuivirent une incessante vendetta familiale qui hypothéqua le développement de chacune des deux dynasties.

Abou Youssef Yakoub lança quatre expéditions sur la rive nord du détroit[358].

- La première débuta au mois d'avril 1275 pour s'achever en janvier 1276 et elle se déroula dans un contexte particulièrement confus. Le roi Alphonse XIII briguait en effet la couronne impériale et toutes les énergies du royaume castillan étaient donc tournées vers ce but européen. Cependant, comme il ne pouvait laisser le royaume musulman de Grenade refaire ses forces et menacer son flanc sud, de subtiles alliances furent nouées avec les émirs de Malaga et de Guadix qu'il aida à s'affranchir de la tutelle de Grenade. Mohammed II, roi de Grenade, demanda alors l'aide du Maroc pour soumettre ses vassaux dissidents.

Abou Youssef Yakoub n'hésita pas longtemps, d'autant plus que Mohammed II lui offrait en échange de l'aide militaire demandée, la cession de Tarifa et d'Algésiras, ainsi que le ravitaillement du corps expéditionnaire marocain. En avril 1275, 5 000 cavaliers débarquèrent à Tarifa, puis, Abou Youssef Yakoub et Mohammed II mirent au point un plan de campagne : les Marocains attaqueraient Ecija avant de

marcher sur Séville, tandis que l'armée grenadine tenterait une percée vers Jaen.

Alphonse X absent d'Espagne, le commandement chrétien commit deux erreurs grossières :

- Don Nuno, le chef militaire (ou *adelantado)* de Cordoue, se porta a devant d'Abou Youssef Yakoub, et alors qu'il était en inférior numérique, il livra bataille à la cavalerie marocaine qui l'écrasa. C affrontement de moyenne envergure (32 morts chez les Marocains 500 chez les Castillans dont Don Nuno), eut un énorme retentisseme dans toute l'Espagne.
- De son côté, voulant obtenir une victoire glorieuse, l'archevêque Tolède décida d'attaquer sans attendre l'arrivée de toutes les troup annoncées et il fut battu, fait prisonnier puis tué.

Une nouvelle armée espagnole se mit en marche, mais l'infant de Castille qui la commandait tomba malade et mourut. Jugeant cependant l'ennemi trop puissant, les Maroco-Grenadins décidérent de se replier.

- La seconde expédition d'Abou Youssef Yakoub eut lieu au mois de juillet 1277. L'armée marocaine marcha alors sur Séville et Jaén mais les résultats de cette campagne furent insignifiants.

- La troisième campagne se déroula d'avril 1282 à octobre 1283. Il ne fut plus alors question de guerre sainte du côté musulman, pas plus que de reconquête dans le camp chrétien. La situation était en effet insolite puisque l'infant de Castille, Don Sancho, en révolte contre son père le roi Alphonse X, avait trouvé refuge à Grenade, chez l'ennemi musulman avec lequel il avait fait alliance. Quant à Alphonse X, il proposa l'alliance castillane au sultan Abou Youssef Yakoub qui s'empressa de l'accepter. Les armées castillane et marocaine firent leur jonction à Ecija, puis elles marchèrent de concert sur Cordoue où l'infant Sancho s'était retranché. Les Marocains attaquèrent les troupes du roi de Grenade et les bousculèrent, mais Abou Youssef Yakoub étant tombé malade, la paix fut conclue entre tous les belligérants.

-La quatrième campagne dura sept mois, d'avril à octobre 1285. Abou Youssef Yakoub débarqua à Tarifa au début du mois d'avril 1285,

mais il tomba à nouveau malade et il mourut en 1286, alors qu'il se trouvait à Algésiras.

Le résultat des campagnes espagnoles fut nul pour les Marocains qui s'y épuisèrent sans réussir à faire reculer le front de la reconquête chrétienne. De plus, le Maroc était désormais possesseur de plusieurs villes, dont Tarifa et Algesiras, qu'il allait lui falloir défendre contre les chrétiens.

Abou Yakoub Youssef et ses successeurs (1286-1331)

Abou Yakoub Youssef (1286-1307) fils et successeur d'Abou Youssef Yakoub eut à faire face à deux royaumes rivaux, Grenade et Tlemcen.

En Espagne, les possessions marocaines furent remises au royaume de Grenade, à l'exception de Ronda, de Tarifa et d'Algésiras. Loin de remercier Abou Yakoub Youssef, les Grenadins prirent Tarifa grâce à une alliance nouée avec les Castillans et avec Tlemcen. De plus, les troupes de Grenade débarquèrent sur la rive africaine du détroit et s'emparèrent de Ceuta.

En 1288, après avoir temporisé, Abou Yakoub Youssef mit le siège devant Tlemcen en construisant le camp fortifié de Mansoura. Petit à petit, tous les territoires zianides furent conquis : Oran et sa région en 1300, Alger et ses environs en 1301-1302, puis le massif de l'Ouarsenis. Il ne restait plus aux Marocains que la ville de Tlemcen à enlever quand, en 1307, le sultan fut assassiné à Mansoura.

Son petit-fils nommé Abou Thabet (1307-1308) lui succéda et il décida de lever le siège. Il mourut après un règne de quelques mois et son frère Abou Rabia (1308-1310) fut proclamé sultan. Ce dernier réoccupa Ceuta et intervint en Espagne où il parvint à reprendre quelques villes aux chrétiens, mais il mourut après deux années de règne.

Abou Saïd Othman (1310-1331), fils d'Abou Youssef Yakoub, le fondateur de la dynastie mérinide et grand-oncle d'Abou Rabia, fut proclamé sultan à Taza. L'Espagne musulmane apparaissait alors définitivement condamnée, même si les chrétiens ne pressaient pas la

Reconquête. Les Castillans avaient pris Tarifa, la principale base marocaine ainsi qu'Algésiras, cependant que les Aragonais tentaient de s'emparer d'Almeria (carte page XXXVI). La manœuvre était claire : occuper tout le littoral afin d'isoler Grenade à l'intérieur des terres et priver ainsi le royaume dont le territoire se rétrécissait comme une peau de chagrin, de toute possibilité d'aide venue du Maroc.

Abou Saïd Othman décida de se porter au secours de Grenade mais, comme Tarifa et Gibraltar étaient passées sous le contrôle des chrétiens, il eut des difficultés à trouver un point de débarquement en Andalousie. Il ne voulut donc rien entreprendre tant qu'il n'aurait pas repris la maîtrise de la navigation dans le détroit, ce qui fût en partie chose faite en 1329 quand il réussit à reconquérir Algésiras. L'armée marocaine put donc débarquer et si elle fit lever le siège d'Almeria, elle ne réussit cependant pas à inverser le mouvement de reconquête chrétienne.

Abou Saïd Othman noua une alliance avec Tunis, concrétisée par le mariage de son fils Abou l'Hassan avec la fille du roi hafside Abou Bakr. Ce fut d'ailleurs en se rendant au-devant de la princesse qu'il tomba malade et qu'il mourut.

Le règne d'Abou l'Hassan (1331-1351)

Abou l'Hassan, fils et successeur d'Abou Saïd Othman fut le plus grand des souverains mérinides et il laissa un héritage architectural, religieux et culturel important. Son règne fut tout d'abord une longue suite de victoires, tant en Espagne qu'au Maghreb mais, dans sa seconde partie, le système mérinide s'effondra, mettant en évidence la crise qui allait emporter la dynastie dans les décennies suivantes.

En 1331, quand le règne d'Habou l'Hassan débuta, la situation de l'Islam espagnol était dramatique, même si – et nous l'avons vu –, les Marocains avaient réussi à reprendre Algésiras. Cependant, comme cette place forte était flanquée de possessions chrétiennes, tout acheminement de troupes était donc aléatoire. Pour Abou l'Hassan, une chose était claire, si Tarifa et Gibraltar n'étaient pas reprises aux Castillans, il n'y aurait plus de possibilité de lancer des expéditions en Espagne.

En 1332, Mohammed IV, le sultan de Grenade, vint à Fès supplier Abou l'Hassan de se porter à son secours. Ce dernier décida d'intervenir et il confia l'armée à son fils Abou Malik qui embarqua à Ceuta et à Tanger afin de donner l'assaut à Gibraltar qui fut prise en 1333.

En 1334, Abou l'Hassan attaqua Abou Tachfîne Ier (1318-1337), le sultan de Tlemcen. Les deux principales tribus berbères des environs, les Béni Toujin et les Maghraoua, s'étant ralliées aux Marocains, toute la région comprise entre Oujda et Alger incluse passa alors sous le contrôle d'Abou l'Hassan. Le 13 avril 1337, ce dernier enleva Tlemcen et durant l'assaut Abou Tachfîne et trois de ses fils furent tués.

En 1339, en Espagne, les Marocains subirent une grave défaite face aux Castillans et leur armée fut anéantie. Quant à son chef, Abou Malik, le fils d'Abou l'Hassan, il fut fait prisonnier puis tué alors qu'il tentait de s'évader.

Le sultan Abou l'Hassan décida de le venger et la campagne débuta par une bataille navale. La flotte marocaine, renforcée de vaisseaux venus de Tunis, se composait de cent navires de guerre et de cent cinquante navires de transport. La flotte chrétienne tenta de lui barrer la route dans le détroit de Gibraltar, mais elle fut vaincue et son amiral tué. Abou l'Hassan débarqua ensuite à Tarifa et il mit le siège devant cette ville hautement stratégique. Comme les Castillans ne pouvaient le laisser reprendre le verrou du détroit, une armée vint assiéger les assiégeants et le 28 novembre 1340, aux environs de Tarifa, eut lieu la bataille du Rio Salado.

Au bout de plusieurs heures de combat acharné, les chrétiens prirent l'avantage et les contingents marocains commencèrent à plier. La garnison assiégée de Tarifa fit alors une sortie et, pris à revers, les Marocains furent mis en déroute. Abou l'Hassan réussit à gagner Gibraltar d'où il s'embarqua la nuit même pour le Maroc. La défaite marocaine étant totale, l'Espagne musulmane fut alors définitivement condamnée ; d'autant plus qu'Algésiras fut prise par les chrétiens en 1344 au terme d'un siège de deux années. Après cette date, il ne resta plus qu'un seul point d'appui aux Marocains, Gibraltar.

En 1346 le sultan hafside Abou Bakr II al-Mutawakil, beau-père d'Abou l'Hassan, mourut et ce dernier se mit en marche à la tête de son armée. En 1347 il entra à Tunis et annexa le royaume hafside.

Abou l'Hassan sultan du Maroc, de Tlemcen et de Tunis fut alors au sommet de sa puissance. Cependant, en deux ans, de 1348 à 1350, un total retournement de situation se produisit : la peste noire s'abattit sur le Maghreb ; devant Kairouan, trahi par ses contingents arabes, il fut battu par une armée hafside et enfin, son propre fils, le futur sultan Abou Inane Faris, se révolta. L'empire marocain s'effondra alors et Abou l'Hassan fut poursuivi dans le haut Atlas par Abou Inane Faris. Il mourut en 1351 cependant que Tunis et Tlemcen retrouvaient leur indépendance.

La décadence mérinide (1351-1465)

Voulant refaire la grandeur mérinide, Abou Inane (1351-1358) reprit Tlemcen, Constantine et Bône, mais en 1358, il fut étranglé par un de ses vizirs. Cette mort ouvrit une longue période d'intrigues de sérail car, durant un siècle, les révolutions de palais entraînèrent une totale anarchie avec morcellement territorial et invasions étrangères.

De 1358 à 1374, le pouvoir appartint aux vizirs qui firent et défirent les sultans, souvent en les assassinant. Dix-sept sultans « régnèrent » ainsi après Abou Inane, dont sept furent assassinés et cinq déposés. Le premier de la série, As Saïd (1358-1359), successeur d'Abou Inane, fut noyé dans un bassin.

De 1374 à 1393, Mohammed V de Grenade exerça une véritable tutelle sur le Maroc auquel il prit Gibraltar et Ceuta. Puis, à partir de 1399, la Castille intervint à son tour dans la politique intérieure marocaine après qu'Henri III de Castille eut pris et ravagé Tétouan afin d'en chasser les corsaires qui s'y étaient installés. Pour punir la ville, il en vendit la population à des marchands d'esclaves.

Au mois d'août 1415 les Portugais prirent Ceuta, important point d'appui faisant face à Gibraltar encore sous contrôle musulman. Le sultan Abou Saïd III (1398-1420) tenta de reprendre la ville mais il fut repoussé. En 1419, renforcé par des contingents venus de Grenade, il essaya, encore en vain, de reconquérir Ceuta. En 1420, il fut assassiné et toute sa descendance périt avec lui à l'exception d'un enfant d'un an, Abd al Haqq qui fut le dernier Mérinide.

En 1437, les Portugais échouèrent devant Tanger et ils durent négocier leur réembarquement. Fernando, le frère du roi resta au

Maroc comme otage afin d'être échangé contre Ceuta, mais Dom Duarte (Edouard Ier) décida, par raison d'État, de conserver Ceuta et d'abandonner son frère qui mourut à Fès le 5 juin 1443.

Les Portugais au Maroc (carte page XLIV)

En 1415, année de la bataille d'Azincourt et alors que la France et l'Angleterre étaient encore engagées dans la « guerre de Cent Ans », les Portugais prirent Ceuta, dans le nord du Maroc, lançant ainsi un fantastique mouvement d'expansion.

En 1458, une flotte portugaise attaqua El Ksar Sghir qui fut prise le 23 octobre. Plusieurs fois, dans les années qui suivirent, les Portugais échouèrent devant Tanger, mais le 24 août 1471, quand Arzila fut enlevée, la route de la ville leur fut enfin ouverte et dès le 29 août, les troupes portugaises l'investirent.

Durant le règne de Manuel Ier dit Le Fortuné (1495-1521), les Portugais entreprirent la conquête systématique des ports du littoral atlantique marocain.

En 1497 les habitants de Safi se révoltèrent contre leur caïd, allié des Portugais, et ces derniers prirent la ville. En 1497, ils s'installèrent à Massa. En 1505, Manuel Ier donna l'autorisation à Joao Lopes de Sequeira, de fonder à ses frais et d'entretenir une forteresse à Santa Cruz du Cap Aguer (Agadir)[359].

En 1513, Manuel Ier décida la conquête d'Azemmour afin de donner de l'espace à l'établissement de Safi et le 2 septembre, un corps de débarquement s'empara de la place.

En 1514, à Mazagan, les Portugais commencèrent les travaux d'une forteresse. Cette année-là, à l'apogée de la période portugaise au Maroc, il ne restait plus qu'un seul port atlantique aux mains des Marocains, celui de Salé ; tous les autres mouillages importants étaient alors sous contrôle de Lisbonne[360].

La conquête portugaise était faite pour durer puisque trois évêchés furent créés, à Ceuta, Tanger et Safi (Cénival, 1929). Les établissements portugais avaient pour nom les *fronteiras*. Accrochés au littoral, assiégés quasiment en permanence, ils ne survécurent que grâce au ravitaillement qui leur parvenait du Portugal. Dans certains cas, les Portugais réussirent à trouver des alliés marocains comme Yahia ben Tafouft à Safi ou Bou Agaz dans le Sous, mais en général, l'hostilité des populations fut totale et c'est pourquoi ils furent contraints de se fortifier. Lorsqu'ils n'occupaient pas une ville déjà ceinturée de remparts, ils commençaient par mettre en place des fortifications de bois qu'ils débarquaient de leurs navires dans l'attente de pouvoir édifier de véritables défenses en maçonnerie.

L'échec des Mérinides s'explique par trois grandes raisons :

1- Leur principal handicap fut qu'ils ne disposaient pas d'une base ethnique numériquement suffisante[361]. C'est d'ailleurs pourquoi leur conquête du Maroc fut lente et entrecoupée d'épisodes de repli ou d'attente.

2- Leur seconde faiblesse fut que, à la différence des Almoravides ou des Almohades, ils n'étaient pas des réformateurs religieux. Ils ne furent donc pas portés par le puissant message réformateur que véhiculèrent leurs prédécesseurs. Ils n'étaient pas non plus les champions, les bras armés d'une lignée chérifienne.

3- La troisième raison de l'échec mérinide, fut le problème arabe. La faiblesse numérique de la dynastie fit en effet qu'elle fut sans cesse contrainte d'osciller entre deux politiques vis-à-vis des tribus bédouines : les utiliser ou les écraser quand elles cherchaient à se rendre autonomes. Pour s'assurer leur fidélité, les Mérinides ne disposaient que de deux moyens : les alliances matrimoniales ou les alliances politiques avec remise de terres en échange d'une participation à des expéditions guerrières ou en contrepartie d'une soumission, ce qui accéléra la décadence en favorisant la dissociation territoriale.

Venus du Grand Sud selon l'immémorial mouvement qui poussait vers le nord les nomades berbères des franges sahariennes, les Mérinides n'apportèrent rien, en dehors de leurs qualités guerrières. Hommes de rezzou, ils apprirent néanmoins rapidement à gouverner ou à faire gouverner un empire. Leur héritage est surtout monumental car les sultans de cette dynastie construisirent de nombreuses mosquées, voulant peut-être de la sorte acquérir cette « légitimité islamique », qui leur manqua tant.

III- Les Béni Watta (1420-1554) : des régents devenus monarques

La décadence mérinide fit entrer le Maroc dans un processus de décomposition interne aboutissant à une dislocation territoriale. Des régions entières, notamment dans le Rif, le Sous et le Tafilalet, se rendirent ainsi indépendantes. Ayant son makhzen miné par les vizirs et son unité nationale brisée par les féodalités, l'État mérinide sombra inexorablement. Le Maroc sembla alors éclater en trois grands ensembles :

- dans l'Atlas, l'émiettement fut presque total, chaque tribu reprenant ses anciennes habitudes d'indépendance ;
- le sud du Maroc vit apparaître des dynasties locales en rupture avec ce qu'il faut bien nommer le royaume de Fès et non plus le Maroc ;
- dans le Grand Sud, région de Sijilmassa, et dans les oasis, les Arabes Maqil se rendirent indépendants.

Ce fut alors qu'intervinrent les Beni Watta. Originaires de Tripolitaine, ces Berbères du groupe zénète étaient arrivés au Maroc au XIVe siècle. Installés dans le Rif, ils s'y étaient associés aux Mérinides auxquels ils étaient apparentés.

Nous avons vu que le sultan mérinide Abou Saïd III (1398-1420) fut assassiné avec ses fils, ce qui provoqua la vacance du pouvoir. Le Hafside Abou Faris (1394-1434), maître de Tlemcen, voulut alors profiter de la situation pour placer sur le trône marocain un homme à lui. Or, cette manœuvre fut mise en échec par le gouverneur de Salé, Abou Zakaria Yahya, un Beni Watta qui réussit à faire proclamer le seul

fils d'Abou Saïd III ayant échappé au massacre, un bébé âgé d'un an nommé Abd al Haqq.

Abou Zakaria Yahya exerça la régence, tentant de freiner le mouvement d'éclatement du royaume mais, en 1448, après vingt-huit années de pouvoir, il trouva la mort en combattant une tribu arabe. Il eut deux successeurs, Ali ben Youssouf, un de ses cousins, qui fut également tué en réprimant une révolte arabe, et un de ses propres fils, qui portait le même nom que lui.

En 1458, ce dernier fut assassiné avec toute sa famille sur ordre d'Abd al Haqq, désireux de se défaire de régents qui lui avaient certes sauvé la vie, mais qui étaient devenus d'encombrants soutiens. Deux Wattassides échappèrent cependant au massacre, dont Mohammed Ech-Cheikh qui se réfugia dans le Rif et dont nous reparlerons plus loin.

Voulant remplacer le personnel administratif mis en place par les régents Wattassides, le sultan Abd al Haqq (1458 à 1465), nomma un vizir juif du nom d'Haroun[362]. Ce dernier voulut réduire la part de l'impôt revenant aux confréries religieuses et aux marabouts, ce qui le rendit très impopulaire. Profitant d'une absence du sultan qui s'était porté au-devant de la garnison portugaise de Ceuta, une émeute éclata à Fès et Haroun fut massacré ainsi que de nombreux Juifs. Un prétendant idrisside, Abou Abdallah al Jouti, fut alors proclamé sultan.

Le sultan Abd al Haqq revint à Fès afin de mater la révolte, mais au mois de mai 1465, il fut capturé par les insurgés, emprisonné dans une mosquée, puis égorgé. Abou Abdallah al Jouti l'avait donc emporté, mais son pouvoir ne s'exerçait qu'à Fès et ses partisans se recrutaient exclusivement au sein de deux tribus arabes. Depuis son refuge rifain, le Wattasside Mohammed Ech-Cheikh décida alors de le chasser. Battu une première fois à Meknès en 1465, il entreprit une nouvelle tentative six ans plus tard, en 1471, et il prit Fès en 1472.

Mohammed Ech-Cheikh (1472-1505) fut le premier sultan de la dynastie wattasside qui en comporte cinq. Il n'eut pas les moyens d'intervenir au-delà de Fès et nous touchons là au mal principal dont souffrit le Maroc à l'époque : le démembrement par la dissociation territoriale, phénomène qui concerna tout le pays. Au nord où des zones entières entrées en dissidence refusèrent l'autorité du sultan, au sud également où la région de Marrakech se rendit indépendante.

Le fils de Mohammed Ech-Cheikh qui régna de 1505 à 1524 fut surnommé Mohammed *al-Bortougali* « le Portugais » car il avait été otage au Portugal. Il tenta de reconquérir certains ports passés aux mains des Portugais, mais il échoua par trois fois, en 1508 devant Arzila, puis en 1511 devant Tanger et à nouveau devant Arzila en 1516.

Durant son règne, le démembrement du Maroc se poursuivit. Dans le nord, les émirs idrissides de Tétouan et de Chaouen, qui étaient en première ligne face aux Portugais[363], devinrent chefs de guerre sainte et ils réussirent à se rendre quasiment indépendants. Dans le sud, le même phénomène se produisit, mais d'une manière encore plus inquiétante pour le pouvoir wattasside. Avec la montée en puissance de la famille saadienne maîtresse de Marrakech dès 1522, c'étaient en effet des rivaux dynastiques qui émergaient.

La fin du royaume de Grenade

Le royaume de Grenade réussit à survivre durant cent cinquante ans à la défaite mérinide de Rio Salado de 1340 et cela, grâce à une habile politique faite tantôt d'humble soumission envers la Castille, tantôt de réaction guerrière.

Il importe cependant de ne pas perdre de vue que la Castille ne chercha pas véritablement à conquérir ce royaume qui remplissait fidèlement ses obligations de vassalité. De plus, depuis Alphonse X (1221-1284), elle avait des ambitions européennes, regardant davantage vers le nord que vers la péninsule. Dans le contexte de la Reconquête, et comme l'a écrit Terrasse, même si l'esprit de croisade n'était pas mort en Espagne :

> « […] les rois castillans ne mirent nulle hâte à réaliser ce rêve : la politique de tolérance vis-à-vis des Musulmans et des Juifs se poursuivait : alors que l'on pensait toujours faire un État et une nation avec des hommes des trois religions, il n'était ni gênant, ni illogique de conserver un grand vassal musulman » (Terrasse, 1949, tome II : 125).

Tout en l'étranglant lentement, la Castille laissa donc survivre le royaume de Grenade. Après 1478, année du mariage de

Ferdinand d’Aragon et d’Isabelle de Castille, union qui permit la réalisation de l’unité espagnole, tout changea car les « Rois Catholiques » voulurent achever cette politique d’unification, et ils décidèrent de s’emparer du royaume de Grenade.

Au Maroc, les Béni Watta étaient au pouvoir et Grenade ne pouvait en attendre aucun secours ; d’autant plus qu’à cette époque, les trois principaux ports de la côte marocaine du détroit, à savoir Ceuta, Tanger et El-Ksar es-Sghir, étaient aux mains des Portugais (carte page XLIV).

La fin de la Reconquête fut lente mais méthodique. Les Espagnols prirent d’abord Alhama, puis ils entreprirent la conquête systématique des villes du royaume, ce qui leur prit cinq années. De 1484 à 1489, ils décidèrent de couper Grenade de la côte afin qu’aucun renfort ne parvienne à ses défenseurs. En 1485, Ronda et toute la ligne de défense arc-boutée sur les sierras de Ronda et d’Ubrique fut conquise par les Espagnols. En 1486, ce fut le tour de la ville de Loja ; en 1487 celui de Malaga et l’année suivante celui de Baza. En 1489, quand Almeria et Guadix furent prises à leur tour, il ne resta plus à Abou Abdallah (Boabdil en espagnol) que la ville de Grenade et ses environs.

Un accord fut trouvé avec les Espagnols car Abou Abdallah s’était montré un vassal loyal en 1489 lors de la conquête de Baza, principauté gouvernée par un prince nasride dissident. Il était prévu que le roi de Grenade livrerait la ville aux Espagnols et qu’en échange il conserverait son commandement avec le titre de marquis ou de duc. Mais Abou Abdallah revint sur les termes de l’accord et l’armée chrétienne mit alors le siège devant Grenade. Un nouvel accord fut trouvé et la ville fut livrée sans combat. Le 2 janvier les Espagnols en prirent possession et le 6 janvier, jour de la fête des Rois, les Rois Catholiques firent leur entrée solennelle dans la ville. Une page d’histoire ouverte en 711 se referma alors.

IV- L’entrée en scène des Turcs au Maghreb[364]

Au début du XVIe siècle, maîtres de l'Égypte, les Ottomans avancèrent vers l'ouest. Ils se heurtèrent alors directement aux Espagnols et à leurs alliés Hafsides de Tunis. Durant le règne du sultan Sélim Ier (1512-1520), ils subjuguèrent le Maghreb, moins le Maroc.

Dans les années 1500, les rivages espagnols furent régulièrement attaqués par des corsaires maghrébins. Au mois d'octobre 1505, les régions d'Alicante et de Malaga furent razziées et des centaines d'habitants enlevés pour être vendus sur les marchés aux esclaves. Les Espagnols décidèrent alors de contre-attaquer en occupant les principaux ports de la rive sud de la Méditerranée. En 1505, le comte Pedro de Navarre prit ainsi Mers el Kébir ; en 1508, ce fut le tour de Velez dans le nord du Maroc et d'Oran, puis, en 1510, celui de Bougie. En 1510 toujours, il prit Tripoli[365] après de rudes combats. Craignant de subir le même sort, Alger remit à l'Espagne l'îlot du Penon sur lequel fut édifié un fort menaçant la ville.

Alors que l'Espagne prenait peu à peu le contrôle des ports maghrébins, les Ottomans intervinrent à leur tour en Méditerranée occidentale. Le mouvement démarra sous le règne de Suleiman dit le Magnifique (1520-1566) et l'assaut global fut alors donné à la Chrétienté. En 1551 le capoudan pacha (amiral de la flotte ottomane), enleva ainsi Tripoli aux chevaliers de Malte. En 1559, le roi Philippe II d'Espagne réagit et il reconquit la ville, mais, dès le mois de mai 1560, elle fut définitivement reprise par les Turcs.

À partir de Tripoli, les Turcs cherchèrent à prendre le contrôle des pistes menant vers la région du lac Tchad mais ils connurent bien des déboires. Or, vers 1565, un Marocain nommé Al-Mustasir al-Fasi et qui prétendait descendre de la famille du prophète Mohammed, parcourut le Fezzan. Les populations qui subissaient alors les conséquences des luttes incessantes auxquelles se livraient plusieurs tribus, lui demandèrent de les protéger. Al-Mustansir al-Fasi accepta et il repartit pour le Maroc afin d'y lever des troupes. Il conquit ensuite le Fezzan dont il devint le sultan[366].

En 1577, jalouse, sa seconde épouse nommée Khuda, fut chassée. Pour se venger elle demanda aux Turcs présents à Tripoli depuis 1560 de prendre le contrôle du Fezzan. La Porte saisit l'occasion qui lui était

offerte de s’emparer du carrefour du commerce avec la région tchadienne et un détachement fut envoyé à Mourzouk. Au même moment, le sultan Al-Mansur al-Fasi mourut et Khuda s’en prit aux Turcs. Assiégée à Sebha, elle fut capturée, torturée, puis brûlée vive. En 1582, une insurrection se produisit au Fezzan d’où les Turcs furent chassés.

Au Maghreb, des renégats[367] précédèrent l’arrivée des Ottomans ; parmi eux, les frères Barbaros (Barberousse), Areuj et Khayr ad-Din, eurent un rôle déterminant.

En 1501, l’aîné, Areuj qui se livrait au commerce et à la course, avait été capturé en mer par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. En 1503 son frère Khayr ad-Din réussit à le faire évader et il reprit ses activités au service des Ottomans, puis des Mamelouks du Caire. En 1512 ou en 1513, le souverain hafside de Tunis lui donna l’autorisation d’utiliser le port de La Goulette et l’île de Djerba afin d’en faire une base d’action puis, en 1514, il s’installa à Djidjelli dans l’actuelle Algérie.

Salim Ettoumi, « roi d’Alger[368] » fit ensuite appel aux frères Barbaros pour qu’ils le débarrassent de la garnison espagnole installée devant la ville, sur un îlot aujourd’hui rattaché au continent. Au début de l’année 1516, Areuj établit ses quartiers à Alger mais, au mois de septembre 1516, les Espagnols l’en chassèrent.

En 1518 il prit Tlemcen dont le roi, Bou Hamou, était l’allié de Charles Ier d’Espagne[369]. La réaction espagnole fut immédiate et le gouverneur d’Oran, le marquis de Comarès vint mettre le siège devant la ville, prenant Areuj au piège. Ce dernier réussit une sortie, mais il fut rattrapé et tué.

Son frère, Khayr ad-Din Barbaros qui lui succéda fut à l’origine de l’installation ottomane dans la région car il comprit que, réduit à ses seules forces, il ne pourrait jamais l’emporter sur les Espagnols. Il prêta alors hommage au sultan Sélim Ier (1512-1520) qui lui accorda le titre de beylerbey et lui envoya une force composée de 2 000 Janissaires et de 4 000 soldats réguliers (Tal Shuval, 2002 : 3). En 1519, grâce à ce contingent, il reprit Alger, mais la cohabitation fut difficile entre Kabyles et Turcs.

En Haute Kabylie, le royaume de Koukou, fondé par Sidi Ahmed ou el Kadhi, fut dans un premier temps un allié des Turcs contre les Espagnols, puis il devint leur farouche adversaire. En 1520, Khar ad-Din Barberos décida de le détruire, mais le chef kabyle réussit à s'emparer d'Alger. Le soulèvement des tribus kabyles força alors Khar ad-Din Barberos à se replier à Djidjelli. En 1521, il contre-attaqua et prit Collo ; puis, en 1522, ce fut le tour de Bône et de Constantine où il s'allia à la tribu des Zemoul.

En 1527, Khayr ad-Din Barbaros s'empara de la plaine de la Mitidja puis d'Alger grâce à l'aide d'Abd-el-Aziz, chef des Aït Abbas. Enfin, le 27 mai 1529, après un siège de trois semaines, les 25 survivants de la garnison espagnole de 150 hommes qui défendait le penon d'Alger durent capituler. Leur chef, le comte Martin de Vargas fut tué à coups de bâton et Khayr ad-Din Barbaros fit détruire le fort dont les pierres permirent la construction du môle réunissant l'îlot au port et qui fut construit par des captifs chrétiens.

En 1526, Abu Abd-Allah Muhammad al-Mutawakil, le roi hafside de Tunis mourut après avoir choisi pour successeur le plus jeune de ses fils, Moulay Hassan. Refusant cette succession, l'aîné, Al Mamoun tenta de prendre le pouvoir, mais Moulay Hassan le fit assassiner ainsi que tous les mâles de sa lignée, à l'exception d'al-Rachid qui réussit à s'enfuir et à se réfugier auprès de Khayr ad-Din Barbaros.

Le 1er mai 1534, ce dernier fut investi capoudan pacha et il prit aussitôt la mer avec près de 200 navires, tant birèmes que galères ou fustes (Zeltner, 1992 : 5). Le 18 août 1534, Tunis fut prise et al-Rachid installé au pouvoir.

Le sultan hafside Moulay Hassan fit alors appel à Charles Quint qui lui envoya une flotte de 400 navires à bord desquels embarquèrent 30 000 hommes. Le 20 juillet 1535 les Espagnols enlevèrent Tunis et Moulay Hassan fut rétabli. Khayr ad-Din Barbaros se replia alors à Bône d'où il lança un raid sur les îles Baléares, razziant plusieurs milliers de captifs à Minorque.

Au mois d'octobre 1541, Charles Quint voulut en finir avec Alger et il mit sur pied une puissante expédition forte de 516 navires transportant 24 000 hommes. Les Espagnols débarquèrent le 23 octobre au cap Matifou, à l'est de la ville, mais quand ils arrivèrent dans

ses faubourgs, ils furent pris sous une pluie diluvienne avant d'être assaillis par les Turcs. Ne pouvant plus avancer, ils durent se replier vers la flotte qui, entre-temps, avait perdu près d'un tiers de ses navires en raison de la tempête. Le 3 novembre le corps expéditionnaire rembarqua.

Cette défaite espagnole poussa Moulay Mohammed, le roi de Tlemcen, à se rallier aux Turcs. En réaction, le comte d'Alcaudete[370], gouverneur d'Oran, prit la ville au mois de février 1543 et il y mit au pouvoir un jeune frère du souverain nommé Abd Allah.

En 1544, Hassan Pacha, le fils de Khayr ad-Din Barbaros, devint le nouveau gouverneur d'Alger puis, en 1546, à la mort de son père, il fut nommé beylerbey. Le 28 septembre 1555, après un siège de 24 jours, à bout de vivres et de munitions il obtint la capitulation de la garnison espagnole de Bougie dont les survivants furent réduits en esclavage[371].

Le sultan marocain Mohammed Ech-Cheikh al-Mahdi (1554-1557) qui redoutait une menace ottomane s'allia alors aux Espagnols auxquels il envoya des troupes. En réaction, les Turcs le firent assassiner comme nous le verrons plus loin.

Au mois d'août 1558, dans la région de Mostaganem, le comte d'Alcaudete livra plusieurs combats à Hassan Pacha. Le 26 août, ayant échoué dans la prise de la ville, les Espagnols retraitèrent vers Oran, mais le comte d'Alcaudete périt, écrasé sous son cheval. Don Alonzo Martin de Cordoba, fils aîné du défunt fut alors nommé capitaine-général des places d'Oran et de Mers-el-Kébir.

En 1563, Hassan Pacha marcha sur Oran à la tête de 15 000 Janissaires et de plusieurs milliers de volontaires kabyles. Son plan était de prendre d'abord Mers-el-Kébir où, le 7 juin, Don Alonzo Martin de Cordoba fut blessé. Réduite à moins de 130 hommes, la garnison fut sauvée *in extremis* par l'annonce de l'arrivée d'une flotte de secours commandée par l'amiral Doria. Le 9 juin, Hassan Pacha ordonna la levée du siège. Oran demeura espagnole jusqu'en 1792.

Les années qui suivirent, virent les deux camps remporter tour à tour d'importantes victoires et essuyer de non moins importantes défaites. En 1569, Uludj Ali[372] enleva Tunis. En 1570, les Turcs prirent

Chypre aux Vénitiens, mais, le 7 octobre 1571, les Espagnols remportèrent la bataille de Lépante. Quelques mois plus tard, Don Juan d'Autriche s'empara de Tunis puis de Bizerte, ce qui provoqua une violente réaction turque, l'Espagne subissant à son tour deux terribles défaites, l'une à Tunis et l'autre à La Goulette. Le 23 septembre 1573 les Turcs commandés par Sinan Pacha s'emparèrent de Tunis, mettant un terme définitif à la dynastie hafside. Un bey turc y fut installé.

---

350. Ce Berbère Hintata (groupe Masmouda), était le fils d'Abou Hafs Omar, compagnon d'Ibn Toumert, le fondateur de la puissance almohade.

351. Sous son règne, en 1270, le roi de France Louis IX débarqua à Carthage lors de la huitième Croisade. Le souverain mourut des fièvres le 25 août 1270, sous les remparts de Tunis.

352. Pour une vision d'ensemble sur la dynastie *hafside*, voir Dalouatli (1976).

353. Pour tout ce qui concerne les régnes d'Abou Musa Ier et d'Abou Tachfin Ier, voir Atallah Dine (1985).

354. Nous sommes mal renseignés sur la période 1393-1411.

355. Pour tout ce qui concerne les premiers sultans mérinides durant la période 1269 à 1331, voir Ahmed Khaneboubi (1987). Pour une vision philosophico-politique des Mérinides, voir Maya Shatzmiller (2000) et pour la réalité plus prosaïquement « tribale » de leur politique, le livre de Mohammed Kably (1986) est indispensable.

356. Sous les Mérinides, les sultans conservèrent la milice chrétienne qui, pour l'essentiel, tint garnison à Fès et à Marrakech. En 1305, le roi d'Aragon Jaime II nomma Guillaume de Pujalt « caid des hommes en armes » et en 1314, Arnaldo Segui lui succéda. En 1390, les cinquante derniers chevaliers composant cette unité demandèrent à rentrer en Espagne (Cenival, 1927 : 82). Prisonnier des Marocains de 1556 à 1563, Marmol y Carvajal (1667) rapporte que l'on avait conservé à Marrakech le souvenir de l'existence de l'ancien casernement des milices chrétiennes situé à l'ouest de la mosquée d'el-Mansour, un véritable quartier ceint de murailles et clos de portes appelé *el-Bora*.

357. Sur l'histoire de Fès Jdid, voir Bressolette et Delarozière (1982).

358. En Espagne, la Reconquête chrétienne ne pouvant plus être arrêtée, tout ne fut plus qu'une question de temps car la Castille et l'Aragon avaient chacune une puissance supérieure à celle du

royaume musulman de Grenade. Après la victoire chrétienne de Las Navas de Tolosa en 1212 (carte page XXXVI), de nouveaux *reinos de taifas* s'étaient développés sur les ruines de l'autorité almohade. Alors que le camp musulman était en crise, le roi de Castille Ferdinand III le Saint et le roi d'Aragon, Jaime Ier le Conquérant, lui avaient porté des coups redoutables. Quand la Castille et le Léon se retrouvèrent unis en 1233, Badajoz, Mérida, Cacérès et Andujar étaient déjà tombées aux mains des chrétiens. En 1233, Baeza et Ubeda furent prises ; en 1236 ce fut le tour de Cordoue, l'ancienne capitale du califat omeyyade, puis, en 1238 celui de Valence. En 1249, Séville, Cadix et Huelva furent conquises. Devenu vassal du royaume de Castille, le royaume nasride de Grenade demeura alors la dernière position musulmane dans la péninsule ibérique.
359. Plus tard, en 1513, l'établissement végétant en raison des moyens énormes exigés par son entretien, le roi Manuel Ier racheta l'établissement au nom de la Couronne.
360. Dans le nord du Maroc, les Espagnols occupèrent Badis (Vellez) entre 1508 et 1522, puis définitivement en 1564. Leur principale implantation fut Melilla, l'antique Rusadir des Carthaginois qui fut prise au mois de septembre 1497 pour le compte des rois catholiques Ferdinand et Isabelle par le *commendator* Estopinan à la tête de 700 hommes (Dollot, 1952).
361. La faiblesse numérique des Mérinides provoqua également des problèmes militaires car les contingents alliés ou incorporés les trahirent souvent sur le champ de bataille. Leur plus gros handicap fut l'indigence pour ne pas dire l'inexistence de leur infanterie, ce qui provoqua leurs échecs face aux Castillans.
362. De nombreuses incertitudes demeurent sur cette période, l'une des plus mal connues de l'histoire du Maroc.
363. Pour tout ce qui concerne l'histoire des Portugais au Maroc, les travaux de Ricard (bibliographie en fin de volume), demeurent indispensables.
364. Sur la présence turque à Alger, voir Wolf (1979) ; pour ce qui concerne les relations entre les Ottomans et le Maroc, voir Brett (1984).
365. En 1530, les Espagnols confièrent la ville aux chevaliers de Malte.
366. Il fut à la fois le fondateur de la dynastie des Awlad Muhammad qui régna sur la région jusqu'en 1811 et de la ville de Mourzouk qui fut sa capitale.

367. Les renégats étaient des Européens convertis à l'islam. Sur les renégats, voir Bartolomé Bennassar (1989) et Jacques Heers (2001).
368. C'était un Berbère de la tribu Taâliba originaire de la région de Tipaza.
369. Charles Quint, successeur en 1518 de Ferdinand et qui fut élu en 1519 empereur germanique après la mort de Maximilien d'Autriche.
370. Pour tout ce qui concerne les vingt-quatre années de gouvernement du comte d'Alcaudete et les relations entre l'Espagne et le royaume de Tlemcen, voir Paul Ruff (1998).
371. À l'exception du commandant, Don Luis de Peralda, autorisé à rentrer en Espagne avec sa famille. Traduit devant un conseil de guerre, il fut condamné à être décapité pour avoir capitulé.
372. Giovani Dionogi Galeni (1520-1587), dit Uludj Pacha. Ce renégat né en Calabre tenta un débarquement en Espagne en 1568 afin de venir en aide aux Morisques révoltés.

Chapitre III

Le Maroc Saadien (1554-1636)

Au début du XVIe siècle, le Maroc traversa une crise profonde et multiforme car elle fut à la fois politique, régionale et religieuse. Le pays subit également une double tentative de conquête, portugaise à l'ouest, sur sa façade maritime, turque à l'est[373].

Ce fut dans ce contexte que les Saadiens[374] réussirent à s'imposer. Originaires de la région de Yanbo, en Arabie, ils s'étaient installés au XVe siècle dans le sud du Maroc, dans la région de Zagora. Avec eux, et pour la première fois depuis les Idrissides, le Maroc ne fut plus gouverné par des Berbères, mais par des Arabes.

I- La renaissance saadienne

La montée en puissance des Saadiens s'inscrivit dans le cadre du renouveau islamique et national. Depuis les Almoravides et les Almohades, le nombre des marabouts avait augmenté, notamment dans le sud marocain ; autour d'eux, des disciples s'étaient groupés dans des confréries, les *zaouias*[375], pour y suivre leur enseignement[376]. Au XVe siècle, deux grandes confréries dominaient. La première, la *qadriya,* avait une origine orientale et elle était rattachée à Bagdad ; la seconde, la *jazoula*, fondée par Abdeslam ben Mechich, fut développée par Mohammed el Jazouli[377], un Berbère du Sous.

En 1511, appuyé par les jazoulistes, le chef des Saadiens, Abou Abdallah Mohammed, fut désigné comme chef de guerre sainte et il prit pour nom el Qaim bi Amr Allah (celui qui est appelé par Dieu). Il mourut en 1517 sans avoir fait faire de progrès notables à la guerre

sainte[378]. Deux de ses fils prirent Marrakech en 1522, puis ils se partagèrent le pouvoir dans la région, l'aîné, Ahmed el-Arej s'installant à Marrakech et son cadet, Mohammed Ech-Cheikh al-Mahdi dans le Sous.

En 1524, à la mort du sultan wattasside Mohammed « le Portugais », son frère Abou l'Hassan Ali fut proclamé à Fès, mais il dut abandonner le pouvoir à Ahmed al-Wattassi (1524-1550), un fils du sultan défunt. Ce dernier pensa qu'une entente était possible avec les Saadiens et il leur reconnut la possession du sud du Maroc, donc une indépendance de fait. Mais comme les Saadiens voulaient tout le pays, Ahmed al-Wattassi tourna ses forces contre eux. En 1528, après avoir conclu une trêve avec les Portugais, il marcha sur Marrakech, mais il fut vaincu.

Le pays était coupé en deux quand, en 1548, une brouille intervint entre le Saadien Ahmed el-Arej et son frère Mohammed Ech Cheikh al-Mahdi. Profitant de l'aubaine, le sultan wattasside Ahmed al-Wattassi s'allia à Ahmed Al-Arej et entra en guerre contre Mohammed Ech Cheikh al-Mahdi, mais il fut battu et fait prisonnier. Un nouveau sultan wattasside fut donc proclamé à Fès en la personne d'An-Nasir al Qasri (1548-1554), qui accéda au pouvoir au moment où le saadien Mohammed Ech-Cheikh al-Mahdi avançait vers la ville.

Afin de mettre un terme à cette guerre civile qui détournait les énergies nationales de la reconquête à faire sur les Portugais qui occupaient alors plusieurs ports marocains, les chefs religieux exigèrent que la paix soit faite. Les Saadiens libérèrent alors le sultan Ahmed al-Wattassi en échange de la ville de Meknès.

Cependant, dès 1549 la guerre reprit entre Wattassides et Saadiens et en 1550, Fès capitula. Les Wattassides furent éliminés à l'exception de Bou Hassoun qui se retira dans le Rif avant de s'embarquer pour l'Espagne et de combattre dans les armées de Charles Quint. Il ne put cependant obtenir de ce dernier le moindre secours car, face à l'expansion ottomane en Méditerranée,

l’Espagne et les Saadiens ayant des intérêts communs, une véritable alliance se constitua alors.

Bou Hassoun tenta ensuite sa chance au Portugal, mais les aides qu’il y obtint lui furent chichement mesurées. Il s’embarqua alors pour le Maroc afin d’y reprendre la lutte mais il fut capturé par des corsaires turcs et conduit à Alger.

Après des mois de discussion, il parvint à nouer d’excellentes relations avec le beylerbey, Salah Rais, qui lui accorda toute l’aide dont il avait besoin. C’est ainsi qu’en 1553, une double expédition turque fut menée contre le Maroc, à la fois par voie terrestre et maritime. En 1554, Fès[379] fut prise et Bou Hassoun y fut proclamé sultan.

La dynastie wattasside était ainsi restaurée. Quant à Mohammed Ech-Cheikh al-Mahdi, il se replia sur Marrakech dans l’attente de jours meilleurs qui ne tardèrent d’ailleurs pas à arriver car les Turcs ayant mis en coupe réglée la ville de Fès, Bou Hassoun leur demanda de repasser la Moulouya et de rentrer à Alger.

Une fois ses protecteurs partis, Bou Hassoun ne fut pas en mesure de résister à l’armée saadienne et il perdit la vie au combat. Le 13 septembre 1554, Mohammed Ech-Cheikh al-Mahdi entra triomphalement à Fès. Le Maroc était réunifié et les Saadiens accédaient véritablement au pouvoir.

Durant les trois années de son règne (1554-1557), le nouveau sultan qui fit de Marrakech sa capitale eut une politique réaliste. Pour lui, le danger chrétien était moins fort que celui représenté par les Turcs. Ces derniers n’avaient en effet pas l’intention de demeurer au-delà de la Moulouya car leur lutte contre l’Espagne (voir le chapitre précédent) nécessitait une implantation au Maroc. Mohammed Ech-Cheikh, al-Mahdi, héros de la guerre sainte contre les chrétiens, se retrouva donc allié au roi d’Espagne, champion de la Chrétienté, contre l’Empire ottoman, principale puissance musulmane de l’époque.

En 1556, afin de tenter de soulager les Espagnols, Mohammed Ech-Cheikh al-Mahdi attaqua Tlemcen par voie de terre, mais il ne réussit pas à s'emparer de la citadelle défendue par les Turcs. Hassan Corso[380], caïd d'Alger, prit alors la décision de marcher sur Fès, mais le comte d'Alcaudete, gouverneur espagnol d'Oran l'ayant attaqué sur ses arrières, l'armée turque fut contrainte de faire demi-tour.

L'équilibre des forces semblait avoir été trouvé quand Hassan Corso prit la décision de faire assassiner le sultan du Maroc. Le stratagème fut vite trouvé : ennemi des Turcs, Mohammed Ech-Cheikh al-Mahdi n'en était pas moins en admiration devant le modèle militaire ottoman. Durant tout son bref règne il incorpora d'ailleurs à son armée des éléments turcs et tenta de la modeler sur celle du sultan de Constantinople.

Hassan Corso lui envoya donc un de ses meilleurs officiers qui se fit passer pour déserteur et qui vint se mettre à son service. Quelques mois plus tard, lors d'une expédition dans l'Atlas, le sultan se trouva isolé avec le contingent turc qui l'assassina, le décapita et mit sa tête dans un sac afin de la rapporter à Alger. Après bien des péripéties, ses assassins parvinrent à fuir le Maroc en passant par Sijilmassa et ils rentrèrent à Alger, porteurs de la preuve de la réussite de leur mission. La tête de Mohammed Ech-Cheikh al-Mahdi fut ensuite envoyée à Constantinople.

Le reflux portugais au Maroc (carte page XLIV).

En 1515, le Portugal subit un grave échec à la Mamora (ou Mehdia), à l'embouchure de l'oued Sebou, quand ses troupes durent évacuer leurs positions dans une atmosphère de désastre. Puis, coup sur coup, deux des artisans de la présence portugaise disparurent. En 1517, Nuno Fernandez Ataide fut tué au combat et, en 1519, le chef marocain Yahia ben Tafouft, le principal allié des Portugais, fut assassiné.

Les Saadiens maîtres de Marrakech en 1525, l'influence portugaise le long du littoral atlantique marocain commença de

décliner. Les tribus jusque-là soumises n'acceptèrent plus de payer l'impôt à Lisbonne et elles mirent le siège devant les cités. Accaparé par le commerce avec le Brésil et les Indes, le Portugal n'eut plus les moyens de porter à bout de bras des comptoirs devenus inutiles et même encombrants.

Le 12 mars 1541, la prise de Santa Cruz du Cap de Guir (Agadir) par le Saadien Mohammed Ech-Cheikh al-Mahdi précipita les événements. Six cents survivants furent faits prisonniers dont le gouverneur Don Gutierre de Monroy et sa fille Dona Mercia[381].

Jean III dit le Pieux (1521-1557), comprit la difficulté qu'il y avait à maintenir les positions portugaises sur le littoral marocain. Politiquement, économiquement et stratégiquement, la présence portugaise au Maroc ne se justifiait plus, étant donné que l'Afrique comptait de moins en moins dans le dispositif lusitanien qui s'orientait désormais vers le Brésil. Depuis des années, les villes du Sud marocain n'étaient en effet plus les points d'aboutissement des caravanes de l'or venues de l'Afrique sudsaharienne puisque les Portugais avaient détourné ce commerce vers le golfe de Guinée. Quant aux Égyptiens, ils en avaient attiré une autre partie vers la vallée du Nil. Inutiles, les *fronteiras* du Maroc coûtaient également cher au trésor portugais qui devait dépenser un tiers des revenus de l'État pour leur seule défense.
Jean III donna donc l'ordre d'abandonner toutes les places atlantiques à l'exception de Mazagan, relativement facile à ravitailler en raison du bon accès de sa rade[382]. En 1541 et en 1542, Safi et Azemmour furent évacuées et, en 1550, dans le nord du Maroc, Arzila et El-Ksar es-Seghir le furent à leur tour.

Après vingt-cinq années de tentatives audacieuses, le Portugal ne conservait plus au Maroc que Tanger, Ceuta dont le rôle stratégique sur le détroit de Gibraltar était essentiel et Mazagan[383], son dernier comptoir sur le littoral atlantique.

Mohammed Ech-Cheikh al-mahdi assassiné, son fils Abou Mohammed Abdallah el-Ghalib Billah (1557-1574) lui succéda. Il poursuivit sa politique d'unité nationale, de consolidation du pouvoir central et d'indépendance face aux menaces turques.

En 1569, sous son règne, éclata en Espagne la grande révolte des Morisques qui s'étendit sur le territoire de l'ancien royaume de Grenade. Pour le sultan, la situation fut difficile car l'allié espagnol combattait des musulmans ayant de plus fait appel à la guerre sainte, au *jihad* (Marc, 1979 ; Conrad, 1998).

En 1574, le sultan Abdallah el-Ghalib Billah fut emporté par une crise d'asthme et son fils, Mohammed el-Moutaoukil dit « el-Mesloukh » (1574-1576), qu'il avait désigné comme son héritier lui succéda. Cette succession ouvrit une terrible guerre dynastique qui provoqua l'intervention du Portugal et la bataille de l'oued el-Makhazen le 4 août 1578.

La tradition dynastique saadienne qui était totalement arabe[384] voulait en effet que tous les frères du sultan décédé lui succèdent sur le trône avant que n'y monte le premier de ses fils. En d'autres termes, ce n'était en théorie pas à l'aîné des fils du sultan défunt que la « couronne » revenait, mais au plus âgé des mâles de la famille. Dans le cas présent, le successeur d'Abdallah el-Ghalib aurait dû être Abd el-Malek, frère du sultan décédé, et non Mohammed el-Moutaoukil, l'aîné de ses fils. Or, pour compliquer les choses, Abdallah el-Ghalib Billah, avait, de son vivant, désigné son fils comme l'héritier du royaume. Dans ces conditions, entre l'oncle Abd el-Malek et le neveu Mohammed el Moutaoukil, la guerre était donc inévitable.

Or, dix-sept ans plus tôt, en 1557, après la mort du sultan Mohammed Ech-Cheikh, le second fils de ce dernier, Abd el-Malek, se sentant menacé par son frère Moulay Abdallah el-Ghalib, avait choisi de se réfugier à Istanbul[385].

En 1574, quand le sultan Abdallah el-Ghalib Billah mourut, Abd el-Malek était à Alger et il décida d'entreprendre immédiatement la conquête du royaume marocain dont il s'estimait être le souverain légitime. La Porte qui se posait en arbitre et qui voulait affaiblir le Maroc, proposa un partage du royaume entre les deux prétendants,

à savoir l'oncle Mohammed el-Moutaoukil et son neveu Abd el-Malek, mais les négociations échouèrent.

En conséquence de quoi, Abd el-Malek entra en campagne avec l'aide des Ottomans qui avaient trouvé dans cette querelle dynastique un excellent moyen de prendre enfin pied dans le pays. En échange de son appui, Istanbul obtint la promesse d'un versement de 500 000 onces d'or, la conclusion d'une alliance militaire contre l'Espagne, ainsi que la remise aux corsaires d'Alger du port de Larache.

Au début du mois de janvier 1576, Abd el-Malek quitta Alger pour Fès accompagné de Ramdan Pacha, le beylerbey de Tripoli, à la tête d'un corps expéditionnaire turc composé de 6 000 arquebusiers et de près de 8 000 cavaliers. Vers la mi-mars 1576, les deux armées s'affrontèrent dans la région de Fès ; le sort des armes pencha du côté d'Abd el-Malek et des Turcs après que les 2 000 hommes du contingent andalou furent passés du camp de Mohammed el-Moutaoukil à celui de son oncle. Se voyant battu, le sultan s'enfuit vers Marrakech, laissant libre à Abd el-Malek la route de Fès. Ce dernier s'y fit proclamer sultan sous le nom d'Abd el-Malek el-Moatassem Billah (1576-1578)[386].

La victoire d'Abd el-Malek ne mit cependant pas fin à la guerre civile car son oncle, replié à Marrakech, leva de nouvelles troupes. Vers la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet 1576, une seconde bataille eut lieu entre les deux Saadiens à quelques dizaines de kilomètres au sud de Rabat. Une nouvelle fois vaincu, Mohammed el-Moutaoukil trouva refuge en Espagne où il demanda en vain l'aide du roi Philippe II car ce dernier était en bons termes avec le sultan Abd el-Malek. Il se tourna alors vers le Portugal où le roi Sébastien (1557-1578) rêvait de reprendre pied au Maroc. Aussi, quand le sultan déchu vint lui offrir un quasi-protectorat sur le pays, le souverain accepta, pensant qu'il tenait là l'occasion de venger l'échec portugais des années 1540.

II- La bataille de l'oued el Makhazen (4 août 1578)[387] et ses conséquences (cartes page

XLI et XLIV)

Les raisons de la folle aventure qui coûta son indépendance au Portugal ont longuement été analysées. Les historiens ont parlé de l'inconscience chevaleresque du roi mais, à ce trait de caractère sans lequel il n'y aurait évidemment pas eu d'expédition, ne peut-on pas ajouter, cause peut-être essentielle, une analyse erronée du danger turc dans cette partie de la Méditerranée ?

Dans les années qui précédèrent l'expédition portugaise de 1578, l'Espagne, mais aussi le Portugal eurent en effet un objectif prioritaire qui était d'arrêter la progression des Ottomans vers le Maroc d'où ces derniers auraient pu menacer la liberté de navigation en Méditerranée occidentale.

La question est donc de savoir si, en 1578, le roi Sébastien pouvait penser que les Turcs faisaient encore peser une réelle menace sur les royaumes ibériques.

Nous avons vu plus haut que c'est au milieu du XVIe siècle que la Porte ottomane avait commencé à s'intéresser directement au Maroc ; or, en refusant de prêter hommage au sultan de Constantinople, Mohammed Ech-Cheikh al-Mahdi avait accepté l'ouverture des hostilités, ce qui avait eu pour résultat l'alliance maroco-espagnole à laquelle les Turcs avaient réagi en le faisant assassiner. Puis, après leur victoire de 1573 sur les Espagnols à Tunis et à la Goulette, les Ottomans purent faire porter tous leurs efforts en direction du Maroc où ils étaient intervenus comme nous l'avons également vu dans la querelle dynastique opposant Moulay Abd-el-Malek à Mohammed el-Moutaoukil. En 1576, les chrétiens purent alors légitimement s'inquiéter de savoir si, en échange de l'aide accordée, Moulay Abd-el-Malek ne s'était pas engagé à participer à une offensive turque contre l'Espagne.

Deux ans plus tard, en 1578, au moment où le roi du Portugal décida d'intervenir au Maroc, le contexte avait changé car Moulay Abd-el-Malek, avait réussi à éloigner ses encombrants alliés pour, au contraire, rétablir l'alliance espagnole. De plus, en 1578, les priorités

ottomanes ne s’exerçaient plus en direction du Maroc, mais de la Perse, où une épuisante campagne venait de commencer. La politique turque changea alors et la guerre permanente à laquelle se livraient l’Espagne et l’Empire ottoman prit fin, les Turcs renonçant à s’étendre en Méditerranée occidentale.

Le danger turc, réalité pour les chrétiens espagnols et portugais en 1576 s’était donc éloigné en 1578 au moment où le roi du Portugal, le prenant pourtant pour prétexte, lança son expédition en direction du Maroc[388].

Le sultan marocain tenta de raisonner le roi Sébastien, cherchant à lui faire comprendre qu’il n’était dans l’intérêt, ni du Portugal, ni du Maroc, d’ouvrir les hostilités. Il lui proposa même de lui remettre un port marocain de son choix et d’élargir de treize lieues l’hinterland des places que le Portugal conservait encore sur le littoral du Maroc. Rien n’y fit car le souverain portugais qui voulait en découdre considéra les sages propositions de Moulay Abd-el-Malek comme autant d’aveux de faiblesse. Ce dernier écrivit alors à Sébastien Ier afin de tenter de lui démontrer que le danger turc n’existait plus. En vain. Aussi, demanda-t-il à Philippe II d’Espagne d’intervenir auprès de son neveu portugais. Toujours en vain.

Moulay Abd-el-Malek fit alors une dernière tentative pour sauver la paix et il écrivit au roi du Portugal la lettre suivante :

> « Seigneur roi, ayant entendu dire que Muley Hamet[389], mon neveu, après que par la force des armes je l’eus chassé du royaume qu’il possédait injustement, est allé se réfugier auprès de ton royal pouvoir, j’ai jugé bon d’écrire à Ton Altesse la présente pour qu’elle serve d’avertissement. Puisque tu veux volontairement être juge entre nous deux, considérant bien le cas, tu sauras que si de façon juridique on voulait juger cette cause, je dois moi-même être aidé plutôt que persécuté, car je suis le fils aîné du roi qui conquit cette terre, blanc de peau, ami de la raison et de ceux qui la suivent. D’autant plus que mon neveu ne saurait trouver aucune raison à invoquer à l’appui de ses revendications, car, à n’envisager que le droit des armes, qui fut celui par lequel mon père conquit ce royaume il y a

> cinquante ans, je l'emporte encore sur lui. Donc tu sais très bien que celui de nous deux qui doit régner et posséder ce royaume en droit, il lui est nécessaire de le mériter et d'y être apte, ce dont j'ai donné des preuves et garanties suffisantes. Je te donne avis de ceci Seigneur, comme un ami que je prétends être et de qui veut être le mien, et si cela est, si l'on conteste les droits que je tire de mon âge, étant l'aîné de la famille, que l'on m'envoie des personnes dignes de confiance à qui je puisse communiquer mes intentions, car je n'ai pas moins de volonté d'aboutir à ce qui est juste que mon neveu, ni me manquera les moyens d'accomplir mieux que lui ce que j'ai promis étant donné ce que je possède, bien que je sache que l'on sous-estime mon avoir, lequel me sera profitable dans les temps à venir » (Cité par Berthier, 1985 : 60-61).

Tout en tentant de sauver la paix, Moulay Abd-el-Malek prépara son armée à la guerre. Les Saadiens ont d'ailleurs toujours accordé une attention particulière à la modernisation de leur armée. Sous le règne de Mohammed Ech-Cheikh al-Mahdi (1554-1557) une fonderie de canons avait ainsi été créée à Fès et l'armée marocaine avait été dotée d'un parc d'artillerie. La cavalerie était toujours l'élément essentiel de l'armée qui disposait d'un service de santé, ce qui permet de la classer parmi les armées modernes de l'époque.

Les Portugais qui disposaient de 36 canons alignèrent environ 20 000 hommes dont un peu plus de 1 500 cavaliers. À ces effectifs combattants il est possible d'ajouter environ dix mille domestiques ou personnel de charroi, ce qui permet d'expliquer que les Marocains firent plus de prisonniers qu'il n'y eut de combattants[390]. Les Marocains ne possédaient que 20 pièces d'artillerie, mais ils avaient une nette supériorité numérique estimée entre 40 et 50 000 hommes dont plus de 30 000 cavaliers. L'infériorité portugaise était encore accentuée par la lenteur de la progression due à la lourdeur des convois de ravitaillement alors que les Marocains qui vivaient sur le pays ne connaissaient pas ce problème.

Les forces en présence (Berthier, 1985)

<u>Armée marocaine</u>

1- Infanterie	
Fantassins :	11 750
Détachements d'irréguliers :	4 000
Total infanterie :	14 750

2- Cavalerie	
Arquebusiers montés[391] :	3 000
Cavalerie :	9 250
Contingents des tribus (réserves de cavalerie) :	22 000
Total cavalerie :	35 250
Effectif total combattant :	± 50 000[392]

<u>Armée portugaise</u>[393]

1- Infanterie	
« Terços » portugais :	8 000
« Terços » des Aventuriers :	1 400
« Tercio » espagnol :	1 600
Régiment allemand :	2 800
Corps des Italiens :	600
« Fronteiros » de Tanger (arquebusiers) :	200
Arquebusiers de Moulay Mohammed :	200
Total infanterie :	14 800

2- Cavalerie	
Cavaliers commandés par Dom Sébastien :	600
Cavaliers commandés par le duc d'Aveiro :	300
« Fronteiros » de Tanger (cavaliers) :	400
Cavaliers commandés par Moulay Mohammed :	250
Total cavalerie :	1 550

Effectif total combattant :	16 350

Accumulant les erreurs, ne tenant aucun compte des avertissements ou des renseignements qui lui étaient donnés par des déserteurs de l'armée marocaine, le 4 août au matin, le souverain portugais commit une faute grossière en positionnant ses troupes en un carré massif, dos au fleuve, ce qui, durant la bataille empêcha son aile droite de manœuvrer et interdit ensuite à l'armée toute possibilité de retraite.

Plus mobile, tirant au maximum parti du terrain, Moulay Abd-el-Malek, pourtant déjà gravement malade[394], choisit de disposer ses troupes en croissant afin d'opérer une manœuvre de débordement (Sadik, 1994 : 77).

Trois rois s'affrontèrent dans cette bataille et tous trois y trouvèrent la mort. Sébastien et Mohammed el-Moutaoukil[395] se noyèrent dans l'oued el Makhazen en tentant de fuir tandis que Moulay Abd-el-Malek mourait de maladie au début de la bataille. Sa mort fut d'ailleurs cachée à ses troupes.

La défaite portugaise fut totale, dix mille morts portugais jonchant le champ de bataille contre deux mille Marocains. Comme seule une centaine de Portugais réussit à gagner la place forte portugaise de Tanger, les prisonniers se comptèrent donc par milliers dont environ 5 à 6 000 combattants et au moins 10 000 suivants et domestiques, soit un total d'environ 15 000 captifs. Sur ce nombre, seules quelques centaines de cavaliers nobles, furent rachetées par leurs familles[396] (Bennassar L. et B, 1989 : 359).

Le soir de la bataille, sur le lieu de la victoire marocaine, un frère du sultan défunt fut proclamé sous le nom d'Ahmed El-Mansour (*le Victorieux)*. Avec cet homme fort et auréolé de gloire qui régna de 1578 à 1603, la dynastie fut raffermie. Elle en avait d'ailleurs besoin tant son prestige avait été terni par les querelles de succession dont nous avons parlé plus haut.

Les vingt-cinq années de son règne constituèrent une parenthèse de paix, de stabilité et de prospérité dans l'histoire de la

dynastie saadienne. Formé à l'école ottomane, le nouveau sultan entreprit de réorganiser le makhzen et l'armée en utilisant largement les renégats[397]. Sa politique étrangère fut caractérisée par une méfiance vis-à-vis de la Turquie, le maintien de l'alliance avec l'Espagne ainsi que par une volonté expansionniste en direction du fleuve Niger et de Tombouctou.

III- La politique africaine des Saadiens

Sous les Saadiens, le Maroc fut un pont entre le monde méditerranéen et l'Afrique noire, ou *Bilad al-Sudan* (le pays des Noirs) dont il écoulait les productions en échange des articles de son artisanat et des produits de son agriculture. Le fret caravanier venu du sud consistait en or produit au Bambouk, à proximité du fleuve Sénégal, au Bouré sur le Niger et au Lobi sur la Volta. L'ambre gris, la gomme arabique, les peaux d'oryx destinées à la fabrication de boucliers, les peaux de léopard, de fennec et d'abord les esclaves, alimentaient également le commerce transsaharien.

Le Maroc fournissait au monde noir des articles de luxe comme les produits de l'artisanat, les bijoux, les armes, ou les étoffes, etc., mais aussi des produits d'usage courant comme les ustensiles de cuisine, la poterie, les tissus, les couteaux, les miroirs, etc. Les productions agricoles comme le blé, les fruits secs, les dattes entraient également pour une large part dans ce commerce, sans oublier les chevaux.

Le Maroc et le commerce transsaharien

Le commerce transsaharien à partir du Maroc a varié dans l'espace en fonction du développement ou du déclin des entités politiques du *Bilad al-Sudan*. Dans les premiers temps, les routes commerciales partaient de Sijilmassa vers le Tagant et la vallée du fleuve Sénégal (cartes pages XLII et XLVI).

Avec la naissance de l'empire du Mali, une nouvelle route apparut au XIIIe siècle, toujours au départ de Sijilmassa, mais en direction du Sahara central, vers les salines de Tegharza

(Teghaza). Puis, vers la fin du XIV[e] siècle, la ville de Tombouctou se développa et le Marocain Ibn Battouta qui s'y rendit décrivit les routes qui y menaient depuis Sijilmassa, plaque tournante du commerce avec le Bilad al-Sudan.
Sijilmassa était en effet comme le port du nord du Sahara, le point obligé pour les caravanes allant vers le sud ou en revenant. Plaque tournante et plus encore lien entre l'Afrique blanche et l'Afrique noire, Sijilmassa était fréquentée par des commerçants venus de Fès et de toutes les villes littorales ou intérieures du Maroc.
Cette position carrefour apparaît comme évidente lorsque l'on compte les jours de marche séparant la ville de tous les pôles commerciaux de la région : 6 jours pour Ouarzazate ; 9 à 11 jours pour Fès ; 20 jours pour Tanger et 50 jours pour Kairouan. Vers le sud, 12 jours pour Tindouf et 50 pour Aoulil.
Admirablement située, Sijilmassa était également favorisée au point de vue agricole puisque l'eau qui y était abondante permettait la culture des légumes, des fruits ou des céréales nécessaires aux caravanes. Ces possibilités constituaient un atout considérable car, tout en étant la porte du désert, la ville offrait toutes les possibilités de ravitaillement aux caravanes venues du nord et qui devaient s'y munir pour les deux mois de marche à travers 1 500 à 1 800 kilomètres de désert.

Jean-Michel Lessard a bien défini la fonction de Sijilmassa :

« Sommet méridional d'un vaste éventail, ouvert de Tanger à Tripoli, la cité filalienne voit converger vers elle les caravanes venant du littoral méditerranéen, du Sahel, du Tell et des plaines septentrionales du Maroc. Elle les accueille, réceptionne leurs marchandises, leur fournit le fret de retour dont elle a elle-même assuré la quête à proximité de son territoire ou au-delà du désert saharien. Sijilmassa apparaît bien, non pas comme un simple entrepôt où se déverse raient les marchandises venues du Maghreb, du Soudan et d'Orient – rôle assez passif qu'expliquerait la position du lieu – mais comme un élément moteur tant du commerce régional que du commerce

international. Du ksar au souk, du souk à la caravane et par celle-ci à Sijilmassa où d'autres caravanes emportent les marchandises vers Fès, Tlemcen, Kairouan, Aoudaghost… alors que les produits laissés par elles atteignent par le chemin inverse les demeures les plus éloignées des grands chemins caravaniers. Outre les marchands, les hommes d'affaires, c'est tout un peuple de fellahs, de mineurs, de bûcherons, d'artisans qui travaillent pour la caravane » (Lessard, 1969 : 15).

À partir de la fin du XVe siècle, avec une accélaration au XVIe, les Portugais bouleversèrent ce flux en s'installant sur le littoral du golfe de Guinée (Lugan, 2009 : 277). Avec eux, le commerce de l'or ne se fit plus dans le sens Afrique noire-Méditerranée mais dans le sens Afrique noire-golfe de Guinée. Avec la « victoire de la caravelle sur la caravane », le Maroc reçut moins d'or et, conséquence aggravante, son artisanat qui irriguait le commerce transsaharien déclina puisque les caravelles fournirent désormais aux Africains les produits de l'artisanat portugais. Au Maroc même, la concurrence portugaise devint difficile à combattre car, à partir des places qu'ils contrôlaient, les commerçants lusitaniens inondaient le marché et les caravanes qui se formaient à Sijilmassa se chargèrent de plus en plus avec des produits ou des articles venus de Lisbonne. La crise toucha donc tout le sud marocain.

Une des conséquences de cette nouveauté fut que les routes commerciales changèrent d'orientation et que les caravanes délaissèrent Sijilmassa au profit de marchés et de villes situés plus à l'est comme celles qui étaient en relation avec Tlemcen, Bougie, Tunis ou même Tripoli. Au sud du Sahara, l'expansion de l'empire songhai et des Askia[398], ou souverains noirs de Gao, posa deux problèmes qui amplifièrent la crise commerciale du sud marocain. La route transsaharienne Sijilmassa-Tombouctou, la plus courte, mais la plus difficile, offrait pour principal intérêt de passer par Teghaza et ses salines qui alimentaient une partie du commerce nord-sud. Or, comme les Askia furent les maîtres de Teghaza dans la première moitié du XVIe siècle, l'empire songhai, ou empire de Gao, ne

dépendit donc plus des caravanes venues de Sijilmassa pour son approvisionnement en sel.

Second problème pour le sud marocain, le Touat et le Gourara (carte page XLI), remplacèrent le Tafilalet dans la mesure où la route menant de ces régions à Gao était plus courte et plus directe ; de plus, ces deux régions étaient situées dans l'alignement de la façade maritime méditerranéenne contrôlée par les Turcs. Pour le Maroc, la possession du Touat était donc une nécessité et, vers 1530, il en fut le maître.

Afin de tenter de rebâtir le monopole transsaharien du royaume, il ne resta plus aux sultans marocains qu'à entreprendre la conquête de Teghaza ; d'où le conflit avec le Songhai[399] qui s'acheva avec l'expédition du Niger.

L'expédition du Niger (carte page XLI)

Dès la fondation de la dynastie saadienne, les relations entre le Maroc et les Askia furent orageuses. Dans les années 1540, avant même d'être au pouvoir dans tout le Maroc, Mohammed Ech-Cheikh al-Mahdi (1552-1557), le premier Saadien, qui n'était alors que sultan de Marrakech, avait demandé à Askia Ishaq Ier (1539-1545) de reconnaître sa suzeraineté sur les salines de Teghaza. En réponse, le souverain songhai avait envoyé plusieurs centaines de Touareg piller Tindouf et Sijilmassa.

Les relations entre le Maroc et le Songhai se détériorèrent encore davantage durant les règnes du sultan marocain Ahmed Al-Mansour (1578-1603) et de l'Askia Mohamed III el-Hadj (1582-1586) après qu'en 1585, un détachement marocain se fut emparé de Teghaza et de ses salines. Le Songhai, ne céda pas car, entre-temps, au sud de Teghaza, la saline de Taoudeni avait été développée. Les Marocains abandonnèrent alors leur inutile conquête qui fut immédiatement réoccupée par les forces songhai.

En 1586, le sultan marocain Ahmed El-Mansour demanda à Askia Ishaq II un *mithqal*[400] d'or par charge de sel exportée de

Teghaza au motif qu'il devait aider financièrement les armées de l'Islam en guerre contre les infidèles. Le souverain noir refusa de se laisser intimider et il adressa au sultan un message hautain qu'il fit accompagner de javelots et de deux fers de lance, voulant ainsi lui faire comprendre qu'il n'était pas question de négocier.

En 1589, Ahmed El-Mansour tenta une dernière fois de faire fléchir le Songhai et, après en avoir longuement délibéré avec les plus hautes personnalités religieuses du Maroc, il en arriva à la conclusion que :

> « […] la disposition des mines appartient au seul chef de la communauté musulmane et non à d'autres. Personne ne peut donc exploiter une mine sans l'autorisation du Sultan ou de son représentant » (Cité par Pianel, 1953).

Le sultan marocain envoya alors le message suivant à l'Askia :

> « Le motif de ce message (Dieu dirige votre voie et fasse de la piété votre compagne !) est de vous informer que la mine de sel de Teghaza (localité de notre empire et placée sous notre juridiction imâmienne) fait partie, comme vous ne sauriez l'ignorer, de l'ensemble des mines sur lesquelles il incombe au Trésor public des Musulmans de percevoir le fructueux haraj[401]. En conséquence, nous estimons louable et juste [le projet que nous avons formé de] frapper du harâj la mine de Teghaza ; cette redevance se traduira, si Dieu le veut, par un accroissement de profit pour les Musulmans et par un préjudice pour les ennemis de Dieu. Nous imposons donc d'un milqal chacun des chameaux qui y parviendront ou s'y rendront, venant de toutes directions, ou s'y achemineront. Notre dessein est que les sommes ainsi recueillies soient utilisées, s'il plaît à Dieu, pour les expéditions militaires et la guerre sainte : elles seront affectées [en particulier] à la subsistance des armées et des troupes relevant de notre auguste autorité, et que nous aurons disposées pour inquiéter de leurs embuscades l'ennemi de la Religion, ou équipées pour défendre le nom de l'Islam,

> garder le pays et ses gens. Ces armées sont celles mêmes de Dieu.
> Or, s'il vous plaît de convenir « qu'il est juste pour les fils de suivre les traces de leurs pères », sans doute, jugerez-vous naturel d'admettre mon autorité. Je vous invite donc à entendre raison. Dieu même l'ordonne. Reconnaissez ma loi : vous en aurez grand avantage en ce bas monde comme dans l'autre… » (Cité par Pianel, 1953).

Ne recevant pas de réponse, le sultan Ahmed El-Mansour constitua un corps expéditionnaire. Fort de 3 000 hommes, dont 500 renégats chrétiens (As Sa'di[402], 1964 : 217) il était formé d'un convoi de 8 000 chameaux et de 1 000 chevaux de bât. Son commandement fut confié à Pacha Jouder, un renégat d'origine espagnole[403] dont l'état-major était composé de 11 caïds dont 5 étaient également des renégats[404].

Depuis Marrakech, l'armée se dirigea vers Tindouf puis vers Teghaza et Taoudeni. Après 135 jours de marche, elle atteignit le fleuve Niger à l'ouest de Bamba. Puis elle s'ébranla en direction de Gao (carte page XLI).

Le 13 mars 1591, à Tondibi, sur le Niger, les troupes d'Ishaq II furent mises en déroute après avoir subi des pertes terribles[405]. Gao fut prise mais la ville ne contenait pas les richesses attendues. Des négociations s'ouvrirent alors entre Jouder et l'Askia. En échange de son retrait, le second offrit au premier 100 000 pièces d'or, un tribut de 10 000 esclaves, le versement annuel d'une somme d'argent, le monopole du commerce des coquillages de cauris dans les limites de l'empire songhai, ainsi que celui de l'importation du sel venant du Sahara.

Jouder pensa que ces conditions étaient acceptables ; d'autant plus que son armée étant décimée par les fièvres, il ne voyait pas comment il lui aurait été possible d'occuper l'ensemble des possessions de l'Askia. Il écrivit donc au sultan Ahmed El-Mansour pour lui conseiller d'accepter les propositions du Songhai ; dans l'attente de la réponse du souverain, il installa l'armée à Tombouctou, région où le climat était plus sain qu'à Gao.

Le sultan marocain repoussa les propositions de l’Askia car il voulait sa soumission. Au mois de juin il remplaça Jouder par Mahmoud ben Zarqun, un autre renégat, auquel il donna des ordres très précis et les moyens de les exécuter puisqu’il lui fournit des embarcations démontables afin de pouvoir conquérir le poumon du pays qu’était le fleuve Niger.

Mahmoud ben Zarqun écrasa l’armée songhai cependant que l’Askia se réfugia à Gourma où les habitants le massacrèrent. L’expédition atteignit son but car elle réussit à pénétrer jusqu’aux zones aurifères les plus septentrionales et à envoyer un premier convoi d’or au Maroc.

Dans les années qui suivirent, les quantités d’or arrivant à Sijilmassa paraissent avoir augmenté puisqu’elles pourraient avoir atteint plusieurs tonnes. Cependant, il ne s’agit là que d’estimations reposant le plus souvent sur les déclarations de commerçants, notamment anglais, qui n’étaient pas les témoins directs de l’arrivée des convois et qui ne faisaient que répéter ce que leur disaient leurs correspondants marocains.

L’empire songhai avait vécu et le Maroc créa sur ses décombres le *pachalik* du Soudan dirigé par un pacha nommé par le sultan[406]. L’empire de Gao conquis, le Maroc aurait pu espérer voir renaître les anciens circuits commerciaux transsahariens qui avaient fait sa fortune ; or il n’en fut rien et les impôts du *pachalik* ne compensèrent pas les baisses des flux enregistrées depuis plusieurs décennies. C’est ainsi que de plusieurs tonnes par an, le Soudan ne fournit bientôt plus que le dixième de ce qui arrivait au début du XIVe siècle.

Comme la production se maintenait dans le Bouré, le Lobi et dans les zones secondaires où, bon an mal an, 8 à 9 tonnes étaient produites, le déclin commercial ne dépendait donc pas des causes diagnostiquées par le sultan marocain. Les raisons étaient plus profondes car le Maroc subissait en réalité la concurrence des Turcs et des Européens. L’or du Soudan continuait en effet à arriver sur le littoral méditerranéen, mais dans des régions d’Afrique du Nord sous contrôle turc, via Ghat et Tripoli (carte page XLII), ou bien il était détourné vers le golfe de Guinée sous contrôle européen.

Les Saadiens et la mer

Contrairement à ce qui fut longtemps soutenu, nous savons aujourd'hui que la mer a joué un rôle dans le Maroc ancien[407]. C'est ainsi qu'il a été démontré que la course salétine est antérieure d'un siècle au moins à l'arrivée des Morisques chassés d'Espagne et notamment des Hornacheros (Bouchareb, 1992) qui ne firent que prendre la suite d'un mouvement existant en l'amplifiant.

La volonté de revenir à la mer fut peut-être une réponse marocaine à la conquête chrétienne de son littoral. Dès le début du XVIe siècle, les corsaires de Tétouan et de Larache attaquèrent ainsi les navires portugais, tant sur la route des Indes que sur celle des Amériques, cette dernière longeant le littoral marocain avant de s'orienter vers l'ouest et les Antilles.
Sous le règne du sultan Moulay Abdallah el-Ghalib (1557-1574), la flotte de guerre marocaine aligna trente navires et durant le règne de son successeur Mohammed el-Moutaoukil (1574-1576), elle en compta dix de plus (Bouchareb, 1992 : 91-93) [408].

À partir de 1609, des Morisques originaires de la ville espagnole d'Hornachos (carte page XLV) s'installèrent dans la *kasbah* des Oudaïa à Rabat, sur l'estuaire du Bou Regreg. L'année suivante, en 1610, des Andalous fondèrent Salé-la-Neuve où ils constituèrent une sorte de « république corsaire » en partie indépendante du pouvoir royal.
La flotte corsaire marocaine maraudait sur les grandes voies maritimes de l'époque qui passaient au large du Maroc, provoquant de violentes réactions européennes se traduisant par les bombardements périodiques de ports marocains ou par des blocus (Aboualfa, 2003). À partir de 1622, l'audace des corsaires salétins ne connut plus de bornes et leurs navires chassèrent en meute jusque dans la Manche, la mer d'Irlande ou même sur les bancs de Terre-Neuve (carte page XLV).

Les riches Hornacheros finançaient l'armement des navires corsaires de Salé dont les capitaines étaient le plus souvent des Andalous ou des renégats. Parmi ces derniers, Morat-Rais, un Hollandais, fut un des plus redoutables.
À l'époque, la flotte corsaire de Salé était forte de plusieurs dizaines de navires taillés pour la course, fins, rapides, faciles à manœuvrer, mais pouvant également supporter toutes les tempêtes. Le plus souvent, il s'agissait de navires de prise, mais le chantier naval situé au pied de la tour Hassan à Rabat, en construisait également, qu'il s'agisse de brigantins montés par 100 hommes et armés de 10 canons ou des *chébecs* avec un équipage de 200 hommes et 20 bouches à feu (Aboualfa, 2003).
De retour de campagne, les navires débarquaient prises, cargaisons et captifs. Ces derniers étaient vendus aux enchères publiques. Les prisonniers de qualité étaient libérés contre rançon tandis que les simples marins ou les voyageurs anonymes attendaient parfois des années que des ordres religieux comme celui de Notre-Dame de la Merci aient réuni suffisamment de fonds pour les racheter[409] (Cocard, 2007).

En plus de la course, le Maroc fit un important commerce avec l'Europe du Nord. Entre 1549 et 1555, Anvers envoya ainsi trente-quatre navires à Agadir et les firmes anversoises avaient des agents à la fois dans l'intérieur et sur le littoral.

La fin des Saadiens

En 1603, l'épidémie de peste qui endeuillait le Maroc depuis 1588 enleva le sultan Ahmed El-Mansour. Avec lui, la parenthèse de paix et de prospérité fut refermée.

Contenues tant qu'il fut en vie, les forces de dissociation éclatèrent après sa mort (carte page XLIII). Durant les dernières années du règne, l'héritier désigné, Al-Mamoun, avait eu une conduite à ce point débauchée et scandaleuse que son père avait été contraint de le faire mettre en prison. Dès le lendemain de la

mort du sultan, ses fils se déchirèrent pour le pouvoir. Le pays subit également une seconde crise maraboutique, des entités religieuses se constituant territorialement et s'opposant les unes aux autres, tout en combattant le peu d'autorité restant aux derniers sultans.

Trois des fils d'Ahmed El-Mansour s'affrontèrent : Moulay Zidane proclamé sultan à Fès ; Abou Faris proclamé sultan à Marrakech et Al-Mamoun qui avait été sorti de prison par ses frères qui se repentirent bientôt de leur geste.

Dans un premier temps, Abou Faris et Al-Mamoun furent alliés contre Moulay Zidane et ils marchèrent sur Fès. Moulay Zidane qui fut vaincu trouva refuge chez les Turcs et Al-Mamoun se proclama sultan de Fès avant de se retourner contre son frère et allié Abou Faris qu'il attaqua à Marrakech. La ville fut prise et les vainqueurs s'y comportèrent comme s'ils eussent conquis une ville ennemie.

Sur ces entrefaites, Moulay Zidane qui avait reconstitué ses forces vint à son tour assiéger Marrakech qu'il réussit à prendre. Al-Mamoun et Abou Faris se réconcilièrent alors, mais Moulay Zidane réussit à prendre Fès. Abou Faris s'enfuit tandis qu'Al-Mamoun trouva refuge en Espagne.

Cette dernière ne pouvait tolérer une telle anarchie à ses portes et elle décida de soutenir Al-Mamoun avec d'autant plus d'arguments que c'était lui que le sultan Ahmed El-Mansour avait désigné pour lui succéder[410]. Grâce à l'aide espagnole, et en échange de la cession de Larache[411] en 1610, Al-Mamoun réussit à reprendre Fès. Le Maroc fut alors coupé en deux puisque deux sultans régnèrent en même temps : Al-Mamoun à Fès et Moulay Zidane à Marrakech.

À Fès, trois sultans saadiens se succédèrent à partir de 1610. Le premier d'entre eux fut Al-Mamoun, assassiné en 1613, le second fut son fils Abdallah al-Mamoun qui régna de 1613 à 1623 dans un climat d'anarchie et de règlements de comptes sanglants. Le troisième fut Abd-el-Malik, le fils du précédent qui régna trois ans, de 1623 à 1626, et qui mourut de la peste. Après sa mort, Ahmed, fils

de Moulay Zidane, prit Fès, mais en 1641, la ville tomba au pouvoir des marabouts de Dila (voir page 272).

À Marrakech, trois sultans saadiens se succédèrent également. Moulay Zidane y régna de 1603 à 1618. À sa mort, trois de ses fils s'opposèrent dans une lutte fratricide dont Mohammed al-Asghar sortit vainqueur, mais son pouvoir ne dépassa pas les limites de la ville. Il mourut en 1654 et son successeur, Al-Abbas régna jusqu'en 1659, année de son assassinat. Durant encore dix années la ville connut un climat d'anarchie, puis les Alaouites y rétablirent l'ordre.

Ayant à peine régné durant un siècle, la dynastie saadienne finit donc dans une catastrophe totale. Son bilan est-il pour autant aussi négatif que ce qu'en ont écrit certains auteurs au premier rang desquels Henri Terrasse (1949, tome II : 233) ?

Non, car les premiers Saadiens réussirent à canaliser autour d'eux la réaction nationale et islamique contre le Portugal. De même purent-ils contenir puis écarter le danger turc, suivant avec réalisme une politique d'alliance avec l'Espagne catholique. Avec les Saadiens qui, ne l'oublions pas, héritaient d'une situation déplorable consécutive à l'anarchie wattasside, le redressement fut même réel, suivi par une période de véritable apogée sous le règne du sultan Ahmed El-Mansour.

Les raisons en sont connues et il nous suffira de les rappeler : essor économique résultant de la victoire de la bataille d'el Makhazen, de la conquête de l'empire songhai et de l'essor de la course salétine ; encouragement donné aux lettrés et aux arts par certains souverains saadiens parfois amateurs éclairés ; construction, achèvement ou restauration de mosquées, de médersas ou de bibliothèques. Cependant, le plus important est probablement l'ouverture du Maroc sur le monde, ce qui permit au royaume de recevoir des influences venues d'Europe, de Turquie, d'Andalousie ou même d'Afrique noire et d'en faire la synthèse (Hajji, 1976).

Le siècle saadien fut également une période d'essor urbain et c'est par les villes que se fit le rayonnement culturel de l'époque. Fès

et Marrakech dominèrent intellectuellement la période ; Fès durant la première époque de la dynastie et Marrakech durant la seconde. Puis, quand vint la phase du démembrement, de la dislocation, le relais culturel fut pris par des centres jusque-là d'importance relative, notamment Dila et Iligh comme nous le verrons plus loin.

---

373. Pour tout ce qui concerne la problématique des fronts ibero-musulmans et des alliances de revers en méditerranée occidentale durant le XVIe siècle, il sera nécessaire de se reporter à Andrew Hess (1978), notamment aux chapitres I (The Ibero-African Frontier), IV (Islam Resurgent) et V (The Clash of Empires).
374. Apparentés à la famille du Prophète, ils étaient donc des *Chérifs*.
375. La confrérie est « une association de musulmans qui, pour mériter la grâce divine, suivent les pratiques particulières édictées par un saint, un thaumaturge ou un savant. La zaouia, à l'origine camp fortifié, est le lieu – sorte de couvent – où se réunissent les membres de ces confréries. On appelle « zaouia-mère » celle où réside le cheikh ou grand maître de la confrérie, *zaouias* filiales celles qui sont dirigées par les moqaddemin » (Méraud, 1990 : 178-179). Pour l'étude des confréries marocaines, on se reportera à Drague-Spillmann (1951).
376. Adeptes du *soufisme*, ces fondateurs de *zaouias* entreprirent de donner une formation religieuse aux populations afin de les conduire sur la voie du mysticisme.
377. Mort en 1465.
378. Signe hautement symbolique qui lui valut l'appui de la confrérie jazoulite, il fit inhumer son père auprès d'el-Jazouli. Désormais, les marabouts allaient soutenir les Saadiens contre les Wattassides. Pour tout ce qui concerne le phénomène mahdiste chez les Saadiens, voir Garcia-Arenal (1993).
379. Durant les règnes des sultans *Beni Watta* ou *Wattassides (1420-1554)*, Fès entra en décadence, phénomène qui fut accéléré en 1471 par un terrible tremblement de terre qui détruisit partiellement la cité. Aussi, quand les Saadiens s'en emparèrent en 1554, ce n'était plus qu'une ville ruinée qui allait désormais s'effacer au profit de Marrakech sa grande rivale du sud. La marque

principale que les Saadiens (1554-1626) imprimèrent à Fès fut essentiellement militaire et ce sont eux qui firent édifier les deux forteresses qui dominent la ville, à savoir les Bordj nord et sud.
380. Ce Corse enlevé à l'âge de cinq ans devint Janissaire. Envoyé à Alger, ses exploits militaires le firent nommé *Agha*, chef du contingent turc, puis caïd d'Alger. En 1556, alors qu'il mettait le siège devant Oran, Salah Rais, le bey d'Alger mourut et il fut élu par la troupe. Le sultan Suleiman, dit « le Magnifique » (1520-1566), n'accepta pas ce coup de force et il nomma un autre bey. Hassan Corso entra alors en rébellion avant d'être capturé par les forces fidèles au sultan. Torturé durant trois jours, il mourût au mois d'août 1556.
381. Les captifs furent peu à peu rachetés par des religieux qui vinrent spécialement du Portugal pour négocier ces rachats. Quant à Dona Mercia dont le mari avait été tué lors de la défense de la ville, elle fut mariée à Mohammed Ech-Cheikh et mourut en couches en 1544.
382. La citadelle de Mazagan était bâtie sur un îlot facilement défendable, sur lequel les Portugais construisirent une ville qu'ils entourèrent de remparts bastionnés (cinq bastions).
383. Sur le rôle de Madère comme centre secondaire ravitailleur pour Mazagan, voir Frédéric Mauro (1953 : 250-254).
384. Ce système successoral est aujourd'hui celui de la famille régnante en Arabie saoudite.
385. Il participa aux campagnes militaires ottomanes, dont la bataille de Lépante, où il fut fait prisonnier.
386. Le premier souci du vainqueur fut de faire verser aux Turcs la somme qu'il s'était engagé à leur remettre afin de précipiter leur départ. Il n'en conserva qu'un petit contingent, plus les volontaires kabyles de la tribu des Zouaoua, mais il ne tint pas ses promesses concernant le port de Larache.
387. Ou bataille d'Al Ksar el Kebir, ou bataille dite des « Trois Rois ». Voir à ce sujet Berthier (1985), Valensi (1992), Nekrouf (2007) et Lugan (2011). Pour l'étude de la manière dont la bataille est devenue récit et dont la mémoire contradictoire s'en est emparée, voir Lucette Valensi (1992).

388. D'ailleurs, en 1581, Philippe II d'Espagne signera avec les Ottomans un traité par lequel il abandonnera toutes ses possessions africaines, à l'exception de Mers el-Kebir, de Melilla et d'Oran tout en reconnaissant comme possession turque les Régences d'Alger et de Tunis ainsi que la Cyrénaïque et la Tripolitaine.
389. Il s'agit de Moulay Mohammed el-Moutaoukil.
390. Charles-André Julien (1978) parle de 20 000 prisonniers (578-579), ce qui serait un chiffre insolite si nous nous basions sur les seuls effectifs combattants.
391. Ou *argolets*.
392. Dans ce nombre total figuraient 3 000 renégats selon Luis de Oxeda, soldat portugais qui participa à la bataille (Castries, 1905, tome I : 593). Ces hommes étaient essentiellement des arquebusiers à pied.
393. Les témoins oculaires portugais s'accordent sur les effectifs de l'armée de Sébastien avec quelques différences mineures. Pour le frère Luis de Neto, les Portugais alignèrent 14 000 fantassins armées de piques et d'arquebuses, 2 000 cavaliers et 10 000 serviteurs (Castries, 1905, tome I : 473-474). Selon Luis de Oxedo, les combattants à pied étaient 18 000 (Castries, 1905, tome I : 585-586), quant au duc Duarte de Menezes, maître de camp de l'armée portugaise, il soutenait que les arquebusiers n'étaient que 10 000 et que l'armée comptait 16 000 suivants (Castries, 1905, tome I : 651).
394. Moulay Abd-el-Malek mourut d'intoxication alimentaire après avoir consommé du poisson (Sadik, 1994 : 76).
395. Quand ils reconnurent le cadavre de Mohammed el-Moutaoukil, les Marocains l'écorchèrent, d'où le nom d'el-Mesloukh (l'écorché) qui lui est resté dans l'histoire ; la sanglante dépouille fut bourrée de paille et exhibée dans les principales villes du Maroc.
396. Les autres furent convertis et vinrent grossir les effectifs des renégats qui eurent un rôle essentiel dans les décennies qui suivirent. Pour le Portugal, les conséquences de cette défaite furent dramatiques. Sébastien n'ayant pas d'héritier, le trône du Portugal fut occupé durant deux années par le cardinal Don Henrique, dernier fils du roi Emmanuel le Fortuné. Ce vieillard malade, à demi paralysé, fut impuissant face aux terribles conséquences économiques et politiques de la défaite qui décima la noblesse

portugaise et vida le pays de ses cadres. La détresse fut générale et la catastrophe immense. Le cardinal-roi mourut en février 1580 et au mois de juin 1580, l'armée espagnole pénétra au Portugal. Philippe II, oncle de Sébastien annexa ensuite le royaume (Labourdette, 2000).

397. Pour ce qui concerne le rôle des renégats dans le *Makzen* et plus particulièrement dans l'armée, il sera utile de se reporter au travail particulièrement innovant de Marc-André Nolet (2008). Cependant, même si certains occupèrent de très hautes fonctions tant militaires qu'administratives, en aucune manière se constitua au Maroc l'équivalent des mamelouks égyptiens ou des Janissaires ottomans.

398. *Askia* était le titre porté par les souverains songhai à partir de 1493 quand arriva au pouvoir la seconde dynastie après celle des Sonni qui s'était achevée avec le règne de Sonni Ali Ber dit le Grand (1464-1492).

399. Selon les traditions, l'empire songhai fut fondé au VIIe siècle par le Berbère Za el-Ayamen qui fuyait la conquête arabo-musulmane de l'Afrique du Nord. Cet empire succéda au Mali et il reprit ses activités commerciales en les centrant sur la boucle du Niger. Le cœur de sa puissance était la ville de Gao située au centre d'un éventail caravanier transsaharien, d'où le nom d'Empire de Gao qui lui est souvent donné. Ses dirigeants furent islamisés au début du XIe siècle sous le règne du roi Jaa Kosoy. À la fin du XIIIe siècle le Mali conquit le royaume de Gao, mais quelques années plus tard, une nouvelle dynastie monta sur le trône, celle des Sonni qui réussit à le libérer. Sous Sonni Ali Ber (1464-1492), la région de Djenné et une grande partie du Macina furent conquis et en 1468, ce fut le tour de Tombouctou (Abitbol, 1979 ; Cissoko, 1996). Le successeur de Sonni Ali Ber fut Mohammed Sarakollé Touré (1493-1528) qui islamisa l'empire mais qui dut faire face au Maroc qui convoitait les salines de Teghaza.

400. Monnaie d'or pesant environ 3,5 grammes sous les Saadiens.

401. Impôt foncier frappant les terres conquises par l'Islam.

402. Abd er-Rahmane ibn Abadallah as Sa'di, qui devint imam de la mosquée de Sankoré à Tombouctou est l'auteur du *Tarikh es-*

Soudan, la principale source concernant cette expédition. Elle fut écrite vers 1650.
403. Natif de Las Cuevas, dans les Asturies.
404. « Le pacha Jouder fut mis à la tête de l'expédition ; il avait avec lui une dizaine de généraux, le caïd Mostafa-el-Torki, le caïd Ahmed el-Harousi-el-Andelousi, le caid Ahmed ben-Haddad el-Amri […], le caid Ahmed ben-Atiya, le caid Ammar el-Fatase le renégat, le caid Ahmed ben Youssef le rénégat, et le caid Ali ben Mostefa le renégat […] Enfin le caid Bou Chiba el-Amri et le caid Bou Gheita el-Amri. Deux lieutenants-généraux commandaient les deux ailes de l'armée, Ba Hasen Friro le renégat l'aile droite et Qâsem el-Andalousi, le renégat, l'aile gauche. (As Sa'adi, 1964 : 217).
405. Selon As Sa'di (1964 : 219), les troupes du Songhai totalisaient 12 500 cavaliers et 30 000 frantassins.
406. Les quatre pachas qui se succédèrent à Tombouctou durant le règne du sultan el Mansour furent des renégats.
407.. Voir notamment Abdelmajid Kaddouri (1992a et 1992b) et Abd el Kader Timoule (1989 et 1992).
408.. Sur la question (Dziubinski, 1972 ; Kaddouri, 1992a et b ; Bouchareb, 1992 ; Bookin-Weiner, 1992 : 163-191).
409.. Par une Bulle pontificale en date du 17 décembre 1198, Saint Jean de Matha et Saint Félix de Valois avaient fondé à Marseille l'*Ordre de la Trinité de la Rédemption pour le Soulagement, le Rachat et l'Echange des captifs chrétiens*. Le 8 mars 1199, le pape Innocent III écrivit au sultan Abou Youssef Yacoub (1184-1193), lui demandant de bien accueillir les *Pères Rédempteurs* pour leur première mission. (Chovin, 1957 : 268).
410. En dépit de ses frasques, il lui avait même par deux fois fait prêter serment de son vivant.
411. En 1614, profitant de l'anarchie, les Espagnols débarquèrent à la Mamora, à l'embouchure de l'oued Sebou, d'où ils chassèrent les corsaires avant d'y construire une forteresse.

Chapitre IV

L'Égypte et les Régences turques aux XVIIe et XVIIIe siècles

L'Afrique du Nord sous domination ottomane était divisée en Régences (Tripoli, Tunis et Alger) dites Sandjak ou Odjak de l'Ouest[412]. À des degrés divers, ces régions bénéficièrent de l' « ordre ottoman », de son administration et de son encadrement militaire.

L'autorité ottomane fut symbolique dans l'actuelle Algérie et dès le début du XVIIIe siècle, elle ne s'exerça plus à Tripoli et à Tunis. Robert Mantran[413] a montré que l'autonomie administrative y fut mutuellement acceptée sans remise en cause fondamentale de la suzeraineté du sultan et que ces trois provinces ne cessérent jamais d'être considérées comme ottomanes par Istanbul[414]. En Égypte, où la Porte ottomane ne réussit pas à s'imposer véritablement aux Mamelouk, les XVIIe et XVIIIe siècles furent une période d'anarchie.

I- L'Égypte sous les factions mamelouks

En Égypte, l'aristocratie mamelouke se coupa en deux factions, la *Fakariya* et la *Kasimiya*. Beys, Mamelouks et Janissaires s'y retrouvèrent pour dominer chacun une partie du pays. L'alternance du pouvoir se fit par la violence, les factions s'imposant tour à tour, comme à l'époque du sultanat mamelouk, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

En 1631, les vingt-quatre beys du Sandjak, c'est-à-dire les gouverneurs des vingt-quatre provinces, désignèrent l'un d'entre eux, Ridwan Bey al-Fakari comme régent par intérim. Après sa mort survenue en 1656, le climat devint anarchique. Istanbul laissa faire, jouant sur les factions afin de maintenir un minimum de présence et garantir ainsi le versement de l'impôt provincial.

Au début du XVIIIe siècle, la *Fakariya* connut une grave crise interne et ses membres se divisèrent, s'affrontèrent et s'entre-massacrèrent, avec pour conséquence l'affaiblissement des Janissaires qui composaient l'essentiel de ses forces. Les Mamelouks, majoritairement membres de la *Kasimiya* se renforcèrent alors, mais comme eux aussi se divisèrent, en 1718 la *Fakariya* reprit le pouvoir, dans de féroces règlements de comptes.

En 1760, Ali Bey s'imposa (1760-1773). En 1768, il destitua le Wali turc, puis, en 1770, à Djeddah, il remplaça le vice-régent ottoman par un bey égyptien, ambitionnant alors de reconstituer l'ancien sultanat mamelouk. Il fut assassiné en 1773 par son fils adoptif Muhamad, qui prit le nom de Muhamad Bey. Une période d'une quinzaine d'années de sanglants conflits débuta alors durant laquelle la lutte pour le pouvoir au sein de la caste mamelouke entraîna une succession de coups d'état dont il serait fastidieux de vouloir dresser la liste ici.

La Porte laissa faire, manipulant les factions et utilisant l'anarchie pour augmenter le volume du *hazine*, l'impôt annuel qu'elle recevait de l'Égypte.

Trois adversaires s'opposèrent alors, Ismaël Bey, Mourad Bey et Ibrahim Bey. L'alliance des deux derniers permit de chasser le premier qui avait les faveurs d'Istanbul ; puis les deux autres s'opposèrent avant de se réconcilier en 1786. Le sultan ottoman qui craignit pour son autorité, décida alors de reprendre la situation en main et au mois de juillet 1786, un corps expéditionnaire commandé par Hassan Pacha débarqua à Alexandrie où les Mamelouks furent battus.

Mourad Bey et Ibrahim Bey se réfugièrent alors en Haute-Égypte et le pays fut coupé en deux. La Basse-Égypte fut placée sous l'autorité d'Ismaël Bey qui la gouverna pour le compte du sultan ottoman, cependant que la Haute-Égypte demeura sous celle des deux chefs mamelouks rebelles.

En 1791, après la mort d'Ismaël Bey, Mourad Bey et Ibrahim Bey reprirent le contrôle de toute l'Égypte. En 1792, ils conclurent un accord avec Istanbul portant sur l'impôt annuel qu'ils devaient verser au sultan. Dès lors, la Porte leur abandonna l'Égypte. L'anarchie, l'oppression, les crises ne cessèrent plus jusqu'à l'intervention française de 1798 qui, comme nous le verrons plus loin, fut d'abord vue par la population égyptienne comme une libération.

II- La Régence de Tripoli

Des trois Régences, celle de Tripoli, la plus proche du cœur de l'empire ottoman, fut dans un premier temps la seule à être véritablement administrée par le Sultan, même si, comme ailleurs dans l'empire, les Janissaires s'y montrèrent particulièrement indisciplinés. En 1609, Sulayman, un officier de la milice de Tripoli, s'y fit reconnaître comme dey par le contingent de l'odjak et s'ouvrit alors une période d'incertitudes, les deys imposant un pouvoir quasi dictatorial.

Durant la première période ottomane deux pachas de Tripoli, Muhammad Sakizli (1633-1649) et Uthman Bey Sakizli (1649-1672), qui étaient tous deux des renégats grecs, rattachèrent la Cyrénaïque puis le Fezzan à la Tripolitaine, constituant le *pachalik* de Tripoli. Ils reconnaissaient l'autorité de la Porte qui continuait à nommer des pachas dont le rôle était de la représenter. Cependant, leur autorité ne dépassait pas les villes côtières, les tribus de l'intérieur étant quasiment autonomes.

En 1672, une révolution provoquée par des contestations concernant le partage des prises de course fit que le régime des pachas fut supprimé et l'on en revint à l'élection des deys par les représentants de la milice. Entre 1672 et 1683 sept deys se

succédèrent ainsi à Tripoli, tous étant imposés puis démis par la milice. L'anarchie fut alors totale car, tant à Tripoli que dans les principales villes côtières, Janissaires et corsaires se disputèrent le pouvoir. Inquiète, la Régence de Tunis qui ne pouvait laisser se développer à ses portes un tel climat d'anarchie, intervint à plusieurs reprises, mais sans réussir à ramener l'ordre.

La Régence pratiqua une importante activité de course qui menaça le commerce méditerranéen et provoqua plusieurs interventions européennes.

[En 1675 et en 1676, les Anglais menèrent ainsi plusieurs opérations contre les corsaires de Tripoli puis, en 1680, ce furent les expéditions françaises du commandeur de Valbelle et de l'amiral Duquesne.

En 1685, l'amiral d'Estrées bombarda Tripoli et détruisit une partie de la ville. Le dey Al Hajj abd Allah signa alors un traité de paix, versa une forte indemnité et libéra tous les captifs pris sous pavillon français, à savoir mille deux cents hommes au total (Zeltner, 1992 : 190). Cependant, dès l'année suivante, les navires français furent de nouveau attaqués et l'amiral de Mortemart procéda à une nouvelle démonstration de force, mais sans guère de résultat.

Le 21 janvier 1692 le dey déclara la guerre à la France et le consul, ainsi que tous les Français présents à Tripoli furent arrêtés cependant que cinq navires au mouillage étaient saisis. Entre les mois de février et de mai 1692, onze navires marchands français furent capturés avec leurs équipages, soit deux cent quinze hommes. Aussi, le 6 juin 1692, une escadre française se présenta-t-elle devant Tripoli pour exiger leur libération, mais les Tripolitains attachèrent le consul et plusieurs Français à la bouche de canons et menacèrent de tirer. La flotte s'en retourna avant de revenir au mois d'août suivant pour procéder à un inutile bombardement.

La situation fut alors grave pour le commerce de Marseille car il ne fut plus possible de naviguer en Méditerranée occidentale. D'autant plus que la marine française n'avait pas les moyens d'intervenir, toutes ses forces étant alors engagées dans la guerre de la ligue d'Ausbourg Tourville avait été battu à la Hougue en mai

1692 et nombre de vaisseaux avaient été perdus. La France intervint alors auprès de La Porte qui envoya une ambassade avec un négociateur français et le 27 mai 1693, une paix fut signée à l'avantage de Tripoli (Zeltner, 1992 : 192).

Ne pouvant plus attaquer les navires français, Tripoli déclara ensuite la guerre à l'Angleterre et à la Hollande avant de se rapprocher à nouveau de Londres, jouant de la rivalité entre l'Angleterre et la France. Au mois d'octobre 1694, Londres et Tripoli ayant signé un traité de paix, les navires français furent de nouveau attaqués et contraints de naviguer en convois.

En 1695, les dangers furent tels que, par décision royale la Méditerranée fut provisoirement interdite aux vaisseaux français, puis, en 1696, la marine française maintint en permanence sur zone une escadre destinée à protéger la navigation. Au mois de septembre 1697, la *paix de Ryswick* qui mettait un terme à la *guerre de la ligue d'Ausbourg* permit le retour en force de la marine française et les attaques diminuèrent. De 1689 à 1697 Marseille avait perdu 260 navires (Zeltner, 1992 : 196).

Au début du XVIIIe siècle, le *pachalik* s'émancipa de la tutelle ottomane. En 1711, Ahmed Karamanli, un officier Kouloughli[415] descendant d'un corsaire turc, prit la tête de l'odjak et il fut élu dey. En 1718, il reçut un *firman* (décret impérial) de La Porte, mais, en 1720, il se déclara indépendant d'elle.

Les Karamanli prirent appui sur certaines tribus de Tripolitaine dont les Maghara et les Awlad Sulayman, et ils réussirent à créer un État reposant sur les élites citadines. Territorialement et politiquement, la Régence de Tripoli était en réalité coupée en deux, l'opposition entre côtiers citadins et tribus nomades de l'intérieur étant une constante de la politique locale (Mac Lachlan, 1978). En Cyrénaïque, le pouvoir des Karamanli ne s'étendit pas au-delà de quelques villes côtières.

Sous les Karamanli, la flotte corsaire de Tripoli continua sa maraude et elle multiplia les prises. En 1728, la France réagit vigoureusement en envoyant une escadre de 14 navires placée sous les ordres de l'amiral de Grand Pré. Trois navires français furent

rendus mais, comme Ahmed Karamanli refusait de verser une indemnité, Tripoli fut soumise à un violent bombardement. Cependant, dès le départ de la flotte française, les corsaires reprirent leurs activités. Aussi, le 28 novembre 1728, Duguay-Trouin, lieutenant général du Royaume proposa-t-il une mesure radicale :

> « […] faire passer à Tripoly douze mille hommes de troupes. Il est certain qu'en prenant cette ville, la réduisant en cendres, démolissant de fond en comble les remparts et toutes les fortifications, et faisant le dégast dans la campagne, nous donnerions une terreur générale à tous les pirates d'Afrique. » (Cité par Zeltner, 1992 : 200)

L'année suivante, le 3 juin 1729, une escadre française commandée par le capitaine de vaisseau de Gouyon se présenta devant Tripoli et le pacha traita. À partir de cette date, il n'y eut plus de guerre avec la France, même si, chaque année, des flottes françaises croisèrent devant Tripoli pour y assurer une présence. Puis, la Régence s'ouvrit au commerce international. Cependant, comme l'écrivait en 1750 le consul anglais Robert White :

> « La cupidité est le principal mobile de cet État (la Libye), comme tous ceux de ce rivage. Ceux qui donnent le plus sont considérés comme leurs meilleurs amis. Et la nation qui saura le mieux adapter ses présents aux besoins du moment y trouvera toujours le plus grand intérêt et avantage. » (Cité par Zeltner, 1992 : 201)

À la fin du XVIIIe siècle, le climat politique de la Régence de Tripoli tourna à l'anarchie car plusieurs tribus arabes rejetèrent l'autorité des Karamanli.

En 1788, éclata même une guerre entre tribus quand Sayf al Nasr, le chef des Awlad Sulayman, rompit officiellement avec Tripoli alors que plusieurs tribus leur demeurèrent fidèles. Grâce à l'appui de ces dernières, dont les Maghara, dès le mois de mars 1789, les Karamanli purent rétablir la situation.

Ali Karamanli eut trois fils, Hassan, Ahmed et Yusuf. En 1790, Yusuf assassina son frère ainé Hassan après lui avoir tendu une embuscade chez leur mère (Zeltner, 1992 : 267-269). Le peuple se souleva contre l'assassin qui fut banni par son père, mais, deux ans plus tard, au mois de juin 1793, il le nomma gouverneur de Benghazi où il refit ses forces avant de prendre Tripoli.

Le 29 juillet 1793, La Porte envoya un nouveau pacha en la personne d'Ali Burgul, un Géorgien, beau-frère du dey d'Alger, qui déclara la déchéance d'Ali Karamanli. La population n'accepta pas ce retour de la Turquie et Yusuf conduisit la résistance cependant que son père Ali et son frère Ahmed se réfugiaient à Djerba. Au mois de novembre 1794, Ali Burgul y débarqua pour tenter de les capturer, mais le Bey de Tunis intervint militairement et réinstalla les Karamanli à Tripoli.

Ali Karamanli abdiqua ensuite en faveur de son fils Ahmed mais, en 1796, Yusuf détrôna son frère qu'il nomma gouverneur de la ville de Dernah en Cyrénaïque.

III- La Régence de Tunis (carte page XLVIII)

La période de la Tunisie beylicale recouvre une plage de temps allant de 1574 à 1881, date du début de l'occupation française. Durant ces trois siècles, la régence de Tunis fut une province de l'empire ottoman théoriquement administrée par un Pacha mais où le pouvoir était passé dans les faits au commandant militaire, le Dey, lui-même étant finalement supplanté par un administrateur civil, le Bey. L'aristocratie conquérante turque s'y était ouverte aux *Koulougli* et aux notables indigènes, ce qui fit qu'une réelle fusion s'y produisit, permettant la naissance d'une monarchie pré-nationale.

Au mois d'août 1574, Tunis avait été définitivement occupée par les Ottomans ; l'ancien royaume hafside devenant alors une province turque gouvernée par un pacha nommé par le sultan. À la fin du XVIe siècle, les représentants du Sultan s'émancipèrent peu à peu et en 1590, les Janissaires mirent à la tête du territoire un dey qui fut ensuite supplanté par le bey qui était son collecteur d'impôt.

Deux dynasties beylicales se succédèrent à Tunis. La première, celle des *Mouradites*, fut fondée par Mourad II Bey, pacha nommé par le sultan ottoman en 1631, qui instaura un beylicat héréditaire. Son fils Hammouda Pacha Bey lui succéda et en 1666, il affermit son pouvoir après avoir mis au pas la milice Janissaire. En 1699, Mourad Bey III fut assassiné par un de ses officiers nommé Ibrahim Chérif. Les Turcs d'Alger intervinrent alors et en 1705, Ibrahim Chérif fut vaincu et fait prisonnier.

Profitant de la vacance du pouvoir, Hussein Ben Ali Turki, *agha des spahis*, c'est-à-dire commandant de la cavalerie, s'imposa comme Bey et il fonda la dynastie des husseinites. Il n'était pas Turc, mais Koulougli et il régna sous le nom d'Hussein Ier. En 1735, son neveu, Ali Ier Pacha le renversa. En 1756, ce dernier fut déposé par deux des fils d'Hussein Ier, Mohammed Rachid Bey qui régna de 1756 à 1759 et Ali II Bey qui régna de 1759 à 1782.

Sous les règnes d'Ali Bey et d'Hammuda Bey (1782-1814), la Régence de Tunis connut une période de prospérité en dépit de deux famines et d'une épidémie de peste. Le contexte international était alors favorable aux pays producteurs de blé en raison des guerres européennes de la période révolutionnaire. De plus, les corsaires tunisiens reprirent du service, ce qui augmenta les ressources de l'État beylical. Militairement, Tunis triompha de Venise entre 1784 et 1792, de Tripoli en 1793-1794 et d'Alger en 1807.

IV- La Régence d'Alger[416]

À la différence de celles de Tripoli et de Tunis, la Régence d'Alger (*Wilayat el-Djezair* en arabe et *Gezayir-i Garp* en turc), demeura une colonie de la Porte sous autorité de Beys nommés à la tête de *Beylik* ou provinces, puis de Deys placés à la tête de *Deylik* (carte page XLVIII).

Dans la première moitié du XVIe siècle, les *reis* (amiral en turc) et les gouverneurs envoyés par la Sublime Porte avaient vécu sur mer

ou retranchés dans certains ports en raison de l'hostilité des tribus. Puis, à partir de 1550, les Turcs avaient commencé à s'intéresser à l'arrière-pays. Hassan Pacha, fils de Khayr ad-Din Barbaros, fit alors de Tlemcen un centre militaire et administratif, puis son successeur, Salih Reis (1552-1556), installa une garnison à Biskra d'où il s'avança dans le Sahara, jusqu'à Tougourt et Ouargla (carte page XLVIII).

Au XVIIe siècle, les rapports entre Alger et La Porte furent particulièrement complexes. En 1659, les autorités d'Alger contestèrent ainsi la nomination d'un nouveau pacha. Cependant, plutôt que d'envoyer une flotte afin de ramener les rebelles dans la voie de l'obéissance comme il l'avait fait dans d'autres contrées de l'Empire, le Grand Vizir Kopriliu Mehemet Pacha écrivit la lettre suivante aux Algérois :

> « […] aucun *vali* ne sera envoyé chez vous. Vous pouvez vouer obéissance à qui bon vous semble. Le Padichah n'a pas besoin des serviteurs de votre genre. Il possède déjà mille pays comme l'Algérie. Que l'Algérie existe ou pas ne change rien pour lui. Dorénavant il vous est interdit de vous approcher des côtes ottomanes » (Cité par Tal Shuval, 2002 : 14).

La réaction du *divan*[417] d'Alger fut singulière car il dépêcha au Grand Vizir un messager pour lui annoncer qu'il accueillerait n'importe quel pacha, « même un chien ». L'envoyé d'Alger attendit plus d'un an une réponse, puis il fut exécuté. Finalement, en 1661, La Porte envoya un pacha après avoir montré à Alger qu'elle pouvait se passer d'elle quand cette dernière avait au contraire besoin de sa protection contre les menaces européennes et marocaines.

Désormais, la politique de l'élite dirigeante militaro-administrative ottomane algérienne fut de garder la plus grande autonomie possible tout en demeurant parfaitement loyale à La Porte et tout en évitant de se dissoudre par mariage dans la masse de la population. Une véritable ségrégation fut alors la règle avec :

> « […] la distinction entre le statut légal des fils des membres de la milice (turque) et des femmes indigènes, les *kuloglu*

> *(koulougli)* et les fils que les membres de l'élite ottomane eurent avec des femmes étrangères[418], qui étaient considérés comme de véritables Turcs » (Tal Shuval, 2002 : 12).

Au XVIIIe siècle, Alger se détacha peu à peu de la Sublime Porte, mais sans toutefois rompre avec elle comme l'a bien montré Shuval (2002). Les deys furent choisis par l'*odjaq*, la milice Janissaire et en 1711, le dey Ali Chaouch obtint l'autonomie.

À cette époque, les provinces ou *beylik* étaient au nombre de sept (Alger, Constantine, Oran, Mascara, Mazouna[419], Tlemcen et Médéa). Chaque *beylik* était divisé en plusieurs *Outan* ayant à leur tête des caïds dépendant directement du Dey. Un siècle plus tard, à la veille de la conquête française, la Régence turque d'Alger était divisée en trois *beylik* (provinces) soumis à l'autorité théorique du dey d'Alger et dirigés par trois beys. Il s'agissait du *beylik* de Titteri dont le chef-lieu était Médéa, du *beylik* de Constantine et de celui de Mascara[420]. En plus de ces trois ensembles, et dépendant directement de l'autorité du dey d'Alger, le *Dar es Sultan* s'étendait à la Mitidja et jusqu'à l'atlas blidéen.

Dans les *beylik* l'autorité « centrale » était plus qu'inégale. Elle était théoriquement représentée par des caïds nommés par l'administration turque qui s'appuyaient sur des tribus ralliées (les Deira ou Makhzen). Ainsi à Constantine, à Titteri ou dans la région d'Oran, où les responsables turcs ne disposaient que d'un nombre restreint de Janissaires. Parfois, l'autorité était exercée par des Kouloughli[421], comme à Tlemcen ou à Mostaganem.

Le corps des Janissaires qui atteignait un maximum de 15 000 hommes pour toute la Régence étant incapable d'y faire respecter l'autorité du dey, le pouvoir ottoman s'appuya donc sur les tribus dites makhzen, auxquelles étaient délégués le maintien de l'ordre et la levée de l'impôt. Chaque membre du Makhzen était dispensé d'impôt, se voyait remettre un cheval et un fusil et devait en échange le service militaire au Bey. Les tribus rebelles pouvaient être dépossédées de leurs terres qui étaient alors attribuées aux tribus makhzen. Pour appuyer ces dernières, des postes, les bordj, furent créés dans lesquels étaient casernés des Janissaires.

Plusieurs tribus berbères furent makhzen. Ainsi les Zaoua qui constituent une branche des Kutama et dont le territoire se situe entre Alger et Bougie. Dans la région de Tizi Ouzou, les Aït Boukhtouche furent également makhzen après de longues résistances, ainsi que les Aït Mahieddine, les Ameraoua et les Guechtoula de la région de Sebaou, de même que les Abid de la région de Boghni en Kabylie. À Constantine les Ottomans eurent de solides alliés avec les Zemoul, tribu makhzen depuis le XVIe siècle.

Pour tenter d'administrer leurs *beylik,* les beys cherchèrent à s'appuyer sur les féodaux qui en profitèrent pour renforcer leur puissance. Dans tous les cas, les zones qu'ils contrôlaient étaient réduites car la plupart des tribus kabyles, sédentaires ou nomades, étaient de fait indépendantes. Seule la perception de l'impôt était relativement bien assurée au moyen d'un système d'intéressement consistant à exonérer les tribus chargées de le lever et qui, de plus, leur donnait droit de *razzia* sur celles qui ne s'y soumettaient pas.

La situation était très différente à Alger même et dans les chefs-lieu des provinces. Alger et sa région où les Janissaires étaient relativement nombreux, étaient dirigées par un dey turc qui prenait appui sur des notables turcs qui le désignaient. Les derniers dey vécurent quasiment enfermés avec leur milice Janissaire dans la forteresse de la *casbah* qui dominait le port d'Alger. Leur administration reposait sur le *divan*.

Durant la période ottomane, la Kabylie ne fut jamais contrôlée par le pouvoir d'Alger, d'autant plus que les tribus qui se révoltaient étaient régulièrement des tribus makhzen.

En 1757 éclata ainsi la révolte des Guechtoula ; en 1767, celle des Flissa Oum Ellil. En 1768, les Zaoua envahirent le *Dar es sultan*, autrement dit la Mitidja et menacèrent Alger. Les Flissa Oum Ellil se soulevèrent à nouveau en 1798-1799 et à la même époque la révolte de la confrérie *derkaoua* entraîna plusieurs tribus de l'Ouarsenis et de petite Kabylie, cependant que d'autres donnèrent au contraire des hommes au dey.

La Course

La Course algéroise débuta vers 1520-1530 et elle constitua jusqu'au début du XXe siècle le cœur de la vie politique et économique de la Régence. Selon Lemnouar Merouche (2001-2007), cette activité expliquerait l'émergence et le maintien de ce qu'il nomme l'« État d'Alger ». Selon lui, il ne s'agissait pas de piraterie puisque les *raïs*, les capitaines, étaient des agents de l'« État[422]».

Lemnouar Merouche distingue trois grandes périodes dans la course algéroise :

1-La première, entre 1530 et 1579, vit la fondation de l'« État d'Alger » qui s'ancra régionalement dans la lutte menée contre l'Espagne.

2-La seconde, entre 1580 et 1699, fut celle de l'apogée de la Course, « le siècle de la Course », durant laquelle se construisirent les fortunes et les hiérarchies sociales qu'elles impliquaient. À ce propos, l'auteur écrit qu'à l'exception de *raïs* Hamidou, aucun des dirigeants de la course et aucun bâtisseur de fortune ne fut d'origine algérienne.

3-La troisième période qui recouvre les années 1780 à 1830 fut celle du ralentissement, puis du déclin et enfin de la disparition de la Course quand les détenteurs des fortunes amassées durant la période précédente se tournèrent vers des placements plus rentables, comme les exportations agricoles, notamment de blé. Nous rejoignons ici la « créance Bacri » (voir plus loin pages 308-309).

De nombreuses expéditions européennes furent lancées contre les corsaires algérois :
- En 1620-1621 par les Anglais ;
- Entre 1681 et 1688 la marine française bombarda Alger à plusieurs reprises, notamment en 1682 avec l'amiral Duquesne

et après que le Dey eut déclaré la guerre à la France. En représailles, les Turcs massacrèrent le père Jean Le Vacher, consul de France, en l'attachant à un canon qui tira sur les navires[423]. En 1684, le vice-amiral de Tourville obtint la signature de la paix, puis, la course ne cessant pas, en 1688, le maréchal d'Estrées bombarda Alger, y causant de très importants dégâts. Plusieurs français furent alors attachés à des canons et massacrés.

En 1775, la course provoqua la guerre hispano-algérienne (1775-1785) qui débuta en 1775 avec l'échec d'un débarquement espagnol qui fit plusieurs milliers de morts. Au mois de juillet 1784, une ligue européenne constitua une flotte rassemblant navires anglais, espagnols, portugais, vénitiens et appartenant à l'Ordre de Malte, soit 130 navires, qui bombardèrent Alger.
- En 1804 l'amiral Nelson croisa devant Alger juste avant la bataille de Trafalgar.
- En 1816, une flotta anglo-hollandaise bombarda la ville.

---

412. L'odjak était un corps de Janissaires sous les ordres d'un dey.
413. Voir l'article intitulé « Le statut de l'Algérie, de la Tunisie et de la tripolitaine dans l'Empire ottoman » dans Mantran (1984). Dans ce livre édité à Londres, sont publiés 15 articles rédigés par Robert Mantran entre 1956 et 1980 et dont trois sont consacrés au Maghreb (Tripoli, Tunis et Alger).
414. Tal Shuval (2002) a bien montré quant à lui que la question historiographique les concernant est largement à base idéologique. En effet : « Une partie du problème est liée au fait que les historiens colonialistes, cherchant à justifier la prise de l'Algérie par la France, prétendaient qu'avant la conquête ce pays était soumis à une occupation étrangère impérialiste et qu'il n'appartenait à l'Empire ottoman que de nom. Les histoires nationales du Maghreb post-colonial adhèrent à la vue de la quasi-indépendance des « régences » nord-africaines, car cela leur permet de dater

l'émergence des diverses nations maghrébines longtemps avant l'ère coloniale » (Tal Shuval, 2002 : 2).
415. Les Kouloughli étaient des métis de Turcs et de femmes indigènes.
416. Sur la période turque en Algérie, voir Boyer (1970), Kaddache (1998) et Shuval (2002). Pour tout ce qui concerne la piraterie et la marine algéroise, voir Boyer (1985), Chevallier (1988), Courtinat (2003), Devoulx (1869), Panzac (2002).
417. Le *divan* ou *diwan* était le conseil des principaux responsables militaires et territoriaux.
418. Essentiellement les femmes esclaves européennes. Les Kouloughlis se révoltèrent plusieurs fois contre ce statut discriminant qui montrait bien que l'élite ottomane voulait à tout prix éviter de se dissoudre.
419. Actuelle région de Relizane.
420. Qui devint celui d'Oran à partir de 1792, date du départ définitif des Espagnols qui occupèrent la ville jusqu'à cette date.
421. Dans la Régence d'Alger, le problème kouloughli se posa d'une manière récurrente. Il venait du fait qu'étant de mères indigènes, les Kouloughli avaient des liens avec les populations que n'avaient pas les Turcs perçus comme des occupants. Ils pouvaient donc menacer leur pouvoir. Ceci fit que durant toute la période de la Régence, les rapports entre Kouloughli et Turcs furent régulièrement conflictuels.
Deux grands conflits les opposèrent, le premier en 1596 et le second, le plus important, en 1629 quand, alliés à certaines tribus kabyles, les Kouloughli tentèrent de prendre le pouvoir à Alger. Au terme d'une guerre de dix années, ils furent amnistiés (Boyer, 1970). Ils ne recouvrirent cependant leurs anciennes attributions qu'en 1693 quand le Dey Chaban (Hadj Chabane) qui exerça ses fonctions de 1688 à 1695, les rétablit dans tous leurs droits. Pour tout ce qui concerne les Kouloughli dans la régence d'Alger, voir Pierre Boyer (1970).
422. Cette analyse n'est pas recevable car nous ne sommes pas en présence d'une véritable Course. L'algéroise n'obéissait en effet pas à ces règles strictes qui la caractérisaient en Europe car, et comme l'a bien montré Albert Devoulx (1869), son but n'était pas de

s’attaquer avec l’aval des autorités à des navires ennemis en temps de guerre, son seul objectif étant le butin.
423. En 1830, après la prise d’Alger, le canon surnommé la « Consulaire » fut envoyé à Brest où il se trouve actuellement.

Chapitre V

Le Maroc des Alaouites[424] (1636-1790)

Au lendemain de la mort du sultan saadien Ahmed El-Mansour survenue en 1603, les fils du défunt s'entre-déchirèrent et le Maroc connut une période de dissociation, plusieurs Saadiens régnant en même temps sur des fractions du Maroc, notamment à Marrakech (Hajji, 1977 et 1983). La guerre civile ravagea le royaume, provoquant son éclatement en cinq zones : le centre avec la *zaouia* (confrérie) de Dila, le nord avec pour capitale Chaouen, la « république » corsaire de Salé dont l'autorité s'étendait à une partie de la Chaouia ; le sud-ouest, contrôlé par la *zaouia* d'Illigh avec pour cœur le Souss et enfin le Tafilalet.

Dans ce climat anarchique apparut la dynastie alaouite qui refit l'unité du pays après une longue lutte contre la *zaouia* de Dila dont la base ethnopolitique était composée des Berbères du Maroc central.

I- La reconstruction du Maroc

Originaires de la région de Yanbo, dans le Hedjaz, en Arabie, les Alaouites sont des *chérifs* puisqu'ils descendent de Hassan, fils de Fatima, elle-même fille du Prophète Mohammed et de Ali son gendre ; c'est pourquoi ils sont également désignés sous le nom de Hassaniens.

Ce fut sous le règne d'Abou Yakoub Youssef (1286-1307), le second sultan mérinide, que l'ancêtre des Alaouites arriva dans le Tafilalet (carte page XXVIII)[425]. Leur pouvoir se constitua contre les *zaouias* ou confréries religieuses qui cherchaient à étendre leur

influence par le contrôle de vastes ensembles territoriaux, accélérant ainsi la dissociation.

Deux grandes *zaouias* dominaient à l'époque, chacune dans une région différente (carte page XLIII) :

- Le nord-ouest du Maroc, et plus particulièrement le Rharb, était le domaine d'un marabout d'origine arabe nommé El Ayachi (Al Ayachi) qui avait fondé sa popularité en luttant contre les places portugaises et espagnoles du Maroc. C'est ainsi qu'il harcela La Mamora occupée par les Espagnols depuis 1614, ainsi que Larache et Tanger. Cependant, son pouvoir heurta les tribus berbères et inquiéta la *zaouia* de Dila qui l'élimina en 1641.

- La *zaouia* de Dila qui recrutait dans plusieurs tribus berbères du groupe sanhaja[426] avait été créée au début du XVe siècle dans la région de Midelt, au cœur du Moyen Atlas. Sous la direction de Mohammed el Hajj, elle se rendit maîtresse du Tadla, des cols de l'Atlas et de la route Fès-Marrakech. Assise sur la puissance démographique des tribus berbères de l'Atlas, elle reprit à son compte, mais en l'organisant, le mouvement séculaire poussant les montagnards vers les basses terres fertiles s'étendant entre l'Atlas et l'Atlantique.

En 1638, le sultan saadien de Marrakech, Mohammed ech-Cheikh el-Asghar es-Sghir, tenta de la refouler, mais il fut battu et il abandonna l'intérieur du Maroc au Dilaites (partisans de la zaouia de Dila). À partir de ce moment, ces derniers entamèrent une véritable conquête territoriale, d'abord, et nous l'avons vu, en éliminant El Ayachi, puis en s'emparant de Fès, de Meknès et enfin de Salé en 1651.

Mohammed el Hajj lutta ensuite contre deux adversaires. Au nord, contre les partisans d'El Ayachi désormais commandés par Rhailan et dont les troupes étaient essentiellement composées de tribus arabes et au sud, dans le Tafilalet, contre la force montante des Alaouites.

En 1631, menacés par l'expansion de la *zaouia* de Dila, les habitants du Tafilalet avaient confié leurs destinées à Moulay Chérif, chef de la famille alaouite. Au bout de cinq ans, en 1636, ce dernier renonça[427] et les habitants du Tafilalet choisirent pour lui succéder un de ses fils, Moulay Mohammed (1636-1664) homme d'une résistance physique légendaire.

Comprenant qu'il représentait un danger mortel pour eux, les Dilaites décidèrent de l'éliminer et en 1646, ils prirent et pillèrent Sijilmassa. Moulay Mohammed contre-attaqua et il tenta de porter secours à Fès-Jdid soulevée contre la zaouia, mais, trop loin de ses bases, il dut se replier. Il choisit ensuite de lancer une offensive vers le nord-est, en direction de Tlemcen et du littoral méditerranéen afin de contrôler de bout en bout le commerce en provenance de l'Afrique sud-saharienne. Cependant, après avoir conquis Oujda et Tlemcen, il dut faire face à l'armée turque et il se replia. Recentré sur son fief du Tafilalet, Moulay Mohammed reprit une expansion régionale dans la direction de la Moulouya au nord et du Draa au sud, en s'appuyant sur les tribus arabes.

Son frère cadet Moulay Rachid (1664-1672)[428], réussit en moins de dix années à imposer son autorité à tout le Maroc. Il commença par prendre le contrôle de la voie caravanière qui, de Sijilmassa à la basse vallée de la Moulouya, permettait de relier la Méditerranée aux confins sahariens. Contrôlant donc l'itinéraire marocain du commerce transsaharien, il en perçut les profits, ce qui lui permit d'armer ses troupes.

Étant désormais en mesure d'achever son plan de conquête, il attaqua la *zaouia* de Dila. En 1668, le cœur même de la confrérie, l'agglomération de Dila, fut prise puis rasée. L'année suivante, la ville de Marrakech fut conquise. Politiquement, l'État marocain était reconstitué après une longue période d'anarchie.

Moulay Rachid n'eut cependant pas le temps de consolider son œuvre car il trouva la mort dans un accident de cheval. Il avait quarante-deux ans.

II- Le règne de Moulay Ismail (1672-1727)

Gouverneur de Meknès, Moulay Ismail était le demi-frère de Moulay Mohammed et de Moulay Rachid. Dès son avènement, il fut confronté à la révolte de son neveu Ahmed ben Mahrez, fils de Moulay Rachid. Durant quatorze années, l'oncle et le neveu se combattirent. Moulay Ismail eut également à lutter contre certains groupes berbères au sein desquels était née la *zaouia* de Dila.

En 1692-1693, Moulay Ismail donna l'assaut au réduit montagnard rebelle qui fut disloqué puis détruit. Vingt ans après son accession il avait donc réussi à refaire l'unité politique du Maroc.

Ces campagnes intérieures n'empêchèrent pas Moulay Ismail de poursuivre la « guerre sainte » contre la présence militaire chrétienne au Maroc. En dix ans, et à l'exception de Mazagan qui demeura portugaise jusqu'en 1769, les dernières *fronteiras* lusitaniennes ainsi que les places fortes anglaises furent récupérées : Mehdiya en 1681 ; Tanger en 1684[429] ; Larache en 1689 et Arzila en 1691. Sur le littoral de la Méditerranée, les Espagnols réussirent cependant à conserver Ceuta (Sebta), Melilla, Alhucemas et Vêlez, arc-boutés sur leurs défenses. Durant vingt-sept ans, le sultan mit le siège devant Ceuta qui résista.

Moulay Ismail entreprit en 1701 une expédition contre les Turcs de la Régence d'Alger, mais ce fut un échec. Il mit ensuite la frontière orientale du Maroc à l'abri derrière des fortifications et des *kasbahs* défensives en constituant un dispositif militaire centré sur Taza.

Afin de pouvoir mener à bien ces expéditions tant intérieures qu'extérieures, Moulay Ismail réorganisa l'armée (Morsy, 1967 : 97-122) et il en fit un redoutable outil composé de trois éléments : les contingents noirs ou *abids* (Meyers, 1977 : 427-442), les unités fournies par les tribus *guich*, c'est-à-dire les tribus qui, en échange du service militaire, recevaient des terres, et enfin les renégats.

Avant Moulay Ismail les Saadiens avaient tenté l'expérience d'une armée comportant de forts contingents de renégats chrétiens, c'est-à-dire de chrétiens islamisés, ou de chrétiens mercenaires. Le système avait montré ses limites, surtout en cas de conflit avec d'autres puissances chrétiennes car les exemples de désertion avaient été nombreux.

C’est parce qu’ils « étaient devenus trop puissants et trop peu fiables » (Nolet, 2008 : 109) que Moulay Ismail décida de limiter leur place dans l’armée. Les écrits de l’un d’entre eux, l’Anglais Thomas Pellow (Morsy, 1983 ; Nordman, 1986), nous apprennent qu’ils constituaient une partie de l’encadrement des armes techniques comme l’artillerie ou le génie ou bien encore qu’ils étaient utilisés comme unités-choc que le sultan exposait au feu sans tenir compte de leurs pertes[430].

Moulay Ismail élargit d’autre part le petit noyau d’esclaves noirs, les *abids* qui lui servaient de gardes du corps et il en fit une véritable armée. Avec les *abids*, il constitua un corps de mercenaires en théorie totalement dévoués à sa personne[431], mais qui, à leur tour, posèrent bien des problèmes à ses successeurs. Cette armée noire eut des effectifs assez considérables pour l’époque puisque, selon les auteurs, elle aurait compté entre 30 000 et 150 000 hommes à la fin du règne[432].

Si l’essentiel de l’armée de Moulay Ismail fut composée d’*abids*, les tribus *guich* n’en fournissaient pas moins de précieux contingents répartis à travers le royaume.

Sous les Alaouites, la pratique administrative fut fondée sur le déplacement régulier des sultans accompagnés de leur makhzen et de leur armée, la *mhalla,* ce qui permettait un pouvoir direct et une perception des impôts. Le souverain passait peu ou pas du tout dans les régions dans lesquelles son autorité s’exerçait (*bled makhzen)* pour se consacrer aux provinces qui posaient problème (*bled siba)*. Plus qu’une arme, la *mhalla* était un « moyen de pression sur les populations récalcitrantes » (Michel, 1994 : 114).

Sous le règne de Moulay Ismail, le Maroc fut pour l’Europe un partenaire commercial important, même si les transactions se firent souvent sous la forme d’une active contrebande. Le royaume fut d’abord un acheteur d’armes, de poudre, d’étoffes de coton ainsi que d’instruments divers. Au retour, les navires chrétiens embarquaient des cuirs, du miel, des amandes, des plumes d’autruche, etc. Les navires chrétiens arrivaient quotidiennement à Safi ou à Salé (Ennaji, 1992 : 107-111).

Des commerçants européens s'installèrent à demeure dans les principaux ports marocains, mais le plus grand nombre résida à Salé et à Tétouan. Parmi eux, les protestants et en particulier les huguenots français furent nombreux. Les principales nations européennes étaient représentées au Maroc par des consuls.

La politique extérieure de Moulay Ismail fut très active en direction du sud, c'est-à-dire du *Bilad al-Sudan*. C'est ainsi que, sous son règne, l'actuelle Mauritanie devint de fait un protectorat marocain et il nomma un gouverneur à Chinguetti. Les populations maures du Trarza comme celles de Mauritanie considéraient Moulay Ismail comme leur *chérif*. Tout le long de l'axe commercial transsaharien reliant le Maroc à la vallée du fleuve Sénégal et à la boucle du fleuve Niger, les transactions reposaient sur la monnaie et sur les unités de poids et de mesures marocaines.

En 1673, le sultan envoya des troupes recrutées chez les Arabes Maqil au secours des Maqil du Sahara occidental, à savoir les Oulad Delim. En 1678, il épousa la fille de l'émir des Brakna et son autorité s'étendit alors jusqu'au fleuve Sénégal où des soldats marocains menacèrent le comptoir français de Saint Joseph. En 1724, le sultan envoya un contingent d'*abids* à l'émir du Trarza pour lui permettre d'attaquer les Français installés sur la rive gauche du fleuve Sénégal, notamment le fort Saint-Joseph[433].

Moulay Ismail, Louis XIV et la course salétine (carte page XLV)

Durant des décennies, et nous l'avons vu page 255 et suivantes, les corsaires marocains[434] écumèrent la Méditerranée, le détroit de Gibraltar et l'Atlantique [435].
En 1671, l'amiral Jean d'Estrées reçut le commandement d'une escadre destinée à une opération de représailles. Le 27 mai, le comte de Château-Renaud surprit trois corsaires au large de la Mamora et il les détruisit. Le 18 juillet, l'amiral d'Estrées arriva à son tour sur zone. La campagne se termina au mois d'août.

En 1673, le comte de Château-Renaud reçut le commandement d'une autre escadre (Coindreau, 1948 : 205), mais les corsaires salétins ne cessèrent pas leurs activités.
En 1681, une nouvelle campagne fut lancée sous le double commandement de Jean Bart et de Château-Renaud. Quatre corsaires furent détruits et trois cents marins faits prisonniers, ce qui poussa les Marocains à négocier. À La Mamora, le chevalier Lefebvre de la Barre, commandant un des navires, signa une trêve le 1er juillet 1681, puis un traité le 13 juillet avec le caïd Omar ben Haddou.

Comme il fallait le faire ratifier par Louis XIV, Moulay Ismail envoya un ambassadeur, El Hadj Mohammed Temim, qui embarqua le 21 septembre sur le navire commandé par le chevalier de La Barre. Moulay Ismail chercha alors à se rapprocher de la France[436] car il voulait pousser cette dernière à entrer en guerre contre l'Espagne aux côtés du Maroc, ce que Louis XIV ne voulut jamais envisager (Harakat, 2001 : 18).
Le 4 janvier 1682, à l'occasion d'une audience solennelle au château de Saint-Germain-en-Laye, Louis XIV désigna deux secrétaires d'État, le marquis Colbert de Croissy et le marquis de Seignelay pour mettre au point un nouvel accord car il ne voulait pas ratifier le traité du 13 juillet 1681 qui l'obligeait à rendre plus de deux cents prisonniers faits lors de la campagne (Bookin-Weiner, 1992 : 163-191).
Un nouveau traité fut signé le 29 janvier 1682 à Saint Germain-en-Laye qui prévoyait le rétablissement des relations entre les deux pays, le rachat des captifs à 300 livres par homme, des passeports et des certificats pour les navires français et pour les corsaires marocains (Caillé,1960 : 46-47). Ce traité ne fut pas ratifié par le sultan et la guerre reprit.

En 1685, Mohammed Temim fut à nouveau, envoyé en France, mais par le seul caïd de Tétouan. Comme il n'avait pas les pouvoirs du sultan, Louis XIV refusa de le laisser venir jusqu'à Paris.

Ensuite, les relations se dégradèrent à nouveau entre le Maroc et la France car les corsaires de Salé ne respectèrent pas davantage les navires français qu'avant la signature du traité du 29 janvier 1682 et la France ne libéra pas les prisonniers faits en 1681.
Aussi, au mois de mai 1686, Louis XIV ordonna-t-il à l'amiral d'Estrèes d'intervenir ; puis, en 1687, le duc de Mortemart, *général des galères*, reçut l'ordre de donner la chasse aux corsaires marocains. Parmi ceux-ci, Abdallah ben Aïcha[437] se distinguait par son audace.
Les instructions données à Mortemart, le 9 mai 1687 lui enjoignaient de faire aux Salétins « la plus rude et la plus continuelle guerre qu'il sera possible », et il lui était adjoint pour cela une escadre de cinq vaisseaux commandés par Château-Renaud. Le 4 août, Mortemart malade remit son commandement au chevalier de Tourville qui reçut pour mission de faire « […] une guerre vive et continuelle aux corsaires d'Alger et de profiter des occasions d'en faire semblable aux corsaires du Maroc » (Coindreau, 1948 : 207, 209). Prudents, ces derniers restèrent au port et attendirent le départ de la flotte française.

Durant deux années, de 1686 à 1688, tout commerce avec le Maroc fut interdit en France, mais les contacts diplomatiques furent néanmoins maintenus et, en 1689, Louis XIV envoya à Moulay Ismail une ambassade conduite par Pidou de Saint-Olon. Elle fut solennellement reçue à Meknès, mais son résultat fut nul car le traité du 29 janvier 1682 ne fut pas ratifié, Moulay Ismail attendant d'une éventuelle alliance française une aide qui lui aurait permis d'en finir avec les places fortes espagnoles du Maroc. Or, et comme nous l'avons dit, Louis XIV ne voulait aucunement se voir impliqué dans une guerre contre une nation chrétienne aux côtés du Maroc musulman. Des discussions informelles se poursuivirent néanmoins et en 1691, Moulay Ismail envoya une lettre à Louis XIV dans laquelle il demandait l'établissement de relations directes et non par le biais d'agents consulaires commerçants.

Jusqu'en 1698, les contacts entre les deux monarques demeurèrent infructueux et à la fin du mois de mai 1698, une puissante escadre forte de dix-huit navires fut confiée au chevalier de Coëtlogon. Sa mission était double : détruire les corsaires marocains et tenter d'ouvrir des négociations.
Fin 1698, une ambassade marocaine conduite par le célèbre corsaire Ben Aïcha embarqua à bord du *Favori,* un navire français commandé par le marquis de Château-Renaud[438]. Le 16 février 1699 elle fut reçue à Versailles et Louis XIV désigna comme négociateurs Colbert de Croissy, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, et le comte de Maurepas, fils et adjoint de Pontchartrain, le secrétaire d'État à la Marine. Les négociations durèrent du 26 février au 4 mai 1699.
Ce fut un nouvel échec car les positions des deux souverains demeurèrent contradictoires : Moulay Ismail faisait de l'aide française contre l'Espagne le préalable susceptible de le pousser à prendre des mesures pour mettre un terme aux activités des corsaires marocains. Louis XIV, de son côté, voulait certes que cesse la course contre les navires français, mais il refusait toujours de combattre aux côtés d'une nation musulmane contre une nation catholique.
Un autre sujet d'opposition fut la question des captifs. Ben Aïcha voulut bien accepter leur rachat, mais la France devait libérer en échange la totalité des corsaires marocains devenus rameurs sur ses galères, ce qui aurait eu pour conséquence de dégarnir les équipages des galères royales (Coindeau, 1948 : 213).
Ben Aïcha embarqua à Brest le 25 mai à bord de la frégate *La Dauphine* (Caillé, 1960 : 50-51) et le 10 juin il était de retour à Salé. Au début du mois de juin, le comte de Relingue reçut le commandement de six navires chargés de lutter contre les corsaires salétins.

Puis le contexte franco-marocain changea. En 1700, le nouveau roi d'Espagne fut Philippe V, le petit-fils de Louis XIV. Désormais, Moulay Ismail ne pouvait donc plus proposer à Louis XIV une alliance contre l'Espagne. Entre le Maroc et la

France, les relations furent alors interrompues durant une quarantaine d'années[439]. Les marchands français quittèrent le royaume, suivis en 1710 du consul de France à Salé, puis, en 1712 par celui de Tétouan. En 1718, les relations avec le Maroc furent rompues par le régent Philippe d'Orléans pour le plus grand profit des Anglais qui, durant des décennies, s'implantèrent commercialement dans le pays. Désormais, les captifs français ne purent plus compter pour leur délivrance que sur les rachats effectués par les *Frères de la Merci* (ou Mercédaires) et par les Trinitaires (Cocard 2007)[440].

Trente années d'anarchie (1727-1757) suivirent le long et glorieux règne de Moulay Ismail. Comme un siècle auparavant après la mort du sultan saadien Ahmed El-Mansour, le Maroc entra en effet dans une période de dislocation largement due à l'armée qui, au gré de ses intérêts, fit ou défit les sultans. Cependant, en dépit de cette crise gravissime, la dynastie alaouite ne fut jamais remise en question ; les soldats renversèrent certes les sultans, mais pour toujours les remplacer par de nouveaux choisis au sein de la famille alaouite.

Durant trente années, sept fils de Moulay Ismail se combattirent pour le trône. À eux sept, ils eurent douze règnes[441] puisque certains, après avoir été renversés revinrent au pouvoir[442]. Durant ces trente années, les *abids* et le corps arabe des *Oudaias* vidèrent les coffres de l'État, la dévastation entraîna la ruine, puis les crises alimentaires et même un début de famine.

III- Le Maroc entre désintégration et renaissance (1727-1790)

Souverain pacificateur, Sidi Mohammed ben Abdallah rétablit l'ordre, restaura l'autorité chérifienne et reconstruisit un pays ravagé.

En 1757, à la mort de son père le sultan Moulay Abdallah, Sidi Mohammed ben Abdallah qui était son khalifa (représentant) à

Marrakech avait déjà été reconnu comme son héritier. C'est donc dans ce contexte de légitimité incontestée que son règne débuta.

Pour le nouveau sultan, la priorité fut de mettre au pas les *abids*. Pour être en mesure d'y parvenir, il s'appuya, comme son père avant lui, sur les tribus arabes maqil établies dans la région du Sous. Grâce à ces dernières, il brisa la puissance des mercenaires noirs qu'il fit massacrer à plusieurs reprises, n'en gardant finalement que 15 000 répartis en plusieurs garnisons, flanqués par des contingents berbères ou des recrues *guich*.

La réorganisation militaire du royaume fut ensuite totale. Le sultan fit fortifier les villes côtières qu'il équipa d'artillerie car, ayant décidé d'en finir une fois pour toutes avec la présence chrétienne sur certains points du littoral marocain, il se prépara à riposter à de probables représailles maritimes[443]. Voulant développer la course et reconstituer une véritable marine, Sidi Mohammed ben Abdallah chercha à se procurer des équipements en Suède et en Turquie, mais ses projets n'aboutirent pas.

L'affaire de Larache (27 juin 1765)

En raison de la piraterie :

> « Chaque année, l'armement français perdait beaucoup de navires avec leur cargaison ; chaque année, des équipages tombaient en esclavage, et leur rachat exigeait des sommes considérables ; les assurances croissaient en proportion. Mettre ces navires marchands en état de se défendre entraînait une dépense supplémentaire, sans être vraiment efficace. Entretenir des bâtiments de guerre d'escorte n'était pas moins coûteux, et imposait de naviguer en convois. Aussi, les négociants français préféraient-ils souvent confier leurs marchandises aux pavillons anglais ou hollandais pour les transporter à Lisbonne, à Cadix, ou même dans nos possessions d'Amérique » (Dessertenne, 1987 : 5).

En 1764, Versailles décida de négocier avec le Maroc sur la base du traité non ratifié conclu en 1682 entre Louis XIV et Moulay Ismail (voir plus haut page 276). Devant la lenteur des négociations, Choiseul, secrétaire d'État à la marine, persuada le roi Louis XV de la nécessité d'une importante démonstration destinée à détruire les ports servant de base aux corsaires marocains. L'expédition fut placée sous le commandement du comte Louis du Chaffault et elle fut composée de vingt navires, tant vaisseaux que frégates, chebecs ou galiotes.
Fin mai 1765, les navires corsaires mouillés dans le port de Larache furent canonnés et plusieurs détruits, mais l'essentiel de l'opération se déroula au mois de juin.

Salé fut bombardée les 2, 8, et 11 juin, puis, le 25 juin, la flotte mouilla devant Larache où il y avait encore quatre navires en état de prendre la mer, dont une frégate et un chebec de vingt-quatre canons chacun. Il fut donc décidé de débarquer afin de les détruire. Le 27 juin, vers cinq heures de l'après-midi, afin d'échapper à la barre, et après un intense bombardement, un corps de débarquement sous les ordres du commandant de Beauregard prit place à bord de seize chaloupes et canots et il se dirigea vers la ville. À six heures du soir, la frégate était en flammes mais il restait encore le *chebec* de vingt-quatre canons mouillé dans un étroit bras de la rivière enfoncé à l'intérieur des terres. Les embarcations s'y engagèrent, mais elles furent prises sous le feu de tireurs embusqués sur la terre ferme. Les Français purent néanmoins s'emparer du navire qui fut détruit mais, avec le renversement de la marée, le chemin du retour fut fermé. La chaloupe de tête qui ne put remonter le courant fut prise d'assaut et l'artillerie qui tentait de couvrir le repli en coula une autre. Au total, les Français perdirent cinq chaloupes ou canots avec les trois cents hommes qui les montaient, dont le commandant de Beauregard. Il n'y eut que quarante-neuf survivants qui furent réduits en esclavage.

Durant les mois de juillet à septembre, la flotte française fit le blocus des ports marocains. Puis, les négociations reprirent

après une proposition marocaine de suspension des hostilités durant une année. Le 10 octobre, à Mogador, la trêve fut effectivement signée et tous les captifs français détenus au Maroc, dont les marins capturés à Larache, soit au total deux cent trois personnes, furent rachetés. Un traité fut conclu le 28 mai 1767 qui marqua quasiment la fin de la course marocaine[444].

Le sultan réussit à élargir le nombre des partenaires commerciaux du Maroc. C'est ainsi qu'il signa de nombreux traités de commerce et d'amitié notamment, mais pas exclusivement, avec les puissances issues de la Réforme[445]. En 1767, la paix fut signée avec l'Espagne et un traité de commerce conclu avec la France.

En 1769, pensant qu'il avait refait la puissance militaire marocaine, Sidi Mohammed ben Abdallah tenta de reconquérir les dernières possessions chrétiennes sur le littoral de son royaume. Il mit ainsi le siège devant Mazagan et les Portugais, considérant l'inutilité de cette possession et le coût de sa défense, choisirent alors de l'évacuer. Réaliste, le sultan comprit qu'il était hors de ses moyens d'attaquer Ceuta, mais en 1774, il tenta de prendre Melilla ; ce fut un échec[446] et l'Espagne conserva ses possessions marocaines.

En 1777, un an après leur déclaration unilatérale d'indépendance, les États-Unis d'Amérique furent reconnus par le Maroc. Dix ans plus tard fut signé le traité de Paix et d'Amitié, le plus ancien du genre dans l'histoire des États-Unis d'Amérique[447].

Sidi Mohammed ben Abdallah eut d'ambitieux projets. Il voulut ainsi concentrer la plus grande partie du commerce extérieur du Maroc dans un port qu'il pourrait facilement contrôler.

La baie de Mogador paraissant le lieu idéal, il fit appel à un captif français, François Théodore Cornut, originaire de Toulon auquel il confia cette tâche. Le Français était ingénieur et il avait été fait prisonnier lors du désastre de Larache en 1765 (Dessertenne, 1987). Avec l'aide de 400 prisonniers chrétiens, il édifia la plus

grande partie de la ville et de ses fortifications. La partie nord de Mogador fut probablement l'œuvre d'Ahmed El Eulj, un renégat anglais. La ville de Mogador-Essaouira avait un quartier réservé aux commerçants étrangers et son plan fut tracé sur le modèle européen. La politique d'ouverture extérieure pratiquée par le sultan se traduisit également par la modernisation et l'équipement du port de Dar el Beida (l'actuelle Casablanca).

Quand il écrivait aux souverains européens, le sultan Sidi Mohammed ben Abdallah signait, entre autres « souverain de Gao et de Guinée », ce qui reflétait la réalité, nombre de tribus sahéliennes reconnaissant son autorité. De plus, sous son règne, la prière était dite en son nom à Tombouctou.

Preuve que son pouvoir s'exerçait effectivement dans la région du Sahara occidental, après que, dans la nuit du 26 au 27 décembre 1775, le navire marchand *la Louise* eut fait naufrage dans la région du Cap Bojador et que les vingt survivants eurent été vendus comme esclaves, ce fut Sidi Mohammed ben Abdallah qui les fit libérer [448].

Le sultan mourut en 1790, laissant un pays reconstruit mais dans lequel les ferments de division subsistaient. De 1776 à 1782, le Maroc avait été affecté par une sécheresse, puis, en 1797, une épidémie de peste éclata qui dura jusqu'en 1800. Famine et mortalité résultèrent de ces deux catastrophes et la moitié de la population marocaine aurait succombé en vingt-cinq années avec pour conséquence l'abandon des villes et l'exode des populations à la recherche de régions moins affectées par ces fléaux,

Moulay Yazid succéda à son père pour un bref règne de deux années (1790-1792) qui fut marqué par une guerre contre l'Espagne. Dans le sud du pays, un des frères du sultan se proclama à Marrakech cependant qu'un autre entra en rébellion dans le Tafilalet. Moulay Yazid réprima avec férocité ces deux soulèvements et Marrakech fut livrée au pillage. Alors qu'il supervisait la répression, Moulay Yazid reçut une balle en pleine tête.

424. Sur l'histoire de la dynastie alaouite, il sera utile de se reporter à Jacques Benoist-Méchin (1994).
425. C'est pourquoi ils sont également désignés sous le nom de Filaliens ou originaires du Tafilalet.
426. Les Sanhaja du Moyen Atlas se comportèrent durant plusieurs règnes comme d'intraitables opposants et ils furent très près de conquérir le Maroc, abrités derrière la façade religieuse constituée par la zaouia de Dila.
427. Moulay Chérif mourut en 1659, âgé de quatre-vingts ans.
428. Moulay Rachid est considéré comme le premier véritable souverain de la dynastie alaouite.
429. La ville de Tanger faisait partie de la dot que le roi du Portugal donna à l'Infante Catherine de Bragance quand elle épousa le roi Charles II d'Angleterre en 1662. Durant vingt ans, les Anglais occupèrent la ville après l'avoir fortifiée. Ils construisirent des forts à l'extérieur de l'enceinte afin de protéger le port. En 1680, les Marocains réussirent à s'emparer des forts extérieurs et des sources alimentant la ville en eau. Désormais assiégée, la garnison eut du mal à maintenir ses positions et en 1684, Londres décida d'évacuer la ville après en avoir détruit les fortifications ainsi que le môle.
430. On lira à ce sujet Henri Terrasse (1926), ainsi que D. Nordman (1996 c: 75-100) et Magali Morsy (1983) également sur Thomas Pellow.
431. Afin de s'assurer leur fidélité, Moulay Ismail fit prêter serment à ces hommes sur le recueil de Traditions de l'imam Al Bokhari, ce qui explique pourquoi ils étaient également désignés sous le nom d'*abid al Bokhari* ou *Bouakhar*. Les *abids* sont à l'origine de la célèbre *Garde Noire* marocaine.
432. Le problème du recrutement n'était pas insurmontable puisque l'autorité marocaine s'exerçait jusqu'aux fleuves Sénégal et Niger.
433. Thomas Pellow (Morsy, 1983 et Nordman, 1986) participa à une expédition partie de Meknès et qui rallia l'oued Noun, la Saquia al-Hamra, puis Chinguetti où résidait un *caid* nommé par le sultan et qui levait l'impôt pour lui jusqu'au fleuve Sénégal. Pellow parle de la relève de cette expédition, ce qui montre que le mouvement des militaires marocains était régulier. Lui-même raconte qu'il est allé trois fois jusqu'au fleuve *Wadnil* (Sénégal).

434. Sur les corsaires marocains, les captifs et les campagnes de rachat, nous disposons d'une très abondante bibliographie. Pour tout ce qui concerne la course salétine, on se reportera à Coindreau (1948) et à Bookin-Weiner (1992) ; l'étude la plus récente concernant Salé et ses corsaires est la thèse de Leila Maziane publiée en 2007. Pour ce qui est des campagnes de rachat on consultera Arnaux et Héron (1654), Larquie (1992), Lafaye et alii (2000), Nolet (2008). Au sujet des captifs, voir Penz (1944), Larquie (1992) et Ter Meetelen (1992). Certains captifs ont laissé des mémoires, notamment Germain Mouette (1683 et 2002), Samuel Pepys (1985) et Thomas Pellow (Morsy, 1983 et Nordman, 1986).
435. Entre octobre 1670 et fin mai 1671, les corsaires de Salé prirent six navires français (Coindreau, 1948 : 203).
436. Son but était de nouer une alliance avec Versailles afin de pouvoir lutter contre l'Espagne et l'Angleterre qui occupaient des points d'appui ou des places fortes sur le littoral marocain. La volonté de rapprochement entre le roi « Très Chrétien » et le « Commandeur des Croyants » est connue par une correspondance relativement abondante et par des projets de traités. Mal traduits et mal interprétés, ils ont conduit à une incompréhension suivie de ressentiment. Pour Moulay Ismail, la course était une affaire licite, légitime et lucrative, tandis que, pour Louis XIV, il s'agissait tout simplement de piraterie (Aboualfa, 2003).
437. Sur Abdallah ben Aïcha, voir l'article de Brahim Harakat (2001). Capturé en 1680 par un navire anglais, Ben Aïcha (ou Ibn Aïcha), descendant d'une famille morisque, demeura prisonnier durant trois ans. En 1684, le sultan le nomma *Général des vaisseaux de Salé* et plaça ainsi le *jihad* maritime sous son autorité directe, même si la Course s'auto-finançait sans grande aide de la part de l'État marocain. De 1691 à 1698, ben Aïcha fut le commandant général de la flotte marocaine. « L'admiration de Moulay Ismaïl pour l'amiral Ibn Aïcha le pousse à confier aussi à ce dernier le poste de Caïd des deux rives (Rabat-Salé), ce qui lui permettait de superviser l'ensemble des services vitaux (douane, mouvement des bateaux, import-export) et le contrôle des activités des consuls, ainsi que les contacts diplomatiques avec le corps consulaire » (Harakat, 2001 : 21).

438. Il s'agit du neveu du comte de Château-Renaud qui avait commandé les escadres de 1672 et de 1687.
439. En 1577, sous Moulay Abd el-Malek, la France avait eu son premier agent qui la représenta officiellement en la personne de Guillaume Bérard, médecin du sultan qu'il demanda à Henri III d'accréditer en qualité de consul (Caillé, 1960 : 42)
440. Sous Moulay Ismail, les esclaves furent presque tous regroupés à Meknès alors qu'auparavant ils étaient gardés à Fès ou à Marrakech (Mouette, 2002) pour y être employés dans les grands travaux. En 1653, les esclaves enfermés à Marrakech étaient une trentaine ; en 1672 ils étaient 250 à Salé et 300 à Fès ; parmi eux, Mouette compta 134 Français. La mission de Rédemption de 1681 qui se fit à Meknès permit le rachat de 135 Français sur un total d'environ 1 000 captifs chrétiens de toutes nationalités.
En 1708 le total de tous les captifs chrétiens détenus au Maroc était de 800 dont 200 Français. En 1727, Moulay Ahmed, le successeur de Moulay Ismail, décida de vendre tous les esclaves chrétiens au père Dominique Busnot de l'ordre de la *Sainte Trinité de la Merci*. En 1736, tous les esclaves français, à savoir 75 individus, furent rachetés et les missions de Rédemption cessèrent. En 1816, le sultan Moulay Slimane libéra les derniers captifs (Koehler, 1928 : 182-183 ; Nolet, 2008 : 106).
441. Les 12 règnes des fils de Moulay Ismail furent les suivants : Moulay Ahmed ed-Dehbi (1727-1728) ; Abd-el-Malik (1728) ; second règne de Moulay Ahmed ed-Dehbi (1728-1729) ; Moulay Abdallah (1729-1735) ; Ali en-Aarej (1735-1736) ; second règne de Moulay Abdallah (1736) ; Mohammed ben Arbiya (1736-1738) ; Al-Mostadi (1738-1740) ; troisième règne de Moulay Abdallah (1740-1745) ; Zin al-Abidin (1745) et enfin quatrième règne de Moulay Abdallah (1745-1757).
442. Moulay Abdallah fut ainsi cinq fois intronisé et renversé.
443. Sur le Maroc et l'extérieur au XVIIIe siècle et notamment pour tout ce qui concerne le règne de Sidi Mohammed ben Abdallah, voir Lourido (1989).
444. Le sultan Sidi Mohammed ben Abdallah tenta bien de faire réarmer quelques navires corsaires, mais en 1773, cinq d'entre eux

furent mis en déroute par une frégate toscane qui en captura un et mit les autres en fuite dont deux qui s'échouèrent.
445. En 1757, traité avec le Danemark qui obtint le monopole du commerce de Safî ; en 1760, traité avec l'Angleterre ; en 1763, traité avec la Suède et en 1765 avec Venise et une nouvelle fois avec l'Angleterre.
446. Le siège dura deux ans, de 1774 à 1775, dirigé par le sultan en personne à la tête d'une armée de 40 000 hommes. La garnison perdit un cinquième de son effectif, mais elle résista (Dollot, 1952).
447. En 1789, George Washington, le premier président des États-Unis, adressa au sultan Sidi Mohammed ben Abdallah une lettre de remerciement pour les interventions marocaines ayant permis de faire libérer des marins américains gardés prisonniers à Tripoli.
448. Au mois d'avril 1776, le chargé d'Affaires de France au Maroc, Louis de Chénier, père d'André, apprit que les naufragés se trouvaient dans la région de l'oued Noun (dans la région de Guelmin-Goulimine dans le nord du Sahara), et il agit auprès du sultan Sidi Mohammed ben Abdallah. Ce dernier y envoya une mission qui réussit à les faire libérer contre rançon ; puis, au mois de janvier 1778, le sultan les rapatria en France avec une ambassade dirigée par le caïd Tahar Fennich et tous embarquèrent à Tanger sur un navire français, l'*Automne*. Cette ambassade fut reçue en audience solennelle (Caillé, 1960 : 57-59). Sur le consulat de Chénier au Maroc voir Caillé (1951, 1956a et 1956b).

IVe partie

L’AFRIQUE DU NORD JUSQU’EN 1918

Le XIXe siècle fut pour l'Afrique du Nord une période charnière qui ouvrit sur de profondes mutations.

En Égypte, l'évolution vers l'État-Nation fut précipitée par l'expédition de Bonaparte qui ouvrit le pays à la modernité. Son héritage fut ensuite recueilli par Méhémet Ali qui fit de l'Égypte une puissance rivale de l'empire ottoman. Puis, à la fin du XIXe siècle, l'échec de la modernisation eut pour conséquence un incontrôlable endettement de l'Égypte donc, la mise sous tutelle du pays.

En Libye, le retour des Ottomans marqua la fin de la tentative d'autonomie entamée par les Karamanli. Puis, ce territoire turc fut convoité par l'Italie qui l'annexa à la veille du premier conflit mondial.

Au Maghreb, la Régence turque d'Alger devenue Algérie passa sous souveraineté française mais elle demeura flanquée par deux territoires indépendants, la Régence de Tunis à l'est et l'empire chérifien à l'ouest. Au XIXe siècle, ces deux territoires traversèrent une crise profonde à la faveur de laquelle la France en prit possession.

Chapitre I

L'Afrique du Nord durant la première moitié du XIXe siècle

Durant le demi-siècle qui va de 1798, date du début de l'expédition de Bonaparte à 1848, l'Égypte devint un authentique État-nation, la « question d'Orient » fut posée, les Ottomans reprirent le contrôle de la Régence de Tripoli cependant que la Régence de Tunis vit d'un bon œil l'installation de la France en Algérie. Quant au Maroc, il se trouva peu à peu entraîné, et cela contre son gré, dans l'aventure algérienne qui acheva de l'affaiblir.

I- La parenthèse française en Égypte (1798-1801)

L'expédition conduite en Égypte par le jeune général Bonaparte suivie de l'occupation du pays par les Français dura un peu plus de trois années, de juillet 1798 à septembre 1801, mais ses conséquences à long terme furent considérables. L'Égypte connut en effet au cours des années suivantes, un remarquable réveil correspondant à la première irruption de la modernité dans le monde musulman traditionnel[449].

Vainqueur en Italie, le général Bonaparte inquiétait le Directoire car il bénéficiait des faveurs de l'opinion. Nommé commandant de l'armée d'Angleterre, il constata, dans un rapport du 23 février 1798, le caractère très aléatoire, en l'absence de la maîtrise de la mer, d'un débarquement dans les îles Britanniques; c'est pourquoi il

conseilla de frapper l'adversaire directement dans le Hanovre ou, indirectement, en Égypte.

Le 3 juillet 1797, Talleyrand exposa devant l'Institut les avantages que la France pourrait tirer de la conquête de nouvelles colonies, dont l'Égypte. L'ancien évêque d'Autun récidiva devant le Directoire en janvier 1798. Tablant sur la disparition à moyen terme de l'Empire ottoman, il admettait que ses dépouilles européennes reviendraient à l'Autriche et à la Russie, mais il revendiquait pour la France la possession de l'Égypte, la Crète et une partie de l'Égée.

Dans l'immédiat, l'objectif égyptien était largement hors de portée et le seul transport par mer du corps expéditionnaire apparaissait des plus risqués. La conquête de l'Égypte présentait même un caractère proprement extravagant pour ne pas dire suicidaire :

> « … Embarquer les meilleurs soldats et les meilleurs généraux de la République sur une flotte que risquaient à tout moment de couler les Anglais et alors que la menace d'une nouvelle coalition européenne contre la France se précisait sur le continent ; prendre pour prétexte la nécessité de posséder des colonies alors que l'on proclamait par ailleurs le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; attaquer un pays sans déclaration de guerre en couvrant cette intervention d'un alibi scientifique ; débarquer enfin en Égypte au mois de juillet, en période de forte chaleur, avec des équipements nullement adaptés au climat : tout incitait en 1798, à s 'interroger sur une tentative aussi suicidaire » (Tulard, 1983 : 30).

Quand, le 5 mars 1798, le Directoire autorisa finalement Bonaparte à entreprendre la conquête de l'Égypte, le vainqueur de Rivoli dut relever le défi que représentait le rassemblement rapide d'une flotte de près de trois cents navires, capables de transporter un corps expéditionnaire de trente-huit mille hommes doté d'un millier de pièces d'artillerie, à un moment où la Marine française sortait très éprouvée des années révolutionnaires[450].

Une expédition également scientifique

Outre les objectifs, militaires, politiques et économiques qu'elle était censée atteindre, l'expédition devait également accomplir une mission scientifique qui faisait aussi d'elle un grand voyage d'exploration et de découverte, comparable à ceux qui avaient été conduits dans le Pacifique, en Amérique du Sud ou en Sibérie au cours du XVIIIe siècle.
Une commission des sciences et des arts devait ainsi accompagner l'armée et former l'Institut d'Égypte. On note, parmi ses animateurs et ses membres, la présence du mathématicien Monge, du chimiste Berthollet, du géomètre Fourier, du géologue Dolomieu, du naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire, de l'archéologue Jomard, du médecin Desgenettes, du chimiste et aérostier Conté, d'artistes comme Vivant Denon et Redouté…

Le secret de l'expédition devant rester absolu, ses préparatifs furent rapides et discrets. La tâche était donc immense mais Bonaparte sut s'en acquitter en l'espace de moins de trois mois, sans que les Anglais fussent informés de la destination de la flotte rassemblée à Toulon, avant d'être renforcée en cours de route par des bâtiments venus de Gênes, de Corse et de Civitavecchia. Les mouvements et l'embarquement des troupes s'effectuèrent sans encombre, au prix d'une planification minutieuse.

Parti de Paris dans la nuit du 3 au 4 mai 1798, Bonaparte arriva à Toulon le 9 mai et il embarqua le 18 mai sur *L'Orient*, qui appareilla le lendemain avec l'ensemble des vaisseaux pour rejoindre l'escadre légère et la flotte de transport sorties de la rade depuis la veille.

Par chance, le mistral avait dispersé les navires de Nelson déployés à hauteur des îles d'Hyères et l'amiral anglais avait dû se replier sur le port italien de San Pietro pour réparer ses avaries. Le 9 juin la flotte française fut devant Malte où elle rejoignit le convoi amené la veille par Desaix depuis Civitavecchia. Les Français s'emparèrent de l'île de Malte sur laquelle ils laissèrent une garnison de trois mille hommes et ils reprirent la mer le 16 juin en direction du

sud-est. Le 1er juillet, la flotte fut devant Alexandrie d'où Nelson venait de partir deux jours plus tôt à sa recherche.

Dans la nuit du 1er au 2 juillet, quatre mille hommes débarquèrent dans la baie du Marabout (Tour des Arabes), située à l'ouest d'Alexandrie (carte page XLVII), rapidement rejoints par leur général qui ordonna de marcher immédiatement sur la grande cité voisine[451]. Une fois le jour levé, la chaleur et la soif furent au rendez-vous et la progression des colonnes Bon, Kléber et Menou s'avéra plus pénible que prévu. Mais, dès onze heures du matin, le 2 juillet, la ville fut aux mains des Français après n'avoir opposé qu'une courte résistance. La victoire fut obtenue au prix d'une quarantaine de tués et, dès le 6 juillet, l'armée se remit en marche. Bonaparte laissa quelques milliers d'hommes à Alexandrie et à Rosette sous les ordres de Kléber et de Menou qui avaient été blessés.

L'amiral Brueys ne put utiliser la rade d'Alexandrie, trop peu profonde, et il installa sa flotte à Aboukir. Chargée de munitions et de vivres, une flottille confiée au capitaine de vaisseau Perrée fut constituée pour remonter le Nil en suivant, à partir de Ramanieh, la marche des troupes à pied (carte page XLVII). L'objectif fut atteint le 10 juillet. Toutes forces réunies après la jonction avec la flottille du Nil, l'armée reprit sa marche le 12 juillet. Deux jours plus tard, le combat de Chebreis, livré à douze cents Mamelouks engagés par Mourad Bey tourna à l'avantage des Français formés en carrés dont les feux de salve furent très meurtriers pour les assaillants.

Le 20 juillet, l'armée fut à une journée de marche du Caire. De son côté, Mourad Bey rassembla toute la cavalerie mamelouk renforcée d'escadrons et de fantassins arabes, ainsi que du millier de Janissaires constituant la garde du pacha représentant le sultan ottoman en Égypte. Mourad Bey établit son camp sur la rive gauche du Nil entre Le Caire et les pyramides de Gizeh. Mises en mouvement le 21 juillet à deux heures du matin, les cinq divisions françaises furent en vue de l'ennemi au lever du jour. Les charges des Mamelouks se brisèrent sur les carrés formés par les divisions Desaix, Reynier et Dugua, alors que les divisions Bon et Menou

emportaient la redoute d'Embabeh. Mourad Bey, blessé, abandonna la lutte et se retira vers le sud avec trois mille Mamelouks alors que, sur la rive droite du fleuve, Ibrahim Bey, l'autre chef mamelouk, se repliait. La victoire qui était totale n'avait coûté qu'une centaine de tués et de blessés aux Français, mais les cadavres ennemis jonchaient le sol par milliers.

Alors que le pacha représentant le sultan avait également pris la fuite, Bonaparte, qui avait installé son quartier général à Gizeh, négocia avec les notables du Caire. Le 24 juillet, il entra dans cette ville de trois cent mille habitants après y avoir fait circuler une proclamation rédigée en arabe et destinée à rassurer la population sur ses intentions.

Kléber fut chargé de l'administration du Delta, Desaix se vit confier la Haute-Égypte, alors que Bonaparte se réservait Le Caire et la Moyenne-Égypte. Partout, les notables locaux furent appelés à coopérer.

Prisonnier de la conquête

La victoire remportée au pied des Pyramides fut compromise par la destruction de la flotte de l'amiral Brueys qui attendait la confirmation de la prise du Caire pour faire voile vers Corfou.

Installé dans une position difficile en rade d'Aboukir, il fut surpris le 1er août par Nelson. L'amiral Brueys fut tué à bord de *L'Orient* qui explosa. La flotte française qui perdit onze vaisseaux sur les treize engagés et deux frégates sur quatre compta plus de trois mille blessés ou tués sur les huit mille hommes d'équipage, des pertes quatre fois supérieures à celles subies par les Anglais.

Privée de communications avec la France et du soutien qu'aurait pu apporter la flotte lors d'une marche éventuelle vers la Syrie, l'armée d'Égypte se retrouva prisonnière de sa conquête.

Bonaparte ne se découragea pas pour autant et il voulut à la fois en finir avec Ibrahim Bey qui s'était replié vers le nord-est et poursuivre Mourad Bey en direction du sud.

À Salahieh, le 11 août, les troupes d'Ibrahim bey se firent étriller par les Français et le 24 août Desaix s'embarqua à Boulak, un petit village situé au nord du Caire, pour aller, avec trois mille hommes, pacifier la Haute-Égypte. Le 7 octobre, les Mamelouks de Mourad Bey subirent une nouvelle défaite. Desaix l'emporta encore à Damanhour, puis les troupes françaises remontèrent la vallée du Nil jusqu'à Assiout, à 800 km au sud du Caire, contraignant ainsi Mourad Bey à chercher refuge dans le désert.

Pendant ce temps, Bonaparte organisa sa conquête, donna des fêtes pour séduire la population du Caire et ne perdit jamais une occasion de manifester sa sollicitude pour la religion musulmane. Mais l'armée française restait une armée d'occupation et la déclaration de guerre du sultan ottoman d'une part (le 9 septembre 1798), les rumeurs répandues par la propagande anglaise de l'autre, expliquent l'insurrection qui se déclencha au Caire le 21 octobre.

Des Français isolés furent assassinés, les ingénieurs des ponts et chaussées Thévenot et Duval furent tués en défendant la maison du général Caffarelli. Le général Dupuy, qui n'avait pas évalué l'ampleur de la révolte, fut tué mais le général Bon fit dégager au canon les rues principales et contraignit les insurgés à se replier sur la mosquée d'al-Azhar.

Le 22 octobre, l'insurrection fut méthodiquement brisée. Elle avait coûté la vie à trois cents Français – parmi lesquels Suikowski, l'aide de camp préféré de Bonaparte – mais quatre mille rebelles avaient été tués. Le vainqueur n'eut pas d'autre choix que la conciliation et, une fois la répression terminée, il accorda son pardon et ne fit châtier que les auteurs de crimes de sang et les pillards avérés.

La relative mansuétude de Bonaparte porta ses fruits, d'autant qu'il poursuivit – avec l'aide de l'Institut d'Égypte constitué dès le 22 août – la vaste entreprise de transformation et de « régénération » du pays, qu'il s'agisse de travaux d'irrigation, d'aménagements routiers, de construction d'hôpitaux ou d'installation de fabriques diverses. Bonaparte se préoccupa aussi de maîtriser les problèmes d'effectifs de son armée en constituant des unités auxiliaires telles

que la Légion copte, la Légion grecque et un bataillon de chasseurs d'Orient composé d'Égyptiens.

La campagne de Palestine

L'entrée en guerre du sultan ottoman ouvrit entre-temps un nouveau « front » et, le 10 février 1799, Bonaparte quitta Le Caire pour marcher sur la Syrie, avec treize mille hommes formant quatre divisions d'infanterie (Kléber, Bon, Reynier et Lannes), et une division de cavalerie (Murat).

Dans la nuit du 14 au 15 février, la division Reynier infligea, à hauteur d'El Arish, un cuisant revers aux troupes du pacha turc d'Acre et, dès le lendemain, le fort voisin capitula. Gaza fut prise le 25 février, Jaffa fut enlevée le 7 mars et, rendus furieux par l'assassinat d'un parlementaire, les Français y firent un grand massacre. Quatre jours plus tard, la peste, déjà signalée à El Arish, commença à décimer la troupe malgré les mesures préventives imposées par le médecin Desgenettes.

Pour rétablir le moral de ses soldats, Bonaparte se rendit auprès des malades, fournissant ainsi à Gros le sujet de l'un de ses plus célèbres tableaux. Le 18 mars, l'armée campa au pied du mont Carmel, en vue de Saint-Jean-d'Acre défendue par le général turc Djezzar Pacha[452] et Phelippeaux[453] appuyés par les canons de la flotte du commodore Sydney Smith. Le 6 avril, Junot l'emporta – à un contre cinq – lors du combat de Nazareth.

Le 16 avril, la division Kléber fut dégagée, après une journée de combat, par l'arrivée de Bonaparte qui avait abandonné pour quelques heures le siège d'Acre, infligeant aux troupes du pacha de Damas la lourde défaite du Mont Thabor. Un nouvel assaut fut lancé contre Saint-Jean-d'Acre le 24 avril ; il n'aboutit pas et coûta la vie au général Caffarelli. Un ultime effort échoua du 8 au 10 mai et la retraite devint inévitable, même si les tentatives de sortie des assiégés avaient été brisées.

Dans la nuit du 21 mai, la petite armée engagée en Syrie se replia vers l'Égypte où l'on craignait un prochain débarquement des

troupes turques. Le 14 juin 1799, les Français étaient de retour au Caire[454] mais, cinq mille hommes sur les treize mille partis en février, avaient trouvé la mort. Bonaparte n’eut plus alors que dix-huit mille hommes disponibles, la moitié de l’effectif débarqué un an plus tôt et il n’avait aucun espoir de recevoir le moindre soutien du Directoire, confronté à une nouvelle coalition européenne.

Le 14 juillet, informé du débarquement en rade d’Aboukir de vingt mille Turcs, il rassembla l’armée française à Alexandrie. Le 25 juillet, les forces turques furent mises en pièces et le 2 août, les derniers défenseurs turcs repliés dans le village d’Aboukir furent contraints de se rendre. Les Français ne comptaient qu’une centaine de tués.

La victoire était totale mais Bonaparte avait pris connaissance des événements qui se déroulaient en Europe. La défaite de Jourdan à Stokach, celles de Scherer, de Moreau et de MacDonald en Italie faisaient que la France risquait de se trouver de nouveau menacée d’invasion, ce qui incita le commandant du corps expéditionnaire à envisager son retour.

Bonaparte prépara son départ dans la plus grande discrétion, prétextant une visite d’inspection à Damiette. Parti du Caire le 17 août avec une quinzaine de ses subordonnés les plus proches, il embarqua le 23 août sur la frégate *La Muiron*. Dans les instructions laissées à Kléber qui lui succéda à la tête de l’armée, il autorisait ce dernier, si la situation se dégradait trop, à conclure la paix avec le sultan ottoman « quand bien même l’évacuation de l’Égypte devrait en être la clause principale ».

Le 29 octobre 1799, le commodore Sydney Smith débarqua à l’embouchure du Nil sept mille Janissaires appuyés par les cinquante-trois bâtiments de sa flotte. C’était compter sans la réaction du général Verdier qui commandait à Damiette et qui, avec seulement un millier d’hommes, rejeta à la mer les unités turques. Le 24 janvier 1800, Kléber signa à El Arish une convention – négociée avec les Ottomans par Desaix et Poussielgue – prévoyant le repli des forces françaises sur Alexandrie, Rosette et Aboukir en vue d’un rapatriement en France.

Sur ordre du gouvernement de Londres, Sydney Smith s'opposa à ce compromis et exigea une reddition pure et simple. Le général en chef refusa de telles exigences et fit savoir que « l'on ne répond à une telle insolence que par la victoire ».

La situation n'était pourtant guère encourageante car le Grand Vizir ottoman avançait depuis El Arish à la tête d'une armée de soixante-dix mille hommes. Aussi, laissant derrière lui la ville du Caire de nouveau révoltée, Kléber marcha au-devant de lui avec les dix mille hommes qui lui restaient. Ce fut la victoire d'Héliopolis.

La victoire d'Héliopolis décrite par le général Boyer

« Le 25 mars à la pointe du jour, nos colonnes s'ébranlèrent et attaquèrent avec fureur l'armée ottomane. Son avant-garde, forte de dix mille hommes fut d'abord enfoncée, dans sa retraite, elle se précipite sur le restant de l'armée, campé et retranché dans les ruines d'Héliopolis. Nous arrêtons rapidement ce mouvement, soixante pièces de canon jetèrent bientôt l'épouvante et la mort dans ces multitudes qu'aucun ordre et aucune tactique ne gouvernent, mais que la frayeur domine. En une heure de temps, tout est confusion, désordre et déroute, nos soldats sont las de tuer, nos canons répandent partout la terreur et la mort, le vizir est en fuite, son armée n'existe plus, elle se jette dans les terres labourées et cherche son salut en abandonnant tous ses camps, son artillerie, ses bagages, ses munitions. Mourad, notre fidèle allié, offre au vainqueur son bras vengeur de toutes les avanies qu'il a éprouvées de la part de la Porte, Kléber ne veut pas partager la gloire de vaincre, il refuse toute participation à la victoire, mais il abandonne les fuyards aux cimeterres des vautours au carnage […]. Les Arabes, pour avoir plus de certitude d'exterminer toute l'armée du vizir lui enlèvent ses chameaux chargés du transport de l'eau à travers les déserts […]. Alors plus d'espoir, le désert est jonché de cadavres qui servent encore de jalons pour indiquer la route aux caravanes, à peine mille cinq cents hommes s'échappent du désastre à Héliopolis et le Grand Vizir

lui-même ne dut son salut qu'à l'amour de sa propre conservation et à la résolution qu'il prit de fuir le premier du champ de bataille » (Boyer, 2001 : 28).

Cette victoire à peine remportée, Kléber se retourna contre Le Caire et y écrasa l'insurrection avec l'aide de Mourad Bey, devenu désormais un allié fidèle.

Faute de pouvoir l'emporter sur les Français, les Ottomans et les Anglais eurent recours à d'autres méthodes et Kléber fut assassiné le 14 juin 1800. Quelques jours avant sa mort, dans son dernier rapport au Directoire, il avait écrit que « Quoique l'Égypte soit soumise en apparence, elle n'est rien moins que soumise en réalité ».

Le plus ancien dans le grade le plus élevé, le général Abdallah Menou[455] – qui avait épousé une Égyptienne et s'était converti à l'islam –, succéda à Kléber, mais il n'avait pas ses qualités de chef de guerre.

Le 8 mars 1801, la flotte anglaise débarqua à Aboukir les seize mille hommes du général Abercrombie. Le 23 mars Menou arriva devant Canope, à mi-chemin entre Alexandrie et Aboukir, avec neuf mille six cents hommes. Il révéla alors ses limites et la bataille tourna à l'avantage des Anglais, même si leur général fut tué au cours de l'action.

Menou, qui avait perdu plus du tiers de son effectif s'enferma vainement dans Alexandrie. Le 27 juin 1801, le général Belliard demeuré au Caire accepta de négocier avec les représentants anglo-turcs et il signa l'acte de capitulation. Treize mille Français et sept cents Coptes, Grecs ou Mamelouks de leurs unités auxiliaires quittèrent Le Caire sans rien emporter – à l'exception de la dépouille de Kléber – et se dirigèrent vers Damiette pour y être embarqués et rapatriés. Après avoir vainement attendu l'arrivée d'hypothétiques secours, Menou capitula à son tour le 2 septembre, trois ans et deux mois après la prise d'Alexandrie qui avait marqué le début de l'aventure égyptienne.

Les conséquences de la campagne d'Égypte

Conclue sur un échec, l'expédition française fut cependant bien autre chose qu'une vaine campagne militaire, qu'une page parmi d'autres de l'épopée napoléonienne. Apparu dès la fin du XVIIIe siècle, l'intérêt pour l'Égypte fut démultiplié par une expédition dont la dimension scientifique ne fut pas la moins importante. Savants et archéologues furent alors les pionniers de la redécouverte du monde pharaonique et c'est la pierre de Rosette, exhumée en août 1799 par l'officier du génie Pierre François Xavier Bouchard, qui permit plus tard à Champollion de percer le mystère des hiéroglyphes.

François Charles-Roux (1936) a esquissé le bilan des trois années d'occupation française : dès l'été 1798 la création de quatre hôpitaux militaires prépara, sous l'impulsion de Desgenettes et de Larrey, le développement ultérieur de la médecine scientifique dans le pays. Sur le plan administratif, un recensement de la population fut entrepris, l'impôt fut réparti équitablement en fonction de l'extension et de la qualité des terres et les Égyptiens échappèrent ainsi pour la première fois à l'arbitraire fiscal imposé par les Mamelouks. La confiscation de leurs biens, l'affermage des douanes, l'amélioration de l'irrigation, les travaux préparatoires de l'ingénieur Lepère en vue du creusement d'un canal permettant de joindre la Méditerranée à la mer Rouge à travers l'isthme de Suez visaient, sous l'égide de l'Institut d'Égypte, à une modernisation et à un développement rapide du pays[456].

Malgré sa très courte durée, l'occupation française a constitué une étape décisive de l'Histoire égyptienne, préparant le réveil que connut le pays sous Méhémet Ali.

II- L'Égypte de Méhémet Ali (1801-1848)[457] (carte page XLIX)

Au lendemain du départ des Français, un gouverneur turc nommé Khosreu Pacha, fut nommé au Caire. L'Égypte était donc

redevenue une province de l'Empire ottoman et non plus un État indépendant, comme à l'époque du sultanat mamelouk. Or, ce statut juridique ne convenait plus à des élites ayant une réelle conscience nationale. Méhémet Ali exploita habilement cette situation pour en arriver à incarner le nationalisme égyptien (Fargette, 1996 ; Sinoué, 1996).

Né en 1769 à Ravala, en Macédoine, Méhémet Ali, sujet turc d'origine grecque, fut envoyé en Égypte comme officier d'un régiment albanais par le sultan ottoman désireux d'y rétablir son autorité. Quand il y débarqua, au mois de mars 1801, les deux principaux chefs mamelouks, Oçman Bardisi et Mohammed el-Alfi étaient entrés en rébellion contre Kosreu Pacha qui avait été vaincu. Méhémet Ali profita de la situation et, s'alliant aux Mamelouk, il se fit élire pacha du Caire au mois de mai 1804, avant de s'auto-proclamer gouverneur de l'Égypte en 1805. Impuissante, La Porte entérina ce coup de force et le 18 juin 1805, en échange d'un dédommagement financier, elle le nomma pacha.

Méhémet Ali chercha à nouer de bonnes relations avec la France et même à s'appuyer sur elle. Cette volonté provoqua l'hostilité de l'Angleterre qui voulut l'écarter.

Au début de l'année 1807, les Russes ayant occupé la Moldavie afin d'y défendre les Roumains contre les Turcs, la Porte leur déclara la guerre. Comme l'Angleterre était alliée à la Russie, elle se trouva donc engagée dans le conflit. Par voie de conséquence, Paris et Istanbul se rapprochèrent.

La crainte des Anglais fut alors, que Napoléon tente une nouvelle aventure en Égypte avec l'appui du sultan ottoman cette fois. Ne voulant courir aucun risque, le 19 mars 1807, ils prirent le port d'Alexandrie, puis ils tentèrent de s'emparer de celui de Rosette, mais les troupes de Méhémet Ali les repoussèrent. Le 21 avril 1807 ils décidèrent de rembarquer, abandonnant Alexandrie. Cette victoire remportée sur une armée européenne moderne renforça d'une manière considérable le prestige du nouveau pacha.

Au même moment, Mahmoud II (1808-1839), le sultan ottoman qui venait juste d'accéder au pouvoir ne fut pas en mesure de rétablir l'autorité de la Porte en Arabie où les tribus qui se réclamaient du wahhabisme (wahabisme) s'étaient soulevées[458]. En 1808, il demanda donc à Méhémet Ali, son représentant en Égypte, d'entreprendre une expédition en son nom.

Or, les Turcs devaient absolument réagir car l'anarchie gagnait l'ensemble de leurs possessions arabes. Partout, le sultan ottoman voyait en effet son pouvoir contesté et, comme il n'avait pas les moyens militaires d'intervenir, il demanda donc à son « vassal » d'Égypte de le faire à sa place. Méhémet Ali se fit prier et le sultan lui promit en échange de son intervention, le gouvernement de la Syrie. Le pacha d'Égypte étant toujours hésitant, au mois de janvier 1811, Mahmoud II, lui offrit la possession héréditaire de l'Égypte, ce qui entraîna alors son adhésion.

Méhémet Ali qui avait donc accepté la demande du sultan Mahmoud II d'intervenir en Arabie, profita du départ de l'armée pour tendre un piège aux Mamelouks et en finir avec eux. En 1810, un traité de paix avait été conclu entre Méhémet Ali et ceux des beys mamelouks qui n'avaient pas encore été soumis. Aux termes de ce traité, les beys avaient obligation de venir résider au Caire et de payer l'impôt foncier, en échange de quoi leurs propriétés, qui leur avaient été confisquées, leur seraient restituées. Ils rentrèrent alors tous, furent bien accueillis et reçurent même de somptueux cadeaux de bienvenue de la part du pacha d'Égypte.

Durant ces événements, les préparatifs de la campagne d'Arabie battaient leur plein et Toūsoūn, fils aîné de Méhémet Ali reçut le commandement de l'expédition qui devait quitter Le Caire en grande pompe le 1er mars 1811. Ce fut à cette occasion qu'eut lieu le massacre des Mamelouks.

Le massacre des Mamelouks décrit par le général Boyer

« Le départ de Toūsoūn pacha était fixé, il allait recevoir la pelisse d'investiture et traverser la ville en grande pompe pour se rendre au camp par la porte des Victoires. Toutes les

autorités civiles et militaires furent informées du moment de la cérémonie ; la veille au soir on invita particulièrement les chefs et les mamelouks à y assister en grand costume.

Le 1er mars 1811 au matin, tous montèrent à la citadelle […] présenter leurs devoirs au vice-roi qui les attendait dans sa grande salle de réception. Il leur fit servir le café et s'entretint avec eux. Lorsque tout le cortège fut rassemblé, on donna le signal du départ ; chacun prit le rang qui lui avait été assigné par le maître des cérémonies. […] La tête de la colonne eut ordre de se diriger vers la porte d'Azab. […] Le chemin qui y conduit est taillé dans le roc, il est étroit, difficile et escarpé, des angles saillants empêchent deux cavaliers de passer de front dans certains endroits. Saieh Koch fit fermer la porte et communiqua à sa troupe l'ordre du vice-roi d'exterminer tous les Mamelouks […]. Les Albanais se retournèrent à l'instant et gravirent le sommet des roches qui domine le chemin pour se mettre à l'abri de leurs adversaires et les frapper plus sûrement. […] Les Mamelouks […] ne pouvant manier leurs chevaux à cause de la position difficile dans laquelle ils étaient engagés et voyant que beaucoup des leurs étaient déjà morts ou blessés, mirent pied à terre et résolurent de se défendre. Les troupes qui faisaient feu sur eux étaient à couvert dans l'intérieur des maisons, personne ne se présentant devant eux, ils succombaient le sabre à la main maudissant leurs assassins. […] Aucun mamelouk n'échappa au massacre. […]

Après le massacre, les bandes de soldats albanais et turcs descendirent de la citadelle, se répandirent dans la ville, saccagèrent les maisons des malheureuses victimes, violant les femmes, arrachant leurs vêtements et se vengeant sur un sexe sans défense. […] Les meurtres et le pillage continuèrent pendant plusieurs jours après ces jours de malheurs. […] On continuait de rechercher les Mamelouks […] aucun d'eux n'obtenait grâce, plusieurs d'entre eux qui étaient centenaires, subirent le même sort que leurs camarades.

Le vice-roi avait écrit aux commandants des provinces d'arrêter et de mettre à mort tous les Mamelouks épars dans les villages ; leurs têtes étaient envoyées au Caire et exposées à la vue du public. […] On écorcha toutes les têtes […] et on les envoya à Constantinople. […] Cent soixante-quatorze Mamelouks pris dans les provinces furent enchaînés et conduits au Caire où on les fit mourir à la lueur des flambeaux, leurs têtes exposées et leurs corps jetés dans le Nil.

Ainsi fut anéantie cette milice turbulente et courageuse, cette vaillante race d'hommes d'armes qu'aucune force loyale ne put vaincre et amener à soumission, que la valeur et la tactique françaises » (Boyer, 2001 : 185-187).

Une double offensive fut lancée. Au nord, les troupes ottomanes chassèrent les wahhabites d'Irak tandis qu'au sud, Méhémet Ali entreprit une véritable campagne militaire en Arabie. En 1812, deux des fils de Méhémet Ali, Toûsoûn et Ibrahim, prirent Médine puis Djeddah et enfin La Mecque. L'offensive fut poursuivie dans le Hedjaz (carte page XLIX). Les insurgés furent écrasés lors de la bataille de Taef en 1815, et leur nouveau chef, Abdallah fut fait prisonnier[459]. Les survivants des ibn Saud se replièrent alors en plein désert, à Dir'Aijab, près de Riyad où ils se firent provisoirement oublier[460].

À partir de 1820, Méhémet Ali se tourna vers le Soudan dont il confia la conquête à son troisième fils, Ismael. À la veille de cette dernière, le plus important des États nubiens était celui des Funj, dont la capitale était Sennar et qui fut conquis en 1820-1821. Arrivés dans la région de Fachoda, les Égyptiens se heurtèrent aux Shilluk qui résistèrent avec détermination et en 1822, Ismaël périt, brûlé vif lors d'un accrochage.

Cette même année 1822, Mehémet Ali reçut un nouvel appel à l'aide de Mahmoud II qui ne parvenait pas à mâter ses sujets grecs et crétois révoltés[461]. Acceptant de voler au secours du sultan, en

1823, il envoya une escadre en Crète ainsi que plusieurs régiments. La révolte de la Crète fut pour un temps réprimée.

Mahmoud II lui demanda ensuite d'intervenir en Morée (le Péloponnèse) et dans les îles Cyclades. Le corps expéditionnaire placé sous le commandement d'Ibrahim, second fils de Méhémet, et de son adjoint, Soliman Pacha[462] s'assura la maîtrise du Péloponnèse que les Égyptiens occupèrent de 1824 à 1828, mais les insurgés grecs parvinrent à se maintenir à Hydra. Le 29 octobre 1827, à Navarin (carte page XLIX), la flotte ottomane composée de quatre-vingt-neuf navires égyptiens et de quarante navires turcs aux équipages hétéroclites et peu entraînés fut détruite par une escadre franco-anglaise[463].

Pour prix de son aide en Arabie, en Crète et en Grèce, Méhémet Ali demanda le gouvernement de la Syrie, ce que Mahmoud II refusa. Aussi, en 1831, rompant avec ce dernier, il envahit la Palestine, puis confia à son fils Ibrahim la mission de conquérir la Syrie. Le 8 avril 1832, les Égyptiens prirent Tripoli (en Syrie) et ils marchèrent sur Homs d'où ils repoussèrent les forces ottomanes. La Russie et la France imposèrent alors aux belligérants de cesser les hostilités et leur firent signer la Convention de Kutâhyeh (14 mai 1833) par laquelle la victoire de Méhémet Ali était reconnue puisqu'il obtenait la possession de toute la Syrie.

Pour la Porte, ce diktat était inacceptable et en 1839, poussée par Londres, elle entra à nouveau en guerre contre Méhémet Ali, mais le 24 juin, son fils Ibrahim écrasa l'armée turque. En 1840, Palmerston, ministre anglais des Affaires étrangères, réussit à retourner la situation en constituant une coalition destinée à imposer à Mehémet Ali l'abandon de la Syrie.

La politique anglaise vint encore obscurcir la «question d'Orient» désormais ouvertement posée. Elle provoqua même une grave crise internationale car Adolphe Thiers, Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères français depuis la fin du mois de février 1840, soutenait clairement Méhémet Ali. Le fond du problème était que Palmerston considérait que l'Égypte et la France avaient partie liée. Il ne voulait donc pas d'une présence égyptienne en Syrie car Paris possédant déjà l'Algérie, sa place en Méditerranée risquait de

devenir dominante. De plus, Palmerston voulait éviter une coupure en deux de l'Empire ottoman avec le risque d'en voir une partie passer sous influence russe et l'autre, autour de l'Égypte, entrer dans l'orbite française.

Thiers refusa de discuter avec les autres puissances et il tenta une négociation directe entre le sultan ottoman et Méhémet Ali. Palmerston décida alors de brusquer les choses et le 15 juillet 1840, la Convention de Londres fut signée par l'Angleterre, la Prusse, la Russie, l'Autriche et la Porte. La France avait été tenue à l'écart des pourparlers.

Aux termes de cette convention, Méhémet Ali obtenait à titre héréditaire le *pachalik* d'Égypte[464], et à titre personnel non transmissible, donc viager, la Syrie méridionale. Il devait en revanche évacuer sans délais toutes ses autres possessions, dont la Crète et les villes saintes d'Arabie. Il avait dix jours pour accepter ces propositions ; en cas de refus, il en perdrait les avantages et les flottes anglaise et autrichienne mettraient un blocus devant les ports égyptiens. De fait, il était donc quasiment imposé à l'Égypte de redevenir une province de l'Empire ottoman.

L'ultimatum étant dépassé, le 15 septembre 1840, le sultan ottoman déposa Méhémet Ali et nomma un autre pacha au Caire. Cette décision provoqua une nouvelle crise internationale car, par la voix d'Adolphe Thiers, son ministre des Affaires étrangères, la France intervint vigoureusement auprès du gouvernement britannique, soulignant que l'équilibre en Méditerranée orientale passait par le maintien à la fois du pouvoir du sultan ottoman et du Vice-Roi d'Égypte. Au même moment, plusieurs révoltes anti-égyptiennes éclatèrent en Syrie et les forces turques, renforcées par un corps expéditionnaire anglais passèrent à l'offensive tandis que la marine anglaise mettait le blocus devant les côtes égyptiennes.

Afin de ne pas acculer la France, et parce qu'il ne souhaitait tout de même pas que la Turquie se renforce trop, Palmerston demanda alors au Sultan de renommer Méhémet Ali comme pacha d'Égypte. Entre-temps, le chef du corps expéditionnaire anglais, le commodore Henry Napier, avait entamé une négociation directe avec ce dernier

qui avait accepté de retirer ses troupes de Syrie en échange de la reconnaissance de son titre de souverain héréditaire d'Égypte.

Le sultan ottoman qui ne pouvait que s'incliner devant la décision anglaise posa cependant deux conditions : que l'armée égyptienne soit ramenée à un effectif de dix-huit mille hommes et que l'Égypte augmente le tribut annuel qu'elle lui versait.

La crise était donc réglée au profit de l'Angleterre qui avait provisoirement réussi à garantir le *statu quo* en Méditerranée orientale tout en y affirmant davantage sa présence et en y faisant reculer la France.

Au mois de mars 1848, Méhémet Ali, malade, fut écarté du pouvoir au profit de son fils Ibrahim nommé pacha par un décret de la Sublime Porte. Le règne de ce dernier ne fut que de sept mois puisqu'il mourut le 10 novembre 1848, donc avant son père, lui-même mort le 2 août 1849.

Méhémet Ali avait voulu que l'Égypte devienne indépendante tout en maintenant des liens avec l'Empire ottoman, tandis qu'Ibrahim désirait couper tout lien avec ce dernier, avant de le supplanter et de faire ensuite de l'Égypte le centre d'un nouvel empire musulman moderne.

III- Les Régences ottomanes de Tripoli et d'Alger

Durant cette période, les régences de Tripoli et d'Alger connurent des destins différents. En 1835, après une longue parenthèse de quasi-indépendance, la première fut directement reprise en mains par La Porte ottomane cependant que la seconde fut occupée par la France à partir de 1830.

La Régence de Tripoli jusqu'en 1835

Yusuf Karamanli (1796-1832) reçut d'Istanbul le titre de beylerbey, mais il mena une politique contraire à celle de La Porte puisqu'il s'allia à Bonaparte qui était en guerre contre elle.

Puis il eut à faire face à une expédition américaine, la Guerre de Tripoli (*The Barbary Coast War*), 1801-1805, qui fut la première guerre que menèrent les États-Unis d'Amérique après leur indépendance. Elle fut dirigée contre les Régences turques de Tripoli, de Tunis et d'Alger, mais ce fut contre celle de Tripoli que porta l'essentiel des combats.

La raison de ce conflit tenait dans l'obligation qu'avaient les navires de commerce de payer tribut s'ils ne voulaient pas être capturés par les corsaires et voir leurs équipages vendus sur les marchés d'esclaves. Les États-Unis signèrent ainsi des traités avec Tunis et Alger, mais la Régence de Tripoli augmenta d'une manière considérable le montant de la somme que devaient verser les États-Unis pour garantir la « protection » de leurs navires de commerce. En 1801, ces derniers refusèrent le chantage et les trois Régences leur déclarèrent la guerre.

En conséquence de quoi, une flotte américaine composée d'une dizaine de navires dont des transports de troupe, fut envoyée en Méditerranée. Malgré la disproportion des forces, la flotte des trois Régences étant en effet composée de plusieurs dizaines de navires, la guerre tourna à l'avantage des Américains. Le 4 juin 1805, un traité fut signé avec la Régence de Tripoli aux termes duquel les navires américains ne seraient plus soumis à l'obligation de payer un « droit de protection ». Méfiants, les États-Unis maintinrent cependant une escadre sur zone, ce qui fut une sage précaution car, en 1815, une autre expédition fut nécessaire, contre Alger cette fois (London, 2005 ; Smethurst, 2007). Dans la Régence de Tripoli, la course prit fin en 1815.

Le retour des Ottomans

Yusuf Karamanli se rapprocha ensuite de La Porte. Entre 1821 et 1829, il fournit ainsi à cette dernière une aide lors de l'expédition menée contre les Grecs soulevés.

À Tripoli, la contestation politique et fiscale prit de l'ampleur et en 1832, Yusuf Karamanli fut contraint d'abdiquer en faveur d'un de ses fils, Ali Karamanli. Puis, le contexte international ayant changé,

l'Empire ottoman s'intéressa de nouveau à l'actuelle Libye. Après une longue période de quasi-indépendance, cette dernière fut alors directement reprise en mains cependant que la Tunisie, protégée par la présence française en Algérie, échappait au retour du sultan khalife.

Les raisons du retour turc en Libye

La guerre russo-turque de 1828-1829 eut pour cause le soutien russe aux insurgés grecs révoltés contre les Ottomans. La victoire russe contraignit ces derniers à demander la paix qui fut conclue à Andrinople le 14 septembre 1829. La Russie en obtint de grands avantages territoriaux, notamment en Georgie, sur le littoral oriental de la mer Noire et dans les bouches du Danube, cependant que la Serbie se voyait reconnaître l'autonomie.
En 1833, Constantinople étant menacée par Méhémet Ali, le sultan turc Mahmoud II fut dans l'obligation de faire appel aux Russes et Nicolas Ier lui envoya un corps expéditionnaire. Le 8 juillet, Russes et Ottomans signèrent le traité d'Unkiar-Skelessi par lequel les deux puissances se garantissaient une assistance mutuelle en cas de guerre contre une tierce puissance et réglaient la question des détroits à l'avantage de la Russie.
L'Empire ottoman voyait donc sa décomposition s'accélérer. L'Égypte lui avait échappé et voulant profiter de la présence française en Algérie, les Husseinites de Tunis pensaient à une véritable indépendance. Or, un tel délitement de la puissance ottomane menaçait les intérêts britanniques, Londres redoutant que la flotte russe en profite pour s'ouvrir un passage en Méditerranée. L'intégrité de l'empire ottoman étant vitale pour elle, il lui fallait donc empêcher que se constitue un axe français partant de l'Égypte et allant jusqu'au Maghreb et qui aurait réduit le poids de ses deux points d'appui de Gibraltar et de Malte ; ce fut pourquoi la Porte, encouragée par Londres, décida de revenir sur l'autonomie de fait de la Libye.

Au XIXe siècle, l'actuelle Libye, tant littorale que saharienne, fut au cœur de la nouvelle géopolitique européo-méditerranéenne. Entre 1835 et 1918, placée à la charnière du Maghreb et du Machreq, elle fut pour la Porte, une possession avant tout militaire, sorte d'avant-poste du *dar el islam* face à l'impérialisme français puis italien.

Le 26 mai 1835, Mahmoud II (1809-1839) étant sultan, une expédition turque composée de vingt navires transportant 3 500 hommes et commandée par Mustapha Najib (Najib Pacha), lieutenant général et ministre de la guerre ottoman, se présenta devant Tripoli. Le 27 mai, les troupes turques débarquèrent et prirent la ville. Le 28 mai, Ali Karamanli fut embarqué à bord d'un navire de la flotte et exilé en Turquie. Un débarquement turc eut lieu à Misrata mais, à la différence de Tripoli, la résistance y fut vive.

Le territoire redevint alors une province ottomane placée sous administration directe d'Istanbul[465] avec deux gouverneurs, l'un à Tripoli et l'autre à Benghazi.

La Libye et le commerce des esclaves

Avec la conquête arabe, la Libye devint le point d'aboutissement d'une grande partie du commerce des esclaves en provenance de l'Afrique sud-saharienne. De la région sahélo-tchadienne à la Méditerranée, l'itinéraire le plus court était en effet celui qui empruntait les pistes de l'ouest du Fezzan via Ghat et Mourzouk, évitant ainsi les déserts du Tibesti à l'est et du Ténéré à l'ouest. Cette traite longtemps ignorée a été étudiée dès 1982 par le R. P. François Renault.

Si les chiffres concernant la traite transitant par l'actuelle Libye sont partiels, ils permettent tout de même de nous faire une idée de son volume. À l'époque des voyages d'Henri Duveyrier (1859-1860), il entrait annuellement à Mourzouk entre 2 500 et 3 000 esclaves. Ce marché aux esclaves a été décrit par G.F Lyon qui le visita en 1820.

Selon Jacques Thiry, de 750 à 1800, la seule route du Fezzan occidental aurait vu passer 2 800 000 esclaves. Comme, pour la même période 5 000 esclaves étaient vendus sur le seul marché de Kano au Nigeria, 5 250 000 esclaves auraient transité par le Fezzan (Thiry, 1995 : 511-512).
À Mourzouk, de retour d'expédition, les Arabes donnaient le quart des esclaves au sultan et les trois-quarts à la troupe, les cavaliers recevant le double de ce qu'obtenaient les fantassins. Les esclaves étaient divisés en trois lots : un tiers restait au Fezzan pour y devenir domestiques, un tiers partait en Tripolitaine et un dernier tiers prenait les chemins des marchés aux esclaves d'Égypte.

Le long des routes qui menaient au sud du Sahara, la mortalité était extrême et les voyageurs européens ont décrit les cadavres desséchés ou les squelettes qui les jalonnaient. Dans le Sahara libyen, G.F Lyon parle de bambins de cinq ans obligés de marcher quinze heures par jour et quand l'enfant tombait, épuisé, il était abandonné sur place aux chacals. À Al-Qatrum, en 1820, un nourrisson orphelin dont la mère venait de mourir sur la route valait un bol de dattes (Thiry, 1995 : 533). La description la plus atroce et la plus émouvante d'un raid a été décrite par Gustave Nachtigal au Baguirmi, État musulman au sud-est du Tchad.

> « Les attaquants-parmi lesquels des esclaves, qui n'étaient pas les moins sanguinaires-opérant au nom de l'Islam, coupaient la tête des résistants, arrachaient leurs entrailles, hachaient leurs membres ; les mères préféraient tuer leurs enfants plutôt que de les voir réduits en esclavage ; lors du partage, les petits enfants incapables de marcher étaient tout simplement donnés à qui voulait les prendre. En d'autres occasions, ils étaient jetés (…) Les sévices sexuels étaient fréquents, même à l'encontre de toutes jeunes filles. Les Toubou semblent avoir traité leurs esclaves plus cruellement que ne le faisaient les Arabes et les Touareg, ajoutant encore à leur souffrance en les

obligeant à porter des marchandises, limitant ainsi le nombre de chameaux. Il était rare qu'une fille de six ou sept ans parvienne au terme de son voyage sans avoir été déflorée par les Toubou : une telle conduite était réprouvée avec dégoût par les Touareg » (Thiry, 1995 : 525 et 534).

L'esclavage ne fut supprimé que tardivement, avec la colonisation. Cette dernière tarit les sources d'approvisionnement en occupant les zones traditionnelles de chasse à l'esclave de la région tchado-sahélienne. À partir de ce moment, le Fezzan dont c'était la seule richesse, entra en léthargie[466].

La Régence d'Alger jusqu'en 1830

Dans la Régence d'Alger, les années qui précédèrent le débarquement français de 1830, virent Turcs et Kabyles s'opposer, cependant que les rapports entre Paris et Alger se détérioraient.

Entre 1807 et 1813, les guerres contre Tunis favorisèrent un rapprochement entre Turcs et Kabyles mais, en 1813, l'échec d'Omar Agha devant Tunis fut attribué à la trahison des contingents kabyles ; certains de leurs chefs furent alors décapités, ce qui provoqua un soulèvement. Menacés, les Turcs résistèrent grâce à l'aide que leur prodiguèrent deux tribus, les Flissa Oum Ellil et les Aït Ouaguenoun.

En 1817, le Dey Ali Kodja (1817-1818), lassé de leur indiscipline et réceptif aux plaintes de la population qui avait à subir leur arrogance, décida de mettre au pas les Janissaires, mais ces derniers se mutinèrent. Il fit alors appel aux Kouloughli et à deux tribus, les Be'ni Zamoun et les Zaoua[467]. Plus d'un millier de Janissaires furent tués dans les combats et les survivants capitulèrent puis ils furent en majorité rapatriés en Turquie. À partir de ce moment, la milice Janissaire ne fut plus qu'un contingent d'appoint au service du Dey qui perdit avec elle l'essentiel de sa

force de frappe, ce qui lui fera cruellement défaut lors du débarquement français au mois de juillet 1830.

En 1824, la partie orientale de la Kabylie se souleva. Les Mezzaïa attaquèrent Bougie cependant que les Beni Abbès coupèrent la route Alger-Constantine. Enfin, à la veille de la conquête française, les Ouaguenoun et les Aït Djennad furent en rébellion contre Alger.

Les rapports entre Paris et la Régence d'Alger se détériorèrent sous la Restauration quand le Dey chercha à récupérer la « créance Bacri ». La France devait en effet 7 millions de francs à son Trésor car, durant la période révolutionnaire, Alger lui avait livré de grandes quantités de blé. Les intermédiaires, qu'il s'agisse des Bacri ou des Busnach, représentants de riches familles de négociants juifs de la Régence, ou encore du ministre Talleyrand, y avaient beaucoup gagné, mais la dette n'avait jamais été payée. Paris et Alger avaient longtemps discuté, transigé. Finalement, en 1820, Louis XVIII avait remboursé la moitié de la créance, mais la somme avait été consignée dans l'attente d'un arbitrage. Comme rien n'avait été versé à son trésor, le Dey d'Alger soupçonna le consul Deval de détournement et il demanda à Charles X son rappel.

La réponse française n'était pas arrivée quand, le 30 avril 1827, se produisit l'« incident Deval ». Étonné de voir encore figurer cet affairiste à la réputation discutable parmi les représentants des nations étrangères accréditées à Alger, le Dey Hussein (1818-1830) le congédia. Se voulant méprisant, il lui notifia qu'il devait se retirer de sa vue au moyen du chasse-mouches qu'il tenait à la main. Il n'y eut jamais de soufflet donné à Deval, mais le prétexte était tout trouvé pour un régime français aux abois et qui escomptait un regain de popularité d'une victoire en terre d'Afrique.

Le Dey refusant de présenter des excuses, la France considéra qu'il y avait casus belli (Péan, 2004)[468], aussi, dès le mois de juin, deux missions furent envoyées à Alger. La première fut chargée d'évacuer le consul et les ressortissants français, la seconde remit un ultimatum transmis par le consul de Sardaigne. Le Dey avait 24 heures pour présenter des excuses, arborer le pavillon français sur

tous les bâtiments officiels, faire saluer ce dernier par cent un coups de canon. Enfin, tous les principaux officiers de la Régence, à l'exception du Dey, se rendraient à bord du vaisseau La Provence mouillé en rade d'Alger pour y présenter des excuses au consul Deval.

Le Dey Hussein rejeta cet ultimatum insultant et la marine française mit le blocus devant Alger. Le 17 juin 1829, plusieurs chaloupes appartenant aux frégates *Duchesse de Berry* et *L'Iphigénie* tentèrent de détruire un navire corsaire mouillé près de Dellys. La mission fut réussie, mais trois chaloupes s'échouèrent et les quatre-vingts marins qui les montaient se retrouvèrent encerclés. Après une résistance désespérée, une cinquantaine réussit à regagner les trois autres embarcations, mais vingt-deux matelots et deux officiers furent massacrés et leurs têtes furent vendues à Alger.

Le 3 août 1829, la France fit cependant un geste d'ouverture en levant le blocus et en envoyant des parlementaires mais leur navire fut bombardé. Dès lors, l'expédition fut lancée à partir d'un plan de débarquement qui avait été dressé en 1808 par un officier du génie, Vincent-Yves Boutin (Marchioni, 2007).

Le 14 juin 1830, le corps expéditionnaire français fut mis à terre sur la plage de Sidi Ferruch, à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Alger. Placé sous le commandement du maréchal de Bourmont, il s'agissait officiellement de libérer les populations du joug des Turcs. Reprenant le discours de Bonaparte aux soldats de l'expédition d'Égypte, le commandant en chef adressa une proclamation en ce sens aux hommes placés sous ses ordres, leur annonçant qu'ils seraient accueillis par les indigènes comme des libérateurs.

Une première bataille se déroula à Staoueli le 19 juin, puis une seconde à Sidi Khalef le 24 juin. Le 3 juillet débuta le bombardement d'Alger et le siège du Fort l'Empereur.

Les défenses d'Alger furent prises à revers, par la voie de terre, l'artillerie turque étant tournée vers la mer. La ville capitula le 5 juillet.

En 1830, les autorités de Tunis accueillirent avec joie la prise d'Alger car d'une part la France les débarrassait d'une rivale et

d'autre part, elles n'auraient plus à craindre un retour ottoman[469]. Le Bey Hussein (1814-1837) adressa même ses félicitations au général en chef français, le comte de Bourmont et un *Te Deum* fut célébré dans l'église de Tunis. Symboliquement, il céda à la France l'emplacement même de la mort du roi de France Louis IX, lors de la 8e croisade, qui s'était déroulée à Tunis en 1270, afin qu'y soit édifié un monument. Le 25 août 1841, sous le règne d'Ahmed Bey, une chapelle commémorative y fut consacrée. Du port de la Goulette à Byrsa, deux cents soldats de l'armée beylicale tirèrent le chariot transportant la statue du roi, le Bey ayant déclaré au consul de France que s'il en avait eu la force, il aurait lui-même porté cette dernière.

IV- Les incertitudes marocaines (1792-1822)

Dans le dernier quart du XVIIIe siècle, le Maroc fut durement affecté par une sécheresse qui dura de 1776 à 1782, puis, entre 1797 et 1800, par une épidémie de peste. La moitié de la population succomba durant ces vingt-cinq années. Ces calamités ne furent pas étrangères à la poussée des tribus berbères montagnardes en direction des plaines atlantiques.

Le bref règne de Moulay Yazid (1790-1792)[470] fut marqué par une guerre contre l'Espagne, puis, le sud du Maroc se souleva contre le sultan et les insurgés proclamèrent un de ses frères à Marrakech. Dans le Sous et dans le Tafilalet, un autre frère de Moulay Yazid entra lui aussi en rébellion. Réagissant avec vigueur, le souverain reprit Marrakech qui fut mise au pillage mais, lors d'une contre-attaque rebelle, il fut tué d'une balle reçue en pleine tête comme nous l'avons vu plus haut.

Moulay Slimane et la tentative fondamentaliste (1792-1820)

Moulay Slimane (1792-1822), un autre fils de Sidi Mohammed ben Abdallah, se proclama sultan à la mort de son frère Moulay Yazid. Il eut à combattre deux autres de ses frères, Moulay Hicham reconnu sultan par une partie du sud du Maroc et Abderamane reconnu par le Tafilalet, berceau de la famille alaouite. Moulay Slimane triompha finalement, mais tous les problèmes ne furent pas réglés pour autant puisque trois nouvelles crises apparurent : une crise religieuse, une crise montagnarde et berbère et enfin une crise dynastique qui fut la synthèse des deux précédentes.

Moulay Slimane ayant adopté les idées wahhabites venues d'Arabie, il voulut donc ramener l'islam à sa pureté originelle. Il décida alors de limiter les cultes rendus aux saints et de faire interdire les *moussems*, ces immenses rassemblements annuels se faisant autour de leurs tombeaux. Il justifia ainsi sa décision :

> « Ô Croyants, je vous en adjure par Dieu, le Prophète (qu'il répande sur lui la bénédiction et lui accorde le salut) a-t-il consacré un «moussem» à son oncle, le premier des martyrs ? Le premier chef de notre communauté, Abou Bekr, a-t-il consacré un moussem au Prophète ? Un seul de ceux qui ont suivi le Prophète a-t-il songé à le faire ? Je vous en adjure encore une fois, par Dieu, décorait-on, du temps du Prophète, les mosquées ? Ornait-on les tombeaux de ses compagnons ou ceux de la génération qui les a suivis ? Vous me dites au sujet de ces moussems, de la décoration des mosquées et d'autres innovations : «C'est ainsi que faisaient nos pères et nous suivons leur trace.» C'est là l'argument des idolâtres La voie droite est le Coran et la Tradition du Prophète. La voie droite n'implique pas de nombreuses bannières, des réunions nocturnes où se coudoient femmes et enfants, la déformation des règles du droit divin par les innovations et les nouveautés, la danse rythmée par les battements de mains ainsi que d'autres pratiques toutes entachées de vice et de bassesse… »

Cette interdiction dressa une partie du peuple contre lui tandis que la crise montagnarde qui couvait depuis des années éclata, tant

dans le Rif que dans le moyen et le haut Atlas.

Moulay Slimane vint à bout des Rifains qu'il battit en 1811 et en 1813, mais avec les tribus de l'Atlas, la situation fut différente. En 1816, les Aït Atta prirent le contrôle d'une partie du Tafilalet, puis ils furent repoussés avant d'opérer un retour offensif en direction de Sijilmassa qu'ils pillèrent. Dans le moyen Atlas un conflit éclata entre Berbères sédentarisés dans les plaines de la région de Meknès (Zemmour, Aït Yemmou et Guérouanes), et Berbères montagnards (Zaïans et Béni Mguild) encore nomades et désireux de s'établir à leur tour dans les basses terres. Vaincus par les premiers, les seconds firent appel au sultan qui intervint à leurs côtés ; en vain, puisque les Zaïans et les Béni Mguild, rejoints par les Guérouanes, remportèrent deux victoires, l'une en 1811 à Sefrou et la seconde l'année suivante à Azrou. Bientôt, toutes les tribus sanhaja et zénètes du moyen Atlas s'unirent autour du chef des Aït Sidi Ali, Abou Bekr Amhaouch. Les Aït ou Malou, les Béni Mguild, les Aït Youssi, les Marmoucha et les Aït Serhouchen se trouvèrent ainsi coalisés contre le sultan et ils furent rejoints par les Zemmour.

En 1818, l'armée royale fut battue, Moulay Slimane fait prisonnier et son fils, Moulay Brahim tué. Les insurgés libérèrent le souverain au bout de quatre jours. Battu et capturé comme sultan, Moulay Slimane fut traité avec respect comme descendant du Prophète. De plus, les rebelles ne remirent pas en question la dynastie alaouite.

Le caractère berbère de la révolte a donc peut-être été exagéré par certains historiens, et notamment par Henri Terrasse qui écrivit que :

> « La rébellion était dirigée contre tout ce qui parlait arabe au Maroc ; elle devenait ouvertement une révolte berbère » (Terrasse, 1949, tome II : 310).

Quoi qu'il en soit, le chef des révoltés, Abou Bekr Amhaouch, fut désormais le vrai maître de la montagne berbère et il décida de marcher sur la ville de Fès où il entra en 1820. Il y rencontra les chefs de la confrérie d'Ouezzane également en guerre contre le sultan parce que ce dernier avait cherché à diminuer le pouvoir des

zaouias. Alliée aux confréries religieuses [471] qui combattaient Moulay Slimane, la « révolte berbère » menaça alors d'emporter le trône chérifien.

La crise dynastique (1820-1822)

La crise dynastique fut la synthèse de ces événements puisque, de la rencontre de Fès entre les chefs des confréries et Abou Bekr Amhaouch, sortit en 1820 la décision de déposer Moulay Slimane.

Les conjurés choisirent de remplacer le sultan par un fils de Moulay Yazid et Moulay Saïd fut donc proclamé. Cependant, soutenu par les tribus arabes, dont les beni Maqil installés dans la région depuis l'époque des Almohades, Moulay Slimane lança une contre-attaque et il écrasa les partisans de Moulay Saïd. Le Maroc arabe l'emporta alors sur le Maroc berbère, mais ce ne fut cependant qu'un répit pour le sultan car, en 1822, il fut une nouvelle fois battu. Son vainqueur, le chef de la *zaouia cherrardiya*, lui rendit la liberté mais, épuisé et ayant perdu tout prestige le souverain rentra à Marrakech où il abdiqua après avoir choisi comme successeur Moulay Abderrahmane ben Hicham, fils de son frère Moulay Hicham, qui règna sous le nom de Moulay Abderrahmane (1822-1859).

Bled Makhzen **et** *bled Siba*

Bled el Makhzen et *bled es Siba* furent des notions en partie déformées de leur sens durant la période du Protectorat quand certains y virent ou voulurent y voir une réalité figée et intangible sous-tendant une opposition de « nature » quasi déterministe entre un Maroc « arabe » ou « arabisé » obéissant au sultan et un Maroc « berbère » refusant son autorité. Or, dans l'histoire du Maroc, la dissidence fut autant « arabe » que « berbère ».

Ceci étant, la constante dans l'histoire marocaine, comme d'ailleurs dans toute histoire nationale, est que, quand le

pouvoir est fort, il se fait obéir sur tout le territoire alors que, quand il est faible, les tendances centripètes s'exacerbent.

Au XIXe siècle le Maroc entra dans un processus de décadence, ce qui fit que le pouvoir des sultans se rétracta territorialement. Aussi, à la veille de l'instauration du protectorat français, la situation était la suivante :

> « Deux pays coexistent, en s'ignorant presque, sur le même territoire : le *bled el Makhzen* et le *bled es Siba*. Le *bled el Makhzen*, c'est la partie du Maroc qui obéit au gouvernement central, lequel perçoit l'impôt, signe essentiel de sa souveraineté.
>
> Le *bled es Siba*, c'est le territoire de l'insoumission, […] dans l'ensemble, le *bled el Makhzen* est celui de la plaine […] celui du « Chraa », du droit malékite, des cadis. Le *bled es Siba* est celui de la montagne […] c'est le pays des « jemaas », assemblées appliquant le droit coutumier berbère. Mais c'est aussi parfois un pays de « chraa ».
>
> Définition trop simple, car le territoire du *bled es Siba* est mouvant […], telle fraction du *bled el Makhzen* passe en Siba – dissidence – puis renoue avec le Makhzen, un accomodement trouvé […]. Entre les confins du *bled el Makhzen* et ceux du *bled es Siba*, il y a une sorte de « no man's land » où le sultan n'exerce qu'une autorité limitée et précaire, et dont la largeur varie selon l'humeur des tribus. Cette zone sert d'écran, entre la plaine, qui est à peu près le domaine Makhzen et la montagne qui est essentiellement le *bled es Siba* […].
>
> Cette mosaïque anarchique de clans berbères autonomes échappe complètement à l'autorité du Makhzen, tout en reconnaissant le sultan comme chef spirituel, prêts à lui envoyer des combattants pour la guerre sainte, contre les infidèles, mais ne tolérant chez eux aucun rouage makhzen et le payant aucun impôt […], la dissidence, dans le temps

et dans l’espace étant mouvante selon les événements du moment [car] le *bled el Makhzen* est fait d’îlots mouvants » (Méraud, 1990 : 31-32).

---

449. Dans l’immensité de la bibliographie concernant la campagne d’Égypte, on retiendra : La Jonquière (1899-1905) ; Hanotaux (1934) ; Charles-Roux (1936) ; Benoist-Méchin (1966) ; Spillmann (1969) ; Thiry (1973) ; Laurens (1989) ; Brégeon (1991) ; Laissus, (1998) ; Tranié et Carmignani (1988) ; Cuoq (1979) et Goby (1979).

450. Il faudra les bâtiments confisqués à Venise pour former et équiper l’armada nécessaire.

451. De nombreux récits de la campagne ou recueils de correspondance rédigés par des témoins ont été publiés. Parmi eux, certains ont une valeur documentaire exceptionnelle. Ainsi : Jean-Pierre Doguereau, *Journal de l’expédition d’Égypte*, La Vouivre, 1997 ; Général Morand, *Lettres sur l’expédition d’Égypte*, La Vouivre, 1998 ; Général P.-F.-X. Boyer, *Historique de ma vie (1772-1851)*, 2 volumes, La Vouivre, 2001 ; Laurens, H., *La Correspondance de Kléber en Égypte (1798-1800)*, 4 tomes, Paris, IFAO, 1988-1996.

452. Djezzar = boucher. Ce général turc d’origine bosniaque avait été ainsi baptisé par ses propres hommes.

453. Émigré français servant dans l’armée anglaise et ancien condisciple de Bonaparte à l’École militaire.

454. Le 11 août 1799, Le Caire réserva au vainqueur un accueil triomphal. Trois mille prisonniers turcs et une centaine d’étendards – parmi lesquels celui à trois queues de Mustapha Pacha qui comptait au nombre des captifs – avaient de quoi impressionner les habitants de la ville.

455. De son vrai nom Jacques-François de Menou, baron de Boussay (1750-1810).

456. Certains musulmans éclairés surent également mesurer ce que pouvait avoir de positif l’irruption des Français sur les rives du Nil. Le *Journal d’un notable du Caire* publié en 1979 par le R. P. Joseph Cuoq constitue sur ce point une source précieuse. Abd-al-Rahman

al Jabarti avait fui la ville lors de l'arrivée des Français mais, séduit par les promesses de Bonaparte, il y revint rapidement et fit partie du troisième *divan* institué par les autorités occupantes. Il crut que cette présence étrangère allait débarrasser le pays de la plaie que constituaient les Mamelouks et préparer sa modernisation. Cependant il n'était pas représentatif de l'ensemble de la population, dont les conditions de vie se détériorèrent du fait du blocus anglais qui fit monter les prix des produits importés par la Méditerranée.

457. Sur Méhémet Ali, on pourra consulter Fargette (1996) et Sinoué (1996).

458. La question d'Arabie était née au XVIIIe siècle quand Mohamed ibn Abdel Wahab, un prédicateur arabe considérant que l'islam était devenu décadent et que les responsables politiques hachémites ayant la charge des Lieux saints de l'islam étaient corrompus, lança un mouvement purificateur de régénération. Chassé de La Mecque, il fut accueilli dans le désert du Nedjd par un chef bédouin nommé Mohamed ibn Séoud (ou Saud) qui vit dans son message religieux un moyen d'étendre son pouvoir. Le wahhabisme allait alors servir de justification doctrinale à sa volonté conquérante. Ibn Séoud fut bientôt maître d'une grande partie de la péninsule arabe, puis il poursuivit ensuite son offensive vers le nord, affirmant qu'il voulait libérer les Arabes de la tutelle ottomane. Son rêve se brisa en Irak, lors de la prise de Kerbela en 1801, quand ses Bédouins profanèrent le tombeau d'Hussein, ce qui eut pour résultat de faire des chiites ses adversaires déterminés.

459. Envoyé à Istanbul, Mahmoud II le mit en cage et le fit promener durant trois jours dans les rues de sa capitale avant de le faire décapiter publiquement devant Sainte Sophie.

460. C'est de là que le Wahhabisme ressurgit de ses cendres en 1902 et qu'il s'étendit ensuite sur toute l'Arabie.

461.L'insurrection éclata en Grèce en 1821 ; en 1822, le congrès d'Epidaure proclama l'indépendance. La réaction turque fut brutale et les forces ottomanes reprirent Missolonghi et Athènes. En 1827, la France, la Grande Bretagne et la Russie intervinrent. La Russie qui était entrée en guerre obtint l'indépendance de la Grèce par le traité d'Andrinople en 1829. En 1830, cette indépendance fut

confirmée par le traité de Londres, la Grande-Bretagne, la France et la Russie garantissant l'indépendance de l'État grec.
462. Soliman Pacha était un officier français du nom de Joseph Anthelme Sève. Né à Lyon en 1788, il avait fait la campagne de Russie. Durant les Cent Jours, il fut attaché à l'état-major de Grouchy en qualité de lieutenant. Il quitta l'armée sous la *Restauration* et partit pour l'Égypte où Méhémet Ali était à la recherche d'instructeurs européens afin de moderniser son armée.
463. Méhémet Ali qui avait perdu sa flotte regretta de ne pas avoir écouté les envoyés des Puissances qui avaient tenté de le dissuader d'intervenir en Grèce ; en 1828, il rapatria l'armée de Morée.
464. La reconnaissance par le sultan ottoman de la vice-royauté égyptienne de Méhémet Ali marquait une considérable évolution dans la mesure où la notion de nation arabe commençait à s'élaborer face à celle d'empire musulman ou califat.
465. Mahmoud II qui devait alors faire face à l'offensive de Méhémet Ali en Syrie utilisa ensuite le contingent débarqué à Tripoli pour tenter de prendre à revers les forces égyptiennes commandées par le Français Sève Pacha. De son vrai nom Joseph Anthelme Sève, né à Lyon le 17 mai 1788, mort au Caire le 11 mars 1860, cet ancien officier de la Grande Armée fut chargé de moderniser l'armée égyptienne à la tête de laquelle il s'illustra. Constantinople fut alors menacée mais l'Angleterre réussit à dresser les puissances contre Méhémet Ali et à sauver son allié turc. Voir à ce sujet Lugan (2002).
466. Jacques Thiry rapporte un proverbe qui illustre bien l'importance qu'avait la traite esclavagiste pour les populations de l'actuelle Libye : « Contre la gale, un seul remède : le goudron ; contre la misère, un seul remède : le Sudan », sous-entendu, la chasse à l'esclave au sud du Sahara (Thiry, 1995 : 541).
467. Ce qui entraîna en 1818-1819 le soulèvement des Ameraoua de la région du Sebaou, des Guechtoula et des Abid de la région de Boghni, trois tribus makhzen mécontentes de cette nouvelle alliance qui risquait de les marginaliser.
468. Contrairement à la croyance populaire française, la lutte contre la piraterie algéroise ne fut pas le motif de cette expédition car elle avait quasiment pris fin depuis une dizaine d'années, même si les Français délivrèrent tout de même 122 captifs du bagne d'Alger. Sur

les raisons de l’expédition d’Alger, on se reportera à Amar Hamdani (1985).
469.. En 1835, quand la Porte reprit le contrôle de la régence de Tripoli et sembla manifester un intérêt renouvelé pour la Régence de Tunis, le projet n’eut pas de suite car le Bey ayant demandé la protection de Paris, une flotte française la contraignit à y renoncer.
470. Moulay Yazid qui avait été désigné comme l’héritier de Sidi Mohammed ben Abdallah se lança dans une série de révoltes, de rébellions contre son père et il mena une vie aventureuse, parfois même scandaleuse.
471. À l’exception de la Tijania.

Chapitre II

L'Afrique du Nord entre mutation et retour à l'ordre ancien

S'étant déraisonnablement endettée afin de financer des projets surdimensionnés, l'Égypte rata son entrée dans la « modernité ». Au même moment, la Libye fut directement reprise en main par l'Empire ottoman. Au Maghreb, le statut de l'Algérie fut plusieurs fois remis en question au gré des changements de la politique française, cependant que le Maroc s'enfonçait dans une crise devenue structurelle.

I- L'échec de la modernisation égyptienne

Dans les années 1880 l'Égypte se trouva placée au cœur de l'actualité internationale pour trois grandes raisons :

1-Le canal de Suez ayant été inauguré en 1869, la région devint hautement stratégique.
2-L'Empire ottoman dont elle dépendait était en déclin.
3-Le pays connaissait un véritable chaos financier.

Nous avons vu au chapitre précédent qu'au mois de mars 1848, malade, Méhémet Ali fut écarté du pouvoir au profit de son fils Ibrahim nommé pacha par la Porte ottomane. Nous avons également dit que cet homme à poigne qui avait été l'artisan des conquêtes de son père avait l'intention de rompre avec la Porte ottomane afin de faire de l'Égypte le centre d'un nouvel empire arabe. Il n'eut pas le temps de mettre cette politique en pratique

puisqu'il mourut le 10 novembre 1848 après un règne de sept mois seulement[472].

Le successeur d'Ibrahim fut un petit-fils de Méhémet Ali, fils de Toussoun, qui régna sous le nom d'Abbas I (1848-1854). Nationaliste ardent, il voulut limiter l'influence que les Français exerçaient sur l'Égypte. On put parler de son règne comme celui de l'« éclipse française » sur l'Égypte. En revanche, il eut d'excellentes relations avec Londres qui se concrétisèrent en 1851 par l'autorisation donnée aux Anglais de construire le chemin de fer Alexandrie-Le Caire. Il mit un terme à la politique de confrontation avec l'empire ottoman, choisissant de persuader La Porte d'accorder à l'Égypte une autonomie de plus en plus importante. En 1853, au début de la guerre de Crimée, il envoya des troupes combattre aux côtés de celles du sultan ottoman. Il fut assassiné en 1854 par deux de ses esclaves.

Son successeur, fut Mohammed Saïd (1854-1863), un de ses oncles et fils de Méhémet Ali qui entretenait d'excellentes relations avec Ferdinand de Lesseps auquel il accorda par *firman* en date du 30 novembre 1854, le droit de fonder une société chargée de construire un canal maritime reliant la Méditerranée et la mer Rouge. La Compagnie du Canal de Suez fut constituée au mois de décembre 1858 avec un capital de quatre cent mille actions de cinq cents francs chacune. Mohammed Saïd en souscrivit 42 % et les particuliers français 52 %. À cette phase, l'Angleterre était absente et la presse britannique qui ne croyait pas dans la faisabilité du projet parla même d'une duperie. La compagnie reçut pour 99 ans la concession des terres nécessaires au percement du canal. Le chantier démarra le 25 avril 1859[473].

À la mort de Mohammed Saïd, ce fut un neveu du défunt, Ismaël (1863-1879), fils d'Ibrahim et petit-fils de Méhémet Ali, qui accéda au trône. Formé en France, il voulut moderniser l'Égypte mais, pour financer les grands travaux nécessaires à cette politique, il continua à l'enfoncer dans l'endettement. À l'extérieur, il participa à la pacification de la Crète aux côtés des Ottomans et en remerciement,

il reçut par *firman* du 8 juin 1867, le titre de Khédive avec droit de transmission à ses seuls descendants directs[474].

Sous son règne, l'Égypte dépassa les possibilités de son endettement. Le Royaume-Uni et la France, ses principaux créanciers, s'ingérèrent alors peu à peu dans ses affaires afin de garantir le remboursement de la dette. La part de plus en plus importante prise par les capitaux européens dans l'économie égyptienne avait comme nous l'avons vu, véritablement commencé à croître à partir des années 1840-1850[475]. Le mouvement fut amplifié durant le règne du Khédive Ismaël pour atteindre des proportions déraisonnables, notamment quand les emprunts furent systématiques pour lancer une politique de creusement de canaux, de construction de ponts, de mise en chantier de nouvelles lignes de chemin de fer, de lignes télégraphiques ou encore d'aménagement des grandes villes. À la fin de l'année 1875, l'Égypte ne fut plus en mesure de rembourser ses créanciers.

À Londres, les critiques, et même les sarcasmes, qui avaient accompagné le début du projet du canal de Suez étaient oubliés et grands étaient les regrets de ne pas avoir participé à sa création. Disraeli Premier ministre, la Grande-Bretagne racheta alors à l'Égypte la totalité de ses parts dans la Compagnie du canal de Suez, ce qui donna un ballon d'oxygène de quelques mois à ses finances tout en permettant à Londres de devenir l'actionnaire majoritaire de la Compagnie[476].

Au mois de mai 1876, le pays fut en effet de nouveau en situation de banqueroute et au mois de novembre, les créanciers imposèrent au khédive la nomination de deux contrôleurs généraux des finances, un Français et un Anglais.

Moins de deux années plus tard, au mois d'août 1878, Paris et Londres exigèrent qu'Ismaël constitue un gouvernement composé d'experts européens qui, de fait, prit le contrôle du pays. L'agitation nationaliste qui découla d'un tel diktat fut telle que le khédive se sentit menacé. C'est alors qu'il tenta d'apparaître comme un résistant, s'opposant dans la mesure de ses faibles moyens à la main mise étrangère. Cédant devant les menaces de la rue, il se

sépara alors de ses conseillers européens, ce qui fut considéré comme un acte d'hostilité par la Grande-Bretagne et par la France qui demandèrent au sultan turc l'autorisation de le déposer. Ce dernier qui n'était pas en mesure de répondre par la négative à deux des principales puissances européennes, donna son accord et en 1879, le Khédive Ismaël fut contraint d'abdiquer.

Il fut remplacé par son fils Tewfik Bey (1879-1892) qui accepta le retour des conseillers européens. En quelques mois, les finances égyptiennes se rétablirent, mais l'agitation nationaliste reprit avec une vigueur accrue. En 1881, ce fut même à une véritable révolte que l'on assista, Tewfik Bey étant accusé d'être le « valet des Européens ».

Le mouvement qui prit une vaste ampleur était mené par un officier dont la popularité devint immense et qui avait pour nom Ahmed Urabi (ou Orabi), plus connu sous le nom d'Arabi Pacha (ou Orabi Pacha) (1839-1911) et qui, à la différence des hauts gradés de l'armée appartenant à la caste turco-mamelouk, était d'origine paysanne et égyptienne. Il devait sa promotion aux réformes qui avaient été décidées sous le règne de Mohamed Saïd et qui avaient eu pour but d'ouvrir l'accès aux hauts grades de l'armée à des officiers issus de milieux modestes.

En 1876, Arabi Pacha avait constitué une société secrète qui fut renforcée à partir de 1879 par le corps des officiers autochtones qui s'estimait humilié par les Turco-mamelouks qui monopolisaient les grades supérieurs. Le mouvement se transforma ensuite en un parti politique qui prit le nom de Parti nationaliste *(Al-Hizab al Watani)*[477]. Influent auprès du nouveau khédive, il menaça directement les intérêts britanniques ; d'autant plus qu'en février 1881 une révolte militaire éclata et qu'au mois de janvier 1882, Arabi Pacha devint sous-secrétaire d'État à la Guerre, puis ministre de la Guerre un mois plus tard.

Face à ces événements, la Grande-Bretagne hésitait à s'engager sur le terrain, souhaitant demander à la Turquie de le faire à sa place. La complexité des relations internationales du moment empêcha cette intervention car la Russie étant en conflit quasiment ouvert avec la Turquie au sujet des Balkans, Saint-Pétersbourg

s’opposait donc à tout ce qui pouvait renforcer « l’homme malade de l’Europe ».

Une intervention militaire franco-britannique en Égypte fut alors envisagée. Mais la France était au même moment agitée par une grande controverse à laquelle le Parlement donnait le plus large écho : quel choix politique devait-il être fait entre l’expansion coloniale et la « Revanche » ? Dans ces conditions, à Paris, l’éventualité d’une participation française à une opération en Égypte fut âprement discutée. Si Gambetta, le Président du conseil, était partisan d’une intervention aux côtés des Britanniques, l’opposition radicale était quant à elle favorable à une opération internationale dont le commandement serait donné à la Turquie, ce qui, et nous venons de le voir, était impossible à envisager.

En 1881, la France, alors dirigée par le deuxième gouvernement Freycinet qui avait succédé au gouvernement Gambetta le 30 janvier 1882, proposa une intervention symbolique destinée à intimider Arabi Pacha.

Le 10 juin, une flotte franco-britannique se présenta devant Alexandrie. Le 11, une violente émeute éclata en ville durant laquelle plusieurs dizaines d’Européens furent massacrées. Au mois de juillet 1882, Freycinet qui s’était finalement décidé à intervenir aux côtés de la Grande-Bretagne demanda des crédits au Parlement. Le 30 juillet, sa demande fut massivement rejetée et le gouvernement démissionna.

Se retrouvant seule, et comme elle estimait ses intérêts vitaux menacés, la Grande-Bretagne se décida alors à agir. Le 11 juillet 1882, la marine britannique bombarda les forts d’Alexandrie et un corps de débarquement commandé par sir Garnet Wolseley fut mis à terre. Arabi Pacha fut battu et dès le mois d’août 1882, les Britanniques étaient maîtres du terrain. Le 13 septembre 1882, les dernières forces égyptiennes furent dispersées. Arabi Pacha fut capturé puis déporté à Ceylan[478] et l’armée égyptienne licenciée.

La poussée égyptienne vers le Soudan

Nous avons vu que durant la première moitié du XIXe siècle, à l'époque de Méhémet Ali (voir page 301 et carte page XLIX) l'Égypte avait développé une politique impérialiste en mer Rouge et en Nubie. La ville de Khartoum fut fondée en 1830 et des comptoirs créés vers le sud.
En 1874, Ziber Pacha, gouverneur de la province du Bahr el Ghazal et conquérant du Darfour, apparut comme un rival potentiel du khédive Ismael qui se mit à craindre de voir naître en Nubie un sultanat rival et il le rappela au Caire. Il nomma des Européens pour gouverner son immense empire soudanais, mesure qui avait un double avantage pour lui. D'une part, les philanthropes ne pourraient que reconnaître sa bonne volonté dans son intention de contrôler la traite des esclaves ; d'autre part, il n'aurait rien à craindre de gouverneurs européens qui ne seraient jamais des concurrents, des rivaux ou des compétiteurs.
En 1872, l'Anglais Samuel Baker fut nommé gouverneur de la région de l'Equatoria. Au mois de mars 1873, un autre Anglais, Charles Gordon, lui succéda avant d'être nommé gouverneur général du Soudan en 1877[479]. Ses successeurs, l'Américain H.G Prout, colonel dans l'armée égyptienne et Ibrahim Fauzi furent dépassés par leurs responsabilités et il fallut attendre 1878 et la nomination de l'Allemand Edouard Schnitzer (Emin Pacha) comme gouverneur de la province de l'Equatoria pour que l'autorité égyptienne soit véritablement rétablie.

Gordon eut à combattre Soliman[480], le fils de Ziber Pacha, qui s'était révolté contre les autorités égyptiennes et qui fut tué au mois de juillet 1879 par la colonne de l'Italien Gessi.

À partir des années 1870, à l'appel d'un chef religieux originaire de Dongola, Muhamad Ahmed Ibn Abdallâh (1844-1885)[481], qui se faisait appeler al-Mahdi[482], un puissant mouvement connu sous le nom de *Mahdisme*, souleva les populations soudanaises contre le Khédive d'Égypte accusé d'être le « valet des infidèles » (carte page L).

II- Le retour des Ottomans dans le Wilayet de Tripoli

Deux grandes périodes doivent être distinguées à l'intérieur de la parenthèse turque qui couvre les années 1835 à 1911. La première, qui va de 1835 aux années 1880 est celle de la prise de contrôle territoriale, de la mise au pas des tribus et de la définition d'une nouvelle forme d'administration, « directe » en Tripolitaine et comme déléguée à la Sanûsiya en Cyrénaïque. La seconde, entre les années 1880 et 1911, est celle de la tentative de création d'un empire saharo-sahélien face aux ambitions territoriales françaises, d'où des tensions avec Paris (Lugan, 2015).

En 1835, le retour turc fut accepté dans les villes côtières. Ailleurs, les Ottomans durent combattre les tribus ; dans cette entreprise, ils eurent la main lourde :

> « La force est employée à la turque : les colonnes de réguliers, Turcs et Kouloughlis, usent du sabre, du fusil et du canon, brûlent récoltes et villages, s'emparent d'otages, empalent et décapitent, exposant par dizaines les têtes coupées. L'usage de la force démontre la résolution du maître et l'irréversibilité de la situation. Ils s'accompagnent d'une pratique diplomatique subtile qui dissocie les insoumis » (Martel, 1983a : 76).

La Porte ottomane mena des expéditions contre les tribus de l'intérieur en prenant appui sur la ville de Misrata fermement tenue par Osman Agha.

En 1841, les rebelles de Tarhuna commandés par Mrayed furent défaits par le général (*feriq*) Hamed Pacha. Cette réussite était de la plus haute importance car elle permit de couper en deux le front rebelle, séparant les insurgés sédentaires du Djebel Nefusa des Bédouins de la région des Syrtes. Les premiers étaient commandés par Ghouma el-Mahmoudi, les seconds par Abd el-Gelil ; les Turcs allaient donc pouvoir les affronter séparément.

En 1842, la ville de Garyan, cœur du territoire de Ghouma el-Mahmoudi fut prise et sa résistance écrasée en 1842. Capturé, il fut exilé en Turquie[483]. La même année, Abd el-Galil Sayf an-Nasir le chef des Awlad Sulayman (Ouled Slimane), qui avait été approché par des agents français fut fait prisonnier et décapité avec les principaux chefs de la tribu[484]. Les Turcs placèrent alors une garnison à Mourzouk et en 1843 Ghadamès fut occupée.

À la suite de cette campagne, les Awlad Sulayman qui tenaient une ligne partant du golfe des Syrtes et reliant le Fezzan jusqu'au Bornou, au nord du lac Tchad, éclatèrent en plusieurs rameaux dont le plus important partit vers l'actuel Tchad, ravageant en chemin les royaumes de Kanem et de Bornou.

La Sanûsiya[485]

La Sanûsiya est un ordre religieux musulman fondé en 1835 par un Algérien du nom de Saïd Muhammad ben Ali As-Sanûsi (1787-1859). Né dans une tribu arabe de la région de Mostaganem, il étudia à Fez, puis, en 1812, il partit pour Le Caire. S'étant brouillé avec les docteurs d'El Azhar, il décida de se rendre à La Mecque où il fonda une confrérie prônant le retour aux sources de l'islam.
En 1830 et en 1838, il tenta d'installer sa confrérie en Algérie, puis en Tunisie, mais il se heurta à la confrérie Qadiriya qui désirait conserver son monopole. Il repartit alors pour l'Orient mais, en chemin, il fit halte à Tripoli où, le sultan ottoman avait rétabli son autorité depuis 1835. Le pacha qui représentait ce dernier l'accueillit favorablement et autorisa une fondation.
La première fut établie en Cyrénaïque, à Al-Baïda dans le Djebel Akhdar, puis il partit pour l'oasis d'Al-Jaghbub à proximité de l'Égypte où il créa une zaouia. Cette dernière se développa le long des axes caravaniers, rayonnant au sud, vers Koufra et le lac Tchad, et vers l'ouest en direction de Ghat et d'Agadès.

La Sanûsiya fut l'âme de la résistance à l'implantation française dans le Sahara oriental, puis à la mainmise italienne dans la future Libye[486].

Durant plus d'un demi-siècle, Al-Jaghbub fut la capitale de la Sanûsiya et elle joua un rôle considérable, tant sur un plan religieux que politique et économique sur toute la zone tchado-soudanienne ainsi que sur une vaste partie du Sahara oriental. André Martel (2011) voit plusieurs raisons à ce choix :

- Al-Jaghbub est située sur la route traditionnelle empruntée par les pèlerins maghrébins se rendant à La Mekke.
- L'oasis est également placée sur un axe caravanier menant à Koufra et de là, au Waddaï et vers le lac Tchad[487].
- Son isolement garantissait son autonomie par rapport au pouvoir politique.

À partir de 1858, les troupes turques réussirent à s'imposer dans toute la Tripolitaine et dans une partie du Fezzan où elles conclurent une sorte de *condominion* avec la confrérie sénoussiste, la Sanûsiya, qui devint de fait le représentant du sultan auprès des tribus[488]. En 1859, sous le gouvernorat d'Ahmed Izzet Pacha, Istanbul étendit son autorité jusqu'au Tibesti, dans le nord du Tchad actuel, qui fut placé sous protectorat.

En 1864, l'*eyalet* ottoman de Libye devint un *wilayet* ou gouvernorat, divisé en cinq sandjaks (Tripoli, Djebel el-Gharbi, Homs, Benghazi et Mourzouk). Même si le contingent turc stationné en Libye ne dépassa jamais les 5 000 hommes, des garnisons furent installées et des forts construits dans les oasis de Tripolitaine et du Fezzan[489]. La Turquie utilisa l'« écran touareg » (Martel, 1991 : 53) pour tenir les Français et leurs alliés les Arabes Chaamba[490], à distance. Le 30 octobre 1881, furent créés les districts de Ghadamès, de Ghat, de Mourzouk et d'al-Qatrum[491].

Avec le gouverneur Ahmed Rassim Pacha (1881-1897), puis avec l'Albanais Rejeb Pacha (1904-1908), le *Wilayet* de Tripoli connut une certaine forme de modernisation. Dans la réalité, les

Turcs tinrent la Tripolitaine, abandonnant de fait la Cyrénaique et le Fezzan à la Sanûsiya.

Au point de vue administratif :

> « L'originalité du système pratiqué dans le *wilayet* de Tripoli résulte de la coexistence de deux systèmes, l'un en Tripolitaine d'administration directe, l'autre d'autonomie totale en Cyrénaique. La souveraineté du sultan khalife est partout reconnue. Mais à l'ouest, des fonctionnaires nommés et révocables obéissent à un wali […]. À l'est, c'est le cheikh de la sanussiya qui choisit ses représentants personnels […] Jusqu'en 1909-1910, les deux formules coexistent sans aucun autre contact qu'au sommet : le sultan envoie ses représentants au Sénoussi et reçoit les siens ; le moutessaref de Benghazi ne pénètre pratiquement jamais dans le domaine de la Sanûsiya. La défense du dar al-Islam et de l'empire assure cependant la cohésion de l'ensemble » (Martel, sd).

Ali As-Sanûsi mourut en 1859 et son tombeau (quba) devint un lieu de pèlerinage. Son successeur fut son fils, Mohammed al-Mahdi As-Sanûsi qui résida à Al-Jaghbub. En 1895, le cœur de la Sanûsiya fut transféré à Koufra, afin de rapprocher cette dernière du Waddaï et du bassin du Tchad où son pouvoir était menacé par les entreprises de Rabah (Lugan, 2009), devenu sultan du Bornou en 1893 après de sanglantes conquêtes.

En 1902, alors qu'il se trouvait à Gouro, dans le Borkou, Mohammed al-Mahdi As-Sanûsi mourut et son successeur fut un de ses neveux, nommé Ahmed el-Sharif As-Sanûsi. Ce dernier décida aussitôt de regagner Koufra afin de mettre une grande distance entre le siège de la Sanûsiya et les Français qui, après avoir battu Rabah en 1900 avaient entrepris de contrôler le bassin du Tchad.

Depuis Koufra, encouragée par le sultan turc, la Sanûsiya mena alors une guerre d'une dizaine d'années contre la poussée française. Ce fut ce que l'on appela alors en France la « guerre franco-senoussi ». Cette dernière qui se déroula au début du XIXe siècle fut une véritable guerre indirecte entre Français et Turcs

conduite par nomades sahariens interposés. Les Ottomans armèrent ainsi les Touareg Ajjer qui étaient passés sous l'influence de la Sanûsiya et qui furent appuyés par la garnison turque de Ghat. Quant aux Français, ils équipèrent et recrutèrent les Arabes Chaamba, adversaires séculaires des Touareg.

III- Algérie : de l'« encombrante conquête » au « royaume arabe »

Il fallut dix-sept ans pour conquérir l'Algérie, de 1830 à 1857 mais immédiatement, se posa la question de savoir ce qu'il convenait de faire avec ce qui apparut vite comme une « encombrante conquête ». Fallait-il se contenter d'une occupation restreinte ou bien au contraire occuper toute la façade maritime de l'ancienne Régence turque d'Alger ? De plus, chez certains militaires aussi bien que chez certains civils, l'opinion était qu'il ne fallait pas prolonger la conquête (Guiral, 1992 : 38-41) [492].

Implicitement annexée à la France, l'Algérie fut d'abord administrée selon la Loi *du 24 avril 1833* créant les établissements français d'Afrique dont la gestion était prévue par Ordonnances royales. C'était en réalité une colonie militaire dont le régime fut défini par l'Ordonnance du 22 juillet 1834. Rattachée au ministère de la Guerre, elle était alors dirigée par un gouverneur général.

Le nom d'Algérie fut officiellement donné à la conquête française par le général Schneider, alors ministre de la Guerre dans le deuxième gouvernement Soult le 14 octobre 1838 dans une instruction au maréchal Valée gouverneur général de l'Algérie et dans laquelle il écrivit :

> « Jusqu'à ce jour, le territoire que nous occupons dans le nord de l'Afrique a été désigné dans les communications officielles soit sous le nom de *Possessions françaises dans le nord de l'Afrique* soit sous celui d'*Ancienne régence d'Alger,* soit enfin sous celui d'*Algérie.* Cette dernière dénomination plus courte, plus simple et en même temps plus précise que toutes les autres […] a semblé dorénavant prévaloir […] je vous invite en

> conséquence […] à substituer le mot *Algérie* aux dénominations précédentes » (Cité par Guiral, 1992 : 45).

Le 23 avril 1833, Louis Alexis Desmichels (1779-1845), brillant officier ayant participé à la plupart des campagnes napoléoniennes, prit le commandement de la garnison d'Oran, recevant directement ses ordres auprès du ministre de la Guerre à Paris. À son arrivée, la situation militaire était confuse car plusieurs tribus de la vallée du Sig (région de Mascara), s'étaient soulevées contre les Français. Au début du mois de mai, il pacifia la région mais, quelques jours plus tard, une forte troupe commandée par Abd el-Kader[493] marcha sur Oran. Le 27 mai, la ville fut attaquée et les assaillants furent repoussés après avoir subi de lourdes pertes.

Profitant de cette victoire, Desmichels se mit en marche vers Mostaganem qu'il prit fin juillet. Durant les mois suivants les combats furent incessants. Le 4 février 1834, après une nouvelle victoire, le général signa un traité de paix. Connu sous le nom de Traité Desmichels, il reconnaissait l'autorité d'Abd el-Kader sur toute la partie ouest de l'actuelle Algérie à l'exception des villes d'Oran, de Tlemcen et de Mascara.

La signature de ce traité provoqua une forte tension à l'état-major et Desmichels fut relevé de son commandement par le général Théophile Voirol, commandant en chef de l'armée d'Afrique. En effet, alors que Desmichels favorisait le renforcement de l'autorité d'Abd el-Kader, Voirol soutenait au contraire les tribus insurgées contre lui, notamment les Douera, qui venaient de le vaincre et qui avaient même enlevé son camp[494].

En 1835, le successeur du général Desmichels, le général Alphonse Trezel, reçut les envoyés des tribus Douera et Smela qui lui proposèrent de se mettre au service de la France comme elles l'avaient été auparavant à celui de l'empire ottoman, ce qui aboutit le 16 juin 1835 à la « Convention du figuier ».

Cet accord provoqua la colère d'Abd el-Kader qui voyait deux tribus qui lui étaient hostiles passer au service des Français. Afin de protéger ses nouveaux alliés menacés par Abd el-Kader, le général Trezel entra en campagne avec 1 700 hommes, soit dix fois moins que les effectifs de l'émir qui remporta deux victoires, l'une le 26 juin

1835, l'autre le 28 juin dans le défilé de la Macta alors que la colonne française marchait vers Mascara, la capitale d'Abd el-Kader[495].

Le 7 juillet 1835, le maréchal Clauzel fut nommé commandant en chef de l'armée d'Afrique[496] et des renforts commandés par le général Bugeaud furent envoyés. Ce dernier fut également chargé d'une délicate mission par le gouvernement puisque, voulant signer la paix avec Abd el Kader, il lui donna carte blanche et sans avoir à en référer au Gouverneur, le général Damrémont.

Bugeaud débarqua le 5 avril 1837 et dès le 30 mai, le traité de la Tafna fut signé à l'avantage d'Abd el-Kader qui se voyait reconnaître la possession de l'Oranie et de l'Algérois, la France ne conservant qu'Oran et Alger ainsi qu'une petite zone de colonisation dans la Mitidja. Bugeaud avait donc suivi la même politique que Desmichels puisque la convention de la Tafna reconnaissait de fait l'autorité d'Abd el-Kader. Mis devant le fait accompli, Damrémont envoya un rapport à Paris dans lequel il protestait dans les termes suivants :

> « Le traité n'est pas avantageux, car il rend l'émir plus puissant qu'une victoire éclatante n'aurait pu le faire et nous place dans une situation précaire, sans garanties, resserrés dans de mauvaises limites ; il n'est pas honorable, car notre droit de souveraineté ne repose sur rien et nous abandonnons nos alliés ; il n'était pas nécessaire, car il ne dépendait que de nous de nous établir solidement dans la Mitidja et autour d'Oran, et de nous y rendre inattaquables en réservant l'avenir » (Cité par Guiral, 1992 : 152).

Par une lettre en date du 29 mai 1837 rédigée au camp de la Tafna et destinée au ministre de la Guerre, Bugeaud justifia quant à lui les importantes concessions faites à Abd el-Kader :

> « J'ai cru qu'il était de mon devoir comme bon Français, comme sujet fidèle et dévoué du Roi, de traiter avec Abd el-Kader, bien

> que les délimitations du territoire fussent différentes de celles qui m'ont été indiquées par M. le ministre de la Guerre. »

En signant ce traité, Bugeaud semble-t-il, n'était pas en désaccord avec les vues du gouvernement puisque, le 22 mai 1837, le comte Louis Molé, président du Conseil, avait écrit au gouverneur général, le général Damrémont :

> « Le but que le gouvernement se propose n'est pas la domination absolue ni l'occupation effective de la Régence […] La France a surtout intérêt à être maîtresse du littoral. Les principaux points à occuper sont Alger, Oran et Bône avec leurs territoires. Le reste doit être abandonné à des chefs indigènes. »

Bugeaud

De haute taille, vigoureux, l'œil gris clair, le nez légèrement aquilin, ancien officier de la Grande Armée, Thomas Robert Bugeaud, marquis de la Piconnerie, duc d'Isly, maréchal de France, naquit à Limoges le 15 octobre 1784. Engagé volontaire en 1804 dans la Garde impériale, il participa à la bataille d'Austerlitz comme caporal et à celle de Waterloo avec le grade de colonel. Il gagna la plupart de ses grades durant les campagnes d'Espagne où il servit quasiment sans interruption de 1808 à 1813, et où il acquit une grande expérience de la guerre contre les partisans ce qui lui servira en Algérie. Rallié à l'Empereur durant les Cent Jours, il fut mis en demi-solde et se retira en Dordogne avant de reprendre sa carrière sous la Monarchie de Juillet.

Promu maréchal de camp le 2 avril 1831, il se fit élire député de la Dordogne au mois de juillet de la même année. Au mois de mai 1836 il fut nommé à la tête des renforts envoyés en Algérie. Il avait alors cinquante-deux ans et une nouvelle carrière s'ouvrait devant lui.

Dès son arrivée, Bugeaud décida de bousculer les pesanteurs qui faisaient de l'armée d'Algérie un corps lent et peu apte aux combats d'Afrique. La lutte contre la guérilla espagnole ayant été formatrice, il décida de se débarrasser des lourds convois et d'une artillerie qu'il jugeait largement inutile dans ce genre de campagne. Sa première priorité fut d'alléger les hommes qui portaient alors un fourniment composé de sept à huit jours de vivres, de soixante cartouches, de chemises et souliers de rechange, d'ustensiles de cuisine et de couchage, etc.

Sa vision fut clairement définie dans un rapport daté du 10 juin 1836 :

> « Il faut […] pour commander […] en Afrique, des hommes vigoureusement trempés au moral et au physique. Les colonels et les chefs de bataillon un peu âgés, chez qui la vigueur d'esprit et de cœur ne soutient pas les forces physiques devraient être rappelés en France, où ils recevraient ou leur retraite ou des commandements de pace. Leur présence ici est beaucoup plus nuisible qu'utile […] Ce qu'il faut aussi pour faire la guerre avec succès, ce sont des brigades de mulets militairement organisés, afin de ne pas dépendre des habitants du pays, de pouvoir se porter partout avec légèreté pour suivre l'ennemi sur tous les points où il se retire, et de ne pas charger les soldats ».

Dans un autre rapport daté du 24 juin celui-là, il préconisait la création d'unités spécialisées, car les régiments de renfort arrivant de France avaient une mentalité qu'il qualifiait de « détestable », leurs officiers servant en Afrique à contrecœur, ce qui avait naturellement pour effet de démoraliser les hommes. Aussi, écrivait-il qu'il fallait « des troupes constituées tout exprès ».

En fin de séjour, il rédigea un *Mémoire sur la guerre dans la province d'Oran*. Il y reprenait les idées développées dans ses précédents rapports :

> « Il ne faut point trop multiplier les postes fortifiés, qui diminuent les ressources disponibles en hommes, sont coûteux et difficiles à ravitailler, et exposent aux surprises. »

Il concluait en préconisant le mouvement, toujours le mouvement et cela grâce à la mise au point d'un « système de colonnes agissantes ». Gouverneur général de l'Algérie du 29 décembre 1840 au 29 juin 1847, Bugeaud quitta l'Algérie le 5 juin 1847 après avoir démissionné. Nommé Maréchal de France le 31 juillet 1843, élu député de la Charente Inférieure du 26 novembre au 10 juin 1849, il mourut à Paris le 10 juin 1849, emporté par le choléra (Guiral, 1992 : 143-183).

Plus tard, à l'Assemblée, certains représentants reprochèrent à Bugeaud les abandons contenus dans les accords de la Tafna et qui faisaient d'Abd el-Kader le souverain de toute la partie occidentale de l'Algérie avec autorité sur les tribus qui s'étaient ralliées à la France.

En 1838, alors qu'il était rentré en France où il avait retrouvé son siège de député de la Dordogne, Bugeaud défendit le traité qu'il avait conclu, répondant aux critiques des parlementaires avec un grand sens politique doublé d'une rare clairvoyance. Il argumenta, expliquant que l'alternative était simple : soit le traité qu'il avait signé, soit une guerre coûteuse en hommes, en moyens et en définitive inutile car le système militaire français étant inadapté, les territoires conquis ne pourraient dans tous les cas pas être conservés. D'ailleurs, quelle était au juste la politique de la France ? Avant toutes choses, il importait de le savoir et Bugeaud déclara alors :

> « Vous n'avez pas encore de système ; je vous ai donné par le traité, du temps pour en juger ; et quand ce ne serait que cela, ce serait déjà un très grand service. »

Il ajoutait que si la France voulait conquérir l'Algérie il faudrait d'abord réorganiser l'armée en profondeur et lui donner d'autres moyens que ceux qui y étaient déployés. C'est ainsi que 100 000

hommes seraient nécessaires qu'il faudrait répartir en dix colonnes de 10 000 hommes chacune, 3 000 hommes demeurant au dépôt et les 7 000 autres légèrement équipés et très mobiles, devant sillonner le pays.

Après la signature du Traité de la Tafna, Abd el Kader chercha à constituer un état et un consul de France résida auprès de lui à Mascara. Il ne bougea pas à l'automne 1837 quand la France entreprit l'expédition de Constantine lors de laquelle, le 19 octobre, le général Damrémont trouva la mort.

La rupture se produisit en automne 1839 quand le maréchal Valée[497] relia Constantine à Alger par les « Portes de fer des Bibans[498]», ce qu'Abd el-Kader considéra comme une violation territoriale de la Convention de la Tafna et il proclama alors le *jihad*, la guerre sainte.

Les régions contrôlées par les Français furent attaquées, notamment les zones de colonisation de la Mitidja où de nombreux colons furent massacrés. Les postes de Koléa et de Blida furent assiégés et l'avant-garde d'Abd el Kader poussa jusque sous les murs d'Alger.

Les nouvelles d'Algérie étant alarmantes, le 15 janvier 1840, à l'Assemblée, le député Bugeaud donna son avis en séance. Après avoir exposé qu'il n'y avait selon lui que trois options possibles : l'abandon pur et simple, l'occupation maritime de « quelques Gibraltar » qui absorberait des effectifs disproportionnés pour des objectifs peu clairs, ou enfin la conquête totale, il déclara :

> « […] Je ne serai pas suspect quand je dirai que l'occupation restreinte, me paraît une chimère. Cependant, c'est sur cette idée qu'avait été fait le traité de la Tafna. Eh bien, c'est une chimère […] Messieurs, il ne reste pas trois partis à prendre : l'abandon, l'occupation maritime et la conquête absolue. L'abandon, la France officielle n'en veut pas […]. L'occupation maritime serait bonne si l'on pouvait avoir sur la côte quelques Gibraltar qu'on put garder avec 1 200 ou 1 500 hommes et approvisionner par mer. Mais il n'en est point ainsi ; vous avez des populations considérables à nourrir : 35 000 âmes à Alger,

> 12 000 à 15 000 à Oran, 8 000 à Bône, etc. Vous ne pouvez étouffer ces grosses populations entre quatre murailles, il leur faut une zone pour leurs besoins et pour la sécurité de ces zones il faut 25 000 ou 30 000 hommes. […] Il ne reste donc, selon moi, que la domination absolue, la soumission du pays […]. Oui, à mon avis, la possession d'Alger est une faute, mais puisque vous voulez la faire[499] […], il faut que vous la fassiez grandement. Il faut donc que le pays soit conquis et la puissance d'Abd el-Kader détruite […]. »

En mai 1840, toujours devant les députés, il s'opposa à la stratégie des petits postes suivie par le maréchal Valée :

> « Que diriez-vous, d'un amiral qui, chargé de dominer la Méditerranée, amarrerait ses vaisseaux en grand nombre sur quelques points de la côte et ne bougerait pas de là ? Vous avez fait la même chose. Vous avez réparti la plus grande partie de vos forces sur la côte, et vous ne pouvez, de là, dominer l'intérieur. Entre l'occupation restreinte par les postes retranchés et la mobilité, il y a toute la différence qui existe entre la portée du fusil et la portée des jambes. Les postes retranchés commandent seulement à portée de fusil, tandis que la mobilité commande le pays à quinze ou vingt lieues. Il faut donc être avare de retranchements, et n'établir un poste que quand la nécessité en est dix fois démontrée. »

Au mois de décembre 1840 le Maréchal Valée fut rappelé en France et Bugeaud désigné pour le remplacer. Cette nomination par le roi Louis-Philippe provoqua des remous chez les partisans de la conquête car le nouveau commandant en chef était considéré par eux comme un adversaire de ce projet. Or, débarqué à Alger le 22 février 1841, ce fut lui, l'opposant à l'occupation de l'Algérie, qui soumit le pays en prenant Saïda, Boghari, Tlemcen, puis en fondant Orléansville. Tandis qu'il harcelait Abd-el-Kader dans l'ouest de l'Algérie, Lamoricière et Changarnier dispersaient ses lieutenants dans la région d'Alger. Le 16 mai 1843, les cinq cents cavaliers du duc d'Aumale et de Yusuf capturèrent la *Smala* (camp mobile) d'Abd

el-Kader. Les survivants se replièrent au Maroc, base arrière d'autant plus solide pour eux qu'Abd el Kader avait épousé une des filles sultan Moulay Abderramane (1822-1859) et qu'il reconnaissait son autorité religieuse. Les oulémas de Fès décrétèrent alors que sa résistance s'apparentait au *jihad*, à la guerre sainte (voir plus loin page 339).

Du régime militaire au régime civil (1844-1870)

Bugeaud fut le père des Bureaux arabes dont le premier commandant fut le général Daumas. Ils naquirent avec l'Arrêté ministériel du 1° février 1844 qui créa le Service des Bureaux Arabes. Il fut composé d'officiers appartenant à toutes les armes, bons connaisseurs des langues et des mœurs des populations dont ils avaient la charge. À sa tête se trouvait un Bureau Politique stationné à Alger et qui commandait à trois directions provinciales territorialement alignées sur les trois divisions militaires. Elles étaient composées de bureaux de « première » et de « deuxième » classe placés auprès des commandants des subdivisions militaires, et subdivisés en postes ou cercles.

À la base, sur le terrain, chaque Bureau Arabe était composé d'un officier chef du Bureau, d'un ou de plusieurs officiers adjoints, d'un interprète, d'un ou de plusieurs secrétaires, généralement des sous-officiers français ; d'un secrétaire indigène ou *khodja,* d'un *chaouch,* d'un médecin, d'un détachement de spahis et de *moghaznis* qui étaient des auxiliaires militaires recrutés localement (Frémeaux, 1993). Les chefs de bureau étaient en même temps administrateurs, médiateurs, juges, officiers d'état civil et gendarmes.

En quelques années, ce service, composé d'un personnel d'élite fut d'une remarquable efficacité. Son autorité morale incontestée en fit l'instrument essentiel de la pacification. Il combattit victorieusement la politique dite du « cantonnement » qui visait à exproprier les tribus de leurs terrains de parcours pour les troupeaux et ils s'attirèrent donc l'hostilité des partisans de la colonisation agricole européenne. Conscients des réalités, soucieux de ne pas déraciner les populations, ils respectèrent la religion musulmane,

soutinrent les confréries à travers lesquelles ils exercèrent le contrôle du pays, ainsi que leurs établissements d'enseignement, les *zaouias*.

Cette politique fut un temps, mise entre parenthèses par le Second Empire quand, de 1858 à 1860, l'administration de l'Algérie fut retirée aux militaires et confiée à un éphémère Ministère de l'Algérie et des colonies qui adopta une politique d'encouragement à la colonisation tout en enlevant la plupart de leurs pouvoirs aux Bureaux arabes.

À la suite de son premier voyage en Algérie (17,18 et 19 septembre 1860[500]) l'Empereur Napoléon III revint sur cette politique, Ismaïl Urbain[501], interprète militaire saint-simonien ayant eu une grande influence sur son évolution. Opposé à l'assimilation républicaine qui avait prévalu durant les années de la seconde République (1848-1852) et qu'il qualifiait de « fusion inintelligente et sommaire », ce dernier prônait au contraire le respect et la « conquête morale[502] ».

Le 19 septembre 1860, à la veille de son retour en France, le voyage étant écourté en raison de la maladie de la duchesse d'Albe, la sœur de l'Impératrice, Napoléon III prononça un important discours dans lequel, et pour la première fois, il évoqua le « royaume arabe » :

> « Notre premier devoir est de nous occuper du bonheur de trois millions d'Arabes que le sort des armes a fait passer sous notre domination […] La mission de la France consiste à élever les Arabes à la dignité d'hommes libres. Notre colonie d'Afrique n'est pas une colonie ordinaire, mais un royaume arabe. » (Cité par Pillorget, 2008)

Rentré en France, et ayant été convaincu par les militaires, l'Empereur supprima le ministère de l'Algérie le 10 novembre 1860, soit à peine deux mois après son voyage, rendant ainsi l'administration du territoire aux militaires, rétablissant l'entière compétence des Bureaux arabes, et nommant le maréchal Pélissier Gouverneur général de l'Algérie[503].

À partir de ce moment, Napoléon III ne cessa plus de s'intéresser à l'Algérie comme le montrent les instructions qu'il adressa au maréchal Pélissier et dans lesquelles l'on retrouve les idées d'Ismaël Urbain[504]. Dans la lettre-programme datée du 1er novembre 1861, l'Empereur écrivit ainsi :

> « Il faut donner une impulsion toute contraire à celle qui existait jusqu'à ce jour. Au lieu d'inquiéter les Arabes par le cantonnement[505], il vaut mieux les rassurer en leur concédant des terres. Au lieu de vendre des propriétés affermées par les Arabes, il faut les conserver […] Au lieu d'étendre le territoire civil, il faut le restreindre. »

Le 9 février 1863 dans une autre lettre au général Pélissier, Napoléon III écrivit :

> « L'Algérie n'est pas une colonie proprement dite, mais un « royaume arabe[506]». Les indigènes ont comme les colons un droit égal à ma protection et je suis aussi bien l'Empereur des Arabes que l'Empereur des Français. »

Concrétisation de cette politique, le *sénatus-consulte* du 22 avril 1863 sanctuarisa en quelque sorte la propriété territoriale des tribus :

> « Article 1°- La France reconnaît aux tribus arabes la propriété des territoires dont elles ont la jouissance permanente et traditionnelle […] à quelque titre que ce soit. »

Cependant, les ordres de l'Empereur ne furent pas exécutés car les colons continuèrent à empiéter sur les terres tribales, ce qui provoqua des tensions et même, en 1864, un soulèvement dans une partie de la Kabylie.

Afin de juger par lui-même de la situation, Napoléon III fit alors un second voyage en Algérie, mais seul cette fois. Le 2 mai 1865, il débarqua à Alger où il prononça un premier discours adressé aux Européens auxquels il demanda de « traiter les Arabes au milieu desquels vous devez vivre, comme des compatriotes ». Puis, de

discours en discours, sa politique algérienne fut précisée. Le 5 mai 1865, il s'adressa aux musulmans en ces termes :

> « [Ne suivez pas] les conseils du fanatisme et de l'ignorance […] Toute nouvelle insurrection serait vaine […] Vous connaissez mes intentions. J'ai irrévocablement assuré dans vos mains la propriété des terres que vous occupez […] J'ai honoré vos chefs, respecté votre religion, je veux augmenter votre bien-être, vous faire participer de plus en plus à l'administration de votre pays. »

À l'issue de cette visite achevée le 7 mai, l'Empereur précisa sa politique algérienne. Le 20 juin, il adressa ainsi une lettre-programme au maréchal de Mac-Mahon, Gouverneur général de l'Algérie dans laquelle il définit des vues précises quant au statut de l'Algérie. Sensible aux arguments des militaires, eux-mêmes soucieux du sort des musulmans, et qui ne voulaient donc pas d'une colonisation massive, Napoléon III écrivait qu'il n'avait pas l'intention de sacrifier « deux millions d'indigènes à deux cent mille colons ».

Sa politique originale reposait sur l'idée d'un double statut et elle fut illustrée par le *senatus-consulte* du 14 juillet 1865 prévoyant que les natifs deviennent des « sujets français » sans perdre pour autant leur statut civil musulman. Ils eurent donc accès à tous les emplois civils et militaires sous réserve de compétence et obtinrent d'être représentés dans les conseils municipaux et généraux. Quant aux tribus, elles se voyaient reconnaître la propriété de leurs territoires.

Voyant encore plus loin, Napoléon III pensa à doter d'Algérie d'une Constitution qui, selon les termes de Pillorget (2008) :

> « […] devrait conduire à la création d'un État algérien lié à la France par la communauté du souverain, par une union personnelle, comme bientôt la Grande-Bretagne et le Canada, l'Autriche et la Hongrie. »

Cette politique généreuse et réaliste dont la paternité revenait largement au Bureau arabe fut farouchement combattue par les colons qui devinrent à partir de ce moment de fermes opposants à

l'Empire[507]. Par réaction, ils se rallièrent à l'opposition républicaine afin d'en finir avec un régime qui protégeait les indigènes des tentatives de spoliation. Le nombre des Européens était en effet passé de moins de 600 à la fin de 1830 à 160 000 en 1856 et à plus de 200 000 en 1870.

L'ordonnance royale du 22 juillet 1834 avait fait de l'ancienne régence ottomane une possession française avec pour résultat que tous les habitants du territoire étaient devenus des sujets français.

> « Le sénatus-consulte du 14 juillet 1865 « sur l'état des personnes et la naturalisation en Algérie » précise, dans son article premier, que "L'indigène musulman est Français ; néanmoins il continuera à être régi par la loi musulmane ".

Autrement dit, et cela est également vrai pour les Juifs résidant sur le territoire de l'ancienne régence d'Alger, le sénatus-consulte opère une distinction entre la nationalité et la citoyenneté – au demeurant moins étanche qu'on ne le prétend généralement, la nationalité conférant, de fait, certains éléments de citoyenneté – celle-ci pouvant être acquise à la suite d'une démarche volontaire entraînant l'abandon des statuts personnels.

C'est d'ailleurs cet abandon que le décret Crémieux du 24 octobre 1870 imposa aux Juifs du nord de l'Algérie lorsqu'il leur accorda collectivement la citoyenneté française, et non pas la nationalité dont ils jouissaient déjà[508]».

IV- Maroc : la crise devient structurelle

Le neveu de Moulay Slimane, Moulay Abderrahmane ben Icham (1822-1859), monta sur le trône au mois de novembre 1822. Au

cours de son long règne de trente-sept ans, malgré sa clairvoyance et son intelligence, il eut à faire face au dynamisme conquérant des puissances européennes cependant que ses successeurs furent directement confrontés à la France et à l'Espagne. L'outil militaire marocain qui était encore performant dans le premier quart du XIXe siècle fut surclassé par l'armée française d'Algérie à partir des années 1835. Ne réussissant pas à suivre la rapidité des évolutions techniques européennes, tant sur terre que sur mer, le Maroc entra alors en décadence.

Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau sultan, contrairement à son prédécesseur, tenta d'ouvrir le Maroc à des partenaires commerciaux en signant des conventions avec le Portugal en 1823, avec l'Angleterre en 1824, avec la Sardaigne et avec la France en 1825.

Parallèlement, il essaya de rétablir la puissance maritime de son empire en favorisant la reprise de la Course, ce qui, en juillet 1828, provoqua une grave crise internationale. Des corsaires de Salé s'emparèrent en effet au large des côtes portugaises de deux bateaux anglais et d'un autrichien, après avoir épargné deux bâtiments français. Les Anglais, qui avaient alors un consul à Tanger, voulurent obtenir réparation. Les deux navires, intacts, furent relâchés le lendemain, mais Londres exigea des garanties pour l'avenir. Sans réponse du makhzen, la marine anglaise bloqua le port de Tanger pendant deux mois.

L'Autriche n'ayant pas de représentant officiel au Maroc, les choses furent plus compliquées. Tout le corps consulaire se mêla de l'affaire, sans succès, puisque le makhzen fit attendre sa décision de rendre l'équipage, si bien qu'en février 1829, une escadre de quatre bâtiments s'approcha des côtes marocaines et y débarqua, mais ce fut un échec. Un mois plus tard, l'escadre se présenta à nouveau et chercha à négocier par l'intermédiaire du consul du Danemark. Les Autrichiens exigèrent la libération de l'équipage ainsi que la restitution du navire et de sa cargaison. Les marins furent rendus, mais la cargaison avait été dispersée. En représailles, les ports de Larache, d'Arsila et de Tétouan furent bombardés. À Larache, les

Autrichiens mirent à terre un petit corps de débarquement, mais l'opération tourna au désastre, une centaine d'hommes fut tuée et leurs têtes coupées puis salées, furent exposées aux portes de Fès. Les prisonniers furent relâchés et, finalement, en 1830, un accord fut signé.

L'armée marocaine au début du XIXe siècle[509]

Au début du XIXe siècle, le Maroc était une puissance militaire invaincue. Depuis Moulay Ismail (1672-1727) et nous l'avons vu, le pays s'était en effet doté d'une armée moderne composée de quatre grandes catégories de troupes[510] :

1- les tribus militaires ou tribus *guich* fournissaient les contingents réguliers en échange d'avantages divers.
2- les *abids*, qui pouvaient être soit d'origine sud-saharienne, les *abids* noirs, soit d'origine marocaine, les *abids* blancs généralement recrutés parmi la tribu arabe des Ouadaya[511].
3- les contingents fournis par les tribus *naïba* ou tribus payant l'impôt et fournissant de faibles nombres de recrues.
4- en cas de péril extrême, le sultan pouvait faire appel aux *Moujahidin* ou combattants de la foi qui fournissaient des levées massives.

> « L'armée proprement dite se recrutait dans chaque tribu qui doit, en principe, fournir un tabor de 500 hommes portant son nom d'origine. Ces bataillons représentaient 20 000 fantassins réguliers, avec une avant-garde de cavaliers et une section de tabja ou artilleurs.
> Quant à l'infanterie irrégulière […] elle était numériquement plus importante (25 000). Parfois le tabor tribal ne contient que 300 hommes ou même moins, selon l'importance de la tribu dont les conscrits étaient choisis un par famille […] le tabor de 500 est commandé par un caïd er-Raha, que d'aucuns assimilent à un colonel et qui n'est en réalité, qu'un maître de camp ; il est assisté d'un khalifa. Chaque

reha (unité de 500 hommes) se subdivise en mia de 100 hommes commandés par un caïd el mia, assimilé à un capitaine. Le mia se décompose à son tour en 8 escouades de 12 hommes commandées par des mokaddem (sous-officiers).

En juin 1845, Moulay Abd-er-Rahman décida de se donner une armée à l'européenne. Il désigna d'abord 500 hommes destinés, après un sérieux entraînement, à devenir instructeurs et à commander, chacun un groupe de 100 recrues, de manière à former une armée régulière de 50 000 hommes. Ces soldats étaient habillés comme les troupes turques, coiffés du fez et armées de fusils à silex de fabrication anglaise. Ils étaient au nombre de 2 000 en juillet 1845 et, en mars 1846, de 2 700, répartis en trois bataillons de huit compagnies chacun. Mais ce fut là l'effectif maximum » (Benabdallah, 1994 : 54).

Ce fut contre son gré que le Maroc se trouva engagé dans une confrontation avec la France.

Dès 1832, et afin d'obtenir la neutralité du sultan dans les affaires algériennes, Paris y envoya une mission[512]. Le comte de Mornay qui la dirigeait obtint satisfaction, cependant, les oulémas de Fès décrétèrent que la résistance d'Abd el Kader s'apparentait au *jihad,* à la guerre sainte. Or, lié par les accords de 1832, le sultan marocain Moulay Abderrahmane, ne pouvait l'aider trop ouvertement. Néanmoins, les Marocains se sentant solidaires de lui, Abd el Kader fut alors, comme l'avait été son père avant lui, considéré comme le khalifa du sultan et le Maroc le soutint par l'envoi d'armes et de vivres.

Après l'arrivée du général Bugeaud, nommé en 1840 gouverneur général de l'Algérie, le Maroc se trouva impliqué dans un conflit dont il se serait bien passé. Par l'abandon de la politique statique jusqu'alors suivie, et l'adoption résolue d'une guerre de mouvement, Bugeaud mena à bien un plan simple et cohérent : repousser Abd el

Kader hors du Tell, c'est-à-dire de la plaine littorale, vers les plateaux, puis vers le Sahara, afin de l'acculer à la reddition ou à la disparition. L'envoi de colonnes mobiles amena très vite la soumission des tribus de l'Algérois, de l'Oranie et du Constantinois, lesquelles, devant l'attitude résolue de la France, abandonnèrent Abd el Kader.

Le 16 mai 1843, et comme nous l'avons également vu, après que le duc d'Aumale se fut emparé de sa *Smala,* son camp, Abd el Kader s'était réfugié au Maroc. Moulay Abderrahmane fut alors dans une situation embarrassante car il ne contrôlait pas toutes les initiatives du jeune émir, ni même les choix de toutes les tribus frontalières.

Le 8 mai 1844, en territoire algérien, une troupe marocaine attaqua ainsi une unité militaire française et le roi Louis-Philippe décida une opération de représailles limitée en raison des conseils de prudence de Guizot, alors ministre des Affaires étrangères[513]. Cette opération fut à la fois maritime et terrestre.

Le 8 juin 1844, le roi confia au prince de Joinville[514] une division navale composée de quinze navires à bord desquels embarqua un corps de débarquement fort de plusieurs milliers d'hommes. En territoire marocain, Lalla Maghnia fut occupée et un poste militaire y fut construit et le 17 juin, Bugeaud occupa provisoirement Oujda (carte page LII) où les troupes françaises attendirent durant deux mois le résultat des négociations franco-marocaines.

Une armée marocaine marcha alors en direction d'Oujda. Une entrevue eut ensuite lieu entre le caïd de la ville et le général Bedeau, mais les plénipotentiaires français furent attaqués, ce qui déclencha une vive émotion en France où le prétexte de l'intervention contre le Maroc fut désormais trouvé. Un ultimatum fut alors adressé au Maroc par l'intermédiaire du consul de France, mais le sultan qui pensait pouvoir compter sur le soutien de la Grande-Bretagne refusa les conditions françaises ; d'autant plus que le Maroc vivait :

> « […] sur une réputation d'invincibilité presque trois fois séculaire […] Selon le prince de Joinville, des souvenirs glorieux comme la défaite des Portugais à Ksar el-Kebir (1578), des échecs français à Larache (1766) et plus récemment des Autrichiens à Larache et Tétouan (1828) nourrissent l'orgueil et l'intransigeance des partisans de la guerre » (Frémeaux, 1987 : 23).

Le 23 juillet, l'escadre commandée par le prince de Joinville se présenta devant Tanger pour en évacuer la totalité de la colonie française. Après un nouvel ultimatum au sultan demeuré sans réponse, la flotte croisa de nouveau devant Tanger et, le 6 août, elle en bombarda les forts. Puis, le 14 août, la bataille d'Isly, à l'ouest d'Oujda, fut un désastre pour l'armée marocaine.

La bataille de l'oued Isly (Frémeaux, 1987)

La bataille qui se livra sur l'oued Isly, le 14 août 1844, mit en présence une armée de 11 000 hommes bien équipés d'armes modernes et 40 000 cavaliers armés de fusils à pierre.
Se jetant contre la formation en triangle, chère à Bugeaud, les cavaliers des tribus, sous les ordres de Sidi Mohammed, le fils du sultan, furent vite décimés. Le colonel Voinot rapporte ainsi les événements :

« Un grand fourrage est exécuté dans l'après-midi du 13 août, de manière à ne pas éveiller l'attention de l'adversaire. Le 14, au petit jour, l'armée se remet en route ; après la traversée de l'Isly, au pied du Djorfel Akhdar, elle prend la formation de combat au son des musiques. On repousse d'abord les éclaireurs, puis l'action s'étend ; la mitraille disperse des masses énormes de cavalerie. Bientôt, les Marocains ne peuvent plus résister à la poussée continue des Français ; c'est le dernier épisode de la bataille ; l'ennemi en déroute abandonne près de mille cinq cents morts ou prisonniers. Le maréchal remporte une victoire complète au prix de pertes assez faibles (27 tués et une centaine de blessés). La grande

chaleur et l'extrême fatigue des hommes arrêtent la poursuite ; l'armée rallie Maghnia le 25 août » (Voinot, 1939).

Cette défaite causa un véritable traumatisme au Maroc. Ahmed Alaoui a trouvé les mots justes pour l'exprimer :
« 28 Rajab 1260… Jour funeste : de mémoire d'historien, jamais le Maroc n'avait perdu une bataille sur son territoire. Il avait résisté aux Turcs, aux Portugais, aux Espagnols… Mais dès lors, le Maroc n'a plus été qu'un artichaut dont les puissances coloniales arrachaient les feuilles » (Alaoui, 1991).

Après la bataille de l'oued Isly[515] et l'occupation de Mogador[516] le 10 septembre 1844, le Maroc et la France signèrent le traité de Tanger. Les Français obtinrent le licenciement des troupes stationnées à la frontière algéro-marocaine, et surtout la mise hors-la-loi d'Abd el Kader. Celui-ci devait être soit expulsé du Maroc, soit être interné dans une ville de l'ouest, loin de ses partisans.

Une partie de l'opinion française protesta contre des conditions de paix considérées comme trop généreuses (Cosse Brissac, 1931). Cependant, contraindre plus durement le sultan aurait eu l'inconvénient de l'affaiblir, donc de renforcer la position d'Abd el Kader. Le gouvernement français en était bien conscient et le prince de Joinville s'en fit l'écho dans une lettre au ministre de la Marine :

> « Par cette journée, nous avons obtenu plus que le gouvernement ne demandait et plus que nous n'avions jamais obtenu du Maroc, et cela sans le concours d'aucune influence étrangère et sous le canon de nos vaisseaux. Moulay Abderrahmane, après avoir senti le poids de notre épée, a reçu une preuve de notre générosité ; ses intérêts sont les nôtres. C'est un ami que nous nous ferons, il pourra nous être utile[517]. »

Le 18 mars 1845, Français et Marocains signèrent le traité de Lalla Maghnia qui prévoyait, entre autres, le maintien de la frontière maroco-algérienne dans ses limites de l'époque de suzeraineté

ottomane sur l'Algérie. Cependant, la nouvelle frontière était aussi incomplète qu'artificielle puisqu'elle partait de la mer pour courir jusqu'à la hauteur de Teniet Sassi, au sud-est d'Oujda (carte page LIV). Tribus, villages et *ksours* furent séparés de la manière la plus artificielle, ouvrant ainsi la porte à tous les conflits ultérieurs. Le traité donnait également à la France un droit de suite sur les territoires du sud, en cas d'attaque sur les frontières ou de révolte des Algériens soumis à la France, ce qui eut de graves conséquences sur l'intégrité du Maroc.

Pendant que le sultan essayait de résister à la pression de la France à propos de ce traité, Abd el Kader défia à la fois le Maroc et la France. Le 22 septembre 1845, en Algérie, il attaqua et extermina un détachement français retranché dans le marabout de Sidi Brahim à une quinzaine de kilomètres de Djemaa Ghazaouet, puis il parcourut le pays en y soulevant les tribus. Ces opérations qui avaient été décidées sans tenir compte des intérêts du Maroc, firent que le sultan Moulay Abderrahmane porta une oreille de plus en plus attentive aux agents français qui l'approchaient. Parmi ces derniers, Léon Roches, un personnage mystérieux qui parlait l'arabe et qui avait vécu deux ans aux côtés d'Abd el Kader en se faisant passer pour musulman, et qui joua son rôle avec efficacité[518].

Léon Roches (1809-1901)

« Peu d'existences furent aussi aventureuses que celle de ce Français venu en Algérie en 1832, à l'âge de vingt-trois ans. Il s'y éprit d'une Mauresque appelée Khadidja et apprit l'arabe pour pouvoir correspondre avec elle. Nommé ensuite interprète-traducteur assermenté, il prit part, en avril 1836, à l'expédition de Médéa, puis poussé par le désir de retrouver Khadidja que son mari avait prudemment éloignée, il se rendit auprès d'Abd el Kader qui venait de signer le traité de la Tafna et pour lequel il professait une grande admiration. Pendant deux ans, il se fit passer pour musulman et vécut dans son camp sous le nom d'Omar ould Roches ; il quitta toutefois l'Émir en 1839 lorsque

celui-ci recommença la guerre avec la France et fut attaché comme interprète à l'état-major du général Bugeaud. Sa connaissance de la langue arabe le fit également désigner pour remplir des missions délicates à Kairouan, au Caire, à La Mecque. Revenu en Afrique en 1843, il participa à toutes les opérations militaires et notamment à la campagne du Maroc, en 1844. Envoyé dans ce pays en 1845 pour obtenir l'envoi d'un ambassadeur à Paris, il y retourna l'année suivante avec le titre officiel de secrétaire de la mission de France à Tanger » (Cosse Brissac, 1931 : 157).

Le sultan Moulay Abderrahmane changea donc peu à peu d'attitude envers Abd el-Kader. D'autant plus que ce dernier ne respectait guère son autorité et que, jouant la politique du pire, il était prêt à susciter une guerre entre le Maroc et la France, ce dont le sultan ne voulait à aucun prix. Aux yeux de ce dernier, Abd el-Kader était devenu un dangereux agitateur, une menace pour l'unité nationale et pour le trône. Moulay Abderrahmane l'écrivit clairement à son fils, alors gouverneur de Fès, dans une lettre en date du 8 août 1846 :

> « […] déployez tous vos efforts contre l'agitateur et employez toute votre énergie pour faire cesser ses agissements et ceux de ses partisans… de telle sorte que son expulsion vienne mettre fin aux propos que tiennent les ennemis de la Foi. Les tribus seront alors délivrées de sa tyrannie car il a voué une haine mortelle à notre gouvernement et il épie les occasions de lui nuire. Dieu nous délivre par sa grâce de cet homme et qu'il fasse échouer ses entreprises[519]. »

Les Français suivirent cette évolution avec intérêt et ils déployèrent de grands efforts pour faire admettre au sultan que la perte d'Abd el-Kader représentait un intérêt commun. Philippe de Cossé Brissac résuma bien la situation quand il relata la réception par le sultan Moulay Abderrahmane, du consul Chasteau, envoyé par Louis-Philippe en 1846 :

« La faveur marquée avec laquelle Moulay Abderrahmane avait accueilli M. de Chasteau valut encore à celui-ci deux audiences pendant la durée de son séjour à Marrakech. Une première fois, le 17 décembre, sous prétexte de faire montrer au sultan par nos artilleurs la manœuvre de la batterie que Louis-Philippe lui avait envoyée, Chasteau profita d'un entretien plus intime avec lui pour le rassurer sur nos prétendus projets de conquête et le mettre en garde contre l'ambition et les intrigues d'Abd el-Kader. Abderrahmane manifesta avec violence sa haine à l'égard de l'émir, mais il exprima formellement le désir que nous le laissions agir seul et à sa guise contre son adversaire, afin de ne point provoquer par notre intervention des complications qui ne profiteraient qu'à notre ennemi et dont nous serions les premières victimes. Une seconde fois, avant son départ, notre consul revint au palais impérial pour y prendre congé de son hôte ; à cette occasion, celui-ci lui renouvela l'expression de ses sentiments d'amitié[520]».

Au printemps 1847, les troupes du sultan tentèrent, mais sans succès, d'attaquer et de neutraliser Abd el-Kader qui s'était réfugié dans le Rif. L'échec de cette entreprise eut tout pour inquiéter Moulay Abderrahmane ; aussi, une vaste opération militaire fut-elle décidée, précédée d'un travail de propagande parmi les tribus soutenant l'émir. Seuls, les Anglais continuèrent à lui fournir des armes en secret, par Melilla où les bateaux étaient déchargés.

À la fin du mois de novembre, Abd el-Kader envoya l'un de ses fidèles, Bou Hamedi, à Fès pour demander au sultan de le laisser partir vers le désert. Mais celui-ci, instruit par l'expérience d'autres promesses non tenues, refusa et il exigea qu'Abd el Kader vienne se rendre à Fès.

Pendant ce temps, forte de 30 000 hommes, l'armée du sultan avançait. Abd el-Kader qui ne pouvait en aligner que 3 000 chercha à passer la Moulouya, mais l'armée marocaine le rattrapa. Lui ayant échappé et cherchant à rejoindre le sud, il fut intercepté par le général de La Moricière et le 23 décembre 1847, il se rendit aux Français contre la promesse de pouvoir s'exiler à Acre ou à

Alexandrie avec ses fidèles. Les honneurs de la guerre lui furent rendus et le duc d’Aumale s’engagea à lui rendre sa liberté afin qu’il puisse se retirer au Levant[521].

Le sultan marocain sortit donc victorieux mais non pas indemne de l’épisode Abd el-Kader. D’autant plus que, pendant que la France le pressait sur sa frontière orientale, la Grande-Bretagne prenait des gages.

En 1856, après trois années de discussions, sous la pression des compagnies de navigation et des négociants il fut ainsi obligé de signer un traité inégal, Londres obtenant le droit de propriété pour ses ressortissants, l’exemption de tout impôt, sauf les droits de douane, le principe d’exterritorialité en matière de justice, ainsi que des avantages purement commerciaux. Des consuls anglais furent nommés dans tous les ports ouverts au commerce et, à partir de 1863, ces représentants étrangers eurent le rang de ministres résidents.

Le sultan Moulay Abderrahmane mourut en 1859 en ayant désigné son fils Sidi Mohammed pour lui succéder. Ce dernier régna sous le nom de Mohammed IV (1859-1873). Jouissant d’un grand prestige en raison de sa piété et de sa pondération, il tenta de reconstituer l’unité du royaume en menant de nombreuses expéditions destinées à ramener les tribus dans la fidélité.

Dès son accession au trône, il dut affronter une guerre avec l’Espagne. La tribu Anjra (groupe Djebala) vivant dans la région montagneuse comprise entre Tanger, Tétouan et Ceuta s’était soulevée et elle avait attaqué la redoute espagnole de Ceuta, détruisant une borne frontière sur laquelle figuraient les armes espagnoles[522]. En représailles, au mois de novembre 1859, l’Espagne déclara la guerre au Maroc et lança une expédition militaire de plus de 40 000 hommes placée sous les ordres du général Juan Prim. Le 5 février 1860 Tétouan fut occupée [523] mais l’Espagne ne put prendre possession de Tanger car l’Angleterre qui craignait une installation espagnole de part et d’autre du détroit de Gibraltar fit pression sur Madrid.

Dans le traité de paix de Ceuta (26 avril 1860), signé par le sultan, le maréchal Leopoldo O'Donnell[524] fit insérer une clause qui permit à l'Espagne d'amputer le Maroc de sa partie saharienne :

> « […] sa Majesté marocaine s'engage à concéder à perpétuité à sa Majesté Catholique, sur la côte de l'Océan, près de Santa-Cruz la Pequeña, le territoire suffisant pour la formation d'un établissement de pêcherie, comme celui que l'Espagne y possédait autrefois… »

Le Maroc était en outre condamné à verser une indemnité de vingt mille douros (environ cent millions de francs-or). Incapable de payer cette somme, le makhzen, affolé par les révoltes sporadiques que suscitait cette nouvelle humiliation, accepta l'argent avancé par les banques anglaises et qui était garanti par les droits de douane[525].

À partir de ce moment, la crise politique et économique fut aggravée par une crise monétaire et les emprunts succédèrent aux emprunts, anémiant les finances de l'empire et portant des coups répétés à l'indépendance du pays. Étranglé, impuissant militairement, réputé faible, le Maroc vit alors tous les consuls étrangers profiter de la situation et imposer leurs exigences. N'ayant plus de recours que dans l'isolement et l'inertie, le makhzen mit de l'espace et du temps entre les officines diplomatiques européennes de Tanger et la capitale, Fès. Ainsi un intermédiaire fut-il installé à Tanger et toutes les relations avec les autorités soumises à une correspondance aux délais arbitraires. Ce fut là une solution dérisoire et désespérée.

Le sultan Mohammed IV mourut en 1873.

---

472. Il mourut avant son père qui s'éteignit le 2 août 1849.

473. Le canal de Suez fut inauguré le 17 novembre 1869 en présence de l'impératrice Eugénie. Dans sa Réponse au discours de réception de Ferdinand de Lesseps à l'Académie française prononcé en 1895, Ernest Renan avait déclaré : « Un seul Bosphore avait suffi jusqu'ici aux embarras du monde ; vous en avez créé un second, bien plus important que l'autre, car il sert de couloir de

communication à toutes les grandes mers du globe. En cas de conflit, il serait le point pour lequel tout le monde lutterait de vitesse. Vous aurez ainsi marqué la place des grandes batailles de l'avenir. » Cité par Lefebvre (1996 : 39-40).

474. Ses frères, ses oncles et ses neveux ne pouvaient donc pas hériter de ce titre. Le titre de khédive qui ne servit à désigner que le monarque égyptien était, dans la hiérarchie ottomane, situé entre le sultan et les ministres. En 1873, Ismail imposa l'existence de l'Égypte en tant qu'État, ce qui marqua une nouvelle étape vers la souveraineté. Au fur et à mesure de la réalisation de ces étapes, l'évolution se fit donc vers l'idée d'État-nation, ce qui écartait donc le concept ancien d'une supranationalité des croyants au sein d'un califat présentement incarné par l'Empire ottoman.

475. Ce qui avait favorisé la coupure en deux du pays. C'est ainsi que la Basse-Égypte, en partie intégrée à l'économie européenne, avait vu naître une bourgeoisie dirigeante nationale qui était son relais, tandis que la Haute-Égypte était demeurée totalement rurale.

476. Les actions détenues par des Français l'étaient essentiellement par des petits porteurs et non par l'État.

477. Cette revendication nationale était largement portée par un renouveau islamique et par l'émergence d'un courant intellectuel qui marqua très fortement les élites égyptiennes. Il fut largement incarné par Abdullah al-Nadim (1843-1896), propriétaire de plusieurs journaux.

478. En 1901, il fut autorisé à revenir en Égypte où il mourut dans l'oubli en 1911.

479. Rappelé en Angleterre, il fut à nouveau nommé à ce poste en 1884.

480. Rabah, un des adjoints de Soliman réussit à s'échapper et, vers 1885-1886, il fonda un royaume esclavagiste à l'est du lac Tchad où il se maintint jusqu'en 1900, date à laquelle il trouva la mort dans un combat contre les troupes françaises.

481. Il était à la tête d'une secte dont le nom était *Ansar* ce qui signifie « les victorieux ».

482. Littéralement « le bien guidé par Dieu ».

483. En 1854, ayant réussi à s'échapper, il revint en Libye avant d'être définitivement battu en 1858.

484. En 1811, sous les Karamanli, le dernier sultan Awlad Muhammad avait été tué et la région du Fezzan rattachée à Tripoli. Après le retour ottoman de 1835, la tribu arabe des Awlad Sulayman se souleva contre la Porte sous les ordres d'Abd al-Galil Sayf an-Nasir. La répression turque fut impitoyable et, jusqu'en 1841, le Fezzan fut ravagé. Finalement, les Turcs furent vainqueurs et une partie des Awlad Sulayman quitta l'actuelle Libye pour se réfugier dans la région du lac Tchad. Une partie de la tribu fera son retour en Libye à la suite de la colonne Leclerc en 1941-1942, et elle voudra réoccuper un territoire qui, entretemps, était passé sous contrôle toubou. Nous avons ici une partie de la clé d'explication des actuelles tensions entre Arabes et Toubou dans le sud libyen comme nous le verrons plus loin page 620 de la VIIIe partie.
485. Pour tout ce qui concerne la Sanûsiya, voir Pritchard (1963).
486. Sur la « légende noire » de la Sanûsiya, voir Triaud (1995).
487. La Sanûsiya se développa sur l'axe Benghazi-Abéché, profitant de l'ancienneté des réseaux caravaniers et marchands qu'elle revivifia et modernisa en leur donnant une unité et une continuité (Ciammaichella, 1987).
488. En Libye, en 1835 dans le cas de La Porte et en 1842 dans celui de la Sanûsiya : « […] deux pouvoirs, l'un temporel, l'autre spirituel, ont au même moment voulu contrôler un même espace soumis depuis 1551 à la souveraineté ottomane : celui qui s'étend entre la Tunisie et l'Égypte d'une part, la Méditerranée et les immensités saharo-soudanaises d'autre part. » (Martel, 1991 : 10)
489. Ghat fut occupé en 1875.
490. La discussion subsiste concernant l'origine des Chaamba (ou Chaamba). S'agit-il d'Arabes hilaliens ou bien de Berbères arabisés ?
491. Cette présence dans le désert libyen fit qu'au moment des partages coloniaux, les Ottomans revendiquèrent la possession d'une grande partie du Sahara depuis le sud-est de la Tunisie jusqu'à l'ouest de Ghadamès et le nord Cameroun, et vers l'est du lac Tchad (carte page LI).
492. A ce propos, le général de Lamoricière fit une remarque frappée de bon sens : « Jamais on n'obtiendra que les Arabes fassent le vendredi leur prière pour le roi Louis-Philippe. À Oran, ils

le font pour le roi du Maroc ; à Constantine, pour le sultan de Constantinople ; à Alger, afin de ne pas se compromettre, pour celui qui marche dans la bonne voie. Leur en demander davantage, ce serait comme si on demandait aux catholiques d'Irlande de reconnaître la reine d'Angleterre pour leur souveraine spirituelle » (cité par Guiral, 1992 : 116).

493. Né à Mascara en 1808, Abd el-Kader appartenait à la tribu arabe des Beni Hachem (les Hachémites) elle-même apparentée à la lignée des Idrissides, les fondateurs du premier État marocain au IXe siècle. Il descendait donc du Prophète, comme le sultan alaouite qui était sur le trône du Maroc. Mahi ed Dine, le père d'Abd el-Kader avait d'ailleurs été son khalifat (ou représentant) à Tlemcen. Opposant au pouvoir turc, il avait par deux fois été condamné à la prison, en 1818 et en 1824.

494. En réalité, Abd-el-Kader voulut utiliser la présence française qu'il pensait provisoire pour faire éliminer par l'armée française les tribus opposées à son pouvoir et devenir ainsi « sultan des Côtes d'Alger, d'Oran et de Tlemcen jusqu'à la frontière de Tunis ». Comme ils détestaient Abd el-Kader, les Turcs, les Kouloughli de Tlemcen ainsi que les anciennes tribus maghzen de l'Oranie, à savoir les Douera (Douairs) et les Smela qui étaient dirigées par Mustapha ben Ismaïl s'étaient soulevées. En application du traité qu'il avait signé avec Abd el-Kader, le général Desmichels avait fait remettre à ce dernier 400 fusils et de la poudre cependant que la cavalerie française avait appuyé son offensive contre les Douera qui durent battre en retraite le 13 juillet 1834.

495. Les pertes françaises furent de 300 morts.

496. Bertrand Clauzel fut commandant en chef de l'armée d'Afrique du 12 août 1830 au 31 janvier 1831. Il fut remplacé dans ce poste par Berthezène le 6 décembre 1831 ; Savary succéda à ce dernier jusqu'au 29 avril 1833 date à laquelle Théophile Voirol le remplaça. Le 27 juillet 1834, Jean-Baptiste d'Erlon lui succéda comme dernier commandant en chef de l'armée d'Afrique puisque, le 7 juillet 1835, son successeur, Bertrand Clauzel fut nommé gouverneur général. Il exerça cette fonction jusqu'au 12 février 1837, date à laquelle il fut remplacé par Charles Damrémont tué le 12 octobre 1837 devant Constantine et remplacé le 13 octobre par le général Sylvain Valée

puis par le général Thomas Bugeaud le 22 février 1841 auquel succéda le duc d'Aumale le 5 octobre 1847.
497. Le comte Sylvain-Charles de Valée commandait l'artillerie lors de la prise d'Alger en 1830. Il fut ensuite nommé chef de l'Artillerie et du Génie. Il prit le commandement après la mort du général Damrémont et c'est lui qui réussit l'assaut de Constantine. Il fut ensuite nommé gouverneur général de l'Algérie.
498. Il s'agit de la première ride montagneuse de la petite Kabylie séparant la région côtière des plateaux et dont le nom vient des défilés par lesquels passe la route d'Alger à Constantine. Biban est le pluriel de Bab qui signifie porte.
499. Le 15 janvier 1840 encore, il déclara : « Tout le monde sait que j'ai toujours considéré l'Algérie comme le plus funeste présent que la Restauration ait fait à la Révolution de Juillet ».
500. Sur les deux voyages de Napoléon III en Algérie, voir la mise au point de René Pillorget (2008).
501. Sur IsmaŸl Urbain (1812-1884), voir Michel Levallois (2001).
502. En 1861, sous le pseudonyme de Georges Voisin, il publia *L'Algérie pour les Algériens*. Cet ouvrage provoqua la colère des colons et des républicains assimilationnistes, tous partisans d'une administration civile directe permettant l'application des lois françaises qui auraient permis la spoliation des tribus en supprimant la propriété collective au profit de la propriété individuelle. En 1862, il publia une brochure intitulée « L'Algérie française, indigènes et immigrants » qui eut une grande influence sur l'empereur Napoléon III.
503. Il avait déjà occupé ce poste en 1851 durant quelques mois.
504. Les développements concernant cette question s'inspirent largement de Pillorget (2008).
505. Le 9 mai 1865 dans une conversation privée, il déclara, iconoclaste, qu'il fallait « cantonner les Européens et non les Indigènes » (Pillorget, 2008).
506. Sur le concept de « royaume arabe », voir la thèse d'Annie Rey-Goldzeiguer (1977).
507. Le capitaine Peltingras, polytechnicien, officier des bureaux arabes qui décrivit les premiers immigrants comme ayant une allure déplorable et n'étant des modèles ni de « vertu » ni de « probité »,

« estimait qu’il était injuste de dépouiller le peuple arabe de biens dont il jouissait depuis un temps immémorial, pour en doter des déclassés faméliques » (Guiral, 1992 : 246).

508. Daniel Lefeuvre, « Réponse à Catherine Coquery-Vidrovitch », dans *Études coloniales*, vendredi 18 mai 2007, en ligne.

509. « Deux types de structures sociales, partant deux modes de guerres en partie contradictoires pouvaient être utilisés. La tribu (ou fraction de tribu) comme entité guerrière déjà constituée, menant sa vie propre et allant au combat sous ses chefs naturels. La bande armée, soldée, le « régiment » susceptible lui-même de diversification : troupe réglée d’esclaves ou de mercenaires musulmans ou néo-musulmans, troupes légères d’irréguliers, racolés en cas de péril, contingents de volontaires. Stratégiquement cette dichotomie s’est reflétée dans les tactiques » (Miège, 1994 : 24).

510. Dans ces catégories ne figurent pas les mercenaires étrangers souvent, mais pas toujours, convertis à l’islam. À la mort de Moulay Ismail, les renégats étaient plus de 2 000 à servir le sultan mais leur nombre décrut par la suite et dans les années 1830 ils n’étaient plus que 200 environ (Miège, 1994 : 25).

511. Afin d’équilibrer son pouvoir, le sultan pouvait opposer sa garde noire et sa garde blanche. En 1831, la première écrasa la seconde.

512. Delacroix se rendit au Maroc avec cette mission diplomatique. Ses carnets de dessins sont un « reportage » et l’admiration qu’il exprima à son retour pour les Marocains et leur civilisation reste un témoignage, enrichi par un regard d’artiste.

513. François Guizot occupa ce poste de la fin du mois d’octobre 1840 au 23 février 1848.

514. François-Ferdinand, prince de Joinville était le troisième fils du roi Louis-Philippe. Ayant déjà une grande expérience maritime, il fut nommé vice-amiral à l’âge de 26 ans.

515. La littérature consacrée à cette bataille étant immense et de valeur inégale, le mieux est de se reporter à la synthèse de Jacques Frémeaux (1987).

516. « On s’est posé la question de savoir laquelle des deux campagnes, navale ou terrestre, avait déterminé le sultan à traiter. Il semble que, de manière différente, les deux démonstrations aient eu

une importance comparable. Le bombardement de Tanger, effectué […] en vue de Gibraltar et d'une flotte anglaise, démontre à Moulay Abderrahmane que l'Angleterre n'entend pas empêcher le gouvernement français de faire valoir ses revendications. L'occupation de Mogador, débouché du commerce transsaharien, et principale source de revenus des douanes de l'empire chérifien, signifie que les Français sont en mesure de ruiner les finances du makhzen déjà chancelantes. Mais la bataille d'Isly n'a pas moins d'importance. Elle manifeste en effet l'inadaptation à la guerre moderne du vieux système militaire chérifien » (Frémeaux, 1987 : 22).
517. Prince de Joinville, lettre au ministère de la Marine, cité par Ph. de Cosse Brissac (1931).
518. Léon Roches a publié ses Mémoires en 1884 sous le titre *Dix ans à travers l'Islam (1834-1844) par Léon Roches, Interprète en chef de l'armée d'Afrique. Ancien secrétaire intime de l'émir Abd el-Kader. Ministre plénipotentiaire*.
519. Lettre du sultan à son fils Sidi Mohammed, cité par Cosse Brissac (1931).
520. Récit de l'ambassadeur Chasteau (Cosse Brissac, 1931 : 201).
521. La *II° République* bientôt triomphante ne tint pas les engagements de la *Monarchie de Juillet* et Abd el-Kader fut enfermé à Toulon, ensuite à Pau et enfin au château d'Amboise. Libéré par Louis Napoléon, il fut officiellement reçu à Paris, visita la cathédrale de Notre-Dame de Paris et s'y recueillit. Il demanda et obtint de pouvoir se retirer au Moyen-Orient. Après un séjour en Turquie, il s'installa à Damas où, en 1860, lors d'une émeute, il protégea avec sa garde plusieurs milliers de chrétiens que les Turcs voulaient massacrer. Il mourut à Damas en 1883.
522. En 1848, l'Espagne avait pris possession des îles Chafarines (ou Jafarines) trois îlots situés à l'est de Melilla.
523. Les Espagnols évacuèrent la ville le 2 mai 1862.
524. Né en 1809 et mort en 1867, Leopoldo O'Donnell descendait d'émigrés irlandais catholiques réfugiés en Espagne. Militaire et homme politique, il était à la tête du gouvernement quand, en 1859, l'Espagne déclara la guerre au Maroc. Il prit le commandement des opérations et entra à Tétouan au mois de février 1860.

525. Par la Convention Béclard du 19 août 1863, la France obtint à son tour des privilèges douaniers et consulaires démesurés.

Chapitre III

Les débuts de la période coloniale

La colonisation de l'Afrique du Nord débuta en 1881[526] avec l'intervention française en Tunisie suivie de celle de la Grande-Bretagne en Égypte en 1882. En 1911, l'Italie prit pied en Libye et en 1912, la France imposa son Protectorat au Maroc. Dans les deux derniers pays, les résistances furent fortes et longues. La « Pacification » marocaine était ainsi loin d'être terminée lorsqu'éclata le premier conflit mondial, cependant qu'en Libye, les Italiens bataillèrent durement pour prendre le contrôle de l'intérieur du pays.

I- L'Égypte et les Britanniques (1882-1914)

Nous avons vu plus haut qu'en 1882, l'Égypte fut occupée par les forces britanniques alors qu'elle faisait partie de l'Empire ottoman. Le pays mis sous tutelle et les ministres égyptiens contrôlés par des conseillers britanniques placés sous les ordres directs de Sir Evelyn Baring, futur lord Cromer, Haut-Commissaire de 1883 à 1907.

En théorie, cette présence anglaise n'était que temporaire, mais tout changea quand, devenu Premier ministre (1887-1888), lord Salisbury estima qu'il n'était plus question de quitter l'Égypte en raison d'une nouvelle situation internationale particulièrement complexe :

1- Pour Londres, il était prioritaire de garantir la liberté de navigation vers les Indes, via le canal de Suez.

2- Comme la Russie cherchait à ouvrir à sa flotte de la mer No l'accès à la Méditerranée, Londres voulait éviter l'affaiblisseme de la Turquie gardienne des Détroits.

3- Or, les guerres balkaniques qui se succédaient avaient po conséquence un recul turc et une poussée slave, ce qui fais

craindre aux Britanniques l'ouverture des Détroits à la flotte russe
4- Londres était donc condamnée à rester en Égypte pour assurer sa liberté de circulation via le canal de Suez au cas où flotte russe parviendrait à s'ouvrir un passage vers Méditerranée.

Cette mise en tutelle de l'Égypte favorisa le courant nationaliste or, dans la conception des premiers nationalistes égyptiens, l'idée d'un État national laïc n'existait pas. Les partisans d'Arabi Pacha (voir plus haut page 318) n'étaient en effet pas des nationalistes au sens propre du terme, mais des arabo-musulmans militant pour le départ des étrangers chrétiens ; pour eux, seul le sultan turc était en mesure de défendre les territoires musulmans menacés par les infidèles. Plus panislamistes que nationalistes, ceux qui avaient suivi Arabi Pacha furent désemparés après l'échec de son mouvement.

La revendication nationaliste fut ensuite incarnée de 1898 à 1906 par Mustapha Kamil (1874-1908)[527], leader du Parti nationaliste, qui l'exprima dans de nombreux discours et dans des articles publiés, notamment dans *Al-Liwa (l'Étendard),* revue qu'il fonda en 1900. Comme lui, son successeur, Muhamad Farid était partisan d'une souveraineté ottomane sur l'Égypte (Delanoue, 1977 : 129-156).

Durant l'année 1906, la revendication égyptienne prit un tour plus militant, avec une grève des étudiants et une émeute paysanne. La tension devint alors telle qu'en 1907, les autorités d'occupation annoncèrent le début d'un processus devant déboucher sur l'autonomie.

Au même moment, certains nationalistes égyptiens appartenant au courant libéral et laïc pensèrent qu'ils n'obtiendraient rien en affrontant directement les Britanniques et qu'il était donc préférable de collaborer avec eux afin d'en retirer des concessions successives allant jusqu'à l'indépendance. En 1907, ils fondèrent un nouveau parti politique, l'*Umma* qui n'eut que peu d'échos parmi la population.

La fondation du Soudan anglo-égyptien

Au Soudan le mouvement mahdiste s'étendit comme une traînée de poudre. Au mois de juin 1882, une force de plusieurs milliers d'hommes envoyée par le gouverneur égyptien de Khartoum fut exterminée. Le 18 janvier 1883, El Obeid capitale du Kordofan fut prise.
Londres devait réagir car la situation du Khédive d'Égypte paraissait désespérée puisqu'il était en quelque sorte « pris en tenaille » entre Arabi Pacha qui contrôlait la Basse Égypte et le *Mahdi* maître du Soudan.
Une colonne composée d'une dizaine de milliers de recrues égyptiennes mal entraînées et encadrées par quarante-deux officiers britanniques fut alors envoyée au Soudan. Placée sous les ordres du colonel Hicks (Hicks Pacha), elle partit de Suakin (Souakim) sur la mer Rouge (carte page L) avec pour objectif El Obeid. Le 4 novembre 1883, à Shaykan, à proximité de son objectif, elle fut attaquée par les *Mahdistes* qui l'écrasèrent. Elle laissa sur le terrain, outre son chef, neuf mille cinq cents hommes, la quasi-totalité de son encadrement européen et tout son matériel.

Les insurgés prirent ensuite le contrôle d'une grande partie du Soudan, notamment les provinces du Kordofan, du Darfour et du Bahr el-Ghazal, cependant que le gouverneur Charles Gordon était assiégé dans Khartoum. Le 26 janvier 1885, après plusieurs mois de siège, les forces *mahdistes* enlevèrent la ville dans laquelle quatre mille soldats anglo-égyptiens furent massacrés. Gordon subit le même sort et son cadavre fut décapité. Maître de Khartoum, Muhamad Ahmed fonda un État *mahdiste* et se donna le titre de calife[528].

Après avoir hésité, les Britanniques furent contraints d'agir pour quatre raisons principales :

1-L'exemple soudanais risquait d'être contagieux et pouvait avoir de graves conséquences en Égypte, et donc dans la zone du canal de Suez.

2- La France qui avait remporté sur la Grande-Bretagne la « course au Niger » se rapprochait de la région du lac Tchad par

laquelle elle allait chercher à progresser vers le haut-Nil, menaçant le « corridor » que les Britanniques souhaitaient ouvrir depuis Le Caire au nord, jusqu'au cap de Bonne Espérance au sud.

3-Les Italiens venaient de s'installer sur la rive africaine de la mer Rouge. Comme ils avaient entrepris de progresser vers l'intérieur, ils étaient donc susceptibles de menacer la prépondérance britannique le long de cette « écluse » naturelle reliant la Méditerranée à l'océan Indien.

4-L'autorité du successeur du *Mahdi* était contestée.

Le moment semblant propice, la conquête du Soudan fut donc décidée. Au mois de mars 1896, une expédition britannique placée sous les ordres du général Horatius Kitchener s'ébranla, progressant vers le sud à la vitesse de la construction de la voie de chemin de fer Égypte-Khartoum par laquelle avançaient troupes et matériel. À l'issue de trois batailles[529] livrées en 1898 et en 1899, les armées mahdistes furent vaincues et le 19 janvier 1899, le Soudan devint un *Condominium* anglo-égyptien.

Pour les Britanniques, il était temps car l'expédition française du capitaine Marchand avait atteint le Nil à Fachoda, ce qui déclencha une forte crise entre Londres et Paris.

II- Libye[530] : les premières années de la période italienne (1911-1914)

Au mois d'avril 1881, l'occupation de la Tunisie par la France provoqua des rancœurs en Italie car la Régence de Tunis y était vue comme un prolongement d'autant plus naturel que 55 000 Italiens y résidaient. Le profond ressentiment envers un pays auquel elle devait pourtant son unité, fit qu'en 1882, l'Italie conclut avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie le traité créant la Triple Alliance (Triplice). En conséquence de quoi, la France s'opposa à son projet libyen.

Rome chercha alors une compensation en Mer Rouge, mais ce fut la défaite d'Adoua en 1896 face à l'Éthiopie. Le courant nationaliste voulut ensuite venger ce désastre par la création d'une « plus grande Italie[531]». Or, à l'exception de l'Éthiopie qui venait de vaincre l'armée italienne, il ne restait plus que deux territoires encore « libres » en Afrique, le Maroc, quasiment acquis par la France, et la Régence turque de Tripoli.

En 1902, l'Italie fit plusieurs gestes en direction de la France afin d'obtenir son soutien dans sa politique de revendication libyenne. Bien que membre de la Triplice donc, de l'alliance avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, elle proposât de demeurer neutre sur les Alpes en cas de guerre, tout en annonçant qu'elle renonçait à revendiquer le Maroc.

En 1909, afin d'affaiblir l'empire ottoman, la Russie décida de soutenir le projet italien en Libye. À partir de ce moment, les événements connurent une réelle accélération car Rome se trouva diplomatiquement en position de force.

La guerre italo-turque

Dans la nuit du 26 au 27 septembre 1911, l'Italie adressa un ultimatum au gouvernement ottoman. Au motif que ses colons installés en Libye étant maltraités, elle lui annonçait clairement son intention d'intervenir afin de les protéger. Deux jours plus tard, par le biais des médiateurs austro-hongrois, la Porte fit savoir que, afin d'éviter une guerre, elle acceptait un « transfert du contrôle » du territoire au profit de l'Italie, mais qu'elle y maintenait sa « suzeraineté formelle ». Giovanni Giolitti, le Président du conseil italien considéra cette demande comme dilatoire et le 29 septembre, le royaume d'Italie déclara la guerre à l'Empire ottoman. Le 30 septembre, la flotte italienne croisa devant Tripoli et le 3 octobre elle bombarda la ville.

Sur place, les 4 000 réguliers turcs ne reçurent que de maigres renforts arrivés clandestinement par la Tunisie et l'Égypte. Face à eux, le corps expéditionnaire italien, commandé par le général Carlo Caneva, aligna 36 000 hommes, effectif bientôt porté à 100 000.

La guerre italo-turque (1911-1912)[532] ayant éclaté, ce furent paradoxalement les alliés de l'Italie, à savoir l'Autriche et l'Allemagne

qui protestèrent. L'Autriche craignait en effet qu'en cas de guerre générale avec la Turquie, l'Italie décide d'intervenir dans les Balkans ; quant à l'Allemagne qui avait des intérêts en Turquie, elle était furieuse d'avoir été placée devant un fait accompli qui allait la contraindre à choisir entre deux ententes, toutes deux indispensables à sa diplomatie.

Le 4 octobre 1911, les Italiens débarquèrent à Tobrouk, le 5 octobre à Tripoli après plusieurs jours de bombardement, le 18 octobre à Darnah et le 20 octobre à Benghazi. Le 23 octobre, une contre-attaque turque fut lancée et à quelques dizaines de kilomètres de Tripoli, les Italiens subirent une défaite infligée par Enver Pacha et Mustafa Kemal, le futur Kemal Atatürk.

Au mois de mai 1912, la marine italienne ouvrit un second front en mer Égée et elle s'empara de Rhodes ainsi que du Dodécanèse.

Le 18 octobre 1912, devant la multiplication des périls et menacée sur plusieurs fronts à la fois[533], la Turquie signa le Traité de Lausanne-Ouchy par lequel elle céda à l'Italie la Tripolitaine, la Cyrénaïque et les îles du Dodécanèse. Aux termes de ce traité, les Ottomans devaient retirer tout leur personnel militaire et administratif, sauf à Benghazi qui se vit doter d'un statut spécial car un représentant du sultan (un *naib*) y résiderait.

En Cyrénaïque, des officiers turcs continuèrent cependant la guerre, soutenus par la sanûsiya. Commandés par Aziz Bey qui avait succédé à Enver Pacha, ils résistèrent d'abord dans le Djebel Akhdar qui domine Benghazi, puis adossés à la frontière égyptienne[534]. Leur combat dura jusqu'en 1918 (voir plus loin pages 379-380).

Durant les mois de mars-avril 1913, les Italiens lancèrent plusieurs grandes opérations dans l'intérieur de la Tripolitaine avec occupation du Djebel Nefusa et de Ghadamès. Vers le Fezzan, la pénétrante se fit depuis Syrte en direction de Mourzouk atteint le 3 mars 1914, puis vers Ghât occupée le 12 août (cartes pages LI, LXIX et LXX).

Après avoir piétiné, le général Giovanni Ameglio finit par l'emporter, mais ses adversaires qui ne renoncèrent pas, lancèrent une guérilla qui toucha le Djebel Akhdar et s'étendit ensuite sur toute la région limitrophe de l'Égypte. Entre Cyrénaïque et Tripolitaine, les insurgés

furent maîtres de la région des Syrtes, ce qui leur permit de couper en deux le dispositif italien.

III- Tunisie : de la Régence au Protectorat

Sous Ahmed Bey (1837-1855) la régence de Tunis connut de profondes réformes. Le souverain modernisa le pays, le dota d'une constitution et d'une armée opérationnelle, ce qui provoqua un profond déficit du budget de l'État et le recours aux emprunts, notamment auprès de banques françaises.

Sous Sadok Bey (1859-1882), la Régence de Tunis s'enfonça dans la crise économique. En 1863, les impôts furent doublés, ce qui provoqua le soulèvement de la population. En 1867, incapable de rembourser ses emprunts et interdite d'en contracter de nouveaux, la Régence fut en situation de faillite. Deux ans plus tard, en 1869, le gouvernement déclara l'état de banqueroute.

La Régence de Tunis devint alors le jouet des appétits impérialistes et elle passa sous le contrôle de ses créanciers européens. Une commission financière internationale s'installa alors à Tunis afin de prendre en charge la gestion de l'État et garantir les remboursements de ses emprunts.

En 1878, c'était donc un État en totale banqueroute que les congressistes de Berlin offrirent à la France qui ne se précipita pas pour en prendre possession. Les hésitations françaises répondirent alors à quatre motifs :

- Le premier était que Bismarck poussait la France à agir ; or, Paris qui ne croyait pas à l'attitude désintéressée du chancelier allemand, soupçonnait une manœuvre de sa part. Or, Bismarck désirait se rapprocher de la France en la soutenant dans son mouvement d'expansion outre-mer, dérivatif qu'il pensait offrir à sa volonté française de revanche. De plus, Bismarck escomptait bien que cette politique heurterait celle de Londres, ce qui empêcherait, par voie de conséquence, toute alliance franco-britannique dirigée contre l'Allemagne.

- Le deuxième résultait du quasi-revirement britannique, Londres semblant revenir sur les promesses faites à la France au sujet de la Tunisie lors du congrès de Berlin en 1878.

- Le troisième était que l'Italie revendiquait la Tunisie. Or, la France cherchait à constituer une alliance contre l'Allemagne et c'est pourquoi elle hésitait à se brouiller à la fois avec Londres et avec Rome, au seul avantage de Berlin.

- Le quatrième motif était économique, car la France ne voyant pas l'intérêt qu'elle aurait eu à porter seule, le fardeau de la faillite beylicale en prenant le contrôle de la Tunisie.

L'analyse française changea en 1880 quand Bismarck qui ne voulait pas voir l'Angleterre maîtresse de tous les verrous méditerranéens (Gibraltar, Malte, Chypre et l'Égypte), pressa Paris d'intervenir, menaçant, en cas de tergiversation de soutenir les revendications italiennes sur la Tunisie. Au même moment, l'idée que la sécurité de l'Algérie passait par le contrôle de la totalité du Maghreb s'imposa, tant à Alger qu'à l'état-major.

Le gouvernement de Jules Ferry constitué le 23 septembre 1880 décida donc d'intervenir en Tunisie, prétextant des incursions de la tribu berbère des Kroumir[535].

Le Protectorat (1881-1914)

Le 4 avril 1881, Jules Ferry fit une déclaration solennelle au Parlement, annonçant qu'il avait décidé de rétablir l'ordre sur la frontière algéro-tunisienne et le 24 avril, les colonnes françaises entrèrent en Tunisie.

Le 12 mai 1881, 35 000 soldats se présentèrent devant le palais du Bardo, résidence du Bey qui n'eut que deux heures pour étudier et signer le Traité du Bardo ou Traité de Ksar Saïd.

En paraphant cet acte de droit international passé entre deux états souverains, le Bey ne renonçait pas à la souveraineté interne et, de plus, il se réservait le droit d'entretenir une armée. Il était également précisé que la présence française n'était que provisoire :

> « Son Altesse le Bey de Tunis consent à ce que l'autorité militaire française fasse occuper les points qu'elle jugera nécessaires pour le rétablissement de l'ordre et la sécurité de la frontière et du littoral […] Cette occupation cessera lorsque les autorités militaires françaises et tunisiennes auront reconnu, d'un commun accord, que l'administration locale est en état de garantir le maintien de l'ordre » (Traité du Bardo, article 2).

Le 9 juin 1881, soit moins d'un mois plus tard, le Bey reconnut à la France un rôle d'intermédiaire dans le domaine des « rapports de la Régence avec les représentants des puissances amies » accréditées. Cette reconnaissance déclencha une crise politique en France car, à l'automne 1881, lors de la rentrée du Parlement, Jules Ferry fut accusé d'être allé au-delà du Traité du Bardo et d'avoir suivi cette politique hors du contrôle des députés. L'opposition considérait même que le texte signé le 9 juin était sans valeur. Jules Ferry fut contraint de démissionner et Gambetta lui succéda.

La Tunisie devint un authentique protectorat le 8 juin 1883, sous le second ministère Ferry, lorsque fut signée la Convention de la Marsa qui donna à la France le droit de promulguer les réformes administratives, judiciaires et financières qu'elle jugerait nécessaires.

Ce régime du protectorat reposait sur la réaffirmation du pouvoir tunisien incarné par le bey qui régnait mais ne gouvernait pas. De plus, tout ce qui relevait des affaires militaires et des relations internationales était confié à la France ce qui faisait du résident le ministre des Affaires étrangères du bey. Au point de vue administratif, la puissance protectrice superposait son administration à celle du pays. Le bey n'avait plus l'initiative des lois et décrets qu'il devait signer. Le premier résident de France fut Paul Cambon.

IV- Algérie : la « jacobinisation »

Au mois de septembre 1870, l'effondrement de l'Empire fut accueilli dans la joie par une partie de la population européenne d'Algérie qui se mit à croire qu'elle allait pouvoir s'affranchir du régime militaire, « le régime du sabre », et elle rallia avec enthousiasme les nouvelles autorités de Tours.

À la fin du mois de septembre 1870, des communes insurrectionnelles et des « comités républicains » furent créés à Alger, Oran, Constantine, Philippeville et Bône. Le 30 septembre, Alger passa sous le contrôle d'un avocat, Romuald Vuillermoz, déporté républicain de 1848 qui s'auto désigna « Commissaire civil extraordinaire par interim », proclama le régime civil et exigea la suppression des Bureaux arabes. Les insurgés furent écoutés par le Gouvernement provisoire qui confia l'Algérie au Garde des Sceaux, Adolphe Isaac Crémieux[536] ».

Lavigerie et Crémieux

Futur artisan du ralliement des catholiques à la République en 1890, le cardinal Lavigerie (1825-1892) reprochait aux Bureaux arabes et au régime militaire, d'être trop protecteurs des indigènes et de freiner la colonisation de l'Algérie. Il était donc en accord sur ce point avec le gouvernement républicain issu de la défaite de 1870, notamment avec le ministre de la Justice, Adolphe Isaac Crémieux (1796-1880), qui fit adopter les décrets qui portent son nom et qui se fit élire député d'Alger dès le mois d'octobre 1871.

C'est à l'intention de ce dernier et de Léon Gambetta que le prélat rédigea ses « Notes sur l'Algérie » datées de la ville de Tours le 1er décembre 1870. Cette référence a son importance. En effet, le 4 septembre 1870, le Gouvernement de la Défense nationale avait été constitué à l'Hôtel de ville de Paris en raison de la vacance du pouvoir. Il était composé, notamment, du général Trochu qui en était le Président, de Jules Ferry, vice-président, de Léon Gambetta ministre de l'Intérieur et d'Adolphe Crémieux, ministre de la Justice.
À la fin du mois de septembre, en raison des menaces prussiennes, et afin de parer à toute éventualité, une délégation gouvernementale fut envoyée à Tours. Elle était composée de deux ministres, celui de la Justice, Crémieux, et celui de la Marine, l'amiral Fourichon.
Le 7 octobre, Gambetta qui venait de quitter Paris en ballon rejoignit la Délégation de Tours qui partit pour Bordeaux le 9

décembre. Le 1er décembre, quand Mgr Lavigerie remit ses notes à Crémieux et Gambetta, ceux-ci résidaient donc encore à Tours.

Ce texte du fondateur de l'ordre les Missionnaires d'Afrique, les célèbres *Pères Blancs,* est particulièrement important car il annonçait la nouvelle politique qui sera suivie en Algérie durant plus de deux décennies. Il y prend l'exact contre-pied de la politique algérienne suivie jusque-là par les militaires, par les Bureaux arabes et par l'Empereur Napoléon III. Sans la moindre ambiguïté, il demande la spoliation des Algériens et l'introduction d'une administration directe de type jacobin :

« Deux choses manquent (en Algérie) et sont absolument nécessaires :

1°) Des terres pour établir des colons ;

2°) Des colons pour peupler les terres.

Les terres manquent et on ne peut s'en procurer parce que les Arabes qui en sont devenus propriétaires, de simples usufruitiers qu'ils étaient auparavant, et cela en vertu du déplorable sénatus-consulte de 1864, les possèdent en commun et ne peuvent, par conséquent, les aliéner.

Deux remèdes sont possibles à cet état de choses. Le premier est la constitution immédiate de la propriété, au moins par famille, dans les tribus. Le second est l'expropriation moyennant un prix équitable, pour cause d'utilité publique.

Ces deux opérations peuvent être terminées en moins d'une année dans toute l'Algérie, pourvu que l'on n'en confie pas le soin aux bureaux arabes qui ont intérêt à les empêcher, mais à des commissaires mixtes. Il suffit, en effet, d'une circulaire aux caïds et aux cadis, pour leur ordonner de procéder immédiatement, chacun dans sa tribu, aux bornages de terres dont jouit, de temps immémorial, chaque famille et d'en dresser un état exact. […] Ces terres pourraient, dès lors, entrer immédiatement dans la circulation par la simple application de la loi française, déclarée obligatoire pour les Arabes, que nul n'est forcé de rester dans l'indivision. Il suffirait alors, en effet, que l'un des membres de la famille consentit à vendre, pour que la licitation devînt obligatoire.

L'expropriation offre moins d'embarras encore. Un décret y suffit, et toutes les tribus ayant beaucoup plus de terres que leurs

membres n'en peuvent utiliser, l'expropriation serait pour elles un vrai bienfait parce qu'il leur donnerait le prix en argent d'immeubles aujourd'hui improductifs […].

Un grand danger menace l'Algérie. Ce sont les tentatives de séparation d'avec la France. Une portion trop considérable de nos colons français, de ceux qui habitent les villes surtout […], est l'écume de la France : transportés de juin 1848, repris de justice ou banqueroutiers. À leur tête se trouvent des hommes d'une activité fébrile, mais odieusement tarés et voués au mépris des honnêtes gens. Ne pouvant se faire une place dans la société régulière, ils cherchent à provoquer une séparation d'avec la France pour dominer ensuite la colonie par la terreur. […] Il n'y a qu'un seul moyen de couper court à ces tentatives coupables et insensées, c'est de proclamer au plus tôt l'assimilation complète de l'Algérie à la France et de supprimer toute centralisation à Alger, de quelque nom qu'elle se couvre […] Il ne faut en Algérie que des départements et des préfets […] Quant aux indigènes, Il faut les faire administrer par des fonctionnaires civils […] et avoir, de distance en distance, quelques détachements de gendarmerie pour appuyer leur autorité[537] ».

Investi des pleins pouvoirs, Crémieux promulgua 58 décrets en moins de cinq mois. Son but était de couler l'Algérie dans le moule français et de la soumettre au même régime que les départements de la métropole, ayant des préfets à leur tête et une représentation au Parlement. Le projet politique des républicains en Algérie était l'assimilation. La langue arabe devait disparaître au profit du français, comme cela était prévu avec toutes les autres langues régionales, breton, basque, corse, le jacobinisme ne concevant pas de pluralité linguistique.

Citoyenneté et nationalité

L'ordonnance royale du 22 juillet 1834 avait fait de l'ancienne régence ottomane une possession française avec pour résultat

que tous les habitants du territoire étaient devenus des sujets français.

> « Le sénatus-consulte du 14 juillet 1865 “sur l’état des personnes et la naturalisation en Algérie” précise, dans son article premier, que “L’indigène musulman est Français ; néanmoins il continuera à être régi par la loi musulmane”. Autrement dit, et cela est également vrai pour les Juifs résidant sur le territoire de l’ancienne régence d’Alger, le sénatus consulte opère une distinction entre la nationalité et la citoyenneté – au demeurant moins étanche qu’on ne le prétend généralement, la nationalité conférant, de fait, certains éléments de citoyenneté – celle-ci pouvant être acquise à la suite d’une démarche volontaire entraînant l’abandon des statuts personnels.
>
> C’est d’ailleurs cet abandon que le décret Crémieux du 24 octobre 1870 imposa aux Juifs du nord de l’Algérie lorsqu’il leur accorda collectivement la citoyenneté française, et non pas la nationalité dont ils jouissaient déjà[538] ».

Les décrets du 24 octobre 1870 plaçaient l’Algérie sous l’autorité d’un gouverneur général civil dépendant du ministère de l’Intérieur et faisaient des Juifs d’Algérie, des citoyens français de plein exercice à la différence des musulmans qui étaient des sujets de la République.

Crémieux fit un véritable procès en sorcellerie aux Bureaux arabes, les accusant de « politique antinationale » pour s’être opposés à l’extension de la colonisation terrienne. Par le décret du 24 décembre 1870, le Bureau Politique et les subdivisions furent supprimés, ce qui décapita le corps qui fut ensuite vidé de sa substance par le décret du 1er janvier 1871 qui le transforma en Bureau des Affaires Indigènes, le cantonnant aux Territoires du Sud, là où le colonat était inexistant (Frémeaux, 1993).

Le régime civil républicain succéda donc au régime militaire. Son jacobinisme, le mépris qu’il afficha pour les populations indigènes, son laïcisme qui fit passer ses représentants pour des mécréants aux yeux

des musulmans, exercèrent des ravages et provoquèrent un traumatisme que l'Algérie française ne surmonta jamais.

La révolte kabyle de 1871 (carte page LIII)

Le soulèvement kabyle de 1871 qui débuta au sud de Souk-Ahras à la fin du mois de janvier 1871, s'étendit comme une traînée de poudre. Au mois d'avril 1871, la Petite Kabylie fut touchée, puis la région de Tébessa et enfin la Grande Kabylie. Le 8 avril, l'insurrection prit une dimension religieuse quand Mohamed Ameziane El Haddad lança un appel aux armes au nom de la confrérie des Rahmania. Le mouvement impliqua peut-être un tiers de la population totale de l'Algérie[539].

Ce n'était pas la première fois que la montagne bougeait. Des insurrections sporadiques s'étaient en effet déjà produites entre 1858 et 1870 dans les Kabylies, les Aurès et le Hodna. En 1871, le soulèvement prit une autre dimension, même si la présence française ne fut pas réellement menacée. Les insurgés se rassemblèrent derrière Mohammed el-Mokrani (1815-1871)[540], un notable dont le père, cheikh Ahmed El Mokrani, *khalife* de la région de Medjana, sur les hauts plateaux, s'était rallié aux Français après la prise de Constantine en 1837 avant de participer à la colonne que le général Bugeaud mena contre Abd el-Kader en 1846-1847.

Sa révolte était d'abord féodale[541] et, même si des motifs personnels l'avaient amplifiée, il n'en demeure pas moins qu'elle s'expliquait d'abord par une incompréhension de la nouvelle politique française, ce qui fit dire à ce « grand seigneur d'épée » selon les termes des officiers français qui l'avaient côtoyé :

> « Je consens à obéir à un soldat, mais je ne recevrai jamais d'ordres d'un juif, ni d'un marchand » (cité par Martin, 1987 : 109).

L'allusion aux décrets Crémieux (voir plus haut) était donc très claire. Pourtant, selon Richard Ayoun (1988), là ne serait pas la cause de la révolte. Selon cet auteur, une telle interprétation serait même anachronique et relèverait d'une « légende » dont la diffusion serait postérieure aux événements.

Cette position ne peut être suivie. En effet, même si le père de Mokrani, Ahmed el-Mokrani contesta la politique française à l'époque

du maréchal Bugeaud, la rupture entre son fils Mohammed el-Mokrani et la France est parfaitement datée et elle n'a pas de lien avec elle. Un retour en arrière est nécessaire afin de pouvoir le montrer.

En 1870, à l'exception des centres de colonisation et des villes, l'Algérie était administrée par l'armée, ce que contestaient les colons qui réclamaient l'imposition du régime civil. Or, le 7 mars 1870, quelques mois avant la chute de l'Empire, l'opposition républicaine étant au pouvoir avec Emile Ollivier, le parlement étendit à l'Algérie le régime républicain, remplaçant ainsi le régime militaire par le régime civil. Le maréchal de Mac-Mahon, gouverneur de l'Algérie, donna alors sa démission qui fut refusée par le gouvernement. Mokrani démissionna également de son poste de *bachaga*.

Le 4 septembre 1870, se produisit l'insurrection républicaine, puis la République fut proclamée et le gouvernement Gambetta arriva aux affaires. Par un décret signé par Crémieux, alors ministre de l'Intérieur et daté du 24 mars 1871, les villes et les centres de colonisation furent érigés en communes et les tribus vivant dans leur proximité leur furent rattachées. Une telle mesure signifiait qu'elles passaient sous l'autorité des maires des communes de plein exercice et, aux termes de l'article 3 de ce décret, leurs chefs devenaient des agents municipaux. Dans le cas présent :

> « […] cela impliquait que le bachaga Mokrani dont la majeure partie du territoire jouxtait la commune de Bordj Bou-Arredj, tombait sous l'autorité du maire de Bordj Bou-Arredj pour devenir conseiller municipal de cette commune […]. Ce décret causa une sourde inquiétude chez les chefs indigènes qui voyaient à terme la fin de leurs prérogatives et la perte de ce à quoi ils tenaient le plus, la *Heurma*, c'est-à-dire la considération, les honneurs dus à leur rang » (Sicard, 2013 : 27).

Mokrani n'accepta pas ces mesures. La synthèse de ses griefs contre la France républicaine est parfaitement exprimée dans les lignes qui suivent et qui rapportent l'entrevue qu'il eut le 2 mars 1871, soit quelques semaines après le début de l'insurrection, avec le capitaine Olivier, officier du bureau arabe de Bordj Bou-Arredj :

> « Je vous ai prié de venir me trouver parce que je ne pouvais pas aller à vous ; les « mercantis » m'assassineraient si j'entrais dans la ville (Bordj Bou-Arredj) et vous seriez impuissant à me protéger car vous n'avez plus d'autorité. J'ai envoyé ma démission de Bachaga ; je ne veux plus servir la France […] Comment voulez-vous que je serve votre gouvernement ? Je ne veux pas accepter votre république car, depuis qu'elle a été proclamée, je vois des choses horribles. J'étais habitué à écouter vos sages conseils ; à qui dois-je m'adresser aujourd'hui ? À vous, au commandant ou au commissaire civil ? Par la vérité de Dieu je n'y comprends rien : on insulte vos généraux devant lesquels on était tous soumis comme des serviteurs ; on les remplace par des « mercantis », par des juifs, et l'on pense que nous subirons cela ! Jamais, pour ma part, je ne le supporterai, et voilà pourquoi je donne ma démission […][542].»

Cette démission fut refusée par les militaires qui lui déclarèrent qu'ils ne pouvaient la recevoir car elle devait être remise aux autorités civiles désormais seules habilitées. Aussi, le 9 mars, Mokrani écrivit-il une lettre au général Augeraud, chef de la division de Constantine dans laquelle il annonçait qu'il allait prendre les armes :

> « Vous connaissez la cause qui m'éloigne de vous ; je ne puis que vous répéter ce que vous savez déjà : je ne veux pas être l'agent du gouvernement civil […] Je m'apprête à vous combattre ; que chacun aujourd'hui prenne son fusil[543] ».

Féodale et aristocratique, la révolte fut également populaire. Cependant, seuls les Kabyles se soulevèrent alors que les populations « arabes » de l'ouest ne bougèrent pas. Au moment du déclenchement de l'insurrection kabyle, l'armée d'Algérie était d'ailleurs largement composée d'unités de tirailleurs qui demeurèrent dans le devoir. Les Kabyles étaient pour leur part restés à l'écart du soulèvement d'Abd el-Kader dans les années 1840.

Le mouvement fut une lame de fond en pays kabyle puisqu'entre 80 000 et 100 000 combattants coururent aux armes, attaquant fermes et villages. Tizi-Ouzou fut prise à l'exception du bordj à l'intérieur duquel une poignée de Français résista. Le 14 avril, les hommes de Mokrani

prirent le poste de Palestro, puis l'insurrection toucha la région côtière. Les insurgés qui marchaient sur Alger furent arrêtés à l'Alma[544], le 22 avril 1871 par des volontaires européens.

En France, malgré l'insurrection de la Commune, le danger fut évalué à sa juste mesure et de très importants renforts furent promptement rassemblés. La lutte fut âpre, les villages perchés devant être enlevés les uns après les autres. Le 5 mai, sur l'oued Soufflat, près de Bouira, Mokrani fut tué par une colonne commandée par le général Saussier. La relation de sa mort faite par un rapport militaire français montre tout le respect que Mokrani avait imposé :

> « […] il descendit de cheval et, gravissant lentement, la tête haute, l'escarpement d'un ravin balayé par notre mousqueterie, il reçut la mort[545], qu'aux dires des témoins de cette scène émouvante il cherchait, orgueilleux et fier comme il eut fait du triomphe. »

Après sa mort, son frère, Bou Mezrag el Mokrani et son cousin El Hadj Bouzid le remplacèrent. Bou Mezrag el Mokrani fut capturé le 20 janvier 1872.

Dans leurs représailles, les Français eurent la « main lourde » : condamnations à mort, déportations en Nouvelle-Calédonie, impôt de guerre, confiscation de terres, destruction de plantations, etc.

L'insurrection kabyle avait tiré sa force de son support ethnique mais ce fut également sa faiblesse car elle ne réussit pas à impliquer les tribus arabes. Ses traces demeurèrent même si, en dépit de petits mouvements sporadiques périodiques, l'Algérie connut des décennies de paix.

Aux ordres des nouvelles autorités républicaines l'amiral de Gueydon qui avait écrasé la révolte, installa des villages de colonisation sur les terres confisquées aux tribus insurgées. Son successeur, le général Chanzy, un authentique républicain, acheva de mettre en place le régime civil qui broya sans états d'âme les identités indigènes.

Après 1871, l'Algérie fut assimilée à la France métropolitaine dont elle constitua trois départements. En 1881, avec le *code de l'indigénat,* ses habitants autochtones furent dotés d'un statut particulier puisqu'ils

devinrent en quelque sorte les sujets de la République française cependant que les Français et les juifs étaient des citoyens à part entière. Plus exactement, la population de l'Algérie fut alors répartie en trois catégories, les Français de souche ou les Européens nés en Algérie, les juifs assimilés aux Français et les Français musulmans.

Le décret du 26 août 1881 retira ce qui restait de personnalité à l'Algérie avec la mise en place du système des « rattachements » qui enleva ses derniers pouvoirs au Gouverneur général. Chacun des grands services administratifs d'Algérie fut directement placé sous l'autorité des ministères parisiens, chaque administration n'étant plus qu'un bureau détaché.

À partir de 1892 le système des « rattachements » fut dénoncé devant le Parlement par les élus d'Algérie eux-mêmes, tant les lourdeurs administratives et l'incompétence des administrations parisiennes entravaient les initiatives locales. Il fallut cependant attendre le Gouverneur général Jules Cambon, en poste d'avril 1891 à septembre 1897, pour que le système soit enfin aboli par le décret du 31 décembre 1896 qui adoptait une timide forme de décentralisation.

La période de l'assimilation administrative étant terminée, la décentralisation se fit ensuite en trois étapes :

-Le décret du 23 août 1898 définit les nouveaux pouvoirs du Gouverneur général puis les délégations financières etc.

- La loi du 19 décembre 1900 dota l'Algérie de la personnalité civile.

- La loi du 24 décembre 19*02* aménagea une circonscription distincte, celle des Territoires du Sud.

Pour le législateur, l'Algérie n'était donc plus un simple prolongement de la France car il reconnaissait qu'elle avait un caractère propre. Cependant, elle n'avait ni autonomie politique, ni financière ; la gestion était certes décentralisée, mais elle demeurait étroitement subordonnée aux pouvoirs publics métropolitains.

À partir de l'Algérie, la pénétration française au Sahara se fit en plusieurs étapes :

- En 1844, Biskra accepta la présence d'un détachement français mais, en 1849, la région se souleva. Le centre de la révolte fut l'oasis de Zaatcha, près de Biskra et son chef avait pour nom Bou-Ziane. Le général Emile Herbillon écrasa les révoltés et fit fusiller Bou-Ziane[546].

- En 1851, un poste militaire fut construit à Djelfa, au carrefour des routes de Laghouat, d'Aflou et de Bou-Saâda.

- En 1844, le général Guillaume Stanislas Marey-Monge avait soumis Laghouat, mais, en 1852, à l'instigation du chérif Mohammed ben Abdallah, la ville se souleva ce qui entraîna l'intervention du général Aimable Pélissier qui la prit au mois de décembre 1852.

- Entre 1864 et 1869 la tribu arabe pré-saharienne des Ouled Sidi Cheikh dont le territoire était la région des confins algéro-sahariens (carte page LIV), se révolta à l'appel de son chef, Si Sliman. La révolte débuta en 1864 quand le lieutenant-colonel Beauprêtre, commandant du cercle de Tiaret et qui parcourait la région à la tête d'un petit détachement fut massacré dans sa tente par des cavaliers Ouled Sidi Cheikh. Le soulèvement s'étendit à toute la région et dura jusqu'en 1869. Elle prit fin à la suite de l'expédition décidée par le Gouverneur Général Mac Mahon et réalisée par général Louis-Joseph de Colomb qui, parti de Géryville, pacifia toute la région et établit un poste militaire à l'endroit qui, un temps, porta son nom, Colomb-Béchar.

- Au mois de mars 1870, le général de Wimpffen commandant la province d'Oran s'empara d'Aïn-Chaïr et de la région de l'Oued Ghir, coupant ainsi aux Ouled Sidi Cheikh l'accès au Maroc (Lihoreau, 1996).

La défaite de 1870 et l'insurrection de la Kabylie firent que durant plusieurs années, la pénétration vers le sud algérien fut mise entre

parenthèses et cela, jusqu'en 1881. Cette année-là, à l'appel du marabout Bou Amama, des insurgés s'avancèrent jusqu'à Saïda et en 1882, plus à l'est, Ghardaïa se souleva (carte page LVII). À la tête du 2e Régiment étranger, le colonel Oscar de Négrier reconquit le Sud Oranais et la campagne prit fin le 26 avril 1882 après le combat du Chott el-Tigri (carte page LIV).

À partir de 1881, plusieurs explorations sahariennes finirent tragiquement :
- Le 16 février 1881, le colonel Paul Flatters, parti d'Ouargla le 4 décembre 1880 pour étudier le tracé d'une voie ferrée centre-saharienne, fut massacré à Bir el Garama, à 1 000 kilomètres au sud d'Ouargla, par des Touareg.

- Le 8 mars 1886, le lieutenant Justin Palat parti pour traverser le Sahara fut assassiné par ses guides dans le sud du Gourara.

- Le 6 février 1889, Camille Douls, parti du Maroc et après avoir traversé le Tafilalet, fut assassiné au sud de Béchar.

Au mois d'août 1903, la petite garnison de Tahrit, commandée par l'adjudant Gabaig[547] fut massacrée et le 31 mai 1903, au col de Zénaga, entre Béni-Ounif et Figuig, le cortège du Gouverneur Général Jonnart, qui allait conférer à Figuig avec un envoyé du Sultan marocain fut attaqué, ce qui provoqua une vive réaction française à la suite de laquelle la conquête du Sahara fut décidée.

Cette conquête se fit en quatre étapes :
- En 1898, l'explorateur Foureau, accompagné de 300 hommes placés sous les ordres du commandant François-Joseph Lamy, traversa le Sahara depuis Touggourt jusqu'au lac Tchad établissant la jonction avec une colonne partie de Dakar, et une autre, partie de Libreville.

- En 1899, ce fut le Touat qui passa sous contrôle français à la suite d'une exploration géographique dirigée par le professeur Georges Flamand qui, parti d'Alger s'empara de l'oasis d'In-Salah.

- En 1902, le général François-Henry Laperrine soumit les Touareg du Hoggar en s'appuyant sur leurs ennemis séculaires, les Arabes Chaâmba.

- En 1902-1905, à partir d'Aïn Sefra, le général Hubert Lyautey pacifia le sud Oranais.

V- La question marocaine

Ce fut durant les règnes des sultans Hassan Ier (1873-1894)[548] et Moulay Abd el Aziz (1894-1908), que fut posée la « Question marocaine ». Face aux revendications des puissances européennes, et comme ils n'avaient plus aucune prise sur les événements, ces deux souverains ne purent que freiner un mouvement qui conduisait inexorablement au dépeçage du Maroc.

Le sultan Mohammed IV mourut en 1873 après avoir désigné comme successeur son fils, Moulay Hassan qui régna sous le nom d'Hassan Ier (1873-1894). Son accession au trône fut marquée par des révoltes, notamment à Fès, dans la région de Meknès et dans le Moyen Atlas.

Instruit par les difficultés intérieures, Hassan Ier essaya, comme l'avait tenté en vain avant lui son père Mohammed IV, de constituer une armée moderne[549] (Benabdallah, 1994 : 55). Traditionnellement, les tribus *guîch* fournissaient alors leurs contingents de soldats et à ces troupes vinrent s'ajouter des volontaires équipés et instruits par des conseillers européens[550], les *tabors*, qui devaient constituer le noyau d'une armée permanente. Cependant, quand la solde se faisait attendre, les soldats vendaient armes et chevaux et à l'époque des récoltes, les désertions se multipliaient. Les expéditions militaires d'Hassan Ier restèrent donc incertaines et leurs résultats précaires.

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, le système dit des « protégés » déstabilisa largement le pays. Il consistait en privilèges pour les consuls et les négociants étrangers, mais également pour leur personnel engagé sur place, qu'il fut juif ou musulman. Les

« protégés » ne payaient pas d'impôts et étaient dispensés de la contribution militaire ; les litiges ne pouvaient être réglés que par le consul du pays qui les protégeait, ce qui faisait qu'ils échappaient donc à la loi marocaine[551]. En cas d'accident ou de perte touchant des marchandises, ils étaient automatiquement indemnisés par le Maroc.

L'attribution du statut de « Protégé » fut pour les puissances le moyen de se tailler des zones d'influence au Maroc[552] car les représentations étrangères distribuaient des statuts de protection et des naturalisations. En conséquence de quoi, une partie des sujets du sultan échappait à sa juridiction, sans parler du manque à gagner pour le Trésor puisque cette partie riche et active de la population ne payait plus d'impôts. La protection fut aussi le moyen de corrompre des personnalités marocaines et de faire pression sur elles à des fins politiques, ce qui posa bien des problèmes :

> « Dans toutes les parties du royaume s'amoncelaient sur les bureaux des agents du pouvoir les plaintes relatives aux exactions et provocations qu'ils (les protégés) commettaient. Les plus remarqués étaient les excès émanant des protégés juifs dont l'« insolence » paraissait d'autant plus insupportable à la population qu'ils bénéficiaient automatiquement ou presque du soutien des représentants européens, qui pour leur être agréable allaient parfois jusqu'à menacer des pires représailles le gouvernement chérifien[553] » (Abitbol, 2009 : 343).

En 1885, le consul de France, écrivit un rapport pointant les dérives du système :

> « C'est grâce à la protection qu'ils (les « protégés ») se livrent à un trafic inavouable, en achetant des créances véreuses […] en inventant des vols dont ils auraient prétendument été victimes et en abusant du prêt usuraire. Assurément, il y a comme partout des exceptions très honorables, mais la majorité est sujette à caution […] Que de familles musulmanes ruinées par des protégés, que de musulmans emprisonnés durant des années, à cause de créances monstrueusement augmentées du fait de l'usure la plus éhontée[554]. »

Cette question des « Protégés » eut des conséquences majeures car ce fut pour tenter de la régler que, le 10 mai 1880, fut donnée, à la demande d'Hassan Ier, la conférence de Madrid qui marqua le début de l'internationalisation de la « question marocaine » (Abitbol, 2009 : 344). Elle fut complétée par le règlement de Tanger en 1 881. Jusqu'à cette date, seules l'Angleterre et la France jouissaient du traitement de « la nation la plus favorisée », mais dès lors, les privilèges de la protection furent étendus à l'Allemagne, à l'Autriche, à la Belgique, au Danemark, à l'Espagne, aux États-Unis, à l'Italie, aux Pays-Bas, au Portugal, à la Suède et à la Norvège. De plus, les puissances obtinrent le droit de propriété dans tout l'empire. La terre marocaine et les sujets du sultan échappaient donc peu à peu à la souveraineté nationale.

À la suite de pressions exercées par le Grand Vizir Ba Ahmed ben Moussa, Moulay Abd el Aziz (1894-1908), fils cadet d'Hassan Ier, et âgé de quatorze ans, fut proclamé sultan à la mort de son père. Cette intronisation suscita bien des oppositions, surtout parmi les notables de Fès, nombre d'entre eux préférant voir sur le trône son frère aîné, Moulay Mohammed.

Ba Ahmed ben Moussa mourut le 13 mai 1900. À partir de ce moment Moulay Abd el Aziz alors âgé de vingt ans, exerça la réalité du pouvoir et il définit un vaste programme de réformes destiné à adapter le Maroc au monde moderne.

Sa priorité fut de restructurer à la fois l'administration centrale, c'est-à-dire le Makhzen, mais aussi l'administration provinciale. Mais ces réformes coûtaient cher, or l'impôt ne rentrait pas en dépit des mesures qui avaient été prises par son père, le sultan Hassan Ier, et qui visaient à sa généralisation. C'est pourquoi il lança une vaste réforme, connue sous le nom de Tertib[555], qui fut un échec et qui braqua contre lui une grande partie de la population. Elle multiplia en effet les mécontents car sa finalité était de remplacer les impôts coraniques traditionnels par un impôt sur les biens agricoles. L'échec du Tertib précipita le naufrage du pays et permit sa mise sous tutelle.

Moulay Abd el Aziz se retrouva bientôt isolé et face à un insurmontable problème financier car, non seulement les nouvelles catégories assujetties à l'impôt refusèrent de l'acquitter, mais celles qui jusque-là le payaient firent preuve de mauvaise volonté. Pendant deux ans, l'argent ne rentra pas et le makhzen dut avoir recours à l'emprunt.

La question des confins

Le traité de Lalla Maghnia (1 845) avait autorisé la France à exercer son droit de suite au Maroc. Or, comme il devenait nécessaire de le faire de façon quasi permanente, le gouvernement français décida d'intervenir directement auprès du sultan afin de lui demander de contrôler les tribus frontalières relevant de son autorité. Mais le Makhzen n'était plus en mesure d'imposer son autorité sur les confins du royaume.
La situation dégénéra à la frontière entre le Maroc et l'Algérie à la suite de problèmes internes à la tribu des Ouled Sidi Cheikh (carte page LIV). Cette dernière était en effet divisée en deux groupes, celui des Cheraga, qui vivait en territoire français, et celui des Gharaba sous autorité marocaine. En 1861, à la mort du chef des Cheraga, Si Hamza, un allié de la France, les deux composantes de la tribu décidèrent de se réunir et une insurrection éclata, s'étendant aux hauts plateaux algériens dont les populations se joignirent aux Ouled Sidi Cheikh.

En 1870, et nous l'avons vu, le général de Wimpffen battit les Cheraga qui trouvèrent refuge au Maroc où il les poursuivit (Nordman, 1996a : 41-71). En 1884, l'ensemble de la tribu se soumit à l'exception de Bou Amama. Ce marabout fondateur d'une zaouia demanda la protection effective du sultan du Maroc sur les oasis du Touat (cartes pages XLI et XLII) afin de se garder des ambitions françaises de plus en plus réelles depuis l'annexion du Mzab en 1882.
Les populations du Tidikelt, région d'In Salah se placèrent également sous la protection marocaine et le sultan nomma à Figuig un caïd chargé de le représenter dans les oasis du Touat.
Théophile Delcassé, ministre français des Affaires étrangères de fin juin 1898 au 6 juin 1905, voulut établir un compromis avec le Maroc. Ce furent les Accords des Confins. Signés en mai 1902, ils instituaient un contrôle commun de la région.

Dans le courant de l'année 1903, les militaires français décidèrent de prendre la ville de Figuig que le traité signé en 1845, à Lalla Maghnia, avait pourtant explicitement laissée au Maroc. Charles

Jonnart (1857-1927) gouverneur de l'Algérie depuis le mois de mai 1903 était acquis à ce plan.

Nommé général, Hubert Lyautey eut pour mission officielle d'assurer la pacification de la frontière depuis la Méditerranée jusqu'à Beni-Abbes (carte page LIV). Au mois d'octobre 1903, en territoire marocain, il fit occuper Béchar (Colomb-Béchar), qui contrôle le Haut Guir, les oasis du Touat et les pistes du Soudan.
En juin 1904, après la prise de Ras el Aïn, rebaptisée Berguent (carte page LIV), le gouvernement ordonna à Lyautey d'évacuer immédiatement les lieux, mais, fort de l'appui de Jonnart et de celui du député d'Algérie Eugène Étienne[556], il refusa et fit plier le gouvernement[557].

Au mois d'août 1907, les Berbères Béni Snassen vivant dans le massif éponyme situé entre Berkane au nord, Oujda au sud et se prolongeant en Algérie jusqu'à la hauteur de Nedroma, se soulevèrent.
Avec 6 000 hommes, Lyautey encercla le massif des Béni Snassen et le 12 janvier 1908, les tribus étant soumises, il y fonda les postes d'Aïn Sfa, de Berkane, de Taforalt et de Martimprey (Aïn el-Hadid en Algérie). Désormais, la France contrôlait l'ensemble de la région située entre la frontière algérienne et l'est de la Moulouya. Profitant de la situation, Lyautey persuada le gouvernement français de créer un haut-commissariat à la frontière algéro-marocaine dont il reçut le commandement. Le 16 mai 1908 il fut nommé haut-commissaire.

Désormais, il était clair que la France allait amplifier sa politique de prise de contrôle du Maroc à partir de l'Algérie. Or, les événements qui se déroulèrent au Maroc firent que, contrairement à ce plan, l'installation française se fit par l'Atlantique.

Le 8 avril 1904, au terme de laborieuses négociations entre la France et l'Angleterre des accords furent signés qui donnaient à chacune des parties une totale liberté d'action dans son propre « domaine » géographique. La France se voyait ainsi reconnaître la possibilité d'étendre son influence au Maroc. L'Espagne, grande

perdante de cet arrangement franco-britannique, prit acte le 3 octobre, acceptant avec réalisme de n'acquérir finalement qu'une zone limitée dans le nord du royaume, une petite enclave autour de Sidi Ifni (Ifni), ainsi qu'une bande littorale découpée sur le Sahara atlantique[558].

En 1905, Saint-René Taillandier, ministre de France à Tanger fut chargé d'une mission destinée à mettre en pratique cet « arrangement ». Il engagea à cette occasion le sultan Moulay Abd el Aziz à entreprendre des réformes touchant l'armée, et accordant à la France le contrôle des exportations et des importations, ainsi qu'un monopole de trente ans sur les travaux publics. La création d'une banque d'État marocaine à capitaux français était également demandée. En échange, la France était disposée à consentir un prêt important compris entre 150 et 200 millions de francs.

Contre toute attente, le sultan résista fermement et son attitude fut relayée opportunément par l'arrivée de Guillaume II à Tanger, le 31 mars 1905. Sa conversation avec Moulay Abd el Malek, le représentant du sultan, fut rédigée et transcrite après coup par une agence de presse qui la répandit dans le monde entier, sous le titre solennel de « Discours de Tanger », ce qui déclencha un processus de tension européenne.

Sous la pression de l'Allemagne, le sultan demanda que soit réunie une conférence internationale afin qu'y soit discuté l'avenir du royaume chérifien. Primitivement prévue à Tanger, elle se tint en Espagne, à Algésiras, du 7 janvier au 6 avril 1906 et elle réunit treize pays, dont les États-Unis et naturellement le Maroc. L'Allemagne s'y trouva isolée et l'Angleterre soutint la France qui en retira tout l'avantage.

Le 7 avril 1906, l'Acte d'Algésiras reconnut, certes, l'indépendance et l'intégrité du Maroc, ce qui calma les craintes de l'Allemagne, mais la France obtint le contrôle de Rabat, Mazagan, Safi et Mogador. Tanger et Casablanca étaient partagés avec les Espagnols qui obtenaient Tétouan et Larache (carte page LVI). Paris était de plus majoritaire dans la banque d'État marocaine, ce qui lui assurait la domination des finances, c'est-à-dire du makhzen.

Le Maroc n'était donc plus un pays indépendant, et, selon l'expression de Jaurès, la France s'engagea alors dans le « guêpier

marocain ». L'Acte d'Algésiras fit en effet éclater le mécontentement dans la population, le sultan étant accusé de mollesse ou même de traîtrise. Partout les émeutes menacèrent aussi bien les fonctionnaires du sultan que les Européens, mais ce furent d'abord les juifs qui subirent[559].

Le 19 mars 1907, à Marrakech, le docteur Mauchamp fut lapidé, puis son corps lardé de coups de poignard[560]. L'émotion fut si grande en France que les croiseurs *Lalande, Jeanne d'Arc, Forbin, Galilée, Gloire* et *Condé* furent envoyés en baie de Tanger. Le gouvernement autorisa également Lyautey à « prendre en gage » la ville d'Oujda, ce qui fut réalisé le 29 mars par une colonne commandée par le colonel Félineau.

Toujours durant l'année 1907, la France intervint dans le Maroc atlantique, d'abord à Casablanca où des ouvriers européens dont quatre Français et plusieurs Espagnols avaient été massacrés. Le 7 août 1907, la flotte française bombarda Casablanca, puis l'armée française intervint dans la région de la Chaouia, son arrière-pays[561].

Le frère aîné de Moulay Abd el Aziz, Moulay Hafid, intriguait pour arriver au pouvoir. Il avait une réputation de piété exemplaire et, jour après jour, sa position se renforçait au fur et à mesure que celle de son frère s'affaiblissait.

L'analyse de Lyautey

La France était hésitante. Devait-elle soutenir le sultan légitime et donc prendre parti, au risque de se voir entraînée dans une guerre civile, ou au contraire devait-elle laisser les Marocains régler entre eux la question du pouvoir avec toutes les conséquences d'une telle neutralité, dont celle de voir le trône chérifien occupé par un adversaire de la présence française ?

Ce fut en partie pour tenter de répondre à cette question qu'au mois de septembre 1907, soit au lendemain des événements de Casablanca, fut envoyée au Maroc la mission Regnault-Lyautey dont Hubert Lyautey parle dans ses *Lettres de Rabat*[562], notamment dans celle en date du vendredi 11 octobre dans laquelle il résume parfaitement la situation :

« On pouvait, dans la crise vitale que traverse le Maghzen, ne pas prendre parti, rester neutre entre les concurrents actuels au trône, laisser venir la dislocation, chercher ensuite à en tirer parti. Bonne ou mauvaise, c'était une politique ; elle pouvait se défendre, et, pour ma part, je n'étais pas éloigné de m'y ranger. Mais du moment qu'on décidait d'envoyer ici, au-devant du sultan en détresse, une ambassade, et une ambassade d'une importance inusitée, on prenait parti. C'était le geste, le geste décisif, la reconnaissance éclatante d'Abd el Aziz comme seul sultan légitime. Il fallait aller jusqu'au bout. Si, en effet, nous ne lui apportons pas d'appui effectif, nous l'affaiblissons. Il faut être ici pour se rendre compte à quel point le contact du chrétien, notre présence si nombreuse, la protection apparente que lui apportent nos uniformes et nos bateaux en rade, le discréditent aux yeux de son peuple, s'il ne peut se justifier immédiatement par la compensation, c'est-à-dire l'argent, l'appui effectif. C'est ce que M. Régnault télégraphie à Paris avec détresse. Notre présence inerte et inefficace n'est qu'un argument de plus pour Moulay Hafid, qui s'en sert largement, et pour le fanatisme des tribus, qui accusent Abd el Aziz d'être vendu aux Roumis » (Lyautey, Lettre de Rabat, vendredi 11 octobre 1907).

Lyautey avait vu juste car les hésitations françaises profitaient à Moulay Hafid qui continuait à rassembler des partisans de plus en plus nombreux. Il était surtout soutenu par les grands féodaux du sud dont Madani Glaoui et Abdel Malek M'Tougui qui craignaient que les réformes souhaitées par Moulay Abd el Aziz ne marquassent la fin de leurs privilèges. Voilà pourquoi c'est à Marrakech que Moulay Hafid fut proclamé le 16 août 1907.

Le nouveau sultan constitua un gouvernement auquel ces grands notables participèrent. Madani Glaoui fut nommé ministre de la Guerre, M'Tougui ministre de la Justice, Tayeb Tazi ministre des Finances et Aïssa Ben Omar reçut le portefeuille des Affaires étrangères.

La France ayant décidé de soutenir Moulay Abd el Aziz[563], ce dernier demanda donc l'intervention des troupes françaises car les

partisans de Moulay Hafid avançaient dans la Chaouia. Le 12 janvier 1908, une colonne française marcha vers Settat afin de « donner de l'air » au sultan légitime. Puis, au début du mois d'août 1908, comptant sur un soutien français, Moulay Abd el Aziz décida de prendre Marrakech afin d'y rétablir son autorité. Le 19 août, abandonné par les siens, il fut contraint de se réfugier à Settat où les troupes françaises assurèrent sa protection. Son prestige définitivement atteint, il fut désormais en sursis et toutes les villes du Maroc se rallièrent à Moulay Hafid.

Le 7 décembre 1908 après que Moulay Hafid eut accepté l'Acte d'Algésiras et levé la déclaration du *Jihad*, la France le reconnut.

Moulay Hafid (1908-1912) était donc au pouvoir, mais il fut dans l'incapacité de l'exercer et surtout de tenir ses promesses. Or, il avait été proclamé contre son engagement d'abroger l'*Acte d'Algésira,* de libérer la Chaouia, de dénoncer les dettes de Moulay Abd el Aziz ainsi que tous les accords politiques et financiers signés par ce dernier. Il se trouva donc vite dans une position très inconfortable. Paralysé, il fut face à un mouvement de désenchantement aussi puissant que l'avaient été les espoirs qu'il avait incarnés et plusieurs tribus mirent le siège devant Fès afin de l'obliger à tenir ses engagements. Le 15 avril 1911, la ville fut encerclée. Pris au piège, le 17 avril, il demanda l'aide militaire de Paris.

En France, la situation avait évolué en faveur de la tendance « coloniale ». Le ministre des Affaires étrangères Stephen Pichon, partisan des solutions pacifiques, venait en effet d'être remplacé par Jean Cruppi et, au ministère de la Guerre, se trouvait Maurice Berteaux. Tous les décideurs étaient des proches d'Eugène Etienne, chez qui ils se retrouvaient avec Lyautey, Gouraud et Eugène Regnault, ministre plénipotentiaire à Tanger. La presse quant à elle se faisait l'écho de l'agitation marocaine et mettait en relief les dangers courus par les Français du Maroc.

Le 4 mai, la ville de Fès fut sur le point de tomber entre les mains des insurgés. Un nouvel assaut se produisit le 11 mai, mais il se brisa sur les défenses du colonel Mangin. L'intervention fut alors décidée. Forte de 6 000 hommes, la colonne commandée par les généraux Moinier[564] et Brulard se mit en marche, cependant qu'à l'est de la

Moulouya, 12 000 hommes de la division d’Oran sous les ordres du général Toutée furent tenus prêts.

Le 18 mai, après une nouvelle attaque d’envergure également repoussée, le sultan demanda une seconde fois le secours des troupes françaises. La colonne Moinier entra à Fès le 21 mai et le 8 juin, Meknès fut investie. La route de Rabat à Fès fut alors dégagée.

À l’évidence, la France avait outrepassé ses droits et le traité d’Algésiras avait été violé car les troupes françaises étaient sorties des limites de la Chaouia qui leur avaient été internationalement fixées.

Profitant de la situation, l’Espagne occupa Larache le 9 juin 1911, El Ksar el (Alcazarquivir) le 12 juin, puis Arzila (Arcila) et Sidi Ifni (cartes pages XLIV et LVI). Quant à l’Allemagne, elle réagit durement le 1er juillet 1911, en envoyant le croiseur *Panther*[565] à Agadir, officiellement afin de protéger ses intérêts économiques dans le Sous. En fait il s’agissait de montrer à la France qu’elle ne pouvait impunément prendre possession du Maroc.

À ce moment, l’on frôla la guerre. Pour l’éviter, et pour tenter de trouver un terrain d’entente entre Paris et Berlin, les diplomates s’agitèrent, discutèrent, proposèrent et surtout marchandèrent. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin et Joseph Caillaux, président du Conseil, posèrent un préalable : les droits français sur le Maroc n’étaient pas négociables ; le 21 juillet, la Grande Bretagne annonça qu’elle se rangeait aux côtés de Paris. Ceci étant, afin de « calmer » l’Allemagne, il convenait de lui offrir des compensations.

Berlin comprit que toute limitation ou remise en question de la volonté française au Maroc conduirait à la guerre. En conséquence, son attitude consista à obtenir le maximum de concessions en échange de la reconnaissance de ce qui allait devenir le Protectorat français sur le Maroc.

Le 4 novembre 1911, une convention fut signée qui régla le contentieux colonial entre les deux pays à l’avantage de la France. La réussite n’était pas mince, car la diplomatie française avait réussi à canaliser les appétits allemands qui s’exerçaient sur le Maroc et à les diriger vers l’Afrique équatoriale[566]. Soutenue par la Grande-Bretagne, la France fut bien la gagnante de l’opération. Territorialement, quel fut en effet le résultat de cette crise pour l’Allemagne ? Son protectorat du Kamerun gagna 275 000 km^2 qui constituèrent le *Neukamerun*[567]. En

échange, elle reconnut le protectorat français sur le Maroc et céda à Paris « le bec de canard », un territoire de 15 000 km^2 situé au sud du lac Tchad et compris entre le Chari et le Logone. Désormais, la France eut « les mains libres » au Maroc[568].

Après la signature de la convention franco-allemande du 4 novembre 1911, la dernière étape de domination de l'empire chérifien fut proche. Regnault fut chargé de faire signer le traité de Protectorat à Moulay Hafid, mais il ne fallut pas moins d'une semaine pour le convaincre. Tout fut finalement réglé le 30 mars 1912, sous la pression de cinq mille soldats français campant sous les murs de son palais de Fès, de l'occupation de vastes zones dans l'ouest et dans l'est du royaume, et d'un climat d'anarchie qui s'étendait dans le pays.

Quelques jours plus tard, le 17 avril 1912, éclata la révolte des *tabors* marocains qui se mutinèrent et assassinèrent leurs officiers français. Ils se répandirent ensuite dans la ville de Fès, ameutèrent les habitants qui prêtèrent leur concours pour tuer les Français rencontrés en route et piller le *mellah* ou quartier juif. Ils voulurent également tuer le sultan, mais celui-ci leur échappa[569].

Le 27 avril 1912, le général de corps d'armée Lyautey, fut nommé Résident général de France au Maroc. Un mois plus tard, le 26 mai, les tribus furent sur le point de prendre Fès, mais, arrivé avec des renforts, Lyautey les en empêcha. Le 28 mai, un assaut général fut lancé par les insurgés et certains remparts de la ville furent pris. Encerclé, Lyautey ordonna à la Légion étrangère de former le carré, puis, le 1er juin, le colonel Gouraud fit lever le siège de Fès.

Le traité de Fès (30 mars 1912)

« Article premier :

« Le gouvernement de la République Française et Sa Majesté le Sultan sont d'accord pour instituer au Maroc un nouveau régime comportant les réformes administratives, judiciaires, scolaires, économiques, financières et militaires que le Gouvernement Français jugera utile d'introduire sur le territoire marocain.

« Ce régime sauvegardera la situation religieuse, le respect et le prestige traditionnel du Sultan, l'exercice de la religion

musulmane et des institutions religieuses, notamment de celles des habous. Il comportera l'organisation d'un Makhzen chérifien réformé.

« Le Gouvernement de la République se concertera avec le Gouvernement Espagnol au sujet des intérêts que ce Gouvernement tient de sa position géographique et de ses possessions territoriales sur la côte marocaine. De même la ville de Tanger gardera le caractère spécial qui lui a été reconnu et qui déterminera son organisation municipale.

« Article deux :

« Sa Majesté le Sultan admet dès maintenant que le Gouvernement Français procède, après avoir prévenu le Makhzen, aux occupations militaires du territoire marocain qu'il jugerait nécessaires au maintien de l'ordre et de la sécurité des transactions commerciales et à ce qu'il exerce toute action de police sur terre et dans les eaux marocaines… »

---

526. À l'exception des *praesidios* de Ceuta et de Melilla, espagnols depuis le XVe siècle et de l'Algérie où la France était présente depuis 1830.

527. Après sa mort survenue en 1908, le nouveau chef du parti fut Muhamad Farid.

528. Quelques mois plus tard, en juin 1885, le *Mahdi* mourut. Son successeur, le calife Abdallah, attaqua l'Ethiopie où il fut battu entre 1891 et 1894.

529. Celle du 8 avril 1898 sur les bords de l'Atbara, celle de Karari près d'Omdurman le 2 septembre 1898 et celle d'Umn Diwaykrat au Kordofan le 24 novembre 1899 à l'issue de laquelle le calife fut retrouvé, mort, sur son tapis de prière. Tous les chefs mahdistes furent tués ou faits prisonniers.

530. Libye est le nom que l'Italie donna à l'ancienne Régence de Tripoli.

531. Ses buts étaient triples : irrédentisme contre l'Autriche (Trentin et Istrie) ; revendications en Albanie et volonté d'expansion en Tripolitaine. Auteur du *Saluto Italico,* Giosue Carducci exalta la mission impériale de l'Italie. Alfredo Moriani, Enrico Corradini – qui fonda en 1904 la revue *Il Regno* – et surtout Gabriele d'Annunzio lui-même – qui

exalta « la nouvelle aurore de l'Italie, fleur de toutes les races » – s'inscrivaient dans la même lignée. La *Ligue Navale, la Société Dante Alighieri, l'Institut Colonial Italien* fondé en 1906 et sa *Rivista Coloniale,* les congrès géographiques et coloniaux contribuèrent alors au maintien des espérances impériales (Conrad, 2007).

532. Pour les détails de la campagne, il sera utile de se reporter au livre de Charles Stephenson (2014).

533. Le soulèvement de l'Albanie et les pressions russes aidèrent les Italiens, d'autant plus qu'au mois d'octobre 1912, la Serbie, le Monténégro, la Grèce et la Bulgarie adressèrent un ultimatum à la Turquie avant de l'attaquer.

534. Les Britanniques avaient occupé Sollum le 27 novembre 1911.

535. Vivant dans un territoire partagé entre l'Algérie et la Tunisie, cette dernière violait régulièrement une frontière qui n'avait aucun sens pour elle.

536. Né le 30 avril 1796, Isaac Jacob Adolphe Crémieux était avocat. Président du Consistoire central israélite de Paris en 1843, il fut président de l'*Alliance israélite universelle* en 1864. Ministre de la Justice du gouvernement provisoire de Défense nationale, c'est le 24 octobre qu'il fit promulguer six décrets qui furent publiés au Bulletin officiel en date du 7 novembre à Tours. Ils étaient destinés à refondre l'administration de l'Algérie. L'un d'entre eux accordait la citoyenneté française aux juifs d'Algérie : « Les Israélites indigènes des départements de l'Algérie sont déclarés citoyens français : en conséquence, leur statut réel et le statut personnel sont, à compter de la promulgation du présent décret, réglés par la loi française. Tous les droits acquis jusqu'à ce jour restent inviolables. Toutes dispositions législatives, décret, règlement ou ordonnance contraires sont abolis ».

537. J. Tournier, « Le cardinal Lavigerie et la politique coloniale de la France en Afrique ». Documents inédits. Extrait de la revue *Le Correspondant*, 5e livraison, 10 mars 1912, pages 835-837.

538. Daniel Lefeuvre « Réponse à Catherine Coquery-Vidrovitch » dans *Études coloniales*, vendredi 18 mai 2007, en ligne. Sur la question de la citoyenneté et de la nationalité accordée ou non aux populations musulmanes d'Algérie et leur « confinement » dans le statut d'indigènes, il est indispensable de se reporter au numéro 61, 3e et 4e trimestre 2015 de la revue Mémoire Vive publiée par le CDHA (*Centre de documentation historique sur l'Algérie*).

539. Sur la révolte de Mokrani, voir Mouloud Gaïd (1993) et Tahar Oussedik (2005).
540. De son vrai nom Aït Mokrane Hadj Mohand.
541. Un rapport militaire français datant de 1871 le décrit comme un chef « issu d'une famille ancienne et puissante, doué d'une bravoure chevaleresque, riche et libéral jusqu'à la prodigalité (et il) dispose en maître souverain de toutes les contrées avoisinant son commandement ».
542. Déclaration du bachaga Mokrani au capitaine Olivier, officier du bureau arabe de Bordj Bou-Arredj, le 2 mars 1871. Cité par Sicard (2013 : 36).
543. Lettre de Mokrani au général Augeraud, dans « Rapport sur les actes du Gouvernement de la Défense Nationale, Versailles, 1875, page 768.
544. Aujourd'hui Boudouaou dans la wilaya de Boumerdès.
545. Il fut tué d'une balle en plein front.
546. Le général Herbillon a fait le récit de cette campagne dans un ouvrage publié à Paris en 1863 et intitulé « Insurrection survenue dans le sud de la province de Constantine en 1849 : relation du siège de Zaatcha ».
547. L'adjudant Alexandre Gabaig du 2e Tirailleurs était né à Mascara.
548. Sur le règne de Moulay Hassan et l'étendue réelle de son pouvoir, on se reportera à D. Nordman (1996b : 101-126).
549. Sur la question de l'armée marocaine en général, voir Simou Bahija (1995) qui a renouvelé la question en profondeur.
550. Quinze instructeurs de différents pays furent employés sur place.
551. Ce qui était justifié pour les étrangers par le fait qu'étant chrétiens ils ne pouvaient être soumis à la *Charia*, c'est-à-dire à la Loi musulmane.
552. Sur la question des protégés il sera utile de se reporter à Kenbib (1996).
553. Plus généralement, pour tout ce qui concerne les Juifs du Maroc, il sera utile de se reporter à Abitbol (2009).
554. Cité par C.A. Julien (1978 : 32).
555. Il s'agissait d'une véritable révolution touchant au cœur même du système qui s'était instauré depuis plusieurs siècles et qui reposait sur une inégalité devant l'impôt, certaines tribus en étant exemptées en raison de leur fidélité au trône, ainsi que nombre de notables ou de

confréries religieuses. Cette réforme passait également par l'établissement d'un cadastre, ce qui était une vue de l'esprit avec un pouvoir central faible.
556. Eugène Etienne (1844-1921) né à Oran, d'un père officier, républicain, protégé de Gambetta, fut député d'Oran de 1881 à 1919, année où il fut élu sénateur. En 1887, puis, de février 1889 et jusqu'au mois de février 1892, il fut sous-secrétaire d'État aux Colonies, mais il occupa plusieurs autres postes ministériels, notamment de 1892 à 1905. En 1892, il fut élu vice-président de la Chambre. Sur les relations entre Etienne et Lyautey, voir James Cooke (1972).
557. Sur les relations entre Delcassé et Lyautey et sur leurs différences politiques, il importe de se reporter à John Kim Munholland (1968).
558. Pour tout ce qui concerne la politique marocaine de l'Espagne durant la période 1897-1904, il est essentiel de se reporter à Pastor Guarrigues (2006).
559. Pour tout ce qui concerne la question et le mythe d'une histoire judéo-arabe « idyllique » au Maghreb et plus généralement dans toute l'Afrique du Nord, on se reportera à Georges Bensoussan (2012).
560.Voir à ce sujet l'ouvrage que Jonathan Katz (2006) a consacré à l'assassinat du docteur Mauchamp et à ses conséquences.
561. Pour ce qui concerne les événements de Casablanca et leur conséquence qui fut la campagne d'un an menée par l'armée française à travers la Chaouia, on se reportera aux souvenirs des capitaines Paul Azan (1911) et Henri Joseph Grasset (1912) ainsi qu'à Augarde (1987). Pour l'explication de ces événements, voir Lugan (2010 : 237 et suivantes).
562. Les *Lettres de Rabat* furent écrites entre les mois de septembre et d'octobre 1907 quand, général commandant la division d'Oran et haut-commissaire pour les confins algéro-marocains, Hubert Lyautey fit partie de la première mission française envoyée dans l'Empire chérifien après le bombardement et le débarquement de Casablanca du mois d'août 1907. Publiées pour la dernière fois en 1924, elles ont été re-éditées en 2010 à Casablanca par J-P Péroncel-Hugoz.
563. Christian Houel fut le témoin des événements qui se déroulèrent au Maroc à partir de 1904 ; son témoignage a une grande valeur scientifique et documentaire (Houel, 1954, réédition en 2013).
564. Successeur du général d'Amade à Casablanca.
565. Il y fut rejoint par le *Berlin* et par *l'Eber*.

566. En Allemagne, en juin 1910, von Dernburg avait été entraîné par la chute du chancelier von Bùlow, et son successeur, von Lindequist, démissionna en protestation contre la signature de la convention franco-allemande du 4 novembre qu'il jugeait trop défavorable pour le Reich (Lugan, 1990).
567. 52 270 km^2 pris sur le Moyen-Congo ; 46 989 km^2 pris sur l'Oubangui-Chari ; 40 569 km^2 pris sur le Gabon et 34 450 km^2 pris sur le territoire militaire du Tchad.
568. En France comme en Allemagne, cet accord fut considéré comme une capitulation par les milieux nationalistes. Le ministère Caillaux fut renversé et Raymond Poincaré devint le nouveau président du Conseil.
569. Sur les événements de Fès, il importe de lire le roman de Robert Brasillach, intitulé *La Conquérante*.

Chapitre IV

Le premier conflit mondial en Afrique du Nord

Toute l'Afrique fut concernée par la guerre, mais avec une intensité variable selon les régions. Les combats les plus acharnés se déroulèrent dans les colonies allemandes, notamment en Afrique orientale où la Schutztruppe du général Paul von Lettow-Vorbeck ne déposa les armes qu'après l'Armistice du 11 novembre 1918 (Lugan, 1990). L'Afrique du Nord fut également concernée, notamment l'Égypte, en raison de l'importance stratégique du canal de Suez, ainsi que la Libye où les Ottomans menèrent des combats de relative intensité.

I- La guerre à l'est

Quand la Première Guerre mondiale éclata, les deux tuteurs de l'Égypte, l'Empire ottoman et la Grande-Bretagne, se trouvèrent rangés dans des camps opposés. L'Allemagne souhaitait voir la Turquie intervenir à ses côtés, mais La Porte, sachant qu'elle pouvait perdre gros en cas de défaite, hésita jusqu'à la fin du mois d'octobre 1914. Après un incident naval turco-russe intervenu le 29 octobre, ce fut le gouvernement du Tsar qui accula la Turquie à entrer en guerre alors qu'elle cherchait à demeurer étrangère au conflit.

Le 12 novembre 1914, après bien des hésitations, elle se rangea finalement dans le camp allemand, menaçant par le fait le dispositif britannique de protection du canal de Suez.

L'Empire ottoman étant entré en guerre, le représentant du sultan à Tripoli lança un appel au *jihad* contre la France, l'Angleterre et la Russie, mais non contre l'Italie puisque cette dernière faisait partie de la Triple entente. Cependant, profitant de la situation, la Sanûsiya attaqua tout de même les positions italiennes.

Dans la nuit du 27 au 28 novembre, elle prit Sebha où la garnison fut massacrée. Quelques jours plus tard, après deux semaines de siège, le poste d'Oubari fut enlevé. Le 6 décembre, les Italiens évacuèrent Mourzouk, Ghât, Brak et Ghadamès. Les garnisons de Ghât et de Ghadamès trouvèrent refuge en territoire français, la première à Djanet en Algérie et la seconde en Tunisie. Un point de résistance fut ensuite constitué à Sokna une oasis située à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Hun (carte page LXX); le 26 décembre, sous les assauts lancés par les Awlad Sulayman, les Italiens furent contraints d'abandonner la position pour se replier autour de Tripoli et de Homs. Le Fezzan et la Tripolitaine étaient donc perdus.

En Cyrénaïque, les positions italiennes furent plus solides puisque les villes de Benghazi, Merj, Dernah et Tobrouk purent être conservées.

Au mois de janvier 1915, le canal de Suez fut menacé par une puissante armée turque commandée par le général Djemal Pacha à la tête de quatre-vingt mille hommes. Partis de Damas, les Turcs avancèrent en direction du Sinaï, mais ils échouèrent et durent battre en retraite après un sévère échec subi le 3 février lors de la bataille de Toussoun, en Palestine.

En Cyrénaïque, au mois de février 1915, Nury Bey, le frère d'Enver Pacha, arriva à bord d'un sous-marin autrichien en compagnie d'une douzaine d'officiers turcs et allemands afin d'encadrer les combattants de la Sanûsiya. Nury Bey fut ensuite promu « pacha gouverneur de toute l'Afrique ottomane[570] afin d'y coordonner les opérations » (Martel, 1991 : 96).

Au mois d'avril 1915, les Italiens tentèrent de reprendre les positions perdues à la fin de l'année précédente mais ils subirent

plusieurs échecs à Bani Walid, à Tarhuna et Al Ghardabiya dans le désert des Syrtes.

Le 21 août 1915, renversant ses alliances, l'Italie entra en guerre aux côtés des Alliés. À l'automne 1915, à partir de la Cyrénaïque, et encadrée par des officiers turcs, la Sanûsiya lança une attaque en Égypte. Le 25 décembre, ses forces furent à 25 km de Marsa Matrouh mais les Britanniques bloquèrent leur progression. Puis, le 28 février 1916, une contre-attaque les mit en déroute et ils perdirent Solloum et Sidi Barrani. Vaincue, la Sanûsiya accepta de négocier et le 22 mars 1916, Ahmed As-Sanûsi remit la direction de la confrérie à Idris As-Sanûsi, son petit-fils, le futur roi Idriss.

Au mois de juin 1916, les Italiens lancèrent une offensive destinée à « aérer » leur périmètre de contrôle en Tripolitaine, mais ce fut un échec.

Le 18 octobre 1916, Suleiman el Baruni originaire du Djebel Nefusa débarqua à Misurata (Misrata) avec le titre de commandant en chef. Le renfort qu'il amenait avec lui était composé de deux officiers allemands, de trente-huit officiers et sous-officiers turcs, de quelques canons et de deux ou trois douzaines de mitrailleuses[571].

Avec ces faibles moyens, Suleiman el Baruni et les cadres germano-turcs réussirent à tenir la Tripolitaine et le Fezzan, contraignant ainsi la France à immobiliser des troupes sur la frontière algéro-tuniso-libyenne. En 1915, certaines tribus de l'est tunisien avaient pris le parti de la Sanûsiya et la France avait été contrainte d'évacuer une partie ses postes, dégarnissant ainsi toute la partie méridionale de la frontière tuniso-libyenne. Au mois de juin 1916, les forces turco-sénussistes bombardèrent la Tunisie depuis le jebel Nefusa et la France dut engager son aviation.

Plus au sud, tout le flanc saharien français fut sérieusement menacé à partir du Fezzan. Au mois de décembre 1916, les Français abandonnèrent les postes du Tassili des Ajjer pour se replier sur fort Flatters (Bordj Omar Driss).

Contrainte de réduire ses effectifs afin de renforcer le front européen, la France relâcha le maillage de ses postes dans le Sahara et certains Touaregs en profitèrent pour se rebeller. Ce fut le

cas de Kaoucen, un Ikaskazan (tribu touarègue du Niger) qui était entré en contact avec Sidi el Abed, le chef local de la Sanûsiya, lequel l'avait chargé d'attaquer les postes français de l'Aïr et de prendre Agadès. Le moment était favorable car, et nous venons de le voir, les Italiens avaient évacué Ghât en abandonnant une importante quantité d'armes et de munitions et les Français avaient perdu Djanet (cartes pages LI et LXIX).

Kaoucen mit le siège devant Agadès durant près de trois mois, du 17 décembre 1916 au 3 mars 1917 (Salifou, 1972 : 193-195). Finalement, le 3 mars, une colonne partie de Zinder réussit à dégager le poste.

Rapidement repris, Djanet devint la base d'une offensive française sur Ghât prévue pour le début du mois de juin 1916. Elle fut finalement abandonnée afin de ne pas froisser les Italiens. La position ayant donc perdu son intérêt, et comme elle se trouvait trop éloignée des lignes françaises, elle fut abandonnée et sa garnison repliée sur Fort Flatters.

Afin de contrer l'offensive turco-senussite, le général Laperrine reçut le commandement de l'ensemble du secteur saharien depuis le sud de la Tunisie jusqu'à l'actuel Niger.

Au même moment, les Turcs mirent au pas la Sanûsiya car certains de ses membres s'étaient attirés l'hostilité des tribus locales en raison de leurs exactions[572], et ils décidèrent de prendre le contrôle des opérations.

Au mois de janvier 1917, la situation évolua au profit des alliés. Les Italiens battirent Soleiman el Barouni et au mois d'avril 1917, conscient que les Alliés allaient être les vainqueurs du conflit, Idris As-Sanûsi entama des négociations avec Londres et Rome. Les pourparlers débouchèrent le 17 avril 1917 sur le Pacte d'Acroma[573] par lequel l'Italie reconnut l'autonomie de la Cyrénaïque sous l'autorité de l'émir Idris As-Sanûsi, qui accepta de fait la présence italienne en Tripolitaine.

Le 18 décembre 1914, les Britanniques profitèrent de l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne pour mettre un terme à la suzeraineté nominale que le sultan turc exerçait sur l'Égypte en imposant leur protectorat au pays.

Le 19 décembre, le khédive Abbas II protesta, mais il fut déposé et remplacé par un de ses oncles, Hussein Kamel (1914-1917), second fils du khédive Ismaïl qui reçut le titre de sultan. Le fait que l'Égypte avait désormais à sa tête un sultan revenait à rompre tous les liens d'allégeance avec la Porte. La couronne britannique fut représentée par un Haut-commissaire et le premier titulaire de cette charge fut Sir Arthur Henry Mac Mahon.

II- La guerre au Maghreb

Au Maghreb, l'Algérie ne fut pas directement touchée par la guerre, à l'exception d'un bombardement naval effectué par deux croiseurs allemands, le Breslau et le Goeben au début du mois d'août 1914.

Le pays demeura calme, même si, en 1916, des troubles sporadiques agitèrent les Aurès. La mobilisation à grande échelle effectuée au sein de la population française eut d'importantes conséquences car les cadres et les colons une fois mobilisés, le maillage européen de l'Algérie intérieure se relâcha. Dans les zones de colonisation les plus récentes, l'on assista même à un repli vers les centres urbains de nombre de familles européennes isolées dans le bled.

Ces départs furent souvent définitifs, ce qui fit que le premier conflit mondial marqua le début de la décrue du processus de colonisation terrienne en Algérie, phénomène qui accentua encore davantage la concentration des Européens dans les centres urbains.

Au Maroc, la déclaration de guerre intervint à un moment particulièrement difficile car la « pacification » y était alors loin d'être achevée puisque les troupes françaises n'occupaient effectivement qu'une partie du pays[574].

Le Résident général Lyautey reçut des ordres très clairs : replier vers la côte les unités qui tenaient les contreforts de l'Atlas afin de pouvoir envoyer le maximum de troupes sur le front européen. Comme un tel repli aurait entraîné une révolte générale qui aurait pu avoir des conséquences dans tout le Maghreb, Lyautey réussit à rallier le gouvernement à une autre option qu'il baptisa d'une

manière imagée « politique de la langouste » : « j'ai vidé la langouste mais j'ai gardé la carapace », entreprenant de « vider l'œuf sans briser la coquille [575]». Il confia la défense du sud et du haut Atlas aux grands féodaux, il mobilisa les colons et il engagea 4 000 territoriaux. Ainsi, aucune position avancée ne fut abandonnée, les troupes de première ligne qui les tenaient étant remplacées par des réservistes. Le dispositif resta donc le même sur le terrain, du moins en apparence.

La Division Marocaine sur le front de France

La Division de Marche d'Infanterie Coloniale du Maroc fut formée au mois d'août 1914 et elle prit le nom de Division Marocaine. Elle fut placée sous le commandement du général de Division Humbert auquel succéda au mois de septembre 1914 le général de Division Blondat. Cette unité était composée de deux brigades :

1- La première Brigade du Maroc était quasi exclusivement composée de troupes européennes[576] à savoir :
– Un Régiment Mixte d'Infanterie Coloniale composé de trois bataillons créé à Rabat au début du mois d'août 1914 et devenu Régiment de marche d'Infanterie Coloniale au mois de décembre 1914, puis Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc (RICM) le 9 juin 1915. C'est lui qui reprit le fort de Douaumont le 24 octobre 1916,

– Le Régiment de marche de Zouaves (Français d'Algérie),

– Les deux Régiments de Marche du premier et du deuxième Régiment Étrangers qui fusionnèrent au mois de novembre 1915 pour prendre le nom de Régiment de Marche de la Légion Étrangère,

– La seule unité spécifiquement marocaine de cette brigade fut le quatrième Régiment de Marche de Tirailleurs.

2- La deuxième Brigade du Maroc était à environ 50 % composée de Marocains :

– Deux Régiments de Tirailleurs du Maroc Occidental et du Maroc Oriental, qui fusionnèrent en octobre 1914 pour former le septième Régiment de Marche de Tirailleurs,

– Les premier et deuxième Régiments Mixtes de Zouaves et de Tirailleurs (Français d'Algérie et soldats marocains) ;

– Huitième Régiment de Marche de Zouaves (Français d'Algérie).

Les unités venues du Maroc ou rattachées à la Division Marocaine se distinguèrent sur le front de France où elles subirent de lourdes pertes. La brigade marocaine forte de cinq mille hommes et qui fut envoyée sur la Marne n'en comptait plus que sept cents en revenant du front[577].

Pour maintenir le moral, Lyautey accrédita le fait que les Allemands soutenaient et finançaient la rébellion et qu'il existait donc un « front marocain » qu'il fallait tenir comme celui de France[578].

Ministre de la guerre durant quelques mois, de décembre 1916 à mars 1917[579], Lyautey démissionna dès le 14 mars 1917. Ses désaccords avec l'état-major, en particulier sur l'offensive Nivelle qui déboucha sur l'hécatombe du « Chemin des Dames », et son manque de souplesse face aux « comédies parlementaires » lui furent fatals (Lugan, 2010). Le cabinet Briand fut renversé après ce psychodrame et le 25 mars, Alexandre Ribot devenu le nouveau président du Conseil, réintégra Lyautey dans le poste de Résident général au Maroc.

Rentré à Rabat après quelques semaines pendant lesquelles le général Gouraud l'avait remplacé, il entreprit immédiatement de tronçonner la zone insurgée en séparant le bloc zaïan au sud, des Ghiata et des beni Ourain au nord. Cette stratégie réussit au début du mois de juin 1917 quand, parti de Meknès et de sa base avancée

d'El-Hajeb, le général Jean-François Poeymirau coupa à travers le Moyen Atlas par Azrou et Midelt pour déboucher dans la haute Moulouya où il fit sa jonction avec le colonel Doury qui était parti de Boudenib sur la frontière algérienne (cartes pages LV et LVI).

---

570. Au début de l'année 1918, il fut remplacé par le Georgien Ishaq Pacha.
571. Tout au long de la guerre, des sous-marins allemands et autrichiens ravitaillèrent les forces turques à partir du port de Misrata.
572. Au mois d'août 1917, les Turcs pendirent Kaoucem qui avait largement basculé dans le banditisme.
573. Il s'agit d'un village du nord est de la Libye situé à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Tobrouk orthographié également Ikrimah ou Akramah.
574. Pour tout ce qui concerne le Maroc et le premier conflit mondial, on se reportera à Bekraoui (1987).
575. Selon l'expression de la journaliste et romancière américaine Edith Wharton, grande admiratrice de Lyautey.
576. En janvier 1918 la Brigade reçut le renfort de la Légion Russe et, au mois de juillet, du douzième Bataillon de Tirailleurs Malgaches.
577. Sur le rôle de la brigade marocaine lors de la bataille de la Marne, voir le livre du maréchal Juin (1964). Durant le premier conflit mondial, 7,8 millions de Français métropolitains furent mobilisés. L'outre-mer dans son ensemble fournit 457 000 hommes, soit 8 % de l'effectif total, l'Algérie en fournissant à elle seule 251 000, dont 73 000 Français d'Algérie. 25 000 Algériens et 22 000 Français d'Algérie, soit un peu plus d'1/3, furent tués.

Le 2e *Corps colonial* engagé à Verdun en 1916 était aux 2/3 européen. Il était composé de 16 régiments venus du Maghreb, dont 10 régiments de Zouaves formés de Français d'Algérie mobilisés et du RICM, totalement européen. En 1917, aucune mutinerie ne se produisit dans les régiments coloniaux, qu'ils fussent composés d'Européens ou d'Africains (Faivre, 2006 : 6).
578. À aucun moment les combats ne cessèrent au Maroc où les pertes furent importantes durant toute la durée de la guerre.

579. Pour regagner la France, le 18 décembre 1916, Lyautey embarqua secrètement à bord d'un sous-marin français qui mouillait à Fédala et qui le conduisit à Gibraltar où il rencontra le général Gouraud qui partait pour assurer son intérim au Maroc.

Ve PARTIE

L'AFRIQUE DU NORD DE 1919 À 1945

Les vingt-cinq années séparant la fin du premier conflit mondial de la fin du second furent celles de la maturation des nationalismes et de la marche vers les indépendances.

En Égypte, la revendication fut à ce point forte que le pays recouvra son indépendance dès 1922 alors qu'en Libye, l'Italie ne parvint pas à assurer son autorité sur l'ensemble du pays avant les années 1930.

Cette période vit également se dérouler la guerre du Rif qui mit un moment en péril la présence espagnole dans le nord du Maroc.

Dans les deux protectorats français de Tunisie et du Maroc, le mouvement nationaliste s'affermit peu à peu. Dans un premier temps, la revendication porta d'abord sur le retour à l'esprit et à la lettre du Protectorat.

En Algérie, les fastueuses célébrations du Centenaire de la conquête de 1830, masquèrent les profondes fractures qui allaient apparaître au grand jour dès 1945.

Chapitre I

Le Machrek de 1919-1939

Nous avons vu que le Protectorat britannique imposé à l'Égypte le 18 décembre 1914 ne fut pas accepté par la population qui y vit un diktat. Ici, la revendication nationaliste qui était ancienne connut un considérable essor au lendemain du premier conflit mondial, à telle enseigne que la Grande-Bretagne fut obligée de reconnaître l'indépendance du pays dès 1922.

En Libye où les Italiens eurent bien du mal à s'imposer, la souveraineté de Rome ne fut en définitive exercée que durant quelques brèves années ; dès 1942 la Cyrénaïque et la Tripolitaine passèrent en effet sous domination britannique et le Fezzan devint zone d'occupation française.

I- L'émancipation de l'Égypte

Le 13 novembre 1918, le haut-Commissaire britannique, Sir Réginald Wingate, refusa de laisser partir une délégation parlementaire dirigée par Saad Zaghloul (1857-1927), qui souhaitait se rendre à la Conférence de la paix à Paris pour y plaider la cause de l'indépendance de l'Égypte. Le renouveau du nationalisme égyptien s'incarna dans l'opposition à ce refus.

Au mois de décembre 1918, des manifestations éclatèrent à l'appel du parti *Wafd al-Misri* (Parti de la délégation), plus communément désigné sous le nom de *Wafd*. Ce parti exigeait l'indépendance et incarnait les aspirations des nouvelles élites égyptiennes. Sa revendication immédiate était l'abolition de la déclaration unilatérale de protectorat de 1914 au nom de la doctrine

définie par le président américain Wilson, ainsi que l'évacuation des troupes britanniques.

En 1919, le climat devint lourd et il aboutit, le 8 mars, à l'arrestation de Zaghloul et de deux de ses adjoints, suivie de leur déportation à Malte. Quelques jours plus tard, des militaires anglais furent assassinés et, partout en Égypte, des troubles éclatèrent. Les Égyptiens en parlent comme de la « Révolution de 1919 ». La répression britannique ne contribua pas à faire tomber la tension.

Afin de sortir de l'impasse, un nouveau haut-commissaire fut nommé en la personne du général Allenby, ancien commandant des forces britanniques en Palestine et vainqueur des Turcs en 1917-1918.

Avec pragmatisme, la Grande-Bretagne décida ensuite de réviser sa politique. C'est ainsi qu'une délégation égyptienne fut finalement autorisée à se rendre à Paris, puis à Londres où une négociation débuta au mois de juin 1920 pour s'achever en septembre. Ce fut un échec car la Grande Bretagne qui contestait la représentativité du *Wafd,* ne voulait négocier qu'avec le représentant du sultan.

Le 29 mars 1921, Saad Zaghloul, désormais appelé Zaghloul Pacha, rentra en Égypte où il fut accueilli triomphalement. Les incidents reprirent et au mois de mai 1921, ils firent de nombreuses victimes. Zaghloul Pacha fut une nouvelle fois arrêté et déporté, d'abord à Aden, puis aux Seychelles et enfin à Gibraltar. Le 28 février 1922, avec réalisme, les Britanniques renoncèrent à leur protectorat et ils accordèrent unilatéralement l'indépendance à l'Égypte avec néanmoins des « points réservés », en matière de défense. Zaghloul Pacha qui voulait une indépendance pleine et entière appela à la poursuite de la lutte. L'octroi unilatéral de l'indépendance ne calma donc pas les revendications des nationalistes et leur combat se fit à partir de ce moment pour l'abolition des « points réservés ».

Le 15 mars 1922, l'Égypte fut officiellement indépendante et Fouad Ier qui en était le souverain depuis le 9 octobre 1917, date de

la mort de son frère aîné, le sultan Hussein, prit le titre de Fouad I[er], roi d'Égypte (1917-1936), renonçant à celui de sultan.

Au mois de mars 1923, Zaghloul Pacha fut libéré et au mois de septembre, il regagna l'Égypte où il reçut un nouvel accueil triomphal. À la tête du *Wafd* il remporta les élections législatives de décembre 1923 ; puis, au mois de janvier 1924, le roi Fouad lui demanda de constituer un gouvernement, le premier après l'indépendance du pays.

Peu à peu, le *Wafd* en vint à s'opposer au souverain et ce dernier en arriva à penser que le parti avait l'intention d'abolir la monarchie et de faire proclamer la République. Le *Wafd* fut alors combattu, ses journaux interdits, ses militants chassés de la fonction publique et ses dirigeants envoyés en prison. Pour tenter de l'affaiblir, le Palais favorisa la création d'un parti politique rival, le Parti du peuple *(al Cha'b).*

Le paradoxe de cette situation fut que le *Wafd* eut désormais la monarchie comme adversaire prioritaire et, pour mieux l'affronter, il n'hésita pas à se rapprocher des Britanniques alors qu'il avait été précisément constitué pour les combattre.

En deux ans, de 1928 à 1930, l'Égypte connut une succession de cabinets avec comme Premiers ministres successifs, Nahas Pacha le nouveau chef du *Wafd*, Mohamed Mahmud, Adli Yeghem et une nouvelle fois Nahas Pacha. En 1930, le roi désigna Ismail Sidqi qui se maintint aux affaires jusqu'au mois de septembre 1933. Devant ce coup de force, le *Wafd* boycotta les élections de 1931 et le parti *al-Cha'b* en sortit vainqueur par défaut.

La Grande-Bretagne assouplit ensuite sa position et le 26 août 1936, un traité anglo-égyptien fut signé qui prévoyait un partenariat et même une alliance remplaçant le régime d'occupation militaire. En cas de guerre, la Grande-Bretagne aurait la possibilité de se déployer en Égypte, d'utiliser les infrastructures militaires du pays et, dans l'immédiat, elle pouvait maintenir ses garnisons dans la zone

du canal pour une durée de vingt ans. Signe symbolique, le Haut-Commissaire de Londres fut remplacé par un ambassadeur.

Le roi Farouk Ier (1936-1952) succéda à son père, le roi Fouad Ier, le 28 avril 1936. Comme il était mineur (il avait 17 ans), son règne débuta par une régence, le souverain n'exerçant la plénitude de ses droits qu'à partir de 1937.

Au mois de mai 1936, le *Wafd* fut le grand vainqueur des élections législatives et Nahas Pacha revint aux affaires. Néanmoins, le parti fut affaibli par plusieurs scissions et par le départ des nationalistes les plus intransigeants.

Le 4 mai 1937, l'Égypte poursuivit son chemin sur la voie de la totale indépendance avec la suppression, le 4 mai, des clauses restrictives imposées en 1922 par les Britanniques et l'entrée du pays à la SDN (Société des Nations). À la fin de l'année 1937, le roi Farouk procéda à la dissolution du Parlement. Il révoqua ensuite Nahas Pacha. Les élections qui eurent lieu au début de l'année 1938 virent la défaite du *Wafd*.

II- L'Impero italien de Libye

Au lendemain du premier conflit mondial, les Italiens eurent du mal à s'imposer en Libye[580].

Le 25 octobre 1920 fut signé l'accord d'Ar-Rajmah qui partageait la Cyrénaïque en deux, le nord et le littoral revenant à l'Italie, le sud à l'émirat senussiste d'Idris As-Sanûsi qui devenait émir autonome dans la région des oasis, jusqu'à Koufra (cartes pages LXX et LXXI).

Entre 1921 et 1925, sous le gouverneur Giuseppe Volpi, Rome confia aux généraux Mombelli et Bongiovanni la mission de conquérir l'ensemble du territoire, mais la résistance des tribus fut opiniâtre.

En Cyrénaïque, la « guerre sainte » d'Omar al-Mukhtar de la tribu des M'naffa[581] malmena les forces italiennes. Au début de l'année 1922, appuyé par les tribus Abidet, Barasa, Hasa, Dersa et Arfa

(Santarelli et alii, 1981), il fut quasiment le maître de la région. Le 21 décembre 1922, Idris As-Sanûsi[582] s'exila en Égypte après avoir nommé Omar al-Mukhtar commandant militaire.

Toujours en 1922, mais en Tripolitaine, la situation était alors différente dans la mesure où, soutenu par certaines tribus berbères du Djebel Nefusa, le général Badoglio réussit à écarter la menace pesant sur les villes du littoral.

L'offensive italienne reprit au début de l'année 1923, et le 26 février, Misurata (Misrata) fut prise. Au mois de février 1924, ce fut le tour de Ghadames[583] et en novembre 1924, celui de Syrte. À cette date, l'Italie contrôlait tout le littoral Tripolitain. Elle voulut ensuite prendre le contrôle de l'ensemble du territoire, mais la conquête de l'intérieur de la Libye jusqu'aux oasis du Fezzan, se révéla laborieuse.

Au mois de juillet 1925, le général de Bono fut nommé à Tripoli avec pour mission la conquête de la Cyrénaique. Le 6 décembre 1925, la frontière entre la colonie italienne de Cyrénaïque et l'Égypte fut fixée par la signature d'un traité italo-égyptien. Sollum resta à l'Égypte mais, Al-Jaghbub siège de la Sanûsiya fut rattachée à la colonie italienne.

Durant l'hiver 1927-1928, les troupes italiennes réussirent leur jonction dans le golfe des Syrtes, à l'ouest d'Ajdebiya. À partir de ce moment, la Cyrénaïque et la Tripolitaine furent réunies.

Au mois de janvier 1928, le général Badoglio succéda au général de Bono et il poursuivit la poussée italienne. Le 18 juin 1929 il rencontra Omar al-Mukhtar et une trêve fut conclue que ce dernier rompit fin octobre.

Le général Graziani fut ensuite nommé vice-gouverneur et commandant des troupes à Benghazi avec pour mission de détruire la Sanûsiya, ce qui fut fait au mois de janvier 1931 avec l'occupation de Koufra qui lui retira sa profondeur africaine. Pour empêcher l'envoi de matériel depuis l'Égypte, Grazziani fit édifier une ligne fortifiée composée de fil de fer barbelé depuis le port de Bardia sur la frontière égyptienne, jusqu'à l'oasis d'Al-Jaghbub (al-Giarabub pour les Italiens).

Capturé le 11 septembre 1931 par des Libyens engagés dans l'armée italienne[584], Omar al-Mukhtar fut pendu.

Le 24 janvier 1932, le maréchal Badoglio annonça la fin de la campagne. Entre 1911 et 1932, la conquête de la Libye s'était faite au prix de 8 898 soldats italiens tués[585].

Au mois de décembre 1934, les deux territoires italiens de Tripolitaine et de Cyrénaïque furent unis dans la *Colonie de Libye* dont la capitale fut Tripoli. Le maréchal Italo Balbo qui en fut le premier gouverneur général divisa le territoire en quatre provinces (Tripoli, Benghazi, Darnah et Misrata), et en un Territoire militaire du Sud dont le chef-lieu était le poste de Hun. Puis les provinces côtières furent considérées comme faisant partie du territoire national italien tandis que le Sahara libyen conservait son statut de colonie.

L'*Impero* italien fut créé le 9 mai 1936. En 1937 le ministère de l'Afrique italienne remplaça l'ancien ministère des colonies, puis, le 9 janvier 1939 la colonie de Libye devint une province d'Italie sous le nom de « Quatrième Rivage ».

Au début des années 1930, la Libye italienne, étendue sur 1 800 000 km^2, était un pays pauvre ne comptant que 700 000 habitants. En 1931, 44 000 civils italiens y vivaient. En 1939, ils étaient 120 000 sur une population de 751 000 habitants, soit 16 % du total. Tripoli comptait alors une population de 40 000 Italiens sur 113 000 habitants.

En Libye, l'Italie réalisa d'importants travaux d'infrastructure (routes, voies ferrées, ponts, aérodromes), mais le coût de cette colonisation apparut élevé pour la métropole[586]. En 1937, fut inaugurée la *Balbia*, route côtière longue de 1 800 km partant de Tripoli pour aboutir à Tobrouk et reliant ainsi Tripolitaine et Cyrénaïque.

D'énormes efforts furent entrepris en faveur de la population musulmane que Rome chercha à sédentariser dans des villages équipés d'écoles, d'hôpitaux, de mosquées.

Durant la période coloniale italienne (1911-1943), et à la différence de l'Algérie ou des protectorats de Tunisie et du Maroc, la Libye ne fut ni constituée en État, ni ne vit le renforcement de ses structures étatiques.

---

580. « La Libye, au lendemain de Grande Guerre, n'est plus le bastion avancé et détaché de l'Empire ottoman. La république d'Ataturk, turquiste et laïciste, cesse d'être une référence et un recours. La Libye devient un pays arabe colonisé, comparable à la Tunisie, au Maroc, à l'Algérie. À ce titre, elle paraît comme la marge orientale d'un Maghreb dominé par la France, l'Espagne, l'Italie face à un Machreq sous influence britannique » (Martel, 1991 : 141).
581. Né dans le Djebel Lakhdar dans l'arrière-pays de Benghazi, il enseigna le coran à Al-Baïda, la capitale spirituelle et intellectuelle de la Sanûsiya.
582. Pour l'histoire de la confrérie durant la période 1918-1933, voir Gazzini (2004).
583. Le 12 septembre 1919, la France et l'Italie avaient précisé la frontière tuniso-libyenne entre Ghadamès et Tummo. Trois jours plus tard, le 15 septembre, ce fut le tracé de la frontière égypto-libyenne qui fut défini. Solum et l'oasis de Siwa restèrent à l'Égypte contre un agrandissement de la Somalie italienne par rattachement du Jubaland dans le nord du Kenya. Al-Djarabud, coeur de la Sanûsiya, et Koufra dans le Fezzan étaient rattachés à la Libye italienne, ce qui provoqua de vives protestations du Caire à partir de 1922, date de l'indépendance de l'Égypte. Il faudra attendre 1932 pour que l'Égypte accepte officiellement ces délimitations frontalières.
584. Les Libyens ne se rangèrent pas unanimement dans le camp nationaliste. Loin s'en faut. Des Berbères du Djebel Nefusa se rallièrent en effet dès 1911 aux forces italiennes auxquelles ils fournirent une aide précieuse. Il en fut de même de plusieurs tribus arabes. Une illustration de cette réalité occultée a été donnée durant le second conflit mondial. À l'exception d'une fraction des sénoussistes qui suivit l'émir Idriss dans sa politique de collaboration avec les Britanniques et qui intégra la fantomatique *Libyan arab force*, la majorité de la population musulmane de Libye a soutenu les

forces de l’Axe et nombreux furent les Libyens qui s’engagèrent alors dans l’armée italienne.

585. Pour les combats vus du côté de la résistance libyenne entre 1910 et 1930, on se reportera à Angelo Del Boca (2008) qui a publié les carnets de Mohammed ben Khalifa Fikini, issu de la tribu des Rajban du Djebel Nefusa et qui fut une figure de la résistance contre l’Italie.

586. En 1938, le budget colonial représenta 12,5 % du budget de l’État italien.

Chapitre II

La Tunisie et l'Algérie de 1919 à 1939

En Tunisie les revendications nationalistes s'affirmèrent entre 1919 et 1939[587]. Les demandes étaient alors modérées puisqu'elles se limitaient à des réformes démocratiques et à une plus grande participation des Tunisiens aux affaires.

En Algérie, derrière l'unanimisme de façade et les fastueuses célébrations du centenaire de la présence française, ce fut durant cette période que la revendication nationaliste s'affirma.

I- La Tunisie destourienne

Dès 1919, donc immédiatement après le premier conflit mondial, le courant nationaliste se structura autour de la revendication d'une Constitution, *destour* en arabe, demande faite dans un document rédigé par le cheikh Thaalbi[588]. Puis, en 1920, fut créé le Parti Libéral Constitutionnel désigné par la rue sous le nom de *Destour* dont la revendication n'était pas l'indépendance, mais la convocation d'une assemblée délibérante. Rapidement, une seconde grande originalité du mouvement nationaliste tunisien apparut avec la structuration d'une forte opposition née au sein du monde du travail autour de la CGTT (Confédération générale des travailleurs tunisiens).

En 1924 eut lieu un important mouvement de grève qui opposa parfois ouvriers tunisiens grévistes et ouvriers européens non grévistes, comme en 1925 à Hammam Lif (Julien, 1985 : 20). Le mouvement prit une tournure religieuse quand certains voulurent

interdire l'inhumation de Tunisiens naturalisés français, notamment des anciens combattants, dans les cimetières musulmans.

Au mois de mai 1933, alors que le ministre des Affaires étrangères dont il dépendait était le socialiste Paul Boncour, le résident François Manceron signa le décret de dissolution du *Destour.* Le 29 juillet, Paris nomma un nouveau résident, Marcel Peyrouton[589] qui donna au protectorat une marque répressive.

Au mois de mars 1934, lors du congrès de Ksar-Hellal, le *Destour* éclata en deux fractions. Le « *Vieux-Destour* », conservateur et construit autour de la personne du bey n'allait plus jouer de rôle déterminant. Le nationalisme tunisien allait en revanche être incarné par le *Néo-Destour*, dont Habib Bourguiba, un jeune avocat largement influencé par les idées de la révolution française de 1789 prit la tête.

Le *Néo-Destour* qui était animé par des cadres ayant milité en France au sein de la gauche avait des références parfois laïques et il mettait en avant l'idée de la nation tunisienne. Dans un premier temps, le nouveau parti ne demanda pas la fin immédiate du Protectorat, puis il se prononça ensuite pour l'indépendance de la Tunisie, assortie d'un traité d'amitié ou même d'une sorte d'union avec la République française.

Le Résident général Marcel Peyrouton fit arrêter Bourguiba et les principaux responsables du parti.

En 1936, le front populaire nomma un nouveau Résident général en la personne d'Armand Guillon. Les prisonniers furent libérés, mais la tension demeura, illustrée le 9 avril 1938 par de graves émeutes dont Tunis fut le théâtre. Pour y mettre un terme, l'état de siège fut instauré et les responsables nationalistes furent une nouvelle fois arrêtés tandis que le *Néo-Destour* plongeait dans la clandestinité. Habib Bourguiba fut d'abord interné dans le sud de la Tunisie, puis à Marseille.

Habib Bourguiba (1903-2000) était pétri des idées républicaines françaises et il choisit la voie de la négociation avec la France.

Au mois de novembre 1937 il fut à la fois très clair et très réaliste devant les congressistes du *Néo-Destour* quand il déclara :

> « L'indépendance ne se réalisera que selon trois formules : une révolution populaire, violente et généralisée, qui liquidera le protectorat ; une défaite militaire française au cours d'une guerre contre un autre État ou une solution pacifique, à travers des étapes, avec l'aide de la France et sous son égide.
> Le déséquilibre du rapport des forces entre le peuple tunisien et la France élimine toutes les chances d'une victoire populaire. Une défaite militaire française n'aidera pas l'indépendance parce que nous tomberons dans les griffes d'un nouveau colonialisme. Donc, il ne nous reste que la voie de la délivrance pacifique sous l'égide de la France » (Belkhodja, 1998 : 9).

Pour Bourguiba, la colonisation n'était pas condamnable en soi et en ce sens, il reprenait en partie à son compte les idées de la gauche française de colonisation-progrès :

> « Pour un peuple sain, vigoureux, que les compétitions internationales ou une crise momentanée ont forcé à accepter la tutelle d'un État fort, le contact d'une civilisation plus avancée détermine en lui une réaction salutaire. Une véritable régénération se produit en lui et, grâce à une judicieuse assimilation des principes et des méthodes de cette civilisation, il arrivera fatalement à réaliser par étapes son émancipation définitive[590]. »

En Tunisie, le nombre des Européens passa de 143 000 en 1911 à 213 000 en 1936 et à 240 000 en 1946. Ces derniers étaient à 80 % citadins et 60 % d'entre eux vivaient à Tunis. Quant aux Tunisiens, ils étaient 2,1 millions, en 1921, 2,6 millions en 1936 et 3,2 millions en 1946.

Par la *Loi de 1923* la France chercha à faciliter la naturalisation des Italiens résidant dans le pays. Ils étaient 85 000 en 1921 et 91 000 dix ans plus tard, en 1931, sur un total de 195 000 Européens.

À la veille du second conflit mondial, la colonisation rurale concernait moins de 5 000 chefs de famille, cultivant 725 000 hectares, soit une moyenne de 161 hectares par exploitation. Cependant, de fortes disparités existaient entre les 2 380 colons italiens se partageant 70 000 hectares, soit une moyenne de 24 hectares par exploitation, et les 2 185 colons français dont la propriété moyenne était de 299 hectares.

II- L'Algérie française entre « âge d'or » et statu quo

En Algérie, la période étudiée se caractérisa par l'immobilisme : une fois pour toutes, l'Algérie était la France et, dans ces conditions, les problèmes politiques et sociaux qui s'y posaient devaient donc être réglés comme ceux qu'auraient pu connaître la Bretagne ou la Corse. D'autant plus qu'en 1930 se déroulèrent les cérémonies du centenaire de la présence française à l'occasion desquelles le faste et l'unanimisme colonial de façade masquèrent les profondes fractures du territoire.

En 1919, la « loi Jonnart » voulue par le Président du Conseil Clemenceau, étendit la représentation indigène dans les assemblées locales d'Algérie et élargit les conditions de naturalisation.

En 1925, sous le Cartel des Gauches, Maurice Viollette fut nommé Gouverneur général. Au mois de juin 1926, l'Étoile Nord-africaine fut fondée à Paris et Ahmed Messali Hadj en fut élu secrétaire général. Ce mouvement qui réclamait l'indépendance cristallisa les aspirations des nationalistes durant une décennie. Même si Messali Hadj, originaire de Tlemcen et partisan de la ligne arabo-musulmane, en fut le dirigeant, ce furent des Kabyles qui, dès 1926, impulsèrent l'Étoile Nord-Africaine autour d'Ali Abdel Kader,

d'Imache Amar, de Si Djilani Mohand ou encore de Radjef Belkacem.

Maurice Viollette fut rappelé en métropole en 1927[591], année où fut créée la *Fédération des élus indigènes d'Algérie* qui constitua un autre élément de contestation, au demeurant modéré, de la politique française.

En 1936, l'Etoile Nord-africaine fut dissoute et le PPA (Parti populaire algérien) créé par Messali Hadj lui succéda. Avec ce parti, les nationalistes algériens furent dotés d'un véritable outil politique. Pour le PPA, l'assimilation était « une utopie chimérique, nous ne serons jamais Français, ni par la race, ni par la langue, ni par la religion ».

Pour satisfaire les demandes du Congrès musulman algérien de juin 1936, le Front populaire décida des mesures libérales dont sortit ultérieurement le projet Blum-Viollette prévoyant l'octroi de la nationalité française à 21 000 Algériens[592]. Ce projet déclencha une très forte réaction de la part des Européens et une menace de grève des maires d'Algérie. La radicalisation était donc en marche, entraînant la détérioration du climat politique, illustrée par de violents et sanglants incidents qui éclatèrent en 1937.

L'immobilisme politique redevint ensuite la règle, avec comme priorité la lutte contre le courant nationaliste, ce qui eut pour résultat la multiplication des arrestations, dont celle de Messali Hadj. À la veille du second conflit mondial, et contrairement aux apparences, il n'était donc pas exagéré de dire qu'en Algérie, le feu couvait.

La fraction politisée de la population algérienne musulmane, soit une infime minorité, se retrouvait alors dans quatre grands courants :

1- Les intégrationnistes demandaient l'association à la France. Leur leader Ferhat Abbas (1899-1985) dont le parti était l'UDMA (Union démocratique du Manifeste algérien) écrivit ainsi en 1936 :

> « Si j'avais découvert la nation algérienne, je serais nationaliste. […] je ne mourrai pas pour la patrie algérienne parce que cette

patrie n’existe pas. Je ne l’ai pas découverte. J’ai interrogé l’histoire, j’ai interrogé les morts et les vivants ; j’ai visité les cimetières : personne ne m’en a parlé Nous avons donc écarté une fois pour toutes les nuées et les chimères pour lier définitivement notre avenir à celui de l’œuvre française dans ce pays […]. »

2- Les religieux réformistes regroupés dans l’Association des Oulémas ne désiraient alors pas la séparation d’avec la France.

3- Le PCA (Parti communiste algérien) fondé en 1936 par des Européens ne demandait pas non plus l’indépendance.

4- Les nationalistes suivaient Messali Hadj et ils étaient alors quasi exclusivement regroupés dans le PPA (Parti du peuple Algérien)[593].

Au point de vue humain, l’Algérie connut une forte poussée démographique entre les deux guerres, la population indigène passant de 5,8 millions de personnes en 1921 à 7,2 millions en 1936 et à 8,6 millions en 1946. Quant aux Européens, ils étaient 681 000 en 1911 et 946 000 en 1936 dont 709 000 vivaient en ville. En 1930, les colons terriens étaient 34 821 et leur nombre s’effondra à 25 795 en 1938.

Au total, en 1930, colons, fermiers, métayers et ouvriers agricoles, formaient une masse de 85 000 chefs de famille européens vivant à la terre. Ils étaient moins de 70 000 en 1938 car la crise de 1929 avait amplifié la crise du colonat dans tout le Maghreb avec un départ très réel de nombre de petits et moyens colons vers les centres urbains.

En 1930, les colons d’Algérie cultivaient 2,3 millions d’hectares, soit une étendue moyenne de 66 hectares par exploitation. Cependant, ces chiffres ne peuvent que difficilement être comparés à ceux de la colonisation agricole en Tunisie et au Maroc. En effet, dans les deux protectorats, le colonat se consacrait essentiellement à de grandes productions comme les céréales, les fruits ou les olives qui demandaient de vastes espaces, tandis qu’en Algérie, nombre

de petits producteurs, surtout dans la région du Tell, pratiquaient un micro maraîchage à forte valeur ajoutée produisant des légumes primeur.

---

587. En Tunisie, l'acte de naissance du nationalisme peut être daté du 7 novembre 1911 quand, autour du cimetière de Djellaz à Tunis, huit Européens furent tués par la foule, ce qui provoqua l'intervention de l'armée française. La cause de ces événements était la création du cadastre par les autorités françaises, donc l'établissement d'un nouveau statut des terres par immatriculation et enregistrement.
588. Pour le rôle du Cheikh Thaalbi dans l'histoire du nationalisme tunisien et dans la question de la « querelle des deux *Destours* », voir Khairallah (2012).
589. Il fut deux fois Résident général, du 29 juillet 1933 au 21 mars 1936 puis du 3 juin au 22 juillet 1940.
590. Cité par Pierre-Albin Martel, *wikipedia*, notice Bourguiba.
591. En 1931, Maurice Viollette publia *L'Algérie vivra-t'elle ?*, livre qui eut un profond retentissement car il y préconisait d'importantes réformes allant dans le sens de l'égalité des droits.
592. Sur le projet Blum-Viollette, voir le mémoire de fin d'études de Julien Fromage (2003).
593. Dans le schéma reconstruit par les autorités algériennes après l'indépendance, Messali Hadj est totalement oublié, et pour cause, le père du nationalisme ayant été marginalisé par le FLN et ses militants exterminés.

Chapitre III

Le cas marocain

Il est légitime de parler de « cas marocain » car, dans l'Empire chérifien, la France intervint dans un authentique État-nation pluriséculaire, non pas pour y constituer une administration, mais pour l'aider à reconstruire la sienne et à la moderniser. Ce fut le Protectorat, œuvre du maréchal Lyautey qui s'y affirma comme le « premier serviteur du sultan ».

Cette expérience originale se termina avec son départ. Aux ordres du Cartel des gauches, le maréchal Pétain évinça en effet sans élégance ce « grand lord colonial » que la République détestait.

Les successeurs de Lyautey ne comprirent pas la subtile alchimie marocaine et ils pratiquèrent une politique contraire à celle qu'il avait suivie, provoquant bien des tensions et cristallisant les revendications nationalistes autour de mesures maladroites.

I- Le Protectorat

Avec le traité de Protectorat (ou Traité de Fès), le sultan du Maroc conservait tous les attributs de son prestige ; son pouvoir spirituel restait intact car il demeurait *imam* et calife, la prière étant dite en son nom le vendredi dans les mosquées. Il n'en était pas de même avec ses pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire car il devait se contenter de signer les *dahîrs* présentés par la Résidence ; pour nommer les fonctionnaires, il n'avait de choix que sur les listes que cette dernière lui soumettait. Quant au Makhzen, il fut réformé et il n'eut plus qu'un rôle de façade.

Le Résident de France au Maroc était nommé en Conseil des ministres et il dépendait du ministère des Affaires étrangères. Il était le représentant du Maroc sur la scène internationale, commandait l'armée, dirigeait l'administration, promulguait les décrets signés par le sultan après avoir décidé des lois et choisi les vizirs et les fonctionnaires. Responsable de la communauté française résidant sur le sol marocain, il était assisté par un secrétaire général chargé des affaires administratives et civiles qui contrôlait les services chérifiens.

Le protectorat espagnol

La zone de protectorat espagnol, c'est-à-dire la côte nord du Maroc fit l'objet d'un traité signé le 27 septembre 1912 par les Espagnols et les Français, sans que le sultan ait été consulté. Dans un premier temps, les Espagnols se contentèrent d'occuper les ports et ils ne cherchèrent pas à administrer l'arrière-pays.

L'Espagne exerça sa présence par le biais d'un Haut-Commissaire et le sultan marocain y fut représenté par un Khalifa nommé par lui. De 1912 à 1956, il n'y eut que deux Khalifa, à savoir Moulay el Mehdi, de 1912 à 1923, puis son fils Moulay el Hassan.

En 1912, les Espagnols rattachèrent administrativement leurs possessions sahariennes à leur Protectorat marocain.
En 1916, l'Espagne s'installa au cap Juby (Bojador ou Boujdour). Puis, en 1919, elle prit possession d'une partie du Cap Blanc, à l'extrémité sud du futur Rio de Oro où elle créa le comptoir de la Guera (La Gouira, Lagwira). Ifni que Madrid revendiquait depuis le XIXe siècle fut occupée en 1934 et Smara en 1936 (carte page LXVI).

En 1925 fut créée la Direction générale du Maroc et des Colonies et, en 1934, le haut-commissaire d'Espagne au Maroc

devint également gouverneur général des territoires d'Ifni, du Sahara Occidental et du Rio de Oro.

Le poids administratif du Protectorat fut moins sensible dans les zones rurales où la France se contenta de mieux contrôler les pachas et les caïds qui dirigeaient villes et tribus. Ces derniers furent choisis parmi les Marocains dévoués à la France, en particulier, après la Grande Guerre, parmi les officiers ayant servi en Europe. Ils furent en fait encadrés par les contrôleurs civils ou militaires des Affaires indigènes, les héritiers des Bureaux arabes de l'Algérie d'avant 1870, l'élite de l'administration coloniale française[594].

Le Maroc fut divisé en sept régions, dont trois civiles (Casablanca, Rabat et Oujda), en trois régions militaires (Meknès, Fès et Agadir) et en une région mixte (Marrakech). Chacune fut dominée par un chef de région qui avait de grands pouvoirs, en quelque sorte un sous-résident.

Certaines assemblées locales, créées en 1917 dans les villes et désignées par le Résident, eurent un pouvoir consultatif, sauf celle de Casablanca qui pouvait intervenir sur le budget de la ville. En 1919, fut créé le Conseil du gouvernement, proche du Résident, qui se composait de deux parties : l'une marocaine, l'autre française. Il était, lui aussi, purement consultatif, ne votait pas et n'avait de compétence qu'économique.

Lyautey, lucide et iconoclaste

Dès son arrivée au Maroc en 1912, Hubert Lyautey (1854-1934) avait vu qu'il n'avait pas été nommé dans un territoire « quelconque » habité par des « indigènes », mais dans une authentique Nation au passé exceptionnellement riche. Il exprima clairement cette réalité en 1916 :

> « Alors que nous nous sommes trouvés en Algérie en face d'une véritable poussière, d'un état de choses inorganique, où le seul pouvoir était celui du Dey turc effondré dès notre venue, au Maroc, au contraire, nous

nous sommes trouvés en face d'un empire historique et indépendant, jaloux à l'extrême de son indépendance, rebelle à toute servitude, qui, jusqu'à ces dernières années, faisait encore figure d'État constitué, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, sa représentation à l'étranger, ses organismes sociaux […] » (Discours de février 1916 devant la Chambre de commerce de Lyon).

Dans le contexte universaliste et assimilateur dans lequel baignait alors la colonisation française, Lyautey constitue une grande et profonde originalité. Son action procéda en effet d'une constante qu'il eut toujours à l'esprit et qui était que le Protectorat français sur le Maroc n'était qu'un état transitoire, provisoire, devant inéluctablement aboutir à l'indépendance du pays.

Lyautey refusa l'introduction au Maroc des principes sur lesquels reposait la colonisation de l'Algérie. Lucide et iconoclaste, il écrivit en 1920 un texte prophétique dans lequel il adoptait une attitude proprement révolutionnaire pour l'époque puisqu'il se prononçait clairement pour la décolonisation de toute l'Afrique du Nord, Algérie comprise :

> « Je crois comme une vérité historique que dans un temps plus ou moins lointain, l'Afrique du Nord évoluée, civilisée, vivant de sa vie autonome, se détachera de la métropole. Il faut qu'à ce moment-là, et ce doit être le but suprême de notre politique, cette séparation se fasse sans douleur[595]. »

Lyautey veilla à la création d'une académie militaire prestigieuse, l'École de Dar el-Beida à Meknès (Zrhibi, 1999) qui ouvrit ses portes au mois d'octobre 1918. Il en sortit, comme il l'avait souhaité, une élite francophile, mais qui finit par rallier le mouvement nationaliste et qui forma les cadres des Forces armées royales marocaines en 1956[596].

La modernisation du Maroc

Comme en Tunisie et en Algérie, la population de souche connut une forte croissance entre les deux guerres mondiales, passant de 5 millions d'habitants en 1921, à 7,6 millions en 1936 et à 8,4 millions en 1946.

Les Européens étaient 29 000 en 1913, 78 000 en 1921, 157 000 en 1931 et 236 000 en 1936. En 1931, sur 157 000 Européens, on comptait 22 000 Espagnols et 12 000 Italiens. La population européenne était citadine à 90 % et plus de 40 % de tous les Européens vivant au Maroc résidaient à Casablanca.

Lyautey était opposé à une colonisation de « petits blancs » ruraux. Il avait clairement défini sa politique élitiste à ce sujet au mois de janvier 1921, déclarant que « le Maroc n'est pas et ne sera jamais une colonie de petit peuplement agricole ».

En 1927 on ne recensait que 2 044 colons, dont 1 847 Français qui exploitaient 650 000 hectares. En 1935, leur nombre avait doublé, mais il était encore modeste par rapport à l'Algérie puisque 4 000 colons cultivaient 840 000 hectares, soit une moyenne de 210 hectares par exploitation.

Durant le Protectorat, le Maroc fut un vaste chantier avec construction de villes nouvelles, de ports, création de mines et de barrages[597].

Les phosphates, découverts assez tard, furent exploités à partir de 1921 à Oulad Abdoun par l'Office chérifien des Phosphates. Après la Seconde Guerre mondiale, la production marocaine, avec cinq millions de tonnes par an, fut la deuxième dans le monde. Cette exploitation assura la rentabilité des chemins de fer marocains, le développement des ports comme Casablanca et Safi, la création de deux villes, Khouribga et Louis-Gentil (Youssoufia), et de nombreux villages miniers. Elle employait onze mille ouvriers.

Les autres ressources du sous-sol furent exploitées par des sociétés privées : le charbon de Jerada, à partir de 1928, le pétrole, après 1945, le fer surtout dans la zone espagnole. Le plomb et le zinc virent leur production multipliée par quatre entre 1938 et 1945.

Dès 1912, selon le système d'aménagement du territoire cher à Lyautey, de grands travaux furent entrepris, quelquefois par l'armée. Routes et voies ferrées indispensables à la pacification favorisèrent largement le développement économique. Les minerais étaient transportés jusqu'à la côte par chemin de fer. Quant aux fleuves et aux rivières, ils furent aménagés à la fois pour produire de l'électricité et pour l'irrigation.

Les capitaux nécessaires à cette mise en valeur étaient issus des finances publiques alimentées par les impôts directs et indirects, d'une part, et par des emprunts lancés sur le marché français. Les investissements industriels relevèrent plutôt de sources privées, sauf l'exploitation des phosphates avec l'Office chérifien des Phosphates, créé en 1920. Les autres industries étaient aux mains des grandes banques françaises qui avaient pris position avant le Protectorat sous forme de prêts au Makhzen. 90 % des capitaux étaient français, gérés, en particulier, par la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui contrôlait la Banque d'État du Maroc et donc la monnaie, ainsi que deux sociétés holdings : la Compagnie générale du Maroc et l'Omnium nord-africain, dominant les sources d'énergie et les transports. Ces sociétés eurent une influence prépondérante sur la politique à tous les niveaux, à Paris et à Rabat.

II- Les résistances marocaines

Du guerrier marocain des plaines ou des montagnes qu'il connaissait bien pour avoir commandé les *goums* marocains durant la Campagne d'Italie, le général Augustin Guillaume (1895-1983) disait :

> « Il sait sacrifier délibérément ses biens, sa famille et plus facilement encore sa vie. Aucune tribu n'est venue à nous dans un mouvement spontané. Aucune ne s'est soumise sans combattre, et certaines sans avoir épuisé, jusqu'au dernier de leurs moyens de résistance » (Guillaume, 1946 : 80).

La « Pacification » entreprise par Lyautey fut d'abord une intervention par procuration destinée à briser la résistance des tribus berbères qui refusaient le pouvoir du sultan. En définitive et même si dans sa phase d'apogée le Protectorat marocain semble s'être appuyé sur les Berbères, le résultat de l'action française fut de favoriser l'État arabo-musulman puisqu'elle cassa la force de résistance des grands ensembles berbères. En 2000, les rédacteurs du *Manifeste Berbère* ont parfaitement bien exprimé cette idée :

> « Merveilleusement symbolisé par la personne de Lyautey, le Protecteur en titre va s'avérer le meilleur allié des cercles makhzéniens, en lesquels il trouve lui-même ses meilleurs auxiliaires. Ne l'ont-ils précisément pas mandé d'urgence pour qu'il vienne à leur secours, eux qui n'en peuvent plus face à l'insoumission endémique des *Imazighen* ? Ils ne tardent guère d'ailleurs à découvrir qu'il peut être pour eux le meilleur garant contre toutes les irrévérencieuses attaques que n'hésite plus à leur livrer l'ensemble de leurs compatriotes […] Son statut et le leur au sein des masses marocaines font d'eux des alliés objectifs et presque naturels ; ils s'exhortent mutuellement à combattre la rébellion berbère, au point qu'un vrai pacte finit par lier leurs sorts de façon sacramentelle : un message ayant valeur de prêche est lu un vendredi des années vingt dans les mosquées du royaume, par des imams de premier plan, appelant les Marocains à un « *jihad* » destiné à soutenir… les armées (chrétiennes) d'occupation dans leur glorieux combat contre les insoumis (berbères). Les familles makhzéniennes en vue participent de façon ostentatoire aux festivités célébrant les victoires successives des troupes étrangères sur les tribus berbères » (*Le Manifeste berbère* : 2000).

Les Marocains parlent de « Résistance[598]» et les Français de « Pacification », cette dernière notion reposant sur l'idée selon laquelle une partie du pays refusant l'autorité du sultan, c'était pour son compte et en son nom que se faisaient les opérations militaires françaises.

La région de Marrakech constitua une exception car les campagnes militaires françaises y furent limitées en raison du soutien que Lyautey avait obtenu des grands caïds berbères régionaux (Glaoui, Mtouggui et Goundafi)[599]. L'originalité de cette politique consista, comme l'a bien définie El Qadéry « à laisser à certains caïds du Makhzen pré-colonial mener la « pacification » au nom du Makhzen colonial » (El Qadéry, 2007 : 8).

Dans un discours prononcé à Paris le 12 décembre 1912, quelques mois à peine après le début du Protectorat, le général Lyautey déclara : « La pacification du Maroc, restez-en bien convaincus, est une très grosse affaire, à très longue échéance. »

De fait, la résistance armée fut très importante et très longue, même si les Français et les Espagnols n'eurent jamais à faire face à un mouvement d'ensemble, y compris durant la guerre du Rif. Malgré le déséquilibre des forces, les tribus n'hésitèrent pas à prendre les armes. Dans certaines régions, elles résistèrent jusqu'en 1934, date à laquelle le Maroc fut considéré comme totalement pacifié. La prise de conscience politique se développa ensuite dans les centres urbains et le combat fut alors politique.

La résistance commença dès 1912 dans le sud marocain avec El-Hiba[600]. Depuis Tiznit où son père Ma el Aimin, s'était retiré, il souleva le Sous, l'oued Noun, la vallée du Draa, le nord du Sahara et une partie de l'actuelle Mauritanie.

En 1912, quand le sultan Moulay Hafid abdiqua et que Moulay Youssef fut proclamé à sa place, les tribus sahariennes étaient en plein soulèvement. El-Hiba prit alors Marrakech à la tête d'une armée de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, essentiellement des Saharaouis, avant d'être écrasé à la bataille de Sidi Bou Othmane à une quarantaine de kilomètres au nord de Marrakech où :

> « Fauchés par le tir des carabines et des mitrailleuses, écrasés sous les obus, puis taillés en pièces par la cavalerie, les hommes bleus et leurs alliés du Haouz, après plusieurs retours

> offensifs, avaient lâché pied, fuyant le champ de bataille jonché de blessés et de cadavres » (Weisgerber, 1947).

El-Hiba continua de résister jusqu'au moment de sa mort en 1919, puis son frère Merabbi Rebbu prit la relève. Au même moment, dans l'actuelle région du Saquia el Hamra, une colonne française venue de l'Adrar prit Smara mais, devant le soulèvement des Rguibat et de certains Tekna commandés par Mohammed Laghdaf, un autre fils de Ma el Aimin, elle se replia vers l'actuelle Mauritanie.

Ce fut dans la région du Moyen-Atlas, de l'Atlas central et du Tadla que les résistances furent les plus vives. À la limite des trois régions militaires de Meknès, Fès et Taza, les Français furent confrontés à de rudes adversaires, qu'il s'agisse des Beni Warain, des Marmoucha ou encore des Aït Seghrouchen avec Moulay Ahmed Seghrouchni auquel succéda son fils Sidi Akka, qui ne déposèrent les armes qu'en 1926[601]. Au mois de mai 1914, les troupes venues d'Algérie et commandées par le général Baumgarten, firent leur liaison à Taza (carte page LIX) avec celles du Maroc qui étaient sous les ordres du général Gouraud. Parlant de cette région qu'il comparait à un couloir, Lyautey disait :

> « C'est un couloir ; dans une maison, le couloir n'est pas la pièce la plus riche ; mais c'est tout de même une pièce utile, intéressante, indispensable » (Cité par le capitaine Vial, 1938 : 94).

Le moyen Atlas fut le cœur de la résistance et les Berbères s'y lancèrent dans une guerre systématique. Comme le terrain leur était propice, ils y menèrent de vastes opérations de « guérilla ». Ici, leur principal chef fut Moha ou Hammou es Zaïani. Bien équipé et armé, il dut, malgré tout, quitter sa capitale Khenifra en 1914, lors de sa conquête par le général Henrys, mais il reforma ses troupes dans la montagne avant d'en organiser le blocus.

En novembre 1914, à El Herri, à quelques kilomètres de Kénifra (carte page LVI), il parvint à surprendre et à submerger une colonne française commandée par le colonel René Laverdure qui perdit 33

officiers et 580 soldats morts ou blessés, tandis que 8 canons et 10 mitrailleuses restèrent aux mains des Marocains. Cette victoire fut cependant sans lendemain car la contre-attaque obligea Moha ou Hammou à se replier à nouveau dans ses montagnes où il résista jusqu'au 2 juin 1920, date de sa soumission au général Poeymirau.

Mohammed N'Ifrouten combattit quant à lui dans le Tafilalet où, durant l'été de 1918, dans la région de Bou Denib, il attaqua les troupes françaises à la tête de plusieurs milliers d'hommes. Il fut battu à Gaouz, où six cents de ses hommes trouvèrent la mort en une matinée.

La première guerre mondiale terminée, Lyautey ne put obtenir les moyens qui lui auraient permis de prendre le contrôle du Moyen Atlas. Plus encore, une déflation s'opéra dans les effectifs qui furent ramenés de 87 000 hommes au mois d'août 1918 à 68 000 au début du mois de janvier 1918 (Rivet, 1999 : 58). Ne pouvant envisager une vaste opération, il concentra alors ses moyens contre la « tache de Taza » qui fut « effacée » en 1921. À partir de cette date, les communications avec l'Algérie furent sûres, mais le cœur du Moyen Atlas, notamment les territoires des Marmoucha et des Aït Seghrouchen résista encore.

III- La guerre du Rif (1921-1926)[602]

Cette guerre qui impliqua d'abord l'Espagne, puis l'Espagne et la France, fut initialement menée par le caïd des Béni Ouriaghel, la plus puissante tribu du Rif central, Abd el-Krim el Khettabi, puis par son fils, Mohammed Ben Abd el-Krim el Khettabi[603].

Abd el-Krim avait collaboré au Telegrama del Rif, organe de la colonisation espagnole, avait été interprète à la *Oficina de Asuntos Indigenas* chargée d'organiser le renseignement dans le Maroc espagnol. La lutte qu'il engagea ne fut pas une résistance désespérée contre le rouleau compresseur colonial. Fondée sur un projet politique, elle fut soutenue par une volonté populaire, même si toutes les tribus du Rif ne le suivirent pas. Abd el-Krim se référait

aux événements de Syrie, à ce qui s'était passé en Turquie après le premier conflit mondial, et aux idées qui agitaient le monde arabe.

Situé dans le nord du Maroc, le massif du Rif, long de plus de 250 kilomètres et large de plusieurs dizaines est une région d'accès difficile présentant un remarquable cloisonnement physique et humain.

> « Le littoral rifain est pour l'essentiel un cul-de-sac pour les étrangers qui ignorent la réalité du lacis des gorges étroites, des lits de torrents qui permettent de s'aventurer à l'intérieur de l'antichambre convulsée du continent. Avec la minuscule anse de Badis, la baie d'Al-Hoceima (Alhucemas), demi-cercle d'un diamètre d'une douzaine de kilomètres ; constitue le seul accroc naturel dans ce maillage hermétique […] Ce rempart naturel du Maroc sur sa côte méditerranéenne est la citadelle imprenable de paysans-guerriers berbères au sentiment identitaire très fort, quasi insulaire, les Rifains ».
>
> « Eloigné du Makhzen alaouite par les sommets qui le séparent de Fez, le Rif est une constellation de tribus privées de centre névralgique. À l'exception de l'Ouest Djabala, il faut faire sans ces grands caïds dont l'alliance, comme Lyautey va le démontrer, permet de tirer tous les bénéfices d'une paix acquise à peu de frais et d'autant plus solide qu'elle s'impose de l'intérieur. Campés sur une terre livrée sans mode d'emploi, les Espagnols vont tenter, au gré des circonstances, depuis leurs plates-formes militaires et commerciales de Ceuta et Melilla, de monter le parti des « amis de l'Espagne ». D'est en ouest du croissant rifain, terre d'élection de la révolte, l'ambition velléitaire de l'Espagne va s'éprouver au contact de deux puissants rebelles à l'autorité du sultan : Jilali Zerhouni, alias Bou Hamara, et Raissouni, le « chérif borgne », roi du kidnapping (Courcelle-Labrousse et Marmié, 2008 : 17 et 23).

Au nord du Maroc, dans la zone qui leur revint, les Espagnols eurent bien des difficultés avec les tribus et leur politique y fut constamment hésitante. Présents à Melilla, à l'est et dans l'Ouest atlantique, ils furent longtemps bloqués dans leur progression vers l'intérieur.

Dans l'arrière-pays de Melilla, le chérif Ameziane leur infligea deux terribles défaites, l'une au mois de juillet 1909 à Barranco del Lobo et l'autre, au mois de septembre, à Souk el-Khémis. N'étant pas en mesure de relier par voie de terre leurs deux points d'appui de Tétouan et de Melilla, la seule solution qui leur restait était de tenter un débarquement dans la baie d'Al-Hoceima. Ce projet étant très risqué, il fut plusieurs fois repoussé et les Espagnols se contentèrent d'occuper l'îlot de Nekkour dans la baie, de le fortifier et de nouer des contacts avec le puissant chef des Beni Ouriaghel, Abd elkrim el-Khettabi. Ce dernier qui considérait les Espagnols comme peu dangereux pour son indépendance choisit de se rapprocher d'eux pour triompher de ses rivaux rifains et il envoya son fils Mohammed se mettre à leur service[604].

En 1911, les Espagnols demandèrent à Abd el Krim père de les aider à débarquer à Al-Hoceima afin de tenter un mouvement de prise à revers d'Ameziane mais, au dernier moment, ils renoncèrent à leur opération et Abd el-Krim qui se retrouva seul face à ses rivaux dut se réfugier à Nekkour, puis à Tétouan.

En 1912, après la mort d'Ameziane, il revint dans sa tribu et y attendit une nouvelle fois les Espagnols qui renoncèrent encore à débarquer. Durant la guerre de 1914, il joua la carte allemande et au mois d'août 1915 les Espagnols soupçonnèrent son fils de les trahir. Interrogé, ce dernier déclara qu'il n'avait rien contre l'Espagne si cette dernière se contentait de la zone qu'elle occupait et abandonnait l'idée de prendre le contrôle du Rif, mais qu'en revanche il s'opposerait à tout empiétement. Au mois de septembre 1915, les Espagnols le mirent en prison.

Abd el-Krim père se rapprocha alors de Madrid et, contre la libération de son fils, il accepta une nouvelle fois de soutenir un débarquement à Al Hoceima. Ce dernier fut programmé durant l'été 1916 mais, l'Espagne ayant une fois encore renoncé, Abd el-Krim considéra qu'il était dangereux de continuer à collaborer avec elle et il décida de rompre.

Le 12 février 1920, le général Manuel Fernandez Sylvestre fut nommé Commandant-général du secteur de Melilla et une opération combinée fut décidée afin de relier les deux parties du territoire espagnol, ce qui imposait de prendre le contrôle du coeur même du massif rifain.

La composante terrestre du corps expéditionnaire espagnol devait progresser à partir de Melilla, cependant qu'un débarquement à Al-Hoceima (Alhucemas) devait permettre de prendre les Rifains à revers[605]. Cependant, au mois de mars, le commandant en chef, le général Berenguer, renonça au débarquement et il ordonna une simple offensive terrestre à partir de Melilla vers la baie d'Al-Hoceima.

L'erreur du général Sylvestre fut que, au lieu de marcher vers l'ouest en direction du Monte Mauro défendu par les Beni Saïd, il décida de faire un détour par le sud et Monte Arruit (carte page LVIII). La manœuvre était risquée car elle allongeait considérablement la marche de sa troupe essentiellement composée de recrues peu entraînées, peu motivées et sous-équipées[606].

Entre les mois d'avril 1920 et de juin 1921, le général lança une série d'opérations qui lui permirent d'avancer de plusieurs dizaines de kilomètres et d'édifier 46 postes ; plusieurs tribus se soumirent alors dont les Beni Saïd, les Beni Uliseq et les Temsaman.

Le 1er juin 1921, encouragé par ces victoires faciles, le général Sylvestre qui avait installé son centre de commandement à Anoual, donna l'ordre de progresser en direction de la baie d'Al-Hoceima, mais le jour même, le poste du mont Abarran, à cinq kilomètres à l'ouest d'Anoual fut enlevé.

Fort de ce succès, Abd el-Krim décida de couper les Espagnols de toute possibilité de ravitaillement par mer et il attaqua la position

côtière de Sidi Driss. Considérant ces attaques comme des événements isolés, le général Sylvestre ne dévia pas de son plan initial ; cependant, afin de protéger Anoual, il installa plusieurs postes dont un à Igueriben, à six kilomètres à l'ouest d'Anoual et il y laissa une garnison de 350 hommes.

Le 17 juillet, Abd el-Krim lança une attaque générale et dès le 22 juillet, Igueriben fut prise. Le général Sylvestre ordonna alors l'abandon de toutes les positions avancées et un repli sur Anoual où 5 000 hommes dont 2 000 recrues rifaines, les *Regulares*[607], furent assiégés par 18 000 Rifains. N'ayant que pour un jour de munitions et à peine pour quelques jours de vivres et d'eau, le général Sylvestre décida d'évacuer Anoual pour se replier sur le poste de Beni Taieb. Alourdis par un énorme train des équipages et par leur convoi de blessés, les Espagnols furent assaillis de toutes parts. Quand les policiers indigènes qui tenaient les hauteurs nord d'Anoual eurent massacré leurs officiers et retourné leurs armes contre les Espagnols, la retraite devint une déroute chaotique.

En plus du général Sylvestre[608], les Espagnols perdirent 2 500 hommes, chiffre auquel il faut ajouter environ 1 500 morts lors de la prise de 14 postes par les Rifains, soit un total de 4 000 morts et de 492 prisonniers (Francisco, 2005).

Au bout de plusieurs jours de marche et d'embuscades, un peu plus de 3 000 survivants conduits par le général Felipe Navarro commandant en second, réussirent à se replier jusqu'à Monte Arruit où ils furent recueillis par le lieutenant-colonel Fernando Primo de Rivera[609], frère du général Miguel Primo de Rivera.

Le 2 août, les Rifains entrèrent à Nador après capitulation de la garnison et le sort de Monte Arruit, fut scellé. Le général Berenguer autorisa alors la capitulation pour le 9 août, mais, alors que les Espagnols déposaient les armes et que les blessés étaient alignés à l'extérieur du poste, les Rifains lancèrent une nouvelle attaque. Sur 3 000 hommes, 600 furent faits prisonniers, dont le général Navarro, tous les autres furent massacrés et leurs cadavres se décomposèrent au soleil.

Selon un rapport fait au lendemain du désastre par le général Juan Picasso, les pertes espagnoles totales s'élevèrent à 13 363 morts dont 2 390 volontaires rifains engagés aux côtés de l'Espagne. Les études récentes (Poveda, 1984 et Moreno, 2001), ont ramené les pertes espagnoles entre 7 875 et 8 180 morts ou disparus. Les Espagnols abandonnèrent aux combattants rifains 20 000 fusils, 400 mitrailleuses, 129 canons et de grandes quantités de munitions. L'Espagne dut racheter les prisonniers faits à Anoual et à Monte Arruit.

Après les défaites d'Anoual et de Monte Arruit, Melilla située à 40 kilomètres de cette dernière position, fut à la portée d'Abd el-Krim, mais, réagissant rapidement, le général Berenguer rassembla ses unités d'élite, à savoir le *Tercio* et les *Regulares*[610] qui furent transportés à Melilla par mer. La ville fut sauvée, puis l'état-major espagnol ordonna la contre-attaque ; Monte Arruit fut reprise au mois de novembre 1921.

Abd el-Krim, désormais bien armé grâce aux prises faites sur les Espagnols, réunit les chefs de tribus et leur fit élire une assemblée nationale qui rejeta le Protectorat. L'armée du Rif fut constituée sur le modèle européen, avec des réguliers et des contingents levés dans les tribus. Tous les hommes entre 16 et 50 ans étaient mobilisables. Le 1er février 1922 la « République confédérée des tribus du Rif » fut proclamée, avec pour capitale Ajdir. Elle demanda la reconnaissance internationale et l'établissement de relations diplomatiques et économiques avec tous les pays. Abd el-Krim fut désigné président de la République.

Les désastres militaires ayant provoqué l'anarchie en Espagne, le 13 septembre 1923, le général Primo de Rivera prit le pouvoir avec l'assentiment du roi Alphonse XIII[611].

Pour l'état-major espagnol, la situation était d'autant plus grave qu'à l'ouest, il lui fallait également faire face une importante révolte. C'est pourquoi, au printemps, 1924, il fut décidé d'évacuer toute la partie montagneuse de la zone espagnole du protectorat, y compris la ville de Chefchaouen, afin de se retrancher à Ceuta et à Tétouan.

Abd el-Krim fut alors près de réaliser la jonction des deux fronts. Au mois de mai 1924, enhardi par ses succès, il tenta, mais en vain, de rallier à sa cause la tribu des Beni Zeroual qui était à cheval sur les zones espagnole et française. Son objectif était la ville de Fès, mais le maréchal Lyautey qui avait eu connaissance de ses projets et même de la date de l'attaque contre les positions françaises, à savoir le mois d'avril 1925, avait pris ses précautions. Dès le mois de juin 1924, lui qui, jusque-là, n'avait pas voulu intervenir dans ce qu'il appelait le « guêpier rifain »[612] créa un cordon sanitaire au nord de l'Ouergha (carte page LIX) en y installant des petits postes destinés à assurer une présence parmi les tribus ; toutefois, sachant qu'il ne disposait pas d'effectifs suffisants pour contenir l'attaque annoncée, il demanda avec insistance des renforts à Paris.

Le 12 avril 1925, Abd el-Krim lança une attaque soudaine sur les Beni Zeroual qui le rejoignirent. Cette action fut le prélude à une offensive générale contre les positions françaises installées l'année précédente et qui débuta le 14 avril. La manœuvre d'Abd el Krim était de prendre Ouezzane, puis de se rabattre sur Kéléa des Sless afin de « cueillir » les postes français et s'ouvrir ainsi l'accès à Fès.

Pour faire face à cette offensive, le général de Chambrun, chargé du front nord ne disposait que de 16 bataillons mobiles. Lyautey réorganisa alors l'ensemble de son dispositif, repliant ses postes sur deux solides bastions à Taounat et à Tafrant et il confia cette partie du front au général Daugan.

Ayant échoué dans sa manœuvre initiale, Abd el-Krim tenta un double mouvement de débordement par Ouezzane à l'ouest avec toujours Fès pour objectif, et par Taza à l'est afin de joindre les insurgés de l'Atlas. Au début du mois de juillet 1925, il fut sur le point de réussir quand les Branès et les Tsoul l'ayant rallié, le front de Taza céda, menaçant de couper la route Algérie-Taza-Fès. Il fut alors envisagé d'abandonner Taza, mais le 6 juillet, Lyautey ordonna de tenir la ville coûte que coûte, ce qui sauva la situation.

Le 11 juillet 1925, la France et l'Espagne signèrent les Accords de Madrid par lesquels les deux pays affirmèrent une position commune face à Abd el-Krim. À cette date Lyautey avait redressé la situation car les troupes françaises avaient repris les positions perdues ou abandonnées au mois d'avril. À la fin du mois de juillet,

un groupe mobile français avança même au contact du dispositif rifain qu'il fit reculer vers le nord. À partir de ce moment, Abd el-Krim ayant perdu l'initiative, Lyautey s'apprêta à reprendre sa fameuse stratégie de la « tache d'huile », quand il en fut empêché par le maréchal Pétain.

Les renforts demandés par Lyautey arrivèrent au mois de juillet 1925, une fois l'offensive rifaine bloquée. Ils étaient placés sous les ordres d'un commandant opérationnel, le général Stanislas Naulin, accompagné par le maréchal Philippe Pétain[613] chargé d'une mission d'évaluation dont le rapport fut aussi critique qu'injuste. Pétain qui ne connaissait rien du Maroc ne se priva pourtant pas de pointer des erreurs militaires qui n'en étaient pas puisqu'elles constituaient au contraire la poursuite de cette politique si originale suivie par Lyautey et qui visait à éviter une confrontation généralisée en jouant sur les rapports personnels qu'il entretenait avec les chefs des tribus.

Le plan de Lyautey prévoyait un assaut puissant sur les seuls Beni Zeroual afin de les rallier et cela pour entraîner ensuite la défection des autres tribus. Lyautey faisait la guerre tout en préparant la paix, ménageant le long terme, sa stratégie étant d'occuper le pays Beni Zeroual pour couper le pays Djebala du bloc rifain. Pétain qui voulait au contraire une victoire militaire à l'européenne était partisan d'une offensive généralisée appuyée sur de gros moyens et sur une jonction avec l'Espagne. En définitive, Pétain voulait écraser Abd el-Krim quand Lyautey cherchait à l'étouffer. Au général Naulin qui s'était rallié au projet de Lyautey, Pétain déclara : « Vous faites de la politique, je fais de la stratégie[614]. »

Contre les avis de Lyautey, le gouvernement français chargea Pétain de régler la question du Rif et il enleva au Résident-général toute la responsabilité des opérations ; or, en séparant commandement politique et militaire, Paris tuait le « système Lyautey ».

Ayant désormais les mains libres, le maréchal Pétain qui avait obtenu les moyens qui avaient été refusés à Lyautey, à savoir des

dizaines de milliers d'hommes, du matériel moderne et de l'aviation, mena alors une guerre totale. Le corps de bataille rifain fut cassé et le 8 septembre 1925, appuyés par la flotte française, les Espagnols réussirent un débarquement risqué à Alhucemas. Nommé commandant opérationnel du *Tercio* en 1923, Francisco Franco en fut le maître d'œuvre (La Calle et Rubio, 2001). Cette opération permit à l'armée espagnole de prendre pied au cœur même de la zone tenue par Abd el-Krim.

Ulcéré de voir sa politique réduite à néant, Lyautey attendit que la situation militaire soit définitivement rétablie, ce qui fut le cas à la fin du mois de septembre 1925, et le 24, il présenta sa démission (Lugan, 2010 : 281-285). Au mois d'octobre, il quitta le Maroc[615] alors que la menace rifaine avait été contenue et qu'une manœuvre combinée franco-espagnole était en préparation pour l'été 1926 en application des accords Pétain-Primo de Rivera.

Au mois d'avril 1926, des pourparlers eurent lieu à Oujda avec les envoyés d'Abd el-Krim, mais ils échouèrent en raison de « l'énormité » des exigences de ce dernier qui demandait l'indépendance du Rif, ce que ni les Espagnols, ni les Français ne pouvaient accepter. Les premiers car une telle reconnaissance aurait signifié qu'ils avaient perdu la guerre. Les seconds parce que, garants de l'unité du Maroc aux termes du traité de protectorat, ils ne pouvaient donc pas accepter son démembrement.

La France et l'Espagne menèrent alors de concert une offensive totale avec emploi massif de l'aviation[616]. Le Rif fut soumis à un déluge de feu, la ville de Targuist prise et les survivants, après un an de guerre totale, se dispersèrent. Le maréchal Pétain était venu à bout de ce qu'il appelait les « hordes barbares ». L'échec militaire consommé, Abd el-Krim se rendit le 27 mai 1926 aux troupes françaises commandées par le colonel Corap (Lévy, 1984 : 121[617]).

L'épisode de la guerre du Rif laissa des souvenirs « mitigés » chez les nationalistes marocains. Pendant que le Berbère Abd el-Krim se battait contre les Français et contre les Espagnols, les

habitants de Fès vécurent en effet dans la peur de voir les Rifains s'emparer de leur ville et la mettre au pillage. Grand fut donc leur soulagement quand Lyautey eut rétabli la situation. De plus, Abd el-Krim apparut comme un concurrent du sultan, comme un rival dangereux et ce fut d'ailleurs pourquoi le makhzen apporta son soutien officiel aux troupes françaises.

Après la guerre du Rif, les derniers résistants continuèrent la lutte contre la France, leurs ultimes bastions étant le Tafilalet (jusqu'en 1932), le haut Atlas central (jusqu'en 1933) et le Jbel Sagho[618] (carte page LVI) où les Aït Atta commandés par Assou Oubasslam ne capitulèrent qu'en 1934.

III- Le « Dahir berbère » et l'essor du nationalisme

Lyautey avait donc regagné la France au mois d'octobre 1925 après avoir exercé la fonction de Résident général durant presque treize années, du mois d'avril 1912 au mois d'octobre 1925. Il fut remplacé par un civil, Théodore Steeg, qui lui succéda comme Résident général et qui fut en poste d'octobre 1925 à janvier 1929.

Le 18 novembre 1927 le sultan Mouley Youssef mourut et la France imposa comme successeur, son troisième fils, le jeune Sidi Mohammed ben Youssef (le futur Mohammed V), qui incarna le nationalisme marocain.

Le souverain comprit vite que l'urgence politique devait être, non pas l'indépendance, une utopie en 1927, mais la sauvegarde de l'unité et de l'identité marocaines. En d'autres termes, il devait, comme l'écrivit Ahmed Alaoui :

> « […] contenir le Protectorat dans ses limites puisqu'il avait permis de sauvegarder l'essentiel, c'est-à-dire, la souveraineté nationale et la monarchie. Il fallait contraindre l'administration coloniale à respecter ce cadre juridique et préserver tout ce qui pouvait l'être. Et en particulier, il s'agissait de défendre les

> prérogatives royales affirmées par le traité de Fès et veiller à ce que rien ne vienne entamer l'autorité royale ainsi maintenue. Il s'agissait donc de veiller à maintenir la personnalité internationale du Maroc, bref à tout faire pour que le Protectorat ne devienne pas une simple colonie » (*Le Matin*, 18 novembre 1991).

La pacification achevée ou en phase d'achèvement, la revendication nationaliste sortit de la confidentialité. Ses militants qui se recrutaient alors essentiellement dans les villes s'affirmèrent d'abord contre l'idée de la double composante marocaine, arabe et berbère qui était sous entendue dans le *Dahir* berbère signé par le sultan le 16 mai 1930.

L'origine de ce texte tenait au fait qu'au contact des tribus qu'ils venaient de combattre durant des années, certains Français en étaient arrivés à penser qu'il existait en réalité deux Maroc et qu'ils venaient de livrer le second au premier. Ils suivirent donc une politique qui était à l'opposé de celle qui avait été portée par Lyautey en cherchant à « autonomiser » les Berbères par rapport au droit d'État arabe. Au contraire, pour Lyautey :

> « La source de toute autorité est chez le sultan. Son autorité religieuse et son pouvoir politique s'étendent sur toutes les villes et les tribus de l'Empire […] Je représente à ses côtés le gouvernement français qui, depuis cinq ans, a apporté à ce pays la force nécessaire pour mettre fin à l'anarchie […] » (Lyautey aux notables de l'Empire chérifien, 1917, cité par Péroncel-Hugoz, 2010 : 168-169).

Lyautey parti, les Résidents généraux qui lui succédèrent : Steeg, Saint, Ponsot étaient des diplomates n'ayant pas son envergure.

Lucien Saint était Résident Général quand, le 16 mai 1930 fut promulgué le *Dahir* berbère, ressenti par nombre de Marocains comme une volonté française de casser l'unité nationale en rehaussant le particularisme berbère[619]. C'est de ce moment que date la véritable rupture entre les milieux nationalistes et la France,

le *Dahir* berbère étant le « catalyseur du nationalisme marocain » (Lafuente, 1984 : 1).

Cette nouvelle organisation judiciaire aurait en effet abouti à séparer les arabophones et les berbérophones, en application d'une idée alors en vogue dans certains milieux coloniaux français qui consistait à affirmer que les Berbères seraient parfaitement assimilables à condition de les « désarabiser ». C'est ainsi que, comme l'a bien résumé Arnaud Teyssier :

> « Pour "tenir" le Maroc, pour le maintenir divisé, il suffisait donc de maintenir une sorte de cordon sanitaire entre la société arabe et islamisée des villes, et le monde féodal de la *siba.* Lyautey, instruit par son expérience du Sud oranais, s'est refusé à construire sa politique marocaine sur ce stéréotype – même s'il ne méconnaît pas sa part de vérité. Il sait que l'instabilité des tribus obéit à des considérations bien plus insaisissables, et qu'on ne saurait tabler sur une islamisation moins marquée des populations berbères et kabyles. Jouer avec l'autorité du sultan lui paraît une option dangereuse : sa carte, c'est au contraire l'unité de l'empire chérifien. C'est la raison pour laquelle il résistera toujours à la tentation, éprouvée par beaucoup, de créer un Berbéristan. » (Teyssier, 2004 : 276)

Pour la commission qui avait préparé le texte, le but officiel était, en le faisant codifier par *Dahir*, donc par la Loi, de préserver le domaine juridique coutumier berbère (*Orf* ou *Izref)* en le maintenant hors de la législation islamique (*charia)*.

Certains administrateurs avaient probablement en tête l'idée de rompre l'uniformité de l'organisation judiciaire du Protectorat afin de pouvoir éventuellement prendre appui sur l'élément berbère vu comme un contrepoids politique aux revendications nationalistes alors essentiellement portées par la bourgeoisie « arabe » de Fès.

Quoi qu'il en soit de ses buts réels ou cachés, ce texte fut considéré comme une volonté de dissolution de la nation marocaine. Avec le *Dahir* berbère la France voulait en effet appliquer deux systèmes juridiques différents aux Marocains : ceux d'origine

« arabe » seraient soumis au droit islamique, tandis que les Berbères seraient régis selon leurs coutumes traditionnelles.

Or, si les Berbères étaient soustraits au droit coranique, ils ne dépendraient donc plus du sultan Commandeur des Croyants ; et comme ils étaient majoritaires dans le pays, qu'allait-il rester comme pouvoir à ce dernier ? Les nationalistes considéraient également que la France cherchait à « désarabiser » les Berbères avant de les « désislamiser[620]». Dans la ligne exprimée par Charles de Foucauld[621] qui voulait « donner le Maroc à Jésus et à la France », certains cercles catholiques avaient d'ailleurs clairement avancé cette idée[622].

Le 20 juin 1930, les premières manifestations contre le *Dahir* berbère se déroulèrent à Salè, à Fès et dans les mosquées où les nationalistes firent dire le *latif*, c'est-à-dire la prière de détresse réservée aux calamités publiques.

Le sultan Mohammed ben Youssef considéra d'abord avec sympathie ce mouvement de protestation né en dehors du makhzen, puis, rapidement, il craignit qu'une légitimité populaire se dresse en parallèle de la sienne. Il négocia alors pas à pas avec la Résidence et il obtint gain de cause, le *Dahir* du 8 avril 1934 abrogeant l'article 6 du *Dahir* du 16 mai 1930 dit *Dahir* berbère. Ce nouveau *Dahir* uniformisait les juridictions marocaines, tout en donnant au Haut Tribunal Chérifien entière compétence pour juger les crimes commis dans les régions de coutume berbère.

En 1936, la nomination du général Charles Noguès comme Résident général[623] détendit la situation car ce disciple de Lyautey sous les ordres duquel il avait servi, s'employa à rétablir des relations de confiance entre la France et le souverain. Néanmoins, le nationalisme marocain avait pris son essor et il s'affirma dans la période suivante durant laquelle le sultan Mohammed ben Youssef veilla à ne pas devenir l'otage de ses leaders, l'exemple des manifestations trop autonomes qui s'étaient déroulées à l'occasion du *Dahir* berbère lui ayant servi de leçon.

Au Maroc, la réaction populaire et nationaliste fut structurée par les intellectuels. En 1932, fut créée à Paris la revue *Maghreb* à laquelle collaborèrent Français et Marocains dénonçant la politique du Protectorat.

Le 4 août 1933, Mohammed Hassan Ouazzani fonda *L'Action du Peuple* qui parut à Fès, en français, car les journaux nationalistes en arabe étaient alors interdits[624]. Ces publications touchaient un petit nombre de Marocains car beaucoup ne savaient pas lire. La propagande se fit donc par d'autres moyens, comme les cours du soir dans les mosquées, les affiches, les représentations théâtrales. Les nationalistes réhabilitèrent le costume national, ce qui leur attira la sympathie des artisans car cette campagne prônait aussi le « boycott » des produits français. En 1933, ils créèrent la fête du Trône.

En 1934, Allal el Fassi, fils d'une grande famille de Fès fonda avec Mohammed Hassan Ouazzani, Omar ben Abdeljalil, Abdelaziz ben Driss, Ahmed Cherkaoui, Mohammed Diouri, Mohammed Ghazi, Boubeker Kadiri et Mohammed Mekki Naciri, le premier parti politique marocain, le Comité d'Action Marocain (CAM). En 1934 toujours, *L'Action du Peuple* fut saisi puis suspendu.

En 1936, en France, le Front populaire arriva au pouvoir. En février 1937, *L'Action du Peuple* fut autorisé à reparaître et au congrès de Rabat, le CAM demanda : l'égalité fiscale entre colons et *fellahs,* l'application du code français du travail pour les ouvriers marocains, et la protection des produits de l'artisanat.

En 1937, le CAM se scinda en deux courants animés l'un et l'autre par les deux personnalités les plus fortes du parti. C'est ainsi qu'Allal el Fassi, Ahmed Balafrej et Mohammed Lyazidi fondèrent le Parti national pour les réformes (*Al Hizb al Watani li-Tahqiq al-Matalib*) qui eut deux organes de presse, *L'Action du Peuple* en français et *Al Difaa* en arabe. Quant à Mohammed Hassan Ouazzani, il créa le Mouvement national doté lui aussi de deux

organes de presse, *L'Action populaire* en français et *Al Atlas*, un hebdomadaire en langue arabe.

Au mois d'octobre 1937, des manifestations se déroulèrent à Fès et à Khémisset. Leur organisateur, Allal el Fassi, fut arrêté et le Parti national dissous. Les autorités françaises demandèrent alors à Mohammed Hassan Ouazzani de se désolidariser d'Allal el Fassi, ce qu'il refusa de faire. Tout au contraire, il se rendit à la Qaraouyine, la célèbre mosquée de Fès, où il prononça un discours dans lequel il exprima sa solidarité avec les militants nationalistes emprisonnés.

Mohammed Hassan Ouazzani fut alors arrêté à son tour, puis interné dans le sud marocain, cependant qu'Allal el Fassi était déporté au Gabon[625].

La Seconde Guerre mondiale « gela » les revendications des nationalistes marocains et durant tout le conflit, le sultan Mohammed ben Youssef fit preuve d'une totale loyauté envers la France.

---

594. Au sujet des « officiers des Affaires indigènes », on lira dans Vincent Monteil (1962), le chapitre intitulé : « Un métier de seigneur ». Voir également Carrère (1973) et Méraud (1991). Pour l'organisation du corps on se reportera à Méraud (1990 : 57-70).

595. En 1931, six ans après le départ de Lyautey du Maroc, Chekib Arslane, le maître à penser du nationalisme arabe lui rendit involontairement hommage en écrivant : « Le Maréchal Lyautey, c'est un ennemi qui ne commet pas d'actes indignes […] Lyautey est au point de vue indigène le plus dangereux Français que le Nord de l'Afrique ait connu parce le plus sage. Il savait par sa sagesse, calmer les Arabes : il les attirait par tous les moyens vers la France ; il ménageait leur amour-propre […] Lyautey tua l'indépendance du Maroc, mais sans l'humilier » (*La Nation arabe*, mai juin 1931).

596. Dont un général, le général Kettani adjoint au commandant des troupes françaises en Allemagne. Vingt-deux officiers sortis de l'école entre sa fondation et 1956 furent promus généraux dans les FAR, d'autres furent ministres. Le 6 août 1956, l'école devint l'*Académie Royale militaire*.

597. Dans un livre essentiel Georges Hatton qui a dépouillé plusieurs fonds d'archives, notamment, celles de la *Banque de Paris et des Pays Bas* donne une approche nouvelle de l'histoire économique et bancaire du Maroc de la fin de la décennie 1930 à l'indépendance qui comble une lacune de l'historiographie (Hatton, 2009)
598. Résistance essentiellement berbère à cette époque.
599. Sur la méthode Lyautey, voir Hoisington (1995a) et Gillet (2010).
600. Pour la question des résistances dans le sud-est du Maroc, voir Ross (1977).
601. Sur les résistances des Aït Ndhir Beni M'Tir et des Aït Youssi du Moyen Atlas dans les années 1911-1920 ainsi que sur la biographie de Mohand N'Hammoucha qui participa au siège de Fès en 1911, voir Burke et Tauris (1993).
602. Voir les cartes pages LVIII et LIX. Pour tout approfondissement de cette question, il est indispensable de se reporter à la bibliographie dressée par Mustapha Allouh (2010). Voir également Woolman (1968), Charnay (1978), Ayache (1981 et 1996), Campos (2000), Gershovich (2000), Courcelle-Labrousse et Marmié (2008). Sur Abd el-Krim et la guerre du Rif, même si cette publication est datée et idéologiquement inscrite dans le contexte de la lutte anti impérialiste de la décennie 1970, il est indispensable de se reporter au colloque international d'études historiques et sociologiques tenu à Paris en 1973, dont le thème était *Abd el-Krim et la République du Rif* et dont les actes ont été publiés en 1976.
603. Nous parlerons de lui sous le nom d'Abd el-Krim.
604. Tous deux furent décorés de l'ordre d'Isabelle la Catholique, prestigieuse décoration espagnole. Abd el-Krim père mourut le 7 août 1921.
605. Pour tout ce qui a trait aux campagnes militaires espagnoles au Maroc, voir Madariaga (2005) ; pour ce qui concerne plus particulièrement les opérations espagnoles durant la guerre du Rif, voir Woolman (1968).
606. L'armée espagnole étant essentiellement composée de recrues, le lieutenant-colonel Millan Astray proposa de créer une troupe professionnelle composée de volontaires, à l'image de la

Légion étrangère française, et destinée à opérer au Maroc. Le 2 septembre 1920, par décret royal signé par le roi Alphonse XIII, naquit le *Tercio* ou Légion étrangère espagnole dont le commandement fut donné au colonel Millan Astray et dont la première *Bandera* en formation fut confiée au commandant Francisco Franco alors à peine âgé de 28 ans. Grande figure de l'armée espagnole, le commandant Franco avait servi dans les *Regulares* où il avait gagné une réputation à la fois de chef au courage exemplaire et de meneur d'hommes.
607. Pour tenir leurs possessions marocaines, les Espagnols levèrent sur place des contingents de supplétifs à l'image de la *Milicia Voluntaria de Ceuta,* de la *Compania de Moros de Melilla* ou encore des *Tiradores del Rif*. En 1913, une fois le traité de protectorat signé, ces milices furent regroupées sous une seule organisation qui eut pour nom les *Fuerzas Regulares Indigenas* plus connue sous celui de *Regulares* (Benjelloun, 1988). En 1914, sous le commandement du Khalifa représentant le Sultan marocain, fut constituée une force uniquement marocaine avec encadrement espagnol, la *Mehalla khalifiana* qui atteignit l'effectif de 8 000 hommes en 1936.
608.Les circonstances de la mort du général Sylvestre ne sont pas clairement établies car son cadavre ne fut pas retrouvé. L'idée dominante est qu'il se serait suicidé, mais certains témoignages de survivants donnent une autre version, à savoir qu'encerclé avec son état-major, il aurait combattu jusqu'à la mort.
609. Blessé le 31 juillet et amputé sans anesthésie, il mourut de gangrène le 5 août.
610. La question se pose de savoir pourquoi la colonne du général Sylvestre était aux deux tiers composée de recrues métropolitaines non motivées et non entraînées alors que la force de frappe espagnole, à savoir l'armée d'Afrique était engagée au sud de Tétouan.
611. Durant toute la guerre, les Rifains furent soutenus par le *Partido Comunista de Espana* et par les partis catalans *Accio Catalana* et *Estat Catala* (Martin, 1973).
612. En 1924 Lyautey avait soixante-dix ans et il venait juste de rentrer au Maroc après une intervention chirurgicale qui l'avait

éloigné de son poste durant plusieurs mois. Il était cependant en pleine forme physique et intellectuelle. En France, le Cartel des gauches était au pouvoir et Edouard Herriot avait succédé à Alexandre Millerand comme Président du Conseil.
613. Le maréchal Pétain était Inspecteur général de l'Armée depuis le mois de février 1922. Il inspecta le front marocain du 17 au 27 juillet 1925.
614. Le 20 janvier le général Stanislas Naulin fut remplacé comme commandant supérieur des troupes du Maroc par le général Edmont Boichut.
615. Celui qui avait régné sans partage sur le Maroc mourut neuf ans plus tard dans sa propriété de Thorey puis il fut inhumé à Rabat, en 1935, dans le tombeau dont il avait lui-même rédigé l'épitaphe : « Ici repose Louis Hubert Gonsalve Lyautey qui fut le premier résident général de France au Maroc, 1912-1925, décédé dans la religion catholique dont il reçut en pleine foi les derniers sacrements, profondément respectueux des traditions ancestrales et de la religion musulmane gardée et pratiquée par les habitants du Moghreb auprès desquels il a voulu reposer en cette terre qu'il a tant aimée. Dieu ait son âme dans sa paix éternelle. »
616. Pour ce qui concerne la collaboration franco-espagnole durant la guerre du Rif, voir Xavier Huetz de Lemps (1991) ; pour tout ce qui concerne le rôle de l'aviation militaire française durant cette même guerre du Rif, voir Jérôme Millet (1987).
617. Abd el Krim fut exilé sur l'île de la Réunion ; alors qu'il avait été autorisé à se rendre à Marseille, au mois de mai 1947, il profita d'une escale à Suez pour s'évader. Il finit ses jours en Égypte où il mourut le 6 février 1963. Le colonel Nasser lui organisa des funérailles nationales.
618. C'est au Jbel Sagho que le capitaine de Bournazel trouva la mort le 28 février 1933. On lira à ce sujet le témoignage du Médecin capitaine Jean Vial (1938), l'évocation de Germaine de Bournazel (1979), ainsi que la mise au point de Gérardin (1987).
619. Sur la question du *Dahir* berbère, voir Joseph Luccioni (1984) et Gilles Lafuente (1984). Sur la politique berbère imaginée, rêvée ou suivie par la France, il est indispensable de se référer à Ageron

(1971) et au livre de Lafuente (1999) tiré de sa thèse exhaustive soutenue en 1997 devant l'Université de Provence.

620. Et pourquoi pas, au bout du processus, pour les christianiser ? Cette crainte fantasmée alimenta la revendication nationaliste : « Toute une intelligensia était prête à réagir pour peu qu'on lui en donnât le prétexte. Il fallait un événement exceptionnel, un catalyseur, pour faire la synthèse de tous ces sentiments refoulés, de toutes ces espèrances non exprimées, pour unifier tous ces clubs informels et encore embryonnaires. Le *Dahir* berbère […] fut ce catalyseur, mais encore fallait-il une idée-force qui pût rassembler autour d'elle tous ces mécontents, un dénominateur commun de toute jeunesse avide d'action. Une « atteinte » à la religion musulmane fut ce dénominateur » (Lafuente, 1984 : 5).

621. Pour un bilan des connaissances sur Charles de Foucauld et le Maroc, on se reportera à D. Nordman (1996e : 141-180).

622. Sur le mythe de la conversion massive des Berbères au catholicisme et sur l'échec de l'apostolat des Pères Blancs en Algérie, il est indispensable de se reporter à la thèse d'Abrous Dahbia (2007).

623. Au sujet du général Noguès et de la continuation de la politique de Lyautey, il sera indispensable de se reporter à Hoisington (1995).

624. Les premiers journaux nationalistes en arabe parurent dans la zone espagnole ; il s'agit du quotidien *Al Hayat et de la revue As Salam*.

625. En zone espagnole Abd al-Khaliq Torrès fonda au mois de décembre 1936 le PRN (Parti de la réforme nationale) et il fut nommé ministre des biens *Habous* dans le gouvernement du général Franco qui siégeait alors à Burgos. Pour tout ce qui concerne les Marocains engagés dans les rangs de l'armée nationaliste espagnole durant la guerre civile, voir Benjelloun (1994) et Roussillon (2012).

Chapitre IV

Le second conflit mondial en Afrique du Nord

Comme cela avait été le cas durant le premier conflit mondial, l'Afrique du Nord fut d'abord un enjeu pour les belligérants, d'abord en raison de la position stratégique du canal de Suez ; d'où la campagne de Libye. Après le débarquement anglo-américain de novembre 1942 au Maroc et en Algérie, l'armée française stationnée au Maghreb, l'Armée d'Afrique, entra en guerre aux côtés des Alliés. Partout, les années de guerre furent celles de l'essor du nationalisme[626].

I- Les années 1940-1942 : le blitzkrieg à l'est, le statu quo au Maghreb

De 1940 à 1942, la quasi-totalité des combats se déroula en Libye et dans l'ouest de l'Égypte dans un gigantesque mouvement d'aller-retour au gré des offensives et des contre-offensives lancées par les belligérants (carte page LX).

Militairement, l'Égypte se retrouva en première ligne, comme durant le précédent conflit mondial. Or, les Égyptiens souhaitaient majoritairement la victoire de l'Allemagne[627], ce qui explique pourquoi les relations ne cessèrent de se tendre entre le palais royal et les autorités britanniques.

À la fin de l’année 1941, le gouvernement de Hussein Siry appliqua à la lettre les clauses du traité d’alliance du 26 août 1936 en acceptant d’envoyer des troupes égyptiennes renforcer les Britanniques sur le front de Tripolitaine, mais le roi Farouk refusa de déclarer la guerre à l’*Axe*. Son principal adversaire politique fut alors le *Wafd* qui s’était clairement rangé dans le camp des Alliés.
Au début de l’année 1942, quand le général Rommel passa à l’offensive en direction du canal de Suez, Hussein Siry, Premier ministre égyptien, s’engagea encore davantage dans le camp des Alliés. Il alla jusqu’à rompre les relations diplomatiques avec la France de Vichy mais sans en informer le roi Farouk qui le limogea avant de constituer un gouvernement ayant des sympathies pour l’Axe.
La crise fut donc ouverte car Londres qui exigeait au contraire la désignation d’un gouvernement issu du *Wafd*, adressa un ultimatum au souverain qui le repoussa. Le roi Farouk fut alors sommé de choisir entre l’abdication et la nomination de Nahas Pacha, le chef du *Wafd*. Le monarque céda et il accepta de désigner un cabinet *Wafd* avec Nahas Pacha à sa tête.

Le *Wafd* qui apparut alors paradoxalement comme pro-Anglais perdit une partie de son influence dans l’opinion, ce qui créa un vide politique dans lequel s’engouffreront ultérieurement plusieurs petits partis dont le Parti communiste, le Parti de la Jeune Égypte et les Frères musulmans.

Le 28 juin 1940, le maréchal Italo Balbo, gouverneur de la Libye, trouva la mort aux commandes de son avion abattu par erreur par la défense anti-aérienne italienne. Il fut remplacé par le maréchal Rodolfo Graziani qui reçut ordre de lancer une offensive en direction du canal de Suez (carte page LX).

Le 15 septembre 1940, les Italiens s’élancèrent en direction de l’Égypte et de Sidi Barrani, mais ils furent arrêtés par les forces du général britannique Archibald Wavell. Le 9 décembre, une contre-attaque dirigée par le brigadier général Richard O’Connor enfonça

les lignes italiennes sur 600 kilomètres et 130 000 prisonniers restèrent aux mains des Britanniques qui prirent Benghazi[628].

Au mois de mars 1941, l'Allemagne intervint en envoyant en Libye un corps expéditionnaire moderne, l'Afrika Korps, placé sous les ordres du général Erwin Rommel, spécialiste des opérations blindées qui s'était distingué lors de la campagne de France en 1940.

L'objectif allemand était une opération de type *blitzkrieg* en direction du canal de Suez et au-delà, pour s'assurer le contrôle des puits de pétrole du Moyen-Orient. Cependant, pour mener à bien cette guerre du désert, l'Afrika Korps avait besoin d'énormes quantités de carburant, de matériel de rechange et de ravitaillement. La maîtrise de la navigation entre l'Europe et la Libye étant donc impérative, Berlin comptait sur la puissante marine italienne pour l'aider à la garantir. La supériorité aéronavale britannique l'en empêcha.

Au mois d'avril 1941, Rommel lança une offensive foudroyante. Le 15 du mois, les positions perdues par les Italiens quelques mois auparavant furent reconquises. La marche vers le canal de Suez fut cependant stoppée le 30 juin à El-Alamein[629], à 100 kilomètres à peine du Caire où les nationalistes se préparaient à accueillir triomphalement les troupes allemandes.

Une double opération alliée fut ensuite lancée :

– à l'ouest, le débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord ouvrit un front sur les arrières de Rommel ;

– à l'est, le 13 novembre le général Bernard Montgomery lança une puissante offensive en Égypte. Ce fut la bataille d'el-Alamein qui se déroula sur un front étendu sur une soixantaine de kilomètres, depuis l'intérieur jusqu'à la mer, et sur une profondeur de plus de dix kilomètres. Deux fois supérieurs en hommes et en moyens puisqu'ils alignèrent 200 000 combattants, 1 030 chars, 1 200 pièces d'artillerie et 750 avions, pouvant de plus être

facilement ravitaillés, les Britanniques en furent les vainqueurs. Rommel qui fut contraint de replier ses troupes vers Benghazi fut sur la défensive.

Le 23 janvier 1943, les Britanniques entrèrent à Tripoli où les rejoignirent les hommes de la colonne Leclerc qui, partis du Tchad, avaient conquis le Fezzan au mois de novembre 1942.

L'Afrique du Nord française jusqu'en 1942

Le 22 juin 1940 fut signé l'armistice franco-allemand et le 3 juillet les Britanniques attaquèrent par surprise la base navale française de Mers el-Kébir, en Algérie, y détruisant une partie de la flotte qui s'y était réfugiée, tuant 2 000 marins français[630].

Au mois de septembre 1940, le général Weygand fut nommé Délégué général du gouvernement en Afrique française avec pour mission de défendre l'Empire africain contre toute menace ou tentative de sécession. Le 23 septembre 1940 un débarquement anglo-gaulliste fut ainsi repoussé à Dakar.

Le second conflit mondial n'entraîna pas une poussée particulièrement forte du nationalisme indépendantiste.

Au Maroc[631], le vendredi 3 septembre 1939, jour de prière, le sultan Mohammed ben Youssef fit lire dans toutes les mosquées un message dans lequel il demandait que, durant toute la durée du conflit, les Marocains fassent taire leurs revendications nationalistes. Lu dans les tribunes (*minbars)* des mosquées du royaume, ce message impliquait donc les obligations d'obéissance et de soumission aux ordres de l'*Imam* (Benmansour, 1999 : 90 et 2001). En conséquence de quoi, de 1940 à 1942, la revendication indépendantiste fut quasi inexistante. Le sultan demeura loyal au gouvernement du maréchal Pétain, tout en refusant d'avoir le moindre contact avec les Allemands ou avec les Italiens. Pourtant, en application des clauses de l'armistice, des commissions de contrôle avaient été chargées de vérifier si l'armée française ne se reconstituait pas clandestinement au Maroc.

Aidé par les généraux Juin et de Lattre, le général Weygand réussit à constituer une force armée composée officiellement de 137 000 hommes plus 60 000 camouflés, et disposant de 400 avions. Parallèlement, il échafauda un plan secret de mobilisation de 100 000 hommes supplémentaires[632].

Plusieurs unités militaires furent camouflées, et à travers tout le pays, des dépôts clandestins d'armement furent constitués. De 1940 à 1942, de nombreuses unités marocaines furent transformées en supplétifs de police et, dans tout le royaume, armes et munitions furent mises en lieu sûr. Ces mesures permirent à la France de disposer, dès 1942, de ces unités marocaines (tirailleurs, goumiers et spahis) qui s'illustrèrent en Tunisie, durant la campagne d'Italie et qui eurent l'honneur, après avoir percé les défenses allemandes de Cassino, d'entrer les premières dans Rome.

En Algérie où le décret Crémieux fut aboli dès 1940, la revendication nationaliste fut très minoritaire et au mois d'avril 1941, Ferhat Abbas fut reçu en audience à Vichy par le maréchal Pétain.

Ce fut en Tunisie que le courant nationaliste fut le plus pugnace. Moncef Bey y prit la tête du mouvement et il présenta au Résident français, l'amiral Jean-Pierre Esteva, un plan de très large autonomie en 12 points. Considéré comme une provocation par l'amiral, il n'obtint pas de réponse. Les rapports ne cessèrent plus de se tendre entre l'amiral Estéva et Moncef Bey pris entre les pressions italo-allemandes, vichyssistes et américaines.

II- Le débarquement de 1942 et ses conséquences

Le 7 décembre 1941, l'entrée en guerre des États-Unis changea les données de la défense de l'Afrique du Nord, l'amiral Darlan ayant déclaré que si les Américains y débarquaient avec une division, il les combattrait, mais que s'ils le faisaient avec vingt, il les « embrasserait ».

Le débarquement au Maroc et en Algérie (cartes pages LXI et LXII)

Le plan allié de débarquement en Afrique du Nord fut secrètement décidé au mois de juillet 1942 entre le président Roosevelt et le Premier ministre britannique Winston Churchill.

Les positions des deux alliés étaient différentes, les Britanniques étant partisans d'un débarquement le plus à l'est possible, entre Bône et Bizerte, afin de prendre à revers les troupes de Rommel. Pour leur part, les Américains souhaitaient une opération limitée au Maroc atlantique.

Finalement, un moyen terme fut adopté. Ce fut l'« Opération Torch » dont la finalité était double : affaiblir l'offensive de Rommel en direction du canal de Suez en ouvrant un front sur ses arrières et appuyer les Soviétiques alors en mauvaise position sur le front du Caucase en attirant des divisions allemandes en Italie. Au total, 107 000 soldats anglo-américains embarquèrent à bord de 650 navires.

Cependant, le 8 novembre 1942, quand le débarquement eut lieu, la situation militaire avait considérablement évolué car la bataille d'el-Alamein engagée depuis le 23 octobre tournait à l'avantage des Britanniques qui avaient enfoncé les lignes allemandes, tandis qu'à Stalingrad, l'étau russe se refermant sur l'armée allemande, cette dernière commençait à refluer dans le Caucase.

En application des clauses de l'armistice de 1940, et comme nous l'avons dit, la France s'était engagée à défendre ses colonies et ses possessions contre toutes les agressions, d'où qu'elles vinssent. C'était d'ailleurs à cette seule condition que l'Allemagne avait consenti à laisser au gouvernement français la souveraineté sur son Empire[633].

Le général Noguès, commandant en chef au Maroc, donna donc l'ordre aux troupes françaises de s'opposer au débarquement américain. Durant trois jours, les forces le composant eurent alors à combattre sur terre, sur mer et dans les airs, une Armée d'Afrique particulièrement pugnace[634]. À Casablanca, les 35 000 hommes du

général Patton durent livrer une rude bataille. La flotte française fut détruite, 462 marins et officiers furent tués et 600 blessés. L'armée de terre perdit 1 400 tués et blessés et 20 avions furent détruits. Les pertes humaines américaines furent du même ordre et l'aviation perdit plusieurs appareils abattus par la chasse française.

À Alger, la résistance permit que le débarquement allié se fasse sans incidents majeurs. Le 8 novembre dans l'après-midi, le cessez-le-feu y fut appliqué, cependant que les combats se poursuivirent à Oran jusqu'au 10 novembre à midi.

Le 10 novembre, depuis Alger, l'amiral François Darlan qui venait de quitter Vichy, transmit au général Noguès l'ordre du cessez-le-feu. Le 11 novembre, ce dernier signa l'« armistice de Fédala » qui mit un terme aux combats franco-américains.

À Oran, les 39 000 Britanniques de la force de débarquement essuyèrent de lourdes pertes puisque 300 hommes furent tués et plusieurs centaines faits prisonniers. Une opération de parachutage sur les bases aériennes de la Sénia et de Tafaraoui destinée à mettre hors d'état de vol l'aviation française fut un sanglant échec : 550 parachutistes anglais furent en effet tués ou faits prisonniers. Le 8 novembre, une forte contre-attaque du 2e Zouaves tenta de repousser les forces débarquées sur les plages, à Saint-Cloud le 16e Régiment de Tirailleurs et deux bataillons de la Légion bloquèrent la progression britannique et le 9, une contre-attaque du 20e Régiment de Tirailleurs fut lancée à la Macta (carte page LXII).

Côté français, le bilan des combats était également lourd : 300 morts et 150 blessés cependant qu'à Mers el-Kébir les navires qui avaient échappé à l'attaque anglaise du 3 juillet 1940 furent détruits. L'armée de l'air perdit également 15 avions détruits au combat ou au sol.

Le débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord précipita les événements. Pour éviter d'être attaqués sur deux fronts à la fois, les Allemands lancèrent une puissante offensive vers l'ouest, depuis la Libye et à travers la Tunisie, en direction des forces alliées débarquées en Algérie.

Parallèlement, le 9 novembre 1942, une noria d'avions allemands achemina une force d'intervention en Tunisie. Le 14 novembre, Tunis et toutes les grandes villes du pays étaient entre les mains des Allemands. Le plan de Rommel était clair : attaquer les forces alliées à revers et prendre le port de Bône. En Tunisie, dès le 19 novembre 1942, afin de couvrir les troupes américaines commandées par le général Llyod Fredendal et qui perdirent 150 chars et 2 000 prisonniers, les Français engagèrent 76 000 hommes.

Au mois de mars 1943, l'armée française qui s'était lancée au-devant des troupes allemandes remporta coup sur coup deux victoires à Medjez El-Bab dans le nord de la Tunisie et à Sbeitla, dans le sud. Le 22 mars, sur le front de Libye, Rommel recula face aux Britanniques et il se replia vers le nord de la Tunisie. Le 7 mai les Alliés entrèrent dans Tunis et le 13 mai, les forces allemandes d'Afrique capitulèrent.

L'armée d'Afrique était donc rentrée dans la guerre, fournissant à la France combattante des unités qui participèrent à la campagne de Tunisie, puis aux débarquements de Corse, de l'île d'Elbe, de Provence, à la campagne d'Italie, à l'épopée de Rhin et Danube et à celle de la 2e DB[635].

Les conséquences politiques du débarquement

Le 3 juin 1943, le CFLN (Comité français de libération nationale) fut créé à Alger et le général De Gaulle s'y imposa face au général Giraud (Cointet, 2005). Le 4 juin 1943, le général Noguès démissionna de son poste de Résident général au Maroc avant de partir pour l'exil. Dans la zone espagnole du Maroc, il fut pris en charge par le Khalifa du sultan à Tétouan qui organisa son départ pour Lisbonne où il arriva le 20 juin. Gabriel Puaux lui succéda comme Résident général.

Charles Noguès (1876-1971)

Proche collaborateur de Lyautey, Charles Noguès avait été nommé Inspecteur général des troupes d'Afrique du Nord en 1936, puis Résident général au Maroc. Au mois de septembre 1939, il devint Commandant en chef du théâtre d'opérations d'Afrique du Nord.
En juin 1940, il affirmait être en mesure d'y continuer la guerre et le 18 juin, il adjura le général Weygand de venir le rejoindre à Alger pour y poursuivre le combat. Après l'armistice, il veilla à maintenir en état l'outil de combat constitué par l'armée d'Afrique en créant des arsenaux clandestins et en levant des recrues supplémentaires à la barbe de la commission allemande d'armistice qu'il fit étroitement surveiller.

Le 7 décembre le général Noguès fut nommé au Conseil impérial créé par l'amiral Darlan et il présida la séance du 27 décembre 1942 au cours de laquelle, après l'assassinat de l'amiral le 24 décembre, le général Henri Giraud fut nommé commandant en chef civil et militaire en Afrique[636].

Le 28 novembre 1947, la Haute Cour de justice française le condamna par contumace à 20 ans de travaux forcés et à l'indignité nationale. À l'occasion de ce procès, le sultan marocain qui avait le général Noguès en haute estime et auquel il avait accordé son amitié, répondit au colonel Kettani qui lui demandait l'autorisation d'aller témoigner en faveur de l'inculpé : « Pour le général Noguès, je ne t'autorise pas, je t'ordonne. » (Benmansour, 1969).

En juin 1954 l'ancien Résident-général rentra en France où il se constitua prisonnier. Mis en liberté provisoire, à nouveau jugé et condamné à la même peine, il en fut aussitôt relevé. Quelques mois plus tard, sous le gouvernement Edgard Faure, la IVe République enlisée dans le bourbier marocain lui demanda d'intervenir auprès du sultan déposé et exilé à Madagascar, afin de sortir la France de l'impasse dans laquelle elle s'était elle-même placée. Justice était ainsi indirectement rendue à ce « grand seigneur » de l'époque de Lyautey.

Le débarquement américain au Maroc agit comme un révélateur de la situation réelle de la France et les nationalistes marocains le comprirent immédiatement ainsi qu'Abdelwahhab Benmansour l'a bien expliqué :

> « Cette seconde défaite, après celle enregistrée devant les Allemands, a eu un profond effet sur les Marocains qui ont vu leurs protecteurs à leur tour protégés et ont constaté que les Français ne jouaient plus qu'un rôle d'exécutants : ils recevaient leurs ordres des Américains et les exécutaient sous leur contrôle. Pour le Roi, ses ministres et ses agents d'autorité, le champ d'activité s'est relativement étendu, puisque les responsables américains à tous les niveaux ont commencé à prendre contact avec eux, à les consulter, à les inviter et à se faire inviter par eux » (Benmansour, 1969).

Au mois de janvier 1943, à Anfa, dans la banlieue résidentielle de Casablanca, se tint une conférence aux termes de laquelle les Alliés décidèrent que l'objectif final de la guerre était la capitulation sans conditions de l'Allemagne et du Japon.

La Conférence d'Anfa fut un encouragement donné au mouvement nationaliste car, au cours de deux entretiens qu'il eut en tête à tête avec le sultan et le prince héritier, le futur Hassan II, le président Roosevelt promit l'aide américaine afin de hâter l'indépendance du Maroc[637].

Le président américain reçut longuement le souverain marocain avec lequel il parla de la prochaine et nécessaire indépendance du pays quand la guerre aurait pris fin. Il s'engagea même à faire pression sur la France.

Au mois d'avril 1943 Ahmed Balafrej, qui venait juste de rentrer d'exil, regroupa les divers courants nationalistes au sein du Parti de l'indépendance (*Hizb al-Istiqlal* connu sous le nom d'*Istiqlal)* qui succéda au Comité d'action marocaine.

Le 13 janvier 1944, le sultan prit fait et cause pour le mouvement dont le manifeste demandant la fin du protectorat avait été rendu public deux jours plus tôt, le 11 janvier, et il désigna trois négociateurs afin d'entamer des discussions avec le Résident général Puaux. Les autorités françaises d'Alger étant opposées à tout compromis, de violentes émeutes éclatèrent au mois de février, notamment à Fès et à Rabat. Le général Leclerc les réprima avec une grande vigueur[638].

En Algérie, le Manifeste du peuple algérien qui fut rendu public le 10 février 1943 fut publié au mois de mai. Il revendiquait la totale égalité entre Algériens et Français. Ce texte était en réalité un document que Fehrat Abbas avait fait signer par 28 élus algériens et qu'il avait transmis aux Américains. Le CFLN le rejeta. Le 14 mars, les nationalistes se regroupèrent dans une structure souple, Les Amis du Manifeste et de la Liberté (AML).

Le 7 mars 1944, le général De Gaulle supprima le code de l'indigénat et accorda la citoyenneté française à 65 000 Algériens.

En Tunisie, après le débarquement allié du mois de novembre 1942, la position du Bey fut d'autant plus difficile à tenir que le pays fut occupé par les troupes germano-italiennes et que certains nationalistes furent alors tentés de s'appuyer sur elles pour arracher l'indépendance à la France. Tel ne fut pas le cas d'Habib Bourguiba qui ne croyait pas à une victoire de l'Allemagne. Il fut très clair à ce sujet comme le montre une lettre qu'il écrivit le 10 août 1942 à Habib Thameur président par intérim du *Neo-Destour* et que cite Tahar Belkhodja (1998 : 9) :

> « L'Allemagne ne gagnera pas la guerre et ne peut la gagner [)] L'Allemagne sera broyée comme dans les mâchoires d'un étau irrésistible […] L'ordre vous est donné, à vous et aux militants d'entrer en relation avec les Français gaullistes en vue de conjuguer notre action clandestine […] Notre soutien doit être inconditionnel. »

Le 7 mai 1943, à la veille de l'entrée des Alliés à Tunis, il déclara :

> « Tunisiens, mes amis, faites bloc autour de la France. Hors la France, il n'est pas de salut, car la France, une fois libérée n'oubliera pas ses vieux amis. »

Le 13 mai, le général Alphonse Juin, Résident général à titre temporaire demanda à Moncef Bey d'abdiquer, ce que ce dernier refusa de faire. Le 14 mai le général le déposa et le remplaça par Lamine Bey, un de ses cousins qui lui succéda dès le 15 mai 1943.

---

626. Pour tout ce qui concerne l'Afrique du Nord durant le second conflit mondial, voir Christine Levisse-Touzé (2000). Pour les opérations en Libye, voir Pinta (2006 : 241-254).
627. Plusieurs officiers prirent même des contacts avec les Allemands, dont le futur président Anouar el Sadate qui fut envoyé en prison par les Anglais de 1942 à 1944. Au début de l'année 1945, le Premier ministre, Ahmed Maher fut assassiné au moment où il lisait la déclaration de guerre de l'Égypte à l'Allemagne.
628. Durant la guerre, Benghazi changea cinq fois de mains.
629. Au sud du dispositif britannique, à Bir Hakeim, le général Koenig avait résisté à la poussée allemande du 28 mai au 19 juin avant de réussir à percer les lignes de Rommel pour rejoindre la VIIIe armée britannique.
630. Voir à ce sujet Couteau-Bégarie et Huan (1994), Rochas (2006) et Valla (2007).
631. Pour la contribution du Maroc à la France durant le second conflit mondial, il sera utile de se reporter à Christine Levisse-Touzé (1999). En dépit de son titre, l'article est quasi exclusivement consacré à la Seconde Guerre mondiale.
632. Voir à ce sujet le numéro spécial de la revue *L'Algérianiste*, n°60, décembre 1992, consacré au débarquement du 8 novembre 1942.
633. Au mois de mai 1941, l'amiral Darlan signa avec le général allemand Walter Warlimont des accords ouvrant le port de Dakar aux sous-marins allemands et celui de Bizerte à l'*Afrika Korps* en

échange de la libération de prisonniers. Le général Weygand s'opposa à cette politique ; relevé de son commandement il fut interdit de retour en Afrique du Nord.
634. Afin de mettre un terme à ces combats inutiles, le sultan Mohammed ben Youssef fit venir le général Noguès au Palais et lui déclara : « Le sang français et le sang marocain des soldats et des populations civiles coulent. Le président Roosevelt et le général Eisenhower ont proclamé que les forces alliées venaient en amies. Vous savez mieux que moi, à présent, que ces forces sont invincibles. Il faut arrêter le combat. Souverain de la nation marocaine, mon premier devoir est d'épargner son sang » (Cité par Hassan II, 1976).
635. En 1939-1940, la France eut 4 700 000 hommes sous les armes. Tous les territoires d'outre-mer confondus lui fournirent environ 400 000 hommes, soit environ 8 % des effectifs. Parmi ces derniers, on comptait 123 000 Algériens et 93 000 Français d'Algérie.
En 1942-1945, il y eut 700 000 Français sous les drapeaux. En Algérie, pour une population européenne d'un million de personnes, il y eut 176 500 hommes sous les drapeaux et 28 600 en appel différé, soit 16 % de la population, taux exceptionnel, qui donnerait près de 7 millions s'il était rapporté à la population métropolitaine. Pour une population musulmane de près de 15 millions pour les trois pays de l'AFN, les effectifs furent de 244 000 hommes, soit 1,60 % dont 132 000 Algériens, 90 000 Marocains et 22 000 Tunisiens.
Le total des pertes de soldats nord-africains fut de 20 000, dont 5 400 en 1940, 3 750 au Levant, 3 458 en Tunisie, 4 019 en Italie et en Corse, et enfin 3 716 durant les campagnes de France et d'Allemagne. Les Français d'Algérie eurent quant à eux, 2 700 morts en 1939-1940 et 10 000 en 1942-1945. (Faivre, 2006 : 6).
636.Sur la politique marocaine du général Noguès, voir Hoisington (1995b).
637. Pour ce qui concerne les relations entre Mohammed ben Youssef et les États-Unis d'Amérique, voir l'article de Mostafa Azzou (2004).
638. La gauche française vit la revendication nationaliste marocaine comme l'expression d'une 5e colonne nazie et elle cautionna la

politique répressive (Oved, 1984).

VIe PARTIE

LES INDÉPENDANCES

Alors que la guerre n'en était encore qu'à ses débuts, le président Roosevelt déclara qu'au lendemain du conflit, les peuples colonisés devraient être émancipés et il fit inscrire le principe des indépendances dans la Charte de l'Atlantique signée le 14 août 1941. Cosignée par Winston Churchill, Premier ministre britannique, ses articles 3 et 4 mettaient en avant :

> « […] le droit des peuples à choisir la forme de gouvernement sous lequel ils veulent vivre. »

Les États-Unis d'Amérique et l'URSS qui allaient être les deux grands vainqueurs du second conflit mondial, soutenaient la lutte pour l'émancipation des pays colonisés, ce qui fut établi lors de la Conférence de Téhéran en 1943 et lors de celle de Yalta en 1945.

L'Organisation des Nations Unies qui succéda à la Société des Nations, vit le jour le 26 juin 1945[639], lors de la Conférence de San Francisco. Ce jour-là, le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes fut clairement affirmé dans le chapitre XI de la Charte des Nations Unies intitulé « Déclaration relative aux territoires non autonomes ». La nouvelle organisation du monde proclamait donc le droit à l'autodétermination des peuples colonisés et l'ONU fut la tribune du combat anticolonialiste, rôle renforcé et amplifié en 1961 avec la création du Comité de décolonisation.

En Afrique du Nord, le processus menant aux indépendances eut des formes différentes. Au Machreq les indépendances sont anciennes – Égypte 1922, Libye 1951 –, cependant qu'au Maghreb, une distinction doit être faite entre les protectorats français de Tunisie et du Maroc d'une part, et l'Algérie d'autre part. Les premiers avaient par définition vocation à recouvrer leur indépendance, tandis que l'Algérie où vivait une importante minorité européenne, était partie intégrante de la France.

---

639. L'ONU se substitua à la SDN le 21 juillet 1947.

Chapitre I

La rapidité du phénomène au Machreq

À la fin du second conflit mondial, l'Égypte, indépendante depuis 1922, mais en réalité demeurée en quelque sorte protectorat déguisé, fut un pays moteur dans le combat contre l'impérialisme et pour la décolonisation. Le 22 mars 1945, elle créa la Ligue des États arabes indépendants ou Ligue arabe à la suite d'une réunion rassemblant au Caire des délégations envoyées par l'Arabie saoudite, l'Irak, le Liban, la Syrie, la Transjordanie et le Yémen. Ce regroupement était destiné à aider à la décolonisation des pays arabes. En 1947, au Caire, fut constitué le Comité de Libération du Maghreb.

Quant à la Libye du roi Idriss, indépendante en 1951, le soutien qu'elle accorda à l'Occident, provoqua un coup d'État républicain le 1er septembre 1969.

I- L'Égypte moteur de la décolonisation

Au lendemain du second conflit mondial, l'Égypte fut secouée par une vague de fond anti-britannique. Le 21 février 1946, de graves émeutes se produisirent au Caire causant de nombreuses victimes européennes. Le 4 mai, de nouveaux troubles embrasèrent la capitale et ils s'étendirent à Alexandrie, puis à Ismailia. Ces événements se déroulèrent alors que l'Égypte négociait avec Londres l'abrogation du Traité de 1936 relatif au stationnement des troupes britanniques dans la zone du canal. Les négociations furent

rompues en 1947 et la tension devint de plus en plus vive avec des attentats commis contre les garnisons britanniques.

Le 14 mai 1948, David Ben Gourion proclama l'État d'Israël. Le 15 mai, les États arabes qui refusaient la création d'un État juif entrèrent en guerre. L'armée égyptienne prit Gaza, Hébron et marcha en direction de Jérusalem, mais au mois d'octobre 1948, les forces israéliennes réussirent à l'encercler. Les hostilités cessèrent le 7 janvier 1949 et la défaite provoqua un profond traumatisme en Égypte.

Lors des élections de 1950, le parti *Wafd* se livra à une surenchère nationaliste et il remporta les deux tiers des sièges. Nahas Pacha qui revint aux affaires avait bien pris le pouls de l'opinion qui exigeait l'évacuation des forces d'occupation britanniques[640] et l'union de l'Égypte et du Soudan. En conséquence de quoi, le 15 octobre 1951, il décida unilatéralement d'abroger le Traité de 1936 et les Accords de 1899 concernant le condominium anglo-égyptien sur le Soudan. Londres considéra que cette double décision n'avait aucune valeur juridique, provoquant ainsi la colère des Égyptiens qui attaquèrent les garnisons anglaises stationnées dans la zone du canal. La riposte de l'armée britannique fut de grande ampleur et les victimes se comptèrent par dizaines.

L'Égypte décida alors de rompre ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne et les troubles s'étendirent à tout le pays. Une manifestation monstre qui se déroula au Caire le 26 janvier 1952 dégénéra en émeute ; les magasins et les établissements de luxe de la capitale furent pillés ainsi que les biens juifs. Le gouvernement *Wafd* fut renversé.

Le 22 juillet 1952, dans la soirée, eut lieu le coup d'État des Officiers libres. Les principaux responsables du mouvement étaient Gamal Abdel Nasser, Anouar el-Sadate, Zakaria Mohieddine et Abd al-Hakim Amer. Anouar El Sadate lut à la radio une proclamation rédigée par le colonel Nasser dans laquelle étaient dénoncées la corruption et l'inertie du pouvoir.

Le 26 juillet, le roi Farouk qui avait vainement sollicité l'aide britannique abdiqua en faveur de son fils Fouad II avant de partir pour l'exil[641]. Ali Maher, qui, en 1939, avait refusé de déclarer la guerre à l'Allemagne et à l'Italie, présida un nouveau gouvernement, mais il démissionna le 7 septembre et fut remplacé par le général Mohammed Néguib (1901-1984), Commandant général de l'armée.

Le 18 juin 1953, la monarchie fut abolie, la République proclamée et le général Néguib nommé président de la République. Au mois de mars 1954, le colonel Gamal Abdel Nasser devint Président du Conseil des ministres et du Conseil du commandement de la Révolution. Lors de son accession au pouvoir il promit d'effacer l'humiliation militaire subie en 1948, de libérer le monde arabe du colonialisme et de rendre leur fierté aux Égyptiens :

> « Peuple égyptien, tu as sept mille ans d'histoire derrière toi. Sois fier car tu peux l'être. Relève la tête, tu as ta dignité à défendre. »

Nasser comptait libérer le monde arabe du colonialisme en luttant contre ceux de ses leaders qu'il accusait d'être vendus aux « sionistes » et aux Américains. Son « socialisme arabe » fut une arme redoutable contre les dirigeants coupables à ses yeux de défendre les intérêts « sionisto-américains ». Tous furent d'ailleurs ses cibles, qu'il s'agisse de Fayçal d'Arabie, de Hussein de Jordanie, d'Hassan II du Maroc, de Bourguiba de Tunisie ou de Kassem d'Irak. Sa politique de radicalisation du monde arabe affaiblit bien des régimes « modérés » et permit l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération plus offensive à l'égard d'Israël, à savoir le Libyen Kadhafi, le Syrien Hafez el-Assad et l'Irakien Saddam Hussein.

Le général Néguib qui avait été un paravent, et même une caution, pour les Officiers libres était panislamiste, ce qui était à l'opposé du laïcisme des auteurs du coup d'état du 22 juillet 1952. Comme il était proche des Frères musulmans (Mitchell, 1969), association dont le but était le retour au califat regroupant tous les musulmans, l'épreuve de force avec Nasser était donc inévitable.

Au mois de février 1954 ce dernier décida l'élimination des Frères musulmans. Le 13 novembre 1954, le général Néguib, fut démis de ses fonctions et placé en résidence surveillée. Le mouvement des Frères musulmans fut ensuite déclaré hors la loi et après un attentat commis contre sa personne le 26 octobre 1954, le colonel Nasser décida une très dure répression. Des milliers de membres du mouvement furent arrêtés, le plus souvent torturés et six responsables furent pendus en place publique. Nasser élimina ensuite ses anciens alliés communistes ; le parti fut interdit et deux de ses responsables furent pendus. Ayant assuré son pouvoir, il négocia ensuite le départ des troupes britanniques.

Les Frères musulmans

La confrérie des Frères musulmans fut fondée au mois de mars 1927 à Ismaïlia, par Hassan al-Banna, un instituteur égyptien qui souhaitait trouver dans la tradition islamique les moyens de relever les défis de l'occidentalisation. Pour lui, la société égyptienne était malade et corrompue et ce n'était que par un retour à la vraie tradition, aux sources du Coran, qu'elle pouvait être guérie. Sur le plan politique, le but ultime était le califat, donc un état regroupant tous les musulmans.
Durant cinq années, de 1928 à 1933, Hassan al-Banna dénonça l'occupation anglaise dans de très nombreuses conférences et écrits, mais, en même temps, il organisa et structura son mouvement. Largement clandestin, ce dernier rassembla plusieurs centaines de milliers d'adhérents dans les années 1946-1948. Il s'opposa au parti *Wafd* qu'il considérait comme trop occidentalisé. Recrutant auprès des masses défavorisées auxquelles elle apportait une aide charitable, l'organisation devint vite un redoutable instrument politique face à une monarchie qui apparaissait comme corrompue et un parti *Wafd* dénoncé comme ayant pactisé avec les Britanniques.

Le 12 février 1949, au Caire, Hassan al-Banna fut assassiné, probablement sur ordre des autorités politiques car le mouvement des Frères musulmans, interdit depuis le 6

décembre 1948 avait de plus en plus d’influence parmi les masses[642]. Le 28 novembre, le Premier ministre Mahmoud Nokrachi (Nokrachi pacha) que l’organisation considérait comme responsable de l’interdiction fut assassiné en représailles à la mort d’Hassan al-Banna.

Le 27 juillet 1954 fut signé un traité par lequel la Grande-Bretagne s’engageait à retirer toutes ses troupes de la zone du canal. Londres se préparait d’ailleurs à quitter l’Égypte sans trop d’arrière-pensées puisque, à l’époque, le colonel Nasser se déclarait anti-communiste. L’évacuation de la zone du canal pouvait donc être envisagée sans risques majeurs. Ce fut chose faite le 19 octobre 1954 avec la ratification de l’accord du 27 juillet.

À partir de l’année suivante, Nasser adopta une nouvelle politique qui commença à être dénoncée par les puissances occidentales. À la conférence de Bandoeng, en avril 1955, il fut ainsi le porte-parole du monde arabe dans ce qui allait devenir le Tiers-monde dont il devint rapidement un des principaux leaders avec l’Indien Nehru, le Yougoslave Tito et le Chinois Chou-en-Laï. C’est à partir de ce moment que les bons rapports qu’il avait jusque-là entretenus avec les Occidentaux se dégradèrent, les États-Unis d’Amérique n’acceptant pas la position de « non-alignement » de l’Égypte considérée par eux comme une adhésion *de facto* au bloc soviétique.

La signature le 26 février 1955 du Pacte de Bagdad entre l’Irak, la Turquie, le Pakistan, l’Iran et la Grande Bretagne fut ressentie par Nasser comme une grave erreur car il aboutissait à faire des Arabes des partenaires de l’occident dans leur confrontation avec les Soviétiques. Nasser réagit d’ailleurs immédiatement en tentant de constituer avec la Syrie et l’Arabie Saoudite un front arabe neutraliste. Au Caire, la presse s’en prit alors violemment à l’Irak où la situation devint explosive. D’immenses manifestations contre le pacte y furent organisées et le 14 juillet 1958, le roi Faycal II, le régent Abdullah et le Premier ministre Nuri al-Said furent assassinés. Le général Kassem prit le pouvoir.

Pour bien montrer que l'Égypte était un pays souverain et effectivement « non-aligné », Nasser entreprit de nouer des relations commerciales avec le bloc soviétique. Afin de diversifier ses armements, il décida d'acheter des armes auprès des fabricants de l'Europe de l'Est, ce qui provoqua la colère des Occidentaux lesquels, en représailles, décidèrent de ne pas participer au financement des travaux du barrage d'Assouan.

La nationalisation du canal de Suez et l'expédition franco-britannique

Le 26 juillet 1956, pour répliquer à ce refus, le colonel Nasser nationalisa le canal encore détenu à plus de 40 % par des intérêts essentiellement britanniques et il plaça sous séquestre les biens de la Compagnie universelle du canal de Suez. Britanniques et Français retirèrent alors leurs techniciens qui furent remplacés, notamment par des Indiens.

Antony Eden, Premier ministre britannique était partisan d'une réplique énergique à ce qu'il considérait comme un inacceptable coup de force et il réussit à convaincre Paris de la nécessité d'une opération militaire commune. Côté français, l'idée d'une expédition qui détruirait la puissance du principal soutien du FLN algérien fut vue avec intérêt et le Président du Conseil, le socialiste Guy Mollet, l'accepta.

C'est alors que fut conclu un accord secret dit « Accord de Sèvres » entre la France, la Grande-Bretagne et Israël. Aux termes de cet accord, l'armée israélienne devait attaquer l'Égypte cependant que Paris et Londres lanceraient un ultimatum aux deux belligérants afin qu'ils se retirent des rives du canal de Suez ; en cas de refus égyptien, un débarquement franco-britannique serait opéré à Port-Saïd (carte page LXV).

Le 29 octobre, l'armée israélienne attaqua l'Égypte et fonça sur le canal de Suez. Paris et Londres adressèrent donc leur ultimatum à l'Égypte qui le repoussa et le 31 octobre débuta l'opération

militaire franco-britannique programmée sous le nom de Plan Mousquetaire. L'expédition franco-britannique était considérable puisqu'elle impliquait 155 navires de guerre dont 5 porte-avions plus une centaine de navires de commerce réquisitionnés pour l'opération.

Le 5 novembre, les parachutistes français du 2° RPC (Régiment de parachutistes coloniaux) et ceux du 11e Choc sautèrent sur Port-Saïd. Le 6 novembre, les Royal Marines britanniques débarquèrent à Port-Saïd et à Port-Fouad. Le canal fut rapidement sous le contrôle de la force alliée et les troupes franco-britanniques se mirent en marche en direction du Caire cependant que l'armée égyptienne capitulait (Beaufre, 1967 ; RHA, 1986 ; Lefebvre, 1996 ; Ferro, 2006).

La victoire militaire des alliés se transforma vite en un fiasco diplomatique. À Paris, Guy Mollet fut soutenu par le Parlement tandis qu'à Londres, le Premier ministre Antony Eden fut hué à la Chambre des Communes pour n'avoir pas consulté le chef de l'opposition avant de décider d'entrer en guerre.

Dès le 6 novembre, les États-Unis et l'Union soviétique s'unirent pour imposer un cessez-le-feu, qui fut effectif le jour même. Le 10 novembre 1956 l'Assemblée générale des Nations Unies vota la création de la FUNU (Force d'Urgence des Nations Unies) qui devait remplacer les unités franco-britanniques.

Le Soudan anglo égyptien

Dans les années 1950, les Égyptiens demandèrent la fusion de l'Égypte et du Soudan mais, ni les Britanniques, ni les Soudanais ne voulurent de l'union. Le processus qui mena aux indépendances séparées des deux pays fut complexe, étant émaillé de nombreux rebondissements.

En 1922, le sud du Soudan (trois provinces) fut placé par les Britanniques sous un régime spécial dit *Closed Districts* destiné à protéger les populations sudistes de l'islamisation en interdisant l'usage de la langue arabe, le port de la *djellaba* et la

présence des colporteurs arabes. De plus, le *Passports and Permits Ordinance* interdisait tout déplacement de population, nordiste vers le sud et sudiste vers le nord. Ces mesures étaient un héritage de la période précoloniale quand la traite des esclaves organisée depuis le nord musulman dévastait les régions du Soudan méridional.

En 1943, quand l'administration britannique institua des conseils consultatifs pour les différentes provinces soudanaises, celles du sud en furent exclues. En 1947, Londres changea de politique et abandonna la *Southern Policy,* ce qui entraîna un déferlement de nordistes sur la région.
En 1948, en dépit de l'opposition égyptienne, les Britanniques accordèrent une Constitution au Soudan, prélude à une indépendance qui devait se faire hors du cadre de l'union avec l'Égypte. Or, au même moment, les nationalistes égyptiens exigeaient le rattachement pur et simple du Soudan à l'Égypte. À la fin de l'année 1948, les élections qui se déroulèrent au Soudan virent la victoire de l'*Umma Party,* soutenu par l'administration britannique. Or, ce parti revendiquait une indépendance séparée pour le Soudan et donc une rupture avec l'Égypte.

Devant les atermoiements et les manœuvres britanniques, le 15 octobre 1951, le gouvernement égyptien décida unilatéralement d'abroger l'accord de 1899 instaurant un *condominium* sur le Soudan et il rattacha purement et simplement le territoire à l'Égypte, le roi Farouk devenant roi d'Égypte et du Soudan. Cette mesure déclarée nulle part le gouvernement britannique fut rejetée par la plupart des partis politiques soudanais.

En février 1953, Londres mit un terme au Condominium anglo-égyptien et concéda un statut d'autonomie interne au Soudan. Les élections du 25 novembre 1953 donnèrent la victoire au Parti national Unioniste qui militait pour l'union avec l'Égypte.
Un nouveau retournement de situation se produisit en 1954 quand le Parti National Unioniste se prononça pour

l'indépendance sans liens avec l'Égypte et cela en raison de la mise à l'écart du général Néguib, soudanais par sa mère, et de la politique d'élimination des Frères musulmans en Égypte.
Au mois d'août 1955, une révolte éclata dans le Soudan méridional où les animistes et les chrétiens qui s'étaient très largement groupés dans le mouvement Anyanya combattaient la mainmise nordiste et musulmane.

Le 1er janvier 1956, en accédant à l'indépendance, le Soudan rompit définitivement avec l'Égypte.

En 1958 l'Égypte et la Syrie fusionnèrent et formèrent la RAU (République arabe unie), mais le 28 septembre 1961, la Syrie rompit cette union et se sépara de l'Égypte qui conserva cependant le nom de RAU.

Au début de l'année 1960, l'Égypte s'étant clairement engagée dans une politique de nationalisation des banques, des industries et des assurances, l'URSS désireuse d'asseoir sa présence dans la région, annonça qu'elle prenait en charge la totalité du financement du barrage d'Assouan[643].

Le 21 octobre 1962, l'Égypte conclut un pacte d'assistance militaire avec le gouvernement républicain du colonel Sallal qui était au pouvoir au Yémen depuis le coup d'État du 26 septembre 1962 à l'issue duquel *l'imam* Badr avait été renversé. Réfugié dans le nord du pays, là où les tribus lui étaient demeurées fidèles, et soutenu par l'Arabie saoudite, ce dernier entra en guerre contre les républicains au pouvoir à Sanaa et il les mit en difficulté, contraignant le colonel Nasser à envoyer un corps expéditionnaire qui compta jusqu'à cinquante mille hommes.

La guerre du Yémen provoqua une forte tension entre l'Égypte et l'Arabie saoudite, puis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. Finalement, après cinq ans de conflit, un compromis fut trouvé entre les deux pays lors du Sommet Arabe de Khartoum au mois d'août 1967.

Entre-temps, au début du mois de juin 1967, la « Guerre des Six jours » avait été une catastrophe pour le camp arabe et le prestige du colonel Nasser en était sorti gravement atteint[644]. Le 9 juin, ne cherchant pas à fuir ses responsabilités, ce dernier annonça sa démission à l'occasion d'un discours radiotélévisé. Rappelé par de gigantesques manifestations populaires, il revint sur sa décision le 10 juin.

Le 28 septembre 1970, le colonel Nasser mourut d'une crise cardiaque[645].

II- Libye : du roi Idriss au colonel Kadhafi (1951-1973)

Nous avons vu qu'en 1943, la Libye italienne était passée sous contrôle franco-britannique, Londres administrant la Cyrénaïque et la Tripolitaine cependant que Paris contrôlait le Fezzan, territoire conquis sur les Italiens à la suite de la campagne de la colonne Leclerc en 1942. Indépendante en 1951, la Libye fut une monarchie ayant à sa tête le roi Idriss Ier. Le monarque fut renversé en 1969 et la République fut proclamée. En 1973, le colonel Mouammar Kadhafi prit le pouvoir.

Au lendemain du second conflit mondial, avec le plan Bevin Sforza, Britanniques et Italiens proposèrent une division en trois de l'ancienne colonie italienne : Londres exercerait une tutelle sur la Cyrénaïque, couvrant ainsi le canal de Suez à l'ouest. Avec le Fezzan, la France pourrait achever la possession de l'ensemble saharo-africain, rassemblant sous son autorité la totalité du bloc touareg, du Touat au Fezzan et du Hoggar au Soudan français (l'actuel Mali). L'Italie espérait « sauver les meubles » en conservant la Tripolitaine, où vivaient encore 40 000 de ses ressortissants. L'URSS et les États-Unis s'opposèrent à ce plan, exigeant que le territoire ne soit pas divisé et qu'il soit placé sous tutelle de l'ONU.

Sur place, deux courants politiques s'opposèrent. L'un était incarné par les citadins « modernistes » qui souhaitaient voir naître

un État républicain « unitaire ». Les tribus de Cyrénaïque soutenaient quant à elles le chef de la Sanûsiya, Mohammed Idris As-Sanûsi. En 1946, elles le choisirent comme roi puis, au mois de juin 1949, les Britanniques le reconnurent comme émir de Cyrénaïque.

Le 21 novembre 1949, la Résolution 289 de l'ONU prévoyant que la Libye une et entière serait indépendante le 1er janvier 1952, fut adoptée par 48 voix contre une et cinq abstentions. Ne tenant aucun compte des réalités géographiques, historiques, religieuses, culturelles et politiques, l'ONU imposait donc la naissance d'une Libye souveraine constituée par la réunion de la Cyrénaïque, du Fezzan et de la Tripolitaine.

En 1950, eut lieu l'élection d'une Assemblée nationale composée de soixante députés à raison de vingt pour chacune des trois régions. De difficiles négociations eurent ensuite lieu entre les représentants des diverses composantes politico tribales libyennes. Le 2 décembre, elles aboutirent finalement à un compromis : la Libye indépendante serait une monarchie fédérale regroupant trois provinces : la Cyrénaïque, la Tripolitaine et le Fezzan, avec pour souverain l'émir de Cyrénaïque, Mohammed Idriss As-Sanûsi.

Le royaume de Libye

Le 24 décembre 1951, la Libye accéda à l'indépendance. Le 10 août 1952, elle fut réunifiée à la suite de la signature de l'accord franco-libyen sur l'évacuation du Fezzan par les troupes françaises. La découverte de gisements pétroliers changea rapidement la nature du pays au fur et à mesure de l'exploitation commerciale qui débuta en 1960.

De l'indépendance de 1951 jusqu'au coup d'État de 1969, la Libye fut une monarchie dirigée par les tribus de Cyrénaïque. À l'origine, Idriss qui prit pour titre « Sa Majesté le roi du Royaume-Uni de Libye » ne voulait pas de tout le pays, mais seulement de la Cyrénaïque. C'est d'ailleurs en Cyrénaïque, à Al-Baïda, fief de la Sanûsiya, qu'il installa sa capitale et pour un temps le Parlement. Afin d'équilibrer les pouvoirs régionaux, il nomma un Tripolitain,

Mahmoud el-Montasser, comme Premier ministre. Ce dernier le fut d'ailleurs deux fois, de 1951 à 1954, puis de 1964 jusqu'au coup d'État du 1er septembre 1969[646].

À la différence des Saoud d'Arabie, le roi Idriss ne fonda pas la monarchie sur sa confrérie (la Sanûsiya). La base de son pouvoir fut sa tribu, la Barasa, alliée aux autres tribus de Cyrénaïque dans la confédération des Sa'adi (voir pages 504 et suivantes). À travers cette alliance, toute la Cyrénaïque était aux ordres du roi.

Les institutions prévoyaient la constitution de deux assemblées au sein d'un Parlement fédéral. Ce dernier était composé d'un Sénat de 24 membres à raison de 8 membres par province, nommés moitié par le roi et moitié par les conseils provinciaux ainsi que d'une Chambre des députés de 55 membres, 35 étant élus par la Tripolitaine, 15 par la Cyrénaïque et 5 par le Fezzan. Le roi dirigeait les relations extérieures, commandait les armées, nommait le Premier ministre. Il avait un droit de veto suspensif au Parlement, approuvait et promulguait les lois. Chaque province était administrée par un gouverneur nommé par le roi et assisté d'un conseil de 40 représentants dont 10 étaient désignés par le souverain.

La succession était héréditaire par ordre de primogéniture masculine. N'ayant pas d'enfants le successeur du roi Idriss serait donc son frère ou le fils aîné de ce dernier.

Une première crise éclata dès le 21 février 1952 quand la police ouvrit le feu sur des manifestants pro-Nassériens du Parti du Congrès qui contestaient le résultat des élections. Le parti fut interdit, l'armée fut épurée de ses cadres nassériens et le pays sombra dans les coteries tribales.

En 1962 une évolution importante se produisit avec la suppression des gouvernorats qui furent remplacés par dix départements dirigés par autant de préfets et le pays devint le royaume de Libye avec Al Baïda pour capitale.

Lorsque le roi Idriss accéda au pouvoir, la Libye était un pays pauvre non encore enrichi par le pétrole et qui avait besoin de soutiens financiers extérieurs. C'est pourquoi la première décision du souverain fut de signer un traité d'alliance de vingt ans avec la Grande-Bretagne, aux termes duquel Londres put louer des bases

militaires. Le souverain passa rapidement des accords similaires avec les États-Unis qui construisirent l'immense base de Wheelus Field près de Tripoli.

En 1956, l'Italie et la Libye signèrent un traité d'amitié aux termes duquel, Rome versa des réparations pour dommages de guerre, cependant que Tripoli garantissait les propriétés possédées par les 27 000 Italiens qui vivaient encore dans le pays, essentiellement en Tripolitaine[647].

La monarchie ne survécut pas aux contrecoups de la « guerre des six jours » du mois de juin 1967, l'armée et les nationalistes arabes reprochant au souverain son manque de solidarité avec l'Égypte et son alignement sur les positions occidentales.

Le coup d'État du 1er septembre 1969

Le roi Idriss était absent depuis deux mois – il était allé prendre les eaux dans une station thermale turque – quand, à la veille de son abdication, se déroula le coup d'État du 1er septembre 1969. Malade et sans enfant, Idriss Ier avait en effet décidé d'abdiquer le 2 septembre en faveur de son neveu, le prince Hassan Reda as-Sanûsi, fils de son frère Mohammed Reda As-Sanûsi, prince héritier depuis la mort de ce dernier en 1956[648]. Les jeunes officiers nassériens et panarabistes prirent la monarchie de vitesse[649].

Le 1er septembre 1969, les officiers qui renversèrent le roi Idriss, formèrent un Conseil de commandement de la révolution (CCR) qui abolit la monarchie et proclama la République arabe libyenne. Leur premier communiqué fut lu à la radio par le capitaine Mouammar Kadhafi qui se tint ensuite à l'écart du gouvernement.

La junte militaire qui prit le pouvoir était composée de douze membres. Elle était multitribale mais, en son sein, dominaient les deux principales tribus de Libye, à savoir les Warfalla[650] et les Maghara[651]. L'un de ses membres, Mohammed Mgharief appartenait à la tribu royaliste des Mgharba. Omar el-Mehichi, originaire de Misrata représentait la gauche des conjurés[652]. À la

différence de ses camarades, il n’était ni panarabiste, ni nassérien, mais marxiste, ce qui lui attira leur hostilité ; d’où la crise de 1975 et la rupture du colonel Kadhafi avec la ville de Misrata comme nous le verrons plus loin. Les autres putschistes étaient des Bédouins issus de tribus makhzéniennes chamelières ou moutonnières du groupe Mahamid.

Ces jeunes officiers majoritairement bédouins étaient des nationalistes pan-arabes admirateurs du colonel Nasser. Dubitatif, ce dernier voulut en savoir plus sur leurs intentions et il envoya à Tripoli le journaliste et écrivain Mohamed Heykal. À son retour, ce dernier déclara au *Raïs* : « Ces jeunes gens sont une vraie catastrophe […] ils sont incroyablement naïfs et scandaleusement purs. »

Durant plusieurs semaines, les nouveaux dirigeants de la Libye prirent toutes les précautions afin de ne pas provoquer l’intervention des milliers de soldats britanniques et américains casernés dans les bases libyennes et qui auraient pu rétablir un régime monarchique allié. C’est ainsi que dans le communiqué annonçant le coup d’État, il fut affirmé que la sécurité des biens des étrangers serait assurée et que les compagnies pétrolières ne seraient pas nationalisées. Comme les putschistes affichèrent leur anticommunisme, l’Occident fut donc rassuré ; aussi, dès le 6 septembre, les États-Unis reconnurent-ils le nouveau régime. Un gouvernement de neuf membres, dont sept civils, fut constitué et il fut présidé par un syndicaliste, Mahmoud el Maghrebi.

Cependant, derrière le rideau de fumée destiné à rassurer les Occidentaux, les intentions des nouveaux maîtres du pays apparurent bientôt. Un mois à peine après leurs déclarations rassurantes, ils annoncèrent ainsi qu’ils ne renouvelleraient pas les baux concernant les bases militaires étrangères. En conséquence de quoi ils demandèrent à Londres et à Washington d’entamer des négociations au sujet de leur évacuation[653]. Quant aux compagnies pétrolières, elles furent contraintes de renégocier leur fiscalité.

À l’intérieur, la Constitution fédérale de 1951 qui, comme nous l’avons vu avait été amendée au mois d’avril 1963 afin de faire du pays un « Royaume uni » fut abolie et une République arabe

libyenne fut instaurée, la réorientation du pouvoir se faisant au profit de la Tripolitaine. Le 11 juin 1971, fut créé un parti unique, l'Union socialiste arabe. Au sein du nouveau parti, les luttes de clan s'affirmèrent rapidement et le lieutenant Kadhafi fut marginalisé.

---

640. 85 000 soldats britanniques étaient stationnés dans la zone du canal de Suez au lieu des 10 000 prévus par le traité de 1936.
641. Le nouveau roi qui était encore un enfant régna moins d'un an, du 26 juillet 1952 au 18 juin 1953. Le Conseil de régence qui fut formé en raison de la jeunesse du nouveau roi n'exerça aucun pouvoir, sa réalité étant en effet détenue par le Conseil des ministres.
642. En 1932, le mouvement disposait de quinze sections, en 1938 de 300 et en 1948 de 2000. À cette date, les effectifs du mouvement étaient de 500 000 membres.
643. Il fut inauguré le 15 janvier 1971.
644. L'armée israélienne occupa le Sinaï, contrôlant donc les réserves de pétrole égyptiennes, et prit pied sur la rive asiatique du canal de Suez.
645. Quelques mois avant sa mort, il avait déclaré : « Je n'ai pas de rêve personnel. Je n'ai pas de vie personnelle. Je n'ai rien de personnel » (*New York Times*, mars 1969).
646. Emprisonné, il mourut en détention en 1970.
647. Ces colons furent expropriés et expulsés en 1970, après le coup d'état ayant renversé le roi Idriss.
648. Cette abdication prévue pour le 2 septembre 1969 était anoncée dans une lettre datée du 4 août 1969 adressée au président du Sénat.
649.Le coup d'état avait été décalé par deux fois. La première date choisie était primitivement le 1er janvier 1969 et la seconde le 1er mars. Finalement, ce fut dans la nuit du 31 août au 1er septembre que la monarchie fut renversée par une douzaine d'officiers subalternes – ils étaient presque tous capitaines –, divisés en deux groupes qui s'emparèrent des leviers du pouvoir à la fois à Tripoli et à Benghazi.

650. Les Warfalla sont divisés en deux blocs, l'un vivant en Cyrénaïque, l'autre en Tripolitaine.
651. La tribu makhzenienne et guerrière Maghara était représentée par Abdessalam Jelloud qui fut durant de longues années le numéro 2 du régime.
652. Son frère, Tahar el-Mehichi, était un important dirigeant du mouvement de Georges Habache, le leader révolutionnaire palestinien.
653. Les dernières bases britanniques furent évacuées le 28 mars 1970 et la base américaine de Wheelus Field le 11 juin.

Chapitre II

L’indépendance des Protectorats français du Maghreb (1945-1956)

Au Maroc avec le sultan Moulay Youssef (Mohammed V) et en Tunisie avec Habib Bourguiba, l’idée nationaliste s’incarna dans deux hommes providentiels. Dans les deux pays, en dépit d’incidents, de manifestations, d’attentats et de contre-attentats, les indépendances furent octroyées au terme d’un processus rapide et sans heurts majeurs.

Au Maroc, l’institution monarchique sortit de la période du Protectorat auréolée d’un prestige considérable alors qu’en Tunisie le régime beylical fut emporté dans les soubressauts de la post-indépendance.

I- La Tunisie ou le nationalisme des nouvelles élites[654]

En Tunisie, le nationalisme eut deux courants, celui des milieux lettrés de la bourgeoisie d’une part et le prolétariat socialiste ou communiste incarné dans l’UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens) d’autre part. L’indépendance s’y fit à la fois au profit de nouvelles élites issues de l’école française et du syndicalisme. Quant aux anciens milieux dirigeants beylicaux et à la vieille bourgeoisie d’affaires qui leur était liée, ils ne furent pas écartés et encore moins éliminés comme cela fut le cas en Algérie.

Nous avons vu qu'en violation du Traité de protectorat, Moncef Bey avait été destitué le 14 mai 1942 par le général Juin sur ordre du général Giraud et remplacé par Lamine Bey, un de ses cousins[655]. À partir de ce moment les indépendantistes accélérèrent leurs revendications et le Consul général américain Hooker Doolittle intervint directement dans les affaires du Protectorat. Il soutint activement le *Néo-Destour* et organisa la fuite en Égypte de son leader, Habib Bourguiba accusé à tort par les Français d'être pronazi, ce qui était totalement faux comme nous l'avons montré plus haut.

Le charisme d'Habib Bourguiba, le soutien fourni à l'UGTT par les syndicats américains et la montée en puissance des revendications nationalistes à l'ONU firent que l'inéluctabilité de l'indépendance s'imposa rapidement.

Le nationalisme tunisien s'affirma de plus en plus clairement[656] à partir du 22 février 1945, date de la création d'un Front tunisien demandant « l'autonomie intérieure de la nation tunisienne à base démocratique sous le régime d'une monarchie constitutionnelle ».

Appuyée sur deux piliers, l'un, politique, le *Néo-Destour,* l'autre, syndical à partir de la création au mois d'août 1946 sous l'impulsion de Ferhat Hached, de l'UGTT, la revendication indépendantiste devint de plus en plus puissante.

Prenant la mesure de la contestation, au mois de janvier 1947, Paris nomma un nouveau Résident réputé « libéral », Jean Mons. Ce dernier fit passer de quatre à six le nombre des ministres tunisiens et fit nommer comme Premier ministre un homme pondéré et respecté, Mustapha Kaak, bâtonnier de l'ordre des avocats de Tunisie, un conservateur monarchiste. Ces mesures ne calmèrent pas les nationalistes qui, de leur côté, organisèrent à Sfax un mouvement de grève qui prit une tournure quasi insurrectionnelle.

Le 11 avril 1950, Lamine Bey écrivit au président de la République française Vincent Auriol, pour lui demander une accélération des réformes. Trois jours plus tard, le 14 avril, Habib Bourguiba présenta une proposition d'autonomie interne avec un

programme contenant plusieurs points : création d'un exécutif tunisien, constitution d'un gouvernement, remplacement de la haute administration française par des Tunisiens, suppression de la gendarmerie française, élections municipales, puis élections législatives permettant d'élire une Assemblée nationale.

Le 8 octobre 1951, M. Mongi Slim dirigeant du *Neo-Destour* prononça un important discours dans lequel il reprit ces demandes, terminant son intervention en ces termes :

> « Alors que nous sommes convaincus de la mauvaise volonté de notre partenaire de Tunis (le Résident de France) nous nous adressons directement au gouvernement français [...] La France est-elle décidée réellement à donner une suite aux actes aux termes desquels elle s'est engagée à conduire la Tunisie à l'autonomie interne ? Ce qui ne peut se réaliser que par la constitution d'un gouvernement tunisien homogène responsable devant un Parlement tunisien [...] La colonie française étant une colonie étrangère n'a pas le droit de participer en aucune façon au pouvoir législatif, quelle que soit son importance numérique[657]. »

Le 31 octobre 1951, les autorités tunisiennes se firent plus pressantes, demandant à Paris « la consécration dans un temps minimum de l'autonomie interne ». La tension monta alors d'un cran entre la France et la Tunisie car, face à ces revendications, la position française demeura inchangée. Le Mémorendum du 15 décembre 1951 signé par Maurice Schumann, alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères du gouvernement Pleven, affirma même « le caractère définitif » liant la Tunisie à la France.

Au début de l'année 1952, une nouvelle tentative de compromis échoua et des troubles se produisirent, entraînant l'arrestation d'Habib Bourguiba par les autorités françaises. Au mois de mars, Lamine Bey constitua un gouvernement sans l'aval de la Résidence de France laquelle exigea qu'il le limoge. Devant son refus, les ministres nouvellement nommés furent arrêtés.

La Tunisie traversa alors des moments troublés car une organisation secrète opposée à l'indépendance, la Main Rouge, organisa une campagne d'attentats en réponse à ceux des nationalistes (Méléro, 1997). Le 5 décembre 1952, le leader syndicaliste Ferhat Hachal fut assassiné, puis, le 1er juillet 1953 le prince Ezzedine bey, héritier présomptif du trône le fut à son tour. Les nationalistes parlèrent alors de provocation policière alors qu'il était de notoriété publique que le défunt était un partisan du compromis avec la France[658]. Quant aux attentats contre les Tunisiens partisans de la France, ils se multiplièrent et des groupes armés, les *fellaghas*, tentèrent de prendre le contrôle des campagnes.

En 1954, les accrochages entre *fellaghas* et soldats français furent nombreux ainsi que les attentats et les contre-attentats. Pour les seuls mois de mars à juillet 1954 une vingtaine d'Européens et une cinquantaine de Tunisiens furent ainsi tués dans des attentats commis en ville. Dans les campagnes, le bilan des accrochages fut de cinquante-trois *fellaghas* et de vingt militaires français tués (Julien, 1985 : 146).

Le 17 juin 1954, lors du débat précédant son investiture, Pierre Mendès France déclara qu'il allait rétablir l'ordre en Tunisie en des termes peu conciliants et clairement inscrits dans la continuité politique française :

> « J'affirme la nécessité de sauvegarder la présence française en Tunisie. Je suis bien d'accord avec Mitterrand lorsqu'il dit qu'en Tunisie, le problème n'est pas d'abandonner mais de rester. Bizerte a pour nous la même valeur que Toulon. »

Ces propos « virils » étaient néanmoins suivis d'une ouverture car Pierre Mendès-France affirma également qu'il ferait appliquer sans :

> « […] hésitations ou réticences des promesses que nous avons faites à des populations qui ont eu foi en nous […] dont celle de les mettre en état de gérer elles-mêmes leurs affaires[659]. »

Le 31 juillet, le nouveau président du Conseil arriva à Tunis accompagné du général Boyer de Latour, nouveau Résident général remplaçant Pierre Voizard, et du général Juin. En début d'après-midi, au palais beylical, il prononça un discours qui tranchait avec la politique précédemment suivie par la France, déclarant dans ce qui est devenu le « discours de Carthage » :

> « L'autonomie interne de l'État tunisien est reconnue et proclamée sans arrière-pensée par le gouvernement français […] Dès maintenant et si tel est votre désir, un nouveau gouvernement peut être constitué qui, outre la gestion des affaires de la Régence, sera chargé de négocier en votre nom avec le gouvernement français les conventions destinées à fixer clairement le droit des uns et des autres. »

Le 23 février 1955, après la chute du gouvernement Mendès France, Edgard Faure devint Président du Conseil et il confia le ministère des Affaires étrangères à Antoine Pinay. Des négociations de fond furent entreprises en avril 1955 qui débouchèrent sur un ensemble de conventions approuvées par Habib Bourguiba alors en résidence surveillée en France. Paraphées le 29 mai 1955, elles ouvrirent la voie à l'autonomie interne, prélude à l'indépendance.

Le 3 juin 1955, Edgar Faure signa les Conventions qui mettaient fin à la participation de la France au gouvernement et à l'administration de la Tunisie.

Il ne resta plus qu'à achever le processus menant vers l'indépendance, ce qui se fit à la suite de la Conférence d'Aix-les-Bains du mois d'août 1955 qui était destinée à régler à la fois la question du Maroc et celle de la Tunisie.

La marche à l'indépendance s'étant faite en dehors du bey, le grand vainqueur fut Habib Bourguiba qui regagna Tunis le 22 mars pour y recevoir un accueil triomphal. Cependant, au sein du *Néo-Destour* une forte rivalité l'opposa à Salah ben Youssef. Ce dernier voulait une indépendance totale et immédiate et il refusait de voir les Tunisiens déposer les armes alors que les Algériens luttaient contre

la présence française. Il exigea donc qu'un congrès du parti soit réuni pour discuter de ces points.

Le 7 octobre 1955, Salah ben Youssef s'ancra dans une posture maximaliste. Il dénonça ainsi les Conventions qui venaient d'être signées avec la France, y voyant une trahison car il les considérait comme une refondation du protectorat. Le 12 octobre, il fut démis de son poste de secrétaire général et exclu du parti, puis, lors du congrès de Sfax, la ligne défendue par Habib Bourguiba fut acclamée. En réalité, la position de Salah ben Youssef était une : « opposition de l'arabisme et de l'islam à la civilisation occidentale » que défendait Habib Bourguiba (Julien, 1985 : 202).

Le 10 août 1956, par un vote du Parlement français, la Tunisie se vit reconnaître l'autonomie interne puis, le 20 mars 1956, sous le cabinet Guy Mollet, la France reconnut son indépendance. Le Traité de Ksar Saïd dit du Bardo du 12 mai 1881 était donc aboli.

« Menottez cette main qui signa l'indépendance »

Dans l'histoire du nationalisme tunisien, un nom s'impose, celui d'Habib Bourguiba, le « Combattant suprême ». Cette omniprésence fait que plusieurs autres grands acteurs de l'indépendance voient leurs rôles respectifs occultés par l'histoire officielle.

Parmi eux, figure au premier plan Tahar Ben Ammar qui fut le cofondateur du *Destour* et qui, le 3 juin 1955, à Paris, signa la convention sur l'autonomie interne en compagnie de Mongi Slim et d'Ahmed Mestiri, puis le traité d'indépendance le 20 mars 1956.
En 1920, Tahar Ben Ammar fonda le *Destour* en compagnie de plusieurs autres nationalistes, dont Ali Kahia, Ahmed Essafi et Abdelaziz Thaalbi. Homme de Tradition, Tahar Ben Ammar fut le Grand Vizir de Lamine Bey avant devenir le premier chef de gouvernement de la Tunisie indépendante.

Cet homme qui eut un rôle essentiel dans la réalisation de l’indépendance tunisienne fut en quelque sorte « évacué » du panthéon des gloires nationales car c’était un homme de parole et d’honneur. Il refusa, lui, son ancien Grand Vizir, de témoigner contre Lamine Bey que le républicain Bourguiba voulait faire condamner pour « trahison » et « intelligence avec la France ».

Jeté en prison avec son épouse, il aura cette phrase pleine d’élévation aux gendarmes qui s’apprêtaient à l’entraver : « Menottez-donc cette main qui signa l’indépendance de la Tunisie ». Un procès particulièrement malhonnête lui fut intenté pour fraude fiscale et recel de bijoux. Libéré après cinq mois d’incarcération, il se retira de la vie politique. En 1969, Bourguiba exprimera ses regrets et le fera décorer du Grand cordon de l’Ordre de l’indépendance.

II- Le Maroc ou le nationalisme monarchique

La Seconde Guerre mondiale qui avait ouvert une période de trêve entre l’opposition nationaliste marocaine et la Résidence fut rapidement refermée après 1945. À la différence de la Tunisie, où la lutte pour l’indépendance fut menée par Habib Bourguiba et le parti *Néo-Destour* qui courcircuitèrent le bey, au Maroc, l’*Istiqlal* et son leader Allal el-Fassi ne purent jamais s’imposer au sultan Mohammed ben Youssef qui réussit à demeurer le vrai maître du combat nationaliste[660]. Au Maroc, le nationalisme fut à la fois urbain et arabo-andalou, son adversaire principal étant la montagne féodale et berbère[661].

Dès le lendemain de la guerre, le sultan Mohammed ben Youssef se rendit en France où le général De Gaulle lui promit de réfléchir à une forme d’émancipation du Maroc et à la définition de nouvelles relations mutuelles. Ce projet n’eut pas de suite car, au mois de janvier 1946, le général démissionna et les gouvernements qui se succédèrent après son départ furent incapables de prendre en compte la situation nouvelle. Au Maroc, les nationalistes ne se

contentaient en effet plus de réclamer des réformes puisqu'ils exigeaient l'indépendance.

En 1946, à l'arrivée d'Eirik Labonne, le nouveau Résident général, qui succédait à Gabriel Puaux, les dirigeants de l'*Istiqlal* alors en prison pour « intelligence avec l'ennemi » furent libérés.

En 1947, avec le « discours de Tanger », le sultan reprit les thèmes du Manifeste de *l'Istiqlal*, radicalisant ainsi sa revendication et l'appuyant sur les États-Unis. Paris achemina alors des renforts militaires. Au mois de juin 1947, il fut mis fin à la mission du Résident Labonne qui fut remplacé par le général Juin.

Originaire d'Algérie, ce dernier avait largement participé à la « pacification » du Maroc avant 1939 et il était chargé d'une gloire conquise en Italie à la tête de l'armée d'Afrique. C'était donc un bon connaisseur du pays. Les instructions dont il était porteur étaient d'instaurer une co-souveraineté franco-marocaine, ce qui revenait à démanteler peu à peu le traité de Fès afin que la France puisse renforcer son autorité et sa présence au Maroc. En d'autres termes, Paris voulait « algérianiser » le Maroc, ce qui revenait à préconiser une politique contraire de celle qui avait été menée par Lyautey puisqu'elle visait à faire insensiblement passer le pays du statut d'État protégé ayant vocation à une indépendance prochaine, à celui d'État intégré plus ou moins étroitement à l'Union française.

Mohammed ben Youssef résista à ce plan, refusant de ratifier de son sceau les textes qui lui étaient proposés et qui nécessitaient sa signature pour avoir force de loi. Avec cette « grève du sceau », les *Dahirs* que le Résident de France présentait à sa signature pour promulgation ne purent plus être ratifiés, ce qui bloqua administrativement le pays.

Comme le nationalisme marocain était incarné par le souverain, ce fut contre lui, donc contre la monarchie, que porta la contre-offensive française avec l'appui de plusieurs grandes tribus berbères et de nombre de féodaux[662] conduits par Si Thami el Glaoui et le chérif Abdallah al-Kettani[663]. Le point de non-retour fut atteint quand

le général Juin demanda au souverain de désavouer l'*Istiqlal* ou de se démettre.

Le sultan refusa ces deux exigences et les autorités françaises de Rabat décidèrent alors de le contraindre à cesser « la grève du sceau ». Pour faire pression sur lui autant que pour l'impressionner, au mois de février 1951, le Glaoui lança des milliers de cavaliers des tribus vers Fès et Rabat avec l'accord de la Résidence qui assura la logistique en fourrage et en vivres.

Devant ce coup de force qui risquait de déclencher une guerre civile, Mohammed ben Youssef céda en partie, tout en annonçant qu'il ne le faisait que pour éviter une effusion de sang. Le 25 février, il accepta de se séparer des plus nationalistes parmi les membres de son entourage, dont Mehdi Ben Barka, mais il ne cessa pas pour autant sa grève du sceau.

À la fin du mois de septembre 1951, le général Juin fut remplacé par le général Guillaume[664] qui s'appuya sur Philippe Boniface, le chef de région de Casablanca. Né en Algérie, Philippe Boniface parlait couramment l'arabe et avait débuté sa vie professionnelle comme interprète avant de devenir contrôleur civil. Son projet politique était totalement à l'opposé de l'esprit du Protectorat puisqu'il ambitionnait de faire du Maroc une partie intégrante de la République française. Appuyé par les réseaux issus de la résistance à laquelle il avait participé en organisant le débarquement américain de novembre 1942, il devint vite la personnalité majeure du Protectorat, réussissant à se rendre indispensable aux Résidents successifs. Chef de la Direction des affaires politiques de la Résidence sous Gabriel Puaux, il fut nommé chef de la région de Casablanca par son successeur Eirik Labonne et à ce titre, il exerça les fonctions qui étaient celles d'un préfet en métropole.

Mohammed ben Youssef tenta de négocier avec le général Guillaume mais en vain. Aussi, au mois de novembre 1952, dans son Discours du trône, demanda-t-il l'émancipation immédiate du Maroc. À partir de ce moment, l'engrenage politique qui conduisit à sa déposition fut enclenché.

Le 5 décembre 1952, en Tunisie, le leader syndicaliste nationaliste Ferhat Hachad fut, comme nous l'avons vu, assassiné par des ultras européens et le 7 décembre, en protestation, l'UGSCM (Union générale des syndicats confédérés du Maroc), le parti communiste et *l'Istiqlal* lancèrent un ordre de grève générale. Une émeute éclata à Casablanca et la police ouvrit le feu sur les manifestants. Le 8 décembre, de nouvelles manifestations se déroulèrent ; puis il fut décidé de tenir une réunion de protestation le 10 décembre à la Maison des syndicats située en ville européenne. Le chef de région, Philippe Boniface ordonna alors aux forces de l'ordre d'ouvrir le feu sur les manifestants, provoquant un bain de sang, le bilan s'élevant à 34 morts. Puis il fit arrêter des centaines de militants nationalistes dont certains des principaux dirigeants de l'*Istiqlal*, ceux de la mouvance communiste, ainsi que plusieurs pachas ou caïds.

Le 26 février 1953, Si Thami el-Glaoui réunit autour de lui une vingtaine de caïds qui signèrent une pétition accusant le sultan de « mener le Maroc à sa perte en s'inféodant aux partis extrémistes illégaux », c'est-à-dire notamment à l'*Istiqlal*[665]. Au début du mois de mai, cette pétition avait recueilli plus de trois cents signatures et, en visite en France, Si Thami el Glaoui déclara :

> « Pour les représentants qualifiés du Maroc et pour moi-même, le sultan est déchu. »

Dépassé par les événements sur lesquels il n'avait plus aucune prise, le gouvernement français[666] convoqua le général Guillaume à Paris. Le 12 août, ce dernier exposa à Joseph Laniel, président du Conseil, les solutions pouvant permettre de sortir de la crise, à savoir :

1- laisser Si Thami el-Glaoui prendre le palais royal et éliminer le sultan,
2- ouvrir le feu sur les hommes de Si Thami el-Glaoui afin de conforter le pouvoir de Mohammed ben Youssef,
3- exiler ce dernier.

Ayant reçu un quasi-blanc-seing pour mettre en marche la troisième option, le 13 août, le général se rendit au palais royal où il fit signer au sultan les *Dahirs* que ce dernier avait jusque-là refusé de revêtir de son sceau. Le 15 août, sa dignité de chef religieux, (*Imam),* lui fut retirée par une assemblée de caïds réunie par le Glaoui. Un nouvel *imam* fut proclamé en la personne d'un de ses vieux cousins, Moulay Mohammed Ben Arafa, fils de Moulay Arafa, frère du sultan Moulay Hassan Ier (1873-1894), qui fut proclamé « Prince des Croyants », fonction religieuse et non politique. Le 20 août, divisé, le gouvernement français entérina le fait accompli et le général Guillaume se rendit au palais royal pour annoncer au sultan qu'il était déposé[667]. Le sultan Mohammed ben Youssef fut mis en état d'arrestation avec le prince héritier Moulay Hassan et embarqué à bord d'un avion militaire français pour un exil de plus de deux années en Corse, puis à Madagascar. Le nouveau sultan fut investi par les oulémas de Fès le 21 août 1953 et il accepta le principe de co-souveraineté franco-marocaine.

Ce coup d'État se retourna vite contre ses auteurs car la déposition de Mohammed ben Youssef provoqua une prise de conscience nationale et les militants nationalistes multiplièrent les actes terroristes. Le 11 septembre 1953, le sultan Moulay Mohammed Ben Arafa échappa ainsi à un attentat[668]. Le 7 novembre, le déraillement du train Casablanca-Alger fit 7 morts, et le 24 décembre, l'explosion d'une bombe au marché central de Casablanca provoqua 18 morts[669]. L'année suivante, la déposition de Mohammed ben Youssef fut commémorée par des mouvements de foule qui tournèrent au soulèvement, notamment à Fès.

Dans la partie du Maroc sous souveraineté espagnole, le khalifa du sultan, Moulay ben El Mehdi, refusa de s'incliner devant le coup de force de la Résidence de France et les autorités espagnoles soutinrent le même point de vue. En France, des voix de plus en plus nombreuses s'élevèrent contre « l'opération du 20 août 1953 » qui était une violation flagrante du Traité de Fès. Côté européen, des groupes contre-terroristes, en particulier Présence française[670], se jetèrent dans les batailles de rues, compliquant encore une situation

qui paralysa complètement la Résidence[671]. À l'extérieur, la France dut faire face à de graves problèmes diplomatiques, la Ligue arabe refusant de reconnaître Moulay Mohammed Ben Arafa comme sultan ; quant à l'ONU, elle fut saisie par les États arabes, les États d'Asie et les pays communistes.

Au mois de juin 1954, la situation se trouvant bloquée, le gouvernement français décida de remplacer le général Guillaume par Francis Lacoste, un civil, qui arriva à Casablanca le 14 juin et qui fut un Résident de transition.

Le 12 juin 1954, le gouvernement Laniel fut renversé et le 18 juin, Pierre Mendès France fut investi par l'Assemblée nationale. Edgar Faure, qui succéda à Pierre Mendès France le 23 février 1955, nomma Gilbert Grandval en remplacement de Francis Lacoste (21 juin 1955).

Les 20 et 21 août, les massacres de Khénitra et d'Oued-Zem qui firent plusieurs dizaines de victimes françaises dont nombre de femmes et d'enfants, provoquèrent une nouvelle tension dans l'ensemble du Maroc et à l'automne 1955, des régions entières semblèrent sur le point de se soulever, notamment le Rif, à l'instigation de l'Armée de libération marocaine.

Le 22 août, Gilbert Grandval présenta sa démission après deux mois durant lesquels il lui avait fallu affronter à la fois les « durs » du mouvement Présence française et les militants nationalistes marocains (Grandval, 1956). Le général Boyer de Latour lui succéda comme Résident général le 29 août 1955.

La situation qui paraissait bloquée fut dénouée en moins de trois mois, du 20 août au 6 novembre 1955 à la suite de la Conférence Franco-Marocaine d'Aix les Bains. La délégation française réunissait le Président du Conseil et les Ministres Robert Schuman, Antoine Pinay et Pierre July[672] ainsi que le Général Pierre Koenig. La délégation marocaine était composée du Grand Vizir El Mokri[673], de Si Thami El Glaoui, Pacha de Marrakech, d'El Hajoui, Directeur du Protocole auprès du sultan Ben Arafa et d'un groupe de pachas. Le mouvement *Istiqlal* était représenté par M. Bouabid et le P.D.I. (Parti démocratique de l'indépendance) par MM. Benjelloun et Cherkaoui[674].

Pour les Marocains, le départ du sultan Moulay ben Arafa, était un préalable[675] car Mohammed Ben Youssef était considéré par eux comme le sultan légitime. La délégation marocaine accepta que, sous l'autorité du Conseil du Trône[676], soit constitué un Gouvernement marocain représentatif des différentes fractions de la population et le 25 août, Si Thami El Glaoui opéra une spectaculaire volte-face en demandant que l'on reconnaisse l'autorité de Sidi Mohammed ben Youssef.

Le départ du sultan Moulay Mohammed Ben Arafa et la formation d'un Gouvernement marocain furent acceptés au cours du Conseil des ministres français des 28 et 29 août. Au nom du gouvernement Pinay, ces propositions furent ensuite soumises à l'approbation formelle de Sidi Mohammed Ben Youssef à Madagascar[677] où il était en résidence surveillée, par une délégation composée du général Catroux et d'Henri Yrissou, directeur de cabinet d'Antoine Pinay (Yrissou, 2000 : 62-77).

Le sultan Moulay Mohammed Ben Arafa renonça officiellement à ses droits et il invita tous les Marocains à se rallier à la personne de Sidi Mohammed Ben Youssef. Le 16 novembre 1955, après vingt-sept mois d'exil, ce dernier rentra au Maroc.

Au mois de décembre, alors que le pays n'était pas encore indépendant, le gouvernement de Mbarek Bekkai, ancien pacha de Sefrou, fut formé. Sur les 21 ministres le composant, 9 étaient membres de l'*istiqlal*, 6 du PDI (Parti de la démocratie et de l'indépendance) et 6 appartenaient aux Indépendants d'Ahmed Guedira.

Le 15 février 1956 débutèrent les négociations entre Mohammed Ben Youssef et le président Coty ; puis, le 2 mars, la France reconnut l'indépendance du Maroc par la signature d'une déclaration commune mettant fin au Traité de Fès instaurant le Protectorat.

Le 15 mars, l'Espagne invita le sultan Mohammed ben Youssef à se rendre à Madrid où, le 7 avril, une déclaration commune fut signée dans laquelle l'Espagne renonçait à son tour à la

souveraineté qu’elle exerçait sur la partie septentrionale du royaume. Le 29 octobre, la zone de Tanger fut réintégrée au Maroc.

Au mois d’avril, l’Espagne restitua à Rabat la zone nord qui était sous son contrôle puis, au mois d’octobre, la ville de Tanger. Elle conservait en revanche l’enclave de Sidi Ifni, la zone de Tarfaya, et le Sahara occidental (carte page LXVI)

---

654. Voir pour la question en général, C-A Julien (1985), Droz (1993) et J-F Martin (2003).

655. La mort en 1948 de Moncef Bey leva l’hypothèque sur la question de la légitimité de Lamine Bey.

656. Pour tout ce qui concerne le processus menant à l’indépendance de la Tunisie, l’ouvrage de Charles-André Julien (1985) demeure indispensable en raison de la connaissance intime que l’auteur a de la question et de ses protagonistes et cela, en dépit de son constant parti-pris.

657. La communauté européenne était forte d’environ 250 000 personnes dans les années 1950.

658. Le Bey Lamine intronisa Sadok Bey, le frère du défunt, le 5 juillet.

659. Cité par Charles-André Julien (1985 : 143).

660. Cette question a été traitée par Abd-el Aziz Belal dans sa thèse soutenue en 1964 et éditée en 1976.

661. Sur les positions de la gauche française face au nationalisme marocain, voir Georges Oved (1984).

662. L’œuvre de Lyautey était ainsi réduite à néant car il avait « pacifié » le Maroc en faisant précisément accepter l’autorité du sultan aux tribus et à leurs chefs.

663. Le chérif al-Kettani descendait des Idrissides et peut-être avait-il en tête l’idée d’un changement de dynastie au profit de ces derniers.

664. Tout comme son prédécesseur, le nouveau Résident général connaissait le Maroc où il avait servi durant de longues années. Le général Guillaume avait participé aux opérations militaires contre les forces de l’Axe et avait commandé les *tabors* marocains à la tête desquels il s’était couvert de gloire durant la campagne d’Italie en 1942-1943.

665. Dans son livre (2004), Abdessadeq El Glaoui, 7e fils du pacha de Marrakech, développe la thèse selon laquelle son père craignait que *l'Istiqlal* et ses alliés causent la perte de la monarchie. Ce serait donc pour sauver l'institution qu'il aurait décidé de faire déposer Mohammed ben Youssef.
666. Joseph Laniel avait succédé à René Mayer le 20 juin 1953 et il avait conservé Georges Bidault comme ministre des Affaires étrangères.
667. Pour la relation de l'entrevue entre le sultan et le représentant de la France, il est indispensable de se reporter au témoignage du prince Moulay Hassan, le futur Hassan II, qui en fut le témoin oculaire et qui la relate avec de nombreux détails (Hassan II, 1993 : 54-55). L'Espagne qui avait été tenue dans l'ignorance de la déposition du sultan, faite en infraction au Traité de Fès du 30 mars 1912, continua à regarder Sidi Mohammed ben Youssef comme le seul souverain légitime
668. Il échappa encore à deux attentats à Marrakech.
669. Sur le mouvement nationaliste à Casablanca, voir Wahid (2000). La résistance marocaine fut multiple et ses principales composantes furent l'Organisation secrète *Al mounaddama Assirya*, créé le 7 avril 1951 ; la main Noire *Al Yad Assaouda* fondée à Casablanca au mois de décembre 1952, le Croissant Noir *Al Hilal Al Aswad* qui prit le relais de la Main Noire en octobre 1954 ; l'armée de libération *Jaich Attahrir*. Cette dernière bénéficia de complicité de la part des autorités espagnoles de Tétouan et fin 1954 un camp d'entraînement existait dans la région de Nador (Wahid : 2000).
670. Pour ce qui est du mouvement Présence française, voir Julien (1985 : 182-186).
671.Le 11 juin 1955 à Casablanca, Jacques Lemaigre-Dubreuil qui militait pour l'indépendance du Maroc fut assassiné par des ultra qui ne furent jamais identifiés. Voir à ce sujet François Broche (1977), Clotilde de Gastines (2006), et William Hoisington (2009).
672. Pierre July ministre des Affaires marocaines et tunisiennes depuis le 23 février 1955, conserva son portefeuille jusqu'au 20 octobre 1955 quand le ministère fut rattaché à celui des Affaires Etrangères alors dirigé par Antoine Pinay.

673. Plus que centenaire en 1955, il avait effectué une première mission à Paris comme Ambassadeur du Maroc entre 1885 et 1892.
674. Les Israélites et les Français du Maroc étaient également représentés.
675. Les Marocains partisans du souverain légitime l'avaient baptisé du sobriquet méprisant de « Sultan des Français ».
676. Pour éviter la vacance du pouvoir, la constitution d'un Conseil du Trône avait été proposée le 26 décembre 1954 par le sultan en exil.
677. Le 29 janvier 1954, la famille royale marocaine étant à Antsirabé, nouvelle étape de son exil, des tractations y avaient débuté quasiment aussitôt car le gouvernement français prenait chaque jour la mesure de l'impasse dans laquelle il s'était mis. Paris envoya plusieurs émissaires au sultan déchu dont le docteur Dubois-Rocquebert, son médecin particulier. Paris voulait obtenir du sultan exilé qu'il acceptât de signer un acte d'abdication, en échange de quoi il lui serait accordé de s'installer en France. Mais le souverain demeura intraitable.

Chapitre III

Le traumatisme algérien (1945 à 1962)

En Algérie le nationalisme[678] prit forme durant la décennie 1920-1930 avec l'émergence de nouvelles élites urbanisées. Produites par l'école de la République, ces dernières furent confrontées à une grande contradiction entre les principes autant généreux qu'utopiques de l'assimilationnisme républicain et une réalité sociale inégalitaire.

Les élites traditionnelles, souvent passées par l'armée, demeurèrent quant à elles généralement fidèles à la France. Elles en payèrent chèrement le prix car elles furent particulièrement visées par le FLN qui les élimina physiquement et politiquement.

I- La naissance du nationalisme

En Algérie, aucun leader charismatique n'émergeant, à l'exception toutefois de Messali Hadj que le FLN marginalisa et combattit, ce fut le parti FLN qui incarna le nationalisme à travers de violentes luttes de clans. Ce fut un nationalisme arabo-musulman.

Les courants nationalistes

Nous avons vu qu'à la veille du second conflit mondial, les Algériens se retrouvaient dans quatre grands courants :

- Les intégrationnistes avaient pour leader Ahmed Ferhat Abbas[679]. Leur parti était l'UDMA (Union démocratique du Manifeste algérien[680]) qui revendiquait l'égalité des droits dans le cadre de la souveraineté française. Ferhat Abbas était partisan du républicanisme et, pour lui, la religion relevait du domaine privé[681].

- Les religieux étaient regroupés dans l'Association des Oulém musulmans algériens, mouvement créé en 1931 à Constantine p Abdelhamid Ben Bâdis, un descendant de la dynastie ziride qui prô constamment des idées réformistes. En 1936, l'association prononça pour le rattachement à la France, puis, en 1945, e condamna les initiateurs du soulèvement de Sétif. Les Oulém attendirent l'année 1956 pour se rallier au mouvement indépendantis
- Le PCA (Parti communiste algérien) fondé en 1936.
- Les nationalistes du PPA (Parti du peuple algérien), mouveme fondé par Ahmed Messali Hadj (Simon, 2005).

Ahmed Messali Hadj (1898 - 1974)

Né en 1898 à Tlemcen et mort à Paris en 1974, Messali Hadj (Stora, 2004), fut longtemps le chef incontesté du nationalisme algérien, courant qui naquit moins en Algérie qu'en France, et essentiellement au sein de l'émigration kabyle. Messali Hadj adhéra au PCF en 1925, mais, dès 1927, il rompit avec les communistes. En 1928, il fonda l'ENA (Étoile nord africaine)[682] et en 1936, ce fut avec enthousiasme qu'il accueillit la victoire du Front populaire ; il fut cependant vite déçu car l'ENA fut dissoute au début de l'année 1937. Il la reconstitua au mois de mars 1937 sous le nom de PPA, l'organisant en cellules clandestines à l'image du Parti communiste. Au mois de juillet 1937, Messali Hadj s'installa à Alger. En 1939, le PPA fut à son tour interdit et ses cadres entrèrent en clandestinité.
Au lendemain du second conflit mondial, le nationalisme fut incarné par les Messalistes du PPA et le 25 avril 1945, Messali Hadj fut arrêté et déporté à Brazzaville. En 1946 le PPA se reconstitua en parti politique qui prit pour nom Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et il se dota d'une antenne clandestine, l'Organisation spéciale (OS) à laquelle adhéra un jeune militant nommé Ahmed Ben Bella[683]. Hocine Aït Ahmed, un Kabyle, en fut le premier chef.

L'affaire de Sétif (mai 1945)

Le 8 mai, dans le nord constantinois, des militants du PPA, parti interdit, décidèrent de profiter des commémorations de la capitulation allemande pour faire une démonstration de force. À Sétif, une marche nationaliste dégénéra quand des manifestants arborèrent les drapeaux algériens interdits.

Le problème était que les administrateurs locaux, bons connaisseurs de la région et qui auraient su contrôler le cortège, avaient été épurés car jugés trop « vichyssistes » et remplacés par de nouveaux venus ignorant tout de la situation locale. Le jeune sous-préfet, juste débarqué de France voulut ainsi faire preuve d'autorité et il ordonna aux quelques gendarmes dont il disposait – à Sétif, les effectifs de la gendarmerie s'élevaient à 20 hommes à peine (Jauffret, 1987) –, d'arrêter les porteurs de drapeaux.

Cette tentative tourna au drame et la manifestation dégénéra en massacre, les civils français étant pourchassés et massacrés par une foule déchaînée. La première victime fut une fillette juive de huit ans tuée à coups de couteau. Au total, près de cent Européens furent assassinés.

Vide de troupes, la région fut durant plusieurs jours sous le contrôle des insurgés. Des milices d'autodéfense se constituèrent avec les vieillards et les permissionnaires car les Européens en âge de porter les armes étaient tous sous les drapeaux sur le front d'Europe. Puis des renforts, notamment des unités sénégalaises, furent envoyés. Au bout d'une semaine, appuyés par l'aviation, ils réussirent à reprendre le contrôle de la situation (Vétillard, 2008).

La répression fut brutale, mais elle n'eut pas l'ampleur que lui donnèrent les nationalistes algériens avec un bilan de 40 000 victimes, chiffre lancé sans vérification par une source diplomatique américaine favorable aux indépendantistes (Vétillard, 2008). Les historiens s'accordent aujourd'hui sur le chiffre de 7 000 à 10 000 morts, ce qui est encore une estimation « haute » (SHD, 1990 ; Vétillard, 2008).

Ce qui s'est passé à Sétif est en effet bien connu. Le dernier livre faisant le point sur la question est celui du docteur Roger Vétillard (2008), lui-même natif de Sétif. Au terme d'une longue et minutieuse enquête, il montre qu'il s'est agi d'une véritable tentative de soulèvement organisé avec le soutien ou les encouragements des États-Unis, mouvement qui était destiné à mettre la France devant le

fait accompli indépendantiste. Ce soulèvement devait d'ailleurs être suivi d'une insurrection dans toute l'Algérie, mais la coordination étant mal assurée, il ne toucha que la région de Sétif. Ce fut en quelque sorte une répétition des événements de la Toussaint 1954 que la IVe République fut incapable d'anticiper.

Sétif, une artificielle controverse historique

Dans les années 1990, les autorités algériennes s'engagèrent dans une vaste entreprise de re-écriture de l'histoire officielle de la lutte pour l'indépendance présentée comme le soulèvement d'un peuple unanimement dressé contre le colonisateur. La surenchère nationaliste entraîna alors un véritable recul de l'état des connaissances historiques alors que, depuis des années, les historiens des deux rives de la Méditerranée en étaient presque arrivés à une « subjectivité équilibrée ». En effet, à la suite de nombreux travaux publiés entre les années 1965 et 1990, les chercheurs commençaient à quitter les tortueux chemins de la mémoire pour emprunter ceux, plus dégagés, de l'Histoire.
Leurs efforts furent réduits à néant durant la terrible décennie 1990 quand l'Algérie, alors en pleine guerre civile fut au bord de l'implosion et que ses dirigeants, à la recherche de thèmes d'union nationale, pensèrent les trouver dans la dénonciation de la France. La manœuvre trouva son point d'orgue en 1995 lors de la célébration du cinquantenaire des événements de Sétif qui furent présentés comme l'illustration des massacres perpétrés par la France en Algérie. La campagne fut orchestrée en France où, en 1995, un colloque fut consacré à la question à l'occasion de la projection sur la chaîne *Arte* d'un film de Mehdi Lallaoui et Bernard Langlois intitulé *Le massacre de Sétif*.

Tirant argument des « massacres de Sétif », Olivier Le Cour Grandmaison (2005), publia un livre dans lequel il soutenait que la colonisation de l'Afrique en général – et celle de l'Algérie en particulier –, fut une entreprise d'extermination annonçant la *Shoa*. Cette thèse outrancièrement radicale fut sévèrement dénoncée par Gilbert Meynier et Pierre Vidal-Naquet (2005) qui écrivirent à son propos :

« Assimiler peu ou prou le système colonial à une anticipation du IIIe Reich, voire à un « précédent inquiétant » d'Auschwitz, est une entreprise idéologique frauduleuse, guère moins frelatée que l'identification, le 6 mai 2005 à Sétif, par le ministre des Anciens moudjahidines, porte-voix officiel du président Bouteflika, de la répression coloniale aux fours crématoires d'Auschwitz et au nazisme […] Ou alors, si les massacres coloniaux annoncent le nazisme, on ne voit pas pourquoi la répression sanglante de la révolte de Spartacus, ou encore la Saint-Barthélemy, ne l'auraient pas tout autant annoncé En histoire, il est dangereux de tout mélanger. […] Le texte d'Olivier Le Cour Grandmaison, comporte nombre de schématisations idéologiques, de jugements tranchés, voire d'outrances inadmissibles pour un historien […] À le lire, on ne peut s'empêcher de poser la question : un sottisier peut-il tenir lieu d'œuvre de réflexion et de synthèse historique ? […] L'air du temps de la dénonciation médiatique ne suffit pas à arrimer à la science des convictions et à faire d'Olivier Le Cour Grandmaison un historien plausible. Le contexte social, économique et politique actuel est encore fécond qui continuera à générer de telles tonitruances idéologiques à vocation surtout médiatique » (Meynier et Vidal-Naquet, 2005 : 167-168, 176[684]).

La question « berbériste »

Dès le lendemain du second conflit mondial, la question berbère divisa le courant nationaliste. En 1947, lors du premier congrès du PPA/MTLD, quatre Kabyles entrèrent au Comité central du parti dont Hocine Aït-Ahmed. À partir de ce moment, les Kabyles tentèrent d'introduire la revendication berbère dans la lutte pour l'indépendance. En vain, car en 1948, le MTLD, dans son appel à l'ONU, inscrivit la phrase suivante : « La nation algérienne, arabe et musulmane existe depuis le VIIe siècle », ce qui provoqua la fureur de sa composante kabyle.

En 1949, au sein de la section de métropole du PPA-MLTD éclata la « crise berbériste » qui opposa les Kabyles voulant faire reconnaître la

« berbérité » comme partie intégrante du nationalisme algérien à la direction arabo-islamique du mouvement[685].

Tout partit d'un vote quand le Comité directeur de la Fédération de France du PPA/MTLD, largement dominé par les berbéristes, vota à une écrasante majorité une motion rejetant le postulat d'une Algérie arabe. Après ce vote, les deux camps en vinrent aux mains et plusieurs militants kabyles furent arrêtés par la police française, ce qui fit croire à certains que leurs adversaires « arabistes » les avaient dénoncés[686]. Mis en accusation pour régionalisme et antinationalisme, les cadres kabyles furent ensuite écartés de la direction du parti puis exclus, cependant que certains étaient assassinés, comme Ali Rabia en 1952.

À travers cette « crise berbériste » qui divisa le mouvement nationaliste algérien en pleine phase de constitution, se posa en réalité la question de l'identité algérienne : était-elle exclusivement arabo-musulmane ou bien berbère et arabo-musulmane avec une antériorité berbère ?

Pour Messali Hadj, arabisme et islamisme étaient les éléments constitutifs sans lesquels l'Algérie algérienne ne pourrait pas faire « coaguler » ses populations. Pour la direction du PPA/MTLD, la réponse était donc évidente : l'Algérie était une composante de la nation arabe, sa religion était l'islam[687] et le berbérisme était un moyen pour le colonisateur de diviser les Algériens. Le Berbère Abdelhamid Ben Badis[688] qui signait pourtant Badis al-Sanhaji (le Sanhajien) disait à ce propos que « le peuple algérien est musulman et à l'arabisme le rattachent les liens du sang » (Kaddache, 1972).

Les berbéristes étaient quant à eux divisés en deux grands courants :

- Le premier donnait la priorité à la lutte pour l'indépendance, considérant que la question berbère serait posée ensuite, dans le cadre d'une Algérie algérienne.

- Le second voulait qu'avant de déclencher l'insurrection il y ait accord sur les définitions futures.

Les membres du second courant furent écartés de la direction du PPA/MTLD et ce fut alors que le Kabyle Hocine Aït-Ahmed perdit la

direction de l'Organisation Spéciale (OS), au profit de l'« Arabe » Ben Bella.

Cette guerre interne au courant nationaliste laissa des traces et l'opposition entre berbéristes et arabo-islamistes se prolongea :

> « […] durant la guerre de libération, mais la nécessité de l'union va pousser les dirigeants à atténuer leurs divergences et il y a une sorte de consensus à mettre entre parenthèses les problèmes algériens jusqu'à l'indépendance. Aucun grand texte de la révolution – Proclamation du 1er novembre, Plate-forme de la Soummam, Charte de Tripoli –, ne fait allusion à la langue berbère. À l'inverse, la langue arabe est à chaque fois définie comme l'un des éléments de la personnalité algérienne […] » (Haddadou, 2003 : 133).

Tout cela explique pourquoi, durant la période de la guerre d'indépendance :

> « […] l'un des soucis lancinants des responsables arabes […] aura été de marginaliser les chefs politiques kabyles : à leurs yeux […] à peu près tous suspects de berbérisme et leur loyalisme arabe n'est pas assuré. La liquidation physique d'Abane Ramdane, puis le lent processus d'encerclement et de marginalisation de Krim Belkacem, peut-être même la mort d'Amirouche, s'inscrivent dans ce contexte de rivalité Arabes/Kabyles. Par-delà leurs divergences et les conflits d'ambitions personnelles, les principaux chefs arabes (Ben Bella, Boussouf, Bentobbal, Boumedienne, Bouteflika) se sont tous retrouvés sur la nécessité de briser l'hégémonie kabyle sur le FLN-ALN.
> Trente ans après les événements, l'ancien président Ahmed ben Bella (considérait) encore le Congrès de la Soummam (1956) et l'action d'Abane Ramdane – en particulier son laïcisme – comme « entachés de berbérisme et tournant le dos à l'Islam. Il explicite ainsi l'un des motifs qui ont amené ses pairs et ennemis politiques au sein du FLN à organiser sa liquidation physique » (Chaker, 1987 : 18).

D'autant plus que, sur le terrain, la guerre contre la France fut essentiellement menée par des Berbères dont les chefs étaient Abane Ramdane, Amirouche Aït Hamouda, Krim Belkacem ou encore Hocine Aït Hamed. Les Berbères revendiquaient même l'antériorité du combat nationaliste car ils :

> « […] avaient opté pour l'indépendance à une époque où le courant arabo-musulman était encore loin d'avoir, dans toutes ses composantes, remis en cause la souveraineté de la France ! » (Chaker, 1987 : 23).

En définitive, le berbérisme fut évacué de la revendication nationaliste au profit de l'arabo-islamisme qui devint la doctrine officielle du FLN, laquelle fut ensuite reprise à leur compte par les militaires qui prirent le pouvoir en 1965.

Nous avons dit qu'après la « crise berbère », l'« Arabe » Ben Bella succéda donc au Kabyle Hocine Aït Hamed. Arrêté, il s'évada en 1952 et trouva refuge au Caire où il fut bientôt rejoint par Hocine Aït Ahmed et Mohammed Khider avec lesquels il fonda la Délégation extérieure du MTLD.

Le mouvement éclata ensuite en factions. Au mois de mars 1954, fut ainsi créé le Comité révolutionnaire pour l'Unité et l'Action (CRUA), puis, au mois d'octobre 1954, le CRUA se transforma en FLN (Front de libération nationale)[689] lequel déclencha neuf jours plus tard l'insurrection du 1er novembre (Harbi, 1999). Une partie des militants du MTLD le rejoignit ensuite.

Entre 1945 et 1954, la politique française vis-à-vis de l'Algérie fut caractérisée par l'immobilisme.

Par une ordonnance de 1944, le général De Gaulle avait pourtant accordé le droit de vote à ceux des musulmans qui remplissaient un certain nombre de critères, essentiellement militaires, mais, les incohérences administratives interdirent toute mise en place d'une politique libérale.

Les contradictions françaises apparurent lors des débats devant l'Assemblée constituante et notamment le 9 août 1946 quand Fehrat Abbas déposa un projet de Constitution pour une République algérienne fédérale membre de l'Union française. La majorité du Parlement refusa cette option fédéraliste qui avait pour but de construire une Algérie nouvelle « sous l'égide de la France », comme entité certes séparée, mais fédérée à elle.
Le débat reprit en 1947 avec une nouvelle fois le refus par les députés du projet de République fédérale. La Loi du 20 septembre 1947 qui fut votée prévoyait un embryon de parlement local avec la création de l'Assemblée algérienne élue au double collège, un collège européen élisant 60 députés pour une population de 800 000 habitants et un collège indigène élisant également 60 députés, mais pour 7 millions de membres.

Les élections municipales du mois d'octobre 1947 virent la victoire de Messali Hadj devant Ferhat Abbas, les communistes obtenant la troisième place, cependant que les notables étaient battus.

II- De la « guerre sans nom[690] » à la « bataille d'Alger » (1954-1957)

La guerre d'indépendance algérienne dura officiellement du mois de novembre 1954 au mois de mars 1962[691]. Elle se termina par une victoire militaire française et par une victoire politique algérienne, le général De Gaulle ayant voulu libérer la France du « fardeau algérien ».

À la différence des conflits de décolonisation que connurent la Grande-Bretagne ou le Portugal, cette guerre se déroula à la fois en Algérie et en métropole.
Dans cette guerre, trois grandes périodes peuvent être distinguées : de 1954 à 1957, de 1958 à 1960 et de 1960 à 1962.

La guerre d'indépendance algérienne[692] éclata dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954[693] quand, à Boufarik et à Blida, des

commandos respectivement dirigés par Amar Ouamrane et par Rabah Bitat attaquèrent des casernes françaises. Dans la région d'Alger, une coopérative d'agrumes, une usine de transformation de l'alfa, un relais téléphonique et un dépôt de carburant furent mitraillés et à Alger même, trois bombes explosèrent. Dans l'Oranais la gendarmerie de Cassaigne fut mitraillée et deux fermes attaquées. En Kabylie, Krim Belkacem lança plusieurs attaques contre des dépôts de liège, des mairies ou des gendarmeries.

Ce fut cependant dans les Aurès et les régions voisines que le mouvement fut le plus significatif. Mostafa ben Boulaïd qui disposait de plusieurs centaines d'hommes y lança de véritables opérations militaires, à Batna, à Kenchela et jusqu'à Biskra. La ville d'Arris fut coupée de l'extérieur durant deux jours et dans les gorges de Tighanimine, sur la route de Biskra, une embuscade tendue à un car de voyageurs, coûta la vie à un instituteur, Guy Monnerot, ainsi qu'au caïd de M'Chounèche, Hadj Sadok, qui s'était interposé.

L'insurrection algérienne déclenchée, le gouvernement de Pierre Mendès-France affirma que la défense de la souveraineté française n'était pas négociable et que la « pacification » était un préalable :

> « Qu'on n'attende de nous aucun ménagement à l'égard de la sédition, aucun compromis avec elle. On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la Nation et l'intégrité de la République. Les départements d'Algérie font partie de la République française, ils sont français depuis longtemps et d'une manière irrévocable. […] Cela doit être clair pour toujours et pour tout le monde, en Algérie, dans la métropole et aussi à l'étranger. Jamais la France, jamais aucun Parlement, jamais aucun gouvernement, ne cédera sur ce principe fondamental […] L'Algérie c'est la France, et non un pays étranger que nous protégeons » (Mendès-France, déclaration du 12 novembre 1954 à la tribune de l'Assemblée nationale).

Pierre Mendès-France résumait bien l'opinion qui était alors celle de l'immense majorité des Français : l'Algérie était la France. Quant à François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, il déclara : « la seule négociation, c'est la guerre. » La gauche française campait donc

toujours sur une ligne de grande fermeté concernant l'Algérie française. Cette position n'était pas nouvelle car le gouvernement de Front populaire avait en son temps réprimé le nationalisme algérien. De même, en 1945, la répression dans le Constantinois avait été décidée par un gouvernement issu de la Résistance et qui était très majoritairement de gauche avec participation communiste. À ce moment-là, le PCF avait eu une position dénuée de la moindre ambiguïté puisqu'il avait qualifié les nationalistes impliqués dans les événements de Sétif et de Guelma de « provocateurs à gages hitlériens » et réclamé que « les meneurs soient passés par les armes » (Harbi, 2006 : 61).

Des renforts furent envoyés en Algérie et des rafles organisées dans les milieux nationalistes. Parallèlement, Pierre Mendès-France voulut s'attaquer aux racines du problème qui, pour lui, étaient économiques et sociales.

Dès le début, l'erreur d'analyse des dirigeants français fut donc totale car la question algérienne ne se posait à l'évidence pas en termes d'équipements sociaux, mais selon l'éclatante réalité d'incompatibilité des cultures exacerbée par le renouveau du nationalisme arabe. Face à la guerre révolutionnaire menée par les partisans de l'Indépendance, tout ce qui fut tenté par la France fut donc à la fois insuffisant et en décalage avec les aspirations des nationalistes algériens. C'est ainsi que, ni l'amélioration du sort des travailleurs algériens en métropole, ni la politique de mise en valeur des terres incultes, ni la création d'emplois industriels, ne mirent un terme aux affrontements armés. D'autant plus que les élus d'Algérie firent tout ce qui était en leur pouvoir pour saboter ces timides avancées en les dénonçant comme une « prime donnée à la rébellion ». La question algérienne était insoluble.

Au mois de janvier 1955, Jacques Soustelle, ancien ministre des Colonies du dernier gouvernement De Gaulle (24 novembre 1945 - 20 janvier 1946), fut nommé Gouverneur général de l'Algérie, ce qui provoqua une crise parlementaire. René Mayer, député de Constantine, qui avait été brièvement Président du Conseil du 9 janvier 1953 au 21 mai 1953, avait en effet été renversé par les gaullistes dirigés par le même Jacques Soustelle. En représailles, le 5 février

1955, il entraîna avec lui 20 députés radicaux, ce qui provoqua la chute du gouvernement Mendès-France. Les événements d'Algérie commençaient donc à peser sur la vie politique française.

Le 23 février 1955, après deux semaines de consultation, de crise et d'immobilisme de l'État, Edgar Faure constitua un gouvernement qui fut renversé au mois de décembre suivant, mais qui confirma la nomination de Jacques Soustelle. Ceci déplut aux partisans de l'Algérie française au motif qu'il avait été nommé par Pierre Mendès-France que la droite qualifiait de « bradeur » en référence à sa politique indochinoise.

Grand résistant, humaniste, ethnologue de renom pour ses travaux sur les Aztèques, Jacques Soustelle pensait qu'il était possible de faire des Algériens des Français à part entière. Mais, pour cela, il soutenait que l'Algérie devait évoluer encore plus étroitement dans le cadre français en devenant une province à l'égal de l'Alsace, de la Provence ou de la Bretagne. Sa politique était donc l'intégration et pour la mener à son terme, il définit un plan reposant sur trois piliers :

1- intégration financière allant jusqu'à la fusion des économies et passant par l'industrialisation de l'Algérie « selon un plan commun métropole-Algérie ».
2- intégration politique car l'Algérie devait être considérée « comme Bretagne » et c'est pourquoi il lui fallait une représentation de députés au sein du Parlement français.
3- intégration administrative au moyen de véritables entit départementales, collège unique et réforme du régime foncier.

Le plan Soustelle fut combattu de toutes parts. D'abord par le général De Gaulle qui voyant dans l'intégration : « […] un danger pour les Blancs, (et) une arnaque pour les autres », développa à maintes reprises son opposition à cette idée qui, selon lui, menaçait l'identité même de la France :

> « Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine, et de religion chrétienne. Essayez d'intégrer de l'huile et du vinaigre. Agitez la bouteille. Au bout d'un moment, ils se sépareront de nouveau. Les

> Arabes sont les Arabes, les Français sont les Français. Vous croyez que le corps français peut absorber dix millions de Musulmans, qui demain seront peut-être vingt millions et après-demain quarante ! » (Cité par Stora, 1999).

De son côté, le gouvernement pesait le coût politique et économique de l'intégration, car il était impossible, sans ruiner la métropole, de prétendre mettre à niveau les économies et les réalités sociales de la France et de l'Algérie. Les élus libéraux européens du premier collège de l'Assemblée algérienne redoutaient quant à eux l'aspect jacobin du projet et ils étaient en faveur d'une solution fédérale.

Les partisans de l'Algérie française soutenaient en revanche l'intégration. Ceux qui venaient de la gauche le faisaient sans réserve car elle rejoignait les postulats intégrationnistes des pères fondateurs de la république coloniale. Ceux qui étaient issus de la droite voyaient certes les dangers d'une telle politique au plan de la démographie et donc de l'identité même de la France, mais, faute d'autre solution, ils s'y rallièrent afin de sauver ce qui, à leurs yeux était l'essentiel, c'est-à-dire l'Algérie française. Quant aux musulmans, ils étaient partagés entre une minorité assimilationniste à l'image du notaire Abderrahmane Farès, ancien président de l'Assemblée algérienne et une autre minorité nationaliste, tandis que la grande masse demeurait attentiste[694].

Au mois d'avril 1955, la situation sécuritaire se dégrada et le Parlement français vota l'état d'urgence. Après les élections législatives du 2 janvier 1956, Guy Mollet leader de la SFIO forma un gouvernement de Front républicain avec participation de Pierre Mendès-France, tandis que François Mitterrand en était le garde des Sceaux. Au mois de février 1956, le président du Conseil promit de reconnaître la personnalité algérienne et l'égalité politique totale de tous ses habitants et il nomma le général Catroux en remplacement de Jacques Soustelle. Le 6 février 1956, Guy Mollet se rendit à Alger où éclata une émeute européenne.

Cédant devant la rue, il annula la nomination du général Catroux qu'il remplaça par Robert Lacoste qui fut nommé ministre résidant et

non plus Résident général, en Algérie. Cette capitulation donna aux Européens d'Algérie l'illusion que désormais rien ne pourrait être fait sans eux.

Puis, la situation se radicalisa. Le 16 mars 1956, l'Assemblée nationale accorda les pouvoirs spéciaux au gouvernement Guy Mollet. Et au mois d'avril, l'envoi du contingent fut décidé. Le 21 avril, les nationalistes « modérés » qui étaient groupés autour de Ferhat Abbas se rallièrent au FLN et ils partirent pour Le Caire. Au mois d'août, dans le douar d'Ighbal, dans la vallée de la Soummam, en pays kabyle, se tint le premier congrès du FLN qui décida de la création du Comité national de la révolution algérienne (CNRA).

Pierre Mendès-France, ministre d'État, démissionna le 23 mai 1956 car il estimait que le gouvernement était trop sensible aux arguments des Européens d'Algérie et pas assez à ceux des musulmans. Il demandait donc des mesures politiques destinées à empêcher que la population musulmane rejoigne le FLN.

Le 22 octobre 1956, l'avion marocain qui transportait de Rabat à Tunis cinq membres de la Délégation extérieure du FLN[695] fut détourné par les services français et tous furent emprisonnés jusqu'à la fin de la guerre. Le même jour, à Meknès, au Maroc, éclatèrent de violentes manifestations anti-françaises parties du quartier algérien de la médina et des dizaines d'Européens furent massacrés[696].

Durant l'automne 1956, le FLN, constata qu'il ne pouvait l'emporter sur l'armée française dans le *bled*. Il décida alors de mener la bataille sur un terrain qui lui était plus favorable, à Alger même, depuis le cœur de l'ancienne citadelle turque, la *casbah*, où l'enchevêtrement des rues permettait une facile dissimulation. De là, de sanglants attentats furent organisés dans la ville européenne.

La police étant impuissante, le 7 janvier 1957, le gouvernement du socialiste Guy Mollet donna ordre à la division parachutiste commandée par le général Massu de démanteler les réseaux du FLN. Ce fut la « bataille d'Alger » qui se déroula de janvier à septembre 1957. La manière forte fut employée, et cela à la hauteur du défi que l'armée avait été chargée de relever par le pouvoir civil : 24 000 personnes furent arrêtées, des suspects furent torturés afin de leur

faire révéler les lieux où étaient entreposées les bombes qui tuaient des civils et les réseaux terroristes furent démantelés (Massu, 1971 ; Léger, 1983 ; Schmitt, 2002). La victoire de l'armée fut aussi totale que sa défaite politique. Cette dernière fut organisée depuis Paris par les alliés du FLN, qui déclenchèrent une puissante campagne contre la torture[697].

La victoire française durant la « Bataille d'Alger » provoqua une grave crise au sein du FLN. Après la mort de Larbi Ben M'Hidi, exécuté au mois de février 1957 par l'armée française (Aussaresses, 2001), Abane Ramdane qui avait déclenché l'opération fut mis en accusation par la direction militaire du FLN. Organisateur du Congrès de la Soummam au mois d'août 1956, il avait eu un rôle essentiel dans le ralliement au mouvement de modérés comme Ferhat Abbas et il avait réussi à regrouper divers courants politiques. Cependant, comme il avait imposé le leadership des militants de l'intérieur sur les exilés, il s'était fait de nombreux ennemis parmi ces derniers (Abane Belaïd, 2015). La branche extérieure du FLN se vengea en le mettant en accusation pour avoir déclenché la bataille d'Alger d'une manière inconsidérée et donc pour avoir donné une victoire à la France. Larbi Ben M'Hidi se défendit en accusant plusieurs chefs militaires ainsi que Ben Bella, alors emprisonné en France. Il fut assassiné au Maroc en 1957 sur ordre du colonel Abdelhafid Boussouf chef de la willaya V, celle d'Oranie.

En 1956, dépassé par le radicalisme du FLN, Messali Hadj créa le MNA (Mouvement national algérien). Les militants des deux mouvements se livrèrent ensuite une lutte sans merci, tant en Algérie que sur le territoire métropolitain, illustrée entre autres, le 28 mai 1957, par le massacre du douar messaliste de Mélouza où des centaines de femmes, d'enfants et de vieillards furent massacrées. Cette tuerie s'inscrivait dans la stratégie du FLN qui était d'éliminer le courant messaliste afin d'apparaître comme le seul représentant du nationalisme algérien. À l'issue de cette lutte fratricide, les réseaux du MNA furent au sens propre liquidés par le FLN (Harbi, 1980, 1998 et Simon 2006).

Guy Mollet fut renversé le 21 mai 1957 et remplacé par Pierre Bourgès-Maunoury qui fut à son tour renversé au mois de septembre

1957. Puis en novembre 1957, Félix Gaillard forma un gouvernement de centre-droit.

Au début du mois de janvier 1958, la situation se tendit sur la frontière algéro-tunisienne. Depuis leur sanctuaire installé en Tunisie, les combattants du FLN lançaient en effet des opérations de plus en plus meurtrières en territoire algérien avant de se replier de l'autre côté de la frontière où ils étaient hors de poursuite de la part de l'armée française.

Le 2 janvier 1958, quatre soldats français furent ainsi faits prisonniers et emmenés en Tunisie, puis le 11 janvier, une patrouille tomba dans une embuscade tendue par plusieurs centaines de combattants venus du village de Sakhiet Sidi-Youssef et appuyés par la garde nationale tunisienne. Le 8 février, un avion de reconnaissance français fut touché par un tir venu de ce même village tunisien de Sakiet Sidi-Youssef (carte page LXIII).

En représailles, un puissant bombardement aérien français eut lieu le même jour, détruisant l'artillerie anti-aérienne et le camp de l'ALN, mais plusieurs bombes touchèrent des objectifs civils, faisant plusieurs morts. La France fut alors l'objet d'une violente campagne américaine et contrainte d'accepter une mission de « bons offices » anglo-américaine.

III- La victoire militaire française (1958-1960)

Le 15 avril 1958, le gouvernement Félix Gaillard fut renversé ; pour lui succéder, le président Coty désigna Pierre Pfimlin qui constitua une coalition de socialistes, de radicaux et de MRP. Le nouveau président du Conseil étant partisan de négocier avec le FLN, la tension monta à Alger.

Le 9 mai le FLN-ALN annonça l'exécution de trois soldats français gardés prisonniers en Tunisie[698]. À Alger, une immense manifestation eut lieu en leur hommage et les autorités perdirent le contrôle de la situation. Le 13 mai, l'armée créa des Comités de salut public. Dépassé par les événements, René Coty, Président de la République, fit appel au général De Gaulle. Le 28 mai le gouvernement Pfimlin démissionna (Winock, 2006). Le 1er juin, le général De Gaulle reçut

l'investiture du Parlement, puis il constitua un cabinet de large coalition avec participation socialiste, dont Guy Mollet, qui demeura au gouvernement jusqu'au 21 décembre 1958.

Le référendum du 28 septembre 1958 approuva la Constitution de la Ve République. Le 19 septembre 1958, De Gaulle[699] proposa la « paix des braves ». Le FLN qui se transforma en GPRA (Gouvernement provisoire de la république algérienne), refusa toutes les ouvertures françaises, exigeant l'indépendance immédiate de l'Algérie tandis que, pour l'opinion, il était clair que le général allait maintenir l'Algérie française. D'autant plus qu'entre 1958 et 1960, la victoire militaire française fut obtenue en deux étapes, la « bataille des frontières » et le plan Challe.

La « bataille des frontières » (21 janvier- 28 mai 1958) (cartes page LXIII)

Cette bataille fut livrée à l'époque où le général Salan était Commandant supérieur de la région Algérie (1er décembre 1956 - 12 décembre 1958).

Le 26 juin 1957, André Morice, ministre de la Défense nationale dans le gouvernement de Maurice Bourgès-Maunoury, prit la décision de rendre hermétiques les deux frontières est et ouest de l'Algérie afin d'éviter de devoir lancer des opérations aux lourdes conséquences diplomatiques contre les bases de l'ALN situées en Tunisie et au Maroc. Ce fut la ligne Morice. Elle fut complétée par la ligne Challe, du nom du nouveau commandant en chef qui succéda au général Salan au mois de décembre 1958, et qui était un « barrage de l'avant » destiné à prendre dans une nasse les unités de l'ALN qui auraient réussi à franchir la première ligne. Le barrage eut deux grands buts : empêcher les franchissements et déclencher le plus rapidement possible l'alerte en cas de passage afin de boucler la zone et prendre au piège les combattants de l'ALN.

Le barrage était composé d'une clôture électrifiée sous haut voltage continu avec des postes de contrôle permettant de signaler les coupures signifiant un passage. Cette clôture était doublée par un réseau de fil de fer barbelé miné, et par une piste parcourue jour et nuit

par des unités de cavalerie désignées sous le nom de « herse ». Sur la frontière tunisienne, le barrage avait une longueur de 460 km et sur la frontière marocaine 700 km[700] (carte page LIV).

Dans la zone de l'est Constantinois qui était commandée par le général Vanuxem, tous les passages en force échouèrent et les *katibas* qui les tentèrent furent toutes détruites. Dans la partie centrale de la ligne Morice, dans la région de Montesquieu (carte page LXIII), là où le barrage était le plus faible, ce furent les unités de la « herse » qui empêchèrent les franchissements.

Le résultat fut que les maquis de l'intérieur se trouvèrent dans une situation critique faute de ravitaillement, notamment en munitions[701]. L'état-major de l'ALN tenta alors une manœuvre consistant à attaquer la ligne Morice sur toute sa longueur, en lançant à l'assaut des milliers de combattants afin de saturer les unités d'intervention et les contraindre à se disperser.

Une opération fut ainsi lancée dans la nuit du 29 au 30 avril 1958 dans le secteur de Souk Ahras où le principal choc fut supporté par le 9° RPC (Régiment de parachutistes coloniaux, un régiment composé d'appelés du contingent) commandé par le colonel Buchoud. Lors des combats, la 3e compagnie du régiment fut encerclée par des *fellaghas* ayant fait mine de se rendre et mitraillée à bout portant. Son chef, le capitaine Beaumont et 28 hommes furent tués et 28 autres blessés. Mais la *katiba* fut détruite. Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, une seconde *katiba* força le barrage au même endroit, mais le 2e REP (Régiment étranger de parachtistes) l'intercepta et la détruisit.

En six jours, du 28 avril au 3 mai, l'ALN perdit 620 tués et les Français 33[702]. Du 21 janvier au 28 mai 1958, la bataille des frontières fit au total 2 400 morts et 300 prisonniers dans les rangs de l'ALN et 279 morts et 758 blessés du côté français.

À partir de ce moment, les maquis de l'intérieur ne reçurent plus de renforts et ils connurent de gros problèmes de ravitaillement[703]. L'ALN de l'extérieur n'étant plus en mesure de les aider, ils ne furent bientôt plus que résiduels (Yaha, 2012 : 221), avant d'être éliminés par le plan Challe.

Le plan Challe, du nom du commandant en chef qui succéda au général Salan au mois de décembre 1958, fut mis en pratique de 1959 à 1961. Les populations qui étaient sous le contrôle des nationalistes furent regroupées et les zones qui étaient les bastions de l'ALN systématiquement ratissées, puis quadrillées. Les maquis de l'intérieur furent asphyxiés et contraints de se disperser pour ne pas être détruits. Obligés de sortir de la clandestinité pour se ravitailler, ils furent alors à la portée des commandos de chasse.

Le plan Challe permit d'éliminer à la fois les unités militaires de l'ALN opérant à l'intérieur du territoire algérien et de détruire l'organisation politico-administrative du FLN. Son bilan fut de 26 000 combattants tués et de près de 11 000 prisonniers, ce qui eut un effet considérable sur le moral de l'ALN isolé de ses bases tunisiennes et marocaines par les barrages de la ligne Morice. Dans son livre (1997 : 37), Benyoucef Benkhedda dernier président du GPRA, écrit qu'à la fin de la guerre, les maquis de l'intérieur comptaient 35 000 combattants, à savoir 7 000 pour la wilaya I, 5 000 pour la II, 6 000 pour la III, 12 000 pour la IV, 4 000 pour la V et 1 000 pour la VI. Au même moment, plus de 200 000 Algériens servaient officiellement dans l'armée française (voir plus loin page 489). L'estimation de Benyoucef Benkhedda est considérée comme très exagérée par les services français.

IV- La guerre en Métropole

La guerre d'indépendance algérienne se déroula également en métropole, y provoquant des milliers de morts[704]. Pour la période du 1er janvier 1956 au 23 janvier 1962, 10 223 attentats y furent ainsi commis. Pour le seul département de la Seine, entre le 1er janvier 1956 et le 31 décembre 1962, 1 433 Algériens opposés au FLN furent tués et 1 726 autres blessés (Valat, 2007 : 27-28). Au total, de janvier 1955 au 1er juillet 1962, en Métropole, le FLN assassina 6 000 Algériens[705] et en blessa 9 000 autres. La police, grâce en partie aux « calots bleus », les harkis de la préfecture de police de Paris[706], démantela les réseaux et réduisit à néant l'appareil opérationnel clandestin du FLN en France[707].

Face aux actes de terrorisme visant à prendre le contrôle de la population algérienne vivant en France, le 5 octobre 1961, un couvre-

feu fut imposé à cette dernière. Le 17 octobre 1961, le FLN décida alors une action médiatique[708] qui surprit les autorités françaises comme le montre le rapport Mandelkern[709].

Assaillis de toutes parts, les 1 658 hommes des forces de l'ordre rassemblés en urgence, et non les 7 000 comme cela est trop souvent écrit, firent preuve d'un sang-froid se traduisant par un bilan des pertes « insignifiant » dans de telles circonstances. Policiers, gendarmes mobiles, CRS et harkis engagés le 17 octobre 1961 à Paris dans une opération de maintien de l'ordre, sont pourtant, sous la plume de militants auto-baptisés « historiens », accusés d'avoir massacré 300 manifestants, d'en avoir jeté des dizaines à la Seine et d'en avoir blessé 2 300.

La fabrication d'un massacre

L'histoire officielle du « massacre » du 17 octobre 1961 à Paris repose sur trois livres :

1- Celui d'Ali Haroun publié en 1986. Il s'agit d'un recueil de souvenirs rédigés par d'anciens responsables de la fédération du FLN en France sous forme d'un plaidoyer militant et valorisant.

2- Celui de Jean-Luc Einaudi publié en 1991 porte sur la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris. L'auteur, un militant marxiste, ancien maoiste, n'avait pas de formation historique, ce qui explique ses nombreuses errances méthodologiques.

3- S'appuyant sur Haroun et Einaudi, deux universitaires britanniques, House et MacMaster publièrent en 2008 un livre passant totalement sous silence la guerre FLN-MNA et attribuant aux forces de police la totalité des Nord-Africains tués en France[710].

Des auteurs de second rang paraphrasèrent ensuite ces trois ouvrages, répétant les mêmes arguments pourtant réduits à néant par les travaux historiques.
Dans ces publications, l'on retrouve en effet les mêmes chiffres, les mêmes cadavres inventés et une constante inflation du

nombre de morts (jusqu'à 325 manifestants tués), des dizaines jetées à la Seine et noyés, près de 12 000 arrêtés, etc.
Les auteurs de ces livres jouent sur les dates car ils ajoutent aux morts « avérés » du 17 octobre, ceux des jours précédents, ce qui n'a aucun rapport avec la manifestation et sa répression. Ces auteurs additionnent ainsi les décès postérieurs au 17 octobre, sans chercher à voir s'ils sont la conséquence de blessures reçues ce jour-là ou d'autres causes. Pour eux, tout Algérien mort de mort violente durant le mois d'octobre est une victime de la répression policière.
Ils parlent aussi de cimetières clandestins et de charniers dont nulle trace n'a jamais été retrouvée[711].

Autre élément du dossier, les « noyades[712] » dans la Seine dont nous savons qu'elles furent « inventées » postérieurement à la manifestation, le 31 octobre, dans un tract du FLN repris et popularisé par le parti communiste qui en fit une « vérité » devenue histoire officielle.

L'histoire « officielle » des « massacres » du 17 octobre 1961 fut déconstruite en trois grandes étapes :

1- En 1998, le Premier ministre de l'époque, le socialiste Lionel Jospin, constitua une commission présidée par le conseiller d'État Dieudonné Mandelkern et chargée de faire la lumière sur ces événements. Fondé sur l'ouverture d'archives jusque-là fermées, le rapport remis par cette commission fit largement litière des accusations portées contre la police française[713].

2- En 1999, Jean-Paul Brunet, universitaire spécialiste de la période contemporaine, publia un livre très documenté qui fit voler en éclats la thèse de Jean-Luc Einaudi (1991). Après inventaire dressé par la commission Mandelkern, Jean-Paul Brunet fut en effet autorisé à travailler sur les archives de la préfecture de police se rapportant aux événements du mois d'octobre 1961 et sans devoir attendre le délai légal de soixante ans.

En 2003, Jean-Paul Brunet publia un nouveau livre dans lequel il acheva de réduire à néant l'argumentaire et la méthodologie de Jean-

Luc Einaudi (1991, 2001). Reprenant à la source les éléments sur lesquels repose l'histoire « officielle » du 17 octobre 1961 :
- Il démontre que le rapport de police faisant état de 140 morts le 17 octobre, document qui sert de point de départ à Einaudi et consorts n'a jamais existé.
- Il reprend la liste des morts que publie Einaudi, montrant que la majorité des décès cités remonte à des dates antérieures à la manifestation du 17 octobre.
- Il montre comment Einaudi a manipulé les chiffres en additionnant les cadavres non identifiés reçus à l'IML (Institut médico-légal, la Morgue) au nombre des disparus et à celui des Algériens transférés administrativement en Algérie après qu'ils eurent été arrêtés le 17 octobre.
- Il établit qu'Einaudi a compté plusieurs fois les mêmes individus dont il orthographie différemment les noms.
- Il réduit à néant le postulat des dissimulations de cadavres.
- Il pulvérise le mythe entourant la jeune Fatima Bedar, cette « enfant martyre »retrouvée noyée dans le canal Saint-Denis et présentée comme la victime des bourreaux policiers alors que, selon lui, elle se serait suicidée (2003 : 36 et 68).

Sa conclusion concernant Einaudi est particulièrement sévère :

> « […] quand à ces déficiences se joint une passion militante débridée, un esprit de « repentance » » aveugle qui aboutit à mettre au compte de la police française tous les crimes du FLN et à multiplier par huit ou dix le nombre des Algériens tués le 17 octobre 1961, la catastrophe est totale » (2003 : 40).

3- Il n'y a pas eu de cadavres de manifestants déposés à la morgue les jours qui suivirent la manifestation du 17 octobre 1961.
Le Graphique des entrées de corps « N.-A. » (Nord-africains) par jour, octobre 1961, à l'Institut médico Légal de Paris nous apprend en effet que du 1er au 30 octobre 1961, 90 corps de « NA », ont été enregistrés, la plupart étant d'ailleurs des victimes du FLN. Plus exactement encore, entre le 18 et le 21 octobre, soit dans les jours qui suivirent la manifestation du 17 octobre, « seuls » 4 cadavres de « NA » furent admis à la Morgue, et ils n'avaient pas de lien avec la manifestation du 17 octobre :

- le 18 octobre, deux cadavres furent accueillis à l'IML, celui d'Achour Belkacem, tué par un policier invoquant la légitime défense et celui d'Abdelkader Benhamar mort probablement (?) dans un accident de la circulation à Colombes.
- le 20 octobre, un seul cadavre fut déposé à l'IML, celui d'Amar Malek tué par balles par un gendarme.
- le 21 octobre celui de Ramdane Mehani, mort dans des circonstances inconnues.
- du 17 au 21 octobre, 7 cadavres de « NA » furent admis à l'IML dont deux ou trois peuvent être imputés aux forces de police, mais qui, dans tous les cas, ne sont pas liés à la manifestation du 17 octobre.

Ces chiffres prennent toute leur signification quand nous apprenons que pour toute l'année 1961, 308 cadavres de « N.-A. » furent admis à l'IML. Or, les investigations menées par la police ont permis d'établir que la plupart étaient des victimes de la guerre inexpiable que le FLN menait contre ses opposants partisans de l'Algérie française ou du MNA de Messali Hadj (Valette, 2001[714]). Pour les trois seules journées des 1er, 2 et 3 octobre 1961, 24 corps de « N.-A. » entrèrent à l'IML. Ces chiffres sont à comparer avec ceux de l'IML pour la plage chronologique correspondant à la manifestation du 17 octobre 1961 dont on nous dit qu'elle aboutit à un massacre.

En définitive, il est aujourd'hui établi que :

1- Le 17 octobre, alors que se déroulait dans Paris un « massacre », l'Institut Médico Légal n'a enregistré aucune entrée de corps de « NA[715] ».

2- Le 18 octobre, à 04 heures du matin, le bilan qui parvint à Maurice Legay le directeur général de la police parisienne était de 3 morts[716] (Brunet, 2008b). Cependant, sur ces trois victimes, une seule avait été relevée dans le périmètre de la manifestation et il ne s'agissait pas d'un Algérien, mais d'un Français nommé Guy Chevallier, tué vers 21 heures devant le cinéma REX, crâne fracassé. Quant aux deux autres morts, il s'agissait d'Abdelkader Déroues, tué par balle à Puteaux et de Lamara Achenoune lui aussi tué par

balle puis étranglé et dont le corps fut retrouvé dans une camionnette, également à Puteaux. Rien ne permet de dire que ces deux hommes furent tués par les forces de l'ordre ou que leur mort ait eu un lien avec la manifestation du 17 octobre.

V- De Gaulle et la fin du « fardeau algérien »

Ce fut alors que l'armée française était victorieuse sur le terrain que le général De Gaulle, revenu au pouvoir pour maintenir l'Algérie dans le giron français, entama au contraire le processus qui allait conduire le pays à l'indépendance.

Une lettre qu'il écrivit au général Ely le 17 janvier 1959 montre que, huit mois après avoir accédé au pouvoir, le général De Gaulle avait déjà pris la décision de donner l'indépendance à l'Algérie :

> « […] il nous faut tuer mille combattants adverses par mois et […], néanmoins, nous trouvons devant nous l'insurrection active et intacte depuis plus de quatre ans. Et cela, bien que nous ayons en Algérie 400 000 hommes, plus que Napoléon n'en avait pour conquérir l'Europe. Il faut donc bien reconnaître que l'intégration n'est actuellement qu'un vain mot, une espèce de paravent derrière lequel se cachent […] les impuissances. La seule politique acceptable consiste à désamorcer la guerre en suscitant la transformation et, par conséquent, la personnalité de l'Algérie » (Lettre au général Ely, 17 janvier 1959. Cité par Lacouture et Chagnolaud, 1993 : 252).

Neuf mois plus tard, le 16 septembre 1959, lors d'une allocution radiotélévisée, le général De Gaulle créa la surprise en parlant pour la première fois d'autodétermination, avec trois options possibles : francisation, association ou sécession.

Le 26 décembre 1959, il eut une discussion « orageuse » avec un membre de son cabinet militaire auquel il livra le fond de sa pensée :

> « Il est parfaitement vrai que notre écrasante supériorité militaire finit par réduire la plus grande partie des bandes. Mais moralement

> et politiquement, c'est moins que jamais vers nous que se tournent les musulmans algériens. Prétendre qu'ils sont français ou qu'ils veulent l'être, c'est une épouvantable dérision. Se bercer de l'idée que la solution politique, c'est l'intégration ou la francisation, qui ne sont et ne peuvent être que notre domination par la force – ce que les gens d'Alger et nombre de bons militaires appellent « l'Algérie française » – c'est une lamentable sottise » (Cité par Pervillé, 1991 : 230).

C'était pourtant sur cette promesse faite à « nombre de bons militaires », que le général était revenu au pouvoir. Mais, comme il l'expliqua cyniquement plus tard, il lui avait fallu tenir compte du rapport des forces :

> « Avant que je revienne au pouvoir et lorsque j'y suis revenu, j'ai toujours su qu'il faudrait donner à l'Algérie son indépendance. Mais imaginez que j'aie dit sur le Forum qu'il fallait que les Algériens prennent eux-mêmes leur gouvernement. Il n'y aurait plus eu de De Gaulle. Immédiatement ! (Alors il a fallu que je prenne des précautions pour y aller progressivement ») (Entretien avec André Passeron du journal *Le Monde*, sd.)

À partir de 1960, le général De Gaulle commença à préparer l'opinion française. De conférence de presse en discours, il passa ainsi de la solution « la plus française » à « l'Algérie algérienne ». Or, sur le terrain, et nous l'avons vu, les nationalistes algériens avaient perdu la guerre puisque, après le « plan Challe », les unités de l'ALN avaient été quasiment rayées de la carte et réduites à de petits groupes d'hommes pourchassés, sur le qui-vive, et dans l'incapacité de monter des opérations significatives.

Cette nouvelle politique française provoqua bien des remous au sein de l'armée et le 22 janvier 1960, le général Massu, chef du corps d'armée d'Alger, et qui avait critiqué la politique algérienne du général De Gaulle dans un entretien donné à un hebdomadaire allemand, fut relevé de son commandement.

Son rappel déclencha l'insurrection des Européens d'Alger qui élevèrent des barricades le 24 janvier. Dans les affrontements qui suivirent avec les forces de l'ordre, 14 gendarmes mobiles furent tués et 123 blessés contre 8 morts et 24 blessés chez les manifestants.

Durant plusieurs jours, quelques centaines d'insurgés armés se retranchèrent dans le centre d'Alger ; ce fut la « semaine des barricades » (24 janvier – 1er février 1960).

Le 29 janvier, dans une allocution radiotélévisée, le général De Gaulle confirma que son option était l'autodétermination et il rappela l'armée à son devoir d'obéissance. Trois jours plus tard les insurgés se rendirent aux parachutistes.

Après les événements de janvier 1960, le général De Gaulle éloigna des affaires et de son entourage ceux qui étaient trop ouvertement engagés pour l'Algérie française et il sanctionna les officiers qui s'étaient ouvertement prononcés pour les insurgés. Toute ambiguïté étant désormais levée, il donna ensuite une accélération aux événements afin d'en finir avec :

> « […] cette affaire (qui) nous absorbe et nous paralyse, alors que nous avons tant de choses à réaliser chez nous et ailleurs[717] ».

Ainsi, pour le chef de l'État, l'Algérie n'était plus qu'une « affaire » qu'il convenait de terminer au plus vite afin de pouvoir redéployer les moyens de la France sur d'autres terrains.

Par le référendum du 8 janvier 1961[718], les Français entérinèrent la politique décidée par le général De Gaulle au sujet de l'Algérie. Tout alla ensuite très vite avec le putsch d'avril 1961, le début des négociations au mois de mai 1961, la lutte désespérée de l'OAS (Organisation armée secrète)[719] qui représenta le dernier espoir des Européens d'Algérie[720].

En Algérie, l'OAS ne fut active qu'une année. Créée le 10 février 1961 à Madrid, par Jean-Jacques Susini et Pierre Lagaillarde, sa première apparition publique date du 1er mars avec la distribution des premiers tracts en Algérie ; fin juin 1962, ses derniers commandos quittèrent l'Algérie.

Ce mouvement qui n'exista donc que durant la phase finale de la guerre d'Algérie rassembla des militants venus d'horizons très différents et qui avaient décidé de prendre les armes afin de

casser le processus de remise de l’Algérie au FLN décidé par le général De Gaulle en créant une situation insurrectionnelle.
L’OAS qui fut primitivement dirigée par le général Raoul Salan était divisée en trois branches :

- L’ORO était chargée du renseignement et des opérations et elle était dirigée par le colonel Yves Godard, le docteur Jean-Claude Perez et le lieutenant Roger Degueldre,
- L’APP avait en charge l’action politique et psychologique et elle était placée sous les ordres de Jean-Jacques Susini et du colonel Joseph Broizat,
- L’OM, chargée de l’organisation des masses était sous les ordres du colonel Jean Gardes.

Durant toute sa phase active, l’OAS fut minée par des rivalités internes ou des conflits de personnes et l’opposition entre ses branches d’Alger, de Madrid et de Paris l’affaiblit considérablement.

Le 18 mars 1962, à 17 h 40, la France et une délégation du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) signèrent les « accords d’Évian » (voir page 469 note 691). Le même jour, le général Ailleret, commandant en chef en Algérie donna l’ordre de cessez-le-feu aux unités françaises ; puis, le 8 avril, par référendum, les Français ratifièrent les « accords d’Évian » par 90,80 % de « oui ».

La population de souche européenne fut ensuite l’objet d’une véritable persécution de la part de certaines unités de la gendarmerie mobile, tandis que les musulmans pro-Français étaient massacrés par les nouveaux maîtres de l’Algérie.

Côté FLN, les Accords d’Évian ne furent pas acceptés par l’armée des frontières commandée par Houari Boumedienne. Pour ce dernier, il s’agissait d’un compromis alors qu’il aurait voulu une victoire qu’il aurait d’ailleurs été bien incapable d’obtenir. Le fond du problème était l’opposition totale entre le GPRA et l’EMG (état-major général) ou armée des frontières, dont la force était intacte car elle n’avait pas combattu l’armée française ; ce fut d’ailleurs elle qui profita du vide

politique laissé par le départ de la France et qui s'imposa aux survivants des maquis de l'intérieur.

Le 1er juillet par 99,72 % des voix, les Algériens se prononcèrent pour l'indépendance. Le 2 juillet Paris reconnut les résultats de ce vote et remit tous les pouvoirs à Abderahmane Farès, chef de l'exécutif provisoire. Jean-Marcel Jeanneney fut désigné comme premier ambassadeur de France en Algérie.

Le bilan humain de la guerre[721]

200 000 Algériens combattirent dans les rangs de l'armée française (tirailleurs, spahis, harkis, moghaznis etc.), ce qui constitua des effectifs au moins quatre fois supérieurs à ceux des maquisards de l'intérieur ou des membres de l'ALN stationnés en Tunisie ou au Maroc.
En 1960, il y avait dans l'armée française, 202 842 Algériens se répartissant ainsi :

Réguliers (tirailleurs, spahis, etc.) :	61 500
Harkis :	57 900
GAD (Groupes d'autodéfense) :	55 702
SAS (Sections administratives spécialisées) :	19 120
Divers :	8 620

Pour la « Régulière », en 1961, on comptait 60 000 musulmans appelés, 27 700 engagés, 700 officiers dont 250 appelés et 4 600 sous-officiers.
Au total cumulé, et concernant les troupes d'origine européenne, 317 545 militaires d'active et 1 101 580 appelés ont servi en Algérie, et non 2 à 3 millions comme il est souvent écrit.

Les pertes furent les suivantes :

ALN :	143 500
Armée française :	24 614[722]

Le nombre des harkis et autres supplétifs assassinés après le 19 mars 1962 est compris entre 60 000 et 80 000 (Faivre, 1995 et 1996).

Les pertes civiles causées par le FLN de novembre 1954 au 19 mars 1962 furent de 33 337 personnes :

Européens : 2 788 tués	875 disparus	7 541 blessés
Musulmans : 16 378 tués	13 296 disparus	?

Après le 19 mars 1962, plusieurs milliers d'Européens furent enlevés et la plupart assassinés (Monneret, 2001 et 2006).

L'épuration ethnique des Européens

Au début du mois de juillet 1962 eut lieu la première grande épuration ethnique d'après le second conflit mondial avec l'exode de la quasi-totalité de la population de souche européenne, soit 1,1 million de personnes. Elle fut menée avec méthode par ceux des nationalistes algériens qui considéraient que les Français vivant en Algérie n'étaient que des résidents occasionnels et qu'une présence de plus de cent trente ans ne légitimait pas un droit définitif à l'installation. Pour la plupart des dirigeants nationalistes algériens, l'indépendance véritable ne pouvait en effet se concevoir avec le maintien sur place de plus d'un million d'Européens majoritaires dans les deux principales villes du pays, dont la capitale.

Comme il leur avait fallu apparaître « raisonnables » lorsqu'ils avaient négocié avec les émissaires français, ils avaient accepté des clauses de garanties pour ces derniers. Cependant, par une politique de terreur parfaitement organisée à travers de nombreux enlèvements, notamment à Oran[723] et dans la périphérie d'Alger[724], le FLN réussit à rendre caduques les clauses des « accords d'Évian » qui prévoyaient que les « pieds-noirs » pouvaient rester en Algérie.

À Oran, le général Katz, abrité derrière un dérisoire paravent juridique et par les accords passés avec le FLN, demeura sourd aux appels de détresse qui lui parvenaient de toutes parts[725].

Le résultat fut qu'en quelques semaines, la quasi-totalité des Européens quitta l'Algérie puisque ceux qui étaient chargés de les protéger étaient devenus soit des spectateurs indifférents, soit même les complices de fait de leurs bourreaux.

Les disparus européens de la guerre d'Algérie (Jordi, 2011)

Plus de cinquante ans après les faits, la vérité sur un épisode particulièrement horrible de la guerre d'Algérie est désormais attestée et cela, grâce aux recherches de deux historiens qui ont pu exploiter des archives officielles françaises jusque-là fermées.

Après avoir dépouillé 12 000 documents classés « secret » et « secret confidentiel », Jean-Jacques Jordi (2011) décrit les enlèvements, viols, tortures et massacres de civils européens – le plus souvent sous les yeux des forces françaises –, par le FLN. Il montre que cette politique de terreur parfaitement organisée eut pour but de vider l'Algérie de sa population française et que ce fut la première épuration ethnique de l'après Seconde Guerre mondiale.

De son côté, Grégoire Mathias (2014) révèle la fin atroce de quarante Européens enlevés pour être utilisés comme « donneurs de sang ».
L'enlèvement par le FLN de ces civils européens entre les mois de mai et de juillet 1962, de ces femmes et jeunes filles enfermées dans des bordels, était connu grâce aux témoignages de certains survivants évadés et dont les témoignages n'avaient jamais été jugés crédibles. Les documents produits par Jean-Jacques Jordi et Grégoire Mathias montrent qu'ils disaient vrai.

L'exode des Européens et le massacre des harkis clôturaient l'histoire de l'Algérie française, le général De Gaulle ayant « soulagé » la France du « fardeau algérien » (Lefeuvre, 2005) avec une totale froideur de sentiments à l'égard des Français d'Algérie et des musulmans qui avaient fait confiance à la parole de la France[726].

Le « fardeau » algérien

Daniel Lefeuvre (2005) a démontré que l'Algérie fut un fardeau pour la métropole. En 1959, toutes dépenses confondues, celle qu'il baptisa la « Chère Algérie » engloutissait ainsi à elle seule 20 % du budget de l'État français, soit davantage que les budgets additionnés de l'Éducation nationale, des Travaux publics, des Transports, de la Reconstruction et du Logement, de l'Industrie et du Commerce !
À partir de 1945, chaque année 250 000 naissances nouvelles étaient comptabilisées en Algérie, soit un doublement de la population tous les 25 ans. Or, depuis les années 1930 les ressources locales stagnaient et depuis 1935 le territoire n'était plus en mesure de nourrir sa population[727].

En 1953 les recettes locales ne permettant plus de faire face aux dépenses de fonctionnement, l'Algérie fut en faillite. Au mois d'août 1952, anticipant en quelque sorte la situation, le gouvernement d'Antoine Pinay (8 mars 1952 - 23 décembre 1952), demanda au parlement le vote de 200 milliards d'impôts nouveaux, tout en étant contraint de faire des choix budgétaires douloureux. Pour aider encore davantage l'Algérie il fallut alors faire patienter la Corrèze et le Cantal.

L'implication du budget national dans les déséquilibres algériens alla sans cesse en augmentant. C'est ainsi que, de 1949 à 1953 le volume des investissements sur fonds publics en francs courants atteignit 305 milliards dont les 4 mai° assurés par l'État français. De 1952 à 1956 les ressources d'origine métropolitaine affectées au financement du 2e plan d'équipement passèrent de 50 % à plus de 90 %.

Quels intérêts la France avait-elle donc à défendre en Algérie pour s'y ruiner ainsi avec une telle obstination, l'on pourrait presque dire avec un tel aveuglement ? La réponse est claire : économiquement aucun ! Qu'il s'agisse des minerais, du liège, de l'alpha, des vins, des agrumes etc., toutes les productions algériennes avaient en effet des coûts supérieurs à ceux du marché. En 1930 le prix du quintal de blé était de 93 francs en métropole alors que celui proposé par l'Algérie variait entre 120 et 140 F, soit 30 à 50 % de plus. C'est parce que la France

payait sans discuter que l'Algérie pouvait pratiquer ces prix sans rapport avec les cours mondiaux.
Résultat d'une telle politique, l'Algérie qui avait vu se fermer tous ses débouchés internationaux en raison de ses prix, n'eut bientôt plus qu'un seul client et un seul fournisseur : la France. Cette dernière qui continuait d'acheter à des cours largement supérieurs au marché des productions qu'elle avait déjà largement payées puisqu'elle n'avait jamais cessé de les subventionner !

Daniel Lefeuvre démontre également que, contrairement aux idées reçues, la main-d'œuvre industrielle algérienne était plus chère que celle de la métropole. Un rapport de Saint-Gobain daté de 1949 en évaluait même le surcoût :

« […] pour le personnel au mois, la moyenne des (rémunérations versées) ressort à 27 000 F pour la métropole contre 36 000 F en Algérie […] Par comparaison avec une usine métropolitaine située en province, l'ensemble des dépenses, salaires et accessoires est de 37 % plus élevée » (Lefeuvre, 2005).

L'industrialisation de l'Algérie était donc impossible, sauf à rembourser le surcoût qu'elle impliquait aux industriels. Pour survivre, l'industrie algérienne devait donc, non seulement disposer d'un marché local protégé, mais encore être subventionnée par l'État français.
Voilà qui explique le discours radiotélévisé que le général De Gaulle prononça le 29 décembre 1961. C'est au « tonneau des Danaïdes » algérien qu'il pensait quand il déclara que si l'engagement français en Algérie :

« […] restait ce qu'il est, (il) ne saurait être pour (la France) qu'une entreprise à hommes et à fonds perdus, alors que tant de tâches appellent ses efforts ailleurs. »

Chronologie de la question algérienne

1945 :
– Mai, troubles et répression dans la Constantinois, Ferhat Abbas crée l'UDMA (Union démocratique du Manifeste algérien).
– 20 septembre, adoption du statut de l'Algérie.
– Octobre, Messali Hadj crée le MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques)

– Décembre, formation au Caire du Comité de Libération du Maghreb (CLM).

1948 :
– 11 février, E. Naegelen succède à Y. Chataigneau comme Gouverneur général de l'Algérie.
1951 :
– R. Léonard succède à E. Naegelen comme Gouverneur général de l'Algérie.

1954 :
– Fondation du CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action) en Algérie (mars).
– Début de l'insurrection algérienne (1er nov.).
– Dissolution du MTLD (5 nov.).

1955 :
– Jacques Soustelle est nommé Gouverneur général de l'Algérie (1er fév.).
– Chute du gouvernement Mendès France (5 fév.).
– Promulgation de la loi sur l'état d'urgence en Algérie (3 avril).
– Accrochages dans le Constantinois (20 août).
– Dissolution du Parti communiste algérien (12 sept.).

1956 :
– Investiture de Guy Mollet (1er fév.).
– Voyage de Guy Mollet à Alger (6 fév.).
– Robert Lacoste est nommé Ministre résidant à Alger (9 fév.).
– Vote des pouvoirs spéciaux sur l'Algérie (12 mars).
– Envoi de renforts en Algérie (avril).
– Congrès de la Soummam (août).
– Capture de Ben Bella et des chefs historiques du FLN (22 oct.)
– Le général Salan est nommé commandant en chef en Algérie (15 nov.).

1957 :
– Le général Massu reçoit la plénitude des pouvoirs de police à Alger (7 janv.).Début de la « Bataille d'Alger ».
– Chute du gouvernement Guy Mollet (21 mai).

– L'armée française remporte la « Bataille d'Alger » avec la capture de Yacef Sāadi (24 sept).
– Chute du gouvernement de Maurice Bourgès-Maunoury (30 sept.).

1958 :
– Bombardement du village de Sakhiet sidi Youssef en Tunisie par l'armée française (8 fév.).
– Chute du gouvernement Félix Gaillard (15 avril).
– Création à Alger d'un Comité de salut public présidé par le général Massu (13 mai).
– Investiture du gouvernement de Pierre Pflimlin (14 mai).
– Investiture du général De Gaulle (1er juin).
– De Gaulle à Alger (4 juin).
– Formation du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) (19 sept.).
– Le général De Gaulle présente le plan de Constantine (3 oct.).
– Le général De Gaulle offre la « paix des braves » (23 oct.).
– Le général Challe est nommé commandant en chef en Algérie (décembre).

1959 :
– Discours du général De Gaulle sur l'autodétermination algérienne (16 sept.).

1960 :
– Semaine des barricades à Alger (24 janv.-1er fév.).
– Echec des pourparlers de Melun (juin).
– De Gaulle évoque l'existence d'une « République algérienne » (4 nov.).
– Voyage du général De Gaulle en Algérie (9-13 déc.).

1961 :
– Référendum sur la politique algérienne (8 janv.).
– De Gaulle envisage un « État algérien souverain » (11 avril).
– Putsch des généraux en Algérie (22 au 25 avril).
– Manifestation FLN à Paris (17 oct.).

1962 :

– Rencontre franco-FLN aux Rousses (10-19 fév.).
– Signature des accords d'Evian (18 mars).
– Mise en place de l'Exécutif provisoire en Algérie (29 mars).
– Référendum ratifiant les accords d'Evian (8 avril).
– Référendum d'autodétermination en Algérie (1er juillet).
– Proclamation de l'indépendance algérienne (3 juillet).
– Exode massif des Français d'Algérie (été).

---

678. Pour tout ce qui concerne le nationalisme algérien, on se reportera, entre autres, à Mahfoud Kaddache (1980), à André Nouschi (1995), à Zakia Daoud et à Benjamin Stora (1995).
679. Pour tout ce qui concerne Ferhat Abbas, voir Benjamin Stora (1995).
680. Au mois de mars 1944 la rédaction d'un manifeste demandant un nouveau statut pour l'Algérie donna naissance aux Amis du Manifeste et de la Liberté (AML) qui, au départ ne prôna pas la rupture avec la France mais qui se radicalisa par la suite.
681. L'UDMA évolua ensuite vers la revendication d'une indépendance progressive mais sans rupture avec la France.
682.. Ce mouvement avait une vocation maghrébine, même si l'écrasante majorité de ses membres étaient des Algériens. Paris fut alors le creuset dans lequel s'élaborèrent les stratégies nationalistes nord africaines.
683.. Né à Marnia en 1916, sous-officier dans un régiment de tirailleurs, sa conduite durant la guerre de 1939-1945 lui valut la croix de guerre, la médaille militaire et quatre citations.
684. Un point final à l'artificielle controverse concernant l'affaire de Sétif a été mis par Roger Benmebarek (2010).
685. Amar Ouerdane (1987) et (2003).
686. En 1950-1951, la police ayant démantelé l'OS, ses membres accusèrent le PPA, notamment ceux qu'ils désignaient sous le nom de « centralistes », à savoir les membres du comité central du PPA/MTLD, « arabistes », de les avoir abandonnés ou même trahis, ce qui amplifia encore les oppositions.
687. Dans les années 1930, l'opposition Berbères-Arabes s'était faite à travers deux définitions, celle des « nationalistes-révolutionnaires »

berbères et celle des « nationalistes arabo-musulmans » (Chaker, 1987 : 16).
688. Né en 1889 et mort en 1940, il fut le fondateur en 1931 de l’Association des oulémas musulmans algériens.
689. Ce fut le « Groupe des six » qui était composé de Rabah Bitat, Krim Belkacem, Larbi Ben M’Hidi, Mohammed Boudiaf, Didouche Mourad et de Mostafa Ben Boulaïd.
690. En France on parle de « guerre d’Algérie » quand il faudrait parler de « guerre en Algérie », cependant qu’en Algérie, est employée l’expression « guerre de libération nationale ». Nous parlerons de « guerre d’indépendance algérienne ».
691. Depuis 1963, la FNACA, association d’anciens combattants proche du Parti communiste français militait pour que la date du 19 mars 1962 soit retenue pour commémorer la fin des combats en Algérie. Cette revendication a été satisfaite avec l’adoption par le Sénat, le 8 novembre 2012, d’une loi précédemment votée par l’Assemblée nationale en 2002. Dix ans plus tard, cette loi fut défendue devant le Sénat par le sénateur socialiste Alain Neri, provoquant de très nombreuses réactions de la part de la principale association d’Anciens combattants, l’UNC (Union nationale des combattants) et de trente autres associations comptant au total plus d’un million de membres. Le 19 mars 1962 est en effet le premier jour d’entrée en vigueur des accords d’Évian, mais cette date ne marque pas pour autant la fin des combats et des atrocités. Plusieurs milliers d’Européens et plusieurs dizaines de milliers de harkis furent tués, assassinés, enlevés ou torturés après cette date. De plus, ce fut après le 19 mars 1962 que le FLN mit au point son plan d’épuration ethnique destiné à vider l’Algérie de sa population européenne, et cela, en violation de la lettre même des « accords d’Évian » (voir plus loin pages 487-489).
692. Sur la guerre d’Algérie, la bibliographie est considérable, de qualité très inégale et le plus souvent partisane, c’est-à-dire qu’elle reprend pour l’essentiel la vision du FLN et celle de la gauche ainticoloniale française. Pour une approche plus objective, on retiendra particulièrement les ouvrages de Pierre Montagnon (1984), de Jean-Louis Gérard (2001), de Jean Charles Jauffret (2002) et de Jean Monneret (2008).

693. Le 1er novembre 1954, un communiqué de la radio La Voix des Arabes émettant depuis Le Caire annonça : « la lutte grandiose pour la liberté a commencé. »
694. Le 26 septembre 1955, 61 élus musulmans des diverses assemblées françaises et de l'Assemblée algérienne se prononçèrent contre l'intégration dans laquelle ils voyaient une forme déguisée d'assimilation alors que, selon eux, l'heure était désormais à « l'idée nationale algérienne ».
695. Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Hamed, Mohamed Boudiaf, Mostefa Lacheraf et Mohamed Khider.
696. Paris avait donné ordre aux troupes françaises de ne pas intervenir pour faire cesser la tuerie. De fait, elles demeurèrent dans leurs casernes. Commencé au mois de novembre 1960, le retrait militaire français fut achevé le 31 décembre 1963.
697. Pour un état de la question, il sera utile de se reporter à Aussaresses (2001) et à Branche (2001) qui présentent les faits d'une manière à la fois opposée et partisane et à Puy-Montbrun (2002) pour sa hauteur de vue. Sur Yacef Saâdi, voir Algeria-Watch du 12 avril 2016 (en ligne) « Révélations sur le rôle de Yacef Saâdi, héros de la bataille d'Alger de 1957 », et Ted Morgan (2016). Ce dernier écrit qu'Ali la Pointe, le chef des poseurs de bombes du FLN aurait été donné aux parachutistes du général Massu par Yacef Saâdi.
698. Ces appelés du contingent étaient le sergent Robert Richomme et les soldats René Decourteix et Jacques Feuillebois. Pour ce qui concerne la question des prisonniers du FLN, voir Raphaelle Branche (2014).
699. Pour une perspective nouvelle concernant le bilan historique du général De Gaulle, on se reportera à Dominique Venner (2005).
700. Pour tous les détails concernant le barrage, voir Guy Pervillé (2004).
701. L'ALN avait divisé l'Algérie en six régions militaires ou wilaya, subdivisées en secteurs ou *mintaqa*. La wilaya I était celle des Aurès, la wilaya II celle du nord constantinois, la wilaya III celle des Kabylies, la wilaya IV celle de l'Algérois, la wilaya V celle de l'Oranie et la wilaya VI celle du sud algérien. La wilaya VII était celle de France métropolitaine. Sur la wilaya III voir Abdelhafidh Yaha (2012). Sur les six wilaya d'Algérie, voir, entre autres, Gilbert Meynier (2003) et Jean-Louis Gérard (2001) et sur la wilaya VII, voir Ali Haroun (1986).

702. Pour tous les détails concernant ces combats, voir le site internet Promotion Capitaine Beaumont (192° promotion de l'École Spéciale de Saint-Cyr, 2005-2008).
703. Une ultime tentative de franchissement en force eut lieu en novembre-décembre 1959 quand 2500 combattants se lancèrent à l'assaut du barrage ; 800 d'entre eux réussirent à le franchirent mais tous furent tués par les unités d'intervention qui les interceptèrent.
704. Pour l'histoire de la Fédération de France du FLN, on se reportera à Linda Amiri (2014).
705. Certaines victimes furent égorgées, d'autres tuées par balles et nombreuses furent celles qui furent noyées dans la Seine ou dans la Marne.
706. Ces policiers auxiliaires qui furent assimilés à la gestapo par les « Frères des Frères » payèrent un lourd tribut au terrorisme.
707. On se reportera pour le bilan des opérations et à leurs détails au livre de Rémy Valat (2007).
708. « […] en pleine connaissance de cause, il décida de lancer 20 000 manifestants sur le pavé parisien pour protester contre le couvre-feu […] L'itinéraire des cortèges qui vise des lieux symboliques de la capitale, dont la préfecture de police et les Champs Élysées en raison de leur proximité avec le palais présidentiel, est prémédité de manière à susciter une réaction optimale des forces de l'ordre (Valat, 2009 : 11).
709. « Rapport sur les archives de la Préfecture de police relatives à la manifestation organisée par le FLN le 17 octobre 1961 ». Rapport établi à la demande du Premier ministre, M. Lionel Jospin et remis au mois de janvier 1998 par M. Dieudonné Mandelkern président de section au Conseil d'État, président ; M. André Wiehn, Inspecteur général de l'administration ; Mme Mireille Jean, Conservateur aux Archives nationales ; M. Werner Gagneron, Inspecteur de l'administration. En ligne sur le site de la Documentation française.
710. Comme l'a montré Jean-Luc Brunet (2008) rarement un livre à prétention scientifique et écrit par des universitaires aura à ce point dérogé aux règles élémentaires de la déontologie historique.
711. Des insinuations assassines sont faites à la manière de Benjamin Stora dans un entretien au *Nouvel Observateur* (Grand reporters.com janvier 2003) quand il cite Omar Boudaoud, un des responsables de la manifestation du 17 octobre 1961 qui parle de « pendaisons dans le Bois de Vincennes et (d') une Seine remplie de cadavres ». Benjamin

Stora ne fait certes que reprendre des déclarations qu'il n'assume pas, mais qu'il ne rectifie pas non plus.

712. Du 1er au 31 octobre 1961, sur 90 cadavres de « N.A » (Nord-africains selon la terminologie de l'époque), conduits à l'Institut Médico Légal, 34 furent retirés de la Seine ou de la Marne, notamment aux barrages de Suresnes et de Bezons. Les enquêtes policières ont montré qu'il s'agissait pour la plupart de meurtres commis par le FLN.

713. Voir plus haut la note infrapaginale n°709.

714. « […] de nombreux cadavres de Nord-Africains, parmi les 140 qui ont été enregistrés à l'Institut médico-légal en septembre et en octobre 1961, n'ont aucun rapport avec la police parisienne. Certains sont ceux de harkis ou d'anciens harkis, de membres ou d'anciens membres du Mouvement national algérien, de « traîtres » divers refusant d'obéir aux directives du FLN ; anciens combattants de l'armée française, maris de métropolitaines refusant de le rejoindre ; Algériens n'acceptant pas le payer la capitation mensuelle exigée par le Front ; Algériens rétifs à la loi coranique, par exemple s'adonnant à la boisson et refusant de s'amender, ou faisant appel aux tribunaux français pour régler un litige, etc. » (Brunet, 2008).

715. NA= Nord Africains dans la terminologie de l'époque.

716. Plus 12 00 blessés et 11 538 arrestations (Brunet, 2008).

717. Lettre du général De Gaulle à son fils, 21 janvier 1962. Citée par Lacouture et Chagnolaud (1993 : 252).

718. En métropole, le « oui » obtint 75,25 % et le « non » 24,74 %. En Algérie, le « oui » recueillit 69,09 % des suffrages et le « non » 31 %.

719. Pour une vision de l'OAS depuis l' « intérieur » voir www.algerie-francaise.org, chapitre OAS.

720. La bibliographie concernant l'OAS est aussi importante que partielle. Pour l'histoire d'ensemble du mouvement, on se reportera, entre autres, à Collectif (1964), Sergent (1972), Harrison (1989), Duranton-Crabol (1996), Déroulède (1997), Fleury (2002), Kauffer (2002), Dard (2005), Perez (2008), et Le Gendre-Susini (2012). Pour les commandos Delta, voir Guibert (2000) ; pour les divers réseaux de l'OAS ou pour des études régionales, on consultera Reimbold (1966), pour la ville d'Oran, Micheletti (2003) et pour l'OAS-Métro, Lehmann (2004) et Brun (2008). Pour ce qui est des connexions internationales de l'OAS, voir Dard et Pereira (2013).

721. Les chiffres détaillés des effectifs et des pertes avec la référence aux sources tirées des fonds d'archives milutaires et diplomatiques sont donnés par le général Maurice Faivre (1996).
722. Dont 7917 par accident et 1 114 par maladie donc 15 583 au combat.
723. Durant le mois d'avril 1962, 316 Européens furent enlevés dans le seul Algérois. Ce chiffre atteignit le millier à la fin du mois de juin. À Oran, durant la journée du 5 juillet 1962, plusieurs dizaines d'Européens furent massacrés et des dizaines d'autres enlevés. Le « pire » fut évité uniquement parce que certaines unités appartenant notamment aux 8e RIMA (Régiment d'infanterie de marine), aux 2e et 4e Zouaves et au 5e RI intervinrent sans ordres afin de tenter de sauver les Européens.
724. Monneret (2006) et Jordi (2011).
725. Il a tenté de se justifier dans un livre intitulé *L'honneur d'un général*, mais, ses arguments sont battus en brêche par le JMO (Journal des Marches et Opérations) du secteur-groupement d'Oran et des multiples témoignages. Le 4 août 1962, soit un mois après les massacres, le général Katz fit l'objet d'une citation à l'ordre de l'armée avec attribution de la croix de la Valeur militaire avec palme pour : « […] avoir su rétablir et préserver avec force et dignité l'autorité légale et l'ordre public. »
726. Dès le 19 mars 1962, des harkis furent massacrés, notamment à Saint-Denis-du-Sig et dans les Kabylies. À Saïda, plusieurs membres du Commando Georges furent enlevés, torturés et assassinés. Certains d'entre eux étaient des gradés de l'armée française. Dans le cas des harkis, les crimes commis par le FLN furent rendus possibles en raison de la complicité ou de la passivité de nombre de responsables militaires français qui, sur ordre, laissèrent massacrer, après les avoir désarmés, des hommes qui s'étaient battus à leurs côtés. La littérature est très abondante et nous renvoyons à ce sujet aux travaux du général Faivre.
727. La France devait donc y importer grains, pommes de terre, viande, laitages, etc., même l'huile produite localement ne suffisait plus à la consommation. L'image d'Épinal de l'Algérie « grenier » de la France s'envole ainsi sous le froid scalpel de l'économiste.

VIIe PARTIE

L’Afrique du Nord jusqu’en 2010

Durant le demi-siècle séparant la période qui va des indépendances jusqu'en 2011, année des « printemps arabes », l'Afrique du Nord a connu de profondes mutations et de brusques soubresauts :

- L'Égypte a traversé une période troublée marquée par plusieurs conflits avec l'État d'Israël. Politiquement, le pays n'a cessé d'être dirigé par l'armée. Après la mort du colonel Nasser en 1970, Anouar el-Sadate qui lui succéda était lui aussi colonel. Assassiné par des militaires membres de l'organisation des Frères musulmans le 6 octobre 1981, il eut pour successeur le général Hosni Moubarak qui réussit à se maintenir au pouvoir durant trente ans, jusqu'en 2011, alignant l'Égypte sur la diplomatie américaine.

- En Libye, la monarchie fut renversée en 1969 et à partir de 1973, le colonel Kadhafi imprima sa marque profonde sur le pays au moyen d'une organisation politico-tribale originale, la *Jamahiriyya.*

- La Tunisie qui fit longtemps figure d'exception dans le monde arabo-musulman, tira un grand bénéfice de la gestion des deux seuls dirigeants qu'elle connut durant cette période, Habib Bourguiba de 1955 jusqu'à sa destitution médicale en 1987, puis, Zine el Abidine ben Ali jusqu'en 2011.

- En Algérie, dès l'été 1962, le pouvoir fut confisqué par l'armée des frontières qui élimina les politiques du GPRA. « Coincée » entre ses deux voisins du Maghreb, mais prolongeant vers le sud un artificiel appendice saharien, le pays connut le pouvoir militaire, la gabegie. L'échec de la tentative démocratique des années 1990-1992 déboucha sur une décennie de massacres et une sanglante confrontation avec l'islamisme radical, jusqu'à l'arrivé au pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika, un civil, élu à la présidence de la République en 1999.

- Au Maroc, le règne d'Hassan II débuta en 1961, à la mort de son père, le roi Mohammed V. Ses premières années furent agitées, au point que les observateurs crurent alors que le régime monarchique était condamné. Puis, le monarque réussit à redresser

la situation avant de refaire l’unité nationale autour de l’affirmation de la « marocanité » du Sahara occidental.

Chapitre I

L’Égypte, la Libye et la Tunisie

Après la mort du colonel Nasser, l’Égypte, affaiblie par ses guerres contre Israël et dont le développement était profondément hypothéqué par une croissance démographique devenue insensée[728], vit son leadership régional contesté par la Libye dont le « destin », porté par le colonel Kadhafi reposait sur de fabuleuses richesses pétrolières adossées à une faible population.

La Tunisie qui n’eut que deux présidents entre 1956, année de son indépendance, et 2011, à savoir Habib Bourguiba qui exerça le pouvoir de 1956 à 1987 et Zine el-Abidine Ben Ali jusqu’au mois de janvier 2011, connut une énorme mutation durant cette période.

I- L’Égypte de Nasser à Moubarak (1970-2011)

Jusqu’en 1970, année de sa mort, le colonel Nasser donna à l’Égypte une dimension dépassant largement le cadre de ses frontières. Avec son successeur, Anouar el-Sadate, le pays devint un élément essentiel de stabilisation régionale en étant aligné sur la position des États-Unis. Avec le général Moubarak, cette politique fut poursuivie, mais le régime fut emporté par une double contestation démocratique et islamiste.

De Nasser à Sadate

À la mort du colonel Nasser le 28 septembre 1970, le pouvoir revint à Mohammed Anouar el-Sadate (1918-1981). Né dans le Delta, ce fils de sous-officier avait une mère soudanaise. Officier dans les Transmissions, Il participa à de nombreuses actions nationalistes et fut

arrêté en 1942 par les Britanniques pour avoir noué des relations avec les services allemands, avant d'être chassé de l'armée et emprisonné. S'étant évadé, il vécut dans la clandestinité jusqu'en 1945, grâce notamment à des complicités nouées avec les Frères musulmans. Renvoyé en prison par les autorités égyptiennes durant trente et un mois, il fut réintégré dans l'armée en 1950.

Compagnon du colonel Nasser dans le coup d'État du 23 juillet 1952, il fut ministre en 1954, secrétaire de l'Union nationale en 1959, puis président de l'Assemblée nationale en 1960, poste qu'il occupa jusqu'en 1968. Nommé vice-président en 1964, il était donc le successeur naturel de Gamal Abdel Nasser.

Il s'opposa à l'aile pro-soviétique du régime incarnée par Ali Sabri, chef du parti unique, l'Union socialiste arabe, puis, il fut élu président en octobre 1970. Il ne l'emporta cependant définitivement sur ses opposants que le 2 mai 1971 après avoir fait arrêter pour conspiration l'équipe d'Ali Sabri. Il fut re-élu six ans plus tard, au mois d'octobre 1976.

Au mois de novembre 1970, le président Sadate se rallia à « une tendance unioniste accrue » (Rondot, 1973 : 11), caractérisée par un pacte entre la Libye, le Soudan, la Syrie et l'Égypte. En avril 1971, inquiet devant le volontarisme libyen, le général Numeiry du Soudan s'en retira tandis qu'était signé le Pacte de Benghazi qui prévoyait la création d'une véritable institution fédérale, l'Union des Républiques Arabes (Égypte, Syrie, Libye).

Anouar el Sadate était partisan d'une solution négociée avec Israël, ce qui lui valut d'être accusé de mollesse ou d'immobilisme face à l'État hébreu. Son pouvoir fut alors contesté et le 24 janvier 1972, au Caire, eurent lieu de violentes émeutes.

Au mois de février 1972, le président effectua une visite officielle à Moscou où il demanda une aide accrue afin d'être à la fois en mesure de reprendre les hostilités contre Israël, et les moyens de construire en Égypte même une industrie d'armement. Les résultats de cette visite furent décevants et ils eurent pour conséquence, quelques mois plus tard, la rupture entre Le Caire et Moscou. Puis, le 18 juillet 1972, Anouar el Sadate demanda le départ des vingt mille conseillers militaires soviétiques résidant en Égypte.

Durant l'année 1973, la tension ne cessa de croître sur la frontière syro-israélienne. La guerre de 1973, dite *guerre du Kippour* (6 octobre au 25 octobre 1973), fut déclenchée le 6 octobre, simultanément par l'Égypte et par la Syrie. Le conflit débuta avec le franchissement du canal de Suez par l'armée égyptienne et par une percée syrienne sur le Golan. À la différence de la guerre de 1967, les Égyptiens disposaient de défenses antiaériennes efficaces qui limitèrent l'action des avions israéliens. L'état-major égyptien commit alors l'erreur qui lui fit perdre la guerre : au lieu de lancer ses colonnes blindées à travers le Sinaï, il se prépara au contraire à la défensive.

L'état-major israélien profita alors des hésitations égyptiennes pour en finir avec l'armée syrienne qui, depuis le Golan, menaçait directement le cœur d'Israël. Puis, le 15 octobre, l'armée israélienne se retourna avec l'essentiel de ses moyens contre les divisions égyptiennes passées sur la rive orientale du canal de Suez. Une colonne commandée par le général Ariel Sharon réussit à franchir le canal le 15 octobre. La 3e armée égyptienne contre-attaqua et le 17 octobre, une bataille de chars se livra dans le Sinaï. Les Israéliens prirent l'avantage, puis ils encerclèrent les forces égyptiennes ; le 23 octobre ils atteignirent les faubourgs de Suez et d'Ismaïlia.
Les Égyptiens avaient lavé l'affront subi lors des précédentes guerres et comme le président Sadate n'avait pas l'intention de laisser détruire son pays, il décida de demander un cessez-le-feu.

Cette guerre ouvrit un processus de négociations de paix qui aboutit quatre ans plus tard. Le 20 novembre 1977, le président Anouar el-Sadate effectua un voyage officiel en Israël où il fut accueilli à la *Knesset,* le parlement israélien. La suite des pourparlers fut difficile, avec de nombreux retournements.

Du 6 au 17 septembre 1978, réunis au Sommet de Camp David à l'invitation du président Carter, les Israéliens s'engagèrent à quitter le Sinaï. Ce dernier repassa ensuite sous souveraineté égyptienne, mais Le Caire n'eut pas le droit d'y stationner des unités militaires.

La signature des Accords de Camp David, puis la signature du Traité de paix israélo-arabe du 26 mars 1979, provoquèrent la fureur de nombre de pays arabes appuyés par l'URSS. Certains, comme la

Syrie reprochèrent ainsi à l'Égypte d'avoir « bradé la terre arabe », tandis que la Jordanie et l'Arabie Saoudite condamnèrent une négociation séparée avec Israël, contraire aux engagements et aux principes de la Ligue arabe. De fait, le panarabisme auquel il avait longtemps cru ayant montré ses limites, le président Sadate avait agi, non en nationaliste arabe, mais en nationaliste égyptien. Au mois d'avril 1979, l'Égypte fut exclue des institutions panarabes.

Anouar el-Sadate fut assassiné le 6 octobre 1981 en plein défilé militaire par un jeune officier qui lui reprochait d'avoir signé une paix séparée avec « l'ennemi sioniste[729] ».

Hosni Moubarak (1981-2012)

Né le 4 mai 1928 et vice-président depuis 1975, le général Hosni Moubarak succéda à Anouar el-Sadate le 14 octobre 1981.

Constamment réélu après cette date, il remporta les élections présidentielles multipartites du 9 septembre 2005 avec 88,5 % des voix. Les élections législatives de 2007 se déroulèrent sur fond de crise financière et alimentaire due à l'augmentation du prix des denrées de base, et qui déboucha sur des émeutes de la faim.

La crise égyptienne qui était multiforme était aggravée par le facteur démographique, ce que certains observateurs qualifièrent même d'impasse démographique. Avec un indice de fécondité de 3,1 par femme et un taux de croissance naturelle de 18,5 pour 1 000, la population égyptienne est en effet passée de 23 millions d'habitants en 1955, à 40 millions en 1981 lors de l'accession au pouvoir d'Hosni Moubarak, à plus de 80 millions en 2016. Cette masse humaine concentrée sur quelques dizaines de milliers de km^2 le long du Nil est très jeune puisque plus de 50 % des Égyptiens ont moins de 25 ans, dont 20 % entre 15 et 24 ans.

Le 9 juin 2008, parfaitement conscient de ce suicide démographique national, le président Moubarak déclara lors d'un discours prononcé à l'occasion du deuxième Congrès national sur la population que la pression démographique est « la mère de tous les maux », la huitième plaie d'Égypte en quelque sorte. Le président alla jusqu'à reprocher à ses compatriotes de « faire concurrence aux lapins ».

Le résultat est que l'Égypte ne peut plus nourrir sa population. Le pays qui est le plus grand importateur de blé de la planète est donc en permanence à la merci d'émeutes de la faim comme il s'en produisit en 2008 et qui firent un nombre indéterminé de morts. La situation fut même dramatique durant l'hiver 2010-2011 quand une partie importante de la population fut en état de sous-nutrition.

En 2010, plus de 40 % de la population, soit environ 32 millions d'Égyptiens, vivait avec moins de 2 dollars par jour ; selon les critères de l'ONU, plus des deux tiers des Égyptiens étaient alors considérés comme pauvres.

Le fléau du chômage plombait le climat social. En plus des catégories populaires directement frappées, les diplômés qui constituaient environ 30 % d'une classe d'âge n'avaient quasiment aucune chance de trouver un emploi correspondant à leur niveau d'études. Le problème tenait en deux chiffres : l'Égypte forme 700 000 nouveaux diplômés chaque année pour 200 000 nouveaux emplois. Résultat : 50 % des hommes de 15 à 29 ans et 80 % des femmes du même âge, diplômés du supérieur ne trouvaient pas de travail.

À la veille de la révolution de 2011 qui chassa le président Moubarak, l'étouffement des libertés était de plus en plus mal ressenti. L'Égypte était en effet en état d'urgence depuis 1967, depuis la guerre des Six Jours, avec une courte parenthèse de dix-huit mois au début des années 1980 durant laquelle il fut levé.

La libéralisation de l'économie fut une cause aggravante de la crise car le régime Moubarak mena dans les années 1990 à 2000, une politique qualifiée d'Infitah ou « ouverture des portes » par la rue égyptienne. Son résultat fut le développement rapide d'un secteur privé enrichi grâce à la privatisation d'entreprises publiques.

Le tissu industriel étatisé constitué à l'époque du colonel Nasser, était certes devenu largement obsolète ; du moins, faisait-il vivre des millions d'Égyptiens. Or, il fut détricoté pour répondre aux « recommandations » du FMI et de la banque mondiale. Le président Moubarak fut félicité par ces organismes internationaux, mais il avait ruiné son peuple et préparé les conditions de son éviction. D'autant plus qu'à la faveur de ce processus de privatisation, naquit une véritable oligarchie de profiteurs et d'affairistes qui prospéra sur le dos de la population en s'emparant de l'économie égyptienne.

II- La Libye du colonel Kadhafi (1973-2011)[730]

Le colonel Kadhafi prit effectivement le pouvoir en 1973. Après trois décennies d'activisme brouillon et de soutien au terrorisme international, il s'assagit. Devenu un chef d'État moqué mais courtisé en raison des hydrocarbures que produisait la Libye, il reçut un accueil officiel à Paris au mois de décembre 2007, puis à Madrid. En 2008 il se réconcilia avec les États-Unis et cette même année la Libye assura la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU. La France de Nicolas Sarkozy et l'Otan lui déclarèrent ensuite la guerre.

Le 15 avril 1973, près de quatre ans après le coup d'État de septembre 1969, à Zouar, alors qu'il s'était jusque-là tenu à l'écart de la vie politique, Mouammar Kadhafi força le destin en prononçant un discours dans lequel il invitait les « masses populaires » à reprendre un pouvoir confisqué par le parti unique, l'Union socialiste arabe.

À la suite ce coup d'État pacifique, il s'imposa à la tête du pays et déclencha une révolution culturelle et politique, lançant un double *jihad*. Le premier, intérieur, avait pout but une réforme des mœurs et des institutions allant dans le sens d'une application plus stricte des préceptes de l'Islam. Le second visait : « les agresseurs du peuple arabo-islamique (et) les usurpateurs de la terre musulmane », c'est-à-dire les régimes arabes alliés des Occidentaux, par définition « corrompus », et l'État d'Israël.

Kadhafi ou le pouvoir tribal[731]

À la différence de la Tunisie ou de l'Égypte, la Libye, dont plus de 90 % du territoire est désertique, a une forte définition tribale[732]. Ses dizaines de tribus qui sont divisées en centaines de sous tribus et en clans, constituent des ensembles ayant des alliances traditionnelles mouvantes au sein des trois régions composant le pays[733]. Le colonel Kadhafi conserva le système tribal tout en l'encadrant à travers un système administratif moderne, avec préfectures (*muhāfazāt*) et municipalités (*baladīyat*).

Trois grandes confédérations (*coff* ou *saff*) tribales[734] existent en Libye[735], la confédération Sa'adi en Cyrénaïque, la confédération Saff al-Bahar dans le nord de la Tripolitaine et la confédération Awlad Sulayman qui occupe la Tripolitaine orientale et intérieure ainsi que le Fezzan[736].

Issu de la tribu des Qadhadfa[737] (confédération des Awlad Sulayman), Mouammar Kadhafi fonda son pouvoir sur une profonde recomposition tribale reposant sur des alliances entre sa tribu et de puissantes *açabiyât*. Cette recomposition ne demeura cependant pas figée. En fonction des événements, il fit en effet preuve d'une intime connaissance des rouages tribaux qu'il utilisa à merveille pour ancrer ou assurer son pouvoir. Nous pouvons distinguer cinq phases dans sa politique tribale :

1- Au lendemain de sa prise de pouvoir, se méfiant de la Cyrénaïque et de ses tribus demeurées fidèles au roi Idriss, il s'appuya sur la tribu Hasa afin de faire contre-poids aux Barasa. Puis, il se rapprocha des seconds et se sépara des premiers au prétexte qu'ils furent jadis proches du colonisateur italien.

2- Il répudia sa première femme qui était d'origine turco-kouloughli et qui ne pouvait donc pas lui apporter les appuis tribaux qui lui étaient nécessaires, et il épousa une femme Firkeche, un segment clanique de la tribu Barasa. Ce mariage fut un coup de maître car, outre qu'il écartait le danger représenté par les Barasa, il lui permit de construire une alliance entre les Qadhafda et les grandes tribus de Cyrénaïque liées aux Barasa, comme les Awaqir (Awaghir) et les Ubaydat (Abidet).

Son pouvoir s'exerça alors sur les trois régions de Libye car il reposait sur les trois grandes confédérations tribales régionales :

- celle de Cyrénaïque avec la confédération Sa'adi rassemblant l tribus alliées aux Barasa.
- celle du couloir allant des Syrtes au Fezzan avec sa prop confédération,
- celle des Awlad Sulayman (Ouled Slimane).
- celle du nord de la Tripolitaine à travers la confédération al-Bahar cela grâce à ses alliés, les Magarha de Sebha[738], tribu guerrière makzénienne.

3- De 1973 à 1975, son pouvoir reposa également sur l'alliance avec Misrata, cité disposant d'une élite lettrée qui fournit nombre de cadres au régime, notamment dans l'administration, la diplomatie, la banque ou l'université alors que les Bédouins, notamment les Qadhafda, se réservaient l'armée, la police ou les douanes.

Puis, en 1975, une rupture inévitable se produisit entre le bédouin Kadhafi et les patriciens de Misrata, cité portuaire, lettrée, tournée vers la mer et « capitale » des Kouloughli.

Comme l'a bien fait ressortir Moncef Ouannes (2009), ce fut en réalité un choc entre deux conceptions de la vie, un choc entre bédouinité et sédentarité. Dans son livre *Escapade en enfer* (2000), Guy Georgy rapporte des propos de Mouammar Kadhafi résumant parfaitement bien le sentiment de ce dernier face à la ville : « qu'est-ce que je convoite, moi, le Bédouin perdu dans une ville moderne et folle[739] »?

Les officiers de Misrata furent arrêtés et les cadres issus de la ville furent mis à l'écart. Désormais, la haine des Misrati envers le régime et la personne du colonel Kadhafi fut une donnée déterminante de la vie politique libyenne. Elle explique l'évolution de cette ville qui jouera un rôle essentiel dans la guerre civile de 2011, allant jusqu'à capturer puis à lyncher à mort le colonel Kadhafi comme nous le verrons plus loin.

4- Ayant perdu l'appui de Misrata, le colonel Kadhafi procéda à une recomposition tribale en s'appuyant davantage sur sa propre confédération, celle des Awlad Sulayman. Il se rapprocha ainsi de ses « cousins » Warfalla de Bani Walid[740]. Comme les Qadhafda, ces derniers font partie du groupe al-Fawqi et ils sont les ennemis de Misrata depuis des événements confus survenus durant la période italienne[741]. Parallèlement, il consolida son pouvoir dans l'arrière-pays de Tripoli en prenant appui sur les Rujban[742] (Rojbane) et sur la fraction arabe des Zintan du jebel Nefusa.

Cette nouvelle alliance couvrait un territoire immense puisqu'elle partait de Tripolitaine, englobait la région des Syrtes et s'étendait jusqu'au Fezzan. De plus, à travers la personne du colonel Kadhafi, était associée une grande partie de la Cyrénaïque à travers les tribus qui lui étaient alliées par mariage, à savoir les Barasa, les Ubaydat (Abidet) et les Awaqir (Awaghir).

5- Le problème qui se posa bientôt fut que la complexe alliance tribale constituée par le colonel Kadhafi se mua en une sorte d'hégémonie exercée par les Qadhafda et les Warfalla aux dépens des Ubayat, des Awaqir, des Barasa et même des Magarha. Or, en 1993, une fraction de ses « cousins » Warfalla tenta un coup d'État. La réaction du colonel Kadhafi qui s'estima trahi par ceux auxquels il avait accordé toute sa confiance, fut extrême. Plusieurs hauts gradés furent ainsi fusillés à Bani Walid, la « capitale » de la tribu, en présence des familles et des notables. Puis leurs maisons furent rasées.

L'hypothèse de Moncef Ouannes est que les Warfalla se sentant trop engagés avec le régime, craignirent de devenir des parias en cas de coup d'État. Aussi, la tribu se serait-elle en quelque sorte partagé les rôles, les anciens demeurant fidèles au colonel Kadhafi cependant que les jeunes officiers ourdissaient un complot. Cette duplicité de la tribu expliquerait alors la vengeance du colonel (Ouannes, 2009 : 310). L'explication est peut-être valide, même si nous n'avons pas les éléments pour en juger, cependant une réalité ne doit pas être négligée : les conjurés étaient semble-t-il, essentiellement des Warfalla originaires de Cyrénaïque. Ce fut d'ailleurs, à partir de ce moment que le colonel Kadhafi se mit à soupçonner les tribus de cette région. Petit à petit, son régime rompit alors avec elles, ce qui allait lui être fatal, et il reconstitua une alliance avec les tribus de Tripolitaine et du Fezzan en tentant de former un front tribal ancré sur les Magarha et sur plusieurs petites tribus indépendantes des grandes alliances.

L'activisme international

Le colonel Kadhafi rechercha inlassablement la fusion des peuples arabes afin de recréer à son profit une sorte de califat transnational :

- En 1972, alors qu'il n'exerçait pas encore la totalité du pouvoir, ce fut l'Union des Républiques arabes (Libye, Égypte, Syrie) qui fut dissoute en 1977.
- En 1984, ce fut l'Union Libye-Maroc, dissoute en 1986.
- Quatre autres tentatives avortées de fusion eurent également li avec la Tunisie en 1974, avec le Tchad en 1981, avec l'Algérie en 19 et avec le Soudan en 1990.

Une telle politique provoqua bien des tensions, notamment avec l'Égypte et elle déboucha même sur un conflit frontalier qui opposa les deux armées du 21 au 24 juillet 1977. La conséquence en fut la fermeture de la frontière entre les deux pays jusqu'au mois de mars 1989.

Un régime terroriste

Durant les années 1980, en raison de son soutien aux mouvements terroristes, les relations du colonel Kadhafi avec les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne furent exécrables.

- En 1981, deux avions libyens furent abattus par l'US Air Force,
- En 1984, une fusillade ayant éclaté devant l'ambassade de Libye à Londres et une femme policier ayant été tuée, Londres rompit ses relations diplomatiques avec Tripoli.
- En 1986, à la suite d'un attentat dans une discothèque de la ville de Berlin fréquentée par des militaires américains, les États-Unis menèrent un vaste raid aérien contre la Libye, bombardant des bases militaires et des zones résidentielles, faisant une centaine de morts parmi la population civile. Les implications terroristes de la Libye ne cessèrent pas pour autant.
- En 1988, un avion de ligne américain fut détruit au-dessus de la ville écossaise de Lockerbie.
- En 1989, un avion français de la compagnie UTA le fut au-dessus du désert du Ténéré.
- En 1992, le Conseil de sécurité des Nations-Unies adopta une politique de sanctions contre Tripoli qui refusait de livrer les responsables de ces attentats[743].
- En 1993, l'embargo commercial et financier décidé en 1992 par le Conseil de sécurité fut renforcé par le gel des avoirs libyens à l'étranger en raison du refus de Tripoli d'extrader ses ressortissants accusés d'être les auteurs de ces attentats[744].

La politique saharo-africaine du colonel Kadhafi reposa sur deux grands piliers : l'union des peuples du Sahara, d'où son tropisme touareg, et sa quasi-obsession tchadienne. Ce furent deux échecs.

Le tropisme touareg[745]

Le colonel Kadhafi mena une active politique en direction du Sahara et de l'Afrique noire (Lugan, 2013a : 248-260). Sa vision africaine était bercée par sa culture bédouine et les souvenirs mythiques du temps des grandes caravanes transsahariennes d'avant l'époque coloniale, quand le bassin du Tchad était le prolongement de l'axe qui partait des Syrtes pour s'enfoncer vers le désert via le Fezzan, puis jusqu'au cœur du continent. Pour les tribus chamelières, dont la sienne, le désert était en effet une voie de communication, non un obstacle et encore moins une frontière.

À l'époque du colonel Kadhafi, l'organisation coutumière des Touareg fut maintenue et ils purent continuer à parler le tamashek et à donner des prénoms berbères à leurs enfants. Cette exception est notable car les Berbères de la région du jebel Nefusa ne bénéficièrent pas des mêmes libéralités puisqu'ils durent subir une stricte arabisation.

Le cas particulier des Touareg peut être expliqué pour deux raisons. La première est le tropisme saharien du colonel Kadhafi ; la seconde tient au fait que pour ce dernier, et à la différence des berbérophones du nord ouest, les Touareg n'avaient pas de revendication « séparatiste ».

L'acte de naissance de la politique touareg du colonel Kadhafi date du discours d'Oubari qu'il prononça en 1981. À partir de ce moment, il offrit à tous les Touareg une patrie, la Libye. C'est alors que furent constituées des unités révolutionnaires recrutées chez les jeunes touaregs algériens, maliens, nigériens et libyens. Parmi ces volontaires, certains furent envoyés combattre les Israéliens lors de l'invasion du Liban en 1982. La plupart furent engagés dans les diverses guerres du Tchad. Parmi eux fut créé le FPLA (Front populaire de libération de l'Azawad) qui déclencha la rébellion touareg de 1990 au Mali avant de devenir MPA (Mouvement populaire de l'Azawad) en 1991[746].

Au mois d'août 2008, le colonel Kadhafi prononça son second discours d'Oubari dont la teneur était bien différente de celui de 1981. La mystique révolutionnaire y laissa en effet la place au réalisme et à l'esprit pacificateur. Trois points essentiels furent alors mis en avant par le chef de l'État libyen :

- L'incapacité des Touareg à diriger un État en raison de leurs multiples divisions internes (tribales, politiques, sociétales) ;
- Le dévoiement d'une cause « nationale » ayant évolué dans l trafics divers dont celui de la drogue et celui des armes.
- L'exhortation faite aux Touareg d'abandonner la lutte armée d'intégrer les institutions de leurs États respectifs (Badi, 2010 : 20).

Ayant bien compris que le colonel Kadhafi allait cesser d'appuyer leurs actions armées, les chefs touareg malien et nigériens présents lui demandèrent alors solennellement « d'intercéder auprès des deux gouvernements du Mali et du Niger pour arriver à une solution négociée du problème touareg » (Badi, 2010 : 21).

Les guerres perdues du Tchad[747] (1973-1989)

Au Tchad, le colonel Kadhafi profita d'une situation de morcellement ethno-politique dont il tenta de tirer parti à son profit en appuyant certaines composantes toubou et arabes, tout en revendiquant une partie du pays à travers la question de la « bande d'Aouzou ».

La question de la « bande d'Aouzou[748] » (carte page LXIX)

Durant le premier conflit mondial, l'Italie avait négocié son entrée en guerre aux côtés des Alliés et demandé, entre autres, pour prix de sa participation, que sa colonie de Libye soit agrandie.
Au lendemain de la guerre, les Alliés ayant « oublié » leur promesse, Mussolini revendiqua l'hinterland libyen en direction du lac Tchad et le 7 janvier 1935, fut signé à Rome un traité franco-italien prévoyant la remise à la Libye italienne d'une partie du territoire français, dont le poste d'Aouzou dans le nord du Tibesti.

Les tensions internationales résultant de l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie firent que ce traité ne fut pas appliqué.

En 1955, un traité d'amitié franco-libyen fut signé aux termes duquel Tripoli reconnaissait la frontière de 1899 établie alors par un traité franco-britannique.

En 1968, au Tibesti, l'armée tchadienne mise en échec par les maquisards du Frolinat fut contrainte d'évacuer Aouzou et en 1969, le roi Idriss fut renversé. À partir de ce moment, aidant tous ceux qui pouvaient affaiblir le pouvoir central de Fort-Lamy (N'Djamena), la Libye revendiqua la bande d'Aouzou.
En 1973, une fois le colonel Kadhafi véritablement maître du pouvoir à Tripoli, la Libye annexa Aouzou et considéra la région comme partie intégrante de son territoire.
La question d'Aouzou fut réglée le 3 février 1994 par la Cour de justice de La Haye en faveur du Tchad, ce qui permit à la Libye de renoncer avec « élégance » à sa revendication territoriale et le 30 mai 1994, après vingt années d'occupation, les forces libyennes se retirèrent.

Dans les années 1965-1968, au Tchad, débuta une lutte armée dont les diverses composantes furent rassemblées en 1966 par Ibrahim Abatcha, un Ouadaïen (région d'Abéché), dans le Frolinat (Front de Libération national du Tchad).

Ibrahim Abatcha trouva la mort au combat le 11 février 1968, ce qui provoqua une cassure du mouvement. Avec Ibrahim Abatcha, le Frolinat regardait en effet vers le Soudan et cela en raison de ses propres origines géographiques ; avec la montée en puissance des Toubou, peuple réparti entre Tchad et Libye, le Frolinat se tourna naturellement vers Tripoli. Cette évolution connut une forte accélération après 1973 et l'arrivée au pouvoir du colonel Kadhafi, ce qui provoqua l'hostilité du Soudan.

Or, le Frolinat était la réunion de plusieurs courants (Buijtenhuijs, 1977, 1978 et 1984). À l'origine, il était l'émanation des Arabes et des sédentaires ouadaïens de la région du centre-est, groupés dans la 1re armée. Brouillés avec les Ouadaïens, au mois de juin 1970, les Arabes créèrent deux mouvements, l'Armée Volcan et le CDR (Conseil

démocratique révolutionnaire), ce dernier étant la façade politique des Arabes nomades du centre Tchad. Apparentés aux tribus arabes de Libye, leur chef était Ahmat Acyl.

De leur côté, les Toubou, regroupés dans la 2e armée du BET (Borkou-Ennedi-Tibesti) étaient divisés en deux grandes composantes :

- Celle de Goukouni Weddeye, fils du Derdéi, le chef spirituel des Tomagra ou Toubou du Tibesti et d'une partie de l'Ennedi, dont le groupe combattant était les FAP (Forces armées populaires).
- Celle d'Hissène Habré, membre du clan Anakaza d'Oum Chalouba au Borkou qui disposait des FAN (Forces armées du Nord).

Au mois d'octobre 1976, Hissène Habré et Goukouni Weddeye s'affrontèrent au sujet de la répartition de l'aide libyenne, ce qui conduisit à l'éclatement de la 2e armée du BET et à la séparation des FAN et des FAP.

Le fond du problème était que Goukouni Weddeye, poulain des Libyens, avait remplacé Hissène Habré à la tête du Frolinat à la suite d'intenses pressions du colonel Kadhafi. Hissène Habré se replia alors du Tibesti vers le Soudan, pays qui n'acceptait pas de voir le Frolinat passer sous influence libyenne et qui l'accueillit donc favorablement.

Au début de l'année 1978, Goukouni Weddeye réussit à rassembler les FAP, la 1° armée et l'Armée Volcan au sein d'un Frolinat réunifié avec lequel il prit la ville de Faya. L'armée nationale tchadienne fut défaite et les rebelles nordistes furent alors les maîtres du BET (Borkou-Ennedi-Tibesti).

L'union constituée autour de Goukouni Weddeye était cependant artificielle en raison des tensions existant entre les Toubou du Tibesti apparentés aux Toubou de Libye, et les Arabes tchadiens parents des Arabes libyens. Or, comme il avait davantage confiance dans les Arabes que dans les Toubou, le colonel Kadhafi arma les premiers, ce qui exacerba les tensions entre les deux composantes ethniques du Frolinat réunifié. Durant l'été 1978, Faya fut ainsi le théâtre de graves affrontements dont les FAP de Goukouni Weddeye sortirent à leur avantage. Politiquement, il s'en suivit une rupture de ce dernier avec Tripoli, l'expulsion des conseillers libyens qui encadraient les FAP et une totale redistribution des cartes.

Au mois de janvier 1978, le général Malloum avait en effet constitué un Gouvernement d'union nationale et le 29 août 1978, sous la pression du Soudan, Hissène Habré accepta la main tendue du général et il fut nommé Premier ministre.

Cette alliance contre nature ne dura pas car, dès le mois de février 1979, les FAN du Premier ministre entrèrent en guerre contre les FAT (Forces armées tchadiennes) commandées par un sudiste d'ethnie Sara, le général Kamougué[749]. Contre ce dernier, l'union des Toubou se reconstitua, les divers clans faisant provisoirement taire leurs querelles pour se joindre aux forces d'Hissène Habré. Les FAP de Goukouni Weddeye qui, comme nous l'avons vu, venaient de se brouiller avec leur protecteur libyen, volèrent ainsi au secours des FAN d'Hissène Habré. Au mois de mars 1979, défaites, les FAT se replièrent au sud du Chari et les milices nordistes furent alors maîtresses de N'Djamena.

L'échec du colonel Kadhafi était alors total. D'autant plus que, sous la pression de la France et des pays voisins du Tchad, un processus politique fut ensuite initié avec un dialogue entre toutes les composantes politiques tchadiennes, ce qui aboutit à la création d'un Gouvernement d'union nationale et de transition (GUNT) présidé par Goukouni Weddeye, avec pour vice-président le général Kamougué et Hissène Habré comme ministre de la Défense.

Un an plus tard, au mois de mars 1980, les Toubou s'entre-déchirèrent une nouvelle fois, ce qui permit au colonel Kadhafi de revenir en force sur la scène tchadienne.

Hissène Habré ayant rompu avec le Gunt, Goukouni Weddeye fit alors appel au colonel Kadhafi qui s'empressa de lui envoyer plusieurs milliers d'hommes. Au mois de décembre 1980, Hissène Habré fut chassé de N'Djamena et il se retira dans l'est du Tchad, à proximité du Soudan, chez les Zaghawa, ethnie vivant à cheval sur la frontière Tchad-Soudan.

Dans la rivalité entre la Libye et le Soudan, la première sembla alors l'emporter. D'autant plus que le 6 janvier 1981, N'Djamena et Tripoli signèrent un accord secret de fusion. Mais, l'OUA (Organisation de l'Unité africaine) et la France exigèrent et obtinrent le retrait des troupes libyennes. Ce dernier qui fut effectif au mois de novembre 1981 signait une seconde défaite du colonel Kadhafi.

En 1982, profitant du départ du contingent libyen, Hissène Habré qui, entretemps, avait réussi à constituer autour de lui une alliance composée des Goranes (Toubou) du Borkou, des Bideyat de l'Ennedi, des Hadjerai du Guera (région de Mongo) et des Zaghawa, reprit l'offensive. Cette nouvelle guerre contre Goukouni Weddeye et les Toubou du Tibesti fut remportée par Hissène Habré qui prit N'Djamena le 17 juin 1982. Impuissant, le colonel Kadhafi n'avait rien pu faire pour sauver son allié. Ce fut là sa troisième défaite tchadienne.

Replié dans le Tibesti, Goukouni Weddeye y reçut une aide considérable que lui envoya le colonel Kadhafi. Le 21 juin 1983, ayant refait ses forces, il lança une offensive vers le sud, s'emparant d'un certain nombre de localités dont Faya-Largeau et Abéché. Une puissante réaction d'Hissène Habré entraîna sa déroute et le colonel Kadhafi décida alors d'intervenir directement.

En réaction, le 10 août 1983, la France déclencha l'opération Manta (1983-1984). Afin d'interdire à l'armée libyenne toute progression, vers le sud, elle positionna ses forces à la hauteur du 16e parallèle. Face aux renforts envoyés par la Libye, Paris grossit ensuite son dispositif qui finit par s'élever à 3 000 hommes soutenus par une puissante force aérienne[750]. Ce fut le quatrième échec du colonel Kadhafi.

Au début du mois de février 1986, l'armée libyenne franchit le 16e parallèle, toujours pour soutenir Goukouni Weddeye. Aussi, le 14 février, la France déclencha-t-elle l'opération Épervier qui succédait à l'opération Manta. Le 16 février, l'aviation française bombarda l'aéroport libyen d'Ouadi-Doum, au nord du 16e parallèle.

Le 8 août 1987, les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) prirent Aouzou, qui fut reprise le 28 août par les Libyens. Au mois de septembre 1987, à l'issue d'un raid audacieux, les FANT réussirent à détruire une base aérienne en Libye. En représailles, deux avions libyens bombardèrent N'Djamena et Abéché, mais un des deux appareils fut abattu par les forces françaises.

À partir de ce moment, le colonel Kadhafi comprit que la France ne le laisserait pas s'emparer du Tchad et il cessa d'aider Goukouni Weddeye qui s'exila en Algérie. La paix revint pour un temps après ce cinquième et dernier échec des tentatives libyennes au Tchad.

Le colonel Kadhafi changea ensuite de politique et cela d'une manière radicale. En 2003, la Libye reconnut ainsi ses responsabilités dans l'attentat de Lockerbie et versa des dédommagements aux familles des victimes, geste qui lui valut la levée définitive des sanctions par le Conseil de sécurité. Au mois de décembre de la même année, elle renonça à la production d'armes de destruction massive et au mois de mars 2004, elle signa le protocole additionnel du Traité de non-prolifération nucléaire. Peu à peu, le rapprochement se fit avec les pays occidentaux et nombre de contrats d'industrialisation furent signés. Dernier sujet de friction avec la communauté internationale, l'affaire dite des infirmières bulgares trouva un heureux dénouement en 2007 après que ces dernières eurent été détenues et maltraitées durant de longues années.

En 2008, un accord soldant le passif de la période coloniale fut signé entre le colonel Kadhafi et Silvio Berlusconi, le président du Conseil italien. L'Italie s'engageait à verser à la Libye une somme de 5 milliards de dollars étalée sur 25 ans, cependant que Tripoli se fournirait sur le marché italien et lutterait contre l'immigration clandestine à destination de l'Europe.

Le principe de gouvernement du colonel Kadhafi qui fut clairement énoncé dans le « Livre vert » publié en 1975 était celui des masses. En réalité c'est à une tentative de constitution d'une troisième voie entre socialisme et capitalisme qu'il s'attela.

Le 2 mars 1977, le Conseil de la Révolution fut supprimé et remplacé par la Grande *Jamahiriyya* – littéralement « l'État des masses » – arabe, libyenne, populaire et socialiste. Dans cette organisation originale, les « masses » populaires s'autogouvernaient car, en théorie, le colonel Kadhafi était, comme Fidel Castro à Cuba, non pas le chef de l'État, mais le « Guide » de la révolution.

Le colonel Kadhafi mit en pratique un socialisme d'État passant par la nationalisation de la branche pétrolière et des biens des résidents italiens afin de « dédommager la Libye du pillage subi durant la période coloniale ». Bénéficiant de la rente pétrolière et gazière et n'ayant que cinq millions d'habitants, la Libye utilisa ses pétro dollars pour assurer à sa population un niveau de vie exceptionnellement élevé sur le continent africain avec un revenu par habitant voisin de 3 000 euros en 2011.

À la différence de l'Algérie où la manne pétrolière a surtout servi à enrichir les milieux dirigeants, sous le colonel Kadhafi, la population libyenne bénéficia des revenus des hydrocarbures ce qui fit des Libyens privilégiés par rapport à leurs voisins nord-africains.

Les services de santé étaient gratuits, l'agriculture fut subventionnée afin de créer des centres de production en plein désert avec pour horizon l'autosuffisance. Le projet « grande rivière » GMMR (Great Man Made River) déverse quotidiennement vers le nord du pays 6 millions de m^3 d'eau fossile grâce à 4 000 kilomètres d'aqueducs.

Dans tout le pays des écoles, des hôpitaux, des routes surgirent des sables, sans parler des usines car, à la différence de l'Algérie, la Libye du colonel Kadhafi avait décidé de fabriquer un maximum de produits, préférant subventionner des productions plus onéreuses que sur le marché mondial mais qui, du moins restaient dans le pays et donnaient du travail à ses habitants. Le taux de chômage était d'ailleurs quasi inexistant et les salaires particulièrement avantageux par rapport à ceux des pays voisins.

Le colonel Kadhafi et les islamistes

L'opposition principale au régime vint des milieux islamistes, tant des Frères musulmans que des salafistes. La contestation islamiste se radicalisa à partir de 1995 sous l'impulsion d'anciens d'Afghanistan.

La mouvance islamiste radicale était divisée en plusieurs mouvements, presque tous centrés sur la Cyrénaïque. Les principaux étaient le Parti de la libération islamique, le Mouvement des Martyrs de Libye, le Groupe islamique de Libye, Ansar Allah, le Mouvement des patriotes libyens et le GICL (Groupe islamique combattant en Libye), proche du réseau Al-Qaïda.
En 1995-1996, éclata une rébellion islamiste initiée par le Front de salut pour la libération de la Libye qui opéra dans le jebel Akhdar en Cyrénaïque. Après quatre années de difficiles combats et au prix d'une féroce répression, les insurgés furent éliminés. Des milliers d'arrestations eurent lieu car, selon le colonel Kadhafi, l'islamisme radical était « pire que le Sida » (Zoubir, 2008 : 272) et :

« Lorsqu'un animal est malade, le vétérinaire doit l'abattre pour éviter la contamination des autres animaux […] Nous ne pouvons pas laisser cette épidémie anéantir la société. Nous devons être cruels. Toute personne touchée sera considérée comme infectée par une maladie grave et incurable et devra donc disparaître » (cité par Zoubir, 2008 : 268).

Des lois anti-islamistes permirent de punir les familles et les tribus qui ne réprimaient pas ou ne dénonçaient pas les islamistes (Zoubir, 2008 : 270). Le colonel Kadhafi fit également fermer la plupart des zawiya, dont celles de la Sanûsiya. En revanche, il permit à celle de Zliten (Zlitan) la zawiya de Sidi Abdel Salam al-Asmar, en Tripolitaine de rester ouverte.

Chassés du jebel Akhdar, les combattants islamistes tentèrent de se fondre dans la population de Benghazi et la ville fut alors soumise à une féroce répression. Le régime en extirpa les cellules islamistes, mais il s'attira la haine de la population qui fut considérée comme complice. En 1999, les maquis étaient éliminés et les cellules urbaines détruites, les survivants attendant des jours meilleurs tout en se rapprochant d'Al-Qaïda. Ils seront parmi les premiers à rejoindre l'insurrection de 2011 et à la coiffer, ce qui explique pourquoi son épicentre fut Benghazi. En 2011, en intervenant pour « sauver la population de Benghazi du massacre », la France offrira donc la région aux islamistes.

Le colonel Kadhafi qui ne faisait pas confiance à l'armée qui avait à plusieurs reprises comploté contre lui, constitua une force qui lui était dévouée et qui était composée de sept brigades bien équipées et bien payées, placées sous les ordres de membres de sa famille ou de sa tribu. Quant à l'armée proprement dite, après les échecs tchadiens, elle n'était plus réellement opérationnelle et son matériel était largement obsolète (Haddad, 2012).

En définitive, à l'exception de ses réalisations sociales, le colonel Kadhafi accumula les échecs. Le premier fut intellectuel quand il voulut, grâce à l'islam rénové, dépasser à la fois le socialisme et le capitalisme. Ce fut l'expérience du *Livre vert* qui tourna court. Quant à

ses aventures militaires africaines, elles furent, comme nous l'avons vu, autant de désastres.

III- La Tunisie de Bourguiba à Ben Ali (1956-2011)

Le 20 mars 1956, soit trois jours après la date de l'indépendance, une assemblée constituante fut élue et Habib Bourguiba nommé Premier ministre. Cet inlassable nationaliste imprégné du discours républicain et laïc hérité de la IIIe République française, réussit à moderniser la Tunisie. Le 31 mai furent ainsi abolis les privilèges liés à la personne des princes et le 13 août 1956, le *Code du statut personnel* fut instauré. Quant à la monarchie, elle fut abolie et la République proclamée le 25 juillet 1957 par l'Assemblée nationale constituante. Un terme fut ainsi mis à 252 ans de règne de la dynastie husseinite qui avait dirigé la Tunisie depuis 1705.

Habib Bourguiba adapta en quelque sorte le kémalisme à la tunisienne avec un islam placé sous l'autorité de l'État[751], donc contrôlé, ce qui lui permit de faire adopter, dès son arrivée au pouvoir, le CSP (*Code du statut personnel)* qui émancipa la femme. Si l'islam demeurait la religion d'État, cela n'empêcha pas Habib Bourguiba de vouloir balayer ce qu'il considérait comme des archaïsmes bloquant la Tunisie sur une vision passéiste. Il s'attaqua alors à la mosquée-université Zaytouna, bastion de ses adversaires de la fraction arabisante du *neo-destour* qui avaient pour leader Salah ben Youssef.

Bourguiba fut ensuite fragilisé quand Salah ben Youssef, son compagnon du temps de la lutte pour l'indépendance, le présenta comme un tyran voulant anéantir l'arabisme et l'islam et offrir la Tunisie « à l'Occident et aux infidèles ». Puis il l'accusa de jeter le peuple « dans l'abîme de l'hérésie et du libertinage » en proclamant « matin et soir que la Tunisie, pays musulman et arabe, fait partie de l'occident et qu'elle ne vivra qu'avec l'occident, c'est-à-dire avec son impiété et sous sa domination » (cité par C. A Julien, 1985 : 202).

Condamné à mort au mois de janvier 1957, Salah ben Youssef réussit à s'enfuir. Réfugié au Caire, en 1958, il fut une seconde fois condamné à mort, mais par contumace cette fois. Le 3 octobre 1959, 123 de ses partisans furent condamnés pour complot visant à

assassiner le président de la république dont 8 à la peine de mort qui fut appliquée[752].

De graves tensions se produisirent ensuite avec la France en raison du soutien apporté par la Tunisie au FLN algérien dont les principales bases étaient situées sur son territoire. Cette présence entraîna le bombardement du village de Sakiet Sidi Youssef (carte page LXIII) par l'aviation française au mois de février 1958.

Une autre grave crise éclata en juillet 1961 quand l'armée tunisienne tenta un coup de force contre la base française de Bizerte, ce qui entraîna une vigoureuse riposte avec largage d'un régiment parachutiste français[753].

L'affaire de Bizerte

Selon les clauses des conventions du 3 juin 1955 accordant l'autonomie interne à la Tunisie, la France conservait, outre des garnisons dans le pays, la base navale de Bizerte ainsi que deux zones de sécurité dans ses abords immédiats. L'indépendance de la Tunisie devenue effective le 22 mars 1956, les autorités tunisiennes demandèrent l'évacuation, dans un délai raisonnable de toutes les emprises militaires françaises, y compris Bizerte.

Au début de l'année 1961, il ne restait plus à la France que la base aéronavale de Bizerte et, le 27 février, lors d'un voyage en France le président Bourguiba demanda au général De Gaulle sa restitution à la Tunisie. Le chef de l'État français répondit à son visiteur que Bizerte était indispensable à la défense de la France et à la stratégie de l'Otan, mais que la question serait à nouveau envisagée dès lors que la France disposerait de l'arme nucléaire.

Au mois d'avril, la France entreprit d'allonger la piste d'aviation, ce qui provoqua une forte protestation du président Bourguiba, suivie de la construction d'un mur en limite des barbelés entourant la base et de manifestations demandant son évacuation.
La tension ne cessant de monter, le gouvernement tunisien fixa à la France un ultimatum expirant le 19 juillet cependant que le blocus était mis autour de la base. Les Tunisiens ayant mis des

mortiers en batterie dans l'axe de la piste, la position française fut alors clairement menacée, d'autant plus qu'avec à peine 2 000 hommes[754], l'amiral Maurice Amman, le commandant de la base, devait assurer la défense d'un périmètre de 30 km.
Le général De Gaulle ordonna alors une intervention militaire destinée à dégager la base. Ce fut l'opération Bouledogue qui consista dans le parachutage d'éléments des 2e et 3e RPIMa (Régiment parachutiste de l'infanterie de marine) ainsi que du 3e REI (Régiment étranger d'infanterie)[755]. Les premiers largués furent les hommes du 2e RPIMa dans la soirée du 19 juillet. Après cette action, l'opération changea de nom et devint l'opération charrue courte avec pour mission la destruction des batteries tunisiennes qui menaçaient les emprises françaises. Parallèlement, l'opération Ficelle fut menée par la marine pour libérer le goulet reliant la base navale à la Méditerranée.
Puis, une nouvelle opération fut lancée qui visait à aérer le dispositif français. Ce fut l'« opération Collinesqui fut elle aussi une réussite.

Au terme de trois jours de combats, les forces françaises eurent la situation en main. Le 23 juillet, un accord de cessez-le-feu fut conclu. Les pertes furent, selon les sources militaires françaises entre 19 et 24 morts et une centaine de blessés, les pertes tunisiennes de 723 morts officiellement dénombrés et de 656 prisonniers ; mais à ce chiffre, il convient d'ajouter de nombreux morts non comptabilisés par la partie française[756].

Le 17 septembre des négociations franco-tunisiennes s'ouvrirent et un accord fut trouvé quant à l'évacuation de la base ; le 19 juillet 1962, le général De Gaulle annonça que les forces françaises abandonneraient leurs positions dans les mois à venir et, effectivement, le 15 octobre 1963, le dernier soldat français quitta Bizerte.

Alain Peyrefitte qui demanda au général De Gaulle pourquoi il avait ordonné l'intervention militaire française contre l'armée tunisienne pour, en définitive quitter Bizerte quelques mois plus tard reçut la réponse suivante :

« […] Bourguiba s’est cru autorisé à lancer ses troupes contre Bizerte. Il voulait faire perdre la face à la France […] Nous avons répondu comme il le méritait. Nous avons repoussé son assaut et nous avons écrabouillé son armée […] J’ai toujours dit que nous ne resterions pas à Bizerte. Par malheur, Bourguiba a attaqué […] pour apparaître comme ayant arraché par la force ce que nous nous apprêtions à accepter de nous-mêmes […] Naturellement, nous avons riposté ». (Peyrefitte, 1994)

À partir de 1962, sous l’impulsion d’Ahmed Ben Salah[757], secrétaire général de l’UGTT, puis ministre du Plan et des Finances, la Tunisie tenta une expérience collectiviste dont elle sortit ruinée. La libre-entreprise fut alors mise en accusation et des coopératives d’État imposées aux agriculteurs. Ce fut dans ce contexte qu’en 1964 la Tunisie promulgua la nationalisation des terres possédées par les étrangers ; les colons français furent alors spoliés et leurs biens saisis.

Le Premier plan quinquennal aboutit à un échec et le dinar fut dévalué de 25 %, ce qui ne freina pas la socialisation du pays confirmée en 1964, lors du congrès de Bizerte du *Neo-Destour* à l’occasion duquel le parti devint le Parti socialiste destourien (PSD) avec un comité central formé sur le modèle soviétique.

La politique de collectivisation agricole se heurta à de fortes résistances qui débouchèrent sur de violents affrontements faisant des dizaines de morts et entraînant des centaines d’arrestations. Au mois de janvier 1969, les incidents prirent la forme d’une véritable révolte agraire, ce qui n’empêcha pas Ben Salah de soumettre le 3 août 1969 au président Bourguiba un projet de généralisation du système coopératif dans le monde rural.

Prenant conscience de la gravité de la situation, ce dernier le refusa et le 8 septembre, Ben Salah fut limogé puis accusé d’avoir abusé de la confiance du président. Il fut jugé par la Haute Cour qui le condamna à dix années de travaux forcés[758].

Le 8 juin 1970, Bourguiba fit publiquement son autocritique dans les termes suivants :

> « Parce que je suis homme, donc sujet à l'erreur, je me suis trompé, je le dis en toute modestie. Je demande donc pardon au Peuple et surtout aux militants qui ont souffert […] j'ai été abusé par un homme qui maniait le mensonge avec une adresse diabolique » (Cité par Belkhodja, 1998 : 77).

Dès lors, Habib Bourguiba opéra un virage complet. Il annonça des réformes profondes des structures de la Tunisie et promit que justice serait rendue aux victimes de la politique collectiviste. Pour mettre en forme cette nouvelle politique, il fit appel à un libéral, Hédi Nouira. Cependant, en dépit des nouvelles orientations, la Tunisie, ruinée par l'expérience socialiste, s'enfonça dans une crise politique suspendue à la question de la succession de son président.

À la suite du congrès du PSD du 12 septembre à Monastir, décision confirmée le 18 mars 1975 par l'Assemblée nationale, Habib Bourguiba devint président à vie à titre personnel pour services rendus au pays.

Le 26 janvier 1978 un ordre de grève lancé par l'UGTT mit des dizaines de milliers de manifestants dans la rue et la manifestation tourna à l'émeute. L'armée réprima le mouvement en faisant des dizaines de victimes[759] et le président Bourguiba décrèta l'état d'urgence ainsi qu'un couvre-feu.

Au mois d'avril 1981, lors du congrès du PSD, Habib Bourguiba annonça le multipartisme dans un contexte de plus en plus lourd plombé par la question du non-dit de sa succession.

À la fin du mois de décembre 1983, éclatèrent de très graves émeutes de la faim à la suite de l'annonce de l'augmentation du prix du pain. Le 1er janvier, l'état d'urgence fut à nouveau proclamé et le couvre-feu décrété, mais les troubles se poursuivirent jusqu'au 3 janvier 1984, faisant des dizaines de morts. Finalement, le 6 janvier, le président Bourguiba annula toutes les augmentations.

Au mois de janvier 1984, la Tunisie étant secouée par de nouvelles et sanglantes émeutes, le général Zine el-Abidine Ben Ali[760] fut rappelé de Varsovie où il était ambassadeur, et nommé directeur de la Sûreté nationale. Le 23 octobre 1985, il fut nommé ministre de la Sûreté nationale puis ministre de l'Intérieur le 28 avril 1986. Il devint ensuite secrétaire général adjoint du PSD. Enfin, au mois de mai 1987, sous le gouvernement de Rachid Sfar, il fut nommé ministre d'État chargé de l'intérieur et secrétaire général du PSD, apparaissant donc comme le

dauphin du président Bourguiba. Son ascension n'était pas terminée puisque, au mois d'octobre 1987, il fut nommé Premier ministre.

Quelques jours plus tard, le 6 octobre 1987, appuyé sur l'expertise de sept médecins qui attestèrent de son incapacité mentale, le général Ben Ali déposa Habib Bourguiba.

L'accession au pouvoir du général Ben Ali qui se présentait comme le fils spirituel de son prédécesseur, fut largement saluée comme une avancée démocratique. De fait, le 25 juillet 1988, il abrogea la présidence à vie, limita la présidence à trois mandats, imposa la limite d'âge de 65 ans pour les candidats aux élections présidentielles et légalisa plusieurs partis politiques. En 1989, il transforma le PSD en RCD (Rassemblement constitutionnel et démocratique).

En 1991, le gouvernement fit état de la découverte d'un plan islamiste visant à la prise du pouvoir et les enquêteurs mirent au jour d'importantes ramifications dans la police et dans l'armée. Des procès eurent lieu durant l'été 1992.

À partir de l'année 2000, la contestation des intellectuels prit de l'ampleur cependant que le président, mis sous influence par le clan affairiste gravitant autour de sa seconde épouse Leïla Trabelsi, revenait peu à peu sur les mesures démocratiques qu'il avait prises au début de son accession au pouvoir et qui l'avaient rendu populaire (Camau et Geisser, 2003).

Au début de l'année 2000, le journaliste Taoufik Ben Brik entama une grève de la faim qui eut un énorme retentissement médiatique en Europe.

Le 11 avril 2002, des islamistes firent exploser un camion piégé devant la synagogue de la Ghriba à Djerba et 19 personnes furent tuées dont 14 touristes allemands.

Le 26 mai 2002, par référendum, les Tunisiens approuvèrent l'idée de repousser à 75 ans l'âge limite de candidature à la présidence de la République et qu'elle ne soit plus restreinte à trois mandats, ce qui permit au président de se faire élire pour un quatrième mandat le 24 octobre 2004.

À partir de ce moment, le président ben Ali fut l'objet d'une campagne de dénigrement et de déstabilisation menée à la fois par l'islamisme clandestin et l'intelligentsia tunisienne qui bénéficiait de très

importants relais en France, au sein du parti socialiste et dans les médias.

---

728. 28 millions d'habitants en 1961, 36 millions en 1971, 44 millions en 1981, 57 millions en 1991, 70 millions en 2001 et 80 millions en 2008.
729. Son assassinat perpétré par le sous-lieutenant d'artillerie Khalid Hassan Chafiq fut organisé par une organisation islamiste radicale Takfir wal Hijra (Anathème et Émigration) qui avait succédé à l'Organisation de libération islamique. Assis à la droite du président Sadate, le vice-président Hosni Moubarak échappa à la mort en ayant le réflexe de se jeter à terre.
730. Sur la Libye de Kadhafi, voir Martel (1991), Pinta (2006), Djaziri (2008), Ouannes (2009), Haimzadeh (2011) et Lugan (2015b).
731. Et cela, en dépit de la rhétorique anti-tribale adoptée primitivement par le colonel Kadhafi.
732. 15 % seulement de la population du pays est détribalisée et vit en majorité dans les villes de Tripoli et de Misrata (Al-Haram Weekly).
733. Le tribalisme en Libye est avant tout : « […] un esprit, une structure identitaire, une âme collective, une appartenance contraignante, un sens de l'histoire et de l'appartenance et une éthique commune. Tous ces éléments constituent ce qu'on appelle la Açabiyâ, c'est-à-dire un modèle d'organisation sociale, une appartenance sociale, une appartenance accentuée à une même ashira (le Gens) ou qabilâ (tribu) et à une même origine généalogique (nassab) réelle ou inventée. Celle-ci est un fort sentiment d'appartenir à un commun ancêtre selon la règle de la filiation unilinéaire » (Ouannes, 2009 : 288-289).
734. Cette liste est établie à partir des travaux toujours d'actualité dûs au colonel Enrico de Agostini (1917 et 1987).
735. Ces tribus sont arabes ou réputées arabes bien que plusieurs d'entre elles soient composées de Berbères arabisés ce qui signifie qu'elles ont adopté la généalogie des tribus arabes qui les convertirent afin de pouvoir se donner une ascendance « noble ».
736. Pour le détail des tribus composant ces grandes confédérations, voir Lugan (2015b).
737. La tribu du colonel Kadhafi, les Qadhafda, dont le cœur est la ville de Sebha, est numériquement peu importante avec ses 150 000

membres, mais elle occupe un espace stratégique à la jonction de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque et à la verticale reliant la méditerranée au cœur du Sahara, de Syrte à Mourzouk. Elle fait ainsi le lien avec les Toubou et les Touareg, ce qui explique les alliances du régime Kadhafi et son attirance pour le sud saharien et sahélien. Cette tribu chamelière engagée dans le commerce à longue distance était traditionnellement alliée aux Warfalla.

738. Les Magarha qui constituent la seconde tribu en importance, ont longtemps donné le numéro 2 du régime en la personne du commandant Abdeslam Jalloud chef de la tribu. Son centre est la ville de Waddan à environ 280 km au sud de Syrte.

739. Le colonel Kadhafi déclara également qu' « il avait toujours préféré la vie bédouine, la tente vagabonde, la steppe et le troupeau de chameaux à toutes les commodités de la ville » (Ouannes, 2009 : 270)

740. Avec plus d'un million de membres, les Warfalla forment la principale tribu de Libye. Ils sont divisés en plusieurs dizaines de clans que l'on retrouve dans toute la partie septentrionale du pays, avec une assise en Cyrénaïque dans la région des villes de Benghazi et de Darnah ; ils sont également présents en Tripolitaine avec pour centre Bani Walid.

741. Voir à ce sujet Ouannes (2009 : 305). Cette haine explique largement les prises de position contradictoires durant la guerre otano-libyenne.

742. Confédération al-Bahar, groupe Mahamid al-Sharqiyin.

743. Le colonel Kadhafi sut tenir sa politique pétrolière à l'écart de ses aventures internationales. C'est ainsi, alors qu'ils avaient décrété un embargo, le pétrole libyen ne cessa jamais de couler aux États-Unis à travers des sociétés canadiennes à capitaux américains…

744. En 1999, les sanctions furent levées quand Tripoli livra ses deux agents.

745. Pour tout ce qui concerne les relations entre les Touareg et l'État libyen, il est indispensable de se reporter à Dida Badi (2010).

746. Ses résurgences furent à l'origine des événements du Mali des années 2011-2012, lors du soulèvement du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad).

747. Voir à ce sujet Lugan (2015b).

748. Pour tout ce qui concerne la question frontalière entre le Tchad et la Libye, voir Bernard Lanne (1982).

749. Le général Félix Malloum se retira alors de la vie politique et il s'exila au Nigeria.
750. Colonel Spartacus (1985) opération Manta. *Tchad (1983-1984).* Paris.
751. Au mois de février 1961, Bourguiba déclara que le jeûne du ramadan paralyse les activités des Tunisiens et leur interdit de combattre le sous-développement.
752. Le 14 août 1961, Salah ben Youssef Salah fut abattu à Francfort et ses assassins ne furent jamais clairement identifiés. Voir à ce sujet le livre d'Omar Khlifi (2005).
753. Voir à ce sujet Sébastien Abis (2004) et Patrick-Charles Renaud (2000).
754. Les effectifs français étaient au total de 7 700 hommes dont nombre de marins membres des équipages des navires mouillés dans la rade ce qui faisait que seuls 2 000 hommes pouvaient être immédiatement engagés dans la défense de la base. Les effectifs de la garnison, dont l'ossature était le 8e Régiment Interarmes étant insuffisants, la décision fut prise de la renforcer par un parachutage.
755. Sur le récit de l'action de ces deux régiments, voir Philippe Boisseau (1998).
756. Les chiffres faisant état de plusieurs milliers de morts tunisiens sont notoirement exagérés.
757. Sur Ben Salah, voir le livre apologétique et daté de Marc Nerfin (1974), celui de Noura Borsali (2008) et celui de Ben Salah lui-même (2008).
758. Il s'évada au mois de février 1973 et se réfugia en Algérie. Au mois de mai 1988, le président Ben Ali le gracia et il rentra en Tunisie.
759. L'UGTT parle de centaines de morts.
760. Né le 3 septembre 1936, il est diplômé de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. En 1964, à son retour en Tunisie, il fut chargé de la création de la direction de la sécurité militaire, puis il eut une carrière diplomatique étant nommé attaché militaire au Maroc puis en Espagne. Au mois de janvier 1978, en pleine insurrection, il devint le chef de la Sûreté générale, puis il redémarra une carrière diplomatique en étant nommé ambassadeur en Pologne.

Chapitre II

Le Maroc de 1956 à 2011

Ayant recouvré son indépendance, le Maroc eut deux grands problèmes à régler, le premier était politique, le second territorial.

Politiquement, l'*Istiqlal* qui constituait un quasi-État dans l'État, entra en conflit avec le souverain. Le danger pour la monarchie venait à la fois de cette position hégémonique qui risquait de placer le sultan sous la tutelle d'un parti, et du fait que l'*Istiqlal* comportait une puissante aile gauchiste. Très critique à l'égard de l'institution monarchique, cette dernière revendiquait clairement un pouvoir populaire. L'aile droite et monarchiste du parti était dirigée par Ahmed Balafrej, l'aile gauche révolutionnaire par Mehdi Ben Barka.

La question des frontières résultait quant à elle des amputations territoriales subies par le Maroc à l'époque coloniale. Ces pertes de territoires s'étaient faites au profit de l'Algérie à l'est et de l'Espagne au sud.

I- Les incertitudes de la politique intérieure

Au mois d'août 1957, le sultan Mohammed ben Youssef devint le roi Mohammed V. Cette même année, éclata l'insurrection du Rif qui dura jusqu'en 1959, avant d'être écrasée par les FAR (Forces armées royales) commandées par le général Oufkir[761]. Or, ce mouvement contenait la plupart des fractures internes de *l'Istiqlal* qui allaient empoisonner la vie politique marocaine.

Cette révolte ne fut en effet pas tant dirigée contre la monarchie que contre les arabo-citadins de *l'Istiqlal,* souvent originaires de Fès et que certains Rifains accusaient d'avoir fait assassiner Abbas Messadi, le chef de l'AL (Armée de Libération) pour le Rif.

Abbas Messadi s'était opposé à la fraction gauchiste de l'*Istiqlal* dirigée par Ben Barka dont le but aurait été de prendre le contrôle de l'AL afin de disposer d'un outil militaire susceptible de contrebalancer les FAR (Forces armées royales)[762].

Selon la déclaration d'Abdelkrim El Khattib faite à *Aujourd'hui le Maroc* le 30 novembre 2005, en ligne, Mehdi Ben Barka aurait « commandité l'assassinat » d'Abbas Messadi (Abbès Msaâdi) qui fut enlevé à Fès le 27 juin 1956. MM. Aherdane et El Khattib auraient ensuite déterré sa dépouille pour la réinhumer à Ajdir en présence de plusieurs milliers de Berbères rifains[763]. Tous deux furent arrêtés et de nombreux Rifains prirent alors le maquis contre le « pouvoir arabo-fassi » de l'*Istiqlal*[764]. Cette version a été confirmée par Sillem Ameziane (en ligne) qui fut membre de la résistance rifaine.

Au mois d'avril 1958, le chef du gouvernement, Mbarek Bekkai et tous les ministres n'appartenant pas l'*Istiqlal* démissionnèrent. Au mois de mai 1958, le roi Mohammed V nomma Ahmed Balafrej qui constitua un gouvernement *Istiqlal* composé de membres appartenant aux deux courants.

Au mois de janvier 1959, la scission du parti qui couvait se produisit, provoquée par MM. Bouabib et Ben Barka qui créèrent l'UNFP (Union nationale des forces populaires). Au mois de décembre, accusés de complot, Fgih Mohamed Basri et Abderramane Youssoufi furent arrêtés, quant à Ben Barka, il s'enfuit en France.

Toujours durant l'année 1959, afin de concurrencer l'*Istiqlal,* le Palais soutint la création du Mouvement Populaire (MP) par deux anciens hauts responsables de l'AL, Abdelkrim Khatib et Mahjoubi Aherdane. Dès lors, l'*Istiqlal* qui n'eut donc plus le monopole du nationalisme ne fut plus en mesure de se poser comme l'héritier exclusif du combat pour l'indépendance. Le multipartisme fut alors un atout pour la monarchie qui se plaça résolument en dehors et au-dessus des partis en s'imposant comme arbitre.

Les élections communales du mois de mai 1960 furent remportées par l'*Istiqlal* avec 40 % des suffrages contre 25 % à l'UNFP.

Le lundi 29 février 1960, à minuit, un violent séisme raya la ville d'Agadir de la carte et un an après cette tragédie, le 26 février 1961, le roi Mohammed V, mourut durant une opération chirurgicale. Son successeur fut son fils Moulay Hassan, né le 9 juillet 1929, et qui fut intronisé le 3 mars 1961 sous le nom d'Hassan II.

Le nouveau roi avait été formé et préparé par son père Mohammed V (Mohammed ben Youssef) qui l'avait associé très tôt au pouvoir[765]. Il avait ainsi fait ses premières armes politiques au mois de janvier 1943 – il n'avait pas quatorze ans –, lors de la conférence d'Anfa dans la banlieue résidentielle de Casablanca[766]. Prince héritier le jour de son 28° anniversaire, le 9 juillet 1957, en 1960 il devint vice-Premier ministre et ministre de la défense. Dès le début de son règne, il dut faire face à des crises internes et à l'hostilité de l'Algérie.

Les tentatives de modernisation des institutions

Hassan II entreprit de moderniser les institutions du royaume. C'est ainsi que le souverain marocain est à la fois Malik (roi), Chérif (car descendant du prophète), Sultan (car il détient l'autorité), Émir (car il est chef des armées), Imam (car il est le chef de la communauté religieuse nationale), Khalife (car il est à la fois lieutenant et glaive de Dieu) et enfin Amir al-Mouminin (Commandeur des Croyants).

Hassan II joua habilement de ces divers éléments pour contrôler ses opposants, notamment les fondamentalistes. Il était en effet difficile à ces derniers de l'attaquer sur son orthodoxie religieuse, lui dont la personne était sacrée et qui régnait sur un authentique État islamique. Ces définitions expliquent également les difficultés qu'eurent les juristes quand il leur fallut faire encadrer les pouvoirs du souverain par les principes occidentaux du droit public exprimés dans les Constitutions.

Le 7 décembre 1962, la première Constitution ayant été adoptée par référendum, la monarchie marocaine devint donc constitutionnelle avec pour corollaires le suffrage universel et le régime des partis. Mais, très vite, deux légitimités s'affrontèrent, celle du souverain,

« Commandeur des Croyants », et celle du « peuple électeur » revendiquée par la gauche qui qualifia la Constitution d'« absolutiste ».

L'anarchie qui découla de cette opposition menaça d'emporter le trône écartelé entre le parti *Istiqlal* d'une part et les gauchistes de l'UNFP (Union nationale des forces populaires) menés par Mehdi Ben Barka et Abderrahim Bouabid d'autre part. Maîtres de la rue, prompts à soulever les masses populaires et ayant placé leurs hommes dans tous les rouages de l'État, ces partis firent courir de graves dangers à la monarchie, donc à l'État marocain.

En 1962, pour tenter d'échapper au dualisme *Istiqlal*-UNFP, fut créé à l'initiative d'Ahmed Guédira un rassemblement des monarchistes venus de tous horizons et qui refusaient à la fois l'hégémonisme de l'*Istiqlal* et la politique de déstabilisation menée par l'UNFP. C'est ainsi que fut fondé le FDIC (Front démocratique des institutions constitutionnelles) qui subit plusieurs échecs lors des élections législatives du mois de mai 1963, lors des élections communales et lors de divers autres scrutins qui se tinrent durant l'été 1963.

Au mois de juillet 1963, la police déjoua un attentat contre le roi et la réaction du souverain, appuyé sur le colonel Mohammed Oufkir (Smith, 1999), chef de la Sûreté nationale, fut d'une très grande fermeté. C'est ainsi que de nombreux militants et syndicalistes de gauche furent arrêtés et certains de leurs responsables condamnés à mort[767].

Les 23, 24 et 25 mars 1965, de violentes émeutes populaires déclenchées à la suite d'un mouvement lycéen secouèrent Casablanca et elles s'étendirent aux principales villes du pays avant d'être sévèrement réprimées par le général Oufkir, devenu ministre de l'Intérieur en 1964.

La vie politique continuant à être paralysée par l'opposition systématique de l'*Istiqlal* et de l'UNFP, le trône sembla alors vaciller et le 7 juin, l'état d'exception fut proclamé. Hassan II qui avait décidé de contre-attaquer procéda à la dissolution du Parlement et prit tous les pouvoirs, utilisant pour cela l'article 35 de la Constitution[768] afin de permettre un fonctionnement minimal de l'État jusqu'à l'adoption de réformes constitutionnelles. La première expérience démocratique avait vécu. C'était un échec et le pays en sortit traumatisé.

Au mois d'octobre 1965 les relations entre le Maroc d'Hassan II et la France du général De Gaulle se tendirent à la suite de l'enlèvement en plein Paris, du chef de l'UNFP, Mehdi Ben Barka. Le général Oufkir fut alors soupçonné et inculpé par la justice française avant d'être condamné par contumace. Ce fut la rupture avec Paris[769] (Buttin, 2010).

Le trône d'Hassan II fut ensuite menacé d'être emporté par un faisceau d'oppositions et de revendications contradictoires, mais le souverain fit preuve tout à la fois de fermeté et de sens politique, ce qui lui permit de les vaincre, appuyé sur les Forces armées royales (FAR) et sur la Sûreté nationale. Hassan II eut alors la main lourde, mais ce fut à ce prix que le pays échappa au chaos[770].

En 1970, Hassan II pensa qu'il avait consolidé son pouvoir et le 7 juillet, l'état d'exception fut levé. Il décida ensuite de tenter une seconde expérience démocratique et le 31 juillet 1970, il soumit une nouvelle Constitution à référendum ; elle fut approuvée par près de 94 % des votants. De nouvelles élections furent organisées à la fin du mois d'août, mais elles furent boycottées par le Koutla Wataniya, alliance de circonstance unissant l'*Istiqlal* et l'UNFP. Le scrutin mit en évidence la coupure du pays en deux puisque les campagnes, *le bled,* se rendirent massivement aux urnes tandis que dans les villes, le taux d'abstention fut important avec un record de 50 % à Fès. Ces élections furent remportées par le Mouvement populaire, parti politique monarchiste modéré.

Le temps des complots

Le Maroc entra ensuite dans une période de complots sanglants. Le 10 juillet 1971, le coup d'État de Skhirat fit ainsi vaciller le trône. Les élèves sous-officiers de l'Académie militaire d'Ahermoumou, auxquels les conjurés avaient fait croire que le roi avait été fait prisonnier et qu'il convenait d'aller à son secours, pénétrèrent à l'intérieur du palais royal où se donnait une réception offerte par le souverain pour son quarante-deuxième anniversaire, et ils ouvrirent le feu. Plus de deux cents morts furent à déplorer tandis que le roi Hassan II échappait par miracle à la tuerie.

Le complot avait été ourdi par le général Mohammed Medbou, chef de la maison royale et par le colonel Hamed Ababou[771], commandant de l'école d'Ahermoumou, qui furent exécutés. L'armée marocaine fut ensuite décapitée par la purge que mena le général Oufkir.

Après ces tragiques événements, Hassan II suspendit le Parlement et il forma un nouveau gouvernement dont la charge fut confiée à Karim Lamrani. L'homme fort de ce gouvernement était le général Oufkir, ministre de la Défense et chef d'état-major des FAR. Au mois de juin 1971, tirant la leçon des événements de Skhirat, le roi procéda à la dissolution de la Chambre, mais il ne renonça pas pour autant à moderniser les institutions du Maroc. Cependant, il était devenu prudent.

Le 30 mars 1972, une troisième Constitution fut approuvée par référendum. Elle donnait naissance à une démocratie encadrée et étroitement liée au Palais royal dans la mesure où le souverain nommait et contrôlait l'exécutif qui était responsable devant lui. De plus, les députés n'étaient pas tous élus au suffrage universel, certains étant nommés par le pouvoir ou désignés par les autorités coutumières. Il fut impossible d'organiser de nouvelles élections législatives, l'opposition, toujours unie dans la *Koutla Watania* bloquant tout consensus.

Selon Stephen Smith (1999) c'est parce que la situation était bloquée et qu'il considérait que la monarchie était incapable de régler la question que le général Oufkir aurait ourdi un nouveau coup d'État. Le 16 août 1972, des chasseurs de l'armée de l'air marocaine mitraillérent en plein ciel l'avion royal qui rentrait d'un voyage à l'étranger, mais son pilote parvint à se poser à Rabat[772]. Quant au général Oufkir, selon la version officielle, il se suicida[773].

Le Maroc n'en n'avait cependant pas fini avec les troubles car, le 3 mars 1973, deux à trois cents hommes armés venus d'Algérie s'infiltrèrent en territoire marocain, mais ils furent interceptés et au même moment, une série d'attentats secoua Rabat et Casablanca. La situation fut rapidement sous le contrôle du successeur du général Oufkir, à savoir son ancien adjoint, le colonel Ahmed Dlimi[774]. À la suite de ces divers événements, plusieurs condamnations à mort furent prononcées et exécutées.

Le Maroc entra ensuite dans une phase d'apaisement. Le 3 mars 1977, un gouvernement d'union nationale fut constitué afin de préparer le scrutin des législatives qui se tint le 2 juin et qui vit la victoire des partis proches du palais royal[775] cependant que l'*Istiqlal* maintenait ses positions et que l'USFP[776] subissait une déroute, son chef, Abderrahim Bouabid étant battu chez lui, à Agadir.

À l'issue de ce scrutin, l'USFP entama une longue traversée du désert, tandis que l'*Istiqlal* se ralliait à la majorité victorieuse et entrait dans le nouveau gouvernement[777] présidé par Ahmed Osman, beau-frère du roi[778] et leader du RNI (Rassemblement national des indépendants).

La Constitution de 1972 resta en vigueur jusqu'à la réforme constitutionnelle de 1992 qui opéra une véritable mutation du pouvoir, le souverain nommant les ministres sur proposition du Premier ministre[779].

En 1994 Hassan II reconnut le double caractère arabe et berbère du Maroc. Jusque-là, la doctrine officielle avait été celle que l'*Istiqlal* avait réussi à imposer selon laquelle l'idée même d'une diversité culturelle était considérée comme une menace pour l'unité nationale. Tout devait donc être fait pour imposer une culture homogène reposant sur les deux piliers que sont l'islam et l'arabité.

Au mois d'août 1994 des attentats islamistes furent perpétrés à Marrakech et la frontière avec l'Algérie fut fermée cependant que plusieurs centaines de milliers d'Algériens étaient expulsés.

En 1996, une seconde réforme dota le pays d'un Parlement à deux chambres dont l'une élue au suffrage universel.

Le 14 novembre 1997 fut élu un Parlement d'« alternance consensuelle » dans lequel se retrouvèrent tous les partis historiques plus des députés islamistes appartenant au PJD (Parti de la justice et du développement). Au début du mois de février 1998, le roi Hassan II nomma comme Premier ministre le vieil opposant et leader de l'USFP, Abderramane Youssoufi.

II- La question des frontières

Après la question constitutionnelle, le problème des frontières fut l'autre grand dossier qu'eut à traiter le Maroc indépendant (Lamouri, 1979). À la suite des partages coloniaux, le royaume avait en effet été amputé sur trois d'entre elles et menacé sur la quatrième : à l'est, les autorités françaises d'Algérie avaient empiété sur son territoire au profit de l'Algérie. Au nord, il avait été coupé de la Méditerranée par la zone espagnole. À l'ouest, sa façade océanique était en partie aux mains des Espagnols (Sidi Ifni, Tarfaya, Rio de Oro) et au sud, il fut privé de toute sa profondeur en direction de la vallée du fleuve Sénégal par la création du territoire de Mauritanie[780].

Avec l'indépendance de 1956, la souveraineté marocaine ne fut en réalité rétablie que sur les deux anciennes zones des protectorats français et espagnol[781] ; plusieurs provinces et parties de l'empire chérifien étaient donc encore à récupérer.

M. Allal el Fassi, l'un des principaux dirigeants de l'*Istiqlal*, avait d'ailleurs été très clair à ce sujet en déclarant le 27 mars 1956 que :

> « Tant que Tanger ne sera pas dégagé de son statut international, tant que les territoires espagnols du sud, tant que le Sahara de Tindouf à Atar, tant que les confins algéro-marocains ne seront pas dégagés de leur tutelle, notre indépendance demeurera boiteuse et notre premier devoir sera de poursuivre l'action pour libérer la patrie et l'unifier. Car notre indépendance ne sera complète qu'avec le Sahara ! »

La question mauritanienne

En 1900, un traité franco-espagnol attribua à la France toute la région comprise entre le Rio de Oro et le Sénégal.
Pour Xavier Coppolani qui fut le premier commissaire du gouvernement français dans la région :

> « […] la Mauritanie [était] le prolongement naturel et politique de l'Empire chérifien du Maroc ». C'est la France qui baptisa ces étendues désertiques du nom de Mauritanie alors que, pour les Marocains, il s'agit des « provinces de Chenguit », région qui a toujours gravité dans l'orbite du Maroc. »

Le Maroc contesta ensuite la volonté française de créer une Mauritanie souveraine car, pour Rabat, la Mauritanie, création coloniale, était historiquement marocaine.

En 1960, en dépit des protestations du Maroc, Paris décida de faire du territoire de la Mauritanie un État indépendant qui prit le nom de « République islamique de Mauritanie » avec une capitale, Nouakchott, créée en plein désert. Le 31 octobre 1961, l'Assemblée générale des Nations unies vota l'admission de la République islamique de Mauritanie. Rabat protesta auprès de l'ONU et ne reconnut pas le nouvel État.

La Mauritanie indépendante vécut plusieurs années dans la hantise des revendications marocaines. C'est pourquoi elle considéra l'éventuelle création d'un « État » saharaoui comme le moyen de créer un « tampon » avec le puissant voisin du nord.

Rabat qui avait compris le danger décida de « faire la part du feu » et huit années plus tard, en 1969, reconnut l'indépendance de la Mauritanie. Il s'agissait là d'une concession faite au réalisme politique. La normalisation des relations avec Nouakchott avait en effet pour but d'obtenir le soutien mauritanien durant la phase de récupération du Sahara occidental alors sous souveraineté espagnole.

La frontière ouest et la « Guerre des sables »

Le 5 septembre 1961, lors d'une conférence de presse, le général De Gaulle parla pour la première fois du « caractère algérien du Sahara ». Cette déclaration créa de vives tensions car, pour le Maroc, il était clair que l'indépendance à venir de l'Algérie devait permettre de régler les problèmes frontaliers entre « pays frères », contentieux résultant de décisions coloniales[782]. D'autant plus qu'avant l'indépendance de l'Algérie, la France avait proposé au sultan Mohammed V de régler les problèmes territoriaux en suspens entre elle et le Maroc, à la condition que Rabat se décide à adhérer à l'OCRS

(Organisation commune des régions sahariennes) créée par Paris le 10 janvier 1957.

En 1956, la question du contentieux frontalier franco-marocain fut étudiée par une commission mixte d'experts. Les positions des deux pays étaient cependant inconciliables dans la mesure où la France n'était disposée à consentir qu'à des rectifications de détail alors que le Maroc revendiquait une grande partie de l'ouest algérien, notamment les régions des oasis du Touat, du Tidikelt, du Gourara, (cartes LXVI, LXVII et LXVIII) etc., ainsi que la totalité de la Mauritanie

À cette proposition française, Mohammed V avait répondu de la manière la plus nette :

> « Toute négociation qui s'engagerait avec le gouvernement français actuellement en ce qui concerne les prétentions et les droits du Maroc sera considérée comme un coup de poignard dans le dos de nos amis algériens qui combattent, et je préfère attendre l'indépendance de l'Algérie pour poser à mes frères algériens le contentieux frontalier. »

Le 6 juillet 1961, le Maroc signa avec le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) un accord stipulant que les problèmes frontaliers existant entre les deux pays seraient résolus par la négociation dès que l'Algérie aurait acquis son indépendance.

Protocole d'accord entre le gouvernement de Sa Majesté le Roi du Maroc et le G.P.R.A. (6 juillet 1961) Gouvernement Provisoire de la République Algérienne.

Le Gouvernement de Sa Majesté le Roi du Maroc et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, animés par les sentiments de solidarité et de fraternité maghrébines, conscients de leur destin africain et désireux de concrétiser les aspirations communes de leurs peuples, ont convenu ce qui suit :

Fidèles à l'esprit de la Conférence de Tanger du mois d'avril 1958 et fermement attachés à la charte et aux résolutions adoptées par la Conférence de Casablanca, les deux gouvernements décident d'entreprendre l'édification du Maghreb Arabe sur la base d'une

fraternelle association notamment dans le domaine politique et économique.

Le Gouvernement de Sa Majesté le Roi du Maroc réaffirme son soutien inconditionnel au peuple algérien dans sa lutte pour son indépendance et son unité nationales. Il proclame son appui sans réserve au gouvernement provisoire de la République Algérienne dans ses négociations avec la France sur la base du respect de l'intégrité du territoire algérien. Le Gouvernement de Sa Majesté le Roi du Maroc s'opposera par tous les moyens à toute tentative de partage ou d'amputation du territoire algérien.

Le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne reconnaît pour sa part que le problème territorial posé par la délimitation imposée arbitrairement par la France entre les deux pays trouvera sa résolution dans les négociations entre le Gouvernement du royaume du Maroc et le Gouvernement de l'Algérie indépendante.

À cette fin, les deux gouvernements décident la création d'une commission algéro-marocaine qui se réunira dans les meilleurs délais pour procéder à l'étude et à la solution de ce problème dans un esprit de fraternité et d'unité maghrébines.

De ce fait, le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne réaffirme que les accords qui pourront intervenir à la suite des négociations franco-algériennes ne sauraient être opposables au Maroc quant aux délimitations territoriales algéro-marocaines.

Sa Majesté Hassan II — *Son Excellence Ferhat Abbas*

Roi du Maroc — *Président du G.P.R.A.*

Rabat, le 6 juillet 1961

Le souverain marocain avait fait un geste de bonne volonté particulièrement significatif en direction de l'Algérie car :

> « En soutenant le GPRA pour rester fidèle à son idéal de fraternité arabe et d'unité maghrebine, et en acceptant de s'en remettre au bon vouloir de l'Algérie, l'indépendance venue, sans demander de

> gage, le Maroc faisait donc preuve de générosité et même d'abnégation si l'on tient compte des graves inconvénients que présentait pour lui la forme insolite du territoire algérien au Sud du Draa. Celle-ci résultait de la pénétration française à partir de bases algériennes et du désir des autorités françaises de placer le maximum de territoires sous la souveraineté de la France. Les frontières administratives fixées par la France avaient permis à l'Algérie de lancer vers l'océan atlantique une véritable pseudopose. Elles aboutissaient à faire du Maroc un territoire encerclé par l'Algérie […] » (Méric, 1965 : 747).

Après l'indépendance, l'Algérie refusa d'appliquer l'accord du 6 juillet 1961. Aussi, le roi Hassan II demanda-t-il à plusieurs reprises que les commissions marocaine et algérienne chargées de la mise en application de cet accord se réunissent afin qu'il soit possible d'entrer dans une phase concrète de négociation.

Fehrat Abbas ayant été évincé du pouvoir le 15 septembre 1963, son successeur, Ahmed Ben Bella ne s'estima pas lié par les engagements pris par le GPRA. Le 5 octobre 1962, les ministres des Affaires étrangères marocain et algérien se rencontrèrent à Oujda et ils convinrent d'un sommet entre le roi Hassan II et le président Ben Bella, mais la rencontre fut annulée.

Le 8 octobre 1963, dans la région de Figuig, l'armée algérienne lança une attaque surprise anéantissant plusieurs petites garnisons marocaines à Hassi-Beida, Tinjoub et Tinfouchy, puis elle tenta de s'emparer de Figuig. La « guerre des sables » venait d'éclater (carte page LXVII).

Le 14 octobre les FAR reprirent Hassi-Beida et Tinjoub, puis elles avancèrent vers la piste Béchar-Tindouf à la hauteur d'Igli, cependant que les Algériens s'emparaient d'Ich. Le 15 octobre, l'Algérie décida la mobilisation générale des anciens combattants de la guerre d'indépendance et le 18, les forces algériennes furent en vue de Figuig.

Le 25 octobre les FAR marocaines remportèrent deux importantes victoires, l'une à Hassi Beida et l'autre à Tinjoub. Le 28 elles furent à

portée de Tindouf qu'elles n'investirent pas, demeurant en position à proximité de la ville. Le général Kettani[783] proposa alors à Hassan II une offensive à travers le Sahara visant la reconquête des régions marocaines que la France avait rattachées à l'Algérie. Le souverain lui fit la réponse suivante :

> « […] ça ne servira à rien, moi je pars du principe, peut-être cynique, que lorsqu'on fait la guerre à quelqu'un c'est pour avoir la paix pendant au moins une génération. Si on n'est pas assuré de la tranquillité pendant trente ans après avoir mis au tapis son adversaire, il vaut mieux éviter de lancer une opération militaire, parce qu'on défigure le présent, on compromet l'avenir, on tue des hommes, on dépense de l'argent, pour recommencer quatre ou cinq années après » (Hassan II, 1993 : 86).

Le Maroc qui avait l'avantage militaire se trouva diplomatiquement isolé alors que l'Algérie bénéficiait au contraire du soutien du bloc de l'Est[784], de la Ligue arabe et de l'OUA (Organisation de l'unité africaine).

Plusieurs tentatives de règlement échouèrent ; puis, sous la pression de l'OUA, le roi Hassan II accepta un cessez-le-feu. Une médiation fut ensuite menée par le président Modibo Keita du Mali et par l'Empereur d'Éthiopie Haïlé Sélassié. Les 29 et 30 octobre, à Bamako, fut négocié un cessez-le-feu entre le roi Hassan II et Ben Bella ; il devait entrer en vigueur le 2 novembre, mais il ne fut effectif que le 5 novembre[785].

Le 1er novembre 1963, les troupes marocaines se retirèrent sur les lignes qu'elles occupaient à la veille du conflit et l'OUA mit en place une zone démilitarisée sur la frontière entre Figuig et Tindouf sur 1 000 kilomètres de long, surveillée par des observateurs éthiopiens et maliens[786].

La marocanité de Tindouf[787]

C'est au XVIe siècle que la première agglomération de Tindouf (tama-n-Douf en *tamazight*), semble avoir été construite, il s'agit

de Tendefès que nous connaissons par El Bekri et le Tarikh-el-Fettach. Pillée, ravagée et enfin détruite par les rezzous successifs des Touareg, des Beraber et des Rguibat, elle disparut durant deux siècles, mais ses points d'eau continuèrent à être fréquentés par les caravanes transsahariennes.

Avant le Protectorat, l'administration marocaine s'exerçait sur la vallée de Tindouf qui dépendait du khalifa du Tafilalet et ses caïds étaient nommés par *Dahir* du sultan du Maroc. Les archives marocaines conservent de nombreux documents administratifs confirmant cette réalité[788].

En 1934, la France occupa Tindouf, ville nouvelle fondée en 1852 ou en 1857 par Mrabet Ould Belamech, chef de la tribu des Tadjakant qui avait fait allégeance au sultan du Maroc. Dans un premier temps, elle fut englobée dans la zone militaire dépendant du commandement français du Maroc, puis elle fut placée sous l'autorité du Gouverneur général de l'Algérie. À aucun moment, la marocanité de la région ne fut remise en cause, même quand la question de la souveraineté sur le Touat, territoire situé à l'est de Tindouf, opposa l'administration marocaine aux fonctionnaires français.

En 1956, au moment de l'indépendance du Maroc, Tindouf était administrativement rattachée à la région marocaine d'Agadir, comme Fort-Trinquet (l'actuelle Bir Oum-Grayn) en Mauritanie. Au mois de juillet 1962, quand elle accorda l'indépendance à l'Algérie, la France était militairement présente à Tindouf dont elle se retira au mois d'octobre, laissant ainsi l'ALN (Armée de libération nationale) algérienne s'y installer ; c'est ainsi que Tindouf devint une ville d'Algérie. Pourtant, au mois de juillet, les tribus de la région, essentiellement les Tajakant et les Rguibat avaient fait allégeance au roi du Maroc. Au début du mois d'octobre, quand l'armée algérienne occupa Tindouf, elle en chassa par la force les représentants du Maroc qui avaient refusé de se retirer. Ces événements firent de nombreuses victimes.

III- Le Sahara occidental, cette « Alsace-Lorraine » marocaine

Véritable pomme de discorde entre le Maroc et l'Algérie, la question du Sahara occidental est, depuis plusieurs décennies, le principal obstacle au projet d'union du « Maghreb arabe ».

Géographiquement, le Sahara occidental est composé de deux ensembles géographiques différents :

- Au nord, la Saquia el Hamra qui prolonge la région de Tarfaya et qui est comprise entre l'oued Drâa et le cap Boujdour (cap Bojador) est la partie la moins aride du Sahara occidental. C'est la zone de contact entre celle du dromadaire et celle du cheval. Deux voies caravanières traditionnelles la mettaient en relation, l'une avec le fleuve Sénégal et l'autre avec Tombouctou. Les habitants de la région sont Tekna, Arabes ou Sanhaja.
- Au sud de cette région, l'Oued ed Dahab, l'ancien Rio de Oro espagnol, s'étend jusqu'à l'actuelle Mauritanie. Avant le démembrement colonial, les Marocains parlaient indifféremment d'Oued ed Dahab ou de « Souss extrême Ad-Dakhla ». La population de cette dernière région est essentiellement composée d'Arabes et de Rguibat.

Au mois de mars 1956, le sultan Mohammed ben Youssef (Mohammed V), avait donné son appui à la tenue du congrès de la Saquia el Hamra à l'occasion duquel plusieurs milliers de représentants des tribus Rguibat, Ouled Delim, Ait Lahcen, Izarguiyine, Ahl-Cheich, Laroussiyine, Ma el Aimin, Filali, Ouled Tidrarine, Tubalte, Bouihat, Mejjat, Lemnasser et Yagoute, proclamèrent leur marocanité et leur attachement au trône alaouite.

Au mois de juin 1956, les Rguibat prirent les armes et en 1957, des éléments de l'Armée de libération marocaine opérèrent un mouvement tournant et prenant à revers les garnisons espagnoles du Sahara occidental, ils parvinrent jusque dans l'Adrar mauritanien. Smara fut

évacuée par le détachement espagnol qui défendait la ville et au mois de novembre 1957, une grande partie du Sahara espagnol fut sous contrôle de l'ALN, à l'exception de trois forts blocs de résistance autour de Villa Cisneros (Dakhla), d'El Ayoun (Laâyoune) et de cap Juby (Tarfaya). Au même moment, une véritable guerre éclata dans l'enclave espagnole de Sidi Ifni (carte page LXVI).

Cette évolution de la situation sur les confins de l'Algérie où l'armée française combattait le FLN, inquiéta l'état-major français et c'est pourquoi une opération conjointe franco-espagnole fut décidée. Baptisée « Ouragan », elle coiffa en réalité deux actions, l'une, sous la responsabilité espagnole, qui eut pour nom « Teide », et l'autre, française, mais conduite en totalité en territoire espagnol, connue sous le nom d'opération Écouvillon.

Cette dernière fut menée en deux étapes. La première, rapidement conclue eut pour cadre la Saquia el Hamra puis, l'autorité espagnole rétablie dans la zone, les troupes françaises obliquèrent vers le sud, c'est-à-dire vers le Rio de Oro ou Oued ed Dahab. Cette seconde phase qui dura quatre jours, du 20 au 24 février 1958, eut pour but de prendre en tenaille les éléments marocains et ceux du FLN algérien entre les unités françaises progressant d'est en ouest et les troupes espagnoles parties du littoral et avançant vers l'intérieur du Sahara occidental.

Les résultats de cette opération franco-espagnole furent à la fois militaires et politiques. Sur le plan militaire, la situation de l'Espagne fut rétablie et les postes abandonnés quelques mois plus tôt réoccupés. Afin d'éviter d'être encerclées, les unités marocaines de l'ALN se replièrent vers le Maroc, suivies par des milliers de réfugiés.

Pour le Maroc, le seul résultat positif de l'opération Écouvillon fut l'ouverture avec l'Espagne de pourparlers qui aboutirent le 1er avril 1958 à l'accord de Cintra, aux termes duquel la région de Tarfaya lui fut restituée (carte page LXVI)

Aux origines du conflit

Les ressources halieutiques du Sahara occidental attirent les pêcheurs venus du monde entier. Du nord du cap Bojador jusqu'à la baie d'Arguin, la côte saharienne est en effet extrêmement

poissonneuse et c'est pourquoi, dès le XVe siècle, les pêcheurs de toutes les nations maritimes européennes la fréquentèrent.

Historiquement, les pêcheurs espagnols canariens se taillèrent un quasi-monopole régional grâce aux salines de l'archipel qui permettaient la conservation et l'exportation du produit de ces pêches. Ce fut d'ailleurs pour défendre ce monopole que l'Espagne voulut contrôler le littoral saharien faisant face aux îles Canaries, cherchant à s'y installer afin d'en écarter ses éventuels concurrents flamands, basques, anglais, italiens ou français.

Le premier établissement espagnol sur cette partie du littoral saharien date de 1476 quand le seigneur de Lanzarote, Don Diego de Herrera, prit possession d'une petite portion de côte sur laquelle il édifia un fortin qu'il baptisa du nom de Santa Cruz de Mar Pequena. En 1527, le sultan du Maroc Ahmed al-Wattassi le fit détruire par ses troupes.

En 1962, devant le refus espagnol d'envisager une remise du Sahara occidental[789] au Maroc, le roi Hassan II décida de demander au Comité de décolonisation des Nations unies de mettre Ifni et le Sahara occidental sur la liste des territoires à décoloniser. Le roi Hassan II fit de la « récupération » du Sahara occidental, l'ancien « Sahara espagnol », une cause non négociable[790] et la trêve politique intérieure se fit sur cette cause devenue sacrée[791].

Le 17 décembre 1965, par la résolution n° 2072, l'Assemblée générale des Nations unies demanda pour la première fois à l'Espagne d'engager le processus de décolonisation du territoire ; un an plus tard, le 20 décembre 1966, elle demanda à Madrid de restituer la zone de Sidi Ifni au Maroc et d'organiser, sous les auspices de l'ONU, un référendum au Sahara occidental.

L'Espagne rétrocéda Ifni en 1969, mais l'épineuse question du Sahara occidental demeura en suspens.

Le 23 juillet 1973, les présidents Boumedienne d'Algérie, Ould Daddah de Mauritanie ainsi que le roi Hassan II, se réunirent à Agadir afin de définir un plan d'action commun sur la question du Sahara

occidental. Lors de ce sommet, les positions contraires du Maroc et de l'Algérie furent exprimées au grand jour :

- Le Maroc acceptait l'autodétermination à la seule condition que le scrutin porte, soit sur le retour de la région au Maroc, soit sur le maintien du statu quo espagnol.
- L'Algérie qui voulait au contraire un « État saharaoui » indépenda voyait dans l'autodétermination un moyen d'obtenir cette indépendan officielle[792]. Pour Alger, il n'était en effet pas question de laisser Maroc s'étendre le long du littoral atlantique et de fermer ainsi tous l débouchés du Sahara algérien vers l'océan. Sa politique fut donc contester par tous les moyens la marocanité du Sahara occidental de soutenir la fiction de l'existence d'un peuple saharaoui ayant le dr de s'autodéterminer afin que soit créé un mini-État sur lequel e pourrait exercer une sorte de protectorat.

Face au blocage de la situation, les possibilités de solution étaient au nombre de quatre :

1- Le rattachement et l'intégration au Maroc.
2- Le partage du territoire entre le Maroc et la Mauritanie.
3- La constitution d'une entité à définir sous triple influence du Maroc, de l'Algérie et de la Mauritanie.
4- La constitution d'un État saharaoui indépendant.

Le 20 août 1974, le roi Hassan II s'opposa officiellement au référendum prévu par l'Espagne et le 13 décembre 1974, l'Assemblée générale des Nations unies décida de demander à la Cour internationale de justice un avis consultatif sur les deux questions suivantes :

« I- Le Sahara occidental (Rio de Oro et Saquia et Hamra) était-il, au moment de la colonisation par l'Espagne, un territoire sans maître (terra nullius) ?

II- Quels étaient les liens juridiques de ce territoire avec le royaume du Maroc et l'ensemble mauritanien ? »

Le premier mouvement de libération du Sahara espagnol fut le FLU (Front de Libération et de l'Unité). Fondé en 1968, il avait pour objectif le rattachement au Maroc. C'est en partie ce mouvement qui, changeant d'appellation, devint ensuite le Morehob, (Mouvement révolutionnaire des Hommes bleus), fondé en 1969 par Édouard Moha.
En 1972, le Morehob s'installa à Alger jusqu'au moment où :

> « […] le fondateur et président de ce mouvement se rendit compte des manœuvres du Gouvernement algérien qui voulait l'utiliser dans le but de créer des difficultés au Maroc en s'opposant à ses revendications et en réclamant l'indépendance du Sahara occidental, il quitta Alger, s'installa quelque temps à Bruxelles et à Paris avant de rejoindre Rabat en 1975. Il opta, alors, définitivement pour le retour du Sahara sous la souveraineté marocaine » (Kabbaj, 1980 : 472).

Ses espoirs dans le Morehob étant ruinés, Alger soutint ensuite le Polisario (Front populaire pour la libération de la Saquia el Hamra et du Rio de Oro), organisation créée en Mauritanie le 20 juillet 1973 par un Rguibat, El Ouali Mustapha Sayed. Ses cadres étaient des Marocains et des Mauritaniens se rattachant le plus souvent à la mouvance révolutionnaire marxiste ou socialo-tiers-mondiste.

En 1974, afin de préparer le scrutin, Madrid recensa 73 487 habitants, dont 38 336 hommes et 35 151 femmes. Or, il était clair que nombre de « Saharaoui », notamment ceux qui avaient participé au soulèvement qui avait provoqué l'opération Écouvillon, avaient fui au Maroc pour échapper à la répression qui avait suivi la reprise de contrôle par l'Espagne.

Rabat refusa donc qu'un référendum consacrant la perte définitive de ses provinces sahariennes soit organisé sur la base de listes électorales tronquées puisqu'elles écartaient plusieurs dizaines de milliers de personnes qui n'avaient pas été recensées sur le territoire[793]. D'autant plus que ces réfugiés étaient particulièrement

attachés à la cause de la « marocanité » du territoire. Selon Rabat, 65 000 personnes appartenant à plusieurs tribus qui s'étaient réfugiées dans le sud du royaume après les événements de 1958 avaient ainsi été délibérément écartées des listes électorales, ce qui allait totalement changer le sens du scrutin[794].

L'Espagne étant toujours présente au Sahara, le Polisario en profita pour s'y installer afin de mettre le Maroc devant le fait accompli. L'armée algérienne l'encadra tout en lui fournissant la logistique nécessaire. La situation se tendit donc et l'on fut au bord de la rupture quand, le 16 septembre 1975, la Cour Internationale de Justice fit connaître son avis :

> « 1 – Le Sahara occidental n'était pas *uneterra nullius* au moment de sa colonisation par l'Espagne puisque le territoire du :
> "Sahara occidental était habité par des populations, qui, bien que nomades, étaient socialement et politiquement organisées en tribus et placées sous l'autorité de chefs compétents pour les représenter".
>
> 2 – Au point de vue des liens politiques, la Cour reconnut :
>
> "[…] l'existence, au moment de la colonisation espagnole, de liens juridiques d'allégeance entre le sultan du Maroc et certaines tribus vivant sur le territoire du Sahara occidental".
> "[…] la Cour a admis que les particularités de l'État marocain découlaient d'abord des fondements mêmes du pouvoir au Maroc dont le lien religieux de l'Islam et celui de l'allégeance constituaient, plus que la notion de territoire, les deux éléments fondamentaux. Partant de cette constatation, elle a reconnu que « les liens politiques d'allégeance à un Souverain ont souvent été un élément essentiel de la texture de l'État"(Kabbaj Taoufîk, 1980 : 119). »

Fort de cet arrêt de la Cour internationale de justice, devant les hésitations espagnoles et inquiet des manœuvres algériennes, le roi Hassan II décida de forcer le destin. Il eut alors l'idée d'envoyer des centaines de milliers d'hommes et de femmes prendre pacifiquement possession de cette partie du territoire national perdue lors des partages coloniaux. Ce fut la « Marche verte ».

La situation était cependant explosive car l'Espagne avait annoncé qu'elle défendrait le Sahara occidental contre toutes les menaces. De fait, l'élite de son armée attendait, l'arme au pied, dont 5 000 légionnaires du *Tercio* commandés par le général Salazar y Nieto. Finalement, le gouvernement espagnol donna l'ordre à ses troupes de se replier devant la Marche verte qui débuta le jeudi 6 novembre 1975[795]. Au total, en deux jours, plus de 200 000 marcheurs venus de toutes les provinces, régions et villes du Maroc franchirent la frontière, Coran à la main et dans un foisonnement de drapeaux marocains.

Le 14 novembre, à Madrid, l'Accord tripartite Maroc-Mauritanie-Espagne fut signé, prévoyant la mise en place d'une administration commune par les trois pays signataires, administration transitoire devant durer jusqu'au départ définitif des Espagnols fixé à la fin du mois de février 1976, et prévoyant le partage de l'ancienne colonie espagnole entre le Maroc et la Mauritanie. Au Maroc la partie nord, c'est-à-dire la Saquia el Hamra, et à la Mauritanie la partie sud ou Oued ad Dahab (carte page LXVIII)

Petit à petit, et en application de l'accord tripartite du 14 novembre 1975, l'armée espagnole se retira[796], laissant la place aux unités de l'armée marocaine[797].

Au mois de décembre, l'armée marocaine entra à El Aioun et les unités espagnoles quittèrent alors le territoire[798]. Dans le sud, c'est-à-dire dans la zone rattachée à la Mauritanie, l'armée mauritanienne occupa avec difficulté La Guera où le Polisario se retrancha. L'armée marocaine entra à Villa Cisneros (Dakhla) le 8 janvier car les Mauritaniens n'étaient pas en mesure de le faire.

Dans l'est du Sahara occidental, soutenu par l'Algérie, le Polisario tenta de s'opposer à l'installation marocaine et des combats violents se déroulèrent à Amgala entre le 29 janvier et le 15 février 1976. La RASD (République arabe saharaouie démocratique) fut proclamée au début du mois de février 1976 et portée sur les fonts baptismaux par l'Algérie dont l'intérêt régional était triple : politique, économique[799] et stratégique[800].

Le 25 octobre 1977 une spectaculaire action du Polisario aboutit à l'enlèvement d'otages européens à Zouérate en Mauritanie et le Maroc

se vit placé dans l'obligation d'intervenir afin d'éviter un effondrement de l'armée mauritanienne. Plus de 6 000 soldats marocains furent alors répartis le long de la frontière Mauritanie-Algérie mais, en dépit de cette présence, la guerre continua et la Mauritanie ne put en supporter le coût en hommes et en moyens.

Dans un souci de règlement global de la question saharienne et parce qu'il était isolé, le Maroc avait abandonné à la Mauritanie la partie méridionale du Sahara occidental, à savoir l'Oued ed Dahab ; cependant, la concession marocaine ne s'entendait que parce que la Mauritanie était devenue une alliée. Or, le 10 juillet 1979, un coup d'État renversa le président mauritanien Mokhtar Ould Daddah qui fut remplacé par le colonel Ould Mohamed Salek. Avec la nouvelle équipe au pouvoir à Nouakchott, le désengagement mauritanien fut programmé. Le renversement d'alliances qui suivit le coup d'État fut précédé le 23 avril 1979 par la signature d'un protocole mauritano-libyen prévoyant la remise de la partie mauritanienne du Sahara occidental au Front Polisario et reconnaissant l'existence d'un « peuple saharaoui » ainsi que son droit à l'autodétermination.

Au mois de juillet 1979, lors du 16e sommet de l'OUA tenu à Monrovia, la Mauritanie fit savoir qu'elle se désolidarisait de son allié marocain et elle vota une résolution demandant la tenue d'un référendum au Sahara. Puis, le 5 août 1979, à Alger, en présence de quatre ministres algériens, un accord de paix fut signé aux termes duquel la Mauritanie abandonnait officiellement la partie du Sahara qu'elle occupait, à savoir l'Oued ed Dahab rebaptisé Tiris El Gharbia.

Devant ce qu'il considérait comme un risque de déshérence, le Maroc fit alors savoir que le territoire abandonné par la Mauritanie faisait historiquement partie du royaume marocain et, le 11 août, l'armée marocaine en prit possession. Le 14 août, les représentants des tribus d'Oued ed Dahab vinrent à Rabat pour y prêter allégeance au roi Hassan II.

Le Sahara occidental était en totalité redevenu marocain, mais les tensions ne cessèrent à aucun moment avec l'Algérie, base arrière du Polisario. Aussi, en 1980, le Maroc décida-t-il de construire un mur long de 2 700 kilomètres protégeant le territoire des raids motorisés lancés

par le Polisario depuis l'Algérie, ce qui permit à l'armée marocaine de reprendre l'initiative sur le terrain.

Au mois de février 1982, l'admission de la RASD (République arabe saharaouie démocratique) comme 51° membre de l'OUA entraîna le boycott par le Maroc du sommet de Tripoli.

En 1984, le colonel Kadhafi abandonna le Polisario et se retourna vers le Maroc avec lequel il signa les accords d'Oujda. En réaction, le président algérien Chadli Benjedid laissa la délégation de la RASD participer au sommet d'Addis Abeba. Aussi, le 12 novembre 1984, le Maroc quitta-t-il l'OUA.

En 1986, l'ONU tenta de débloquer la situation et de longs pourparlers débutèrent. Au mois d'août 1988 le plan de paix de l'ONU fut présenté aux deux parties (Maroc et RASD) mais sans résultat.

Le 19 avril 1991, par la résolution 690, le Conseil de sécurité créa la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) et le 6 septembre, un cessez-le-feu entra en vigueur. Militairement vaincu et en plein désarroi, le Polisario vit ensuite ses effectifs fondre comme neige au soleil. Entre 1992 et 1999, le mouvement connut une accélération avec de véritables vagues de reddition ou de ralliement auprès des garnisons marocaines de Figuig et de Zagora.

En 1992, un important changement de situation politique se produisit en Algérie à la suite de la volonté d'ouverture alors manifestée par le président Mohammed Boudiaf qui sembla disposé à régler au plus vite le contentieux algéro-marocain. Le Maroc demanda alors que le référendum devant en principe être organisé sous le contrôle de l'ONU se fasse au plus vite, faute de quoi, Rabat pourrait considérer qu'il n'y aurait pas lieu de soumettre à un vote le retour à la mère-patrie d'une portion de son territoire national[801].

Après l'assassinat du président Boudiaf le 29 juin 1992, la position algérienne redevint intransigeante sur le dossier du Sahara occidental.

À partir du mois de janvier 1997, date de l'élection de M. Koffi Annam au Secrétariat général des Nations Unies, le processus en vue du règlement de la question du Sahara occidental fut relancé et M. James Baker, ancien Secrétaire d'État américain fut nommé comme envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental. James Baker réussit à réunir Marocains et Polisario à Houston du 14 au 16 septembre. Des accords y furent signés prévoyant la tenue d'un référendum pour l'année 1998, mais le problème de la composition du corps électoral n'étant pas réglé, le référendum fut repoussé.

L'extrême gauche mise au pas, les partis politiques « domptés », le Sahara récupéré, Hassan II avait réussi à pacifier la société marocaine quand, le 23 juillet 1999, il mourut. Son fils Mohammed ben al-Hassan, né le 21 août 1963, lui succéda sous le nom de Mohammed VI.

Le nouveau souverain ouvrit rapidement un nouveau chapitre de l'histoire du Maroc car, dès la fin du mois d'août 1999 fut mise en place une Commission royale d'indemnisation des anciens prisonniers politiques[802]. Puis, à l'automne 1999, deux mesures symboliques furent prises :

- au mois de septembre le vieil opposant Abraham Serfaty fut autori à rentrer d'exil,
- le 8 novembre, le ministre de l'Intérieur Driss Basri fut révoqué. Et même jour Fouad Ali el-Himma, fut nommé ministre délégué l'Intérieur.

Lors des élections législatives du 27 septembre 2002, les socialistes de l'USFP (Union socialiste des forces populaires) remportèrent 50 sièges sur 325, le parti nationaliste *Istiqlal* 48, les islamistes du PJD (Parti de la justice et du développement)[803] 42 alors qu'il ne pouvait se présenter que dans 60 % des circonscriptions, et le RNI (Rassemblement des indépendants) 41. Ces élections virent la victoire de trois « blocs loyalistes » (Vermeren, 2009 : 18), ce qui permit de reconduire de la coalition en place regroupant l'*Istiqlal*, l'USFP[804] et les Berbères du Mouvement populaire.

Les élections législatives du 7 septembre 2007 furent marquées par un fort taux d'abstention puisque, selon les chiffres officiels, seuls 37 % des électeurs se rendirent aux urnes. Avant le scrutin, la grande

interrogation portait sur le score des islamistes. Or, le PJD (Parti de la justice et du développement) connut un échec relatif avec 46 sièges contre 42 dans l'assemblée sortante et il s'inclina devant l'*Istiqlal* qui obtint 52 sièges. Le PJD fut néanmoins dominant dans cinq grandes villes, à savoir Casablanca, Rabat, Salé, Meknès et Tanger où il remporta 23 de ses 42 sièges. À l'évidence, l'islamisme marocain était urbain car les campagnes ne donnèrent que peu de voix à ses candidats.

Les socialistes de l'USFP connurent une défaite historique. Eux qui avaient remporté les élections législatives de 2002 enregistrèrent un sévère désaveu, le parti ne contrôlant plus de région et ayant perdu toutes les grandes villes, sauf Agadir. Avec 11 % des voix et 33 sièges de députés, l'USFP se trouva même dépassée par deux autres partis, le MP (Mouvement populaire) berbériste qui obtint 36 sièges et le RNI, parti pro-Makhzen qui obtint 34 sièges de députés[805].

À l'issue du scrutin, le leader de l'*Istiqlal*, M. Abbas El Fassi fut tout naturellement nommé Premier ministre.

En 2009, l'USFP paraissait débordée à droite par l'*Istiqlal,* et dépassée à gauche par les islamistes qui lui avaient pris son discours social, tout en étant concurrencée dans son discours progressiste par le PAM (Parti authenticité et modernité), fondé par Fouad Ali El Himma ancien ministre délégué à l'Intérieur et proche du souverain. Le PAM remporta les élections communales du 12 juin 2009, avec 21,7 % des voix, devançant l'*Istiqlal* qui obtint 19,1 % des suffrages. En ville, le vainqueur de ce scrutin fut une nouvelle fois le PJD.

Les élections législatives du 25 novembre 2011 qui connurent un taux de participation de 45,5 % furent remportées par le PJD. Avec 27,08 % des suffrages, le parti islamiste obtint 107 sièges sur 395 alors qu'il en avait 46 dans l'assemblée sortante. L'*Istiqlal* progressa également en nombre de sièges, passant de 52 à 60, cependant que l'USFP ne parvenait pas à atteindre les 10 %. Après la victoire élctorale du PJD, le souverain marocain appela aux affaires l'islamiste Abdelilah Benkira.

Dès le début du règne de Mohammed VI, la question du Sahara occidental connut d'importantes évolutions.

En 2000, James Baker, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, proposa un plan connu sous le nom de plan Baker I qui était une tentative de solution transitoire en deux temps, prévoyant une autonomie dans un cadre marocain puis, au bout de cinq ans, une consultation des populations saharaouies. Le Maroc accepta le plan mais le Polisario et l'Algérie le refusèrent.

En 2003, James Baker proposa le plan Baker II qui prévoyait l'établissement d'une Autorité du Sahara occidental pour une durée de cinq ans, puis la tenue du référendum. Ce plan fut approuvé par le Conseil de sécurité sous la condition qu'il fasse l'unanimité des parties concernées ; or, comme il considérait que son intégrité territoriale était menacée, le Maroc le repoussa, ce qui entraîna la démission de M. Baker et le bloquage de la situation.

Au mois de mars 2005, le roi Mohammed VI se rendit à Alger pour le sommet de la Ligue arabe et des entretiens qu'il eut avec le président Bouteflika, il ressortit que l'Algérie continuait à s'aligner sur les positions du Polisario.
Le Maroc tira alors les conséquences de l'attitude algérienne et considéra qu'il n'était donc plus nécessaire de discuter car la marocanité du Sahara n'était pas négociable ; des députés élus au Sahara siégeaient d'ailleurs au Parlement national[806].
Au mois de février 2007, l'ONU fit volte-face et se rangea à l'option marocaine en proposant un plan prévoyant l'autonomie sans référendum et dans le cadre marocain.

Des rencontres directes se tinrent ensuite dans la région de New York, à Manhasset entre les mois de juin 2007 et de mars 2008 et elles réunirent Marocains et émissaires du Polisario ; ce fut un échec.

Le 21 avril 2008, le nouvel envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU, M. Peter van Walsum déclara que l'indépendance du Sahara occidental n'était pas une proposition réaliste et le 30 avril 2008, le Conseil de sécurité des Nations unies adopta la Résolution 1813 par laquelle le mandat de la Minurso (Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un Référendum au Sahara occidental) était renouvelé jusqu'au 30 avril 2009.

Fin 2015, aucune solution internationale n'était en vue car, pour l'ONU, le Sahara occidental est un territoire décolonisé dont le devenir n'est pas réglé et pour l'UA, il s'agit d'une ancienne possession coloniale dont les frontières doivent être respectées. La situation était donc bloquée.

L'évolution du dossier était cependant rapide car le Polisario, en plus de ses cadres et de ses militants qui avaient rallié le camp du Maroc, perdait peu à peu ses derniers appuis. Reconnue par 70 États à la fin du XXe siècle, la RASD ne l'était ainsi plus que par une trentaine en 2014 et sur le continent africain, elle ne l'était plus que par huit pays dont l'Algérie et la RSA.

---

761. Sur Oufkir, voir Stephen Smith (1999).
762. Mehdi Ben Barka, élu en 1956 à la tête de l'Assemblée nationale consultative(ANC), tenta de mobiliser la jeunesse en s'inspirant des méthodes chinoises de Mao Tsé Toung et de la Yougoslavie de Tito. Pour une vision hagiogaphique de Ben Barka, voir Zakya Daoud et Monjib Maâti (2000).
763. Cette version fut confirmée par Hamid Chabat alors membre du comité exécutif de *l'Istiqlal* dans un entretien donné à *MarocHebdo* le 1er mai 2009 sous le titre : « J'assume pleinement ce que je dis ». Une autre grande figure de la résistance fut également assassinée, l'aviatrice Touria Chaoui, militante de *l'Istiqlal*.
764. Pour une vision exonérant Mehdi Ben Barka, voir le livre de Maurice Buttin (2010).
765. Sur la jeunesse du prince Moulay Hassan et sur son règne jusqu'en 1968, le livre d'A. Benmansour, « Hassan II, sa vie, sa lutte et ses réalisations », publié en langue arabe à Rabat en 1969 est

irremplaçable par les préçisions et les détails qu'il contient. Il s'agit d'une véritable chronique du règne, contenant naturellement une part d'hagiographie, trop peu utilisée par les historiens.
766. À l'issue de la Conférence, les Alliés avaient décidé que l'objectif final de la guerre était la capitulation sans conditions de l'Allemagne et du Japon.
767. Mohammed Basri (dit Fqih), Moumen Diouri et Abderrahlmane Youssoufi. Mehdi ben Barka exilé en Algérie fut condamné à mort par contumace. Ces peines furent commuées en prison à vie.
768. L'équivalent de « l'article 16 » dans la Constitution française de 1958.
769. « Il y a toujours eu un malentendu concernant Ben Barka : il se dit encore que c'est Hassan II qui avait ordonné sa liquidation, ce qui est faux. Hassan II avait les meilleures relations possibles avec Mehdi Ben Barka au moment où ce dernier a été tué. Ils étaient certes opposés aussi bien sur le plan idéologique que concernant les choix politiques du pays, mais le défunt Roi avait changé de position vis-à-vis de Ben Barka et avait même décidé de le convoquer et de l'impliquer dans des responsabilités […] Je pense (que ceux qui l'ont enlevé) étaient des personnes qui étaient contre la réconciliation entre Ben Barka et le Roi, certainement Oufkir et son entourage. » Entretien donné par Ahmed Osman, ami d'enfance et beau-frère de Hassan II, fondateur du RNI et ancien premier ministre à *La Vie Eco*, 20 avril 2007.
770. Nombre de révolutionnaires trouvèrent alors refuge à Paris où ils furent accueillis par l'ultra-gauche française qui haïssait la monarchie marocaine parce qu'elle adulait au contraire l'Algérie socialiste. Ce fut à cette époque que se constituèrent les réseaux qui ne cessèrent de mener campagne contre le roi Hassan II, et dont l'action culmina sous les septennats de François Mitterrand avec notamment la publication du pamphlet de Gilles Perraut (1992).
771. Le colonel Ababou réussit à prendre le contrôle de la radio nationale et il y annonça la proclamation de la République.
772. Selon Vermeren (2006 : 105) les mitrailleuses auraient été chargées par erreur avec des balles d'entraînement. Une nouvelle fois, le roi échappa miraculeusement à la mort.
773. Sur la réalité de ce suicide, nous ne disposons que de la déclaration officielle du docteur Mohammed ben Hima, alors ministre

marocain de l’Intérieur. Selon Gilles Perrault (1992), le général Oufkir fut liquidé à l’extérieur du Palais.
774. Il trouva la mort en 1983 dans un accident de la circulation, un « camion fou » ayant percuté sa voiture.
775. RNI (Rassemblement national des indépendants), MP (Mouvement populaire) et MPDC (Mouvement populaire démocratique constitutionnel).
776. En 1975 l’UNFP était devenue l’USFP (Union socialiste des forces populaires).
777. Mohammed Boucetta fut nommé ministre des Affaires étrangères et Azzedine Laraki ministre de l’Éducation nationale.
778. Il avait épousé Lalla Nezha, la soeur du roi.
779. Article 1er de la Constitution : « Le Maroc est une monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale. »
780. Le 4 décembre 1920, le président de la République française, Alexandre Millerand signa un décret faisant de la Mauritanie une colonie et la rattachant à l’Afrique occidentale française. Puis la région des « confins algéro-marocains » devint une « région militaire autonome » rattachée à Alger et non à Rabat et cela en dépit des protestations de Lyautey.
781. Dans le nord, Sebta (Ceuta), Melilla, les îles Jaafarines et, dans le sud, Ifni, Tarfaya, Saquia el Hamra et Oued ad Dahab, demeurèrent sous souveraineté espagnole. Pour ce qui est de la décolonisation espagnole en général, voir Pélissier (2005) et pour tout ce qui concerne la question du Sahara occidental, voir Lugan (1998b ; 2000 : 307-344).
782. Pour ce qui est des origines coloniales du contentieux maroco-algérien, voir Heggoy (1970).
783. Ancien général de l’armée française.
784. Cuba envoya des troupes et du matériel. Le 31 octobre le Maroc rompit ses relations diplomatiques avec Cuba et rappela son ambassadeur en Égypte.
785. Le cessez-le-feu définitif intervint le 20 février 1964.
786. Le 15 janvier 1969, à Ifrane, un traité de paix fut conclu entre les deux pays.
787. Au sujet de Tindouf, voir Edouard Méric (1965) et Olivier Vergniot (1986)

788. Voir à ce sujet le livre d'Alfred Georges Paul Martin (1908) et notamment tout ce qui concerne les rapports entre sultans marocains et les oasis durant la période 1504 à 1795.
789. Pour ce qui est de la décolonisation espagnole en général, voir Pélissier (2005) et pour tout ce qui concerne la question du Sahara occidental, voir Lugan (1998b ; 2000 : 307-344).
790. Selon Hassan II : « Le Maroc ressemble à un arbre dont les racines nourricières plongent profondément dans la terre d'Afrique, et qui respire grâce à son feuillage bruissant aux vents de l'Europe […] en récupérant leur Sahara, les Marocains ne font que renouer avec les hauts lieux qui furent, par le passé, le creuset de leurs dynasties, le point de départ de leur rayonnement au-delà de leurs frontières et les racines nourricières de l'arbre qui constitue leur communauté. »
791. Seul, l'*Ila Al-Amam,* mouvement d'extrême gauche dirigé par Abraham Serfaty, proposa l'autodétermination des populations saharaouies. Une telle prise de position fut assimilée à de la haute trahison et les principaux cadres et militants du mouvement furent arrêtés au mois de novembre 1974. À l'issue d'un procès qui se tint en 1977, ils furent condamnés à la prison à vie pour atteinte à la sûreté de l'État. Au mois de septembre 1991 Abraham Serfaty sortit de prison et fut expulsé vers la France.
792. Sur les implications géopolitiques de la question du Sahara occidental, on se reportera à Mohsen-Finan (1997) et Lugan (2011).
793. La position marocaine fut, depuis confortée par les déclarations du colonel Emilio Cuevas Puente qui fut sur place, en 1974, l'organisateur du recensement espagnol. Dans une importante déclaration au journal *Le Monde*, rapportée le 1er avril 1999, il indiqua que le comptage des Saharaouis fut incomplet : « Pressés par les Nations unies, nous n'avons pu travailler que pendant un mois. C'était trop court pour faire le décompte d'une population éparpillée sur un territoire très vaste et qui ne coopérait pas toujours avec nous […] On savait aussi que des nomades saharaouis avaient quitté le Sahara occidental pour aller se réfugier dans les pays limitrophes, mais nous n'avions aucun mandat pour aller les dénombrer. »
794. Parmi les tribus ou des fractions de tribus écartées des listes électorales, on compte plusieurs sous fractions tekna qui ont toujours occupé la région.

795. Le Polisario lança alors des actions provocatrices afin de pousser les Espagnols à intervenir contre la Marche verte. C'est ainsi que le 3 novembre, à Tifariti (carte page LXVIII), une section de la 1re compagnie de la VIIe *Bandera* fut attaquée par un fort parti composé d'Algériens et de membres du Polisario. Les Espagnols perdirent 23 tués et les assaillants 45 tués.

796. Le 27 novembre, la VIIe *Bandera* du *Tercio* évacua Smara et se replia sur El Aioun. Du 15 décembre 1975 au 2 février 1976, la Légion espagnole eut la responsabilité de l'aéroport de la ville et deux compagnies assurèrent la sécurité des mines de phosphates de Bou Crâa en attendant d'être relevées par l'armée marocaine.

797. Tout ne se passa pas tout à fait comme prévu avec certaines unités régionales démobilisées par les Espagnols. C'est ainsi que le 3e régiment de *Tropas Nomadas*, unité méhariste recrutée régionalement, rejoignit en partie le Polisario auquel il apporta un renfort inespéré.

798. Le 2 février, ce fut le tour des derniers détachements des VIIe et VIIIe *Banderas* et, à la fin du mois, du *Grupo Ligero de Cavaleria del Tercio* Don Alejandro Farnese.

799. Le sous-sol saharien est riche. Dans la région de Tindouf, les gisements de fer de Gara-Jbilet produisent un minerai de bonne qualité, quant à Bou Crâa dans l'ex-Sahara espagnol, ce sont d'immenses réserves de phosphates qui y sont en exploitation depuis 1966 (carte page LXVIII)

800. Sur les implications géopolitiques de la question du Sahara occidental, on se reportera à Khadija Mohsen-Finan (1997).

801. Le cœur du problème est, comme l'a dit Hubert Védrine, ancien chef de la diplomatie française que « […] l'affaire du Sahara est une affaire nationale pour le Maroc et une affaire identitaire pour l'armée algérienne ».

802. En 2003 fut créée l'IER (Instance équité et réconciliation).

803. L'islamisme radical était en grande partie incarné par le cheick Abdessalam Yassine et par le PJD Parti de la Justice et du développement. Le cheick Abdessalam Yassine s'opposait intrinsèquement au souverain car il combattait la notion même de Commandeur des Croyants. Sur le PJD, voir Mohsen-Finan et Zegahl (2006).

804. La *Koutla El Ouataniya* (Bloc national) associait l'USFP et l'*Istiqlal.*

805. À l’issue de ce scrutin, la réalité politique marocaine était l’émiettement car, sur les 35 partis s’étant présentés au suffrage, 23 avaient obtenu des députés. Cependant, aucun parti ne disposait de plus de 15 % des élus, soit plus de 52 députés, et 17 partis avaient moins de 10 députés.
806. Le Corcas (Conseil consultatif des affaires sahariennes) fut créé au mois de mars 2006 par *Dahir* royal.

Chapitre III

L'Algérie de 1962 à 2010

Durant l'été 1962, l'Algérie juste indépendante faillit être déchirée par une guerre civile quand toutes les contradictions contenues durant les sept années de guerre contre la France éclatèrent au grand jour entre le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) et l'ALN (Armée de libération nationale). Cette dernière ne tarda pas à imposer son candidat, Ahmed Ben Bella contre ceux du GPRA et des combattants de l'intérieur. Soutenu par le colonel Houari Boumediene, Hamed Ben Bella accèda au pouvoir et Houari Boumediene s'attribua le ministère de la Défense. Le FLN (Front de libération nationale) devint parti unique et l'Algérie s'engagea dans la voie du socialisme.

I- De Ben Bella à Boumediene (1962-1965)

Après la création du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) à Tunis, en 1958, les conflits s'étaient exacerbés entre, d'une part le « noyau dur » de cet organisme[807] et les cinq prisonniers détenus en France depuis le détournement de leur avion le 22 octobre 1956, et d'autre part entre le GPRA et l'armée des frontières, l'ALN (Armée de libération nationale), cantonnée au Maroc et en Tunisie et commandée à partir de 1960 par Houari Boumediene.

Dans les semaines qui précédèrent l'indépendance, deux entités issues du mouvement nationaliste revendiquaient le pouvoir : les survivants des maquis de l'intérieur et l'armée des frontières. Cette dernière était intacte car, réfugiée en Tunisie et au Maroc, elle n'avait

quasiment pas combattu les forces françaises. Le président du GPRA, Ben Khedda ne craignit pas de dire à ce sujet que : « Certains officiers qui ont vécu à l'extérieur n'ont pas connu la guerre révolutionnaire comme leurs frères du maquis […] ».

Les premiers reconnaissaient l'autorité du GPRA et les seconds celle de l'EMG (État-major général) dirigé par le colonel Boumediene. La prise de pouvoir de ce groupe, dit « groupe d'Oujda » se fit en plusieurs étapes :

Le 27 août 1961, Ferhat Abbas fut écarté de la présidence du GPRA au profit de Benyoucef Benkhedda.

Ahmed Ben Bella et Houari Boumediene débutèrent leur coup de force au mois de mai 1962 quand le GPRA fut sommé de convoquer le CNRA (Conseil national de la révolution algérienne) en congrès (Meynier, 2003 et Haroun, 2005). Leur but était de doubler le GPRA par la constitution d'un Bureau politique qu'ils contrôleraient.

Le 28 mai, dès le début de la réunion, l'atmosphère fut extrêmement tendue entre Benyoucef Benkheda, le nouveau président du GPRA, et son vice-président, Ben Bella qui s'invectivèrent. La direction collégiale explosa alors et au lieu de débattre des « accords d'Évian », ce fut du pouvoir que l'on parla.

Autour de Ben Bella, un groupe de pression réussit à faire adopter le modèle socialiste et le parti unique.

À l'issue du vote destiné à élire les membres du bureau politique devant gérer le début de l'indépendance, Krim Belkacem, Abdelhafid Boussouf et Lakdar Bentobal, tous trois ministres du GPRA furent mis en minorité, certains délégués les accusant d'avoir été mêlés à l'assassinat d'Abbane Ramdane en 1957 (voir plus haut page 475)

Désavoué, Benkheda quitta la réunion et partit pour Tunis, cependant de Krim Belkacem, pourtant mis en minorité, devint le principal interlocuteur de la France lors des ultimes pourparlers car Paris ne reconnaissait que le GPRA.

Quant à Ben Bella, il se rendit au Caire et, de là, au Maroc où il rejoignit le colonel Boumediène, Ahmed Boumenjel[808] et le colonel

Chaâbani qui considéraient que le GPRA n'avait pas de légitimité à gouverner l'Algérie indépendante.

Les combattants des maquis tentèrent alors une médiation. Les 24 et 25 juin, les wilayas II, III, IV, la Zone autonome d'Alger et les représentants de la fédération de France se réunirent à Bordj Zemmoura, en Kabylie, et ils annoncèrent la création d'un « comité interwilayas » ; puis ils condamnèrent la « rébellion » de l'EMG (armée des frontières) et demandèrent au GPRA d'en faire autant.

Le 30 juin, le GPRA se réunit et il destitua l'EMG. En réaction, le 2 juillet, Ben Bella et Boumediene demandèrent aux chefs des wilaya de se mettre sous les ordres de l'EMG et ils ordonnèrent à l'armée des frontières de se tenir prête à faire mouvement vers l'Algérie.

Le 11 juillet, les chefs de la wilaya IV empêchèrent Benyoucef Benkheda, le président du GPRA, de tenir une réunion à Blida, cependant que Ben Bella s'installait à Tlemcen. Il y fut rejoint le 16 par le colonel Boumedienne et par Ahmed Ferhat Abbas, lequel avait été le premier président du GPRA avant d'en être écarté le 27 août 1961.

Ferhat Abbas qui était pourtant partisan de l'instauration d'un pouvoir civil se rallia au « clan de Tlemcen » contre le GPRA de Benkhedda. S'agissait-il pour lui de régler un compte avec ceux qui l'avaient évincé quelques mois plus tôt ? Espérait-il, en se ralliant aux plus forts, devenir le premier président de la République algérienne ? Dans son livre *L'indépendance confisquée* publié en 1984, il a justifié son choix en expliquant qu'il avait voulu éviter la « congolisation » car, selon lui, les ordres donnés par le GPRA aux combattants de ne plus obéir à leurs chefs risquaient de précipiter l'Algérie dans la guerre civile.

Désormais, deux coalitions existèrent, le « groupe d'Alger » et le « groupe de Tlemcen ». Le second constitua un bureau politique[809] qui annonça qu'il prenait en mains les destinées de l'Algérie. Le coup de force était en marche.

Le 23 juillet, Mohammed Boudiaf et Aït Ahmed se séparèrent du « groupe de Tlemcen » qu'ils accusaient de vouloir instaurer une dictature en Algérie et ils s'installèrent en pays kabyle, à Tizi Ouzou, d'où ils lancèrent un appel aux Algériens pour qu'ils s'opposent au coup de force. Le 27 juillet, ils y furent rejoints par Krim Belkacem. Désormais, il y eut donc un troisième groupe, le « groupe de Tizi Ouzou ».

Le 25 juillet, le commandant Larbi Berredejem de la wilaya II prit Constantine et rejoignit le « groupe de Tlemcen ». Des combats eurent lieu dans la ville puis, le 29 juillet, la wilaya IV prit le contrôle d'Alger, enlevant la ville à la ZAA (Zone autonome d'Alger) dont les chefs furent arrêtés. Le 29 août, de violents affrontements se produisirent à Alger puis, le 4 septembre, Ben Bella prit position à Oran d'où il donna l'ordre à ses troupes de marcher sur Alger, ce qui provoqua de violents combats notamment à Boghari, Sidi Aïssa et Chlef.

Le 9 septembre 1962, Ben Bella et le colonel Boumediene entrèrent à Alger à la tête de l'armée des frontières. Les élections à l'assemblée constituante furent fixées au 20 septembre sur listes uniques, Ben Bella ayant déclaré que « la démocratie est un luxe que l'Algérie ne peut encore s'offrir ».

Le 25 septembre, Ferhat Abbas fut élu président de l'Assemblée nationale et il proclama la naissance de la République algérienne démocratique et Populaire, puis Ben Bella fut désigné pour former le premier gouvernement de l'Algérie indépendante.

En 1963, la Kabylie prit les armes contre Ben Bella et contre ce que les survivants des maquis de l'intérieur considéraient comme une « invasion » de l'armée des frontières. Cette « guerre arabo-kabyle » fit plusieurs centaines de morts et elle fut suivie d'une terrible répression (Yaha, 2015).

Installé au pouvoir avec le soutien de Boumediene et sous sa surveillance, Ben Bella engagea l'Algérie sur la voie d'un socialisme autogestionnaire et tiers-mondiste sur le modèle yougoslave. Proche du maréchal Tito, du colonel Nasser et de Fidel Castro, le président

algérien devint alors un des leaders du mouvement des « non-alignés ».

Le 19 juin 1965, Ben Bella qui tentait de se dégager de l'emprise militaire fut renversé par le colonel Boumediene président d'un Conseil de la Révolution, qui le fit enfermer à Tamanrasset où il resta emprisonné durant seize années.

II- L'armée au pouvoir (1965-1992)

Nous avons dit qu'à la différence des combattants de l'intérieur dont les *katibas*[810] avaient été broyées par le « plan Challe », les hommes de l'ALN cantonnés au Maroc ou en Tunisie et contenus par les lignes électrifiées françaises (voir plus haut page 477) ne participèrent pas directement à la « guerre de libération nationale ». Nous avons également vu qu'au moment de l'indépendance, leur force étant intacte, ils profitèrent du vide politique laissé par le départ de la France pour s'imposer aux combattants de l'intérieur survivants. À partir de ce moment, l'armée n'allait plus cesser de détenir le pouvoir en Algérie. Officiellement ou dans l'ombre.

Né en 1927 dans le Constantinois, Houari Boumediene exerça de 1965 à 1977 une dictature inspirée du socialisme stalinien. Apparatchik austère, sans charisme et à l'allure sévère, Mohammed Brahim Boukharouba, devenu Houari Boumediene dans la clandestinité, avait été formé dans les universités islamiques de Tunis et du Caire. C'est dans cette dernière ville qu'il rencontra Ben Bella.

Son passé « militaire » dans la guerre contre la France se limitait à une opération de ravitaillement des maquis de l'ouest algérien menée en 1955 ; il passa le reste de la guerre dans les camps de l'ALN en Tunisie et au Maroc. Ce modeste état de services ne l'empêcha pas de gravir tous les échelons du commandement, veillant avec un soin jaloux à ne pas se trouver impliqué dans les intrigues de clans agitant le milieu nationaliste algérien.

Soutenu par Abdelhafid Boussouf, le chef du renseignement de l'ALN, il prit en 1958 la direction du Comité d'organisation militaire (COM) du front ouest, organisme qui coordonnait et planifiait à partir du Maroc les opérations en Algérie. En 1960, il fut nommé chef de l'état-major général (EMG) qui venait d'être créé par le GPRA. Devenu le chef tout puissant de l'ALN, il transforma cette dernière en un outil politique à sa disposition,

Houari Boumediene imposa sa dictature après la répression d'une tentative de putsch militaire au mois de décembre 1967 et à travers la mise au pas des syndicats. Appuyé sur une équipe de fidèles exécutants, dont son ministre des Affaires étrangères Abdelaziz Bouteflika, il précipita l'Algérie dans une politique hâtive et désordonnée d'industrialisation axée sur la production de pétrole et la pétrochimie. Mal gérées et mal encadrées, les nouvelles entreprises connurent de retentissants échecs et devinrent des gouffres financiers tandis que la ruine de l'agriculture plaçait l'Algérie face à une dépendance alimentaire chronique. Le phénomène fut aggravé par un essor démographique proprement suicidaire que le gouvernement encourageait. En 1966, une vague de nationalisations de sociétés étrangères acheva de faire de l'Algérie un État socialiste aligné sur l'URSS et sur la Chine. De République socialiste autogérée, l'Algérie devint un État inspiré du modèle stalinien.

En 1976, Boumediene fut élu président de la République par 99 % des électeurs.

Mort de maladie le 27 décembre 1977, il laissa un pays ruiné et corrompu dont la jeunesse désœuvrée et démoralisée, allait bientôt être la proie des islamistes. Ce courant islamiste fut artificiellement gonflé et encouragé par l'État qui, durant les années 1970, l'utilisa contre son opposition de gauche. En Algérie, les mosquées furent alors les seuls espaces de liberté et elles devinrent de véritables forums de discussion et de contestation du système.

L'armée désigna un successeur à Houari Boumediene en la personne du colonel Chadli Bendjedid (1978-1992), qui prit le contre-pied de la politique suivie par son prédécesseur. Au physique,

la différence entre les deux hommes était réelle. À un ascète révolutionnaire longiligne, succédait en effet un jovial bon vivant.

« Officier le plus ancien dans le grade le plus élevé », il était né en 1929 près de Bône dans une famille aisée. Il fut un militant du MTLD avant de rejoindre un maquis sur la frontière tunisienne à la fin de l'année 1955. En 1960, il fit partie de l'état-major de la Zone opérationnelle Nord (ZON) de l'ALN basée en Tunisie, puis il suivit fidèlement Boumediene et Ben Bella alors partenaires. En 1963, il reçut le commandement de la région militaire de Constantine, puis en 1964 celui de la région militaire d'Oran. En 1965 Boumediene le fit entrer au Conseil de la révolution qui était l'instance suprême du régime.

Avec Chadli Benjedid, le « tout industriel » fut mis entre parenthèses et les grands combinats ingérables furent démantelés, tandis que la priorité était donnée à l'autosuffisance alimentaire, donc à l'agriculture et à l'amélioration des conditions de vie des Algériens. La nouvelle politique dépendant d'un ralentissement de la croissance démographique, une campagne de réduction des naissances fut lancée, mais elle déclencha la fureur des islamistes tout en ne parvenant pas à faire baisser la courbe démographique.

Après les « années de plomb » de l'ère Boumediene, les Algériens crurent qu'ils allaient pouvoir revivre. En 1980, Ben Bella fut libéré et un vent de liberté sembla alors souffler sur l'Algérie. Après la féroce dictature de l'époque Boumediene, la période nouvelle apparut donc d'abord comme un relâchement du système. Jusque-là contenues et bridées, les oppositions s'exprimèrent à nouveau dans le monde étudiant et dans celui du travail, mais dans un contexte d'appauvrissement accéléré par l'effondrement des cours du pétrole et du gaz.

Acculé financièrement, le gouvernement fut alors contraint de réduire les importations de biens de consommation et l'Algérie retomba dans la pénurie, doublée d'un taux de chômage proprement effarant. De leur côté, les Kabyles qui luttaient contre l'arabisation forcée qu'ils subissaient depuis 1962 réclamèrent de plus en plus ouvertement la reconnaissance de leur langue dans un mouvement

qui prit la forme d'une vague de fond identitaire et qui culmina dans le mouvement dit du « printemps berbère » en 1981[811].

Sans espoir, la jeunesse algérienne se tourna peu à peu vers les islamistes qui étaient les seuls à condamner l'insolence de la caste des privilégiés prospérant sur la misère du peuple. Depuis des années, en silence, les organisations islamistes avaient pris le contrôle des masses paupérisées auxquelles elles fournissaient de quoi ne pas mourir de faim. Leur message égalitaire devint de plus en plus mobilisateur et les jeunes prêtèrent une oreille attentive à leurs demandes de constitution d'une République islamique. L'Algérie était prête pour le chaos et toutes les aventures.

Le 4 octobre 1988, des émeutes de la misère éclatèrent dans tout le pays et l'armée tira dans la foule, faisant des centaines de morts. Le pouvoir qui avait repris les affaires en main annonça ensuite une politique de libéralisation politique.

Au mois de février 1989, une nouvelle constitution instaurant le multipartisme fut promulguée et l'armée se retira du comité central du FLN.

Au mois de septembre 1989, Mouloud Hamrouche, un réformateur, fut nommé Premier ministre et le FIS (Front islamique du salut) fut légalisé.

Seule force organisée en dehors de l'armée, le courant islamiste s'enfonça alors dans la brèche politique qui s'ouvrait et il s'organisa en parti, le FIS (Front islamique du salut), dirigé par Abassi Madani et Ali bel Hadj. Le FIS mena une campagne efficace, dénonçant la corruption du régime et, lors des élections municipales et communales pluralistes du mois de juin 1990, il obtint un véritable triomphe. Boycotté par le FFS (Front des forces socialistes) de Hocine Aït-Hamed et par le MDA (Mouvement pour la démocratie en Algérie) d'Hamed Ben Bella, le FIS (Front islamique du Salut) obtint 55 % des suffrages contre 28 % au FLN, l'ancien parti unique.

Au mois de juin 1991, un ordre de grève générale fut lancé par le FIS, à la fois pour exiger un report des élections législatives prévues

pour la mi-juin et pour exiger des élections présidentielles. L'état de siège fut instauré, Mouloud Hamrouche démissionna et les élections législatives furent reportées.

Au mois de décembre 1991, lors du premier tour de ce scrutin, le FIS obtint 47,3 % des voix, le FLN 23,4 % et le FFS 7,4 %. Les islamistes étaient donc, et de loin, la première force politique du pays. Assuré d'obtenir la majorité absolue à l'issue du second tour, il allait être en mesure de transformer l'Algérie en République islamique.

Pour l'armée et pour la *nomenklatura* au pouvoir depuis l'indépendance, le danger était mortel. La réaction fut donc brutale. Le président Bendjedid fut écarté du pouvoir le 11 janvier 1992 et le 12, les élections furent annulées. Un Haut Comité d'État (HCE) de cinq membres fut constitué et sa présidence confiée à Mohammed Boudiaf, un des chefs historiques du FLN qui vivait alors en exil au Maroc.

III- De l'échec de la tentative démocratique à l'Algérie d'Abdelaziz Bouteflika (1992-2010)

Le 16 janvier 1992, après vingt-huit années d'exil au Maroc, Mohammed Boudiaf fut donc de retour en Algérie. Né en 1919 à M'Sila, militant du PPA puis de l'OS il fut un des fondateurs du FLN avant d'être arrêté au mois d'octobre 1956 lors de l'interception de l'avion marocain qui le transportait avec les autres chefs du mouvement.

Dès 1962, et comme nous l'avons vu, il s'opposa à Ben Bella, fut arrêté en 1963 puis s'exila au Maroc où, tel un sauveur, les autorités algériennes vinrent le chercher pour qu'il puisse couvrir de sa « légitimité » l'annulation du processus électoral.

Dès son retour, il annonça une rupture avec les anciennes pratiques et une lutte totale contre la corruption.

Au mois de février 1992 l'état d'urgence fut instauré et des camps de détention administrative furent ouverts dans le sud algérien. Les militants du FIS massivement arrêtés y furent internés.

Au mois de mars et d'avril 1992, le FIS ainsi que tous les conseils communaux qu'il détenait depuis les élections municipales du mois de juin 1990 furent dissous et après avoir joué son rôle de caution historique au coup de force politique du 12 janvier 1992, Mohammed Boudiaf apparut à beaucoup comme un gêneur. Il fut assassiné le 29 juin 1992 par un sous-lieutenant des services de renseignements affecté depuis peu à la garde présidentielle.

Coopté par le HCE, le colonel Ali Kafi (1992-1994) succéda à Mohammed Boudiaf[812].

À partir du mois d'août 1992, avec une campagne d'assassinats de ressortissants étrangers et de personnalités « laïques », les « troubles » se transformèrent en une véritable guerre civile.

Composant avec les clans politiques algériens, le colonel Kafi nomma comme Premier ministre Belaid Abdesslam, un homme lié à l'époque Boumediene, avant de le remplacer un an plus tard, au mois d'août 1993, par Reda Malek, un démocrate. Pour l'armée, la « ligne rouge » était franchie et au mois de janvier 1994, les plus hautes autorités militaires réunies dans une « Conférence nationale de consensus » décidèrent de la candidature du général Lamine Zeroual comme « Président de l'État »[813]. Le 31 janvier 1994 ce dernier entra en fonction (1994-1999).

Le FIS qui fédéra les multiples composantes islamistes était à l'origine divisé en deux grands courants :

1- Le courant dit « salafiste » était un fondamentalisme. Pour ses tenants, la démocratie va contre les enseignements du Coran et seul un pouvoir ayant l'autorité divine est légitime.

2- Le courant nationaliste ou « *djezarien »* (Algérie en arabe = *El-Djezair)* prônait la définition d'un islam algérien non opposé à la démocratie dès lors que le caractère musulman du pays est affirmé par les institutions et non remis en question par une politique de laïcité.

À la veille des élections de 1992, le FIS était contrôlé par la tendance « *djezarienne* » mais l'annulation du scrutin justifia les analyses des « salafistes » qui eurent un rôle déterminant dans les débuts de la guerre civile.
La coupure entre les deux branches de l'islamisme s'affirma vite. C'est ainsi que le FIS créa l'AIS (Armée islamique du salut) en juillet 1994. L'AIS n'étant pas implantée partout, les GIA (Groupes islamiques armés) plus radicaux apparurent dans tout l'Algérois et notamment dans la Mitidja.

Créés en 1992, les GIA, dont le noyau fondateur était constitué des « Afghans », ces combattants islamistes qui avaient lutté contre les Russes en Afghanistan, recrutèrent rapidement parmi les petits délinquants en rupture avec la société.
Les GIA déclenchèrent une violence aveugle, l'ensemble de la population algérienne étant suspecte à leurs yeux : le FIS et ses militants étaient ainsi accusés de trahir la cause islamique ; les intellectuels et plus particulièrement les journalistes furent désignés comme « ennemis de l'islam » ; les étrangers devinrent des cibles car leurs gouvernements respectifs soutenaient celui d'Alger et enfin, la population civile dans son ensemble était suspecte car elle manifestait son impiété en ne les soutenant pas.
Cette guerre menée contre tout un peuple explique la cruauté des exactions et notamment le traitement réservé aux femmes et aux jeunes filles, enlevées pour devenir les esclaves sexuelles des terroristes avant d'être égorgées.

En 1995, la tendance « *djezarienne* » revint en force en signant le « contrat de Rome » sous l'égide de la *c*ommunauté de Sant'Egidio. Puis, en 1997, la rupture éclata au grand jour entre les deux composantes de l'islamisme. À la suite de la reprise des massacres aveugles de civils, les chefs de l'AIS (Armée islamique du salut), branche armée du FIS se démarquèrent en effet de la politique de terreur et proclamèrent même une trêve unilatérale le 1er octobre 1997. Certains groupes durent alors se

réfugier dans les casernes pour échapper aux GIA lancés à leur poursuite.

Avec le général Zéroual, l'armée tenta deux politiques à la fois : ouverture pluraliste et lutte contre les islamistes les plus irréductibles desquels elle réussit à détacher les « modérés » du FIS.

Au mois de janvier 1995, le FLN, le FFS, le MDA et le FIS signèrent à Rome sous l'égide de la communauté catholique laïque de Sant'Egidio une « plate-forme pour une solution politique et pacifique à la crise ». Le général Zéroual qui dénonçait les pressions internationales quant au rôle politique de l'armée en Algérie, décida de mettre un terme à la période de transition en organisant une élection présidentielle pluraliste.

Le 16 novembre 1995, avec plus de 61 % des voix, il fut élu président de la République au suffrage universel contre un candidat islamiste « officiel » et un candidat kabyle, gagnant ainsi une réelle légitimité populaire.

Au mois de juin 1997, le RND (Rassemblement national démocratique), émanation du pouvoir militaire, remporta les élections législatives.

Durant l'été 1997, les massacres de civils firent un millier de morts et au mois d'octobre 1997, l'AIS (Armée islamique du salut) bras armé du FIS proclama une trêve unilatérale.

Afin de faire éclater le front islamiste déjà largement fissuré, le président Zéroual poursuivit le dialogue avec le FIS dont deux leaders, Abdelkader Hachami et Abassi Madani furent libérés. Cette démarche eut pour principal résultat de discréditer le FIS aux yeux de la tendance extrémiste de l'islamisme. Éclatée dans ce que certains observateurs définirent comme la « nébuleuse des GIA » (Groupes islamiques armés), elle s'engagea alors dans une surenchère de l'horreur, massacrant les civils dans des conditions de cruauté indescriptibles.

N’ayant pas réussi à vaincre le terrorisme, et se trouvant dans une impasse politique, le président Zeroual décida de se retirer. Le 11 septembre 1998, dans un discours à la nation, il annonça ainsi la tenue d’une élection présidentielle anticipée pour le mois de février 1999 – alors que le terme de son mandat était l’année 2000 –, tout en déclarant qu’il ne se représenterait pas.

Le 15 avril 1999, Abdelaziz Bouteflika fut élu à la présidence de la République sur un programme de restauration de la paix. Sa marge de manœuvre était alors singulièrement réduite car l’armée ne l’avait fait élire que parce qu’elle était à la recherche d’un alibi civil crédible.

Fidèle compagnon du colonel Boumediene qu’il suivit et accompagna durant vingt années, Abdelaziz Bouteflika naquit le 2 mars 1937 à Oujda au Maroc, mais sa famille était originaire de Tlemcen. À 18 ans, en 1956, il rejoignit l’ALN à Oujda et participa à la direction de la base arrière de la wilaya V, celle de l’Oranie qui y était installée. C’est là qu’il fit la connaissance du lieutenant Houari Boumediene.
Au mois de juillet 1961, deux mois après les débuts de la conférence d’Évian et alors que la rupture était consommée entre le GPRA et l’état-major de Boumediene, politiques et militaires qui s’opposaient sur la manière de conduire les négociations avec la France, le colonel Boumediene voulut connaître les sentiments de certains des prisonniers gardés en France. Abdelaziz Bouteflika fut alors envoyé pour les rencontrer au château d’Aulnoy où ils venaient d’être transférés ; grâce à lui, une alliance fut conclue entre Boumediene et Ben Bella.
En 1963, Bouteflika fut nommé ministre des Affaires étrangères. Il avait à peine 26 ans. Au début du mois de mai 1965, Ben Bella le limogea mais le colonel Boumediene prit le pouvoir et le rétablit dans la fonction.
Dans la réalité, il fut le numéro 2 du régime. Après la mort de Boumediene en décembre 1978, il subit une « traversée du

désert », le président Chadli Bendjedid se livrant à une « déboumedienisation » de la société algérienne et en 1981, après avoir été exclu du comité central du FLN, il choisit l'exil en Suisse.

En 2000, l'échec du président Bouteflika parut évident car sa loi sur la « concorde civile » plébiscitée à l'automne 1999 par les Algériens n'avait eu pour seul résultat tangible que d'officialiser la trêve unilatérale décidée par l'AIS en octobre 1997. Quant aux GIA, comme ils ne se sentaient pas concernés, ils avaient redoublé de violence, ce qui entraîna de telles critiques des durs de l'armée que l'on pût alors penser que les jours du président Bouteflika à la tête du pays étaient comptés. Cependant, il redressa la situation et à partir de l'année 2002, le nombre des attentats terroristes baissa et l'on assista même à un retour des étrangers et des investissements.

Abdelaziz Bouteflika fut réélu à la Présidence en 2004 et au mois de septembre 2005, il fit adopter par référendum la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. Les actions des groupes islamistes radicaux ne cessèrent pas pour autant, avec une recrudescence à partir du mois de mai 2008. Au mois d'août, plusieurs attentats-suicides qui ensanglantèrent le pays furent revendiqués par l'Organisation Al-Quaïda au Maghreb islamique (Oaqmi) devenue ensuite Aqmi. Puis, grâce à l'option sécuritaire, la militarisation de la société algérienne permit de venir à bout des maquis. C'est ainsi que le recrutement d'environ 200 000 supplétifs, les GLD (Groupes de légitime défense) permit d'encadrer la population et de quadriller le territoire. Les 150 000 hommes de l'armée régulière purent alors se concentrer sur l'éradication des maquis.

---

807. Composé de Krim Belkacem, d'Abdelhafid Boussouf et de Lakhdar Bentobbal.

808. Avocat défenseur de Messali Hadj, conseiller de l'Union française, il rejoignit ensuite le FLN.

809. Il était composé de MM. Ben Bella, Boudiaf, Aït Ahmed, Mohammed Saïd, Rabah Bitat, Khider soit les anciens prisonniers de

France et de Hadj Ben Alla.
810. La wilaya était l'organisation territoriale du FLN, l'équivalent de la préfecture française. À l'intérieur de chaque wilaya, les groupes de combattants étaient organisés en *katiba*.
811. Le « printemps berbère » de 1980 ou *Tafsut Imazighen* constitue le retour en force de la berbérité qui fit une intrusion remarquée dans le paysage politique algérien, faisant éclater le mythe de l'arabité plaqué sur le pays depuis 1962. Puis, à partir de 2001, à la suite des émeutes qui secouèrent la Kabylie, les véritables solidarités réapparurent autour des tribus et (ou) des clans (*arch)* marquant ainsi le retour à la longue histoire, à celle d'avant la colonisation, et même d'avant l'islamisation.
812. Né en 1928 dans le Constantinois, il avait gagné les maquis en 1955 après avoir lui aussi milité au MTLD. En 1957 il prit le commandement de la wilaya II, celle de Constantine, et en 1961, il représenta le FLN au Caire, ce qui lui permit de se tenir à l'écart des intrigues de clans qui déchiraient alors le mouvement. Il poursuivit ensuite une carrière d'ambassadeur en Syrie, au Liban, en Libye et en Tunisie.
813. Né en 1941 à Batna, Lamine Zeroual rejoignit les maquis des Aurès en 1956 alors qu'il n'était âgé que de seize ans. Passé en Tunisie, il fut envoyé en formation en URSS. Devenu général, il exerça d'importants commandements territoriaux avant de prendre la direction de l'Académie militaire de Cherchel puis d'être mis à la retraite en 1991 pour s'être opposé au président Chadli à propos de la réorganisation du commandement militaire.

Chapitre IV

La renaissance berbère

Longtemps ignorée ou étouffée, la renaissance berbère s'affirma au grand jour dans les années 2000 et cela, dans toute l'Afrique du Nord, à l'exception de l'Égypte. Ce fut dans l'émigration, notamment en France, que, dans les années 1920-1930 se côtoyèrent des Berbères venus d'horizons divers et qui, par-delà leurs différences « nationales » découvrirent ou plutôt redécouvrirent leurs communes racines car, comme le disait Charles-André Julien : « Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie sont peuplés de Berbères que l'on qualifie audacieusement d'Arabes » (1952 : 2).

Après une lente maturation, une véritable prise de conscience se produisit avec pour résultat la création en 1995 du Congrès mondial *amazigh* (CMA) dont la plate-forme était « la défense et la promotion de l'identité culturelle de la Nation *amazigh* ». Le CMA unifia plusieurs dizaines d'associations autour de l'idée, – ou du mythe – de la Grande Berbérie, la *Tamazgha*. Puis la revendication se réenracina au Maghreb où le nouvel élan berbériste prit la forme d'un mouvement transnational parfois en phase de radicalisation puisque, chez certains, son discours va jusqu'à parler de « totalitarisme arabo-islamique ».

Or, cette revendication berbère de plus en plus affirmée est difficilement conciliable avec le courant nationaliste arabo-musulman pour lequel :

> « Personne ne nie qu'il existe en Afrique du Nord des Arabes et des Berbères, plus exactement des arabophones, mais la fusion

> ethnique sur une large échelle, la communauté de l'histoire, de la religion, de la culture et des institutions ont réduit leurs différences à de simples caractéristiques régionales. Une évolution irréversible a ainsi conduit les Berbères à s'intégrer définitivement au monde arabe, qui sur le plan ethnique n'a jamais été essentiellement arabe, la langue et la culture même populaire l'emportent sur la race » (article paru dans *Al Istiqlal* le 12 octobre 1956, cité par Kaddache, 1972).

Autrement formulée, cette idée a été exprimée d'une manière « abrupte » en 1962 par Abderrahmane Ben Hamida, ministre algérien de l'Éducation nationale, quand il déclara que « Les Berbères sont une invention des Pères Blancs[814]. »

Aboulkacem El Khatir a, quant à lui, exhumé un curieux texte paru la revue militante *Al Maghrib* et dans laquelle, au nom du nationalisme arabe, il était écrit que n'ayant pas de généalogie, les Berbères ne peuvent accéder au Paradis que s'ils se rattachent à des lignées arabes (El Khatir, 2006).

Pour les tenants de la thèse de l'arabo-islamisme, l'islamisation marque en effet la fin de l'histoire des Berbères :

> « Dans l'optique du mouvement nationaliste algérien, la conversion massive des Berbères à l'Islam, il y a quatorze siècles, les inscrit de façon irréversible dans l'aire culturelle de l'Islam et de l'arabité. Cette conception est encore aujourd'hui illustrée par la formule en cours dans les milieux officiels : *Nous sommes berbères mais l'Islam nous a arabisés* » (Haddadou, 2003 : 133).

Voilà pourquoi la reconnaissance de la berbérité représente un danger existentiel pour le nationalisme arabo musulman puisque, pour ses tenants, la langue arabe est :

> « […] le creuset dans lequel s'est constitué un patrimoine culturel qui transcende les spécificités ethniques des Musulmans. » (Laroussi, 2003 : 144)

Par-delà plusieurs grands traits communs, la situation de la berbérité, et par conséquent son affirmation ainsi que sa revendication sont différentes selon les pays : puissante au Maroc et en Algérie, renaissante dans l'ouest de la Libye (Tripolitaine) et commençant à peine à sortir de la confidentialité en Tunisie, à l'exception de zones très spécifiques. Le cas des Touareg est particulier car leur identité est reconnue, mais fractionnée par plusieurs frontières issues de la décolonisation.

I- L'Algérie entre berbérisme et jacobinisme arabo-musulman

En Algérie, la question kabyle s'est posée avec une acuité particulière dès l'indépendance de 1962, rythmée par des épisodes sanglants ayant débuté par la guérilla du FFS en 1963, suivie par le mouvement du « Printemps berbère » en 1980, puis par la « grève du cartable » durant les années 1994-1995, par les émeutes de 1998 qui suivirent l'assassinat du chanteur Matoub Lounès et enfin par le mouvement dit des « Aarchs » en 2001 et 2002.

En 1962, dès l'indépendance acquise, le gouvernement algérien supprima la chaire de kabyle de l'université d'Alger[815]. Cette mesure symbolique annonçait l'orientation qu'il comptait donner au pays, la légitimité du régime s'ancrant sur la négation de son histoire et de sa composition ethnique. Pour les dirigeants algériens, la revendication berbère fut alors présentée comme une conspiration séparatiste dirigée contre l'islam et la langue arabe.

L'affirmation du fait berbère s'est faite à travers trois périodes, celle de la post-indépendance, celle des années 1970 à 2000 et depuis.

1- Après l'indépendance, l'Algérie développa une claire politique d'arabité. Pour ses dirigeants, le fait d'être musulman imposait en effet que l'on se rattache à la « nation », à la « civilisation arabe ». Comme les berbéristes rejetaient le dogme fondateur de l'Algérie arabe et musulmane, comme l'*amazighité* affirmait la double

composante du pays, berbère et arabe, le parti FLN parla de dérive « ethnique », « raciste » et « xénophobe » menaçant de détruire l'État.

La supériorité de l'arabe étant postulée, l'*amazigh* fut donc vu comme un danger pour l'unité nationale.

La question fut, de plus, obscurcie par un non-dit additionné à une frustration car les Kabyles et les Chaoui qui avaient mené la guerre contre la France se retrouvèrent citoyens d'une Algérie algérienne arabo-musulmane niant leur identité. Comme la nécessité de l'union contre la France les avait poussés à mettre entre parenthèses leur revendication identitaire, ils comprirent, mais un peu tard, qu'ils avaient laissé le champ libre aux arabophones[816].

De fait, durant toute la guerre d'Algérie, et même quand ils étaient d'origine kabyle, les dirigeants arabophones du FLN, firent tout pour marginaliser les chefs kabyles, allant jusqu'à liquider les plus gênants d'entre eux, comme Abane Ramdane ou Amirouche, et isolant les autres comme Krim Belkacem[817] ou Aït Ahmed (mort le 23 décembre 2015).

Une fois l'indépendance obtenue, face au rouleau compresseur du FLN, et après l'échec de la rébellion kabyle de 1963 (page 552), la revendication berbère fut estompée. C'est ainsi qu'Aït-Ahmed ne parla pas de berbérité, mais de socialisme et de démocratie. Le Front des Forces Socialistes (FFS) pourtant à recrutement quasi exclusivement berbère qu'il créa en 1963, n'eut donc aucune lisibilité, son substrat ethnique s'étant replié sur le non-dit. Après s'être évadé de prison en 1966, Aït-Ahmed partit pour l'exil et son influence fut plus que limitée.

Avec le colonel Boumediene, la politique d'arabisation devint systématique, fondée sur les conclusions de la conférence nationale sur l'arabisation qui fit totalement encadrer le pays par la langue arabe et nia toute existence au *tamazight.*

2- Ce fut à l'étranger que se reforma le courant berbériste, notamment à Paris. En 1967 y fut fondée l'Académie Berbère

d’Échanges et de Recherches Culturels qui se transforma, deux ans plus tard, en 1969, en Académie Berbère dont la revendication fut plus militante.

Au même moment, en Algérie même, l’omniprésence du FLN et de son pouvoir répressif firent que le berbérisme fut à la fois nié et étouffé. C’est pourquoi, au mois d’avril 1980, sa renaissance au grand jour provoqua une immense surprise. Tout partit de l’interdiction d’une conférence du romancier et homme de Lettres Mouloud Mammeri à Tizi Ouzou au mois d’avril 1980, événement qui fut le signal du Printemps Berbère.

En 1988, l’ouverture démocratique donna une forte impulsion à la revendication berbériste avec la création du MCB (Mouvement culturel berbère) qui cessa de s’abriter derrière des paravents politiques qui en masquaient la force ; elle devint dès lors plus lisible et fut clairement exprimée :

> « Le berbère est notre langue – et non l’arabe – nous voulons être reconnus en tant que berbérophones et bénéficier de tous nos droits culturels en tant que tels. Notamment une scolarisation généralisée en langue berbère et une utilisation systématique du berbère dans la vie publique » (Chaker, 1989 : 5).

En 1989, Abbassi Madani et Ali Belhadj créèrent le FIS (Front Islamique du salut) dont le programme était la création d’un État islamique arabe ; nous avons vu plus haut qu’au mois de juin 1990, le mouvement remporta les élections municipales. Pour tenter de freiner la montée du courant islamiste, les autorités lui donnèrent des gages en renforçant encore l’orientation arabo-musulmane de l’Algérie[818]. C’est ainsi que la Constitution du 23 février 1989 dans son article 2 déclare que l’islam est la religion d’État et dans son article 3 que l’arabe est langue nationale et officielle. Puis, au mois de juillet 1989, une loi fut votée qui interdit la formation de partis politiques sur des bases linguistiques. Cette loi visait directement les berbéristes du RCD (Rassemblement pour la Culture et la démocratie), second grand parti à base berbère après le FFS (Front des Forces socialistes) d’Aït-Ahmed.

Puis, devant le danger qui se précisait, fut votée la loi du 16 janvier 1991 qui renforça encore davantage l'exclusivisme de la langue arabe, de fortes amendes étant prévues pour les contrevenants.

La contestation berbère reprit ensuite avec la « grève du cartable » quand, durant les années 1994-1995 les élèves kabyles boycottèrent les écoles. Ce mouvement réussit à faire plier les autorités qui créèrent le HCA (Haut Commissariat à l'Amazighité), rattaché à la Présidence, puis la langue berbère fut introduite dans le système scolaire. Comme l'écrit Mohand-Akli Haddadou (2003 : 137), ces mesures étaient « une rupture avec le monolithisme linguistique et culturel imposé depuis les indépendances ».

En 1998, de très violentes émeutes suivirent l'assassinat du chanteur Matoub Lounès et à partir de là, le climat devint insurrectionnel. Au mois d'avril 2001, de violentes émeutes secouèrent la Kabylie à la suite de la mort d'un lycéen prénommé Massinissa, abattu par la gendarmerie à Beni Douala ; puis, le 14 juin, des Kabyles marchèrent sur Alger avant d'être durement réprimés par la police.

Dans le prolongement de cette prise de conscience, se forma le mouvement dit des *arouch (arch* au singulier), terme qui désignait avant la colonisation l'union des tribus pour le temps de la guerre et qui s'imposa comme l'interlocuteur de fait du pouvoir algérien (Haddadou, 2003 : 131).

3- Après 2001, la revendication berbériste fut endormie par les deux partis kabyles, FFS et RCD. N'ayant pas soutenu le « mouvement des *Arouch* », ils l'avaient en quelque sorte asphyxié. Durant l'année 2003, ce dernier éclata en deux tendances dont l'une fut récupérée par l'État algérien, cependant que l'autre, incorruptible, s'étiola jusqu'à disparaître.

Il s'en suivit un immense désenchantement et les militants berbères qui ne voulurent pas renoncer, choisirent d'abandonner le terrain politique pour mener le combat culturel.

Cette évolution fut en définitive profitable au berbérisme car le domaine de l'histoire, celui qui leur permettait de retrouver leurs

racines les plus profondes, fut réinvesti[819]. Ce retour aux sources fit alors déchirer le voile de la fausse histoire enseignée depuis 1962 et les Berbères découvrirent ce qui se murmurait, à savoir qu'ils sont les « dindons de la farce » de l'indépendance algérienne[820]. Certains, comme Saïd Sadi, affirmèrent même qu'ils avaient subi une nouvelle colonisation dès le départ des Français. Des livres furent publiés qui leur montrèrent comment le mouvement nationaliste algérien, berbériste à ses origines, fut détourné par les arabo-islamistes.

Au mois d'avril 2002, le *tamazight* fut reconnu comme langue nationale par un pouvoir arabo-islamique qui tentait de « garder la main » au prix de concessions de façade. En effet, alors qu'au Maroc, le *tamazight*, reconnu comme langue nationale depuis 2002, doit être enseigné à tous les élèves, en Algérie, seuls les enfants déjà berbérophones pourront suivre un enseignement dans cette langue. Cette mesure clairement destinée à cantonner le berbère dans ses limites actuelles, avait pour but de le sanctuariser en lui interdisant de reconquérir sa place naturelle.

En réalité, en Algérie, rien n'a changé puisque, le 16 décembre 2011, lors du Comité Central du FLN, son secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem déclara :

> « La sacralité des constantes nationales est consensuelle, à savoir l'islam religion d'État, l'arabe langue officielle, le régime républicain, l'unité nationale et territoriale et l'option démocratique » (Cité par Saâd, 2011).

II- Maroc : de la stigmatisation de la berbérité à son intégration à la Nation

Pour les leaders nationalistes marocains de la période de l'indépendance, au premier rang desquels MM. Allal El Fassi et Mehdi ben Barka, le Maroc arabe est :

> « […] ancré dans son passé à la civilisation andalouse où les Berbères ne sont qu'une "question" héritée de l'époque coloniale qui a voulu instrumentaliser sa propre "invention" par une politique diabolique » (cité par El Qadéry, 2007 : 5).

Pour l'*Istiqlal,* le berbérisme était même une dérive « ethnique », « raciste » et « xénophobe » créée par la colonisation. C'est pourquoi, après l'indépendance, la crainte de ses dirigeants fut de voir renaître un mouvement berbère sapant l'autorité de l'État, un retour à la situation d'avant la période du Protectorat[821]. Ceci explique pourquoi il y eut une véritable tentative de marginalisation des Berbères dans le mouvement nationaliste.

À l'autre bout du prisme politique marocain, pour l'UNFP (Union Nationale des Forces Populaires) rejetait également de la berbérité.

La lente réaffirmation de la berbérité se fit à travers sept grandes étapes :

1. En 1967, création à Paris de l'Académie berbère et au Maroc de L'Association marocaine de la Recherche et de l'Échange culturel.
2. En 1991, la Charte d'Agadir protesta contre la marginalisation du berbère et demanda sa reconnaissance comme langue nationale (El Aissati, 2005). Au-delà du cas marocain, la Charte d'Agadir fut la première prise de conscience globale du fait berbère car plusieurs associations culturelles venues de toute la berbérité se retrouvèrent pour formuler des revendications que l'on pourrait qualifier de minimales, mais qui constituèrent une première plate-forme d'action.
3. Le 20 août 1994, le roi Hassan II parla de l'importance du berbère et de la nécessité de l'enseigner, mais cette déclaration ne fut pas suivie d'effets concrets.
4. En 1995, année de la fondation du Congrès mondial *Amazigh*, la revendication prit une grande ampleur.
5. En 2000, le Manifeste berbère (*amazigh*) de Mohammed Chafik conceptualisa la revendication. Par son importance à la fois politique et symbolique, le Manifeste berbère peut être

considéré comme l'élément « fondateur de la revendication identitaire berbère » (Bounfour, 2003 : 2). Mohammed Chafik, militant nationaliste marocain de la première heure, exprima en effet les revendications berbères dans les mêmes termes que ceux qui avaient été utilisés en 1944 dans le Manifeste de l'Indépendance avec le même intitulé. Abdellah Bounfour a fait remarquer à ce sujet que :

« […] la structure et la forme du contenu des deux manifestes sont comparables. Des considérations historiques et sociologiques, on tire une liste de revendications » (Bounfour, 2003 : 2).

L'originalité du Manifeste berbère est qu'il pose la revendication berbère marocaine d'une manière différente de celle des berbéristes algériens car elle l'est dans le cadre de l'État marocain, sans perspective autonomiste ou sécessionniste. Mohammed Chafik inscrit, « enracine », selon l'expression de Bounfour, la revendication berbère dans la matrice du nationalisme marocain, sans s'en prendre à la Nation marocaine. Ceci est d'une grande importance car, qu'on le veuille ou non, « la revendication berbère déconstruit le dogme du nationalisme orthodoxe fondé exclusivement sur l'arabité et l'islamité » (Bounfour, 2003 : 2) et elle pourrait donc être vue comme un affaiblissement de l'EÉtat et de la Nation.

6. La création de l'Institut Royal de la culture *amazighe* Marocain (IRCAM) par *Dahir* royal le 17 octobre 2001, marqua une autre étape essentielle de la renaissance ou plutôt de la reconnaissance berbère au Maroc. Désormais, la revendication berbère n'est plus celle d'une fraction, même importante de la population qui s'affirmerait contre une autre, mais « elle devient symboliquement l'affaire de l'État et de tous les Marocains » (Bounfour, 2003 : 2)

   La symbolique qui entoura la création de l'IRCAM fut très claire : alors que les lois marocaines (les *Dahirs)* sont proclamées au Parlement et promulguées au *Journal Officiel*,

le roi Mohammed VI annonça la naissance de l'IRCAM au cœur même du pays rifain. La symbolique fut encore plus profonde dans la mesure où tous les corps constitués du Maroc furent invités à la cérémonie afin de bien marquer qu'il n'y a pas « communautarisme », mais tout au contraire, nationalisme, le fait berbère ne concernant pas que ces derniers, mais tous les Marocains. Le 17 octobre, dans le Rif, à Ajdir, le village natal d'Abdelkrim El Khattabi, il confirma la teneur de son discours du 30 juillet en des termes tout à fait clairs :

« […] l'intégralité de notre histoire commune et de notre identité culturelle nationale (est) bâtie autour d'apports multiples et variés […] L'amazighité, qui plonge ses racines au plus profond de l'histoire du peuple marocain, appartient à tous les Marocains. »

Le souverain promulgua ensuite par *Dahir* la création de l'Institut royal de la culture *amazighe* (IRCAM) et au mois de janvier 2002, Mohammed Chafik en fut nommé recteur[822].
Le 30 juillet 2001, Mohammed VI reconnut l'amazighité comme une « composante essentielle de l'identité et de la civilisation marocaines[823] ».

7. En 2011, l'officialisation de la langue *tamazight* (le berbère) comme deuxième langue nationale aux côtés de l'arabe fut inscrite dans la nouvelle Constitution.
   L'Article 5 de la Constitution de 2011 stipule ainsi que :

   « […] l'arabe demeure la langue officielle de l'État. L'État œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation. De même, l'*amazighe* constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception. »

Cette formulation était le résultat d'un compromis historique car l'officialisation du *tamazight* était refusée à la fois par les

nationalistes de l'*Istiqlal* et par les islamistes du PJD (Parti de la Justice et du développement), tous deux partisans du panarabisme[824].

Le manifeste berbère

Le 1er mars 2000, Mohammed Chafik publia le Manifeste pour la reconnaissance officielle de l'amazighité du Maroc connu sous le nom de Manifeste berbère.

« Il est devenu évident qu'en tout état de cause les Berbères ne renonceront pas à leur berbérité, et n'auront pas de cesse que l'amazighité du Maroc ne soit officiellement reconnue. Au cas où les panarabistes s'obstineraient à la renier, les *Imazighen* se trouveraient en droit de dénier à leur pays toute prétention à se vouloir arabe. Arguer que la langue du musulman ne peut être que l'arabe procède d'un raisonnement fallacieux sous-tendu par le chauvinisme arabe, qui exclut inconsidérément de la communauté musulmane les neuf dixièmes de ses effectifs en instituant les Arabes légataires universels du Prophète […]. Si l'arabe a été la langue de l'écrit à l'époque almohade, la *tamazighte* continuait de s'imposer comme langue de communication à la Cour califale et dans la vie au quotidien, voire comme langue d'appel à la prière. Elle a été et est encore langue véhiculaire dans l'enseignement religieux en zones berbérophones. Les Califes et sultans marocains l'ont tous pratiquée, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Le premier à l'avoir ignorée a été Moulay Abdelâziz, à cause sans doute du fait que sa mère n'était pas marocaine, et aussi des graves troubles politiques qui ont marqué son époque […].
Durant les quarante dernières années, les panarabistes marocains ont profité de leur prédominance dans le corps professoral et le domaine de la recherche pour orienter à leur guise l'enseignement de l' histoire en général, et de celle du Maghreb en particulier […]. Ainsi ont-ils pu à loisir rabaisser le rôle historique des *Imazighen* – en leur propre demeure – et

exalter à l'excès celui des Arabes, en amalgamant sans retenue le vrai et le faux […] Passer sous silence l'amazighité de telle dynastie ou de tel personnage historique, est devenu un moyen pédagogique pour faire croire que le Maghreb a été arabe de toute éternité. La tendance s'accentuant, l'histoire de l'antiquité marocaine a été purement et simplement supprimée des programmes. Pour le panarabisme, c'est le passé de la race arabe qu'il y a lieu de faire connaître aux jeunes, et non celui de la terre sur laquelle ils vivent […] L'arabisme, chez nous, est allé trop loin, hélas, dans la falsification de notre histoire » (Manifeste berbère, 2000).

III- Les autres composantes de la Tamazgha

La berbérité ne se limite pas au Maroc et à l'Algérie. La Tunisie, la Libye, une petite partie de l'Égypte[825], les îles Canaries et le monde touareg[826] en font (ou en faisaient) également partie.

La Tunisie et sa berbérité résiduelle

Des trois pays du Maghreb, la Tunisie est le plus arabisé. Même si nous avons vu plus haut les raisons historiques de ce phénomène, il est cependant étrange de constater qu'étant bordée, tant à l'est qu'à l'ouest, par des zones berbérophones homogènes, le pourcentage des berbérophones y soit d'à peine 1 %. D'autant plus que, comme en Algérie et au Maroc, le fond ancien du peuplement y est Berbère comme le montre la toponymie[827]. Les villes et les villages de Tunisie ont même gardé leur racine berbère, le superstrat toponymique arabe ne s'étant surimposé que tardivement et lentement.

Aujourd'hui, les isolats berbérophones se retrouvent sur l'île de Djerba et dans certains villages montagnards de la région de Matmata.

La Libye et sa berbérité combattante

Comme au Maghreb, la population libyenne d'origine est Berbère. À l'exception naturellement des descendants des envahisseurs arabes (invasions hilaliennes), les Libyens sont en effet des Berbères arabisés. Le phénomène est clairement identifiable dans le jebel Nefusa (Adrar n Infusen), où la ville de Zenten est peuplée de Berbères arabophones tandis que Nalut et Yafran (cartes LXX et LXXXI) sont demeurées berbérophones. Les ancêtres des uns et des autres appartenaient aux mêmes tribus berbères. En Cyrénaïque également vivent des berbérophones, mais ils y sont tout à fait minoritaires, ainsi la tribu des Aït Meriem qui se rattache au groupe zénète.

Au total, les berbérophones libyens sont plusieurs centaines de milliers, sans compter les Touareg. Ils sont concentrés dans le jebel Nefusa qui est aux trois-quarts libyen, le reste étant tunisien. Les berbérophones se trouvent également dans la ville de côtière de Zouara (At Willul en berbère), leur capitale (Chaker et Ferkal, 2012 : 108).

La guerre civile libyenne a replacé les berbérophones au centre de l'actualité. Ils ne représentent pourtant que moins de 10 % de la population libyenne totale, mais comme ils sont à 90 % concentrés en Tripolitaine, ils y constituent plus de 20 % de la population (Chaker et Ferkal, 2012).

Le contentieux opposant les berbérophones au colonel Kadhafi reposait sur l'arabisme « racial » de ce dernier à l'encontre des musulmans non arabes :

> « […] expressément considérés comme inférieurs et constituant un « second cercle » au sein de l'islam, comme à l'égard des Berbères dont le dictateur libyen a lui-même, à de nombreuses occasions, affirmé «l'origine et l'identité arabes» en se référant aux mythes arabes médiévaux sur l'origine des Berbères » (Chaker et Ferkal, 2012 : 112).

Confronté à ce volontarisme idéologique, le MCAL (Mouvement culturel *amazigh* libyen) considérant que l'*amazigh* est le patrimoine de tous les Libyens, demandait sa reconnaissance comme langue officielle au même titre que l'arabe. En 2005, s'était même tenu à Tanger, au Maroc, un Congrès des Berbères libyens.

Face à cette revendication, les autorités libyennes prônaient un nationalisme arabo-musulman niant la question berbère. La doctrine de la *Jamahiriya* était ainsi que tous les Libyens sont à la fois Arabes et musulmans. Aussi, sous le régime Kadhafi, la persécution contre ceux qui affirmaient leur berbérité fut constante. Le chanteur Abdellah Achini fut ainsi emprisonné et en 1994, le militant Said Sifaw el Mahroug fut assassiné. Accusés d'être les agents d'Israël, les partisans de la berbérité furent réduits au silence[828].

Voilà pourquoi, en 2011, les Berbères furent parmi les premiers à se soulever contre le régime du colonel Kadhafi. Leur apport militaire fut essentiel puisque, et nous le verrons plus loin, c'est le front qu'ils ouvrirent sur les arrières de l'armée gouvernementale, depuis le Djebel Nefusa, qui permit de couper la frontière avec la Tunisie, puis d'isoler Tripoli, ce qui permit ensuite la prise de la ville par les forces rebelles[829].

---

814. Pour Yacine Temlali (2015), la colonisation est à l'origine de l'« affirmation berbère » en Algérie. Sur la question de la conversion des Berbères d'Algérie au christianisme, voir Dahbia Abrous (2007). Pour ce qui est des analyses racialistes berbérisantes, voir Gilles Boëtsch (2006).
« La distinction entre Berbères et Arabes est-elle une construction idéologique et politique héritée de la colonisation ou présente-t-elle une valeur heuristique ? » (Bonte, 2009 :1). À cette question surréaliste, l'auteur répond avec cuistrerie que : « Le « mythe » (lire berbère) ne s'est pas construit *ex nihilo*, il s'inscrit dans un contexte plus large que celui de la colonisation qui lui a conféré sa prétention à la scientificité, et il répond à des déterminations contextuelles s'exerçant sur le long terme. »

815. L’arabisation a connu une accélération durant la période française. Blida et Boufarik qui étaient totalement berbérophones au moment de la conquête sont ainsi aujourd’hui arabophones, quant à la Kabylie, le berbère y a reculé, comme à Bouira et à Dellys, désormais largement arabisées (Haddadou, 2003 : 132).
816. Le problème fut encore compliqué par le fait que bien des dirigeants partisans de la politique de l’arabité étaient des Berbères arabisés ; ainsi les anciens présidents Houari Boumediene, Chadli Benjedid ou Liamine Zeroual. Nous touchons là au cœur du problème qui est celui de l’arabisation des Berbères. Certaines tribus des Aurès qui n’ignorent pas qu’elles sont d’origine berbère sont aujourd’hui arabisées comme les Bouazid, les Ouled si Ahmed Benameur, les Ouled Derradj ou les Beni Tazaght, etc.
817. Ce dernier avait pourtant défendu la ligne de l’union du courant nationaliste et abattu certains berbérophones qui refusaient de la suivre.
818. « La poussée islamiste qui au Maghreb, se conjugue avec arabisme, contraint les autorités à une surenchère islamisante et arabisante » (Chaker, 1989 : 2).
819. Au mois de février 2003, l’association Aurès El-Kahina érigea une statue de la Kahina au centre de la ville de Baghaï.
820. Les souvenirs de l’éviction des Berbères par les tenants de la ligne de l’arabo-islamisme furent enfouis sous le non-dit. Comme ils n’avaient été qu’estompés, ils resurgirent avec une grande intensité comme l’a montré la polémique qui suivit la parution du livre que Saïd Sadi (2010) – leader du RCD (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie) parti kabyle –, consacra à Amirouche et qui provoqua une polémique d’une grande intensité dans la presse algérienne.
La thèse du livre est en effet au cœur de la problématique et même du contentieux arabo-berbère : le colonel Amirouche, chef emblématique du maquis kabyle et de la Willaya III qui fut tué dans une embuscade, aurait été donné aux Français par ses rivaux arabes du MALG (Ministère de l’Armement et des Liaisons Générales, le service de renseignement de l’ALN) notamment Abdelhafid Boussouf et Houari Boumediène qui auraient ainsi écarté un dangereux concurrent. Les héritiers des comploteurs,

actuellement au pouvoir en Algérie, auraient ensuite littéralement effacé sa mémoire du panthéon national algérien et dissimulé son corps afin d'éviter qu'un culte patriotique lui soit rendu.
821. Au Maroc, la « pacification » se fit essentiellement contre certaines grandes tribus berbères. Quand le protectorat fut instauré, la tâche de Lyautey fut de ramener ou d'amener dans la soumission au souverain les tribus berbères qui refusaient son autorité. C'est d'ailleurs pourquoi le Protectorat fut bien accueilli par un Makzen impuissant à juguler l' « anarchie », berbère (El Aissati, 2005). Après l'indépendance, la crainte des autorités fut de voir renaître le mouvement berbère et elles avaient de quoi être inquiètes avec le souvenir de la rébellion du Glaoui et le nouveau soulèvement du Rif. Voilà pourquoi la Constitution de 1962 exclua toute référence berbère.
822. En 2005, plusieurs membres de l'IRCAM démissionnèrent, considérant que le discours du Trône n'avait pas été suivi d'effets, notamment dans le domaine de l'enseignement à part entière de la langue *amazighe*.
823. Au mois de janvier 2010, une chaîne de télévision en langue berbère, *Tamazight* vit le jour.
824. Le courant berbère radical n'est pas satisfait de cette formulation car il considére que les Berbères constituent le peuple premier, le peuple originel qui fut, en quelque sorte, colonisé par les arabo-musulmans. Ils ne veulent donc pas être les prisonniers de la *Umma* et ils auraient voulu la formulation suivante : « L'arabe et l'*amazighe* sont les deux langues officielles du Maroc. »
825. Les berbérophones les plus orientaux vivent en Égypte, dans l'oasis de Siwa où ils sont au nombre de quelques milliers. Ils parlent le *siwit*, une langue purement berbère qui a fait de nombreux emprunts à l'arabe, phénomène qui s'explique en raison de l'ancienneté de leur islamisation qui remonte au début du VIIIe siècle. Ils constituent la dernière survivance de ce peuplement berbère du Sahara oriental qui eut une si grande influence sur l'ancienne Égypte comme nous l'avons longuement montré pages 49 et suivantes. Comme leurs frères de Cyrénaïque, ils appartiennent au groupe zénète. Leur apparentement au monde berbère a été confirmé par les analyses génétiques qui montrent que

70 % des génes du système HLA des habitants de Siwa correspondent à des séquences typiques des populations berbères (Amory, 2005).
826. La question des Touaregs ne sera pas abordée.
827. Pour ce qui concerne les toponymes berbères en Tunisie, voir le livre d'Evelyne Ben Jaafar (1985). Sur le berbère en Tunisie, voir Ahmed Boukous (1988).
828. Voir *Tamazgha*, novembre 2005, « Les Berbères en Libye ». En ligne.
829. Le renversement du régime du colonel Kadhafi n'a pas changé la donne politique pour les Berbères puisque les nouvelles autorités ont clairement réaffirmé leur attachement au dogme arabo-islamique.

VIIIe

PARTIE L'AFRIQUE DU NORD, LE « PRINTEMPS ARABE » ET SES CONSÉQUENCES (2011-2015)[830]

En 2010 et en 2011, deux pays d'Afrique du Nord, la Tunisie et l'Égypte, connurent des événements sans réels liens entre eux. La presse les baptisa « printemps arabe ». Deux autres pays, l'Algérie et le Maroc échappèrent à ce mouvement. Quant à la Libye, elle n'a pas connu une révolution, mais une guerre civile dans laquelle un camp l'emporta sur l'autre à la suite d'une intervention militaire étrangère. Le « printemps arabe » n'a donc concerné que deux pays d'Afrique du Nord sur cinq.

Néanmoins, ces événements provoquèrent une redéfinition en profondeur de la géopolitique régionale et méditerranéenne, tout en inscrivant de nouvelles lignes de fracture à l'intérieur même des cinq pays concernés.

---

830. Voir à ce sujet Lugan (2013).

Chapitre I

Les révolutions de Tunisie et d'Égypte

En Tunisie et en Égypte, le mouvement qui aboutit au renversement des présidents Ben Ali et Moubarak eut sept caractéristiques communes :

1- Il fut largement déclenché par une jeunesse frustrée, souvent diplômée mais sans emploi et sans perspectives autres que l'émigration. En Tunisie, à la veille de la révolution, deux chômeurs sur trois avaient moins de 30 ans.
2- Les deux pays étaient gouvernés par des vieillards malades et pouvoir depuis des décennies (Ben Ali 24 ans, Moubarak 30 ans).
3- En Tunisie comme en Égypte, des clans honnis gravitant autour d épouses des présidents avaient provoqué un phénomène de rejet.
4- Le pouvoir s'effondra sur lui-même en quelques semaines. Tunisie où les troubles débutèrent le 17 décembre 2010, le préside Ben Ali abandonna le pouvoir le 14 janvier 2011. En Égypte où t débuta le 25 janvier 2011 et le départ du président Moubarak eut lieu 11 février.
5- Le haut état-major se détacha du pouvoir, l'abandonna ou même trahit.
6- En Tunisie comme en Égypte, ce furent d'abord des révolutio bourgeoises et citadines qui vinrent se greffer sur de profondes cris sociales provinciales jusque-là demeurées cantonnées à des foye excentrés de misère et de contestation.
7- En Tunisie comme en Égypte, les islamistes qui n'étaient pas à s origine, coiffèrent ensuite le mouvement[831].

I- La Tunisie entre laïcisme et islamisme

La révolution tunisienne de 2010-2014 eut quatre principales causes :

1- Un facteur générationnel. Les 42 % des Tunisiens ayant moins de 25 ans estimaient être les oubliés du développement ; c'est eux qui formèrent les gros bataillons de la contestation.
2- Une agitation sociale qui débuta en 2008 dans le bassin minier Gafsa et qui dura pendant plus de six mois. Des centaines Tunisiens furent alors arrêtées et emprisonnées, certains trouvant mort dans les affrontements avec la police. Cette région défavorisée le levier de la révolution. Selon l'UGTT (Union générale des travailleu tunisiens), le chômage y touchait à l'époque 44 % des femmes et 25 des hommes diplômés de l'université de Sidi Bouzid, contre u moyenne nationale de 19 % pour les hommes et 13,4 % pour l femmes.
3- La détestation de la seconde épouse du général Ben Ali, Le Trabelsi et de son neveu Imed Trabelsi.
4- L'intention du président Ben Ali de briguer un cinquième mandat.

Le président Ben Ali fit de la Tunisie un pays moderne dont la crédibilité permit un accès au marché financier international. Attirant capitaux et industries, le pays progressa à ce point qu'en 2011, 80 % des Tunisiens étaient devenus propriétaires de leur logement. Ce pôle de stabilité et de tolérance dans un univers musulman souvent chaotique voyait venir à lui des millions de touristes recherchant un exotisme tempéré par une grande modernité. Des milliers de patients venaient s'y faire opérer à des coûts inférieurs et pour une même qualité de soins qu'en Europe. Dans ce pays qui consacrait plus de 8 % de son PIB à l'éducation, la jeunesse était scolarisée à 100 %, le taux d'alphabétisation était de plus de 75 %, les femmes étaient libres et ne portaient pas le voile ; quant à la démographie, avec un taux de croissance de 1,02 %, elle avait atteint un quasi-niveau européen. 20 % du PIB national était investi dans le social et plus de 90 % de la population bénéficiait d'une couverture médicale. Autant de réussites quasiment uniques dans le monde arabo-musulman, réussites d'autant plus remarquables qu'à la différence de l'Algérie

et de la Libye, ses deux voisines, la Tunisie ne dispose que de faibles ressources naturelles.

Le facteur déclencheur de la révolution se produisit à Sidi Bouzid le 17 décembre 2010 quand, s'étant fait confisquer sa marchandise par la police, Mohammed Bouazizi, un vendeur de fruits et légumes ambulant âgé de 27 ans, alla protester au siège du gouvernorat où il fut insulté et molesté. Désespéré, il revint devant le bâtiment, s'aspergea d'essence et s'immola par le feu. Le jour même, des dizaines de manifestants se réunirent. Durant le week-end, le rassemblement grossit et la police tenta, en vain, de le disperser. La situation dégénéra et se transforma en émeute, puis en révolution, avec une revendication clairement politique, à savoir le départ du président Ben Ali. Elle fut résumée dans un slogan aussi bref que précis : « Dégage ».

La révolution tunisienne se fit en quatre étapes :

1- La première, ou « révolution du jasmin », dura quatre semaines, entre la fin du mois de décembre 2010 et la mi-janvier 2011 et elle eut pour résultat le départ du président Zine el-Abidine Ben Ali.
2- La deuxième qui débuta le 15 janvier 2011 pour s'achever au m d'octobre de la même année, vit le pays sombrer dans l'anarchie. fut la période de la révolution inachevée.
3- La troisième qui commença après le scrutin législatif du 23 octob 2011 vit la tentative de confiscation de la révolution par les islamiste ce fut celle des interrogations concernant la définition constitutionne de la Tunisie avec un vif débat entre islamistes et laïcs.
4- La quatrième débuta le 9 janvier 2014 avec la démission du Prem ministre islamiste Ali Larayedh et son remplacement par indépendant, Mehdi Jamaa. Elle s'acheva le 6 février 2015 quand l'issue des élections législatives et présidentielles de l'automne, président Beji Caïd Essebsi nomma Habib Essid chef gouvernement.

Un processus révolutionnaire rapide (décembre 2010-janvier 2011)

Le régime du président Ben Ali fut emporté en une vingtaine de jours, au terme de trois semaines de manifestations étendues à tout le pays et amplifiées par une grève générale. Le 14 janvier 2011, le président s'envola vers l'Arabie saoudite.

Partie de Sidi Bouzid le 24 décembre 2010, la révolte se propagea dans le centre du pays, notamment à Menzel Bouzaiane où un couvre-feu fut imposé. D'autres villes de province s'embrasèrent à leur tour dont Gafsa, Gabès, Kasserine et Sousse. Le 27 décembre, le mouvement atteignit Tunis.

Le 28 décembre, prenant conscience du danger, le président Ben Ali se rendit au chevet de Mohammed Bouazizi. Mais, le même jour, dans un discours diffusé en direct sur la chaîne nationale, il déclara que les manifestants n'étaient qu'« une minorité d'extrémistes et d'agitateurs ».

Le 29 décembre, le président fit un geste en remaniant le gouvernement, puis, le 30 décembre, il annonça la mutation des gouverneurs de Sidi Bouzid, Jendouba et Zaghouan. Au lieu de calmer la revendication, ces deux mesures l'amplifièrent car elles furent vues à la fois comme une manœuvre et une preuve de faiblesse du pouvoir.

Mohammed Bouazizi mourut de ses brûlures le 4 janvier. Le 5 janvier, des milliers de personnes assistèrent à ses obsèques et la région de Sidi Bouzid se souleva ; les villes voisines de Meknassy et de Menzel Bouzaiane furent touchées par le mouvement. Au même moment, à Tunis, les manifestations étaient continuelles.

Le 10 janvier, dans une intervention radiotélévisée, le président Ben Ali s'adressa aux Tunisiens pour dénoncer les « voyous cagoulés aux actes terroristes impardonnables […] à la solde de l'étranger, qui ont vendu leur âme à l'extrémisme et au terrorisme ». Puis il annonça la création de trois cent mille emplois en deux ans et la fermeture temporaire de tous les établissements scolaires et universitaires.

La rue réagit violemment à ce discours et des émeutes éclatèrent à Bizerte et à Gafsa.

Le 12 janvier, le Premier ministre Mohammed Ghannouchi annonça le limogeage du ministre de l'Intérieur Rafik Belhaj Kacem, ainsi que la

libération de toutes les personnes arrêtées depuis le début du mouvement.

Le 13 janvier, le président Ben Ali abattit ses dernières cartes, déclarant qu'il ne se représenterait pas à l'élection présidentielle de 2014. Il donna également l'ordre à la police de ne plus tirer sur les manifestants, promit la liberté de la presse, la fin de la censure sur Internet et une baisse des prix de certains produits alimentaires de base. Mais il était trop tard car, sentant que le pouvoir était aux abois, la foule fut dès lors encouragée à amplifier le mouvement.

Le 14 janvier, le président Ben Ali limogea le gouvernement et il annonça des élections législatives anticipées dans les six mois. Ces mesures ne calmèrent pas la rue et la contestation prit encore de l'ampleur. Dans l'après-midi, l'état d'urgence fut décrété et le couvre-feu imposé, cependant que l'armée commençait à abandonner le chef de l'État et se posait en protectrice des manifestants contre la police.

À partir de ce moment, le sort du régime fut scellé. Dans la soirée, les officiers du haut commandement mirent le président Ben Ali dans un avion qui le déposa en Arabie saoudite.

La révolution inachevée (15 janvier-octobre 2011)

Après le départ du président Ben Ali, en vertu de l'article 57 de la Constitution, le Conseil constitutionnel désigna le président de la Chambre des députés, Fouad Mebazaa, comme président de la République par intérim. L'anarchie s'empara ensuite de la Tunisie[832].

Le 16 janvier, dans la soirée, l'armée donna l'assaut au palais présidentiel de Carthage qui abritait des membres de la garde présidentielle restés fidèles au président Ben Ali. Ce même jour, Fouad Mebazaa fut chargé d'organiser l'élection présidentielle dans un délai de soixante jours comme le prévoyait la Constitution. Cependant, ce temps paraissant trop court, il fut décidé de reporter le scrutin.

Moncef Marzouki, président du Congrès pour la République alors en exil, déclara qu'il se portait candidat à l'élection présidentielle et il annonça son retour. De son côté, Rached Ghannouchi, leader d'Ennahda, la représentation tunisienne des Frères musulmans,

indiqua que son mouvement ne comptait pas présenter de candidat à la future élection présidentielle, mais qu'il participerait aux législatives.

Le 17 janvier 2011, le pouvoir intérimaire annonça la constitution d'un gouvernement provisoire présidé par Mohammed Ghannouchi, dernier Premier ministre du président Ben Ali. Six anciens ministres de Ben Ali[833] conservaient leurs maroquins, cependant que la cinéaste Moufida Tlatli, qui avait signé l'appel en faveur de la candidature du président pour un cinquième mandat, était nommée ministre de la Culture. Des personnalités d'opposition issues de la société civile complétaient le gouvernement[834].

Une fois le gouvernement de transition constitué et rendu public, Mohammed Ghannouchi annonça la libération de tous les prisonniers d'opinion, la liberté totale de l'information et la suppression du ministère de la Communication.

Ce nouveau gouvernement fut rejeté par la rue qui le jugea trop lié au RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique), l'ancien parti présidentiel. Des manifestations suivies d'affrontements éclatèrent alors à Tunis et dans plusieurs villes, notamment à Sidi Bouzid et à Regueb.

Le 21 janvier, avec pour slogan « RCD dégage », l'UGTT organisa une grande manifestation. La foule réclama la dissolution du gouvernement de transition et la formation d'un vrai cabinet « de salut national, fermé aux personnalités de l'ancien régime, collégial, répondant aux exigences de la rue et des partis politiques ». Le même jour, cédant à la pression de la rue, le Premier ministre Mohammed Ghannouchi annonça qu'il quitterait la politique une fois la transition assurée et menée à son terme, c'est-à-dire après les élections législatives.

Le 27 janvier dans la soirée, après trois jours de négociations et de difficiles tractations, Mohammed Ghannouchi présenta un nouveau gouvernement sans la présence des dignitaires de l'ancien régime. Les violences continuèrent cependant, les manifestants exigeant toujours le départ du second gouvernement Ghannouchi.

Le 11 février, diverses organisations de gauche constituèrent le Conseil national pour la protection de la révolution (CNPR) regroupant

des représentants de l'ordre des avocats, de la ligue tunisienne des droits de l'homme, du syndicat UGTT et du parti islamiste Ennahda. Sa revendication était la convocation d'une assemblée constituante, la dissolution de toutes les institutions héritées de l'ère de Ben Ali, la démission du Premier ministre Mohammed Ghannouchi, la création de commissions d'enquête sur la fortune des proches du président déchu, une épuration judiciaire et l'extradition du président Ben Ali.

À partir du 21 février, les manifestants occupèrent plusieurs quartiers de Tunis et de Sfax et le 27 février, à Tunis, une manifestation monstre poussa le Premier ministre à la démission. Il fut aussitôt remplacé par Béji Caïd Essebsi, qui avait été plusieurs fois ministre sous Bourguiba et qui fut donc le deuxième Premier ministre du gouvernement de transition.

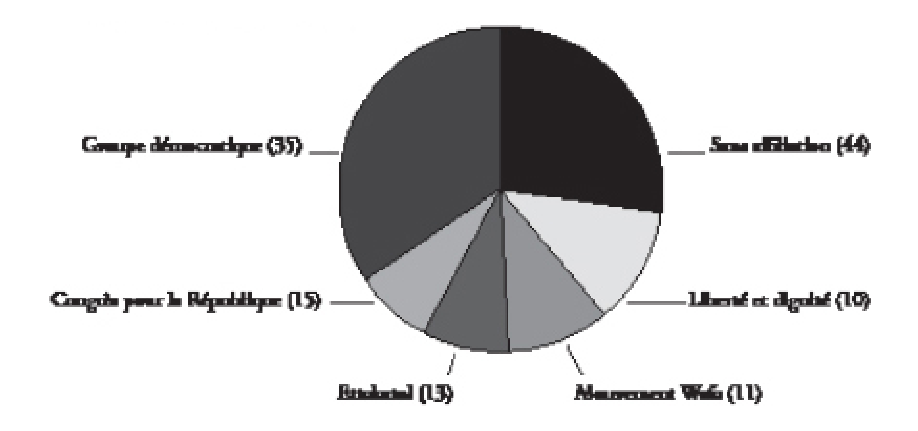
Le 7 mars 2011, le ministre de l'Intérieur annonça la dissolution de la sûreté de l'État ainsi que de la police politique et le 20 juin, Zine el-Abidine Ben Ali fut condamné par contumace à 35 ans de prison pour détournement de fonds.

La date retenue pour l'élection d'une Assemblée constituante fut primitivement fixée au 24 juillet, mais, devant les difficultés de mise à jour des listes électorales, elle fut repoussée au 23 octobre.

Cette assemblée de 217 membres devait avoir pour fonction l'élection d'un nouveau président de la République et la rédaction de la nouvelle Constitution dans un délai de 12 mois. Dix-neuf sièges furent réservés aux Tunisiens de l'étranger, dont dix aux Tunisiens vivant en France ; 11 686 candidats furent enregistrés pour l'élection de cette Assemblée constituante qui se fit au scrutin proportionnel à un tour.

Alors que la révolution était une conséquence des problèmes économiques et sociaux que connaissait la Tunisie, la campagne fut axée sur les problèmes de société liés à la laïcité et à la place de l'islam dans la vie publique.

Partis nombre de sièges :
Ennahda (89)



Ces élections virent la victoire du parti Ennahda, façade politique des Frères musulmans qui obtint la majorité relative des sièges. Le secrétaire général du parti, Hamadi Jebali, fut nommé Premier ministre et il forma un gouvernement de coalition avec le Congrès pour la République et Ettakatol[835].

Dans un second temps, les députés élurent le président de l'assemblée. Trois partis, Ettakatol, le Congrès pour la République et Ennahda conclurent un accord pour présenter Mustapha Ben Jaafar, secrétaire général du Forum démocratique Ettakatol. Quant à l'opposition, elle fut représentée par Maya Jribi du Parti démocratique progressiste.

L'élection du nouveau président de la République tunisienne par les députés eut lieu le 12 décembre 2011. Moncef Marzouki président du Congrès pour la République, fut élu avec 153 voix, trois contre, deux abstentions et 44 votes blancs, succédant ainsi à Fouad Mebazaa. Durant la campagne pour les législatives, il avait affirmé l'identité arabo-musulmane de la Tunisie et qualifié ses adversaires de « vieille garde laïcarde et francophone ».

Les islamistes voulurent ensuite faire adopter en force leurs principes théocratiques afin d'empêcher tout retour en arrière. Passés en quelques mois de la clandestinité au pouvoir, ils s'engagèrent alors dans une politique de fuite en avant. Face à eux, la seule force d'opposition cohérente et organisée était l'UGTT qui revendiquait 500 000 membres.

Les islamistes tentent de confisquer la révolution

Les islamistes au pouvoir, tout en étant minoritaires, avaient un objectif politique très clair : faire adopter une Constitution ayant la *charia* pour norme et comme source unique du droit, un conseil des Oulémas étant seul habilité à dire ce qui lui est conforme ou non ; tout ce qui lui serait contraire étant nul.

Or, il s'agissait là de la revendication des islamistes dits « modérés ». Il existait en effet un puissant courant fondamentaliste dont les membres exigeaient qu'à l'université il y ait séparation des sexes, les professeurs devant obligatoirement enseigner à des auditoires de même sexe ; en cas d'impossibilité, un paravent devrait être tendu entre un professeur femme et ses étudiants masculins. Des propositions encore plus « insolites » furent également débattues en public comme la question du rétablissement de la polygamie abolie en 1956, celle des unions avec des filles juste pubères ou encore celle des « bienfaits moraux » de l'excision clitoridienne. Les prêches radicaux visaient directement le Code de statut personnel (CSP), ce statut des femmes unique dans le monde musulman. Imposé par Bourguiba en 1956, puis renforcé par Ben Ali en 1993, il faisait des femmes tunisiennes les totales égales des hommes, ce qui était inacceptable pour les islamistes.

Les tensions entre les partisans d'un État islamique et les défenseurs de la laïcité furent alors très fortes, le basculement de la Tunisie se faisant à la fois de manière « douce » et violente, les milices salafistes, dont la Ligue de protection de la révolution[836], multipliant les attaques contre les artistes et les journalistes.

Mardi 4 décembre 2012, cette milice dépendant du parti Ennahda, attaqua le siège national de l'UGTT au moment où ses adhérents commémoraient le 60e anniversaire de l'assassinat de leur leader charismatique, Farhat Hached (voir page 451). Cette action faisant suite à plusieurs autres, l'UGTT décida une grève générale pour toute la journée du 13 décembre. Les grévistes furent alors prévenus par les islamistes, Sadok Chourou, député du parti Ennahda allant jusqu'à déclarer :

> « […] (qu'ils) soient punis de mort, par crucifixion, démembrement ou bannissement, car ils sont les ennemis de Dieu et de son Prophète. »

De son côté, Hocine Abassi, secrétaire général de l'UGTT précisa que :

> « […] la porte des affrontements est ouverte, c'est eux (les islamistes) qui l'ont voulu. »

Le mot d'ordre de grève fut finalement levé afin d'éviter un bain de sang et une guerre civile, mais la crise continua à couver.

Le 6 février 2013 Chokri Belaïd[837] fut abattu en pleine rue[838]. L'assassinat de cet homme politique et avocat provoqua des manifestations violentes et une grave crise gouvernementale car la victime avait fortement combattu Ennadha, l'accusant en termes très forts de complaisance à l'égard des fondamentalistes :

> « La Tunisie est transformée en marché pour les criminels américano-sionistes manipulant nos jeunes pour les envoyer mourir en Syrie et défendre un projet qui n'est pas le leur […] 5 000 jeunes Tunisiens et d'autres nationalités suivent des entraînements (dans un camp de djihadistes situé dans la localité de Lewtiya à proximité de la frontière libyenne) pour qu'une partie d'entre eux soit envoyée en Syrie et une autre pour s'occuper de semer la violence en Tunisie. »

Ce meurtre déclencha de nombreuses manifestations dans tout le pays, des foules immenses exigeant la démission du gouvernement Hamadi Jebali. Les locaux d'Ennahda à Beja, Gafsa, Gabès, Monastir et Sfax furent pris d'assaut par la foule et incendiés. Perdant pied, Hamadi Jebali, annonça la dissolution de son gouvernement et la constitution d'un cabinet de technocrates, tout en annonçant la tenue prochaine de nouvelles élections ; mais il fut désavoué par son propre parti, Ennahda.

Le 7 février, l'UGTT annonça une grève générale pour le 8 février sur tout le territoire tunisien, mais le mot d'ordre fut une fois encore levé par crainte de troubles sanglants, les islamistes ayant annoncé qu'ils réagiraient.

Le 19 février, le Premier ministre Hamadi Jebali remit sa démission et celle de son gouvernement au président Marzouki qui fut aussitôt

remplacé par Ali Larayedh, lui aussi membre d'Ennahda.

Le 26 février, le ministre de l'Intérieur annonça que le meurtrier présumé de Chokri Belaïd avait été identifié et que quatre de ses complices, appartenant comme lui à un groupe religieux fondamentaliste, avaient été arrêtés.

Le 1er juillet 2013, Rached Ghannouchi, chef du parti islamique Ennahda publia un communiqué de soutien au président Morsi et aux Frères Musulmans égyptiens, ce qui élargit encore un peu plus le fossé entre les deux blocs politiques tunisiens.

Le bilan de la révolution

Après le départ du président Ben Ali, la « démocratie » n'ayant résolu aucun des maux du pays, l'euphorie tunisienne née durant la « révolution du jasmin » fut de courte durée car la corruption n'avait pas disparu et les 490 000 chômeurs de 2010 étaient plus de 800 000 au début de l'année 2013. Le chômage des jeunes atteignait 42 % et un Tunisien sur cinq vivait dans la grande précarité. D'où des mouvements de colère qui débutèrent à la fin de l'année 2012. À Siliana, des affrontements de grande intensité opposèrent même manifestants et forces de l'ordre. Parallèlement, l'opposition entre islamistes et « laïcs » menaçait de couper la Tunisie en deux.

Pour les Tunisiens le réveil fut donc douloureux car la dégradation du climat social fut doublée d'une immense frustration. Dans la vie de tous les jours, tout semblait en effet s'être détérioré depuis la prise de contrôle du pays par les islamistes : les poubelles n'étaient plus ramassées, les coupures d'eau, d'électricité et de gaz étaient de plus en plus fréquentes. Quant à l'insécurité, elle avait explosé.

La Tunisie est donc sortie de l'épreuve affaiblie, à l'image du secteur touristique qui recevait annuellement plus de 7 millions de visiteurs. L'effondrement du tourisme s'est traduit par moins 36 % de visiteurs et moins 43 % de nuitées pour l'année 2011.

Cette déliquescence de l'économie fut mal ressentie dans un pays qui était avant la révolution une sorte de projection de l'Europe en terre d'Afrique. De fait, la Tunisie perdit le capital confiance laborieusement accumulé depuis plusieurs décennies.

Le climat social fut également empoisonné par les grèves sauvages. Au mois de décembre 2011, considérant qu'il ne lui était plus possible d'assurer une production fiable, l'équipementier japonais Yazaki ferma un de ses cinq sites de la région de Gafsa, puis, au mois de février 2012, ce fut le tour d'une usine automobile allemande employant 2 700 personnes à Mateur.

En 2011, la baisse des IED (Investissements étrangers directs) fut de 30 %, or, avant la révolution, ils permettaient de créer annuellement 25 % de tous les nouveaux emplois.
Fin 2015, soit cinq années après le début de la « révolution du jasmin », le bilan économique et social était catastrophique :
- Une croissance économique inférieure à 1 %
- Des grèves et des mouvements sociaux généralisés
- Un chômage qui continuait à augmenter
- Un secteur touristique gravement sinistré

Durant l'année 2013, la contestation fut reprise par un mouvement informel dit Tamarod (Rébellion). Né en Égypte, il revendiquait l'abandon du projet constitutionnel porté par les islamistes. Ces derniers ne furent cependant pas menacés par le même phénomène que celui qui avait abouti au renversement du président égyptien légitimement élu par l'armée car, en Tunisie, l'armée n'a pas le même rôle qu'en Égypte. De plus, le parti Ennahda y était influent à travers le corps des officiers subalternes majoritairement issus de la petite bourgeoisie semi-rurale et conservatrice[839].

Finalement, la Tunisie échappa au chaos grâce à la constitution d'un gouvernement indépendant et consensuel qui mena le pays vers des élections législatives et présidentielles qui se tinrent au mois d'octobre 2014. Ces dernières virent la victoire des modérés de Nidaa Tounes qui remportèrent 86 sièges sur les 217 que compte

l'assemblée, devant les islamistes d'Ennahda avec 69 sièges, une douzaine de petits partis se partageant le restant des sièges à pourvoir.

Les élections présidentielles du mois de décembre 2014 virent la victoire de Béji Caîd Essebsi, chef du parti Nidaa Tounès (55,68 % des voix) sur Moncef Marzouki soutenu par les islamistes d'Ennahda (44,32 % des voix). La coupure géopolitique de la Tunisie apparut alors très clairement, le nord et la région de Tunis ayant voté Essebsi, le centre et le sud ayant donné leurs voix à Marzouki, donc aux islamistes.

Avec une croissance économique nulle, une incapacité à lancer des réformes de fond, une majorité politique bancale car formée par la coalition entre réformistes et Ennahda, vitrine des Frères musulmans à connotation salafiste, le pays qui traverse une grave crise économique est menacé par la récession. Avec en toile de fond, un spectaculaire envol de la dette qui atteint 60 % du PIB et la paralysie du tourisme qui représentait environ 7 % du PIB national.

Quant aux attentats islamistes, l'année 2015 a vu leur multiplication[840]. De plus, les autorités estiment à plus de 5 000 le nombre de jeunes Tunisiens ayant rejoint les rangs de Daesh.

II- L'Égypte du général Hosni Moubarak au général Abdel Fattah al-Sissi

En Égypte, le président Moubarak fut chassé du pouvoir au bout de 17 jours de manifestations. Ces dernières débutèrent le 25 janvier 2011 pour s'achever le 11 février, date de son départ. Unies le temps de renverser le *raïs*[841], les forces composites qui l'avaient vaincu se déchirèrent ensuite et la révolution changea de nature car les islamistes utilisèrent les institutions démocratiques pour arriver au pouvoir. L'ayant légalement conquis par les urnes et ayant fait élire Mohammed Morsi, ils voulurent imposer une constitution théocratique. Le pays fut alors dans une situation de pré-guerre civile et l'armée prit le pouvoir.

La révolution égyptienne éclata pour de multiples raisons : problèmes économiques, chômage, manque de logements, conditions de vie urbaines indécentes, augmentation du prix des biens de

première nécessité, bas salaires, abus des forces de police, refus de la corruption, rejet de l'état d'urgence permanent et de ses procédures permettant de museler toute opinion dissidente, etc.

Ces revendications furent celles de toutes les catégories sociales, y compris les classes moyennes, à l'image des pharmaciens qui menèrent une grève dure en 2009. La diversité des griefs explique pourquoi les manifestations du début de l'année 2011 rassemblèrent des foules considérables.

Ces motifs de colère n'étaient pas nouveaux puisqu'ils sont récurrents en Égypte, la véritable nouveauté étant que le pacte liant le président Moubarak à l'armée avait été rompu. Depuis 1952, tous les présidents et les principaux ministres furent en effet des militaires. Or, l'armée avait depuis plusieurs années, pris ses distances avec Hosni Moubarak, pourtant un des siens, et cela pour deux grandes raisons :

- La première était que, sous la pression des Occidentaux desquels il dépendait financièrement, le président Moubarak voulut donner un habillage démocratique à son régime en renvoyant l'armée dans les casernes, ce que cette dernière n'accepta pas.

- La seconde raison du divorce entre l'armée et le président Moubarak fut que ce dernier voulut organiser sa succession au profit de son fils cadet Gamal Moubarak, oubliant cette constante historique égyptienne qui est que le pouvoir mamelouk n'est pas héréditaire. En 2009-2010, l'armée fit donc clairement savoir qu'elle n'accepterait pas la remise du pouvoir à Gamal Moubarak.

Le président Moubarak s'était donc attiré l'hostilité de l'institution militaire, véritable colonne vertébrale du pays ; c'est pourquoi, le 25 janvier 2011, quand débutèrent les manifestations populaires, l'armée ne vola pas à son secours.

Le renversement d'Hosni Moubarak (25 janvier-11 février 2011)

Le processus révolutionnaire qui s'engagea au mois de janvier 2011 connut plusieurs phases. La chronologie permet de comprendre l'enchaînement des événements.

Le 25 janvier 2011 eut lieu la première grande journée de revendication qui fut baptisée « journée de la colère » et qui se déroula lors d'une fête nationale[842]. Puis, dans les jours qui suivirent, le mouvement prit de l'ampleur.

Tout bascula le vendredi 28 janvier, jour de prière, quand les Frères musulmans rejoignirent les manifestants. Mieux organisés que les premiers protestataires, ils coiffèrent leur mouvement en lançant plusieurs cortèges forts de plusieurs dizaines de milliers de personnes à partir des principales mosquées de la capitale.

La coagulation des manifestants se produisit et la police se débanda. Des éléments de la garde présidentielle, proches du régime, furent alors déployés en remplacement d'une police dépassée.

En fin d'après-midi, le gouvernement annonça un couvre-feu de 18 heures jusqu'à 7 heures le lendemain matin dans les villes du Caire, d'Alexandrie et de Suez ; cette mesure fut peu après, étendue à tout le pays. Toute l'Égypte connut ce jour-là un climat insurrectionnel. Ainsi à Suez et à El Mansoura où plusieurs commissariats furent pris par la foule. Partout les permanences du PND (Parti national démocratique), le parti d'Hosni Moubarak, furent incendiées ou saccagées par les manifestants.

Vers minuit, alors que les manifestants bravaient le couvre-feu, le président Moubarak fit une intervention télévisée. Dressant le bilan de son action pour le pays, il affirma ne pas ignorer les souffrances du peuple et il assura qu'il avait l'intention de faire évoluer l'Égypte vers un régime démocratique, mais tout en la préservant des risques de chaos. Cette intervention n'ayant guère eu d'effet sur la foule, et comme il était désormais à la merci de la rue, le président fit appel à l'armée dont il fut à partir de ce moment le prisonnier.

Pour prix de leur « aide », les militaires exigèrent le renvoi du gouvernement d'Ahmed Nazif considéré comme le prête-nom de Gamal Moubarak. Le général Ahmed Chafik (Ahmad Shafiq) fut ensuite nommé Premier ministre et le général Omar Soliman, ancien responsable des services de renseignement devint vice-président, poste vacant depuis 1981, date de l'accession d'Hosni Moubarak à la présidence.

Voyant que le président n'avait plus de prise sur les événements, les leaders de l'opposition firent connaître leurs revendications. Les Frères musulmans exigèrent la formation d'un gouvernement de

transition et l'organisation d'« élections honnêtes », affirmant que le départ du président était le seul moyen d'éviter une guerre civile. Quant à Mohammed El Baradei, président de l'Association nationale du changement, il appela à la poursuite des manifestations pacifiques jusqu'à ce que le régime tombe.

Le 31 janvier 2011, les manifestations étant toujours aussi importantes, l'armée fit savoir qu'elle jugeait « légitimes » les revendications de la population et qu'elle ne ferait donc pas usage de la force à son encontre.

Le président Moubarak annonça la formation d'un nouveau gouvernement et il nomma à l'Intérieur le général Mahmoud Wagdi, en remplacement d'Habib el-Adli, la « bête noire » des manifestants. Tous les ministres proches de Gamal Moubarak, le fils du président, furent remerciés et le ministre de la Défense, le maréchal Mohammed Hussein Tantawi fut promu vice-Premier ministre.

Le 2 février 2011, les partisans du président Moubarak organisèrent une contre-manifestation forte de plusieurs centaines de milliers de personnes. Au même moment, une attaque fut lancée contre les « campeurs » de la place Tahir[843]. Montés sur des chevaux et des dromadaires, armés de matraques, d'armes à feu, de pierres et de cocktails Molotov, quelques dizaines d'audacieux chargèrent les occupants de la place, mais ils furent vite encerclés et livrés à l'armée qui fut contrainte d'effectuer des tirs de sommation pour leur éviter le lynchage. Ces affrontements firent 11 morts et un millier de blessés.

La foule revint pour prêter main-forte aux Frères musulmans qui furent en quelque sorte légitimés et de gigantesques manifestations furent annoncées pour le vendredi 4 février. Désemparé, le président Moubarak déclara dans une interview radio diffusée dans la soirée qu'il était « fatigué du pouvoir » et désireux de partir, mais qu'il se devait de rester afin d'éviter le chaos.

Le 10 février, l'armée fit un coup d'État « discret » quand le maréchal Tantawi convoqua une réunion du CSFA (Conseil Supérieur des Forces Armées), instance suprême du pays, alors que seul le Président avait autorité pour le faire. Peu après, le CSFA fit savoir qu'il était désormais en charge des affaires.

Le maréchal Tantawi et le général Chafiq exigèrent ensuite que le président Moubarak remette ses pouvoirs au vice-président récemment

nommé, le général Omar Soliman. Le président voulut résister et il demanda à la Garde présidentielle de prendre position autour de la place Tahir. Le maréchal Tantawi fit alors déplacer cette dernière pour l'empêcher d'intervenir et il la plaça sous le contrôle de l'état-major. Le président Moubarak fut alors totalement désarmé.

Le 11 février 2011, l'armée annonça qu'elle garantirait la tenue d'élections libres. Quant au président Moubarak, il tenta une dernière fois de redresser la situation en s'adressant directement à la population dans un discours télévisé, mais son intervention précipita le mouvement car, furieux de constater qu'il était encore en place, les manifestants marchèrent sur son palais. L'armée l'exfiltra alors et le contraignit à démissionner.

En fin d'après-midi, le vice-président Omar Soliman annonça officiellement dans une courte allocution de trente secondes que le président égyptien avait renoncé à l'exercice de ses fonctions et que le pouvoir avait été transféré à l'armée. La première phase de la révolution avait réussi[844].

La seconde révolution et la victoire des Frères musulmans (12 février 2011-mars 2013)

Le président une fois chassé du pouvoir, débuta alors la seconde phase de la révolution durant laquelle l'armée eut face à elle les Frères musulmans. Comme ces derniers disposaient d'une influence considérable, il ne lui fut pas possible d'intervenir directement contre eux. Le risque aurait en effet été de déclencher une guerre civile dans des conditions qui lui auraient été défavorables. L'armée joua alors un jeu d'une grande habileté afin de demeurer maîtresse des événements.

Le 13 février 2011, soit deux jours après le départ d'Hosni Moubarak, le CSFA (Conseil suprême des forces armées) annonça la suspension de la Constitution et la dissolution du Parlement élu en novembre 2010, ouvrant ainsi une période transitoire fixée à six mois. Les pouvoirs législatif et exécutif furent entre les mains des militaires jusqu'aux élections législatives initialement prévues pour le mois de septembre, mais qui furent repoussées à la fin novembre 2011.

Le 15 février, une commission de réforme de la Constitution, en réalité un comité chargé des amendements constitutionnels fut créée par l'armée. Sa présidence fut confiée à Tarek al-Bichri, un ancien juge connu pour son intégrité et son indépendance, et elle fut composée de huit magistrats. Il était prévu qu'elle rende des propositions de réforme avant le 26 du mois, propositions qui seraient soumises à référendum.

L'armée ouvrit ensuite un couloir politique balisé aux Frères musulmans[845], parti toujours interdit, les autorisant à participer aux élections législatives destinées à élire une assemblée constituante à la condition qu'ils ne présentent pas des candidats partout. L'armée ne voulait en effet pas qu'ils obtiennent la majorité dans la future assemblée, ce qui leur aurait permis de rédiger une Constitution islamiste. Adoptant un ton plus que mesuré, les Frères musulmans ne cessaient d'ailleurs d'affirmer qu'ils n'ambitionnaient que 30 % des sièges au parlement et qu'ils n'avaient aucune ambition présidentielle.

Le 22 février 2011, eut lieu un remaniement ministériel du dernier gouvernement Moubarak, le général Ahmed Chafik étant toujours Premier ministre. La journée du 25 février 2011 baptisée « vendredi de la purification », fut particulièrement agitée car le Comité de coordination du 25 janvier et les Frères musulmans appelèrent à manifester place Tahrir afin d'obtenir un gouvernement plus conforme à leurs aspirations, l'inculpation d'Hosni Moubarak, la libération des prisonniers politiques, la fin de l'état d'urgence et la réforme de la Sécurité d'État. L'armée réagit avec une grande vigueur contre les manifestants. Puis, le 3 mars 2011, elle fit une concession en renvoyant le gouvernement d'Ahmed Chafik. Le nouveau Premier ministre fut Essam Charaf, qui avait été plusieurs fois ministre d'Hosni Moubarak avant de rallier son opposition.

Le 19 mars 2011, un référendum constitutionnel auquel participèrent 41 % des électeurs, valida les propositions d'amendement remises fin février par la commission présidée par Tarek al-Bichri.

Le 10 avril 2011, le procureur Abdel Maguid Mahmoud ordonna l'arrestation de l'ancien président Moubarak jusque-là simplement assigné à résidence. En même temps, il décida d'ouvrir une enquête sur sa responsabilité dans la répression du mouvement ayant abouti à son renversement et aux morts qui en résultèrent. Plusieurs enquêtes

pour corruption furent également ouvertes concernent l'ancien président, son épouse et ses deux fils Gamal Moubarak et Ala-ud-din Moubarak[846].

Le 21 novembre 2011, Essam Charaf présenta la démission de son gouvernement au CSFA et le 24 novembre 2011, ce dernier chargea Kamal al-Ganzouri, ancien Premier ministre d'Hosni Moubarak de janvier 1996 à octobre 1999, d'en constituer un nouveau. Le 28 novembre, le CSFA lui octroya les pouvoirs présidentiels.

Un système électoral complexe

Les élections législatives égyptiennes se sont faites selon une procédure complexe.
Le vote du 28 novembre 2011 fut la première de trois élections destinées à élire la chambre basse du Parlement ou Assemblée du Peuple. Le vote pour la chambre haute ou Conseil de la Choura, se fit également en trois tours qui s'achevèrent en 2012.
Le scrutin pour les législatives, tant chambre haute que chambre basse, se fit en trois tours qui s'étendirent sur une période de trois mois. Le processus électoral de la chambre basse se fit les 28 novembre, les 5 au 6 décembre 2011 et le 3 janvier 2012. Les trois phases d'élection des représentants à la chambre haute se déroulèrent entre le 29 janvier et le 11 mars 2012.
La chambre basse compte 508 sièges dont 498 pourvus par élection et 10 par nomination. Sur les 498 sièges soumis à élection, les deux tiers furent élus à la proportionnelle et le tiers restant au scrutin uninominal majoritaire à un tour.
La chambre haute est composée de 270 représentants dont les deux tiers furent élus et le tiers restant nommé par le président de la République élu au suffrage universel. Comme cette dernière élection était prévue pour le mois de juillet 2012, un tiers des sièges demeura donc en attente.

Disposant alors d'une immense popularité, les Frères musulmans ne respectèrent pas leur parole et ils décidèrent finalement de

présenter partout des candidats lors des élections législatives qui se déroulèrent entre le 28 novembre 2011 et le 3 janvier 2012.

Le Parti de la Liberté de la Justice (Frères musulmans), recueillit 44,6 % des suffrages et obtint 222 sièges, cependant que le Parti de la Lumière Al-Nour (Salafiste) réunit 22,5 % des votants et obtint 112 sièges.

Ces deux partis totalisèrent à eux deux 67 % des voix et ils remportèrent 334 sièges sur 508. Si nous ajoutons à ces scores ceux de plusieurs petits partis islamistes radicaux comme le Parti de la construction et du développement (2,6 % des voix et 13 sièges) et le Parti de la civilisation (0,4 % et 2 sièges), les candidats islamistes radicaux avaient donc obtenu 70 % des votes et 355 sièges.

Ce parlement ultra dominé par les islamistes allait donc tout naturellement pouvoir faire voter la Constitution qui allait permettre à ces derniers de transformer l'Égypte en une théocratie.

L'armée qui avait été bernée tenta alors de s'opposer à la rédaction d'une telle Constitution, mais les islamistes répliquèrent en lançant des masses vociférantes dans la rue. Devant ces démonstrations de force, les militaires choisirent de temporiser, attendant leur heure.

Cette dernière arriva rapidement en raison des erreurs commises par les Frères musulmans. Au moment du renversement du président Moubarak, ils avaient en effet annoncé qu'ils ne présenteraient pas de candidat lors des élections présidentielles, or, ils revinrent également sur cet engagement. Ils eurent donc un candidat en la personne de Mohamed Morsi, président du Parti Liberté et Justice, vitrine politique de la confrérie.

Le 24 mai 2012, lors du premier tour de scrutin, Mohamed Morsi recueillit 24,8 % des suffrages devant le général Ahmed Chafik, ancien Premier ministre d'Hosni Moubarak, qui réunit 23,7 % des électeurs sur son nom.

Le principal enseignement de ce premier tour était que les Frères musulmans ne représentaient plus que 25 % du corps électoral, quasiment autant que les partisans de l'ancien régime. Entre les législatives du mois de janvier 2012 et les présidentielles de mai 2012, donc en cinq mois, ils avaient donc perdu 50 % de leurs suffrages, passant de 10 à 5,7 millions de voix.

Puis la situation leur échappa quand, au mois de juin 2012, entre les deux tours de l'élection présidentielle, la Haute Cour constitutionnelle leur infligea deux sévères camouflets :

1- Elle annula les élections législatives qui avaient vu leur écrasante victoire[847]. L'Assemblée fut donc dissoute et il allait donc falloir procéder à de nouvelles élections.
2- Afin de mettre hors course le général Ahmed Chafik, qui présentait contre Mohammed Morsi, l'assemblée islamiste avait voté loi dite d'« isolement politique » qui interdisait à tous les anciens hau responsables (président de la République, vice-président et Prem ministre) durant les dix années précédentes de se porter candidats des élections. Or, cette loi qui visait clairement Ahmed Chafik également invalidée par la Haute Cour constitutionnelle. Le géné Ahmed Chafik, dernier Premier ministre d'Hosni Moubarak put donc présenter pour le second tour.

Le deuxième tour de l'élection présidentielle qui se déroula les 16 et 17 juin 2012 vit le Frère musulman Mohammed Morsi l'emporter avec un score « serré » de 51,6 % des voix sur le général Ahmed Chafik. L'Égypte était coupée en deux.

Le 8 juillet, alors qu'il venait juste d'être élu, Mohammed Morsi annula par décret la dissolution de l'Assemblée prononcée par la Haute cour constitutionnelle. En rétablissant ainsi l'Assemblée, le président Morsi fit un coup d'État tout en défiant l'armée.

D'énormes manifestations se produisirent alors et le 9 juillet le CSFA appela solennellement Mohammed Morsi au respect de la Constitution et de la loi[848].

Le décret présidentiel prévoyait également, outre le rétablissement du Parlement, l'organisation d'élections anticipées, mais la Haute Cour constitutionnelle rejeta ce décret au motif que ses jugements sont « définitifs et contraignants ».

Le 22 novembre 2012, afin de se dégager des blocages juridiques dans lesquels son projet constitutionnel islamiste était enfermé, le président Morsi fit un second coup d'État « légal » en promulguant une déclaration constitutionnelle lui accordant la possibilité de légiférer par décret. Il suspendait ainsi tous les recours judiciaires afin d'être en

mesure d’imposer une Loi fondamentale rédigée par un comité constitutionnel en totalité composé de Frères musulmans. Cette décision mit le feu aux poudres et des foules d’opposants descendirent dans la rue.

Le 4 décembre 2012, la Présidence étant sur le point d’être prise par les manifestants, l’armée sauva le président Morsi en l’exfiltrant. Elle le ramena ensuite au Caire après l’avoir placé sous sa « protection ».

Le 7 décembre, dans un communiqué particulièrement clair, l’armée égyptienne mit en garde les Frères musulmans, soulignant que les méthodes du président Morsi, à savoir les pleins pouvoirs qu’il venait de s’octroyer afin de faire adopter en force une constitution théocratique, allaient faire emprunter à l’Égypte « un sentier obscur qui déboucherait sur un désastre, ce que nous (l’armée) ne saurions permettre ».

Le 9 décembre le président Morsi recula, annonçant que le projet de Constitution serait soumis à référendum. L’armée ne poussa pas plus loin son avantage, sa stratégie étant de laisser le président Morsi et les Frères musulmans se discréditer en s’engluant dans les difficultés économiques et politiques. Elle attendit donc qu’ils soient laminés par les événements, tout en veillant à ce que l’hypothèque islamiste soit levée aux yeux de la population.

Lors du référendum constitutionnel qui eut lieu les 15 et 22 décembre 2012, les islamistes remportèrent une nouvelle victoire puisque le « oui » obtint 63,8 % des voix. Cependant, en raison des consignes d’abstention, le taux de participation fut particulièrement bas, seuls 32,9 % des inscrits s’étant rendus aux urnes. Cette nouvelle Constitution de facture islamiste adoptée par moins de 25 % des Égyptiens, entra en vigueur le 26 décembre 2012.

Des manifestations rassemblant des foules immenses se produisirent alors, regroupant tous ceux qui ne voulaient pas d’une Égypte théocratique. Les Frères musulmans qui ne s’attendaient pas à une telle réaction populaire virent leurs locaux pris d’assaut par la foule et incendiés.

Le 6 mars 2013, la justice administrative égyptienne infligea un nouveau camouflet au président Morsi en annulant le décret présidentiel prévoyant les élections législatives pour le 22 avril 2013 au motif qu'il avait été publié sans attendre l'avis de la Haute Cour constitutionnelle. À partir de ce moment, le processus de son éviction se mit en marche avec la 3e phase de la révolution.

L'armée reprend le pouvoir (avril- juillet 2013)

Arc-bouté sur sa légitimité démocratique acquise par les urnes[849], le président Morsi fit preuve d'autisme politique[850], ce qui causa sa perte. Alors qu'il avait fallu dix-huit jours pour renverser le président Moubarak, il n'en fallut que quatre pour l'évincer.

Le Qatar, la Turquie et la Libye au secours des Frères musulmans

La révolution égyptienne eut des conséquences économiques. Lors du premier trimestre 2011, le produit intérieur brut égyptien diminua de 4,2 %. Les secteurs les plus touchés furent le tourisme qui baissa de 80 % en février, de 60 % en mars, de 35 % en avril. L'industrie fut également frappée avec une baisse de 12 %, les transports avec 10 % et la construction qui recula pour sa part de 9 %.

Toute l'économie fut freinée par les grèves, les fermetures des ports, le couvre-feu, les hausses de salaires et des pensions de retraite dans la fonction publique qui creusèrent le déficit budgétaire.

L'Égypte fut alors menacée d'être en cessation de paiement mais, après l'élection du président Morsi, le Qatar, la Turquie et la Libye vinrent au secours des Frères musulmans.

Durant l'année de pouvoir du président Morsi, l'Égypte dont le déficit budgétaire était d'1 milliard de dollars par mois fut maintenue la « tête hors de l'eau » par ces trois pays qui lui donnèrent 13 milliards de dollars :

« […] tout d'abord le Qatar, avec 8 milliards de dollars – il distribue les milliards de dollars comme on change de chemise – et en donne à ceux qu'il a adoubés.»
Plus étonnant, parce que l'argent compte davantage pour elle, la Turquie. C'est son Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan qui a décidé qu'elle passerait à la caisse : il a ainsi donné la caution de son pays, réputé démocrate, à un régime dont il ne pouvait ignorer qu'il ne l'était pas du tout […]. Un troisième pays, la Libye, est venu compléter le financement politique prodigué à Mohamed Morsi […] » (Béchir Ben Yahmed, *Jeune Afrique*, 21 juillet 2013).

Le 22 avril 2013 vit le début du mouvement Tamarod (rébellion), coagulation composite engerbant libéraux, nassériens du Courant populaire de Hamdeen Sahabi, et divers partis de gauche. Tamarod réussit à récolter 22 millions de signatures d'Égyptiens réclamant le départ du président Morsi et une élection présidentielle anticipée. Le pays connut ensuite des manifestations quotidiennes.

Le 1er juillet 2013, par la voix de son chef d'état-major et ministre de la Défense, le général Abdel Fattah al-Sissi[851], l'armée égyptienne fit un classique pronunciamento en retirant sa confiance au président Morsi tout en faisant sienne les revendications des millions de manifestants qui réclamaient son départ. L'ultimatum militaire donnait deux jours au président pour quitter le pouvoir. Ce dernier refusa et tenta une dernière manœuvre en proposant un dialogue à l'opposition.

Le 3 juillet, Mohammed Morsi fut renversé par l'armée[852] et le 4 juillet, Adly Mansour, président de la Haute Cour constitutionnelle fut désigné président par interim et placé à la tête d'un gouvernement de technocrates en charge de la direction de l'Égypte jusqu'aux prochaines élections législatives et présidentielle.

Le 8 juillet, plus de 50 morts furent à déplorer lors d'une manifestation pro-Morsi quand l'armée ouvrit le feu sur les manifestants.

Le 9 juillet, Mohammed el-Baradei fut nommé vice-président et Hazem el-Beblawi, ancien ministre des Finances, devint Premier ministre désigné par l'armée et chargé de former un gouvernement

devant assurer la transition jusqu'aux élections (législatives et présidentielle).

L'éviction du président Morsi ouvrit une période de troubles sécuritaires dans le Sinaï où des groupes jihadistes lancèrent des actions armées cependant que sur sa frontière ouest, l'armée égyptienne tentait d'éviter la contagion libyenne. Avec leurs attentats les jihadistes ruinèrent l'industrie touristique égyptienne qui représentait plus de 11 % du PIB avant 2011.

---

831. L'échec du panarabisme créa un vide dans lequel s'est engouffré l'islamisme politique dont la vision est universelle car elle ne se limite pas aux seuls Arabes. Pour un des principaux penseurs de l'Organisation des Frères musulmans nommé Sayyed Qutb que le colonel Nasser fit exécuter en 1965, la terre est divisée en deux, le monde musulman et le monde de l'ignorance de Dieu ou *jahaliyya*. Le but de la confrérie est l'instauration d'un État islamique mondial. Pour l'atteindre, il faut procéder par étapes, en unifiant préalablement le monde islamisé puis, ensuite, dans un second temps, la guerre devra être menée contre le monde de la *jahaliyya* afin de le détruire avant de le soumettre et pouvoir établir l'État islamique universel. Voilà pourquoi, la priorité est de renverser les régimes arabes nationalistes ou bien alliés de la *jahaliyya,* ce qui était le cas de la Tunisie sous Ben Ali et de l'Égypte sous Moubarak.
Après l'Égypte, c'est en Tunisie que ce courant s'est montré le plus actif avec pour leader Rached Gannouchi, chef du mouvement Ennahda qui avait été condamné à la prison à vie en 1981 et qui s'était réfugié en Grande Bretagne.
832. Le 15 janvier 2011, la révolte de prisonniers de la prison de Mahdia fut violemment réprimée par les gardiens, ce qui fit de nombreux morts. Incapable de maintenir l'ordre, le directeur de l'établissement décida de libérer les mille deux cents détenus. Quarante-deux prisonniers périrent le même jour dans l'incendie de la prison de Monastir et là encore, tous les détenus furent libérés. Au total, près de 12 000 prisonniers furent élargis ou bien s'échappèrent sur un total de 31 : 000 détenus dans les prisons, ce qui ne contribua pas à pacifier la rue tunisienne.

833. Parmi lesquels les ministres des Affaires étrangères, Kamel Morjane, de l'Intérieur, Ahmed Friaâ, des Finances, Mohamed Ridha Chalghoum, et de la Défense, Ridha Grira, tous membres du RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique), l'ancien parti présidentiel.

834. Dont Taïeb Baccouche, ancien secrétaire général de l'UGTT nommé ministre de l'Éducation ; l'ancien bâtonnier Lazhar Karoui Chebbi, nommé à la Justice ; l'ambassadeur Ahmed Ounaies obtint le secrétariat d'État aux affaires étrangères et le blogueur Slim Amamouse reçut le secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports.

835. Ettakatol est l'acronyme du Forum démocratique pour le travail et les libertés, en arabe Takattul as-Dimuqrati min ajl il-'Amal wal-Hurriyyat.

836. Rached Ghannouchi, chef d'Ennahda, les qualifia de « conscience de la révolution ».

837. Chokri Belaïd qui avait crée le Parti unifié des patriotes démocrates avait participé à la création d'une coalition de partis de gauche qui avait pris le nom de Front populaire. Au mois de mai 2012, il avait été l'avocat de la chaîne de télévision Nessma, accusée par les islamistes d'avoir diffusé le film Persepolis. Adversaire déterminé de ces derniers, Chokri Belaïd avait à plusieurs reprises critiqué publiquement la poussée de l'islam intégriste en Tunisie, n'hésitant pas à dénoncer un « projet salafiste servant un plan de déstabilisation américano-qatari-sioniste ».

838. Dahmani, F., « Mais qui a donc commandité l'assassinat de Chokri Belaïd ? », *Jeune Afrique,* 7 juillet 2013, pages 42-44.

839. À la fin du mois de juin 2013, le général Mohammed Salah Hamdi fut nommé chef d'état-major de l'armée de terre en remplacement du général Rachid Ammar parti à la retraite.

840.Notamment ceux du musée du Bardo le 18 mars 2015, de l'hôtel de Sousse le 26 juin et du bus de la garde présidentielle le 24 novembre.

841. Chef en arabe. En Égypte *raïs* est le titre porté par le chef de l'État.

842. Il s'agit du Jour de la police, en souvenir de l'insurrection de la police égyptienne en 1952 qui avait abouti au départ des garnisons britanniques encore présentes en Égypte.

843. Il s’agissait essentiellement de militants appartenant aux Frères musulmans.
844. Le ministère de la Santé égyptien publia le 16 février un premier bilan officiel des victimes dans les rangs des manifestants durant la période allant du 25 janvier au 11 février à savoir 365 morts et 5 500 blessés. Quant aux pertes des forces de l’ordre, elles s’élevaient à 32 policiers tués et 1 079 blessés. 99 commissariats, dont 17 au Caire, soit 60 % de tous les commissariats du pays, et 6 prisons avaient été incendiés et 23 000 prisonniers s’étaient évadés ou avaient été libérés. Un second bilan, publié au mois d’avril par la commission d’enquête sur les événements, porta ce bilan à 864 manifestants tués et 6 460 blessés pour la période allant du 25 janvier au 16 février (source Wikipedia).
845. « Jamais l’armée n’a perdu le contrôle des opérations et, à chaque étape, elle a imposé aux représentants de la société civile et aux partis politiques de composer avec elle » (Tariq Ramadan, *Le Monde*, 29 juin 2012).
846. Le premier procès d’Hosni Moubarak s’acheva au mois de juin 2012 par une condamnation à la réclusion à perpétuité. Ce procès ayant été cassé par la Cour de Cassation, un nouveau commença au mois de mai suivant. Le 10 juin 2013, la Cour criminelle du Caire ordonna la remise en liberté de Gamal Moubarak et Ala-ud-din Moubarak, la détention préventive des deux fils de l’ancien président ayant dépassé la durée maximale de deux années.
847. Au motif que tous les candidats élus appartenaient à des partis politiques alors que la Constitution prévoyait qu’un tiers des sièges auraient dû être réservés à des candidats hors partis.
848. Parallèlement, le régime islamiste chercha à museler la presse. Entre l’élection du président Morsi et son éviction, il y eut ainsi quatre fois plus de plaintes contre des journalistes que durant les trois décennies du régime Moubarak.
849. Les élections donnèrent toute légitimité démocratique aux islamistes. Ce fut en effet le plus légalement, par les urnes, que les Frères musulmans arrivèrent au pouvoir et cela, à travers plusieurs scrutins libres :
1- Entre novembre 2011 et janvier 2012, les élections à l’Assemblée constituante virent l’écrasante victoire des candidats islamistes puisque les Frères musulmans et les salafistes obtinrent les 2/3 des députés.

2- Au mois de juin 2012, à l'issue d'un scrutin au suffrage universel, le Frère musulman Mohamed Morsi fut élu au second tour avec 51,6% des voix contre Ahmed Chafik.
3- Étant majoritaires à l'Assemblée constituante, ce fut tout naturellement que les islamistes rédigèrent et firent voter une Constitution selon leurs vœux.
4- Samedi 15 décembre et samedi 22 décembre 2012, cette Constitution fut soumise à référendum et les islamistes remportèrent une nouvelle victoire puisque le « oui » obtint 63,8 % des voix.
Voir à ce sujet l'article de Tariq Ramadan : « Les élections législatives et présidentielle égyptiennes n'ont servi à rien », *Le Monde,* 29 juin 2012.
850. Le 15 juin 2013 le régime islamiste égyptien rompit ses relations diplomatiques avec la Syrie, deux jours après que la Maison Blanche eut annoncé qu'elle allait soutenir les rebelles syriens. Cet alignement sur la position américaine fut très mal ressenti par la fraction nationaliste et nassérienne de la population égyptienne qui, plus qu'une réelle sympathie pour le régime de Damas, soutenait celui qui avait à la fois pour ennemi les États-Unis, Israël, les Européens, la Turquie et les pétro-monarchies du Golfe.
851. Au mois d'août 2012, le président Morsi avait nommé un nouveau chef d'état-major et ministre de la Défense pour remplacer le maréchal Tantawi, l'homme qui, dans les années 1970, avait purgé l'armée de ses éléments islamistes, pour le remplacer par le général Abdel Fattah al-Sissi, ancien chef du renseignement militaire qui était réputé proche des Frères musulmans.
852. Le 16 mai 2015, Mohammed Morsi fut condamné à mort pour « avoir commis des actes de violence et avoir incité au meurtre et au pillage ».

Chapitre II

La Libye de la guerre civile à l'anarchie

En Libye, il n'y eut pas de « printemps arabe », mais une guerre civile née en Cyrénaïque, à l'est du pays et renforcée par le soulèvement de la minorité berbère vivant dans le jebel Nefusa, à cheval sur la frontière tunisienne, à l'ouest. Les islamistes vinrent opportunément se greffer sur cette opposition régionale et tribale.

À la différence de la Tunisie et de l'Égypte, ici, le mouvement n'est donc pas parti de la capitale. Toujours à la différence de la Tunisie et de l'Égypte, les causes du soulèvement ne furent pas économiques. Dans ce qui était alors le pays le plus riche de toute l'Afrique, la proportion de jeunes ayant moins de 25 ans était certes de 47,4 % de la population, mais, une fois encore à la différence des autres pays de l'Afrique du Nord, le chômage de cette tranche d'âge était très faible.

Dans un premier temps, ayant l'exemple tunisien à ses frontières, et afin de ne pas écorner l'image positive qu'il avait finalement réussi à construire auprès de la communauté internationale, le colonel Kadhafi hésita à employer les grands moyens pour rétablir son pouvoir en Cyrénaïque. Puis, menacé, il usa de la manière forte, ce qui lui aliéna ses amis de la veille, à commencer par la France. Au nom de l'ingérence humanitaire, cette dernière prit alors la tête d'une coalition destinée à le renverser. Londres, puis l'Otan, emboîtèrent le pas à Paris.

Ce fut donc dans une guerre civile que la France s'immisça pour des raisons officiellement éthiques. Deux conceptions s'affrontèrent alors :

- La France et l'Otan avaient décidé de détruire le régime Kadhafi.

- L'Union africaine voulait faire sortir le colonel Kadhafi du jeu politique libyen par la négociation afin d'éviter les traumatismes consécutifs à son renversement.

L'intervention franco-otanienne donna la victoire aux insurgés. Cette dernière fut proclamée le 23 octobre 2011, date de l'annonce à Benghazi par Mustapha Abdel Jalil, président CNT (Conseil national de transition), de la « libération » du pays.

I- La guerre de Libye (février-octobre 2011)

Au mois de février 2011, après 42 ans de pouvoir, le colonel Kadhafi eut à faire face à un triple soulèvement :

1- En Cyrénaïque. Incontrôlée à l'époque ottomane, rebelle durant l'*Impero* italien et travaillée par les islamistes depuis les années 1990 (voir plus haut), la Cyrénaïque présentait alors trois originalités :
- elle était le fief des partisans de l'ancienne monarchie arab senussiste ;
- le phénomène jihadiste y était fortement ancré en dépit de répression des années 1990 (voir plus haut page 515) ;
- la contestation y avait reçu le renfort des mafias locales dont l ressources avaient été coupées depuis plusieurs mois à la suite l'accord italo-libyen concernant notamment la lutte contre les filières l'immigration africaine clandestine.

2- En Tripolitaine, dans le Djebel Nefusa, les Berbères, avaient juré la perte du colonel Kadhafi lequel n'avait cessé de nier leur identité au profit d'un nationalisme arabe qu'ils combattaient.

3- Misrata, ville située sur le littoral, entre Tripoli et Benghazi, avait un compte personnel à régler avec le colonel Kadhafi depuis la rupture de 1975 (voir plus haut page 506). De plus, la Turquie qui avait décidé de renverser le régime y disposait de solides appuis. Misrata est en effet la « capitale » des Kouloughli qui sont, comme nous l'avons vu, en partie de culture turque et la ville était le fief des

Frères musulmans, confrérie placée au cœur du régime turc du président Erdogan.

Le 13 janvier 2011, lors des premières manifestations, le pouvoir libyen ne prit pas la mesure des événements. Pensant qu'il était en présence de mouvements classiques de mécontents dont il allait venir facilement à bout. Il interdit donc les rassemblements, annula les rencontres sportives et prit des mesures d'ordre social comme la suppression des taxes et des droits de douane sur les aliments. Il annonça également le versement d'une prime d'environ 250 dollars par famille.

Son erreur d'analyse fut alors de croire que, comme en Tunisie et en Égypte, la contestation était à base sociale, alors qu'elle était à la fois tribale, régionale, politique et religieuse et que, de plus, elle était puissamment soutenue par la France de Nicolas Sarkozy.

Durant un mois, le régime réussit à contrôler la situation, mais, le 15 février, le mouvement se transforma en une guerre civile qui a comporté quatre grandes phases :

- Du 15 au 28 février 2011, l'avantage fut aux rebelles ;
- Du 1er au 18 mars, les forces du régime réagirent ;
- Du 19 mars au 3 juin, à la suite de l'intervention de la coaliti internationale puis de l'Otan, la situation militaire fut renversée au pro des rebelles ;
- Du 4 juin au 24 octobre, les derniers partisans du colonel Kadh furent peu à peu éliminés (carte page LXX).

Du 15 au 28 février : avantage aux rebelles

Le 15 février 2011, le régime décida de réprimer les émeutes qui venaient d'éclater dans les villes de Cyrénaïque, notamment à Al-Baïda, Darnah et surtout Benghazi. Au lieu de calmer les manifestants, la répression provoqua au contraire leur durcissement. La protestation se mua alors en révolte armée, puis en sédition régionale, les insurgés de Cyrénaïque formant un Conseil national de transition (CNT).

Le 16 février 2011, en signe de bonne volonté, le colonel Kadhafi fit libérer 110 islamistes emprisonnés à Benghazi, mais son geste fut

interprété comme une preuve de faiblesse et les élargis rejoignirent immédiatement l’insurrection.

Le jeudi 17 février, dit « journée de la colère », les manifestations s’intensifièrent à Benghazi où un kamikaze islamiste projeta une voiture bourrée d’explosifs contre le portail de la caserne qui fut investie par les insurgés qui s’y armèrent. Les forces de police ayant déserté le terrain et l’armée étant demeurée passive, les autorités libyennes ordonnèrent aux gardiens de la Révolution, milice aux ordres du pouvoir, d’attaquer les manifestants. Ils le firent avec violence, mais ils furent repoussés puis traqués et massacrés, souvent avec leurs familles. Pendus, lynchés, démembrés, ils laissèrent les insurgés maîtres de la ville.

Pendant que le pouvoir échouait à reprendre le contrôle de Benghazi, toutes les villes de Cyrénaïque se soulevèrent, notamment Al-Baïda où la police se rallia au mouvement et où treize manifestants furent tués par des tirs des gardiens de la Révolution.

À l’ouest du pays, en Tripolitaine, le Djebel Nefusa se souleva et une colonne envoyée par le régime échoua à reprendre le contrôle de la ville de Zentan.

Le 20 février Tripoli fut le théâtre d’émeutes et dans la nuit du 20 au 21, Saïf al-Islam, un des fils du colonel Kadhafi, exigea la fin des manifestations et menaça de faire intervenir l’armée. Il promit également des réformes politiques. Cette intervention télévisée ne calma pas le mouvement et la maison du Peuple (le parlement) ainsi que plusieurs bâtiments officiels de la capitale furent incendiés.

Le 21 février, les villes de Tobrouk, Misrata, Tarhounah (à 80 km au sud-est de Tripoli), Zlitan, Zaouïa et Zouara passèrent partiellement ou en totalité aux mains des insurgés. À Tripoli, plusieurs dizaines de milliers de manifestants affrontèrent les forces de l’ordre. Des commissariats de police furent incendiés ainsi que le siège du gouvernement. Les manifestants tentèrent, mais en vain, de s’approcher de la résidence du colonel Kadhafi. Ces événements firent plusieurs dizaines de morts.

Le 22 février, toute la Cyrénaïque, depuis Benghazi jusqu’à la frontière égyptienne, passa sous le contrôle des insurgés et à partir de

cette date la Libye fut coupée en deux[853].

Le 23 février, afin de soutenir les insurgés, la France demanda à l'Union européenne « l'adoption rapide de sanctions concrètes » contre le régime libyen.

Le 26 février, Saïf al-Islam, proposa un cessez-le-feu alors que le Conseil de sécurité de l'ONU tentait de définir des sanctions à l'égard du régime libyen. Pour sa part, le président Obama signa un décret gelant les avoirs du colonel Kadhafi, de sa famille et de ses proches aux États-Unis. L'Autriche, la Grande-Bretagne et l'Espagne firent de même quelques jours plus tard.

Du 1er au 18 mars 2011 : la réaction loyaliste

En moins de 15 jours, le mouvement avait donc touché toutes les régions de Libye, mais, à partir du 1er mars, le régime contre-attaqua. Ses forces reprirent alors l'avantage jusqu'au moment où l'intervention franco-internationale renversa le rapport de forces.

Durant cette période, les fronts présentèrent des situations variées :

- La Cyrénaïque vit se dérouler une guerre de mouvement, avec d allers-retours ;
- Dans la partie côtière orientale de la Tripolitaine, Misrata fut assiég et dans les villes côtières, les forces régimistes réussirent à écraser l soulèvements ;
- Dans le jebel Nefusa, les insurgés, essentiellement berbère constituèrent un réduit adossé à la Tunisie après qu'ils eurent pris contrôle des postes-frontière avec ce pays.

Le 5 mars, le Conseil national de transition (CNT) tint sa première réunion et se proclama « seul représentant » légitime du pays.

Le 10 mars, alors que les forces fidèles au colonel Kadhafi poursuivaient leur offensive, la France reconnut le CNT comme « seul représentant » légitime du pays, ce qui fut un encouragement donné aux rebelles alors en pleine débandade.

Le 15 mars, les forces pro-gouvernementales se rapprochèrent de Benghazi, la capitale des rebelles où siégeait le Conseil national de transition. La ville d'Ajdabiya, à 160 km au sud de Benghazi fut reprise, cependant qu'un fort parti d'insurgés était encerclé dans sa proche banlieue.

Le 17 mars, une force régimiste composée d'une vingtaine de chars déclassés et d'environ mille hommes s'avança vers Benghazi. En France, une énorme mobilisation fut alors orchestrée par le « philosophe » Bernard-Henri Lévy afin de « sauver » la population de Benghazi. Ce même 17 mars, Alain Juppé, ministre français des Affaires étrangères, arracha la résolution 1973[854] au Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui permit d'ouvrir les hostilités[855].

Cette résolution autorisait la création d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye, le gel des avoirs du colonel Kadhafi, ainsi que « les mesures nécessaires » à la protection des civils. Elle prévoyait le déclenchement de frappes aériennes dès le 18 mars. Cette résolution qui excluait l'occupation au sol, fut soutenue par la Ligue arabe, cependant que le Qatar annonça qu'il participerait à son volet militaire.

Qui a provoqué la guerre de Libye ?

À l'occasion des travaux de la commission spéciale du Congrès américain enquêtant sur l'attaque de la mission américaine à Benghazi en septembre 2012, attaque qui coûta la vie à Christopher Stevens l'ambassadeur américain, furent produits des e-mails confidentiels de Sidney Blumenthal, conseiller d'Hilary Clinton, alors Secrétaire d'État.

L'une de ces notes intitulée « Comment les Français ont créé le conseil national libyen » nous apprend que des agents français parlant au nom du président Sarkozy, auraient « donné de l'argent et prodigué des conseils », promettant que la France reconnaîtra l'instance dirigeante de la rébellion « comme étant le nouveau gouvernement libyen » dès sa création.

Selon une autre note datée du 20 mars trois jours après le vote de la résolution 1973 de l'ONU prévoyant l'établissement d'une zone

d'exclusion aérienne autour de la seule ville de Benghazi, le président Sarkozy aurait planifié une guerre totale contre la Libye. Si les documents produits sont authentiques, l'histoire de la guerre déclenchée contre le régime libyen prendrait un éclairage nouveau. La réalité nous entraînerait en effet loin de la décision « humanitaire» française prise à la suite de la campagne menée par Bernard-Henri Lévy » pour sauver la population de Benghazi menacée par la répression des forces du colonel Kadhafi».

Du 19 mars au 3 juin : les loyalistes perdent pied

Ce fut donc officiellement pour protéger les civils de Benghazi que la France arracha à l'ONU le droit d'imposer une zone d'exclusion aérienne. Cependant, devant l'incapacité des rebelles à entamer les défenses du régime, Paris s'immisça peu à peu dans la guerre civile, s'engageant même sur le terrain, notamment à Misrata[856] et dans le Djebel Nefusa.

La résolution 1973 de l'ONU fut mise en pratique le 19 mars à l'issue du Sommet de Paris qui se tint à l'initiative de la France et du Royaume-Uni. La Belgique, la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas, l'Italie, le Qatar et le Canada y annoncèrent leur participation à la coalition internationale qui fut alors constituée. L'Italie accorda l'usage de ses bases militaires.

Des raids aériens furent lancés dès l'après-midi du 19 par des avions américains, français, britanniques et norvégiens qui détruisirent les véhicules de l'armée libyenne engagés sur le front de Benghazi. Des tirs de missiles Tomahawk furent également effectués à partir de bâtiments de surface et de sous-marins américains et britanniques.

Les forces loyalistes qui avançaient en direction de Benghazi ayant été détruites, le colonel Kadhafi qui ne pouvait plus espérer reprendre le contrôle de la Cyrénaïque fut alors en sursis. Cependant, en dépit des frappes aériennes, ses forces empêchèrent encore un moment les rebelles d'avancer vers Tripoli. Face à l'aviation occidentale, les loyalistes renoncèrent à l'emploi des chars, trop vulnérables, au profit

de véhicules légers et rapides difficiles à détecter ; dans un premier temps, et en dépit de leur infériorité, ils réussirent à stabiliser le front entre Adjabiya et Marsa al-Brega (Brega).

Le 21 mars, l'intervention étrangère dépassa largement le cadre de la résolution 1973 car le complexe résidentiel du colonel Kadhafi fut bombardé au prétexte qu'il servait de centre de commandement cependant que plusieurs bâtiments administratifs situés au cœur de Tripoli furent détruits.

L'Union africaine demanda alors « la cessation immédiate de toutes les hostilités », rejointe le lendemain par la Russie. Quant à la Ligue arabe elle mit en garde contre la déviation des objectifs définis par la résolution 1973 qui étaient l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne limitée à Benghazi, non la guerre contre le régime Kadhafi et la destruction de son armée.

Le 26 mars, l'appui aérien français permit aux rebelles de prendre les villes d'Ajdabiya et de Marsa al-Brega ; dès le lendemain les insurgés pénétrèrent en Tripolitaine où ils prirent le terminal pétrolier de Ras Lanouf ainsi que la bourgade de Ben Jawad, située à 150 km à l'est de Syrte, ville natale du colonel Kadhafi.

Le 31 mars, l'Otan prit le relais de la coalition internationale[857] cependant que, par la voix de son fils Saif al-Islam, le colonel Kadhafi proposa qu'un référendum visant à l'instauration d'une démocratie se tienne en Libye. Mais alors que l'Otan se disait prêt à examiner ces propositions, le CNT s'y opposa car il exigeait le départ pur et simple du colonel Kadhafi.

Le 30 avril, Saïf al-Arab, le plus jeune fils du colonel Kadhafi fut tué avec trois de ses enfants dans un bombardement aérien de l'Otan. Puis, prime à l'appui, le CNT lança une véritable chasse à l'homme, « mort ou vif », contre le colonel Kadhafi et ses fils.

À partir du 3 juin, les hélicoptères français furent directement engagés en appui au sol des rebelles. Au même moment, débuta l'offensive des Berbères du jebel Nefusa soutenue et coordonnée par les forces spéciales françaises.

La fin du colonel Kadhafi (4 juin-24 octobre 2011)

Le 14 juillet, un puissant appui de l'Otan permit aux rebelles de lancer la bataille de Marsa al-Brega, ville partiellement reconquise par les régimistes le 31 mars.

Le 18 août, les rebelles s'emparèrent de Gharyan et de Sabratha, coupant ainsi Tripoli de sa voie principale d'approvisionnement depuis la Tunisie. La bataille de Tripoli commença alors, cependant qu'au Fezzan, Mourzouk, important nœud de communication avec le Tchad et le Niger était perdu par les régimistes.

Les 20 et 21 août, Tripoli se souleva et les rebelles lancèrent l'assaut. En l'espace de quarante-huit heures, la majeure partie de la ville fut conquise. Le lendemain 22 août, les dernières poches de résistance à Ras al-Brega furent supprimées par les rebelles et les forces régimistes se replièrent vers Syrte, désormais directement menacée par les insurgés venant de Misrata.

À la fin du mois d'août, la prise de Tripoli entraîna la fuite du colonel Kadhafi ainsi que l'accélération de la reconnaissance internationale du CNT. Les combats se poursuivirent ensuite autour des derniers bastions kadhafistes et le 15 septembre, débuta la bataille de Syrte, ville dans laquelle le colonel Kadhafi s'était retranché avec ses derniers fidèles commandés par son fils Moatassem.

Le 29 septembre, l'Otan annonça avoir effectué 150 sorties aériennes et traité plus de 50 objectifs sur la ville de Syrte.

Le 20 octobre 2011, le colonel Kadhafi qui tentait une sortie en direction du Fezzan fut fait prisonnier et ignominieusement lynché après que son convoi eut été attaqué par des avions de l'Otan. Son fils Moatassem et son ministre de la Défense Abou Bakr Younès Jaber furent massacrés par les miliciens de la ville de Misrata.

Le 22 octobre, à Tripoli, devant une foule enthousiaste, le président du CNT, Mustapha Abdel Jalil, déclara que la *charia* serait la base de la Constitution ainsi que du droit, que la polygamie, interdite sous le colonel Kadhafi, serait rétablie et que le divorce, autorisé sous l'ancien régime, était désormais illégal.

La guerre pour la démocratie déclarée était terminée et le 23 octobre le CNT annonça officiellement la fin des hostilités[858].

Le but de la guerre était-il la mort du colonel Kadhafi ?

Mardi 16 décembre 2014, à Dakar, lors de la clôture du Forum sur la paix et la sécurité en Afrique, acclamé par les participants, le président tchadien Idriss Déby lâcha une véritable bombe quand, en présence du ministre français de la Défense, il déclara qu'en entrant en guerre en Libye : « […] l'objectif de l'Otan était d'assassiner Kadhafi. Cet objectif a été atteint ».

Si ce qu'a déclaré cet intime connaisseur du dossier libyen est fondé, c'est toute l'histoire d'une guerre aux conséquences dévastatrices qui devra donc être réécrite. D'autant plus que ce conflit rationnellement inexplicable fut déclenché au moment où, paradoxalement, le régime libyen était devenu l'allié des Européens, à la fois contre le jihadisme et contre les filières d'immigration.

Revenons donc en arrière : l'intervention décidée par Nicolas Sarkozy ne prévoyait originellement qu'une zone d'exclusion aérienne destinée à protéger les populations de Benghazi. Il n'était alors pas question d'une implication directe dans la guerre civile libyenne. Mais, de fil en aiguille, violant la résolution 1973 du 17 mars 2011 du Conseil de sécurité des Nations Unies, la France et l'Otan menèrent, comme nous l'avons vu, une vraie guerre, tout en ciblant directement et à plusieurs reprises le colonel Kadhafi.

L'attaque la plus sanglante eut lieu le 1er mai 2011 quand des avions de l'Otan bombardèrent la villa de son fils Saïf al-Arab alors que s'y tenait une réunion de famille à laquelle le colonel assistait ainsi que son épouse. Des décombres de la maison furent retirés les cadavres de Saïf al-Arab et de trois de ses jeunes enfants. Réagissant à ce qu'il qualifia d'assassinat, Mgr Martinelli, l'évêque de Tripoli, déclara :

« Je demande, s'il vous plaît, un geste d'humanité envers le colonel Kadhafi qui a protégé les chrétiens de Libye. C'est un grand ami. » Telle n'était semble-t-il, pas l'opinion de ceux qui avaient ordonné ce bombardement clairement destiné à en finir avec le chef de l'État libyen.

Les chefs d'État africains qui s'étaient quasi unanimement opposés à cette guerre et qui avaient, en vain, tenté de dissuader le président Sarkozy de la mener, pensèrent ensuite avoir trouvé une issue acceptable : le colonel Kadhafi se retirerait et l'intérim du pouvoir serait assuré par son fils Saïf al-Islam Kadhafi afin d'éviter une vacance propice au chaos. Cette option fut refusée par le CNT, donc par la France, et le colonel Kadhafi se retrouva assiégé dans la ville de Syrte soumise aux bombardements incessants et intensifs de l'Otan.

Une opération d'exfiltration vers le Niger aurait alors été préparée[859]. Or, les miliciens de Misrata se disposèrent en demi-cercle sur l'axe conduisant de Syrte au Fezzan et de là, au Niger[860].

Le 20 octobre 2011, le convoi du colonel Kadhafi composé de plusieurs véhicules civils réussit à sortir de la ville. Bien que ne constituant pas un objectif militaire, il fut immédiatement pris pour cible par des avions de l'Otan et en partie détruit. Capturé, le colonel Kadhafi fut sauvagement mis à mort après avoir été sodomisé avec une baïonnette[861]. Son fils Moatassem Kadhafi fut émasculé, puis il eut les yeux crevés, les mains et les pieds coupés. Leurs dépouilles sanglantes furent ensuite exposées comme dans la morgue de Misrata[862]. L'Otan n'avait laissé aucune chance au colonel Kadhafi et à son fils.

Ces faits étant rappelés, les accusations du président Deby prennent donc toute leur valeur. Rétrospectivement, le déroulé des événements peut en effet s'apparenter à un « contrat » mis sur la tête du colonel, aucune issue diplomatique honorable ne lui ayant été proposée et toutes ses propositions ayant été refusées.

II- La désintégration de la Libye (2011-2015)

Les conséquences de la guerre civile libyenne furent à la fois internes et externes.

À l'intérieur, la mort du colonel Kadhafi, ne marqua pas la fin du conflit car, dans tout le pays, les milices tribales, régionales et religieuses s'opposèrent sur fond de rupture entre la Cyrénaïque et la Tripolitaine.

À l'extérieur, comme le colonel Kadhafi déstabilisait et contrôlait tout à la fois une vaste partie de la sous région, sa mort bouleversa la géopolitique saharo-sahélienne tout en offrant aux jihadistes de nouvelles opportunités.

Trois périodes doivent être distinguées :

1- La fin de l'année 2011 jusqu'à la fin de l'année 2013 fut le temps des incertitudes, mais également des espoirs et de l'illusion démocratique.
2-L'année 2014 fut celle de l'embrasement anarchique et des tentativ de recomposition.
3-L'année 2015 vit l'entrée en scène de l'État islamique, ce bouleversa le tableau politique libyen.

En Libye, « société à deux dynamiques », celle du pouvoir et celle des tribus (Ouannes, 2009 : 25), la constante socio-politique est la faiblesse du premier par rapport aux secondes. Au nombre de plusieurs dizaines, si nous ne comptons que les principales, mais de plusieurs centaines si nous prenons en compte toutes leurs subdivisions, les tribus libyennes sont groupées en *çoff* (alliances ou confédérations). Comme nous l'avons vu plus haut, ces dernières épousent à peu près les deux grandes unités territoriales de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine.

Traditionnellement, les tribus les plus fortes agissaient en véritables « fendeurs d'horizons[863]» car elles contrôlaient les immenses couloirs de nomadisation de l'axe Méditerranée-

Fezzan. Les tribus les plus faibles pratiquaient quant à elles, un semi-nomadisme régional (Cauneille, 1963).

Le tribalisme libyen présente trois grandes caractéristiques :

1- « L'allégeance des tribus au pouvoir central est contractuelle, fondée sur des négociations permanentes » (Pliez, 2015 : 10). Les événements qui ont suivi la fin du régime Kadhafi le montrent d'une manière très claire.
2- Les bases territoriales des groupes tribaux ont glissé vers les villes mais les liens tribaux ne se sont pas distendus pour autant.
3- Les apparentements tribaux dépassent les frontières de la Libye.

L'illusion démocratique (fin 2011- fin 2013)

Au lendemain du conflit, la communauté internationale loua les résultats de la « guerre pour la démocratie », mettant en avant la fin de la dictature et l'ouverture de l'ère du multipartisme. Très rapidement cependant, les désillusions succédèrent aux emballements médiatiques et moraux car il apparut que la Libye n'existait plus comme État, le pays n'étant plus qu'une mosaïque territoriale aux mains d'une multitude de milices tribales, citadines et mafieuses[864] en guerre les unes contre les autres[865].

À la fin de l'année 2011 et au début de 2012, au moment où s'acheva la guerre, plusieurs grandes forces étaient présentes en Tripolitaine et en Cyrénaïque.

1- En Tripolitaine :

-Les milices de Misrata, celles qui capturèrent et lynchèrent le colonel Kadhafi, refusaient toute autre autorité que celle de leurs chefs.
-Au sud de Misrata, autour de Beni Walid la fraction tripolitaine de tribu des Warfalla, soit environ 500 000 membres, était toujours fidèle l'ancien régime.

-Dans la région de Tripoli, les combats entre les milices berbèr arabophones et berbérophones du jebel Nefusa et de Zintan (Zenta d'une part, et les islamistes d'autre part, étaient fréquents. Les milicie de Misrata refusaient de quitter Tripoli et pour tenter de se les concili le CNT nomma comme chef d'état-major un originaire de cette ville, général Youssef al-Mankouch, avec pour mission d'intégrer l diverses milices au sein d'une armée nationale fantôme. Da l'imbroglio politico tribal qui caractérisait alors la Tripolitaine, la seu marge de manœuvre du CNT était de donner des gages aux uns, to en essayant de ne pas s'aliéner les autres.

-Les régions de Zintan et du jebel Nefusa, autour de Nalout et Yefren étaient quasi autonomes. Les miliciens de Zintan détenaie **Saïf al-Islam**, le second fils du colonel Kadhafi.

2- En Cyrénaïque, deux guerres se déroulèrent après la victoire des insurgés :

- L'une opposa les fondamentalistes musulmans aux « traditionalistes » rassemblés derrière les confréries.
- L'autre vit se dresser contre le pouvoir de Tripoli les partisans d'u Libye bicéphale, fédérale ou confédérale[866].

Une fois le colonel Kadhafi renversé, les islamistes de Cyrénaïque tentèrent, par la terreur, de « coiffer » les fédéralistes. Pour cela, il leur fallait auparavant briser les confréries soufies constituant l'armature tribalo religieuse de la région qu'ils considéraient comme hérétiques[867].

Impitoyablement pourchassés par le régime du colonel Kadhafi, ces islamistes, dont le fief était la ville de Darnah, cherchèrent à investir Benghazi à partir du jebel Akhdar où ils avaient déjà constitué des maquis dans les années 1990 (voir plus haut page 515).

Le 11 septembre 2012, à Benghazi, l'ambassadeur américain John Christopher Stevens qui avait joué un rôle très actif dans le renversement du colonel Kadhafi fut assassiné lors d'une attaque menée contre les locaux du consulat des États-Unis par le groupe salafiste *Ansar al-Charia*.

La priorité était donc de reconstruire un État libyen capable de remplir le vide caractérisant le pays. Pressées par les Occidentaux, les

nouvelles autorités libyennes définirent alors un calendrier démocratique en deux points :

1- La première étape fut franchie le 31 octobre 2011 avec l'élection d'Abdel Rahim al-Keeb originaire de Tripoli par 26 voix sur 51, comme Premier ministre du gouvernement libyen de transition devant Mustafa al Rajbani, un Berbère du jebel Nefusa avec 19 voix.

2- Des élections législatives se tinrent ensuite le 7 juillet 2012. Elles permirent d'élire le CNG (Congrès national général), une assemblée de 200 membres chargée de remplacer le CNT. Lors de ce scrutin, la coalition dite « libérale » de Mahmoud Jibril, ancien Premier ministre du CNT, obtint 48,8 % des voix et remporta 39 des 80 sièges réservés aux partis politiques[868]. Le parti des Frères musulmans, Justice et construction totalisa 21,3 % des suffrages et obtint 17 sièges.

Fin 2012, début 2013, à en croire les médias, la Libye était donc sur la voie de la normalisation car l'économie redémarrait avec la reprise des exportations de pétrole et de gaz, cependant que des institutions démocratiques se mettaient en place à la suite des élections législatives du 7 juillet 2012[869]. Cette nouvelle illusion fut cependant vite dissipée car, en réalité, la Libye n'existait plus.

Les « avancées » démocratiques ne permirent en effet pas d'inventer une nouvelle organisation de l'État libyen avec une grande autonomie reconnue aux régions ainsi qu'aux villes, tout en ne favorisant pas la partition et en permettant de sécuriser les frontières[870]. D'ailleurs, comment refaire un État quand une loi votée le 5 mai 2013 sous la pression des milices, écarte du pouvoir et des responsabilités tous les cadres ayant servi sous le régime Kadhafi ? Paradoxe d'une révolution qui dévorait ses propres enfants, la première victime de cette loi fut Mohamed el-Magaryef, chef de l'État[871]. Mahmoud Jibril lui-même fut menacé, lui qui fut pourtant le président du CNT durant toute la guerre[872].

Le président tchadien Idriss Déby résuma alors la situation en ces termes :

> « Depuis le début des opérations de l'Otan en Libye et jusqu'à la chute de Kadhafi, je n'ai cessé de mettre en garde quant aux conséquences non maîtrisées de cette guerre. J'ai trop longtemps prêché dans le désert […] les nouvelles autorités libyennes ne contrôlent toujours pas leur propre territoire […]. Plus généralement, quand je regarde l'état actuel de la Libye, où chaque localité est gouvernée sur une base tribale par des milices surarmées ou par ce qu'il reste des forces fidèles à Kadhafi, ma crainte a un nom : la somalisation » (Idriss Déby, *Jeune Afrique*, 23 juillet 2012).

Le vrai pouvoir appartenait donc aux milices ; or, ces dernières se combattaient au grand jour.

Cette anarchie se traduisit par des démissions en série. Ainsi Achour Chwayel ministre de l'Intérieur et adversaire déclaré des milices démissionna-t-il au début du mois de mai pour être remplacé par Mohamed Khalifa Al Cheikh, proche de ces dernières. Le 9 juin 2013, Youssef al-Mankoush, chef d'état-major abandonna ses fonctions après de sanglants affrontements qui déchirèrent Benghazi ; le 27 juin ce fut le tour du ministre de la Défense, Mohamed al-Barghathi. Début juillet, à Tripoli, le ministère de l'Intérieur fut assiégé par une milice mécontente de son sort[873].

Le 10 octobre 2013, le Premier ministre Ali Zeidan au pouvoir depuis novembre 2012, fut enlevé par des hommes armés.

Le 2 mars 2014, à Tripoli, le CNG fut pris d'assaut, en partie incendié et plusieurs députés furent blessés, puis, le 11 mars, les islamistes renversèrent le Premier ministre Ali Zeidan.

Entre-temps, le jeudi 6 mars 2014, à Rome, lors de la Conférence internationale sur la Libye, le ministre italien des Affaires étrangères avait considéré que le principal problème qui se posait en Libye était la « surimposition de légitimités ». Cet euphémisme servait en réalité à cacher la vérité de la situation qui était tout simplement l'anarchie.

De l’anarchie à la deuxième guerre de Libye

La première guerre de Libye opposa les forces fidèles au colonel Kadhafi à plusieurs coalotions de forces rebelles et elle s’acheva en 2011. La seconde éclata en 2014 et elle mit aux prises les forces du « gouvernement de Tobrouk » à celles du « gouvernement de Tripoli » qui étaient composées de diverses milices islamistes ou se réclamant du mouvement des Frères musulmans.

Le 20 février 2014, les élections destinées à élire les 60 membres de l’Assemblée constituante chargée de rédiger la nouvelle Constitution n’attirèrent que moins de 15 % des électeurs. Quant au CNG dont le mandat était échu, il se prorogea, arguant du fait qu’il avait été élu par 60 % des électeurs.

La Libye avait donc deux parlements, l’un, siégeant à Tripoli et passé sous le contrôle des islamistes ; le second, reconnu par la communauté internationale et réfugié à Tobrouk, dans l’extrême est de la Cyrénaïque, à proximité de la frontière égyptienne.

En Cyrénaïque, au début du mois de mai 2014, le général Khalifa Haftar[874], lança l’opération Dignité contre les milices islamistes, tout en rejetant l’autorité du CNG.

En Tripolitaine, le 18 mai 2014, le colonel Moktar Fernana, commandant de la police militaire, décida de chasser du pouvoir le CGN dominé par Misrata et les Frères musulmans[875]. Le colonel Fernana était à la tête d’une alliance de plusieurs milices de l’ouest de la Tripolitaine, dont celles de Zenten et du jebel Nefusa, réunies sous son commandement depuis le mois de février 2013[876].

Cette double action échoua car les milices ne furent pas mises au pas cependant que les islamistes se renforcèrent.

III- Vers la coagulation islamiste ?

En 2015, le pouvoir central ayant disparu, plusieurs clans régionaux et tribaux se livraient une guerre aussi confuse qu’impitoyable dans une Libye fracturée en trois grands ensembles eux-mêmes subdivisés :

1- La Cyrénaïque était ensanglantée par les assassinats et ravagée par une guerre confuse et multiforme opposant les fondamentalistes musulmans entre eux et aux forces du général Haftar.

2- La Tripolitaine était coupée en trois :
- La ville de Misrata, État dans l'État, était dirigée par des milic islamistes, bras armé du mouvement des Frères musulmans.
- L'ouest de la Tripolitaine était dominé par la milice berbè arabophone de Zenten, et par celle, berbérophone, du jebel Nefusa.
- Tripoli, « capitale » d'un État qui n'existait plus était aux mains d milices islamistes, notamment *Farj Libya.*

3- Le Fezzan et le Grand Sud devenus quasiment autonomes étaient déchirés par des combats opposant Touareg, Toubou et Arabes.

La nouvelle géopolitique libyenne

La fin du régime du colonel Kadhafi entraîna une nouvelle définition de la géopolitique régionale et cela, pour trois grandes raisons :

1- Les armes dérobées dans les arsenaux libyens furent éparpillées dans toute la région sahélo saharienne, zone de vieux conflits (nord Tchad, Touareg (Mali), Sahara occidental, Darfour etc.,
2- En Afrique du Nord, l'Égypte, l'Algérie et la Tunisie qui ont des frontières communes avec la Libye furent directement menacées.

3- Alors qu'avec le colonel Kadhafi, la Libye était tournée vers le Grand Sud[877], les nouvelles « autorités libyenne», majoritairement issues du littoral, s'en désintéressèrent. Dans cette zone grise, les "pouvoirs" nordistes n'étaient obéis ni des Touareg à l'ouest, ni des Toubou au centre et à l'est. D'autant plus que ces derniers subissaient les raids lancés par des milices arabes[878], essentiellement Awlad Soulayman (Ouled Slimane).

« Au milieu du XVIIIe siècle, les Awlad Sulayman[879] contrôlaient la partie «libyenne» du commerce transsaharien sur l'axe Syrtes-Fezzan. En guerre contre les Ottomans qui voulurent les soumettre, ils furent vaincus et plusieurs segments de la tribu partirent alors vers le nord du lac Tchad[880], prolongeant ainsi vers le sud leur route commerciale traditionnelle. Ayant maintenu des rapports avec les parties de la tribu demeurées dans l'actuelle Libye, ainsi qu'avec les tribus associées, ils contrôlèrent alors la totalité du commerce à travers le Sahara, depuis la région péri-tchadique jusqu'à la Méditerranée » (Cordell, 1985).

Aujourd'hui, les Awlad Soulayman sont en rivalité avec les Toubou qui vivent à la fois en Libye et au Tchad, d'où, là encore, des risques de contagion régionale. D'autant plus que les Awlad Sulayman ont tissé des réseaux dans un espace qui s'étend de la Méditerranée à l'Afrique centrale. Début 2016, au nord de leur axe commercial, se trouvaient les zones contrôlées par les islamistes, notamment par l'État islamique.

« Au Niger, les Arabes libyens contrôlent le grand commerce à travers le Sahara sur l'axe principal Tripoli-Sebha-Agadez » (Pliez, 2003).

La nouveauté de l'année 2015 fut l'intrusion de l'État islamique dont le but était d'engerber toutes les forces islamistes dont *Fajr Libya, Ansar Asharia* et les diverses sous-marques d'*Al-Qaïda* dans un futur « État islamique d'Afrique du Nord », et cela, à l'imitation de l'EI d'Irak.

En Cyrénaïque, les islamistes de la ville Derna avaient fait allégeance à *Daesh* dès le mois d'octobre 2014 en prenant le nom d'*EI branche de Barqua*. Depuis, chassés de Derna par une coalition de plusieurs milices islamistes alliées à Al Qaïda, les combattants de l'EI s'installèrent dans la région de Syrte à la jonction de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque (carte page LXXI). Dans ce no man's land situé en dehors des deux grandes zones de confrontation, sur le territoire de la tribu des Kadafdha, dans un premier temps, certains anciens partisans du colonel Kadhafi, afin de se venger, se rallièrent à l'EI avant de s'en séparer.

Cette zone est hautement stratégique car, outre qu'elle contrôle plusieurs terminaux pétroliers, elle est le point de départ de la pénétrante qui, depuis le littoral méditerranéen s'enfonce vers le sud en direction de la région péri-tchadique.

Dans les zones conquises, Daesh, dont la force de frappe était composée de non Libyens, renversa le paradigme tribal en liquidant physiquement les chefs qui ne voulaient pas lui faire allégeance afin de terroriser les autres.

Face à ce danger, Frères musulmans, Al Qaïda et diverses milices islamistes parurent s'allier à la fin de l'année 2015.

Deux nouveautés apparurent à la fin de l'année 2016 :

1-La stagnation de l'État islamique (Daesch) qui paraissait comme « enfermé » dans la zone de Syrte où il était contenu entre les deux ensembles hostiles de Tripolitaine et de Cyrénaïque. La force de Daesch en Irak et en Syrie reposait sur une opposition chiites-sunnites qui n'existe pas en Libye où l'organisation se heurta de plus aux profondes identités tribales.

2-Parrainé par l'ONU, un gouvernement d'union nationale dont le Premier ministre est M. Faïez Sarraj s'est installé à Tripoli au mois d'avril 2016.

---

853. « Tripoli et ses environs, ainsi que Syrte, contrôlées par les loyalistes ont joué le rôle de verrous stratégiques, de frontières ne permettant pas une coordination entre les insurgés » (Haddad, 2013).

854. Voir à ce sujet le texte de la conférence de presse d'Alain Juppé à New York (www.ambafrance-at.org).

855. À la demande de la France, du Royaume-Uni et du Liban, la *résolution 1973* fut adoptée, sous le chapitre VII de la charte des Nations Unies, par le Conseil de sécurité par 10 voix (10 pour, 0 contre, 5 abstentions dont la Russie, la Chine et l'Allemagne). La Russie s'abstint lors du vote à l'ONU, puis Moscou dénonça de graves violations de la résolution 1973. Quant à la Chine qui s'abstint également sur le vote de la résolution 1973, au mois de juillet, elle soutint l'Union Africaine et le médiateur Sud Africain dans leur tentative pour résoudre la crise.

856. Où eut lieu une opération des commandos de la Marine.
857. L'évocation d'un transfert de la direction des opérations de la coalition à l'Otan fit que la Norvège suspendit sa participation à la coalition. L'opération Harmattan fut le volet français de l'opération menée par la coalition internationale qui s'est déroulée du 19 mars au 31 octobre 2011. Le nom de l'opération britannique fut *Ellamy*, celle des États-Unis eut pour nom de code *Odyssey*, quant au Canada, il baptisa la sienne du nom de *Mobile*.
Durant cette opération, l'aviation française largua 950 bombes et tira 240 missiles air-sol dont 15 Scalp et 225 A2SM. Les hélicoptères français lancèrent 431 missiles Hot cependant que la marine nationale tira 3 000 obus de 100 et de 78mm.
858. Le 19 novembre, Saïf al-Islam, fut arrêté au sud de la Libye.
859. Selon des sources sud-africaines, cette opération aurait été coordonnée par des « spécialistes » des forces spéciales de ce pays avec l'aval du président Jacob Zuma qui aurait considéré qu'il avait été berné par la France car son pays avait certes voté la résolution 1973 d'exclusion aérienne de la région de Benghazi, mais pas la guerre. Aussi, aurait-il décidé d'offrir l'asile politique au colonel Kadhafi. Nous en saurons davantage sur la réalité de cette opération quand les langues des témoins se délieront « officiellement ».
860. L'histoire dira comment et par qui ils furent prévenus de la manoeuvre en cours.
861. La video de sa capture est visible sur le net.
862. Dans un hôpital militaire parisien est mort Omran Ben Chaaban Osman, un des assassins du colonel Kadhafi. Célèbre pour avoir paradé, le revolver du colonel à la main, nombreux étaient ceux qui avaient juré sa perte. Après la guerre, enlevé par des fidèles du colonel Kadhafi, il fut torturé avant d'être libéré, mourant, aux termes de ténébreuses tractations.
863. L'expression est de Christiane Souriau.
864. Sur la question des milices, leurs catégories, leur diversité, voir Saïd Haddad (2013).
865. « Gardiennes autoproclamées de la révolution et fortes d'une légitimité issue des combats contre le régime de Kadhafi, les milices révolutionnaires se posent à la fois en concurrentes du pouvoir politique et de son bras armé tout en suppléant aux faiblesses du pouvoir dans le domaine sécuritaire » (Haddad, 2013 : 326).

866. Le 6 mars 2012, à Benghazi, Ahmed Zubair as-Sanûsi, parent de l'ancien roi Idriss et membre éminent de la Sanûsiya, fut élu émir par les chefs des tribus de Cyrénaïque. Cet acte politique était un signal fort envoyé aux autorités de Tripoli car il signifiait que la région se prononçait pour une orientation très fédérale.
867. Le 13 janvier 2012, à Benghazi, ils passèrent ainsi un cimetière au bulldozer, profanant une trentaine de tombes de saints, les marabouts du Maghreb, dont ils dispersèrent les ossements. Comme pour les fondamentalistes du Mali qui détruisirent des lieux saints à Tombouctou, les rassemblements autour des tombeaux ne sont rien d'autre que de l'idolâtrie. À travers ces actes insupportables aux habitants de la Cyrénaïque, les fondamentalistes cherchaient à briser les structures traditionnelles d'encadrement des populations afin d'en prendre le contrôle.
868. 120 sièges étaient réservés à des candidats sans affiliation partisane, mais pas nécessairement indépendants car nombre d'entre eux étaient affiliés à des partis politiques.
869. Dans un texte publié dans l'édition du 5 avril 2012 du *Figaro* sous le titre : « Libye : l'optimisme de l'ex ambassadeur de France », François Gouyette qui fut ambassadeur à Tripoli de 2008 à 2011 se disait « optimiste sur le moyen terme » pour l'avenir de la Libye. Pour ce diplomate qui dirigeait alors la cellule Libye au Quai d'Orsay, les fondamentaux du pays étaient bons, la situation sécuritaire « globalement maîtrisée ». Il se félicitait aussi de l'affirmation d'un sentiment national « qui se superpose à l'identité tribale toujours très présente », *Le Figaro*, 5 avril 2012.
870. En mai 2013, l'Union européenne décida la création d'une mission d'aide au contrôle des frontières et l'Otan d'une mission destinée à former la Garde nationale.
871. Son passé de « résistant » aurait dû le mettre à l'abri puisque, après avoir été ambassadeur du régime en Inde, il fit défection dès 1980 pour constituer le principal mouvement d'opposition, le FSNL (Front de salut national libyen). Le 8 mai 1984 il tenta d'assassiner le colonel Kadhafi en lançant une attaque contre sa résidence, mais le coup échoua et des centaines de Libyens furent arrêtés et torturés. Des pendaisons se firent en public. Après la guerre, il rentra en Libye où il fonda le PFN (Parti du front national), et le 9 août il fut élu président du Congrès devenant de fait le chef de l'État. Quittant

l'assemblée, amer, il déclara que la Libye était « une nation qui n'apprécie pas ceux qui se sont sacrifiés ».
872. Dans les années 2000, ce membre de la Sanûsiya originaire de Benghazi et proche des Frères musulmans fut un des « barons » du régime Kadhafi puisqu'il présida la cour d'appel de Tripoli qui, par deux fois, confirma la condamnation à mort des infirmières bulgares. En 2007, pour le remercier de son zèle, le colonel Kadhafi l'avait nommé ministre de la Justice, poste dont il démissionna en 2010 pour protester contre la politique anti islamiste du régime. Puis, il rejoignit le soulèvement.
873. Le 23 avril 2013 une voiture piégée explosa contre le mur d'enceinte de l'ambassade de France à Tripoli, blessant deux gendarmes ; le 5 juillet, le consul de France à Benghazi échappa à un attentat.
874. Le général Khalifa Haftar de la tribu Farjan (confédération al-Bahar, et dont le fief est la région de la ville de Syrte, ville natale du colonel Kadhafi, fut, avec ce dernier, un des auteurs du coup d'État militaire qui renversa le roi Idriss en 1969. S'il se brouilla ensuite avec le colonel, il ne rompit en revanche jamais les liens avec sa tribu, ce qui le plaça au cœur d'une alchimie tribale stratégique car située à la jonction de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine.
875. Minoritaires dans le CNG élu au mois de juillet 2012, les islamistes et les Frères musulmans avaient réussi à en prendre la direction par la terreur, nombre de députés « libéraux » ayant préféré fuir.
876. L'intervention du colonel Moktar Fernana était la conséquence de plusieurs événements qui s'étaient déroulés fin 2013 et dans les premiers mois de l'année 2014 :
- Le 15 novembre 2013, à Tripoli, les miliciens originaires de la ville de Misrata avaient ouvert le feu sur une foule réclamant leur départ, faisant plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés.
- Le 7 février 2014, arrivé au terme de son mandat, le CNG élu le 7 juillet 2012 et dominé par les islamistes, se prorogea jusqu'au 24 décembre 2014.
- Le 11 mars, à l'issue d'un scrutin truqué, le CNG retira sa confiance au Premier ministre Ali Zeidan qui s'enfuit en Allemagne. Abdallah Al-Thani fut désigné Premier ministre intérimaire avant de démissionner

après une agression dont il fut la victime, mais tout en continuant à assurer les affaires courantes.
- Le 4 mai 2014, le CNG imposa Ahmed Miitig, un Frère musulman originaire de Misrata au poste de Premier ministre.

877. « Nous sommes les fils du désert. C'est pour cette raison que nous craignons la mer, bien qu'il soit dans nos traditions de dresser nos tentes à vingt kilomètres de la mer. Mais je ne l'ai jamais vue pendant mon enfance », colonel Kadhafi, interview du 2 août 1973 (Ouannes, 2009 : 294).

878. Le livre de référence concernant les populations arabes du Tchad et leurs liens avec les régions septentrionales est celui de H.A. MacMichael (1967).

879. Sous le nom générique de Awlad Soulayman, se retrouvent plusieurs tribus ou fractions de tribus bédouines, à l'image des Hassouna, des Magharba, et même d'une partie des Kadhafda, la tribu du colonel Kadhafi, qui s'étaient installées dans le nord Kanem. Des tribus commerçantes originaires de Tripolitaine ont également des segments au Tchad comme les Majabra, les Zouweye et les Massamra (Acheikh Ibn-Oumar, 2011).

880. Parmi les « Libyens » nés au Tchad et qui exercèrent des fonctions importantes du temps du colonel Kadhafi, l'on peut identifier Ahmad Ibrahim qui fut vice-président du Parlement et responsable des Comités révolutionnaires, Grène Saleh Grène, ambassadeur au Tchad, Abdessalam Zadmah, commandant en second de la garde personnelle du colonel Kadhafi, le général Yunus Jaber, chef de l'armée libyenne ou encore Ibrahim Bishari chef des services de renseignements, ces deux derniers étant de mères tchadiennes (Acheikh Ibn-Oumar, 2011).

Chapitre III

L'Algérie et ses incertitudes, le Maroc et ses permanences

En raison de leurs propres définitions politiques et sociales, l'Algérie et le Maroc demeurèrent à l'écart des convulsions liées aux « printemps arabes », qui conduisirent à la chute du président tunisien Ben Ali au mois de janvier 2011, puis à celle du président égyptien Moubarak en février.

I- L'Algérie entre les intrigues du sérail et le tarissement de la rente pétrolière

En 2010, au moment des « printemps arabes », tous les ingrédients d'un *tsunami* politique étaient réunis en Algérie : démographie suicidaire, moitié de la population ayant moins de 20 ans, 35 % de chômage chez les jeunes, misère sociale, société fermée incapable de se réformer, État policier, président moribond, vague d'immolations par le feu[881], etc (Dris-Aït Hamadouche, 2012 ; Delaveau, 2012). Or, cette ébullition sociale et ces troubles ne débouchèrent pas sur un mouvement révolutionnaire. L'explication de cette situation paradoxale tient en cinq points :

1- Ces émeutes étaient habituelles en Algérie, ce qui fait que :

> « Ceux qui ont cru à un effet boule de neige ont omis (leur) caractère redondant et finalement banal […], au point qu'elles sont comparées, non sans ironie, à un sport national : 30 wilayas touchées en 2002, les 48 que compte le pays en 2011. En 2010, la gendarmerie a reconnu 10 000 mouvements sociaux dans tout le pays […] Ces émeutes sont spectaculaires de prime abord, mais

de courte durée, de faible intensité et géographiquement circonscrites. Elles peuvent aussi survenir au moindre prétexte, tel un match de football, une distribution de logements, une coupure d'électricité ou même un permis de conduire retiré » (Dris-Aït Hamadouche, 2012).

2- Nous avons vu plus haut que dans les années 1980 l'Algérie connut un « printemps », mais il fut berbère ; son échec, après l'espoir qu'il avait soulevé, démobilisa ses acteurs. Il s'en suivit un immense désenchantement et les militants berbères qui ne voulurent pas renoncer choisirent d'abandonner le terrain politique pour mener le combat culturel. Ils ne furent donc pas prêts à descendre dans la rue pour participer au « printemps arabe ».

3- Dans les années 1990, l'Algérie, et nous l'avons également vu, fit une tragique expérience de la démocratie puisque cette dernière y déboucha sur la guerre civile et les « années noires » avec, au bilan, entre 100 000 et 150 000 morts. Les Algériens n'étaient donc pas disposés à se mobiliser pour une nouvelle expérience démocratique pouvant déboucher sur l'anarchie[882].

4- Grâce aux flots de devises provenant du pétrole et du gaz, l'Algérie eut les moyens d'acheter la paix sociale à grand renfort de subventions aux catégories les plus démunies[883] ce qui évita la coagulation des nombreux mouvements de revendication dans un processus révolutionnaire. Rendus totalement dépendants, les Algériens ne voulurent donc pas renverser le régime, mais simplement faire pression sur lui pour obtenir encore plus d'assistance. Ils choisirent donc la stabilité, s'abstenant même de sanctionner l'ancien parti unique, le FLN, qui remporta une nette victoire lors des élections législatives du mois de mai 2012.

5- Sentant le danger qui la menaçait, la *nomenklatura* algérienne fit taire ses diiférends internes et demeura solidaire.

Après les émeutes du début de l'année 2011, le gouvernement, appuyé sur son épais matelas de devises, réussit donc à calmer les revendications en subventionnant les produits de première nécessité comme le blé, le lait, le sucre et l'huile, en augmentant les salaires des

fonctionnaires et des agents du service public et en supprimant plusieurs taxes impopulaires. Ces mesures sociales furent reconduites en 2012.

Cependant, dès 2012-2013, se posa la question de la succession du président Bouteflika sur fond de baisse de la production des hydrocarbures et d'effondrement du prix du baril de pétrole.

L'Algérie a connu son pic pétrolier entre 2005 et 2007, avec 2 millions de barils/jour et la courbe décroissante commença en 2008. Or, cette baisse de production fut voilée par l'envolée des prix du baril.

Le 28 janvier 2013, interrogé par *Maghreb Emergent*, M. Tewfik Hasni, ancien vice-président de Sonatrach (Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures) et ancien P.-D.G. de NEAL, la filiale commune de Sonelgaz (Société nationale de l'électricité et du gaz) et Sonatrach, déclara :

> « Tous les experts sérieux savent que nos réserves, y compris le gaz de schiste, garantissent moins de vingt ans de consommation au rythme actuel de leur exploitation […] Il faut intégrer tous les paramètres. Si on tient compte par exemple de l'évolution de la consommation domestique au rythme actuel, pour ne prendre que ce seul exemple, Sonelgaz aura besoin de 85 milliards de mètres cubes de gaz en 2030 pour la seule génération électrique. Il ne restera plus rien pour l'exportation. »

Un mois plus tard, le 24 février 2013, M. Abdelhamid Zerguine, P.-D.G. de *Sonatrach* affirma à son tour que l'Algérie aura épuisé ses réserves de pétrole et de gaz conventionnel entre 2020 et 2025 en raison d'un double phénomène de baisse de production ajoutée à l'augmentation de la consommation intérieure. Cette dernière passera en effet de 35 milliards de mètres cubes gazeux en 2012 à 70 milliards en 2017, notamment en raison du doublement de la production d'électricité par les turbines à gaz ou au diesel.

Le 1er juin 2014, le Premier ministre algérien, M. Abdelmalek Sellal, déclara devant l'APN (Assemblée populaire nationale) :

> « D'ici 2030, l'Algérie ne sera plus en mesure d'exporter les hydrocarbures, sinon en petites quantités seulement […]. D'ici 2030, nos réserves couvriront nos besoins internes seulement. »

Pour ce qui est du gaz, la tendance est en apparence meilleure que pour le pétrole puisque les chiffres officiels annoncent des réserves de 4 600 milliards de mètres cubes prouvés. Cependant, là encore, il importe d'examiner ces chiffres plus en détail. En effet, comme la production moyenne de gaz est de 140 milliards de mètres cubes par an, dont 40 % réinjectés pour les besoins de la production, le pays ne disposait en réalité que de 86 milliards de m^3 de production commercialisée.

Or, ces projections sont établies à partir des chiffres officiels qui sont contestés par certains experts indépendants pour lesquels les réserves disponibles ne seraient pas de 4 600 milliards de mètres cubes, mais entre 2 200 et 2 500 milliards de mètres cubes. Selon Mohammed Saïd Beghoul, expert en énergie et interrogé par *Algeria Watch*, sans nouvelles découvertes, la production gazière algérienne cessera dans un peu plus de 20 ans, soit vers 2035[884].

Le gaz de schiste peut-il être un recours ?

L'Algérie disposerait d'énormes réserves en ce domaine mais la rentabilité de la production est incertaine. Le gaz de schiste américain était en effet à 3 dollars le MBTu (*Million British Thermal Unit*) au mois de janvier 2015, un cours particulièrement bas qui remontera automatiquement tôt ou tard, mais qui ne permettra pas à l'Algérie de tirer son épingle du jeu avec un coût de production supérieur à 15 dollars le MBTu alors que le seuil de rentabilité est évalué à 10 dollars le MBTu. De plus, pour produire un milliard de mètres cubes gazeux, il faut un million de mètres cubes d'eau douce. Or l'Algérie manque cruellement d'eau

Le 24 janvier 2015, à Alger lors du Forum sur le développement énergétique, M. Abdelmadjid Attar, ancien P.-D.G. de Sonatrach, déclara qu'à partir de 2019, l'Algérie allait devoir diminuer ses exportations d'hydrocarbures, et que le gaz de schiste, si toutefois il était extrait, ne changerait pas la situation car il ne viendrait qu'en appoint pour simplement satisfaire les besoins du marché

intérieur. En effet, alors que la production annuelle moyenne actuelle est d'environ 80 milliards de mètres cubes, dans dix ans, la consommation intérieure sera de 50 milliards de mètres cubes. Or, les prévisions les plus optimistes tablent sur une production annuelle de 20 milliards de m^3 de gaz de schiste.

Le 21 janvier 2015, soit 8 mois après sa déclaration dévastatrice du 1er juin 2014, le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, déclara et que grâce à de nouvelles découvertes, l'Algérie allait pouvoir produire du pétrole jusqu'en 2037 au lieu de 2025 Un maigre ballon d'oxygène qui ne remettait pas en cause la tendance à la baisse.

Dans le plus style de la « langue de bois », le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Youcef Yousfi expliqua alors que la baisse actuelle ne serait due qu'au déclin naturel de vieux gisements en production depuis les années 1960 et que la production pétrolière allait bientôt recommencer à croître. Quant au gaz, il parla d'une augmentation de la production de 40 % d'ici à 2020 et d'un doublement d'ici à 2030. De plus, toujours selon le ministre, l'Algérie possède d'immenses bassins sédimentaires non explorés dans lesquels des découvertes ne manqueront pas de se faire.

Cet optimisme gouvernemental fut rapidement tempéré par la plupart des experts et cela, pour cinq principales raisons :

1- Si de nouvelles découvertes avaient lieu, elles ne seraient pas productives avant 10 ou 15 ans.
2- La plupart des « nouvelles » découvertes annoncées par gouvernement ne concernent en réalité que des anciens gisemer déjà connus qui ne sont pas exploitables avec la technologie actuelle
3- Certaines découvertes ont effectivement été faites, mais elles sc mineures et donc non susceptibles de renverser la tendance ; d'auta plus que leur mise en production ne serait pas financièreme compétitive. Pour parler clair, la production ne trouverait pas débouché en raison de son coût.
4- Les chiffres concernant les potentialités pétrolières de l'Algérie sc faux parce que les autorités politiques confondent réserves ressources. Or, seulement 30 % environ des ressources peuvent ê extraits.

5- Si nous nous basons sur les chiffres officiels qui donnent d
réserves exploitables de 12 milliards de barils, et comme la producti
est d'un peu plus d'un million de barils jour, dans 30 ans, soit en 204
le pétrole algérien cessera de couler. Or, les chiffres concernant l
réserves datent de 2000 et comme, depuis cette date le pays a prod
du pétrole sans limites, ces dernières ont spectaculairement baissé,
qui fait que l'Algérie pourrait cesser de produire du pétrole bien ava
2045.

À défaut de relancer sa production d'hydrocarbures, pour l'Algérie, l'urgence est de la faire durer le plus longtemps possible, donc d'en rationaliser l'usage. Or, afin de préserver la paix sociale, le gouvernement a maintenu des tarifs artificiellement bas. Ce choix politique conduit à consacrer une proportion considérable et croissante des ressources en pétrole et en gaz à la consommation des ménages et non à l'exportation génératrice de devises ou à une transformation sur place qui allégerait la facture des importations.

La gravité de la crise algérienne peut être résumée à travers le rappel de huit données de base :

1- Le pétrole et le gaz assurent bon an mal an entre 95 et 97 % des exportations et environ 75 % des recettes budgétaires de l'Algérie.

2- Selon le FMI (mai 2015), dans l'état actuel de l'économie de l'Algérie, le prix d'équilibre budgétaire de son pétrole devrait être de 111 dollars le baril.

3- Après le choc des années 1986, les autorités algériennes avaient constitué des réserves avec le Fonds de régulation des recettes. Or, fin 2015, ce FRR s'épuisait puisque l'Algérie ne produisant rien, le gouvernement puisait dans cette réserve afin de continuer à nourrir, habiller, soigner et équiper sa population. Or, le FRR n'étant plus alimenté en raison de la baisse de la fiscalité pétrolière, l'Algérie pourrait être en faillite avec toutes les conséquences sociales et politiques qui en découleraient.

4- En dehors des hydrocarbures, l'Algérie ne fabrique rien et ses fleurons non pétroliers ne comptent pas dans l'économie nationale.

Ainsi, les 40 millions de dollars rapportés par les exportations de dattes ont été « gommés » par les seules importations de mayonnaise et de moutarde[885].

5- Avec 70 milliards de dollars par an, les subventions (essence, électricité, logement, transports, produits alimentaires de base, etc.) totalisent entre 25 % et 30 % du PIB. Pour mémoire, le litre de gazole est vendu à environ 0,10 euro le litre.

6- Les salaires de la pléthorique fonction publique ont été augmentés en 2011-2012, au moment du pic pétrolier afin de calmer la grogne et empêcher la contagion des « printemps arabes ». Avec un baril à moins de 40 dollars au mois de décembre 2015, ce fardeau n'était plus supportable.

7- Les rentiers de l'indépendance qui forment le noyau dur du régime prélèvent, à travers le ministère des Anciens combattants, 6 % du budget de l'État algérien, soit plus que les budgets des ministères de l'Agriculture (5 %) et de la Justice (2 %)[886].

8- Gaspillage et incohérence caractérisent l'économie algérienne[887]. Un exemple : des investissements colossaux ont été faits à Arzew pour augmenter les capacités de liquéfaction du gaz alors que la baisse de production ne permet même plus aux anciennes installations de fonctionner à plein.

Face au double phénomène de baisse de la production et de baisse des cours, l'État-providence a été condamné à prendre des mesures afin de faire des économies : suspension des recrutements de fonctionnaires, abandon de projets sociaux indispensables, de projets transport comme de nouvelles lignes de tramway ou la réfection de voies ferrées.

Il a également été contraint de rétablir les licences d'importation afin de limiter les achats à l'étranger. Le coût des produits importés n'est en effet plus supportable ; d'autant que, même les productions traditionnelles (dattes, oranges, semoule pour le couscous) étant insuffisantes, leur volume d'importation est toujours en augmentation. Pour ce qui est des biens de consommation, la facture est ainsi passée de 10 milliards de dollars en 2000 à une prévision de plus de 65

milliards de dollars pour 2015. Quant aux subventions et aux transferts sociaux, ils atteignent 70 milliards de dollars par an, soit environ 30 % du PIB.

L'Algérie va donc devoir procéder à des choix économiquement vitaux mais politiquement explosifs. D'autant plus que se posait la question de la succession du président Bouteflika.

II- Le Maroc et ses mutations

Tout comme l'Algérie, le Maroc échappa aux convulsions de l'année 2011 dites « printemps arabe », mais pour des raisons différentes.

Au Maroc où la situation sociale était dégradée et où le chômage des jeunes diplômés était dramatiquement élevé, quelques dizaines de milliers de manifestants se rassemblèrent à partir du 30 janvier 2011 dans un mouvement de protestation qui culmina le 20 février. Cependant, dès le 9 mars, il suffit que le roi annonce une réforme constitutionnelle pour que cette contestation s'étiole et finisse par ne plus rassembler que quelques poignées d'irréductibles contestataires. Décrédibilisés, les manifestants furent ensuite dispersés sans ménagement par la police. Le Maroc avait échappé à la contagion du « printemps arabe ».

À peine bousculée par le « Mouvement du 20 février », la monarchie précéda en quelque sorte le mouvement avec le référendum du 1er juillet 2011 portant sur une nouvelle Constitution, suivi le 25 novembre par des élections législatives anticipées.

Le roi ne se laissa donc pas déborder par une rue agitée par une opposition ni réformiste, ni démocratique, mais bel et bien radicale et révolutionnaire puisqu'elle contestait les bases mêmes du régime. Le « Mouvement du 20 février » était en effet un hétéroclite rassemblement des mécontents composé de deux grands courants, le premier, clairement révolutionnaire et laïc, le second islamiste fondamentaliste :

1- La gauche radicale essentiellement composée de groupuscules gauchistes étudiants, de l'Alliance de la gauche démocratique (AGD) et de la Confédération démocratique du travail (CDT)

demandait l'instauration d'une assemblée constituante, donc la fin de la monarchie.

2- Les islamistes radicaux voulaient quant à eux abolir la notion de Commandeur des Croyants. Pour les islamistes d'Al Adl wal Ihsane (Association justice et bienfaisance), la monarchie marocaine est condamnable pour deux raisons :

- la première parce qu'elle est héréditaire ; or, pour ces fondamentalistes, sortes de néo-kharijites, le chef politique et religieux, le Khalife, doit être élu par tous les musulmans, la direction de la communauté, la Umma, devant être confiée par élection au « meilleur » des siens et non « confisquée » par une lignée.
- la seconde est qu'ils combattent l'État marocain, comme tous les autres États musulmans, car, selon eux, ce dernier participe à la fragmentation de l'umma qui empêche la création du khalifat transfrontalier qu'ils rêvent d'instaurer.

Cette double contestation des deux piliers du régime marocain n'avait donc rien d'une revendication pour plus de liberté et il ne s'agissait pas de lutter pour une démocratisation du régime, mais pour son renversement.

Le danger pour la stabilité de l'État marocain fut que, dans les manifestations, le « Mouvement du 20 février » soit progressivement pris en main, à la fois par les islamistes d'*Al Adl wal Ihsane* et par l'ultra gauche du mouvement *Annahj Addimocrati* (la voie démocratique). Les islamistes et les gauchistes montrèrent à cette occasion qu'en dépit de leurs très profondes différences, ils pouvaient en effet nouer une alliance de circonstance contre le pouvoir.

Le légitimisme islamique marocain

Tous les islamistes marocains ne partagent pas la vision révolutionnaire *d'Al Adl wal Ihsane*. C'est ainsi que le souverain est soutenu par la confrérie *Tariqa qadiriya boudchichiya* du cheikh Hamza.

Cette dernière prône un islam soufi et maraboutique dont la force populaire la plus visible s'exprime dans la tradition des *moussem,*

ces immenses rassemblements annuels autour des tombeaux des saints que détestent les salafistes.

Le roi Mohammed VI s'est donc appuyé sur un légitimisme islamique profondément ancré dans la tradition marocaine pour combattre le salafisme d'importation orientale[888].

Ne restant pas sans réaction face au mouvement, le roi Mohammed VI procéda à de profondes réformes. Avec celle de la Constitution de 2011, un véritable toilettage des institutions fut opéré, même si, en apparence, les changements peuvent paraître limités.

Le projet de réforme constitutionnelle présenté le 17 juin par le souverain et qui visait, selon ses propres paroles, à « consolider les piliers d'une monarchie constitutionnelle, démocratique, parlementaire et sociale » fut massivement adopté par référendum le 1er juillet par 98 % des votants avec un taux record de participation atteignant pratiquement 73 %. Pour mémoire, en 2007, lors des élections législatives, le taux d'abstention avait été de 67 % et en 2002 de 48,6 %. Avec 2 % de « non », les oppositions radicales qui s'étaient retrouvées dans le « mouvement du 20 février » se comptèrent alors.

Quelles sont les nouveautés introduites par cette réforme constitutionnelle ?

1- L'article 1er de la Constitution de 1992 stipulait que : « Le Maroc est une monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale. » Désormais, « le Maroc est une monarchie constitutionnelle, démocratique, parlementaire et sociale ».

2- Dans la Constitution de 1992, la personne du roi concentrait en les fusionnant les pouvoirs temporel et spirituel qui, désormais sont scindés :

- comme Commandeur des Croyants (*Amir al mouminime)*, il « veille au respect de l'islam et préside le Conseil supérieur des Oulemas »,

- en tant que chef de l'État il est « son représentant suprême, symbole de l'unité de la nation, garant de la pérennité et de la continuité de l'État et arbitre suprême entre ses institutions ».

3- Dans la Constitution de 1992, la personne du roi était « inviolable et sacrée ». Désormais, « la personne du roi est inviolable et respect lui est dû ».

4- La Constitution de 1992 prévoyait que « le roi nomme le Premier ministre ». Désormais « le roi nomme le chef du gouvernement au sein du parti politique arrivé en tête des élections des membres de la Chambre des représentants ». Fut donc entérinée et inscrite dans la Constitution une pratique politique déjà en vigueur, à savoir la nomination d'un Premier ministre issu du parti politique ayant remporté les élections législatives.

5- Une nouveauté de poids fut introduite dans la mesure où le Premier ministre a désormais la possibilité, tout comme le souverain, de dissoudre la chambre des représentants, ce qui, auparavant, relevait de la seule discrétion du monarque.

6- Afin d'éviter le « nomadisme » partisan et les « magouilles » parlementaires : « Tout membre de l'une des deux Chambres qui renonce à son appartenance politique au nom de laquelle il s'est porté candidat […] est déchu de son mandat. » La Constitution met ainsi fin à une pratique qui scandalisait l'opinion et qui voyait les députés changer de parti au gré des avantages qui leur étaient proposés.

7- L'officialisation de la langue *tamazight* (le berbère) comme deuxième langue nationale aux côtés de l'arabe est également inscrite dans la nouvelle constitution. Il s'agit d'une mesure visant à renforcer la cohésion nationale. L'Article 5 de la Constitution de 2011 stipule ainsi que :

> « […] l'arabe demeure la langue officielle de l'État. L'État œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation. De même, l'*amazighe* constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception[889]. »

Désormais, comme l'écrit Hamid Barrada :

« […] on est en présence d’une nouvelle monarchie. Le roi s’est délesté des pouvoirs exécutif et législatif et conserve des charges régaliennes par excellence » (*Jeune Afrique*, 21 juillet 2013).

La poussée des islamistes se confirma lors des élections locales du mois de septembre 2015 durant lesquelles les Marocains élurent pour la première fois au suffrge universel direct, les conseillers régionaux; Le parti islamiste PJD obtint 174 sièges sur 678 dans les conseils régionaux (25,6 %), le parti Authenticité et Modernité (PAM) 132 sièges et 19,4 %, l’*Istiqlal* 119 sièges et 17,5 %.

Le PJD arriva en tête dans trois des quatre régions les plus peuplées, dans lesquelles se situent les villes de Casablanca, Rabat et Fès.

Pour les élections communales, sur les 31 503 sièges à pourvoir, le PAM a obtenu 6 655 sièges avec 21,1 % des voix, le PJD 5 106 sièges avec 16,2 % et le PJD 5 021 sièges soit 15,9 %.

Depuis son accession au pouvoir jusqu’en 2016, le roi Mohammed VI eut quatre Premiers ministres. Abderrahman Youssoufi[890] présida jusqu’en 2002 le « gouvernement d’alternance démocratique » qui avait été décidé par Hassan II. Au mois de septembre 2002, Driss Jettou le remplaça à la tête d’un gouvernement de large union à l’exception du PJD. Abbas El Fassi lui succéda en 2007 après les élections législatives remportées par l’*Istiqlal* avant d’être remplacé au mois de novembre 2011 par l'islamiste Abdelilah Benkira.

___

881. -Le 12 janvier 2011 dans l’enceinte de la sous-préfecture de Bordj Menaïel ;
- le 14 devant un commissariat de police de la ville de Jijel ;
- le 15 janvier devant la mairie de la ville minière de Boukhadra ;
- le 16 devant le siège de la sûreté de la wilaya de Mostaganem ;
- le 17 dans l’enceinte du siège de l’assemblée départementale dans la région d’El Oued ; le même jour une femme tenta de s’immoler en pleine Assemblée populaire communale (APC, mairie) de la localité de Sidi Ali Benyoub, à quelque 450 km au sud-ouest d’Alger.

882. D’autant plus que le terrorisme islamique n’était pas totalement éradiqué :

- Fin octobre 2011, trois humanitaires européens, deux espagnols et une italienne furent enlevés à Tindouf ;
- Le 3 mars 2012, un kamikaze fit exploser sa voiture devant la gendarmerie de Tamanrasset ;
- Le 29 juin 2012 le poste de commandement régional de la gendarmerie à Ouargla fut l'objet d'un attentat suicide ;
- Le 16 janvier 2013, un groupe armé s'empara du site gazier d'In Aménas et plusieurs dizaines d'otages trouvèrent la mort.

883. « L'État consacre annuellement 20 % de ses dépenses au soutien à l'habitat, aux familles, aux retraites, à la santé, aux anciens combattants, aux démunis et à d'autres catégories vulnérables » (Dris-Aït Hamadouche, 2012).

884. Pour le gaz, le pic de 90 milliards de mètres cubes fut atteint au milieu des années 2000, puis la production déclina. Or, parallèlement à la baisse de la production, la consommation interne ayant augmenté de 7 % par an, l'Algérie va donc avoir de moins en moins de quantités à mettre sur le marché et ses recettes extérieures vont donc baisser. De plus, *Gazprom* est en mesure de fournir à l'Europe le gaz russe entre 10 à 15 % moins cher que celui produit par l'Algérie. Et enfin, depuis 2014, devenu autonome grâce à ses gisements non conventionnels, le client américain qui représentait entre 30 et 35 % des recettes de la *Sonatrach* a disparu…

885. Amara Benyounès, ministre du Commerce, *Le Soir d'Algérie*, 18 juin 2015.

886. Selon l'ancien ministre Abdeslam Ali Rachidi, le budget des anciesn combattants (anciens moudjahidine atteint 248 milliards de dinars (2,1 milliards d'euros) alors que, selon ses dires « tout le monde sait que 90% sont de faux anciens combattants » (*El Watan*, 1er décembre 2015).

887. Sans parler de la corruption et des détournements de fonds publics comme l'a démontré le scandale de l'Autoroute trans-algérienne.

888. Nous avons vu pages 311 et suivantes, qu'au Maroc, au XVIIIe siècle, des prédicateurs venus d'Arabie condamnèrent le culte des ancêtres, des saints et les rituels extatiques, considérant ceux qui les pratiquaient comme des déviants hérétiques. Ils réussirent à convaincre le sultan Moulay Slimane (1792-1822), mais ses sujets se soulevèrent à l'appel des docteurs de Fès et des partisans des

confréries qui considéraient pour leur part les wahhabites comme des arabisants déracinés et des intellectuels coupés du peuple.
889. Cette formulation fut le résultat d'une subtile négociation suivie d'un compromis historique. L'officialisation du *tamazight* fut en effet longtemps refusée à la fois par les nationalistes de l'*Istiqlal*, parti que l'on pourrait qualifier d'arabo-andalou, et par les islamistes du PJD (Parti de la Justice et du développement), tous deux partisans du panarabisme.
890. Longtemps opposant à Hassan II, A. Youssoufi qui fut un des fondateurs de l'UNFP et qui fut condamné à mort par contumace en 1963 se rapprocha du Palais à la faveur de la communion nationale née de la récupération du Sahara occidental.

BIBLIOGRAPHIE

A

-Abane, B., (2015) *Nuages sur la révolution. Abane au cœur de la tempête,* Alger.

-Abdelouahab, N., (2005) « La capture des fauves sur une mosaïque d'Hippone (Algérie) », In Briand-Ponsart, C., (2005) *Identités et Cultures dans l'Algérie Antique*, pp.305-319.

-Abis, S., (2004) *L'affaire de Bizerte (1956-1963),* Tunis.

-Abitbol, M., (1979) *Tombouctou et les Arma (1591-1833)*, Paris.

-Abitbol, M., (2009) *Histoire du Maroc,* Paris

-Aboualfa, M., (2003) *La Course salétine et ses conséquences sur les relations franco-marocaines sous les règnes de Louis XIV et de Moulay Ismaïl (1661-1727)*, thèse de doctorat de 3e cycle, Universités de Rabat et de Lyon III, 2003.

-Abrous, D., (2007) *La Société des Missionnaires d'Afrique à l'épreuve du mythe berbère. Kabylie, Aurès, Mzab,* Paris/Louvain.

-Abu-Nasr, J., (1965) *The Tijaniyya : A Sufi Order in the Modern World.* Oxford.

-Acheikh Ibn-Oumar (2011) « Tchad/Libye : la dimension tribale », *Journal du Tchad.com*

-Achour, S., (1976) *L'Époque mamelouke en Égypte et en Syrie*, Le Caire.

-Adams, W.Y., (1977) *Nubia, Corridor to Africa.,* Princeton.

-Ageron, Ch-R., (1971) « La politique berbère du protectorat marocain (1913-1934) », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1971, pp. 50-90.

-Ageron, C-R., (1973) *L'anticolonialisme en France de 1871 à 1914,* Paris.

-Ageron, C-R., (1978) *France coloniale ou parti colonial ?* Paris.

-Agostini (E.de) colonel, (1917) *Le popolazioni della Tripolitania.* Tripoli.

-Agostini (E.de) colonel, (1987) *Le popolazioni della Cirenaica.* London.
-Aibeche, Y., (2005) « De Cirta à Constantine : repères et histoire », In Briand-Ponsart, C., (2005) *Identités et Cultures dans l'Algérie Antique*, Publications de l'Université de Rouen et du Havre, pp.23-34.
-Al Ifrani, M., (1888-1889) *Histoire de la dynastie saadienne au Maroc (1511-1670),* 2 volumes, Paris.
-Alaoui, A., (1991) « Isly : la bataille de la solidarité, le prix de la solidarité », Le Matin du Sahara et du Maghreb, 14 août 1991.
-Alexandra, A., (2003) « La reconquête de l'Afrique du Nord vandale par Bélisaire, 533 après J.-C. », Centre d'études d'histoire de la Défense, en ligne.
-Allain, J.-C., (1976a) *Joseph Caillaux et la seconde crise marocaine*, Université de Lille-III.
-Allain, J.-C., (1976b) *Agadir, 1911 : une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, Paris.
-Allaoua, M., (2000) « Sur l'oasis de Siwa », *Études et Documents Berbères*, n° 15-16, 1997-1998 (2000), pp. 313-318.
-Allard-Huard, L et Huard, P., (1986) « La femme au Sahara avant le désert », *Études Scientifiques*, Le Caire, 1986.
-Allard-Huard, L., (1993) *Nil-Sahara. Dialogues rupestres,* Diajeu (France).
-Allouh, M., (2010) *Le Rif face aux visées coloniales : 1921-1927, Bibliographie,* Casablanca, en ligne.
-Amar, A., (2009) *Mohammed VI. Le grand malentendu. Dix ans de règne dans l'ombre de Hassan II,* Paris.
-Amiri, L., (2014) *La Fédération de France du FLN, acteur majeur de la guerre d'indépendance,* Paris
-Amory, S et alii., (2005) « Diversité génétique de l'allèle 0 dans des populations berbères », *Bulletin et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, (3-4) 2005, pp. 199-207.
-Anderson, L., (1986) *The state and social transformation in Tunisia and Libya (1830-1980),* Princeton University Press.
-Angers d'F.A., (1888) *L'histoire de la mission des Pères Capucins de la province de Touraine à Maroc,* Rome, Archives générales de l'Ordre des Capucins.

-Anonyme (2011) *Quel avenir pour la Libye post-Kadhafi ?* Nato Research Report, Rome, décembre 2011.
-Arco Aguilar, M., et alii., (1999) *Los Guanches desde la Arqueologia,* Musée archéologique de Teneriffe.
-Ardisson, M., (2003) « La mission Foureau-Lamy », dans *Centenaire des missions africaines,* Actes de la journée d'études organisée le 5 mai 2000 à Fréjus au musée des troupes de Marine, pp. 57-62, Paris.
-Arditi, C., (2003) « L'armée de Rabèh », dans *Centenaire des missions africaines,* Actes de la journée d'études organisée le 5 mai 2000 à Fréjus au musée des troupes de Marine, pp. 97-105, Paris.
-Arkell, A. J. et Ucko, P. J., (1965) « Review of Predynastic Development in the Nile Valley. », *Current Anthropology*, vol 6, n° 2, April 1965, pp. 145-166.
-Armand, L., (1952) *Au temps des Mehallas ou le Maroc de 1860 à 1912*, Casablanca.
-Arnauld, D (R.P.) (2001)., *Histoire du christianisme en Afrique. Les sept premiers siècles*, Karthala, Paris.
-Arnoux, N et Héron, J., (1654) *La miraculeuse rédemption des captifs faite à Salé,* Paris.
-As Sa'Di, A., (1964) *Tarikh as Soudan*, Paris.
-Atallah, D., (1985) *Le royaume abdelouadide à l'époque d'Abou Hammou Moussa 1° et d'Abou Tachfin 1°,* Alger.
-Aubin, J., (1976) « L'ambassade du prêtre Jean à D. Manuel », *Mare Luso-Indicum*, III, pp. 1-56.
-Aubin, E., (2009) *Le Maroc dans la Tourmente. Il y a cent ans…,* Casablanca.
-Augarde, J., (1983) *La longue route des Tabors,* Paris.
-Augarde, J., (1987) « Le général d'Amade pacificateur de la Chaouia », in *Revue Historique des Armées*, n° 1, (1987), pp. 24-32.
-Aumassip, G., (2001) *L'Algérie des premiers hommes,* Maison des sciences de l'homme, Paris.
-Aussaresses, P., (2001) *Services spéciaux, Algérie 1955-1957, Mon témoignage sur la torture.* Paris.

-Austen, R.A., (1979) « The transsaharan Slave Trade : A tentative Census », in Hogendorn, J ; Gemery, H., *The Uncomon market : Essays in the Economic History of the Atlantic Slave Trade,* New-York, pp. 23-76.
-Awad, M., (1992) « Un fondateur de confrérie religieuse maghrébine : Sidi Ahmad Al-Tijani (1737-1815) », *Maroc-Europe,* 1992, n° 2, pp.233-266.
-Ayache, A., (1964a) *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris.
-Ayache, A., (1964b) *Le Maroc, bilan d'une colonisation*, Paris.
-Ayache, G., (1975) « Les visées sahariennes de l'Espagne en 1900. La question de la Saquia el Hamra », *Hesperis-Tamuda*, vol. XVI, 1975, pp. 175-184.
-Ayache, G., (1981) Les origines de la Guerre du Rif, Paris et Rabat.
-Ayache, G., (1996) La Guerre du Rif, Paris
-Ayalon, D., (1996) Le phénomène mamelouk dans l'orient islamique, Paris.
-Ayoun, R., (1988) « Le décret Crémieux et l'insurrection de 1871 en Algérie », Revue d'histoire moderne et contemporaine, T. XXXV, en ligne.
-Az Zayyani, A., (1886) *Le Maroc de 1631 à 1812*, Paris.
-Azan, P., (capitaine) (1911) *Souvenirs de Casablanca*, Paris
-Azzou, E-M., (2004) « Le sultan Mohammed Ben Youssef et les Américains (1943-1961) », in *Guerres mondiales et conflits contemporains,* 2004/2, n° 214, pp. 137-142.

B

-Badi, D., (2010) « Les relations des Touaregs aux États. Le cas de l'Algérie et de la Libye », in *Le Maghreb dans son environnement régional et international,* IFRI, 23 pages.
-Bahija, S., (1995) *Les réformes militaires au Maroc de 1844 à 1912*, Rabat.
-Balta, P. et Rulleau, C., (1982) *La vision nassérienne*, Paris.
-Barcelo, M. et Kirchner, H., (1992) « *Husun* et établissements arabo-berbères de la frontière supérieure (zone de l'actuelle

Catalogne) d'Al-Andalus », in *Castrum 4, Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Age,* École française de Rome, pp. 61-73.
-Barich, B., (1987) *Archaeology and environment in the Libyan Sahara. The excavations in the Tadrart-Acacus 1978-1983,* Oxford.
-Barich, B., (2008) « Libye préhistorique », *Encyclopédie berbère*, 28-29, pp.4389-4393.
-Barth, H., (1860) *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855,* Paris.
-Basset, H et Terrasse, H., (1924) « Sanctuaires et forteresses almohades », *Hesperis*, I, volume IV, 1924.
-Bataillon, M., (1945) « Le rêve de la conquête de Fez et le sentiment impérial portugais au XVIe siècle », *Mélanges d'études luso-marocaines dédiées à la mémoire de D. Lopes et P. de Cénival*, Lisbonne-Paris, 1945, pp. 31-39.
-Batran, A.A., (1997) « Les révolutions islamiques du XIXe siècle en Afrique de l'Ouest », in *Histoire générale de l'Afrique,* Unesco, Paris, 1997, T. VI, pp. 287-295.
-Bautier, R. H., (1965) « Les grands problèmes politiques et économiques de la Méditerranée médiévale », in *Revue Historique*, juillet-septembre 1965, pp.1-28.
-Bayoumi, A., (1952) *Les Ayyoubides en Égypte,* Le Caire.
-Beaufre, (Général), (1967) *L'expédition de Suez,* Paris.
-Beck, H.L., (1989) *L'image d'Idris II, ses descendants de Fâs et la politique sharifienne des sultans marinides (1258-1465),* Leiden.
-Bekraoui, M., (1987) *Le Maroc et la Première Guerre mondiale (1914-1920),* Thèse de Doctorat, Université de Provence, 703 pages.
-Bekri, C., (2004) *L'Algérie aux VIIIe-IXe siècles. Quelques aspects méconnus du royaume Rostémide,* Paris.
-Belal, A., (1976) *L'investissement au Maroc (1912-1964) et ses enseignements en matière de développement économique,* Casablanca.
-Belhamissi, M., (1983) *Histoire de la marine algérienne (1510-1830),* Alger.

-Belkhodja, K., (1970) « L'Afrique byzantine à la fin du VI[e] et au début du VII[e] siècle », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1970, volume VIII, n° spécial, pp. 55-65.
-Belkhodja, T., (1998) *Les trois décennies Bourguiba. Témoignage,* Publisud, Paris.
-Benabbès, A., (2005) « Les premiers raids arabes en Numidie byzantine : questions toponymiques », in Briand-Ponsart, C., (2005) *Identités et Cultures dans l'Algérie Antique*, pp.459-492.
-Benabdellah, A., (1994) « Processus militaire millénaire », in *Maroc-Europe*, n° 7, 1994, pp. 35-58.
-Benabou, M., (1976) *La résistance africaine à la romanisation,* Éditions de la découverte, Paris.
-Bénabou, M., (1978) « *Les Romains ont-ils conquis l'Afrique ?* », Annales ESC, 1978, vol 33, n° 1, pp. 83-88.
-Benblal, R., (2004) *Histoire des Idrissides de 788 à 948,* Oran.
-Benchekroun, M., (1974) *La vie intellectuelle marocaine sous les Mérinides et les Wattasides (XIII[e]-XVI[e] siècles)*, Rabat.
-Bender, L., (1997) *The Nilo-Saharan Languages : A Comparative Essay,* Munich.
-Benhima, Y., (2009a) « Quelques remarques sur les conditions de l'islamisation du Maghreb al-Aqsa : aspects religieux et linguistiques », en ligne, 12 pages.
-Benhima, Y., (2008) *Safi et son territoire : une ville dans son espace au Maroc, 11[e]-XVI[e] siècle,* Paris.
-Benhima, Y., (2009b) « Quelques remarques sur le nomadisme préhilalien au Maghreb (VIII[e]-XI[e] siècle) », in *Mélanges de la Casa de Velazquez*, 39-2 (2009), pp.209-227.
-Benhlal, M., (2005) *Le collège d'Azrou. La formation d'une élite berbère civile et militaire au Maroc,* Paris.
-Ben Jaafar, E., (1985) *Les noms de lieux en Tunisie. Racines vivantes de l'identité nationale,* Université de Tunis.
-Ben Jaafar, E., (1987) *Les noms de lieux en Tunisie*, Tunis.
-Benjelloun, A., (1988) *Approches du colonialisme espagnol et du mouvement nationaliste marocain dans l'ex-Maroc khalifien,* Rabat.

-Benjelloun, A., (1994) « Réévaluation des causes de l'enrôlement de Marocains dans les rangs franquistes (1936-1939), sous l'angle exclusif du Maroc », in *Maroc-Europe*, n° 7, (1994), pp. 219-234.
-Benjelloun, A., (1999) « La monarchie marocaine », in *L'Afrique réelle*, n° 25, 1999, pp. 53-55.
-Benkheda, B., (1997) *L'Algérie à l'Indépendance. La crise de 1962*, Alger.
-Benmansour, A., (1969) *Hassan II, sa vie, sa lutte et ses réalisations* (en langue arabe), Rabat.
-Benmansour, A., (2001) « Le discours de Feu Sidi Mohammed ben Youssef en 1939 sur la participation du Maroc à la Deuxième Guerre mondiale, Étude et analyse », in *Renaud et Susini*, (2001), pp. 89-96.
-Benmebarek, R., (2010) Mémorendum : les « événements » de Sétif, en mai 1945, in *Études coloniales*, en ligne.
-Bennassar, B et L., (1989) *Les Chrétiens d'Allah. L'histoire extraordinaire des renégats. XVI*e*-XVIII*e *siècles,* Paris
-Bennison, K., (1995) « The relationship between Mawlay 'Abd al-Rahman and Abd el-Qadir : manipulation of the concept of Jihâd. The dynamics of rule and opposition in the 19 *th* century North Africa », *Hespéris-Tamuda*, XXXIII, 1995, pp. 39-55.
- Benoist-Méchin, J., (1966) *Bonaparte en Égypte ou le rêve inassouvi*, Paris.
-Benoist-Mechin, J., (1994) *Histoire des Alaouites (1268-1971),* Paris.
-Ben Salah, A., (2008) *Pour rétablir la vérité. Réformes et développement en Tunisie (1961-1969),* Tunis.
-Benseddik, N., (1982) Les troupes auxiliaires de l'armée romaine en Maurétanie Césarienne sous le Haut-Empire, Alger.
-Bensoussan, G., (2012) Juifs et Arabes. Le grand déracinement (1850-1975), Paris.
-Bernal, M., (1987) (1991) (1999) Black Athena. The Afro-Asiatic Roots of Classical Civilization, 2 volumes, I : The Fabrication of Ancient Greece 1785-1985 (1987). II : The Archaeological and Documentary Evidence (1991), Londres-New-York.
-Bernand, A., (1995) Alexandrie des Ptolémées, CNRS Éditions, Paris.

-Bernand, A., (1998) Alexandrie la Grande, Paris.
-Bernard, S., (1963) *Le conflit franco marocain (1945-1956)*. Trois tomes, Bruxelles.
-Bernus, E., (1992) « Etre Touareg au Mali », in Politique Africaine, n 47, octobre 1992, pp. 23-30.
-Bernus, E., (2002) Les Touaregs, Paris
-Berque, J., (1962) *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris.
-Berque, J., (1967) *L'Égypte, impérialisme et révolution,* Paris.
-Berque, J., (1972) « Du nouveau sur les Bani Hilal ? », *Studia Islamica*, XXXVI, 1972, pp. 99-111.
-Berthier, P., (1985) *La bataille de l'oued el-Makhzen, dite bataille des Trois Rois (4 août 1578)*, Paris.
-Bertrandy, F., (1987) « Remarques sur le commerce des bêtes sauvages entre l'Afrique du Nord et l'Italie », in *Mélanges de l'École française de Rome*, (1987), vol 99-1, pp. 211-241.
-Bertrandy, F., (1990) « L'État de Publius Sittius et la région de Cirta-Constantine (Algérie), Ier siècle avant J.-C.-Ier siècle après J.-C. », *L'Information historique,* 1990, pp. 69-73.
-Bessis, J., (1986) *La Libye contemporaine,* Paris
-Bianquis, T., (1997) « L'Égypte depuis la conquête arabe jusqu'à la chute de l'État fatimide (1171) », in Histoire générale de l'Afrique, Unesco, T. III, pp. 146-168, Paris.
-Bigwood, J. M., (1976) « Ctesias Account of the Revolt of Inaros », Phoenix, 30, Spring 1976, pp. 1-25.
-Biondi, J-P., (1993) *Les anticolonialistes (1881-1962)*, Paris.
-Birley, A-R., (1999) *Septimius Severus. The African Emperor,* Yale University.
-Bisson, J et D ; Fontaine, J., (2000) *La Libye, à la découverte d'un pays. Tome I : identité libyenne,* Paris.
-Bisson, J et D., (2002) *Libye d'hier et d'aujourd'hui,* Paris.
-Bisson, J., (1997) « La Libye entre clientélisme et régionalisme tribal », *Bulletin de l'Association des géographes français*, 1, pp. 70-82.
-Blas de Roble, J-M., (2005) *Libye grecque, romaine et byzantine,* Edisud, Paris.
-Boetsch, G et Ferrie, J. N. (1989) « Le paradigme berbère : approche de la logique classificatoire des anthropologues français

du XIXe siècle », in *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1 (3-4), 1989, pp. 257-277.
-Boëtsch, G., (2006) « Arabes/Berbères. L'incontournable lecture raciologique du XIXe siècle », in Claudot-Hawad, H., (2006).
-Boisseau, Ph., (1998) *Les Loups sont entrés dans Bizerte,* Paris.
-Bonneau, D., (2001) *La crue du Nil, divinité égyptienne, à travers mille ans d'histoire (332 av. J.-C. - 641 apr. J.-C.)*, Paris.
-Bonnefous, E., (1963) *Les milliards qui s'envolent. L'aide française aux pays sous-développés,* Paris.
-Bonte, P., (2009) « Hélène Claudot-Hawad, éd., *Berbères ou Arabes ?* », in *L'Homme*, 190/2009, en ligne.
-Bookin-Weiner, J.-B. (1992) « The Maroccan Corsairs of Rabat-Sale », in A. Kaddouri, *Le Maroc et l'Atlantique*, 1992, pp. 163-191.
-Borsali, N., (2008) *Livre d'entretiens avec Ahmed Ben Salah,* Tunis
-Boubrik, R., (1998) « Sources d'histoire sociale et religieuse de l'ouest africain saharien. Le cas de la confrérie Fâdiliyya (Mauritanie) », *Clio en Afrique*, n° 4, printemps 1998, 6 pages (en ligne).
-Bouchareb, A., (1992) « Les Marocains et la mer pendant le XVIe siècle », in Kaddouri, (1992), pp. 85-94.
-Boujrouf, S., (2003) « Innovation et recomposition territoriale au Maroc. Une mise en perspective néo-historique », 13 pages, en ligne.
-Boukous, A., (1988) « Le berbère en Tunisie », in *Études et Documents Berbères,* Aix-en-Provence.
-Bounfour, A., (2003) « La situation du berbère au Maroc », *Tamazgha*, 4 pages, en ligne.
-Bournazel (de), G., (1979), *Le cavalier rouge, Henry de Bournazel*, Paris.
-Boutaleb, M., (2014) « The Political Aspects of the Tribal Phenomenon in Arab Societies : A Sociological Approach to the Tunisian and Libyan Revolutions », *Arab Center for Research and Policy Studies*, Doha, en ligne.
-Bouzid, A., (1996) « Les Awarba de Kusayla. Essai de localisation et d'identification d'une entité berbère », *IBLA (Revue de l'Institut des belles Lettres Arabes)* 1996, n° 178, pp.217-232.

-Boyer, (Général), (2001) *Historique de ma vie (1772-1851)*, 2 volumes, Paris.
-Boyer, P., (1970) « Le problème Kouloughli dans la Régence d'Alger ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 8, 1970, pp.79-94.
-Boyer, P., (1977) « Historique des béni Amer d'Oranie, des origines au Senatus Consulte », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1977, n° 24, pp.39-85.
-Boyer, P., (1985) « Les renégats et la marine de la Régence d'Alger », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 39, 1985, pp. 93-106.
-Boyer, C et Stora, B., (2011) *Bibliographie de l'Algérie indépendante (1962-2010),* Paris.
-Branche, R., (2001) *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie,* Paris.
-Branche, R., (2014) *Prisonniers du FL,* Paris
-Braudel, F., (1928) *Les Espagnols et l'Afrique du Nord de 1492 à 1577*, Alger.
-Braudel, F., (1 947) « Conflits et refus de civilisation : Espagnols et Morisques au XVIe siècle », *Annales ESC*, oct-nov. 1947, n° 4, pp. 397-410.
-Braudel, F., (1966) *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. 2 tomes, Paris.
-Brégeon, J-J., (1991) *L'Égypte française au jour le jour (1798-1801)*, Paris.
-Bressolette, H et Delarozière, J., (1982) « Fès-Jdid de sa fondation en 1276 au milieu du XXe siècle », *Hespéris-Tamuda*, vol XX-XXI, (1982-1983), pp. 245- 318.
-Brett, M., (1984) « Morocco and the Ottomans : the sixteenth century in North Africa », *Journal of African History*, 25 (1985) pp. 331-341.
-Brett, M.,(1978) « Tripoli at the Beginning of the Fourteenth Century AD », *Libyan Studies*, 9 (1977-1978), pp.55-59.
-Brett, M.,(1992) « The Islamisation of Morocco. From the Arabs to the Almoravids », *Morocco*, 2, (1999), pp. 57-71.
-Briand-Ponsart, C et Hugoniot, Ch., (2005) *L'Afrique romaine de l'Atlantique à la Tripolitaine (146 av. J.-C. 533 apr. J.-C).* Paris.

Brett, M.,(1986) « Continuity and Change : Égypt and North Africa in the Nineteenth Century », *Journal of African History*, vol 27 (1986), n° 1, pp.149-162.

-Briand-Ponsart, C., (2005) *Identités et Cultures dans l'Algérie Antique,* Université de Rouen et du Havre.

-Brignon, J et alii., (1967) *Histoire du Maroc,* Paris

-Broche, F., (1977) *L'assassinat de Lemaigre-Dubreuil,* Paris

-Broekman, G.P.F ; Demarée, R.J. et Kaper, O. E., (2009) « The Libyan Period in Egypt. Historical and Cultural Studies into the 21 st-24 st Dynasties », *Égyptological Publications*, vol 23, Leiden.

-Brouquier-Reddé, V et Lenoir, E., (2005) « La province romaine de Maurétanie tingitane d'après les sources archéologiques », in Cabouret (2005), pp. 74-92.

-Bruce Saint John, R., (2006) *Historical dictionary of Libya,* Lanham (GB).

-Brun, J-P., (2008) *J'étais dans l'OAS Métro Jeunes (1961-1962).*

-Brunet, J-P., (1999) *Police contre FLN. Le drame d'octobre 1961,* Paris.

-Brunet, J-P., (2002) « Enquête sur la nuit du 17 octobre 1961 », in *Les Collections de l'Histoire*, hors série n° 15, mars 2002.

-Brunet, J-P., (2003) *Charonne, lumière sur une tragédie,* Paris.

-Brunet, J-P., (2008) « Sur la méthodologie et la déontologie de l'historien. Retour sur le 17 octobre 1961 », *Commentaire*, vol 31, n° 122, été 2008.

-Brunet, J-P., (2011) « Combien y a-t-il eu de morts lors du drame du 17 octobre 1961 ? », *Atlantico*, 17 octobre 2011.

-Brunschvig, R., (1947) *La Berbérie orientale sous les Hafsides des origines à la fin du XV*^e^ *siècle*, Paris.

-Brunschvig, R., (1942) « Ibn'Abdalh'Akam et la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes », in *Annales de l'Institut d'Études Orientales,* vol. VI, 1942, pp. 145-156.

-Brunschvig, R., (1942-1947) « Ibn'Abd al-Hakam et la conquête de l'Afrique du Nord », in *Annales de l'Institut d'Études orientales,* Alger, 1942-1947, pp 108-155.

-Bueno, J-M., (1997) *Uniformes militares de la Guerra Civil espanola,* Madrid.

-Buhagar, S-A., (2012) Art rupestre du sudest libyen (région de Kufra), thèse de doctorat en Histoire de l'art, Université de Grenoble.
-Buijtenhuijs, R., (1977) « Notes sur l'évolution du Front de libération nationale du Tchad », *Revue française d'études politiques africaines*, vol.12, n° 138, pp. 118-125.
-Buijtenhuijs, R., (1978) *Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad (1965-1976),* The Hague.
-Buijtenhuijs, R., (1984) « Le Frolinat à l'épreuve du pouvoir. L'échec d'une révolution africaines », *Politique africaine ;* en ligne.
-Burgat, F et Laronde, A., (2003) *La Libye,* Que Sais-je ? Paris.
-Burke, E. ; Tauris, I. B., (1993) « Mohand N'Hammoucha. Middle East Atlas Berber », in *Struggle and Survival in the Modern Midle East,* University of California Press.
-Burstein, S. M., (1994) « Alexander in Égypt. Continuity or change ? », *Achaemenid History*, 8, 1994, pp. 381-387.
-Butler, A. J., (1902) *The Arab conquest of Egypt and the last Thirty Years of the Roman Dominion,* Oxford.
-Buttin, M., (2010) *Hassan II, De Gaulle, Ben Barka. Ce que je sais d'eux,* Paris.

C

-Cabouret, B., dir. (2005) *Questions d'histoire, L'Afrique romaine de 69 à 439. Romanisation et christianisation,* Éditions du Temps, Paris
-Cagne, J et Nejjar, S., (1982) « Le Maroc Saadite à travers une étude récente. (Mohammed Hajji : l'activité intellectuelle au Maroc sous les Saadites) », *Hespéris-Tamuda*, vol. XX-XXI, (1982-1983), pp.349-372.
-Caillé, J., (1951) *La représentation diplomatique de la France au Maroc,* Paris.
-Caillé, J., (1956a) « La fin du consulat de Louis de Chénier au Maroc », in *Revue d'histoire diplomatique,* (1956) pp. 213-228.

-Caillé, J., (1956b) « Le consulat de Louis de Chénier au Maroc (1767-1782) », *Hespéris,* 1956, pp. 285-286.
-Caillé, J., (1960) « Ambassades et missions marocaines en France », *Hespéris-Tamuda,* vol. I, (1960), pp.39-85.
-Caillou, J-S., (2011) « Apollonia de Cyrénaïque : la zone de Callicrateia », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 123, pp. 19-23.
-Camau, M. et Geisser, V., (2003) *Le Syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali,* Paris.
-Cambon, H., (1952) *Histoire du Maroc,* Paris.
-Campos, J.-M., (2000) *Abd el-Krim y el Protectorado,* Algazara.
-Camps, G., (1955) « Les Bavares », *Revue africaine*, 99 (1955), pp. 241-288.
-Camps, G., (1961) *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires*, Paris.
-Camps, G., (1968) « Un drame africain sous Auguste. Le meurtre du proconsul L. Cornelius Lentulus par les Nasamons », *Mélanges Renard*, (1968) pp.197-213.
-Camps, G., (1978) « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara », in *Bulletin archéologique du CTHS,* N. s, 10-11, (1974-1975), pp. 143-166.
-Camps, G., (1980) *Berbères. Aux marges de l'histoire,* Éditions Les Hespérides, Paris.
-Camps, G., (1981) « L'origine des Berbères », in Ernest Gellner, *Islam : société et communauté. Anthropologie du Maghreb, Les Cahiers CRESM,* CNRS, Paris (1981).
-Camps, G., (1983a) « Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe », *in Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée,* n° 35, (1983), pp.7-24.
-Camps, G., (1983b) « L'Afrique du Nord avant la révolution néolithique », in *Archéologia,* n° 184, pp. 40-54.
-Camps, G., (1984) « Rex gentium Maurorum et Romanorum. Recherches sur les royaumes de Maurétanie des VIe et VIIe siècles », *Antiquités africaines*, T. 20, 1984, pp. 183-219.
-Camps, G., (1987) *Les Berbères, mémoire et identité,* Errance, 2 éd, Paris.
-Camps, G., (1992) *L'Afrique du Nord au féminin,* Paris.

-Camps, G., (1985-2001) *Encyclopédie berbère*. T.1 ; 12 ; 13 ; 15 ; 16 ; 18-24, Aix-en-Provence.
G. CAMPS, *Berbères. Mémoire et identité*, Actes sud, Arles, 2007.
G. CAMPS & S. CHAKER dir., *Encyclopédie berbère*, Édisud, 1984.
-Canard, M., (1957) *Les institutions des Fatimides en Égypte*. Alger.
-Cannuyer, C., (1996) *Les Coptes.* Turnhout, Brepols.
-Cannuyer, C., (2000) *L'Égypte Copte. Les Chrétiens du Nil.* Paris, Institut du Monde Arabe.
-Cara (de), J.-Y., Rouvillois, F et Saint-Prot, Ch., (2009) *Maroc en marche : le développement politique, social et économique,* Paris.
-Carayon, N., (2008) *Les ports phéniciens et puniques. Géomorphologie et infrastructures,* thèse de doctorat en Sciences de l'Antiquité, 1372 pages, Université de Strasbourg.
-Carcopino, J., (1943) *Le Maroc antique.* Gallimard, in « La suite des Temps », n° 10, Paris.
-Carré, O., (1977) « *Pouvoir et idéologie dans l'Égypte de Nasser et de Sadate (1952-1975) »,* in L'Égypte d'aujourd'hui. Permanence et changements, CNRS, Paris, pp. 243-266.
-Carrère, J.-D., (1973) *Missionnaires en burnous bleu. Au service des renseignements durant l'épopée marocaine*, Paris.
-Carvalho, V. (de), (1942) *La domination portugaise au Maroc du XVe au XVIIIe siècle (1415-1769),* Lisbonne.
- Castries, H. (de), (1927a) « Le Maroc d'Autrefois : les corsaires de Salé », in *La revue des deux-Mondes*, LXXIIIe année (1927), T.13, pp. 823-852.
- Castries, H. (de), (1927b) *Sources inédites de l'histoire du Maroc,* Paris.
- Castries, H. (de), (1905-1923) Les sources inédites de l'histoire du Maroc de 1530 à 1845 1re série, Dynastie saadienne (1530-1660) 1, Paris.
-Catroux, G., (Général) (1952) *Lyautey le Marocain*, Paris.
-Cauneille, A., (1954) « Le nomadisme des Megharha (Fezzân) », *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes de l'Université d'Alger,* Tome XII, 2e semestre 1954, pp. 41-66.
-Cauneille, A., (1958) « Le nomadisme des Guedadfas, tribu de Tripolitaine », *Bulletin des Liaisons Sahariennes,* n° 23, décembre 1958, pp.338-353.

-Cauneille, A., (1963) « Le semi-nomadisme dans l'Ouest libyen (Fezzan, Tripolitaine) », *Nomades et nomadisme du Sahara*, Paris, pp.101-112.
-Célérier, J., (1938) « La montagne au Maroc. Essai de définition et de classification », *Hespèris,* T. XXV, (1938), 1er trimestre, pp.109-180.
-Cenival, P., (de) (1927) « L'église chrétienne de Marrakech au XIIIe siècle », *Hespèris*, volume VII, (1927), pp.69-83.
-Cenival, P., (de) (1929) « La cathédrale portugaise de Safi », *Hespèris*, T. IX, (1929), 1er trimestre, pp.1-27.
-Chaarani, A., (2004) *La mouvance islamiste au Maroc, du 11 septembre 2001 aux attentats de Casablanca du 16 mai 2003,* Paris.
-Chafai el-Alaoui, E. L (2001) « La participation du Maroc à l'effort de guerre d'après le Bulletin Officiel du Protectorat (1939-1945) », in Renaud et Susini, 2001, pp. 165-187.
-Chagnon, L., (2008) *La conquête musulmane de l'Égypte (639-646),* Paris
-Chaker, S., (sd) *L'écriture libyco-berbère. État des lieux et perspective,* Inalco, Paris, (en ligne).
-Chaker, S., (1987) « L'Affirmation identitaire berbère à partir de 1900. Constantes et mutations (Kabylie) », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, année 1987, volume 44, pp.13-34.
-Chaker, S., (1989) « La voie étroite : la revendication berbère entre culture et politique », *Annuaire de l'Afrique du Nord,* XXVIII, 1989, pp. 281-296.
-Chaker, S., (1998) *Berbères aujourd'hui,* Paris.
-Chaker, S., (2004) « Langue et littérature berbères », Clio en ligne.
-Chaker, S., (2008) « Laguatan », *Encyclopédie berbère*, 28-29, pp.4321-4322.
-Chaker, S ; Ferkal, M., (2012) « Berbères de Libye : un paramètre méconnu, une irruption politique inattendue », *Politique africaine*, n° 125, mars 2012, pp.105-126.
-Chamoux, F., (1953) *Cyrène sous la monarchie des Battiades.* Bibliothèques de l'École française d'Athènes et de Rome, Série Athènes, 177, Paris.

-Chapelle (de la), F., (1930) « Esquisse d'une histoire du Sahara occidental », *Hesperis*, XI, (1930), fasc. I-II, 61 pages.
-Chapelle, J., (1982) *Nomades noirs du Sahara, les Toubou,* Paris.
- Charles-Roux, F., (1936) *Bonaparte gouverneur d'Égypte*, Paris.
-Charnay, J.-P., (1978) *La guerre du Rif, guerre coloniale ou guerre révolutionnaire ?* Ottawa.
-Chassin, L.M., (1957) *Bélisaire, généralissime byzantin (504-565),* Paris
-Chatel, Ph., (2001) *Dictionnaire historique de l'Égypte antique,* Paris.
-Chauprade, A et Thual, F., (1999) *Dictionnaire de Géopolitique,* Paris.
-Chebel, M., (2000) *Dictionnaire des symboles musulmans. Rites, mystique et civilisation,* Paris.
-Chebel, M., (2007) *L'esclavage en Terre d'Islam,* Paris.
-Cheikh, S., (1999) *L'Algérie en armes ou le temps des certitudes,* Paris-Alger.
Cheikh Anta Diop, *Antériorité des civilisations nègres : mythes ou vérité historique ?* Présence Africaine, 1967.
-Chevallier, D., (1993) *« L'Europe et l'Afrique arabe (1914-1970) », L'Information Historique*, numéro spécial Agrégation et Capes, 1994, vol 55, 4-5, pp137-139.
-Chevallier, C., (1988) *Les trente premières années de l'État d'Alger (1510-1541),* Alger.
-Cheynet, J-C., (2011) « *L'Afrique byzantine »,* clio en ligne.
-Chovin, G., (1957) « Apercu sur les relations de la France avec le Maroc des origines à la fin du Moyen Age », *Hespéris,* (1957), T. XLIV, pp. 249-298.
-Christol, M., (2005) *Regards sur l'Afrique romaine,* Paris.
-Christophe, L.A., (1957) « L'organisation de l'armée égyptienne à l'époque de Ramsès II », *La Revue du Caire*, 1957, pp. 387-405.
-Ciammaichella, G., (1987) *Libyens et Français au Tchad (1897-1914). La confrérie Sénoussie et le commerce trans-saharien,* Paris
-Cissoko, S., (1996) *Tombouctou et l'Empire songhay,* Paris.
-Claudot-Hawad, H., (1993) *Les Touaregs. Portrait en fragments,* Aix-en-Provence.

-Claudot-Hawad, H., (2006) *Berbères ou Arabes ? Le tango des spécialistes,* Aix-en-Provence.
-Clayton, P.A., (1995) *Chronique des Pharaons. L'histoire règne par règne des souverains et des dynasties de l'Égypte ancienne.* Paris.
-Clément, F., (2003) « Reverter et son fils, deux officiers catalans au service des sultans de Marrakech », *Medieval Encounters*, vol 9, numéro 1, (2003), pp. 79-106.
-Clot, A., (1999) *L'Égypte des Mamelouks. L'empire des esclaves (1250-1517)*, Paris.
-Cocard, H., (2007) *L'ordre de la Merci en France (1574-1792). Un Ordre voué à la libération des captifs,* Paris.
-Coindreau, R., (1948) *Les Corsaires de Salé,* Paris
-Cointet, M., (2005) *De Gaulle et Giraud. L'affrontement,* Paris.
-Collectif (1964) *OAS Parle*, Paris
-Collectif (1967) *Histoire du Maroc*, Paris-Casablanca.
Collectif., (1977) *L'Égypte d'aujourd'hui. Permanence et changements (1805-1976),* CNRS, Paris.
-Collectif., (1986) « L'Affaire de Suez, 30 ans après », in *Revue historique des Armées,* décembre 1986.
-Collins, R., (1989) « The arab conquest of Spain 710-797 », *History of Spain*, vol III, Oxford.
-Colombel, P., (1996) « Art préhistorique du Tassili n'Ajjer », in *La Préhistoire de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, 1996, pp. 55-59.
-Colombel, P., (2000) « Le Tassili n'Ajjer, mémoire du Sahara », www.clio.fr.
-Colonge, V.,(sd) « Le rôle des grands sanctuaires dans les relations internationales en Grèce aux Ve et IVe siècles avant Jésus-Christ », thèse à paraître[1].
-Colonna, C., (2003) sous sa direction, *L'Algérie au temps des royaumes numides*, Somogy Éditions d'Art, Paris.
-Coltelloni-Trannoy, M., (1997) *Le Royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée (25 av. J.-C.- 40 apr. J.-C.),* Études d'Antiquités Africaines, CNRSParis.
-Connelly, Matthew., (2014) « L'arme secrète du FLN. Comment de Gaulle a perdu la guerre d'Algérie », Paris.

-Conrad, B., (1998) « Les bases historiques du conflit du Sahara occidental », *Athena (IHEDN),* n° 5,1er semestre 1998, pp. 191-207.
-Conrad, Ph., (1998) *Histoire de la Reconquista*, Paris.
-Conrad, Ph (2007) « L'aventure coloniale italienne et son échec », www.clio.fr, 2007.
-Cooke, J-J., (1972) « Lyautey and Etienne : The Soldier ans the Politician in the Penetration of Morocco, 1904-1906 », *Military Affairs*, XXXVI, 1, février 1972.
-Coppolani, G., (2005) *Xavier Coppolani, fils de Corse, homme d'Afrique. Fondateur de la Mauritanie.* Paris.
-Cordell, D. D., (1977) « Eastern Libya, Wadai and the Sanûsîya : a Tarîqa and Trade Route », *Journal of African History*, vol XVIII, (1977), pp.21-36.
Cordell, D-D., (1985) « The Awlad Sulayman of Libya and Chad : Power and Adaptation in the Sahara and Sahel », *Canadian Journal of African Studies*, vol 19, n° 2 (1985), pp. 319-343.-Cosse Brissac (de), Ph., (1931) « Les rapports de la France et du Maroc pendant la conquête de l'Algérie (1830-1847) », *Hesperis*, tome XIII, année 1931, fascicule II.
-Cour, A., (1904) *L'établissement des dynasties des Chérifs au Maroc et leur rivalité avec les Turcs de la Régence d'Alger (1509-1830),* Alger.
-Cour, A., (1905) « Les derniers Mérinides », *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*.
-Cour, A., (1920) *La dynastie marocaine des Beni-Ouattas*, Constantine.
-Courcelle-Labrousse, V et Marmié N., (2008) *La guerre du Rif. Maroc 1921-1926,* Paris.
-Courtinat, R., (2003) *La piraterie barbaresque en Méditerranée (XVIe-XVIIe siècle),* Paris
-Courtois, C., (1942) « De Rome à l'Islam », in *Revue Africaine*, 1942, pp. 23-25.
-Courtois, C., (1955) *Les Vandales et l'Afrique,* Paris.
-Couteau-Bégarie, H et Huan, C., (1994) *Mers el-Kébir (1940), la rupture franco-britannique,* Paris

-Cuoq, J.-M. (RP), (1975) *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle. Bilad Al-Sudan,* Paris.
-Cuoq, J.-M. (RP), (1979) *Journal d'un notable du Caire de 1798 à 1801.* Présenté par Joseph Cuoq, Paris.
-Cuoq, J.-M. (RP)., (1984) *L'Eglise d'Afrique du Nord du IIe au XIIe siècle,* Le Centurion, Paris.
-Cuoq, J.-M. (RP)., (1991) *Histoire des Chrétiens d'Afrique du Nord (Libye, Tunisie, Algérie, Maroc),* Paris.

D

-Dachraoui, F., (1981) *Le califat fatimide au Maghreb (296-362/909-973),* Tunis.
-Daguet-Gagey, A., (2000) *Septime Sévère. Rome, l'Afrique et l'Orient,* Payot, Paris.
-Dalouatli, A., (1976) *Tunis sous les Hafsides,* Tunis.
-Damiao de Gois, (1937) « Les Portugais au Maroc de 1415 à 1521 », I.H.E.M., n°XXXI, 1937.
-Daoud, Z et Maâti, M., (2000) *Ben Barka, une vie, une mort,* Paris.
-Daoud, Z et Stora, B., (1995) *Ferhat Abbas. Une utopie algérienne,* Paris
-Dard, O., (2005) *Voyage au cœur de l'OAS,* Paris.
-Dard, O et Pereira, V., (2013) *Vérités et légendes d'une OAS internationale*, Paris
-Darmon, Pierre (2014) « L'Algérie de Pétain. Les populations algériennes ont la parole » (septembre 1939-novembre 1942).
-Datoo, B.A., (1970) « Raphta : the location and importance of East Africa's first port ». Azania, V, 1970, pp 65-76.
-Davis, J., (1990) *Le système libyen, les tribus et la révolution,* Paris.
-Davis, J., (1987) *Libyan politics : Tribe and Revolution : An Account of the Zuwayya and their Government,* London.
-Davis, R. C., (2006) *Esclaves chrétiens, maîtres musulmans. L'esclavage blanc en méditerranée (1500-1800),* Paris.
-Décaillet, P.-B., (2015) *Les conquérants du monde ancien. Chronique des premiers migrants européens en Afrique du Nord*

(1814-1912), Paris.
-Decret, F., (1977) *Carthage ou l'empire de la mer.* Seuil, Paris.
-Decret, F., (1996) *Le christianisme en Afrique du Nord ancienne.* Paris.
-Decret, F., (2002) « L'Afrique chrétienne de la « grande persécution » à l'invasion vandale », clio en ligne. 4 pages, clio. fr
-Decret, F., (2003) « Les invasions hilaliennes en Ifrikiya », clio en ligne, 6 pages, clio. fr
-Decret, F et Fantar, M., (1998) *L'Afrique du Nord dans l'Antiquité,* Payot, Paris.
-Del Boca, A., (2008) *Naissance de la nation libyenne à travers les mémoires de Mohammed Fekini,* Paris.
-Delafosse, M., (1923) « Les débuts des troupes noires du Maroc », *Hesperis*, volume III, 1923, pp.1-12.
-Delanoue, G., (1977) *« Le Nationalisme égyptien »,* in « L'Égypte d'aujourd'hui », 1977, pp129-156.
-Delaveau, J., (2012) « L'Algérie, une exception dans le printemps arabe ? », *Le Zadig,* en ligne.
-Demougeot, E., (1960) « Le chameau et l'Afrique du Nord romaine », *Annales ESC*, 15, 1960, 2, p. 209-247.
-Déroulède, A., (1997) *OAS : étude d'une organisation clandestine.* Helette, France.
-Desanges, J., (1957) « Le triomphe de Cornelius Balbus 19 av. J.-C. », in *Revue africaine*, T. CI, (1957) pp.5-43.
-Desanges, J., (1962) « Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'Ouest du Nil », Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'Ouest du Nil, Université de Dakar.
-Desanges, J., (1975) « L'Afrique noire et le monde méditerranéen dans l'Antiquité », in *Revue française d'histoire d'outre-mer,* LXII, 1975, n 28, pp.391-414.
-Desanges, J., (1978) *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique,* École française de Rome (VIe siècle avant J.-C. – IVe siècle après J.-C.), Collection de l'École française de Rome, n° 38, Rome, 1978, 486 P., 10 cartes.
-Desanges, J., (1979) « Quelques observations sur l'Ouest africain chez Ptolémée », in *Revue française d'Histoire d'Outre-mer*, T. LXVI, (1979), n° 242-243, pp.95-100.

-Desanges, J., (1982) *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VIe siècle avant J.-C.-IVe siècle après J.-C.),* Paris.
-Désiré-Vuillemin, G., (1958) « Cheikh Ma el Ainin et le Maroc ou l'échec d'un moderne almoravide », in *Revue d'Histoire des colonies*, novembre 1958, pp.29-60.
-Desjacques, J., et Koeberlé, P., (1955) « Mogador et les îles Purpuraires », *Hesperis*, 1956, T. XLIII, pp. 193-202.
-Despois, J.,(1935) *Le Djebel Nefousa Tripolitaine,* Étude géographique, Paris.
-Dessertenne, F., (1987) « L'affaire de Larache (27 juin 1765), un épisode de la négociation franco-marocaine sur la piraterie », in *Revue historique des Armées*, n° 1, (1987), pp.4-12.
-Devilliers, O., (2000) « Les origines de la légende des frères Philènes », *Pomoerium*, 4 (2000-2), pp.75-88.
-Devisse, J., (1972) « Routes de commerce et d'échanges en Afrique Occidentale en relation avec la Méditerranée. Un essai sur le commerce médiéval du XIe au XIV siècles », in *Revue d'Histoire économique et sociale,* Volume I, n° 1-3, pp. 42-73 ; volume II, pp.357-397.
-Devoulx, A., (1869) « La marine de la Régence d'Alger », in *Revue Africaine,* Treizième année, n° 77, septembre 1869. Alger.
-Deycard, F., (2011) *Les rébellions touarègues du Niger : combattants, mobilisations et culture politique,* thèse de doctorat en Science politique. Bordeaux/Cean.
-Djaziri, M., (2008) « Tribus et État dans le système politique libyen », en ligne.
-Djaziri, M., (2012) « Tribalisme, guerre civile et transition démocratique en Libye », in *Maghreb-Machrek*, n° 212, (été 2012), pp.61-75.
-Dollot, L., (1952) *Melilla, pointe africaine de l'Espagne,* Paris.
-Donadoni, S., (1980) « *L'Égypte sous domination romaine ».* In *Histoire Générale de l'Afrique,* Unesco, Paris, 1980, T. II, pp. 217-237.
-Drague, G., (1951) (pseudonyme de Georges Spillmann). Voir Spillmann (1951).

-Draï, R.,(2015) *La fin de l'Algérie française et les juridictions d'exception. État, Justice et Morale dans les procès du putsch d'Alger et de l'OAS,* Paris.
-Dramani-Issifou, Z., (1982) *L'Afrique noire dans les relations internationales au XVI*e *siècle : analyse de la crise entre le Maroc et le Sonrhai,* Paris.
-Dridi, H., (2006) *Carthage et le monde punique,* Les Belles Lettres, Paris.
-Dris-Aït Hamadouche, L., (2012) « L'Algérie face au printemps arabe : pression diffuses et résilience entretenue », *Politiques méditerranéennes/Le Maghreb*, en ligne.
-Droz, B., (1993) « Remarques sur la crise franco-tunisienne (1950-1956) ». *L'Information Historique,* numéro spécial Agrégation et Capes 1994, 1993, vol 55, 4-5, pp.144-149.
-Dufourcq, Ch. E., (1966) *L'Espagne catalane et le Maghreb aux XIII*e *et XIV*e *siècles*, Paris.
-Dune, J et alii., (2012) « First dairying in green Sahara Africa in the fifth milenium BC », *Nature,* 486, pp.390-394, juin 2012.
-Dunn, R. E., (1977) *Resistance in the Desert, Maroccan responses to French imperialism (1881-1912),* University of Wisconsin Press.
-Dupuigaudeau, O., (1991) « Une nouvelle généalogie de Cheikh Ma'-El-Ainin U. Mamîn », *Hesperis-Tamuda*, XII, 1991 :158-163.
-Dupuis, X., (1993) « À propos d'une inscription de *Thugga* : un témoignage sur la vitalité des cités africaines pendant la « crise » du IIIe siècle », *Mélanges de l'École française de Rome*, 1993, vol 105, n° 105-1, pp.63-73.
-Dupuy, Ch., (1994) « Signes gravés au Sahara en contexte animalier et les débuts de la métallurgie ouest-africaine », *Préhistoire et Anthropologie méditerranéennes*, T.3, Université de Provence, pp.103-124.
-Dupuy, Ch., (1996) « Mobilité des peuplements et arts rupestres dans les bassins des fleuves Niger et Nil », in *Les fleuves refuges africains. Hommes et climats à l'Holocène,* Aix-en Provence, pp.173-196.
-Duranton-Crabol, A.-M., (1996) *Le temps de l'OAS,* Paris.
-Duveyrier, H. (1905) *Journal de route,* Paris.

-Dziubinski, A., (1972) « L'armée et la flotte de guerre marocaines à l'époque des sultans de la dynastie saadienne », *Hesperis-Tamuda*, vol. XIII, pp.60-94, 1972.

E

-E.B., (1998) « Ghât (Rhat) », *Encyclopédie berbère,* 20, pp.3101-3107.
-Eddé, A-M ; Micheau, F et Picard, C., (1997) *Communautés chrétiennes en pays d'islam du début du VII*e *siècle au milieu du XI*e *siècle,* Paris.
-Eddé, A-M., (2008) *Saladin.* Paris.
-Ehret, C., (1995) « Who were the Rock Painters ? Linguistic Evidence for the Holocene Populations of the Sahara », in *News 95-International Rock Art Congress,* 30 août-6 septembre 1995, Turin.
-Ehret, C., (1996) « Reconstructing Proto-Afroasiatic (Proto-Afrasian). Vowels, Tone, Consonants and Vocabulary », University of California, *Linguistic*, vol 126, 1996.
-Einaudi, J-L., (1991) *La Bataille de Paris : 17 octobre 1961.*
-Einaudi, J.-L., (2001) octobre 1961, un massacre à Paris. Paris
-El Aissati, A., (2005) « A socio-historical perspective on the Amazigh (Berber) cultural movement in North Africa », *Africa Focus*, vol 18, n° 1-2, 2005, pp.59-72.
-El Ansary, N., (2001) *L'Encyclopédie des souverains d'Égypte des Pharaons à nos jours,* Alleur-Liège.
-El Bekri, (1965) *Description de l'Afrique Septentrionale,* Paris.
-El Bisiri, A (colonel) (2001) « Regard sur la participation du Maroc à la Deuxième Guerre mondiale », in Renaud et Susini, (2001), pp.219-228.
-El Fasi, M., (1997) *L'avènement de l'islam et l'essor de l'empire musulman*, in « Histoire générale de l'Afrique », Unesco, T. III, Paris, 1997, pp.48-68.
-El Glaoui, A., (2004) *Le ralliement. Le Glaoui, mon père. Récit et témoignage,* Rabat.

-El Ifrani, M., *Nozhet el Hadi*, Traduction de G. Houdas, Paris, 1899.
-El Khatir, A., (2006) « Etre berbère ou amazigh dans le Maroc moderne. Histoire d'une connotation négative », in Claudot-Hawad, H., (2006).
-El Merini, A., (1994) « Les réformes militaires réalisées sous la dynastie alaouite, de la bataille d'isly au règne de Moulay Hafid », in *Maroc-Europe*, n° 7, (1994), pp.117-123.
-El Qadéry, M., (2007) « La justice coloniale des « berbères » et l'État national au Maroc », *L'Année du Maghreb* (en ligne).
-El-Beltagui, M., (1975) *L'indépendance nationale égyptienne,* Paris.
-*Encyclopédie berbère*, 32 tomes depuis 1984, Aix en Provence.
-Ennaji, M., (1992) « Le Maroc et l'Atlantique durant les temps modernes », in Kaddouri A., *Le Maroc et l'Atlantique*, 1992, pp.95-120.
-Ennaji, O., (2007) *Le sujet et le Mamelouk. Esclavage, pouvoir et religion dans le monde arabe,* Paris.
-Ennaji, M. et Pascon, P., (1988) *Le Makhzen et le Sous al-Aqsa. La correspondance politique de la maison d'Illigh (1821-1894)*, Casablanca.
-Erckmann, J., (1895) *Le Maroc moderne*, Paris.
-Esme (d'), J., (1952) *Bournazel, l'homme rouge*, Paris.
-Etienne, B., (2009) « Maroc, les arcanes du sultanat », *Le Monde,* 27 juillet 2009.
-Etienne, T., (1960) *Le quartier nord-est de Volubilis*, Paris.
-Euzennat, M., (1967) « Le limes de Volubilis », *Studien zu den Militärgrenzen Roms,* 1967, pp.194-199.
-Euzennat, M., (1977) « Recherches récentes sur la frontière d'Afrique (1964-1974) », in *Studien zu den Militärgrenzen Roms,* II, 1977, pp.429-443.
-Euzennat, M., (1978) « La frontière d'Afrique (1974-1976) », in *Studien zu den Militärgrenzen Roms,* II, 1978, pp.533-543.
-Euzennat, M., (1984) « Les troubles de Maurétanie », *Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres*, 1984, avril-Juin, pp.372-393.
-Euzennat, M., (1986) « La frontière d'Afrique (1976-1983) », Studien zu den Militärgrenzen Roms, III, 1986, pp.573-583.
-Euzennat, M., (1997) *Le limes de Tingitane,* Paris.

-Evans-Pritchard, E., (1946) « The Cyrenaica-Tripolitania Boundary », *The Geographical Journal,* vol 107, n° 3/4 ; pp.169-170.

F

-Faivre, M. (général)., (1995) *Les combattants musulmans de la guerre d'Algérie,* Paris.
-Faivre, M. (général), (1996) « Effectifs et pertes en Algérie », note de synthèse à l'intention du Ministre des Anciens combattants et victimes de guerre, 2 pages dactylographiées, 5 septembre 1996. Ce texte a été publié dans l'*Algérianiste*, n° 76, décembre 1996, pp.52-53, sous le titre « Effectifs et pertes en Algérie (1954-1962) ».
-Faivre, M. (général), (2003) « Le massacre des Harkis », *La Nouvelle revue d'Histoire,* septembre-octobre 2003, pp.47-48.
-Faivre, M. (général), (2006) « À la mémoire des combattants musulmans morts pour la France », *La Voix du Combattant,* mai 2006, p. 6.
-Faivre, M., (général) (2011) « La bataille de Paris du 17 octobre 1961 », Études coloniales, en ligne.
-Fakhry, A., (1973-1974) *The Oasis of Egypt. T. I Siwa oasis (1973) ; T. II Bahriyah and Farafra Oasis (1974),* The American University in Cairo Press, Le Caire.
-Fantar, M.H., (1993) *Carthage : approche d'une civilisation*, Alif, Tunis.
-Fargette, G., (1996) *Méhémet Ali. Le fondateur de l'Égypte moderne,* Paris.
-Faucamberge, E. de. (2010) « Abou Tamsa : étude d'un nouveau site néolithique en Cyrénaïque (Libye) », *Afrique : Archéologie et Arts,* volume VI, pp.101-102.
-Faucamberge, E. de., (2012a) « Néolithisation et Néolithique en Cyrénaïque (Libye) », *Encyclopédie Berbère,* notice 43, fascicule XXXIV, pp.5474-5481.

-Faucamberge, E.de., (2015) *Le site néolithique d'Abou Tamsa (Cyrénaïque, Libye)*, Riveneuve, Paris.
-Faucamberge, E.de., (2012b) « Les recherches préhistoriques de la Mission archéologique française en Cyrénaïque (Libye) », in *Libye antique et médiévale, Hommage à André Laronde,* pp. 13-27, Paris.
-Faulkner, R.-O., (1953) « Egyptian Military Organization », *Journal of Egyptian Archaeology,* 39, (1953), pp.32-47.
Fauvelle-Aymar., F.-X., (1996) L'Afrique de Cheikh Anta Diop, histoire et idéologie, Paris
Fauvelle-Aymar, Chrétien et Perrot (2000), *Afrocentrismes*, paru chez Khartala.
-Ferdi, S., (2005) *Corpus des mosaïques de Cherchel.* En ligne.
-Ferhat Abbas, A., (1984) *L'Indépendance confisquée (1962-1978),* Paris.
-Ferhat, H et Triki, H., (1989) « Faux prophètes et mahdis dans le Maroc médiéval », Hesperis-Tamuda, Vol. XXVI-XXVII, 1988-1989.
-Ferro, M., (2006) *Suez, 1956. Naissance d'un tiers-monde,* Paris.
-Fevrier, P.A., (1990) *Approches du Maghreb Romain.* Aix-en-Provence.
-Fierro, M., (1993) « Mahdisme et eschatologie en Al-Andalus », in Kaddouri, (1993), pp.47- 69.
-Fierro, M., (2000) « Le madhi Ibn Tumart et al-Andalus : l'élaboration de la légitimité almohade », in *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 91-94, (2000), pp.107-125.
-Filali, K., (2002) *L'Algérie mystique. Des marabouts fondateurs aux khwân insurgés (XV*e*-XIX*e *siècle),* Paris.
-Fleury, G., (2002) *Histoire secrète de l'OAS,* Paris.
-Fleury, G., (2004) *Comment l'Algérie devint française (1830-1848),* Paris.
-Fogel, F., (1997) *Mémoires du Nil. Les Nubiens d'Égypte en migration,* Paris
-Francisco, L., (2005) *Annual, 1921. Cronica de un désastre,* Valladolid.
-Fregel, R et alii., (2009) « Demographic history of Canary Islands male gene-pool : replacement of native », *BMC Evolutionary*

Biology, vol 9 : 181, en ligne.
-Frémeaux, J., (1987) « La bataille d'Isly », in *Revue Historique des Armées*, n° 1 (1987), pp.13-23.
-Frémeaux, J., (1993) *Les Bureaux arabes de l'Algérie,* Paris.
-Frend, W. H. C., (1952) *The Donatist Church : a Movement of protest in North Africa,* Oxford.
-Frezouls, E., (1957) « Les Baquates et la province romaine de Tingitane », *Bulletin d'archéologie marocaine*, 2, 1957, pp.65-115.
-Frezouls, E., (1980) « Rome et la Maurétanie Tingitane : un constat d'échec », *Antiquités africaines*, 16, 1980, pp.65-93.
-Fromage, J., (2003) « L'Algérie vivra-t'elle ? Ou le projet Blum-Violette au temps du Front populaire », Institut d'Études Politiques de Lyon, Université Lyon II, mémoire de fin d'études, 182 pages.
-Froment, A., (1992) « Origines du peuplement de l'Égypte Ancienne : l'apport de l'anthropobiologie » in *Archéonil*, 2, pp. 79-98.
-Froment, A., (1994) « Race et Histoire : la recomposition idéologique de l'image des Égyptiens Anciens », *Journal des Africanistes*, 64, pp. 37-64.

G

-Gabrieli, F., (1991) *Maghreb médiéval. L'apogée de la civilisation islamique dans l'occident arabe,* Aix-en-Provence.
-Gabrieli, L., (1953) *Abd el Krim et les événements du Rif*, Paris.
-Gaïd, M., (1993) *Mokrani,* Alger.
-Galissot, R., (1954) *Le Patronat européen au Maroc (1931-1942)*, Rabat.
-Ganiage, J., (1994) *Histoire contemporaine du Maghreb de 1830 à nos jours,* Paris.
-Garate Cordoba, J.-M., (1991) « Las Tropas de Africa en la Guerra Civil », *Revista de Historia Militar,* (1991), n° 70.
-Garcea, E.-A., (2001) *Uan Tabu in the Settelment Histiry of the Libyan Sahara.* Firenze.

-Garcia-Arenal, M., (1993) « Mahdisme et dynastie Saadienne ». In Kaddouri, (1993), pp. 95-117.
-Garcia-Talavera, F., (2010) « Genes guanches y bereberes ». En ligne.
-Garcin, J.-C. (1977) « *De l'Égypte ancienne à l'Égypte moderne »*, in « L'Égypte d'aujourd'hui. Permanence et changements », CNRS, Paris, 1977, pp. 11-26.
-Gardiner, A.H., (1920) « The Ancient Military Road between Egypt and Palestine », *Journal of Egyptian Archaeology* (1920), pp. 99-117.
-Gascou, J., (1985) « Aedemon », dans *Encyclopédie berbère,* 2, Aix-en-Provence, 1985, pp. 164-167.
-Gastines, C (de), (2006) « Chronique d'une décolonisation. Jacques Lemaigre Dubreuil au Maroc, 1950-1955 », *La Lettre de la Coopération Française au Maroc*, n° 20, mai 2006.
-Gattefossé, J., (1957) « La pourpre gétule, invention du roi de Maurétanie », *Hesperis*, 1957, T. XLIV, pp. 329-333
-Gaudio, A., (1976) *Le dossier du Sahara occidental*, Paris.
-Gauthier, E.-F., (1913) *La Romanisation de l'Afrique (Tunisie, Algérie, Maroc)*, Paris.
-Gauthier, E., (1925) « Le Moyen Atlas », *Hesperis*, 1925, T. V, 3e trimestre, pp. 251-264.
-Gauthier, E.-F., (1927) *L'islamisation de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs du Maghreb,* Payot, Paris.
-Gauthier, E.-F., (1935) *Genséric, roi des Vandales,* Payot, Paris.
-Gazzini, C.-A., (2004) *Jihad in Exile : Ahmad Al-Sharif Al-Sanusi (1918-1933).* University of Princeton.
-Georgy, G., (1996) *Kadhafi, le berger des Syrtes,* Paris.
-Georgy, G., (2000) *Escapade en enfer et autres nouvelles. Mouamar Kadhafi,* Paris
-Gérard, J.-L., (2001) *Dictionnaire historique et biographique de la guerre d'Algérie,* Bayonne.
-Gérardin, J., (1987) « Il y a cinquante ans au Sarho », in *Revue historique des Armées*, n° 1, (1987), pp. 42-45.
-Gershovich, M., (2000) *French Military Rule in Morocco. Colonialism and its Consequences,* London.

-Giddy, L., (1987) *Egyptian Oases Bahariya, Dakhla, Farafra and Kharga during Pharaonic Times,* Warminster.
-Gillet, M., (2010) *Principes de Pacification du Maréchal Lyautey,* Paris.
-Girardet, R., (1978) *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962,* Paris.
-Goby, J.-E., (1979) « Recension des mémoires relatifs à la campagne d'Égypte », in *Revue de l'Institut Napoléon,* Paris, 1979.
-Goodchild, R. G, (1948) *The Roman Roads and Milestones of Tripolitania*, Department of Antiquities, British Military Administration, Tripolitania, 1948.
-Goodchild, R.G., (1967) « Byzantines, Berbers ans Arabs in 7 th-century Libya », *Antiquity,* vol 41, n° 162, 1967, pp. 115-124.
-Gordon, M., (1987) *L'Esclavage dans le monde arabe du VIIe au XXe siècle*, Paris.
-Gostynski, T., (1975) « La Libye antique et ses relations avec l'Égypte », *Les Cahiers de l'IFAN*, vol. 37, n° 3, série B (1975), 175 pages.
-Gourinard, P., (2012) *Les Royalistes en Algérie de 1830 à 1962. De la colonisation au drame,* Anet, France.
-Grandin, N., (1982) « Le Soudan nilotique et l'administration Britannique (1898-1956) », *Social, Economic and Political Studies of the Middle East*, vol XXIX, Leiden.
-Grandval, G., (1956) *Ma mission au Maroc,* Paris
-Grasset, H. J., (capitaine) (1912) *À travers la Chaouia avec le corps de débarquement de Casablanca (1907-1908),* Paris.
-Grébenart, D., (1978) « Une civilisation d'Afrique du Nord : le Capsien », *La Recherche*, vol.9, 1978, n° 86, pp. 138-145.
-Grébenart, D., (1996) « Les premiers métaux en Afrique de l'Ouest », in *La Préhistoire de l'Afrique de l'Ouest,* Paris, 1996, pp. 75-82.
-Greenberg, J., (1963) *The languages of Africa,* Bloomington : Indiana University/Press, La Hague.
-Grimal, N., (1988) *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris.
-Grousset, R., (1976) *L'Empire des steppes, Attila, Gengis Khan, Tamerlan*, Paris.

-Gsell, S., (1913-1929) *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. 8 volumes, Paris.
-Gueneron, H., (1976) *La Libye,* Paris.
-Guibert, V., (2000) *Les commandos Delta.* Helette, France.
-Guichard, P., (2003) « Les Almohades », clio. fr
-Guillaume, A., (général) (1946) *Les Berbères Marocains et la pacification de l'Atlas Central, 1912-1933*, Paris.
-Guillen, P., (1967) *L'Allemagne et le Maroc de 1870 à 1905*, Paris.
-Guillen, P., (1972) « Les questions coloniales dans les relations franco-allemandes à la veille de la Première Guerre mondiale », *Revue Historique*, n° 503, juillet septembre 1972, pp. 49-85.
-Guillen, P et Miège, J.-L., (1965) « Les débuts de la politique allemande au Maroc (1870-1877) », *Revue historique*, T. CCXXX, IV, octobre-décembre. 1965.
-Guiral, P., (1992) *Les militaires à la conquête de l'Algérie (1830-1857),* Paris

H

-Hachid, M., (1998) *Le Tassili des Ajjer, aux sources de l'Afrique,* Paris.
-Hachid, M., (2000) *Les premiers Berbères. Entre Méditerranée, Tassili et Nil,* éd. Edisud, Aix-en-Provence et Ina-Yas, Alger.
-Haddad, S., (2012) « Les forces armées libyennes de la proclamation de la Jamahiriya à la chute de Tripoli : une marginalisation paradoxale », *Karthala*, n° 125, mars 2012, pp. 65-82.
-Haddad, S., (2013) « La sécurité, » priorité des priorités de la transition libyenne », *L'Année du Maghreb*, IX/2013, pp. 323-342.
-Haddadou, M-A., (2003) « L'État algérien face à la revendication berbère : de la répression aux concessions », *Glottopol*, n° 1, janvier 2003, pp. 131-138, en ligne.
-Hadjiat, A., (1991) *Le Maghrib central sous le règne du sultan abdelwadide Abû Hammu Musa II (1323-1389),* Presses universitaires de Lille.

-Haimzadeh, P., (2011) *Au cœur de la Libye de Kadhafi,* Paris.
-Hajji, M., (1976 et 1977) *L'activité intellectuelle au Maroc sous les Sa 'dides*. 2 tomes, Rabat.
-Hajji, M., (1983) « Le Maroc saadite à travers une étude récente », *Hesperis-Tamuda*, vol. XX-XXI, 1982-1983, pp. 349-372.
-Halima, F et Triki, H., (1988 et 1989) « Faux prophètes et mahdis dans le Maroc médiéval », *Hesperis-Tamuda*, Vol. XXVI-XXVII, 1988-1989.
-Halperin-Donghi, T., (1956) « Les Morisques du royaume de Valence. Recouvrement de civilisations », *Annales ESC*, 1956, n° 2, pp. 153-182.
Hamdani, A., (1985) *La vérité sur l'expédition d'Alger,* Paris.
-Hamdoune, Ch., (2005) « Spécificité et identité des cavaliers africains de l'armée romaine », in Briand-Ponsart, C., (2005) *Identités et Cultures dans l'Algérie Antique*, Rouen, pp. 235-260.
- Hanotaux, G., (1934) *Histoire de la nation égyptienne*, Paris.
-Hannoum, A., (1999) « Historiographie et légende au Maghreb. La Kâhina ou la production d'une mémoire », in *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 1999, volume 54, n° 3, pp. 667-686.
-Haouaria, K., (2005) *Jugurtha. Un Berbère contre Rome,* Arléa, Paris.
-Haour, A. C., (2003) « One hundred years of archaeology in Niger », *The Journal of World Prehistory*, n° 17 (2003), pp. 181-234.
-Harakat, B., (2001) « Ibn Aïcha, Amiral marocain sous le règne de Moulay Ismaïl », in Renaud et Susini, 2001, pp. 17-29.
-Harbi, M., (1980a) *Le FLN, mirage et réalité. Des origines à la prise du pouvoir (1945-1962).*
-Harbi, M., (1980b) « Nationalisme algérien et identité berbère », in *Peuples méditerranéens*, 11, pp. 31-37.
-Harbi, M., (1999) *1954, la guerre commence en Algérie,* Paris.
-Harbi, M., (2006) « La guerre d'Algérie a commencé à Sétif », *Le Monde diplomatique*, n° 62, avril-mai 2006, pp. 60-63.
-Harbi, M. et Stora, B., (2005) *Guerre d'Algérie, fin d'amnésie,* Paris.
-Hardy, G., (1949) *Portrait de Lyautey*, Paris.
-Hardy, G., (1953) *Histoire sociale de la colonisation française,* Paris.

-Haroun, A., (1986) *La 7° Willaya : la guerre du FLN en France (1954-1962),* Paris.
-Haroun, A., (2005) *Algérie 1962 : la Grande Dérive,* Paris.
-Harris, W.B., (1921) *Le Maroc disparu,* Londres.
-Harrison, A., (1989) *Challenging de Gaulle : The O.A.S. and the Counterrevolution in Algeria (1954-1962),* Exeter.
-Hart, D.M., (1999) « Rural and Tribal Uprising in Post-colonial Morocco, 1957-1960 : an Overview and a Reappraisal », *The Journal of North African Studies*, vol.4, n° 2, summer 1999.
-Hassan A., (1964) *L'Égypte au Moyen-Age, de la conquête arabe jusqu'à la conquête ottomane,* Le Caire.
-Hassan II., (Roi du Maroc) (1993) *La mémoire d'un Roi.* Entretiens avec Eric Laurent, Paris.
-Hassan II., (Roi du Maroc) (1976) *Le Défi*, Paris.
-Hathaway, J., (1997) *The Politics of Households in Ottoman Egypt : The Rise of the Qazdaglis,* Cambridge University Press.
-Hatton, G., (2009) *Les enjeux financiers et économiques du Protectorat marocain (1936-1956). Politique publique et investisseurs privés,* Paris.
-Heckendorf, R et Salih, A (1999) « Les peintures rupestres au Maroc. État des connaissances. », *Beitrage zur Allgemeinen und Vergleichenden Archaologie,* 19 (1999), pp. 233-257.
-Heers, J., (2001) *Les Barbaresques. La Course et la guerre en Méditerranée XIVe-XVIe siècle.* Paris.
-Heers, J., (2003) *Les négriers en terres d'islam. La première traite des Noirs (VIIe-XVIe siècles).* Paris.
-Heggoy, A.A., (1970) « Colonial origins of the Algerian-Moroccan Border Conflict of october 1963 », *African Studies Review*, vol.13, n° 1 (avril 1970), pp. 17-22.
-Hess, A., (1978) *The Forgotten Frontier. A History of the Sixteenth Century Ibero-African Frontier,* University of Chicago Press.
-Hoisington, W-A., (1995a) *Lyautey and the French Conquest of Morocco.*
-Hoisington, W-A., (1995b) *L'héritage de Lyautey : Noguès et la politique française au Maroc (1936-1943),* Paris.
-Hoisington, W-A., (2009) *Jacques Lemaigre Dubreuil-De Paris à Casablanca,* Paris.

-Holt, P M., (1975) « Mamluk Sultans », *Bulletin of School of Oriental and African Studies,* Londres, XXXVIII, 2, 1975, pp. 237-249.
-Hopkins, J.-F., (1982) *Letters from barbary 1576-1774 : Arabic Documents in the Public Record Office,* Oxford University Press.
-Houel, C., (2013) *Mes aventures marocaines-Maroc, 1907,* Casablanca (re-édition préciser).
-House, J et MacMaster, N., (2008) *Paris 1961. Les Algériens, la terreur d'État et la mémoire.*
-Hrbek, I., (1997) *L'avènement des Fatimides, Histoire générale de l'Afrique,* Unesco, T. III, Paris, 1997, pp. 248-265.
-Hrdy, D.R., (1978) « Analysis of Hair Samples of Mummies from Semna-South », *American Journal of Physical Anthropology,* n° 49, 1978, pp. 277-283.
-Huard, P ; Leclant, J et Allard-Huard L., (1980) *La culture des Chasseurs du Nil et du Sahara. Mémoires du centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques, XXIX,* Alger, 1980.
-Huard, P et Allard-Huard, L., (1978) « Les peintures rupestres du Sahara et du Nil »., *Études Scientifiques*, Le Caire, juin 1978.
-Huetz de Lemps, X., (1991) « Collaboration franco-espagnole pendant la guerre du Rif (1925-1927). Un mariage d'amour ou de raison ? », *Hesperis-Tamuda*, vol.29, n° 1, (1991), pp. 85-111.
-Hughes, S.O., (2001) *Morocco Under King Hassan,* Ithaca Press.
-Hugoniot, Ch., (2000) *Rome en Afrique. De la chute de Carthage aux débuts de la conquête arabe,* Paris.
-Hugot, Ch., (2004) Ptolemaica, une bibliographie sur l'Égypte lagide. Université de Lille3, en ligne.
Hume, L. J., (1980) « Preparations for Civil War in Tripoli in the 1820s : Ali Karamanli, Hassuna D'Ghies and Jeremy Bentham », *Journal of African History*, vol 21 (1980), n° 3, pp. 311-322.
Hunter, F.R., (1984) *Egypt under the Khedives (1805-1879). From Household Government to Modern Bureaucracy,* University of Pittsburgh.
-Hunwick, J.O., (1990) « Les rapports intellectuels entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne à travers les âges », *Conférence prononcée à l'Université Mohammed V,* Institut des Études Africaines, Rabat, 1990.

-Hussein, A., (1973) *Encyclopédie de l'histoire de l'Égypte,* Cinq volumes, Dar el Chaab, 1973.
-Hussein, M., (1975) *L'Égypte (tome I 1945-1967 ; tome II - 1967-1973)*, Paris.

I

-Ibba, A et Traina, G., (2006) *L'Afrique romaine : de l'Atlantique à la Tripolitaine (69-439 apr.J.-C.)*, Paris
-Ibn Abd el Hakam., (1947) *La conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne,* traduction A. Gateau, Alger.
-Ibn Battouta, *Récits de voyages,* traduction de Defrémery-Sanguinetti, Paris, 1858.
-Ibn el Athir., (1898-1901) *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, traduction d'E. Fagnan, Alger
-Ibn Khaldoun., (1852) *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, Alger.
-Ibn-abi-Zar, A.,[2] (1999) *Rawd al-Kirtas. Histoire des Souverains du Maghreb et annales de la ville de Fès*, Rabat.
-Idris, H.R., (1962) *La Berbérie orientale sous les Zirides, X*^{e}-*XIII*^{e} *siècles,* Paris.
-Idris, H.R., (1964) « Examen critique des récits d'al-Mâliki et d'Ibn Idâri sur la conquête de l'Ifrikiya », *Arabica*, T.11, fasc 1 (janvier 1964), pp. 5-18.
-Idris, H.R., (1968) « L'invasion hilalienne et ses conséquences », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 43, 1968, pp. 353-369.
-Idris, H.R., (1991) *La société au Maghreb après la disparition des Almohades, in Histoire générale de l'Afrique*, Unesco, T. IV, Paris, 1991, pp. 89-97.
-Ihrai-Aouchar, A., (1982-1983) « La presse marocaine d'opposition au protectorat » (1933-1956), *Hesperis-Tamuda*, volumes XX-XXI, fasc. unique, 1982-1983.
-Illife, J., (1997) *Les Africains. Histoire d'un continent*, Paris.

J

-Jakobielski, S., (1997) *La Nubie chrétienne à l'apogée de sa civilisation,* in *Histoire générale de l'Afrique*, Unesco, Paris, 1997, T. III pp. 169-186.
-Jallet-Huant, M., (2006) *Les rois numides et la conquête de l'Afrique du Nord par les Romains,* Paris.
-Janon, M., (1980) « L'Aurès au VIe siècle. Note sur le récit de Procope », *Antiquités africaines,* 1980, volume XV, numéro 15, pp. 345-351.
-Janvier, Y., (1976) « La mer Rouge, lien entre deux mondes dans l'Antiquité. » <u>*Cahiers d'Histoire*</u>, T.XXI, 1976.
-Jauffret, J-Ch., (1987) *La guerre d'Algérie par les documents.* 2 tomes, *Service Historique de l'Armée de Terre*, Vincennes, 1987.
-Jauffret, J-Ch., (2002) *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie,* Bruxelles.
-Jordi, J-J., (2011) *Un silence d'État. Les disparus civils européens de la guerre d'Algérie,* Paris.
-Juin, A. (maréchal) (1964), *La Brigade marocaine à la bataille de la Marne : 30 août au 17 septembre 1914. Guide des champs de bataille de l'Ourcq,* Paris.
-Julien, C.-A., (1952) *Histoire de l'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie, Maroc)*, Paris.
-Julien, C.-A., (1978) *Le Maroc face aux impérialismes*, Paris.
-Julien, C.-A., (1980) *Histoire de l'Algérie contemporaine,* Paris.
-Julien, C.-A., (1985) *Et la Tunisie devint indépendante… (1951-1957),* Paris
-Julien, C.-A., (2002) *L'Afrique du Nord en marche.* Paris

K

-Kabbaj, T., (1980) *L'Affaire du Sahara occidental*, Rabat.
-Kably, M., (1986) *Pouvoir et religion au Maroc à la fin du Moyen Age : XIVe-XVe siècles,* Paris.

-Kachef, S et Mahmoud, H., (1952) *L'Égypte à l'époque des Tulunides et des Ikhchidites,* Le Caire.
-Kachef, S., (1950) *L'Égypte à l'époque des Ikhchidites,* Le Caire.
-Kaddache, M., (1980) *Histoire du nationalisme algérien : question nationale et politique algérienne.* 2 volumes, Alger.
-Kaddache, M., (1998) *L'Algérie durant la période ottomane,* Alger.
-Kaddouri, A., (1992a) *Le Maroc et l'Atlantique*. Université Mohammed V, Rabat.
-Kaddouri, A., (1992b) « Les Marocains et la mer. La Méditerranée et le monde méditerranéen à travers quelques récits de voyageurs maghrébins du XVIIe au XXe siècle », *Maroc Europe*, (1992), n° 2, pp.13-23.
-Kaddouri, A., (1993) *Mahdisme. Crise et changements dans l'histoire du Maroc.* Actes de la table ronde organisée à Marrakech par la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Rabat, coordination Abdelmajid Kaddouri.
-Kasbaoui, N., (1977) *Les relations internationales maghrébines et le conflit du Sahara occidental*, Faculté des Sciences juridiques de Rabat.
-Katz, J.-G., (2006) *Murder in Marrakesh : Emile Mauchamp and the French Colonial Adventure,* University of Indiana Press.
-Kauffer, R., (2002) *OAS : histoire d'une guerre franco-française,* Paris.
-Kazdaghli, H., (1998) « La chapelle « Saint-Louis » à Carthage (1830-1850) : visées coloniales et domination symboliques », *Revue d'Histoire Maghrébine*, n° 89-90, mai 1998, pp. 87-95.
-Kenbib, M., (1996) *Les protégés. Contribution à l'histoire contemporaine du Maroc,* Faculté des lettres de Rabat.
-Kerr, M.H., (1971) *The Arab cold war : Gamal'Abd el-Nasser and his Rivals (1958-1970),* Oxford.
-Khairallah, C., (2012) « La querelle des deux Destours », en ligne.
-Khalf el Aabidi, B., (1983) *Les Barghwata au Maroc,* Casablanca.
-Khaneboubi, A., (1987) *Les premiers sultans mérinides (1269-1331) : histoire politique et sociale,* Paris.
-Khelifa, A., (2007) *Honaïne, ancien port du royaume de Tlemcen,* Alger.
-Khlifi, O., (2005) *L'assassinat de Salah Ben Youssef,* Tunis.

-Klein, R. G et Scott, K., (1986) « Re-analysis of Faunal Assemblages from the Haua Fteah and other late Quaternary Archaeological sites in Cyrenaican Libya », *Journal of Archaeological Science, 1986, 13, pp. 515-542.*
-Koehler, H., (1928) « Quelques points d'histoire sur les captifs chrétiens de Meknès », *Hesperis*, vol. 8, 1928, pp. 177-187.
-Kropacek, L., (1991) « La Nubie de la fin du XII[e] siècle à la conquête par les Funj au début du XVI[e] siècle », in *Histoire Générale de l'Afrique,* Unesco, T. IV, pp. 250-264, Paris, 1991.

L

-La Chapelle, F., (de) (1931) « Esquisse d'une histoire du Sahara occidental », *Hesperis,* T. XI, 1930, fascicules I-II, 61 pages.
-Lacouture, J. et Chagnollaud, D., (1993) *Le désempire. Figures et thèmes de l'anticolonialisme.* Paris.
-La Faye, J. ; Mackar D ; Arcisas (d'A et Le Roy H., (2000) *Relation en forme de journal de voiage pour la rédemption des captifs aux Roaiumes de Maroc et d'Alger pendant les années 1723, 1724 et 1725,* Paris.
-La Véronne, Ch (de) (1972) *Tanger sous l'occupation anglaise d'après une description anonyme de 1674,* Paris.
-La Véronne, Ch (de) (1981) « Sources françaises de l'histoire du Maroc au XVIII[e] siècle », in *Revue d'Histoire maghrébine*, 6 volumes, Tunis.
-Labourdette, J.-F., (2000) *Histoire du Portugal,* Paris
-Lacalle, M. et Rubio, P., (2001) *Desembarco de Alhucemas 8 de setiembre de 1925,* Madrid.
-Lafi, N., (2002) *Une ville du Maghreb : Tripoli entre Ancien régime et réformes ottomanes (1795-1911),* Paris.
-Lafuente, G., (1999) *La politique berbère de la France et le nationalisme marocain,* Paris.
-Lafuente, G., (1984) « Le Dahir berbère », *Encyclopédie berbère*, T. XIV, 11 pages, en ligne.

-Lagardère, V., (1989) *Le Vendredi de Zallaca (23 octobre 1086)*, Paris
-Lagardère, V., (1991) *Les Almoravides jusqu'au règne de Yusuf Ben Tasfin (1039-1106),* Paris.
-Lagardère, V., (1999) *Les Almoravides. Le Djihad andalou (1106-1143),* Paris
-Laghouat, M., (1992) « Le Maroc a-t'il une vocation maritime ? », *Maroc Europe*, (1992), n° 2, pp. 155-170.
-Laissus, Y., (1998) *L'Égypte, une aventure savante (1798-1801)*, Paris.
- La Jonquière, Ch., (1899-1905) *L'Expédition d'Égypte*, 5 volumes, Paris.
-Lamouri, M., (1979) *Le contentieux relatif aux frontières terrestres du Maroc,* Rabat.
-Lancel, S., (2009) « L'Afrique vandale », clio en ligne.
-Lanne B., (1982) *Tchad-Libye, la querelle des frontières,* Paris.
-Laporte, J-P., (2005) « Les *djedars*, monuments funéraires berbères de la région de Frenda et de Tiaret », in Briand-Ponsart, C., (2005) *Identités et Cultures dans l'Algérie Antique*, pp. 321-406.
-Laronde, A., (1989) « La vie agricole en Libye jusqu'à l'arrivée des Arabes », *Libyan Studies,* vol.20 (1989), pp. 127-134.
-Laronde, A., (1990) « Les Phéniciens et la Cyrénaïque jusqu'au IV° siècle av. J.-C ». Semitica, 39 (1990), pp. 7-12.
-Laronde, A., (1997) *Cyrène et la Libye hellénistique,* Paris.
-Laronde, A., (2010) « Cyrène à travers la littérature grecque », in *Mémoire de l'Académie nationale de Metz,* Volume n° 22, (190e année, série 7), pp. 25-31.
-Laronde, A ; Degeorge, G., (2005) *Leptis Magna. La splendeur et l'oubli,* Paris.
-Laronde, A ; Golvin, J-C., (2001) *L'Afrique antique,* Paris.
-Laronde, A ; Maffre, J-J., (1999) *Cités, Ports et Campagnes de la Cyrénaïque gréco-romaine,* Paris.
-Laroui, A., (1977) *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain (1830-1912)*, Paris.
-Laroui, A., (1993) « Sur le mahdisme d'Ibn Tumart », in Kaddouri, 1993, pp. 9-13.

-Laroussi, F., (2003) « Glottopolitique, idéologies linguistiques et Etat-Nation au Maghreb », *Glottopol,* n° 1, janvier 2003, pp.139-150, en ligne.
-Larquie, C., (1992) « Le Maroc, l'Espagne et l'Atlantique à travers les campagnes de rachat au XVIIe siècle », in Kaddouri A., (1992a), pp. 147-162.
-Larrouy, G., (2004) « La place de l'Anthropobiologie dans l'étude du peuplement berbère. Affirmations, contradictions, conclusions », *Antropo*, 7, 1-10. www.didac.ehu.es/antropo
-Lassère, J-M., (1977) *Ubique Populs. Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 av. J.-C.- 235 apr. J.-C.),* Paris.
-Laurens, H., (1989) *L'expédition d'Égypte (1798-1801)*, Paris.
-Le Bohec, Y., (1989) *La Troisième légion Auguste,* Paris.
-Le Bohec, Y., (1995) *Histoire militaire des guerres puniques (264-146 avant J.-C.),* Paris.
-Le Bohec, Y., (2002) « La Maurétanie Tingitane : le Maroc des Romains », *Clio*, www.clio.fr.
-Le Bohec, Y., (2005) *Histoire de l'Afrique romaine (146 avant J.-C. - 439 après J.-C.*), Paris.
-Le Cour Grandmaison, O., (2005) *Coloniser Exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*, Paris.
-Le Dinahet, M.-Th., (2003) *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre au Ier siècle avant notre ère : Anatolie, Chypre, Égypte, Syrie,* Nantes.
-Le Gendre, B et Susini, J-J., (2012) *Confessions du n° 2 de l'OAS,* Paris.
-Léger, P.A., (1983) *Aux carrefours de la guerre*, Paris.
-Le Quellec, J.-L., (1998) *Art rupestre et préhistoire du Sahara,* Paris.
-Le Quellec, J.-L., (2005) *What's New in the Sahara, 2000-2004 ?* 3 pages, en ligne.
-Le Révérend, A., (1983) *Lyautey*, Paris.
-Le Tourneau, R., (1962) *Evolution politique de l'Afrique du Nord*, Paris.
-Le Tourneau, R., (1965) *La vie quotidienne à Fès en 1900*, Paris.

-Le Tourneau, R., (1969) *The Almohad Movement in North Africa in the Twelth and Thirteenth Centuries,* Princeton, USA.
-Lefébure, C., (2008) « Le peuple aux cent visages », in *Quantara*, n° 66, hiver 2007-2008, pp. 26-31.
-Lefébure, C., (2009) « Notices : Arabes et Berbères, Chaouïas, Kabyles, Mozabites etc., », in Verdès-Leroux, J., (2009) *L'Algérie et la France,* Paris.
-Lefebvre, D., (1996) *L'Affaire de Suez,* Paris
-Lefeuvre, D., (2005) *Chère Algérie. La France et sa colonie (1930-1962)*, Paris.
-Lefeuvre, D., (2006) *Pour en finir avec la repentance coloniale,* Paris.
-Lehmann, G., (2004) *La cendre et la braise. Le réseau OAS-Est en Métropole (1961-1962),* Paris.
-Lellouch, B et Michel, N., (2013) *Conquête ottomane de l'Égypte (1517). Arrière-plan, impact, échos,* Paris.
-Lenoir, E., (2003) « Monuments du culte chrétien en Maurétanie Tingitane », *Antiquité Tardive,* 11, 2003, pp. 167-179.
-Léon l'Africain., (1956) *Description de l'Afrique*, Paris.
-Lepelley, C., (1979) *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire.* Tome I *: La permanence d'une civilisation municipale,* Paris.
-Lepelley, C., (1981) *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire.* Tome II : *Notices d'histoire municipale,* Paris.
-Lepelley, C., (1994) « Circumcelliones », *Augustinus Lexikon*, vol.1, 1994.
-Leroux, M., (1994) « Interprétation météorologique des changements climatiques observés en Afrique depuis 18 000 ans. », *Geo-Eco-Trop*, 1994, 16, (1-4), pp. 207-258.
-Lessard, J.-M., (1969) « Sijilmassa : la ville et ses relations commerciales au XIe siècle d'après El Bekri », *Hesperis-Tamuda*, vol X, fasc. 1-2, 1969.
-Lesure, M., (1976) « Les Ottomans et l'Ethiopie », *Mare Luso-Indicum,* III, 1976, pp. 199-204.
-Lethielieux, J., (1948) *Le Fezzan, ses jardins, ses palmiers : notes d'ethnographie et d'histoire,* Tunis.
-Letourneau, R., (1978) « La révolte d'Abu Yazid au Xe siècle », in *Les Cahiers de Tunisie*, n° 2, Tome I, 2e trimestre 1978, pp.7-13.

-Levallois, M., (2001) *IsmaŸl Urbain (1812-1884) : une autre conquête de l'Algérie,* Paris.
-Leveau, R., (1985) *Le Fellah marocain, défenseur du Trône,* Paris.
-Lévi-Provençal, E., (1928a) *Chronique anonyme almohade, présentée dans les Documents inédits d'histoire almohade*, Paris.
-Lévi-Provençal, E., (1928b) « Ibn Tumart et Abd al Moumen », *Mémorial Henri Basset*, tome II, Institut des Hautes Études Marocaines, pp. 21-38.
-Lévi-Provençal, E., (1932) *L'Espagne musulmane au X*e *siècle. Institutions et vie sociale,* Paris.
-Lévi-Provençal, E., (1948) *Islam d'Occident, Études d'Histoire médiévale*, Paris.
-Levisse-Touzé, Ch., (1999) « La contribution du Maroc à la France pendant les deux guerres mondiales », *Défense Nationale*, n° 10, octobre 1999, pp. 28-37.
-Levisse-Touzé, Ch., (2000) *L'Afrique du Nord dans la guerre, 1939-1945,* Paris.
-Lévy, S., (1984) « Les origines de la Guerre du Rif, de Germain Ayache », *Hesperis-Thamuda*, vol. XXII, 1984, p. 121.
-Lévy, S., (1993) « Messianisme, Mahdi et crise almohade », in Kaddouri, (1993).
-Lewicki, T., (1979) « Les origines et l'islamisation de la ville de Tadmakka d'après les sources arabes », *Revue française d'Histoire d'Outre-mer,* n° 242-243, 1979.
-Lihoreau, M., (1996) *L'expédition Wimpffen à l'oued Guir en 1870,* Paris.
-Llyod, A.B., (1983) « The Late Period, 664-332 bc », in *Ancient Egypt. A Social History.*
-London, J., (2005) *Victory in Tripoli : How America's War with the Barbary Pirates Established the U.S. Navy and Shaped a Nation,* New Jersey.
-Lorand, D., (2011) *Arts et politique sous Sésostris I*er*. Littérature, sculpture et architecture dans leur contexte historique,* Anvers.
-Lourido, R (1969) « Transformacion de la pirateria marroqui en guerre del corso por el sultan Sidi Muhammad ben Abd Allah (1757-1768) », *Hesperis-Thamuda,* vol. X, 1969, p. 39-70.

-Lourido R., (1989) *Marruecos y el mundo exterior en la secunda mitad del siglo XVIII,* Madrid.
-Luccioni, J., (1984) « L'élaboration du Dahir berbère du 16 mai 1930 », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 38, (1984), pp. 75-81.
-Lucotte, G ; Aouizérate A et Berriche, S., (2000) « Y-chromosome DNA haplotypes in North African populations », in *Human Biology,* 72 : 473-480, 2000.
-Lucotte, G. et Mercier, G., (2003) « Brief Communication : Y-Chromosome Haplotypes in Egypt », *American Journal of Physical Anthropology,* n° 121, pp. 63-66, 2003.
-Lugan, B., (1990) *Cette Afrique qui était allemande,* Paris
-Lugan, B., (2002) *Histoire de l'Égypte des origines à nos jours*, Paris.
-Lugan, B., (2003) *God Bless Africa : Contre la mort programmée du continent noir*, Carnot, 2003.
-Lugan, B., (2009) *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours,* Paris.
-Lugan, B., (2010) *Histoire de l'Afrique du Sud des origines à nos jours,* Paris.
-Lugan, B., (2011) *Histoire du Maroc des origines à nos jours,* Paris.
-Lugan, B., (2012) *Histoire des Berbères. Un combat identitaire plurimillénaire,* chez l'auteur.
-Lugan, B., (2013a) *Printemps arabe. Histoire d'une tragique illusion,* chez l'auteur.
-Lugan, B., (2013b) *Les guerres d'Afrique des origines à nos jours,* Paris.
-Lugan, B., (2015a) *Afrique, la guerre en cartes,* chez l'auteur.
-Lugan, B., (2015b) *Histoire et géopolitique de la Libye des origines à nos jours,* chez l'auteur.
-Luquet, A., (1956) « Prospection punique de la côte atlantique du Maroc », *Hesperis*, (1956), tome XLIII, pp.117-132.
-Lyautey P., (1953-1957) *Lyautey l'Africain, textes et lettres du maréchal Lyautey pré-sentés par Pierre Lyautey*, Paris, 4 volumes.
-Lyautey, H., (1907) « Lettres de Rabat », *Lettres marocaines et autres écrits*, Casablanca, 2010.

-Lyautey, H., (1927) *Paroles d'action : Madagascar, Sud-Oranais, Oran, Maroc (1900-1926)*, Paris.
-Lyon, G.F., (1966) *A Narrative of Travels in Northern Africa in the Years 1818-1819 and 1820,* Londres.

M

-Maazouzi, M., (1976) *Tindouf et les frontières méridionales du Maroc,* Casablanca.
-Mac Burney, Ch., (1967) *The Haua Fteah (Cyrenaica) and the Stone Age in the South-East Mediterranean,* Cambridge University Press.
-Mac Lachlan, K.S., (1978) « Tripoli and Tripolitania : Conflict and Cohesion during the Period of the Barbary Corsairs (1551-1850) », *Transactions of the Institute of British Geographers*, New Series, vol 3, n° 3, 1978, pp. 285-294.
-MacMichael, H.A., (1967) *A History of The Arabs in The Sudan and some Account of The People who preceded them and of The Tribes Inhabiting Darfur,* 2 tomes, Londres.
-Madariaga, M. (de) (2005) *En el Barranco del Lobo : las Guerras de Marruecos,* Madrid.
-Maffre, J-J., (2002) « Cyrène et la Cyrénaïque grecque aux époques archaïque et classique », clio en ligne.
-Magalhaes-Godinho, V., (1969) *L'économie de l'Empire portugais aux XVe et XVIe siècles,* Paris.
-Mahé, A., (2001) *Histoire de la Grande Kabylie, XIXe-XXe siècle. Anthropologie du lien social dans les communautés villageoises,* Paris.
-Malkin, I., (1990) « Territorialisation mythologique : les « autels des Philènes » en Cyrénaïque », *Dialogues d'histoire ancienne,* vol 16-1 (1990), pp. 219-229.
-Manni, E et alii., (2002) « Y-chromosome analysis in Egypt suggests a genetic regional continuity in Northern Africa », *Human Biology*, 74 : 654-658.

-Mansouri, M. T., (1992) Recherche sur les relations entre Byzance et l'Égypte (1259-1453) (d'après les sources arabes). Faculté des Lettres de la Manouba, Tunis, 1992, 309 pages.

-Mantran, R., (1984) *L'empire ottoman du XVIe au XVIIIe siècle.* Londres

-Mantran, R., (1986) *L'expansion musulmane (VIIe-XIe).* Paris.

-Mantran, R., (1989) *Histoire de l'Empire Ottoman.* Paris.

-Marc, M.J., (1979) *L'offensive contre les Morisques, contribution à L'Inquisition espagnole*, sous la direction de B. Bennassar, Paris.

-Marçais, G., (1913) *Les Arabes en Berberie du XIe au XIVe siècle,* Paris.

-Marçais, G., (1946) *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Age*, Paris.

-Marçais, W., (1938) « Comment l'Afrique du Nord a été arabisée », *Annales de l'Institut des Etudes Orientales*, Alger, 4, 1938, pp.1-22.

-Marchioni, J., (2007) *Boutin : le Lawrence de Napoléon, espion à Alger et en Orient, pionnier de l'Algérie française,* Paris.

-Marmol y Carvajal, L., (1667) *L'Afrique de Marmol, de la traduction de Nicolas Perrot sieur d'Ablancourt.* Paris

-Marseille, J., (1984) *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*, Paris, 1984.

-Marseille, J., (1986) « L'héritage colonial français : au-delà des légendes », in *Le Tiers-mondisme en question,* sous la direction de Rony Braumann.

-Marseille, J., (1993) « Entretien ». *Enquête sur l'Histoire,* n° spécial « L'Aventure coloniale », automne 1993.

-Martel, A., (1983a) « Souveraineté ottomane : la Province de Tripoli du Couchant (1835-1918) », *Annuaire de l'Afrique du Nord,* n° XXII, 1983, pp. 73-89.

-Martel, A., (1983b) « Un cas de colonisation retardée. La Libye 1855-1911 », *Revue tunisienne des Sciences sociales*, 72/75, pp. 183-200.

-Martel, A., (1984) « Aux origines de l'État libyen : la Porte et la Sanussiya au Sahara : 1835-1922 », CRESM-CNRS, 1984, pp. 233-239.

-Martel, A., (1990) *Le royaume Sanusi de Libye (1951-1969), Cahiers de la Méditerranée*, n° 41, 1990, 12, pp. 143-158.
-Martel, A., (1991) *La Libye 1835-1990,* Paris.
-Martel, A., (1997) *La Libye 1835-1990. Essai de géopolitique historique,* Paris
-Martel, A., (2011) « Djaraboub », *Encyclopédie berbère*, 16, en ligne.
-Martel, A., (sd) « Souveraineté et autorité ottomane : la Province de Tripoli du Couchant (1835-1918) », Université Paul Valéry, Montpellier, en ligne.
-Martin, A, (1996) *Athanase d'Alexandrie et l'Eglise d'Égypte au IV*e *siècle,* École française de Rome, Rome.
-Martin, A.G.P (1923) *Quatre siècles d'histoire marocaine au Sahara de 1504 à 1912*, Paris.
-Martin, M., (1973) *El colonialismo espanol en Marruecos,* Madrid.
-Martin, A.G.P (1908) *Les oasis sahariennes,* Alger.
-Martin, G.T., (1989) *The Memphite tomb of Horemheb. Commander-in-chief of Tutankhamun.I. Reliefs, Inscriptions ans Commentary,* Londres.
-Martin, Jean., (1987) *L'Empire renaissant (1789-1871),* Paris
-Martin, Jean-François., (2003) *Histoire de la Tunisie contemporaine. De Ferry à Bourguiba, 1881-1956,* Paris.
-Massu, J., (général) (1971) *La vraie bataille d'Alger,* Paris.
-Mathias, G., (2014) *Les vampires à la fin de la guerre d'Algérie*, Paris
-Mattingly, D. J., (1983) « The Laguatan : A Libyan Tribal Confederation in the Late Roman Empire », *Libyan Studies,* 14, (1983), pp. 96-108.
-Mattingly, D.J., (1986) « Libyans and the Limes : culture and society in Roman Tripolitania », *Antiquités africaines*, 23 (1986), pp. 71-94.
-Mauny, R., (1949) « L'expédition marocaine d'Ouadane vers 1543-1544 », *Bulletin IFAN*, janvier-avril 1949.
-Mauro, F., (1953) « De Madère à Mazagan : une Méditerranée atlantique », *Hesperis,* 1953, T. XL, pp. 250-254.
-Mauny, R., (1960) « Les navigations médiévales sur les côtes sahariennes antérieures à la découverte portugaise (1434) »,

Centro de Estudos Historicos Ultramarineros, Lisbonne.
-Mauny, R., (1968) « Le périple de la mer Erythrée et le problème du commerce romain en Afrique au sud du Limes. ». *Journal de la Société des Africanistes,* 38, 1, 1968, pp. 19-34.
-Mauro, F., (1960) *Le Portugal et l'Atlantique au XVIIe siècle (1570-1670),* Paris
-Maziane, L., (2007) *Salé et ses corsaires (1666-1727) : un port de course marocain au XVIIe siècle.* Rouen.
-Mdaghri, D.A., (2009) *Une ambition marocaine. Des experts analysent la décennie 1999-2009),* Casablana.
-Méléro, A., (1997) *La Main rouge. L'armée secrète de la République,* Paris.
-Ménard, H et Géroudet, N., (2005) *L'Afrique romaine. De l'Atlantique à la Tripolitaine (69-439),* Paris.
-Méraud, M., (1990) *Histoire des Goums marocains. T. III. Le service des Affaires indigènes du Maroc,* Arcueil.
-Méraud, M., (1991) *Histoire des AI (Affaires Indigènes),* Paris.
-Mercer, J., (1980) *The Canary Islanders : their prehistory, conquest and survival,* London.
-Méric, E., (1965) « Le conflit algéro-marocain », *Revue française de science politique*, année 1965, volume XV, numéro 4, pp. 743-752.
-Mérouche, L., (2002 et 2007) *Recherches sur l'Algérie à l'époque ottomane.* T. I (2002) et T. II (2007), Paris.
-Mesa, J-L (de) (2004) *Los Moros de la Guerra Civil espanola,* Madrid
-Mesnage, J (RP) (1913) *La Romanisation de l'Afrique, Tunisie, Algérie, Maroc,* Paris
-Meyers, A. R., (1977) « Class Ethnicity and Slavery : The Origins of the Maroccan « Abid », *International Journal of African Historical Studies*, vol.10, 1977, 3, pp. 427-442.
-Meynier, G., (1981) *L'Algérie révélée. La Première guerre mondiale et le premier quart du XXe siècle,* Paris.
-Meynier, G., (2003) *Histoire intérieure du FLN (1954-1962),* Paris.
-Meynier, G et Vidal-Naquet, P., (2005) « Coloniser Exterminer : de vérités bonnes à dire à l'art de la simplification édéologique ». *Esprit*, décembre 2005, pp 162-177.

-Meynier, G., (2007) *L'Algérie des origines. De la préhistoire à l'avènement de l'islam,* Paris.
-Michel, N., (1994) « Itinéraires de la *Mhalla* (1757-1900) », *Maroc-Europe*, n° 7, (1994), pp. 81-115.
-Micheletti, C., (2003) *Fors l'Honneur. La guerilla OAS à Oran en 1961-1962,* Bayonne.
-Midant-Reynes, B., (1992) Préhistoire de l'Égypte des premiers hommes aux premiers pharaons, Paris.
-Midant-Reynes, B., (1998) « *Nagada* », in *Dictionnaire de l'Égypte ancienne,* Encyclopedia Universalis, Paris, 1998, pp. 256-260.
-Midant-Reynes, B., (2000) « L'Égypte prédynastique : terre de métissages », dans Fauvelle-Aymar et alii, 2000, pp151-168.
-Miège, J.-L., (1961-1964) *Le Maroc et l'Europe, 1830-1894.* Quatre volumes parus entre 1961 et 1964, Paris.
-Miège, J.-L., (1968) *L'impérialisme colonial italien de 1870 à nos jours,* Paris.
-Miège, J-L., (1975) « La Libye et le commerce transsaharien au XIXe siècle », *Revue de l'Occident Méditerranéen et de la Méditerranée,* 19, pp. 135-168.
-Miège, J. L., (1994) « De l'histoire militaire du Maroc. De l'armée traditionnelle aux forces armées royales », *Maroc Europe,* n° 7, 1994, pp. 19-33.
-Miège, J.-L. et Hugues E., (1954) *Les Européens à Casablanca au XIXe siècle*, Paris.
-Millet, J., (1987) « L'aviation française dans la guerre du Rif », *Revue Historique des Armées*, n° 1, (1987), pp. 46-58.
-Milne, J.-G., (1992) *A History of Egypt under Roman Rule*, Chicago.
-Milton, G., (2006) *Captifs en Barbarie, l'histoire extraordinaire des esclaves européens en terre d'islam,* Paris.
-Miquel, A., (1999) *L'Islam et sa civilisation (VIIe-XXe siècle)*, Paris.
-Mitchell, R., (1969) *The Society of the Muslim Brothers.* Oxford University Press.
-Mitchell, B. A., (1966) « Cyrene and Persia », *The Journal of Hellenic Studies*, vol.86, (1966), pp.99-113
-Modéran, Y., (1986), « Corippe et l'occupation byzantine de l'Afrique : pour une nouvelle lecture de la Johannide », *Antiquités Africaines,* T. 22, 1986, pp. 195-212.

-Modéran, Y., (1989) « Gildon, les Maures et l'Afrique », *Mélanges de l'Ecole française de Rome,* 1989, volume 101, n° 101-2, pp. 821-872.
-Monéran, Y., (1990), « Koutzinas-Cusina. Recherches sur un Maure du VIe siècle », in *L'Africa romana,* 1990, pp. 393-407. Sassari.
-Modéran, Y., (1991) « Les premiers raids des tribus sahariennes en Byzacène et la Johannide de Corippus », dans *L'armée et les affaires militaires,* Actes du IVe colloque international d'histoire et d'archéologie de l'Afrique du Nord, Strasbourg, 1988, tome II, pp. 479-490, Paris.
-Modéran, Y., (1992), *« Cabaon », Encyclopédie Berbère,* T. XI, Aix, 1992, pp. 1686-1687.
-Modéran, Y., (1994), *« Cusina », Encyclopédie Berbère,* T. XIV, Aix, 1994, pp. 2158-2159.
-Modéran, Y., (1998a), « Gildon », *Encyclopédie berbère,* T. XX, Aix, 1998, pp. 3134-3136.
-Modéran, Y., (1998b), « L'Afrique et la persécution vandale », in *Histoire du Christianisme*, tome III. Paris, pp. 247-278.
-Modéran, Y., (1998c), « Genséric », *Encyclopédie berbère, T.* XX, Aix, 1998, pp. 3052-3059.
-Modéran, Y., (1999a) « Grégoire », *Encyclopédie berbère.* 21, pp. 3211-3213.
-Modéran, Y., (1999b) « Les frontières mouvantes du royaume vandale », dans Lepelley, C. et Dupuis, X., *Frontières et limites de l'Afrique du Nord antique*, pp. 241-263.
-Modéran, Y., (2000), « Iaudas », *Encyclopédie berbère,* T. XXIII, Aix, pp. 3565-3567.
-Modéran, Y., (2002a), « L'établissement territorial des Vandales en Afrique », in *Antiquité tardive,* 10, 2002, pp. 87-122.
-Modéran, Y., (2002b), « Les Vandales et la chute de Carthage », in *L'Afrique du Nord antique et médiévale : Mémoire, identité et imaginaire,* Rouen, pp. 97-132.
-Modéran, Y., (2003a) « L'établissement territorial des Vandales en Afrique », *L'Afrique vandale et byzantine* (1re partie). Antiquité Tardive, volume X, (2003), pp. 87-122.
-Modéran, Y., (2003b), « Kusayla, l'Afrique et les Arabes », in *Identités et cultures dans l'Algérie antique, Actes du colloque*

international de Rouen, mai 2003, Rouen, 2005, pp. 423-457.
-Modéran, Y., (2003c) « Les Maures et l'Afrique romaine (IVe-VIIe siècles) », *Bibliothèque de l'Ecole française de Rome,* vol.314.
-Modéran, Y., (2003d), « Jean Troglita », *Encyclopédie berbère, T. XXV, Aix, 2003, pp. 3866-3870.*
-Modéran, Y., (2003e), « Une guerre de religion : les deux Églises d'Afrique à l'époque vandale », dans *Antiquité tardive,* 11, 2003, p. 21-44.
-Modéran, Y., (2004), « Les Maures de l'Afrique romaine dans l'Antiquité tardive », *Revue des études latines,* T. 82, 2004, pp. 249-269.
-Modéran, Y., (2005a) « Kahena (Al-Kâhina) », *Encyclopédie Berbère*, vol. XXVII, pp. 4102-4111.
-Modéran, Y., (2005b) « Kusayla, l'Afrique et les Arabes », in Briand-Ponsart, C., (2005) *Identités et Cultures dans l'Algérie Antique*, pp. 423-457, Paris.
-Modéran, Y., (2006), « L'effondrement militaire de l'Afrique romaine face aux Vandales (429-431) », *British Archaeological Reports*, Oxford, 2006, pp. 61-77.
-Modéran, Y., (2008a), « Koceila », *Encyclopédie berbère, T.* XXVIII-XXIV, Aix, 2008, pp. 4255-4264.
-Modéran, Y., (2008b), « Les Laguatan », *Encyclopédie berbère,* T. XXVIII-XXIX, Aix, 2008, pp. 4318-4321.
-Modéran, Y., (2010), « Sources arabes et sources non arabes sur la conquête musulmane de l'Afrique : 1. Le dossier de l'exarque Grégoire et de l'attaque de 647 », in L. Garcia-Moreno (dir.), Del Nilo al Ebro I. *Estudios sobre las fuentes de la conquista islamica*. Madrid-Alcalà de Henares, 2010, pp. 96-121.
-Modéran, Y., (2014) *Les Vandales et l'Empire romain*, Paris.
-Moha, E., (1990) *Le Sahara occidental ou la sale guerre de Boumedienne*, Paris.
-Moha, E., (1991) *Les amis des peuples. Réponse à Gilles Perrault*, Paris.
-Mohsen-Finan, K et Zeghal, M., (2006) « Opposition islamiste et pouvoir monarchique au Maroc. Le cas du Parti de la Justice et du Développement au Maroc », *Revue française de science politique*, (2006), vol 56, n° 1, pp. 79-119.

-Mohsen-Finan, K., (1997) *Sahara occidental. Les enjeux d'un conflit régional*, Paris.
-Monès, H., (1997) « La conquête de l'Afrique du Nord et la résistance berbère », *Histoire générale de l'Afrique,* Unesco, Paris, 1997, T. III, pp. 187-202.
-Monneret, J., (2001) *La phase finale de la guerre d'Algérie*, Paris.
-Monneret, J., (2006) La Tragédie dissimulée. Oran, 5 juillet 1962, Paris.
-Monneret, J., (2008) *La guerre d'Algérie en 35 questions,* Paris.
-Montagne, R., (1930) *Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc : essai sur la transformation politique des berbères sédentaires (groupe chleuh),* Paris.
-Montagnon, P., (1984) *La guerre d'Algérie. Genèse et engrenage d'une tragédie. 1er novembre 1954-3 juillet 1962,* Paris.
-Monteil, V., (1962) *Maroc*, Paris.
-Moreno, J., (2001) *Annual 1921 :80 anos del desastre,* Madrid.
-Morgan, T., (2016) *Ma bataille d'Alger. Confessions d'un Américain au cœur d'un drame français,* Paris.
-Morizot, J., (1991) *L'Aurès ou le mythe de la montagne rebelle,* Paris.
-Morsy, M., (1983) *La relation de Thomas Pellow ; une lecture du Maroc au XVIIIe siècle,* Paris.
-Morsy, M., (1967) « Moulay Isma'il et l'armée de métier », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, vol.14, (avril-juin 1967), pp. 97-122.
-Mouette, G., (2002) *relation de captivité dans les royaumes de Fez et Maroc,* Paris.
-Moussaid, M., (2001) « Regards historiques sur les spécificités de l'armée marocaine », in Renaud et Susini (2001), pp. 59-65.
-Mouton, J-M., (2012) « Données nouvelles sur l'histoire de la cité médiévale de Surt en Libye », in *Libye antique et médiévale, Hommage à André Laronde,* pp. 101-118, Paris.
-Muelle, R., (2001) *7 ans de guerre en France. Quand le FLN frappait en métropole,* Paris.
-Munholland, K., (1968) « Rival Approaches to Morocco : Delcassé, Lyautey and the Algerian-Moroccan Border, 1903-1905 », *French Historical Studies*, 5, 1968.

-Muzzolini, A., (1981) « Les chars préhistoriques du Sahara. Archéologie et techniques d'attelage », in *Actes du Colloque de Sénanque,* Université de Provence, 1981, pp. 45-56.
-Muzzolini, A., (1983) *L'Art rupestre du Sahara central : classification et chronologie. Le bœuf dans la préhistoire africaine,* thèse de doctorat de 3e cycle, Université d'Aix-en-Provence.
-Muzzolini, A., (1986) *L'art rupestre préhistorique des massifs centraux sahariens,* Cambridge.
-Muzzolini, A., (1995) *Les images rupestres du Sahara,* Toulouse (France)

N

-Nachtigal, G., (1974) *Sahara and Sudan. Vol 1 Tripoli and Fezzan,* Londres.
-Naciri es Slaoui., (1936) *Kitab et Istiqsa, Archives Marocaines,* T. XXXIV, 1936.
-Naïmi, M., (1992) « Le pays Takna, commerce et ethnicité avant la constitution confédérale », in Kaddouri, A., (1992a), pp. 121-146.
-Naïmi, M., (2004) *La dynamique des alliances ouest-sahariennes. De l'espace géographique à l'espace social,* Paris.
-Nasraoui, A., (2005) « Les vestiges romains dans l'Aurès profond : témoins d'un important brassage de cultures romaine et berbère », in Briand-Ponsart, C., (2005) *Identités et Cultures dans l'Algérie Antique*, pp. 293-304.
-Nekrouf, Y., (2007) *La Bataille des Trois-Rois,* Casablanca.
-Nerfin, M., (1974) *Entretiens avec Ahmed Ben Salah sur la dynamique socialiste en Tunisie dans les années soixante-dix,* Paris.
-Nikiprowetzky, V., (1998) « Mitani », in *Dictionnaire de l'Égypte ancienne,* Encyclopedia Universalis, Paris, 1998, pp. 252-253.
-Nolet, M-A., (2008) *Les Renégats : leur contribution à la construction de l'État marocain du XVIe au XVIIIe siècle,* Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Montréal, 122 pages.

-Nordman, D., (1986) « La mémoire d'un captif (Thomas Pellow) », *Annales, Economie, Société, Civilisations*, 1986, volume IV, n° 6, pp. 1397-1418.
-Nordman D., (1996a) *Profils du Maghreb : frontières, figures et territoires (XVIIIe-XXe siècles)*. Université Mohammed V, Rabat.
-Nordman, D., (1996b) « Les expéditions de Moulay Hassan. Essai statistique », in D. Nordman, *Profils du Maghreb*, 1996, pp. 101-126.
-Nordman, D., (1996c) « L'armée d'Algérie et le Maroc : le dynamisme de la conquête (fin du XIXe siècle-début du XXe siècle) », in Nordman, D., *Profils du Maghreb*, (1996a), pp. 41-71.
-Nordman, D., (1996d) « La mémoire d'un captif », *Profils du Maghreb*, 1996, pp. 75-100.
-Nordman, D., (1996e) « La reconnaissance au Maroc de Charles de Foucauld », *Profils du Maghreb*, 1996, pp. 141-180.
-Nouschi, A., (1995) *La naissance du nationalisme algérien,* Paris.

O

-Ouannes, M., (2009) *Militaires, Elites et Modernisation dans la Libye contemporaine.*, Paris.
-Ouerdane, A., (1987) « La crise berbériste de 1949 », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée,* 1987, n° 44, pp.35-47
-Ouerdane, A., (1990) *La question berbère dans le mouvement national algérien,* Paris.
-Ouerdane, A., (2003) *Les Berbères et l'arabo-islamisme en Algérie*, Montréal.
-Ould Khattar, M., (1996) « Découverte d'un âge ancien du fer en Mauritanie », in *La préhistoire de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, 1996, pp. 84-90.
-Oussedik, T., (2005) *Mouvement insurrectionnel de 1871*, Alger.
-Oved, G., (1984) *La gauche française et le nationalisme marocain (1905-1955),* 2 volumes, Paris.

P

-Panzac, D., (2002) « La course barbaresque : les hommes, les navires et les pratiques (fin XVIIIe-début XIXe) », in Linon-Chipon, S et Requemora, S., *Les tyrans de la mer : pirates, corsaires et flibustiers,* Paris.
-Pastor Guarrigues, F.M., (2006) *Espana y la apertura de la cuestion marroqui (1897-1904)*, thèse de doctorat, Université de Valence, 1618 pages.
-Péan, P., (2004) *Main basse sur Alger. Enquête sur un pillage : juillet 1830,* Paris.
-Pélissier, R., (2005) *Spanish Africa. Afrique espagnole. Études sur la fin d'un empire (1957-1976)*, Paris.
-Pennel, C.R., (2000) *Morocco since 1830 : a History,* New York.
-Penz, Ch., (1944) *Les captifs français au Maroc au XVIIe siècle*, Rabat.
-Pepys, S (1985) *Journal de Samuel Pepys,* Paris.
-Perez, J-C., (2008) *Vérités tentaculaires sur l'OAS et la guerre d'Algérie,* Tome I, Paris.
-Péroncel-Hugoz, J.-P., (2010) *Lyautey. Lettres marocaines et autres écrits,* Casablanca.
-Perrault G., (1992) *Notre ami le roi,* Paris.
-Pervillé, G., (1991) *De l'Empire français à la décolonisation,* Paris.
-Pervillé, G., (2007) « La ligne Morice en Algérie, 1956-1962 ». En ligne.
-Pervillé, G., (2014) *Oran, 5 juillet 1962. Leçon d'histoire sur un massacre*, Paris.
-Pervillé, G., (2015) *Les accords d'Evian. Succès ou échec de la réconciliation franco-algérienne (1954-2012),* Paris
-Pétré-Grenouilleau, O., (2004) *Les traites négrières. Essai d'histoire globale,* Paris.
-Pey, A., (1977) *Tripoli de Barbarie sous les derniers qaramanli (1754-1835). Essai de monographie d'une Régence à la fin de l'ère barbaresque,* doctorat de 3e cycle, université de Provence.
-Peyrefitte, A., (1994) *C'était de Gaulle*, Paris.

-Physorg., (2012) « Chemical analysis of pottery reveals first dairying in Saharan Africa in the fifth millenium BC », en ligne.
-Pianel G., (1953) « Les préliminaires de la Conquête du Soudan par Al Mansour d'après trois documents inédits », *Hesperis*, volume XL, 1953.
-Pillorget, R., (2008) « Les deux voyages de Napoléon III en Algérie (1860 et 1865) », Fondation Napoléon, en ligne.
-Pinta, P., (2006) *La Libye,* Paris.
-Planhol, X. de (1993) *Les Nations du Prophète.* Paris.
-Pliez, O., (2003) *Villes du Sahara : urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen,* Paris.
-Pliez, O., (2015) « La libye ne peut-elle échapper au mode binaire ? », en ligne.
-Poncet, J., (1967) « Le mythe de la catastrophe hilalienne », *Annales Economie, Sociétés, Civilisation,* 22 (1968), pp. 390-396.
-Poncet, J., (1968) « Encore à propos des hilaliens : la « mise au point » de R. Idris », *Annales. Economie, Sociétés, Civilisation,* 1968, volume XXIII, n° 3, pp. 660-662.
-Ponsich, M., (1970) « Recherches archéologiques à Tanger et dans sa région », Paris.
-Postal, R., (1946) *Présence de Lyautey,* Paris.
-Pouessel, S., (2009) Claudot-Hawad, Hélène (dir). Berbères ou Arabes ? Le tango des spécialistes, *Cahiers d'Études africaines*, 192, 2008, en ligne.
-Pouillon, F., (1993) « Simplification ethnique en Afrique du Nord : Maures, Arabes, Berbères (XVIIIe-XXe siècle), *Cahiers d'Études africaines*, 129, XXXIII (1), 1993, pp. 37-49.
-Poveda, F., (1984) « La Campaña del 21 en cifras reales ». Ejercito, n° 522 et 523, (1984).
-Pringle, D., (1981) *The Defence of Byzantine Africa, from Justinian to the Arab Conquest. A Account of the military history and archaeology of the African provinces in the Sixth and Seventh Centuries,* 2 volumes, Oxford.
-Pritchard, E.E., (1963) *The Sanusi of Cyrenaica,* Oxford.
-Prunier, G., (1992) « L'Égypte et le Soudan (1820-1885). Empire tardif ou protocolonisation en Afrique orientale, *Hérodote*, n° 65-66, juillet-septembre 1992, p. 169-189.

-Puy-Montbrun, D., (2002) *L'honneur de la guerre. Les vérités d'un officier d'Algérie,* Paris.

Q

-Quéchon, G., (1996) « Archéologie préhistorique de la région de Termit », in *La Préhistoire de l'Afrique de l'Ouest,* Paris, 1996, p. 21-23.

R

-Rabhi, M., (2009) « Étude de l'industrie lithique du niveau « A » de Ain Hanech : Approche expérimentale », *Athar*, Institut d'archéologie de l'Université d'Alger (2009), 8, p. 13-37.
-Rabino-Massa, E et Chiarelli, B., (1972) « The Histology of Naturally Dessicated and Mummified Bodies », *Journal of Human Evolution, 1972, 1, p. 259-262.*
-Rachet, M., (1970) *Rome et les Berbères. Un problème militaire d'Auguste à Dioclétien,* Bruxelles.
-Rahmani, N., (2002) *Le Capsien typique et le Capsien supérieur : évolution ou contemporanéité ; les données technologiques,* thèse de doctorat présentée devant l'Université de Bordeaux I.
-Ravanello, S., (1999) « La faune de l'Afrique romaine : le commerce des animaux. » DEA, Université de Lyon III, juin 1999, 158 pages.
-Rebuffat R., (1968) « Le développement urbain de Volubilis au second siècle de notre ère », *Bulletin du BCTH*, pp. 231-241.
-Rebuffat, R., (1969) « Zella et les routes d'Égypte », *Libya Antiqua,* vol. VI-VII (1969-1970), pp. 181-187.
-Rebuffat, R., (1970) « Routes d'Égypte de la Libye intérieure », *Studi magrebini,* III, (1970), pp. 1-20.
-Rebuffat, R., (1985) « Le limes de Tripolitaine », *Town and Country in Roman Tripolitana,* BAR International Series, 274, (1985), pp. 127-141.

-Rebuffat, R., (1987) « Les fermiers du désert », *L'Africa Romana, Atti del V convegno di Studio. Sassari,* pp. 83-90.
-Rebuffat, R., (1992) « Bu Njem », *Encyclopédie berbère*, 11, pp. 1626-1642, Aix-en-Provence.
-Redford, D.B., (1987) *Akhenaton,* Princeton University Press.
-Redjala, M., (1983) « Les Barghwâta (origine de leur nom) », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1983, volume 35, numéro 35, pp. 115-125.
-Reimbold, J., (1966) *Pour avoir dit non (1960-1966),* Paris.
-Renaud, J.-P. et Susini, J-L., (2001) *Maroc-France. Histoire militaire et témoignages,* Actes du colloque des 17 au 19 juin 1999, Université Paul Valéry, Montpellier.
-Renaud, P.C., (2000) *La bataille de Bizerte (Tunisie). 19 au 21 juillet 1961,* Paris.
-Renault, F., (1982) « La traite des esclaves noirs en Libye au XVIIIe siècle », *Journal of African History,* 23, (1982), pp. 163-181.
-Rey-Goldzeiguer, A., (1977) *Le Royaume arabe. La politique algérienne de Napoléon III (1861-1970),* Alger.
-Rezette, R., (1976) *Les enclaves espagnoles au Maroc,* Paris.
-RHA., (1986) « L'affaire de Suez, 30 ans après », *Revue historique des Armées*, décembre 1986.
-Ribémont, B., (2007) « Une vision de l'Orient au XIVe siècle : la Prise d'Alexandrie de Guillaume de Machaut », *Cahiers de recherches médiévales*, 9,
-Ricard, R., (1927) « La côte atlantique du Maroc au début du xve siècle, d'après les instructions nautiques portugaises », *Hesperis*, T. VII, 1927, p. 229-258.
-Ricard, R., (1936) « Le Maroc septentrional au XVe siècle d'après les chroniques portugaises », *Hesperis,* T. XXIII, 1936, p. 89-143.
-Ricard, R., (1937a) « Le problème de l'occupation restreinte dans l'Afrique du Nord (XVe-XVIIe siècle) », A.H.E.S., 1937, p. 426-437.
-Ricard, R., (1937b) « Les Portugais et l'Afrique du Nord sous le règne de Jean III (1521-1557), d'après la chronique de Francisco de Andrade », *Hesperis*, T. XXIV, 1937, p. 259-345.
-Ricard, R., (1946) « L'occupation portugaise d'Agadir », *Hesperis*, tome XXXIII, 1946, pp. 93-102.

-Ricard, R., (1955) « Le commerce de Berbérie et l'organisation économique de l'Empire portugais aux XVe et XVIe siècles », in *Études sur l'histoire des Portugais au Maroc,* Coïmbra, (1955), p. 81-114.
-Ricard, R., (1957) « Le Maroc à la fin du XVIe siècle, d'après la Jomada de Africa de Jeronimo de Mendoça », *Hesperis*, 1957, p. 179-204, en ligne.
-Ritner, R., (2009) « Egypt and the Vanishing Libyan : Institutional Responses to a Nomadic people », in *Nomads, Tribes, and the State in the Ancien Near East, The Oriental Institute of the University of Chicago*, number 5, pp. 43-49.
-Rivet, D., (1979) « Maroc, le protectorat introuvable », *L'Histoire*, n° 10, mars 1979.
-Rivet, D., (1988) *Lyautey et l'institution du Protectorat français au Maroc (1912-1925),* 2 tomes, Paris.
-Rivet, D., (1990) « Lyautey l'Africain », *L'Histoire*, n° 29, décembre 1990.
-Rivet, D., (1999) *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V. Le double visage du protectorat*, Paris.
-Rivet, D., (2002) *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation,* Paris.
-Roberts, H., (2002) « Perspective on Berber politics : on Gellmer and Masqueray or Durkheim's mistake », *Journal of The Royal Anthropological Institute*, 8, 2002, pp.107-126.
-Roberts, W.E., (1998) « Firmus (ca.372-ca.375 A. D) », Online Encyclopedia of Roman Emperors, Emory University.
-Robinson, D., (1988) *La guerre sainte d'al-Hajj Umar. Le Soudan occidental au milieu du XIXe siècle,* Paris.
-Rochas, Y., (2006) *Vérités interdites. Mers el-Kébir, juillet 1940,* Paris.
-Rodrigue, A., (2009) *L'art rupestre au Maroc : les sites principaux. Des pasteurs du Dra aux métallurgistes de l'Atlas,* Paris.
-Rondot, P., (1973) « Égypte et Libye : Accord de principe et dissentiment aigu », *Le mois en Afrique,* n° 92, août 1973, pp. 10-13.
-Rondot, P., (1976) « L'Égypte et l'arabisme engagé », *Revue française d'études politiques méditerranéennes,* Juin-Juillet 1976, 18/19, pp. 88-102

-Roques, D., (1987) *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque au Bas-Empire,* Paris.
-Rosenberger, B., (1970) « Tamdult, cité minière et caravanière pré-saharienne (IXe-XIVe) », *Hesperis-Tamuda*, vol. XI, 1970, pp. 103-139.
-Roset, J.-P., (1996)., « Les céramiques anciennes du Niger », in *La préhistoire de l'Afrique de l'Ouest*, pp. 24-32, Paris.
-Ross, E., (1977) *Resistance in the Desert. Moroccan Responses to French Imperialism 1881-1912*, University of Wisconsin Press.
-Rossi, E., (1968) *Storia di Tripoli e della Tripolitania dalla conquista araba al 1911,* Rome.
-Roudh el Qirtas., (1860) *Histoire des souverains de Fès*, Paris.
-Roussillon, S., (2012) *Les Brigades internationales de Franco,* Paris
-Ruff, P., (1998) *La domination espagnole à Oran sous le gouvernement du comte d'Alcaudete (1534-1558),* Paris.

S

-Saâd, L., (2011) « Le Berbérisme, idéologie alternative à l'Islamisme », en ligne.
-Sadi, S., (2010) *Amirouche : une vie, deux morts, un testament. Une histoire algérienne,* Paris
-Sadik, A., (1994) « Enseignements de la bataille de Oued Al Makhazine », *Maroc-Europe*, n° 7, (1994), pp. 75-79.
-Sahnouni, M. et alii (2013) « La séquence plio-pléistocène d'Ain Boucherit-Ain Hanech (Algérie orientale) : Biochronologie, environnements et comprtements Hominidés », en ligne.
-Saint-Prot, Ch., (1999) *Histoire de l'Irak. De Sumer à Saddam Hussein,* Paris.
-Salifou, A., (1972) « Kaoucen et le siège d'Agadès, 1916-1917 », *Journal de la Société des Africanistes*, (1972), volume 42, n° 42-2, pp.193-195.
-Salih, A., (1999) *Les peintures rupestres au Maroc. Sous zone 1 : Maroc/Sahara atlantique marocain-Mauritanie.* Rabat, document PDF, 14 pages.

-Salluste, (1968) *Bellum Jugurthinium*, traduction de G. Walter, Paris.
-Santarelli, E ; Rocha, G ; Rainero, R et Goglia, L., (1981) *Omar Al-Mukhtar e la Riconquista fascista della Libia,* Rome.
-Saumagne, Ch., (1966) *La Numidie et Rome. Massinissa et Jugurtha,* Paris, 1966.
-Schmitt, M., (général), (2002) *Alger-Eté 1957. Une victoire sur le terrorisme,* Paris.
-Searight, S et Martinet, G., (2002) « Peintures rupestres d'un genre nouveau dans le Sud marocain », Sahara, (2001-2002), n° 13, pp. 115-118.
-Sebaï, M., (2005) « La romanisation en Afrique, retour sur un débat. La résistance africaine : une approche libératrice ? », *Afrique et histoire*, 2005, n° 3, pp. 39-56.
-Segurane, C., (2010) « Le 17 octobre 1961, essai de dénombrement des morts », « La propagande à l'œuvre », *Agoravox*, octobre 2010.
-Seniguer, H., (2007) « Recension du livre de Malika Zeghal (2005) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 119-120, novembre 2007, pp.262-265.
-Sergent, P., (1972) *Je ne regrette rien,* Paris.
-Shatzmiller, M., (1983) « Une source méconnue de l'histoire des Berbères : le *Kitab al-Ansab li-Abi Hayyan », Arabica*, vol.30, n° 1, février 1983, pp. 73-79.
-Shatzmiller, M., (2000) *The Berbers and the Islamic State : the Marinid Experience in the Pre-Protectorate Morocco,* Princeton.
-Shaw, T., (1997) « La Nubie de la fin du XIIe siècle à la conquête par les Funj au début du XVIe siècle », in *Histoire générale de l'Afrique*, Unesco, T. II, Paris, pp. 251-264.
-SHD (Service Historique de la Défense), (1990) *La guerre d'Algérie par les documents. Tome I, L'avertissement 1943-1946,* Vincennes.
-Shuval, T., (2002) « Remettre l'Algérie à l'heure ottomane. Question d'historiographie », in *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée,* avril 2002, pp. 423-448.
-Sicard, Ch., (2013) *La Kabylie en feu. Algérie 1871,* Paris.
-Simon, J., (2005) *Le PPA, Parti du peuple algérien (1937-1947),* Paris.

-Simon, J., (2006) *Le massacre de Melouza. Algérie, juin 1957,* Paris.
-Simou, B., (1995) *Les réformes militaires au Maroc de 1844 à 1912,* Rabat.
-Sinoué, G., (1996) *Le dernier Pharaon, Méhémet Ali (1770-1849)*, Paris.
-Sintes, C., (2004) *La Libye antique,* Paris.
-Siraj, A., (1994) « L'image de la Tingitane, historiographie arabe médiévale et antiquité maghrébine », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 13, 1994, (en ligne).
-Skeat, T.C., (1954) *The Reigns of the Ptolemies,* Londres.
-Smethurst, D., (2007) Tripoli : The United State's First War on Terror (1801-1805), New-York.
-Smith, A.B., (1992) *Pastoralism in Africa. Origins and Development Ecology,* London.
-Smith, S., (1999) *Oufkir, un destin marocain,* Paris.
-Soleilhavoup, F., (2009) « L'art rupestre du Sahara Occidental : un patrimoine culturel à inventorier et à protéger », <u>en ligne.</u>
-Sourdel, D. et J. (1996a) *Dictionnaire historique de l'islam,* Paris, article « mouridisme ».
-Sourdel, D. et J., (1996b) *Dictionnaire historique de l'islam*, Paris, article « Qadiriya ».
-Sourdel, D. et J., (1996c) *Dictionnaire historique de l'islam*, Paris, article « Tijaniya ».
-Spencer, A.J., (1993) *Early Egypt. The Rise of Civilisation in the Nile Valley,* London, British Museum.
-Spillmann., (1951) *Esquisse d'histoire religieuse du Maroc. Confréries et zaouias,* Paris.
-Spillmann, G., (1967) *Du Protectorat à l'Indépendance. Maroc, 1912-1955*, Paris.
- Spillmann, G., (1969) *Napoléon et l'Islam*, Paris.
-Stephens, R., (1971) *Nasser, a political biography,* Londres.
-Stephenson, Ch., (2014) *A Box of Sand. The Italo-Ottoman War (1911-1912),* London.
-Stora, B., (1995) *Ferhat Abbas, une utopie algérienne,* Paris
-Stora, B., (1999) *Le transfert d'une mémoire,* Paris.
-Stora, B., (2004a) *Messali Hadj (1898-1974),* Paris.

-Stora, B., (2004b) *Histoire de l’Algérie coloniale (1930-1954),* Paris.
-Stora (2005), voir Harbi.
-Stora, B et Elyas, A., (1999) *Les 100 Portes du Maghreb. L’Algérie, le Maroc, la Tunisie, trois voies singulières pour allier islam et modernité,* Paris.

T

-*Ta’rikh al-Sudan* et *Ta’rikh al-Fattach*, (1900-1913) traductions françaises publiées à Paris en 1900 et en 1913.
-Talbi, M., (1966) *L’émirat aghlabide. Histoire politique*, Paris.
-Talbi, M., (1971) « Un nouveau fragment de l’histoire de l’Occident musulman (682-812). L’épopée d’al-Kahina », *Cahiers de Tunisie*, XIX, (1971), 1er et 2e trimestre, pp. 19-52.
-Talbi, M., (1973) « Hérésies, acculturation et nationalisme des Berbères barghwata », in Actes du 1er congrès d’études des cultures méditerranéennes d’influence arabo-berbère, Alger, 1973, pp. 217-233.
-Talbi, M., (1997) « L’indépendance du Maghreb », in *Histoire générale de l’Afrique*, Unesco, Paris, 1997, T. III, pp. 203-224.
-Tamoult, Z., (1982) *Le Maroc et le Soudan au XIXe siècle. Contribution à une histoire régionale*, thèse de doctorat de 3e cycle, Paris I, 1982.
-Tarde (de) G., (1959) *Lyautey, le chef en action*, Paris.
-Taylor, J.H., (1991) *Egypt and Nubia.* London, British Museum.
-Temehu., (2009) *Libyan People and Ethnic Tribe,* en ligne.
-Temlali, Y., (2015) *La genèse de la Kabylie : aux origines de l’affirmation berbère en Algérie (1830-1962)*, Alger.
-Ter Meetelen, M., (1992) « Un ouvrage suédois méconnu sur le Maroc du milieu du XVIII° siècle ». *Maroc-Europe*, 1992, n°3, pp.252-261.
-Terrasse, H., (1926) « Les aventures d’un renégat anglais au Maroc sous Moulay Ismail », Bulletin de l’Enseignement public au Maroc, Rabat.

-Terrasse, H., (1949) *Histoire du Maroc, des origines à l'établissement du protectorat français*, 2 tomes, Rabat.
-Terrasse, H., (1958) *Islam d'Espagne. Une rencontre de l'Orient et de l'Occident*, Paris.
-Teyssier, A., (2004) *Lyautey,* Paris.
-Thébert, Y., (1978) « Romanisation et déromanisation en Afrique : histoire colonisée ou inversée ? », *Annales ESC*, 33, 1978, pp.64-82.
-Thénault, S., (2001) *Une drôle de justice, les magistrats pendant la guerre d'Algérie,* Paris.
- Thiry, Jean., (1973) *Bonaparte en Égypte*, Paris.
-Thiry, Jacques., (1995) *Le Sahara libyen dans l'Afrique du Nord médiévale,* Paris.
-Thouvenot, R., (1969) « Les origines chrétiennes en Maurétanie Tingitane », *Revue des études anciennes*, LXXI, (3-4), 1969, pp. 354-387.
-Thurman, Louis., (2014) *Chroniques égyptiennes des sables du désert aux rives du Nil (1798-1801)*.
-Tilley, M.A., (1997) *The Bible in Christian North Africa : The Donatist World,* Minneapolis.
-Timoule, A., (1989) *Le Maroc à travers les chroniques maritimes. Tome I, de la préhistoire à 1873,* Casablanca.
-Timoule, A., (1992) *Le Maroc à travers les chroniques maritimes : la mer dans l'histoire du Maroc. Tome II, de Hassan 1er à Hassan II,* Casablanca
-Tozy, M., (1999) *Monarchie et islam politique au Maroc.* Paris-Tranié, J. et Carmignani, J.-C., (1988) *Bonaparte. La campagne d'Égypte,* Paris.
-Triaud, J.-L., (1988) *Tchad 1900-1902 : une guerre Franco-Libyenne oubliée ? Une confrérie musulmane, la Sanusiyya, face à la France,* Paris.
-Triaud, J.-L., (1995) *La légende noire de la Sanûsiyya. Une confrérie musulmane saharienne sous le regard français (1840-1930),* Paris-Aix-en-Provence.
-Triaud, J-L., (1996) « Les trous de mémoire dans l'histoire africaine. La Sanûsiyya au Tchad : le cas des Ouaddaï », *Revue Française d'Histoire d'Outre-mer*, n° 83, pp.5-23.

-Triaud, J. L et Robinson D., (2000) *La Tijâniyya, Une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique*, Paris.
-Trimingham, J. S., (1962) *A History of Islam in West Africa,* Oxford.
-Trousset, P., (1981) « L'idée de frontière au Sahara et les données archéologiques », in *Enjeu saharien*, table ronde du CRESM, novembre 1981, Paris, pp. 47-78.
-Trousset, P., (1982) « L'image du nomade dans l'historiographie antique », in *Production pastorale et société*, 1982, pp. 97-105.
-Trousset, P., (2003) « Limites sud de la réoccupation byzantine », *L'Afrique vandale et byzantine* (1re partie), Antiquité Tardive, volume X (2003), pp. 143-150.
-Trout, F. E., (1969) *Morocco's Saharan Frontiers*, Genève.
-Tulard, J., (1983) « Bonaparte en Égypte », *L'Histoire*, n° 61, 1983, pp. 30-41.

V

-Valat, R., (2007) *Les Calots bleus. Histoire d'une police auxiliaire pendant la Guerre d'Algérie*, Paris.
-Valat, R., (2009) « La force police auxiliaire : une historiographie sous influence ? » Réponse de l'auteur aux critiques formulées contre son ouvrage *Les Calots bleus et la bataille de Paris. Une force police auxiliaire pendant la guerre d'Algérie, e*n ligne, 13 pages.
-Valbelle, D., (1990) *Les « neuf arcs ». L'Egyptien et les étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre,* Paris.
-Valensi, L., (1992) *Fables de la mémoire. La glorieuse bataille des trois rois,* Paris
-Valette, J., (2001) *La guerre d'Algérie des messalistes,* Paris.
-Valla, J.-C., (2007) « La tragédie de Mers el-Kébir », *La Nouvelle Revue d'Histoire,* n° 29, mars-avril 2007, pp. 27-29.
-Vandersleyen, C., (1995) *L'Égypte et la vallée du Nil. Tome II. De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire*, Paris.
-Vedel, G., (sous la direction de) (1986) *Edification d'un Etat moderne, le Maroc de Hassan II*, Paris.

-Venner, D., (2005) *De Gaulle, la grandeur et le néant,* Paris, 2005.
-Vercoutter, (1976) *L'iconographie du Noir dans l'Égypte ancienne, des origines à la XXVe dynastie*, in Vercoutter, Leclant, Snowdon, Desanges, « L'image du Noir dans l'art occidental », Fribourg, pp. 33-88.
-Vercoutter, J., (1992) *L'Égypte et la vallée du Nil. Tome I. Des origines à la fin de l'Ancien Empire,* Paris.
-Vercoutter, J., (1996) « L'image du Noir en Égypte ancienne », *Bulletin de la Société française d'Egyptologie*, n° 135, 1996, pp. 167-174.
-Vergé-Francheschi, M. et Graziani, A-M., (2000) *La guerre de course en Méditerranée (1515-1830),* Paris-Sorbonne.
-Vergniot, O., (1984) « Société et pouvoir au Sahara Occidental : le cas de Ma el Ainin », *Enjeux Sahariens*, (CRESM), 1984, pp. 133-146.
-Vergniot, O., (1986) « Tindouf, un point d'équivoque (1912-1934) », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1986, volume 41, n° 1.
-Vermeren, P., (2006) *Histoire du Maroc depuis l'indépendance,* Paris
-Vermeren, P., (2009) *Le Maroc de Mohammed VI. La transition inachevée,* Paris.
-Vernet, R., (2004) « Le Sahara préhistorique entre Afrique du Nord et Sahel : état des connaissances et perspectives », en ligne.
-Vernus, P., (2000) « Situation de l'égyptien dans les langues du monde », in Fauvelle-Aymar et alii, 2000, pp. 169-208.
-Vesely, R., (1998) « L'Égypte sous l'empire ottoman », in *Histoire générale de l'Afrique,* Unesco, T. V, Paris, 1998, pp. 120- 141.
-Vétillard, R., (2008) *Sétif, mai 1945. Massacres en Algérie,* Paris
-Vial, J., (médecin capitaine) (1938) *Le Maroc héroïque*, Paris.
-Villaverde Vega, N., (2001) *Tingitana en la Antigüedad Tardia (siglos III-VII) : Autoctonia y Romanidad en el Extremo Occidente Mediterraneo,* Madrid.
-Voinot (colonel), (1939) *Sur les traces glorieuses des pacificateurs du Maroc,* Paris.

W

-Wahid, M., (2000) *Contribution à l'étude du mouvement national marocain : la résistance de Casablanca de 1952 à 1956,* thèse de doctorat, Université Mohammed V, Casablanca.
-Walker, S., (1997) « Ancient Faces : an exibition of Mummy Portraiture at the British Museum », *Egyptian Archaeology,* 10, 1997, pp. 19-23.
-Weisgerber, F., (1947) *Au seuil du Maroc moderne*, Rabat.
-Wendorf, F. et Schild, R., (1984) « Conclusions ». In Close, A.E., *Cattle keepers of the eastern Sahara ; the neolithic of Bir Kiseiba,* Dallas, 1984, pp. 404-428.
-Wesseling, H., (1996) *Le Partage de l'Afrique (1880-1914)*, Paris.
-Wilding, D., « L'image des Nubiens dans l'art égyptien », in *Soudan, Royaumes sur le Nil,* catalogue de l'exposition de l'Institut du Monde Arabe, 1997, pp. 144-157.
-Winock, M., (2006) *L'agonie de la IVe République : 13 mai 1958,* Paris.
-Wolf, J., (1994) *Maroc : la vérité sur le protectorat franco-espagnol. L'épopée d'abd El Khaleq Torrès,* Paris.
-Wolf, J., (1979) *The Barbary Coast : Algiers under the Turks 1500 to 1830,* New York.
-Woolman, D. L., (1968) *Rebels in The Rif, Abd-el-krim and the Rif rebellion,* Stanford University Press.

Y

-Yaha, A., (2012) *Ma guerre d'Algérie. Au cœur des laquis de Kabylie (1954-1962)*, Paris.
-Yaha, A., (2015) *FFS contre dictature. De la résistance armée à l'opposition politique (1962-1990)*, Alger.
-Yrissou, H., (2000) « 1955, un tournant dans l'histoire franco-marocaine », L'Afrique *réelle*, n° 29, automne 2000, pp. 62-77.

Z

-Zarini, V., (2005) « Mauri, Romani, Afri : le regard de Corippe sur l'Afrique byzantine et l'identité de ses populations », in Briand-Ponsart, C., (2005) *Identités et Cultures dans l'Algérie Antique*, pp. 407-422.
-Zarini, V., (2008) « La *Johannide* de Corippe (VIe siècle apr. J.-C.) : entre épopée antique et chanson de geste ? », *Camenae*, n° 4, juin 2008, 3 pages, en ligne.
-Zayed, A.H., (1980) « Relations de l'Égypte avec le reste de l'Afrique », in Histoire générale de l'Afrique, Unesco, T. II, 1980, pp133-152.
-Zeghal, M., (2005) *Les islamistes marocains. Le défi de la monarchie,* Paris
-Zeltner, J. C., (1970) *Histoire des Arabes riverains du Lac Tchad,* Abidjan.
-Zeltner, J.-C., (1992) *Tripoli. Carrefour de l'Europe et des pays du Tchad (1500-1795),* Paris.
-Zéraoui, N., (2007) *Les différents statuts de la Kahena dans la littérature d'expression française,* thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, 551 pages dactylographiées.
-Ziadeh, N.A., (1968) *Sanusiyah, a study of a revivalist movement in Islam,* Leiden.
-Zimmermann, K., (2008) « Libye », *Encyclopédie berbère,* 28-29, pp. 4375-4387.
-Zniber, M., (1993) « L'itinéraire psycho-intellectuel d'Ibn Toumert », in Kaddouri, 1993, pp.15-29.
-Zoubir, Y.H., (2008) « Contestation islamiste et lutte antiterroriste en Libye (1990-2007) », *L'Année du Maghreb*, IV/2008, pp.267-277.
-Zrhibi, M., (colonel) (2001) « L'École de Dar-el-Beida (1918-1956) », in Renaud et Susini (2001), pp. 47-57.

INDEX DES NOMS PROPRES

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

INDEX DES PEUPLES, DYNASTIES ET TRIBUS

A

B

C

D

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

Table des matières

TROISIÈME PARTIE :
L'Afrique du Nord du XIVe au XVIIIe siècle

SEPTIÈME PARTIE :
L'Afrique du Nord jusqu'en 2010

Chapitre I
L'Égypte, la Libye et la Tunisie

I- L'Égypte de Nasser à Moubarak (1970-2011)

II - La Libye du colonel Kadhafi (1973-2011)

III- La Tunisie de Bourguiba à Ben Ali (1956-2011)

Chapitre II
Le Maroc de 1956 à 2011

I- Les incertitudes de la politique intérieure

II- La question des frontières

III- Le Sahara occidental, cette « alsace-lorraine » marocaine

Chapitre III
L'Algérie de 1962 à 2010

I- De Ben Bella à Boumediene (1962-1965)

II- L'armée au pouvoir (1965-1992)

III- De l'échec de la tentative démocratiqueà l'Algérie d'Abdelaziz Bouteflika (1992-2010)

Chapitre IV
La renaissance berbère

I- L'Algérie entre berbérisme et jacobinisme arabo-musulman

II- Maroc : de la stigmatisation de la berbérité à son intégration à la Nation

III- Les autres composantes de la *Tamazgha*

HUITIÈME PARTIE :
L'Afrique du Nord, le « printemps arabe » et ses conséquences (2011-2015)

Achevé d’imprimer par JELGAVAS TIPOGRĀFIJA,
en mai 2016

Dépôt légal : juin 2016

Imprimé en Union Européenne